(N°. I. 1er Thermidor an 12.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALITIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil entre dans le Lion, le 4 thermidor, à 3 h. 53 m. du matin. Il se lève le 1er à 4 h. 13 m., et se couche à 7 h. 0 m.

Le 10, il se lève à 4 h. 24 m., et se couche à 7 h. 35 m.

Différence, 20 m.

La Lune se lève à 6 h. 42 m. du soir, et se couche à 1 h. 23 m. du matin.

Le 10, elle se lève à 10 h. 8 m. du soir, et se couche à midi 36 m.

Différence, 4 h. 3 m.

Pleine Lune le 2, à 5 h. 34 m. du soir. Dernier quartier le 10, à 8 h. 36 m. du soir.

Le temps moyen au midi vrai est par jour de 5 m. 54 sec.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

HIPPOCRATES, de l'île de Côs, né l'an premier de la 80e olympiade (421 ans avant J. C.), mort, dit-on, à plus de 100 ans. — *Opera græco-latina à* FOESIO, in-f.°, *Franco-Furti*, 1595; in-8°. *à Joh. Ant. Van der Linden*, *Lugd. Bat.* 1665, 2 vol.

CELSUS vivoit sous Tibère, 36 ans depuis J. C.— *Libri de re medicâ*, in 8°., *Lugd. Batav.* 1663 et 1665; *Roterodami*, 1750; et in-12, *Amstel.* 1687.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES (Messidor.) depuis dix jours.

Dilatation du mercure, échelle de Réaumur.



Le 18, à 10 h. [illegible] ; à min. 12 et dem.

Le 19, à 9 h. d[illegible] 13.

Le 20, à 8 h. d[illegible]

Le 21, à 8 h. du [illegible] demi.

Le [illegible] à 10 h. du [illegible] un quart ; à midi, 15 ; à 7 h du soir, 12.

Le 23, à 8 h. du m. 11; à min. 11 et dem.

Le 24, à 11 h. du m. 15 tr. quarts; 11 h. du s. 17.

Le 25, à 7 h. du m. 16 et dem.; à 9 h. du s. 18.

Le 26, à 6 h. du m. 15; à 10 h. du s. 14.

Le 27, à 9 h. du m. 17 un quart; à midi 21; à min. 15.

Le 28, à 9 h. du m. 16; à midi 22.

Nous joindrons dorénavant à ces observations, qui nous sont données par le C. Chevalier, celles du baromètre, de l'hygromètre, des vents, etc.

CONSTITUTION MÉDICALE.

NOUS avons pris l'engagement d'indiquer l'influence météorologique sur l'organisme animal, et soulevant une partie du voile qui cache les grandes opérations de la nature, d'expliquer par les variations atmosphériques, les diverses affections maladives, qui ne sont elles-mêmes qu'une modification des lois auxquelles est soumis le grand tout dont nous faisons partie. C'est en ce moment surtout que cette influence est plus sensible, en raison des transitions subites

du chaud au froid, du sec à l'humide. Elles sont telles que, le 9 du dernier mois, le thermomètre du citoyen Chevalier, qui marquoit vingt-trois degrés à une heure après-midi, est descendu à onze degrés à dix heures du soir, parcourant ainsi, en cinq heures, treize degrés de l'échelle thermométrique, (sans variation sensible du baromètre) et offrant l'effrayante distance de la température des premiers jours du printemps à celle des jours caniculaires. C'est dans ces rapides variations, que chez nous les solides, relâchés outre mesure, éprouvent tout à coup un refoulement de tous les fluides de la circonférence au centre, des congestions subites, une constriction instantanée de tout le système vasculaire, des *raptus* (1) à la région cardiaque ou cervicale, et ainsi l'extinction même du principe vital. De là, chez les sujets vigoureux, les sydérations, les apoplexies; chez les individus nerveux les paralysies, les hystéries (2); chez les enfans et les femmes à la fibre molle et comme pulpeuse, chez les hommes d'une constitution lâche, les coqueluches, les catarrhes, les rhumatismes, etc.

Aussi l'ensemble des affections maladives, observées depuis 10 jours, offre-t-il un tableau nosologique très-varié et les complications anomaliques les plus étranges. On a vu des humeurs goutteuses se reproduire sous leur ancien type de rhumatisme; des catarrhes présenter tout l'appareil d'une phtysie pulmonaire à son premier période; des points de côté simuler la péripneumonie, des fièvres putrides (adynamiques) débuter par les symptômes des fièvres inflammatoires, (angioteniques), ou des phlegmasies cutannées s'offrir d'abord; avec tous les caractères d'une angine, toujours en proportion relative avec le brusque changement de la température dominante. C'est ainsi que des hystéries ont été guéries par des toniques : quoique en général produites par l'érétisme de la fibre, elles se combattent avec avantage par l'usage des relâchans, tandis qu'il a fallu opposer des relâchans à telle affection originairement produite par l'asthénie, mais que la constitution atmosphérique, jointe aux progrès du mal, avoit changée de nature.

Au milieu de ces variétés pathologiques, la constitution n'a rien offert de plus dominant qu'un grand nombre de rougeoles d'un caractère vraiment épidémique. Le traitement qui a obtenu le plus heureux succès est celui-ci : (1) Quand ces éruptions ont été simples et faciles, on les a abandonnées à la nature, surtout chez les jeunes sujets; lorsqu'elles se sont compliquées d'une fièvre plus intense, d'un symptôme saburrhal, d'une marche lente et incertaine, quelques grains de tartre stibié, en excitant le système, ont ranimé le principe vital, ont opéré à la fois et l'afflux humoral à la peau et le dégorgement des premières voies. Une infusion de scorsonère, l'oximel, si l'arrière-bouche étoit échauffée, si la gorge étoit douloureuse, et de légers minoratifs ont terminé le traitement.

Après ces affections, celles qui se sont le plus offertes à notre pratique sont les catarrhes, les rhumatismes chez les femmes et à Paris. Eh! comment, en effet, ne seroient-elles pas en proie à ces maux, si toujours, sourdes à la voix de la médecine, elles s'obstinent à garder une toi-

---

(1) *Raptus*, afflux impétueux du sang à quelque partie.

(2) Hystérie, affection nerveuse.

(3) Nous nous honorons de reconnoître que nous devons ce fait de pratique au docteur Menuret, médecin distingué, et auquel quarante années d'exercice de son art, tant à la ville qu'aux armées, ont acquis des droits à la confiance publique. Nous nous empresserons de signaler, avec la même reconnoissance, les praticiens à qui nous devrons des observations.

lette transparente, à sortir demi-nues à six heures du soir, par un soleil éclatant, pour rentrer glacées par le froid de minuit; si, venant de danser à Tivoli, elles prennent une glace à Frascati et viennent, en sueur encore, perdre le reste de leurs feux au milieu des vapeurs odorantes du *Pont des Arts* ? Si du moins l'intérêt public, repoussant tout calcul particulier, défendoit qu'on y plaçât des chaises, l'obligation de s'y promener forceroit à continuer l'exercice et tiendroit en haleine en même temps qu'elle empêcheroit d'y rester aussi long-temps; mais la mode, ce tyran de la santé, à Paris surtout, en a décidé autrement et il faudra douze morts éclatantes et bien avérées pour arrêter ce concours épidémique.

Plus sages dans les campagnes, les hommes ne se créent point de maladies factices et conséquemment résistent mieux aux maladies réelles. Il résulte de notre correspondance qu'on n'éprouve point, en cette saison, une sécheresse pareille à celle de l'an dernier; et si l'on en excepte quelques contrées ravagées par les orages, la vendange et la moisson donnent les plus belles espérances; ainsi le corps soumis à des impressions douces, l'esprit satisfait par l'espoir d'une heureuse aisance ne sont disposés à aucune des affections qui précèdent ou suivent la disette. Puisse un gouvernement dont l'énergie ne se fait sentir que par le bien qu'il opère, puisse le commerce, rendu à son activité, puisse la paix, conquise par la victoire, ajouter encore à la félicité d'un peuple fier de se dire Français!!

M. S. U.

CHIRURGIE.

PANARIS.

Le panaris est une tumeur inflammatoire qui attaque principalement les doigts et les orteils. Les auteurs en distinguent quatre espèces, relativement à leur siége. La première a son siège entre l'épiderme et la peau : elle commence par former à l'un des angles de l'ongle, une petite tumeur qui en fait le tour; on l'appelle vulgairement *tourniole* ou mal d'aventure. La seconde espèce de panaris a son siége dans le tissu graisseux qui entoure les doigts. La troisième dans la gaîne des tendons fléchisseurs des doigts; elle est beaucoup plus fâcheuse que les deux premières espèces. La quatrième a son siège entre le périoste et l'os.

Il est aisé de voir, en réfléchissant, que ces divisions scholastiques ne cadrent point avec ce que la pratique démontre. En effet, le panaris qu'on appelle *tourniole* est une maladie légère qui consiste seulement dans une phlogose.

Le panaris de la seconde espèce paroît impossible; la quatrième espèce est dans le même cas : cependant l'inflammation peut s'emparer du périoste. Le véritable panaris, celui de troisième espèce, nous paroît avoir constamment son siége dans le tissu cellulaire. Avant de traiter de celui-ci, nous allons décrire la première espèce (*tourniole*,) qui consiste dans un légère inflammation, laquelle existe sous la peau. Cette maladie est très-légère; voici ce qui arrive: l'épiderme se détache, la matière purulente s'épanche sous l'ongle. La tourniole ne s'étend point au bout du doigt et il ne contracte point de difformité; dans ce cas un emplâtre d'onguent de *la mère* suffit; mais si le panaris se prolonge vers l'angle, il s'y manifeste une excroissance et de vives douleurs, on y rémedie en la touchant avec la pierre infernale (nitrate d'argent fondu).

Le véritable panaris attaque ou le pouce, ou le doigt indicateur, ou le doigt annulaire.

Les panaris peuvent dépendre de quelques causes intérieures, et particulièrement des vices scorbutiques, vénériens,

scrophuleux, psoriques, cancéreux; et ils sont toujours très-graves; mais les contusions, les excoriations, les coupures, les morsures, les brûlures, enfin les piqûres causées par les épines : les éclats de bois fichés dans les doigts, etc., surtout à l'endroit des jointures, sont les causes extérieures les plus ordinaires de cette maladie.

Le malade éprouve dans le doigt de la chaleur, et un mouvement de pulsation plus ou moins grand. Si la douleur est vive, le battement du pouls est plus grand. En général, la douleur qui accompagne l'inflammation est très-aiguë. Dans cet état la douleur se répand dans tous les doigts, qui sont environnés de rameaux nerveux, membraneux, ligamenteux, et on conçoit facilement que quand la douleur est très-aiguë, la fièvre en est la suite; mais elle ne se borne point au doigt, elle gagne la paume de la main, l'avant-bras et le bras.

La terminaison la plus ordinaire du panaris est la suppuration, et elle se forme plus ou moins profondément. La gangrène est quelquefois la suite du panaris, surtout après des remèdes repercussifs, qui doivent être bannis de ce traitement, d'autrefois elle est produite par la violence de l'inflammation.

Si le panaris est peu considérable, s'il ne s'étend pas à la seconde phalange et s'il se forme des abcès sous la paume de la main, livré aux forces de la nature, il s'ouvre, après des grandes douleurs, et le mal peut se guérir en conservant le doigt : si, au contraire, il a son siége profondément, abandonné aux seuls forces de la nature, des fusées consécutives s'étendent au loin et occasionnent quelquefois la perte du membre, les phalanges deviennent carieuses et fistuleuses, alors il faut décider le malade à l'amputation; si le malade s'y refuse, il faut essayer la cure par les bains alkalins, qui quelquefois exfolient l'os.

Le panaris étant une maladie inflammatoire, on doit employer les émolliens et les anodins pour calmer la douleur. L'opium doit être donné avec circonspection. Au commencement, le cataplasme de farine de graine de lin doit être employé; après on fait usage des cataplasmes maturatifs avec des oignons de lys cuits sous la cendre, de feuilles de poirée, d'oseille, de figues grasses, mêlées avec le beurre frais ou l'axonge; mais on ne doit jamais perdre de vue, dans le traitement de cette maladie, que le pus faisant des progrès intérieurement, il faut faire très-souvent des incisions dans le commencement de la maladie.

Si le panaris s'ouvre, il faut l'agrandir avec le bistouri pour mettre à découvert les tendons et prévenir les abcès. Lorsqu'on a ouvert le panaris, soit que la gaine du tendon se trouve à découvert ou non, on le panse avec un plumaceau de charpie, et on baigne la main à chaque pansement dans l'eau de guimauve. Si les abcès se forment et que l'engorgement gagne la paume de la main, l'avant-bras, etc., il faut aussitôt les ouvrir. En l'an 2 de la république, le professeur Boyer fut appelé aux environs de Paris pour un véritable panaris. Ce praticien pratiqua une incision sur la partie antérieure de la seconde phalange du doigt malade : il en sortit du sang; il pansa la plaie avec un morceau de charpie et par dessus un cataplasme émollient. Le malade éprouva du soulagement la nuit même, et le progrès du panaris fut arrêté par l'incision (1). Le docteur Rony, élève distingué du professeur Boyer, a aussi obtenu un pareil succès, sur une femme qui avoit un panaris à l'index de la main gauche, lequel subsistoit depuis trois semaines, avec des douleurs très-aiguës au doigt, et engor-

---

(1) Un curé de village qui jouissoit d'une grande réputation pour le traitement des panaris, les guérissoit en faisant une incision cruciale sur le mal avec un rasoir, dit de St.-François.

gement dans les glandes de l'aisselle ; il pratiqua une incision sur le panaris; dès lors cessation de la douleur, résolution des glandes de l'aisselle et guérison en peu de jours. Quelquefois l'incision que l'on fait à l'avant-bras est suivie d'hémorrhagie de la veine cubitale, de l'antère radiale ou de la médiane : alors il faut faire la ligature (1). Il est aussi très-intéressant de ne point faire la section de la gaîne des tendons, qui est inutile et peut avoir des suites graves. La cure s'achèvera par un régime convenable et par des pansemens méthodiques.

C****. N****.

HISTOIRE NATURELLE.

PHÉNOMÈME.

Nous recevons à l'instant de Verneuil, par un ami jouissant de l'estime publique, d'un état grave, d'une réputation méritée dans les sciences et les arts, la pièce suivante contenant le procès-verbal de l'autopsie cadavérique du jeune enfant cru de Rouen, dont l'inconcevable fécondité fixe en ce moment l'attention des hommes voués aux sciences et même de ceux qui leur sont étrangers. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de le transcrire fidellement, en observant seulement que la lettre d'envoi ajoute que le sexe masculin de l'enfant, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, vient d'être constaté de nouveau, d'après son exhumation ordonnée par le Préfet, et que des faits analogues à celui-ci ont déjà été observés en médecine.

Le 14 Juin 1804, à la réquisition de M. Bissieu fils aîné, nous nous sommes transportés au domicile de M. Bissieu père, à Verneuil, département de l'Eure, pour faire l'ouverture du corps de M. Bissieu fils puîné, âgé de 14 ans, décédé la veille.

Nous avons trouvé au côté gauche, au-dessous de la rate, dans une même poche très-grande, épaisse, membraneuse, adhérente à un des gros intestins, présumé être le colon, deux masses appliquées l'une à l'autre, et néanmoins bien distinctes, situées transversalement; l'inférieure toute composée d'une forte poignée de cheveux, et la supérieure à-peu-près de même volume, dure, osseuse, couverte de peau avec des poils ou cheveux, avec six ou sept dents disposées en sens contraire, une sorte de tête informe, une sorte de bras ou jambe avec trois appendices, représentant des doigts, sur l'un desquels on voit un ongle qui paroit humain, bien marqué : on apperçoit aussi quelques traces d'œil, ou plutôt d'orbite d'un côté, et d'oreille de l'autre, avec une sorte de nazeau : cette tête informe se termine par une masse osseuse et charnue tenant la place de la poitrine et du ventre confondus, sans presque d'apparence d'organisation; la rate tenoit, à l'ordinaire, par les vaisseaux courts, mais la masse osseuse tenoit à la partie inférieure de la rate, aux côtes et à la colonne vertébrale par une sorte de ligament charnu, épais et très-dur, elle tient encore à la rate que nous avons laissée attachée à la pièce envoyée. Nous n'avons pas entamé cette masse représentant une conception animale informe, et afin que les personnes de l'art la voient, l'examinent mieux et la puissent conserver telle qu'elle est, nous l'avons mise dans l'esprit de vin; ainsi les physiciens exerceront leur génie sur ce phénomène extraordinaire, et qui paroît contre nature, car le sujet n'étoit point hermaphrodite. Il n'y avoit à l'extérieur nul conduit, nulle ouverture, nul signe de sexe féminin, ni à l'intérieur; les deux masses men-

(1) Dans le cas où l'officier de santé ne se croiroit pas assez instruit pour cette opération délicate, il appliquera l'agaric, et fera une compression médiate au-dessous, soit par le tourniquet de Petit, soit par des compresses graduées, et il appellera une opérateur instruit.

tionnées étoient couvertes d'une purulence épaisse et jaunâtre. M. Bissieu les a emportées avec lui à Rouen, pour les faire voir à MM. Lamauve er Bois-Duval, médecins, à M. Masson chirurgien de l'hospice, et surtout à M. Blanche, Chirurgien à Rouen, qui a traité et suivi le jeune homme en question, tombé et resté malade à Rouen pendant longtemps, et qui, au départ du malade de cette ville, et depuis son retour à Verneuil, avoit expréssement recommandé à son frère de faire faire, lors du décès, l'ouverture de son corps.

Nous avons prié ces Messieurs de Rouen de faire passer à la Faculté de médecine cette pièce extraordinaire. Nous les avons également priés de nous faire part de leurs réflexions et de leur opinion sur une production aussi monstrueuse, et nous faisons la même prière à MM. les médecins de la faculté de Paris : cette pièce a été vue à Verneuil par M. Lemaire, deux écclésiastiques et plus de douze autres personnes.

Le jeune-homme en question a rendu par l'anus, dans une selle, plusieurs semaines avant sa mort un peloton de cheveux qui fut encore envoyé à Rouen; or, sur la masse de cheveux trouvés après le décès, il y avoit deux pelotons arrondis, pareils à celui envoyé à Rouen; ce dernier peloton n'a pu parvenir à l'anus, sans traverser une portion du canal intestinal : ce qui prouve que celui-ci étoit ouvert à l'endroit de son adhérence à la masse osseuse ou chevelue par suppuration ou autrement. La dissection a été faite un peu à la hâte : nous n'avons pu procéder à l'ouverture, d'après la loi et la défense à nous faite par le maire, que vingt-quatre heures après le décès, et l'inhumation étoit commandée presque pour la même heure ; mais ce que nous avons envoyé suffit pour juger de la singularité du cas.

A l'arrivée de l'enfant à Verneuil, nous avons reconnu une dureté considérable au côté gauche ; il nous étoit impossible, ainsi qu'aux chirurgiens et médecins de Rouen de juger de sa nature. Le malade étoit d'une maigreur extrême. Il avoit un flux continuel de ventre. A ce dévoiement s'est joint, quelque temps après, une toux opiniâtre et presque continuelle, avec des crachats infects et purulents. Aussi nous avons trouvé aux poumons, blanchâtres, non un foyer de pus, mais du pus répandu dans la masse de ce viscère. Le foie volumineux étoit sain et fort repoussé sous l'hypocondre droit. Tous les viscères nous ont paru sains. Le dévoiement est devenu si violent, à la fin de la maladie, que le corps ne présentoit plus qu'un squelette, et qu'en disséquant les tégumens, à peine trouvoit-on quelques traces de muscles : il y avoit des intervalles où on n'en trouvoit pas le moindre vestige.

Fait à Verneuil, les jour et an que dessus, par MM. GUÉRIN, Médecin, et BERTIN-DESMARDELLES, Chirurgien. Signé GUÉRIN, Doct.-Méd., et BERTIN-DESMARDELLES, Chirurgien.

P. S. Quant à la constitution du jeune homme dont est question, je n'ai pas vu l'individu, ou je l'ai vu trop rarement ou avec trop peu d'attention pour juger de son tempérament; mais d'après les informations que j'ai faites, il en résulte que dans l'enfance il a eu le ventre gros. On le laçoit jusqu'au pubis ; il étoit fluet, avec un visage un peu jaunâtre ou plombé. En grandissant, il est devenu d'une vivacité et d'une agilité peu communes. Je me rappelle qu'il y a deux ou trois ans, j'entendois parler de lui comme d'un enfant des plus vifs et des plus actifs, montant sur les chevaux, et galopant à poil nu. Une fois il s'est cassé un bras qui a été bien réduit, de sorte qu'il s'en servoit parfaitement et n'en ressentoit aucune incommodité. Il a été mis dans une pension à Rouen, où on m'a dit qu'il avoit été dix-huit mois. Il y est tombé malade pendant cinq mois,

m'a-t-on dit. Ramené alors, toujours malade, chez ses père et mère à Verneuil, après deux mois ou environ il a terminé sa courte carrière. Il avoit l'esprit vif et pénétrant, et le raisonnement au-dessus de son age.

Signé GUÉRIN, Doct. Médecin.

Nous n'ajouterons rien à un tel acte revêtu d'un caractère officiel, redigé auprès du phénomène qui y a donné lieu, et signé par des médecins investis de la confiance publique; l'histoire *de la dent d'or* doit mettre en garde contre toutes les réflexions inspirées par un aussi étrange prodige. Ce fait étant d'ailleurs soumis au jugement des societés savantes, nous croirions faire preuve de présomption en émettant notre opinion, quelle qu'elle soit, avant celle de ces imposans tribunaux.

M. St. U.

ANNONCES.

LITTÉRATURE MÉDICALE.

Coup d'œil sur les révolutions et sur la réforme de la médecine, par P. J. G. CABANIS, membre du Sénat Conservateur, de l'Institut national de France, de l'Ecole et Société de Médecine de Paris, de la Société américaine de Philadelphie, etc., etc., 1 *vol.* in-8° *de* 438 *pag.*, *an XII, prix 6 francs, et 7 fr. 50 centimes franc de port; à Paris chez* Crapart, Caille *et* Ravier, *libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs,* n°. 12, *et chez* Delaplace, *libraire*, n°. 21, *même rue.*

LES lois de l'économie animale, et par conséquent les règles qui se rapportent à la guérison des malades et au maintien de la santé, sont sans doute indépendantes des révolutions politiques; c'est ce que montre une étude approfondie de la médecine, puisqu'elle les fait remonter par une suite de principes peu variables et consacrés dans tous les écrits des médecins observateurs, jusqu'aux ouvrages immortels d'Hippocrate lui-même. (Voyez *Essai sur la conformité de la médecine ancienne et moderne, etc. Paris*, 1789). Mais la théorie, ainsi que la pratique de cette science, n'en ont pas moins été sans cesse altérées par des applications frivoles de principes qui lui étoient étrangers, par la funeste illusion de l'esprit de système, et par d'autres causes de dégénération qui sont communes à l'art de guérir et à toutes les sciences naturelles. Les *Facultés* elles-mêmes, destinées à conserver dans leur sein le goût pur d'une critique sévère et les fruits d'une expérience saine et éclairée, ont été souvent subjuguées par certaines opinions dominantes, ou consumées par la suite des temps, comme toutes les institutions humaines, par un germe intérieur de dépérissement et de dissolution. Il est donc naturel qu'à l'époque de la renaissance des sciences et arts utiles, les médecins eux-mêmes aillent au-devant de la *réforme*, et qu'il publient sur la restauration des études de médecine le fruit de leurs réflexions et des lumières qu'ils ont acquises. On doit voir avec plaisir qu'un médecin connu avec avantage, se présente l'un des premiers dans la lice; et quelque soit le sort du projet du docteur *Cabanis*, il aura toujours le mérite de proposer un plan vaste et digne d'être médité par les hommes de l'art et les magistrats.

« L'objet direct de cet ouvrage, dit l'auteur, est de tracer d'une manière sommaire l'histoire des *révolutions* de la science médicale; de caractériser chaque révolution par les circonstances qui l'ont fait éclore, et par les changemens qu'elle a produits dans l'état ou dans la marche de la science; de chercher à voir si ces différens tableaux, rapprochés des méthodes philosophiques modernes ne peu-

vent pas fournir quelques vues utiles à la réforme et à celle de son enseignement.»

Après avoir examiné si l'art de guérir est fondé sur des bases solides, il trace l'histoire sommaire des révolutions de cette science philosophique, depuis sa naissance jusqu'à son introduction chez les Romains; ce qu'elle avoit été; successivement cultivée par les Juifs, les Arabes et les Grecs, il indique l'époque où cet art passa de la Grèce en Europe avec les savans et les livres. M. *Cabanis* entre ensuite dans des vues générales sur l'enseignement de la science médicale; il traite des difficultés que l'on rencontre dans l'application de l'analyse à l'observation et au traitement des maladies, de même que dans la classification des remèdes, etc., et il désigne ce qu'il reste à faire pour la réforme de la médecine.

De là il passe aux considérations particulières sur diverses branches qui en dépendent, et il termine par les objets accessoires, tels que l'histoire naturelle, la physique, les sciences mathématiques, les méthodes philosophiques, la philosophie, la morale, les belles-lettres, les arts et les langues anciennes et modernes.

On voit, par cette notice, que cet ouvrage n'est pas seulement propre aux médecins, mais que les hommes instruits de toutes les classes peuvent y puiser des lumières infiniment utiles. On y retrouve partout la même étendue et la même justesse dans les vues, la même profondeur d'idées, la même pureté d'expression et la même élégance de style que dans les autres ouvrages de ce médecin vraiment philosophe.

Enfin, l'auteur n'a consulté que l'expérience et l'observation pour composer cette production; il a écarté toute idée qu'auroit pu lui suggérer une théorie brillante mais erronée. *Opinio quidem hominibus magnum malum, experientia vero optima.* (*Theognis.*)

P. P. L.

Traité des Maladies Vermineuses, précédé de l'histoire naturelle des vers, et de leur origine dans le corps humain; par *Valérian-Louis Bréra*, professeur de clinique à l'Université de Pavie : traduit de l'italien et augmenté de notes, par MM. *Bartoli*, docteur en médecine, membre correspondant de la Société Médicale d'Emulation de Paris, etc., et *Calvet* neveu, ex-secrétaire de la Société Médicale d'Emulation, membre de la Société de Médecine Clinique, d'Instruction médicale, de la Société Galvanique, de la Société académique des Sciences de Paris, correspondant de la Société de Médecine Pratique de Montpellier, de la Société de médecine d'Avignon, et de l'Athénée de Vaucluse, etc. 1 vol. in-8° orné de cinq planches, prix broché, 5 francs 50 centimes, et 7 francs franc de port par la poste. A Paris, chez *Delaplace*, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21.

Traité des Hydropisies Ascite et Leucophlegmaties, suivi d'Observations sur ces Maladies; 1 vol. in-8°, 3 l. 10 s. et 4 l. 10 s. franc de port. Chez *Croullebois*, rue des Mathurins, et chez *Delaplace*, rue Pavée-S.-André-Arcs, n° 21.

Nous rendrons compte de ces deux ouvrages.

Cette feuille paroît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûtera 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 f. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens.

On souscrit à Paris, chez DELAPLACE, Libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21; à Avignon, chez M. DUPUI, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez REYMANN et compagnie, Libraire; à Rochefort, chez FAYE, Libraire; à Genève, chez MANGET, Libraire; à Bruxelles, chez LE CHARLIER, Libraire; à Turin, chez BOCCA; à Milan, chez REYCENDS, et à Montpellier, chez MM. TOURNEL, Libraires.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rédacteur, rue Boucher, n°. 5.

Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

DELAPLACE se charge de toutes Commissions en Librairie.

DE L'IMPRIMERIE DE A. EGRON, RUE DES NOYERS, N°. 24.

(N°. II. 11 Thermidor an 12.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALITIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève le 11, à 4 h. 35 m., et se couche à 7 h. 34 m.

Le 20, il se lève à 4 h. 38 m., et se couche à 7 h. 21 m.

Différence, 26 m.

Pléine Lune le 17, à 4 h. 8 m. du soir.

Elle se lève le 11, à 10 h. 39 m. du soir, et se couche à 1 h. 59 m.

Le 20, elle se lève à 7 h. 56 m. du matin, et se couche à 8 h. 10 m. du soir.

Différence, 9 h. 44 m.

Le rapport du temps moyen, au midi vrai est le 11, de 6 m. 1 sec.; et le 20, de 5 m. 17 sec.

Différence, 44 sec.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Dans le onzième siècle, avant l'ère nouvelle, florissoit Chiron, qui, retiré sur les montagnes, y apprit l'astronomie et la botanique. Sa grotte fut la première école de médecine. Xénophon lui donne pour disciples Nestor, Enée, Achille, Bacchus, Ajax, Thésée, Hyppolyte, Ulysse, Machaon et Podalyre, Hercule, Esculape, etc. Il enseigna à ces héros la médecine et la chirurgie, à laquelle il donna son nom, (racine, *cheir*, main.) Il apprit à Hercule l'art de guérir les maladies par les seuls accords de la lyre, et fit pour Achille un Traité des maladies des chevaux. C'est à son goût pour ces utiles animaux qu'on doit la fable qui le représente en Centaure. *Apollod. Plut. Ovid. Hygin.*

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Baromètre.	*Thermomètre.* maximum.	minimum.
Messidor.		
28. 28 p. 4 lig. $\frac{1}{4}$.	21 $\frac{1}{2}$	16.
29. 28 p. $\frac{1}{4}$. (orage.)	23 $\frac{1}{4}$	15.
30. 27 p. 10 l. $\frac{1}{2}$.	16 $\frac{1}{4}$ à 6 h.	11.
Thermidor.		
1. 27 p. 10 l. $\frac{1}{4}$.	11 matin.	12 soir.
2. 27 p. 8 l.	13 $\frac{1}{4}$ matin.	4 $\frac{1}{4}$ minuit.
3. 28 p. 1 l.	15 $\frac{1}{4}$	11 $\frac{1}{2}$.
4. 27 p. 10 l.	14 $\frac{1}{4}$	11 $\frac{1}{4}$.
5. 27 p. 11 l.	17 $\frac{1}{2}$	12.
6. 27 p. 11 l.	13	12 $\frac{1}{4}$.
7. 27 p. 10 l. $\frac{1}{2}$.	15	11 $\frac{1}{2}$.
8. 29 p, 11 l.	18 $\frac{1}{2}$	13.

La rivière a crû de la nuit du 3 au 4, de 5 pieds de hauteur, et de 3 pieds depuis le 5 au 8, sous l'arche du Pont au Change, voisine de l'angle du quai de l'Horloge, où va être placé une hydromètre. L'anémomètre n'a pas offert de variation sensible hors de son quart du sud à l'ouest, non plus que l'hygromètre.

CONSTITUTION MÉDICALE.

S'IL est quelque chose de désirable en médecine, et qui pût la venger des sarcasmes usés de ses détracteurs, les premiers pourtant à invoquer ses secours dans leurs maladies, ce seroit l'art de fixer la concordance du retour des mêmes affections maladives avec celui de semblables révolutions atmosphériques et même mé-

téorologiques. Cet ouvrage qui manque à la médecine et assureroit invariablement ses bases, mais sur lequel on n'a encore que des essais malheureux, a été indiqué par Hippocrate, ce génie fécond dans les écrits duquel il faut aller chercher les étincelles de tout ce qui peut jaillir du cerveau humain, de beau, d'utile, de sublime dans l'art de guérir. C'est cette concordance que ce Journal a surtout pour but d'établir, et peut-être quelques idées-mères méditées en silence et depuis long-temps, me donnent-elles quelque titre à espérer quelques succès dans ce mode nouveau d'envisager la médecine, et surtout d'en simplifier la pratique. S'il est vrai de dire que les mêmes constitutions météorologiques ramènent les mêmes invasions maladives, (et douze ans d'observations constantes, tant par moi que par des correspondances exactes, et la compulsation des anciennes Ephémérides tracées par les plus habiles nosographes, m'ont convaincu de cette assertion), quel jour doit jeter sur une science jusqu'ici accusée d'incertitude un principe aussi certain, dont les conséquences tendent non-seulement à guérir les maladies actuelles, par le souvenir des moyens utilement employés en semblables cas, mais encore à en prévenir le retour?

Une collection de faits déjà imposante m'a prouvé que c'est ainsi qu'on doit expliquer ces maladies séculaires, le désespoir de la médecine, parce qu'en pareil cas ce n'est point les individus qu'elle doit avoir en vue, mais les générations entières. Ces maladies du genre humain et non de l'espèce ont aussi leur invasion, leur *incrementum*, leur stase et leur terminaison; et malheur au praticien inexercé qui recontrant chez tel ou tel individu cette maladie de l'humanité, et non de tel homme, croiroit l'assujétir aux petites périodes de nos maladies individuelles, qui luttant sans succès contre un mal curable par le temps seul, priveroit l'individu de la vie, sans profit pour la génération suivante, au lieu d'adoucir seulement les symptômes et de préparer par une médecine expectante la régénération des humeurs, la disparution du principe morbifique.

C'est par elle encore qu'on doit expliquer ces épidémies périodiques que les mêmes vents ramènent, que les mêmes températures voient renaître, que les mêmes météores semblent prédire.

Comment expliquer autrement que par la constitution atmosphérique les pestes endémiques aux climats brûlés par les ardeurs du midi, la fièvre jaune de l'Amérique, l'ophtalmie de l'Égypte, la *Plica* de la Pologne, le *Tœnia* de Genève, le goître des vallons des Alpes?

A quel autre genre attribuer chez les malades la remission sensible du matin et l'état pire du soir? .... On s'est moqué de l'astrologie appliquée à la médecine: on est donc bien sûr que nos corps ne participent en rien du mouvement des corps célestes, et que parties du tout immense que nos yeux ne peuvent apercevoir, et dont s'épouvante notre imagination, nous ne sommes pas soumis à ses lois constantes et régulières? Non, la main qui fait incliner *Syrius* à telle heure pour guider le pâle voyageur dans les ténèbres; qui conduit le *Charriot* à sa place accoutumée, et entraîne chaque jour d'orient en occident le système planétaire, est la même qui imprime à nos organes, un relâchement qui cesse avec l'ascension matinale des astres, etc. Donc la constitution atmosphérique influe sur la constitution maladive.

C'est conséquemment à ce principe, qu'on remarquera qu'aux maladies observées dans notre dernier tableau décadaire ont succédé des affections plus déterminées en raison de la constance de la température chaude et humide, que *Raimond* appeloit *station molle*. De là des lésions du système des membranes muqueuses,

des engorgemens glanduleux, des éruptions à la peau, des maux de dents, d'yeux et d'oreilles. C'est alors surtout qu'il faut éviter, à l'arrivée du soir, la suppression d'une transpiration excitée par la chaleur du jour. Des alimens secs, toniques, le vin coupé et même pur à petite dose, l'usage fréquent de linge blanc, le soin de tenir chaudement les pieds, la tête et la poitrine, sont les préservatifs les plus sûrs, en relevant le ton de la fibre trop détendue, en modérant l'action de l'air sur elle. Le régime par la même raison doit être stimulant, en cas de maladie, à moins qu'il n'y ait disposition inflammatoire. Les Bains en général réussissent mal dans cette constitution.

Une maladie, assez rare ordinairement, s'est plusieurs fois présentée ces jours-ci dans notre pratique : c'est l'*orthopnée* chez les enfans ; on a souvent aussi rencontré la goutte chez les hommes faits, et des fleurs blanches chez les femmes. La premiere étant une maladie aiguë, nous allons en donner la description sommaire et le mode de curation, en renvoyant pour les deux autres qui sont chroniques, au n° suivant.

L'orthopnée, orthopnæa, ὀρθόπνοια (racine, ὀρθὸς, droit, elévé, πνέω, respirer) est une maladie dans laquelle pour respirer il faut avoir le col dans une position droite et élevée. La nécessité de cette posture vient de l'extrême difficulté de respirer, causée ou par inflammation, comme dans l'angine, ou par afflux humoral aux bronches. Pinel a rangé cette affection dans sa classe quatrième *névrose*, genre 54, sous le titre d'angine de la poitrine. Il observe avec sa sagacité ordinaire que c'est souvent une maladie épidémique, et nous lui soupçonnons ici ce caractère. Son invasion est rapide et d'autant plus meurtrière qu'elle se cache sous un calme trompeur. La membrane interne de la trachée-artère s'exfolie quelquefois presque subitement, et les remèdes les plus prompts, les plus appropriés sont presque constamment infructueux. Aussi l'essentiel est de prévenir l'invasion. Aussitôt que l'enfant se plaint de douleurs aux glandes du col, de difficulté de respirer, quand surtout il y a contraction spasmodique des poumons, étouffement, en sorte qu'une seule inspiration est suivie de cinq ou six expirations successives accompagnées d'un sifflement, il n'y a pas à balancer; et malgré l'irritation nerveuse, il faut évacuer les premières voies, et donner l'ipecacuahna ; car l'irritation des poumons n'est ici que sympathique, et le principe morbifique est dans l'estomac ; ensuite des boissons antispasmodiques, peut-être quelques vésicatoires volans, des fumigations, quelques sangsues, des bains très-courts, selon les indications, puis des toniques pour faire cesser l'irritation de l'estomac, et symptômatiquement celui des poumons, des bronches et de la trachée-artere. (*Galien*, *Hoffman*, *Baglivi*, *Sydenham*, *Werloff*, *Rosenstein*, *Macbride*, *Pinel*.)

M. St.-U.

La suite au numéro prochain.

MÉDECINE.

Observation sur les bons effets du Pavot-Blanc, *pour la guérison des piqûres d'Abeilles* et *de Guêpes, par* WEISE, *extraite de la* Bibliothèque Germanique, t. II.

Mr. *Weise* se promenant avec une femme et un enfant de six ans, rencontra une rûche pleine d'abeilles. Ces insectes assaillirent ses deux compagnons, et principalement le petit enfant, qui poussa des cris effrayans, en demandant du secours. *Weise* le conduisit sur-le-champ dans le jardin, où ayant cueilli quelques têtes de Pavots-Blancs, il en fit couler le suc sur les piqûres ; la douleur cessa presque sur-le-champ, et l'enfant reprit de la tranquillité. Il ne

survint même point d'enflure aux endroits qui avoient été piqués, comme cela arrive ordinairement. L'effet de ce remède fut le même pour la mère qui avoit été aussi maltraitée par les abeilles, et le gonflement qui s'étoit déjà manifesté chez elle, disparut bientôt après son application. L'auteur a trouvé ce même moyen également efficace contre la piqûre des guêpes.

CHIRURGIE.

Observation d'un double bec-de-lièvre, avec saillie énorme des os maxillaires, et monstrueuse difformité du nez; par Hardy-Charles de Vitré, *docteur en médecine, membre correspondant de la société médicale d'émulation.*

Dans la nuit du 29 au 30 germinal an 12, la femme du nommé Chatelais, cultivateur de la commune de Balazai, canton et sous-préfecture de Vitré, département d'Ille-et-Vilaine, déjà mère de deux enfans d'une singulière beauté, est accouchée d'un enfant de sexe masculin, venu à terme, de la longueur de dix-huit pouces et du poids d'environ cinq livres. Cet enfant, né sans accidens et plein de vie, offre les vices de conformation suivans: la face, qui chez les nouveaux nés a trois pouces et quelques lignes de hauteur, a chez celui-ci quatre pouces. Le front est plat; les yeux sont écartés de plus d'un pouce l'un de l'autre; le nez a deux pouces et une ligne de longueur, un pouce et demi-ligne de largeur dans toute son étendue, et proémine à peine d'une ligne et demie sur la face. L'ouverture antérieure des fosses nazales, au lieu de se faire d'avant en arrière, est située transversalement, en sorte que le nez paroît avoir été comme fendu et ouvert, par sa partie postérieure, dans toute l'étendue de sa cloison, et avoir été ainsi collé sur la face.

Au-dessous de ce nez aussi difforme, se trouve l'ouverture de la bouche, dont la lèvre supérieure est coupée, vers les deux angles, par un double bec-de-lièvre, de manière que la portion moyenne de cette lèvre est entièrement isolée. Ces divisions de la lèvre se prolongent, en arrière, sur les os maxillaires, dont les portions palatines se trouvent séparées, par ce double bec-de-lièvre, de chacun de leur os maxillaire respectif, dans leur partie latérale externe, et ne tiennent dans leur partie postérieure aux os palatins que par les membranes pituitaire et du palais. Ces portions palatines des os maxillaires, ainsi libres dans leurs bords externes et postérieurs, terminées à leur bord antérieur par l'arcade alvéolaire, et par leur bord interne articulées l'une avec l'autre, forment une masse osseuse qui est mobile et vient faire au-devant de la bouche, immédiatement au-dessous du nez, une saillie d'un bon pouce qui, jointe à la difformité de ce dernier, donne à cet enfant une figure monstrueuse. Cette saillie osseuse, au-devant de laquelle se trouve la portion moyenne de la lèvre supérieure isolée par le double bec-de-lièvre, a le bord alvéolaire dirigé de manière que les dents, qui s'y développeront, auront la direction presque entièrement horizontale d'arrière en avant, ce qui ne fera encore qu'ajouter à cette conformation hideuse.

Les deux mains ont chacune six doigts; le sixième doigt, dans l'une et l'autre, est une troisième phalange bien ossifiée, couverte d'un ongle et de tégumens bien déloppés et semblables à ceux des autres doigts. Cette phalange est attachée, par le moyen des tégumens, à la partie moyenne latérale externe de la première phalange du doigt auriculaire, et il n'y a point de sixième os au métacarpe. Cet enfant n'offre rien de particulier dans le reste de son corps.

Pour remédier à toutes ces difformités, voici les moyens que je me propose d'employer: d'abord je chercherai à redonner

au nez une forme éminente plus prononcée, et à corriger la direction transversale de l'ouverture des narines, en faisant continuellement porter, à l'enfant, une plaque en ivoire, sur laquelle seront adaptés deux petits corps, également en ivoire, percés dans leur intérieur, pour lui laisser la liberté de respirer par les fosses nasales, et taillés de manière à pouvoir ramener, lorsqu'ils seront introduits, le nez dans un état naturel. Deux rubans, attachés aux deux côtés de cette plaque, serviront à la fixer autour de la tête. On peut espérer, je pense, quelque succès de l'usage long-temps continué de cet instrument, puisque tous les jours on voit, dans ce pays, les nourrices presser et pétrir de leurs doigts le nez écrasé de leurs enfans et réussir à le relever.

Quant aux becs-de-lièvre et à la saillie énorme des os maxillaires, j'ai recommandé aux parens d'avoir soin de mouvoir, plusieurs fois chaque jour, cette saillie osseuse, afin de lui conserver sa mobilité, et de l'empêcher de s'ossifier dans sa partie postérieure : ce qui facilitera d'autant son extraction. Lorsque l'enfant aura atteint un âge convenable, je détacherai de cette saillie maxillaire la portion de lèvre qui y est attachée, en ayant soin de ménager celle-ci : un simple coup de bistouri, qui divisera les membranes nasale et palatine, suffira ensuite pour détacher cette saillie osseuse, et en faire la résection. La réunion des deux becs-de-lièvre se fera après, suivant les procédés ordinaires de la chirurgie, et l'individu n'aura peut-être pas besoin par la suite d'un obturateur, si l'on peut parvenir à réunir dans la même cicatrice le bord antérieur des membranes nasale et palatine, que le bistouri aura divisées, avec la face interne de la lèvre supérieure. C'est ainsi qu'on pourra réussir à donner une figure humaine à cet enfant, qui est tellement défiguré par la longueur es l'applattissement du nez, ses deux becs-de-lièvre et l'énorme saillie osseuse qui lui sort de la bouche, que son seul aspect fait horreur à tous nos bons campagnards. Je ne dis rien de la résection des doigts surnuméraires, vu la simplicité de l'opération.

H. C. DE VITRÉ, D. M.

MAL D'OREILLES.

Le mal d'oreilles est une des maladies les plus douloureuses qui affectent l'humanité, et il est surtout très-important que l'inflammation qui occupe la membrane interne du méat auditif ne se termine pas par suppuration, dont la surdité seroit probablement la suite. *Bell*, dans le 5e. volume de son *Système de Chirurgie*, assure que le moyen le plus sûr pour dissiper cette inflammation est un vésicatoire posé derrière l'oreille. On aide ce moyen par l'usage de la teinture thébaïque ou de l'esprit de lavande, composé avec un peu d'huile, dont on injecte de temps en temps quelques gouttes dans l'oreille affectée. Ces remèdes, dit-il, ne tardent pas ordinairement à appaiser la douleur.

P. P. L.

HISTOIRE NATURELLE.

DE LA CALAGUALA.

Cette plante est employée en médecine par les Italiens, les Espagnols et les Portugais, depuis plus de trente ans, et cependant aucun auteur français n'en fait mention. Voici ce qu'en dit la *Pharmacopea Madretensis*, *edit*. 2^{a}. Il y a trois variétés de *Calaguala*. La première ne se trouve que sur les rochers. Elle est de couleur jaune brunâtre, entourée de mousse, extérieurement ligneuse, composée intérieurement de fibres blanches et longues : au milieu de cette racine est une moelle un peu spongieuse.

La seconde variété ne croît que dans les terrains sablonneux ; elle est moins

volumineuse que la précédente, et sa couleur est d'un brun rougeâtre, quelquefois grisâtre.

La troisième espèce ou variété se cultive dans les jardins. Sa couleur est obscure, cendrée par la partie convexe.

On préfère la première variété qui est la mieux nourrie, non cariée ni vermoulue, qui se coupe facilement, et qui laisse dans la bouche un goût douceâtre et savonneux. On l'estime sudorifique et apéritive. On en fait usage intérieurement, en décoction, à la dose d'une once, et en substance, d'un demi-gros à un gros.

Elle croît naturellement à *Buenos-Aires*, à *Quito*, à Popayan dans le Pérou, sur les rochers et dans les lieux ombragés. De sa racine sortent plusieurs pédicules coudés, triangulaires, creux, striés et portant des feuilles larges par la base, étroites à leur extrémité, vastes, luisantes, garnies extérieurement et en dessous, d'un nombre de capsules orbiculaires, séminales, dentées, et rangées sur deux lignes. Ces semences brunes, sont menues comme de la poussière, et sont lancées au loin avec force élastique, tous les ans, lorsque ces capsules viennent à s'ouvrir.

Cette description montrée à M. *Ventenat*, il en a conclu que cette plante étoit un polypode, c'est-à-dire, une plante de la famille des fougères, mais qui n'a point encore été décrite par les auteurs de botanique. Les savans espagnols qui publient la flore du Pérou en donneront sans doute l'histoire quand ils seront parvenus à la description des plantes cryptogames, mais il n'en sont encore qu'à la pentendrie.

Cette plante analysée par M. *Vauquelin* lui a donné les résultats suivans :

1°. En la traitant par l'alkool, il en a retiré une petite quantité de sucre et une portion d'huile rouge très-âcre et peu volatile ;

2°. En la traitant par l'eau, il en a retiré une assez grande quantité de mucilage légèrement coloré en jaune, et qui n'avoit qu'une saveur douce et muqueuse ;

3°. En la soumettant à l'action de l'acide nitrique affoibli et à froid, il en a retiré une petite quantité d'amidon ;

4°. Le marc n'a paru être qu'une matière ligneuse ;

5°. Par l'incinération, elle a donné une assez grande quantité de muriate de potasse et du carbonate de chaux ;

6°. Il y a aussi dans cette plante une petite quantité d'acide, et de matière colorante rouge ; mais il n'a pas opéré sur une assez grande quantité pour en préciser la nature.

ALYON.

Nous ne publions pas une notice sur la *yapana* que nous avoit envoyée l'auteur, parce que nous l'avons retrouvée insérée dans le *Recueil périodique de la société de médecine*, et que nos principes sont de ne point porter la faux dans le champ d'autrui.

Au surplus nous espérons d'un travail nouveau sur la *Matière médicale* par un jeune médecin, déjà connu par plus un succès, qu'on verra cesser enfin toutes ces présentations successives de plantes nouvelles, sans titre comme sans caractere. Il seroit bien plus érudit de se servir à propos de ce que nous avons, que de charger notre mémoire et notre *Codex* de termes nouveaux ; et j'ose espérer que le temps n'est pas éloigné où le procès des plantes indigenes et exotiques sera jugé contre ces dernieres.

(*Note du rédacteur.*)

Diverses opinions ont été émises sur la cause du phénomène d'Evreux, dont notre dernière feuille a fourni la preuve authentique, et dont l'existence, d'abord contestée, est maintenant reconnue. Lorsque ces opinions seront mûries, lorsque les Sociétés savantes auront prononcé,

nous donnerons leur jugement pour fixer celui du public. Dans un journal qui lui est consacré, on ne doit trouver ni de ces brillantes conjectures, ni de ces hypothèses hazardées qui ajoutent encore à l'incertitude de la science; et quelque soit notre propre doctrine dans les cas incertains, nous la soumettrons toujours à celle de l'École. Loin de nous l'idée d'innover dans une matière où les hérésies sont mortelles, où les questions qui s'agitent sont: de la vie deshommes!

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Traité des Maladies vermineuses, précédé de l'Histoire naturelle des Vers et de leur origine dans le Corps humain, par Valérian-Louis Bréra, *professeur de Clinique à l'université de Pavie, traduit de l'italien et augmenté de notes, par les citoyens* Bartholi *et* Calvet, neveu, *médecins, membres de plusieurs Sociétés savantes. Ouvrage enrichi de 5 planches. A Paris, chez* Delaplace, *rue Pavée-S.-André-des-Arcs, nº 12, prix 5 fr. 50 cent. et 7 fr. franc de port.*

Il est remarquable que dans le grand nombre d'auteurs qui se sont occupés de recherches sur les Vers de l'homme, on ne voit figurer que très-peu d'écrivains Français. Les Italiens, les Allemands surtout se sont appliqués à l'étude de cette branche de l'histoire naturelle qui intéresse la médecine sous tant de rapports. Pourroit-on en inférer que les maladies vermineuses sont moins communes en France qu'ailleurs? Cette conjecture se trouve étayée de l'opinion du célèbre *Hartsoëcker*. (Voyez sa 1.ere lettre au docteur *Andry*, à la suite du Traité de la génération des Vers.)

Les citoyens Bartholi et Calvet, en traduisant l'ouvrage le plus complet et le plus méthodique qui ait jamais été écrit sur cet objet, viennent de rendre à la bibliographie médicale française un service d'autant plus grand, que par les notes dont ils ont enrichi le texte, ils lui ont donné une utilité vraiment populaire. Cet ouvrage, par la clarté et la méthode de ses expositions, devient non-seulement précieuse pour les hommes de l'art, mais encore pour les pères de famille. Les personnes charitables peuvent encore y trouver des moyens sûrs et peu compliqués de secourir ceux qui les entourent, et de détruire, sans danger, ces ennemis que l'homme porte souvent avec lui.

L'ouvrage du docteur Bréra est divisé en quatre leçons ou chapitres. Dans la première il donne la description des 5 genres auxquels il a cru devoir rapporter tous les vers humains. Ces vers sont: 1º les Tænia; 2º les Vers vésiculaires; 3º les Tricocéphales; 4º les Ascarides vermiculaires; 5º les Lombricoïdes.

Des recherches sur l'origine de ces Vers forment le sujet de la seconde leçon.

La troisième contient la description des maladies vermineuses; des symptômes qui sont communs à tous les genres de vers; de ceux qui sont particuliers à chacun; enfin des affections qui peuvent dépendre sécondairement de leur existence.

Le traitement de ces maladies est exposé dans la quatrième leçon. L'auteur présente d'abord une série des principaux vermifuges avec la manière dont ils ont été employés, et les avantages que l'on peut en attendre. Le rapprochement des diverses méthodes mises en usage contre chaque espècs de vers, leurs succès comme leurs inconvéniens; le traitement général des affections vermineuses formant une espèce de corollaire de tout ce qui a été dit avant; enfin le traitement préservatif terminent cette quatrième leçon, et complètent la connoissance médicale des vers de l'homme.

A la suite de chaque leçon se trouve

rassemblée une foule de notes bibliographiques raisonnées qui ne laissent rien à désirer. D'ailleurs cinq planches gravées avec le plus grand soin, et représentant les diverses parties des vers vues au microscope, prêtent de nouvelles facilités à ceux qui se destinent à cette étude, et suffisent pour en donner une idée exacte à ceux qui ne s'occupent que d'une manière accessoire de cette partie de l'histoire naturelle.

MONTEGRE, Médecin.

Nouveaux Elémens de Thérapeutique et de Matière médicale, suivis d'un nouvel essai sur l'art de formuler; Par J. L. Alibert, *médecin de l'Hôpital S. Louis, membre de la Société de l'École, etc. 2 vol. in-8°, à Paris, chez* Crapart, Caille et Ravier, *rue Pavée-S.-André-des-Arcs, n° 12, et chez* Delaplace, *même rue, n° 21. prix 12 fr. et 15 fr. franc de port.*

Nous donnerons l'anlyse de cet ouvrage intéressant.

BARBA, libraire, Palais du Tribunat, galerie du Théâtre de l'Empereur, n° 51, prévient qu'il ne lui reste pas 50 exemplaires de l'*Ami des Femmes*, de M. Marie-de-Saint-Ursin, docteur médecin, et qu'il s'occupe de la réimpression de cet ouvrage dont un débit complet en moins de trois mois semble avoir décidé le mérite.

Mémoire sur les effets de la Castration, etc. par B. Mojon, *docteur-médecin, trad. de l'italien, par* J. Julia, *etc.*

ANNONCES.

COURS PUBLICS.

Le docteur VEAU-DELAUNAY continue, avec autant de zèle que d'intelligence, son *Cours de Physique et de Chimie*, rue du Colombier, n° 36. Nous avons assisté à plusieurs de ses leçons, où il a traité de l'Optique et des différens phénomènes de la Vision; et il est à désirer que les jeunes-gens qui se livrent à l'étude, et particulièrement à celle qui a pour objet l'art de guérir, suivent de pareilles leçons. Là on observe, on disserte, etc. On n'est pas un simple écolier placé sur un banc: souvent une question fait naître une discussion qui développe les idées, qui les fixe, et d'où jaillit enfin la vérité.

M. BODARD, docteur médecin, continue son *Cours de Botanique* en faveur des dames et des jeunes personnes qui se plaisent aux amusemens de la campagne, rue Neuve-Saint-Denis, n° 6, les lundi et jeudi, à une heure précise. Il y a chaque semaine une herborisation à la campagne.

Le docteur SUE vient d'ouvrir un cours semblable, en sa maison, rue Neuve-du-Luxembourg, n° 160, à 7 du soir, tous les jeudis. Quand le temps le permet, la démonstration se fait dans le jardin.

Le 21 Messidor dernier, s'est faite, avec le plus grand succès, l'expérience d'un nouveau Scaphandre inventé pat M. Mangin. Nous rendrons compte de cette intéressante découverte.

Cette feuille paroît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 f. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier Numéro a paru le premier Thermidor.)

On souscrit à Paris, chez DELAPLACE, Libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21; à Avignon, chez M. DUPUI, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez REYMANN et compagnie, Libraire; à Rochefort, chez FAYE, Libraire; à Genève, chez MANGET, Libraire; à Bruxelles, chez LE CHARLIER, Libraire; à Turin, chez BOCCA; à Milan, chez REYCENDS, et à Montpellier, chez MM. TOURNEL, Libraires.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaireà M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rédacteur, rue Boucher, n°. 5.

Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

DELAPLACE se charge de toutes Commissions en Librairie.

DE L'IMPRIMERIE DE A. ÉGRON, RUE DES NOYERS, N°. 24.

(N°. III. 21 Thermidor an 12.)

GAZETTE DE SANTÉ, OU JOURNAL ANALITIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève le 21, à 4 h. 40 m., et se couche à 7 h. 19 m.

Le 30, il se lève à 4 h. 54 m., et se couche à 7 h. 5 m.

Différence, 28 m.

Premier quartier de la Lune le 25, à 9 h. 46 m. du matin. (Nota. Dans le dernier N°. au lieu de Pleine Lune, lisez Nouvelle Lune.)

Elle se lève le 21, à 9 h. 7 m. du matin, et se couche à 8 h. 26 m.

Le 30, elle se lève à 5 h. 51 m. du soir, et se couche à 1 h. 17 m. du m.

Différence, 10 h. 25 m.

Le rapport du temps moyen, au midi vrai, est le 21, de 5 m. 10 sec.; et le 30, de 3 m. 34 sec.

Différence, 1 m. 36 sec.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Cicéron compte trois Esculape; Sanchoniaton en cite un quatrième; Marsham en trouve un cinquième, roi de Memphis; Eusèbe parle d'un sixième, sous le nom d'Esculape, ou *Asclepius*, tige des Asclépiades, desquels Hyppocrate descendoit. L'opinion la plus reçue est qu'il étoit fils d'Apollon et de Coronis, et qu'il joignit à ses dispositions héréditaires pour la médecine, les leçons de Chiron qui lui apprit la chirurgie. Il fut divinisé après sa mort. (*Hom. Pindar. Hésiod.*)

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Thermidor.	*Baromètre.*	*Thermomètre.* maxim.	minim.	*Hygromètre.*
9.	28 p. ¼....	17 d....	14 ..	
10.	....	18 ½....	12 ½.	
(orage, pluie abond.)				
11.	27 p. 11 l. .	19 ¼....	12 ¾.	
12.	28 p. 5 l...	19 ¾....	13 ..	
13.	28 p. 5 l...	20 ½....	14 ¼.	
14.	28 p. 3 l...	21 ½....	16 ¾.	
15.	28 p. 2 l...	24 $\frac{1}{10}$...	18 ½.	
(orage, pluie, tonner.)				
16.	27 p. 11 l. ½	19 ¾....	14 $\frac{1}{10}$	90 deg.
17.	28 p. 2 l. ¾.	20 $\frac{6}{10}$...	17 $\frac{2}{10}$	66 mat. 70 soir.
18.	28 p. ¾....	17 $\frac{3}{10}$...	16 $\frac{4}{10}$	60 m. 68 ½ s.

L'anémomètre a varié du sud à l'est; mais je ne pourrai donner avec certitude ses variations que lorsqu'il sera posé.

La rivière, qui avoit baissé assez sensiblement, hausse depuis hier.

L'ingénieur, membre de l'Athénée des Arts,
CHEVALLIER.

CONSTITUTION MÉDICALE.

NOUS avons pris l'engagement d'indiquer sommairement les moyens qui ont le mieux réussi dans le traitement des affections goutteuses, et celui des fleurs blanches, maladies dont l'empire est surtout bien plus sensible dans la *station molle* qui dominoit il y a dix jours, et dont nous ne sommes pas sortis, malgré quelques changemens survenus dans la constitution atmosphérique. Nous ne

nous arrêterons point à décrire les causes de la goutte, et moins encore à la définir. Ces disputes scolastiques desquelles chacun sort, sinon plus convaincu, du moins plus entêté de son opinion, n'ont pas fait faire un pas de plus à la science, et ont trop souvent entravé sa marche. La goutte l'arthritis, ἀρθριτις, (et les Grecs comprenoient sous cette dénomination le rhumatisme ou maladie douloureuse des articulations,) est rangée par M. *Pinel*, dont nous aimons à citer l'autorité quand il s'agit de Nosographie, dans sa classe 4e névrose, ordre 3, genre 53. Bien éloigné de la classification insignifiante de Sauvage et Cullen, Stahl dirigé par Sydenham, avoit entrevu ce caractere dont l'observation confirme la vérité. Il réside surtout dans son excessive mobilité et dans ses lieux d'élection, qui sont principalement les articulations; sa douleur douleur particuliere, toujours en proportion inverse du développement de sa tumeur et de son inflammation, et la tendance qu'elle donne aux affections convulsives, en cas de repercussion.

Hippocrate a le premier observé que l'emploi de la saignée, des évacuans révulsifs et autres moyens perturbateurs, conduisent à des accidens graves que ne cause jamais une diete douce, appropriée et accompagnée de l'absence de médicamens.

Elle s'annonce, dit Stahl, par un sentiment de tension gravative dans les membres ou dans tout le corps, augmentation graduée de la douleur, à moins que le paroxisme ne soit excité par une passion de l'âme, sensation successive d'incalescence et de refroidissement, diminution d'appetit, sommeil agité, ennui, langueur, soif irréguliere.

La chimie qui se hâte peut-être encore de devenir clinique, a cru trouver contre cette maladie désespérante, un spécifique, parce qu'elle a rencontré les nodosités arthritiques pleines d'un tophus phosphoréo-calcaire, et l'expérience ayant prouvé que cette substance est dissoluble par les acides sulfurique et muriatique, elle avoit indiqué leur usage comme moyen de guérison. Mais d'abord il faudroit évaluer la quantité relative de phosphate calcaire dans cette substance, décider si ce mode de curation conviendroit aussi aux goutteux exempts de nodosités, enfin examiner avec le haut intérêt qu'un tel sujet inspire, si ces concrétions ne sont pas seulement un des produits de la maladie, sans que leur disparution en fit cesser la cause, etc. etc. On doit pourtant dire qu'une observation vient encore à l'appui de cette opinion. C'est le grand avantage que l'on a retiré de l'usage du régime végétal. Lobb, dans un traité *ex professo*, a indiqué ce moyen diététique, appuyé d'observations assez concluantes. Une remarque assez singuliere est que tous les végétaux paroissent également réussir, abstraction de leurs qualités particulieres. Une suppression de transpiration ou du flux hémorrhoïdal, l'abus des plaisirs de la table et de Vénus, la rétropulsion de la galle ou de tout autre vice psorique, la brusque cessation d'un cautere, d'un écoulement, etc. suffisent pour causer l'arthritis. Alors l'indication est facile; et c'est ainsi que l'on a vu l'application de sangsues à l'anus rappeler un flux hémorroïdal, et guérir une sciatique; la communication de la galle, l'insertion de la vaccine, faire cesser une affection goutteuse consécutive. Qu'on n'en conclue point que des vessicatoires en offrant un exutoire à l'humeur morbifique puissent la tarir: l'humeur arthritique proprement dite ne veut point être mobilisée, et ne l'est jamais qu'au péril de l'individu, à moins que portée sur les parties nobles, il ne faille l'appeler aux extrémités inférieures, mais sans lui imprimer une irritation dont elle est trop susceptible. En pareil cas, un sinapisme de levain aidé de seneve quel-

quefois, suffit pour opérer la diversion salutaire. Dans les cas très-pressans, lorsqu'il y a oppression ou vomissement réitéré, on s'est très-bien trouvé du pédiluve suivant : Mettez dans douze pintes d'eau très-chaude six onces d'esprit de sel fumant (acide muriatique.) Plongez-y les pieds pendant une heure, et aidez l'énergie de ce moyen par une ou deux tasses de bon caffé à l'eau, qui redonnant du ton à l'estomac, ajouteront à ce viscère la force suffisante pour le débarrasser de cet ennemi errant. Avant la fin de ce pédiluve, la goutte est descendue aux pieds. Je dois citer avec reconnoissance une recette qui m'a été donnée par le brave colonel Sparr, pour éloigner les accès, et dont j'ai éprouvé d'excellens effets. Elle consiste à prendre chaque matin, à jeun, une cuillerée à bouche de sucre ou sel de lait (*saccho-late*) dans un verre d'eau.

Au reste on voit par ce rapide exposé qu'on n'a pu ni resserrer ni étendre, sans l'affoiblir, que la goutte se complique des affections propres des différens visceres qu'elle attaque : qu'ainsi il y a des céphalalgies goutteuses, des apoplexies, des paralysies, des phtisies goutteuses, des catarrhes, des vertiges, des trismus goutteux, et que les remedes sont subordonnés aux symptômes que présente ce dangereux Protée.

Il résulte de ce que nous venons d'exposer, que les méthodes perturbatrices, les drastiques, les saignées copieuses, et les autres moyens empyriques sont proscrits du traitement de la goutte; qu'un régime adoucissant, aidé de quelques diaphorétiques, une diete végétale, des frictions, l'insolation les sinapismes en cas d'invasion des visceres intéressant la vie, le camphre, l'éther, les savoneux, l'opium à très-petite dose, des boissons légerement aiguisées par des acides minéraux, des pédiluves plutôt que des bains, l'abstinence du lait, surtout dans la vieillesse, et l'éloignement d'une dangereuse confiance dans les spécifiques la plupart spiritueux, sont la base de la cure de cette maladie plus connue de nos jours, mais non suffisamment encore pour la combattre avec avantage et dans les formes différentes sous lesquelles elle se réproduit. (*Hippocrate*, *Gallien*, *Murray*, *Selle*, *Cullen*, *Baillou*, *Loob*, *Barthez*, *Pinel*.) Le N° suivant indiquera le traitement des Fleurs blanches.

La constitution maladive a un peu changé à raison de la variation atmosphérique. Le caractere des maladies est devenu plus aigu; on a vu des fievres putrides (adinamiques), des scarlatines, des péripneumonies, des angines, quelques affections scorbutiques. Nous rendrons successivement compte de ces maladies et des moyens à leur opposer. M. St. U.

MÉDECINE.

Observation d'une Fièvre quotidienne intermittente, guérie par l'usage de la Gélatine.

Madame B... de Marseille, âgée de 42 ans, d'un tempérament lymphatique, vint à Paris, dans le commencement de l'an XII, pour y solliciter la liberté de son mari qui étoit arrêté depuis deux mois. Elle en étoit vivement affectée; elle prenoit peu d'alimens, et se fatiguoit beaucoup. Le 20 ventôse de l'an XII, elle fut prise tout à coup, sur les deux heures après midi, par une espèce de crampe dans les membres, particulièrement dans les abdominaux, suivie d'horripilations qui commençoient par les pieds et qui se répandoient successivement dans tout le corps; à ce frisson il succéda une chaleur halitueuse, des nausées suivies de vomissemens spontanés de matière porracée. Elle éprouva une légère douleur dans l'articulation fémorocoxale. Dès ce moment les accès se renouvellèrent tous les jours à la même heure; les vomissemens se réi-

térèrent, le ventre demeura constipé, et il y eut une apyrexie complette.

Le 23, troisième jour de la maladie, je fus appelé, et j'observai les symptômes suivans : langue pâteuse, peu amère, peu de soif, pouls petit ou peu fréquent ; l'accès parut à une heure après midi, et dura une partie de la journée, et fut suivi d'une apyrexie semblable. La malade ayant répugnance pour tout ce qui porte le nom de médicament, je me contentai de faire prendre quelques cuillerées de vin de Madère, avant l'apparition de l'accès.

Le 24, quatrième jour de la maladie, douleur susorbitaire, selle muqueuse précédée et accompagnée de ténesme et de tranchées ; accès à une heure et demie : même durée.

Le 25, cinquième jour de la maladie, je me déterminai à essayer la gélatine. A cet effet je fis dissoudre 8 grammes (deux gros) de gélatine préparée par M. *Cadet*, dans un verre d'eau tiède : on y avoit ajouté une cuillerée d'eau de fleur d'orange, comme le conseille le docteur *Alibert*. La malade prit trois doses de ce remède, dans l'espace de trois quarts-d'heure ; l'accès revint à la même heure ; le frisson commença par les pieds et fut entremêlé de bouffées de chaleur, mais il finit à 3 heures. La malade dormit deux heures dans la nuit.

Le 26, sixième jour de la maladie, même dose de gélatine, dans la matinée ; l'accès s'annonça par une légère chaleur qui dura une partie de la journée, avec des douleurs contusives dans les membres.

Le 27, septième jour de la maladie, elle dormit quatre heures dans la nuit ; l'accès fut presque insensible, mais des nausées et des coliques fatiguoient beaucoup la malade : elle les attribuoit à la gélatine, et ne vouloit plus en prendre. Je prescrivis pour boisson une infusion de camomille mêlée avec un peu de vin de Bordeaux : les nausées disparurent vers le soir. Un lavement calma la colique ; le lendemain point d'accès, et elle mangea une aile de poulet. Au moyen de légers toniques et d'un régime corroborant, elle entra en convalescence et partit pour Marseille, 15 jours après sa maladie.

Réflexions. En rappelant l'attention des praticiens sur un nouveau remede, qui peut être utile dans certains cas, nous devons les prévenir aussi de ne point se livrer à cet enthousiasme aveugle qui fait adopter les nouveautés sans examen. Au reste, dans les cas d'*Asténie*, tout porte à croire que les expériences médicinales sur la gélatine sont en sa faveur, et que le citoyen Séguin aura la gloire d'avoir fourni à la thérapeutique un remede aussicommode que peu dispendieux.

Il résulte du rapport fait par les commissaires de l'Institut » que deux maladies ont cédé après l'administration de la gélatine ; mais l'un et l'autre malade en ont conservé des ressentimens très-légers, et ces ressentimens chez l'un d'eux consistoient en une céphalalgie périodique. »

» Deux encore se sont dissipées deux jours après l'administration de la gélatine ; l'une récente quotidienne, avoit éprouvé déjà quelque diminution passagere avant le traitement, et a été remarquable par des rechutes ; l'autre, quarte, ayant résisté pendant trois mois et demi avant qu'on employât la gélatine, et suspendue à la suite de ce remede, a reparu quinze jours après, et s'est dissipée par l'effet du séjour de la campagne. »

» Une vernale quotidienne ayant duré un mois, s'est terminée au bout de trois jours de traitement, par des sueurs abondantes, mais elle a été suivie de quelques douleurs et de chaleurs irrégulieres, qui ont paru assez marquées pour déterminer à continuer encore quelque temps l'usage de la gélatine. Quatre ont cédé au quatrieme jour ; une étoit tierce, vernale, datoit de deux mois, avoit déjà

éprouvé quelque diminution ; une autre étoit dans le même cas, mais sa diminution spontanée avoit encore été plus marquée ; les deux autres, après avoir resisté à de foibles doses de gélatine, ont cédé dès qu'on en a augmenté la quantité; l'une étoit quarte et datoit de six mois, l'autre, quotidienne, et datoit de deux mois. Dans cette derniere observation, la malade étoit un enfant de quatre ans ; c'est celle dont nous devons l'histoire à M. *Tenon*, et la dose à laquelle la fievre a paru céder dans cet enfant, étoit très-médiocre en comparaison de celle que nous avons administrée à nos malades adultes. »

» Quatre fievres tierces ont cédé le troisieme jour. L'une étoit une tierce automnale prolongée et datoit de dix mois. Sa cessation fut suivie de quelques ressentimens, et les traces n'en furent totalement effacées que le douzieme jour ; elle étoit du nombre de celles dont l'origine est due à une constitution épidémique ; la seconde attaquoit un enfant de six ans, la fatiguoit et la maigrissoit sensiblement. Les deux autres ont été suivies, après leur cessation, de céphalalgies ; l'une, automnale prolongée, datoit de sept mois, et les céphalalgies furent terminées par une hémorrhagie ; l'autre étoit récente : la céphalalgie fut guérie par une saignée de pied ; il y eut une rechute qui céda promptement encore après l'administration de la gélatine. »

» Une tierce et une quarte ont cédé l'une et l'autre, au sixieme jour. La premiere datoit de deux mois ; elle a été suivie de céphalalgies qu'une saignée a fait cesser. La seconde étoit une automnale prolongée, et antérieurement au à ce traitement avoit éprouvé quelque diminution. »

» Du septieme au quinzieme jour, les Commissaires comptent quinze fievres qui ont cédé, et parmi elles se trouvent quatre quotidiennes, sept tierces, deux quartes, une fievre quarte à type variable, et une fievre à type irrégulier. Cependant toutes ont éprouvé plus ou moins de malaise, et les Commissaires n'en admettent que dix de véritablement guéries. »

» Enfin quatre malades soumis au traitement proposé par M. *Seguin* ne sont point guéris. » L'une est une fievre automnale prolongée, à type variable, qui étoit double tierce, et ensuite elle devint quarte six semaines après. Un autre malade ayant une fievre récente tierce, devenue quotidienne, prit la gélatine avec une extrême répugnance, la continua six jours sans aucune diminution, contracta la diarrhée, et sortit sans être guéri. Il avoit seulement pris 7 hectogrammes ou 168 gros de gélatine. Un troisieme qui avoit contracté une fievre tierce au milieu d'une épidémie, est sorti de l'hospice sans être guéri : il a pris par jour jusqu'à trois et cinq onces de gélatine. »

» Enfin un quatrieme malade attaqué d'une fievre intermittente, d'abord tierce puis quotidienne, et ensuite avec des symptômes adynamiques, obligea les Commissaires d'administrer le quinquina ; et il seroit désormais imprudent d'attendre de la gélatine un succès. »

Les bornes de cette feuille ne nous permettent pas d'insister plus long-temps. Les médecins et les chirurgiens ne pourront se former des idées justes et exactes sur ce nouveau fébrifuge, qu'en lisant et méditant le rapport qu'en a fait le docteur *Hallé* à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national, au nom de la commission chargée de vérifier l'efficacité de la gélatine animale dans le traitement des fievres intermittentes.

C.*** N.***

CHIRURGIE.

Remède pour guérir les Poireaux.

Quelquefois on peut être aussi utile à l'humanité, en mettant en vogue un re-

mede déjà publié, mais négligé ou peu connu du public, et de l'efficacité duquel on obtient des cures constatées par l'expérience et l'observation, qu'en inventant soi-même un nouveau moyen curatif.

Les poireaux qui viennent si souvent aux jeunes-gens de l'un et l'autre sexe, sont quelquefois incommodes et déplaisent si universellement, qu'on a recours à toutes sortes de moyens pour s'en débarrasser. On a proposé de les frotter avec la main d'un mort, de les brûler avec une épingle qu'on y plante, et dont on fait rougir la tête à une chandelle allumée, de les cautériser avec la pierre infernale, (*nitrate d'argent fondu*,) avec une solution de mercure dans l'eau forte, (*acide nitreux de mercure*,) d'y appliquer la poudre de Sabine, de les frotter avec des oignons; avec le suc de tithymale et mille autres substances plus ridicules encore.

Ces remedes, en partie superstitieux, en partie insuffissans, en partie dangereux, sont tous rejetés par *Bell, Systeme of surgery*, *vol.* 5, qui conseille de les frotter deux ou trois fois par jour avec un morceau de sel ammoniac, (*muriate d'ammoniaque*,) qu'on a préalablement un peu humecté. Ce remede, dit-il, manque rarement. Il observe également que l'huile de tartre par défaillance, (*potasse mélangée de carbonate de potasse en délinquescence*,) ou l'esprit de corne de cerf réussissent aussi quelquefois.

P. P. L.

Effet des Remedes secrets.

Nous ne croyons pas devoir passer sous silence la mort d'un des fils de Noel, homme de force au Conseil des Mines, rue de l'Université, n° 283, victime d'un de ces prétendus guérisseurs de la capitale, qui vendent pour toutes maladies le même médicament. Celui-ci, *Saint-Romain*, débite une liqueur limpide, sans odeur, qui, d'après les symptômes observés chez cet enfant, me parurent de forts drastiques qui tuerent cette malheureuse victime de l'ignorance en cinq jours..... Ce même remede vient de produire sur une petite fille de six ans des douleurs vers l'estomac, des vomissemens, des selles sanguinolentes qui ont duré plusieurs jours, et enfin l'infiltration des extrémités inférieures. Néanmoins elle n'est pas morte de ces accidens, mais elle a été très-malade.

P. P. L.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Traité des Fièvres pernicieuses intermittentes, par J. L. Alibert, *médecin de l'hôpital S. Louis, membre de la Société de l'École, etc.*, 3e *édition*, 1 *vol. in-8°.*, *prix broché* 5 *fr.* 50 *c.*, *et* 7 *fr. franc de port; à Paris, chez* Crapart, Caille *et* Ravier, *rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°* 12, *et chez* Delaplace, *même rue*, *n°* 21.

L'étude des sciences fut long-temps un vaste labyrinthe dans lequel chacun s'avançoit égaré par l'imagination, ou guidé par les écarts de ses devanciers. Un très-petit nombre dut à l'impulsion seule du génie d'atteindre de plus près le but. Beaucoup jugèrent de leurs progrès, par la longueur du chemin qu'ils avoient parcouru: si l'illusion avoit pu se dissiper pour eux, ils eussent bientôt reconnu qu'ils avoient, ou parcouru le même cercle, ou même rétrogradé.

Si l'on s'attache à découvrir quel fil mystérieux guida ces hommes privilégiés, on reconnoît bientôt l'heureux ascendant de cette méthode unique qui les entraîna, comme à leur insu, et mit entre eux et la foule un immense intervalle.

L'analyse est ce fil qui, découvert par l'éloquent Condillac, saisi de nos jours par tous les bons esprits, a guidé les doc-

teurs *Pinel*, *Bichat*, *Barthez* et *Cabanis* dans la nouvelle carrière qu'ils ont ouverte en médecine, et qui conduira à des succès certains.

Quel témoignage peut déposer plus victorieusement en faveur de l'analyse, que les limites de toutes les sciences physiques reculées par les résultats constans de cette méthode?

Persuadé que la vraie médecine consiste bien moins dans l'administration des médicamens, fondée sur quelques symptômes considérés isolément, que dans une connoissance exacte de l'histoire et de la nature des maladies, le docteur *Alibert* décrit d'abord les fièvres pernicieuses intermittentes. Il expose les connoissances acquises jusqu'ici sur leur nature, leur diagnostic, leur pronostic et sur les causes qui concourent à leur production, et termine enfin par l'énoncé des principes qui doivent en diriger le traitement, et qui constatent également le pouvoir de la médecine et la certitude de ses moyens. Dans tout le cours de son ouvrage, il fait une application constante de l'analyse à l'histoire de ces maladies.

L'auteur reconnoît dix-neuf variétés principales de fièvres pernicieuses intermittentes, toutes fondées sur quelques phénomènes importans ou sur un symptôme très-prédominant; il appelle également l'attention sur d'autres variétés moins bien constatées, et s'éclairant toujours du flambeau de l'analyse, il est toujours sur le chemin de l'observation et de la vérité.

Il remarque avec *Lautter* que ces fièvres participent constamment du caractère des épidémies régnantes, et qu'ainsi elles peuvent porter essentiellement l'empreinte des affections inflammatoires, et réclamer l'emploi de la saignée et des autres moyens antiphlogistiques, ou bien offrir le génie des fièvres putrides; et dans ce cas, la cure de la maladie s'opère par les fortifians et les cordiaux.

Voulant faire connoître la nature de ces maladies, il les considère successivement sous le rapport de leur type, sous le rapport des symptômes propres qui les constituent, sous le point de vue du rang qu'elles doivent occuper dans les cadres nosologiques, de leur mode d'invasion, de leurs complications, de leurs rechutes, etc. Il approfondit les points d'analogie ou de dissemblance qui les rapprochent ou les éloignent des autres fièvres.

C'est dans la distribution irrégulière des mouvemens vitaux, et dans l'action désordonnée des organes, qu'il fait consister la malignité et le péril de ces affections. Le prognostic doit varier suivant l'intensité des accidens : il sera très-fâcheux, quand surtout il y aura simultanément augmentation d'irritabilité, et diminution de sensibilité. Il doit encore être fondé sur le désaccord des phénomènes sympathiques considérés dans l'économie toute entière.

Passant à l'histoire des causes, il s'abstient de toutes ces théories ténébreuses enfantées par l'orgueil d'une fausse expérience. « Il faut, dit-il, de concert avec *Reil*, savoir se borner à la connoissance historique des fièvres, les étudier simplement d'après leurs signes, leurs accidens, les causes physiques qui les engendrent : car tout le reste nous est inconnu. » Il reconnoît comme cause des phénomènes qui accompagnent ces maladies une altération plus ou moins profonde des trois grandes propriétés vitales, la sensibilité, la caloricité et la motilité.

Il parcourt ensuite la série des causes particulières, qu'il énonce sous la forme d'autant de propositions générales, et qu'il développe dans les commentaires qui leur font suite. A ces propositions succèdent des considérations du plus grand intérêt sur le traitement des fièvres intermittentes pernicieuses. Le docteur *Alibert*

prouve d'abord que la gravité des symptômes qui se manifestent repousse la méthode d'expectation, et que le soin le plus pressant du médecin doit être de s'opposer au retour de l'accès.

D'accord avec le témoignage des bons observateurs, il considère le quinquina comme le seul remède susceptible de lutter avec efficacité contre le danger des fièvres intermittentes pernicieuses fortement prononcées; mais quand elles semblent former une nuance entre les intermittentes ordinaires et les pernicieuses, il peut être remplacé avec succès par l'usage des médicamens indigènes. Nul doute cependant que l'action du quinquina ne puisse être secondée avec beaucoup d'avantage par quelques médicamens auxiliaires dirigés surtout contre des symptômes prédominans, comme, par exemple, les grandes foiblesses, les cardialgies intolérables, le carus profond, etc.

L'administration du quinquina n'est point indifférente, et peut être soumise à des règles précises qu'il a exposées avec beaucoup d'ordre, et très-bien développées.

Le docteur *Alibert*, ne voulant rien omettre de ce qui peut se rattacher à l'histoire d'une maladie aussi intéressante, a tracé les traits principaux de la médecine accessoire ou symptomatique; et dans cette partie de son travail on reconnoît encore le praticien observateur.

Un appendice qu'il a consacré à l'histoire du quinquina, dans lequel il réunit aux connoissances d'un médecin distingué celles du naturaliste et du physicien, termine cet ouvrage qui porte l'empreinte d'une utilité générale, puisque tous les peuples et tous les âges sont passibles de cette terrible maladie, qui atteste par des preuves également irréfragables et la fragilité de l'espèce humaine et la puissance salutaire de la science médicale.

LOUYER-VILLERMAY, Méd.

On ne peut offrir aux habitans des campagnes la définition exacte des fièvres pernicieuses, qui se masquent sous diverses formes. Cependant les hommes un peu exercés les reconnoîtront aux symptômes suivans: Insensibilité pendant l'accès, le plus souvent affection comateuse, ou quelques affections nerveuses très-graves. Au surplus on ne puisera sur ces terribles maladies des connoissances exactes que dans l'ouvrage même du docteur *Alibert*, qu'on ne peut trop recommander. C'est le premier exemple d'un développement heureux du système nosologique du docteur *Pinel*, auquel nous aimons à rendre ce tribut solennel d'estime et de reconnoissance.

(*Note du Rédacteur.*)

Supplément au Traité des Affections vaporeuses des deux sexes, ou Maladies nerveuses, dans lequel on trouve, 1° une nouvelle édition considérablement augmentée, du Mémoire et des Observations cliniques sur l'abus du quinquina; 2° la réfutation de la doctrine médicale de Brovvn; 3° une notice sur l'Électricité, le Galvanisme et le Magnétisme, par *P. Pomme*, médecin de la Faculté de Montpellier, membre de la Société académique des sciences de Paris, des Sociétés de Vaucluse et de Marseille etc. etc. Prix 3 fr. et 4 fr. par la poste, A Paris, chez *Delaplace*, libraire, rue Pavée-S.-André-des-Arcs, n° 21, et chez *Cussac*, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 38.

Cet ouvrage ne peut avoir de meilleure recommandation que le nom de son auteur estimable.

Cette feuille paroît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 f. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier Numéro a paru le premier Thermidor.)

On souscrit à Paris, chez DELAPLACE, Libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21; à Avignon, chez M. DUPUI, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez REYMANN et compagnie, Libraire; à Rochefort, chez FAYE, Libraire; à Genève, chez MANGET, Libraire; à Bruxelles, chez LE CHARLIER, Libraire; à Turin, chez BOCCA; à Milan, chez REYCENDS, et à Montpellier, chez MM. TOURNEL, Libraires.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rédacteur, rue Boucher, n°. 5.

Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

DELAPLACE se charge de toutes Commissions en Librairie.

DE L'IMPRIMERIE DE A. ÉGRON, RUE DES NOYERS, N°. 24.

(N°. IV. 1er Fructidor an 12.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALITIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève le 1er fructidor, à 4 h. 55 m., et se couche à 7 h. 4 m.

Le 10, il se lève à 5 h. 11 m., et se couche à 6 h. 49 m.

Différence, 31 min.

Il entre dans la Vierge le 5, à 10 h. 21 m. du matin.

La Lune se lève le 1er, à 6 h. 18 m. du soir, et se couche à 2 h. 31 m. du matin.

Le 10, elle se lève à 10 h. 15 m. du matin, et se couche à 2 h. 29 m. du soir.

Différence, 3 h. 59 m.

Pleine Lune le 3, à 5 h. 12 m. du matin.

Dernier Quartier le 10, à 1 h. 22 m. du matin.

Le rapport du temps moyen, au midi vrai, est le 1er, de 3 m. 20 sec.; et le 10, de 1 m. 0.

Différence, 2 m. 20 sec.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Podalyre, fils d'Esculape, accompagna Agamemnon au siége de Troie, et rendit comme médecin de grands services aux Grecs. Au retour de Troie, il fut jeté par les vents sur les côtes de la Carie, et sauvé par un berger. Il guérit Syrna, fille du roi Damætus, en la faisant saigner des deux bras. Le roi la lui donna en mariage, avec la Chersonnèse en dot. Les habitans de Daunia lui élevèrent un temple.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Thermidor.	Baromètre.		Thermom.		Hygromètre.	
	maximum.	minimum.	max.	minim.	max.	minum.
19.	28 p. 5 l.	28 p. 4 l.	16 $\frac{6}{10}$	13 $\frac{1}{10}$	80	65
20.	28 p. 1 l. $\frac{1}{2}$	28 p. $\frac{1}{2}$	17 $\frac{2}{10}$	12 $\frac{1}{7}$	92	75
21.	28 p. 1 l. $\frac{3}{4}$	28 p. $\frac{1}{2}$	19 $\frac{2}{10}$	13	91	69 $\frac{1}{4}$
22.	28 p. 3 l.	28 p. $\frac{3}{4}$	17 $\frac{1}{10}$	13 $\frac{1}{10}$	81	67 $\frac{1}{2}$
23.	28 p. 4 l. $\frac{1}{2}$	28 p. 3 l.	16 $\frac{3}{10}$	13 $\frac{7}{10}$	80 $\frac{1}{2}$	67
24.	28 p. 1 l. $\frac{1}{2}$	28 p. 1 l.	16	8 $\frac{7}{10}$	93 $\frac{1}{2}$	78 $\frac{1}{4}$
	à 10 h. mat., pluie fine. à 1 h. s., pluie abondante					
25.	28 p. $\frac{1}{4}$	27 p. 9 l. $\frac{1}{2}$	15 $\frac{2}{10}$	12 $\frac{5}{10}$	98	75 $\frac{1}{4}$
	Pluie toute la journée.					
26.	28 p. 9 l. $\frac{1}{2}$	27 p. 9 l. $\frac{3}{4}$	16 $\frac{3}{10}$	14 $\frac{2}{10}$	97	98
27.	28 p. 1 l.	27 p. 11 l. $\frac{1}{2}$	16 $\frac{1}{10}$	16	94 $\frac{1}{4}$	94
28.	28 p. 1 l.	28 p. $\frac{1}{2}$	19 $\frac{2}{10}$	16 $\frac{9}{10}$	75 $\frac{3}{4}$	68

Nous remettons encore au premier Numéro à indiquer les variations de l'anémomètre et la hauteur de la rivière, pour les donner avec exactitude.

L'ingénieur, membre de l'Athénée des Arts,
CHEVALLIER.

CONSTITUTION MEDICALE.

NOUS avons dit que la température de ces derniers jours avoit été accompagnée de beaucoup de fleurs-blanches, et ces affections qui, parmi leurs causes multipliées, reconnoissent la densité de l'air, n'ont pas encore cédé à la petite variation atmosphérique que l'on a observée. Les fleurs ou plutôt flueurs-blanches, (du verbe *fluere*), *leucorrhea*, (de λευκὸς, blanc, et de ῥέω, couler,) κατὰ

μεινιον-λευκὸς, (Arist. *Hist. Anim. lib.* 7) sont placées par *Pinel* dans la seconde classe, *phlegmasies*, genre 21. Il les attribue constamment, quelque cause d'ailleursq u'elles reconnoissent, a la lésion des fonctions secrétoires de la membrane muqueuse du vagin et de l'uterus. C'étoit l'opinion de Graaf, Hornius, Verrheyen et Séverin Pineau, qui seulement bornoient le siege des leucorrhées aux orifices excréteurs des glandes muqueuses qui tapissent ces parties, au lieu que Charleton, Bonnet, Dolæus, Schneider, Boëhmer, Morgagni, Blatin et Pinel pensent que ce siége existe dans toute la surface interne du vagin et de l'uterus. On n'exige pas sans doute que dans un article aussi circonscrit que celui-ci, nons donnions les diverses opinions et des anciens et des modernes sur les causes prochaines des *flueurs* blanches. Que Galien, Ætius, Mercurialis, Mercatus, ayent expliqué cette maladie par la *force expultrice;* qu'Avicenne, comparant l'uterus à l'estomac, l'ait regardée comme un vice de la digestion; qu'Albert Botonnius se soit efforcé de la présenter comme le produit des *humeurs excrémentielles* et *ichoreuses*; que Forestus et Rondelet, plus près du but, mais non de la cause, l'aient attribuée à une altération du sang des femmes grosses ou mal réglées; que Baillou et Roderic à Castro la fassent dépendre d'un sang mélancolique, âcre, salin, acide, ou ichoreux, cru et acqueux; que Jul.-Cæs. Claudianus la fasse consister dans un défaut de chaleur innée; ces opinions exagérées où l'on rencontre pourtant des semences de vérité, ont été combattues, il y a bientôt deux siecles, par Charleton, et n'en ont pas moins été reproduites par Raulin, Astruc etc. Sans se perdre dans ce dédale de théories, la saine médecine doit rechercher les causes prédisposantes qui sont à la fois plus faciles et plus utiles à connoître. Elles résultent de l'âge, des tempéramens, de la disposition héréditaire, des affections de l'utérus, de la cônstitution atmosphérique: l'objet de notre journal doit surtout nous porter à l'examen de cette derniere cause sur laquelle on n'a pas assez insisté.

En 1702, il régna à Breslaw une leucorrhée épidémique, et la constitution atmosphérique présenta les vicissitudes les plus extrêmes du chaud au froid, du sec à l'humide. Morgagni observa le même fait en Italie, au printemps de 1710; Bassius à Halle de Magdebourg, dans celui de 1730; Raulin fit la même remarque, en août 1765, à Paris; et Noel, en 1769, année remarquable par des passages brusques d'une sécheresse brûlante à un froid pluvieux. On notera que chacune de ces années fertiles en leucorrhées, le fut aussi en toute autre espece de catarrhes, et les praticiens de Paris ont observé que les trois premiers mois de l'an 9, absolument semblables aux trois derniers de 1702 observés à Breslaw, ont donné les mêmes résultats pathologiques.

On doit mettre aussi au rang des causes des flueurs blanches, dit Blatin, de qui nous empruntons ces observations, les chaufferettes; et Chambon-de-Monteaux a le premier attribué à cette dégoûtante habitude les leucorrhées si fréquentes en Belgique. Peut-être eût-il dû joindre à cette cause l'abus du thé, des sauces acides et l'air humide de cette province; enfin elles sont causées par les vêtemens trop légers ou trop serrés, tels que les corps, l'abus des bains, du sommeil, des fruits, du lait, de la bierre, des poissons d'eau douce, des boissons chaudes, de la limonade, par la transpiration supprimée, l'irrégularité des menstrues, le non-allaitement, une vie trop sédentaire, ou un exercice trop pénible, excès qui tous deux ont un effet débilitant, et par la même raison, l'intempérance et les jeûnes, le chagrin, la frayeur, l'ennui, les lectures romanesques.

Les causes déterminantes sont la masturbation, l'excès des plaisirs de Vénus,

des frictions mercurielles, l'usage de certaines eaux, l'afflux à l'utérus du virus syphillitique, dartreux, herpétique, scrophuleux et arthritique, une métastase purulente, une suppression d'évacuation, tels qu'hémorroïdes, expectoration, hémorragie périodique, coryza, sueurs des pieds, tumeurs, etc.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

HYGIENE.

La santé des habitans des villes et des campagnes résulte surtout de la qualité de l'air qu'ils respirent, des lieux qu'ils habitent, des alimens dont ils se nourrissent, et des moyens qu'on emploie pour les purifier : c'est ce que les médecins-chimistes appellent *assainir* (1) terme nouveau, mais qui désigne très-bien l'action de rendre *sain* un lieu infecté, un air vitié, un aliment insalubre. C'est sous ces trois rapports que nous considérerons cette action relativement aux hommes et aux animaux. N'oubliant point que cette Gazette est destinée surtout aux agriculteurs, c'est vers ces utiles membres de la société que nous tournerons particulierement nos vues, et nous tâcherons d'employer un langage plus savant que scientifique, plus riche en choses que brillant en mots. M. S. U.

(*La suite au prochain numéro.*)

MÉDECINE CLINIQUE.

Observation sur une femme grosse atteinte de convulsions, au moment d'accoucher, guérie par l'usage interne de l'éther acétique.

De toutes les maladies auxquelles peuvent être exposées les femmes, soit pendant la grossesse, soit pendant l'accouchement ou immédiatement après, il n'en est pas, selon les médecins praticiens, de plus effrayantes et de plus dangereuses que les convulsions. Nombre de médecins ont été, comme nous, témoins de leurs suites funestes, malgré les moyens curatifs externes et internes les plus puissans, et mis en usage avec toute la prudence imaginable. Les saignées, les lavemens, les bains chauds et émolliens, la valériane (*valeriana officinalis. L.*), l'assa-fœtida (*ferula*), le camphre, le musc, le castoréum, l'esprit de corne de cerf, le quinquina, l'extrait de jusquiame (*hyosciamus niger*), les vésicatoires, rien de tout cela n'a calmé que de légères convulsions, ou des symptômes hystériques. On n'a vu que quelques femmes échapper à la mort, soit que l'accouchement n'eût pu avoir lieu, soit qu'il ait été opéré par l'art, et plusieurs même mourir, quoique l'accouchement se fût opéré pendant les convulsions.

Je fus appelé le 18 nivôse an 12 chez madame D...... âgée de dix-neuf ans, arrivée au neuvième mois de sa grossesse. Au moment où elle est dans les premieres douleurs de l'enfantement, elle apprend la mort tragique d'un ami, elle tombe dans le plus grand chagrin, passe la moitié de la nuit à sanglotter, et enfin est prise de convulsions vers les deux heures du matin : elle demeure sans connoissance. On appelle M. M...... chirurgien ; il ordonne un mélange d'opium, d'esprit de corne de cerf, et d'eau de fleur d'orange à prendre par cuillerée toutes les demi-heures ; en outre il fait donner deux lavemens, et saigner du bras. Le lendemain, huit heures, je fus appelé chez la malade : j'y apprends que malgré ce qu'avoit prescrit le chirurgien, les convulsions n'étoient pas diminuées.

L'orifice de l'utérus s'étoit un peu dilaté ; on sentoit les membranes pleines de leurs eaux présenter une petite poche. Je prescrivis aussitôt huit gouttes d'éther acétique, mêlées avec une cuillerée à bouche d'eau de mélisse et dix grains de sucre, qu'il fallut insinuer dans le gosier

(1) Assainir. Ce mot n'est pas scrupuleusement françois, et ne se trouve ni dans l'Académie ni dans Richelet, mais c'est un heureux néologisme dont la racine est latine : *reddere sanum*, *sanare*.

de la malade. Je la vis deux heures après. Les convulsions n'étoient plus si fortes, je fis continuer l'éther acétique de la même maniere que ci-dessus, et des lavemens laxatifs. Trois heures et demi après, les convulsions cessèrent totalement, et au bout de trois autres heures, à cet érétisme général succéda un relâchement ; la malade eut l'accouchement le plus heureux. P. P. L. F.

MÉDECINE OPÉRATOIRE.

Recette pour la Hernie étranglée.

Prendre une sonde de gomme élastique, l'enduire de cire, et quand elle est encore molle, et sortant du réchaud, saupoudrez dessus 2 gros d'opium pulvérisé ; ensuite pour qu'il ne se détache pas, oindre la sonde de cérat, l'introduire dans le canal de l'urethre. L'opium paralyse par sympathie les parties environnantes, et le relâchement se communique jusqu'à l'anneau. On connoît ensuite la manœuvre du *Taxis* dont on peut encore faciliter le succès soit par un bain chaud, par la saignée *guttatim*, ou tout autre moyen antispasmodique. Nous pensons d'ailleurs qu'excepté le cas d'adhérence (et il est très-difficile à décider), l'opération est de tous les moyens le plus sûr pour la facilité de la réduction, mais le plus fatal pour la vie du malade.

M. S. U.

CHIMIE.

Des expériences faites récemment par plusieurs chimistes distingués, démontrent que l'analyse du lait est loin d'être complete. On y a reconnu la présence du phosphate de chaux, dans la partie caséeuse et le sérum. L'acide du lait, que l'on connoît sous le nom d'acide lactique, est reconnu être le même que l'acide acétique. Ses combinaisons avec différentes bases forment des *acetates*.

V. D.

M. Cadet-Devaux vient d'inventer une espece d'aréometre pour indiquer la pesanteur spécifique des différentes sortes de lait. Il se nomme *Galactomètre*, et il peut avoir son utilité. Un officier de santé, à peu près inconnu, vient à cette occasion d'invectiver et M. Cadet-Devaux et M. Chevalier, constructeur de cet ingenieux instrument. Il n'a pas fait réflexion qu'il suffisoit qu'un travail portât l'empreinte du bien public pour être respecté, et que loin d'injurier ceux qui vouent leurs veilles à l'humanité, (et M. Cadet-Devaux a fait ses preuves à cet égard) l'estime publique est du moins l'encouragement auquel ils ont droit de prétendre. Cet instrument d'ailleurs n'a d'autre défaut que de ne pas atteindre les substances hétérogenes au lait, que la cupidité ne rougit pas d'y mêler, au danger de ceux qui en font usage, et est au lait ce qu'est au vin non falsifié, l'ænometre, également inventé par M. Cadet-Devaux, dont le mérite a d'abord été contesté, et dont l'expérience a consacré l'utilité. On désireroit maintenant qu'il pût trouver un procédé prompt et facile pour reconnoître la quantité de farine que quelques laitieres se permettent d'ajouter à leur lait, et cette découverte est digne d'un chimiste dont il semble que l'humanité révendique tous les travaux.

M. S. U.

Encore un nouveau métal. Il nous vient de Suéde. On lui a donné le nom de *Cerium*, d'après la nouvelle planete *Céres* découverte par Piazzy. La substance dont on l'obtient est une sorte de Wolfram ou Schéelin calcaire. Les chimistes Vauquelin et Hecht qui avoient expérimenté le Schéelin ferruginé, l'avoient reconnu comme étant un oxide métallique particulier produisant l'acide tungstique découvert par le fameux *Scheele*.

V. D.

Le secret de ne plus sentir l'échalotte est de manger de l'ail : mais il n'est ni flatteur ni nouveau. Nous craignons bien

que ce ne soit celui des *flacons à désinfecter l'air, suivant le procédé de Guyton de Morvaux*. Ce procédé qui consiste à combiner à l'air que l'on veut corriger, le plus d'oxigène possible, est très-avantageux lorsqu'avec le très-simple appareil d'une assiette de terre contenant du sel commun (ou oxide de manganese) sur lequel on verse de l'acide sulfurique, on joint la facilité de pouvoir quitter la piece où se fait l'opération, parce que les vapeurs qui résultent de ce mélange non encore combinées à l'air commun, irritent les bronches, et causent une toux insupportable, au lieu que les flacons désinfectans ont tout justement le mérite d'infecter celui qui les respire et de n'agir en aucune façon sur l'air atmosphérique. En attendant mieux, nous préférons certainement, sous le rapport de l'utilité, les flacons d'alkali volatil ou de vinaigre radical.

M. S. U.

BOTANIQUE.

Dans une lettre que Monsieur *Westring*, suédois, vient d'écrire à Monsieur *Bergman*, à Paris, il lui annonce que l'écorce intérieure du pin (*Pinus sylvestris*) agit de la même maniere que le Quinquina jaune (*Cinchona regia*), et que, dans certains cas, elle lui a paru supérieure.

V. D.

M. LE RÉDACTEUR,

Parmi les diverses anecdotes que vous pourriez rapporter à l'occasion de nos herborisations, je vous prierai de citer un petit phénomene qui nous préserva, jeudi dernier, d'une pluie effroyable, dans la vallée de Montmorency. Le tems étoit assez beau, mais pendant toute la matinée le soleil avoit été successivement obscurci par plusieurs nuages. Les fleurs étoient épanouies autour de nous. Tout à coup les marguerites du printems (*Bellis perennis*) qui émailloient les gazons, fermerent leurs corolles. Ce changement subit fut un signal dont nous profitâmes. Nons gagnâmes promptement le premier village. A peine y fûmes-nous rendus, que la pluie tomba à verse pendant plus de deux heures.

B... doct.-méd.

Nª. Quoique les effets dépendans de la lumière du soleil soient très-distincts et très-marqués, quoiqu'ils ayent été souvent observés, ils n'ont point été assez spécifiés, ou du moins utilement classés. On a fait vaguement mention des commotions qui avoient lieu dans l'atmosphere et dans toute la nature, dans les circonstances où la lumiere cessoit subitement, ou du moins étoit considérablement diminuée, au passage des grandes éclipses. . . . Sully, en parlant de l'éclipse, presque totale, qui arriva le 5 octobre 1605, dit qu'au moment où elle eut lieu, on aperçut un changement considérable dans les maladies. etc. Ces observations répétées jetteroient un grand jour sur l'influence météorologique relativement à la médecine, et nous invitons les amis de l'art de guérir à nous faire part de leurs observations ou de leurs expériences sur ce sujet neuf encore.

M. S. U.

JURISPRUDENCE MÉDICALE.

On aura peut-être été surpris de ne voir rien encore dans notre journal, concernant le procès élevé entre M. Baudeloque et M. Sacombe; mais nous croyons devoir au respect de l'art de ne rien imprimer de ce qui peut le compromettre, et de nous occuper plus des choses que des personnes.

Nous avons assisté aux débats, et si l'on peut conclure de l'opinion publique à celle des juges, nous souscrivons d'avance au jugement du tribunal, qui a cru ne pouvoir s'entourer de trop de lumières, dans la discussion d'une affaire qui, de quelque

manière qu'elle soit décidée, aura toujours fait beaucoup de tort à M. Baudelocque. Nous donnerons ce jugement aussitôt qu'il sera rendu.

Un dernier mot sur la promenade du pont des Arts.

Un de nos confrères vient de répondre longuement à un article de ce journal, concernant le danger de s'asseoir en sueur, le soir, sur le pont des Arts, et son principal argument est qu'il n'y a plus de vapeurs aqueuses après la disparution du soleil de notre horizon. Et qu'est-ce donc que la rosée ascendante, sinon des vapeurs qui s'élèvent précisément au moment où le soleil a cessé d'éclairer notre hémisphère ? La terre, qui a conservé sa chaleur, laisse alors échapper de son sein ces légères vapeurs, qui, condensées par l'air devenu plus froid dans l'absence du soleil, se déposent sur les plantes, les arbres, les vêtemens des promeneurs, et ces vapeurs sont d'autant plus considérables, que le sol qui les fournit est plus humide. Or, on accordera que les rivières sont plus humides que les montagnes; donc le pout des Arts, qui est élevé sur la Seine de 15 pieds, est plus humide que Montmartre, lequel en est éloigné d'une lieue ; et plus élevé de plus de cent toises. Or, il est prouvé qu'avec des dispositions catarrhales, un état de sueur et une mise trop légère, les promenades dans un air humide sont plus dangereuses que celles dans un site sec. Donc la promenade du pont des Arts est moins salubre que celle de Montmartre. . . . . *Quod erat probandum.* Et certes, le docteur n'a pas à se plaindre que j'abuse ici de tous mes avantages; mais je me plaindrai qu'il a dénaturé mon texte(1), puisque je n'avois pas dit que *la promenade du pont des Arts est malsaine, funeste, dangereuse*, mais seulement qu'il est dangereux d'y arriver en sueur avec une toilette aërienne, et surtout de s'y asseoir. S'il restoit le plus léger doute à la conviction de cette proposition, j'offrirois aux incrédules le relevé comparatif des degrés du thermomètre placé, sur le pont des Arts, par mon confrère, avec celui du mien, placé chez moi au nord. Or, celui du pont des Arts, *qui est à l'esprit-de-vin et placé au levant,* a offert constamment 2, 3 et jusqu'à 4 degrés d'infériorité ; ce qui s'explique par l'atmosphère de vapeurs qui s'élèvent sans cesse autour de lui, et même APRÈS LE COUCHER DU SOLEIL. Doute-t-on encore de cette vérité ? j'ai offert à mon confrère d'oxider des plaques de fer, en les exposant, *le soir*, au-dessous du pont des Arts, et de recueillir sur des tables de verre des vapeurs qui s'y condenseront en gouttes d'eau. Si, après toutes ces démonstrations, on s'obstine encore à soutenir une telle opinion, il faut avouer qu'on donneroit à penser qu'on a cru acquérir un grand nom en se faisant le défenseur officieux d'une grande entreprise, au hasard d'obtenir une célébrité fondée sur une dangereuse sécurité publique.

M. S. U.

(1) Voyez le N°. I de la Gazette de Santé.

BIBLIOGRAPHIE.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

Notions fondamentales de l'Art vétérinaire, par M. Delabere-Blaine, *professeur de médecine vétérinaire, ouvrage traduit de l'anglais. Paris,* 1803, 3 *vol. in-8°. fig.* 18 *fr. Chez* Delaplace, *libraire, rue Pavée-St-André-des-Arcs, n°.* 21.

Il est remarquable que les Anglais qui se sont livrés à l'éducation du cheval, du bœuf, du mouton, du chien, avec tant de succès et tant de supériorité, se trouvent en arrière des autres peuples pour le traitement des maladies qui attaquent les animaux domestiques; il seroit naturel de croire que, plus l'homme prend soin d'améliorer ces utiles serviteurs, plus il doit en même temps s'occuper de les conserver et de les traiter dans leurs maladies; mais ce n'est pas le seul contraste notable dans le caractère anglais. Si la médecine vétérinaire a fait si peu de progrès dans la Grande-Bretagne, c'est l'indifférence seule

des propriétaires qu'il faut accuser. L'Anglais qui attache un si grand prix à son cheval en santé, le livre, s'il est malade, à des palfreniers, à des maréchaux de la plus grossière ignorance : un art pratiqué par des hommes remplis de préjugés ne peut faire aucun pas vers la perfection ; loin de s'avancer, il rétrograde.

Cet ouvrage dont le titre pompeux annonce au premier coup d'œil un plan philosophique et des connoissances, feroit époque dans l'histoire de l'art vétérinaire chez les Anglais, si l'auteur avoit su faire un bon choix, et puiser dans nos meilleurs livres, pour remplir le cadre qu'il avoit tracé; mais on ne trouve au contraire qu'un amas d'erreurs.

L'ouvrage est divisé en trois parties.

L'histoire de la médecine, celle de l'art vétérinaire, de ses progrès en Europe, la création d'un collége vétérinaire à Londres, un plan pour l'étude de l'art, l'importance de la chimie, son histoire, forment la première coupe de l'ouvrage. L'auteur y a développé quelqu'érudition; mais en puisant dans Vitet, il n'a pas corrigé des erreurs bien connues. Dans la critique raisonnée des écrits publiés sur l'atr vétérinaire, il a fait desfautes et des omissions importantes : on peut lui reprocher d'avoir tout sacrifié à la décoration du vestibule de la science, et d'avoir négligé les parties essentielles; l'histoire de la chimie est un hors-d'œuvre qu'il n'est pas facile de goûter dans un livre qni ne fait aucune application des principes chimiques, et qui oublie l'étude de la pharmacie et de la matière médicale, ces branches importantes de l'art de guérir. Comment M. Delabère-Blaine qui regarde son ouvrage comme la base fondamentale de l'art a-t-il pu faire un pareil oubli?

La deuxième partie, que l'auteur intitule *examen de la matière vivante ou anatomie comparée*, est beaucoup plus vicieuse. Il parle d'abord de l'organisation des insectes, des poissons, des amphibies, des oiseaux, des quadrupedes ; c'est une compilation indigeste de divers auteurs qu'il a copiés sans choix et sans méthode. Cette deuxième partie fourmille de fautes qui n'appartiennent qu'à lui. J'en prendrai au hasard des exemples.

Page 200, premier volume, M. Delabere-Blaine dit : « l'épiderme qui tapisse le gésier des oiseaux peut nous éclairer sur l'usage de cette même partie dans l'estomac du cheval, qui est évidemment destiné à agir comme une sorte de gésier ; je ne doute nullement que l'estomac du cheval ne triture le grain qui compose une partie de sa nourriture, et que s'il ne le broye pas complétement, il n'en émousse du moins les angles et les pointes. »

Cet article seul suffit pour donner une idée juste des connoissances physiologiques de l'auteur. Ce rapprochement des organes digestifs des gallinacées avec ceux des monogastriques, annonce une profonde ignorance de l'organisme animal.

Page 100 du deuxième volume : « la sensibilité est en général proportionnée à la quantité et à la grosseur des nerfs. » Proposition fausse; les animaux qui ont les nerfs les plus volumineux jouissent-ils d'une sensibilité plus étendue, de sens plus exquis ?

Page 5 du troisième volume, l'auteur décrit le tibia pour le cubitus, et dans tout l'article, il confond les membres postérieurs avec les antérieurs ou thorachiques; ailleurs, il accorde au cheval un os qu'il n'a pas (le radius.)

Page 91 du même tome, il dit : « le suc pancréatique est un fluide qui sert à délayer le chyle et à le décomposer. » Voilà un usage bien nouveau du suc pancréatique : c'est vraiment une découverte que personne ne disputera à l'auteur.

La troisième partie enfin, est un composé d'erreurs ridicules et absurdes : l'auteur en copiant quelques mauvais livres de médecine humaine n'a pas même pris soin d'employer les mots consacrés dans la langue vétérinaire; c'est ainsi qu'il se sert de l'adjectif *épidémique* au lieu d'*épizootique*, en parlant des maladies des animaux. Du reste, aucune classification; les affections les plus opposées sont décrites ensemble et confondues entr'elles. Page 100 du dernier volume, en traitant de la fièvre, il la caractérise d'inflammation universelle : il semble que l'auteur parle d'un boulversement du globe. Page 120 du même volume, on lit : « on jetterait l'animal dans une foiblesse telle qu'il ne seroit plus capable de lutter contre la partie spécifique de la maladie. Même volume, p. 168, article inflammations des poumons, etc. : « cette maladie attaque quelquefois les bêtes à cornes qui ont le poil noir. » Si la couleur des poils fait naître cette affection dans la vache, elle seroit très-commune en Suisse. Plus bas : « comme ces animaux sont susceptibles de vomir, on peut, au lieu des moyens prescrits ci-dessus, employer quelque vomitif qui affoiblisse l'action du cœur et des arteres. »

Il n'est pas possible d'entasser plus d'absurdités en moins de lignes : faire vomir un bœuf surtout dans une inflammation des poumons, un vomitif qui affoiblit l'action du cœur et des

arteres!... Je m'arrête, et ne puis croire que le traducteur soit un homme de l'art, il auroit infailliblement corrigé des fautes si énormes. On doit s'étonner qu'un tel ouvrage ait reçu dans nos journaux les éloges les plus pompeux; je doute que malgré cette complaisance il fasse fortune dans le monde savant. Si les Anglais ont pu s'engouer d'un tel écrit, cela démontre mieux que tous les raisonnemens la barbarie de leurs médecins vétérinaires et l'enfance de l'art dans leur pays.

GODINE jeune.

Essai philosophique. Jusqu'à quel point les traitemens barbares exercés sur les animaux intéressent-ils la morale publique? Conviendroit-il de faire des lois à cet égard? Par J. L. Grand-Champ, docteur en chirurgie de la société de médecine, etc. Chez *Fain*, jeune, place du Panthéon; *Mongie*, aîné, cour des Fontaines, n°. 1; *Cosnet*, au coin de la rue du Bacq; *Debray*, rue Saint-Honoré, barrière des Sergens; *Fayolle*, même rue, près celle Saint-Roch, et *Delaplace*, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n°. 31. 1 vol. in-8.

Nous avons lu avec le plus vif intérêt cet ouvrage, qui fait infiniment d'honneur au cœur de son auteur estimable, et nous regrettons vivement que stoïque narrateur de nos crimes envers les animaux, de l'infraction du pacte social entre les enfans de la nature, il n'ait pas trouvé dans son indignation des couleurs assez vives pour peindre la barbarie du premier qui osa plonger le fer dans des entrailles vivantes, et porter à sa bouche des chairs palpitantes encore. L'habitude nous a rendu ce spectacle indifférent, tant l'habitude a d'empire sur nous, et nous applaudissons à l'adresse du chasseur atteignant d'un plomb meurtrier l'oiseau qui planoit dans les airs, comme à la fidélité du chien qui le rapporte sanglant à son maître! M. Grand Champ nous paroît avoir employé de la logique là où il n'étoit besoin que de sentiment, et avoir trop parlé à l'esprit quand il falloit s'adresser au cœur. Au reste, il prouve rigoureusement que c'est dans notre bienveillance envers les animaux qu'existe la plus forte garantie de notre affection envers nos semblables, et il le dit en homme fortement convaincu de cette honorable assertion. Il a semé d'ailleurs cette dissertation d'anecdotes piquantes, de réflexions judicieuses qui en sauvent l'aridité, et elle restera comme un monument de bienveillance universelle qui doit disposer à aimer son auteur.

M. S. U.

Mémoires sur le Scorbut, par *J. G. Goguelin*, docteur médecin; à Paris, chez *Croullebois*, rue des Mathurins, et *Delaplace*, rue Pavée-St.-André-des-Arts, n°. 21. 1 vol. in 8°. 2 l. 5 s.

Il suffit, pour l'éloge de cet ouvrage, de dire qu'il est le résultat de plusieurs mémoires sur cette question, couronnés par l'ancienne société de médecine de Paris.

Dissertation sur la Colique métallique, vulgairement appelée colique des peintres, etc.; par *P. V. Merat de Vaumartoise*, docteur médecin. A Paris, chez *Rigot*, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 33, et *Delaplace*, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n°. 21. 1 vol. in-8°. 2 fr. 50 c.

Nous en rendrons compte.

La discussion sur le fœtus congénéré de Verneuil excite, en ce moment, la curiosité publique sur les prodiges naturels, et l'on croit la servir en annonçant que le *Dictionnaire des Merveilles de la Nature*, nouvelle édition très-augmentée, 3 v. in-8°. Prix, br. 15 f. et 20 f. franc de port. Se trouve à Paris, chez *Delaplace*, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n°. 21.

Nota. C'est par erreur que dans la distribution des chiffres des pages, on s'est borné à ceux de chaque Numéro, au lieu de faire suivre ces chiffres de manière à compléter des volumes. Pour remédier à cette omission, la première page du N°. IV est numérotée 25.

Cette feuille paroît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 f. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier Numéro a paru le premier Thermidor.)

On souscrit à Paris, chez DELAPLACE, Libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21; à Avignon, chez M. DUPUI, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez REYMANN et compagnie, Libraire; à Rochefort, chez FAYE, Libraire; à Genève, chez MANGET, Libraire; à Bruxelles, chez LE CHARLIER, Libraire; à Turin, chez BOCCA; à Milan, chez REYCENDS, et à Montpellier, chez MM. TOURNEL, Libraires.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rédacteur, rue Boucher, n°. 5.

Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

DELAPLACE se charge de toutes Commissions en Librairie.

DE L'IMPRIMERIE DE A. EGRON, RUE DES NOYERS, N°. 24.

(N°. V. 11 Fructidor an 12.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALITIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 11 fructidor, à 5 h. 12 m., et se couche à 6 h. 47 m.

Le 20, il se lève à 5 h. 28 m., et se couche à 6 h. 31 m.

Différence, 32 m.

La Lune se lève, le 11, à 11 h. 19 m. du soir, et se couche à 3 h. 32 m. du soir.

Le 20, elle se lève à 9 h. 16 m. du m., et se couche à 7 h. 13 m du s.

Nouvelle Lune le 17, à 3 h. 46 m. du mat.

Le rapport du temps moyen au midi vrai, est le 11, de 0 m. 42 s.; et le 20, de 11 h. 57 m. 52 s.

Différence, 2 m. 10 s.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Machaon, frère de Podalyre, grand chasseur, grand chirurgien et grand guerrier. Il guida aux champs de la Troade les troupes d'Æhalie, et guérit Ménélas blessé d'une flèche. Il fut du nombre des Grecs qui s'enfermèrent dans les flancs du fatal cheval de bois, et fut tué par Euripyle, fils de Télèphe. Les Messéniens lui érigèrent un temple, et l'invoquoient dans leurs maladies.

Hom. Virg.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

	Baromètre.		*Thermom.*		*Hygromètre.*		*Sequanomèt.*
	maximum.	minimum.	max.	minim.	max.	minim.	
Thermidor.							
29.	28 p. 3 l. $\frac{2}{12}$	28 p. 1 l. $\frac{3}{12}$	15 $\frac{7}{10}$	11 $\frac{4}{10}$	93	72	1 m. 32 c.
30.	28 p. 3 l. $\frac{1}{12}$	28 p. 3 l. $\frac{3}{12}$	16 $\frac{1}{10}$	9 $\frac{4}{10}$	98	73 $\frac{1}{4}$	1 ... 30
	Pluie tout le jour.						
Fructidor.							
1.	28 p. 1 l. $\frac{5}{12}$	......	......	9 $\frac{8}{10}$	96	......	1 ... 35
	Pluie tout le jour.						
2.	28 p. 2 l. $\frac{4}{12}$	28 p. 2 l. $\frac{1}{12}$	16 $\frac{4}{10}$	11 $\frac{3}{10}$	91 $\frac{1}{4}$	68 $\frac{1}{2}$	1 ... 33
3.	28 p. 2 l. $\frac{8}{12}$	28 p. $\frac{7}{12}$	15 $\frac{3}{10}$	12 $\frac{2}{10}$	89 $\frac{3}{4}$	68 $\frac{1}{2}$	1 ... 30
4.	28 p. 3 l.	28 p. 2 l. $\frac{4}{12}$	14 $\frac{9}{10}$	9 $\frac{2}{10}$	92 $\frac{1}{4}$	68 $\frac{1}{2}$	1 ... 30
	Pluie fine.						
5.	28 p. 4 l. $\frac{1}{2}$	28 p. $\frac{36}{12}$	15 $\frac{2}{10}$	11 $\frac{9}{10}$	93	75 $\frac{1}{2}$	1 ... 28
6.	28 p. 4 l. $\frac{81}{12}$	28 p. $\frac{7}{12}$	14 $\frac{8}{10}$	10 $\frac{4}{10}$	90	76	1 ... 17
7.	28 p. 4 l. $\frac{8}{12}$	28 p. $\frac{4}{12}$	15 $\frac{1}{10}$	11	93 $\frac{1}{2}$	72	1 ... 10
8.	28 p. 1 l. $\frac{10}{12}$	......	13	......	......	71 $\frac{1}{4}$	

Nota. Le Séquanomètre est donné suivant la mesure prise au pont de la Tournelle, et la hauteur des plus basses eaux de 1719 est le point de départ.

Le vent qui a été assez constamment au S. et S. O. depuis un mois, tourne au N. depuis 2 jours.

L'ingénieur, membre de l'Athénée des Arts,
CHEVALLIER.

CONSTITUTION MEDICALE.

Suite du Traitement des Leuchorrhées.

Enfin on doit ranger parmi les causes déterminantes des flueurs-blanches l'avortement, le travail de l'accouchement et la négligence de ses suites, un enfant mort dans l'uterus, la présence des vers dans les intestins qui, dit Zimmermann, de même qu'ils produisent des incontinences d'urine, de même en provoquant

crétion du mucus des glandes, disposent aux leucorrhées.

On a vu les flueurs-blanches se terminer chez les impuberes par la première menstruation ; l'exercice modéré et un régime fortifiant, sont ici la seule indication pour la favoriser. Une couche heureuse dont les suites ont été bien soignées, plutôt par un régime fortifiant et indiqué que par des médicamens, a souvent aussi débarrassé telle femme de cette assujétissante incommodité, contre laquelle tous les remedes avoient échoué ; l'allaitement en pareil cas consolide la cure, en observant bien d'user de précautions bien appropriées au sévrage. Enfin une diarrhée, le rappel d'une évacuation, d'une humeur psorique, de sueurs, le rétablissement des digestions, quelques purgations, la fievre, un abcès, une éruption cutanée ont quelquefois terminé heureusement les leucorrhées.

On a donné aux phlegmasies muqueuses (1) le nom générique de *catarrhes*. Pourquoi n'y avoir pas joint la dénomination des différens organes que chaque partie de cette membrane recouvre, et au lieu de donner à la phlegmasie de la conjonctive le nom d'*ophtalmie*, à celle du nez celui de *coriza*, à celle de la trachée celui de *croup*, à celle de la division des bronches celui d'*angine*, à celle des intestins celui de *dyssenterie*, à celui des parties génitales celui de *gonorrrhée*, etc., pourquoi ne pas dire plus simplement catarrhe *oculaire*, *nasal*, *trachéal*, *pulmonaire*, *stomachal*, *intestinal*, *vésical*, *génital*, *etc.*? Car toute cette nomenclature se réduit à un seul mot : *rheumatismus*, qui est la même affection changeant de nom, en raison des parties qu'elle occupe. Cette analogie n'avoit pas été inconnue des anciens. Galien avoit dit *uteri profluvia propter uteri rheumata fiunt*. Cælius ajoute : *distillationem esse et tanquam uteri rheumatismum*. Arétée en parlant de la leucorrhée : *simili affectu et intestina laborant, quum profluvio, quod diarrhœa vocatur, ægrotant*. Et Muller dit bien plus positivement : *quod est in naribus coryza, in oculis nimia lacrymatio, in faucibus copiosior tussis et secretio, hoc est, tum in naribus quam in fœminis, gonorrhœa*. Charleton a intitulé un ouvrage : *Inquisitiones medico-physicæ de causis catamæniorum et uteri rheumatismo*. Enfin, Pinel conduit par le génie de l'observation et l'analyse, a démontré l'analogie des catarrhes et des leucorrhées ; et le jeune et malheureux *Bichat* est venu mettre le dernier sceau à à cette démonstration par son immortel *Traité des membranes*.

Les leucorrhées se compliquent très-souvent, ou d'affections générales, telles que l'atrophie, l'atonie, l'état fébrile, etc. ; ou d'affections particulières, tels qu'un vice herpétique, dartreux, syphillitique, la mélancolie, l'hystérie, etc. ; et l'on sent bien que la cure du catarrhe utérin ne peut avoir lieu sans porter ses moyens de curation sur le système dont la lésion complique l'affection leucorrhéique. Il est en outre des complications locales, telles que des squirres, des cancers utérins, des abcès de l'ovaire, des *lapsus* de matrice, des polypes, des ulcères, etc.... et les moyens de curation doivent se compliquer en raison des différens symptômes.

Les Grecs avoient admis dix espèces de leucorrhées, les Arabes dix-sept. Ces divisions, et même les nomenclatures, se tiroient de la nature et de la couleur du flux leucorrhéique. *Sauvages* en établit neuf classes, sans caractères précis, et qu'on pourroit restreindre plus justement à cinq. *Raulin* en reconnoissoit sept, qu'il attribuoit à la nature de l'humeur qu'il

(1) Chez les femmes seules il existe un point de contact des membranes muqueuses avec les membranes sereuses, au moyen de la trompe utérine avec le péritoine ; et cette particularité mérite d'être observée dans un travail sur la leucorrhée, pour expliquer les immenses quantités de flux sero-muqueux que l'on observe chez quelques individus.



supposoit fournir cet écoulement. *Cullen* n'en connoissoit que deux ; l'une appartenante aux femmes grosses, l'autre à celles qui ne le sont pas. *Trnka* en a fait deux genres, la vraie et la fausse, divisés en espèces subdivisées en variétés. Le professeur *Pinel* a pris pour base de ses divisions les causes des leucorrhées, et en a reconnu cinq. Enfin, *Blatin* a cru pouvoir borner sa division à deux genres : catarrhe utérin aigu et catarrhe utérin chronique, qui chacun reconnoissent plusieurs espèces auxquelles se rattachent des variétés, fondées sur la lésion des différens systèmes cutanné, pulmonaire, circulatoire, gastrique et nerveux ; on ne peut que renvoyer à son ouvrage même, sur cette intéressante matière, pour le détail de sa classification et son tableau synoptique.

Il résulte de ces préliminaires indispensables, que le mode de curation varie en proportion des diverses causes présumées, et nous l'établirons dans notre premier numéro.

La constitution médicale n'a offert absolument aucun changement, et cette immobilité surprendra peu quand on réfléchira que la température n'a pas varié depuis un mois. Elle présage par son humidité continuelle un appareil nosologique très-effrayant pour la saison qui suivra, si l'on ne combat la disposition qu'elle donne par un régime tonique, et les plus grandes précautions dans la manière de se vêtir.

M. S. U.

MÉDECINE OPÉRATOIRE.

Nous avons indiqué dans le dernier numéro de notre Journal, un des moyens de réduire les hernies avec étranglement. Nous devons ajouter que ce procédé n'est pratiquable avec succès que dans l'invasion; mais que lorsque la hernie date de quelques jours, si surtout l'intestin est *maroné*, s'il y a quelque disposition à la gangrène, l'opium en ajoutant à l'asthénie hâteroit la dissolution. — L'opium est en effet calmant, mais il ne l'est que parce qu'il érétise, et qu'à cet érétisme excessif succède un relâchement plus subit. Or, s'il a porté les fibres au plus haut degré d'érétisme, il les a par-là même disposées à une plus prompte désorganisation, suite naturelle de l'asthénie. C'est ainsi que le sphacèle succède à la congélation des membres, si on les sature d'abord de calorique, au lieu de les rapprocher lentement à la température de l'atmosphère par des bains graduellement froids, tièdes, et enfin chauds ; et c'est une de ces occasions fréquentes en pratique où la théorie du raisonnement doit céder à l'expérience médicale.

Au reste, le moyen proposé pour les hernies étranglées réussit aussi dans les métastases gonorrhéiques. Dans ces rétropulsions, l'essentiel est de rappeler l'écoulement, et rien ne l'obtient plus rapidement que l'application d'un cataplasme opiatique qui, érétisant rapidement l'appareil engorgé, le relâche ensuite, r'ouvre les canaux obstrués, et rend la circulation aux fluides deviés ou retenus. L'insertion d'une bougie, sans être même chargée d'un fluide stimulant, ajoute encore à la certitude de ce moyen, en opérant un point d'irritation à l'endroit où elle existoit, et auquel il faut la rappeler. Cette vérité, si elle étoit contestée, s'explique par l'analogie du premier effet du cataplasme safrané avec celui du cataplasme opiatique, et se démontre surtout par le succès constant de ce procédé.

M. S. U.

J'ai toujours pensé que les hôpitaux étoient l'école où l'esprit d'observation sait le mieux mettre à profit les leçons et même les erreurs de la médecine. Là seulement on ose traiter la maladie, et non le malade ; là on vise au but sans

s'occuper des spectateurs ; là, tout à l'art, on n'est retenu par aucune considération puérile, et l'on cherche à guérir son homme, abstraction faite du rang qu'il occupe dans la société. C'est à ce goût que j'ai dû l'observation suivante qui, je crois, intéressera les hommes de l'art, et parce que le cas est rare, et parce qu'il est aussi rare peut-être qu'il tombe entre les mains d'un homme fait pour l'apprécier.

C'est à l'hôpital institué pour la garde impériale, que ce fait étrange s'est offert.

Un jeune tambour des Chasseurs fut amené, le 24 floréal dernier, à cet hospice. Il avoit été traité précédemment d'une pleurésie qui, quoique bien terminée, lui avoit subséquemment laissé un point de côté très-douloureux, une respiration laborieuse, qui augmenta au point qu'après plus d'un an de convalescence, il fut obligé de rentrer à l'hôpital. Il étoit d'ailleurs pâle, maigre et bouffi. Il étoit très-courageux.

Il étoit, lorsque je le vis, dans une des salles du chirurgien-major, M. Larrey, qui me fit remarquer que les pulsations du cœur se faisoient sentir sur les parties latérales droites de la poitrine, que les pulsations des artères radicales étoient foibles et obscures. Dès le premier aspect, M. Larrey avoit soupçonné un épanchement considérable dans la poitrine, un hydro-thorax. Un examen ultérieur confirma ce diagnostic, et nous croyons, pour l'instruction des praticiens des campagnes, devoir consigner ici les symptômes qui le déterminerent.

» Les côtes étoient sensiblement plus » horizontales du côté gauche, et moins » inclinées que celles du côté droit. Elles » étoient plus séparées. L'espace de la » troisieme à la quatrieme offroit une » distension avec élasticité telle, qu'en » pesant dessus, le malade éprouvoit in- » térieurement une douleur très-vive due » au refoulement du liquide épanché. A » la partie postérieure du même côté, » s'observoit un gonflement œdémateux » que le docteur Larrey nous fit remar- » quer comme principal signe caracté- » ristique et presque toujours concomi- » tant de l'hydro-thorax, œdême que » remplace l'échimose, quand l'épan- » chement est sanguin. Ajoutez à ces » symptômes une suffocation habituelle, » surtout étant debout, l'élévation du » bas-ventre, la saillie de la rate vers » la région iliaque, les pulsations du » cœur réellement sensibles au-dessous » et en arriere du téton droit, entre la » cinquieme et la sixieme côte, l'anéan- » tissement à l'avant-bras droit, et l'obs- » curité à l'avant bras gauche, des pul- » sations des arteres radiales qui n'é- » toient sensibles qu'aux axillaires, aux » crurales et aux carotides. La face étoit » pâle et bouffie, la langue blanche, les » excrétions alvines et les urines étoient » rares mais régulieres, la peau étoit rude » et les pores comme oblitérés. Il y avoit » insomnie, foiblesse, état fébrile, etc. »

L'opération parut, au sage praticien, non-seulement indiquée mais urgente, et dans une seconde consultation l'empyême fut décidée pour le lendemain matin. Des vases furent disposés, et le malade assis sur un lit incliné, en présence de plus de 15 médecins, chirurgiens et éleves. A la premiere section des nerfs intercostaux, le fluide sortit avec une impétuosité telle que nous en fûmes tous couverts. Cependant les vases se succédoient, et malgré la vîtesse du service, l'étonnement d'un tel phénomene y jeta quelque confusion, de maniere qu'il tomba à terre beaucoup du fluide dont la quantité sortie fut alors évaluée de 12 à 15 pintes. J'aime à rendre justice au courage de l'opéré dont les forces sembloient renaître en proportion de ce qui, dans toute autre opération, les auroit fait perdre. Un verre de vin chaud et le tamponnement de l'ouverture achevèrent de lui conserver sa tranquillité.

Le liquide épanché offroit la couleur

de la riviere dans ses crues, il écumoit, et étoit sans odeur; des circonstances subséquentes ont donné lieu de penser qu'il étoit enfermé dans un kiste particulier, et l'opinion du doct. *Larrey* étoit que ce kiste s'étoit développé lors de la pleurésie, dans un des points de la plèvre costale gauche et qu'il s'étoit accru insensiblement; et ses motifs étoient, la douleur de côté qui étoit restée à l'opéré après sa maladie, la manière dont la matière purulente sortoit après l'opération par jet continu, en exerçant une pression éloignée sur les parois de ce kiste, la restitution et l'élasticité des viscères du bas-ventre dans toute leur cavité, l'absence de syncope du malade pendant l'opération, la liberté d'introduire une sonde et de la promener également et sans obstacle dans toute la partie ouverte par l'opération.

Il nous expliquoit par la même cause le déplacement successif et même la rétroversion des organes contenus dans la poitrine et le bas-ventre. Ainsi le lobe gauche du poumon aura été affaissé, repoussé insensiblement vers ses bronches, et ses feuillets repliés l'un sur l'autre auront perdu leurs fonctions élastiques; car on ne s'apperçoit pas qu'il se fasse de respiration de ce côté. Le médiastin chassé par le kiste croissant aura entraîné, dans la cavité droite de la poitrine, le péricarde et le cœur, dont la pointe s'étoit tellement portée à droite et élevée que l'on distinguoit les pulsations entre la cinquième et la sixième côte en arrière et au-dessous du téton droit; tandis qu'en qu'en devant, et plus profondément, on distinguoit les pulsations des oreillettes et des ventricules.

Dans cette hypothèse la base du cœur a dû être renversée sur elle-même de gauche à droite, la crosse de l'aorte a dû éprouver une inflexion très-forte, et telle que le tronc commun des carotides et sous-clavière droites aura nécessairement perdu ses rapports de direction avec ce principal vaisseau, et se sera écarté de celle de la colonne de sang qui le parcouroit en proportion de l'accroissement du kiste. . . . . . .

L'opération d'ailleurs a eu le succès le plus complet; la respiration est plus libre, les contractions du cœur paroissent plus faciles, les intestins météorisés par l'état d'expansion où ils se trouvèrent subitement dans leur cavité reconquise ont repris leur ressort, au moyen d'injections excitantes et toniques et de légers cordiaux. Le sommeil et l'appétit sont revenus; la bouffissure est disparue; le kiste s'exfolie lentement par suppuration; les principales artères ont successivement recouvré leurs fonctions dès le troisième jour; les radiales presqu'oblitérées ne se sont développées que du cinquième au septième, mais leur pulsation n'est encore que vermiculaire, tandis que les artères brachiales se sont très-dilatées et prennent un caractère anévrismatique.

Cette opération date maintenant de deux mois et demi, et si, contre toute espérance originaire, elle réussit, ce sera à la fois une des plus belles et des plus heureuses opérations tentées par un praticien qui a eu le mérite d'en pressentir le besoin, d'en juger l'urgence, de l'exécuter avec adresse, d'y procéder avec sécurité, et de la terminer avec succès, dans un cas ordinairement mortel.

M. S. U.

THÉRAPEUTIQUE.

Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.

Parmi les nouvelles découvertes utiles à l'humanité, il en est une surtout dont je désirerois ardemment la prompte publication dans votre estimable journal; c'est le peuple des campagnes, privé dans presque toutes les maladies des vrais secours de l'art, qui peut en retirer les plus grands avantages. . . . . . .

Il est inutile, je pense, de rechercher

de quelle manière le charbon que nous n'avons employé jusqu'à ce jour que dans nos cuisines, peut devenir un remède spécifique, et une des plus grandes ressources de l'art médical. L'expérience doit faire taire tous les raisonnemens, et le doute n'est plus permis, puisqu'une multitude de faits authentiques, de résultats heureux, de guérisons presque miraculeuses, consacrent à l'humanité ce nouveau bienfait du ciel. (1)

La médecine et la chirurgie peuvent également retirer de bons effets du charbon, c'est-à-dire, qu'on peut l'employer dans les maladies internes et externes. Dans les cachexies humorales, dans les diarrhées chroniques, dans les fièvres scorbutiques, mésentériques et putrides, dans le marasme et l'amaigrissement, le charbon a réussi. Il est à présumer qu'il combattra aussi avec avantage les maladies écrouelleuses, rachitiques, les hémorrhagies asthéniques, (par foiblesse), telles que celles qui se manifestent chez les vieillards. Dans les hémorrhagies actives des adultes, dans les hémoptysies de même caractère, ce moyen seroit funeste, et c'est un avis utile à donner à tous les gens de l'art. L'usage interne du charbon a accéléré l'écoulement du flux menstruel chez les jeunes filles attaquées de pâles couleurs. Dans la suppression, suite de la foiblesse et de la dégénérescence des humeurs, j'ai employé également ce remède avec succès. En général toutes les fois qu'il y a atonie dans le système, le charbon qui est un stimulant convient très-bien. C'est aux médecins instruits à faire de nouvelles expériences, et à marquer les degrés où il cesse d'être utile pour devenir dangereux; et je ne doute point qu'ils n'enrichissent le domaine de la science de nouveaux faits.

Dans les ulcères gangréneux et putrides, le charbon pilé réussit mieux que la poudre de quinquina, le suc de citron ou l'eau-de-vie camphrée. C'est le plus puissant des antiseptiques, et dans vingt-quatre heures il a désinfecté des membres putréfiés, et fait disparoître la gangrène. C'est aux chirurgiens des campagnes, que je recommande surtout l'usage du charbon en pareil cas. Le peuple a besoin d'une pharmacie économique. Dans la teigne des enfans et des adultes, le charbon paroît avoir eu les plus grands succès. Des galles qui ont résisté à tous les remèdes appropriés, ont été guéries par une pommade faite avec le charbon. Je pense que ce moyen réussiroit dans certaines dartres, et autres maladies éruptives de la peau. J'en conseille également l'usage dans les opthalmies chroniques, dans les ozènes vénériens, et dans toutes les maladies où il y a un foyer de putréfaction à détruire. J'invite la médecine vétérinaire à employer le charbon dans une maladie réputée jusqu'ici incurable, je veux parler de la morve des chevaux; dans celle des moutons, connue des bergers sous le nom de *mouquet*, ainsi que dans la gourme des jeunes chiens. On feroit des injections avec une seringue dans les narines avec la poudre de charbon. Je n'ai aucune observation à ce sujet, mais tout me porte à conclure par analogie, puisqu'un célèbre professeur de Paris, Alphonse Leroy, qui le premier a provoqué dans ses cours l'usage du charbon dans l'économie animale, m'a dit avoir employé avec succès la poudre de charbon dans les ulcères de la matrice.

Telles sont les principales maladies qu'on a pu combattre jusqu'à ce jour avec avantage par le nouveau remède que j'indique: je n'ai à présent qu'à dire quelques mots sur la manière dont on l'administre.

Il faut piler et passer au tamis du

---

(1) Voyez le rapport de M. Morelot, pharmacien distingué, et en ce moment employé aux armées; mais malgré son imposante opinion comme chimiste, malgré les éloges de M. Robert, nous pensons qu'on doit encore mettre beaucoup de discrétion dans l'administration de ce nouveau médicament: *Initium sapientiæ timor.* (*Note du Rédact.*)

charbon de bois, tels qu'on s'en sert dans les cuisines; on l'incorpore avec du miel, ou l'on en fait des pilules; il vaudroit mieux encore le délayer dans un bouillon de pruneaux, dans du café, de l'eau sucrée, ou de l'eau pure. Cette potion n'a aucun goût, elle est seulement noire, et n'inspire que peu de répugnance. On commence par en donner 2 gros par jour, et l'on en passe la dose jusqu'à une once, et même une once et demie. Sur les plaies où il y a gangrène, on repand du charbon pilé. Au bout de quelques jours la partie, d'indolente qu'elle étoit, devient rouge et très-sensible, ce qui oblige de discontinuer alors pour quelques jours le remède, qu'on remplace par des adoucissans anti-septiques, le vin sucré, par exemple. Lorsqu'on a à traiter la gale ou la teigne, on fait une pommade avec deux parties de beurre, de cérat, ou de graisse blanche, et une partie de poudre de charbon, et après avoir fait raser la tête, on la frotte avec ce mélange.

Les viandes qu'on recouvre avec la poudre de charbon sont conservées pendant long-temps intactes; celles qui sont déjà gâtées se désinfectent et deviennent propres à servir d'aliment, ce qui est une découverte précieuse pour les gens de mer et les habitans de la campagne. Les eaux troubles, putrides et bourbeuses, filtrées à travers des couches de charbon pilé, deviennent à l'instant limpides, inodores et potables. On peut consulter à ce sujet ce qu'ont dit les journaux, relativement aux expériences faites par le conseil de santé et de la marine, et aux fontaines filtrantes de Cuchet et Smith. Combien de hameaux, de villages même, privés de sources d'eau limpide, sont obligés de boire des eaux croupissantes, qui leur donnent toutes sortes de maladies, comme l'avoit déjà observé Hyppocrate, et qui, d'après la découverte moderne, peuvent purifier leurs eaux à bas prix. C'est un objet d'administration publique, sur lequel je voudrois fixer toute l'attention des autorités locales.

Pour ne donner qu'un seul exemple des bons effets du charbon administré à l'intérieur pour combattre une supression de règles, je citerai l'observation suivante. Je fus appelé auprès d'une jeune fille de dix-huit ans qui, ayant reçu une mauvaise nouvelle dans un moment critique, éprouvoit depuis deux ans une interruption du flux menstruel. Depuis cette époque, elle avoit un dégoût pour toutes sortes d'alimens, et ne prenoit par jour qu'une tasse de café au lait, sans pain. Cette boisson fut sa seule nourriture pendant deux ans; qu'on juge de l'état de marasme où elle étoit réduite lorsque je la vis! Tous les gens de l'art s'étoient vainement épuisés en remèdes, rien n'avoit réussi. Je conseillai d'abord l'usage de la poudre de charbon, à la dose de deux gros, délayés dans la tasse de café, 8 jours avant l'époque ordinaire des règles, lorsqu'elles avoient lieu, en ayant soin d'augmenter journellement la dose. Au bout de 8 jours, la malade se plaignit de douleurs de lombes, d'un embarras au bas-ventre, ce qui fut pour moi le signal d'une pléthore utérine. J'ordonnai de suite l'application de quatre sangsues au vagin, et une heure après les règles reparurent; elles coulèrent pendant sept jours et l'appetit revenant, la malade s'est promptement rétablie. Dans le pays on cria au miracle. ROBERT, D. Méd.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Traité des Hydropisies ascite et leucophlegmatique, suivi d'Observations sur ces maladies, 1 vol. in-8°. 3 *fr.* 50 *c.*, *et* 4 *fr.* 50 *c.*, *franc de port. A Paris, chez* Croullebois, *libraire, rue des Mathurins, et chez* Delaplace, *libraire, rue Pavée-Saint-André des-Arcs, n°.* 21.

Cet ouvrage n'est point une de ces conceptions facilement imaginées dans un cabinet; il ne contient ni pensées philosophiques, ni jeux de mots, ni brillantes théories, ni corollaires bien ou mal déduits de principes non discutés, ni ce moderne néologisme dont quelques auteurs revêtent leurs pensées, quand oubliant la chose pour le mot, ils trouvent

plus commode d'être obscurs que de chercher à se faire comprendre; c'est simplement le fruit de quarante années d'expérience dans un climat où la maladie qu'il a pour objet se déploie avec le plus d'énergie.

Imbu de la doctrine d'Hippocrate, M. Tillet l'a appliquée à sa conduite médicale, et c'est de cette théorie-pratique que sont résultés le faisceau d'observations médicales dont il a composé son ouvrage, et l'enseignement dogmatique qu'il propose.

Eloigné de la capitale par une assez grande distance et de l'école actuelle par son âge, l'auteur n'a pu emprunter le langage consacré par les nouveaux nomenclateurs chimistes et nosographes; mais il a apparemment trop bonne opinion de nos jeunes érudits pour ne pas espérer qu'ils excuseront la forme en faveur du fond, et qu'ils ne dédaigneront pas un idiome consacré par *Sydenham*, *Monro*, *Deham*, *Camper*, et récemment encore par *Bordeu*, *Bouvard* et *Lorry*. D'ailleurs ses documens sont sages, et pour donner à cet ouvrage une couleur moderne, il ne s'agiroit que d'appeler *stimulus* ou *excitant* les *principes fortifians*, et *asthénie* son *relâchement de la fibre*. De concert avec l'École il proscrit en général l'opération, et propose d'activer les forces de la nature pour la débarrasser des obstacles qu'elle rencontre. Ses moyens doivent être en proportion de la résistance résultante toujours des lieux, de l'air, plus ou moins secs ou humides, de la force relative du tempérament, de la mollesse ou de la rigidité de la fibre, et alors on s'étonnera moins qu'il ait donné le premier les drastiques à si haute dose, puisqu'il habitoit un pays sujet aux inondations, et sans cesse enveloppé de vapeurs aqueuses. Les praticiens trouveront à profiter dans cet ouvrage, qui est écrit d'un ton de bonne foi. Peut-être désireroit-on que le style en fût plus soigné, mais en médecine le style est l'objet le moins important, et peut-être aussi plus de recherche persuaderoit-il moins que la naïveté qui perce dans cette œuvre estimable.

M. S. U.

La Médecine clinique rendue plus précise et plus exacte par l'application de l'analyse, ou Recueil et résultats d'observations sur les maladies aiguës faites à la Salpêtrière; par Ph. Pinel, *membre de l'institut national, professeur à l'école de médecine de Paris, et médecin en chef de l'hospice de la Salpêtrière. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée*, 1 *vol. in-8°. de* 530 *pag. Prix, broché*, 6 *fr.*, *et* 7 *fr.* 50 *c.*, *franc de port. Paris, an* 12, *chez* J. A. Brosson, *libraire, rue Pierre-Sarrazin, n°.* 6, *et chez* Delaplace, *libraire, rue Pavée-St-André-des-Arcs, n°.* 21.

C'est, avec un intérêt particulier, que nous faisons connoître à nos lecteurs cette nouvelle édition de l'ouvrage estimable du savant *Pinel*. Il y a fait des corrections et des changemens qui portent principalement sur la suppression de certaines histoires de maladies qui ont paru à l'auteur incomplètes ou superflues, et sur leur remplacement par de nouvelles histoires plus exactes et plus propres à donner une idée précise de la marche de la nature. Il a suivi, dans la distribution des observations relatives aux *Phlegmasies*, l'ordre et les dispositions qu'il a adoptés dans la *Nosographie philosophique*, *tome* 2, 2*e édition*, *an* 11.

Enfin les *hémorrhagies*, dont la plupart sont accompagnées de symptômes fébriles, ont de si grands rapport avec les maladies aiguës, et par conséquent avec la constitution médicale des saisons, qu'il a cru devoir y insérer une suite de faits propres à éclairer cette doctrine: il lui a paru aussi convenable de publier quelques formules les plus simples et les plus conformes à la saine chimie, qui sont usitées dans son hospice.

Il y a peu de livres de médecine chimique mieux faits que celui-ci: il est méthodique, lumineux, utile, écrit avec clarté et précision, digne en un mot de la réputation de son auteur. *Je fais surtout cas*, disoit Celse, *du médecin qui sait le plus.* Il faut que le professeur *Pinel* nous permette cette allusion.

(Nous reviendrons sur cet ouvrage.)

P. P. L.

Cette feuille paroît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 f. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier Numéro a paru le premier Thermidor.)

On souscrit à Paris, chez Delaplace, Libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, Libraire; à Rochefort, chez Faye, Libraire; à Genève, chez Manget, Libraire; à Bruxelles, chez Le Charlier, Libraire; à Turin, chez Bocca; à Milan, chez Reycends, et à Montpellier, chez MM. Tournel, Libraires.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, rédacteur, rue Boucher, n°. 5.

Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

Delaplace se charge de toutes Commissions en Librairie.

DE L'IMPRIMERIE DE A. EGRON, RUE DES NOYERS, N°. 24.

(N°. VI. 21 Fructidor an 12.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALITIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

> Non est vivere, sed *valere*, vita.
> MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 21 fructidor, à 5 h. 30 m., et se couche à 6 h. 29 m.

Le 30, il se lève à 5 h. 46 m., et se couche à 6 h. 14 m.

Différence, 31 m.

La Lune se lève, le 21, à 10 h. 26 m. du mat., et se couche à 7 h. 35 m. du soir.

Le 30, elle se lève à 5 h. 10 m. du soir, et se couche à 2 h. 53 m. du mat.

Premier Quartier le 25, à 4 h. 4 m. du matin.

Le rapport du temps moyen au midi vrai, est le 21, de 11 h. 57 m. 32 s.; et le 30, de 11 h. 54 m. 25 s.

Différence, 3 m. 7 s.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Fructidor.	*Baromètre.* maximum.	*Baromètre.* minimum.	*Thermom.* max.	*Thermom.* minim.	*Hygromètre.* max.	*Hygromètre.* minim.	*Sequanomèt*	*anémomètre.* Vent.
9.	28 p. 5 l. $\frac{7}{12}$	28 p. 5 l. $\frac{1}{12}$	15 $\frac{9}{10}$	11 $\frac{5}{10}$	90 $\frac{3}{4}$	71	1 m. 2 c.	+
10.	28 p. 5 l. $\frac{6}{12}$	28 p. 4 l. $\frac{3}{12}$	17 $\frac{2}{10}$	12 $\frac{2}{10}$	94	68 $\frac{1}{2}$	95	+
11.	28 p. 2 l. $\frac{11}{12}$	28 p. 4 l. $\frac{2}{12}$	20 $\frac{2}{10}$	12 $\frac{7}{10}$	84 $\frac{1}{2}$	68	90	S. E.
12.	28 p. 3 l. $\frac{9}{12}$	28 p. 3 l.	22 $\frac{1}{10}$	20 $\frac{3}{10}$	97 $\frac{1}{7}$	77 $\frac{1}{2}$	85	S. E.
Pluie abondante après-midi; le soir continuité.								
13.	28 p. 4 l. $\frac{4}{12}$	28 p. 4 l. $\frac{3}{12}$	18 $\frac{8}{10}$	14	94 $\frac{3}{4}$	75 $\frac{1}{4}$	....	O.
14.	28 p. 4 l. $\frac{5}{12}$	28 p. 3 l. $\frac{11}{12}$	15 $\frac{3}{10}$	10 $\frac{5}{10}$	91	71	82	O. N. O.
15	....	....	....	....	....	....	78	O. N. O.
Pluie, matin.								
16.	28 p. 6 l. $\frac{9}{12}$	28 p. 5 l. $\frac{11}{12}$	15 $\frac{6}{10}$	12 $\frac{1}{10}$	....	71	78	O. N. N. N. le soir.
17.	28 p. 6 l. $\frac{6}{12}$	28 p. 6 l. $\frac{4}{12}$	18 $\frac{1}{10}$	12 $\frac{9}{10}$	95 $\frac{1}{4}$	69	75	O.
18.	28 p. 5 l. $\frac{9}{12}$	28 p. 4 l. $\frac{5}{12}$	18 $\frac{6}{10}$	14 $\frac{1}{10}$	82 $\frac{1}{2}$	63 $\frac{1}{2}$	....	Calme le matin. N. O. depuis 10 heur.

Nota. Le Séquanomètre est donné suivant la mesure prise au pont de la Tournelle, et la hauteur des plus basses eaux de 1719 est le point de départ.

L'ingénieur, membre de l'Athénée des Arts, CHEVALLIER.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Apollon, dieu de la Médecine, adoré sous le nom d'*Orus* en Egypte, est l'emblème du Soleil qui fait croître les plantes auxquelles nous devons la santé. L'*Apollo medicus* a le serpent aux pieds de ses statues : le coq, le laurier lui étoient consacrés. (*Cicer. Ov. Hygin. Hesiod. Vossius.*)

CONSTITUTION MEDICALE.

Traitement des flueurs-blanches.

IL suit de ce que nous venons d'établir, que le principe qui donne lieu à l'écoulement des flueurs-blanches doit être combattu en raison des symptômes prédominans qu'il offre, mais que le premier effort doit être surtout de diminuer graduellement un afflux d'humeurs

qui, par leur séjour, relâchent et macèrent la fibre, augmentent sa disposition secrétoire, et finissent par déterminer un ulcère souvent incurable.

Si la leucorrhée depend d'une affection morale, il est un conseil plus facile à donner qu'à suivre, c'est de maîtriser ses affections, et si l'on ne peut entièrement dominer sa pensée, de la tromper du moins en la promenant sur des distractions. On sait bien qu'une confiance violée, une tendresse trahie, la perte de la fortune, et surtout celle d'un être chéri, laissent dans l'âme une indélébile impression; mais que la philosophie allumant son flambeau au feu même du sentiment nous guide sur des routes nouvelles. La science offre des consolations et l'étude des réflexions utiles; l'amitié peut essuyer les larmes de l'amour, et la bienfaisance en nous attachant à tous les êtres environnans, nous apprend à leur payer le tribut destiné à un seul et à acquitter envers l'humanité la dette qu'un seul n'avoit pas le droit d'exiger. L'on conçoit alors que le médecin doit être un ami, un conseil, un confident discret et généreux; le comble de l'art est de ne pas en employer, et de verser sur la blessure, non le suc des plantes savamment extrait selon les lois des *codex*, mais le baume de la consolation. Ce rôle important demande un cœur compatissant, un esprit insinuant et éclairé, une haute probité, de la saine philosophie.

Si la leucorrhée reconnoît une cause physique, la cure est bien plus facile, et c'est surtout ici que l'œtiologie est un guide précieux; le pronostic s'établit en général d'après la simplicité de l'affection ou ses complications.

Si elle précède la menstruation, nous avons dit qu'en général l'arrivée de la puberté faisoit disparoître cette incommodité. On doit prévenir ici qu'il arrive assez fréquemment que de très-jeunes personnes éprouvent des flueurs-blanches, ou même des écoulemens de couleur jaune ou verte, offrant un aspect syphilitique; un régime tonique les fait disparoître, et ils ont cédé quelquefois à une plus exacte propreté. On a cru nécessaire de consigner ici ce fait, plus commun qu'on ne pense, parce que son ignorance a souvent donné lieu à des soupçons injurieux sur la vertu de jeunes vierges très-immaculées, et sur des attentats d'hommes très-innocens. Si les flueurs-blanches ne cèdent pas aux premières éruptions mensuelles, on a conseillé avec succès les fumigations aromatiques (benjoin, oliban, thérébentine), les infusions de petite sauge, de fleur d'ortie blanche, d'*arnica*, le bain de propreté légérement acidulé et froid, en observant que l'effet de ces toniques soit graduel et non pas subit. On doit aussi avertir ici qu'une erreur dangereuse s'est introduite par l'opinion où l'on est que l'écoulement leucorrhéïque cesse pendant les menstrues, au lieu que l'écoulement syphillitique continue pendant ce tribut mensuel. *Baglivi Prax. med. lib.* 2, *cap.* 8, *art.* 8, avoit surtout accrédité cette façon de penser. *Fernel*, *Ludov. Mercatus*, *Moriceau*, *Rodericus à Castro*, *Jacques Primerose*, sont tombés dans la même erreur, qui auroit cédé à la simple réflexion que l'écoulement leucorrhéïque n'est rendu insensible que par la couleur rouge du sang menstruel qui masque celle bien plus claire des leucorrhées..... *Baillou* d'ailleurs, à qui l'on ne contestera pas le mérite d'une exacte observation, affirme avoir vu couler des leucorrhées en même temps que des menstrues : *utrumque simul fluere observavimus.* (*In Paradygmate*, 160.) M. S. U.

(La suite du Traitement à l'ordinaire prochain.)

La constitution médicale s'est encore accrue dans l'intensité d'érétisme qu'elle avoit annoncée. Aux catarrhes ont succédé les affections adynamiques, les érup-

tions psoriques, les angines: les acides, les mucilagineux ont remplacé les précédentes indications. On doit être très-sobre sur l'usage des purgatifs, surtout dans les invasions de ces maladies. Tout présage qu'un automne brûlant va succéder à la *station* molle que nous avons éprouvée cet été. M. S. U.

Suite de l'article HYGIÈNE *du* n°. IV.

Hippocrates qu'il faut toujours citer quand on veut une grave autorité, et consulter quand on veut donner un bon conseil, a composé un traité sur ce sujet, et l'a intitulé : *de l'air, des lieux et des eaux*. Il prouve rigoureusement que les habitations situées à l'orient sont plus saines que celles placées au septentrion, de même que les sources ouvertes au soleil levant, et laissant échapper une eau limpide à travers les cailloux, sont préférables à ces eaux dures et froides qui loin des regards du soleil, ou exposées à l'air libre, mais bourbeuses, puantes et marécageuses, s'écoulent lentement et présentent la triste image de l'onde noire et dormante du Léthé. Il ajoute que les heureux habitans des pays éclairés par le soleil levant offrent des visages fleuris, une voix forte, des passions vives, une intelligence facile. Plus énergiques dans les expositions tempérées les maladies sont plus rares et plus courtes, les femmes y sont plus fécondes et plus promptes à accoucher, au lieu que les habitations au couchant sont plus exposées à voir régner les maladies parmi ceux qui les occupent. Ils ont le teint bilieux, le ventre dur, la voix rauque, l'esprit pesant, l'humeur chagrine. Les vents dessèchent l'air, s'ils durent peu, et amènent de longues pluies, s'ils persévèrent.

C'est dans ces fatales contrées que, pendant l'été, se rencontrent des appétits demésurés; une soif inextinguible, l'hydropisie mortelle, les douloureuses dyssenteries, la fievre quarte, et pendant l'hiver, chez les jeunes sujets, les péripneumonies et le délire; chez les vieillards, les fievres inflammatoires; chez les femmes, les tumeurs, les leucorrhées, les grossesses pénibles, les couches malheureuses, et des suites plus malheureuses encore; chez les enfans, des hernies, des vers (1); comme chez les hommes faits, les varices et les ulceres des jambes; enfin chez tous, une vieillesse anticipée et une mort précoce. Tous ces ravages, ajoute le pere de la médecine, sont dus à l'eau de mauvaise qualité. (2)

Nous n'insisterons pas davantage sur les dangers d'une pareille habitation, parce que c'est moins du choix des habitations qu'il s'agit ici, que des moyens de les rendre saines lorsqu'elles ne le sont pas; mais comme on arrive à la connoissance de ce qu'il faut faire, en apprenant ce qu'il faut éviter, nous avons cru ce préliminaire utile à la classe honnête et laborieuse à laquelle nous le destinons, et en nous étayant d'un nom respecté par les savans, acquérir d'autant plus de titres à sa confiance, qu'elle a moins d'occasions de consulter l'autorité que nous citons.

Si le lieu qu'on a choisi pour habiter est malsain, il l'est ou par la nature du sol, ou par la mauvaise distribution du local, ou par le défaut d'une libre circulation de l'air et la direction des vents, ou par des émanations contagieuses.

Si c'est par la nature du sol, ce défaut pour disparoître ne demande qu'un peu de travail, et l'on rend assez de justice à *l'homme des champs* (3) que

(1) Rosenstein a trouvé des vers dans les eaux croupissantes et sur les bords de la *Soetra*, riviere limoneuse et stagnante, dont les habitans sont très-sujets aux maladies vermineuses.
(*Brera*, traduction de *Calvet*.)

(2) « Hoc autem contigit ex aquâ. . . . atque has quidem aquas ad omnem rem improbas esse censeo. » *Hippocr. op.* Vander Linden, t. I, p. 835, de Aëribus, Aquis et Locis, XII.

(3) Nous préférons cette dénomination annoblie par *Delille*, parce qu'elle désigne et l'homme demeurant à la campagne, et celui qui la cultive.

ce n'est pas l'exercice qui l'effraie le plus. La chambre à coucher, surtout, occupe-t-elle un terrein humide (car en campagne en général on habite le rez-de-chaussée) ? que des tranchées profondes soient faites autour de l'habitation, et qu'un acqueduc plus profond reçoive et conduise plus loin l'eau qui s'infiltre dans les terres ; que la terre longuement imbibée qui conserveroit une intarrissable humidité sous la maison, en soit enlevée et remplacée par plusieurs lits de cailloux, de scories, de gravier, de marne, ou même de charbon (1), dans les pays où il est abondant. Si l'on veut ajouter à ces précautions un moyen à la fois peu coûteux et très-sûr, qu'on étende sur de bonnes limandes un plancher de vieux chêne, en observant de laisser entre le sol et les planches quatre à cinq pouces d'intervalle. Si une grande aisance permet d'ajouter un peu de luxe à ces salubres améliorations, pourquoi l'antique verdure reléguée dans le garde-meuble du château pour y servir de pâture aux rats et aux vers, ne viendroit-elle pas sous le toit modeste du fermier parodier le tapis persan et les mœurs asiatiques ? Pourquoi sa diligente épouse, aidée du valet de charrue, dédaigneroit-elle d'en cacher la froide nudité de ses murs. Mais cette piece seroit la chambre de parade ; c'est là que, le dimanche, on offriroit un dîner frugal au pasteur du lieu ; c'est là que la maîtresse accoucheroit ; que le maître seroit malade ; c'est là que seroit reçu le fils de l'étranger ; enfin ce seroit à la fois la chambre hospitaliere, celle de la maternité et celle des convives.

Pour les autres, en observant les mêmes précautions pour enlever toute l'humidité, une seule *peinture au lait* (2), des meubles cirés, des ouvertures correspondant à l'exposition au levant, un air sans cesse renouvelé en été, un feu pétillant et modeste en hiver en feroient toute la parure.

Pourtant je voudrois près cette habitation, non une riviere, mais un ruisseau s'enfuyant sur un lit de cailloux, à travers le cresson et le beccabunga, non une forêt, mais quelques bouquets d'arbres épars. La vapeur légere de l'eau fugitive rafraîchiroit l'air brûlant des étés, et le vent renouvelleroit l'air en agitant les rameaux des jeunes arbres qui l'élaboreroient et verseroient des flots d'*oxigène*, en absorbant les gaz impurs.

Si l'habitation est malsaine par la mauvaise distribution des ouvertures, et par le défaut de circulation de l'air, ce défaut est très-facile à corriger. On vient de voir que les ouvertures au levant sont les meilleures ; celles au midi sont préférables à celles au nord ; cependant ces dernieres ont un grand avantage dans les ardeurs de l'été, pour rafraîchir l'air des appartemens. Au surplus pour le renouveler complétement, il est nécessaire d'établir des jours correspondans ; en cas de maladie, ce moyen est le plus sûr pour désinfecter l'air, et ces ventilateurs naturels valent toutes les recettes de fumigations acéteuses ou aromatiques qui ne font que masquer l'air et non le renouveler. La chimie moderne a cependant découvert et pratiqué avec succès des moyens de désinfection infaillibles. C'est à M. Guyton de Morveaux surtout que l'on doit le procédé suivant que nous avons employé très-heureusement pour désinfecter des salles d'hôpitaux et des cachots de prisons. (3)

(1) (Le charbon demande à être renouvelé après chaque hiver. Cette incommodité est compensée par la propriété qu'a le charbon de s'emparer des substances putrescibles, animales ou végétales tenues en suspension dans l'eau.) C'est la théorie mise en pratique dans les fontaines de Smith.

(2) Cadet-Devaux, Journal des Propriét. ruraux.

(3) Cette partie de la chimie qui a pour objet la connoissance de diverses qualités de l'air, se nomme *eudiométrie*, et a fait de très-grands progrès par les travaux des savans *Priestley*, *Lavoisier*, *Séguin*, etc.

» On met dans une fiole de médecine
» trois parties d'oxide de manganese ré-
» duit en poudre ; on verse dessus de
» l'acide sulfurique concentré, environ
» deux parties, ou mieux une suffisante
» quantité pour former une pâte liquide,
» à l'instant il y a chaleur, effervescence
» et dégagement du gaz oxigene qui va
» se combiner avec l'air de l'appartement
» que l'on veut purifier. »

Les cultivateurs trouveront peut-être plus commode d'étendre, sur un plat de terre vernissé et mis sur du charbon allumé, du sel gris commun (muriate de soude) et de verser dessus de l'acide sulfurique (de l'huile de vitriol) jusqu'à ce qu'il se dégage une vapeur qui, en se mêlant à l'air commun, le rend plus pur et plus sain à respirer. Il faut nécessairement être absent de l'appartement pendant que cette opération a lieu, parce que ce gaz acide muriatique non encore combiné avec l'air atmosphérique, irrite les bronches et cause quelque toux, au lieu que la combinaison s'opérant facilement pendant l'absence, l'air n'offre rien ensuite de trop vif à respirer. M. S. U.

(*La suite au numéro prochain.*)

CHIRURGIE INFANTILE.

Précis des Observations sur la Claudication de Naissance, traduit du latin de PALLETA, *Médecin et Chirurgien à Milan.*

La claudication de naissance s'aperçoit difficilement dans les premiers jours, et même tant que les enfans sont au berceau, parce qu'alors le mal est dans son principe, et que les jambes de ces enfans cédent sans peine aux doigts de la mere ou de la nourrice qui les allonge pour les emmaillotter (1). Il est encore difficile de reconnoître cette *claudication*, lorsque les enfans commençant à grandir, essayent leurs premiers pas, attendu que leurs jambes vacillent, et fléchissent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, de maniere qu'ils ont l'air de boîter. Mais le temps où l'on peut s'assurer de ce désordre dans la conformation, est depuis l'onzieme jusqu'au dix-huitieme mois, lorsque, nonobstant la fermeté et l'assurance que les enfans doivent avoir acquise, ils se plient constamment sur une hanche; si l'on mesure alors leurs jambes, on les trouve d'une longueur inégale. Les parens peu instruits attribuent d'ordinaire ce dérangement aux nourrices, ou à des causes purement imaginaires.

Déterminé par les observations qu'il a eu occasion de faire, *Palleta* rapporte que la claudication de naissance peut dériver, 1°. de ce que le col du fémur n'a pas la longueur suffisante ; 2°. de ce que la cavité de l'os du bassin est trop ample, ou la tête du fémur trop grande ; 3°. de ce que le col du fémur est incliné d'une manière non naturelle, de sorte que se trouvant dans une direction presque horizontale, la tête de cet os doit nécessairement faire plier le corps vers le bas ; 4°. de ce que le fémur et la cavité de l'os du bassin sont de figure ovale ; 5°. d'une luxation de l'os sacrum, ainsi que des os innominés, aperçue par *Bassio* dans les nouveaux nés, et autres enfans. Les femmes sont plus sujettes que les hommes à cette maladie ; et sur douze sujets qu'il a trouvés dans ce cas, il y avoit neuf femmes.

L'auteur fait remarquer combien il importe qu'un médecin soit en état de prononcer juste, lorsqu'il est appelé à décider si la claudication est, ou n'est pas, de nature à faire obstacle aux accouchemens pour une jeune personne qui auroit envie de se marier ; et il rapporte à ce sujet un avis qu'il rendit en consultation, dans le-

(1) Est-il nécessaire de répéter que l'usage du maillot est aussi dangereux qu'incommode ; un lit de paille d'avoine, une couverture chaude et légère suffisent dans les pays froids : les nègres couchent leurs enfans sur un hamac saupoudré de son.

quel il donnoit plusieurs exemples de dames *illustres* qui avoient accouché heureusement, quoiqu'elles fussent boiteuses de naissance.

Ce sujet mérite en effet l'attention sévère des gens de l'art. « Du temps que » nous étions à Leipsick, dit le docteur » *C. G. Gurner* (1), deux jeunes filles d'un » magistrat refusoient de se marier parce » qu'elles avoient les jambes et les cuisses, » non-seulement de longueur inégale, » mais encore tellement conformées » qu'elles étoient toujours rapprochées, » et qu'il n'étoit pas possible de les écarter de plus que la largeur de quatre à » cinq pouces. Elles étoient toutes deux » fort boiteuses, ne marchoient qu'à très-» petits pas, et ne dansoient qu'en sautillant des deux pieds à la fois. Lorsque » nous fûmes consultés sur ces inconvéniens que plusieurs médecins et chirurgiens avoient regardés jusqu'alors » comme des obstacles invincibles au » mariage, après nous être assurés des » justes dimensions du bassin, nous fûmes d'un avis contraire; elles se sont » mariées, elles ont eu l'une et l'autre » des enfans très-heureusement. »

P. P. L.

THÉRAPEUTIQUE.

Le docteur Nicolas, un des médecins distingués de l'armée d'Italie, et l'un des traducteurs de la *Nosologie de Sauvages*, écrit l'article suivant: « J'étois en 1794 à » Saint-Jean de Maurienne chargé de l'hôpital militaire. Un paysan vint me consulter pour son fils, âgé de 14 ans, » qu'il me dit avoir la rétention d'urine » la plus opiniâtre. J'examinai le pauvre » enfant, et je me convainquis qu'il avoit » un calcul considérable et flottant dans » la vessie. Le père étant hors d'état de » suivre le voyage de Lyon pour aller » chercher un lithotomiste, je prescrivis » au bon Savoyard d'appliquer, surtout » pendant la nuit, un cataplasme d'oignons » crus, réduits en pulpe, sur la région de » la vessie de l'enfant, et de prolonger » cette application sur le périné. Je n'entendis plus parler de cet homme, et je » l'avois entièrement oublié, lorsque » me trouvant dans son village, appelé » Montvarnier, je fus entouré par une » foule de bonnes gens, à qui j'avois eu » le bonheur d'être utile. Parmi eux » étoient le père et l'enfant que je ne reconnus pas. *Quoi, Monsieur*, me dit » cet homme, *vous ne reconnoissez plus* » *Durieux et son enfant dont vous avez* » *été le sauveur? — Eh bien, mon* » *ami, qu'avez-vous donc fait? — J'ai* » *exécuté bien fidèlement votre ordonnance: j'ai employé tous les oignons* » *du pays. Mon fils a rendu, pendant* » *trois mois, des graviers gros ou petits.* » *Je les ai conservés, il y en a plus* » *d'une forte poignée.* » Le docteur Nicolas ajoute que l'enfant n'étoit plus reconnoissable, qu'il avoit grandi, et jouissoit de la santé la plus parfaite.

Le docteur Gardane rapporte dans la *Gazette de Santé*, que nous continuons ici, qu'un chirurgien lithotomiste, ayant jeté quelques calculs humains sur une étagère de sa cuisine, les trouva au bout de quelques mois brisés et réduits en petits fragmens, sous des oignons que la domestique avoit accumulés sur les pierres, sans se douter qu'elles y fussent.

C.*** N.***

Nota. Cette observation n'est sûrement point à dédaigner; mais nous croyons de la prudence cependant de ne la donner que comme observation, et non comme principe positif. Ce ne seroit pas la première fois que le hasard auroit bien servi la médecine; mais il nous semble que ce seroit aller un peu vîte, que de conclure que le suc d'oignon élaboré par la digestion iroit rompre des pierres dans la vessie, de ce que ce même suc pourroit les dissoudre à l'air libre; et l'acide nitrique aussi a certainement aussi cette propriété, en conclura-t-on

(1) Voyez *Kritische machrichten von kleinen medicinischen schristen*, etc. in-8°, Leipsig, 1784.

que l'on doit ordonner l'acide nitrique intérieurement dans cette maladie ? On a trop assimilé l'économie animale aux lois de la chimie. Au surplus cette épreuve n'a rien de dangereux, et voilà pourquoi nous avons cru utile de la consigner ici.

(*Note du Rédacteur.*)

BOTANIQUE.

Le *Gingko Biloba* a fleuri, vers le milieu du mois de floréal, dans le jardin de M. *Clément*. Cet arbre planté, depuis environ 20 ans, vient de la *Chine*, a douze pieds de haut, le tronc tortueux et gros comme le bras. Il croît à l'ombre d'un beau cyprès. C'est la premiere fois qu'il fleurit en France. Il avoit déjà fleuri en Angleterre, et c'est probablement par cette raison que les Anglais se sont cru en droit de changer le nom qu'il porte dans son pays, et que *Linné* lui avoit conservé, en celui de *Salisburia œdiantifolia*.

INTÉRÊT PUBLIC.

Médecine des Urines du C. LAMBON.

Nous avons promis de dénoncer le charlatanisme, toutes les fois qu'il s'offriroit, et sous quelque forme qu'il parût. Nous remplirons avec courage cette honorable mission, et nous nous croyons engagés par cette promesse à donner l'éveil au Public sur la médecine des urines du citoyen Lambon.

On voit sur un placard suspendu au mur d'une allée étroite, dans la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois : *Cabinet de Consultation du citoyen Lambon, ancien Chirurgien des Armées, pour la guérison des maladies par l'inspection des urines.* On entre, on monte, on fait voir l'urine du malade, on écoute quelques discours, d'autant plus savans, qu'on ne les entend pas ; on emporte quelque remede, et on laisse son argent. Dans une ville de département, un tel manége réussiroit difficilement ; mais à Paris, le peuple est aisément dupe d'hommes d'autant plus dangereux, qu'ils se parent de titres honorables, et semblent exercer sous les yeux du Gouvernement. C'est à lui surtout que nous dénonçons un tel mépris de son autorité.

P. P. L.

BIBLIOGRAPHIE MEDICALE.

Mémoire sur la Maison nationale de Charenton, exclusivement destinée au traitement des aliénés ; par M. Giraudy, *médecin-adjoint de ladite maison.*

Ce Mémoire, destiné à publier ce que la sollicitude paternelle de notre gouvernement vient de dicter en faveur des malheureux aliénés, excite le plus vif intérêt. Site, bâtimens, soins administratifs, police intérieure, opérations médicales, tout y annonce que l'on n'a rien négligé pour porter des secours prompts et efficaces à ces victimes du fléau le plus terrible. Aussi a-t-on obtenu la guérison presque du tiers des malades des deux sexes mis en traitement, tandis qu'avant cet établissement on en guérissoit à peine quatre ou cinq par cent.

L'observation suivante est une preuve évidente de la douceur et de la sagacité que l'on apporte dans l'administration des moyens moraux. « Une femme, âgée de 22 ans, arriva » à la maison de Charenton dans un accès de » folie manie ; elle étoit à peine dans la pre» mière cour, que, soupçonnant sans doute » la destination qu'on lui préparoit, elle an» nonça qu'elle vouloit retourner à son hôtel. » On l'engagea inutilement à descendre de sa » voiture, et l'embarras étoit tel, qu'on étoit » pour ainsi dire réduit à recourir aux moyens » que la contrainte la moins rigoureuse pou» voit fournir, lorsqu'un vieux serviteur aux » cheveux blancs, joignant à une physiono» mie heureuse le ton doux et persuasif, les » manières simples et engageantes, s'appro» cha d'elle, et l'assura qu'il en prendroit le » plus grand soin, si elle se rendoit à ses » sollicitations. — Après l'avoir examiné un » instant, elle lui dit : — Bon vieillard, tu ne » me tromperas pas ; tu me parois honnête : » aye pitié de moi ; je m'abandonne à la con» fiance que tu m'inspires. — Aussitôt elle des» cendit, et le suivit sans aucune répugnance.

» Que de douleurs, remarque très-bien le » docteur *Giraudy*, cette physionomie lui épar-

» gna! Combien la confiance dont elle fut le » prélude, ne contribua-t-elle pas, par la » suite, à sa guérison ? »

Nous ne terminerons point cet article sans rendre un solennel hommage aux soins paternels du directeur, M. *de Coulmiers*, et du médecin M. *Gastaldi*, et sans avouer que, si l'on éprouve quelque embarras, c'est dans la part d'éloges que l'on doit assigner à leur mutuelle sollicitude. Heureux le médecin qui, comme l'auteur (1) de ce Mémoire, est à portée de recevoir de telles leçons, et surtout d'en apprécier tout le mérite! Ce petit ouvrage fait également honneur au cœur et à l'esprit de M. *Giraudy*.

M. S. U.

Des moyens de perfectionner la Médecine et d'asseoir les bases les plus sûres de la salubrité publique, avec des Notes et des Observations sur d'autres objets particuliers et accessoires ; par J. B. Demangeon, *docteur en philosophie et en médecine, professeur d'accouchement à Epinal, membre du comité central des Vosges, etc. avec cette épigraphe :*

> Si l'histoire naturelle a besoin d'une bonne géographie physique, la science de l'homme a besoin d'une bonne géographie médicale.
>
> Cabanis, *rapport du physique et du moral de l'homme.*

A Paris, chez l'Auteur, *rue Neuve-Richelieu-Sorbonne, n°. 428 ; chez* Méquignon aîné, *libraire de l'école de médecine de Paris, rue de ladite école, n°. 3, et chez* Delaplace, *libraire, rue Pavée-St-André-des-Arcs. Prix, br. 60 c.*

Cet ouvrage nous a paru écrit dans de bonnes vues, avec clarté, précision et sagesse. Mais n'est-ce pas le beau idéal de l'art médical? Nous félicitons d'ailleurs l'auteur de la haute opinion qu'il a conçue de sa noble profession.

Précis d'observations pratiques sur les Maladies du système limphatique, ou affections scrophuleuses et rachitiques, etc. ; par M. A. Salmade, *docteur en médecine, membre de la société médicale, de la société d'histoire naturelle, de la société académique des sciences de Paris, etc. A Paris, chez* Delaplace, *libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21. Prix, broché, 3 f. et 4 fr., franc de port.*

Nous rendrons compte de cet ouvrage.

ERRATUM.

N°. V, page 36, seconde colonne, ligne 32, *nerfs intercostaux*, lisez *muscles intercostaux.*

(1) M. *Giraudy* est également auteur de la description d'un nouveau procédé pour contenir les aliénés furieux, inventé par M. *de Coulmiers*. Il consiste en un panier qui revêt le corps du maniaque, et qui, sans l'incommoder par son poids, offre assez de résistance pour le contenir dans ses accès de fureur, et le préserver des coups qu'il pourroit se porter ou recevoir, en lui laissant cependant la liberté du mouvement.

Cette feuille paroît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 f. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier Numéro a paru le premier Thermidor.)

On souscrit à Paris, chez Delaplace, Libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21 ; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse ; à Lyon, chez Reymann et compagnie, Libraires ; à Rochefort, chez Faye, Libraire ; à Genève, chez Manget, Libraire ; à Bruxelles, chez Le Charlier, Libraire ; à Turin, chez Bocca ; à Milan, chez Reycends, et à Montpellier, chez MM. Tournel, Libraires.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, rédacteur, rue Boucher, n°. 5.

Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

Delaplace se charge de toutes Commissions en Librairie.

DE L'IMPRIMERIE DE A. EGRON, RUE DES NOYERS, N°. 21.

(N°. VII. 1er complémentaire an 12.)



GAZETTE DE SANTE,

OU

JOURNAL ANALITIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 1er complémentaire, à 5 h. 47 m., et se couche à 6 h. 12 m.

Le 5, il se lève à 5 h. 54 m., et se couche à 6 h. 5 m.

Différence, 14 m.

La Lune se lève, le 1, à 5 h. 29 m. du soir., et se couche à 4 h. 9 m. du matin.

Le 5, elle se lève à 6 h. 58 m. du soir, et se couche à 9 h. 42 m. du mat.

Pleine Lune le 2 complémentaire, à 3 h. 40 m. du soir.

Le rapport du temps moyen au midi vrai, est le 1, de 11 h. 54 m. 3 s.; et le 5, de 11 h. 52 m. 39 s.

Différence, 1 m. 26 s.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Fructidor.	*Baromètre.* maximum.	minimum.	*Thermom.* max.	minim.	*Hygromètre.* max.	minim	*Sequanomèt.*	*Anémomètre:* Pendant la journée.
19.	28 p. 3 l. $\frac{8}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{4}{12}$	18 $\frac{6}{10}$.	13 $\frac{1}{10}$	92...	68 $\frac{1}{2}$.	m. c.	N. N. E. N. E. S. E.
20.	28 p. 4 l. $\frac{1}{12}$.	28 p. 4 l. $\frac{10}{12}$	19 $\frac{1}{10}$.	13 $\frac{1}{11}$	94...	69..	....	E. N. O. calme.
21.	28 p. 4 l. $\frac{8}{12}$.	28 p. 4 l. $\frac{7}{12}$	19...	12 $\frac{7}{10}$	88 $\frac{1}{2}$..	71 $\frac{1}{4}$.	.....65..	N. O. N. O. calme.
22.	28 p. 4 l. $\frac{8}{12}$.	28 p. 3 l. $\frac{5}{12}$	18...	13 $\frac{3}{10}$	93...	85..	.....58..	N. O. N. O calme.
23.	28 p. 3 l. $\frac{10}{12}$.	28 p. 3 l. $\frac{2}{12}$	19 $\frac{2}{10}$.	12 $\frac{4}{10}$	94 $\frac{1}{2}$..	73..	.....62..	N. E. calme. N. O.
24.	28 p. 5 l...	28 p. 4 l. $\frac{4}{12}$	19 $\frac{1}{10}$.	14 $\frac{9}{10}$	93 $\frac{1}{4}$..	77..	.....58..	S O. calme.
25.	28 p. 5 l...	28 p. 4 l. $\frac{4}{12}$	22 $\frac{6}{10}$.	16 $\frac{1}{10}$	89 $\frac{3}{4}$..	70..	.....52..	calme. N. O. calme.
26.	28 p. 4 l. $\frac{4}{12}$.	28 p. 3 l. $\frac{1}{12}$	22 $\frac{3}{10}$.	16 $\frac{3}{10}$	85 $\frac{1}{2}$..	70..	.....50..	S. S, calme.
27.	28 p. 3 l. $\frac{7}{12}$.	28 p. 7 l. $\frac{7}{12}$	22 $\frac{8}{10}$.	16 $\frac{7}{10}$	90 $\frac{3}{4}$..	80 $\frac{3}{4}$.	....	S. calme. S. E.
28.	28 p. 3 l. $\frac{2}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{10}{12}$	22 $\frac{5}{10}$.	16 $\frac{5}{10}$	88 $\frac{1}{2}$..	81..	....	S. E. E.
29.	28 p. 3 l. $\frac{10}{12}$.	28 p. 3 l. $\frac{7}{12}$	22 $\frac{2}{10}$.	16 $\frac{9}{10}$	80 $\frac{1}{2}$..	76..	....	S. E.

Nota. Le Séquanomètre est donné suivant la mesure prise au pont de la Tournelle, et la hauteur des plus basses eaux de 1719 est le point de départ.
L'ingénieur, membre de l'Athénée des Arts, CHEVALLIER.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Pythagore, auteur du *Système de la Métempsycose*, vivoit 497 ans avant l'ère commune. La Médecine lui doit d'avoir accrédité le régime végétal, et la morale cette prudente maxime : *Dans les tempêtes adorez l'écho*, c'est-à-dire : dans les troubles politiques, cherchez la solitude des campagnes.

CONSTITUTION MEDICALE.

Fin du traitement des flueurs-blanches.

AU RESTE, il ne faut pas autant insister sur le diagnostic qu'on seroit tenté de le croire, et *Pitcarn* dit : « *Non opus est* » *distinguere inter fluorem muliebrem* » *gallicum et non gallicum, cùm raro* » *secùs ac in viris possit fluor albus* » *tolli, etiam virulentus non sit, nisi*

» *remediis lui gallicæ propriis.* » Qu'on se garde bien d'en conclure qu'il faille toujours employer le mercure dont l'usage est souvent dangereux, même dans les gonorrhées bien caractérisées vénériennes. Nous devons aussi à la paix des bons ménages de consigner ici la triste vérité que la leucorrhée peut communiquer un écoulement dont l'aspect est semblable à celui qui résulte du virus syphilitique. Le mode de procéder au traitement avec sécurité est de remonter aux circonstances antécédentes.

La leucorrhée est ou constitutionnelle, ou syphillitique, ou métastatique, ou par irritation locale, ou par suite de couches, ou par dérangement de menstrues, ou enfin héréditaire. La certitude de ces divers diagnostics assure celle du traitement qui doit être modifié selon le genre de remèdes à approprier à ces différentes causes; mais nous le répétons, il existe une telle connexion entre ces différens genres d'affection, qu'en général le régime propre à guérir l'une l'est aussi à la guérison de l'autre; l'essentiel est surtout de rétablir le ton de la fibre.

1°. La leucorrhée constitutionnelle affecte tous les systèmes, et est entretenue par la constitution même du sujet. Elle dépend, dit *Klein*, d'une grande débilité d'estomac, et conduit par une pente rapide à la cachexie, au marasme, à la mort, que les remèdes même ne peuvent que hâter.

2°. La leucorrhée syphillitique se guérit facilement par les remèdes propres à sa cause. Ce qu'elle a de plus fâcheux est d'être contagieuse. *Boerrhaave* avoit prétendu que, dans certains cas, les femmes enceintes ne communiquoient point ce vice à leurs enfans; le plus prudent est de le supposer et de les traiter en conséquence. Les pillules de térébenthine, l'infusion de fleurs d'ortie blanche, les lotions froides et légèrement animées réussissent ordinairement dans ce cas, mais ne suffisent pas s'il y a complication d'ulcères, il faut alors un traitement général et plus énergique. On est le plus souvent obligé de recourir aux préparations mercurielles. Le sirop de salsepareille aiguisé avec prudence par le sublimé paroît le plus sûr comme le plus facile à administrer. Le ptyalisme spontané ou artificiel a quelquefois heureusement terminé cette affection. *Ephém. an 9, Heister, etc.* Mais on ne peut tracer que des généralités que le praticien doit modifier à son gré.

3°. La leucorrhée métastatique, dit *Ambroise Paré*, garantit de maladies plus dangereuses, il faut alors se garder de le supprimer. Ce flux est quelquefois critique, dit *Klein*, et n'a rien de fâcheux, pourvu qu'il ne soit ni continuel ni excessif. L'essentiel, comme on voit, est de ne favoriser ni répercuter une secrétion utile, si elle est modérée, dangereuse si elle s'établissoit permanente. On s'est très-bien trouvé en pareil cas de l'usage du kina en substance, de la bière de pousses de sapin (1): de légers purgatifs amers, en faisant une utile diversion, peuvent sans inconvénient rendre l'écoulement plus rare, et finir par le terminer sans danger.

4°. La leucorrhée par irritation locale cesse par la cessation de la cause qui la produisoit, ou masturbation, ou coït trop fréquent, ou l'application d'un pessaire, ou l'introduction de quelque autre corps étranger. C'est ici surtout que les bains, les lotions, un régime doux sont un spécifique certain.

5°. La leucorrhée par suite de couches dépend souvent du travail laborieux de l'accouchement et du non allaitement. L'essentiel est de rendre du ton a l'uterus débilité. Les bains aromatiques, les lotions toniques et légèrement astringentes, les fumigations balsamiques, un régime substantiel, peu de sommeil, de l'exer-

(1) M. Favier tient à Passy une brasserie de cette boisson très-bien manipulée.

cice, l'absence des voluptés, doivent faire la base de ce traitement, que doivent précéder l'usage des ombellifères et des sels neutres, et l'application de compresses sur la région abdominale.

6°. La leucorrhée par dérangement des menstrues ne se guérit que par le retour du flux périodique. Les pédiluves animés, les bains aromatiques de propreté, les sangsues à la vulve, l'usage des martiaux, l'*acorus verus*, mais avec prudence et non avec cet appareil incendiaire d'essences de *Sabine*, de *Rhue*, etc. qui tuent souvent et n'obtiennent jamais l'affreux résultat qu'on désire; les bains chauds des eaux minérales, surtout celles sulfureuses de Naples et ensuite celles de Barrège, tel est le mode curatif avoué par la raison et que le succès justifie.

Enfin, la leucorrhée héréditaire offre les plus grandes difficultés. Ce n'est qu'en éloignant dès le premier âge les causes prédisposantes, en insistant avec constance sur un régime sec et sévère, en modifiant pour ainsi dire le tempérament des malades qu'on peut la faire cesser. On sent, sans qu'il soit besoin de le dire, que sans trop érétiser la fibre, il faut user cependant d'un régime stimulant.

Nous n'avons point parlé des complications de ce Prothée incommode, des polypes, des ulcères, des squirres, des *lapsus*, parce qu'un tel article ne peut être un traité complet, et nous renvoyons avec reconnoissance à celui de *Blatin*, de qui nous avons emprunté ce que nous avons dit de meilleur et de plus urgent; nous aurons eu du moins le mérite de mettre sur la bonne voie, dans un sujet très-important et jusqu'ici trop négligé. *Principiis obsta.* M. S. U.

La constitution médicale est absolument la même depuis quinze jours, et les solides sont dans un état d'érétisme qui indique assez le régime hygiénique ou curatif qu'on doit lui opposer. Les maladies les plus communes sont les péripneumonies, les fièvres intermittentes bilieuses sous différens types, quelques dyssenteries, des angines muqueuses et tonsillaires, des douleurs de reins. Les vomitifs, quelques saignées, des sangsues, des acides édulcorés, les lavemens, les bains lekkina ont été la base du traitement toujours en rapport avec la constitution maladive comparée à celle atmosphérique.

Suite de l'article HYGIÈNE, *du* n°. IV.

Si l'habitation est malsaine par le voisinage d'émanations contagieuses, on ne peut trop tôt les détourner ou en détruire le foyer. A la campagne on a l'habitude de laisser dans les cours les fumiers, et même on y laisse, pendant l'hiver, la paille s'y macérer par le mélange des immondices des écuries. Ces foyers obscurs de putréfaction ne sont pas très-dangereux pendant l'hiver, à raison de la densité de l'atmosphere; mais c'est lorsque vers le printemps, les voitures enlevent ces fécondes ordures pour fumer les terres, et que la chaleur, déjà commençante, développe ces germes de corruption mis à nu, qu'il est dangereux de respirer un air chargé de ces gaz infects; alors on fera bien de fermer les jours ouverts de ce côté, d'arroser ses chambres de vinaigre, et mieux encore, pour prévenir le retour de ce danger, de faire pratiquer, à l'extrémité de la cour opposée au bâtiment habité, un égoût, en pente et à vanne qui se leveroit pour l'écoulement des eaux stagnantes, lorsque le temps seroit arrivé d'enlever les fumiers. On peut même utiliser ces réservoirs d'eau animalisée, en en faisant arroser les terres ou les jardins, ainsi que cela se pratique avec succès dans la Flandre et dans le pays liégeois.

Il est encore d'autres réceptacles d'émanations dangereuses. Tantôt ce sont des cloaques que la nature semble avoir disposés dans des vallées, pour assainir à leurs dépens les cantons voisins, et qui

reçoivent, dans les pluies d'orage, des torrents passagers, avec lesquels roulent, sans pouvoir s'écouler ensuite, des débris d'animaux des voieries et des végétaux; ou le voisinage de lieux d'aisances placés au hasard, et très - *incommodes*, malgré le titre qu'ils ont usurpé; tantôt des mofetes; quelquefois le voisinage de mines ouvertes, de fours à chaux ou à tuiles; enfin d'une petite riviere où l'on rouït des chanvres, etc. Quant aux cloaques dont on vient de parler, on ne peut s'empresser trop tôt d'enfouir les débris putréfiés que les eaux y ont entraînés, et qui seroient d'autant plus rapidement dangereux, que la chaleur et l'eau étant les deux premiers agens de la décomposition, ils n'offriroient bientôt plus que des amas informes de corruption dont il seroit aussi difficile que dangereux de s'approcher. C'est peut-être plus qu'on ne le pense, à l'oubli de ce soin, que l'on doit dans les campagnes l'origine des maladies de cet animal, l'ami de son maître, et trop tôt condamné par lui à une maladie horrible et à une mort certaine, aussitôt que maîtrisé par la douleur, il cesse sa garde fidele et ses témoignages d'attachement. Bientôt tout le village est sur pied. Pierres, bâtons, fourches, épieux tombent sur le malheureux proscrit; le plus peureux se montre le plus brave. Et comment veut-on qu'un pauvre animal ainsi reçu, n'ait pas le poil hérissé, les yeux ardens, la gueule écumante, et ne distribue pas à ses amis de la veille, devenus on ne sait pourquoi ses persécuteurs aujourd'hui, des coups de dents qu'envenimera leur sinistre imagination. Bons cultivateurs, sur 20 chiens poursuivis, il n'y en a pas deux d'enragés, selon l'acception véritable de ce mot. (1)

M. S. U.

(La suite au numéro prochain.)

(1) Consultez Endemus, Dioscorides, Joseph de Aromatoriis, Meibonius, Du Fouillon, Pouteau, Paullini, Darwin, Bachou, Metzler, Portal, et même Bosquillon, malgré son opinion extrême, etc. Au surplus le traitement le plus sûr jusqu'ici consiste dans la cautérisation, soit par le fer chaud, soit par la potasse caustique, le muriate d'antimoine, l'ammoniaque, les acides sulfurique, nitrique et muriatique concentrés, ou l'excision de la partie mordue, (si cette partie peut être cautérisée ou scarifiée sans danger) les bains, les frictions mercurielles, les antispasmodiques, et surtout le calme de l'imagination. On a vanté aussi le vinaigre à haute dose et les absorbans (la poudre d'écailles d'huîtres).

Séance publique de l'École de Médecine de Paris, du 27 brumaire an 12.

Le citoyen Lassus, président, ouvre la séance, et dans un discours très-concis il rend compte des travaux de l'École et de ses membres en particulier. Il en résulte que le professeur Pinel, dans sa Nosographie philosophique, est parvenu, à l'aide de l'analyse, à séparer les signes propres des maladies, de ceux qui ne sont qu'accidentels. Le professeur Cabanis, dans une nouvelle édition de son ouvrage intitulé : *du degré de certitude en médecine*, pense qu'on doit préférer les petits hospices aux grands; il donne des vues utiles pour détruire la mendicité, parle de l'organisation des Ecoles de médecine en France, et donne le journal de la maladie du célebre Mirabeau. Le professeur Alphonse Leroy, dans un ouvrage intitulé *Médecine maternelle*, a donné un recueil des préceptes sur l'art de conserver les enfans. Le même auteur a publié de plus un *Manuel des Goutteux et des Rhumatisans*. Le professeur Chaussier a enrichi l'anatomie et la médecine des tables synoptiques des arteres et des tables nosologiques relatives à la classification des maladies. Le professeur Sue a prononcé à l'ouverture de son cours de bibliographie médicale, l'éloge de Bichat. Les professeurs Boyer et Richerand ont composé un traité dogmatique sur les *Maladies des Os*. M. Richerand, membre de la société de l'Ecole, a publié une seconde édition

très-augmentée de ses *Elémens de Physiologie*. Indépendamment de son mérite réel, dit le professeur Lassus, il a celui de la clarté et de la précision. M. Lassus après avoir parlé des travaux de ses membres, fait mention de ceux des éleves, et des mémoires adressés à la Société.

M. Desgenettes, secrétaire de l'Ecole, a pris la parole et a dit :

« Citoyens, lorsque le concours de » cette année a été ouvert, une partie » des éleves de la premiere section de » l'Ecole-pratique avoit terminé ses études scholastiques ; les uns regagnoient » déjà leurs foyers, ou obéissant à la » noble passion de servir leur pays, ils » avoient été se mêler dans les rangs de » nos armées. D'autres venoient d'être » couronnés dans un concours solennel où » le Gouvernement a récemment distribué des palmes à diverses écoles, à » différens genres de connoissances et de » talens. C'est donc la seconde section » de l'Ecole qui a seule concouru, et » il est doux pour nous d'avoir à présenter » dans ce jour des athletes qui, moins » exercés que ceux des années précédentes, n'en ont pas mérité avec moins » d'éclat les récompenses qui vont leur » être décernées.

» Les citoyens que l'Ecole désigne à » l'émulation de leurs condisciples, à la » confiance de nos concitoyens et à la » bienveillance du Gouvernement, sont » ceux dont les noms suivent.

Premier Prix.

Le citoyen Jean-Nicolas Marjolin, département de la Haute-Saône.

Le citoyen Pierre Gilbert, département de la Marne.

Second Prix.

Le citoyen Michel Bellerand, département de Saône et Loire.

Le citoyen Jean-Baptiste-Joseph-Anne-César Tyrbay-Chamberet, département de la Haute-Vienne.

Le citoyen François-Etienne Delaroche, département du Léman.

Le citoyen Louis Gillaizeau, département de la Vendée.

Mention honorable.

Le citoyen Nicolas-Philibert Adelon.

Le cit. Michel-Pierre-Guy Cosnard.

Le citoyen Guillaume-Camille Favre.

Médailles décernées aux Éléves Sage-femmes.

LES DAMES,

Marie-Jeanne Durand.

Marthe-Adélaïde Lombard.

Angélique-Constance-Joséphine Dombre.

Julie-Elizabeth Prévost.

Mention honorable.

Gabrielle Chapelle femme Colback.

Isabelle Bradechal.

Catherine Petit-Bon.

Marie-Catherine Grozier femme Lunette.

Catherine-Clotide Roger.

Marie-Jeanne-Mélanie Neveu.

Jeanne-Madel. Plissier femme Montigny.

Clotilde Mézange. C.*** N.***

Il nous étoit impossible de donner plutôt cet article, puisque notre journal ne date que d'un mois d'existence ; mais nous avons cru devoir mettre nos lecteurs au courant des progrès du la science médicale, et publier les encouragemens qu'elle reçoit dans une Ecole célèbre, avant ceux qu'elle va distribuer de nouveau.

CHIRURGIE.

Si la section du filet n'est pas une des opérations les plus difficiles de la chirurgie, elle est au moins une des plus délicates. Cependant cette opération est toujours confiée, dans les campagnes, à des sage-femmes peu instruites, qui pensent que toutes les fois que l'enfant a des difficultes à téter, c'est que le filet est trop court, et d'après cet axiôme, sans autre examen, on pratique la section du filet, et l'on expose ainsi les enfants à des accidens très-graves, et quelquefois même à la mort. Le fait suivant prouve combien le chirurgien doit être attentif à l'examen du frein. Le 1.er fruc-

tidor de l'an XII, je fus appelé chez madame C......, qui venoit d'accoucher d'un enfant mâle. La sage-femme me dit que le filet de cet enfant étoit trop court, qu'il l'empêchoit de téter, et me pria de vouloir bien lui faire l'opération, que M. *** avoit ordonnée. J'ouvris la bouche du petit enfant, la langue ne me parut point trop courte, mais elle étoit fortement collée et appliquée au palais. Je pris une spatule, et j'abaissai la langue sans aucune difficulté. Je fis présenter le mamelon de la nourrice à l'enfant. Il téta facilement depuis cette époque. Quoiqu'il soit facile de connoître si la langue des enfans est gênée, (dit J. L. Petit), j'en ai vu plusieurs à qui on avoit coupé le filet sans nécessité, et cela n'arrive que trop souvent à ceux qui n'examinent pas assez. L'observation suivante rapportée par lui le prouve de nouveau. « Je fus » appelé, dit-il, pour un enfant de M. » Varin, sellier du Roi, auquel on avoit » coupé le filet deux heures après sa nais- » sance. L'enfant s'étouffoit. Mon pre- » mier soin fut d'introduire mon doigt » jusqu'à la langue, que je ne trouvai » pas encore entierement renversée dans » le gosier. Je la remis dans la bouche: » ce qui fit un bruit semblable à celui » que fait un piston qu'on retire avec force » du corps d'une seringue. Je retirai mon » doigt, et j'observai que l'enfant faisoit » de sa bouche ce que font ceux qui » tétent. J'entendois un bruit de déglu- » tition qui dura 4 à 5 minutes; puis » tout à coup il retomba dans l'étouf- » fement. Je portai de nouveau mon » doigt dans la bouche; je replaçai la » langue une seconde fois, et je la tins » dans cette situation quelques minutes, » pendant lesquelles il suçoit mon doigt; » je lui fis donner le téton: il le prit gou- » lument, et téta avec avidité. Il est à » observer que lorsqu'on lui coupa le fi- » let, il n'avoit pas encore pris la ma- » melle, parce que sa nourrice ne ve- » noit que d'arriver de la campagne. Je » crus cet enfant sauvé, mais une heure » après il retomba dans le même accident. » J'étois heureusement dans le quartier; » et j'arrivai assez à temps pour le secou- » rir une troisieme fois. Alors je crus que » pour remédier à cet accident, il fal- » loit que sa langue fût toujours occupée » à téter, ou forcée d'être en repos dans » la bouche par quelque moyen. Celui » que j'employai fut une compresse de la » longueur de 2 pouces, large de 15 lig., » épaisse de demi-pouce, cousue à une » bande à quatre chefs, au moyen de la- » quelle bande j'assujétis la langue dans » la bouche, depuis sa pointe jusque près » de sa racine; on ôtoit cette compresse » chaque fois que l'enfant vouloit téter, » et on la remettoit ensuite pour con- » tenir la langue. Ce moyen ayant réus- » si toute la journée, on envoya l'en- » fant et la nourrice à la campagne. Le » lendemain matin on vint dire au pere » que son enfant se mouroit: il vint me » prendre pour aller à son secours, mais » nous arrivâmes trop tard: la nourrice » qui avoit cru le bandage inutile, l'a- » voit ôté la nuit, et comme elle s'étoit » endormie, elle ne s'aperçut pas du dan- » ger dans lequel étoit son enfant. Nous » le trouvâmes mort, dans l'état fâcheux » de ceux qu'on a étranglés. J'en fis l'ou- » verture, je trouvai la langue renver- » sée par delà la valvule du gosier. »

Il résulte de cette observation, que, pour obvier au renversement de la langue dans le gosier, il faut faire téter l'enfant tout de suite après l'opération: autrement les efforts que l'enfant fait pour sucer le sang qui sort du filet coupé, acheve de déplacer la langue, la tire au-delà du gosier, et l'enfant périt asphixié.

D'autres fois on a vu périr des enfans à la suite de l'hémorragie de l'artere ranale ou des veines. (1) On remédiera

(1) Nous donnerons dans un des premiers numéros un nouveau moyen de compression pour ces hémorragies.

à l'hémorragie par la compression, en tenant la langue dans un parfait repos. Le bandage de Pibrac (1) nous paroît fort bien remplir l'indication. C.*** N.***

INTÉRÊT PUBLIC.

Existe-t-il un moyen de reconnoître la gale, lorsqu'elle se masque ou lorsque quittant les émonctoires de la peau, elle se cantonne sur quelque viscere? Cette question d'un très-haut intérêt vient d'être résolue affirmativement par M. Mettemberg qui donne même à son eau le mérite d'être en outre préservatrice et curative. Il a cru reconnoître par les recherches auxquelles il s'est livré, que c'est à ce vice particulier qu'est due la plupart de ces affections chroniques si difficiles à classer dans la nosographie. Cette prétention est contestée par d'imposans adversaires, la Société et l'Ecole de Nédecine peu satisfaites de la forme mystique sous laquelle ce remede est offert au public. Sans doute ce n'est point un titre de faveur, que de s'envelopper des ombres du mystere pour présenter un moyen de guérison, et l'on ne peut se dissimuler que c'est la marche ordinaire du charlatanisme... Mais cependant si ce remede étoit bon, s'il guérissoit enfin! *medicus est qui medetur*, faudroit-il le proscrire par cela même qu'il est secret? Dans tous les arts on accorde des brevets d'invention et l'art qui importe le plus à l'humanité, n'obtiendroit pas les siens? Où seroit donc l'encouragement dû aux savans? où seroit la protection d'un gouvernement philantropique?... A-t-on fait des expériences, des contr'expériences devant des hommes instruits, probes et désintéressés? Qu'en est-il résulté? ne peut-on pas les recommencer avec l'appareil qu'exige un moyen d'une telle gravité?... Peut-on laisser ainsi flotter l'opinion publique? D'un côté un officier de santé, attaché au premier corps de l'état, offre un remede et a ses partisans; de l'autre un grave tribunal en conteste l'efficacité. Mais en attendant le jugement de ce singulier procès, où le petit nombre de ceux qui font usage du remede compromet sa vie, où des milliers de malheureux auxquels il seroit utile ne sont pas soulagés, et un examen impartial et public termineroit cette indécision. C'est ce que se disent les gens étrangers à tout esprit de prévention.... Pour nous modestes référendaires de l'opinion publique, nous bornons nos vœux à la voir s'éclairer par les hommes de l'art, et à ce que ce remede soit condamné solennellement s'il est dangereux, à ce qu'il soit proclamé bon et même acquis par le Gouvernement, s'il est jugé utile.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Nouveaux Élémens de Thérapeutique et de Matière médicale, suivis d'un Nouvel Esasi sur l'art de formuler; par J. L. Alibert, *médecin de l'hôpital Saint-Louis, membre de la société de l'école et de celle de médecine de Paris, de l'académie royale de médecine de Madrid, de l'académie des sciences de Turin, etc. 2 gros vol. in-8°, de 600 pages. A Paris, chez* Crapart, Caille *et* Ravier, *libraires, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n°. 12, et chez* Delaplace, *libraire, n°. 21, même rue. Prix, 12 fr., et 15 fr., franc de port.*

L'essor brillant qu'a pris la médecine depuis qu'elle a adoptée la méthode de l'analyse, et qu'elle marche sur le même plan que les sciences exactes, ne permettoit pas de laisser imparfaite une partie très-importante de l'art de guérir, la matière médicale.

Barthez, *Cabanis*, *Pinel*, *Bichat*, et *Richerand*, ont préparé par leurs recherches physiologiques la révolution qu'attendoit la thérapeutique; et le cit. *Alibert* donne enfin le fil qui va lier toutes les parties de cette étude qui ne doit être usurpée, ni par la chimie, ni par la botanique, ni par aucune science accessoire de l'art de guérir.

Le cit. *Alibert*, après avoir posé en principe que la vie n'est que sentiment et mouvement; que les forces vitales président aux phénomènes pathologiques; que c'est du mode d'al-

(1) On connoît ce bandage qui n'est qu'une espece de sac qui refoule la langue, en restant attaché par deux petites bandelettes nouées derriere la nuque, de maniere à comprimer les mouvemens, et par conséquent la rétropulsion de la langue.

tération de ces forces que dépendent les caractères spécifiques des maladies; qu'indépendament de la sensibilité générale qui unit les différens systèmes de l'économie animale, chacun de ces systèmes est doué d'une sensibilité particulière qui n'est vivement excitée que par telle ou telle substance, il en conclut que la meilleure classification de la matière médicale est celle qui range les substances d'après l'action qu'elles exercent particulièrement sur les différens systèmes d'organe. Ainsi considérant d'abord les médicamens qui agissent d'une manière spéciale sur le système des voies digestives, il passe en revue les substances qui excitent la sensibilité *fibrilaire* de l'estomac, et les divise en substances végétales, minérales et animales. Dans les premières se trouvent le quinquina, la cascarille, la canelle, la gentiane, etc.; dans les secondes, le fer, l'alun, le muriate d'ammoniac; dans les troisièmes, le phosphore, la gélatine. Il passe de cette première section aux médicamens qui agissent d'une manière spéciale sur la contractilité sensible ou *musculaire* du même système. C'est ici que se présentent les vomitifs, tels que l'ipécacuanha, l'asarum, les viola, l'émétique. Viennent ensuite les purgatifs ou médicamens qui excitent la contractilité musculaire du canal intestinal, tels que la rhubarbe, la casse, le tamarin, etc. les sels purgatifs. Avant de quitter ce système d'organes, le cit. *Alibert* examine les substances qui peuvent combattre les vers ou les poisons, soit qu'ils existent dans l'estomac, soit qu'ils se trouvent dans les instestins; et cet examen le conduit naturellement à parler des substance vénéneuses dont la médecine peut emprunter des secours ou qu'elle doit proscrire.

C'est avec le même ordre et la même clarté qu'il presente les phénomènes qui se remarquent dans les affections des voies urinaires, dans le système de la circulation, de la respiration, etc. et de l'action des médicamens sur ces différens systèmes.

On peut juger par ce court exposé de l'excellente méthode que l'auteur vient d'introduire dans la matière médicale: chaque chapitre commence par un aperçu général des phénomènes que présente l'organe qui en est l'objet, et de l'effet plus ou moins marqué des médicamens qui ont de l'action sur lui. Quand le cit. *Alibert* fait connoître une substanee, il trace d'abord son histoire médicale et son histoire naturelle; ensuite il présente ses propriecés physiques: il passe de là aux propriétés chimiques, enfin aux propriétés médicinales. et il termine par le mode d'administration. Chacune de ces considérations forme une division particulière; ce qui donne une très-grande facilité pour les recherches, et jette une grande clarté sur l'étude.

Le plan de cet ouvrage est une de ces conceptions heureuses, une de ces idées mères qui présagent pour la science de grands progrès. Les observations sur lesquelles ce plan est fondé existoient depuis long-temps, mais elles étoient isolées, elles éclairoient quelques points de doctrine, et ne formoient pas un ensemble; il falloit qu'une imagination vive, mais temperée par le jugement, sut les réunir pour trouver dans leur rapprochement ces analogies singulières qui partagent les médicamens en raison de leur influence spéciale sur le jeu de tel ou tel organe. C'est un grand pas vers la vérité. L'honneur des succès futurs qu'il prépare appartiendra toujours au cit. *Alibert* qui a ouvert une si belle route.

C. C. G.

(*La suite lorsque le second volume paroîtra.*)

Nous savons bien que la coutume s'est introduite parmi les journalistes de se reposer pendant les jours complémentaires, et il y a une économie de temps, d'esprit et d'argent; le médecin ne calcule pas ainsi, et ne connoît point de vacances. Ainsi, malgré l'usage reçu, malgré la modicité du prix de notre abonnement, plus conduits par le désir d'être utiles que par un calcul financier, nous avons cru de la dignité de nos fonctions de ne point laisser de lacune dans une feuille dont tous les élémens rassemblés doivent compléter le monument que la météorologie consacre à la médecine.

Cette feuille paroît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 f. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier Numéro a paru le premier Thermidor.)

On souscrit à Paris, chez DELAPLACE, Libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21; à Avignon, chez M. DUPUI, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez REYMANN et compagnie, Libraire; à Rochefort, chez FAYE, Libraire; à Genève, chez MANGET, Libraire; à Bruxelles, chez LE CHARLIER, Libraire; à Turin, chez BOCCA; à Milan, chez REYCENDS, et à Montpellier, chez MM. TOURNEL, Libraires.

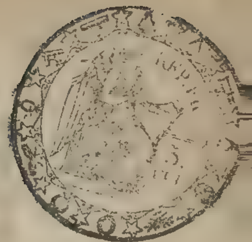
Les Auteurs et Libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rédacteur, rue Boucher, n°. 5.

Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

DELAPLACE se charge de toutes Commissions en Librairie.

DE L'IMPRIMERIE DE A. EGRON, RUE DES NOYERS, N°. 24.

(N°. VIII. 1er Vendémiaire an 13.)



GAZETTE DE SANTÉ, OU JOURNAL ANALITIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 1er vendémiaire, à 5 h. 56 m., et se couche à 6 h. 3 m.

Le 10, il se lève à 6 h. 12 m., et se couche à 6 h. 47 m.

Différence, 32 m.

La Lune se lève, le 1, à 6 h. 33 m. du mat., et se couche à 3 h. 45 m. du s.

Le 10, elle se lève à 3 h. 6 m. du soir, et se couche à o h. du mat.

Nouvelle Lune le 1, à o h. 58′ du matin.

Premier quartier le 8, à 7 h. 11 m. du soir.

Le rapport du temps moyen au midi vrai, est le 1, de 11 h. 52 m. 23, 6. Différence, 20, 5.

Le 10, de 11 h. 49 m. 25, 6. Différence, 18, 7.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Fructidor.	Baromètre. maximum.	Baromètre. minimum.	Thermom. max.	Thermom. minim.	Hygromètre. max.	Hygromètre. minim.	Sequanomèt	Anémomètre: Pendant la journée.
30.	28 p. 3 l. $\frac{9}{12}$	28 p. 3 l. $\frac{3}{12}$	21 $\frac{5}{10}$	14 $\frac{8}{10}$	97 $\frac{1}{4}$	81	m. 47 c.	calme. N. O., N. E.
Jours complémentaires.								
1.	28 p. 4 l.	Il est resté constamment à 28 p. 4 l.	17 $\frac{2}{10}$	13 $\frac{5}{10}$	98 $\frac{1}{2}$	85	45	N. O., N. N., N. O.
2.	28 p. 4 l. $\frac{2}{12}$	28 p. 3 l. $\frac{9}{12}$	16 $\frac{3}{10}$	13 $\frac{2}{10}$	98	86	40	N. O., N. calme.
3.	28 p. 4 l. $\frac{9}{12}$	Il est resté constamment à 28 p. l. 4 $\frac{9}{12}$	.....	12 $\frac{5}{10}$	90	88	38	N. O., N. N., O.
4.	28 p. 5 l. $\frac{2}{12}$	28 p. 4 l. $\frac{9}{12}$	14 $\frac{3}{10}$	11 $\frac{7}{10}$ Pluie froide qui n'a pas eu de continuité.	90	77	38	O. O. N., O.
5.	28 p. 4 l. $\frac{4}{12}$	28 p. 4 l. $\frac{1}{12}$	15 $\frac{4}{10}$	12 $\frac{2}{10}$	88 $\frac{1}{2}$	72	38	O. O. O.

L'ingénieur, membre de l'Athénée des Arts, CHEVALLIER.

Il y aura cette année trois éclipses, deux de soleil et une de lune.

La seule de soleil, visible pour l'Europe, aura lieu le 27 prairial (16 juin). Elle commencera, pour Paris, à 4 h. 34 m. du soir, et finira à 6 h. 11 m. Elle aura 3 doigts 43′ 40″.

L'éclipse de lune, visible en Europe, aura lieu le 14 nivôse (4 janv.) Commencement 10 h. 38 m., fin 13 h. 30′, grandeur 9 doigts 27′ dans la partie boréale de la lune.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Démocrite professoit à Abdère la philosophie, quatre siècles avant l'ère vulgaire. Formé par les voyages, il rapporta d'Egypte, de Perse, de Chaldée et des Indes surtout, des connoissances qu'il se plut à répandre dans sa patrie, où il fonda une académie; mais il éprouva la vérité d'un proverbe bien décourageant pour qui veut faire du bien chez soi. Trop sage pour ne pas savoir qu'il faut présenter aux hommes la sagesse sous les traits de la folie, il rioit des erreurs des humains, et dictoit en riant ses sublimes leçons. Ses compatriotes le prirent au mot, et mandèrent très-sérieusement *Hippocrate* pour le guérir. Mais le vieillard de Cos l'entretint, le jugea, et répondit aux Abdéritains : Le plus fou d'entre vous n'est pas *Démocrite*. Il vécut 109 ans (ce qui n'est pas si fou), et publia des ouvrages philosophiques, dans lesquels *Epicure* a puisé ses systèmes.

CONSTITUTION MEDICALE.

L'ÉTÉ qui vient de s'écouler a offert deux températures très-distinctes, et non cette continuité de sécheresse qui a rendu l'an dernier si fatalement remarquable. Mais un autre danger en est résulté : c'est que ce brusque changement de température a déterminé des congestions lymphatiques, des suppressions de transpira-

tion, et toutes les maladies qui en dérivent. Ne nous étant occupés de cette Gazette que depuis thermidor, nous ne pouvons donner la constitution de l'été dernier d'après nos propres observations. Mais cette légère omission n'a aucun inconvénient, quand on réfléchit que l'année médicale ne commence réellement qu'en automne, et que c'est le point constant de départ des observations météorologiques d'Hippocrate, Fernel, Baillou etc. C'est de cette époque précise que nous daterons donc nos tableaux de comparaison nosologiques et météorologiques, et nous offrirons dorénavant, à chaque trimestre, le relevé de chaque saison. Mais si l'année hippocratique commence avec l'équinoxe d'automne, on ne peut se dissimuler que l'année commençant à cette époque, est soumise à l'influence des précédentes températures, et participe des germes qu'a développés la station *molle* ou *forte* de la saison antérieure. Ainsi un été aride dispose à un automne fécond en maladies aigues et inflammatoires, tandis qu'un été humide amene dans la constitution atmosphérique un relâchement qui s'accroît encore par les phases planétaires; car c'est du changement qu'ils impriment au système atmosphérique que résultent les brumes de l'hiver, comme les ardeurs de l'été. Les maladies sont d'autant plus dangereuses, que la température est plus opposée à celle ordinairement affectée à la saison ou plus brusquement remplacée par une plus ou moins opposée. Cet aperçu rapide suffit pour expliquer et prouver de quelle importance est l'examen de la concordance de la constitution atmosphérique avec les maladies dominantes.

Au reste on ne peut trop répéter que s'il est une saison qui demande les plus grandes précautions, c'est l'automne. Il est fatal surtout aux phtisiques, aux vieillards, aux rhumatisans, aux catharres, aux maladies chroniques, aux asthénies dont le défaut de ton s'accroît et participe du relâchement général de la nature qui semble avoir épuisé toute son énergie par sa fécondité.

Tertullien l'appelle *tentator valetudinum;* Horace, *libitinœ questus acerbœ.*

Il est essentiel, surtout alors, d'ajouter graduellement à la chaleur de ses vêtemens. Dans l'hiver, le froid suffit pour nous en donner le conseil, au lieu qu'en automne, un rayon perfide de soleil semble ramener les beaux jours; et l'on n'est averti de l'imprudence d'une mise légère que par la douleur fille de l'imprévoyance ou du mépris des conseils de la médecine.

M. S. U.

Suite de l'article HYGIÈNE *du* n°. IV.

Le voisinage des fosses d'aisance est très-nuisible à la santé, et on ne peut trop les éloigner. Si cet éloignement est impossible, il faut au moins leur donner des ouvertures au nord, et y faire jeter de temps en temps quelques hottées de poudre de charbon. On fera bien, si l'on est voisin de quelque riviere, de les établir sur ses bords. Mais dans tous les cas on ne peut trop blâmer ce vilain usage contre lequel s'éleve avec autant de raison que d'éloquence certain membre de l'académie de Troyes *cacandi sub dio.* A Troyes, cet usage s'étoit introduit dans la rue *du Bois* (1). A la campagne, chaque habitant réserve un lieu écarté pour vaquer à cette solitaire et indispensable fonction. Mais nous ne pouvons trop le répéter, ces résidus de digestion corrompent l'air, et ajoutent à ce danger celui de propager la dyssenterie, si l'un des admis à cet asile secret est attaqué de cette maladie, ainsi que le prouvent les précautions prises à cet égard dans les camps. (2)

---

(1) Mémoires de l'Académie de Troyes. Œuv. de Caylus, tom. XII.
(2) Monro, Pringle.

Quant aux caves exhalant des mofètes ou gaz azoth, il n'y a pas d'autre moyen d'atténuer l'effet de ces émanations, que d'ouvrir des soupiraux correspondans par lesquels l'air entrant et resortant à volonté, entraîne ces vapeurs déléteres. (1) Si malgré ces ouvertures, le danger continue, il n'y a pas à balancer de fermer ces caves, quelque utilité que l'on en retire. Qu'il nous soit permis d'avertir en passant du danger qu'il y a d'entrer ruisselant de sueur dans ces caves glacées, ainsi qu'on le pratique inconsidérément à la campagne. Tel homme n'a dû qu'à cette cause la paralysie qui le retient au lit pour le reste de sa vie. (2)

Quant aux mines de charbon de cuivre, de soufre, etc., il suffit de n'avoir point d'ouvertures de ce côté pendant les ardeurs de l'été, et dans le cas où ces vapeurs auroient étourdi quelque curieux indiscret, le lait offre un remede aussi agréable que simple et facile à trouver à la campagne. Il est d'ailleurs peu de parties de la France qui offrent cette espèce de danger. On peut opposer les mêmes remedes et les mêmes précautions contre le voisinage des fours à chaux, à tuile. etc.

Quant au danger du *rouïssage*, on conçoit aisément que d'une substance végétale macérée dans une eau d'autant plus propre à cette opération, qu'elle est plus dormante et même corrompue, il doit s'élever des vapeurs très-dangereuses. Le moyen le plus sûr de les prévenir est de placer le *routoir* au-dessous du vent du midi et de l'habitation, de garder, en faisant cette fosse, une retenue d'eau dans le réservoir qui l'a fournie, en assez grande quantité pour augmenter considérablement celle de la fosse, et d'étendre les débris végétaux qui y sont corrompus; tellement qu'ils perdent leur action, enfin de ménager un prompt écoulement de cette masse d'eau réunie dans un perdeau que l'on scellera ensuite, ou dans un terrein tellement en pente, que l'eau se disperse entierement. Car c'est moins au *rouïssage* proprement dit qu'est due l'infection de l'air, qu'à la stagnation d'une eau croupissante fournissant chaque jour à l'action du soleil et d'une atmosphere brûlante une fermentation facile et des émanations dangereuses.

On ne peut trop le répéter, l'air est l'aliment le plus essentiel à la vie: *pabulum vitæ*. C'est à l'air que les enfans des campagnes doivent ces vives couleurs, ce teint animé, présage sûr de la régularité des fonctions, comme c'est à son absence que les enfans des villes *étiolés* par leur séjour dans des chambres fermées, doivent ce teint pâle, cette peau œdématisée que n'a point frappé l'oxigene aérien.

M. S. U.

(*La suite au numéro prochain.*)

MÉDECINE.

Observations sur des Hystéries guéries par l'eau de Goudron.

Melle. B..., âgée de 19 ans, tempérament sanguin, complexion forte; depuis l'âge de puberté, chaleur ardente aux organes sexuels, constipation presque continuelle. Au mois de nivôse an 8, pendant qu'elle étoit affectée d'un violent chagrin, on lui administra un purgatif, et bientôt après un émétique qui fut suivi d'un vomissement de sang avec prostration des forces et convulsions hystériques.

Accès d'abord très-intenses, mais rares; leur durée varioit beaucoup depuis un quart-d'heure jusqu'à vingt-quatre heures. S'ils étoient courts, ils se réitéroient périodiquement jusqu'à 15, 20 fois par jour. Ils se manifestoient par

(1) On cuve le vin quelquefois dans les caves, à la campagne, et le gaz acide carbonique par sa pesanteur spécifique ne pouvant s'élever, ni être entraîné par des courans d'air, à défaut d'ouvertures, de là résultent les asphixies.

(2) Cette maladie a souvent dû son origine à l'usage inconsidéré de coucher les fenêtres ouvertes.

des mouvemens convulsifs qui se concentroient sur un ou plusieurs organes.

Ainsi donc, à la tête, tiraillemens douloureux des muscles, altération de la physionomie par des grimaces, clignotement rapide des paupieres, rotation ou fixité du globe de l'œil, vue obscure ou très-sensible, quelquefois cécité, ouïe alternativement sensible au bruit le plus léger, et surdité, battemens fréquents des artères, chaleur très-grande, figure rouge, injectée, quelquefois trouble des idées, trismus, écartement forcé des mâchoires.

Au cou, sentiment d'une boule dans le gosier, strangulation, tête penchée sur les côtés, en avant mais plus souvent en arriere. (1)

Aux organes de la respiration, étouffement, respiration courte, précipitée, jaculation de la voix, avec cris perçans, langue entrée dans le gosier ou alongée hors de la bouche, reflux du sang vers la tête, figure rouge violette, battement douloureux des arteres temporales, yeux brillans, chaleur ardente dans la poitrine, et à la tête, difficulté d'avaler, douleur forte à l'épigastre, ventre tendu, aplati.

Aux reins, douleur violente à la région lombaire, corps courbé en arc sur les côtés ou en arriere.

A l'estomac, douleur vive, vomissement par lequel le malade rejetoit les alimens, les boissons et beaucoup de glaires.

A l'abdomen, contorsion des intestins, chaleur brûlante, colique très-violente, dont la durée se prolongeoit jusqu'à trois heures.

Au système artériel, fievre d'irritation, pouls fréquent, tendu, chaleur seche à la peau, sécrétions et excrétions diminuées, insomnie, absence des convulsions musculaires; cette fievre étoit favorisée par la chaleur du lit, car si le malade en sortoit, ou si elle éprouvoit du froid, les mouvemens fébriles étoient remplacés par convulsions musculaires.

Au systeme nerveux, suspension de la sensibilité, avec ou sans chaleur et pâleur de la peau, roideur ou laxité des muscles, perte de connoissance, mais le plus souvent impossibilité de répondre ou d'émettre sa pensée.

Aux muscles soumis à la volonté, mouvemens déréglés des membres et du tronc, la malade se laisse tomber, se frappe la poitrine ou la tête avec le poing, de sorte que plusieurs personnes peuvent à peine l'empêcher de se blesser.

Pendant les intervalles entre les accès, inquiétude dans tout le corps, sommeil léger ou nul, dégoût pour certains alimens, et surtout pour le gras, ouïe souvent sensible et douloureuse au plus petit bruit, paupieres fermées quelquefois pendant long-temps après l'accès. (Je me suis souvent servi d'un révulsif, tel que de vinaigre sur la plaie d'un vésicatoire pour les faire rouvrir, ce qui réussissoit avec une rapidité étonnante.)

La méthode curative qui consiste dans l'emploi des bains antispasmodiques variés, des exercices etc., avoit été deux fois sans succès pendant le cours d'une année, j'y ajoutai l'eau de goudron. La malade la prit deux bouteilles par jour, et fut guérie après trois mois de ce traitement.

GIRAUDY, *Médecin de l'Hospice national de Charenton.*

(La suite au numéro prochain.)

ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

Le sujet de l'observation du n° III, p. 35, est succombé, comme nous l'avions prévu, et ce cas sortant de la classe ordi-

(1) Ces positions de la tête sont très-pénibles pour les malades. J'avois remarqué, et je m'étois convaincu par moi-même, qu'une suite de pressions instantanées et renouvelées presqu'immédiatement après les avoir cessées, faites dans le sens de la contraction sur la partie affectée, sont le seul moyen physique d'accélérer la terminaison de cette situation fixe; j'ai employé le même moyen avec succès dans ce cas. Ainsi lorsque la tête étoit renversée, je faisois les pressions sur la front, et la contraction cessoit en moins de deux ou trois minutes.

naire, nous avons cru intéresscr nos lecteurs en insérant dans notre journal cette ouverture instructive.

Le 12 thermidor de l'an douze, le docteur Larrey, chirurgien en chef de l'hospice de la garde impériale y procéda, en presence de plusieurs médecins et de ses éleves. Après avoir séparé le sternum des côtes, en ayant soin de laisser le médiastin dans ses justes rapports, la cavité gauche de la poitrine, a offert un vide immense, et les parois de cette cavité étoient tapissées par une membrane couenneuse, recouverte d'un enduit purulent. Plusieurs points de cette membrane paroissoient exfoliés, et tout ce qui en étoit dépourvu présentoit une granulation vasculaire disposée à une sorte de suppuration. Le poumon de ce côté étoit entierement disparu. On voyoit seulement sur le côté de la colonne dorsale, un tubercule de trois ou quatre lignes de saillie, et d'environ deux pouces de longueur, recouvert par une pellicule, que le docteur Larrey, dans ses conférences cliniques, a considéré comme un kiste particulier où étoit renfermé le liquide. L'extrémité des septieme et huitieme côtes offroit un point de carie ou vermoulure qui les avoit séparées de leur cartilage, et dans tous les points la plèvre paroissoit usée et détruite par la suppuration. « Ce qui me fait croire, nous » disoit M. Larrey, que la maladie avoit » pris son origine dans cette partie, d'où » elle s'est développée successivement » et par degrés, de maniere à s'approprier toute la cavité gauche du thorax. »

En disséquant le tubercule pulmonaire, que nous avons rencontré sur le corps des trois ou quatre vertebres dorsales supérieures, nous avons vu son tissu de couleur brunâtre, affaissé sur lui-même, et l'on y apercevoit à peine quelques vaisseaux bronchiques sanguins et artériels presque tous oblitérés. La bronche du même côté étoit réduite à un très-petit diametre dans toutes ses dimensions, et l'air insuflé avant la dissection dans sa cavité, n'a pu distendre cette substance pulmonaire contractée et comprimée sur elle-même. « On n'avoit donc » pas lieu, dit le docteur Larrey, de » croire que cette substance se développeroit suffisamment pour remplir l'es» pace occupé primitivement par la ma» tiere séro-purulente. »

Le péricarde très-dilaté étoit plus dense que de coutume, et contenoit une assez grande quantité de sérosité dans laquelle le cœur flottoit librement. » La cessation » des causes expulsives, dit le docteur » Larrey, l'avoit chassé à droite, l'élas» ticité des vaisseaux, des fibres motrices » et sa pesanteur, l'avoient ramené gra» duellement vers le centre de la poi» trine, de maniere qu'il étoit en rap» port avec la face postérieure du ster» num, à laquelle le médiastin adhé» roit très-foiblement par un tissu cel» lulaire très-lâche, de maniere que sa » pointe se portoit à droite en bas, et » reposoit sur le diaphragme, et sa base » à gauche en haut vers la colonne ver» tébrale. Enfin sa position étoit telle » que sa pointe correspondoit au milieu » de l'intervalle des cinquieme et si» xieme côtes, à un demi pouce du té» ton droit, la face convexe du cœur » dirigée à droite et en arriere, et la » face concave en dedans, au lieu d'être » portée en bas, et la base à gauche et » en arriere; par cette disposition l'ar» tere aorte se trouvoit repliée sur elle» même, de maniere que sa cavité de» voit être beaucoup diminuée; aussi les » vaisseaux étoient-ils plus petits que dans » l'état naturel, et surtout les branches » qui portent du côté droit : ce qui ex» plique la lenteur et la suspension de » la circulation. »

(Voyez l'histoire de la maladie dans le n° 5 de ce journal.)

L'oreillette gauche du cœur ne présentoit que son appendice, mais sa cavité étoit presque nulle, « soit, dit le docteur Larrey, dans ses conférences cliniques, parce que cet organe portoit sur cette cavité et la comprimoit sans cesse, soit parce que les veines pulmonaires gauches étoient elles-mêmes oblitérées. L'oreillette droite s'étoit étendue vers la veine cave inférieure du double plus grosse que la supérieure. »

Les visceres du bas-ventre étoient généralement plus petits que dans l'état ordinaire, et tout le sujet étoit réduit au plus haut degré de marasme. Le docteur Larrey nous a fait remarquer que les articulations étoient souples et permettoient les mêmes mouvemens que dans le vivant. Au reste ce célebre praticien a observé le même phénomène chez tous ceux qui meurent d'ataxie, tels que les pestiférés et les phtisiques.

C.*** N.***

Nous avons cru devoir consigner ici cette analyse parce qu'elle constate solennellement une affection trop généralement méconnue, et parce que celle-ci présente des phénomènes particuliers et très-distincts.

(*Note du rédacteur.*)

CHARLATANISME.

L'amour des remedes des charlatans est la maladie épidémique de la Capitale, la plus commune et la plus dangereuse. Faisons un effort pour la combattre.

C'est beaucoup sans doute que les médecins s'occuppent de guérir, qu'ils publient leurs découvertes fondées sur leurs observations, et que l'amour du bien public les porte à d'autres travaux, mais ils doivent encore ajouter, au bien qu'ils font, des efforts pour empêcher le mal qu'ils voient faire. Si nous avons sauvé cent malades par nos exercices cliniques, et que par les avertissemens suivans nous en préservions cent autres des accidens qui sont les suites funestes du charlatanisme, nous aurons acquis des droits à la reconnoissance publique et payé notre dette à la société.

Le fils de M. N..., rue de l'Université, ayant pris lundi 4 fructidor, une bouteille de l'eau de Saint-Romain, telle que la prescrit l'imprimé qui se vend avec la bouteille, a été tourmenté le lendemain jusqu'à dix heures du soir, de tiraillemens d'estomac, de douleurs d'entrailles, de vomissemens, d'angoisses, de défaillances et d'un accablement alarmant, enfin de tous les symptômes d'un véritable empoisonnement.

P. P. L.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Cours d'Anatomie médicale, ou Élémens de l'Anatomie de l'homme, avec des Remarques physiologiques et pathologiques, et les Résultats de l'observation sur le siége et la nature des maladies d'après l'ouverture des corps ; par Antoine Portal, *professeur de médecine au collége de France, d'anatomie au muséum d'histoire naturelle, membre de la légion d'honneur, de l'institut national de France et de celui de Bologne, de l'académie des sciences de Turin, de la société des sciences de Harlem, et de celles de médecine d'Edimbourg, de Padoue, de Paris, de Montpellier, etc. avec cette épigraphe :*

> Quisquis enim artificiosè corpora humana secare suevit, eorumque singulas particulas diligenter inquirit, ex his latentium morborum causas et sedes facilè intelliget, nec non accommodata remedia prescribet.
>
> J. RIOLAN, *Authrop. lib.* 1, *p.* 15.

A Paris, chez Baudouin, *rue Grenelle-Saint-Germain, n°.* 1131 ; Laporte, *libraire, rue de Savoie ;* Bertrand, *libraire, quai des Augustins, et chez* Delaplace, *libraire, rue Pavée-St-André-des-Arcs, n°.* 21. 5 *gros vol. in-8°. prix,* 30 *fr., et* 5 *vol. in-4°. prix,* 48 *fr.*

L'anatomie, dit M. *Portal*, est à la médecine ce que la géographie est à l'histoire; elle est la base fondamentale de la physiologie, cette science qui nous donne la connoissance des usages des diverses parties du corps; elle répand aussi des lumières sur la nature, les causes et les siéges des maladies sans lesquelles on ne pourroit les traiter avec succès.

L'anatomie descriptive est de toutes les

sciences celle qui a peut-être été la plus cultivée, malgré les obstacles que la superstition lui a opposé pendant un long espace de temps. On pourroit s'en convaincre en jetant les yeux sur l'immense histoire que M. *Portal* lui-même en a donnée, et encore sur des nombreux ouvrages qui ont été publiés dans ces derniers temps.

Quant à la physiologie, personne n'ignore que c'est de toutes les parties de la médecine celle qui a fait le plus de progrès. On ne peut cependant se dissimuler que malgré les découvertes importantes qu'elle a faites, et dont plusieurs ont été utiles à la pratique de la médecine, elle n'ait été la source des systèmes multipliés qui en ont retardé les progrès.

L'étude des causes et les siéges des maladies a été peu cultivée; à peine peut-on compter trois ou quatre bons livres sur cet important objet, livres encore peu connus parmi les praticiens, soit parce qu'ils sont trop amples, trop diffus, soit parce que, malgré leur étendue, ils ne sont pas encore aussi complets qu'ils pourroient l'être, et qu'ils contiennent aussi beaucoup d'erreurs.

Le célèbre *Riolan*, médecin de la reine Médicis, et professeur d'anatomie au collége de France, est le premier qui ait cru utile d'enseigner l'anatomie de l'homme malade. Un essai qu'il a publié sur cet important objet a été généralement estimé; mais depuis cette époque, aucun professeur ne l'a compris dans l'enseignement jusqu'à M. *Portal*, qui l'a pris pour sujet de ses leçons au collége de France. Chargé de l'enseignement de l'anatomie au Jardin des Plantes et au collége de France, il a cru devoir enseigner l'anatomie physiologique au Jardin des Plantes, à l'imitation de ses illustres prédécesseurs, et l'anatomie pathologique au collége de France : et ce sont ces deux cours qui ont été très-suivis pendant près de quarante ans par un nombre prodigieux d'élèves, qu'il publie aujourd'hui dans ce grand ouvrage.

L'anatomie en fait l'objet principal, chaque partie du corps y étant très-exactement décrite. Après la descriptions de chacune d'elles on trouve un exposé précis de ses usages et des altérations auxquelles elle est exposée, et qui ont été découvertes par l'ouverture des corps morts de diverses maladies, dont les symptômes avoient été observés. Cette dernière partie de l'ouvrage qui ne pouvait être faite que par un anatomiste exercé et un médecin praticien très-employé, lui donne un intérêt qu'on chercheroit vainement dans aucun autre.

M. *Portal* a suivi dans l'exposition des diverses parties du corps humain l'ordre généralement adopté des anatomistes. Le premier volume concerne les os et les parties molles qui leur appartiennent; le second les muscles, qu'il a présentés sous deux aspects, selon leur situation comme le font les modernes, et selon leur usage comme le faisoient les anciens; le troisième volume contient l'histoire des vaisseaux sanguins et lymphatiques, que M. *Portal* a cru devoir faire précéder de celle du péricarde et du cœur; le quatrième traite du cerveau et de la moelle épinière des nerfs et des organes des sens; et le cinquième renferme la description anatomique des poumons et des viscères abdominaux; enfin dans tous ces volumes, on trouve le précis des affections morbifiques auxquelles sont exposées ces diverses parties du corps.

M. *Portal* avoit d'abord voulu joindre des planches à cet ouvrage, et plusieurs même étoient terminées; mais ayant considéré que cette espèce de luxe en augmenteroit inutilement le prix, il les a supprimées. Il a même cru devoir s'abstenir de l'exposition de divers systèmes physiologiques, pour pouvoir, sans augmenter le volume de l'ouvrage, donner plus d'étendue à la partie pathologique, surtout à celle qui a pour objet les altérations des organes ou les désorganisations qui sont si peu connues, quoiqu'elles soient cependant les véritables maladies sur l'existence desquelles il ne peut y avoir aucun doute; au lieu que les médecins donnent le même nom à leurs symptômes qu'ils rapprochent, et quelquefois désunissent bien arbitrairement pour en former des classes, des ordres, des espèces de maladies. Mais combien encore cette partie de la pathologie n'est-elle pas éloignée de la vérité! et combien d'observations utiles au médecin véritablement praticien ne pourroit-il pas faire contre toutes ces classifications?

L'ouvrage de M. *Portal* manquoit à la médecine, et comme il n'est qu'un résultat de faits bien rapprochés et discutés, nous ne doutons pas qu'il ne soit très-utile à tous ceux qui se livrent à l'art de guérir. Le nom imposant de ce célèbre praticien suffit pour donner le désir d'acquérir un tel ouvrage, et la confiance dans les préceptes qu'il renferme.

M. S. U.

Sulla Anevrisma riflessioni ed Osservazioni Anatomico-Chirurgiche, etc. del Professore Scarpa; ou *Réflexions et Observations Anatomico Chirurgicales sur les Anévrismes, par le professeur*

Scarpa. 1 *vol. in-fol. avec 15 planc. Prix, 72 fr., et 75 fr., franc de port. A Paris, chez* Delaplace, *libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21; et à Pavie, chez* Bolzani.

Cet ouvrage, qui est volumineux, contient une série assez considérable d'observations et de faits pour démontrer directement la cause prochaine de cette maladie; ensuite tout ce qui regarde les opérations et l'emploie des remèdes les plus efficaces pour obtenir la cure de cette lésion organique. Il est parfaitement traité.

Quinze grandes planches très-bien dessinées et gravées par le célèbre *Anderloni* sont jointes à cet ouvrage. Une partie de ces planches représentent les systèmes supérieurs et inférieurs avec leur anastomose; dans les autres planches, on voit l'état mobide des principales artères du corps humains propres à devenir anévrismatiques ou disposées à cette maladie.

C.*** N.***

Recherches sur quelques points de Matière médicale, auxquelles sont jointes quelques Considérations sur l'allaitement maternel; par F. Peyrot, *docteur en médecine et en chirurgie, etc.* 1 *vol. in-8°. de 253 pages. An 12. Prix, 2 fr. 25 c., et 3 fr. 50 c., franc de port. A Paris, chez* Crochard, *libraire, rue de l'École de Médecine, n°. 36; et chez* Delaplace, *libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21.*

Dire de l'ouvrage du docteur *Peyrot* qu'il est utile et digne d'être médité par les gens de l'art, c'est en faire l'éloge, et faire voir assez qu'il est exempt de tous les défauts trop ordinaire à ces espèces de traités.

L'auteur après avoir parcouru rapidement le tableau des connoissances anciennes sur la matière dont il traite, comparées à celles acquises, les nombreuses ressources qu'elles peuvent fournir, soit sous le rapport de ce qui a été fait ou de ce qui reste à faire, laisse entrevoir ce que l'esprit humain ne peut ni ne pourra jamais pénétrer; il passe à ce qui est relatif à l'eau qu'il envisage sous le rapport de ses propriétés physiques et chimiques, et sous celui de ses usages (dans son état le plus ordinaire) et des applications qu'en peut faire la médecine. Il donne un court aperçu des eaux minérales. L'article *Bains* est celui sur lequel l'auteur s'étend davantage, par l'intérêt qu'ils méritent, surtout chez les nations policées, par lesquelles cependant ils semblent le moins employés.

M. *Peyrot* passe ensuite à l'article *Vin*, il observe à peu près le même ordre quant à ses propriétés. Il arrive de là à ses usages, il parcourt rapidement les divers maladies dans lesquelles il peut être utilement employé. L'article *Ivresse* fournit quelques réflexions intéressantes.

A ces considérations, l'auteur a cru devoir en ajouter quelques autres, qui, quoique indépendantes en quelque sorte des premières, ne présentent pas moins d'intérêt, c'est-à-dire, l'allaitement maternel, que M. *Peyrot* envisage sous le double rapport et des avantages et des inconvéniens qu'il peut offrir.

P. P. L.

Discours sur l'Allaitement, et Dissertation sur le Fœtus de Verneuil; par Verdier-Heurtin, *docteur-médecin, broch. in-8°. d'environ 220 pages avec gravure. A Paris, chez* l'Auteur, *rue des Prouvaires;* Croullebois, *rue des Mathurins;* Méquignon, *rue de l'École de Médecine;* Petit, *Palais du Tribunat, et* Delaplace, *libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21. Prix 2 fr. 50 c., et 3 fr., franc de port.*

Nous rendrons compte de cet intéressant ouvrage.

Cours d'Anatomie et de Physiologie.

M. *Levacher de la Feutrie*, médecin, secrétaire-général de la société médicale d'émulation de Paris, commencera ses cours le lundi 9 vendémiaire an 13, à deux heures précises, et continuera tous les jours à la même heure, excepté les jeudis et dimanches, dans son amphithéâtre, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 444.

Il y aura salle de dissections qui seront dirigées par le professeur, et répétitions le soir.

Cette feuille paroît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 f. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier Numéro a paru le premier Thermidor.)

On souscrit à Paris, chez DELAPLACE, Libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21; à Avignon, chez M. DUPUI, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez REYMANN et compagnie, Libraire; à Rochefort, chez FAYE, Libraire; à Genève, chez MANGET, Libraire; à Bruxelles, chez LE CHARLIER, Libraire; à Turin, chez BOCCA; à Milan, chez REYCENDS, et à Montpellier, chez MM. TOURNEL, Libraires.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaireà M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rédacteur, rue Boucher, n°. 5.

Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

DELAPLACE se charge de toutes Commissions en Librairie.

DE L'IMPRIMERIE DE A. EGRON, RUE DES NOYERS, N°. 24.

(N°. IX. 11 Vendémiaire an 13.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALITIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.



Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. *6*.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 11 vendémiaire, (3 octobre) à 6 h. 14 m., et se couche à 5 h. 45 m.

Le 20, il se lève à 6 h. 30 m., et se couche à 5 h. 29 m.
Différence, 32 m.

La Lune se lève, le 11, à 3 h. 31 m. du soir, et se couche à 0 h. 18 m. du m.

Le 20, elle se lève à 7 h. 37 m. du soir, et se couche à 11 h. 20 m. du mat.

Pleine Lune le 16, à 2 h. 21′ du matin.

Le rapport du temps moyen au midi vrai, est le 11, de 11 h. 49 m. 6, 9.
Différence, 18, 3.

Le 20, de 11 h. 46 m. 35, 8.
Différence, 15, 0.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Vendémiaire.	*Baromètre.* maximum.	minimum.	*Thermom.* max.	minim.	*Hygromètre.* max.	minim	*Sequanomèt*	*Anémomètre:* Pendant la journée.
1.	28 p. 3 l. $\frac{2}{12}$	28 p. 1 l. $\frac{10}{12}$	11 $\frac{2}{10}$	6 $\frac{8}{10}$	89 $\frac{1}{4}$	81	m. 40 c.	o., n.n.o, n.o., n.o.
2.	28 p. 3 l.	28 p. 2 l. $\frac{10}{12}$	10 $\frac{2}{10}$	7 $\frac{3}{10}$	97 $\frac{1}{2}$	83	42	o., o., o., o n.o.
	Pluie froide par intervalle.							
3.	28 p. 6 l. $\frac{2}{12}$	28 p. 3 l.	7 $\frac{7}{10}$	7 $\frac{4}{10}$	94	91	36	e., n. e, n., e
4.	28 p. 6 l. $\frac{11}{12}$	28 p. $\frac{7}{12}$	12 $\frac{7}{10}$	7 $\frac{7}{10}$	91	69	33	n.e., n.e., n.e., n e.
5.	28 p. 6 l.	28 p. 5 l.	12 $\frac{7}{10}$	8 $\frac{6}{10}$	99 $\frac{3}{4}$	89	34	n.e., n. foibl., n., n.
6.	28 p. 5 l. $\frac{2}{12}$	idem.	9 $\frac{3}{10}$	8	90	89	35	n., n. e., n. e., n.
7.	28 p. 4 l. $\frac{11}{12}$	28 p. 3 l. $\frac{9}{12}$	14	8 $\frac{5}{10}$	93 $\frac{1}{4}$	69	30	n. e., e., e., calme.
8.	soir	28 p. 1 l. $\frac{10}{12}$	12		94		35	e, s e., s., s
9.	28 p. 1 l. $\frac{7}{12}$	28 p. 1 l. $\frac{7}{12}$	17 $\frac{5}{10}$	11 $\frac{7}{10}$	97	81	33	s, s. o., s. o., s o.
	A 1 heure soir, pluie abondante et d'orage.							

L'ingénieur, membre de l'Athénée des Arts, CHEVALLIER.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Hérophile, médecin célèbre, vivoit 570 ans avant J. C. Il guérit d'une dangereuse maladie *Phalaris*, de qui il obtint la permission de disséquer les corps encore vivans des criminels condamnés à mort. C'est de lui que *Tertullien* a dit: *Herophilus ille medicus aut Lamius qui sexcentos exsecuit, ut naturam sectaretur qui homines odiit, ut nosset. Lib. de an. c.* 10. On peut juger des préjugés qui existoient encore sur la dissection, du temps de *Tertullien*, quand on voit un savant aussi recommandable traiter de bourreau, *Lanius*, un médecin qui éclaira l'anatomie aux dépens de scélérats dont la mort étoit utile du moins à la société qu'ils avoient outragée par leur vie. (*Plut. Pline. Cicer.*)

CONSTITUTION MEDICALE.

LE vent a presque toujours soufflé nord depuis dix jours, et fidèle à l'influence météréologique, la constitution maladive s'est montrée en harmonie avec la sécheresse de l'atmosphère. La fibre éréthisée a offert tous les caracteres des maladies inflammatoires chez les sujets vigoureux, tandis qu'elle a seulement ac-

quis du ton, et par conséquent offert les signes d'une meilleure santé chez les sujets cacochymes. Chez les premiers le dérangement de la santé s'est en général annoncé par des prostrations de force, des révulsions sanguines, ou des embarras gastriques et des points de côté. Le tableau nosologique offre des angines, des dyssenteries, des péripneumonies, des fievres tierces, des ataxiques, quelques adynamiques. Il a fallu recourir rapidement aux causes du mal dès l'invasion, ou bientôt il avoit fait de tels progrès qu'il n'étoit déjà plus temps d'y remédier. La saignée, dans l'absence de la pléthore bilieuse, les émétiques, l'ipécacuanha surtout, les acides végétaux, l'eau de poulet, les lavemens, les synapismes et les vésicatoires, les sangsues comme dérivant actuel, les bains presque souvent tiedes, très-rarement froids, peu de purgations, et surtout point de drastiques, le kkina *pita* en substance dans les débuts des fievres pernicieuses, puis les purgatifs acides, telle a été la base des différens traitemens appropriés aux diverses affections qui toutes ont eu un caractere aigu. Le régime des hommes bien portans, et qui veulent conserver leur santé en ce moment, doit être sobre, leur diete douce, végétale et relâchante. Le raisin offre un remede à la fois facile, agréable et certain. Les bains, en opposant à l'érétisme de la *station* des molécules aqueuses, assoupliront la fibre et l'empêcheront de participer à l'aridité de la température. Les boissons acides sont aussi indiquées que celles spiritueuses sont contr'indiquées; mais il faut dès à présent se préparer au relâchement qui va succéder à cette tension du système général, et c'est alors que l'on se trouve bien de ces boissons combinées. Le punch pris modérément prévient l'affaissement qui résulte du passage de l'énergie expirante de l'automne à la molle influence du verseau. Le café ne remplit point cette indication, et le thé, ce breuvage perfide et trop accrédité, loin de favoriser les digestions, fronce la fibre, prépare des congestions lymphatiques, et augmente la débilité de l'estomac qu'il macere.

M. S. U.

MÉDECINE.

Observations sur des Hystéries guéries par l'eau de Goudron.

SECONDE OBSERVATION.

M.elle ***, âgée de 19 ans, tempérament nerveux très-ardent, complexion délicate, dès sa jeunesse, sensibilité et susceptibilité très-grandes, menstruation orageuse, imparfaite depuis deux années, sommeil léger, constipation, borborigmes, alternative de chaleur et de froid, étouffemens passagers, extrémités souvent froides et humides, urines limpides, fleurs blanches.

La constitution ardente, les dérangemens menstruels, un amour contrarié, paroissoient être les causes réunies de cette maladie.

En l'an IX, les accès devinrent fréquens, longs et violens; en général leur variété dans la durée, l'intensité, la fréquence, étoient relatives à la force de l'affection morbifique, et à des causes accidentelles, comme les émotions vives de l'âme, les révolutions menstruelles, l'emploi de certains médicamens.

Les convulsions se sont d'abord manifestées dans les muscles du tronc et des membres. Mouvemens rapides qui faisoient courber le corps en divers sens, désir de se frapper la poitrine avec le poing, de se heurter la tête contre des corps durs, d'opposer une résistance aux muscles en contraction, envie de mordre, trismus, ou mâchoires écartées sans pouvoir les rapprocher, figure rouge, yeux fixes, rouges, hagards ou fermés, impossibilité de s'exprimer, d'avaler, souvent ouïe très-sensible.

Les convulsions ont été alternativement concentrées, comme chez la malade précédente, à la tête, au cou, aux organes de la respiration, à l'abdomen, aux reins, au cœur, dont les battemens deviennent alors extrêmement forts et douloureux, à l'entendement, avec désir de casser, de briser, insensibilité, disposition au suicide, chaleur à la tête, yeux hagards, insomnie, absence de toute convulsion musculaire.

J'ai remarqué que les convulsions dont le centre étoit fixé sur les organes pulmonaires, étoient les plus douloureuses. Respiration difficile, presque nulle, éjaculation de la voix par l'expiration forcée de l'air, cou serré, difficulté d'avaler, langue alongée hors de la bouche, salivation abondante, vomissement de glaires (lorsque le flux blanc par les voies se uelles étoit supprimé), ventre tendu, ballonné ou aplati, sentiment d'une boule qui montoit du bassin au gosier, et qui en descendoit lorsque l'accès étoit sur sa fin, chaleur brûlante dans la poitrine, douleurs des reins, battemens du cœur, figure rouge.

Quelquefois roideur tétanique de tous les muscles soumis à la volonté, ou de tout le corps ; un état de mort apparente, durant plusieurs heures.

La malade avoit habituellement les pieds et les mains froids et humides, urines claires ou troubles, chaleur ardente aux organes sexuels, appetit presque nul, dégoût pour certains alimens, sommeil presque nul, amaigrissement, foiblesse si grande, qu'elle permettoit à peine une courte promenade, susceptibilité morale excessive, défaillances fréquentes, douleurs continuelles au creux de l'estomac, enflure du ventre et des cuisses.

On avoit inutilement appliqué à cette maladie la méthode curative des auteurs, lorsque j'y réunis l'usage de l'eau de goudron, prise à la dose de deux bouteilles par jour : elle opéra la guérison dans l'espace de deux mois.

GIRAUDY, *Médecin de l'Hospice national de Charenton.*

(La suite au numéro prochain.)

CHIMIE DOMESTIQUE.

Moyen de désinfecter la Viande putréfiée.

Il y a quelque temps que M. *Cadet-Devaux* publia, dans les journaux, le moyen qu'il avoit employé pour désinfecter la viande putréfiée. Cette expérience fixa l'attention des magistrats, des médecins etc. C'est une découverte qui appartient à l'indigent, et qui peut être d'une grande utilité pour nos soldats et nos marins.

C'est ce qu'a très-bien senti le Conseil de Santé de la Marine ; il a vu dans le succès de cette épreuve une ressource importante pour les navigateurs, et s'est empressé de la répéter : le succès a été complet.

Six livres de belle viande de bœuf ont été soumises, pendant trois jours, par ordre du Conseil, à toutes les causes, à tous les agens qui pouvoient en déterminer et en favoriser la décomposition ; c'est-à-dire qu'abreuvée de ses liqueurs, elle a été, pendant tout ce temps, mise en contact avec l'air atmosphérique, la température étant de 20 à 21 degrés. Après ces trois jours, la viande étoit d'une couleur bleue et verdâtre ; elle renfermoit une grande quantité de vers, et exhaloit une odeur fétide et nauséabonde, en un mot une puanteur si insupportable, qu'on fut obligé de parfumer l'appartement où elle étoit déposée. Le Conseil la désiroit telle, pour se bien convaincre de l'efficacité du moyen de désinfection qu'il se proposoit d'éprouver, et que voici.

On commença par laver cette viande dans de l'eau bouillante, pour détacher

les vers et la moisissure qui la couvroient. Deux livres de charbon de bois ordinaire avoient été préparées d'avance, c'est-à-dire il avoit été concassé, passé au tamis et lavé. La viande en fut enveloppée, mise dans un sac de toile, puis dans un pot de terre vernissé, qu'on remplit d'eau, en y ajoutant quelques poignées de charbon. Le vase étoit de la contenance de dix pintes. Après avoir bouilli pendant deux heures, la viande en fut retirée et lavée pour la *décharbonner*. On acheva de la faire cuire dans de nouvelle eau, avec les assaisonnemens convenables. Alors elle étoit ferme, d'une belle couleur, et avoit cette odeur suave particuliere au bon bœuf. Elle fut goûtée, ainsi que le bouillon, dans lequel on avoit mis quelques tranches de pain, par tous les membres du Conseil et par plusieurs personnes présentes à l'expérience; et d'une voix unanime la soupe et le bouillon furent reconnus excellens.

Voilà donc un nouveau service rendu à la société par la chimie moderne. De combien d'autres ne lui sommes-nous pas déjà redevables! C'est elle qui nous a appris à prévenir les effets du *méphytisme*, à désinfecter les lieux malsains, à purifier les eaux corrompues, à revivifier une partie de nos alimens.

Mais jusqu'à quel point fera-t-on usage de ces méthodes en France? qui se chargera de les publier dans les petites villes et dans les campagnes? qui se remplira de ce zele du bien public, si nécessaire pour répandre et faire adopter les bonnes découvertes? Il n'est pas de village en France où l'on ne vende chaque année plusieurs douzaines d'*Etrennes mignones*, de *Petit Albert*, d'*Almanah de Liege*, etc., Pourquoi à ces livres bleus dignes d'un éternel oubli, qui ne font qu'entretenir la superstition et l'ignorance la plus crasse, ne pas substituer un livre d'instruction qui renfermeroit tous les procédés utiles de l'économie rurale et domestique?

C'est de cette maniere que les colons d'Amérique deviennent en peu de temps des cultivateurs instruits, des chefs de famille intelligens, sages et éclairés. Lorsqu'on parcourt nos campagnes, on rougit de l'ignorance de ceux qui les habitent... Que de ténèbres, hélas! nous avons encore à dissiper dans notre siecle de lumieres!

P. P. L.

Nous apprendrons avec plaisir à nos savans philantropes que M. Cadet Gassicourt vient de tourner ses vues vers cet objet vraiment utile pour la marine surtout; et que non-seulement il est parvenu à désinfecter la viande, mais à trouver un procédé aussi simple qu'infaillible de la conserver long-temps incorrompue. Nous lui laissons le plaisir de publier cette intéressante découverte, aux travaux de laquelle il a bien voulu nous admettre.
(*Note du Rédacteur.*)

Réflexions sur les arcanes, ou remèdes secrets.

Il est impossible de trouver dans une connoissance intuitive de la nature des remèdes, et dans le rapport de leurs principes au corps de l'homme, en santé ou en maladie, les motifs du choix dans leur administration: nous ne la possédons pas cette connoissance, et on peut hardiment assurer que nous ne la posséderons jamais. Cependant comme il existe indubitablement des raisons sur lesquelles est fondée la confiance qui dirige les gens de l'art dans l'emploi des substances médicamenteuses dont ils font usage, c'est évidemment dans ces raisons qu'il faut chercher les moyens de justifier la préférence que, dans le cas d'option, ils donnent aux unes sur les autres. Ce ne sont, par exemple, ni les propriétés physiques, telles que l'amertume, un léger goût astringent, aromatique, terreux, ni les résultats de l'analyse chimique qui font préférer le *quinquina* à la *valériane* sauvage dans le traitement des fièvres intermittentes et rémittentes, quoique des expériences décisives aient constaté les vertus fébrifuges de cette plante indigène; mais c'est

l'immensité des preuves de fait, c'est la notoriété universelle des succès qui disposent en faveur du premier, et qui peut-être seules manquent à la seconde, dit *Cullen* (*Matière médicale*). C'est cette science certaine que chaque médecin s'approprie, et qui lui suffit pour l'autoriser à dire qu'il connoît les vertus de ce remède, comme aussi à partir de la comparaison des qualités physiques ou des certaines propriétés chimiques d'un remède quelconque avec celles d'une autre substance naturelle ou d'un autre produit de l'art spargirique, pour faire des conjectures sur leurs propriétés analogues, et en tenter avec prudence, les effets sur l'économie animale. Ainsi le médecin peut se rendre une espèce de raison, en substituant dans la pratique l'écorce de saule, par exemple, au quinquina, et en administrant l'esprit de *mendererus* d'après les indications qui dans d'autres cas semblables, lui feroient employer le sel ammoniac (*muriate d'ammoniaque*), ou l'alkali volatil (*ammoniac*); il n'en est pas de même des remèdes secrets: ils n'ont pas la publicité pour eux. L'autorité, sur laquelle est fondé l'idée de leurs propriétés, est un individu censé intéressé à leur réputation, ou au moins un petit nombre de juges la plupart incompétens : des expériences, même indiscrètes, n'ont pas déterminé avec une certaine mesure de probabilité leur manière d'agir, ni désigné avec une certaine précision les circonstances essentielles qui doivent engager à son usage; le mystère qui couvre leur composition exclut toute conjecture sur leurs effets tirés de l'analogie; aucune espèce d'éclaircissemens ne les place, pour ainsi dire, en pays de connoissance. Par conséquent ce seroit une injustice de prétendre que les médecins dussent les recommander avec la même assurance que ceux qui leur sont les plus familiers, et dont les vertus sont les mieux constatées. Il nous paroît même qu'il est très-permis à un médecin consulté sur l'usage d'un remède secret, à l'égard duquel aucunes données ne peuvent fixer son opinion ni le conduire dans ses combinaisons, de dire: *je ne le connois pas*, et que c'est à tort qu'on veut prétexter pour inculper sa réserve, qu'il ne connoît pas plus le quinquina que la poudre du jongleur *Ailhaud*.

On est ordinairement très-circonspect dans ses discours, sur toutes les matières qu'on n'entend pas; il n'y a que sur la médecine que chacun se permet d'argumenter, de contredire, de délibérer, et qu'il existe des remèdes secrets vendus à très-haut prix par des charlatans, sans aucune connoissance; les propos qu'on pourroit hasarder sur des objets indifférens, décéleroient un défaut d'instruction, dont il ne résulteroit d'autre inconvénient qu'une mortification pour l'amour-propre. Ce motif suffit pour mettre en garde; mais s'il s'agit de remèdes secrets, de la santé, de la vie d'un ami, d'une épouse chérie, etc. qu'un mot peut détourner d'un traitement utile, précipiter dans la *charlatanerie*, et conduire au tombeau, aucune considération ne retient.

Il y a bien moins de preuves de défaut de jugement dans la plus profonde ignorance que dans la prétention absurde, familière aux ignorans, de juger dans des matières qui ne peuvent être venues à leur connoissance.

Ce qui doit le plus effrayer de la part des remèdes secrets, c'est de voir tous les charlatans, toutes les commères, etc. armés de toute part, tant dans les villes que dans les campagnes, pour exercer une partie de l'art de guérir, dont ils n'ont aucune connoissance, sans se mettre en peine des suites de leur criminelle audace, et, qui pis est, sans nul remords.

Enfin, nous avons été portés à faire ce petit nombre de réflexions, afin d'écarter le charlatanisme, et un sujet de reproche que les détracteurs de la médecine et les

malades, aussi souvent impatiens qu'injustes, font aux gens de l'art qui hésitent d'appuyer de leur aveu les demandes d'avoir recours à quelqu'arcanes ou remèdes secrets.

P. P. L.

Nota. Distinguons bien des secrets les remèdes vulgairement dits de *bonne femme.* Les secrets inventés par l'ignorance, colportés par la cupidité, accrédités par la sottise, tolérés par la foiblesse ou l'insouciance, sont un impôt que l'audace lève sur la crédulité publique. Peu importe au possesseur du secret son succès, pourvu que l'argent lui arrive. Le *remède de bonne femme* est donné à bon escient, sans calcul d'intérêt, sans autre but que d'être utile; on peut se tromper dans son application, mais comme l'arcane, il n'est pas annoncé comme propre à tout; on ne fait point un mystère de sa composition, et l'on connoît son antidote, circonstance précieuse, et qui manquant à tout secret, dans le cas où il seroit administré à contre-sens, suffiroit pour le faire rejeter, quelque précieux qu'il pût être *Le remède de bonne femme* n'est donné que dans les cas jugés semblables à ceux où il a réussi, et tel remède n'est que l'analyse exacte d'observations multipliées, d'où est né pour la médecine tel point de doctrine. En soumettant à un rigoureux examen la plupart des remèdes *de bonne femme*, on est tout surpris de les voir en concordance avec les lois de la saine physique, avec l'expérience de la théorie médicale. Qu'on ne croye pourtant pas que nous soyons les prôneurs des remèdes *de bonne femme*, notre intention n'a été que de les comparer aux arcanes, et de prouver que dangereux tous deux, ceux-ci le sont moins pourtant que les secrets. On ne tient note que des succès à peu près dus au hasard dans l'administration des secrets qui n'ont pu être dosés, calculés de manière à convenir à tous les individus et dans tous les cas; mais on n'a pas fait compte de tous les accidens. Si l'on eut ouvert un registre des victimes des poudres d'*Ailhaud* et de *Godernaux*, des dragées de *Keiser*, des robs, des élixirs, des pillules toniques, bechiques, anglaises, écossaises, etc. etc. on seroit effrayé, et nous formons le vœu qu'on voulût bien engager les officiers vérificateurs de décès à consigner, et le genre de maladie à laquelle on a succombé, et la nature des remèdes par lesquels on l'a combattu. On seroit étonné et de l'ignorance nosographique de tel bruyant visiteur de malades, et de la polipharmacie des compères et des secrets des commères, enfin de l'indifférence que l'on met au choix de son médecin, quand on est si scrupuleux sur celui de son homme d'affaires.

Note du rédacteur.

PROMENADE DU PONT DES ARTS.

L'événement n'a que trop justifié la vérité de nos craintes sur les délicieux rendez-vous du Pont des Arts, et plusieurs malheureuses femmes expient en ce moment sur un lit de douleur le mépris de nos conseils. Les galans médecins qui ont ouvert un avis différent du nôtre devroient bien au respect de leur art et à l'intérêt de ces femmes crédules, de publier un remède pour elles, comme ils n'ont pas craint de rendre publique l'opinion qui les a rendues malades. (1) La lance d'Achille guérissoit du moins ceux qu'elle blessoit. . . Mais non, tant qu'un ciel serein, une atmosphère brûlante ont entretenu à la peau l'afflux de l'humeur repercutée, ces messieurs ont encouragé l'affluence des promeneuses par une perfide sécurité, et orné les gazettes de leurs rassurans pronostics. Aujourd'hui que l'air plus condensé a fermé les pores et emprisonné un ennemi dont ils ont favorisé l'approche; aujourd'hi qu'un horizon nébuleux chasse les Zéphirs et les Grâces de ce pont malencontreux, et que près de son triste foyer la jeune victime d'une confiance trop hâtive, et plutôt accordée à une opinion qui flattoit son goût, qu'à la réflexion, voit son joli bras lui refuser de l'aider, on n'entend plus ces bruyants orateurs.

Tempora si fuerint nubila, solus eris.

Payons encore leur dette, et au risque d'être encore calomniés par eux, soyons toujours utiles à un sexe dont nous serons toujours l'ami et jamais le flatteur. Il est difficile sans doute de condamner un bras arrondi au supplice d'un vessicatoire..... Eh bien! il est de toute vérité que c'est le seul moyen d'enlever sans danger et

(1) Comment de bonne foi un médecin, chimiste surtout, a-t-il pu soutenir que les vapeurs aqueuses étoient plus rares auprès d'une riviere que dans un terrain sec, et que leur voisinage n'avoit aucune influence sur la santé? c'est que la prévention finit par détruire la conviction même. Les Arabes du désert dans leurs longues caravanes n'ont pas d'autre guide pour découvrir les sources, que les vapeurs qu'elles exhalent. Ainsi l'on met en problême, sur les bords de la Seine, chez un peuple civilisé, ce qui est de constante pratique, au fond de l'Arabie, chez l'enfant du désert.

sur-le-champ une humeur dont le séjour prolongé influe sur la vie. Croyez-vous l'atteindre en faisant longuement élaborer par l'estomac des sucs altérans dont il est la premiere victime ? Pourquoi punir votre estomac de votre nudité ? Ajoutez au contraire à son énergie, et pour empêcher l'humeur repercutée de s'y porter, adoptez un régime plus substantiel, les gommes, les pâtes, les mucilages en fournissant un chyle plus doux, prépareront une sanguification plus facile dans la poitrine, ce viscere si intéressant auquel nous devons les sons délicieux qui nous enchantent, et qui chez presque vous toutes, femmes jolies, est la victime de votre fureur pour la mode.

M. S. U.

M. Mandel, pharmacien à Nancy, ayant publié que l'eau anti-psorique de M. Mettemberg étoit prohibée, cet officier vient d'obtenir du ministre de l'intérieur la lettre suivante:

Paris, 5e jour complémentaire an 12.

Le ministre de l'intérieur par intérim, *à M. Mettemberg, officier de santé de la garde et maison du Sénat Conservateur.*

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez écrite, pour vous plaindre de ce que M. Mandel, pharmacien à Nancy, a publié par la voie de l'impression, que la vente de l'eau anti-psorique, dont il a été fait des expériences publiques à l'hospice de la Maternité, en vertu d'une autorisation de l'un de mes prédécesseurs, avoit été interdite. Je vous annonce que je ne connois aucune décision ministérielle qui ait prohibé la distribntion de cette eau; mais votre plainte étant une affaire personnelle, c'est devant les tribunaux, si vous le jugez convenable, que vous devez vous pourvoir contre les assertions de M. Mandel.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé, Portalis.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Traité pratique de la cure de la Gonorrhée virulente dans l'homme, par M. Thomas Wathely, *membre du collége royal des chirurgiens de Londres, traduits de l'anglais, par* Philibert Mouton, *docteur-médecin, chirurgien à l'hôpital de la garde des consuls, membre de la société médicale, 1 vol. in-8°. Prix, 3 fr., franc de port, par la poste. A Paris, chez* Delaplace, *libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 22.*

Dans le traitement des maladies, le guide le plus sûr que puisse avoir un médecin, est sans doute la distinction exacte des espèces; sans elles on le voit adopter au hasard une méthode curative, ou bien rester flottant et incertain au milieu de celles qu'ont proposées les divers écrivains.

M. *Wathely* pose pour axiôme que le virus gonorrhéique, est le même que le virus siphillitique; il fonde son opinion sur ce que le virus gonorrhéique est contagieux, et qu'il se communique par le commerce impur des sexes. Ce virus, dit-il, est communiqué de la même manière que les ulcères extérieurs nommés chancres, et comme la même personne est souvent infectée en même temps de chancres et de la gonorrhée, je suis naturellement autorisé a conclure que c'est le même virus, et que dans le traitement on doit employer le mercure en injection. Cette opinion n'a pas seulement été révoquée en doute, mais encore victorieusement réfutée par M. *Bell*, et de nouveau par les expériences des docteurs *Gilbert* et *Alyon*. Il en résulte qu'après avoir injecté du virus siphillitique dans le canal de l'urètre de plusieurs individus, il n'en est jamais résulté aucun symptôme de blennhorragie; mais ils ont souvent observés des engorgemens lymphatiques aux aines et quelquefois aux aisselles: d'autrefois l'injection n'a été suivie d'aucun phénomène. M. *Benjamin Bell*, que la chirurgie compte parmi ses écrivains les plus distingués, est un de ceux qui pensent que le virus de la gonorrhée et celui du chancre ou de la vérole, sont essentiellement différens dans leur nature, et viennent de diverses contagions. *Liv. I, page 24.* A la page 169, il s'exprime ainsi: « Comme une » dernière et nouvelle preuve de cette opi- » nion, j'ajouterai que si ces deux mala- » dies sont de la même nature et pro- » duites par le même virus, les remèdes em- » ployés avec succès dans l'une devroient » l'être également dans l'autre. On remarque » au contraire que les remèdes les plus effi- » caces contre la gonorrhée ne sont d'aucun » effet dans le traitement de la vérole; ainsi » le mercure qui est le seul remède sur lequel » on puisse raisonnablement compter dans la » cure de la siphillis, ne produit aucun avan- » tage dans celle de la gonorrhée; bien plus » dans quelques cas il est évidemment nui- » sible. La pratique de la chirurgie militaire » nous a fourni une foule d'occasions d'ob-

» server et de traiter beaucoup de blennhor-
» ragies et siphillis, et nous avons toujours
» remarqué que lorsqu'on traite les blennhor-
» ragies par le mercure, les érections étoient
» plus douloureuses et plus fréquentes. En
» effet, le mercure agit toujours en excitant
» directement, et débilite indirectement pour
» parler le langage de *Brown*. Je n'ignore point
» que quelques praticiens, d'ailleurs recom-
» mandables, conseillent les astringens dans
» le premier période, dans la vue, disent-ils,
» de neutraliser le virus. Mais pourquoi l'in-
» flammation de la membrane muqueuse de
» l'urètre, seroit-elle traitée différemment que
» celle des autres membranes qui tapissent les
» grandes cavités, qui sont organisées des
» tissus, et lésées par une foule de causes qui
» nous sont inconnues? On n'emploie pas dans
» le premier période des catarrhes les astrin-
» gens, on en doit faire la même chose dans
» les gonorrhée, s'il est vrai de dire que la
» gonorrhée n'est qu'un catarrhe, un corysa
» de l'urètre. »

Le docteur *Wathely*, après avoir assigné le siége de la gonorrhée virulente dans le canal de l'urètre, dit avoir vu de temps en temps des gonorrhées accompagnées de chancre dans l'urètre; mais il ne cite à l'appui de son opinion aucune autopsie cadavérique. Si nous consultons *Morgagni*, *Hunter*, *Stoll*, ils nous affirment tous qu'ils n'ont jamais rencontré qu'une légère phlogose dans l'urètre. Quand même on y trouveroit des chancres, faudroit-il conclure avec M. *Wathely* qu'ils sont vénériens? non, ce n'est qu'une suite de l'inflammation, qui portée à un haut degré, excorie et produit un ulcère, qui doit être traité comme toutes les ulcérations des membranes muqueuses.

D'après l'axiôme admis par le médecin anglais, que le virus gonorrhéique est le même que le virus siphillitique, le traitement ne doit point être différent; en effet l'auteur emploie le mercure suroxigéné ou les frictions mercurielles jusqu'à ce qu'il y ait ptialisme; alors il remédie à cette affection par les légers minoratifs, tels que le sulfate de soude. Ainsi dans la cordée, l'ardeur d'urine, la strangurie, notre auteur conseille l'administration du mercure, parce que, d'après lui, le mercure est un antiphlogistique; au lieu d'augmenter l'action du pouls, il diminue l'inflammation. Le remède favori du médecin anglais est le muriate de mercure corrosif; il assure en avoir guéri cinq cents par ce moyen, et cent vingt par les injections de muriate suroxigéné de mercure, suspendu dans l'eau par le mucilage de gomme arabique.

Il est facile de voir que le médecin anglais a trop généralisé son opinion, et qu'il auroit rendu plus de service à l'art, s'il s'étoit attaché à déterminer par l'observation quels sont les symptômes extérieurs qui peuvent nous faire distinguer la gonorrhée siphillitique, d'avec celle qui peut être occasionnée par toutes les causes irritantes et mécaniques qui agissent sur la membrane muqueuse de l'urètre. Nous sommes aussi persuadés d'après une foule d'observations pratiques, que sur cent gonorrhées à peine en trouve-t-on dix de vénériennes. Aussi les bons praticiens traitent-ils toutes les gonorrhées, de la même manière qu'on traite toute autre inflammation locale. Ainsi l'orgeat, le petit lait, les bains, un régime végétal suffisent pour conduire une gonorrhée à parfaite guérison. D'après ce que nous venons de dire, on ne doit considérer toutes les méthodes que la cupidité nous a données pour des spécifiques, que comme correctifs de l'inflammation en général, et du dérangement de la circulation. Dans les circonstances où la maladie est légère dans son principe, ou bien l'inflammation est de peu de conséquence, ou bien les symptômes violens sont diminués, on peut alors diminuer l'écoulement en même temps qu'on donne les remèdes locaux par des injections d'acétite de plomb, (eau de Goulard), ou sulfate de zinc (vitriol blanc); et nous avons cru devoir terminer cet article en détruisant relativement aux injections un préjugé qui souvent a empêché de s'en servir avec beaucoup de succès.

C.*** N.***.

Cette feuille paroît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 f. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier Numéro a paru le premier Thermidor.)

On souscrit à Paris, chez DELAPLACE, Libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21; à Avignon, chez M. DUPUI, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez REYMANN et compagnie, Libraire; à Rochefort, chez FAYE, Libraire; à Genève, chez MANGET, Libraire; à Bruxelles, chez LE CHARLIER, Libraire; à Turin, chez BOCCA; à Milan, chez REYCENDS, et à Montpellier, chez MM. TOURNEL, Libraires.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rédacteur, rue Boucher, n°. 5.

Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

DELAPLACE se charge de toutes Commissions en Librairie.

DE L'IMPRIMERIE DE A. EGRON, RUE DES NOYERS, N°. 24.

(N°. X. 21 Vendémiaire an 13.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALITIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 21 vendémiaire, (13 octob.) à 6 h. 32 m., et se couche à 5 h. 27 m.

Le 30, il se lève à 6 h. 47 m., et se couche à 5 h. 12 m.

Différence, 30 m.

La Lune se lève, le 21, à 8 h. 41 m. du soir, et se couche à 0 h. 26 m. du m.

Le 30, elle se lève à 6 h. 48 m. du mat., et se couche à 4 h. 39 m. du soir.

Dernier quartier le 23, à 11 h. 11 m. du matin.

Nouv. Lune le 30, à 1 h. 50m. du soir.

Le rapport du temps moyen au midi vrai, est le 21, de 11 h. 46m. 21,3.

Différence, 14, 0.

Le 30, de 11 h. 44 m. 37, 4. Différence, 9, 0.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Vendémiaire.	Baromètre. maximum.	Baromètre. minimum.	Thermom. max.	Thermom. minim.	Hygromètre. max.	Hygromètre. minim.	Sequanomèt.	Anémomètre: Pendant la journée.
10.	28 p. 3 l. $\frac{8}{12}$	28 p. 2 l. $\frac{6}{12}$	15 $\frac{5}{10}$	12..	98...	82 $\frac{1}{2}$.	m. 28 c.	s., o., n o., o.n.
11.	28 p. 3 l. $\frac{8}{12}$	28 p. 3 l. $\frac{5}{12}$	12 $\frac{7}{10}$	11 $\frac{7}{10}$	95...	90..	.....30..	n. o., s. o., s. calm.
12.	28 p. 3 l. $\frac{5}{12}$	28 p. 2 l. $\frac{5}{12}$	16 $\frac{2}{10}$	11 $\frac{6}{10}$	96 $\frac{3}{4}$..	79..	.....30..	calme, o., o., s. o.
13.	28 p. 3 l. $\frac{3}{12}$	28 p. $\frac{10}{12}$..	12 $\frac{8}{10}$..	9 $\frac{6}{10}$	91 $\frac{1}{4}$..	90..	.....32..	s., s.o., calme, o.
14.	28 p. 5 l. $\frac{10}{12}$	28 p. 5 l. $\frac{4}{12}$	12 $\frac{9}{10}$..	7..	98...	70 $\frac{1}{2}$.	.....28..	ono., no., ono., no.
15.	28 p. 4 l. $\frac{10}{12}$	28 p. 2 l. $\frac{5}{12}$	8 $\frac{1}{10}$..	8..	89...	id...	.....34..	e., s., s. o., s. o.
16.	28 p. 2 l. $\frac{5}{12}$	28 p. 1 l...	11 $\frac{6}{10}$..	6 $\frac{6}{10}$	98 $\frac{1}{2}$..	90 $\frac{3}{4}$.	.....30..	s., s s.o., o.n.o., cal.
17.	28 p. 3 l. $\frac{7}{12}$	28 p. 2 l. $\frac{7}{12}$	7 $\frac{4}{10}$..	6 $\frac{6}{10}$	93...	88..	.....40..	calm. o., o., o n.o.
18.	28 p. 4 l. $\frac{6}{12}$	28 p. 3 l. $\frac{8}{12}$	10....	7 $\frac{7}{10}$	89...	88..	....	o., n.o, n.o., calme.

L'ingénieur, membre de l'Athénée des Arts, CHEVALLIER.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Le docteur *Rosen*, premier médecin du roi de Suède en 1770, ne se servit de son crédit que pour être utile au peuple. Il fit retrancher de l'almanach tous ces contes ridicules, ces pernicieux conseils d'astrologie qui, en Suède comme ailleurs, ne servent qu'à nourrir la superstition, les préjugés les plus faux sur la santé, les maladies et les remèdes. Il a pris la peine de composer sur les maladies populaires des traités simples qu'il a substitués à ces recueils de sottises. TISSOT, *introduction de l'avis au peuple*, p. 15.

CONSTITUTION MÉDICALE.

A la tension de la fibre causée par l'influence du vent du nord ont succédé brusquement un relâchement amené par le rumb d'ouest, et un affaissement qui a compliqué dangereusement les affections aiguës. Les adinamiques ont été accompagnées d'un point plévrétique douloureux et constant, malgré les embro-



cations, les cataplasmes, les sinapismes, et même les sangsues. Les rubéfians n'ont eu qu'un foible succès, et on n'en a obtenu que des ventouses et des vessicatoires volans qui en dérivant l'humeur du point inflammatoire, l'ont appelée à la périphérie de la peau. Par la même raison les lavemens stimulans suivis de lavemens mucilagineux, ont dû concourir à la cure. On n'a pas trop dû insister sur les boissons carminatives, ou bien il falloit les aiguiser par les acides minéraux ou le tartre stibié. En général, l'affection catarrhale a modifié les invasions bilieuses, et c'est en soutenant les évacuations, qu'on a pu placer à propos quelques béchiques. Ainsi l'émétique en lavage a mieux réussi que les boissons pectorales dans les affections d'un aspect catarrhal. Le looch avec le blanc de baleine kermétisé a très-bien rempli cette double indication. Mais il a fallu la plus grande vigilance, et faire la médecine du moment, ou bien un calme trompeur endormoit le médecin et emportoit le malade. Il a été surtout important de s'abstenir de la saignée qui a porté, dans tout le système, un mode perturbateur auquel il n'a pu opposer une suffisante énergie. C'est ainsi qu'un ami depuis trente ans a été enlevé à mon affection, un époux adoré à une femme chérie, un chef respectable à toute une famille éplorée, à tout un canton dont il étoit l'espoir, le conseil, le soutien. Aimant, gai, brave, franc, sobre, hospitalier, il eut toutes les vertus, il commandoit toutes les affections, et il ne lui manqua rien qu'une vie plus longue. (1)

M. S. U.

(1) M. Petey, maire de Beaulieu près Chartres, le Cincinnatus de la Beauce, qui vient d'être, au milieu de la plus belle santé, frappé comme de la foudre, et dont la mort pleurée par tout ce qu'il y a d'honnête dans ce pays agricole, doit être un terrible exemple pour les cultivateurs, et surtout pour les officiers de santé à qui le soin de leur santé est confié.

Suite de l'article HYGIÈNE *du* n°. IV.

Entraînés par la liaison des idées et la cohérence du sujet, nous nous trouvons avoir ainsi donné les moyens d'assainir les lieux infectés et l'air vitié. Il nous reste à offrir celui d'assainir les alimens insalubres. Mais on nous permettra de faire auparavant quelques réflexions que la rapidité de la discussion n'a pas pu nous laisser distribuer à leur place, sans nuire à leur importance, et au besoin qu'elles ont de quelque développement.

Elles se réduisent aux suivantes.

Enseigner le moyen de rendre l'eau la plus saine possible; dire aux habitans des plaines celui de ménager de l'eau pour l'été, et de la conserver pendant cette saison.

Prouver le danger des habitations resserrées, et surtout de la funeste habitude de faire coucher les enfans avec les vieillards.

Celui d'entasser les animaux dans des lieux trop étroits.

Décrire le besoin de nétoyer exactement ces endroits chaque jour, et de recouvrir de paille ce fumier récent, autant pour préserver les hommes, que pour conserver toute la bonté de cet engrais.

Prouver le danger d'habiter des maisons situées le long des étangs ou au milieu des forêts, ou récemment bâties.

Celui de la vapeur du charbon dans les chambres, et surtout aux *veillées*.

On peut croire ces questions oiseuses dans la capitale, et même dans plusieurs villes de l'empire français, où les lumieres de la physique et de la chimie brillent du plus bel éclat; mais il y a loin encore de ces instructions partielles à l'instruction générale; et le livre le plus utile peut-être à faire, et qui seroit peut-être aussi le moins lu, seroit celui du *danger des préjugés*. Nous n'entreprendrons point une telle tâche; mais voués par état et par goût à l'art de guérir, nous croyons acquitter une partie de notre dette, en

remplissant cet article de tout ce qui peut être utile à l'humanité sous les rapports qu'il présente.

L'eau est toujours mélangée (1); la chimie indique plusieurs réactifs sûrs pour reconnoître les corps qu'elle tient en suspension ou en dissolution; mais à la campagne où l'on est privé de ces secours, le moyen le plus sûr de reconnoître sa pureté est dans sa facilité à cuire les légumes, à dissoudre le savon, à donner beaucoup de bulles d'air, étant fortement agitée.

Elle est d'autant d'autant plus pure, plus saine, qu'elle contient plus d'air atmosphérique, qu'elle est plus battue et exposée à la pénétration du soleil et au contact de l'air : par conséquent celle d'une cascade, d'un jet d'eau, d'une chute de moulin, d'une riviere rapide, en supposant d'ailleurs l'absence de tout corps hétérogene, est préférable à celle provenant immédiatement d'une fonte de neige, des *puits*, des fontaines, des citernes, des marais, ou qu'on a fait bouillir. On a donné ce dernier conseil comme un moyen d'épuration de l'eau : c'est seulement celui de la rendre plus pesante. Il ne suffit pas de faire évaporer l'air vicié, il faut le remplacer par d'autre, et le plus sûr moyen d'y parvenir est d'agiter vivement l'eau, de l'exposer au soleil, de la vider plusieurs fois et de très-haut d'un vase dans l'autre, puis de la déposer dans un endroit frais, pour empêcher l'air nouvellement acquis de s'échapper. Un autre moyen à la portée de tout le monde est de faire bouillir dans l'eau un nouet rempli de cendre, en quantité proportionnelle à celle de l'eau (quatre onces de cendre pour trois pintes d'eau.)

M. S. U.

(*La suite au numéro prochain.*)

(1) Expér. de Margraaf.

MÉDECINE.

Observations sur des Hystéries guéries par l'eau de Goudron.

TROISIÈME OBSERVATION.

Madame *** âgée de 26 ans, tempérament nerveux, complexion délicate, caractere très-doux, portoit une disposition hystérique, dont quelques médicamens et la raison avoient arrêté les progrès jusqu'à sa vingt-deuxieme année. A cette époque, mariée selon ses desirs, ses souffrances diminuerent. Sa premiere grosesse fut pénible, et les convulsions se manifesterent deux mois avant son accouchement par des accès peu intenses et assez rares. L'accouchement fut assez heureux, malgré la violence des convulsions qui l'accompagnerent; mais la foiblesse qui suivit fut si grande, que les accès devinrent plus fréquens et plus intenses. La malade étoit depuis deux mois dans cet état, quand on la confia à mes soins.

Accès assez violens jusqu'à trois par jour, crispation de tous les muscles soumis à la volonté; serrement de la poitrine avec des terreurs paniques, yeux hagards, figure rouge, injectée, cou serré, boule hystérique, douleur gravative à la tête (ou clou hystérique.) chaleur augmentée, surtout à la poitrine, à la tête et aux organes sexuels, extrémités froides et humides, étouffement, expiration forcée de l'air avec cris perçans, ventre tendu, urines claires.

Quelquefois cet accès prenoit la forme d'une défaillance, d'une colique violente, ou d'une roideur tétanique, sans paleur de la peau.

Durant les intervalles, lassitudes, défaut de sommeil, dégoût pour les alimens gras, ennui, constipation, foiblesse musculaire.

Le traitement dont j'ai fait l'application aux deux cas précédens, modifié

selon les circonsances et la disposition individuelle, a eu le même succès. La guérison ayant été opérée pendant l'été, madame *** a passé l'automne à la campagne, et l'hiver suivant à la ville, sans éprouver le plus léger retour de sa maladie.

Remarques.

Ces maladies reconnoissent chacune une cause particuliere. La premiere est la suite d'un émétique et d'un purgatif contr'indiqués par l'état nerveux prédominant ; la deuxieme tient aux dérangemens menstruels ; et la troisieme est le résultat d'une grossesse orageuse et d'un accouchement pénible. Mais chacun des malades portoit une disposition à l'hystérie, disposition qui eût été effacée, ou qui n'eût jamais eu de suites, si on l'avoit combattue à temps, et si des circonstances accidentelles ne l'avoient augmentée.

GIRAUDY, *Médecin de l'Hospice national de Charenton.*

MEDECINE DIÉTÉTIQUE.

Le danger de manger des huîtres, depuis le mois de floréal jusqu'à celui de fructidor, est généralement reconnu des médecins instruits et même de tous ceux qui sont chargés du soin de l'hygiene publique. Mais il n'en est pas de même des moules, puisqu'on en sert journellement sur nos tables. Cependant plusieurs observations ont confirmé que les moules, à certaines époques, portoient avec elles une qualité vénéneuse, mais la nature du venin nous étoit inconnue. Quelques-uns croyoient que la substance de la moule même étoit vénéneuse ; d'autres, qu'elle contenoit de jeunes crabes, des araignées marines, etc. enfin par la suite des temps on observa que les conchyles n'étoient vénéneuses que dans certaines saisons ; des observations réitérées ont donné lieu au proverbe : *gardez-nous des moules dans les mois où entre la lettre R.* En effet on observe surtout leur mauvaise action pendant les anciens mois de janvier, février, mars, avril, septembre, octobre, novembre et décembre. Le docteur *De Beurrie*, dans un excellent mémoire inséré dans ceux de l'académie de Bruxelles, est parvenu à en connoître la cause.

Une personne ayant été empoisonnée par des conchyles, il lui ordonna un vomitif qui lui fit rejeter cet insecte nommé *Etoile marine*, de la grandeur de trois lignes ; et d'abord les symptômes affreux de la maladie disparurent.

S'imaginant dès lors que cet insecte avoit des qualités vénéneuses, il se transporta sur les lieux ou bancs d'où l'on tire les moules ; il y trouva presque autant de petites *Etoiles marines* que de moules ; il questionna les bateliers sur l'origine de ces *Étoiles*. Tout ce qu'ils purent lui apprendre fut qu'avant le mois de thermidor on n'en trouve que de grandes, et dans le courant de ce mois, de petites seulement qui parviennent à leur grandeur naturelle vers le mois de vendémiaire, et qu'en plein hiver leur nombre diminue considérablement ; mais qu'alors par la constitution de leurs rayons elles ont une figure presque sphérique. En maniant ces insectes, le docteur *De Beurrie* eut les mains enflées, engourdies et enflammées.

L'auteur de ce mémoire expose d'une maniere très-intéressante l'histoire naturelle de l'*Étoile marine ;* mais ce qui nous intéresse le plus ce sont les accidens causés par des moules vénéneuses. Voici ce qu'il a observé. « Quelques minutes après avoir » mangé les moules vénéneuses, le malade se plaint d'une ardeur dans la bouche, dans la gorge, l'œsophage et l'estomac. Les lèvres, la langue et la gorge » s'enflent, la tête se gonfle considérablement, les yeux deviennent en-

» flammés ; ensuite toute la superficie » du corps devient gonflée et ardente ; » il s'y joint une démangeaison insup-» portable et une extrême froideur dans » tous les membres ; la respiration est » gênée, le malade sent beaucoup d'in-» quiétudes accompagnées de convul-» sions et de douleurs épouvantables. »

Quoique les symptômes de cette maladie soient affreux, cependant ils ne sont pas aussi redoutables qu'on le croiroit, le malade en meurt rarement, et si les remedes ont été appropriés ou donnés à temps, ils guérissent en trois ou quatre heures, quoique l'engourdissement subsiste quelquefois pendant plusieurs jours.

Le premier soin qu'on doit porter au malade, c'est de le faire vomir, pour évacuer au plutôt la matiere vénéneuse. Mais si le venin a séjourné quelques heures dans l'estomac du malade, s'il est pléthorique, et s'il y a crainte d'inflammation, on fera une saignée.

Le docteur *De Beurrie* recommande ensuite de faire boire copieusement au malade quelque potion rafraîchissante, et de lui donner par heure trois onces de vinaigre (*acide acéteux*) étendu d'eau. A mesure que le malade commence à suer, les symptômes disparoissent, et au bout de cinq à six heures, il se trouvera entierement rétabli, à un peu d'engourdissement près qui lui restera quelques heures.

C.*** N.***

Nota. Nous ne partageons pas l'opinion de notre confrere, en ce qu'il n'attribue qu'à la présence des Etoiles de mer la qualité vénéneuse de certaines moules, pendant certaines saisons de l'année. Elle est également due à celle de jeunes crabes, et autres petits crustacées qu'on rencontre dans les moules, en certains temps. Peut-être d'ailleurs exagere-t-on, en appelant *vénéneuse* une qualité éminemment excitante que ces coquillages partagent avec tous les alkalis pris à haute dose. C'est ainsi que les écrevisses, les chevrettes mangées en grande quantité produisent une inflammation accompagnée d'une éruption psorique très-ardente. Le sang stimulé par ces agens énergiques éprouve une fausse pléthore et injecte les ramifications des venules qui tapissent la peau. De là la couleur rouge pourpre qu'elle acquiert rapidement. Mais ces accidens cédent rapidement à l'usage de la limonade, dont l'acide a bientôt neutralisé la surabondante alkalescente du système. Au reste ces accidens, comme le dit l'observateur ci-dessus cité, soignés à temps, sont en général sans danger.

Note du rédacteur.

CHIRURGIE.

Dans le courant des années 9 et 10, une gangrène épidémique régnoit dans l'Hôpital civil et militaire d'Avignon, où j'étois à cette époque chirurgien aide-major. Les plaies les plus simples, les furoncles même, étoient atteints de ce terrible fléau. Le changement des salles, les applications méthodiques de tous les anti-septiques connus, tels que la décoction de quinquinna, le cataplasme fait avec la poudre de cette même écorce, les décoctions émollientes camphrées, le styrax, les digestifs animés, etc. etc. ne produisoient aucun bon effet. On ne put obtenir la détersion de ces différens ulceres gangréneux, que par l'application à nu et réitérée trois fois par jour, d'un cataplasme de *mica-panis*, fait dans une décoction de morelle et de jusquiame. Lorsque le sujet avoit la langue chargée, et la bouche mauvaise ou pâteuse, on joignoit à ce topiqne l'administration intérieure d'un grain où d'un grain et demi de tartre de potasse antimonié dans quatre verres d'eau.

Ce moyen, au grand contentement des chirurgiens en chef et subalternes, a constamment réussi. J'ai observé de plus 1°. qu'il falloit appliquer ce cataplasme presque froid ; 2°. qu'il ne falloit pas laisser la plaie long-temps exposée au contact de l'air, et surtout qu'il falloit se contenter d'en essuyer les bords sans chercher à enlever cette espece de bave qui en recouvroit la surface, et qui se séparoit d'elle-même au bout de quelques jours ; 3.° qu'il falloit le discontinuer dès que l'ulcere étoit parfaitement détergé ; car sa vertu émolliente et stupéfiante, qui étoit si nécessaire dans le

temps où l'ulcère étoit recouvert de la croûte gangréneuse, devenoit nuisible après la détersion parfaite, par le trop grand relâchement qu'il causoit. On le suspendoit donc à cette époque, et l'on continuoit de s'acheminer à une cicatrisation complete, par les moyens accoutumés.

Les observations météorologiques n'ont pas fourni de grandes inductions dans cette circonssance, car les gangrenes étoient à peu près aussi fréquentes dans une saison que dans l'autre (1), avec des jours humides et froids, qu'avec des jours secs et chauds. Le même remede a été appliqué également avec succès sur des gangrenes sthéniques et asthéniques : ce qui, dans ce dernier cas, a beaucoup étonné. Enfin ce topique a procuré un effet constant et merveilleux chez une foule d'individus qui réclamoient nos soins à l'Hospice d'Avignon.

Je ne hasarde aucune conjecture sur la maniere d'agir du remede dont je fais ici mention : je me borne seulement à donner le résultat d'une série d'observations toutes aussi heureuses les unes que les autres.

HIP. BON, *de la Soc. méd. d'Avignon.*

CHIRURGIE CLINIQUE.

Moyen simple et facile d'appliquer les sangsues.

On prend, dit le professeur *Bruninghausen*, un tube de verre blanc, de la longueur de cinq pouces environ et de cinq à six lignes de diamètre, ouvert aux deux extrémités qui doivent être polies aves soin. On y ajoute un piston qui glisse aisément dans toute sa longueur. On introduit une sangsue dans le cylindre, et l'on applique sur la peau l'extrémité vers laquelle on la voit ramper. Si la sangsue n'avance pas, on la pousse avec le piston vers la peau, qu'elle pique alors assez promptement. (Voyez *Gazette Medico-chirurgicale*, rédigée par *Hartenkeil*, vol. I, p. 129, *en allemand.*)

Il est un moyen plus simple encore, et à la portée de tout le monde. Il consiste à mettre dans un petit verre à pattes les sangsues que l'on veut faire prendre, sans perdre autant de temps à attendre que chacune d'elles ait pris à son tour. On recommande aussi le lait et le sang de poulet appliqués sur l'endroit où l'on veut les fixer. Un moyen mécanique et tout simple est de pincer légèrement avec l'ongle la queue du petit reptile, qui, tourmenté d'un côté, se hâte plus vîte de s'attacher de l'autre. On peut d'ailleurs le tenir avec un linge, soit qu'il inspire de l'aversion, soit pour le retenir plus facilement.

P. P. L.

Remède pour le traitement des ulcères chancreux qui attaquent la face.

M. Salmade, dans son *Précis d'observations pratiques sur les maladies de la lymphe* (1), dit que M. Sabatier mit en usage un excarrotique connu sous le nom de *poudre de Rousselot*, et dont il avoit dans plusieurs circonstances obtenu d'heureux résultats. Elle est composée d'une once de *sulphure de mercure*, d'une demi-once de sang-dragon et d'un demi-gros d'*oxide d'arsénic*, que l'on mêle avec de l'eau et du cérat, et dont on fait

(1) Cette particularité peu conforme au premier coup d'œil avec notre doctrine de la concordance de la constitution atmosphérique avec l'organisme animal, la confirme au contraire, si l'on réfléchit que l'air n'a d'action et de réaction que sur la fibre organisée, et non sur celle décomposée, comme elle l'est dans la gangrene où l'on chercheroit vainement un élément intact de fibrine douée du ressort, de l'animalisation qui la constituent en état de vie. Ce n'est plus qu'une aggrégation de molécules inertes, sur lesquelles l'oxigene aérien n'a d'autre action que celle qu'il exerce sur des principes hétérogenes et désunis. (*Note du rédacteur.*)

(1) Nous donnerons l'analyse de cet estimable ouvrage dans un des numéros prochains.

une espece de pâte ou de bouillie. On en étend sur toute la surface de l'ulcère. On restera vingt-quatre heures sans y toucher. Lorsque l'escarre occasionnée par l'application de ce remède sera tombée, on pansera l'ulcère avec de la charpie et de l'eau de guimauve miellée.

P. P. L.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Discours et Essai aphoristique sur l'allaitement et l'éducation physique des enfans, et Dissertation sur un fœtus trouvé dans le corps d'un enfant mâle, 1 vol. in-8°. de 212 pages, petit caractère. Prix, broché, 2 fr. 50 c. A Paris, chez l'Auteur, *rue des Prouvaires, n°. 569*; Méquignon, *libraire, rue de l'Ecole de Médecine;* Croullebois, *libraire, rue des Mathurins;* Petit, *libraire, palais du Tribunat, et chez* Delaplace, *libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21.*

Tel est le titre de deux ouvrages réunis, peut-être sans motifs suffisans, mais qui nous ont paru l'un et l'autre mériter l'attention; nous allons appeler un moment dessus celle du public.

L'auteur est M. *Verdier-Heurtin*, docteur en médecine, accoucheur, membre de la société académique des sciences, et praticien déjà connu avantageusement.

Le discours a pour épigraphe ce vers: *Indocti discant et ament meminisse periti.* Si l'auteur n'a rien dit de neuf, on doit lui savoir gré de rappeler des idées utiles et trop souvent mises en oubli; d'ailleurs on ne pouvoit guère exiger des choses nouvelles dans un discours préliminaire. L'auteur annonce en effet que c'est le prospectus d'un ouvrage qui sera intitulé le *Médecin des mères et des enfans.* L'auteur nous paroît rempli de son sujet, son érudition est étendue, son raisonnement assez sain, il paroît vouloir s'éloigner de tout système, de toute opinion exagérée, et nous croyons que l'on ne peut attendre de lui qu'un ouvrage recommandable. Cependant tout en blâmant l'exagération, disons qu'il exagère un peu les maux de l'allaitement mercenaire. Son discours est à la portée des mères à qui il s'adresse particulièrement, à qui s'adressera aussi spécialement l'ouvrage; mais nous l'invitons à soigner davantage son style, où l'on trouve, parmi quelques passages écrits avec chaleur, des incorrections, quoiqu'il relève assez vertement celles des autres. Il devroit surtout éviter des citations de vers trop connues et par-là même triviales.

Le discours se partage en cinq titres. Le premier offre l'histoire de l'allaitement chez différens peuples. Bien des auteurs ont regardé l'allaitement maternel comme un moyen de population, le mercenaire comme une source de dépopulation. L'auteur s'efforce de prouver ce fait en comparant la population chez les Hébreux, les Grecs, les Romains, les Francs, etc. dans les différentes époques où ces allaitemens ont été en honneur ou en discrédit. Ce tableau est neuf, mais n'est pas appuyé d'assez de preuves, et ne peut que servir de pierre d'attente d'un traité *ex professo* sur cette matière.

Le second titre présente l'histoire des préjugés sur l'objet dont l'auteur traite. Cette histoire qui ne sera point neuve pour le médecin instruit le sera pour l'homme du monde, et se fera lire par lui avec intérêt.

L'auteur présente ensuite l'état actuel de la science, des idées sur l'erreur en médecine, et le plan de son ouvrage. Il passe en revue la plupart des ouvrages connus sur l'allaitement et l'éducation physique des enfans. Il prétend qu'aucun ne remplit son objet. Le sien le remplira-t-il? c'est ce que l'on doit désirer sans le cautionner, puisque tant de savans l'ont essayé en vain.

Disons ici que l'auteur nous paroît trop enclin à une mordante critique. Ce n'est pas que nous ne nous soyons trouvés souvent de son avis; il nous a paru même combattre avec avantage un de nos plus célèbres médecins, mais on peut dire des vérités sans les faire haïr par le ton dont elles sont présentées.

Ce discours est suivi d'un trop grand nombre de notes. L'auteur doit se défier de cette manie qu'il paroît avoir de citer. M. *Verdier-Heurtin* est un vrai citateur, et enfile des textes comme *Sancho* des proverbes. Ce n'est pas qu'on n'y trouve des observations très-intéressantes, mais il en est de trop vulgaires. Si nous trouvons ici à blâmer, nous louerons le feu avec lequel l'auteur s'élève contre les charlatans qui font la honte du corps social, et dont il cite des faits bien propre à en dégoûter.

Un court essai aphoristique suit le discours: l'auteur a jugé lui-même son imperfection, nous n'en parlerons pas.

Nous voici arrivé au plus intéressant, sa dissertation sur le fœtus trouvé à Verneuil dans le ventre d'un enfant mâle. Cette dissertation doit attacher par le seul sujet qu'elle traite, et un phénomène si extraordinaire doit intéresser toutes les classes curieuses de la société.

L'auteur a réuni tout ce qui peut rendre son ouvrage curieux; il est vraiment riche en recherches. Il n'est peut être pas un fait analogue à celui de *Bissieu* qu'il n'ait cité ; mais il n'en trouve pas de pareil. L'auteur discute avec sagesse les différentes opinions, et il a embrassé celle qui depuis a été adoptée par l'école de médecine, dont il a relaté presqu'en entier le rapport. L'auteur ajoint à son opuscule tout ce qui a été dit sur ce sujet et tous les procès-verbaux qui attestent la vérité du fait.

Enfin pour faciliter l'intelligence de son ouvrage aux personnes du monde, l'auteur y a sagement ajouté une gravure assez bien faite du fœtus dans les mêmes dimensions que nature, avec une explication et des lettres de renvoi qui indique chaque partie.

Cet ouvrage dont le style est plus soigné que celui du premier, peut donc être offert avec assurance à l'homme de société, comme au médecin ; il a d'ailleurs un avantage qu'on ne peut lui contester ; c'est d'être le premier, et jusqu'à cette heure, le seul traité sur ce sujet intéressant. On ajoutera que si chaque phénomène de l'antiquité eut trouvé un tel historien, nous ne flotterions pas dans un océan de doutes chaque fois qu'il s'en présente un nouvel à nos yeux, et nous aurions pour asseoir nos conjectures un point de départ moins incertain. M. S. U.

Dissertation sur la colique métallique, vulgairement appelée colique des peintres, des plombiers, du plomb, etc ; par F. V. Mérat-de-Vaumartoise, *docteur-médecin, 1 vol. in-8°. de 182 pages, an 12. Prix, 1 fr. 80 c. A Paris, chez* P. F. Rigot, *libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 33, et chez* Delaplace, *libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21.*

Ce n'est pas ici un vain étalage d'érudition, quoiqu'il soit facile de voir que l'auteur est versé dans la lecture des auteurs qui ont traité sa matière avant lui. Sans entrer dans de longs détails sur cet ouvrage publié l'année dernière, nous allons en donner une courte notice.

Après avoir offert une description succincte et exacte de la colique métallique, fondée sur une longue suite d'observations, M. *Mérat* remonte aux causes de cette maladie. Il l'attribue au plomb et à ses diverses préparations, ainsi qu'au cuivre, et fait voir qu'on doit bien la distinguer de celle qui est due à divers substances végétales, telles que les vins acerbes, les fruits âcres, etc., connue sous le nom de *colique végétale.*

Examinant ensuite son traitement, il fait voir que ces maladies ne pouvant être regardées comme inflammatoires, on ne doit pas avoir recours au traitement antiphlogistique ou adoucissant, mais bien aux purgatifs violens, reconnus comme les plus favorables. Cet ouvrage doit être classé parmi les monographies utiles qui sortent du sein de l'école de medecine de Paris, et dont la réunion fera honneur au bon esprit qui règne dans cette école. Il est digne de la réputation que son auteur s'est justement acquise par ses talens. Les médecins y trouveront de solides instructions qu'ils chercheroient vainemant ailleurs. P. P. L.

ANNONCE.

Cette feuille paroît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 f. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier Numéro a paru le premier Thermidor.)

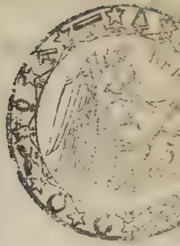
On souscrit à Paris, chez DELAPLACE, Libraire, rue Pavée - Saint - André - des - Arcs, n°. 21 ; à Avignon, chez M. DUPUI, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez REYMANN et compagnie, Libraire; à Rochefort, chez FAYE, Libraire; à Genève, chez MANGET, Libraire; à Bruxelles, chez LE CHARLIER, Libraire; à Turin, chez BOCCA; à Milan, chez REYCENDS, et à Montpellier, chez MM. TOURNEL, Libraires.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rédacteur, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

DELAPLACE se charge de toutes Commissions en Librairie.

DE L'IMPRIMERIE DE A. EGRON, RUE DES NOYERS, N°. 24.

(N°. XI. 1[er] Brumaire an 13.)



GAZETTE DE SANTÉ, OU JOURNAL ANALITIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 1[er] brumaire (23 octobre), à 6 h. 50 m., et se couche à 5 h. 10 m.

Le 10, il se lève à 7 h. 4 m., et se couche à 4 h. 55 m.

Différence, 29.

La Lune se lève, le 1[er], à 8 h. 2 m. du matin, et se couche à 5 h. 8 m. du soir.

Le 10, elle se lève à 2 h. 17 m. du soir, et se couche à 1 h. 24 m. du mat.

Premier quartier le 8, à 3 h. 31 m. du soir.

Le rapport du temps moyen au midi vrai, est le 1[er], de 11 h. 44 m. 29, 1.

Différence, 7, 7.

Le 10, de 11 h. 43 m. 46, 2.

Différence, 1, 1.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Vendémiaire.	*Baromètre.*		*Thermom.*		*Hygromètre.*		*Sequanomèt.*	*Anémomètre:*
	maximum.	minimum.	max.	minim.	max.	minim.		Pendant la journée:
19.	28 p. 7 l. $\frac{8}{12}$	28 p. 7 l. $\frac{7}{12}$	8 $\frac{8}{10}$	8 $\frac{8}{10}$	98	9, $\frac{1}{4}$	m. .. c.	O. S.-O. O.
20.	27 p. 1 l. $\frac{10}{12}$	27 p. 1 l. $\frac{1}{12}$	5 $\frac{4}{10}$	5 $\frac{7}{10}$	97	9 $\frac{1}{2}$	....	E. S.-E. O.
21.	27 p. 2 l. $\frac{4}{12}$	27 p. 2 l.	8 $\frac{9}{10}$	5 $\frac{9}{10}$	96	84 $\frac{1}{2}$	32	O. O. O.
22.	27 p. $\frac{6}{12}$	27 p. [illegible]	12 $\frac{1}{10}$	11 $\frac{1}{10}$	97	94 $\frac{1}{4}$	33	E. O. S.-O.
23.	27 p. 2 l. $\frac{2}{12}$	27 p. $\frac{2}{12}$	9 $\frac{3}{10}$	6 $\frac{5}{10}$	97	96	35	O. O. E.
24.	28 p. 2 l. $\frac{5}{12}$	28 p. 1 l. $\frac{2}{12}$	7 $\frac{2}{10}$	5 $\frac{1}{10}$	95 $\frac{1}{2}$	82	47	S. S. O.
25.	28 p. 2 l. $\frac{7}{12}$	28 p. 2 l. $\frac{6}{12}$	7 $\frac{5}{10}$	7 $\frac{3}{10}$	94	88	47	E. S.-E. O.
26.	à minuit	28 p. 4 l. $\frac{11}{12}$	8	......	95	......	56	E. N-E. E.
27.	28 p. 4 l. $\frac{9}{12}$	28 p. 2 l. $\frac{11}{12}$	7 $\frac{9}{10}$	6 $\frac{9}{10}$	98	96	72	N.-O. N. E.
28.	à minuit	28 p. 1 l. $\frac{10}{12}$	8 $\frac{3}{10}$	......	95	......	74	S.-E. S.-O. O.
29.	28 p. $\frac{9}{12}$	27 p. 2 l. $\frac{11}{12}$	12 $\frac{3}{10}$	9 $\frac{6}{10}$	92 $\frac{1}{4}$	79	....	N.-O. E. N.-E.

L'ingénieur, membre de l'Athénée des Arts, CHEVALLIER.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Ctésias, médecin et historien, florissoit quatre siècles avant Jésus-Christ. Contemporain de *Xénophon*, *Aristote*, *Démosthène*, *Aristipe*, *Zeuxis*, *Platon*, *Architas*, *Anthistènes*, il naquit à l'époque de l'assassinat juridique de *Socrate*.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LA constitution médicale s'est constamment montrée en rapport avec celle atmosphérique observée depuis le commencement de l'automne. Le vent d'ouest a dominé, et avec lui ont régné toutes les affections cutanées, les érésipèles, les rougeoles, les fièvres miliaires, quelques varioles, les rhumatismes. Si l'air acqué-

roit quelque condensation subite, soudain les membranes muqueuses recevoient l'humeur répercutée à la peau, et les coryza, les dyssenteries, les catarrhes, les péripneumonies succédoient au premier appareil nosographique. Les fièvres quartes se sont montrées très-rebelles quand on ne combattoit pas leur invasion par l'émétique, suivi de l'emploi, soit du kina en substance et à haute dose (dix prises de demi-gros à demi-heure de distance dans du vin vieux de Bordeaux avant l'accès), soit d'une limonade minérale, soit même et avec plus de succès encore d'un punch généreux pris en se mettant au lit. Cette boisson avoit alors le double mérite et de relever le système, en resserrant le calibre de l'appareil vasculaire, et de rendre aux fluides tendant à l'alkalescence des principes qui prévenoient leur décomposition. Elle agissoit à la fois et comme sudorifique et comme diurétique et comme stimulant; et cette pratique qu'on accusera peut-être d'un peu de *brownisme*, a eu un succès inespéré, tandis que ces mêmes affections traitées selon le régime débilitant accrédité, on ne sait pourquoi, par quelques vieux praticiens routiniers, ont été accompagnées du succès le plus meurtier. Au moment où nous terminons cet article, l'atmosphère acquiert un peu plus d'énergie, et le type des maladies se complique de quelques symptômes inflammatoires, auxquels on sent, sans que nous ayons besoin de le dire, qu'un régime délayant minoratif est plus approprié que celui que nous venons d'indiquer, lorsque la fibre étoit affaissée par le relâchement atmosphérique. On peut juger par ces réflexions à la portée de tout le monde, de la vérité de l'application de l'eudiométrie, non-seulement à la médecine clinique, mais à l'hygiène. On n'a pas encore assez envisagé l'influence du régime sur la santé, et il manque toujours à l'art de guérir un bon traité: *De la médecine par les alimens, selon l'ordre et la constitution des saisons.*

M. S. U.

Suite de l'article HYGIÈNE *du* n°. IV.

Nous nous sommes souvent étonnés que dans les plats pays, par exemple dans les vastes plaines de la Beauce et de la Brie, les cultivateurs obligés, dans les grandes sécheresses, et très-souvent depuis quelques années, de conduire leurs troupeaux à cinq et même à sept lieues pour les désaltérer, n'aient pas prévenu cet inconvénient, et cependant il s'offre plusieurs moyens; le premier, le plus naturel et le plus salubre, seroit d'établir des canaux de communication entre les grandes rivières qui entourent ces plaines monotones. C'est ainsi que la Hollande répand partout la richesse et la fécondité; c'est ainsi que l'Égypte tire de son sol fertile un tribut sans cesse renaissant, en distribuant les eaux du Nil, non-seulement dans sa partie inférieure, mais dans celle qui est si élevée, qu'il a fallu imaginer des réservoirs et des machines pour porter l'eau à cette hauteur (1). Qu'on juge alors quel seroit le produit de la Beauce, à qui il ne manque que des eaux jaillissantes pour en faire le terrein le plus fécond de la France!

Le second moyen seroit d'établir de vastes citernes, d'immenses réservoirs, ainsi qu'on en remarque entre Rome et Naples, et qui sont destinés à désaltérer les troupeaux, au moyen d'une pompe simple et peu coûteuse que chaque pasteur fait mouvoir à son tour. Ne pourroit-on pas aussi tenter de placer sur les rares collines qui rompent quelquefois la triste uniformité de ces plaines, de grands arbres dont les rameaux élevés attireroient les petits nuages, comme le font les pitons des montagnes. Bernardin de Saint-Pierre, heureux confident

(1) Consultez sur la topographie de l'Égypte les intéressans ouvrages des doct. *Desgenettes* et *Larrey*.

de la nature, a observé ce phénomène fréquemment en Amérique.

Enfin quand la terre est couverte des neiges de l'hiver, quand l'eau convertie en glace, est si facile à transporter, pourquoi ne pas en faire de vastes dépôts souterrains qu'on retrouveroit avec plaisir dans les chaleurs de l'été? Pourquoi chaque propriétaire n'a-t-il pas sa petite glacière, qui, outre le plaisir de faire boire frais, donne aussi l'avantage de ne pas forcer à boire une eau saumâtre, bourbeuse et malsaine, et offriroit des remèdes sûrs et précieux dans plusieurs maladies, les fièvres ardentes, les hémorragies, les hernies, etc. etc.? Enfin, pour les malheureux condamnés à boire d'une telle eau, l'art n'offre-t-il pas quelques moyens faciles d'épuration? Outre que l'on peut faire macérer dedans ou des baies de genièvre, ou des fruits séchés au four, ce qui donne une boisson aussi saine qu'agréable, on peut corriger l'eau par l'addition du vinaigre qui lui donne une saveur aigrelette, une qualité anti-septique, et la propriété d'étancher mieux la soif à plus petite quantité. Cette précaution laisseroit moins périr de malheureux moissonnneurs victimes d'une soif inextinguible. Il est en outre des filtres particuliers, des pierres poreuses, des lits de charbon et de sablon superposés à travers desquels l'eau s'insinue, et dépose au passage ses parties hétérogènes, pour en sortir pure, limpide, agréable et salubre.

Nous ne parlerons point de l'emploi des *réactifs* qui demandent la connoissance des principes et des manipulations chimiques.

M. S. U.

(La suite au numéro prochain.)

MÉDECINE-PRATIQUE.

Réflexions médicales sur la saignée.

Plus on examine sans prévention la marche de l'art de guérir, dans cette partie du siècle caractérisée par un système presqu'universel d'abuser de tout, plus on craint que cet art n'avance vers sa décadence, entraîné par les agens même qui auroient dû le rendre plus utile et plus florissant. Une nouvelle preuve frappante de cette triste vérité est malheureusement consignée dans l'abus que l'on fait encore de nos jours de la saignée, pratique sur laquelle nous nous permettrons les réflexions suivantes, dictées uniquement par le désir d'être utiles.

« La médecine systématique, dit » *Wolstein* (1), a toujours été exposée » aux plus singulières révolutions, et on » ne peut assez s'étonner des caprices des » hommes qu'ils aiment constamment à » se livrer pieds et poings liés aux inno- » vations plutôt qu'à s'en tenir au langage » simple de la nature que l'expérience » d'une longue suite de siècles n'a jamais » démenti. » On sait bien qu'au milieu de tous ces bouleversemens dans le temps même que les sectes des *Asclépiades*, de *Silvius*, de la *Boë*, de *Boerhaave*, de *Chirac*, de *Quesnay* remplissoient le monde, il y a eu de zélés successeurs d'*Hyppocrate*, dit *Cabanis*, (*Coup d'œil sur les révolutions et sur la réforme de la médecine*), il y a eu des *Van-Helmont*, des *Staahl*, des *Duret*, des *Bordeu*), et nous avons maintenant des *Fouquet*, des *Pinel*, etc. etc. dont la doctrine philosophique et uniforme ne laisse pas douter de sa solidité, et devroit servir de règle pour apprécier les hypothèses, si nos vœux venoient à se réaliser; c'est-à-dire, si aucun écrivain ne pouvoit proposer une nouvelle opinion physiologique médicale sans se présenter dans l'attitude humiliante et périlleuse exigée des Spartiates, de quiconque chez eux vouloit faire adopter une nouvelle loi. *Quesnay*, *Botal* et *Chirac* abusoient de la

(1) Voyez *Anmerkungen uber das Aderlassen*, etc. édition de Vienne, 1791, 1 vol. in-8°.

saignée d'une manière étrange, et à leur imitation, non-seulement on repandoit le sang à grands flots dans presque toutes les maladies, mais les professeurs enfantèrent même des systèmes qui rendoient ces évacuations méthodiques. Elle étoit, selon eux, le plus grand, le plus sûr et le plus utile remède de tous. Ils ne voyoient de causes morbifiques que dans le système sanguin, et par conséquent tirer du sang c'étoit diminuer la cause morbifique en raison de l'abondance de l'évacuation, tandis que l'observation et l'expérience ont prouvé depuis que la saignée est le mode le plus perturbateur de l'économie animale. Ses effets pernicieux découlent de la diminution des forces vitales qu'elle énerve. C'est de l'intégrité des forces de la nature que dépend le succès de ses combats ; et c'est par la saignée qu'on s'empresse à en soustraire une partie ! He ! l'inflammation et la fièvre ne sont-elles pas ses armes ? que pourroit la médecine sans elles ? la raison veut-elle qu'on les émousse, qu'on les brise ? Ce sont néanmoins les intentions des partisans de la saignée, qui, non contens d'y recourir lorsque des symptômes violens justifient l'emploi des moyens de modérer les excès d'une irritation extrême, se créent encore des fantômes pour s'autoriser d'un vain prétexte d'accabler une nature déjà languissante ; tels sont, selon nous, les prétendues inflammations cachées dans les hydropisies, leucophlegmaties, fièvres intermittentes, fièvres méningogastriques (1), fièvres adynamiques, dans lesquelles l'inflammation, dit *Selle*, peut d'autant moins avoir lieu qu'elles doivent leur existence au défaut de cette partie du sang sans laquelle il ne peut point se former d'inflammation. Ce n'est que dans la pleurésie, et dans la péripneumonie angioténique (2), dans les suppressions des évacuations sanguines périodiques, où le sang se porte, selon *Selle*, sur des parties nobles, et menace d'accidens graves, (c'est-à-dire, selon nous, dans le cas où une irritabilité désordonnée jette la nature dans des écarts) que la saignée mérite le nom de remède. Une observation singulière que *Buniva* fait à cette occasion (3), est que cette évacuation utile chez les hommes dans la péripneumonie, ne l'est point dans les animaux.

P. P. L.

CHIRURGIE.

De la Brûlure.

La brûlure est une solution de continuité, produite par le feu ou par l'application d'un corps chaud, soit liquide, soit solide.

Le calorique varie dans les différens corps. Parmi les liquides on observe que l'eau en contient le moins. Les substances animales, telles que l'huile, la graisse et le bouillon en contiennent beaucoup plus. La brûlure faite avec le bouillon sera donc plus grave que celle causée par l'eau.

Les corps solides sont les métaux, le

(1) Les saignées, dit *Stoll*, agravent les fièvres méningogastriques, adénoméningées, adynamiques, ataxiques, etc. ; aussi doit-on s'abstenir de leur usage. (Voyez *Stoll*, *Médecine clinique*.)

(2) Les saignées, dit *Strock* (*Nouvelle Théorie de la pleurésie vraie*, etc.) trop nombreuses et trop considérables sont pernicieuses dans les pleurésies ; elles affoiblissent les vaisseaux, ôtent les forces à tout le corps, et empêchent toute coction, toute excrétion... C'est une erreur funeste de croire qu'il faut persister dans les évacuations du sang jusqu'à ce qu'on n'apperçoive plus la couënne pleurétique. Cette pratique meurtrière détermine dans une partie des malades le sphacèle, dans les autres la gangrène ; d'autres languissent ensuite dans la phtisie.

(3) Peut-être est-ce à raison du nivellement de leurs fluides, qui, indépendamment des lois du mécanisme animal, obéit à celles de l'hydrostatique en raison de la situation horizontale du corps des quadrupèdes. Nous exhortons tous les praticiens à consulter cet ouvrage, et surtout ceux des campagnes, chez qui ce préjugé est encore dans toute sa vigueur. Il est rare que la diète, les bains, les pédiluves, les lavemens, les boissons nitrées ne remplacent pas souvent avec avantage cette pratique meurtrière.

(*Note du Rédacteur.*)

feu, la foudre, etc. Ainsi la brûlure variera selon la durée des corps brûlans : s'il séjourne long-temps sur une partie, la solution de continuité sera très-profonde ; si elle ne fait que passer, elle sera très-superficielle. Enfin quelque soit le degré de chaleur, on y observe trois périodes.

1°. Le corps qui contient peu de chaleur produit seulement l'irritation des humeurs et l'inflammation érésipélateuse.

2°. S'il est plus considérable, l'épiderme se détache et produit l'effet d'un vésicatoire.

3°. Enfin, si les corps brûlans contiennent une grande quantité de chaleur, ils brûlent les parties, les sèchent et produisent des escarres : tous les phénomènes de la vie disparoissent. On en voit un exemple dans le moxa. La peau change de couleur ; de jaune devient grise, et ensuite noire.

Les femmes et les enfans sont plus sujets à la brûlure produite par les vêtemens. On voit alors que certains endroits sont désorganisés, un peu plus loin la brûlure a été moins forte, et il s'élève des phlictaines, etc.

Lorsque la brûlure n'est que locale ou superficielle, elle disparoît en quelques jours, par l'application des répercussifs. Mais si la brûlure est considérable, la fièvre survient, le malade est altéré, la bouche se sèche, et le malade meurt dans vingt-quatre heures. Il n'y a point de praticiens qui n'aient observé ces accidens dans les explosions de la poudre.

La brûlure portée au premier degré se termine toujours en santé ; au second l'épiderme se détache, et il en résulte une plaie qui est assez facile à cicatriser. Mais lorsqu'il y a désorganisation de la partie, il en résulte des escarres gangréneuses.

Il n'y a peut-être pas de maladie qui ait tant de remèdes que la brûlure. Il semble qu'elle soit le patrimoine des bonnes femmes, des charlatans et des jongleurs, et chacun a vanté son *remède pour la brûlure.*

Lorsqu'une partie est brûlée au premier degré, il s'y établit un centre de fluxion. Alors on doit employer les remèdes propres à calmer la sensibilité ; à cet effet, on plongera la partie dans une dissolution d'acétite de plomb, (eau végéto-minérale), ou bien on mouillera très-fréquemment la partie, si la forme de l'organe brûlé ne permet pas de le tremper dans le bain. Par ces moyens nous avons vu avorter la maladie, et prévenir l'inflammation.

Si la brûlure est un peu plus profonde, les astringens les plus puissans ne seroient d'aucun secours, et on se servira avec avantage de *l'eau de sureau* et des émolliens. Si la brûlure est arrivée au second degré, l'épiderme se détache ; il y survient des phlictaines, alors on pourra employer encore les répercussifs, et on pansera la plaie avec le cérat de Goulard. Il arrive quelquefois que l'inflammation continue et occasionne de la fièvre, alors on mettra le malade à une diète sévère, on le saignera, et on appliquera des cataplasmes émolliens.

Si la brûlure a désorganisé quelque partie de l'homme vivant, il faut donner des boissons délayantes ; la diète sera exactement observée. La plaie sera pansée avec les cataplasmes émolliens et les fomentations émolientes ; ensuite pour détacher les escarres on la pansera avec un digestif animé, et on suivra la guérison avec un simple pansement de charpie.

Le chirurgien évitera la difformité des cicatrices, surtout au visage. On peut les diminuer jusqu'à un certain point, en y appliquant des lames de plomb. Il faut prendre garde aussi que des parties brûlées qui doivent être naturellement séparées, ne se collent ensemble en se cicatrisant, comme cela peut arriver aux paupières, aux grandes lèvres, aux doigts ;

aux orteils, etc. Si cela étoit, il faudroit séparer avec le bistouri les parties unies contre l'ordre naturel. On évitera cette cohérence des parties, en appliquant entr'elles de la charpie ou du papier brouillard.

C.*** N.***

INTÉRÊT PUBLIC.

Sur les herboristes.

Ce n'est pas seulement à Paris qu'ils s'élève des plaintes contre la mauvaise médecine, et surtout contre la médecine des herboristes qui exercent audacieusement cet art; on en trouve de très-vives dans l'ouvrage de *Plenck*, docteur en chirurgie et professeur d'anatomie, de chirurgie et d'accouchemens dans l'université de Bade, intitulé: *Elemens de médecine et de chirurgie judiciaire*, en latin.

Il y a plus de trois cents herboristes, distribués dans toutes les rues de Paris, qui tiennent un magasin de toutes sortes de plantes sèches, et qui en fournissent aussi de fraîches quand on leur en demande. Ce seroit un supplément d'établissement qui pourroit être très-avantageux au public dans une grande ville comme Paris, Lyon, Bordeaux, etc. si les herboristes étoient exactement bornés à leur état, et s'ils l'entendoient bien; mais plusieurs d'entre eux s'émancipent à pratiquer la médecine dite végétale, et ils ordonnent hardiment des infusions des décoctions et des potions purgatives; comme si leurs remèdes pouvoient jamais être indifférens ou s'ils pouvoient être les juges des cas de l'application. C'est un abus funeste à la santé du peuple qui circule avec tant d'autres de ce genre, et qui mérite l'attention des magistrats du gouvernement français. Il y a aujourd'hui vingt-cinq ans que cette réclamation a été faite, et que l'abus auquel elle auroit dû remédier n'a fait que s'accroître, surtout depuis la révolution française, époque où chacun s'est cru en droit d'exercer impunément la médecine.

Par quelle fatalité la santé de l'homme, à laquelle on donne tant de soins à d'autres égards, est-elle ainsi abandonnée, dès qu'elle est tant soi peu chancelante, à la première main téméraire qui se présente pour la soutenir? Dans les arts mécaniques où l'on n'a point d'erreurs funestes à craindre, il y a des réglemens de police qui empêchent un ouvrier d'exercer la profession d'un autre. Ces réglemens n'ont pour objet que l'assurance donnée aux particuliers de la propriété de leur état, au lieu que les lois portées en l'an 11 sur l'exercice de la médecine ont, non-seulement pour but la conservation de l'état des médecins, mais encore la vie des malades; cependant elles sont continuellement enfreintes, et cela avec d'autant plus d'impunité, que le vulgaire accoutumé à ne les jamais voir en vigueur, croit peut-être qu'il n'en existe pas, et qu'il tombe nécessairement dans tous les piéges que l'ignorance et la cupidité la plus vile lui tendent de toutes parts.

Il nous semble entendre les partisans de l'abus s'écrier que les médecins ne font souvent pas mieux que les saltimbanques, les herboristes, etc. Nous convenons que les médecins ne guérissent pas toujours; cela n'est pas possible; qu'ils ne guérissent même peut-être pas toutes les fois qu'ils le devroient; mais s'ils se trompent, c'est un malheur que tout homme, qui n'aura pas eu la même instruction que les médecins, évitera sans doute encore bien plus difficilement qu'eux.

Enfin, qu'on ne nous taxe point d'être les détracteurs de la médecine et des médecins, puisqu'au contraire nous n'avons d'autre objet que d'en faire ressortir le mérite; mais nous dénonçons la charlatanerie qui s'est emparée d'une classe nombreuse des hommes, et qui gouverne ou séduit la société presqu'entière. P. P. L.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Pyréthologie méthodique, de Selle, *médecin du roi de Prusse, membre de l'académie royale des sciences de Berlin, etc.; traduite du latin sur la troisième et dernière édition, par* J. Nauche, *médecin, membre de la société académique des sciences, des sociétés médicales de Paris, etc. avec des notes du traducteur et du professeur* Chaussier, *de l'institut national de France, etc.* 1 *vol. in-8°. de* 424 *pag. Prix,* 4 *fr.* 50 *cent. A Paris, chez la veuve* Panckoucke, *imp.-lib., rue de Grenelle, n°.* 321, *et chez* Delaplace, *libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°.* 21.

Ce traité des fièvres est trop avantageusement connu, pour que nous en fassions une analyse détaillée. Il nous suffira seulement d'indiquer une partie des additions dont cette troisième édition est enrichie. M. *Selle*, empressé de lui donner toute la perfection dont elle étoit susceptible, a consulté avec soin les meilleurs écrits publiés sur des sujets qui rentrent dans son plan, tels que ceux de *Reid*, *Moscati*, *Hey*, *Grant*, *Clark*, *Murray*, *Lentir*, *Baldinger*, *Kœmpf*, *Samaïlowitz*, *Stoll*, *Precival*, *Finck*, *Dobson*, *Laroche*, etc..... L'auteur remarque qu'il est des inflammations locales qui parcourent leurs différens périodes sans exciter le moindre mouvement fébrile qu'on puisse apercevoir; il ajoute que cette circonstance n'établit néanmoins pas de différence essentielle entre ces inflammations et la fièvre inflammatoire simple (*angioténique*); que l'une et l'autre appartiennent plutôt au même genre, ne diffèrent entr'elles que par le degré, et sont traitées de la même manière. Les inflammations locales dont parle *Selle* pour la première fois dans cette édition, sont l'*inflammatio laryngis membranacea*, ou *croup des anglais*; l'*angine membraneuse*, et l'*inflammation des bronches* (*inflammatio bronchiorum*). L'auteur pense que celle-ci a sans doute donné lieu à la controverse sur le siège du point de coté; il assure ensuite qu'il l'a rencontrée souvent chez les femmes en couches... Suivant lui, la véritable inflammation de la matrice est extrêmement rare, à moins qu'elle ne survienne à quelque lésion mécanique de ce viscère lors de l'accouchement. L'espèce d'inflammation qui est consécutive à une violente hémorrhagie utérine, est rarement accompagnée de fièvre, et parcourt ses périodes avec lenteur.... L'observation constate que nombre de personnes qui s'abstiennent des fruits sont attaquées de dyssenterie. Cette maladie est souvent épidémique, et semble provenir des causes répandues dans l'atmosphère. Le docteur *Selle* demande ici si l'on ne doit pas accuser en partie les fruits du défaut de transpiration, et si ceux-ci ne renferment pas dans cette saison un principe qui devient une cause de dyssenterie? Mais personne ne sera tenté de conclure affirmativement dans cette question, s'il considère que le flux dyssenterique règne également dans les pays à fruits, et dans ceux où il n'y en a pas, comme il attaque ceux qui en mangent et ceux qui s'en privent.... Les additions dans la classe des fièvres inflammatoires avec éruption sont la petite vérole volante, la scarlatine miliaire (*rubeola*), que plusieurs praticiens confondent avec la rougeole et la scarlatine, que *Sauvages* lui-même n'a pas assez bien distinguée, qui demande le même traitement que la scarlatine, et dont l'enflure consécutive se guérit le plus promptement par l'usage des bains tièdes.... L'auteur remarque que dans la fièvre miliaire inflammatoire qui a régné à Berlin en 1782, il a été quelquefois obligé de répéter la saignée jusqu'à quatre fois, et que cette méthode (*perturbatrice*) a eu un succès si heureux, que même les exanthèmes déjà sortis ne sont jamais rentrés.... Il croit que la miliaire des femmes en couches provient très-souvent d'un lait répercuté ou d'une cachexie laiteuse (*peut-être plus souvent d'un embarras gastrique*); le traitement qui réussit le mieux dans ces cas est le rafraîchissant. Comme, selon l'auteur, il n'existe point de miasme miliaire particulier, l'indication curative ne doit pas être de seconder ou de procurer l'éruption pourprée: du moins c'est notre opinion..... Dans les fièvres putrides (*adynamiques*) qui exigent l'usage des légers stimulans ou des diaphorétiques, on retire de très-grands avantages des sels alkalis que *Pringle* a déjà conseillés. (Leur grande utilité a été confirmée sous mes yeux, dit l'auteur de cette article, que nous avons abrégé et tiré des *Annonces littéraires de Gottingue*, dans la fièvre pituiteuse (*adénoméningée*) qui a régné en décembre 1785, janvier, février, mars et avril 1786)..... Il n'y a encore rien de bien constaté sur ses effets de l'air fixe (*acide carbonique*) dans les fièvres adynamiques; et s'il étoit réellement salutaire, on n'auroit qu'à prescrire aux malades pour boissons ordinaire, les eaux de *Seltz*, en y ajoutant même du vin dans le troisième état... Une observation que *Selle* a faite à l'occasion de l'angine grangréneuse, et qui lui paroît tout-à-fait singulière, est que les malades ont conservé les forces au point qu'ils ont pu se promener encore très-peu d'heures avant la mort..

On compte au nombre des additions dans la classe des exanthèmes, accompagnés de fièvre adynamique, le *carbunculus benignus*, qui est souvent épidémique, et exige un traitement antiseptique, et les *rubeolæ*.... Lorsque la matière n'est pas *turgescente* dans les fièvres gastriques (*méningo-gastriques*), observe ensuite l'auteur, il faut la rendre mobile au moyen des atténuans et des antispasmodiques. C'est pour cela que l'opium, dont *Bisset* se sert dans les fièvres de l'Amérique, réussit si bien, que les bains tièdes sont souvent très-utiles, ainsi que la saignée, qui est fréquemment suivie de vomissemens bilieux au grand soulagement des malades. *Selle* classe dans cette troisième édition l'inflammation de la matrice parmi les fièvres gastriques avec inflammation locale, et fait à cette occasion la remarque que, de même que l'hémorrhagie utérine, l'inflammation de ce viscère dépend souvent de l'amas de la bile... La *febris bullosa* constitue l'addition aux fièvres gastriques. Les acides minéraux n'ont d'autre utilité dans les fièvres gastriques putrides (*gastriques adynamiques*), que de dissiper les sueurs symptomatiques, et ils nuisent en resserrant le ventre. Les saignées y sont très-préjudiciables, particulièrement lorsque la saison est chaude, et qu'elles sont contagieuses. L'auteur comprend parmi les fièvres bilieuses la fièvre jaune de *Hillary*, dont il donne une description très-détaillée, et se fonde en cela sur la conformité du traitement des deux maladies. Il range parmi les inflammations *putrides* celles de l'utérus. Suivant lui, l'éruption miliaire n'est jamais critique dans les fièvres adynamiques, tandis que les aphthes le sont quelquefois..... Les additions à la doctrine des fièvres remittentes compliquées sont très-considérables. M. *Selle* y rapporte la fièvre puerpérale comme une troisième complication. Il déclare que dans la pulmonie il n'a jamais retiré d'utilité ni de l'huile d'asphalte, ni de la semence du phellandrium aquatique. Le diagnostic des fièvres *ataxiques* mérite la plus grande attention. L'auteur a joint à son ouvrage les fièvres scarlatine et vésiculaire. Il rapporte qu'il a vu une fois une frénésie dont la cause étoit probablement un *tænia*. La dernière addition est un plan d'une méthode naturelle pour classer toutes les maladies. Cette méthode a pour base la manière de les traiter, et comprend sous dix-huit rubriques toutes les maladies distribuées en quarante-sept genres.... Cette méthode nous a paru bien inférieure sous tous les rapports à celles du docteur *Pinel*.

Enfin, le traducteur a ajouté une notice sur la vie et les ouvrages de *Selle*, ainsi que des notes explicatives et critiques, qui augmentent beaucoup l'intérêt de l'ouvrage. Ces notes sont sur les maladies vermineuses et sur les nouveaux moyens qu'on emploie contre le tænia ou ver solitaire, contre les maladies prétendues laiteuses, psoriques, etc. etc.

Le professeur *Chaussier* en a ajouté aussi quelques-unes sur l'inflammation de la gorge, connue sous le nom de *croup*, et qui fait périr tant d'enfans; sur la formation des fausses membranes, sur la pleurésie, etc.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cette traduction, il suffit de l'avoir esquissée pour en montrer l'utilité aux gens de l'art.

P. P. L.

Sous presse, à paroître dans le mois de frimaire.

Manuel des Maladies vermineuses, vol in-12, par *Calvet*, neveu, médecin, secrétaire de la société académique des sciences, membre de la société médicale, de la société de médecine clinique, d'instruction médicale, galvanique, associé correspondant de la société de médecine-pratique de Montpellier, de celle d'Avignon et de l'athénée de Vaucluse, avec cette épigraphe :

Estimatio causam sæpè morborum solvtiur.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. *Marie de Saint-Ursin*, docteur en médecine, rédacteur général de la *Gazette de Santé*, demeurant ci-devant, à Paris, rue Boucher, demeure à présent rue des Saints-Pères, vis-à-vis la rue de Lille, n°. 4. C'est à cette dernière adresse qu'il invite les personnes qui auroient quelqu'article à faire insérer dans ce Journal médical, dont le succès est maintenant décidé, à lui écrire, franc de port. La société qu'il préside se fera un plaisir de donner gratuitement à ses abonnés des consultations et tous les renseignemens relatifs à l'art de guérir.

Cette feuille paroît sous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 f. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier Numéro a paru le premier Thermidor.)

On souscrit, à Paris, chez DELAPLACE, Libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21; à Avignon, chez M. DUPUI, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez REYMANN et compagnie, Libraire; à Rochefort, chez FAYE, Libraire; à Genève, chez MANGET, Libraire; à Bruxelles, chez LE CHARLIER, Libraire; à Turin, chez BOCCA; à Milan, chez REYCENDS, et à Montpellier, chez MM. TOURNEL, Libraires.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rédacteur, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

DELAPLACE se charge de toutes Commissions en Librairie.

DE L'IMPRIMERIE DE A. EGRON, RUE DES NOYERS, N°. 24.

(N°. XII. 11 Brumaire an 13.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALITIQUE



De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 11 brumaire (2 novemb.), à 7 h. 5 m., et se couche à 4 h. 54 m.

Le 20, il se lève à 7 h. 20 m., et se couche à 4 h. 29 m.

Différence, 30 m.

La Lune se lève, le 11, à 2 h. 35 m. du soir, et se couche à 1 h. 32 m. du m.

Le 20, elle se lève à 9 h. 1 m. du soir, et se couche à 11 h. 57 m. du mat.

Pleine Lune le 16, à 2 h. 4 m. du matin.

Le rapport du temps moyen au midi vrai, est le 11, de 11 h. 43 m. 45, 1.

Différence, 0, 3.

Le 20, de 11 h. 44 m. 13, 0.

Différence, 7, 3.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

	Baromètre. maximum.	minimum.	*Thermom.* max.	minim.	*Hygromètre.* max.	minim	*Sequanomèt.*	*Anémomètre.* matin, midi, soir.
Vendémiaire.								
30.	27 p. 2 l. $\frac{3}{12}$		7 $\frac{1}{10}$		99		m. 74 c.	S.-E. S. S.
10 h. soir, aurore boréale								
Brumaire.								
1.	27 p. 1 l. $\frac{10}{12}$	27 p. $\frac{11}{12}$	12	8 $\frac{8}{10}$	96 $\frac{1}{2}$	82	72	E.-S.-E. S. S.-O.
2.	28 p. $\frac{3}{12}$		7 $\frac{9}{10}$		93 $\frac{1}{2}$		72	S. S.-O. S.
3.	28 p. $\frac{10}{12}$		6 $\frac{3}{10}$		96		72	S.-E. S.-E. S.
4.	28 p. 1 l. $\frac{5}{12}$	28 p. 1 l. $\frac{1}{12}$	8 $\frac{3}{10}$	8 $\frac{2}{10}$	98 $\frac{1}{2}$	94 $\frac{3}{4}$	64	O. $\frac{1}{4}$ S.-O. id. id.
Pluie, humidité extrême.								
5.	28 p. l. $\frac{9}{12}$	28 p. $\frac{9}{12}$	12	7 $\frac{5}{10}$	97 $\frac{1}{2}$	83	60	S.-O. id. id.
6.	27 p. 3 l. $\frac{5}{12}$	27 p. 2 l. $\frac{8}{12}$	7 $\frac{8}{10}$	6 $\frac{6}{10}$	96 $\frac{1}{4}$	71 $\frac{3}{4}$	56	S.-S.-E. S.-E. id.
7.	28 p. 2 l. $\frac{9}{12}$	27 p.	9 $\frac{3}{10}$	8 $\frac{12}{10}$	98 $\frac{1}{2}$	86	55	S.-E. S.-E. S.
Pluie tout le jour.								
8.	27 p. $\frac{7}{12}$	27 p.	9 $\frac{5}{10}$	6 $\frac{8}{10}$	98	88 $\frac{3}{4}$	57	S.-E.-$\frac{1}{4}$-S. id. id.
9.	27 p. $\frac{10}{12}$		10 $\frac{3}{10}$		97		60	S.-O. S-O. S.-O.
10.	28 p. 1 l. $\frac{10}{12}$	28 p. $\frac{10}{12}$	10 $\frac{7}{10}$	9 $\frac{4}{10}$	94	82		S.-O. S.-O. S-O.

Nota. L'aurore boréale vue à Paris le 30 vendémiaire de 7 heures et demie du soir jusqu'à dix, a été observée à la même heure à Boulogne.

L'ingénieur, membre de l'Athénée des Arts, CHEVALLIER.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Acron, médecin célèbre, florissoit dans la 87ᵉ olympiade, quatre siècles avant l'ère chrétienne. Tous les historiens contemporains s'accordent à dire qu'on dut aux feux immenses qu'il fit allumer la cessation de la peste d'Athènes. En respectant ce fait, la chimie moderne seroit très embarrassée à l'expliquer, puisque le feu dévore l'oxigène, au lieu de le verser dans l'air; et si l'on vouloit attribuer cette épuration à la nature des substances aromatiques employées dans cette combustion, on sait qu'elles ont plutôt la propriété de masquer l'air que de le corriger. Au reste, aucun médecin n'a proposé encore ce moyen contre la *peste de Malaga*, et nous livrons cet intéressant problème aux hommes de l'art, dans un moment où l'Europe peut-être doit songer à se défendre de l'invasion d'un ennemi qui, chaque jour, fait de nouvelles conquêtes.

CONSTITUTION MÉDICALE.

AUX accidens décrits dans le dernier numéro, se sont joints trois symptômes particuliers qui ont dû modifier l'application des remèdes : l'un est un sentiment de strangulation habituelle, l'autre une affection soporeuse qui, ôtant à la fibre

son ressort, s'opposoit à toute crise d'évacuation; le troisième, succédant assez ordinairement au premier, étoit une toux sèche, indiquant un point d'irritation sur la poitrine et resorbtion de l'humeur sur ce viscère. Quelquefois un sentiment universel et spontanée de lassitude s'emparoit de l'individu, et retardoit les progrès de la convalescence, dont en général l'établissement s'est montré lent et difficile dans ce période de la saison. Des gargarismes émoliens, animés avec prudence par quelque acide minéral et édulcorés, ont réussi dans les maux de gorge. Le sel de la Garraye incorporé au sirop d'absynthe, l'infusion légère de safran, les frictions de teinture de cantharides, quelques minoratifs ont excité le système, et fait disparoître les tendances comateuses. Des mucilagineux, le lock kermétisé ont réussi dans les douleurs de poitrine, dont quelques-uns ont demandé l'application des vessicatoires; d'autres ont cédé à celle de sangsues. Enfin quelques praticiens se sont très-bien trouvé d'administrer, en pareil cas, l'ipécacuanha, mais avec infiniment de prudence, et quelquefois seulement en pastilles. Les rechutes ont été très-fréquentes, et il a fallu un régime très sévère, moins du côté des médicamens que de celui des alimens, et surtout de leur choix approprié à l'état maladif. Ces disparates anomaliques ont été surtout le résultat des vicissitudes atmosphériques excessivement et très-subitement variables. Les bains en général n'ont pas été favorables, et les saignées, en imprimant des perturbations au système, ont dénaturé la marche des maladies et nui au succès du mode curatif. Les frictions sèches, l'équitation, la marche, la paume, les armes, la danse, et en général les exercices, mais pris modérément, en imprimant des oscillations aux humeurs, ont maintenu l'équilibre sans lequel le principe vital est altéré, et ont plus prévenu de maladies dans cette saison que les médecine; dites *de précaution*, mais il a été nécessaire de ne pas laisser refroidir la sueur et refluer au centre les humeurs appelées à la périphérie des extrémités.

On a observé beaucoup de migraines. Cette étrange affection est plus incommode qu'une grave maladie, à raison de la fréquence de sa périodicité et quelquefois de son intensité. Ce tribut dont rien n'exempte, ni l'âge, ni le sexe, n'est moins rigoureusement exigé que lorsque l'individu est soumis à un autre impôt maladif. On n'a point encore déterminé sa nature, ni pu par conséquent indiquer de remède certain. Nous nous en occuperons dans l'un de nos premiers numéros. M. S. U.

Suite de l'article HYGIÈNE *du* nº. IV.

Le danger des habitations resserrées résulte de ce que nous avons dit, sur le besoin d'établir une libre circulation de l'air. En effet partout où la population est trop pressée, l'air est bientôt décomposé, son oxigène absorbé et remplacé par de l'azot expiré. De là, la suffocation qu'on éprouve à la ville dans les salles d'audience, de spectacle; et à la campagne, dans les étables, les dortoirs trop bas, dans les écuries trop remplies d'animaux. Ce seroit ici naturellement le lieu d'examiner le résultat de l'habitude très-commune à la campagne de coucher dans des étables. On a prétendu que cet air animalisé convenoit très-bien aux phtisiques, et par une contrariété bien frappante on a administré par des appareils pneumato-chimiques à Londres, le gaz hydrogène à respirer dans le traitement de cette maladie. Nous ne discuterons point ici si l'air des étables contenant moins d'oxigène irrite moins le système pulmonaire, et active moins ses fonctions; mais en supposant cet air propre aux phtisiques, nous en conclurons que chez l'être en santé, cet air dépouillé d'une partie de son stimulant, ne doit pas imprimer à l'organe respirateur l'énergie nécessaire pour opé-

rer l'hœmatose, et enfin les trois fonctions de ce viscère qui est à la fois secréteur, circulateur et absorbant; par conséquent la force vitale doit languir et disposer l'individu à des maladies asthéniques.

Le moyen le plus sûr de remédier à ces graves inconvéniens est de nétoyer souvent les étables et écuries, d'ouvrir des jours correspondans, quand les animaux sont sortis pour faire circuler partout un air nouveau, d'avoir, surtout près des lits, une petite fenêtre qui reste ouverte jusqu'au moment où l'on se couchera, et par laquelle on pourra respirer pendant les nuits, surtout le printemps et l'été, en l'ouvrant de temps en temps. Il est prudent aussi de semer de la paille fraîche sur la place dont on a enlevé le fumier pour s'opposer aux gaz qui pourroient se lever; enfin on fera bien de laver de temps en temps ces lieux à grande eau, et de proportionner le nombre des animaux à l'emplacement qu'on peut leur assigner, de manière à ne pas éprouver en entrant une chaleur suffoquante. Ce que nous venons de dire s'applique au danger de réunir trop d'individus dans des dortoirs, où la transpiration nocturne développe d'autant plus d'émanations et plus dangereuses que le jour, que les appartemens sont alors clos plus exactement.

Il est une habitude encore plus funeste, c'est celle de faire coucher des enfans avec des vieillards. Sans adopter entièrement l'opinion des docteurs Vally et Alphonse Leroy, nous pensons que chaque corps organisé a son atmosphère d'émanations, et participe des effluves du corps voisin. Si l'on pouvoit en douter, que l'on considère un moment le sort des jeunes épouses qu'un sort barbare unit à des vieillards décrépits pour rappeler le supplice de Mézéne, ou seulement la vieillesse anticipée de ces petits animaux domestiques qui, tristes commensaux de vieilles douairières, héritent de leurs douleurs et partagent leurs lits, jusqu'à ce que victimes de ces faveurs barbares, ils cèdent à d'autres le soin de rajeûnir ces ambulantes momies M. S. U.

(La suite au numéro prochain.)

MÉDECINE-PRATIQUE.

Traitement de la perte du sang qui arrive à la suite de l'accouchement.

(Extrait des leçons du doct. *Leroi.*) (1)

En général, dit M. *Leroi*, il ne faut ni trop se presser de délivrer après l'accouchement, ni trop attendre. En se pressant trop de délivrer, la matrice tombe en inertie, et il survient une perte fatale. Si on attend trop, le placenta peut rester dans l'utérus qui se resserre, et se putréfier. Lorsqu'il y a inertie de la matrice et que l'on craint une perte, il faut laisser l'opération de la délivrance à la nature. Dans les accouchemens avant terme, la délivrance ne suit jamais la sortie du fœtus: dans ces cas, il faut nécessairement attendre. Quand la femme n'est pas délivrée, et qu'il survient une perte, il faut attendre patiemment. Mais s'il y a des symptômes alarmans, et qu'on craigne pour la vie de la femme, alors il faut employer des moyens propres à redonner du ressort à la matrice. Dans ce cas, M. *Leroi* injecte dans l'utérus quelques cuillerées d'eau-de-vie (alcohol) et de vinaigre (acide acéteux), ou d'eau-de-vie et de vin bouilli; ensuite il emploie le tampon, et applique sur le bas-ventre des compresse d'eau-de-vie. La matrice ensuite se contracte et se débarrasse du placenta. Si la délivrance est opérée, et que la perte présente des symptômes alarmans, il emploie les mêmes moyens, et outre cela l'alkali volatif (ammoniaque) comme fortifiant, à quelques gouttes dans un verre d'eau. Un demi-lavement astringent, ou même d'eau-de-vie, a eu du succès dans plusieurs cas de pertes. Les douches d'eau froide sur l'ombilic, données avec une

(1) Ce docteur Leroi n'est point le praticien estimé de la rue Baillette, qui nous a promis des observations sur les maladies des femmes, que nous nous empresserons d'accueillir.

seringue, ont été données avec succès dans des cas extrêmes qui résistoient aux autres moyens. Dans la *perte interne*, le sang s'épanche en abondance dans la matrice; on est dans une sécurité funeste; tout à coup la femme se trouve mal; elle se plaint d'étouffemens; les convulsions arrivent; l'utérus prend presque autant de volume qu'elle en avoit dans la grossesse. Dans ce cas voici comme on y remédie. Une main portée sur le ventre soutient le fond de la matrice; de l'autre, on va dilater le col, et s'il le faut, on emploie, à cet effet, un mélange d'huile et de mucilages; on retire les caillots de l'intérieur de la matrice; ensuite on fait une injection avec un mélange de vin bouilli et d'eau-de-vie. Pour prévenir chez les accouchées les pertes internes, M. *Leroi* a soin après l'accouchement de répandre sur le bas-ventre sur la partie ombilicale, une à deux cuillerées de bonne eau-de-vie; il l'étend partout et jusqu'aux aînes.

C'est pour les officiers de santé et les sages-femmes des campagnes, que nous insérons ici cet article de médecine-pratique, il nous a paru mériter toute leur attention dans une opération où l'on n'attend pas en général assez des ressources de la nature.

P. P. L.

PRATIQUE MÉDICALE.

Un homme âgé de 64 ans, d'un tempérament bilio-muqueux, n'ayant éprouvé dans sa jeunesse aucunes maladies remarquables, mais ayant été fortement froissé par les tourmentes révolutionnaires, qui ont peut-être donné plus d'empire aux affections morales qu'elles n'étoient destinées à en exercer sur son physique, éprouvoit depuis plusieurs mois la plus grande partie des symptômes qui indiquent les affections graves de l'estomac.

Ces symptômes en augmentant chaque jour d'intensité, signalèrent enfin, aux yeux de quelques gens de l'art, un engorgement du pilore.

Un dépérissement, une teinte d'un pâle livide de toute l'habitude du corps, un pouls habituellement fébrile, des nausées très-fréquentes, ou même des vomissemens spontanées de matières visqueuses, celui de la presque totalité des alimens, toutes les fois que le malade en prenoit, accompagnés de matieres noirâtres.

Un engorgement considérable et renittent se faisoit sentir et apercevoir dans la région épigastrique du côté gauche.

Les urines étaient limpides.

Un dégoût habituel, la perte du sommeil, une débilité générale, telle que le malade ne pouvoit faire quelques pas qu'à l'aide de deux bras.

Enfin une constipation qui duroit depuis quatre mois.

Tel étoit l'état du malade quand il fut amené chez moi.

Je l'examinai avec une scrupuleuse attention, et ayant appris sa constipation depuis quatre mois, je me persuadai aisément qu'elle étoit la cause de tous les maux qu'il éprouvoit.

Je considérai l'engorgement placé dans la région épigastrique comme le produit des matières stercorales arrêtées dans le colon et produisant une partie des accidens des valvules.

J'ordonnai au malade de prendre *illico* une *douche ascendante*, et je l'envoyai à cet effet chez madame Albert. Là, il rendit une immense quantité de matières d'une fétidité insupportable.

Le malade transporté chez lui, a été soumis à un traitement qui s'est composé de remèdes délayans, adoucissans, de légers purgatifs ensuite, et la cure a été terminée par les anti-scorbutiques.

Les grands accidens ont cédé sur-le-champ à l'effet de la douche, tous les autres moins graves ont disparu successivement.

BEAUCHENE, Doct.-Méd.

Le mérite de la *douche ascendante* dans les constipations opiniâtres, quoique connu des praticiens,

n'est pas assez vulgairement répandu; c'est pourquoi nous avons cru nécessaire à l'instruction, surtout des campagnes, de publier cette observation de l'un des médecins les plus estimés de Paris. L'excellent journal de médecine de M. Sedillot contient une observation semblable dans un cas à peu près pareil et avec le même succès. Nous saisissons avec plaisir cette occasion de rendre justice à l'établissement des bains de madame Albert, cité par notre honorable confrère. On y trouve pour les bains de tous les genres, de propreté, de santé, de luxe même, tout ce que l'on peut désirer. Ses bains de vapeurs sont administrés avec infiniment d'intelligence, et quant à l'usage des douches elle peut réclamer une honorable priorité que nul autre établissement ne peut lui contester.

(*Note du rédacteur.*)

MATIÈRE MÉDICALE.

Paris, 4 brumaire an 13.

Monsieur le Rédacteur,

En attaquant l'astucieux charlatanisme qui semble avoir pris un plus brillant essor depuis qu'une loi sage l'a proscrit, vous avez très-judicieusement excepté l'empirisme qui a rendu à la médecine les mêmes services que les fils d'*Hermès* ont rendu à la chimie. Presque tous les remèdes ont commencé par être empiriques : on a connu leurs effets par tâtonnement, avant de connoître leur nature. Les plus fameux médecins ont employé des substances nouvelles pour eux, sur la confiance d'autrui, et parce qu'une tradition constante leur attribuoit des propriétés salutaires. Aujourd'hui que nous sommes riches en matière médicale, il faut être sans doute très-difficile à admettre des remèdes nouveaux, mais il ne faut pas les repousser tous sans examen. Vous savez, monsieur, que dans une maladie très-commune parmi les enfans de la campagne, *le carreau*, on prescrit ordinairement les toniques, et surtout les préparations martiales. Je passai il y a quelques années dans un canton assez pauvre de la Bourgogne. Les habitans de quelques petits hameaux de ce canton demeuroient trop loin du médecin pour aller le consulter; ils avoient recours à ce qu'on appelle les *remèdes de bonnes femmes*. Je vis plusieurs enfans attaqués du carreau guéris en deux ou trois jours par le procédé suivant: leur mère prenoit une belle pomme de reinette ou de calville, la lardoit en tout sens avec des petits clous rouillés, la faisoit cuire, et après avoir ôté les clous en faisoit manger la pulpe à l'enfant. Le succès de ce remède me fit songer à sa nature. Que se passoit-il pendant la cuisson de la pomme? l'acide malique aidé de la chaleur se portoit sur l'oxide de fer, et formoit du malate de fer. Ce sel très-soluble entraînoit dans les voies de la digestion le métal sous une forme sans doute plus appropriée aux organes que si on l'eût employé seul et simplement oxidé, comme le *safran de Mars*, ou l'*éthiops de l'Emery*. L'acide malique est très-doux par sa nature, et convient probablement à l'âge de ces malades. Si j'étois médecin, j'essayerois avec confiance le malate de fer dans plusieurs affections des viscères où les toniques sont ordinairement employés.

Une paysanne d'une autre province avoit une grande réputation pour guérir les ophtalmies. Je l'ai vu opérer; elle faisoit chauffer du vin *suret* dans une cuiller de plomp jusqu'à ce que la liqueur fut en extrait mou. Elle mettoit cet extrait sur les paupières des malades, qui souvent guérissoient, sans savoir qu'ils devoient leur soulagement à l'acétite de plomb formé par l'acide du vin.

Il est dangereux sans doute de se livrer à des guérisseurs de cette espèce; mais lorsque le médecin les rencontre, il ne doit pas, je pense, fier de son savoir, se détourner avec dédain, mais examiner si ces gens agissent de bonne foi, et si dans les matières qu'ils emploient il n'y a pas quelque principe dont l'action connue s'accorde avec la théorie généralement adoptée.

Agréez, monsieur, etc.

Votre, etc. C. L. C. pharmacien.

L'auteur de la lettre ci-dessus a tellement expliqué notre opinion sur les remèdes empiriques ou de-

bonne femme, que nous n'y ajouterons pas un mot, et nous pensons comme lui que si chaque docte, au lieu de rejeter un moyen curatif, seulement parce qu'il est empirique, vouloit bien étudier l'analogie qu'il peut avoir avec l'affection à combattre, il enrichiroit la matière médicale d'un médicament d'autant plus précieux, qu'ici une longue expérience viendroit rassurer la théorie; mais qu'il nous permette le reproche de nous obliger à faire au public mystère d'un nom célèbre dans l'art de guérir, et par-là même d'une autorité imposante dans la question dont il s'agit ici. C'est un passe-port pour la vérité qu'un nom accrédité, et il y a du courage à donner alors le sien comme caution d'une opinion grave et encore contestée.

Note du rédacteur.

BOTANIQUE.

ARNICA (*arnica montana*, *L.*)

L'*arnica* est vanté par *Cullen* dans les fièvres intermittentes opiniâtres. On fait bouillir une once de fleurs de cette plante, dans suffisante quantité d'eau, pendant une demi-heure, pour en retirer deux livres de décoction; on édulcore avec le sirop des cinq racines: la dose est d'un verre quatre fois par jour. *Médecine-pratique*, tome 1.

« Ce fait, sans doute, dit M. *Alibert*, » doit être précieusement recueilli par » ceux qui se livrent à la pratique de » l'art; mais il ne faudroit déterminer » personne à admettre tous les raisonne- » mens futiles publiés par *Collin* sur la » propriété prétendue *atténuante* de » l'arnica, etc. » (*Voyez nouveaux élémens de thérapeutique et de matière médicale*, tom. 1, page 143, par l'estimable M. *Alibert*.

P. P. L.

INTÉRÊT PUBLIC.

Nouveaux remèdes antivénériens.

Ils sont toujours la ressource des ignorans avides et l'appât de la multitude. Le métier de les vendre est plus doux et plus lucratif que celui de faire des souliers. La commodité de les prendre séduira toujours les acquéreurs. On ignore que les bons remèdes ne sont pas plus difficiles à employer que les mauvais; l'importance rebutante que la plupart des gens de l'art mettent à traiter les maladies vénériennes, est peut-être au fond la principale cause de la préférence que les malades accordent aux charlatans.

Parmi ces remèdes, on pourroit citer les *pilules de Belloste.*

Quoiqu'on ait peut-être moins de raison de douter de la bonté de ce remède que de plusieurs autres, il est très-dangereux, par cela seul que c'est un secret. Nous avons vu dernièrement des superpurgations horribles produites chez quatre individus par ce remède, ou par tout autre décoré de ce nom, dans quelques quartiers de Paris; dans d'autres elles n'ont pas purgé du tout: cela vient-il de la nature du remède ou de la falsification? Nous avons aussi trouvé que des pilules qui se débitent sous le nom de *Belloste* avoient différentes figures chez divers malades qui les font prendre chez différents pharmaciens. Formons des vœux pour que la manipulation de ce médicament soit enfin irrévocablement arrêtée.

P. P. L.

Remède contre la goutte.

On croit que l'éther vitrolique donné aux malades à la dose d'une cuillerée à thé dans une once de julep camphré, et une demi-once d'eau de menthe poivrée, auroit la propriété de déplacer la goutte de l'estomac. Le docteur *Hint*, anglais, a cité cinq exemples favorables à cette conjecture.

P. P. L.

NÉCROLOGE.

John Brown naquit l'an 1736, à Buncle, dans le comté de Werwick, en Ecosse. Quoiqu'on ne sache pas précisément quelle fut la profession de son père, il est à croire qu'il n'appartenoit pas à une

famille bien distinguée, puisqu'il fit apprendre à son fils le métier de tisserand. Mais dès sa plus tendre jeunesse, *Brown* montra des dispositions qui engagèrent ses parens à changer cette destination, et à le faire étudier. On l'envoya au collége de Dunx, où le développement de ses talens naturels excita bientôt une admiration générale. Il avoit à peine passé deux ans dans ce collége, qu'il comprenoit tous les auteurs classiques latins, et qu'il avoit fait les mêmes progrès dans la langue grecque.

Après ces études préliminaires, *Brown* étudia la philosophie, où il s'acquit bientôt une grande réputation, et il fut chargé de l'éducation d'une famille distinguée de Dunx. De là *Brown* passa à l'université d'Edimbourg, et y étudia la théologie. Mais bientôt dégoûté de ce genre d'étude, la médecine fut le principal objet de ses méditations. N'ayant point assez de fortune pour vivre, il se mit à traduire pour les étudians des dissertations inaugurales. Vers la fin de l'année 1759, *Brown* fut admis aux leçons de l'université de médecine d'Edimbourg. Il sut si bien en profiter, qu'en peu de temps il discutoit avec les élèves sur différens systèmes de médecine. *Brown* se maria en 1765. Pour augmenter son revenu il établit un pensionnat de jeunes étudians qui fut très-suivi; mais insouciant sur ses intérêts comme les vrais philosophes, il compromit sa fortune. Il s'étoit acquis l'estime de célèbre *Cullen*, professeur de médecine-pratique, qui lui abandonnoit à faire ses leçons du soir, et tint sur les fonts de baptême le fils aîné de *Brown*. Malgré cela cette amitié ne fut pas de longue durée, et *Brown* rompit sans qu'on en ait su la cause avec *Cullen*, qui depuis s'opposa à ce que *Brown* fut nommé membre de la société de physique. Dès lors ils devinrent ennemis mortels. Cependant *Brown* n'en fut pas moins nommé en 1776 président de la société de médecine d'Edimbourg, et réélu en 1780. Ce fut alors qu'il publia pour la première fois ses principes sur l'art de guérir. La seconde édition parut en 1787 à Londres. *Brown* auroit pu intituler son ouvrage avec plus de raison: *Lois de la nature vivante*, puisqu'on peut faire l'application des principes qu'il contient à tout ce qui vit, sous la forme d'une plante ou d'un animal. Les applaudissemens dont ses amis honorèrent cet essai, l'engagèrent à donner des préleçons sur sa théorie, et l'on remarqua toujours que les meilleures têtes parmi les étudians étoient des browniens, nom que l'on donnoit alors aux partisans de *Brown*. Il fut reçu docteur à l'université de Saint-André. Ses écoliers formèrent une cavalcade pour le recevoir à son retour, et donnèrent un air de triomphe à son entrée à Edimbourg. Il eut bientôt un grand nombre de partisans, et par conséquent d'ennemis. Ses partisans se répandirent en sarcasmes contre les professeurs, les médecins de l'hôpital et les sociétés de médecine. On s'échauffoit de part et d'autre, des disputes de l'école on passoit souvent à des voies de fait, de sorte qu'on fut obligé de décider que celui qui provoqueroit en duel à la suite d'une dispute scolastique, seroit chassé de la société de médecine.

La misère de *Brown* augmentoit de jour en jour. Elle devint telle, qu'il fut mis en prison pour dettes. Mais sa doctrine ne demeura pas captive avec lui. Semblable à Socrate, il vit ses élèves accourir pour recevoir ses leçons, et sa prison devint un lycée médical. Cependant, soit chagrin de ses affaires domestiques, soit dépit de cet avilissement de la science, la santé de *Brown* s'altéra beaucoup dans cette captivité.

Brown en sortant de prison ne voulut plus demeurer à Edimbourg, et exécuta un plan qu'il avoit projeté depuis longtemps. Il partit pour Londres en 1786;

portant le cri de *Scipion* contre l'ingratitude de sa patrie, sinon sur ses lèvres au moins dans son cœur. En 1787, il publia un ouvrage anonyme dans lequel il fit connoître sa doctrine, en tâchant de la mettre à la portée du peuple; mais *Brown* ne possédoit pas l'art de traiter une partie scientifique d'une manière populaire.

Quoiqu'il fut dans la misère, il ne se montra pas moins constamment honnête et délicat. Un jour un charlatan de Londres voulut tenter de tirer parti de son nom. Il fit une composition de médicamens stimulans les plus forts, qu'il se proposoit de vendre sous le titre de *pilules excitantes de Brown*. Il offrit à celui-ci une somme assez considérable d'argent comptant et une partie du gain, s'il vouloit approuver son projet. Tout misérable qu'il étoit, quelque besoin qu'il eût d'argent, il rejeta une pareille offre avec mépris. Enfin il succomba sous le poids du malheur et de l'apoplexie, le 7 octobre 1788, âgé d'environ 52 ans. Peu de temps avant sa mort, *Brown* donna encore une nouvelle édition de ses *Elémens* avec des notes.

Brown laissa deux fils et quatre filles. Son fils a étudié la médecine à Edimbourg, aux frais des professeurs et des écoliers. Puisse-t-il être plus heureux que son père! Mais s'il a voulu être riche, ce n'est pas cet art qu'il devoit étudier. Ce que nous venons de dire suffira pour prouver que *Brown* n'étoit ni un ignorant ni un imbécille, comme le soutiennent ses ennemis, ou ceux qui ne le comprennent pas.

C.*** N.***

AVIS IMPORTANT.

Nous prévenons nos lecteurs qu'à commencer de lundi prochain, 14 brumaire, de midi à deux heures, se tiendra la première séance de conférences médicales, en notre domicile, où seront reçus gratuitement les pauvres à consulter, et discutées les consultations qui nous seront demandées par nos abonnés. Nous observons aussi qu'à dater de la même époque, on s'adressera pour souscrire à cette Gazette à M. MARIE DE SAINT-URSIN, seul propriétaire et rédacteur général, M. *Delaplace*, à raison de la multiplicité de ses affaires, ayant renoncé à sa copropriété par acte du premier de ce mois.

ANNONCE.

Minéralogie de Provins et de ses environs, avec l'analyse de ses eaux minérales, leurs propriétés médicinales, la manière de les prendre, le régime que l'on doit suivre, et autres sur ces eaux; par C. Opoix, *de la société des pharmaciens de Paris, de celles des sciences et arts de Seine et Marne, et ci-devant de plusieurs académies*, 2 vol. in-12. *Prix*, 3 fr. *A Paris, chez* Barbou, *imprimeur-libraire, rue des Mathurins, et chez* Delaplace, *libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°.* 21.

Cette feuille paroît sous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 f. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier Numéro a paru le premier Thermidor.)

On souscrit, à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, à l'adresse ci-dessous; à Avignon, chez M. DUPUI, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez REYMANN et compagnie, Libraire; à Rochefort, chez FAYE, Libraire; à Genève, chez MANGET, Libraire; à Bruxelles, chez LE CHARLIER, Libraire; à Turin, chez BOCCA; à Milan, chez REYCENDS; et à Montpellier, chez MM. TOURNEL, Libraires.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, rédacteur général, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

DE L'IMPRIMERIE DE A. ÉGRON, RUE DES NOYERS, N°. 24.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 21 brumaire (12 octobre), à 7 h. 21 m., et se couche à 4 h. 38 m.

Le 30, il se lève à 7 h. 34 m., et se couche à 4 h. 25 m.

Différence, 27. m.

La Lune se lève, le 21, à 10 h. 22 m. du soir, et se couche à 0 h. 32 m. du s.

Le 30, elle se lève à 9 h. 3 m. du mat., et se couche à 4 h. 13 m. du soir.

Dern. Q. le 22, à 6 h. 55 ' du soir. N. L. le 30, à 5 h. 45 m. du mat.

Le rapport du tems moyen au midi vrai, est, le 21, de 11 h. 44 m., 33, 2 sec.

Différence, 8, 1.

Le 20, de 11 h. 46 m., 4, 6 sec.

Différence, 15, 0.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Brumaire.	*Baromètre.* maximum. dans la journée.	*Baromètre.* minimum.	*Thermom.* max.	*Thermom.* minim.	*Hygromètr.* max.	*Hygromètr.* minim.	*Sequanomèt.* mètre. cent.	*Anémomètre.* matin,	midi,	soir.
			Dilatation							
11	28 p. 1 l. $\frac{10}{12}$		7 $\frac{9}{10}$		94			S-O.	S-S-O.	S-S-O.
12	28 p. 3 l. $\frac{6}{12}$	28 p. 3 l. $\frac{2}{12}$	$5\frac{4}{10}$	$3\frac{3}{10}$	86	$84\frac{3}{4}$	76	E-N-E.	E-N-E.	N-E.
13	28 p. 2 l. $\frac{1}{12}$	27 p. 3 l. $\frac{10}{12}$	$2\frac{5}{10}$	$2\frac{2}{10}$	$89\frac{3}{4}$	$86\frac{3}{4}$	86	E-N-E.	E-N-E.	E-S-E.
14	28 p. 1 l. $\frac{2}{12}$	28 p. 2 l. $\frac{3}{12}$	$1\frac{7}{10}$	$1\frac{4}{10}$	92	81	96	E-N-E.	E-N-E.	E-S-E.
			Condensa.							
15	28 p. 2 l. $\frac{10}{12}$	28 p. 2 l. $\frac{11}{12}$	$1\frac{2}{10}$	0 gl.	97	80	92	N-N-E.	N-E.	N-E.
			Dilatat.							
16	28 p. 2 l. $\frac{4}{12}$	28 p. $\frac{8}{12}$	$4\frac{8}{10}$	1	97	92	75	N-E.	S.	S.
17	27 p. 2 l. $\frac{7}{12}$	27 p. $\frac{9}{12}$	$6\frac{1}{10}$	$5\frac{2}{10}$	$97\frac{8}{4}$	97	25	S-S-E.	S-S-O.	S-S-O
18	27 p. 1 l. $\frac{11}{12}$	27 p. $\frac{2}{12}$	$9\frac{2}{19}$	$8\frac{4}{10}$	$97\frac{1}{2}$	96	1 ... 22	S-S-O.	S-S-O.	S-S-O.

L'Ingénieur, membre de l'Athénée des Arts, CHEVALLIER.

CHRONOLOGIE MEDICALE.

Empédocle, pour se railler de la vanité du médecin Acron, composa une épitaphe, qui a été traduite, de la manière suivante, en vers latins et en prose française:

Acronem summum medicum, summo patre natum,
In summâ, tumulus summus habet, patriâ.

Acron, le plus *éminent* des médecins, fils d'un père *éminent*, gît sur ce roc *éminent*, à l'endroit le plus *éminent* de sa patrie *éminente*. (*Alman. Litt.*, 1756.)

CONSTITUTION MÉDICALE.

LA constitution nosologique n'a rien offert de bien différent de celle observée dans la dernière décade; seulement les affections rhumatisantes se sont montrées plus communes, plus rebelles et reproduites sous plus

de formes : elles ont affecté particulièrement le type de migraine qui ont été longues, douloureuses et accompagnées de récidives, et c'est ce qui nous détermine à en offrir le traitement dans ce numéro. Quelques fièvres quartes ont été accompagnées d'embarras, dans le système de la veine porte, qui a cédé à l'application de sangsues à l'anus; ensuite le quinquina rouge à larges doses et en substance, comme nous l'avons déjà expliqué.

Les adynamiques ont été amenées à une cure facile et sûre en recourant de bonne heure à l'émétique, aux vésicatoires. L'ipécacuanha a fait justice des dyssenteries et des fièvres puerpérales, donné par fractions et uni ensuite à la rhubarbe.

Le *coma* s'est joint comme symptôme dominant dans plusieurs maladies; les opiatiques, les vésicans, les boissons stimulantes ont été le remède le plus heureusement administré.

Enfin, dans les corysa avec gonflement des amygdales, on s'est très-bien trouvé des bains de vapeurs et d'une solution de manne aiguisée d'ipécacuanha, aromatisée par l'eau de menthe ou de fleurs d'orange.

Les vents dominans ont été l'est et le sud-ouest.

M. S. U.

DE LA MIGRAINE.

Je définis la migraine (*hemicrania*) une fièvre cérébrale, accompagnée le plus souvent d'embarras gastrique. Cette définition ne semblera pas exacte aux Médecins qui pensent que le siège de la migraine est dans les aponévroses du périoste du crâne. Mais comment croire qu'elle se borne à ce contour extérieur, quand on réfléchit aux profondes douleurs qu'elle cause, aux élancemens dont le malade rapporte le sentiment à la substance même du cerveau, à moins qu'on ne veuille, par comparaison, expliquer ce fait par l'exemple des individus à qui, l'amputation faite de la jambe, il reste le sentiment d'une douleur de goutte aux pieds, et dire que les nerfs étant les dépositaires, les conducteurs de la sensibilité, on peut éprouver à leur origine ce qui n'est réellement que l'agacement de leurs ramifications, *et vice versâ*.

Quoi qu'il en soit, sans nous perdre dans une discussion plus anatomique peut-être que physiologique, mais dont l'exacte solution pourrait pourtant conduire à la découverte des moyens curatifs les plus appropriés, demandez à la première femme : Qu'est-ce que la migraine? elle vous répondra : C'est une douleur très-vive d'une partie de la tête, tellement distincte, qu'au-delà on n'en éprouve aucune. Cette douleur est accompagnée d'élancemens, de nausées. Chez quelques individus elle est précédée d'une fièvre générale; mais ordinairement cette accélération de pouls n'est que locale et la suite nécessaire du resserrement en cette partie des vaisseaux sanguins. Les doctes du jour, qui ne croient plus aux métastases, et ont relégué parmi les fables les fièvres puerpérales, les congestions lymphatiques, les stases bilieuses, les aberrations laiteuses, les dépôts sanguins, pour expliquer modestement ces accidens par des *affections organiques*, ne reconnaîtront point pour cause de cette douloureuse incommodité les glaires, qui, occupant les pores des membranes craniques, empêchent leur transudation accoutumée. Pour nous, imbus des leçons de l'antique médecine, nous nous en tenons à cette ancienne théorie qui explique tout, et par laquelle surtout

on parvient à une pratique qui soulage. Nous disons *qui soulage*, parce qu'on ne guérit point cette maladie. On a même vu des individus chez lesquels des remèdes violens, des accidens imprévus avaient fait disparaître ce tribut périodique, payer de leur vie l'absence de cet ennemi accoutumé; mais on peut sans danger et en soulager et en éloigner les accès; et cette affection a cela de commun avec la goutte, qui lui est peut-être moins étrangère qu'on ne l'a soupçonné jusqu'ici. J'ai du moins remarqué plusieurs exemples de migraine guérie par un sinapisme ou un pédiluve actif, qui, en mobilisant l'humeur, la reproduisait sous le type goutteux aux pieds, et débarrassait complettement la tête.

On a proposé divers remèdes contre la migraine, et nous devons avouer que c'est ici surtout que l'empirisme est venu au secours de la médecine; mais en adoptant quelques-unes de ces recettes, nous proscrirons toutes celles qui, filles des préjugés et du merveilleux, n'ont d'autre mérite que d'offrir un monstrueux assemblage de principes hétérogènes, et pourraient compromettre la santé. Parmi celles-là on doit signaler la poudre de diamant de Flamel, le sang de l'oreille droite d'un lièvre indiqué par Amyntsich, la poudre du crâne d'un pendu, celle du pied d'élan, etc. etc.

Tous ces prétendus céphaliques prouvent moins pour la guérison des têtes que pour l'incurable folie de celles dont sont émanées de pareilles prescriptions.

A côté de ces écarts, heureusement la saine chimie, la physiologie éclairée, l'anologie curative peuvent placer honorablement des remèdes moins suspects; ils sont ou extérieurs ou intérieurs.

On a vu, par le commencement de cet article, la discussion indiquée sur le siège propre de la migraine, et c'est ici que doit s'apprécier de quel mérite serait la décision de cette question... Si, en effet, la migraine occupe les membranes qui tapissent intérieurement le crâne, on conçoit le peu de secours qu'on peut retirer de l'application des moyens extérieurs, au lieu que, si elle est fixée sur le périoste qui adhère extérieurement au crâne, elle peut tout attendre de ces applications extérieures, et ce qui semblerait prouver que cette affection est plus extérieure qu'intérieure, c'est le soulagement que procurent en effet tous les moyens appliqués extérieurement, tels que les fomentations émollientes, les fumigations, (1) les linimens volatils, les irrigations spiritueuses, les légers vésicans, les opiatiques, les sangsues, etc. On a remarqué en général que les embrocations huileuses ne réussissaient pas, apparemment parce qu'en bouchant les pores elles nuisent à l'insensible transpiration taqu'il faut surtout favoriser. M. S. U.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

Réflexions médicales sur l'abus et l'infidélité de l'Extrait de Saturne (acétite de plomb.)

On connaissait déjà dans l'âge moyen l'usage des remèdes *satur-*

---

(1) Le succès des fumigations en certains cas prouverait qu'alors le siège pourrait être dans les *sinus frontaux;* mais nous ne croyons pas que la membrane muqueuse qui les revêt en soit le réceptacle ordinaire, quoi qu'en ait dit notre jeune confrère D*** dans son excellent *Traité des Fosses nasales.*

nins; (1) mais on en abusait moins que de nos jours, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On peut reprocher à Goulard d'avoir mis le comble à cet abus par les éloges outrés qu'il a donnés aux préparations tirées du plomb, et avec lesquels il a entraîné les personnes trop faibles pour exiger une démonstration rigoureuse. On ne saurait évaluer le dommage que l'emploi inconsidéré des remèdes *saturnins* a causé depuis plusieurs années. Il y a des auteurs, tels que *Percival*, *Aikin*, *Gmelin* et *Plenk*, qui ont cherché à démontrer les effets pernicieux du plomb, bien que le dernier eût vanté, peu d'années auparavant, dans sa matière médicale, ces mêmes médicamens avec autant d'enthousiasme que Goulard; mais c'est surtout à *Muller*, (2) conseiller des mines à Halle, que nous devons les raisonnemens les plus solides sur le véritable effet de l'acétite de plomb dans les affections externes, et depuis que cet auteur s'est élevé contre l'abus qu'on en fait, on a entendu plusieurs échos répéter la même chose après lui. Muller opposait au torrent du charlatanisme une expérience étayée par les argumens les plus pressans. Il ne s'est point laissé entraîner par les passions contre les nations, ou contre les personnes de l'art à des sorties offensantes et à des prétendues plaisanteries. Son langage est mâle, et sa marche conduit droit à la vérité. Il se peut qu'il reste encore quelque chose à vérifier et à constater par des expériences répétées avant qu'on puisse déterminer au juste l'usage des remèdes tirés du plomb, et les observations réunies dans l'ouvrage du docteur Schmidt pourront y contribuer, en exposant les suites fâcheuses qu'a eues l'usage interne et externe de ce métal.

C'est d'après une entière conviction du danger d'employer ces remèdes que la litharge (*oxide de plomb demi-vitreux*) est rayée du nombre des médicamens, et que l'*acétite de plomb* est supprimé dans la formule de l'onguent antipsorique, par le directoire médico-chirurgico militaire autrichien.

Rapportons à présent les résultats des observations. (1) Une ophthalmie très-légère a dégénéré en cirsophthalmie par l'usage de l'acétite de plomb. Une autre fois son application sur l'œil en a déterminé la fonte. Donné en gargarisme, il a déterminé la paralysie des muscles de l'œsophage. L'usage des topiques saturnins dans une inflammation érésypélateuse a causé la mort; dans une autre occasion les convulsions les plus affreuses, chez un troisième malade l'atrophie du bras affecté. Appliquée sur une légère brûlure, l'eau végéto-minérale concentrée a provoqué la gangrène, et dans un autre cas, rapporté par *Aggermann*, le trismus. On lui attribue exclusivement, dit *Posch*, l'issue funeste

(1) On lit dans la 14e. Observation de la 2e. Centurie de *Rivière*, intitulée *Caroncule de la verge*, qu'un nommé Geoffroy guérit en 1584 Charles IX, roi de France, avec les remèdes *saturnins*, dont le succès lui valut deux mille pièces d'or: la science alors était encouragée.

(2) Voyez *fer anti-Goulard*, etc., par J. A. Schmidt, édition de 1785, *in*-8°.

(1) Les résultats de ces observations sont tirés des ouvrages de *J. O. de Brambilla*, d'*Antoine de Brambilla*, des *Jürgen*, *Volpy*, *Huberty*, *Haberes*, *Him*, *Laurent*, *Franz*, *Vering*, *Streit*, *Beinl*, *Minsinger*, *Hœberlein*, *Gæpferth*, *Halle*, *Muller*, *Strebert*, *Reinharz*, *etc.*, *etc.*

d'une brûlure considérable, et la gangrène qui une autre fois a terminé une inflammation. L'usage externe de cette eau dans une gonorrhée vénérienne a jeté le malade dans l'impuissance, et un autre qui en a injecté a contracté une dysurie, suivie d'ischurie. Un vénérien qui s'en est servi en topique a essuyé la gangrène au prépuce, et peu de tems après une constipation accompagnée de douleurs sciatiques. L'acétite de plomb, appliqué sur une inflammation des testicules, en a augmenté la dureté et la tuméfaction.

L'usage interne de ce remède vient de produire tout récemment la consomption, la colique des peintres avec paralysie, des obstructions de viscères. Malgré tous les secours que nous avons apportés au malade, il est mort le même jour de son accident.

P. P. L.

A M. ***.

En réfléchissant sur l'objet vraiment intéressant de notre conversation, je me suis applaudi de la conformité de mes idées avec celles d'un administrateur éclairé qui, pour avoir abandonné l'exercice de notre art, n'a rien perdu de l'esprit et des lumières qui lui sont propres ; il offrira une nouvelle preuve des secours et des vues utiles que la médecine, suivant l'observation de notre grand maître, Hippocrate, peut fournir au gouvernement et à la politique.

Vous avez rendu justice aux intentions louables et aux tentatives heureuses de M. Guyton Morveau pour désinfecter l'air : vous avez reconnu dans son procédé un moyen propre à réparer la quantité d'oxigène, ou d'air vital, que la respiration ou d'autres causes contribuent à diminuer et à détruire, et par conséquent digne d'être adopté et employé dans tous les cas où il ne serait besoin que de fournir une plus grande quantité d'oxigène pour opérer la désinfection de l'air. Les chimistes, les physiciens, les faiseurs d'expériences dans des laboratoires ou des salons, ne voyant pas d'autre altération de l'air respirable, trouvent dans le correctif proposé un spécifique sûr et une panacée qu'on ne peut, sans se rendre coupable de lèse-humanité, négliger d'avoir habituellement en exercice dans les hôpitaux, dans les ateliers, dans les prisons et dans tous les lieux où il y a de nombreux rassemblemens. L'administrateur et le médecin, avant d'accueillir et de prescrire des dispositions générales d'ordre, ou même des moyens particuliers d'utilité, doivent en examiner avec soin, en peser mûrement les avantages, les inconvéniens, et bien constater les précautions capables d'éloigner, les uns et d'assurer les autres.

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.

Sans doute le procédé indiqué répand dans l'atmosphère une quantité réelle de cette portion vitale qu'on a appelée oxigène, qui rend l'air plus favorable à la respiration et aux autres fonctions de l'économie animale ; sans doute aussi on doit regarder comme constant que par la réunion de plusieurs personnes, même bien portantes, dans le même endroit fermé, ou même par le seul séjour d'une seule personne dans un lieu étroit et sans ouverture, l'air se dénature et s'altère par l'absorption prolongée de cet oxigène : un procédé qui restituera cette portion perdue est sans contredit utile et précieux toutes les fois qu'il ne sera pas possible de rempla-

cer l'air réduit ou dénaturé par un air *entier* et pur ; mais ne recourons à l'art que lorsque la nature nous manquera ou sera insuffisante ; que l'air puisse circuler rapidement et se renouveler avec facilité dans tous les endroits habités, surtout s'ils le sont pendant un tems considérable et par un grand nombre de personnes, que des portes et des fenêtres soient ouvertes dans des sens opposés ; que des ventilateurs et des feux favorisent l'accès, le courant et le renouvellement de l'air, et il se maintiendra pur et salubre. Ce n'est pas avec des flacons d'oxigène que l'on assainira ces domiciles bas et humides où le peuple indigent est entassé, ces caveaux enfoncés où tant d'artisans travaillent ; ces cachots profonds où le prisonnier languit avant d'être déclaré coupable ; ces ateliers où l'air est moins vicié par la soustraction d'une de ses parties que par l'admission des vapeurs qui s'élèvent de l'eau corrompue et des objets même du travail ; ces asiles offerts à l'humanité souffrante, où l'air stagnant est un véritable cloaque composé de divers poisons, que l'odorat suffit pour reconnaître ; ces allées longues et obscures, ces rues étroites que le soleil n'éclaira jamais, où le même air, toujours épais et humide, perpétue la langueur, les écrouelles et le scorbut, etc., etc. Il serait encore moins possible de corriger avec l'oxigène et l'acide muriatique cette altération de l'air qui a lieu dans les endroits où beaucoup d'enfans à la mamelle sont rassemblés. Cet air est une forte dissolution d'acide qui porte au nez et à la poitrine. Ces maux et beaucoup d'autres ont attiré l'attention d'un gouvernement réparateur, de son auguste chef, de ses ministres et agens, animés de son esprit, et ont sollicité des remèdes plus puissans et plus efficaces. Par la plus heureuse disposition tout ce qui tend à l'embellissement de la ville concourt aussi à sa salubrité ; la morale, la justice, la politique et l'humanité réclament à l'envi, pour les maisons qui servent à la réclusion, tous ceux qui pourraient se concilier avec la sûreté, tels que l'accès plus libre de l'air et de la lumière, la propreté, la facilité d'un peu d'exercice à l'air extérieur, et une sorte d'obligation au travail.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Essai sur les Monographies médicales, par A. Vareliaud, docteur en médecine, membre des sociétés médicales d'instruction et d'émulation de Paris, in-8°. an XII, A Paris, de l'imprimerie Migneret, rue du Sépulcre, faubourg Saint-Germain, n° 23.

Cet ouvrage court et précis, en épargnant au lecteur l'appareil plus ennuyeux encore qu'imposant d'une vaste érudition, met sous ses yeux une multitude de faits et de résultats importans.

Avant l'impulsion heureuse donnée par les médecins, pour ramener la médecine à la méthode hippocratique, c'est à dire à la médecine observatrice et philosophique, on ne trouve dans le plus grand nombre des auteurs qui en ont traité que des généralités vagues, décousues et insuffisantes. L'école de médecine de Paris, ayant senti le défaut de ces productions, exigea que ses élèves, lors de leur admission au doctorat, traitassent un point de médecine, ou au moins d'une science qui y eût rapport ; mais elle desira en même tems que ces essais fussent particulièrement consacrés à parler d'un seul genre de maladie ou même d'une seule

espèce. Ce vœu a déjà été rempli un grand nombre de fois, et il est à la connaissance des gens de l'art qu'on a vu, depuis le peu d'années que cette école est en activité, éclore une foule de monographies fort intéressantes et très-bien faites. Tous leurs auteurs ont eu soin de prendre l'observation pour base de leurs opinions, et se sont mis par-là à l'abri de l'erreur. Si quelques-unes sont inférieures aux autres, cela tient plutôt à des considérations particulières qu'au défaut de moyens de la plupart des élèves; cependant il se pourrait aussi que dans le nombre quelques candidats ignorassent la marche usitée dans ces sortes d'ouvrages; alors ils ne peuvent mieux faire que de lire l'*Essai sur les monographies* publié par M. Vareliaud; il renferme des conseils fort sages et très-bien dits. L'auteur semble vouloir blâmer dans plusieurs endroits quelques monographies; ce qui lui donne occasion de développer les règles à suivre pour en faire de bonnes.

« Avant, dit-il, d'établir le plan d'une monographie, il faut avoir examiné, pénétré, pour ainsi dire, son sujet tout entier, en avoir disposé successivement dans sa pensée toutes les parties. On circonscrit ensuite toute son étendue, on dessine ses premiers linéamens, de manière que chacune de ces parties trouve sa place, ou comme principale, ou comme subordonnée dans l'ordre, le rapport, l'enchaînement qui leur sont naturels, qui peuvent le mieux les faire apprécier, et fixer leur souvenir dans l'esprit..... Lorsque le sujet qu'on traite admet des divisions, il faut que chacune d'elles forme une masse distincte, précise, que, sans rentrer les unes dans les autres, elles se correspondent comme les branches d'une même tige... Une monographie, continue l'auteur, est complette lorsqu'elle embrasse tout ce qui tient essentiellement à l'objet qu'elle traite, qu'elle renferme dans tous ses détails ce qu'il est important qu'on sache sur cet objet, sans noyer son sujet dans d'érudites et inutiles citations.... Le desir de faire beaucoup l'emportant sur celui de faire bien, détermine certains auteurs à multiplier les faits particuliers, à surcharger leurs ouvrages d'observations isolées, et d'une stérile érudition... Il y a des maladies que l'on ne peut bien faire connaître que par des observations complettes et détaillées... Dans d'autres cas, au contraire, il suffit d'indiquer succinctement les traits principaux de la maladie, etc. »

Nous finissons par ces citations, et nous croyons avoir suffisamment montré combien cet ouvrage mérite d'être distingué dans la foule de ceux auxquels les circonstances actuelles ont donné naissance, et de quelle utilité il peut être aux officiers de santé et aux chirurgiens qui, animés d'un beau zèle, et cédant au torrent, voudront obtenir les honneurs du doctorat.

P. P. L.

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous ne sommes pas les seuls qui essayions en ce moment à établir la comparaison entre la constitution atmosphérique et la nosographie; nous avons d'illustres rivaux dans les membres de la société médicale de Tours, qui a même sur nous l'avantage de la priorité. Son travail date du 1er trimestre de l'an X, et a été ainsi continué, tous les trois mois jusqu'au 1er messidor de l'an XII, en onze numéros, dont nous nous ferons un plaisir et une obligation de rendre compte : ce sera une occasion toute naturelle de rendre justice à l'esprit

d'observation, à la diction sévère et aphoristique du docteur Bouriat, secrétaire général de cette société, et rédacteur de cet intéressant journal, où nous nous honorerons de puiser des leçons.

M. S. U.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'académie impériale des sciences de Pétersbourg vient de publier le premier cahier d'un journal technologique destiné à répandre en Russie la connaissance des découvertes nouvelles et leur application aux arts, etc. Il en paraîtra un volume de deux cahiers par an.

On ne peut s'empêcher d'applaudir à toutes les mesures que l'on prend en Russie pour accélérer les progrès des sciences et des arts. Il paraît que dans ce pays on ne redoute pas les savans, les gens de lettres, ni même les philosophes, et l'on pressent l'accomplissement de la prédiction de Voltaire, qui eut le mérite d'entrevoir et de hâter peut-être l'aurore littéraire du nord.

NÉCROLOGE.

Ant. Beaumé, doyen des pharmaciens de Paris, démonstrateur de chimie, membre de la société académique des sciences de Paris, est mort le 21 vendémiaire, à l'âge de 78 ans. Ses Elémens de Pharmacie ont eu huit éditions; ils ont été traduits dans toutes les langues de l'Europe, et l'on a remarqué que M. Cadet Gassicourt, en publiant son Dictionnaire de Chimie, a cru pouvoir ne pas mieux faire que de consacrer l'ordre de lecture adopté par M. Beaumé. Cette déférence fait à la fois honneur au patriarche de la chimie et à la modestie de son jeune et savant imitateur.

M. Beaumé a donné un cours de chimie expérimentale en trois volume in-8°. : on y trouve un excellent travail sur l'argile; il peut être même considéré encore comme un des meilleurs, malgré les progrès immenses que cette science a faits.

M. Beaumé était un des plus obstinés adversaires de la chimie moderne; il ne laissait échapper aucune occasion de combattre la *nouvelle théorie*. Il a consigné une partie de ses objections dans une édition de ses Elémens de Pharmacie, ouvrage qui sera long-tems utile malgré cette légère tache. Cet habile chimiste était simple, modeste et désintéressé, comme sont tous les vrais savans. Le gouvernement venait de lui accorder une petite pension : il n'a pu en toucher même le premier terme; mais il fut savant, il fut utile; il touchera les arrérages de sa gloire, et son nom appartient à l'histoire de l'art.

C*** N***.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 fr. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier numéro a paru le premier thermidor.)

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessous; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, libraire; à Genève, chez Manget, libraire; à Bruxelles, chez Lecharlier, libraire; à Turin, chez Bocca; à Milan, chez Reycends; à Montpellier, chez MM. Tournel, libraires, et à Chartres, chez MM. Conard et Hervé.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, docteur en Médecine, rédacteur général et propriétaire, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

Les personnes dont l'abonnement est terminé sont priées de le renouveler, sinon l'envoi de la Gazette sera cessé.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 1er frimaire (22 novembre), à 7 h. 35 m., et se couche à 4 h. 25 m.

Le 10, il se lève à 7 h. 45 m., et se couche à 4 h. 15 m.

Différence, 20 m.

La Lune se lève le 1er à 9 h. 3 m. du matin, et se couche à 4 h. 49 m. du s.

Le 10, elle se lève à 1 h. 10 m. du s., et se couche à 1 h. 27 m. du matin.

Prem. Q. le 8, à 11 h. 10' du matin.

Le rapport du tems moyen au midi vrai, est, le 1er, de 11 h. 46 m., 20 sec 5.

Différence, 16, 6.

Le 10, de 11 h. 49 m., 16 sec. 2.

Différence, 22, 9.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Brumaire.	*Baromètre.* maximum.	minimum.	*Thermom.* max.	minim.	*Hygromètr.* max.	minim.	*Sequanomèt.* mètre.	cent.	*Anémomètre.* matin,	midi,	soir.
19	27, 1 p. $\frac{9}{12}$	27.. 1 $\frac{10}{12}$	13 $\frac{5}{10}$	9 $\frac{8}{10}$	96	77 $\frac{1}{4}$	1	8	S-O.	S-O.	O-S-O.
20	28 p. $\frac{7}{12}$	27 $\frac{9}{12}$	11 $\frac{9}{10}$	8 $\frac{8}{10}$	95	85	1	8	O-S-O.	O-S-O.	O-S-O.
21	28 p. 3 l. $\frac{4}{12}$	27 p. 3 l. $\frac{6}{12}$	8 $\frac{5}{10}$	7 $\frac{8}{10}$	94	91	1	8	N-E.	O-S-O.	O-S-O.
22	28 p. 1 l. $\frac{6}{12}$	28 p. 5 12.	11 $\frac{1}{10}$	7 $\frac{1}{2}$	96	95 $\frac{1}{2}$	1	20	S.	S-S-O.	S-S-O.
23	27 p. 3 l. $\frac{10}{12}$	28 p.	9 $\frac{5}{10}$		95 $\frac{1}{2}$		1	30	S-S-O.	S-S-O.	S-S-O.
24	28 p. $\frac{7}{12}$	28 p.	10 $\frac{1}{10}$	9 $\frac{5}{10}$	97 $\frac{1}{2}$	89	1	32	S-O.	S-O.	S-O.
Pluie fine et abondante.											
25	28 p. 3 l. $\frac{10}{12}$	28 1 l. $\frac{10}{12}$	9 $\frac{8}{10}$	8 $\frac{3}{10}$	95 $\frac{1}{4}$	90	1	38	N-E.	E-N-E.	E-N-E.
26	28 p. 5 l.		4 $\frac{4}{10}$		92		1	45	E-S-E.	E-SE.	E-S-E.
27	28 p. 5 l. $\frac{4}{12}$		4 $\frac{2}{10}$		91 $\frac{1}{2}$		1	53	E-N-E.	N-N-E.	N.
28	28 p. 5 l. $\frac{7}{12}$	28 p. 4 l.	7 $\frac{4}{10}$		98	91 $\frac{1}{2}$	1	58	S-S-O.	S-S-O.	S-S-O.

L'Ingénieur, membre de l'Athénée des Arts, CHEVALLIER.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Erasistrate vivait sous la 21e olympiade, trois siècles avant l'ère chrétienne. Il était petit-fils d'Aristote; et, digne rejeton d'un si grand homme, il découvrit par l'agitation du pouls la passion du jeune Antiochus Soter pour la belle Stratonice, épouse de Nicanor Seleucus, son père. Egalement généreux et libéral, ce monarque sacrifia son épouse chérie à l'amour de son fils, et récompensa de cent talens la sagacité du médecin. Ce tableau, déjà immortalisé par l'histoire, la peinture et la sculpture, fait le sujet d'un très-beau tableau exposé au salon en ce moment.

CONSTITUTION MÉDICALE.

UNE observation constante faite dans cet automne est la rechûte, dans la plupart des convalescences, des maladies aiguës, et surtout des adynamiques. L'ardeur de la saison précédente avait fait naître beaucoup de

péripneumonies ; ensuite la mollesse de l'atmosphère, qui avait succédé, avait introduit des affections gastriques, et surtout des fièvres bilieuses. Il en est résulté que ce dernier symptôme acquérant une prédominance dûe à la constitution atmosphérique actuelle, ces affections sont devenues la maladie principale, et ont parcouru leurs périodes accoutumées ; mais le point d'irritation première n'a pas cessé d'exister, et a servi de réceptacle à une congestion bilieuse, qui a jugé plus rapidement l'affection accessoire, mais qui s'est reproduite ensuite sous son type originaire. Ainsi, au bout de deux et même trois mois, ont paru des dépôts qu'on soupçonnait d'autant moins, que la maladie subséquente avait parcouru toutes ses phases : de là des obstructions mésentériques, des dépôts aux foies, des vomiques, dont rien n'annonçait l'existence, si ce n'est, en général, ce pouls dur et redondant décrit par *Bordeu*, et qui, selon la terminaison de son battement fort ou traînant, indiquait la métastase humorale au-dessus ou au-dessous du diaphragme; théorie précieuse, et dont la saine pratique a confirmé la vérité. Il a fallu pour le traitement recourir aux moyens usités dans l'invasion de l'affection inflammatoire, et y joindre surtout de larges vésicatoires locaux, dont on a activé l'énergie par de légères mouchetures. Si les dépôts s'ouvrent une voie par en haut, il y a eu souvent complication d'hæmophtysie. Chez les uns l'eau d'orge gommeuse, l'huile d'amande douce unie au sirop de capillaire et au blanc de baleine; chez les autres les loks thérébentinés, mais toujours les vésicatoires, et quelquefois le moxa, ont obtenu d'heureux résultats.

Les fièvres quartes se sont montrées rebelles, et accompagnées de rechûtes, après avoir été guéries. Plusieurs praticiens se sont très-bien trouvés du moyen suivant :

« Quinquina rouge une once; opium, suivant l'irritabilité du sujet, de 12 à 30 grains ; sel ammoniac (carbonate ammoniacal) un gros : on donne 2 gros par jour de ce mélange, dissous dans deux onces de vin de Frontignan. On a activé chez quelques sujets flegmatiques l'effet de ce remède par un léger punch le soir. »

On a remarqué plusieurs affections vermineuses, qui, ne cédant point chez les enfans aux teintures anthelmenthiques, n'ont pas résisté à ces substances en nature. Quand elles sont compliquées de fièvre, le quinquina rouge, animé par un quart de canelle en poudre, a très-bien réussi.

Dans les adinamiques on s'est généralement bien trouvé des acides végétaux, et quelquefois des légers amers, combinés avec les diaphorétiques. Les pillules de camphre et nitre ont prévenu la putridité, et hâté les convalescences en les assurant. On a donné avec succès l'eau de Seltz, qui joint à une faveur aigrelette, une légère propriété purgative.

Un régime très-sévère, un choix d'alimens appropriés, le soin minutieux d'éviter l'humidité, un exercice habituel, l'usage de quelques substances amères, le vin d'absinthe, le quinquina uni à l'éthiops martial, ont été d'un grand secours pour confirmer les convalescences. En général plusieurs praticiens de Paris ont fait l'observation que, depuis quelque tems, beaucoup plus d'affections chroniques succèdent aux maladies aiguës que d'ordinaire, comme on voit plus souvent des affections aigues s'enter sur des chroniques, et les compliquer.

M. S. U.

Suite de *l'article* MIGRAINE.

Aussi, dans les remèdes intérieurs, cite-t-on avec le plus de succès les fumigations aromatiques, les boissons carminatives, les diaphorétiques, quelquefois le tartre stibié, et presque toujours l'ipécacuanha par fractions de cinq grains. S'il y a fièvre, gonflement des yeux qui laissent écouler des larmes cuisantes, s'il y a affection de la membrane pituitaire, c'est alors surtout que l'eau de tilleul ou de feuilles d'oranger, le repos, la privation du jour, la chaleur du lit, une diète absolue, obtiennent le plus grand succès. On termine la cure par quelques sudorifiques, et, lorsque l'affection est bien diminuée, par l'usage de quelques sels amers. M. Menuret, de qui nous nous honorons d'avoir emprunté les avis, et consulté la longue expérience, prèfère celui de Sedlitz, et assure que non-seulement il termine heureusement les accès, mais encore qu'il en éloigne le retour.

Un médecin estimé (M. Albert) a observé en Amérique que cette affection cédait à l'émétique : ce n'est pas que l'estomac recèle réellement des saburrhes, mais il est rempli de glaires, (1) et il y a, dans cette affection de tête, disposition sympatique de l'estomac au vomissement.

On a vu des migraines céder au sommeil, et ce remède est à la fois le plus sûr et le plus facile pour quelques personnes. D'autres se sont bien trouvées du café très-chaud, et non sucré.

Chez quelques-unes elle se termine par une crise d'appétit, et ce phénomène s'explique aisément si l'on réfléchit que l'estomac, dépouillé des substances muqueuses qui paralysaient les houppes nerveuses qui le tapissent, doit acquérir une énergie et une sensibilité nouvelles. C'est à la présence de ces mêmes substances que cet organe doit l'absence de tout appétit, et même les nausées qui caractérisent l'invasion de cette maladie ; enfin l'application sur le front de bandeaux imbibés d'eau de mélisse ou de tilleul, quelques gouttes d'éther sur du sucre ou dans l'eau de menthe édulcorée, un grain d'opium sont parvenus chez d'autres individus à chasser cet hôte incommode, qui, souvent en abandonnant sa victime, s'attache encore aux extrémités, et produit cette concontraction musculaire connue sous le nom de *crampe*. Cette dernière affection spasmodique cède au simple usage de bas de laine.

Quelques mouches d'opium ont enlevé quelquefois ce mal comme par enchantement.

Nous n'avons parlé ici que des migraines idiopathiques ; mais il en est beaucoup plus de symptomatiques, et leur guérison s'opère en usant des remèdes appropriés aux affections qui les causent.

Nous avons moins encore fait mention de ces jolies migraines qui sont plutôt, pour les jolies femmes qui s'en parent, une excuse pour se défaire d'un importun, et un essai de l'intérêt qu'elles inspirent, qu'une maladie réelle, et nous n'en avons parlé ici que pour avoir occasion de détruire le préjugé où l'on est que la migraine est un mal idéal, parce qu'on rencontre sémillante au bal la même personne qu'une heure auparavant on avait vue chez elle se plaignant d'un mal intolérable.

M. S. U.

(1) Consultez là dessus l'excellent ouvrage du docteur Doussin Dubreuil.

Suite de l'artcle HYGIÈNE.

Oublierons-nous, en parlant des lieux où la population est pressée et comme entassée dans des tombeaux, de signaler ces caves où, rassemblées pendant les longues soirées d'hiver, toutes les femmes du village trompent l'ennui en se livrant à quelque travail paisible? Là chaque femme, vestale d'un feu caché, (1) concentre cette ardeur, et de là la source d'une infinité de maladies. Plus imprudentes encore, on en a vu se réunir autour de foyers de charbons allumés, jusqu'à ce qu'asphyxiées par cette vapeur meurtrière, l'une d'elle pérît avant de pouvoir être secourue, ou emportât chez elle le germe d'une maladie mal connue, et bientôt devenue mortelle. La saine physique s'oppose à ce barbare usage, comme la morale proscrit ces contes ridicules destinés à effrayer les enfans, d'autant plus avides de les entendre, qu'ils sont plus peureux, et que, dans ces assemblées nocturnes, le libertinage expérimenté y débite quelquefois pour tirer parti de la frayeur de telle novice de l'auditoire.

La vapeur du charbon est d'ailleurs également dangereuse dans les chambres comme dans les caves : ce danger augmente en proportion qu'on est plus éloigné des secours, et que les appartemens sont plus petits. Le remède le plus sûr consiste dans l'air et le vinaigre extérieurement et intérieurement.

Nous appliquerons encore aux maisons nouvellement construites ou bâties au milieu des bois, ou le long des étangs, ce que nous avons dit en parlant du rouissage ou des vapeurs qui corrompent l'atmosphère, et en rapportant ce qu'a dit Hippocrate décrivant les maladies auxquelles les habitans des pays aquatiques sont sujets; le plus sûr serait de les quitter : mais si cela est impossible, que du moins un régime sec, une diète chaude, l'abri de vêtemens laineux, l'usage et non l'abus des spiritueux, corrigent l'influence de ces climats; et surtout, pendant la pêche des étangs, que de grands feux, allumés entre les rivages et les maisons, écartent les vapeurs nuisibles des étangs mis à sec, et les distendent pour les faire mieux élever dans les hautes régions de l'atmosphère. Quant aux maisons récemment élevées, l'attente, l'air et un bon feu sont les seuls remèdes à employer, et l'on ne doit habiter surtout les rez-de-chaussée qu'avec beaucoup de circonspection.

Enfin il est des moyens d'assainir les alimens insalubres. Si quelque accident a obligé de tuer un bœuf, un mouton, les cultivateurs connaissent le procédé de le saler; mais il est possible que les ardeurs de l'été soient telles, que la rapidité de la putréfaction devance l'activité du dépècement des chairs ou de l'insalaison : l'expérience a démontré qu'en mettant en un lieu frais la viande ainsi *frappée*, comme ils disent, la décomposition est plus rapide encore, et l'on se trouve mieux de l'arroser de bon vinaigre, de la faire à demi rôtir en l'entourant d'herbes aromatiques, et surtout de la boucaner à la fumée de bois résineux. On a proposé de la saupoudrer de charbon réduit en poussière fine, et de la laver lorsqu'on veut s'en servir, en observant de la laisser le moins possible à l'air. On s'est très-bien trouvé aussi d'une légère addition de sel de nitre ou salpêtre, ou sel commun. Enfin on vient de publier le procédé suivant : « La

(1) Il s'agit ici de l'usage si dangereux des chaufferettes.

« viande fraîche tuée doit être sus-
« pendue jusqu'à ce qu'elle soit bien
« froide ; on la coupera ensuite en 4
« quartiers, on mettra les quartiers
« sur une table, et on répandra des-
« sus les ingrédiens suivans : une
« livre de planure de *lignum vitæ*
« bien menu, quatre onces de sucre
« brut, demi-once de *sel de prunelle*,
« et 4 onces de sel commun pour
« chaque quartier, qui, étant bien
« exactement saupoudré, sera enfer-
« mé dans des feuilles de plomb, puis
« encaissé, en observant de ne pas
« trop le presser ou écorcher ; on
« bouchera le dessus et le dessous
« avec de la sciure récente, telle-
« ment que l'air n'y pénètre point. »
La viande ainsi préparée s'est trouvée excellente deux mois après. Quand on veut la faire cuire le meilleur est de la rôtir après l'avoir bien ratissée ; il faut la mettre au feu le plutôt possible.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

Suite de la LETTRE A M***.

Il ne s'agit pas seulement de redonner à l'air les principes vitaux qui lui sont dérobés par l'inspiration et l'absorption des individus réunis ; il faut encore chasser de l'atmosphère qui les environne ces nuages formés par les vapeurs délétères qui s'élèvent de leur sein. (1) Le caractère maladif y est sensiblement empreint ; ils conservent leur action, leur odeur et leur énergie marquée et contagieuse ; il est impossible de déterminer l'étendue de la spère de leur activité ; mille circonstances peuvent l'augmenter ou la restreindre, mais il est trop vrai qu'elle subsiste dangereusement efficace dans le local le plus vaste, lorsque le foyer est un peu considérable. Cet effet est surtout sensible dans les hôpitaux lorsque des blessés se trouvent dans les mêmes salles que des fiévreux, ou même dans des salles trop voisines : l'oxigène répandu à grands flots pourrait sans doute avoir quelque utilité, mais il est incapable de corriger et de détruire la nature, vraiment corruptrice des miasmes maladifs. Les courans d'air, les ventilateurs, la flamme, la combustion de la poudre à canon, qui, en même tems qu'elle donne à l'air une sorte de secousse, développe de l'air vital, et un acide réellement correctif (1) de la putridité, l'évaporation du vinaigre, surtout de celui qui est aromatisé, agissant sur l'air comme principe acide, sur les malades affaissés comme cordial, paraîtraient pratiquement préférables. Ajoutez encore que ces moyens sont d'une exécution plus facile, plus simple et plus sûre ; la garde malade la moins exercée peut les employer, tandis qu'il faudrait avoir un chimiste habile et exercé pour préparer le procédé oxigénant, de manière qu'il fût toujours suffisant et jamais trop actif. Pour peu que l'acide muriatique, soit à dessein, soit par inattention, domine, son action excitante pince le gosier et les bronches, et y excite des engouemens convulsifs et des toux fatigantes.

Pour désinfecter l'air des hôpitaux, ou plutôt en prévenir l'infection, la mesure par excellence est de n'en avoir que de petits, bien construits, bien aérés, tenus bien propres ; l'ordre et l'économie en résulteront, ainsi que la salubrité.

M. D. M.

---

(1) *Voyez* Essai sur l'Action de l'Air dans les maladies contagieuses du docteur Menuret.

(1) Voyez *le Moniteur*, frimaire an 11, n°.

Note du Rédacteur. — Nous ne pouvons que partager l'opinion de notre estimable confrère, et nous pensons qu'il est tems de mettre un terme enfin à cet esprit novateur qui, dédaignant les leçons de l'antiquité, croit avoir mieux fait qu'elle, parce qu'elle fait autrement, ou même parce qu'elle parle différemment. Cette lettre d'ailleurs ne pouvait arriver plus à propos que dans un moment où la crainte de la communication de la *peste de Malaga* occupe tous les gouvernemens, et leur fait desirer de trouver des moyens préservatifs; celui d'allumer des feux, si heureusement pratiqué du tems d'Hypocrate, doit en raréfiant l'air en appeler de nouveau, et imprimer d'utiles commotions à l'air atmosphérique. Celui de faire détonner de la poudre à canon, selon le conseil de notre honorable correspondant, ajoute à ce premier mérite celui de jeter dans le vaste foyer de l'atmosphère de l'oxigène par la fusion du salpêtre. Nous abandonnons aux physiciens à examiner si ce moyen ne vaut pas bien celui proposé par M. Harles, professeur de l'université d'Erland, adopté par le roi de Prusse, pour être employé comme préservatif à bord de ses vaisseaux, et qui consiste en fumigations d'acide minéral qui ont surtout l'inconvénient d'irriter les bronches, et peut-être d'altérer les fonctions de la poitrine. Notre société s'occupe d'un travail particulier sur cet important sujet.

M. S. U.

COUP-D'ŒIL

sur le systéme de BROWN.

« Il y a souvent plus de danger à « faire la guerre aux préjugés qu'aux « hommes : dans celle-ci on n'a « que la mort à craindre; dans celle-« là on encourt la haine et l'infamie « de son siècle. » (*Donnant.*) C'est ainsi que Galilée, pour avoir prouvé qu'il était meilleur astronome que Josué, se vit citer au tribunal de l'inquisition, et condamné à une prison perpétuelle. Descartes, secouant le joug du péripatétisme, fut obligé de mourir loin de sa patrie; Franklin, arrachant à la nature le secret de la foudre, passa pour un insensé; Brown a aussi été persécuté, non par l'ignorance, mais par une passion bien plus cruelle encore, *l'envie*, et il fut persécuté et jeté dans une prison. Mais ses adversaires ne purent point enfermer avec lui ses écrits, ni persécuter tous ses élèves, qui, grâces à l'imprimerie, nous ont fidèlement transmis sa doctrine. Parmi les médecins qui ont embrassé sa doctrine on cite les docteurs Jones Jones en Angleterre, Franck et Weickard en Allemagne, Moscati et Bréra en Italie; en France nous avons aussi le docteur Chortel qui a publié divers ouvrages intéressans sur le système de Brown.

D'après *Brown* « la vie animale est « le produit de l'action des forces ex-« ternes sur le principe vital. » Cette définition de la vie est neuve, simple et exacte; elle nous est démontrée par les cadavres dont sa privation a chassé la vie, quoique l'organisme n'ait souffert aucun dérangement : de sorte qu'elle est absolument nécessaire à l'être organisé, qui meurt aussitôt qu'il en est privé.

L'excitabilité est une propriété vitale répandue dans tous les corps organisés à un plus ou moindre degré. *Haller* et ensuite tous les physiologistes ont distingué la sensibilité des nerfs d'avec l'excitabilité musculaire; mais ces deux mots expriment la même chose qui se manifeste suivant l'organisation de chaque tissu; car si nous n'admettons pas une unité de forces nous serons forcés d'admettre une sensibilité à chaque organe, tandis qu'elle est répandue dans tout l'organisme; mais elle diffère selon les diverses périodes de la vie : ainsi elle est très-grande chez les enfans; aussi sont-ils très-sensibles à

l'action du stimulant le plus faible, et le lait de la mère suffit pour les nourrir; dans un âge plus avancé il ne pourrait plus leur convenir. L'enfant avançant en âge, ses organes se fortifient; mais, comme la moindre partie du corps a sa dose d'excitabilité, il faut avouer qu'un enfant de dix ans en possède une plus grande mesure que celui de cinq ans, quoique celui-ci en ait davantage, eu égard à celui de son corps. L'excitabilité la plus parfaite réside dans l'homme fait. Dans la vieillesse, où les solides deviennent plus durs, et où les fluides s'épaississent, le corps n'est plus autant susceptible de l'excitabilité. C'est par cette raison que les vieillards sont incapables de contracter des mariages féconds. Ainsi la machine entière perd petit à petit sa force d'excitabilité, et cette perte est suivie d'une mort inévitable : de sorte que la mort n'est que la privation de l'excitabilité.

C****. N***.

(Au prochain numéro nous parlerons des puissances excitatives.)

Moyens de conserver sa santé en hiver.

L'hiver est la saison dans laquelle la chaleur diminue dans l'atmosphère, où le contact de l'air atmosphérique sur les animaux leur enlève du calorique; ce qui fait qu'ils éprouvent la sensation du froid : aussi toutes les fonctions de l'organisme animal, qui exigent un certain degré de chaleur, sont au moins dérangées dans cette saison, si l'on n'y remédie pas par quelques moyens artificiels. Tout le monde a observé que lorsque le tems est humide et nébuleux en hiver nous avons beaucoup plus froid, et la santé est plus ou moins ébranlée. Si l'air est chargé de vapeurs et de nuages on observe une foule de maladies fréquentes et dangereuses, telles qu'un grand nombre de rhumes, de catarres, de pleurésies, de rhumatismes, etc. Les maladies arrivent surtout au passage subit d'une température chaude à une température froide, si l'on n'a pas la précaution de couvrir le corps d'une manière égale.

Pour se prévenir du froid on a recours aux vêtemens et à la chaleur artificielle, et pour se vêtir on doit choisir les étoffes les moins conductrices du calorique. M. de *Rumfort*, qui a fait une foule de recherches et d'expériences sur cet objet intéressant, nous apprend que l'étoffe la plus épaisse de laine, tant qu'elle n'est pas usée, est celle qui produit le vêtement le plus chaud. Il faut cependant prendre garde de ne pas trop se vêtir, parce qu'alors on provoque la transpiration, et on tient continuellement le corps dans une espèce de bain de vapeurs et de sueurs, et il en arrive que le moindre réfroidissement occasionne des fluxions de poitrine.

On doit garantir du froid les pieds, parce qu'il est d'observation pratique que le réfroidissement de cet organe influe sympathiquement sur l'action du bas-ventre, et occasionne quelquefois des coliques, et même l'inflammation asthénique des intestins. Si l'on couvre trop la tête, et qu'on vienne à se découvrir après, on s'expose à des enchifrenemens, à des catarres, des ophtalmies, des érésipèles, etc.

Ce que nous venons de dire des vêtemens s'applique également aux couvertures de lit.

Le second moyen de se garantir du froid est de chauffer ses appartemens. Il faut pour cela déterminer un degré de chaleur que l'on veut don-

ner à l'air renfermé dans l'appartement; car une chaleur trop grande stimule le corps à l'excès, occasionne des ébullitions de sang, une transpiration surabondante, des maux de tête, le mal-aise, la défaillance; et si l'on passe de cet appartement à un froid on s'enrhume, etc.

Il ne faut point se chauffer avec le charbon, parce qu'il cause souvent des accidens mortels; on doit toujours préférer les cheminées et les poêles de terre à ceux de fer.

L'exercice ne doit point être négligé pendant l'hiver, puisqu'on prend plus d'alimens que dans l'été. Les plus ordinaires sont la danse, la promenade à cheval et à pied. Il ne faut pas y aller à jeun, et surtout le matin, où l'excitabilité est plus grande.

La danse, si elle est trop violente, et qu'il survienne après cela un refroidissement subit, soit par l'impression de l'air, soit par des boissons ou alimens trop rafraîchissans, cause des catarres et des inflammations de poitrine. A la suite de chaque carnaval, dit mon estimable confrère Marie de Saint-Ursin dans son intéressant ouvrage, on voit des femmes qui, par des excès de danse, se jettent dans l'étisie, gagnent des fièvres nerveuses, ou d'autres maladies, et meurent maigres et fanées à la fleur de leur âge. (1)

Les alimens qui contiennent beaucoup de principes nutritifs, et qui en conséquence stimulent davantage, tels que les viandes noires, conviennent le mieux dans cette saison, non-seulement parce qu'ils nourrissent bien le corps, mais encore parce qu'ils réparent en quelque sorte le défaut de stimulus.

Les boissons les plus convenables sont celles qui ne stimulent ni trop ni trop peu; car on a observé que les personnes ivres se gelaient plutôt que celles à jeun.

C***. N****.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

A vendre, trente-sept brebis et deux béliers de race pure d'Espagne, provenant originairement du troupeau national de Rambouillet. S'adresser, pour plus amples renseignemens, à la librairie de madame Huzard, rue de l'Epéron, n°. 11.

(1) Nous ne saurions trop inviter nos jeunes élégantes à lire et à méditer l'ouvrage du docteur de Marie Saint-Ursin, intitulé *l'Ami des Femmes*. Seconde édition. A Paris, chez Barba, libraire, palais du Tribunat.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 fr. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier numéro a paru le premier thermidor.)

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessous; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, libraire; à Genève, chez Manget, libraire; à Bruxelles, chez Lecharlier, libraire; à Turin, chez Bocca; à Milan, chez Reycends; à Montpellier, chez MM. Tournel, libraires, et à Chartres, chez MM. Conard et Hervé.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, docteur en Médecine, rédacteur général et propriétaire, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

Les personnes dont l'abonnement est terminé sont priées de le renouveler, sinon l'envoi de la Gazette sera cessé.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 11 frimaire (2 décembre), à 7 h. 46 m., et se couche à 4 h. 14 m.

Le 20, il se lève à 7 h. 53 m., et se couche à 4 h. 7 m.

Différence, 14 m.

La Lune se lève le 11 à 1 h. 32 m. du soir, et se couche à 2 h. 39 m. du m.

Le 20, elle se lève à 10 h. 36 m. du s., et se couche à 11 h. 16 m. du matin.

Pleine L. le 15, à 1 h. 16 m. du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai, est, le 10, de 11 h. 49 m., 39 sec. 1.

Différence, 23, 5.

Le 10, de 11 h. 53 m., 29 sec. 9.

Différence, 28, 0.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Baromètre. maximum.	minimum.	*Thermom.* max.	minim.	*Hygromètr.* max.	minim.	*Sequanomèt.* mètre.	cent.	*Anémomètre.* matin,	midi,	soir.
Brumaire.										
29... 28 p. 1 l.	[illegible]	$7\frac{4}{10}$	$8\frac{9}{19}$	98	$\frac{1}{2}$			S-O.	S-S-O.	S-O.
30... 28 p. 2 l. $\frac{8}{12}$	[illegible]	$5\frac{9}{10}$		94	$\frac{1}{2}$	1	50	O. *carab.*	O-N-O.	O-S-O.
Frimaire.										
1.. 28 p. 4 l.	[illegible]	$7\frac{4}{10}$	$4\frac{9}{10}$	95	89	1	55	O-S-O.	O.	O.
Le matin, pluie par [illegible]										
2.. 28 p. 4 l.	28 p. 2 l.	$7\frac{9}{10}$	$2\frac{2}{10}$	98	95	1	62	S-O.	O.	S-O.
3.. 28 p. 3 l.		$8\frac{7}{10}$	7	98	94	2		S.	S-S-E.	S-S-E.
4. 28 p. $\frac{4}{12}$	28 p.	5	$7\frac{1}{2}$	97	92	2	8	E-N-E.	E-N-E.	E-N-E.
		Condensa..								
5.. 28 p. 1 l.		$1\frac{1}{4}$	0	95	94	2	55	E-N-E.	E-N-E.	E-N-E.
6.. 28 p. 1 l. $\frac{3}{12}$	28 p. 1 l. $\frac{2}{12}$	$1\frac{1}{4}$	$\frac{1}{2}$	94	$81\frac{4}{2}$	2	70	N-E.	N-N-E.	N-E.
7.. 28 p. 2 l. $\frac{7}{11}$	28 p. $\frac{12}{12}$	1	$\frac{1}{2}$	94	92	2	72	E.	E-S-E	S-E.
8.. 28 p. 2 l. $\frac{2}{12}$	28 p. 1 l. $\frac{2}{12}$	$1\frac{2}{10}$	$\frac{1}{2}$	98	92			E.	E.	E.

L'Ingénieur, membre de l'Athénée des Arts, CHEVALLIER.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Nicander de Colophon, célèbre poëte grec, grammairien et médecin, naquit à Claros. Il demeura long-tems en Ethiolie, et s'acquit une grande réputation par ses ouvrages, dont il ne nous en reste que deux en vers, intitulés *Theriaca* et *Alexi-Pharmaca*, grec et latin, insérés dans le *Corpus poetarum græc.* Genève, 1606. Ils ont été traduits par *Grevin.* Il florissait 140 ans avant l'ère chrétienne.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LA constitution s'est ressentie du changement subit de température, et la fibre s'est resserrée en proportion de la condensation de l'atmosphère. Les convalescences qui ont pu être amenées jusqu'à cette époque ont

pris aussitôt un aspect sensiblement amélioré, et font espérer une terminaison hâtive et heureuse. Cette influence s'étend surtout sur les affections rhumatisantes, catarrales et gouteuses, sur les douleurs ostéocopes et même sur les plaies; mais s'il y avait dans les maladies complication inflammatoire, tendance sthénique, elles étaient promptement développées par l'énergie de cette température nouvelle, et acquéraient une intensité rapide si le régime médical n'était pas approprié au changement de la constitution atmosphérique. Les maladies qui ont été le plus observées sont des fièvres intermittentes, tierces, doubles tierces et quartes, dont la plupart étaient des récidives de fièvres intermittentes automnales. Un léger émétique dans l'invasion et l'usage de la petite centaurée, et surtout le quinquina, ont été employés avec succès.

Les fièvres bilioso - catarrales ont été terminées heureusement pendant le premier septénaire par l'ipécacuanha, les lavemens et les boissons chicoracées animées par le tartre stibié, les sels neutres, l'oxymel scillitique, etc., suivant les indications.

Quelques - unes ont annoncé des kistes péripneumoniques, contre lesquels on s'est servi très à propos, dans l'invasion, du baume d'Archangel (sirop de pousses de sapin), et plus simplement encore de pilules, de thérébentine, d'eau gommeuse, de fumigations.

On a remarqué quelques *croups* ou angines trachéales. Le *poligala* indiqué par les doct. Teinins, Bouvard, Valentin, et Bouriat de Tours n'a réussi que dans celles dont la marche semblait stationnaire, et demandait à être activée. Nous appellerions l'agent qui les causait *humeurs froides*, si cette dénomination n'était maintenant proscrite, et nous ne l'employons que pour être compris des lecteurs auxquels nous destinons particulièrement ce journal. En général lorsqu'il y avait idyosyncrasie inflammatoire le *poligala de Virginie* a paru plus dangereux que secourable, et nous avons recueilli sur son effet plusieurs faits que nous espérons publier lorsque nous en aurons assez réuni pour former l'opinion des praticiens, encore incertaine sur la vertu précise de ce médicament, dont l'administration ne peut être indifférente.

Des diarrhées coliquatives avaient terminé quelques adinamiques, et les malades succombaient : l'ipécacuanha d'abord, s'il n'y avait pas prostration de forces, le vin vieux chaud, les boissons mucilagineuses acidulées, le vin de quinquina, la décoction blanche, le diascordium, la thériaque, l'eau de rhubarbe infusée à froid, le sel de la garraye, et surtout la mutation de température, ont fait cesser cet effrayant symptôme. Des lotions d'eau-de-vie camphrée chaude sur les extrémités ont calmé cet accident chez quelques-uns, et ont appelé un sommeil bienfaisant, suivi d'une sueur heureusement critique. Les docteurs Odier et Smith préfèrent l'eau froide et le vinaigre pour cette lotion, si le pouls est fort, si le malade n'est pas en moiteur habituelle, si la chaleur de la peau excède son degré ordinaire. Nous avons trouvé moins d'inconvénient à la lotion spiritueuse.

Depuis dix jours le vent dominant a été le N. E.

On a remarqué moins de suicides dans cet automne que dans le précéden.

M. S. U.

NOTICE MÉDICALE

sur l'opium.

La douleur est, au physique comme au moral, le plus grand ennemi du genre humain : indiquer un remède qui convienne au premier cas c'est donc arrêter presque toujours les suites funestes du second.

Depuis long-tems l'on a reconnu en médecine les bons effets de l'opium; mais on n'en a pas assez étendu l'usage, puisque, dans presque toutes les dies où il y a douleur et inflammation primitive, l'opium est un spécifique.

La pustule maligne, connue sous le nom de charbon, ou d'*antrax*, qui est endémique en Provence, et dont Pline attribue l'origine à la Gaule narbonnaise, est subitement arrêtée par l'application d'un emplâtre d'opium. Si l'inflammation est grande on recouvre la partie avec un cataplasme émollient de mauve, de pariétaire, ou de mie de pain, largement arrosé de laudanum liquide. On doit avoir fait auparavant une légère incision à la pustule pour évacuer l'humeur morbifique. Cette méthode de traitement est bien préférable à celle des caustiques ou du fer tranchant, puisqu'il est des cas, comme lorsque le charbon occupe la face et les parties tendineuses, où les acides et le bistouri produiraient des effets funestes. Par l'opium ou les narcotiques je déclare avoir guéri comme par enchantement plus de vingt-cinq pustules malignes, quelque ait été leur origine, soit que la maladie ait été gagnée par contagion, soit qu'elle ait été sporadique, ou bien inoculée par la piqûre de quelque insecte venimeux, indigène en Provence, surtout dans les lieux marécageux. Cette dernière opinion me paraît d'autant plus probable, que c'est toujours sur les parties qui ne sont pas mises à couvert par les vêtemens, que le charbon a son siège, comme au visage, aux jambes et aux bras des paysans qui, durant les chaleurs de l'été, travaillent sur les bords des étangs et des rivières. (1)

Dans un panaris commençant il suffit d'envelopper la partie d'opium ou de cataplasmes narcotiques, pour borner le mal dans son principe, et prévenir tous les effets d'une inflammation intense. On l'emploie avec le même succès, dans les cas d'entorses violentes, sur les plaies récentes, sur les incisions pratiquées avec le bistouri, sur des piqûres faites par des insectes venimeux, sur les morsures même des animaux enragés, (après avoir cautérisé toutefois la partie déchirée avec le fer rouge ou les acides minéraux) et généralement dans toutes les maladies où le stimulus de l'inflammation pourrait faire craindre

---

(1) La manière d'agir de l'opium dans les pustules malignes est analogue à celle des gangrènes épidémiques qui régnèrent, en l'an IX et en l'an X, dans l'hôpital d'Avignon, furent rebelles à tous les antiseptiques connus, et ne cédèrent qu'aux narcotiques. Dans le numéro dix de ce journal, à la date du 21 vendémiaire dernier, M. Liep-Bon a excité l'éveil des praticiens sur le traitement de la gangrène qui se manifesta dans l'hospice dont il était chirurgien aide-major. Les faits qu'il rapporte sont précieux pour les hommes de l'art, et ils confirment les bons effets de l'opium dans les maladies gangréneuses. Il n'est donc pas étonnant que ce narcotique arrête subitement les progrès délétères du charbon. Cette découverte est un bienfait inappréciable pour l'humanité, et doit être publiée par les journaux de médecine populaire.

des mouvemens convulsifs, la gangrène ou la mort.

Le professeur Peyrille, qui vient de mourir après avoir fourni dans sa carrière un tribut si honorable à la gloire et à l'humanité, assurait dans ses cours de matière médicale, qu'il prévenait toujours le cancer des mamelles, dès qu'il était consulté assez tôt pour pouvoir endormir dès le principe le virus, par des emplâtres d'opium, ou par de fortes dissolutions narcotiques, fréquemment renouvelées et appliquées à chaud, parce que le froid, disait-il, annihile les bons effets de l'opium. Le professeur Dubois produit chaque jour des miracles dans sa pratique en suivant la méthode de Peyrille, et combattant dans tous les cas les symptômes inflammatoires occasionnés par une irritation locale, au moyen des narcotiques.

Comme l'opium est une substance qu'on ne peut laisser entre les mains du peuple sans danger, et dont la malveillance pourrait faire des essais funestes, on le remplace par les plantes qui en contiennent l'analogue en abondance, et qui croissent dans les jardins ou aux champs, telles que le pavot, la ciguë, le coquelicot, la jusquiame, la bella dona, la douce-amère, la morelle, la pomme épineuse, les fleurs de sureau, les feuilles des plantes dites pommes de terre et pommes d'amour, ainsi que le troncon ou tige et feuilles de laurier qui montent en graines, appliquées en cataplasmes, ou en décoction. Je dois dire ici aux amateurs des garennes domestiques que c'est par l'opium contenu dans la mercuriale et les laitues un peu avancées que les jeunes lapins périssent empoisonnés, lorsqu'on a l'imprudence de leur en laisser brouter.

Dans les fièvres intermittentes sans saburrhe humorale, et qui ne dépendent d'aucune obstruction dans les viscères, mais d'une ataxie nerveuse, l'opium combiné avec le quinquina réussit très-bien. On donne quelque tems avant l'accès vingt gouttes de laudanum liquide dans un verre de décoction concentrée de quinquina; pour l'ordinaire la fièvre est coupée à la première dose, sinon on la renouvelle. On peut substituer au laudanum liquide un grain d'opium dans des bols de quinquina en substance.

J'ai connu un médecin qui, dans les pleurésies ou fluxions de poitrine, après avoir pratiqué la saignée, donnait l'opium ou ses préparations jusqu'à ce que la douleur fût appaisée, et la guérison était très-prompte. Sarcone employait le même moyen à Naples avec le plus grand succès.

Il est facile d'expliquer comment, dans les inflammations locales, l'opium, en détruisant la sensibilité, prévient tous les accidens d'une irritation intense. Hippocrate a dit : *ubi dolor, ibi fluxus.* Bichat et Pinel : là où les forces vitales sont exaltées il y a afflux d'humeurs et de sang; par conséquent, en détruisant dès le principe le point central d'irritation, on prévient d'abord l'engorgement, puis l'inflammation, puis la suppuration, puis la gangrène, ou le squirre, qui sont les conséquences les plus ordinaires d'une phlegmasie, et les parties restent dans ce que j'appelle le *status ante morbum.* C'est ici moins une théorie que je donne que l'authentique clinique des effets de l'inflammation... En conseillant l'opium je ne veux point qu'on en abuse; dans bien des cas il pourrait devenir dangereux, et c'est à l'homme de l'art qu'il appartient de le prescrire dans toutes les maladies où il le jugera utile.

Je ne suis point fanatique partisan de ce remède; mais je dois dire, avec un des plus grands praticiens des siècles modernes, l'illustre Sydenham, que *si l'on retranchait l'opium de la médecine, je renoncerais à l'exercice de mon art*.

Au reste, c'est à un médecin éclairé que je communique mes idées : s'il me loue je ne rapporterai ses éloges qu'à mes succès; mais si les esprits superficiels me critiquent, je m'écrierai avec le législateur des chrétiens : *pardonnez-leur, seigneur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font.*

ROBERT, *docteur en médecine.*

Fin de l'article HYGIÈNE.

Circonscrits par les bornes de notre feuille, nous n'avons pu parler de la santé de l'homme des champs, objet de notre pieuse sollicitude, de celle de ses animaux qui sont sa véritable richesse, de l'influence des épizooties et des épidémies, et réciproquement des moyens de les prévenir et de les arrêter, mais nous croyons avoir assez dit pour assurer au cultivateur les moyens de conserver les heureux dons qu'il a reçus de la nature, et lui prouver la haute estime que nous portons à ses utiles et honorables fonctions.

O fortunatos nimium sua si bona norint
Agricolas! . . . .

Il nous reste à indiquer sommairement, en faveur des amateurs de l'agriculture et des jardins, quelques moyens d'assainir les habitations des plantes. Cette seconde acception du mot *assainir* devait naturellement trouver place dans un ouvrage destiné à traiter de la santé de tous les corps organisés, et peut-être un jour nous sera-t-il donné d'exposer dans une nosologie générale la série des rapports nosographiques qui existent entre tous les corps organisés; peut-être, parcourant la chaîne immense de la création, pourrons-nous prouver que la nature, une dans ses résultats, a imprimé à tout ce qui existe le même mode d'existence organique, et lui impose les mêmes affections pathologiques. En attendant ce travail déjà assez avancé, et que de profondes méditations ont besoin de mûrir encore, nous dirons que les procédés les plus propres à conserver la santé des plantes vivantes dans les serres chaudes, dans les serres tempérées, sous chassis, dans l'intérieur des appartemens et à l'air extérieur, sont absolument ceux appropriés à l'état de l'homme civilisé ou abandonné à la nature. Les plantes, comme l'homme, ont leurs maladies endémiques; elles ont celles qui résultent de l'accomplissement de leurs fonctions dans leur naissance, leur développement, leur accroissement, leur fécondation, leurs émigrations, et leur acclimatement nouveau. Leurs produits, soit élémentaires, soit d'agrément, soit d'utilité, demandent aussi des soins particuliers, et des connaissances appropriées.

On peut consulter là-dessus, avec le plus grand fruit, l'excellent Dictionnaire d'Histoire naturelle qui vient de paraître chez Déterville, et qui contient tout ce qu'il y a d'intéressant et de plus intructif pour l'homme qui desire être au niveau des connaissances actuelles. On doit surtout lire les articles *chassis*, *couche*, *grain*, *fruitier*, *plantes*, *serres*, *végétal*, et même ceux *carbone*, *lumière*, *oxide*, *azote*, *oxigène*, *air*, *eau forêts*, *etc*, *etc.*; et si l'on réfléchissait au grand nombre des faits qui se lient naturellement au mot qui exprime l'idée de rendre salubre l'habitation de l'homme, des animaux et des plantes cultivées, et la réciprocité

d'action de ces individus les uns sur les autres, on sentira l'importance de l'étude que nous indiquons ; on restera alors convaincu de cette vérité féconde en résultats heureux, que la science de l'agriculture est liée à l'étude de toutes les autres sciences, qu'elle est la base de la prospérité des empires et de la fortune publique, comme ses occupations sont les plus favorables à l'entretien de la santé, à la contemplation de la nature, à l'examen de toutes les vérités morales et métaphysiques. Cette réflexion conduit naturellement à la surprise de voir tant de cultivateurs étrangers aux sciences, et tant de savans étrangers aux occupations rurales et aux connaissances géoponiques.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Traité de la Fièvre jaune d'Amérique, par LOUIS VALENTIN, *Docteur en Médecine, etc.* 1 vol. *in*-8°. de 247 pages, prix, 3 francs broché. A Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 3o; Croullebois, rue des Mathurins, n°. 398; et Brasseur aîné, imprimeur, rue de la Harpe, n°. 477.

On ne peut refuser à cet ouvrage de contenir de bonnes vues, d'avoir été dicté par un amour excessif de soulager les malheureux, et d'être le fruit d'une longue expérience et d'observations laborieuses. L'on y trouve un grand nombre de traits heureux, de véritables connaissances pratiques, nonseulement sur la fièvre jaune d'Amérique, mais encore sur d'autres sujets.

Cette fièvre, dit M. Valentin, n'est point une maladie nouvelle, d'un genre particulier; ce sont des fièvres ardentes bilieuses ou inflammatoires, c'est le *kausos* ou *causus d'Hippocrate*, souvent avec complication d'embarras gastrique, quelquefois rémittente ou intermittente, pernicieuse, maligne (*ataxique*) putride, (*adynamique*), etc. C'est à la couleur jaune de la peau dont elle s'accompagne qu'est due la dénomination sous laquelle on la désigne.

L'auteur cite les époques où elle s'est montrée en différentes contrées, de *Saint-Domingue*, *en Virginie*, etc., et croit avec raison que son développement tient le plus souvent au voisinage des marais, à la malpropreté, à l'usage des mauvais alimens, et surtout à l'impression de la température humide, pluvieuse ; il la croit endémique à certains pays, et ne pense pas qu'elle y soit apportée par des voyageurs ou vaisseaux qui en sont infestés; d'ailleurs il étaie son opinion de l'époque fixe de la saison où elle se manifeste, époque qui toujours est celle des grandes chaleurs, lorsque l'air est, dit-il, étouffant par son peu de mobilité.

Il indique ceux qui en sont plus aisément affectés, ceux qu'elle épargne, etc.; il réfute l'opinion de ceux qui croient qu'elle est contagieuse par le contact des malades avec ceux qui en ont soin, ou les vêtemens qui ont servi aux personnes infestées, puisque, portés par d'autres, ils n'ont point développé la maladie chez ceux qu'elle avait épargnés : il pense que lorsqu'elle sévit sur plusieurs milliers d'individus en même tems, c'est qu'ils sont soumis à l'influence des mêmes causes, et tous plus ou moins aptes à en être *impressionnés*.

Il considère comme causes prédisposantes de cette fièvre l'état de *pléthore* ou *turgescence humorale*, le relâchement de la fibre; comme causes excitantes, la malpropreté, l'usage de mauvais alimens, l'impression de l'atmosphère humide, surtout pendant la nuit. L'auteur passe alors aux symptômes de la maladie, dont un grand nombre est commun aux fièvres *méningo-gastriques*, rémittentes en général; il s'attache particulièrement à ceux qui peuvent en établir le vrai diagnostic : tels sont l'excitation augmentée dans la région épigastrique, les vomissemens opiniâtres, le plus souvent de matières noirâtres, les hémorrhagies, l'ictère, etc. Il pense que, dans cette maladie, le système gastrique et l'hépatique sont d'abord affectés, et que ce n'est que consécutivement qu'elle porte sur le système nerveux; que dans le cas où la maladie ne suit pas cette marche, où les signes de malignité se montrent dans le principe, le pronostic doit toujours être fâcheux; car on doit redouter les effets de

l'inflammation, même de la gangrène sur l'estomac, et les intestins, ce dont il s'est assuré plusieurs fois par l'autopsie cadavérique.

Mieux instruit que ceux qui l'avaient précédé sur le caractère de la fièvre jaune, M. Valentin réfute le traitement qu'ils employaient, celui de saigner et de purger dans la première période, qu'ils nommaient celle d'irritation, et de restaurer dans la deuxième, qu'ils nommaient celle d'affaissement. — Il pense que dans cette maladie l'art a quatre indications à remplir : 1°. empêcher et prévenir les effets ultérieurs des agens morbifiques ; 2°. calmer l'irritation d'où dépend la violence des symptômes inflammatoires ; 3°. combattre l'état *putrescent* des premières voies ; 5°. prévenir ses effets sur tout le système... La première indication se remplit en faisant éloigner les malades des lieux mal sains, des foyers d'impureté ; la deuxième en administrant les remèdes que semble déterminer la nature des symptômes.

Il dit avoir retiré de bons effets des aspersions d'eau froide sur la tête, la poitrine, et quelquefois l'épigastre dans l'instant des exacerbations : la fièvre sous l'emploi de ce moyen diminuait d'intensité ; les anxiétés, les agitations disparaissaient. Les bains chauds lui ont quelquefois été utiles dans l'invasion de la maladie ; plus tard ils devenaient nuisibles. La saignée était toujours funeste, quels que fussent l'état inflammatoire, la rougeur de la face, etc. ; outre qu'elle ne prévenait pas les effets de l'agacement du système gastrique, qu'elle n'arrêtait pas les hémorragies, elle accélérait la débilité, et surtout l'extinction des forces vitales.

Pour remplir la troisième indication lorsque la fièvre jaune se montrait avec la caractère intermittent pernicieux, quand le langue était sale, qu'il y avait signes d'embarras gastrique, peu d'irritation à l'estomac, il donnait le tartrite antimonié de potasse (l'émétique) en lavage. Lorsque la prostration des forces, la faiblesse du pouls ne permettaient pas l'emploi de ce moyen, il donnait de *prime-abord* le quinquina en substance à aussi haute dose que pouvait le supporter l'estomac ; il y ajoutait quelquefois la serpentaire et le carbonate de potasse.

Lorsque le quinquina passait par les selles comme purgatif, il prévenait cet effet par l'usage de la teinture thébaïque ; on suppléait à celle-ci par l'emploi de la gomme *kino*, s'il redoutait l'action de l'opium. Si l'estomac ne pouvait supporter le quinquina, lorsque le vomissement avait lieu il le faisait administrer en lavement, en fomentation.

Lorsque la fièvre gardait le type de continue, qu'elle s'accompagnait d'agitation, d'insomnie, de vomissement, etc., il indiquait de légers cathartiques dans l'eau de poulet, le petit lait, etc. ; après quelques calmans, dès que les accidens étaient moins intenses, pour prévenir la *putridité* et la *malignité*, qui ne tardaient pas à se montrer, il passait à l'administration du quinquina, sans égard à la fréquence du pouls, à la sécheresse de la peau ; et lorsque les malades ne pouvaient supporter le quina ou la serpentaire, il donnait avec avantage la teinture anti-septique d'huxam, le camphre associé au nitre, (nitrate de potasse) etc.

Lorsque les lavemens de quinquina ne pouvaient être reçus il conseillait les frictions sur les extrémités avec la teinture spiritueuse de quina, ou d'angustura, remède utile, surtout sur la fin de la maladie. — Dans le cas de faiblesse extrême, de vomissement, d'hémorragies par le haut et par le bas, il employait avec avantage le mélange d'alun et de quina, ainsi qu'une potion préparée avec l'alun, le laudanum et l'éther vitriolique (sulfurique.)—Les vésicatoires lui ont été peu utiles lorsqu'il fallait stimuler ; il employait de préférence les sinapismes... Quand l'état sthénique était considérable, qu'il existait un délire furieux que n'avaient pu calmer les douches d'eau froide, il appliquait un large vésicatoire sur la tête, quelquefois même il se servait du cautère actuel.

Pour satisfaire à la quatrième indication il prescrivait le *sagou*, les bouillons de tortue, dans lesquels on dissolvait un peu de gomme adragante, les gelées animales et le bon vin vieux.

On n'observait jamais d'évacuations critiques lorsque la maladie avait exigé un prompt usage du quinquina.

Il terminait le traitement par de légers purgatifs toniques, et permettait par degrés l'usage des alimens, pour prévenir les rechûtes assez fréquentes.

Tel est le traitement raisonné qu'a employé avec succès le docteur Valentin contre cette cruelle maladie qui, trop souvent, s'est développée dans le nouveau continent, et semble menacer l'ancien.

Il a cru devoir terminer son ouvrage par un aperçu sur les moyens propres à en éloigner les retours dans les pays où il l'a observée. Parmi les différentes précautions qu'il indique il recommande surtout l'abstinence des liqueurs fortes et du régime animal. Il invite à éloigner des villes et des ports de mer les causes d'insalubrité; il veut qu'on évite les promenades après le coucher du soleil, qu'on habite les lieux élevés; enfin, lors de l'apparition de cette maladie dans quelques contrées, il recommande de ne point accumuler les malades qui en sont affectés, et surtout il insiste sur l'abolition des quarantaines pour tous les vaisseaux qui ont fait de longs trajets, et à bord desquels se rencontrent quelquefois des malheureux malades, qui, privés de secours, deviennent eux-mêmes une cause d'infection générale.

Nous regrettons que les autres ouvrages de cet auteur ne soient pas parmi celui dont nous venons de rendre compte; avec quel empressement nous y aurions joint un faible tribut de notre admiration! Cette dernière production de M. Valentin justifiera d'ailleurs l'idée que nous devons avoir de ses autres écrits. P. L. L.

Nota. Nous avons cru être utiles à nos abonnés en nous étendant sur cette analyse, parce qu'elle rend compte d'un ouvrage plus à l'ordre du jour que jamais.

Le docteur Alibert, avantageusement connu et comme médecin et comme écrivain, va publier un ouvrage sur les *Maladies de la Peau*, décoré de tout le luxe typographique, grand in-folio, fig. col., papier vélin, presses de Crapelet. Il sera publié, par livraisons ou fascicules de 50 fr., tous les quatre mois. Nous en rendrons compte aussitôt que le 1er numéro aura paru.

On souscrit chez Barrois l'aîné, père et fils, libraires rue de Savoie, N°. 23, Crapart, Caille et Ravier, libraires rue Pavée Saint-André, N°. 12, et Méquignon l'aîné, rue de l'Ecole de Médecine.

En attendant la publication de ce travail, dont le nom de l'auteur suffit pour cautionner le succès, nous félicitons notre jeune confrère du courage qu'il a mis à l'étude d'un genre de maladies dont les symptômes seraient repoussans pour tout autre être que pour un médecin épris de l'amour de son art, et digne de la sublimité de ses fonctions.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 fr. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le premier numéro a paru le premier thermidor.)

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessous; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, libraire; à Genève, chez Manget, libraire; à Bruxelles, chez Lecharlier, libraire; à Turin, chez Bocca; à Milan, chez Reycends; à Montpellier, chez MM. Tournel, libraires, et à Chartres, chez MM. Conard et Hervé.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, docteur en Médecine, rédacteur général et propriétaire, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

Les personnes dont l'abonnement est terminé sont priées de le renouveler, sinon l'envoi de la Gazette sera cessé.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 21 frimaire (12 décembre), à 7 h. 53 m., et se couche à 4 h. 7 m.

Le 30, il se lève à 7 h. 53 m., et se couche à 4 h. 5 m.

Différence, 4 m.

La Lune se lève le 21 à 11 h. 52 m. du soir, et se couche à 11 h. 39 m. du m.

Le 30, elle se lève à 8 h. 21 m. du m., et se couche à 4 h. 30 m. du matin.

Dern. Q. le 22, à 4 h. 45 m. du m. N. L. le 28, à 0 17 m. du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai, est, le 21, de 11 h. 53 m., 57 sec. 9.

Différence, 24, 4.

Le 30, de 11 h. 58 m., 29 sec. 6.

Différence, 30, 1.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Brumaire.	*Baromètre.* maximum.	*Baromètre.* minimum.	*Thermom.* max.	*Thermom.* minim.	*Hygromètr.* max.	*Hygromètr.* minim.	*Sequanomèt.* mètre.	*Sequanomèt.* cent.	*Anémomètre.* matin,	midi,	soir.
9			$\frac{1}{4}$		92		2	65	E-N-E.	E-N-E.	E-N-E.
10	28 p. 1 l. $\frac{7}{12}$		3	2	94	93	2	70	N.	N-E.	N-E.
11			3	$\frac{1}{2}$	95		2	70	N-E.	S-E.	S-E-E.
			Condensat.								
12	28 p. 5 l. $\frac{3}{12}$		$2\frac{1}{2}$	$3\frac{1}{2}$	95	89	2	72	E-S-E.	E-S-E.	E-S-E.
13			5		90		2.2	50	S-E.	E-S-E.	E-S-E.
			Dilatatat.								
14	27 p. 8 l. $\frac{6}{12}$	27 p. 4 l. $\frac{8}{12}$	6	3			2	25	S.	S-S-O.	S-S-O.
15	28 p. 5 l. $\frac{6}{12}$	27 p. 4 l. $\frac{8}{12}$	5	4	$98\frac{1}{4}$	98	2	15	S-S.O. E.	N-N-E.	*t. du c.*
16	27 p. 11 l. $\frac{9}{12}$		$4\frac{1}{2}$	$3\frac{3}{4}$	97	$87\frac{1}{2}$	2	32	O-N-O.	O-N-O.	O-N-O.
17	28 p. 2 l. $\frac{3}{12}$	28 p. 1 l. $\frac{9}{12}$	$6\frac{1}{10}$	$5\frac{2}{10}$	96	94	3	5	O-N-O.	O-N-O.	O-N-O.
18	28 p. 2 l. $\frac{9}{12}$		$4\frac{1}{2}$	$3\frac{1}{6}$	99	98	3	32	S-S-E.	S.	S.

L'Ingénieur, membre de l'Athénée des Arts, CHEVALLIER.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Asclépiade, né à Pruse en Bithynie, exerçait la médecine à Rome sous Pompée, un siècle avant l'ère chrétienne. Les offres brillantes du roi Mithridate ne purent lui faire quitter sa patrie adoptive. Il avait laissé plusieurs ouvrages souvent cités avec éloge par Pline, Celse et Galien, et dont on doit regretter la perte.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Depuis dix jours la température en général a été fraîche le matin et le soir, et douce à midi; le soleil s'est montré assez souvent à l'horizon, et les vents dominans ont été l'est et le nord-ouest : les maladies n'ont point

changé de caractère depuis la décade dernière, et si l'on a remarqué davantage de rhumes, de catarres, de rhumatismes et même de dyssenteries, ces affections, qui ne sont qu'une modification de la même cause, ont été moins l'effet propre de la température actuelle que celui de l'humidité constante à laquelle une curiosité bien naturelle a exposé et retenu pendant longtems et les habitans de Paris et ceux que la pompe d'un spectacle inaccoutumé y avait attirés. Il en est résulté pour quelques-uns des fièvres catarrales qui, dégénéraient en adynamiques, si dès l'invasion on recourait aux évacuans pour faire cesser l'état saburrhal qui semblait commander cette mesure, au lieu que les délayans unis aux incisifs, (par exemple, la limonade, les tamarins, et même l'esprit de Mendérérus) les vésicatoires, ranimaient le ton, combattaient la putridité, et imprimaient aussitôt à la maladie un caractère moins alarmant. Quant aux personnes chez lesquelles on a remarqué des dyssenteries, lorsqu'elles ont été traitées par l'ipécacuanha dès l'origine, puis par les cordiaux, elles ont cessé promptement; en général l'indication a été de rappeler la transpiration insensible interceptée, et de rendre à l'estomac des forces perdues par l'interruption de l'heure accoutumée des repas, et l'imprudence de l'appétit, auquel on se livre sans que la faim commande, et quand la longueur du repas et la société invitent à quelques excès.

M. S. U.

CHIRURGIE PRATIQUE.

Traitement des Engelures.

Les engelures sont des tumeurs rouges et érésipellateuses qui attaquent en hiver les doigts des mains et des pieds, les talons, et quelquefois le nez et les oreilles des enfans et des jeunes gens plutôt que des adultes. Ce gonflement douloureux est accompagné de chaleur, de couleur livide, violette ou bleuâtre : les picottemens, l'engour dissement et une démangeaison insupportable caractérisent assez les engelures; c'est surtout pendant la nuit que les personnes atteintes de cette maladie éprouvent ces sensations importunes aux parties affectées, qu'elles ont d'ailleurs beaucoup de peine à mouvoir.

On peut quelquefois prévenir les engelures, qui reviennent habituellement tous les hivers, en ayant de très-bonne heure l'attention de garantir les parties de l'impression du grand froid; on les prévient encore en frottant les parties qui ont été attaquées avec de la neige ou de l'eau très-froide, dès le commencement de l'hiver.

Lorsque cette maladie commence, qu'il n'y a encore ni chaleur ni douleur, mais seulement un prurit incommode, on doit, pour donner de la fermeté au vaisseau, dit *Bell,* fomenter fréquemment les parties malades avec du vin aromatique chaud, de l'eau de savon, une infusion de la suie fine de cheminée passée au tamis, dans le vinaigre, et même dans l'eau-de-vie: mais quand la tension, la douleur et la rougeur augmentent, il faut employer alors le cataplasme de mie de pain et de lait, avec l'onguent populeum, les pommades adoucissantes, telles que le cérat de Galien ou autres. Lorsque la douleur est passée on panse les endroits ulcérés avec le cérat de Saturne, pour en obtenir le desséchement, ayant soin de laver chaque fois les parties avec le vin tiède et l'eau végéto-minérale (qui se fait en mettant une cuillerée d'extrait de Saturne (*acétite de plomb*) et trois

d'eau-de-vie (1) dans deux livres d'eau.) Si les engelures occupent les extrémités inférieures il faut que le malade reste au lit pour être plus promptement guéri.

Cet article de chirurgie pratique n'est pas fait pour les grandes villes ; il est destiné spécialement aux habitans de la campagne, qui ne sont pas toujours à même d'avoir recours à des gens de l'art, et sont abandonnés seulement à des commères ignorantes, hors d'état de détruire beaucoup de préjugés, aussi anciens que pernicieux.

P. P. L.

RÉFLEXIONS MÉDICALES

*sur la conduite à tenir lors de la cessation des règles chez les femmes de quarante-cinq à cinquante ans, article traduit d'*Hamilton, *médecin anglais* (2).

Le déclin de la vie, lorsque les règles sont sur le point de cesser, a toujours été regardé comme un période très-important et critique : il y a bien des femmes qui sont en peine sur les ménagemens qu'elles ont à prendre dans ce tems ; et plusieurs, dès les premières approches de ce changement, s'efforcent à tort d'entretenir ou de rappeler, par le secours de l'art, une évacuation que la nature ne juge plus nécessaire de continuer.

Peu de femmes consentent à vieillir, et la plupart refusent de mettre à profit cet avertissement amical. Elles se flattent, lorsque les avant-coureurs de cette cessation arrivent, qu'il n'est question que d'une interruption passagère, de quelque irrégularité occasionnée par le froid, ou qui tient à quelque cause accidentelle, et croient prolonger leur jeunesse en les rappelant. Elles font donc tout ce qu'elles peuvent pour rappeler la régularité de leur cours, et emploient les remèdes les plus stimulans, ou, si ceux-ci manquent leur effet, elles tâchent, par des évacuations d'une autre espèce, par le régime ou toute autre sorte de moyens, d'y suppléer, et de détourner les suites fâcheuses qu'elles craignent de cette suppression.

Dans l'âge avancé la quantité du sang et des liqueurs animales diminue peu à peu, et les pertes excèdent les réparations ; plusieurs parties se *rident* et se *crispent ;* l'utérus devient plus dur et plus *compact ;* les vaisseaux se resserrent, et plusieurs perdent leur perméabilité : en sorte que le sang, qui autrefois coulait facilement dans ces canaux, n'y est plus admis ; l'évacuation ordinaire cesse enfin, et termine l'âge de fécondité. Les incommodités qui surviennent à cette époque doivent être attribuées au changement général de l'habitude plutôt qu'à l'interruption ou à la cessation de l'évacuation menstruelles. (*Remarque importante.*)

Lorsque les règles sont prêtes à cesser, les symptômes qui surviennent sont très-différens, selon la constitution du sujet et les circonstances particulières : chez les unes l'évacuation s'arrête tout à coup, sans qu'il en

(1) L'alchool a le mérite ici d'animer le mélange, de donner du ton aux parties qui acquièrent la force d'élaborer, et de rendre à la circulation l'humeur qui s'y portait, au lieu que l'eau végéto-minérale, seulement astringente, repousse cette humeur sans modification, et prépare à des métastases très-dangereuses. *L'eau végéto-minérale* est un remède très-infidèle, qu'on devrait peut-être rayer du code de la pharmacie, si l'ignorance continue à en abuser. (*Note du rédacteur.*)

(2) Voyez *Traité sur les Accouchemens*, par Hamilton.

résulte aucun inconvénient ; dans d'autres la cessation entière est précédée, plusieurs mois ou même des années entières, de retours irréguliers, et à des périodes vagues, les règles ne faisant que paraître quelquefois, et d'autres fois ayant l'abondance des pertes. Les femmes qui sont le plus disposées à souffrir à cette époque sont celles qui n'ont jamais joui d'une bonne santé, celles dont la constitution a été altérée par des accouchemens fâcheux ou des fausses couches, qui ont été sujettes au dérangement des règles, aux fleurs blanches, aux affections nerveuses et hystériques. Il arrive souvent que les femmes d'un tempérament délicat et relâché, qui avaient été exposées à des règles pénibles, ou à des affections nerveuses pendant l'âge de la menstruation, gagnent à ce changement, et qu'elles jouissent alors d'une meilleure santé.

Si les règles s'arrêtent promptement à un terme plus précoce qu'on ne devait s'y attendre, et qu'il n'y ait point de raisons de soupçonner une grossesse, la nature des accidens indique le traitement convenable. S'il ne survenait aucune affection particulière en conséquence de cette suspension, il serait de la plus grande absurdité d'épuiser le corps par un régime sévère et des évacuations ; si, au contraire, les symptômes annoncent la plénitude, de petites saignées ménagées, de doux purgatifs, un régime modéré conviendront. (1) *Quelle sagesse ! quelle clarté !*

(1) Fothergill regarde le cautère comme un moyen de s'opposer à plusieurs incommodités qui procèdent du tems critique. On a été dans cette erreur pendant le tems de la vogue de ce nouveau remède, mais on en est revenu lorsque l'observation a fait reconnaître qu'il n'avait aucun succès.

Les symptômes qui paraissent vers ce tems sont, 1.° ou ceux de plénitude en conséquence de la suppression prompte d'une évacuation utile aux corps replets ; 2.° ou ceux d'un écoulement fréquent, soutenu et excessif dans des constitutions faibles, avec trop de laxité dans les solides ; 3.° ou enfin des affections générales du système dues à une altération de la constitution. On sait très-bien que plusieurs femmes qui sont d'une forme svelte prennent de l'embonpoint et s'engraissent à la suite de la suppression de leurs règles. Cette replétion est souvent accompagnée de différens symptômes : quelques-unes éprouvent un mal de tête, des accès de fièvre, des insomnies, des coliques, des douleurs de reins violentes ; d'autres ont les jambes enflées, le visage bourgeonné, le corps chargé de boutons ou d'autres éruptions ; enfin il y en a qui sont tourmentées d'hémorrhoïdes : ces accidens demandent une grande sobriété, quelques petites saignées de tems en tems, la liberté du ventre, un exercice fréquent, mais modéré (au lieu de tous les secours de la pharmacie recommandés çà et là.)

Enfin, que diront de ce qu'on lit sur le *tems critique des femmes*, qui termine l'ouvrage de *Goubelly*, ceux qui connaissent le *Traité de l'Art des Accouchemens* du docteur *Hamilton*, professeur à Edimbourg, et le résultat de ses observations ? Quelle simplicité, quelle sagacité, quelle source de confiance dans l'ouvrage anglais ! quelle confusion, quels motifs de terreur, disons le mot, quelles inepties dans l'autre !

P. P. L.

MÉDECINE PRATIQUE.

Pour satisfaire à votre flatteuse in-

vitation, mon cher confrère et ami, j'ajouterai quelques faits et quelques idées que mes observations m'ont fournis sur la migraine, et dont j'ai composé, il y a quarante-cinq ans, un article dans l'encyclopédie, principalement d'après les autres.

La nature des douleurs, leur siège dans des membranes nerveuses, leur intermittence, quelquefois leur périodicité, l'état convulsif et non fiévreux du pouls, le soulagement souvent opéré dans le tems des accès par les calmans intérieurs ou topiques, etc., tout semble indiquer que la migraine est une affection essentiellement spasmodique. Indépendante de la théorie, et susceptible de s'y raccorder, la pratique a souvent montré les maladies nerveuses déterminées par une cause humorale irritante qui, tantôt inactive, tantôt développée, agace, pique et agite, en tout ou en partie, le système nerveux, dont les communications et les rapports sont aussi certains et aussi variés que ses divisions et ses usages. Protée aussi difficile à saisir qu'à combattre, ses affections, qu'on appelle avec assez de fondement l'écueil de la médecine, semblent n'admettre que des soulagemens et des palliatifs; elles éludent les traitemens curatifs, à moins qu'on ne parvienne à découvrir l'épine trop souvent cachée qui en est le principe, et qu'on n'ait le talent ou le bonheur de la détruire ou de l'arracher, sans nuire aux organes qui la renferment.

Elle peut être préparée et formée par différentes causes qu'il n'est pas toujours facile de reconnaître et de découvrir, et qu'il serait ici superflu de détailler. On peut remarquer comme très-fréquentes les dartres, les boutons que le soin mal dirigé de la beauté inconsidérément répercute, les humeurs utérines et laiteuses qui, trompant le vœu et le besoin de la nature, n'ont pas le cours qu'elle a prescrit, la bile altérée et détournée par les peines morales, l'empâtement glaireux des glandes intestinales, gastriques, etc. L'observation semble présenter cette dernière disposition comme très-familière aux personnes sujettes à la migraine, soit comme cause, soit comme accessoire puissant; il est constant qu'elles sont très-sujettes à des vomissemens de matières glaireuses, et qu'il n'est pas rare d'en voir les accès diminués ou terminés par cette évacuation.

A considérer théoriquement cette humeur visqueuse, insipide, inodore qui semble être l'élément essentiel de la charpente animale, on serait porté à la juger dépourvue de toute faculté irritante et morbifique; mais la pratique la montre toujours active, et au moins présente dans toutes les maladies où la douleur et l'irritation jouent le principal rôle, telles que la dyssenterie, le ténesme, la dysurie, les coliques d'estomac, etc.

De tous les remèdes que j'ai essayés contre la migraine, non dans le tems de l'accès, mais pour en combattre et détruire la source, aucun ne m'a paru avoir un effet plus décidé que les eaux minérales salines long-tems continuées à petites doses. Par leur usage soutenu dans les tems de relâche, les accès sont devenus moins forts, moins fréquens, et ont pu être quelquefois totalement prévenus par une longue persévérance. J'ai employé le plus souvent les eaux de Sedlitz à la dose d'un verre le matin à jeun, d'autre fois le sel de Sedlitz ou celui d'ebsom fondu à la dose d'un gros dans un verre d'eau chaude; les circonstances et les sujets ont pu donner lieu à quelque variété dans les doses du sel ou dans le nombre des

verres ; dans plusieurs cas j'ai utilement associé à ce moyen, soit par intervalles, soit à la fin, les décoctions de quinquina, ou de valériane, ou d'énula campana, ou d'autres amers.

Si l'on voulait raisonner ces indications et ces effets on pourrait penser que par ces remèdes les congestions glaireuses sont lentement et sans irritation évacuées, et que les follicules glanduleuses qui, par l'engorgement ou le relâchement, laissaient séjourner et épaissir le suc gastrique, sont mis en état de l'exprimer plus facilement et plus entièrement, et sont enfin rétablis dans leur ton et leur activité nécessaires. Quoi qu'il en soit de l'explication que j'abandonne volontairement aux critiques et contradicteurs, voilà, mon cher confrère et ami, les faits pratiques que votre zèle pour l'art et l'humanité vous a porté à solliciter de ma longue expérience et de mon amitié.

Vous trouverez sûrement dans ce léger tribut un témoignage de ce sentiment : puissent vos lecteurs trouver qu'il répond à vos louables intentions et à votre objet intéressant !

MENURET, docteur-médecin.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Histoire médicale de l'armée française à Saint-Domingue en l'an X, ou Mémoires sur la fièvre jaune, avec un aperçu de la topographie médicale de cette colonie, par M. Gilbert, médecin en chef de l'armée. A Paris, chez Delaplace, libraire rue Saint-André-des-Arcs, n°. 21 ; et chez Brasseur aîné, rue de la Harpe, n°. 477. Prix 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste.

Il est beau de voir les médecins et les chirurgiens militaires porter cet esprit calme et observateur jusque dans le tumulte des camps ! M. *Gilbert*, à l'exemple des docteurs *Desgenettes* et *Larrey*, qui ont élevé à l'humanité le monument de leurs observations médicales faites à l'armée d'Orient, a aussi voulu éclairer ses concitoyens en traçant le tableau des maladies qui ont affligé l'armée française à Saint-Domingue pendant la guerre de l'an X. L'auteur, d'après les préceptes d'Hippocrate qui recommande aux médecins d'étudier le sol, la position, les vents, les eaux et la température, donne un aperçu topographique de Saint-Domingue, suivi de quelques observations botaniques qui l'ont conduit à substituer divers médicamens indigènes aux exotiques. Ensuite il parle des maladies qui ont attaqué les troupes françaises au *Cap*, parmi lesquelles on observait des fièvres doubles tierces, des diarrhées et des dyssenteries. Vers la fin de germinal la fièvre jaune se manifesta ; son intensité s'accroissait tous les jours à mesure que la saison chaude s'avançait. L'auteur rapporte ici treize histoires particulières, dont toutes laissent à desirer l'ouverture des cadavres, seul moyen de nous faire connaître le vrai siège de la maladie. Ensuite M. Gilbert passe en revue les causes générales, particulières et locales ; il indique la nature et la classification nosologique de la maladie : elle appartient, dit-il, à une famille spéciale des ordres composés des fièvres adynamique, ataxique, et quelquefois adéno-nerveuse du *docteur Pinel*. En effet le premier degré de cette maladie est une fièvre adynamique simple, quelquefois l'affection ictérique en est la crise ; le plus ordinairement elle se termine par des

déjections bilieuses, etc. Au second degré c'est la fièvre adynamique dans toute son intensité, et plus ou moins compliquée de l'ataxique.

« Au troisième degré c'est la fièvre « adynamique ataxique dans toute sa « gravité, quelquefois compliquée de « l'adéno-nerveuse : c'est une fièvre « pestilentielle; un seul accès la ca- « ractérise : son issue rapidement fu- « neste a présenté plus d'une fois « des charbons ou des affections glan- « duleuses analogues. On a vu des « militaires et des matelots tomber « morts tout à coup, comme par sidé- « ration, au milieu de la meilleure « santé. Le paroxisme, composé du « frisson, du chaud et de la gan- « grène, dure 15, 20, 30, 36, 45 « heures. »

Avant de parler du traitement le docteur Gilbert disserte sur les moyens à prendre pour se préserver de la fièvre. On peut le réduire à trois préceptes : 1°. habiter les *mornes* (ou lieux élevés) pour y respirer un air pur; 2°. ceux qui sont d'une constitution pléthorique se feront faire une ou deux saignées, et prendront dans le premier tems un doux minoratif; 3°. la modération et la tempérance, sous tous les rapports, sont les premiers et les plus sûrs préservatifs.

Quant à la méthode curative de la fièvre jaune, elle présente deux indications à remplir; 1°. calmer l'irritation du système gastrique par les émolliens et les adoucissans; 2°. lorsque l'adynamie se manifeste il faut à l'instant avoir recours au quinquina, au camphre et aux vésicatoires. C'est ici le cas où le médecin doit se pénétrer des préceptes de *Brown* sur l'asthénie directe et indirecte; car il faut souvent mitiger ces remèdes de manière à ce que les excitans n'irritent pas, et à ce que les adoucissans n'affaiblissent pas : il faut savoir marcher entre ces deux écueils; et c'est en méditant les ouvrages de *Brown*, de *Frank*, de *Weickard* et de *Bréra*, et, si nous osons le dire, la médecine clinique du professeur *Pinel*, où se trouvent des observations de péripneumonie adynamique, où il administrait en même tems les adoucissans avec les excitans, qu'on atteindra ce but.

C. N.

Nous avons desiré mettre nos abonnés à portée de comparer deux ouvrages estimés sur un sujet aussi grave que celui qui fixe en ce moment l'attention de tous les médecins de l'Europe, et nous les invitons à nous faire passer ce qu'ils pourront recueillir de neuf, d'intéressant et surtout de certain sur une matière aussi importante pour la science et l'humanité. (*Note du rédacteur.*)

Elémens d'Éducation physique des Enfans et de Médecine domestique infantine, ou *des Moyens de conserver les Enfans en Santé* en les élevant conformément aux vues de la nature, et de guérir les maladies par le régime et les remèdes simples, y compris un résumé de l'histoire et de l'inoculation de la vaccine; ouvrage spécialement destiné aux pères et mères de famille, etc.; par ED. PROTAT, docteur en médecine, etc. 1 vol. in-8°. de 200 pages, an XII, prix 4 fr. A Paris chez Gabon et compagnie, place de l'Ecole de Médecine.

Quand cet ouvrage n'aurait pas vu le jour, l'éducation physique et la pathologie des enfans ne seraient ni plus ni moins avancées. Cette production est le balon plein d'air auquel *Voltaire* comparait quelques écrits de son tems; après avoir joué avec ces légers enfans d'Eole un coup d'éplingle, fait justice de leur enflure.

P. P. L.

SOCIÉTÉ GALVANIQUE.

Messieurs Nauche et Tourlet, docteurs en médecine, ont présenté dans une des dernières séances de la société galvanique un aperçu de ses

travaux pendant l'an XI. Les expériences les plus intéressantes sont celles du cit. Gautherot sur l'influence de l'humide dans le développement des phénomènes galvaniques, et la démonstration, par le même, d'un appareil propre à conserver le fluide galvanique, qui lui a été communiqué par un électromoteur; des considérations par M. Gallois sur la théorie de Volta, et rélatives à la distribution du fluide dans la pile, desquelles il semble résulter que cette théorie est inadmissible; diverses expériences sur l'étincelle galvanique, prouvant qu'elle n'arrive qu'au point de contact, qu'elle est l'effet d'une combustion métallique, et n'est pas de même nature que l'étincelle électrique; des observations de goutte sereine, de surdité, de paralysie et d'affections rhumatismales, guéries par l'emploi du galvanisme. Nous ne pouvons qu'encourager la société chargée du dépôt de cette partie intéressante de la physique, et par conséquent de l'art de guérir, à reculer les bornes d'une découverte aussi précieuse pour la médecine.

M. S. U.

N. B. *Nos abonnés ont dû faire la remarque que cette Gazette est bien plus exactement publiée à ses époques de livraison précises depuis que nous nous en sommes déclarés propriétaires dans un tems où il y avait peut-être quelque courage et surtout de la loyauté à le faire, comme nous aimons à penser qu'ils ont pu voir qu'il y régnait un choix plus sévère d'observations et de faits de clinique. Récompensés de notre bonne foi par l'arrivée de plus de* 200 *abonnés depuis ce court intervalle de tems, nous les prions de croire que notre zèle s'augmente de leur confiance, que nous ne négligerons aucuns des moyens propres à la justifier, et que nous n'épargnerons ni veilles ni dépenses pour porter cette Gazette au degré d'estime et de célébrité dont elle jouissait autrefois. — Notre conférence médicale est fixée maintenant au jeudi soir de chaque semaine en notre domicile. Nos abonnés y ont leur entrée et les pauvres y sont consultés gratuitement par dix médecins et chirurgiens réunis.*

AVIS.

Nous prévenons nos Abonnés de trois et six mois, qui n'ont pas renouvelé leur abonnement, que nous ne continuerons pas l'envoi de la Gazette à ceux qui n'auront pas rempli cette indispensable formalité.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 fr. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12.

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, rédacteur général et propriétaire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Montpellier, chez MM. Tournel, libraires, et à Chartres, chez Conard et Hervé, libraires. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 fr. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12.

On souscrit, à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, rédacteur général et propriétaire; à Avignon, chez M. DUPUI, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez REYMANN et compagnie, libraires; à Rochefort, chez FAYE, à Genève, chez MANGET; à Bruxelles, chez LECHARLIER; à Turin, chez BOCCA; à Liège, chez DESMAZEAUX; à Milan, chez REYCENDS; à Montpellier, chez MM. TOURNEL, libraires, et à Chartres, chez CONARD et HERVÉ, libraires.—Les anciens abonnés du *Bibliographe* continueront de s'adresser, pour leurs réclamations seulement, à M. MOREAU, libraire à Paris, rue des Grands-Augustins, n°. 21. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. MARIE DE SAINT-URSIN, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Archagatus, le premier médecin grec qui soit venu s'établir à Rome, y vivait 219 ans avant l'ère chrétienne, vers l'an 535 de la fondation de cette ville. Jusqu'alors il n'y avait eu que des médecins latins; c'est ainsi qu'il faut entendre le passage de Pline, que *Rome a été six cents ans sans médecins.* Et Denis d'Halicarnasse rapporte (lib. 10) que, lors d'une peste qui affligea Rome trois siècles après sa fondation, la contagion fut telle, que ni les *médecins,* ni les amis des malades ne suffisaient à les traiter. En supposant d'ailleurs la vérité de cette assertion, par qui donc auraient été pratiquées les opérations cézariennes à qui ont dû leur naissance Scipion l'Africain, le premier des Cesars et Manilius, le vainqueur de Carthage, dont conviennent tous les historiens, (Pline, liv. 8, chap. 9) et tous nés avant le 6e siècle, écoulé depuis Rome fondée.

AVIS.

Nous prévenons nos Abonnés de trois et six mois, qui n'ont pas renouvelé leur abonnement, que nous ne continuerons pas l'envoi de la Gazette à ceux qui n'auront pas rempli cette indispensable formalité.

CONSTITUTION MÉDICALE.

FIDÈLE à l'influence de l'atmosphère, la constitution médicale vient d'éprouver, d'une manière particulière, une subite modification. Les affections des membranes muqueuses, les coryza, les dyssenteries, semblaient vouloir perpétuer leur empire; mais le vent a soufflé nord, et soudain elles ont cédé aux affections plévrétiques. On dirait que l'air condensé par le froid, versant à plus



grands flots l'oxigène dans le canal aérien, y excite un ferment particulier qui communique au système cette tendance sthénique que nous remarquons toujours dans les brusques changemens de température. Cette conjecture mériterait le plus grand examen, et, conduisant à découvrir la cause du caractère inflammatoire qui accompagne les maladies dans les grands froids, amènerait à indiquer sûrement l'art de les prévenir et de les modifier. Serait-ce que l'hæmatose, s'opérant après que les poumons ont inspiré un air plus condensé, le chyle, devenu sang, acquière une suroxigénation qui dispose à une sthénie trop énergique? Serait-ce que l'oxigène, en se combinant en surabondance au sang, lui imprime une fausse pléthore? L'expérience semble être en faveur de l'une de ces deux théories, puisqu'une saignée prompte diminue sur-le-champ les accidens, et est suivie d'une prompte asthénie. Une chose qui paraît plus difficile à expliquer, c'est l'érétisme qui est ici causé par l'arrivée du froid, auquel Brown et ses partisans donnent une qualité débilitante. Nous croyons répondre à cette objection en observant qu'en Médecine toutes les qualités sont relatives. Ainsi, dans le cas où il y a débilitation, relâchement excessifs, si vous exposez l'individu au froid, vous obtiendrez d'abord rigidité de la fibre; mais si vous persévérez la fibre perd son élasticité, l'*aura vitalis* s'évapore, il succède un relâchement pire que le premier, et le malade succombe. Si, au contraire, il y avait érétisme, le premier froid semble l'augmenter; mais son application continuée amène l'asthénie, et le malade guérit. Cette théorie contredit un peu les Médecins qui regardent constamment le froid comme tonique; mais, outre qu'elle est conforme à l'expérience, on fera la remarque qu'il est en effet tonique au premier période quand il y avait relâchement, et qu'il l'est encore au second quand il y avait érétisme; car, dans l'un et l'autre cas, il remet la fibre au *ton* qu'elle doit avoir. Nous aurons occasion de développer ces principes de l'école Brownienne. Observons seulement que nous parlons ici de l'application du froid sans l'intervention d'aucun fluide, qui, obéissant aux lois de l'absorption, changerait entièrement ses principes. Il s'agit ici des bains d'air et non des bains d'eau, de l'effet de l'atmosphère et non de celui des liquides. Au reste, les praticiens ont dû remarquer une amélioration sensible dans les affections chroniques, une marche plus rapide encore dans les aiguës. Les phthisiques ont vu cesser leur oppression; par la même raison on a vu quelques hémophtisies, des douleurs goutteuses, des angines, des péripneumonies, des hépatitis, des jaunisses, et en général les maladies de caractère inflammatoire. Les saignées, les délayans, les légers acides, très-rarement des vésicatoires, ont rempli les indications.

On a remarqué quelques toux férines: le sirop d'ipécacuanha, les loochs avec l'huile d'amande, le sirop d'althea et le *sperma ceti*, l'eau de cacao, les pâtes de jujube, le lait tiède, l'eau d'orge très-légèrement aiguisée, ont apporté un soulagement sensible. Les vents dominans de la dernière décade ont été le S. O., puis le N. E.

M. S. U.

MÉDECINE PRATIQUE.

Paris, ce 8 frimaire.

AU RÉDACTEUR.

MONSIEUR,

Quoique votre journal soit destiné

spécialement aux observations neuves, aux points de doctrine sûrs et prouvés par l'expérience, j'espère que vous voudrez bien admettre une question dont la solution intéresse beaucoup de personnes affectées de la même maladie. Vous savez que plusieurs auteurs regardent l'action tonique de l'eau froide comme un remède puissant contre les hémorroïdes. Il est constant que l'eau froide soulage très-promptement les malades, qu'elle enlève non-seulement la douleur, mais encore tous les symptômes de la maladie. *Ce moyen est-il entièrement exempt de dangers?* Voilà, monsieur, ce qu'il est important d'examiner, et je vous prie de vouloir bien donner là-dessus votre avis.

Les faits suivans motivent mes doutes:

M. D..., préfet de P..., était tourmenté périodiquement par des hémorroïdes internes et externes qui le mettaient dans l'impossibilité de se livrer au travail. Il consulta son médecin, qui, après avoir employé inutilement les remèdes ordinaires, lui conseilla les lavemens d'eau froide: au troisième lavement les hémorroïdes disparurent, et M. D... n'en a plus souffert depuis; il a seulement la précaution de prendre ce remède toutes les fois qu'il craint le retour de cette affection périodique.

M. S..., chirurgien, occupé d'un travail pressé, fut interrompu dans ses veilles par la même maladie. Ses souffrances ne lui permettaient aucune application. Il m'en parla: je lui citai la guérison du préfet, et il se détermina à tenter l'aventure: en une soirée l'eau froide le débarrassa des hémorroïdes.

Ces deux observations sont encourageantes; mais voici de quoi suspendre toute conclusion favorable:

M. B..., professeur à l'Athénée de Paris, est habituellement affecté d'hémorroïdes, qui, à certaines époques, deviennent si considérables et si douloureuses, qu'il est forcé de suspendre ses fonctions. Je lui demandai dernièrement s'il avait fait usage des lavemens d'eau froide. Oui, me répondit-il; pendant cinq ans c'est le seul remède qui m'ait soulagé; mais il a manqué me faire périr cette année; il est vrai que je ne l'avais jamais employé sans avoir préalablement dégorgé les vaisseaux par le moyen des sangsues, et que j'ai omis cette précaution la dernière fois que j'ai pris le lavement froid: à peine l'eau froide a-t-elle été versée dans mes intestins, qu'il m'a pris une douleur très-aiguë dans les reins. J'ai perdu connaissance. Revenu à moi, j'ai éprouvé des coliques affreuses; une sueur froide s'est répandue sur mon corps qui était courbé sans qu'il me fût possible de me redresser. Une prompte saignée, des bains, quelques remèdes internes me rendirent le calme; mais je fus plus d'un mois privé de l'usage de mes jambes.

Il ne m'appartient pas d'examiner les causes d'un accident aussi grave, et je vous prie, monsieur, de me dire si vous regardez le lavement d'eau froide comme un remède qu'il faille absolument proscrire, ou si vous pensez qu'on puisse l'employer en le faisant précéder par les sangsues ou par quelques autres précautions.

Je suis, etc. C. C. G.

Nous sommes à portée personnellement de pouvoir donner notre opinion précisément sur le cas à consulter proposé par notre correspondant. Une affection très-vive, très-imprévue, et pour la première fois, du mal dont s'agit me fit employer, sur le conseil d'un ami, le moyen employé par M. le préfet de P. et M. le professeur de l'Athénée,

parce qu'appelé pour un malade en un pressant danger, je crus devoir recourir au remède le plus prompt, et je dois à la vérité d'avouer que non-seulement il me réussit alors au-delà de mes espérances, mais que je l'ai employé depuis plusieurs fois avec le même succès; seulement la dernière fois que j'en fis usage je remarquai qu'il me laissa un sentiment douloureux de pesanteur au périnée qui dura long-tems, et un gonflement qui ne céda qu'à un bain de deux heures pris à une température très-élevée. La précaution indiquée par notre correspondant de faire précéder l'injection froide de l'application des sangsues nous semble prudente et médicale pour éviter toute révulsion trop rapide, et nous pensons que si l'usage de cette injection peut être utile dans l'invasion de cette maladie, il peut être très-dangereux dans le cas d'hémorroïdes anciennes et périodiques. *(Note du rédacteur.)*

FIÈVRE JAUNE.

Delenda Carthago, tel était le vote continu du sévère Caton; *périsse l'Angleterre,* tel est l'unanime cri de nos guerriers campés vis à vis les rochers d'Albion : un cri plus généreux encore s'élève du sein de l'Europe effrayée : *Guerre à la fièvre jaune;* et nous le répéterons jusqu'à ce que l'Europe ait chassé de ses limites ce nouvel ennemi, nous, les sentinelles de la salubrité publique, nous, les gardiens du feu sacré du temple d'Epidaure. Une commission, composée d'individus auxquels on ne refusera pas les connaissances de la théorie médicale, vient de recevoir le sublime emploi d'aller faire cesser cette calamité publique, et l'on doit à l'honneur du corps de la médecine française d'avouer que le gouvernement n'a eu que l'embarras du choix, soit pour le zèle, soit pour l'instruction des aspirans. Nous regrettons seulement qu'il n'ait pas associé à cette commission quelques-uns des médecins auxquels une longue pratique dans les pays où cette maladie est endémique donne un grand avantage sur ceux de nos compatriotes à qui elle est inconnue.

Un sénateur, également distingué et par de nobles aïeux, et par son mérite personnel, et qu'une honorable opulence n'empêche point de sacrifier en secret aux muses et aux arts, nous a écrit la lettre suivante, que nous nous empressons de publier autant pour rendre hommage à sa philantropie, qui vainement se dérobe sous le voile de l'incognito, en ne manquant aucune occasion d'être utile, que pour concourir à la destruction du fléau qui menace notre continent après avoir tant de fois dévasté l'autre. Nous n'y ajouterons que le vœu d'obtenir une réponse qui ajoute un nouveau titre à la sécurité qu'inspire déjà l'innoculation de la vaccine.

« Un de vos abonnés, monsieur, « qui suit les progrès des sciences, « desirerait savoir si dans la maladie épidémique qui afflige l'Espagne il a été observé qu'il ait « péri des individus vaccinés. Si « cette observation n'a point été « faite, il souhaiterait qu'on la proposât aux célèbres médecins chargés par l'empereur d'examiner la « maladie épidémique qui désole « l'Espagne. — Je vous salue, monsieur. A***. D. L. »

MATIÈRE MÉDICALE.

La connaissance d'une erreur est en médecine aussi précieuse que la découverte d'une vérité positive, et conduit au même but. Nous avons dit, dans le n°. 15, que le docteur *Bouriat* de Tours, sur la foi de son estimable collègue *Valentin*, avait indiqué comme spécifique contre le *croup* le *poligala*

de Virginie. Ce médecin, à qui l'on doit la justice de reconnaître que, privé des lumières de la capitale, il a presque seul élevé à l'art de guérir un monument honorable dans le département d'Indre et Loire, et que son zèle infatigable sait suffire à l'exercice d'une pratique nombreuse, comme aux observations d'un journal médico-météorologique, a cru devoir faire part à la Société de Médecine de Paris d'une observation très-concluante en faveur de l'usage du poligala contre le croup ou l'angine trachéale : il a semblé regarder cette propriété comme si incontestée, qu'il a paru s'étonner que son usage fût moins familier aux médecins de la capitale qu'il ne l'est à tous les chirurgiens de son pays. La Société de Médecine de Paris, dont le zèle semble encore être augmenté depuis quelque tems, a cru digne de sa sollicitude de s'occuper de ce point de controverse, et a chargé l'un de ses membres, praticien distingué de la capitale, (le docteur *Bauchesne*) de lui faire un rapport sur cet objet. Il résulte de ce rapport qu'il était de notoriété médicale publique qu'en 1738 M. Teinint, médecin écossais, avait envoyé à l'académie des sciences de Paris des observations recueillies par lui à la côte de Virginie, sur l'emploi de la racine d'une plante nommée *seneka* ou *séroka*, dans les maladies inflammatoires de la poitrine, qu'il la donnait tantôt en substance, à la dose de 35 grains, plusieurs jours de suite, tantôt en décoction, à la dose de 3 onces sur 2 pintes d'eau, dont il faisait prendre 3 cuillerées par jour au malade. Que dans son essai, *of the Pleuresy*, M. Teinint attribue à cette racine non-seulement les qualités diaphorétiques, mais encore celles de résoudre le sang visqueux, tenace et inflammatoire, de purger et d'exciter quelquefois le vomissement : à toutes ces vertus M. Teinint ajoutait que les Indiens le regardaient comme un spécifique contre le venin du serpent-sonnette, et c'est ce qui l'a fait nommer par les Anglais *the ratle snake root*. En 1744 le contrôleur général Orry fit venir en France une grande quantité de cette racine, qu'il distribua, ajoute le rapporteur, à plusieurs médecins de Paris, du nombre desquels fut M. Bouvart, ce médecin célèbre, réunissant à un caractère robuste une fermeté d'esprit qu'il aimait à déployer même pour les objets du plus mince intérêt, et imprimant par conséquent très-souvent à ses opinions un type d'exagération. Aussi M. Bouvart fut-il le plus ardent prôneur du *poligala seneka ;* et ses éloges furent tels, que l'historien de l'Académie des Sciences n'hésita pas, sur la foi du docteur, de placer le poligala au rang des trésors fournis par le Nouveau-Monde.

Mais, continue le docteur Bauchesne, cette réputation usurpée ne se soutint pas long-tems ; et l'opinion sur ce médicament a tellement varié depuis, que M. Teinint lui-même ne lui reconnaissait qu'une très-légère qualité purgative, tandis que le docteur Bouvart lui en attribuait une très-énergique.

L'activité de ce remède, le sentiment de chaleur brûlante et presque corrosive qu'il communique à l'estomac lorsqu'il est pris en substance, l'analyse de ses principes reconnus pour être âcres, résineux et aromatiques, semblaient avoir ralenti la ferveur de ses partisans, et les avoir rendus plus circonspects dans son emploi contre les affections inflammatoires, qui paraissent desirer un remède tout opposé, lorsque le docteur Valentin, de Nancy, justement recom-

mandable par sa candeur et son érudition, annonça que, dans le *croup* ou *angine trachéale*, la décoction du poligala, à la dose de demi-once pour 8 onces d'eau, réduite à moitié, et donnée par cuillerée à café à chaque demi-heure, agissait avec succès comme émétique et comme catartique. Il assurait même qu'il avait fait rendre, après quinze cuillerées de cette décoction, à plusieurs malades, soit par la bouche, soit par les selles (1) des membranes de 2 à 3 pouces de largeur, et *qu'ils avaient été guéris*. Il l'indiquait aussi à la dose de 4 ou cinq grains dans un peu d'eau, et prétendait que son effet, purement local, se bornait à la gorge.

Les praticiens de Paris avaient eu connaissance de la publication de cette assertion, et, pleins de déférence pour la réputation de bonne foi de celui qui l'avait avancée, ne l'avaient point contredite; mais ils en avaient appelé à l'expérience de la confirmation de ce fait. C'est dans cet intervalle qu'un médecin estimé, rédacteur d'un journal estimable, secrétaire d'une société médicale, M. Bouriat de Tours, publia, dans son *Précis de la Constitution d'Indre et Loire*, les vertus spécifiquesdu poligala dans le traitement du croup.

La crainte que la Société a dû avoir, dit M. Bauchesne, de propager une erreur en publiant les propriétés d'un médicament sur la foi d'autrui, d'après quelques observations rares et isolées, doit pleinement la justifier, si l'on réfléchit surtout que ce remède, tant prôné par le docteur Bouvart comme un hydragogue infaillible, n'a pas, de son aveu, guéri un seul des cinq hydropiques auxquels il a été administré, et que son âcreté doit le rendre au moins suspect dans les affections inflammatoires de la poitrine ou des bronches.

(1) On s'étonnera peut-être que des membranes rendues par les déjections alvines conservent leur texture et leur forme, qui ont dû être altérées par la trituration de l'estomac, et qu'elles aient pu arriver à ce viscère dans une telle étendue, en se détachant du canal aérien.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

QUESTION DE THÉRAPEUTIQUE.

On a peut-être un légitime reproche à faire à la plupart des journaux de médecine; c'est celui de ne citer que des faits rares. Trop épris des nouveautés, on s'abandonne, sans s'en apercevoir, à la tentation d'annoncer des observations éclatantes, et sortant des limites ordinaires de l'art, tandis qu'une saine réflexion eût dû indiquer que la meilleure observation est celle dont l'application se retrouve le plus souvent dans la pratique journalière.

Eh! qu'importe en effet au simple cultivateur, au bon curé, à l'officier de santé d'apprendre que tel cas, extrêmement rare, a eu lieu dans tel pays, et d'en voir le tableau longuement exposé? qu'il soit consigné dans les archives que l'étude élève à l'art comme monument historique; l'art gagne aux précautions que l'on prend pour le constater, de ne pas perdre, s'il se reproduit, un tems précieux à en prouver la possibilité. Mais par cela même qu'il est rare, il ne doit être que cité et non prolixement offert à l'examen des praticiens. Nous avons le défaut (et pourquoi ne m'en accuserais-je pas comme les autres?) d'élever nos yeux et non de les abaisser sur tout ce qui se passe autour de nous. Que de choses communes et bonnes à dire cependant, et même à apprendre sur la dentition, le rachitisme, le vice scrophuleux, la teigne des enfans, sur le développement de la puberté et les moyens de l'obtenir, de manière à ce que les deux sexes acquièrent toute leur énergie, sur le mystère de la fécondation, la grossesse, l'allaitement, les aberrations laiteuses, le sevrage, la cessation du tribut mensuel, et les précautions qu'exige l'exercice de chaque art, de chaque condition, la disposition qu'il donne à telle ou telle maladie! etc. Et pourquoi ne ferions-nous pas pour l'art de guérir ce qu'un journal accrédité a fait pour l'ædipomanie? C'est une énigme aussi que tel problême médical, et il y a dans le mérite de la solution des

questions de l'un ou de l'autre genre, la différence de la valeur du mot à celle de la chose. Pour nous, dont l'amélioration de la médecine et l'utilité publique sont l'unique but, nous ne dédaignerons aucun moyen pour l'atteindre, et nous espérons être secondés par ceux auxquels l'étude de cet art est aussi précieuse qu'à nous. Ce sont ceux-là surtout que nous invitons à répondre à la question suivante, contenue dans une lettre qui nous a été écrite par un respectable ecclésiastique, notre abonné, chez qui la bonté du cœur égale la justesse de l'esprit :

« Votre Gazette de santé me parvient « fort exactement, et quelques étranges « qu'en soient pour moi les mots techni« ques, je vous avoue que j'aime ce genre « de littérature... Continuez à démasquer « les charlatans... c'est un grand service à « rendre à l'humanité : mais aussi guérissez « nous, messieurs les docteurs ; prolongez « nos jours en adoucissant nos souffrances, « et surtout en réformant votre abominable « cuisine ; elle fait, croyez-moi, plus de « tort qu'on ne pense à la science, et beau« coup de gens préféreront de finir plus « promptement, mais avec moins de dé« goût pour les drogues..... Comment ne « travaillez-vous pas à trouver dans la nou« velle chimie des médicamens plus faciles « à prendre que dans l'ancienne? Changez« nous, non la nomenclature qui nous inté« resse peu, mais les résultats, » etc., etc.

C'est à cet appel que nous invitons, au nom de l'honneur de l'art, tous ceux qui s'en occupent, et surtout les pharmaciens, à répondre : ils sont plus intéressés à le faire, puisque la simplicité, à laquelle sont restreintes les ordonnances médicales aujourd'hui, menace de ne plus laisser bientôt que le souvenir des *mémoires d'apoticaires*. En Perse, s'il faut en croire *Tavernier*, les potions médicales sont tellement délicieuses, que les convalescens refusent d'en cesser l'usage, et regrettent presque de recouvrer la santé. Nous posons donc la question suivante, en promettant à celui dont la solution sera la plus satisfaisante l'insertion de sa réponse dans notre Gazette, de son nom, s'il y consent, et un exemplaire du Dictionnaire de Chimie de Macquer.

« Peut-on, sans altérer la vertu des re« mèdes, les rendre d'une répugnance moins « difficile à vaincre, et approprier au goût « la pharmacopée galénique? »

Nous donnerons sous un mois l'analyse des différentes réponses, et le texte de celle que notre conseil aura jugé mériter la préférence, et nous continuerons ainsi à chaque mois d'offrir une question à décider aux mêmes conditions.

M. S. U.

COURS PUBLICS.

Le mercredi 21 frimaire M. Bauchesne fils a ouvert son cours d'anatomie physiologique à huit heures du soir à l'Athénée des Arts, rue Neuve-Saint-Eustache, par un discours sur les généralités de cette science intéressante. Retraçant la première époque à laquelle les hommes ont été invités par le besoin à se réunir, il a rapporté naturellement aux effets de la civilisation l'origine des sciences et surtout de celle qui leur apprend à se connaître ; il en a démontré l'importance, et, joignant l'exemple à la leçon, il a su prouver qu'on pouvait jeter des fleurs sur un sujet qui semblait trop sévère pour les admettre, trop aride pour les faire éclore. Tout semblait se réunir pour justifier l'enthousiasme de l'orateur, pour donner à cette ouverture un appareil imposant, et il était beau de voir un jeune professeur donner gravement à de jeunes et jolies femmes, dans un idiome approprié à la délicatesse de leurs oreilles, des leçons sur une science dont jusqu'ici l'étude semblait leur avoir été interdite. En se vouant à l'enseignement dans un âge où ses pareils sont encore sur les bancs, M. Bauchesne s'est imposé le besoin de l'instruction, et cueille dans son printems des fleurs dont son été s'embellira, dont il enrichira son automne, et nous pensons que quand il n'aurait pas été porté par son goût à ce choix d'études, son propre intérêt l'a bien conseillé d'employer à enseigner la théorie un tems que les jeunes médecins se hâtent trop promptement de vouer à la pratique, au péril de leurs confians malades ; d'ailleurs notre jeune professeur trouvera toujours dans la pratique consommée de son père un conseil expérimenté, et un moyen sûr d'appliquer sa brillante théorie. Ce cours

est très-suivi par les jeunes gens de l'un et l'autre sexe, et la mode ici se réunit à la raison pour décider qu'il est du bon ton d'y être abonné.

M. S. U.

AVIS AUX ABONNÉS.

Trop abondans en matières, depuis quelque tems surtout, nous hésitons entre la crainte de morceler des articles intéressans, et celle de paraître en arrière, de tout ce qu'offre de nouveau chaque jour le monde médical dans lequel nous vivons. C'est à l'aspect des richesses nouvelles qui se présentent à tout moment que nous nous félicitons d'avoir préféré pour notre Gazette le mode d'émission décadaire, à celui de ne la faire paraître qu'une fois par mois ; et nos abonnés, des départemens surtout, doivent y voir le réel avantage d'être au courant de la science, de même que s'ils habitaient la capitale des arts. Cette dernière considération nous a décidés à donner, par fragment continué à chaque numéro, les articles trop longs pour être insérés dans un seul sans l'absorber, et nous continuerons cet ordre, à moins que des réclamations de nos abonnés ne nous annoncent qu'ils préfèrent les articles donnés en entier et successivement, au risque de ne les connaître que quand ils auront perdu le mérite de la nouveauté.

Nous invitons nos abonnés étrangers à continuer leur correspondance, et à doubler de zèle, s'il est possible, pour nous mettre les premiers au cours de la littérature médicale, et des découvertes dans l'art de guérir.

Quant aux abonnés au journal Bibliographe des Médecins, *que des circonstances particulières ont empêché de continuer, et qui nous ont été transmis par l'Editeur de ce journal, c'est avec plaisir que, malgré la disproportion de plus de moitié du prix, nous nous engageons à compléter l'année de leur abonnement, en leur envoyant notre Gazette, persuadés qu'ils trouveront dans notre rédaction et notre exactitude des motifs suffisans pour nous conserver leur abonnement : le desir de satisfaire au motif qui les avait portés à souscrire pour ce journal est pour nous une obligation nouvelle d'étendre et de soigner dans notre Gazette l'article* Bibliographie.

M. S. U.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 1er nivôse (22 décembre), à 7 h. 55 m., et se couche à 4 h. 5 m.

Le 10, il se lève à 7 h. 53 m., et se couche à 4 h. 7 m.

Différence, 4 m.

La Lune se lève le 1er à 11 h. 18 m. du soir, et se couche à 11 h. 5 m. du m.

Le 10, elle se lève à 7 h. 42 ' du m., et se couche à 3 h. 28 m. du soir.

Dern. Q. le 2, à 8 h. 10 ' du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai, est, le 1er, de 11 h. 59 m. 0 1 sec.

Différence, 30 —, '.

Le 10, de 0 h. 3 m. 27—6.

Différence, 28, 6.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Baromètre. maximum. minimum. Brumaire.	Thermom. max. minim.	Hygromètr. max. minim.	Sequanomèt. mètre. cent.	Anémomètre. matin,	midi,	soir.
	Dilatation.					
19 …… 28 p. 1 l. $\frac{10}{12}$.	4 $\frac{2}{10}$ .. 3 $\frac{5}{10}$.	97 … 94 $\frac{3}{4}$ …	.. 3 …… 5 …	S-S-E.	S.	S.
20 …… 28 p. 1 l.	4 $\frac{3}{10}$ 1 $\frac{8}{10}$ ..	98 … 96 $\frac{1}{4}$ …	.. 2 …… 28 ..	S-S-E.	S-S-E.	S-S-E.
21. 27 p. 10 l. $\frac{3}{12}$ 27 p. 3 l. $\frac{4}{12}$.	7 $\frac{8}{10}$ 5 $\frac{5}{10}$ ..	97 .. $\frac{1}{2}$ … 96.	.. 2 …… 28 ..	N.	S-O.	S-O.
22 …… 27 p. 6 l. $\frac{10}{12}$.	6 $\frac{6}{10}$ 5 $\frac{5}{10}$ ..	97 .. 91 .. $\frac{1}{4}$ ..		S-O.	S-S-O.	S-S-O.
23 …… 26 p. $\frac{3}{12}$ 27 p. 10 l. $\frac{5}{12}$.	7 $\frac{3}{10}$ 6 $\frac{3}{10}$	90 … 86 …	.. 2 …… 80 ..	S-S-O.	S-S-O.	S-S-O.
24 .. 28 p. 3 l. $\frac{5}{12}$ 28 p. 1 l. $\frac{4}{12}$.	4 $\frac{5}{10}$ 3 $\frac{5}{10}$.	96 … 95 . $\frac{1}{2}$ ..	.. 2 …… 85 ..	S-O.	S-O.	S-O.
25 .. 28 p. 3 l. $\frac{4}{12}$ ……	5 ……	… 94 ……	.. 2 …… 85 ..	O.	O.	O-N-O.
	Condens.			O-N-O.	N-O.	N-O.
26 .. 28 p. 1 l. $\frac{9}{12}$ ……	.. $\frac{1}{2}$ … $\frac{2}{10}$ …	… 87 ……	.. 3 …… 25 ..	N-O.	N.	N-N-E.
27 .. 28 p. 4 l. $\frac{5}{12}$ ……	1 ……	… 94 ……	.. 3 …… 10 ..	N-N-E.	N-E.	N-E.
28 .. 28 p. 5 l. 28 p. 5 l. $\frac{5}{12}$ ..	1 $\frac{8}{10}$ 1 $\frac{5}{10}$ ..	96 .. 80 .. $\frac{1}{2}$ ..	.. 2 …… 90 ..	N-E.	N-E.	N-E.
29 .. 28 p. 3 l. 28 p. 1 l. $\frac{10}{12}$.	6 $\frac{1}{10}$ … 5 $\frac{7}{10}$.	86 .. $\frac{1}{2}$ … 84.	.. 2 …… 78 ..	N-E.		

CHEVALLIER.

N. B. Les états du ciel, à compter du 1er vendémiaire dernier jusqu'à ce jour, ont été par erreur observés sur l'an 14 au lieu de l'an 13. Cette erreur de dix jours est facile à réparer du moment qu'elle est connue.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 47.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Dioscorides (Pédacius), célèbre médecin d'Anazarbe, ville de Cilicie, sous le règne de Néron, suivit d'abord le métier des armes, qu'il quitta pour s'adonner à la connaissance des simples, sur lesquels il a donné un ouvrage (Venise, 1499, in-fol. græc. et lat.), que Mathiole a orné, en 1565, de savans commentaires. Il naquit trente-trois ans avant l'ère vulgaire.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Rien n'est plus fatal aux malades, et plus désespérant pour ceux qui les traitent, qu'une très-rapide et intense condensation de l'air, suivie d'un relâchement subit. La fibre, soudainement tendue par le froid, retombe dans un affaissement pire que le premier, et conduit en général au même état que celui qu'éprouve un membre gelé qu'on exposerait subitement au feu. Le systême vasculaire, dénué de son ressort, perd son irritabilité, les humeurs stagnent, et, n'obéissant plus qu'à la loi de l'équilibre, se mêlent sans égard à leurs destinations respectives; enfin l'organisme s'altère, et le sujet meurt. C'est ce qui est arrivé dans la mollesse de température que nous venons d'éprouver. Le thermomètre marquait 4, 5 et même 7 degrés au-dessus de glace; soudain l'air réfroidi a condensé le mercure jusqu'à sept degrés au-dessous de 0, et les maladies ont présenté un type inflammatoire, non pas, ainsi qu'on le prétendait autrefois, par la vertu tonique du froid, mais parce que son action sur le systême cutané, en lui enlevant son calorique, fait refluer celui qui reste des extrémités au centre. De là, dans les viscères, les engorgemens sanguins, les congestions bilieuses, les raptus cervicaux, les sydérations apoplectiques, les affections hépatiques, etc., tandis que l'inertie imprimée à la périphérie du corps la rend insusceptible de foyers délétères, de fermens morbides. Mais si à ce froid la chaleur succède subitement, aussitôt ces mêmes extrémités atoniées par la perte

de leur calorique, reçoivent, avec celui que leur restitue l'atmosphère rendue à une plus douce température, l'afflux des humeurs qui s'étaient réfugiées au centre, et une prompte désorganisation est le résultat de cette intempérie, si le médecin observateur ne vient corriger par l'art les désordres causés par l'influence météorologique. L'expérience que nous avons citée plus haut indique la conduite du médecin dans ce dernier cas. On a vu qu'il ne fallait pas exposer brusquement au feu un membre gelé, et l'expérience a prouvé que cette conduite imprudente cause aussitôt la gangrène. (1) Il en est de même de celle à tenir avec le malade dans le cas de dilatation subite de l'atmosphère. C'est en soutenant, par des stimulans appropriés, même dans les affections inflammatoires, le ton de la fibre vasculaire qu'on préparera sans danger le retour des fluides du centre à la circonférence; c'est en faisant à cette dernière des frictions sèches et quelquefois même alkoolisées ou éthérées, en l'exposant à l'insolution, à un feu clair et sec, qu'on relevera la texture de ses parties, et qu'on les disposera à remplir leurs fonctions. — Les hépatitis qui avaient été remarquées dans la dernière décade ont eu, en général, une heureuse terminaison, quand le mode curatif n'a point dérangé celui de crise choisi par la nature. C'est généralement ou par les sueurs ou par les urines qu'elle s'est faite: dans le premier cas une boisson carminative, dans le second une eau nitrée l'ont secondée. On a seulement soutenu les évacuations alvines par des lavemens laxatifs : que[illegible] tême de la veine-porte était embarrassé, il a été prudent d'appliquer les sangsues; mais on n'a pas dû le faire sans réflexion, parce que dans les mouvemens bilieux on ne diminue pas impunément la masse sanguine.

Les maladies du moment sont les fièvres intermittentes et les catarres: la pratique nouvellement introduite des acides alkoolisés a très-bien réussi, et plus d'un malade a gaîment, au milieu de ses amis, échangé son rhume contre quelques verres de punch.

Les vents dominans ont été le nord-est et le sud-est.

M. S. U.

MATIÈRE MÉDICALE.

Suite du COUP-D'ŒIL *sur le système de* BROWN. *(Voyez le numéro 14.)*

DES PUISSANCES EXCITATIVES.

Brown appelle puissances excitatives ce que les médecins appellent vulgairement stimulans : il les distingue en deux classes; 1° les stimulans extérieurs, tels que l'air, la chaleur, les alimens, enfin toutes les choses dites non naturelles qui peuvent agir sur nos organes; 2° les stimulans internes, qui sont le sang et toutes les humeurs qui en sont séparées par les vaisseaux secrétoires, et le cerveau, en tant qu'il est l'organe de la pensée, et ayant la faculté d'éveiller les affections de l'ame.

Aussi la vie cesse du moment que la force d'excitabilité est détruite, ou que l'excitabilité nécessaire manque de force. L'excitabilité et les stimulans sont donc les seules bases de la vie animale : en effet, l'homme meurt par la privation de l'air des alimens, du calorique ou par l'effusion de son sang.

(1) Le même phénomène a lieu lorsqu'on approche brusquement d'un feu ardent un vase rempli de glace, ou même un verre; *et vice versâ*, si l'on jette une goutte d'eau, ou si l'on applique un corps froid sur un verre très-échauffé.

Soutenir que la chaleur agit sur l'organisme animal comme stimulant va paraître un paradoxe aux yeux des personnes peu instruites dans les lois de la vie, car beaucoup de physiologistes modernes viennent encore d'écrire que le froid seul stimule et fortifie, et que la chaleur énerve : ils s'appuient sur l'allégation que les peuples du nord sont très-supérieurs en force physique aux peuples du midi. Si nous consultons les voyageurs, ils disent précisément le contraire, et tout le monde sait que les Groënlandais sont les plus faibles et les plus lâches des hommes ; (1) tandis que l'Africain, au contraire, est très-robuste et supporte avec courage les travaux les plus pénibles. Dans les pays septentrionaux les animaux sont très-blancs et très-délicats, et l'on pourrait, ce semble, en inférer que la couleur blanche est un signe de faiblesse.

Dans les contrées méridionales de la Russie les hommes sont très-robustes, parce qu'ils remplacent le *stimulus* de la chaleur par une nourriture tirée du règne animal, et des liqueurs spiritueuses. Par la même raison la chaleur n'est pas la cause de la faiblesse des Italiens. Le stimulant de la chaleur avance chez ce peuple l'âge de la puberté ; la douzième année en est l'époque, tandis qu'en Russie elle est reculée jusqu'à 18, et même jusqu'à 20 ans ; mais le même stimulant le conduit à des excès qui l'énervent promptement, et à 25 ans il a déjà usé sa vie, tandis que le Russe ne fait que commencer la sienne.

Ceux qui habitent un pays tempéré tiennent le milieu entre les deux extrêmes ; s'ils sont robustes, c'est qu'ils se préservent du froid par les habillemens, et ne s'épuisent pas par des jouissances anticipées.

On dit aussi qu'on se porte mieux en hiver qu'en été : cette assertion peut être vraie jusqu'à un certain point chez les personnes riches qui peuvent se bien nourrir et se vêtir chaudement, mais les pauvres et les personnes faibles sont ordinairement malades en hiver, et ne se rétablissent qu'aux approches de l'été.

Les fièvres inflammatoires, quoi qu'en disent la plupart des médecins, ne sont pas plus fréquentes en hiver qu'en été ; ce ne sont pour l'ordinaire que des fièvres nerveuses accompagnées d'une faiblesse locale d'une partie, d'où il résulte une inflammation que l'on guérirait mieux avec le quinquina et les vésicatoires qu'avec les saignées : on éviterait au moins les suites funestes des longues convalescences, qui très-souvent dégénèrent en maladies chroniques. Franck a observé très-fréquemment en Italie les fièvres inflammatoires, et très-rarement dans le nord de l'Allemagne. En Russie les médecins les connaissent à peine de nom.

(Dans un des numéros prochains nous parlerons des bains froids.)

Fin de l'article sur le POLIGALA.

M. Beauchesne a étayé ces raisonnemens de faits de sa propre pratique. Il a, dit-il, toujours vu le poligala accroître tous les accidens inflammatoires de la poitrine ; mais il a remarqué son succès dans des phthisies scrophuleuses, où le système avait besoin d'être stimulé, et il croit ce médicament très-utile dans cette espèce d'affection.

Il a renforcé encore son opinion de l'observation que le croup étant un catarre aigu de la trachée artère, le

(1) V. la Géographie physique et mathématique de MM. Mentelle et Malthe-Brun.

tableau de ses périodes successifs est si rapide, qu'à peine le médecin peut les préciser, et que l'indication du remède du matin n'est déjà plus celle du soir ; que par conséquent un remède unique et stimulant ne peut être constamment approprié à un état presque constant d'inflammation.

Enfin il a terminé ce rapport profondément médical par la réflexion que si le poligala, à raison de sa qualité stimulante, ne peut pas être administré dans le premier période du croup, il ne peut pas l'être davantage dans le second, si le médecin n'a pas su dès l'origine arrêter les progrès de l'inflammation, et que si cette maladie est si rapidement mortelle, c'est que l'exfoliation membranéiforme opérée dans le trajet du canal aérien et l'afflux d'un mucus purulent sur les bronches, s'opposent à ce que l'air atmosphérique agisse sur la membrane muqueuse, et verse dans le poumon les flots d'oxigène dont il a besoin pour opérer le prodige de la sanguification, et ainsi la conservation de l'harmonie des parties de l'individu.

Au surplus il a conclu, et nous généraliserons cette invitation à tous ceux qui s'occupent de l'art de guérir, à la demande en communication de toutes les observations sur le croup guéri par le poligala : nous attendons impatiemment l'effet de cet honorable appel à tous ceux qui professent cet art.

Le poligala vulgaris qui fleurit chez nous en mai et juin, et qui a tiré, dit-on, son nom de la quantité de lait qu'il donne aux bestiaux qui en mangent, est une labiée de la famille de celui de Virginie : ses fleurs sont petites, bleues, disposées en forme d'épis, et remplacées par une espèce de silique à deux loges, remplies de semences. Duhamel a publié en 1739 un mémoire sur ses propriétés purgatives; Gesner la conseille infusée dans le vin contre la bile; le chevalier de Jaucourt, Venel, Stark, Dubois de Rochefort ont cité le poligala, et leur opinion sur les vertus de ce médicament ne peut qu'accroître la circonspection qu'inspire naturellement le rapport de M. Bauchesne, de qui nous nous honorons d'avoir emprunté tout ce que nous venons de dire. Nous nous empressons d'ailleurs de reconnaître avec lui dans notre confrère Bouriat une pratique éclairée, une vaste érudition, même en ne partageant pas son opinion, et que sa correspondance nous a souvent été infiniment utile; mais *amicus Plato, magis amica veritas.* M. S. U.

INTÉRÊT PUBLIC.

S'il est vrai de dire que la maladie ôte à l'ame son ressort, surtout quand la misère vient aggraver son empire, pourquoi n'offririons-nous pas aux campagnes, aux villes des départemens l'exemple de l'établissement consolateur que la *Société philantropique* vient de proposer pour modèle aux ouvriers qui voudront se réunir pour préparer, par des économies modiques, des secours pour leurs maladies ou leur vieillesse.

Cet établissement existe avec succès, depuis 14 ans, dans une manufacture de simples ouvriers, sous le nom de *Caisse de secours* : leur organisation est aussi naturelle que peu dispendieuse, et a semblé si bien conçue aux commissaires qu'ils ont subséquemment nommés pour l'administrer, que ceux-ci ont cru devoir respecter jusqu'à l'idiome un peu négligé dans lequel avaient été rédigés les statuts originaires. Ils consistent, pour entrer dans la Société,

1°. A gagner au moins 30 s. par jour, et n'être pas âgé de plus de 50

ans, ou attaqué d'infirmités ou maladies incurables ;

2°. A donner par semaine à la caisse 2 sols par jour, selon le besoin. A ces conditions tout membre de la Société, devenu malade, reçoit 9 f. par semaine, tant que dure sa maladie.

A sa convalescence il reçoit une somme de 12 f.

En cas de mort sa veuve reçoit également 12 f.

Tout sociétaire qui l'aura été pendant douze ans recevra, le reste de sa vie, 9 f. par mois, s'il se trouve hors d'état de travailler.

Il est nommé par la Société, à tour de rôle, deux visiteurs pour constater l'état du sociétaire malade, et un officier de santé pour le traiter.

C'est cet exemple national d'un établissement existant à Paris, au sein de la manufacture de Jacquemart et Besnard, successeurs de M. Réveillon, que nous offrons à la classe utile et respectable des ouvriers des départemens. C'est avec le modique sacrifice de 8 s. par mois qu'ils trouveront le moyen de se soustraire à la misère, à la maladie, qui en est aussi souvent la cause que l'effet. Le nombre primitif des sociétaires de Paris était de 89 ; il est aujourd'hui de 104. Chaque sociétaire payait 3 l. 6 s. pour la réception, et paie aujourd'hui 6 l. 12 s. Sa rétribution de la semaine n'a jamais été que de 2 s. ; elle a suffi : les ressources ont toujours excédé les besoins. Cette cotisation ne vaut-elle pas bien celle d'un pique-nique, où l'on épuise sa bourse et sa santé ? Depuis 14 ans que dure cette Société, elle a secouru 212 malades ; elle n'a eu que dix morts, et elle pensionne depuis deux ans un ouvrier infirme.

Il est, dans l'administration qui dirige cette vertueuse institution, un homme que sa modestie dérobe à tous les éloges, mais que la reconnaissance publique trahit : content d'être utile et bienfaisant, il dédaigne d'être cité, et préfère le bonheur du bienfait à l'honneur de la célébrité, quoiqu'il ait tous les moyens qui la justifieraient. Je ne le nommerai point, quoique je m'honore de son affection, et que je doive à sa confiance la communication des renseignemens que je viens de tracer. Je croirai m'être suffisamment acquitté avec lui si j'obtiens, en donnant de la publicité à cette bienfaisante organisation, la propagation d'une Société qui honore également et les membres qui la composent, et l'instituteur philantrope qui en a donné l'idée, et les administrateurs qui la dirigent.

M. S. U.

P. S. Nous nous empresserons de communiquer les réglemens de cette intéressante Société à ceux qui le desireront.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur et cher confrère, permettez-moi de vous présenter mon opinion, qui n'est pas celle que vous paraissez adopter, ni celle de M. le docteur Menuret. Les vôtres semblent entièrement opposées aux nouveaux procédés, et vous pensez que les méthodes connues et employées anciennement sont bien préférables aux nouveaux moyens désinfectans. Vous semblez même un peu de mauvaise humeur et contre ces découvertes et contre le langage chimique généralement adopté. Pourquoi improuver si facilement, j'ai presque dit si injustement, des moyens si utiles et si recommandables pour la neutralisation des miasmes délétères ? Serait-ce par cette seule raison qu'ils sont nouveaux qu'il faut les rejeter? L'illustre chimiste Guyton-Morvaux a-t-il défendu,

dans son ouvrage sur les moyens de désinfecter et purifier l'air atmosphérique, l'emploi des grands feux, tels que les recommande Hippocrate? Ce père de la médecine n'a pas conseillé, il est vrai, la combustion de la poudre, ni l'usage du gaz nitreux, ni l'usage du gaz acide muriatique oxigéné; mais je pense que, si ce grand homme eût connu ces différens moyens, il n'eût pas négligé ce dernier, bien préférable sans doute à la combustion de la poudre, qui n'a d'autre avantage que de déplacer l'air en en viciant une partie, car il n'a point l'avantage que vous lui supposez de répandre de l'oxigène dans l'atmosphère par le résultat de la combustion du nitre. Dans ce cas l'oxigène du nitre se combine aux bases combustibles, et ne reste point libre dans l'atmosphère. On sait que l'on ne peut rester dans un lieu clos où l'on a brûlé de la poudre, ainsi qu'il arrive quelquefois à la fin de certains spectacles. Outre l'acide carbonique formé, l'odeur du gaz hydro-sulphuré qui se répand est fétide et mal saine. Sans décrire ici le phénomène de la combustion de la poudre et quel en est le résultat, il est facile de prouver qu'elle ne peut être employée qu'à l'air libre comme moyen de déplacement, et non comme moyen anti-méphitique : celui au contraire que l'on possède dans l'emploi du gaz acide muriatique oxigéné est anti-méphitique ou désinfectant par l'effet de sa rapide combinaison, et peut être employé utilement dans l'intérieur des maisons. Ne redoutez donc point, monsieur et cher confrère, le nouveau moyen découvert par le savant Guyton-Morveaux; l'heureux emploi que j'en ai fait, ainsi que plusieurs autres médecins qui l'ont mis en pratique d... grands hôpitaux, est un argument préférable à tous les raisonnemens que je pourrais faire en faveur de cette utile découverte. Ce moyen est aujourd'hui d'une très-facile exécution, d'après les différens appareils qui se fabriquent chez les frères Dumotiez et autres. Ils n'ont aucun inconvénient; et on a l'avantage de pouvoir désinfecter à volonté tout local que l'on croit insalubre par des émanations putrides ou méphitiques.

Il y aurait sans doute une série d'expériences très-intéressantes à faire sur les différens moyens désinfectans, préservatifs et curatifs, mais il faut pour cela beaucoup de circonstances réunies qui ne sont point en mon pouvoir, et peut-être aussi des moyens qui surpassent mes connaissances.

J'ai l'honneur de vous saluer,

VEAU DELAUNAY.

P. S. Si ces observations vous paraissent admissibles, je vous prie de les insérer dans votre intéressant journal.

Nous poursuivons de trop bonne foi la vérité pour ne pas citer les argumens qu'on nous oppose, même quand ils contrarient notre opinion. A plus forte raison le ferons-nous quand ils la favorisent. Nous avons seulement dit, M. Menuret et moi, qu'il y avait du désagrément, et quelquefois même du danger à se servir du procédé de M. Guyton de Morveaux pour désinfecter l'air en laissant les habitans dans les pièces où l'opération a lieu. Cette observation n'a rien de commun avec les petits appareils dont l'évaporation lente a le mérite de fournir continuellement et insensiblement à l'air un oxigène nouveau qui répare celui qui se dépense par la respiration des individus, ou la combustion des lumières et du bois. Quant au mérite de déplacer l'air par la détonation, nous continuons de croire ce moyen très-utile, employé en grand dans les épidémies, ainsi que le sont les foyers de feu qui, en opérant le vide, appellent un ... et par ces grands déplacemens,

le combinent avec l'air vicié; mais nous avons dû dire ce dont nous avons été témoins : savoir, que dans des hôpitaux où le procédé de M. Guyton-Morveaux a été employé, les malades qui restaient dans les salles pendant l'opération, et les pharmaciens qui la faisaient éprouvaient une oppression, une toux, et même un crachement de sang considérables. Nous ne nions point qu'elle verse de l'oxigène dans l'air; mais elle l'y combine à doses inégales et quelquefois très-dangereuses pour les individus qui ont la poitrine délicate. La manipulation de ce moyen ne peut donc être confiée sans danger aux mains de tout le monde, et nous croyons être utiles à nos abonnés en les prévenant qu'on trouve chez M. Dumotiez, constructeur d'instrumens, rue du Jardinet, n° 12, des *appareils désinfectans* de plusieurs grandeurs, à différens prix, depuis 3 fr. jusqu'à 21 fr., avec leur instruction pour s'en servir.

On trouve également chez lui l'ingénieuse application de quarts de cercle en taffetas gommé aux plateaux électriques qui en acquièrent une force triple.

Au reste, nous protestons de notre adhésion aux découvertes de la chimie et à la majorité des termes de sa nouvelle nomenclature. *Note du rédacteur.*

NOUVELLES.

Nous n'avons point rempli, à l'égard de nos abonnés, la promesse que nous avions faite de donner le jugement rendu dans l'affaire de MM. Baudeloque et Sacombe, parce que cette affaire étant devenue d'un intérêt général, tous les journaux ont cru devoir s'en emparer, et en publier les résultats : ainsi, nos abonnés ont pu savoir que M. Baudeloque a gagné son procès avec tous les honneurs de la guerre.

BIBLIOGRAPHIE.

De l'Art de conserver la Santé; ou *Manuel d'Hygiène*, par F. P. Pissis, médecin, professeur de chimie à l'école centrale du département de la Haute-Loire. A Paris chez Moreau, libraire rue des Grands-Augustins, n°. 21; chez Brasseur aîné, imprimeur, rue de Laharpe, n°. 477, collège de Bayeux; et chez Barba, libraire, palais du Tribunat, galerie du Théâtre français, n°. 51; au Puy, chez G. A. Crespy et Guillaume, imprimeurs-libraires, rue du Collège. Gros in-8°., 5 f. et 6 f., franc de port.

On a trop généralement, dans la capitale, l'opinion qu'un livre n'est bon qu'autant qu'il est sorti de son sein. On a sans doute quelques raisons de penser que la métropole des arts doit communiquer à ses heureux habitans une portion du feu sacré qu'elle recèle. Sans doute on doit croire que des hommes, invités par le génie à se rassembler des différens points où ils étaient disséminés, doivent voir la lumière jaillir du choc de leurs discussions, comme l'étincelle éclot du sein des pierres qui la recélaient sans la découvrir, jusqu'au moment où leur rencontre l'a développée; mais n'oublions pourtant pas que ces semences de feu existaient dans la masse inerte qui les produit, et qu'au fond de telle province vécut ou plutôt languit et mourut ignoré, tel Boërhave, tel Bichat, qui moururent sans écrire, mais non sans observer, et auxquels il ne manqua pour être appréciés qu'une occasion, pour cueillir les palmes de la gloire que la rivalité. Il y a plus, c'est qu'en province les hommes conservent leur propre physionomie, et les surfaces, n'étant point usées par les frottemens de la politesse, y reflètent l'autère vérité dans toute sa clarté; on n'y fait point parade d'instruction, on en possède réellement; on ne veut point briller, on desire être utile. Tout ce que nous venons de dire s'applique à l'ouvrage dont nous donnons le titre.

Il joint à un style toujours facile et souvent élégant une érudition profonde, une douce philantropie.

Plus complet que Moreau de la Sarthe, plus méthodique que Jourdain, plus praticien que Tourtelle, il complette tout ce que nous possédons jusqu'ici sur l'hygiène, cette partie si précieuse de la médecine, puisque, moins conjecturale que ses sœurs, elle ne s'occupe que de conserver la santé qu'elles ne savent pas toujours rétablir, et parce

qu'il est à la fois moins désagréable et plus sûr de prévenir des maux que de les réparer.

L'auteur a divisé très-naturellement son travail en deux sections; l'hygiène générale et l'hygiène particulière : la première traite de l'usage des choses si mal à propos nommées non naturelles; la seconde expose l'influence des saisons, des climats, des tempéramens, des âges, des sexes et des professions. L'auteur termine par un appendix sur l'hygiène de la beauté, et une récapitulation de l'ouvrage.

Sans adopter un néologisme qui bientôt des mots a passé aux choses, et finira par empêcher les savans des diverses écoles de s'entendre, M. Pissis s'est élevé à la hauteur des connaissances du jour, et les expose avec méthode et clarté dans un style toujours propre à la chose. Ses tableaux de l'hygiène des âges sont rapides, animés, pudiques, et son chapitre du moral de l'amour ne déparerait pas l'ouvrage le plus éloquent.

En général, ce traité nous a paru tellement pensé et écrit, que nous croirons rendre service à nos abonnés en leur en offrant une analyse raisonnée en plusieurs articles.

M. S. U.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 11 nivôse (1er janvier), à 7 h. 53 m., et se couche à 4 h. 8 m.

Le 20, il se lève à 7 h. 46 m., et se c. à 4 h. 14 m.

Différence, 13 m.

La Lune se lève le 11 à 8 h. 20 m. du m., et se couche à 4 h. 33 m. du soir.

Le 20, elle se lève à 11 h. 32 m. du m., et se couche à 2 h. 17 m. du matin.

Nouvelle Lune le 11 à 1 h. 0 du matin.

Prem. Q. le 18 à 5 h. 20 ' du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai est, le 11, de 0 h. 3 m. 56 s. 2.

Différence, 28 — 4.

Le 20, de 0 h. 7 m., 56 sec 0.

Différence, 24, 0.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Nivôse.	Baromètre. maximum.	minimum.	Thermom. max.	minim.	Hygromètr. max.	minim.	Sequanomèt. mètre.	cent.	Anémomètre. matin,	midi,	soir.
			Condens.								
1.	27 p. 9 l. $\frac{8}{12}$.	27 p. 9 l. $\frac{7}{12}$.	3 $\frac{2}{10}$..	3.	95....	78.			N-E.	N-E.	N-E.
			Dilatation.								
2.	...... 27 p. 3 l. $\frac{7}{12}$	....	3 $\frac{1}{10}$	$\frac{4}{10}$..	99...	95.			E-N-E.	E.	E-S-E.
3.	27 p. 11 l. $\frac{2}{12}$	27 p. 10 l. $\frac{2}{12}$.	5 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{3}{12}$..	98. $\frac{1}{2}$...	98 $\frac{1}{4}$.			S-S-E.	S-S-E.	O-S-O.
			Cond.-Dil.								
4.	27 p. 9 l. $\frac{8}{12}$.	27 p. 9 l.	$\frac{1}{2}$.	2 $\frac{3}{10}$..	96....	93...			N-O.	N-E.	E-N-E.
			Dilatation								
5.	27 p. 9 l. $\frac{1}{12}$.	27 p. 8 l. $\frac{3}{12}$.	3 $\frac{13}{10}$	1 $\frac{8}{10}$..	98....	96...	On n'a pas pu avoir cette observation à temps.		N-E.	N-E.	S-E.
6.	..... 28 p. 10 l. $\frac{2}{12}$	....	8 $\frac{7}{10}$	1 $\frac{9}{10}$..	98. $\frac{1}{2}$..	96..			S-E.	S-E.	S.
7.	...... 27 p. 9 l.	....	.. $\frac{5}{10}$...	$\frac{4}{10}$..	94. $\frac{1}{2}$...	90...			S.S-E.	N.	N-N-E.
8.	28 p. 2 l. $\frac{1}{12}$.	27 p. 10 l.	2..	1 $\frac{3}{10}$..	95.....	89...			N-E.	N-N-E.	N-N-E.
			Condens.								
9.	28 p. 2 l. $\frac{2}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{4}{12}$.	4 $\frac{9}{10}$.	4 $\frac{1}{10}$..	91. $\frac{1}{2}$..	85...			N-E.	N-E.	N-E.
10.	28 p. 1 l. $\frac{3}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{1}{12}$.	5.....	$\frac{8}{10}$..	87....	83...			N-E.		

M. Chevallier.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 fr. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12.

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, rédacteur général et propriétaire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Montpellier, chez MM. Tournel, libraires, et à Chartres, chez Conard et Hervé, libraires.—Les anciens abonnés du *Bibliographe* continueront de s'adresser, pour leurs réclamations seulement, à M. Moreau, libraire à Paris, rue des Grands-Augustins, n°. 21. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

MARCELLUS, médecin de Seide en Pamphilie, vivait sous Marc-Aurèle. Il a fait deux poëmes en vers héroïques; l'un, de la Lycantropie, espèce de mélancolie dans laquelle les malades croient être changés en loups (c'est l'hydrophobie des maniaques); l'autre sur les poissons. Le *Corpus poetarum* de Mattaire en offre quelques fragmens.

CONSTITUTION MÉDICALE.

C'est au milieu des vicissitudes de l'atmosphère, des transitions presque périodiques du chaud au froid, de l'humide au sec, que cet hiver s'est annoncé jusqu'ici, et de là la variété des maladies, leurs complications, l'anomalie de leurs symptômes. Cependant parmi ces variations nosologiques on a constamment remarqué que, dociles à la mollesse de la température, les affections goutteuses se sont reproduites sous toutes les formes, et, dans leurs aberrations vagues, ont menacé les viscères intéressant la vie.

Quand leurs invasions ont attaqué l'estomac, les pédiluves savonneux, ou avec l'acide muriatique, ainsi que nous les avons indiqués dans le n°. 3, les sinapismes, secondés par quelques tasses de bon café, un peu de piment, un petit verre de tafia, de scubac, ou tout autre cordial, en redonnant de l'énergie à l'estomac, et en faisant une utile diversion, ont suffi pour rappeler la goutte aux pieds : mais quand son action s'exerçait sur la poitrine, la région cardiaque ou la tête, ce n'est qu'avec les plus grandes précautions qu'on a dû combattre ses métastases.

On a observé beaucoup d'affections vermineuses. Les amers en lavemens et en breuvage, les huileux, quelques drastiques, quelquefois les préparations mercurielles, ont réussi, en ayant toujours égard à l'idiosyncrasie du sujet, et à l'étiologie des symptômes qu'il présentait. Mais c'est peut-être moins de la cure des vers qu'il faudrait s'occuper que de la prophylactique de cette désagréable et souvent dangereuse

maladie ; et c'est alors moins dans les médicamens que dans le régime qu'il faut chercher le remède. En général une nourriture végétale, tonique, une boisson généreuse, des eaux légères, l'usage des amers, quelques spiritueux, sont le remède le plus approprié.

On a continué de remarquer beaucoup de dépôts chroniques à la région sternale, à la suite des fièvres adynamiques (putrides), et les praticiens les plus exercés ont été tres-embarrassés à combattre ces perfides innovations nosologiques. En accusera-t-on la médecine ? les reprochera-t-on à la nature ? Non : la nature est une, et les principes de la médecine sont les mêmes partout ; mais on ne peut se dissimuler qu'en province les maladies s'annoncent, se développent et se terminent avec un type simple comme les mœurs des habitans de ces contrées, tandis qu'à Paris se joignent à ces affections des complexions humorales, sanguines et nerveuses. Qu'on ajoute à ces causes les maladies héréditaires, les mœurs de la capitale, les affections morales, les effets du luxe et ceux de l'indigence, et l'on aura l'idée de la complication de la pratique médicale dans cet étonnant pays que chacun condamne, que chacun devrait fuir, et où chacun reste comme malgré soi, du moment qu'il l'a connu.

Les maladies constitutionnelles ont été, en général, les affections catarrales, et nous comprenons sous cette dénomination toutes les altérations de la membrane muqueuse.

Les vents dominans ont été sud-sud-est et sud-sud-ouest.

M. S. U.

HISTOIRE MÉDICALE.

*NOTICE sur l'histoire d'*Erasistrate*, article traduit de l'ouvrage de* J. F. H. Hiéronime, *intitulé* : Dissertatio historico-medica exhibens Erasistrati Erasistratorumque historiam, etc. In-8° de 32 pages. an 1795.

Le docteur *Hiéronime*, aidé par le docteur *Gruner*, a rassemblé avec sagacité et beaucoup d'érudition ce que plusieurs bibliographes de l'antiquité ont écrit concernant *Erasistrate*, disciple de Chrisippe, né à Julis dans l'île de Céa. Il vivait dans le 3e siècle avant l'ère chrétienne. L'on a prétendu qu'il allait, par ses connaissances en médecine, de pair avec Hippocrate ; et Macrobe l'appelle le plus noble ou le plus fameux de tous les anciens médecins... Erasistrate a beaucoup contribué au rétablissement de l'anatomie, laquelle, suivant *Galien*, avait été auparavant comme perdue pendant un certain tems. *Celse* rapporte que les rois faisaient sortir des prisons des criminels condamnés à la mort, et les mettaient entre les mains d'Erasistrate pour les anatomiser vivans, ce qui lui a donné occasion de faire plusieurs découvertes importantes. Il a été un des premiers physiologistes qui aient expliqué l'usage du cerveau, des nerfs, des veines, des artères, des membranes, des valvules du cœur. Il connaissait aussi très-bien la chirurgie de son siècle. Dans les squirres au foie et dans les tumeurs qui surviennent à ce viscère, *Cœlius Aurelianus* observe qu'Erasistrate incisait la peau et tous les tégumens qui couvrent le foie, et qu'ayant ouvert le ventre, il appliquait ensuite des médicamens sur la partie toute nue. Lui, qui opérait si hardiment sur le foie, réprouvait la paracenthèse dans l'hydropisie, parce que, disait-il, les eaux étant vidées, le foie qui est enflé, et qui est devenu dur comme une pierre, se trouve plus pressé qu'à l'ordinaire par les

parties du voisinage que les eaux tenaient éloignées, ce qui fait mourir le malade. L'auteur de la dissertation qui nous occupe a observé ce cas plusieurs fois. Erasistrate ne voulait pas non plus que l'on arrachât les dents qui ne sont point ébranlées. Ses écrits les plus intéressans, selon Genner, traitent de l'*hydropisie*, des *maladies du ventre*, de la *conservation de la santé*, des *choses salutaires*, de la *coutume*, des *fièvres*, des *plaies*, des *diversions*, de la *paralysie*, de la *goutte*, du *vomissement* et du *crachement de sang*. Il a donné un système assez satisfaisant sur les causes des maladies, sur la respiration et la digestion. Il adoptait rarement l'usage de la saignée pour combattre les maladies; il ne purgeait pas souvent non plus, quoiqu'il donnât des lavemens, mais il voulait qu'ils fussent doux; il blâmait la quantité et l'âcreté de ceux dont ses prédécesseurs s'étaient servi. Il employait aussi des vomitifs et quelquefois l'opium. *Galien* parle d'un médicament en forme solide, dans lequel entrait le castoreum, et dont Erasistrate se servait pour purger ou pour tenir le ventre libre. Le principal remède qu'il substituait aux saignées et aux purgatifs, c'était le jeûne ou l'abstinence. Lorsque cette diète, jointe aux lavemens et aux vomitifs, ne suffisait pas pour ôter la plénitude, qui est, selon lui, la cause la plus générale des maladies, il avait recours à l'exercice; il ordonnait alors à ses malades de se nourrir de citrouilles, de melons, de concombres et d'herbages. Il faisait grand cas de la chicorée contre les maladies des viscères du bas-ventre, et particulièrement dans celles du foie. Une preuve de l'estime qu'Erasistrate faisait de cette plante, c'est qu'il décrit avec soin la manière de l'apprêter. Tout le reste de sa médecine consistait en quelques médicamens externes, tels que fomentations, cataplasmes, onctions, linimens, et autres de ce genre. Il était partisan des remèdes les plus simples, désapprouvait les compositions pharmaceutiques et les prétendus antidotes. Il n'était pas moins ennemi des raisonnemens superflus. Ce médecin a eu plusieurs disciples et une secte sous le nom d'Erasistratéens. *Pierre Castellan* dit qu'Erasistrate, ennuyé de la vieillesse, et de supporter les douleurs d'un ulcère qu'il avait au pied, et qu'il avait inutilement tenté de guérir, s'empoisonna avec le suc de ciguë, et mourut.

P. P. L.

Remède pour la cure des maladies vénériennes.

Il résulte des observations du docteur *Cirillo*, médecin italien, qu'il guérit la maladie vénérienne plus sûrement, plus agréablement, et avec moins de danger que par aucune autre méthode connue. Il y emploie avec un succès constant, dit-il, le sublimé corrosif (*muriate de mercure corrosif*) en frictions; il mêle un gros de muriate de mercure corrosif à une once d'axonge de porc, et il incorpore ces substances au moyen d'une trituration pendant douze heures; il y ajoute un peu de sel ammoniac; (*muriate d'ammoniaque*) il partage la pommade en plus ou moins de doses, selon les cas; et il fait faire les frictions aux plantes des pieds, après y avoir disposé le malade par des bains et d'autres préparatifs indiqués dans son ouvrage.

Voici la formule publiée par Cirillo:

« *R. Mercur. sublim. corrosivi, drach. j. axungæ porcin. recent. unc. j. Misce et trit. simul in mort. vitr. per horas* 12, *ut fiat unguentum.* »

Après les premières tentatives l'auteur ne fit qu'ajouter à sa formule du sel ammoniac, (muriate d'ammoniaque) du muriate de mercure corrosif, comme on a coutume de le faire pour en faciliter la solution.

N. B. « Il faut, dit M. Cirillo, « avoir une attention scrupuleuse à « n'entreprendre les frictions de *sublimé* qu'autant que l'état du malade le permettra. Or, il faut que la « maladie ne soit pas dégénérée en « cette espèce de scorbut si commun « dans la vérole confirmée; il faut « que le malade ne soit point extrêmement maigre, qu'il n'ait point de « plaies sordides, anciennes et profondes; il faut enfin qu'il ne soit « point affecté de fièvre hectique ou « de diarrhées coliquatives. Tous ces « symptômes ne proscrivent pas seulement l'usage externe du *sublimé*, « mais ils sont encore autant de contre-indications pour nous empêcher « d'employer une préparation quelconque de mercure, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. » (*Voyez Traité complet et Observations pratiques sur les Maladies vénériennes, par* DOMINIQUE CIRILLO, trad. de l'Italien, par CH. EDO. AUBER, *vol. in-8°.*, an XI.)

P. P. L.

PHÉNOMÈNE.

Un évènement malheureux vient d'offrir aux ministres de l'art de guérir un nouveau sujet aux plus profondes réflexions. Madame Boyer, âgée de 72 ans, infirme, sédentaire (1), très-grasse, pesant plus de 250 livres, un peu adonnée au vin, demeurant rue du Doyenné, n° 292, au 4e, fut vue bien portante à dix heures du soir, la veille de Noël. A minuit sonné une voisine passa devant sa porte : ni clarté, ni odeur ne décélaient alors aucun embrasement. A trois heures du matin un jeune homme, demeurant dans la même maison vis-à-vis, de ses fenêtres, fut éveillé par une lueur extraordinaire. Inquiet sur sa cause, il éveille le portier, et, reconnaissant que cette clarté singulière vient de l'appartement de madame Boyer, ils y montent, et, frappant vainement à sa porte, ils se décidèrent à la jeter en dedans; ils trouvent, à travers une fumée épaisse et extrêmement fétide, un monceau informe de cendres huileuses, sur lesquelles ce premier mouvement irréfléchi qui engage à porter du secours leur fit jeter quelques seaux d'eau. Bientôt affreusement détrompés, les fenêtres ouvertes et la fumée dissipée, ils aperçurent une jambe et sa cuisse, uniques débris de la malheureuse femme qu'ils avaient cru secourir. On remarquera que cette extrémité n'était ni racornie ni tuméfiée. Il semble qu'au premier instant de l'accident l'infortunée ait voulu chercher un remède au feu qui la dévorait, car ils trouvèrent un pot à l'eau renversé à terre et brisé. Ses tristes restes étaient à six pas de sa chaise qui était brûlée ainsi que ses vêtemens et quelques meubles. Ce qui prouve l'extrême concentration du calorique, c'est que tous les verres des fenêtres étaient incrustés d'un vernis fuligineux, et la plupart brûlans et fêlés; la combustion d'ailleurs s'était opérée en moins de 3 heures de tems. On a trouvé au bas de la chaise une chaufferette contenant des charbons.

Peut-on s'empêcher de reconnaître ici une de ces combustions spontanées (1) rapportées par Jacobæus,

(1) Beaumes remarque que la vie sédentaire surcharge le corps d'hidrogène en augmentant l'embonpoint. (*Essai du système chimique de la science de l'homme.*)

(1) Nous nous servons ici du terme spontanée, quoique ce ne soit pas notre opinion,

Wilmer, Bohauser, Muraire, Merille, Bouffet, Bianchiny, Maffey, Rolli, Lecat, Vicq d'Azyr, et recueillies dans l'excellente dissertation de P. A. Lair. (Paris, chez Gabon, an 8, in-12.)

Aussitôt la nouvelle répandue de cet accident, je m'empressai de le vérifier, et je demandai la permission, qui me fut refusée, de soumettre à l'examen les restes de cette victime d'une intempérance journalière. J'avais l'opinion que cette force d'absorption qui, selon *Cruiskand* et *Hunter*, donne aux fluides du corps humain la couleur des substances ingérées par l'estomac ou même par les intestins, qui décide l'action des cantharides et de la térébenthine sur les voies urinaires, du mercure sur le système glanduleux, etc., devait imprégner ces mêmes parties des liqueurs alkooliques dont s'était gorgé l'individu. Mon projet était d'éprouver au feu leur inflammabilité. Fort des expériences de Fourcroy et Chaussier, qui, souvent dans des ouvertures de cadavres, ont remarqué des vapeurs s'échapper en s'enflammant et en donnant une lumière jaune tirant sur le vert, de celles faites par Cuvier et Dumeril sur un nommé *Bijou*, ouvrier du jardin des plantes de Paris, mort dans l'ivresse, dont *les muscles même conservèrent, pendant plus de vingt-quatre heures, une odeur spiritueuse*, j'aurais voulu vérifier si le tissu musculaire et adipeux des parties restantes, exhalait une odeur alkoolique. Au moment où j'écris ceci j'apprends qu'un homme plus heureux en a obtenu l'exhumation, et que l'école de médecine s'occupe de leur examen.

---

mais nous voulons exprimer ici la différence qu'il y a entre un corps enflammé par un incendie préexistant, et celui qui l'est par l'inflammation des vapeurs qu'il exhale.

Ce qui rend hors de doute ici la combustion intérieure c'est sa rapidité : on sait que pour le supplice des criminels condamnés au feu il fallait 2 à 3 voies de bois, et au moins huit à dix heures pour opérer l'incinération du corps, en ayant soin d'attiser le feu le plus ardent. Or, ici, *c'est en trois heures* qu'il a été consumé. Je ne déciderai point si la chaufferette a été l'occasion de la combustion, quoique tout porte à croire que les vapeurs les plus spiritueuses ont besoin du voisinage d'un corps en ignition pour s'enflammer, et l'expérience de l'huile animale de Dippel n'offre rien ici de contradictoire. On sait bien que le phosphore s'enflamme au simple contact de l'air libre; mais alors même sa combustion n'est pas spontanée, elle n'est que le résultat de sa facilité de dégager l'oxigène. Qui d'ailleurs peut décider si c'était du gaz hidrogène sulfuré, ou du gaz hydrogène phosphoré qui se vaporisait de l'individu dont il s'agit? — Quant à l'explication de ce phénomène elle me paraît très-naturelle : chez les individus adonnés aux liqueurs spiritueuses le sang est chargé d'une portion plus grande d'hidrogène et de carbone que la respiration n'en dépense. Ils sont emportés dans le torrent de la circulation, et comme ce sont eux qui, dans les liqueurs spiritueuses, constituent leur inflammabilité, ils doivent le communiquer à l'organisme qu'ils saturent. Si à cette disposition se joint le voisinage d'une cheminée, d'une chandelle, d'une chaufferette, les vapeurs émanées du corps ainsi imprégné détermineront son inflammation, et il n'y a personne qui ne se rappelle d'avoir vu le célèbre Buquet s'amuser de l'expérience, d'autant plus surprenante avec lui qu'il en connaissait tout le danger, d'enflammer à une bougie son haleine chargée

d'éther, dont on sait qu'il était parvenu à boire une chopine par jour. Car je ne crois point aux combustions réellement spontanées, (1) et j'observe que toutes les relations de ce genre font toujours mention d'une lampe, d'une chandelle ou d'une cheminée voisines des débris des corps brûlés.

Quant à l'explication de l'observation que la cuisse restante n'était ni phlogosée ni racornie, elle étonne moins en réfléchissant que la flamme spiritueuse semble d'une nature particulière. C'est ainsi que le phosphore, et surtout les pyrophores se consument lentement et sans flamme apparente.

Je terminerai cette notice, que les bornes de ce journal m'ont empêché d'étendre, et que le tems ne m'a pas permis de faire plus courte, en m'étonnant de ce que le cause de la mort de cette infortunée n'ait pas assez frappé l'officier de santé chargé de la vérification des décès, pour en faire le sujet d'une observation qui eût fait honneur au rédacteur assez heureux pour rencontrer dans l'exercice de ses importantes fonctions un de ces cas extraordinaires qui méritent de trouver place dans les annales de l'art de guérir, et de conserver à la postérité le nom de ceux qui les lui transmettent. Mais ce ministère sublime d'examiner les décès et leurs causes est-il toujours rempli avec l'importance qu'il exige!!!

M. S. U.

CHARLATANISME.

Café de Santé.

Quand tous les jongleurs de l'Europe, depuis le plus cinique jusqu'au plus musqué, depuis l'humble herboriste jusqu'au riche marchand de thé suisse, s'acharneraient à nous prouver qu'ils ont raison de duper le public, et même, au besoin, de l'empoisonner, cela ne nous empêchera pas de dire avec franchise et courage tout ce que nous saurons de leur imposture et de leur cupidité.

Jusqu'où ne pousse-t-on pas de nos jours l'abus des termes! Tandis qu'on vend en Suisse un thé qui n'est pas du thé, on propose à Paris *un pretendu café de santé*, dans lequel il entre de tout, excepté de la santé et du café. C'est une préparation *renouvelée des Grecs*, qui a usurpé le nom de ce fruit exotique : le *riz*, l'*orge*, les *amandes* et le *sucre*, mêlés ensemble et torréfiés, sont les ingrédiens qui la composent. On appelle ce mélange *café de santé*, parce qu'apparemment on prétend que le vrai café est le café de maladie : bien des Parisiens n'en conviendront pas. L'usage du café porté à l'excès, et devenu universel, comme il est aujourd'hui, a sans doute des inconvéniens, mais le pot-pourri de l'*artiste* Martino, s'il était adopté aussi généralement, ne serait pas plus salutaire. Le café est un remède efficace dans bien des cas, disent plusieurs auteurs de matière médicale; il est malheureux qu'on en use sans discernement : les médecins qui le prescrivent en tirent de très-grands secours, au lieu que la préparation qu'on veut lui substituer n'a rien de la vertu stimulante de la substance qu'on prétend remplacer. Elle n'a même pas le mérite de la nouveauté, comme le prétend M. Martino.

Les anciens médecins grecs et latins employaient les semences farineuses, travaillées à la manière de l'*inventeur* Martino : ils appelaient cela *polenta*, en grec *Alphiton*. HIPPOCRATE en

(1) Elles sont communes dans les règnes minéral et végétal. Les volcans, les mines de charbon, de soufre, le fumier, le foin, etc., entassés, s'enflamment spontanément.

parle. (*De diæt. lib.* 2, *VIII.*, 24, *de affect. XX.* 37.) PAUL D'EGINE recommande le polenta mêlé avec l'eau pour appaiser la soif. (*Lib.* 1, *cap.* 78.) PLINE dit que ce remède était spécialement en usage de son tems contre la diarrhée. (*Lib.* 12, *cap.* 25 *et lib.* 25, *cap.* 3.)

Les médecins arabes qui étudièrent leur art dans les livres des médecins grecs et latins, dit LECLERC, (*Histoire de la Médecine.*) eurent connaissance par conséquent du polenta; mais les Arabes habitaient un pays sec et stérile qui ne produisait que peu de graines farineuses; il y croissait en récompense beaucoup de café, et ils firent le polenta avec la semence de cet arbre. (Voyez *Voyage dans l'intérieur de l'Arabie, par K.... page* 34 *et suiv.*)

Nous ne craignons pas d'abuser de l'art des conjectures en pensant que telle est l'origine de l'usage du café, qui fait aujourd'hui les délices des quatre parties du monde. Malgré la facilité qu'on a en Europe d'user du polenta des anciens, et les efforts du S[r] Martino pour l'accréditer, il n'est pas prouvé que son mélange obtienne jamais la préférence sur le grain doré de la Martinique, ou sur celui dont le parfum rappelle aux amateurs les noms de Moca et de l'Arabie heureuse. P. P. L.

P. S. On vend maintenant, pour ceux qu'effraie le prix ou la vertu stimulante du café, une poudre de racine de chicorée sauvage torréfiée, qu'on mêle, en telle dose qu'on veut, au café dont elle n'altère point le goût. Elle nous vient de Hollande; elle est à très-bon marché; elle est stomachique comme la plante dont on la tire, et le grain auquel on l'associe, et vaut bien mieux à tous égards que la préparation de M. Martino.

BIBLIOGRAPHIE.

M. Moreau, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 21, vient d'acheter de M. le docteur Doussin Dubreuil, la sixième édition des ouvrages de cet auteur, qui a pour titre: *Des glaires, de leurs causes, de leurs effets*, etc., etc., dont les cinq premières se sont vendues chez M. Fuchs, libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques. Dans cette sixième édition, M. Doussin Dubreuil réfute différentes objections qui lui ont été faites par quelques-uns de ses confrères; elle paraîtra dans le courant de février.

Le succès de cet ouvrage doit paraître suffisamment décidé par son débit, quoiqu'il n'offre rien du brillant néologisme qui caractérise les ouvrages du jour, et qu'il présente tout simplement une théorie toujours d'accord avec les faits observés.

Manuel théorique et pratique pour le traitement des maladies vermineuses, vol. in-8°. Par Calvet Neveu, de plusieurs sociétés savantes. A Paris, chez Méquignon aîné, rue de l'Ecole de médecine, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. franc de port.

Nous rendrons compte de cet ouvrage qu'on ne peut trop répandre dans les campagnes, et dont le nom de l'auteur, traducteur du traité du savant Brera sur le même sujet, est du plus heureux augure.

Ce n'est pas sans quelque surprise que les savans, que les artistes même ont vu un M. Bienvenu oser donner l'explication de l'inflammation des corps combustibles par l'action de l'air comprimé. Que M. Bienvenu en construise des *briquets très-commodes et sans aucuns inconvéniens*, on en conclura que M. Bienvenu a de bons constructeurs d'instrumens; que M. Bienvenu fasse vanter dans les journaux *sa modestie et son instruction*, on en conclura qu'il y a des journalistes très-complaisans ou très-prévenus: mais, en vérité, quand il s'agira du problême de la concentration du calorique qui a occupé l'institut, et dont M. Bienvenu offrira lestement,

la solution, on ne croira ni au talent ni à la modestie de M. Bienvenu.

Traité élémentaire, ou Principes de physique, enrichi du tableau des nouveaux poids et mesures, par *Brisson*, membre de l'Institut national; nouvelle édition, 3 vol. in-8°., fig. br. 22 fr. A Paris, chez Villiers, libraire, rue des Mathurins, n°. 395; Brasseur aîné, rue de la Harpe, et Moreau, rue des Grands-Augustins, n° 21.

Le nom seul de l'auteur de cet utile ouvrage doit suffire à sa recommandation, et inspirer la confiance de ceux à qui il peut être nécessaire.

Essai sur la crampe nerveuse de l'estomac, par Maur. Mahot, docteur médecin, in-4° 1 fr. 25 c. A Paris, chez Didot jeune, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 405, Brasseur aîné, rue de la Harpe, et Moreau, rue des Grands-Augustins, n° 21.

Cette monographie renferme dans un court espace ce qu'il y a de plus nécessaire à apprendre concernant une maladie très-commune et très-souvent mal connue.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 21 nivôse (11 janvier), à 7 h. 53 m., et se couche à 4 h. 8 m.

Le 30, il se lève à 7 h. 36 m., et se c. à 4 h. 25 m.

Différence, 34 m.

La Lune se lève le 21 à 0 h. 9 m. du soir, et se couche à 3 h. 38 m. du mat.

Le 30, elle se couche à 11 h. 11 m. du soir, et se lève à 9 h. 28 m. du matin.

Pleine Lune le 25, à 8 h. 38 du matin.

Le rapport du tems moyen au midi vrai est, le 21, de 0 h. 8 m. 20 s. 0.

Différence, 23 — 6.

Le 30, de 0 h. 11 m., 26 sec. 4.

Différence, 17, 9.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

	Baromètre.		*Thermom.*		*Hygromètr.*		*Sequanomèt.*		*Anémomètre.*		
Nivôse.	maximum.	minimum.	max.	minim.	max.	minim.	mètre.	cent.	matin,	midi,	soir.
8.	28 p. 2 l. $\frac{5}{12}$.	27 p. 10 l.	2.	1 $\frac{3}{10}$..	95.....	89...	..1........	95.	N-E.	N-N-E.	N-N-E.
			Condens.								
9.	28 p. 2 l. $\frac{9}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{4}{12}$.	4 $\frac{9}{10}$.	4 $\frac{1}{10}$..	91 $\frac{1}{2}$..	85...	..1........	92.	N-E.	N-E.	N-E.
10.	28 p. 1 l. $\frac{3}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{1}{12}$.	5.....	$\frac{8}{10}$..	87....	83...	..1........	90.	N-E.	E-N-E.	E.
11.......	28 p. $\frac{8}{12}$.............		0 glace.		94 $\frac{1}{2}$.		..1........	90.	S-E.	S-S-E.	S-S-E.
			Dilatation.								
12.	28 p. 2 l. $\frac{5}{12}$..	28 p. $\frac{6}{12}$....	3 $\frac{4}{10}$..	3.	98....	96 $\frac{1}{4}$.	..1........	72.	S-S-E.	S-S.E.	O.
13.	28 p. 4 l. $\frac{7}{12}$	28 p. 3 l. $\frac{10}{12}$.	3 $\frac{1}{10}$	2 $\frac{4}{10}$..	98....	96 $\frac{3}{4}$..	..1........	73.	S-S-O.	S.	S-S-E.
14.	28 p. 4 l. $\frac{7}{12}$.	28 p. 4 l. $\frac{7}{12}$.	2 $\frac{4}{10}$	$\frac{8}{12}$.	98..	97.	..1........	88.	S-S-E.	S-S-E.	S-E.
15.	28 p. 4 l.....	28 p. 3 l. $\frac{9}{12}$.	3 $\frac{2}{10}$	$\frac{2}{10}$..	99....	97...	..1........	88.	S-S-E.	S-S-E.	S-S-E.
16.	28 p. 4 l. $\frac{1}{12}$.	28 p. 5 l. $\frac{5}{12}$.	4 $\frac{9}{10}$	3.	97 $\frac{1}{2}$...	96...	..1.......	80..	S-S-E.	S-S-E.	S-S-O.
17.	28 p. 6 l. $\frac{7}{12}$.	28 p. 5 l. $\frac{2}{12}$.	4 $\frac{2}{10}$.	2 $\frac{8}{10}$.	95....	91.	..1........	70.	S-S-O.	S-S-O.	S-S-O.
18.	28 p. 6 l. 6 $\frac{8}{12}$	28 p. 5 l.	*Condens.*		94 $\frac{1}{2}$	91.	1........	60.	N-E.	N-E.	E.
			2 $\frac{1}{2}$	1.							

M. Chevallier.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 fr. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le 1[er] numéro a paru le premier thermidor an 12.

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Montpellier, chez MM. Tournel, libraires, et à Chartres, chez Conard et Hervé, libraires.—Les anciens abonnés du *Bibliographe* continueront de s'adresser, pour leurs réclamations seulement, à M. Moreau, libraire à Paris, rue des Grands-Augustins, n°. 21. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

Les Abonnés de six mois sont prévenus que leur abonnement expire le 30 nivôse.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.



CHRONOLOGIE MÉDICALE.

OPPIEN, poète et naturaliste, natif d'Anazarbe, patrie des Dioscorides, vivait dans le deuxième siècle. Il a laissé deux poëmes; l'un sur la chasse, l'autre sur la pêche: il les dédia à l'empereur Caracalla, qui en fut si satisfait, qu'il lui fit payer chaque vers un écu d'or, d'où ils prirent le nom de *vers dorés*. Il mourut à trente ans, de la peste dans son pays. Ses concitoyens lui érigèrent une statue, et un tombeau dont l'épitaphe exprimait que les dieux l'avaient puni de mort pour avoir surpassé tous les mortels. La meilleure édition de ses deux poëmes est de Leyde, 1597, en grec et latin.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La température est restée depuis quinze jours dans une stagnation constante qui, si elle n'a rien offert de nouveau, a permis d'observer de suite, et avec plus de certitude, l'influence de l'humidité sur les corps. Jamais en effet les affections des membranes muqueuses n'ont été plus multipliées et plus opiniâtres; elles se sont reproduites sous toutes les formes; mais c'est surtout sous celles des maux de gorge et d'oreilles qu'elles se sont montrées. Les enfans ont eu les amygdales prises; les femmes, à raison de la mollesse de leur fibre, ont partagé cette douloureuse incommodité, dont les hommes même n'ont pas été exempts. Les rhumatismes ont été plus fréquens et plus douloureux, et l'on a remarqué beaucoup d'engelures. L'indication a été, dans ces diverses affections des systêmes muqueux et cutané, de relever le ton de la fibre, d'imprimer au systême vasculaire de l'érétisme, et d'augmenter ainsi la circulation des fluides : et n'est-ce pas en effet par l'action et la réaction des solides et des fluides l'un sur l'autre que l'organisme se maintient dans cet équilibre qui constitue l'énergie de la vitalité? Abjurons donc des sectes frivoles. La nature, une et grande, ne connaît point de prédominance dans les élémens de ses ouvrages; et vouloir que le contenant maîtrise le contenu est aussi ridicule que de prétendre que le contenu donne des lois au contenant. Humoristes et solidistes! ce n'est point des débats de l'école que la nature apprendra sa marche invariable, et vous ne fûtes pas plus appelés à son conseil qu'elle ne tient compte des vôtres.

Au reste, la constitution actuelle, un peu trop douce pour la saison, n'a pas autant produit de maladies qu'on aurait pu le craindre, et les précautions, le régime, l'exercice ont facilement amené à convalescence les malades dociles : le pauvre d'ailleurs a béni une température qui lui épargne des rigueurs intolérables, et le riche a dû s'en applaudir.

Les vents dominans ont été les sud-sud-est et sud-ouest.

M. S. U.

Observations sur les malheureux effets de l'extrait de Saturne.

Monsieur, vous avez inséré dans le 13e numéro de votre utile Gazette un article sur l'extrait de Saturne qui me détermine à vous faire connaître des observations que j'ai recueillies sur le funeste effet de ce médicament.

En nous élevant contre l'usage pernicieux de l'acétite de plomb (sel ou sucre de Saturne) et l'extrait de Saturne, nous devons nous attendre à voir ces préparations jouir encore long-tems d'un grand crédit par la haute réputation qu'elles ont usurpée.

Fama sæpè decipula.

Sans me livrer à des réflexions qui deviennent inutiles quand on peut démontrer la vérité par des faits, voici ce que j'ai vu :

Je fus appelé, il y a environ un an, pour donner mes soins à Mme Marlet, dont la santé était très-affaiblie par une longue suppuration qui s'était établie à la partie interne de la main, le long du court fléchisseur du pouce. Elle provenait d'une légère écorchure aux tégumens de cette partie, sur laquelle on avait appliqué des compresses trempées dans l'eau végéto-minérale. Il s'était formé en peu de jours un petit dépôt entre les deux derniers os du métacarpe. On continua néanmoins le même remède : on fit enfin une large ouverture à la tumeur ; et, au lieu de la panser par les moyens simples et convenables que tout le monde connaît, on fit usage de bains aromatiques, et l'on mit sur la plaie de la charpie et des compresses trempées dans l'eau de goulard ; on ne manquait pas d'arroser l'appareil avec la même eau trois ou quatre fois par jour : ce traitement uniforme dura plus de trois mois.

Il résulte de tout ce soin que Mme Marlet ne peut presque plus se servir de cette main, le doigt étant dans une flexion continuelle, et l'avant-bras d'une faiblesse et d'un amaigrissement qui m'ont fait craindre pendant plusieurs mois l'atrophie de ce membre.

J'ai vu à l'hôpital Saint-Pierre de *Milan* un canonnier du huitième régiment d'artillerie légère, estropié de la jambe droite par un traitement analogue : il n'avait d'abord qu'une simple contusion au condyle interne du fémur, était bien portant d'ailleurs, et bientôt le genou fut d'une débilité extrême ; peu après ce malade était dans l'impuissance d'étendre la jambe ; et enfin au bout de deux mois et demi le genou était ankilosé.

Je pourrais joindre ici plusieurs observations à peu près semblables ; mais je présume, monsieur, qu'il vous suffira d'appuyer ce fait par vos réflexions pour le rendre d'une utilité générale.

Tout porte à croire que l'extrait de Saturne appliqué sur les diverses parties de notre organisme émousse la sensibilité, déprave les sucs, détruit à la longue toute action vitale ; il arrête, lorsqu'on l'applique sur la jointure, la secrétion de la sinovie, en détermine l'épaisseur et l'endurcissement, et de là l'ankilose. Dans les autres parties son action paraît agir principalement sur le système nerveux, d'où la pa-

ralysie des muscles, la perte du mouvement et du sentiment.

Il faut convenir maintenant que l'eau végéto-minérale sagement administrée peut être utile dans les contusions récentes et dans les inflammations légères; mais on ne doit s'en servir qu'avec beaucoup de circonspection, et jamais au-delà de quatre ou cinq jours, à moins qu'elle ne soit très-faible. C'était la pratique de M. *Dessault*; j'en ai souvent été le témoin, et je me suis convaincu par mes expériences journalières que c'est la seule qu'on puisse suivre sans danger.

Je vais ajouter un mot pour les personnes qui emploient ce médicament dans des affections où il ne paraît produire que de bons effets : appliqué sur les dartres, son action astringente répercute l'humeur dartreuse qui se porte souvent sur les organes essentiels à la vie, tels que les poumons.

Dans la gonorrhée, lorsqu'il est employé en injection, il produit souvent des métastases funestes. J'ai vu un vénérien qui avait souvent arrêté l'humeur gonorrhéique par des injections d'extrait de Saturne, et qui finit enfin par perdre la vue à la suite d'une ophtalmie causée par la suppression d'un semblable écoulement.

JH. Clament, médecin.

L'opinion énoncée par notre estimable abonné est en tout conforme aux principes de l'art. Nous avons été aussi témoins de la pratique du célèbre Dessault, dont l'autorité est si imposante dans le cas dont il s'agit. Il faisait abus, pour ainsi dire, d'eau de goulard, mais on fera la remarque qu'il l'animait avec l'alkool, qui ôte à cette préparation métallique sa vertu trop styptique; nous remercions au surplus notre collègue de son observation, et nous invitons nos abonnés à nous en faire passer de pareilles. Nous profitons de cette occasion pour avertir ceux qui demeurent à Paris que tous les jeudis au soir se tient en notre local une conférence médicale, présidée par les praticiens les plus accrédités, et dans laquelle sont discutés les articles de notre journal et les mémoires à consulter qui nous sont envoyés, et qu'ils y ont droit de séance.

M. S. U.

Remèdes pour calmer les souffrances des hémorroïdes aveugles.

Le premier est un onguent composé de parties égales de saindoux et de noix de galles réduites en poudre très-fine; ou bien, lorsque les tumeurs variqueuses sont trop avant dans le rectum, des injections avec une forte décoction de noix de galles. Le second est l'usage interne du baume de copahu, à la dose de 50 jusqu'à 80 gouttes. Ce baume, selon M. Bell, calme non-seulement la douleur, mais lâche encore le ventre.

(Voyez Bell *à system of Surgery*.)

P. P. L.

Inhumation précipitée.

Encore un fait à ajouter à la longue série de ceux qui ont fait calomnier la médecine, qu'il est injuste pourtant de confondre avec ceux qui ont, sans talens, la prétention de l'exercer.

A Gentilly près Paris un jeune homme, âgé de dix-sept ans, éprouve il y a un mois une maladie; le danger s'accroît, il meurt... du moins c'est ce qui résulte du certificat de l'officier de santé chargé de constater les décès. La mère, qui avait lu différens traités *du Danger des Inhumations précipitées*, et entre autres *l'Instruction patriarchale* du docteur Desessarts, ne trouvant à son fils aucun des symptômes qui caractérisent la décomposition, s'est obstinée à le garder, et l'instinct maternel a mieux servi l'enfant que la décision doctorale, car au bout de trois jours il est revenu à la vie, et se porte très-bien aujourd'hui. C'est à la séance de l'Institut, du 16 nivôse dernier, que nous avons entendu M. Desessarts lire cette observation, qui n'a pas besoin de commentaire, mais dont nous avons cru la publicité utile à prévenir de pareils accidens.

M. S. U.

PHÉNOMÈNE.

Un médecin estimé nous a fait passer copie de la lettre suivante, que lui a écrite un habitant de Verneuil, homme grave et d'une imposante autorité. Si les faits qu'il annonce sont vrais, comme tout porte à le croire, et comme il est facile de s'en convaincre, comment qualifier la conduite des chirurgiens de cette ville qui se sont permis d'altérer les faits pour les plier à leur système? Comment n'ont-ils pas été retenus par la crainte d'engager par leurs faux rapports une école célèbre dans de fausses conséquences? Il est devenu de sa gloire de vérifier scrupuleusement les faits, et sans doute elle ne trouvera pas indigne de son amour de l'art et de la sublimité de ses fonctions d'exercer dans cette affaire l'espèce de magistrature médicale qui lui a été confiée, et de s'adresser aux autorités constituées même pour l'instruction qu'elle a droit de leur demander.

Nous réclamons d'ailleurs l'initiative de l'explication de cet étrange phénomène, consignée dans les Petites Affiches, et à laquelle la lettre ci-dessus donne un nouveau poids; et nous nous empressons de rendre à M. Verdier-Heurtin la justice d'avouer que la sienne était livrée à l'impression quinze jours avant que le rapport de l'école de médecine fût publié.

*Extrait d'une lettre adressée à M. Verdier-Heurtin, docteur-médecin à Paris, par M. ***, de Verneuil, le 14 frimaire an 13.*

Je suis fâché, monsieur, de n'être pas de même opinion que vous sur le fœtus trouvé dans le corps du jeune Bissieu. Je suis convaincu que tout fœtus régulier ne peut être le résultat que du concours des deux sexes; mais il ne m'est pas démontré que la *semence masculine* ne puisse pas seule produire une conception irrégulière et informe; je crois à cette possibilité et même à cette probabilité.... Mon opinion est fondée sur ce que la proéminence du ventre de Bissieu dès le berceau, la gêne et la douleur dont il s'est plaint dès qu'il a pu balbutier, et la prétendue difficulté qu'ont eue ses parens à l'élever ne sont qu'une fable qui n'a pris naissance que depuis que cette extraordinaire production a été mise entre les mains du sieur Blanche. Pendant le tems que Bissieu est resté malade à Verneuil, et même depuis sa mort jusqu'à la remise de la pièce aux mains du sieur Blanche, personne n'a parlé de cet état de gêne et de douleur qu'il aurait éprouvées depuis sa naissance. De tous les habitans de Verneuil qui l'ont connu, il n'en est aucun, *hors ceux qui y seraient intéressés*, qui ne puisse affirmer l'avoir vu dès le berceau jouir d'une parfaite santé. Une personne digne de foi, chez laquelle il passait des jours entiers à jouer, m'a assuré ne l'avoir jamais entendu se plaindre d'aucune gêne ou douleur, et n'avoir jamais entendu dire à ses parens qu'il fût malade, ni même d'une santé faible et délicate qui le rendît difficile à élever. Il était frais et vermeil, quoiqu'avec un teint brun comme tout le reste de sa famille; tout annonçait en lui une santé vigoureuse; il était gai, leste, et même un peu polisson... sa nourrice a affirmé à un médecin qui me l'a rapporté que jamais elle n'avait vu ni élevé d'enfant mieux portant, qui lui eût donné moins de peine, etc.

Réponse à la lettre précédente.

Vous n'êtes pas de mon avis, dites-vous, monsieur, sur l'explication du fœtus de Bissieu. Je vais tâcher de vous retirer de l'erreur où vous a jeté la conduite la moins excusable. Je me suis appuyé, il est vrai, sur de faux détails pour répondre à M. Marie de Saint-Ursin; je me garderai bien maintenant de m'en prévaloir; mais la fausseté de ces renseignemens ne peut détruire une explication bien plus fondée sur la nature du fœtus que sur toute autre considération. Vous devez savoir, monsieur, qu'il est une différence notable entre les os d'un fœtus, même de neuf mois, et ceux d'un adolescent. (Je ne m'arrête qu'à cette considération, parce

qu'elle est assez forte pour m'épargner d'en citer d'autres.) Les os du fœtus, même à terme, ne sont, pour ainsi dire, pas encore des os, ce sont tout au plus de cartilages qui n'ont nulle compacité, et qui n'offrent à l'effort des mains qui cherchent à les plier qu'une faible résistance. Hé bien, les os du fœtus de Bissieu que j'ai touchés, considérés sous toutes leurs faces, alors qu'ils étaient séparés des chairs, étaient bien réellement les os d'un fœtus de 14 ans, surtout ceux du crâne, dont la densité était la plus grande : les sutures de ces derniers os étaient tellement attachées, que les vertèbres étaient toutes soudées entre elles, et toutes les articulations ankilosées. Ce qui n'a pu être que l'effet d'un tems très-long.

Ajoutez à cela, monsieur, que cette production, toute informe qu'elle soit, ne l'est pas encore tant que vous le pensez bien, puisque, mal organisée, elle avait cependant des vestiges de presque tous les organes, et une circulation propre. Le lieu où elle a a été trouvée (l'intérieur de l'abdomen où elle était attachée à la rate) prouve, non moins que la compacité des os, que cette production était aussi ancienne que le sujet qui la portait.

Convenez-en d'ailleurs, monsieur, si la semence masculine pouvait seule produire des conceptions informes, il y aurait longtems que nous aurions vu des hommes *gros* de fœtus, plus ou moins informes à la vérité, comme on aurait vu les femmes avec leurs œufs ou leur semence devenir grosses de quelques petits monstres sans le concours de l'homme.

Reste ici une grande difficulté. Comment l'enfant ne s'est-il pas ressenti pendant sa vie de la présence de cette production? Je pourrais dire : explique qui voudra ce phénomène; le fait est vrai, il suffit; mais je vous répondrai que cette production était sans mouvement, puisque tous les membres en étaient ankilosés, et le systême musculaire presque détruit.

Quant à la grosseur de la tumeur, son insensible accroissement a empêché celui qui la portait de s'en appercevoir, et je vous renverrai à l'observation que j'ai citée (1) d'une rate qui avait acquis une grosseur telle, qu'elle pesait dix livres, et dont le sujet qui la portait n'avait point reçu d'incommodité notable. Elle avait un demi-pied dans son petit diamètre, près d'un pied dans son grand, et la personne ne se doutait même pas qu'elle eût une tumeur dans son ventre. (1)

Il n'en est pas moins vrai qu'il importe à la science, à tous les médecins qui veulent raisonner sur ce phénomène, à l'école de Médecine en particulier, qui doit incessamment faire un second rapport, de connaître la vérité toute entière, et je vous demande en leur nom et au mien, et pour l'intérêt d'un art qui ne trouve que trop d'erreurs à combattre, de publier votre lettre.

Je suis, etc.

VERDIER HEURTIN, *D. M.*

Nous demandons maintenant à tout lecteur impartial si l'opinion émise par nous lors de la publication de ce fait; savoir, « que le fœtus congénère du jeune Bissieu « a été fécondé par lui-même lors de l'é-« ruption de sa puberté » n'est pas la plus vraisemblable; et l'objection de notre confrère Verdier, tirée de la dureté des os, ne peut ébranler que ceux qui croient que les os des fœtus sont entièrement cartilagineux.

Credat judæus apella.

Observons au reste que la tumeur était logée près des réservoirs de l'appareil prolifique, qu'il est d'observation que des femmes *occluses* ont été fécondées par la seule exhalaison de l'*aura feminalis*, et que la maladie dont est mort le jeune Bissieu a a duré sept mois, tems d'une gestation naturelle.

M. S. U.

BIOGRAPHIE.

Depuis que quelques philosophobes (2) ont déclaré la guerre à la philo-

(1) *Dissertation sur le fœtus de Verneuil*, et *Discours sur l'Allaitement*, 1 vol. in-8°. A Paris, chez Charles, Croulebois, Méquignon et Petit, libraires.

(1) Même *Disc.*, pages 32, 73, 75.

(2) J'appelle *philosophobes* ceux qui ont horreur de la philosophie; c'est-à-dire les ennemis de toutes vertus, et de la vérité, qui est leur gardienne.

sophie on a vu paraître une foule de diatribes contre les plus grands hommes de l'antiquité; on a porté même la folie jusqu'à douter de leur existence. C'est ainsi que M. Boulet, dans une Dissertation inaugurale soutenue à l'école de médecine de Paris, ayant pour titre : *Dubitationes de Hippocratis vitâ, patriâ, genealogiâ, forsan mythologicis; et de quibus dam ejus libris multò antiquioribus quam vulgò creditur*, a essayé de s'élever contre l'existence d'Hippocrate, malgré le témoignage des écrivains postérieurs à la guerre du Péloponèse. M. le Gallois, docteur en médecine de l'école de Paris, vient de venger la mémoire de ce grand homme dans une brochure ayant pour titre : Recherches chronologiques sur Hippocrate, et il résulte de son travail qu'Hippocrate a vécu dans le tems de la guerre du Péloponèse, 1°. parce qu'aucun écrivain antérieur ne fait mention de lui; 2°. parce que quelques points de sa doctrine sont manifestement empruntés d'auteurs qui ont vécu pendant ou peu avant cette même guerre; 3°. parce que des auteurs dont le témoignage est irréfragable, et qui ont écrit, soit pendant, soit après la guerre en question, disent très-formellement qu'il a vécu à cette époque, ou citent à son égard des circonstances qui signifient la même chose; 4°. parce que le dialecte dont il s'est servi se rapporte à cette même époque; 5°. parce que l'objection déduite des observations astronomiques, qu'on donne comme une preuve péremptoire de sa grande antiquité, n'est qu'une futilité qui n'aurait pas mérité d'être réfutée sérieusement, si beaucoup de personnes n'y avaient soupçonné de l'importance. Notre collègue Marie de Saint-Ursin avait déjà répondu victorieusement à M. Boulet par un mémoire qu'il a lu il y a huit mois à la Société médicale d'émulation, et dont l'insertion dans le premier numéro de ses Mémoires, actuellement sous presse, a été votée par cette société.

C*** N***

COURS PUBLICS.

Le 26 du mois dernier, précédé par sa renommée, le célèbre professeur de l'école de Montpellier, M. Beaumes, a ouvert son cours de philosophie-chimie médicale aux anciennes Écoles de Médecine, par un discours inaugural très-éloquent et vivement applaudi. L'importance de la matière, la théorie qu'il renouvelle, et qui est en contradiction avec celle du jour, la réputation de l'orateur, étranger à la capitale, mais non à l'art de guérir, l'affluence des auditeurs, tout imprimait à cette séance un grand caractère, et tout nous impose la loi d'attendre que nous ayons recueilli nos idées, et vérifié leur concordance avec celles de plusieurs assistans, avant d'émettre des opinions qui seraient peut être désavouées par celui auquel un défaut de mémoire ou de précision nous les ferait prêter. Au reste, nous croyons ne rien hasarder en disant que M. Beaumes s'est montré le vigoureux défenseur du systême humoriste, et nous exposerons bientôt à nos lecteurs le précis de ses argumens. Puisse la vérité sortir du sein de cette discussion nouvelle! puisse surtout la médecine, trop long-tems avilie, relever sa tête victorieuse de cette lutte, et recouvrer son antique dignité!!!

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité élémentaire, ou *Principes de physique*, enrichi du tableau des nouveaux poids et mesures, nouvelle édition, par Brisson, membre de l'Institut national de France, etc. 3 vol. in-8°., fig., br. 21 fr. A Paris, chez Villier, libraire, rue des Mathurins, n°. 396, quartier de la Sorbonne.

Depuis un certain nombre d'années on a acquis en physique un grand nombre de connaissances nouvelles qui ont mis à portée de rendre raison des phénomènes de la nature

d'une manière satisfaisante. M. Brisson a recueilli toutes ces connaissances à mesure qu'elles ont été acquises ; il s'est assuré de leur réalité par des expériences concluantes, et en a formé un corps de doctrine, d'où il a déduit un grand nombre de propositions ou de *principes*, au moyen desquels il est aisé de rendre raison des phénomènes. C'est cette doctrine qui fait la matière des trois volumes dont l'auteur présente aujourd'hui au public une nouvelle édition. Toutes les questions relatives à la physique y sont comprises, et il paraît que cet ouvrage est le plus complet qui ait été publié jusqu'ici. Mais ce qui en fait le vrai mérite, c'est la clarté et la précision que M. Brisson a mises soit dans l'exposition des phénomènes physiques et chimiques, soit dans l'explication qu'il en donne. Depuis près de cinquante ans qu'il enseigne publiquement la physique, il a pu mieux qu'un autre comparer les différentes méthodes, et il a choisi pour son ouvrage celle qui lui a paru la plus propre à être entendue du plus grand nombre de l'un et de l'autre sexes. L'auteur termine son traité élémentaire de physique par une table de matières rangées par ordre alphabétique qui en fait l'équivalent d'un dictionnaire, au moyen duquel on pourra trouver sur-le-champ la question dont aura besoin et tout ce qui y a rapport.

Cette production est de plus enrichie de deux tables de synonymes, contenant l'ancienne et la nouvelle nomenclature chimique, etc.

P. P. L.

Considérations Médicales sur les formules et les consultations en médecine, par J.-G. Laujois, officier de santé. Brochure in-8°. de 286 pages. An XIII. De l'imprimerie de Royer et de P. Usson.

Ceux qui seront curieux d'apprendre à faire des formules et de belles consultations par écrit, bien longues, bien détaillées, bien raisonnées, et par conséquent bien intelligibles pour les malades, pourraient prendre cet ouvrage pour guide ; mais ceux qui desireront un modèle de la manière d'appliquer des remèdes salutaires doivent chercher ailleurs. Ce n'est pas que M. Laujois, auteur d'un si bel ouvrage, ait été malheureux ; au contraire, il a été beaucoup trop heureux pour qu'on puisse jamais espérer de l'être autant que lui. Ce serait inutilement qu'on voudrait répéter les traitemens qu'il publie aujourd'hui, sans être privilégié comme l'auteur. On serait forcé d'avoir de tems en tems bien des méprises à avouer, des erreurs à déplorer, ou du moins des malheurs à exposer : mais M. Laujois n'est pas dans ce cas-là ; il a pour ainsi dire ressuscité autant de morts qu'il a donné de consultations, et le plus souvent ces formules miraculeuses sont venues le plus à propos du monde, après les mauvais traitemens, dit-il, des médecins les plus estimés.

Quels remèdes héroïques ont donc retiré les malades de M. Laujois des portes du tombeau? Un long usage des *toniques*, des *humectans*, etc., et un régime constamment *frais* et *rafraîchissant*, auxquels personne autre que l'auteur n'avait pensé.

« Une dame, dit M. Laujois, unie par les *mains* de l'hymen à un homme qu'elle aimait, dont les premiers jours du mariage furent filés par la *main* de Vénus et de l'Amour, et qui devint mélancolique après avoir suivi son mari dans une ville où il était établi », donne lieu à l'auteur de s'étendre sur la nostalgie (maladie du pays) en des termes tels, qu'il sera bon de ne point nous y arrêter. Cet exemple est fait pour détourner tout auteur de consultation écrite d'employer jamais de ces périodes diseuses, qui ne sont bonnes qu'à épouvanter, ennuyer, dégoûter les malades, et à faire tourner, nous ne disons pas la médecine, mais la conduite des médecins en ridicule.

Cependant nous devons avouer franchement qu'à des erreurs de raisonnement près il y a dans cet ouvrage des consultations dans lesquelles l'état des malades est bien saisi, et leurs maladies sagement combattues.

C'est ainsi que dans les routes frayées pour aller à la recherche des connaissances médicales, la plupart des médecins écrivains paraissent plus empressés de gagner le but que de s'éclairer peu à peu, chemin faisant, pour y arriver plus sûrement ; et c'est pour-

quoi la plupart des guides dans l'art de guérir s'égare en risquant d'égarer les autres.

P. P. L.

Sur les Hémorroïdes fermées, traduit de l'allemand, du docteur Hildebrandt, professeur de médecine et de chimie à l'Université d'Erlong, par C. C. H. Marc, docteur en médecine, membre de la société médicale. A Paris, chez Méquignon, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 3, et chez Moreau, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 21. Prix 2 fr. et 2 fr. 50 centimes par la poste.

Histoire raisonnée des maladies observées à Naples pendant l'année 1764, par M. Sarcone, médecin, directeur de l'hôpital du régiment suisse de Jauch;

Traduite de l'italien, par Ph. Bellay, docteur en médecine, ancien médecin des Alpes et d'Italie.

A Lyon, chez Reymann et compagnie, rue Saint-Dominique; à Paris, chez Brunot, libraire, rue de Grenelle-Saint-Honoré; chez Brasseur, rue de la Harpe; et chez Moreau, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 21. Prix 5 fr. et 4 fr. par la poste.

Nous reviendrons sur ces deux excellens ouvrages, et surtout sur ce dernier, dont l'objet a beaucoup de rapport avec celui de notre gazette, à laquelle il peut fournir des matériaux précieux.

AVIS.

Fonds et ustensiles de pharmacie à vendre dans un quartier très-achalandé au centre de Paris. On prendra tous les arrangemens possibles, et l'on ne demandera qu'un très-léger à compte.

ÉTAT DU CIEL.

Le Soleil se lève, le 1er pluviôse (11 janvier), à 7 h. 34 m., et se couche à 4 h. 26 m.

Le 10, il se lève à 7 h. 22 m., et se c. à 4 h. 39 m.

Différence, 31 m.

La Lune se lève, le 1er à 0 du matin, et se couche à 9 h. 46 m. du matin.

Le 10, elle se lève à 7 h. 8 m. du marin, et se couche à 4 h. 30 m. du soir.

Dernier quartier le 2, à 2 h. 54 ½ du soir.

Nouvelle Lune le 10, à 7 h. 7 m. du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai est, le 1, de 0 h. 11 m. 43 s. 5.

Différence, 16 — 4.

Le 10, de 0 h. 12 m. 44 sec. 6.

Différence, 13, 3.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Nivôse.	Baromètre. maximum.	Baromètre. minimum.	Thermom. max.	Thermom. minim.	Hygromètr. max.	Hygromètr. minim.	Sequanomèt. mètre.	Sequanomèt. cent.	Anémomètre. matin,	midi,	soir.
			Condens.								
19.	26 p. 6 l. $\frac{3}{12}$.	28 p. 5 l. $\frac{4}{12}$.	1.1 $\frac{7}{10}$.	1.	90	89 $\frac{1}{2}$	1	67.	E.	N-E.	E-E.
20.	28 p. 3 l. $\frac{8}{12}$.	28 p. 3 l. $\frac{6}{12}$.	2 $\frac{2}{10}$.	0 gla.	96 $\frac{3}{4}$	95 $\frac{3}{4}$	1	65.	N-N-E.	N-E.	N-E.
21.	28 p. 1 l. $\frac{10}{12}$.	27 p. 3 l. $\frac{10}{12}$.	3 $\frac{2}{10}$.	1 $\frac{7}{10}$.	96	90	1	52.	N-E.	S-E.	S-E.
			Dilatation.								
22.	27 p. 9 l. $\frac{6}{12}$.	27 p. 8 l. $\frac{2}{12}$.	2 $\frac{2}{10}$.	$\frac{2}{10}$.	97	94	1	47.	S-E.	S-E.	S-S-E.
23.	27 p. 8 l. $\frac{2}{12}$.	27 p. 2 l. $\frac{11}{12}$.	5 $\frac{8}{10}$.	5 $\frac{1}{10}$.	95 $\frac{1}{4}$	85	1	38.	S-S-E.	S.	S.
24.	27 p. 6 l. $\frac{4}{12}$.	27 p. 4 l. $\frac{7}{12}$.	5 $\frac{2}{10}$.	4.	95 $\frac{1}{4}$	90	1	32.	S-S-O.	S-S-O.	S-S-O.
25.	28 p. $\frac{4}{12}$.		3 $\frac{1}{10}$.		95.		1	40	S-S-O.	S-O.	S-O.
26.	28 p. 2 l. $\frac{3}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{3}{12}$.	3 $\frac{7}{10}$.	2 $\frac{1}{10}$.	95 $\frac{1}{4}$	94	1	53	S-O.	S-O.	S-O.
27.	28 p.		5 $\frac{2}{10}$.	5 $\frac{2}{10}$.	96 $\frac{1}{4}$	93	1	92.	S-O.	S-O.	S-O.
28.	28 p. $\frac{2}{12}$.	27 p. 3 l. $\frac{5}{12}$.	2 $\frac{4}{10}$		96.		1	96.	S-O.	S.O.	O-S-O.

M. Chevallier.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 fr. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12.)

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4. vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupuy, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Montpellier, chez MM. Tournel, libraires, et à Chartres, chez Conard et Hervé, libraires.—Les anciens abonnés du *Bibliographe* continueront de s'adresser, pour leurs réclamations seulement, à M. Moreau, libraire à Paris, rue des Grands-Augustins, n°. 21. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste.

Les Abonnés de six mois sont prévenus que leur abonnement est expiré le 30 nivôse.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théoric et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Rhazès, (Abubeker Mohammed) surnommé Almansor ou le Grand, naquit à Ray en Perse, en l'an 860 de l'ère chrétienne. Il apprit dans cette ville la philosophie et la médecine, qu'alors on avait le bon esprit de faire marcher de front. Ses études eurent un tel succès, qu'à quarante ans il passait pour le plus habile médecin de son siècle, et sa pratique personnelle fit honneur à sa théorie, car il mourut à soixante-quinze ans, d'accident, médecin du calife Moklader Billah. Il a laissé plusieurs ouvrages : on a imprimé à Londres en 1767 *son Traité de la Petite Vérole* en arabe et en latin, in-8°.

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'inconstance de la température a causé différentes affections nerveuses, toujours plus ou moins intenses, en raison directe de sa mollesse ou de son énergie; et le relâchement de la fibre s'est constamment montré en proportion de l'érétisme momentané qu'elle avait éprouvé précédemment: de là les hémiplégies, les paralysies, les catalepsies même qu'on a observées; de là les suicides qui se sont multipliés dans une progression effrayante, et indépendamment de l'éducation, de la fortune, des moyens physiques et moraux, Quel législateur saura donc poser la borne de la vie que nul mortel n'osera franchir, retenu par la crainte de forfaire à l'honneur ou à la vertu!!! Dans une république célèbre le dégoût de la vie s'empara de toutes les jeunes personnes, et chaque jour comptait de nouvelles victimes, sans qu'on pût trouver aucun moyen de repression : enfin une loi bienfaisante, en les condamnant à être traînées nues après leur mort, arrêta cette épidémie morale, et la pudeur fit plus que la crainte des supplices sur des êtres capables d'une telle abnégation de leur existence... Ah! puisse une loi, également philantropique, rattacher au bienfait de la vie les malheureux qui ne croient plus au bonheur qu'audelà des portes de la mort, et les sommer, au nom de l'honneur du moins, de ne pas quitter un poste que ses dangers n'excusent pas de déserter!!!

Les maladies observées dans la décade dernière ont été, comme dans celle qui a précédé, des catarres des membranes muqueuses externe et

interne. Parmi les affections éruptives qui ont été très-communes on a distingué encore des petites véroles, et plusieurs parens ont eu à regretter de n'avoir pas profité des bienfaits de la vaccine. On nomme parmi les victimes de cette affreuse maladie qui devrait être rayée du cadastre nosologique, un jeune homme très-intéressant, M. *de Berulle*. Il y a eu quelques fièvres miliaires, et surtout de ces affections cutanées qui, sans causer d'aspérités à la peau, présentent comme des vergétures, des stries ardentes, et semblent être causées par l'inégal afflux à la peau de l'humeur diversement exposée aux influences atmosphériques.

Les boissons toniques, un régime légèrement excitant, le tartre stibié, en cas de saburrhe des premières voies, quelques purgatifs amers ont rempli les indications.

Dans les affections nerveuses on s'est très-bien trouvé de l'usage des eaux sulfureuses : on a cru remarquer que les symptômes s'aggravaient par l'usage des potions éthérées. Le camphre uni au musc a opéré un soulagement sensible ; l'opium n'a pas paru convenir.

Les vents dominans ont été l'est-nord-est et le nord-est.

M. S. U.

SALUBRITÉ.

AU RÉDACTEUR.

Je ne puis qu'applaudir et adhérer, mon cher confrère, à vos justes réflexions sur la lettre insérée dans votre journal, du 11 nivôse dernier. Sagement en garde contre les illusions des théories, contre la manie trop souvent funeste des innovations, surtout dans les sciences pratiques, contre l'abus et les dangers des expériences en médecine, qu'il est fort important de distinguer de l'expérience, fruit tardif et long-tems mûri des grandes collections de faits propres, vous n'accueillez pas moins avec désintéressement et impartialité les méthodes nées de l'observation, les raisonnemens qui lui sont subordonnés, les nomenclatures nécessaires et les découvertes utiles ; vous rendez justice au procédé ingénieux d'un de nos plus habiles chimistes ; vous appréciez à sa juste valeur les effets que son désinfectant peut produire dans l'atmosphère ; vous tolérez des conjectures sur le mécanisme de son action et sur ses résultats. Je ne discuterai pas plus que vous si l'analyse de l'air faite jusqu'ici est exacte et complette, si dans la suite on ne pourra pas parvenir à une décomposition ultérieure de ce qu'on appelle ses élémens, si l'on peut avec facilité et certitude, dans les proportions convenables, suppléer et disposer les parties nécessaires à la formation de l'air respirable et salubre, si les opérations faites dans le laboratoire de l'art subsistent sans altération dans les ateliers de la nature et surtout dans ceux du corps animal, où l'action de la vie produit, d'une manière encore trop inconnue, les plus étonnantes métamorphoses : je suis très-éloigné de révoquer en doute la faculté qu'on attribue à l'acide muriatique oxigéné de réparer ou de corriger l'air détruit ou corrompu ; je suis très-disposé à croire à ses qualités anti-méphitiques et anti-contagieuses ; mais je desirerais qu'il fût bien constaté si elles sont le produit de l'oxigène seul, ou de l'acide ou des deux agens réunis. Si le premier suffit il serait bon d'avoir un procédé qui pût le distribuer sans cet acide piquant, qui, comme vous l'avez

remarqué, pince le gosier, irrite les bronches, occasionne des toux convulsives, des crachemens de sang, etc. Si l'acide a quelque part à ces vertus ne serait-il pas possible de le rendre plus doux et moins incertain? Les praticiens, bonnes gens qui observent plus qu'ils n'expliquent, depuis plusieurs siècles accoutumés à regarder et à employer intérieurement et à l'extérieur les acides comme antiputrides, leur ont utilement associé d'autres moyens.

La mode ou l'utilité peuvent mettre en vogue les flacons d'acide muriatique, comme elles y ont mis ceux d'alkali volatil fluide ou concret, ceux de ce vinaigre fameux qui a emprunté son nom du secours qu'il avait prêté, par sa vertu préservative, au brigandage audacieux, dans le sein de la plus active contagion : on pourra sûrement aussi tirer un grand parti de cet acide pour corriger ou refaire l'air infecté, ou réduit dans les salles d'hôpitaux, dans les prisons, etc., pourvu qu'on prenne la précaution essentielle d'en déloger auparavant les individus, et de ne les y faire rentrer qu'après les moyens propres et le tems nécessaire aux nouvelles combinaisons et au renouvellement de l'air.

Fort tolérant en fait de théories, pourvu qu'elles ne maîtrisent par la pratique, je ne contrarierai pas l'explication donnée sur les effets qui s'opèrent dans l'atmosphère par la combustion du bois, de la poudre, etc.; mais, appuyé sur l'observation, mon retranchement favori, je rappellerai les effets heureux que l'histoire a consacrés des grands feux allumés par la sagesse éclairée, des vastes incendies excités par l'incurie ou la malveillance; la diminution marquée, ou la cessation entière des fléaux pestilentiels, en a été le prompt résultat; je présenterai le tableau journellement répété du mouvement violent que les détonations de la poudre produisent dans l'air à des distances et des hauteurs immenses, mouvement qui s'étend jusque sur ces masses d'eau suspendues dans les régions supérieures de l'atmosphère; et, pour revenir plus immédiatement à notre sujet, je retracerai ce qui s'est passé sous vos yeux, et avec vous, monsieur, dans nos hôpitaux de la Belgique, du pays de Liège, et notamment à l'abbaye Saint-Laurent, où l'église et les dortoirs renfermaient plus de quatre mille malades. La fièvre dite d'hôpital se développe, son caractère contagieux s'y établit, marqué par le grand nombre de sujets uniformément affectés, par son extension sur les blessés placés dans des salles séparées, et jusque sur les religieux relégués dans les parties les plus éloignées de ce vaste monastère : nous ne fîmes, vous le savez, d'autres fumigations que celle de la poudre jetée par intervalle sur un petit réchaud de braise allumée qu'on promenait dans le milieu des rangées de lits. Le règne de ce fléau dura peu, et la mortalité ne fut pas proportionnée au nombre et à la gravité des maladies. Vos soins assidus et éclairés, ceux de vos collègues, les attentions les plus soutenues pour la propreté, pour la circulation et le renouvellement de l'air, la courageuse résistance que nous opposâmes aux manœuvres de la passion et d'un sordide intérêt qui voulaient prolonger et même augmenter l'entassement des malades, contribuèrent beaucoup à ces avantages.

L'usage de brûler de la poudre dans les vaisseaux est très-commun, il ne saurait être trop encouragé et ré-

pandu, ainsi que dans tous les endroits où sont réunis en grand nombre, et pendant long-tems des individus sains ou malades. Dans plusieurs circonstances on pourrait, par de grands spectacles ou de petits jeux pyriques, joindre à l'effet physique l'effet moral de la distraction et de l'amusement d'autant plus précieux, que la crainte et la tristesse, produits ordinaires des fléaux contagieux, disposent singulièrement à leur invasion et à leurs ravages. Quelque préférence que me paraisse mériter ce moyen par sa facilité, son innocuité, son économie, etc., je suis bien loin de le proposer comme exclusif; je pense au contraire que lorsqu'il s'agit d'un aussi grand intérêt que celui de la santé générale ou particulière, on ne doit rien négliger de ce qui peut y contribuer. Le médecin, qui, par sentiment et par devoir, en fait l'objet et le but de ses travaux, doit, loin des spéculations d'intérêt et de vanité, y diriger tous ses efforts, et rechercher moins la gloire que le succès.

Salut, mon cher élève, ou plutôt mon ami.

MENURET, docteur médecin.

THÉRAPEUTIQUE.

L'appel que nous avons fait aux savans, chimistes et pharmaciens pour les engager à s'occuper d'approprier au goût les prescriptions médicales, a été entendu; plusieurs mémoires nous sont parvenus sur cette importante matière, et nous n'avons eu que l'embarras du choix. Parmi eux on a cependant distingué d'une manière particulière la notice suivante qui, au jugement unanime, a réuni toutes les conditions exigées pour obtenir le prix annoncé et la mention honorable.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur, si j'ai bien conçu la question de thérapeutique que vous avez proposée dans votre journal, vous ne demandez pas les moyens de changer le mauvais goût des médicamens qui ont une saveur énergique, désagréable et supérieure à toutes les autres, mais bien les moyens de déguiser cette saveur, ou de substituer à des substances âcres, amères ou nauséabondes, des remèdes d'un effet semblable, faciles à prendre et d'un goût agréable. Ainsi, vous ne dites point au pharmacien : supprimez l'amertume de l'aloès, de la rhubarbe et du quinquina, parce que vous savez que le principe amer est souvent lui seul un remède; mais vous dites : masquez cette amertume, ou indiquez-nous des remèdes qui produisent le même effet sans blesser les organes du goût. Cette question, monsieur, n'est pas nouvelle. Je m'étonne qu'elle n'ait pas été résolue, et que l'art d'emmieller la coupe d'hygie n'ait pas fait partie de l'enseignement médical. Il appartenait à l'éloquent *Ami des Femmes* de provoquer des recherches sur cet art, et de tracer les premières lignes du code pharmaceutique des boudoirs. (1) Il est plusieurs affections où le remède est pire que la maladie : mais il est nécessaire, diront quelques docteurs, que les médicamens soient d'une saveur répugnante. Cette première impression de dégoût détermine souvent une crise naturelle et salutaire. Des hommes ont

(1) Nous n'avons pas la prétention d'avoir l'initiative de cette idée, qui avait surtout beaucoup occupé le savant et aimable Lorry; mais une innovation utile n'a de succès qu'autant qu'elle est présentée à tout moment, et sous toutes les formes.

(Note du rédacteur.)

été évacués par la vue ou la seule odeur d'une médecine; d'autres ont éprouvé des nausées en voyant préparer un vomitif : l'imagination aide beaucoup l'effet du médicament. Si les drogues flattaient le palais comme les alimens, les hommes en abuseraient ou s'y habitueraient, et leurs propriétés ne seraient plus les mêmes. Le tabac et le café ont commencé en Europe par être des remèdes, et sont devenus des objets de première nécessité. Que de gens délicats, que de malades imaginaires, que d'hommes à systêmes abrégeraient leurs jours si les remèdes avaient un goût flatteur!

Ce raisonnement peut être fondé, mais il est des circonstances où la répugnance qu'inspirent les drogues nuit à leur efficacité; il est des cas où les efforts que le malade fait pour vaincre cette répugnance jettent le désordre dans ses organes, et détruisent le bon effet du remède. Sans parler de l'avantage général que l'on trouverait à rendre les préparations pharmaceutiques d'un goût agréable, quel est le médecin, quel est le père de famille qui n'a pas gémi de l'impossibilité absolue d'administrer des remèdes à des enfans dangereusement malades, et qui se refusent opiniâtrément à prendre toute espèce de médicamens, parce que ceux qu'on leur a déjà présentés ont offensé leur goût? Combien de femmes sont enfans à cet égard, et fatiguent leur médecin par une répugnance opiniâtre ou par des caprices auxquels il faudrait ôter tout prétexte! Il est donc nécessaire pour ces êtres faibles et intéressans de multiplier les préparations agréables.

Examinons, monsieur, quels moyens nous possédons pour cela. Comme pharmacien je ne connais que deux manières de déguiser la saveur d'un médicament; savoir, par la forme ou par les excipiens et les condimens.

Parmi les médicamens énergiques et sûrs le nombre des substances d'un mauvais goût n'est pas considérable; toutes, excepté les sels, sont susceptibles d'être mises en pilules ou bols, et sous cette forme leur saveur échappe au palais.

Beaucoup de médecins ont peu de confiance aux médicamens préparés de cette manière, parce qu'ils voient que leur effet varie beaucoup. Ils sont d'ailleurs pénétrés de cet axiome : *corpora non agunt nisi sint soluta.* En admettant ce principe on peut répondre que si la plupart des pilules agissent peu, c'est qu'elles sont trop anciennes, qu'elles ont acquis trop de consistance, et qu'alors elles traversent le canal alimentaire sans se délayer : mais si les malades ne faisaient usage que de pilules récemment confectionnées, surtout s'ils prenaient par-dessus une boisson appropriée, les médecins reconnaîtraient probablement que cette forme très-commode peut remplir les mêmes indications que les médicamens liquides. Il y a long-tems que l'on demande la réforme des électuaires : ces médicamens sont en effet les plus désagréables, parce qu'ils adhèrent contre les parois de la bouche et de l'œsophage; mais les poudres qui forment la base de ces électuaires peuvent, pour la plupart, être réduites en extrait, et ces extraits en pilules. Or, dût-on me renvoyer à *Crispin médecin*, je dirai comme lui aux gens dégoûtés : *prenez des pilules.*

Les condimens et les excipiens changent la saveur des drogues, sans nuire à leur effet, toutes les fois que ces drogues ont une grande énergie et doivent se prendre à petite dose : ainsi, l'ipécacuanha, le kermès, l'o-

pium, le muriate suroxigéné de mercure (1) peuvent être enveloppés par le sucre, par les gommes et les aromates, être pris en pastilles, en sirop, en gelées, sans que le malade reconnaisse leur présence. Les drastiques surtout se déguisent très-facilement. On peut avec le jalap, la scamonée et quelques autres, purger doucement ou énergiquement, à volonté, dans du café, du chocolat, du lait, de l'orgeat, de la limonade, enfin dans presque toutes les boissons. Les médecins et les pharmaciens connaissent ces modifications; cependant on en fait peu d'usage, parce qu'on a remarqué que les drastiques résineux donnaient fréquemment des colliques; mais il est un moyen très-simple d'éviter cet inconvénient. En triturant la médecine purgative avec du sucre, ou du carbonate alkalin, on la réduit à l'état de *savonule*, dont la dissolution s'opère complettement dans le véhicule qui doit la déguiser : avec cette précaution elle n'excite plus le ténesme, et elle purge parfaitement.

Un effet assez ordinaire de ces sortes de purgatifs c'est qu'ils donnent du dégoût, non pour le médicament, mais pour son excipient. J'ai vu des personnes purgées, pour ainsi dire sans s'en douter, dans de l'orgeat ou de la limonade, prendre ces liqueurs en aversion pendant quelque tems : j'ai moi-même éprouvé cet effet antipathique. Mon habitude, au moment où je vais avaler une médecine, est d'en rendre nul le mauvais goût en m'engourdissant la bouche avec du kirchewaser. Cette liqueur, qui m'est utile et agréable en cette circonstance, me déplaît dans un repas; je ne pourrais la boire alors sans répugnance. Les physiologistes ne seront pas embarrassés de rendre compte de cet effet, qui peut devenir avantageux dans certains cas. Un homme qui s'adonne depuis peu à la boisson pourrait, je pense, se corriger de sa passion naissante en se purgeant fréquemment dans d'excellent vin. Je vous soumets, monsieur, cette idée, et je ne doute pas que les annales de la médecine ne contiennent plusieurs observations qui viendraient à l'appui de ma proposition. En supposant que tous les malades prissent du dégoût pour la boisson agréable qui aurait recélé un purgatif, on en serait quitte pour changer d'excipient, et mettre dans du café ou du chocolat ce qu'on aurait mis dans de l'orgeat.

(1) Le sublimé.

(La suite au numéro prochain.)

BIBLIOGRAPHIE.

De l'Unité du Genre humain, et de ses Variétés, ouvrage précédé d'une lettre à JOSEPH BANCKS, baronnet et président de la Société royale de Londres, par FRÉD. BLUMENBACH, médecin, membre de la même société, traduit du latin sur la troisième édition, par FRÉD. CHARDEL, médecin, 1 vol. in-8° de 320 pages, an XIII, 1804. Prix, 3 fr. 50 cent. A Paris, chez Gabon, libraire, place de l'Ecole de médecine.

On voit dans cet ouvrage que l'idée du *nisus* formateur a conduit Blumenbach à la solution de plusieurs difficultés qu'on rencontre dans l'histoire de l'homme physique; tels sont le défaut de barbe chez les Américains, les lobes énormes des oreilles de quelques peuples du sud, etc. L'auteur combat ici de nouveau l'existence des prétendus jumarts, en même tems qu'il décrit d'après nature un mulet remarquable provenu de l'accouplement d'un âne avec la femelle d'un zèbre. Le docteur Blumenbach a retouché dans cette troisième édition les sections sur les instincts des animaux, et sur leur différence avec la raison, sur l'absence de ces instincts dans l'homme, et sur l'inutilité dont lui seraient les instincts les plus parfaits. Il ajoute encore quelques nouvelles preuves de la destination de l'homme à marcher droit, tirées de l'ossification hâtive

des os du tarse, comparée à celle des os du carpe. Il établit trois espèces de singes, qu'on appelle tous trois indifféremment *Ourang-outangs*, en les confondant ensemble. L'homme, selon l'auteur, a cinq variétés ; il suggère que la conformation particulière de quelques dents de momies pourrait servir à déterminer l'âge des personnes dont les cadavres ont été ainsi embaumés.

Enfin, on semble être en droit de porter un jugement favorable sur cet auteur lorsque la première édition de cet ouvrage a été assez bien accueillie en France pour encourager son traducteur à le faire suivre des autres productions de M. Blumenbach. Nous aimons à croire que M. Chardel est exactement dans ce cas, quoique nous soyons obligés de convenir qu'il a fait plusieurs fautes très-graves dans la traduction que nous annonçons.

P. P. L.

L'Art d'Accoucher, par G. G. Stein, professeur, etc., traduit de l'allemand sur la seconde édition, par P. F. Briot, docteur en chirurgie, etc., avec vingt-quatre planches; suivi *d'une Dissertation sur la Fièvre puerpérale*, par J. Cl. Gasc, professeur en médecine. 2 vol. in-8°., brochés. A Paris, chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n°. 398; Bossange, Masson et Besson, imprimeurs-libraires, rue de Tournon, n°. 1133; et Gabon et compagnie, libraires place de l'Ecole de Médecine. Prix 9 francs, et 11 francs franc de port.

Manuel des Personnes affectées de Hernies, par M. Pipelet, médecin et chirurgien herniaire, etc. A Paris, chez l'auteur, rue Mazarine; Méquignon l'aîné, libraire rue de l'Ecole de Médecine; et Croullebois, rue des Mathurins, au coin de celle des Maçons. Prix 1 franc, et 1 franc 50 cent. franc de port.

Nouveaux Elémens de Thérapeutique et de matière Médicale, suivis *d'un nouvel Essai sur l'Art de Formuler*, par J. L. Alibert, médecin de l'hôpital Saint-Louis, membre de la société de l'Ecole et de celle de Médecine de Paris, de la société Médicale d'Emulation, de l'Académie royale de Médecine de Madrid, de celle des sciences de Turin. 2 gros vol. in-8°., avec une planche en taille douce. Prix 13 francs 20 cent., et 17 francs franc de port. A Paris, chez Crapart, Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 12.

Journal de Galvanisme, de Vaccine, etc., par une société de physiciens, de chimistes et de médecins, rédigé par J. Nauche, médecin, président de la Société Galvanique, membre des sociétés Académiques des Sciences, Médicales de Paris, de plusieurs comités de vaccine, etc. 12 cahiers, formant 2 vol. in-8°., avec figures. Prix 10 francs pour Paris, et 12 francs franc de port par la poste. Paris, chez F. Buisson, imprimeur-libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20.

Mémoires de Physiologie et de Chirurgie Pratique, par A. Scarpa, professeur d'Anatomie et de chirurgie clinique à l'université de Pavie; et par J.-B.-F. Léveillé, docteur-médecin de l'école de Paris. — I. *de penitiori ossium Structurâ Commentarius.*—II. Des Pieds-Bots, et de la manière de corriger cette difformité congénitale. III. Des Luxations du Fémur en devant. IV. Considérations générales sur les Nécroses. 1 vol. in-8°. de 350 pages, avec huit planches, format in-4°., gravées en taille-douce. Prix 5 francs 50 centimes, et 6 francs 25 centimes, franc de port par la poste. A Paris, chez Fr. Buisson, imprimeur-libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20.

Nous rendrons compte de ces ouvrages, dont le nom seul des auteurs est d'un présage heureux, et offre une suffisante garantie du plus vif intérêt.

ÉCONOMIE RURALE.

Les mulots infestent tellement les campagnes des environs de Paris, du côté de Beauvais, Senlis, Clermont, Compiègne, etc., que nous avons cru devoir publier le moyen suivant, employé avec succès, et qui

n'a rien d'étranger à l'objet de notre journal, destiné surtout aux campagnes :

On établit, dans les endroits les plus infestés de ces animaux, des trous perpendiculaires de 4 pieds de profondeur et de 4 pouces de diamètre avec une longue tarière terminée par une cuiller de 3 à 4 pouces de largeur. Au fond de chaque trou on place un refouloir de la forme d'un cul de volant, armé de 6 petites broches de fil d'archal aiguisées et de 8 pouces de longueur ; les mulots tombent dans ces trous et ne peuvent remonter. On visite et l'on vide ces refouloirs plusieurs fois par jour. Au bout de 6 jours l'inventeur avait détruit 1544 mulots par ce moyen.

AVIS.

M. Hasard donne avis aux amateurs étrangers et nationaux qu'ils trouveront chez lui une collection complette d'yeux artificiels de diverses formes, tant pour les humains que pour les animaux de différentes espèces, oiseaux et quadrupèdes, depuis la plus petite jusqu'à la plus grande proportion. Ces objets sont faits d'après nature avec une perfection inconnue jusqu'à présent, et de la plus belle transparence possible.

Son cabinet est orné d'objets très-curieux faits avec cette matière, tels que figures, vases, animaux, fleurs et fruits, etc.

Les personnes curieuses de voir non-seulement les choses faites, mais aussi la manière dont elles se font, pourront se présenter chez lui tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir, rue Saint-Apoline, n°. 31, près la porte Saint-Martin.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 11 pluviôse (31 janvier), à 7 h. 21 m., et se couche à 4 h. 40.

Le 20, il s'élève le 11 à 7 h. 7 m., et se couche à 4 h. 54 m.

Différence 28 minutes.

La lune se lève le 11 à 7 h. 30 m. du mat., et se couche à 5 h. 42 m. du soir.

Le 20, elle s'élève à 11 h. 41 m. du matin, et se couche à 3 h. 45 du mat.

Premier quart. le 18, à 2 h. 18 l. du matin.

Le rapport du tems moyen au midi vrai, est le 11 de 0, h. 13 m. 52, sec. 14.

Différence 8, 5.

Le 20, de 0 h., 14 m. 38, sec. 6.

Différence 0, 8.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

	Baromètre. maximum.	minimum.	*Thermom.* max.	minim.	*Hygromètr.* max.	minim.	*Sequanomèt.* mètre.	cent.	*Anémomètre.* matin,	midi,	soir.
Nivôse.											
29.	27 p. 9 l. $\frac{2}{12}$.	*Idem.*	1 $\frac{5}{10}$.	0 gl.	87...	*Idem.*	..2......	..5...	S-S-E.	S-S-E.	S-S-E.
30.	27 p. 4 l. $\frac{9}{12}$.	27 p. 4 l. $\frac{2}{12}$.	6......	2 $\frac{7}{10}$.	87. $\frac{3}{4}$..	85 $\frac{1}{2}$..	..1......	..90.	S.	S-S-O.	S-S-O.
Pluviôse.											
1.	27 p. 4 l. $\frac{4}{12}$.	27 p. 3 l. $\frac{9}{12}$.	2 $\frac{1}{10}$.	$\frac{5}{10}$..	96. $\frac{1}{4}$..	95...	..2......	...1..	S-S-E.	O-N-O.	N-N-O.
2.	28 p. 4 l. $\frac{10}{12}$.	*Idem.*	$\frac{5}{10}$	$\frac{3}{10}$..	95. $\frac{1}{4}$.	*Idem*	..2......	...30.	N.	N-O.	O-S-O.
3.	28 p. 5 l. $\frac{3}{12}$.	27 p. 7 l. $\frac{6}{12}$.	3 deg.	$\frac{5}{10}$..	95. $\frac{1}{2}$.	*Idem.*	..2......	..32.	S-S-E.	S-E.	E-N-E.
			Condens.								
4.	27 p. 8 l.	27 p. 3 l.	1 $\frac{3}{10}$.		91...	90. $\frac{1}{4}$..	..2......	..29.	E-N-E.	E-N-E.	N-E.
5.	28 p. 8 l. $\frac{3}{12}$	27 p. 10 l. $\frac{4}{12}$.	3 $\frac{18}{10}$.	2 $\frac{2}{10}$..	90.	88.	..2......	..20.	N-N-E.	N-N-E.	N-N-E.
6.	27 p. 8 l. $\frac{3}{12}$.	27 p. 9 l. $\frac{10}{12}$.	3 $\frac{2}{10}$.	1 $\frac{1}{10}$.	99. $\frac{1}{2}$..	84...	..2......	..10.	N-E.	N-E.	E.
7.	27 p. 10 l. $\frac{8}{12}$.	27 p. 10 l. $\frac{4}{10}$.	2 $\frac{4}{10}$		86.....	85..	..2......	...5..	N-E.	N-E.	N-E.
			Dilatation.								
8.	27 p. l. 13 $\frac{7}{12}$.	27 p. 8 l. $\frac{8}{12}$.	2 $\frac{3}{10}$.	1 $\frac{4}{10}$..	95. $\frac{1}{2}$...	89...	2......	...2...	E.	S.E.	S-S-O.

M. Chevallier.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 fr. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12.)

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire ; à Avignon, chez M. Dupuy, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse ; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires ; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget ; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier ; à Turin, chez Bocca ; à Liège, chez Desmázeaux ; à Milan, chez Reycends ; à Montpellier, chez MM. Tournel, libraires, et à Chartres, chez Conard et Hervé, libraires.—Les anciens abonnés du *Bibliographe* continueront de s'adresser, pour leurs réclamations seulement, à M. Moreau, libraire à Paris, rue des Grands-Augustins, n°. 21. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Les Abonnés de six mois sont prévenus que leur abonnement est expiré le 30 nivôse.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Jean Geber, célèbre médecin et astronome, naquit en 965 en Arabie, précisément à l'époque qui vit parvenir au trône la dynastie Capétienne : il composa en arabe plusieurs ouvrages. Boërhaave, en en faisant un grand éloge, dit ingénument qu'on y rencontre plusieurs expériences chimiques données depuis pour nouvelles. Il paraît que les érudits d'alors aimaient, comme quelques-uns d'aujourd'hui, à se parer d'antiques dépouilles, sans avouer leurs larcins. — Ses œuvres ont été imprimées à Dantzick en 1682, in-8°. : sa Géomancie, imprimée en italien à Venise, est de 1552, in-8°.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La décade dernière a offert beaucoup d'incommodités, mais très-peu de maladies graves. On a surtout observé des diarrhées, des dyssenteries muqueuses, des maux de dents, d'oreilles et de gorge, des fleurs blanches, et des retards mensuels, des douleurs arthritiques, des affections scorbutiques, quelques fièvres gastriques avec tendance adynamique, un grand nombre de fluxions, de rhumatismes aigus et chroniques. Dans la première de ces affections on s'est très-bien trouvé de vésicatoires appliqués sur les endroits douloureux, qu'ils ont sur-le-champ débarrassés, de même qu'ils ont terminé des rhumatismes chroniques en leur imprimant un caractère aigu.

Quant à la constitution maladive, elle a été, ce qu'elle est de puis le commencement de l'hiver, et presque même de l'automne, à peu près nulle; seulement on a remarqué une atonie établie généralement dans tout l'organisme : les opiatiques précédés des vomitifs ont réussi généralement. On a cru remarquer que les affections scorbutiques étaient plus symptomatiques que constitutionnelles, et parmi celles de ce genre on en a rencontré de catarrales, de scrophuleuses, qui ont été guéries par les moyens appropriés à ces indications. On a vu aussi le scorbut sembler succéder à des fièvres adynamiques, et établir aux extrémités des dépôts purulens, d'une odeur particulière, qu'il a fallu panser très-activement, en donnant intérieurement les anti-scorbutiques.

D'autres fois l'adynamie s'est terminée par un dépôt au côté, et les

praticiens ont fait la remarque que l'application d'un vésicatoire sur la région pectorale ou abdominale semblait toujours donner naissance à un point inflammatoire qui déterminait un afflux considérable d'humeurs, et souvent un kiste, dont la distension, en gênant les viscères, troublait leurs fonctions, et avait toujours une malheureuse issue.

On a observé beaucoup d'affections de la peau, et nous avons éprouvé dans notre pratique personnelle une complication assez rare en ce genre. M. P....d, rue Quincampoix, a ressenti, à la suite d'une légère éruption à la peau, semblable à une fièvre miliaire, une démangeaison générale, qui, quinze jours après, a été suivie d'une éruption variolique. (Le malade avait eu une gale mal traitée dix ans auparavant.) La peau s'est tuméfiée et écaillée comme dans *l'éléphantia sis*. A côté d'un bouton large, bombé, et plein de pus variolique, en était un autre petit, pointu, et rempli de sérosité. Le malade a eu peu de fièvre. Une boisson carminative, aiguisée par les acides minéraux, a poussé à la peau, et soutenu les évacuations. Les éruptions ont eu lieu simultanément, et sans douleur, qui ne s'est fait sentir que lorsque toute l'habitude du corps s'est entièrement dérobée de sa peau par écailles de trois et quatre pouces de long. Cette excoriation s'est terminée par les mains et les pieds, dont il sortait des lambeaux du derme de la longueur des doigts : on avait soin d'enduire d'huile la peau nouvelle, pour la défendre de la première impression de l'air.

La démangeaison a cessé, excepté au scrotum, où elle a resté plus longtems; mais quelques frictions de térébenthine, unie à l'axonge, avec quelques grains d'*aquila alba*, l'ont fait disparaître.

Le malade a pris le quinquina en substance, s'est soumis à une diète végétale : il est à présent en pleine convalescence. Il n'est pas inutile de dire que, dès la première apparition de sa gale, à laquelle quelques raisons pouvaient faire soupçonner un caractère siphillitique, il avait pris une demi-bouteille du sirop de Cuisinier, (salsepareille, sucre et sublimé) et que c'est à la suite de ce sirop, pris à la dose d'une cuillerée à bouche par jour, que s'est déployé tout l'appareil nosologique, dont nous venons de rendre compte.

Les vents dominans ont été les S. E. et S. O.

M. S. U.

PHÉNOMÈNE MÉDICAL.

Annoncerons-nous sérieusement qu'il existe à Paris un doigt qui guérit par le seul toucher les rages de dents? Nous n'avons pas vu ce doigt merveilleux opérer; mais il est à notre connaissance personnelle que le portier des deux Eléphans, rue Neuve-des-Petits-Champs; Mme Lacour, parfumeuse rue de la Loi; M. Monbarbon associé de M. Berger, marchand de soie, rue Boucher; M. Chamartin, rue de Louvois, assurent avoir éprouvé par lui la cessation de maux de dents très-violens, et dans des cas très-différens: l'un avait une fluxion, l'autre une dent récemment cassée dans l'extraction, etc. Nous avouerons ingénument que même en l'ayant vu nous aurions encore de la peine à le croire; cependant, s'il fallait expliquer tous les phénomènes bien constatés de la médecine, nous serions bien embarrassés; et, sans chercher plus loin, qui de nous expliquera les prodiges du somnambulisme, pendant lequel des

gens dignes de foi et de la plus imposante autorité, soit pour la probité, soit pour les lumières, ont vu des individus écrire les yeux fermés, composer soit de la musique, soit des vers, soit de la prose, rayer à propos, surcharger les ratures sans confusion, etc., et cela les yeux clos, ou même avec l'interposition d'un carton devant les yeux? (Voyez l'Encyclopédie, art. somnambule.) Qui oserait entreprendre d'expliquer les modes d'action de l'électricité, du galvanisme, du feu foudroyant et leur analogie, celui du magnétisme trop dédaigné, parce que des jongleurs s'emparèrent de cette doctrine, et qui semble condamné à occuper seulement une place dans les annales des folies de l'homme, quand il eût dû figurer dans les archives de ses connaissances? Nous avons cru que douter était le moyen d'apprendre, et nous n'avons point dédaigné d'admettre à notre assemblée du jeudi M. de Lacroix, s'annonçant propriétaire du singulier privilège de guérir le mal de dent par le seul attouchement. La conférence était présidée par notre doyen, notre maître et notre ami, le docteur Menuret. Des question sont été faites à M. de Lacroix, sans s'écarter de la discrétion due à ce qu'il appelle *son secret*, et nous devons à la vérité d'avouer que ses réponses portent un caractère de franchise tel, qu'il doit être ou le plus loyal ou l'imposteur le plus délié des hommes. Il était fabriquant à Elbœuf quand il reçut la communication de ce secret (car il ne dépend pas d'une organisation particulière de l'individu, et il peut se transmettre.) Soit méfiance, soit faute d'occasion, soit insouciance, il en dédaigna long-tems l'essai. Enfin, un ouvrier qui travaillait chez lui, atteint tout à coup d'une rage de dents, fut touché par lui et guér. De nouvelles tentatives furent suivies du même succès, au point qu'un négociant de Paris (M. Barbau) le décida à venir dans cette ville. Il s'est présenté, dit-il, à l'Ecole de Médecine, dont le directeur a demandé la communication du secret, pour en permettre le public exercice. Le thaumaturge s'est renfermé dans l'offre de toucher devant l'Ecole autant de dents douloureuses qu'on exigerait, en cautionnant leur guérison, à peine d'être déchu de sa demande. Les docteurs Menuret, Tourlet, Nauche, Doucin-Dubreuil ont assisté à ce narré, et, malgré un sentiment bien naturel de défiance, nous n'avons pu nous défendre d'une réflexion toute naturelle; c'est qu'en supposant que les personnes dont il affirme les cures ne soient que des *compères*, M. de Lacroix s'expose à être honteusement et publiquement démenti par le premier malade qu'il touchera sans le guérir, et nous serions les premiers à publier cette dénégation.

Au reste, cette singulière propriété n'est pourtant pas sans exemple: (1) et sans parler des miraculeux effets du magnétisme, de ceux de l'hydroscopie de *Bleton*, qui ont eu tant de témoins; sans citer les aimans de M. l'abbé *Lenoble*, dont *nous avons vu* l'application sur la dent douloureuse, suivie de la guérison, on lit dans le *Recueil de la première année des bulletins de la Société Philomatique* une notice très-précise, par Alexandre Brogniard, dont le mérite d'observation n'est pas suspect, et qui affirme que le doigt saupoudré des débris d'un insecte pulvérisé, qu'il nomme, acquiert une vertu sédative des maux de dents. On attribue la même efficacité à la poudre de Chardon-Rolland, au sang de la taupe étouf-

(1) On cite une cure pareille opérée, par le curé de Saint-Paul, sur M. de Nicolaï.

fée, etc. Cette propriété ne cesse point par le lavage des mains, et dure, disent les croyans, un an. Formons des voeux pour que celle du doigt de M. de Lacroix soit réelle, et tenons lui notre promesse de le dénoncer comme charlatan s'il trompe; de le faire connaître comme guérisseur s'il réussit. Nous ne croyons pas risquer ainsi le reproche d'être amant du merveilleux.

M. S. U.

AU RÉDACTEUR.

Je vous prie, monsieur, d'insérer dans votre utile journal les réflexions suivantes sur les heureux effets des alkalis volatils, tirés du règne animal, contre les maladies provenant de la lymphe.

M. Peyrilhe, docteur-médecin, professeur de chimie et de botanique au collège de chirurgie de Paris, a publié un ouvrage sous le titre modeste d'*Essai sur la Vertu anti-Vénérienne des Alkalis volatils concrets* tirés du règne animal.

Ce savant maître, qui, pour le bien de l'humanité, a trop peu vécu, n'a eu que le tems de constater les succès de sa découverte contre la maladie siphillitique, de manière à ne laisser aucun doute sur son efficacité.

Les hommes de l'art qu'il a convaincus savent que cette maladie, en attaquant la lymphe, produit une infinité d'accidens plus ou moins graves, qui se présentent sous différens aspects, quoique résultant tous du même vice. Ils ont dû en conclure, par analogie, que le remède de M. Peyrilhe peut s'appliquer avec succès à la plupart des maladies qui ont pour cause le vice de la lymphe.

Guidé par ce raisonnement, je n'ai point balancé d'employer, il y a deux ans, le remède de M. Peyrilhe sur ma femme, attaquée d'un ulcère à la matrice, après l'avoir convenablement préparée, en suivant son traitement avec toute l'attention dont je suis capable, et tout l'intérêt que m'inspirait ma malade. J'ai eu la satisfaction de la guérir radicalement. J'ai depuis employé le même moyen sur deux autres femmes, et j'ai obtenu le même succès. Je traite en ce moment une quatrième malade dans le même cas : tout présage un résultat complettement heureux, et je m'empresserai de vous en rendre compte.

Je puis citer aussi une autre malade non moins remarquable : elle était âgée de 47 ans; depuis dix-huit mois plusieurs consultations avaient décidé qu'elle avait un squirre. Je lui reconnus en effet deux tumeurs squirreuses; l'une à l'ovaire gauche, l'autre du même côté, masquée en partie par les fausses côtes : je n'ai point hésité d'entreprendre sa guérison en lui administrant le remède de M. Peyrilhe. Son traitement est finie depuis peu : ses tumeurs se sont dissoutes, et elle jouit d'une santé parfaite.

Ces faits, et les observations qu'ils m'ont mis à portée de faire, m'ont porté à croire que le même remède et la même méthode auraient du succès contre les maladies scrophuleuses et contre le cancer, qui ne proviennent, comme on sait, que des vices de la lymphe. J'ai donc cru qu'il pouvait être utile de publier cette notice, et d'inviter les hommes de l'art à l'honorer de leur attention. Puisse-t-elle arracher à une mort cruelle quelques-unes du moins de ces nombreuses victimes que les noms seuls de squirre et de cancer tuent tous les jours de frayeur, avant même de les faire succomber à une maladie trop légèrement jugée incurable !

FOULLIOY.

Suite de l'article THÉRAPEUTIQUE.

Si les vomitifs, les purgatifs et les mercuriaux sont aussi faciles à déguiser, vous concevez, monsieur, qu'il est plus aisé encore de former avec les autres médicamens des composés qui flattent l'organe du goût. Presque toutes les substances connues sous le nom de *pectorales* sont douces, alimentaires et d'une saveur recherchée : les dattes, les figues, les jujubes, les mucilages unis au sucre, le beurre de cacao, les émulsions, les loks, les baumes du Pérou et de Tolu sont des friandises dignes de figurer dans l'office d'un gastronome. Parmi les anti-spasmodiques, le musc, le castoréum, la fleur d'orange sont de véritables parfums, et si le médecin s'obstine à employer la valériane, l'assa-fœtida, ou telle autre drogue détestable, le pharmacien peut les soustraire au goût en leur donnant la forme de pilules, ou en les enveloppant dans du pain à chanter. Il n'éprouvera pas plus d'embarras pour présenter des astringens ou des anti-scorbutiques agréables. Le sirop de grenade, de kinorodon, la limonade minérale, le cachou, beaucoup de préparations ferrugineuses et anti-septiques n'ont rien de repoussant; il est des elixirs, tels que ceux de Tolu et de Garus, dont le goût rivalise avec celui des liqueurs de Boulogne et de la Martinique; enfin les vermifuges sont mis en biscuits, en dragées, en confitures.

Il n'est donc point douteux que les préparations pharmaceutiques internes peuvent devenir assez agréables pour que le malade n'éprouve aucun dégoût, et déjà l'on pourrait rédiger un dispensaire assez étendu avec les formules agréables que les pharmaciens sont en état de fournir.

La chimie, beaucoup trop dédaignée des praticiens, a déjà servi puissamment la thérapeutique, et peut l'éclairer encore. L'analyse des substances médicamenteuses, quand on y donnera tout le soin qu'elle mérite, simplifiera beaucoup de préparations, et changera leur saveur; mais les médecins sont, il faut le dire, beaucoup trop indifférens sur les secours que peut leur rendre la chimie. Satisfaits d'avoir une centaine de substances simples dont l'effet leur est bien connu, ils se prêtent difficilement à faire des expériences au lit des malades; cependant on ne peut adopter un remède nouveau sans que son efficacité ait été prouvée par de nombreux essais et des observations suivies : ainsi l'on ne prononcera raisonnablement sur l'effet de la *gélatine*, indiquée comme spécifique dans les fièvres intermittentes, que lorsqu'on l'aura employée à des époques et dans des circonstances où l'on ne pourra croire que la guérison vienne du changement de saison ou d'une autre cause.

Que les médecins ne dédaignent pas de s'associer aux chimistes; une vaste carrière de découvertes va s'ouvrir pour eux. Sans prétendre annoncer d'avance les résultats qu'ils obtiendront, ne peut-on, par exemple, espérer qu'ils détermineront si dans les astringens, tels que le quinquina, le cachou, etc., l'action médicinale est due au tanin, à l'acide gallique, ou au principe amer? et si l'on peut employer ces matériaux séparément, ne pourraient-ils établir les rapports de proportion qui existent entre les principes composant des substances dont les propriétés sont analogues? ne sauraient-ils trouver à quel principe appartient la vertu purgative de la manne, celle du séné, celle du tamarin, celle enfin des drastiques puis-

sans? ne pourraient-ils essayer de nouvelles combinaisons salines formées par les acides végétaux ou animaux, tels que les acides malique, oxalique, citrique, tartareux, phosphorique, saclactique? Ces acides, d'une saveur agréable, sont susceptibles de fournir plusieurs médicamens qui ne rebuteraient point. Si la nature offre quelque jour la glucine en abondance on doit en attendre des remèdes sucrés.

J'oserai, monsieur, conclure de tout ce qui précède que les médecins pourront quand il leur plaira réformer les remèdes dégoûtans, et profiter des analyses chimiques bien faites pour modifier les préparations, et prescrire des médicamens sans saveur ou agréables. De plus grands développemens sortiraient du cadre de votre Journal, et je me borne à vous offrir toutes les formules de *bon goût* que je possède, si vous êtes tenté d'écrire quelque jour la thérapeutique des gourmets et des jolies femmes. (1)

Agréez l'assurance de ma parfaite considération. Votre affectionné serviteur. C. L. C.

On s'étonnera moins du mérite de rédaction, de la richesse des connaissances, de la clarté des idées de cette notice, qui n'a d'autre défaut que d'être trop courte, quand on saura que nous la devons à M. *Cadet de Gassicourt*, littérateur et pharmacien distingué, auteur du *Dictionnaire de Chimie*, dont il prépare déjà une seconde édition.

M. S. U.

---

(1) Nous profiterons avec reconnaissance de l'offre obligeante de l'auteur de cet article, pour terminer notre nouvelle édition de *l'Ami des Femmes*, actuellement sous presse, par une thérapeutique des *boudoirs*, et nous nous ferons un plaisir de communiquer ces recettes à nos abonnés.

(Note du rédacteur.)

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel de Santé et d'Economie domestique, ou *Exposé des Découvertes modernes*, parmi lesquelles on trouvera surtout le moyen de prévenir les effets du méphitisme, de désinfecter l'air, de purifier les eaux corrompues, de vivifier une partie des alimens, etc., etc., etc.; suivi d'Observations, de Recherches, et de Procédés utiles à toutes les classes de la société. Paris, an 13, chez Desrai, libraire rue Haute-Feuille.

Signaler au public des ouvrages capables de nuire à la conservation de la santé des hommes, et qui, sous des titres très-imposans, séduisent naturellement la multitude peu instruite, c'est seconder les vues d'un gouvernement sage et éclairé; c'est arrêter un mal funeste dans sa source, et consoler l'humanité outragée. Le *Manuel de Santé* manifeste le louable desir d'éclairer les hommes; mais maintenant que l'art de guérir ne doit plus être exercé que par des citoyens instruits et vertueux qui consacrent leurs talens et leurs veilles au soulagement de leurs frères, les livres trop scientifiques mis à la portée du peuple n'offrent plus qu'un danger réel. Gardons-nous de confondre ce petit écrit avec celui de Tissot, intitulé: *Avis au Peuple sur sa Santé*. On ne gagnerait certainement point au change. L'*Avis au Peuple* est un vrai traité de médecine populaire. Le *Manuel de Santé* est annoncé comme un préservatif de maladie: il y a donc sous ce rapport du mérite à en avoir conçu l'idée; mais malgré le desir que nous aurions d'en être les généreux et zélés apologistes, nous sommes forcés de convenir que plus les écrits qui tendent à la conservation des malheureux humains sont à la portée du peuple, plus ils sont dangereux lorsqu'ils contiennent des principes erronés: ce sont des armes terribles et meurtrières entre les mains de spadassins furieux, qui ne savent pas s'en servir. Sont-ils ornés des charmes magiques du style, c'est la coupe de Circé: on y porte les lèvres avec délices; un poison funeste et mortel est au fond du vase. Qu'on ne s'y trompe cependant point; ce n'est pas le défaut de l'auteur; ici le dégoût sauve du danger de l'empoisonnement: d'ailleurs, en homme adroit, il a eu la sage

précaution de se cacher sous le voile de l'anonyme.

Son ouvrage est divisé en 15 chapitres : dans le premier, il expose les nouvelles découvertes sur la désinfection de l'air : les fumigations d'acide nitrique, d'acide muriatique y sont exposées avec un vain appareil d'érudition, de façon que les adeptes n'y trouvent pas tout ce qu'ils savent, et que ceux qui ne sont point initiés dans les mystères de la physique n'y sauraient rien comprendre.

Dans le chapitre 8 l'auteur, sans doute peu ami du café, lui attribue la plupart des maux sortis de la boîte de Pandore : les fleurs blanches, les ulcères de la matrice, et presque toutes les fâcheuses affections de cet organe sont dus, dit-il, à l'usage du café. (1) Il le remplace par la racine de chicorée séchée, boisson très-commune en Allemagne et en Flandre. Sans vouloir discuter ce point, je dirai néanmoins que les fleurs blanches, les ulcères de la matrice, et autres écoulemens de ce genre, ont pour principe l'acrimonie des humeurs, des pustules formées dans la matrice, quelquefois des plaies occasionnées par des accouchemens laborieux. Souvent ces maladies sont la suite d'une vie molle, d'un virus siphillitique, d'un relâchement dans les glandes, d'une cacochimie séreuse. Le café y joue un très-petit rôle; il y a même des cas où il pourrait être avantageux par sa vertu tonique et désobstruante. Combien de gens imitent ces amateurs enthousiastes qui, admis dans un jardin, regardent avec indifférence tous les dons de Flore, qui ne sont pas l'objet privilégié de leurs transports!

Parle-t-il d'ulcères cancéreux dans le chapitre 11, le nouvel Hippocrate vous dira vaguement de recourir aux escarotiques les plus violens. Merveilleuse découverte, qui prouve invinciblement le précieux avantage du Manuel de Santé! Apelles, le célèbre Apelles, ayant entendu critiquer fort judicieusement la chaussure de son héros, arrêta tout court le censeur imprudent qui voulut prononcer sur un autre point. *Ne sutor ultrà crepidam.* L'auteur a très-bien jugé que le titre insidieux de son ouvrage pouvait lui assurer le succès le plus complet; mais on pourrait lui dire: *Vous êtes orfèvre, M. Josse; vous n'êtes pas médecin.* Vos admirables préceptes sur les ulcères sont insuffisans s'il faut des gens de l'art pour en faire une sage application. Vous conseillez l'arsenic; connaissez-vous les affreux dangers de l'usage de ce caustique violent? Une main sage et prudente peut seule se permettre de l'employer. Stork a fait un heureux usage de la ciguë, ou de l'extrait du *conium maculatum.* L'arsenic, le Verdet, le sublimé corrosif pourront sans doute réussir dans certains ulcères cancéreux; mais un médecin seul doit en diriger le traitement. En prenant à la lettre de semblables préceptes, vagues et généraux, trouvés dans un Manuel de Santé, que de mal ne ferait-on pas! Doit-on traiter de la même manière ces ulcères cancéreux, superficiels, couverts de croûtes et secs, et ces ulcères profonds, à bords renversés, à tubercules, fétides, d'un rouge noirâtre, qui rendent une sanie âcre et compliquée? Ne sait-on pas qu'il y a beaucoup d'ulcères cancéreux, et connus sous le nom de *noli me tangere*, où les seuls remèdes à employer sont les bains, le petit lait, le bouillon, les adoucissans?

En contemplant le tableau des maladies de la peau que notre auteur trace dans le ch. 12, qui ne sera surpris d'y trouver les engelures, les poireaux, les loupes, les cors, les panaris, les clous? Il aurait pu de même y comprendre la jaunisse, l'ictère, la chlorose, le scorbut, l'anasarque, les flegmasies, les taches, la gangrène, les phlegmons, les bubons, les cancers, les condylômes, les goitres. Toutes ces maladies, dans le sens du Manuel de Santé, doivent être des maladies de la peau. Dans les engelures sans doute il y a excoriation de la peau. Au fond, ce sont des maladies de la lymphe extravasée. La matière âcre, dont la perspiratio an été interceptée, occasionne la chaleur, la douleur et la déman-

(1) Peut-être eût-on pardonné ce jugement sévère à l'auteur du *Manuel* s'il eût parlé de cette mixtion de lait, souvent falsifié, et d'un peu de café, par lequel les femmes de toutes les classes à Paris ont remplacé le déjeûner plus simple et plus sain de leurs aïeules, chez qui les fleurs blanches étaient bien moins communes; mais vouloir combattre un vice de ton par une racine moins amère que le café, c'est offrir une hérésie médicale, une ignorance des premiers principes impardonnables.

(*Note du rédacteur.*)

gaison. Il survient souvent excoriation ; mais ce ne sont point là des maladies de la peau. Les loupes sont des maladies des muscles; les clous et les panaris sont des tumeurs inflammatoires. On garde cette dénomination pour désigner la gale, les dartres, les érésypèles. Et voyez le danger de donner sans être instruit des conseils dans une aussi importante matière ! le Manuel de Santé vous dira que le grand moyen pour extirper les loupes est de les lier avec un fil de soie cirée, nouée double. C'est ainsi qu'en cousant au hasard, et en un moment, quelques recettes prises çà et là dans des livres bons ou mauvais, on ose s'ériger en conseiller perfide, tandis qu'il nous a fallu apprendre lentement de l'étude et de l'expérience que, dans la plupart des cas, la loupe ne s'extirpe qu'en enlevant le pédicule, pour empêcher qu'elle ne se régénère !

N'imitons point celui que nous critiquons ; et, en nous renfermant dans les bornes de notre sujet, en convenant que l'auteur a bien raison de déclamer contre les charlatans, qui sont plus dangereux que les maladies mêmes, résumons-nous en disant que ce petit Manuel de Santé, composé de deux cent soixante-dix pages, contient beaucoup de choses qui ne sont pas du ressort de la médecine; qu'il n'est pas difficile de compiler, mais que le faire avec ordre, avec symétrie, avec harmonie, suppose un jugement sain : un habit d'arlequin plaît même par sa variété. Rendons justice à l'idée ingénieuse de cet ouvrage qui manquait à notre littérature médicale, et qui à présent lui manque encore, malgré les efforts du prudent anonyme pour remplir cette lacune.

J. C. D. M.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 21 pluviôse (10 février), à 7 h. 5 m., et se couche à 4 h. 56.

Le 30, il se lève à 6 h. 50 m., et se couche à 5 h. 11 m.

Différence le matin 15 m. et le soir 15 m.

La lune se lève le 21 à 0 h. 52 m. du soir, et se couche à 4 h. 44 m. du mat.

Le 30, elle s'élève à 0 h. du matin, et se couche à 8 h. 30 du mat.

Pleine lune le 24 à 8 h. 51 m. du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai, est le 21 de 0, h. 14 m. 39 sec. 4.

Différence 0, 0.

Le 30, de 0 h., 14 m. 13, sec. 6.

Différence 5, 7.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Baromètre.		Thermom. (Dilatat.)		Hygromètr.		Sequanomèt.		Anémomètre.		
maximum. Pluviôse.	minimum.	max.	minim.	max.	minim.	mètre.	cent.	matin,	midi,	soir.
9. 27 p. 5 l. $\frac{10}{12}$.	Idem.	2	1 $\frac{6}{10}$.	96	92	1	92	S-E.	S-S-E.	S-S-E.
10. 27 p. 3 l. $\frac{7}{12}$.	27 p. 2 l. $\frac{10}{12}$.	2 $\frac{6}{10}$	1 $\frac{2}{10}$.	98	96.	1	80.	S-S-E.	S-S-E.	S-E.
11. 27 p. 7 l. $\frac{8}{12}$.	27 p. 4 l. $\frac{1}{12}$.	3 $\frac{5}{10}$.	1 $\frac{8}{10}$.	96	90.	1	80.	S-E.	E-N-E.	E-N-E.
12. 27 p. 10 l. $\frac{10}{12}$.	27 p. 6 l. $\frac{6}{12}$.	2 $\frac{1}{10}$	$\frac{4}{10}$.	93. $\frac{1}{2}$.	82.	1	98.	N-E.	N-E.	E-N-E.
13. 28 p. 2 l. $\frac{9}{12}$.	28 p.	4 $\frac{7}{10}$.	1 n.	92. $\frac{1}{4}$.	92.	2	25.	N.	N.	N-O.
14. 28 p. 5 l. $\frac{1}{12}$	28 p. 3 l. $\frac{9}{12}$.	1 $\frac{7}{10}$.	1 $\frac{1}{10}$.	95	94.	2	22.	N-O.	O.	O.
15. 28 p. 2 l. $\frac{11}{12}$	27 p. 10 l. $\frac{8}{12}$.	6 $\frac{5}{10}$.	2	98.	96.	2	2	S-O.	S-O.	S-O.
16. 27 p. 6 l. $\frac{3}{12}$.		7 $\frac{3}{10}$.	......	97	......	1	95.	S-O.	S.O.	S-O.
17. 28 p. 3 l. $\frac{4}{12}$.	27 p. 9 l. $\frac{6}{12}$.	2 $\frac{1}{10}$	$\frac{4}{10}$.	93. $\frac{1}{2}$.	87. $\frac{1}{4}$.	2	32.	N-N-E.	N-N-E.	N.
18. 28 p. l. 3 $\frac{6}{12}$.		....		....		2	85.	S-O.	S-O.	S O.

M. Chevallier.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 fr. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le 1[er] numéro a paru le premier thermidor an 12.)

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand; chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Montpellier, chez MM. Tournel, libraires, et à Chartres, chez Conard et Hervé, libraires.—Les anciens abonnés du *Bibliographe* continueront de s'adresser, pour leurs réclamations seulement, à M. Moreau, libraire à Paris, rue des Grands-Augustins, n°. 21. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed valere, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Avicènes, illustre médecin, naquit à Bochara en Arabie dans le 10e siècle de l'ère chrétienne. Il joignait une mémoire prodigieuse à beaucoup d'esprit naturel, et, selon l'usage d'alors, dont nous devons regretter la perte, l'étude des belles-lettres, de la philosophie, des mathématiques, des langues précéda celle de la médecine. Le sultan Caboul le fit son premier médecin et son visir. L'abbé Lavocat le fait mourir de débauches à 56 ans; ce qui n'est pas d'un bon exemple chez un médecin; mais John Blair, chronologiste plus érudit, dit qu'il mourut à 80 ans. Ses ouvrages ont été imprimés en arabe à Rome en 1593, in-folio; en latin à Venise, en 1564, 1595 et 1608; enfin à Louvain en 1658, traduits par Vopiscus-Fortunatus.

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'horizon médical n'a présenté aucune variation sensible, non plus que la température atmosphérique; des catarres, des rhumatismes, des odontalgies, beaucoup de maux de gorge, quelques paralysies partielles, quelques apoplexies séreuses, tel est le cadre nosologique de la décade dernière, et nous ne répéterons point les moyens curatifs que nous avons exposés il y a dix jours. Mais, dans l'absence d'une constitution signalée par un tableau nosographique décidé, nous croyons dédommager nos lecteurs par celui de l'accident suivant et des remèdes à lui opposer. (Les vents dominans ont été les S-S-E, S-S-O, E-S-E.)

Du danger des gaz suffoquans.

Felix quem faciunt aliena pericula cautum!

Le danger de rester dans un endroit clos et échauffé par la vapeur du charbon, ou dans un lieu rempli des émanations des gaz qui s'échappent d'une cuve en fermentation, ou même de tonneaux pleins de vin récemment fait, n'est plus un problême; et cependant chaque année compte encore des victimes de cette imprudence meurtrière : mais ce qui est moins connu, et non moins dangereux, ce qui mérite d'être encore plus signalé à l'attention médicale, à la réflexion populaire, parce que son effet moins subit conduit plus lentement et aussi certainement aux portes du tombeau, c'est l'effet subséquent de l'asphyxie qui, agissant sur les organes de la respiration, en détruit insensiblement l'action, si l'on n'y remédie de bonne heure. Ce fait vient d'avoir lieu récemment; et l'un de nos confrères, également recommandable et par ses profondes con-

naissances en chimie et par son dévouement à l'art de guérir, vient de perdre une parente chérie, qu'une perfide sécurité a empêchée d'invoquer les secours de la médecine, après s'être imprudemment exposée au gaz délétère d'un cellier rempli de vapeurs vineuses. Nous regrettons de ne pouvoir donner que des larmes stériles à la perte de la bien aimée de notre correspondant; mais que du moins les fleurs que notre tristesse épand sur sa tombe fructifient pour celles que pourrait menacer un sort aussi fatal. Femmes jeunes et jolies qu'embellit le coloris du printems de l'âge, elle fut comme vous brillante de santé... comme vous elle fut *bergère en Arcadie :*

« Et rose elle a vécu, ce que vivent les roses,
« L'espace d'un matin. »

Si vous voulez éviter un tel danger, jeunes habitantes des pays vignobles auxquelles d'imprudens parens confient l'administration des produits de la vigne, il est un moyen sûr de connaître la salubrité de l'air des celliers qui les recèlent : n'entrez jamais seules dans ces réduits envinés ; faites-vous accompagner par des personnes tenant, outre les lumières destinées à éclairer, de petites bougies faciles à éteindre. Si l'air du cellier est chargé d'acide carbonique, ces bougies s'éteindront, et la prudence vous commande d'éviter, en sortant aussitôt, d'aspirer un air qui vous asphyxierait : il est bon alors de respirer un peu d'alkali volatil fluor, dont on fait bien de se munir en pareil cas. Il faut bien se garder d'y rentrer avant d'avoir fait ouvrir à la hâte toutes les fenêtres et les portes, et l'on doit avoir la même précaution si l'on doit faire des opérations qui dégagent de ce gaz, telles que le *transvasement du vin de la cuve dans les tonneaux, ou même des tonneaux l'un dans l'autre.*

Si l'effet du gaz acide carbonique a déjà incommodé ceux qui ont imprudemment pénétré dans ces pièces, loin de s'endormir dans une dangereuse sécurité, et quand même l'incommodité semblerait dissipée, il est essentiel de recourir aux remèdes indiqués : l'agitation, le grand air, quelques secousses même imprimées au système de la respiration par la réaction de l'estomac sur la poitrine, au moyen de l'émétique, la limonade en breuvage, etc., sont, dit Portal, les remèdes le plus appropriés à cette espèce d'empoisonnement qui n'épargne aucun de ceux qu'une périlleuse insouciance retient ensuite dans l'inertie, et surtout cloués dans un lit clos, où l'air stagnant ne fournit point un nouvel air atmosphérique, un nouvel oxigène aux poumons saturés de gaz acide carbonique.

Sans entrer ici dans le mérite des neutralisations chimiques, et la certitude des réactifs, nous pensons que la théorie scholastique doit céder à l'expérience médicale ; et bien que la réflexion, les principes sembleraient indiquer l'emploi des ammoniaques, dans les accidens causés par les gaz acides carboniques, nous remarquerons que, soit énergie de vitalité réveillée par des stimulans nouveaux et propres à rappeler l'exercice de la vie, soit irritabilité de la fibre excitée par des substances d'une température éminemment tonique, on s'est très-bien trouvé de la saignée soit à la jugulaire, soit aux pieds, de l'insufflation, du vinaigre en breuvage, en le coupant d'eau, et par aspersion aux tempes et aux narines, ainsi que d'eau froide, et surtout de l'exposition à un air très-froid. (Borel, Sauvages, Armant, Portal, etc.) Mais dans un

sujet aussi grave nous imputerait-on à enthousiasme chimique de conseiller, de seconder ces moyens de l'étincelle électrique, du contact galvanique, et surtout d'avoir, comme moyen prophilactique, l'habitude d'exposer dans une terrine vernissée, mise dans chaque cellier, de *l'ammoniaque liquide*, qui en s'évaporant absorberait continuellement le gaz acide carbonique, et attesterait sa vertu préservative en formant du carbonate d'ammoniaque qui flotterait à flocons dans l'air tranquille, ou se déposerait sur les parois des objets voisins? (L'huile de vitriol sur du sel de cuisine produirait le même effet, et plus aisément encore.) Dans tous les cas, soit comme neutralisant, soit comme excitant, nous croyons l'alkali volatil mieux indiqué que le vinaigre même radical.

M. S. U.

CHIRURGIE.

Prétendue hydropisie terminée par un accouchement.

Un évènement assez singulier vient d'avoir lieu à la manufacture des glaces du faubourg Saint-Antoine, et il suffit de l'indiquer pour apprendre aux maîtres de l'art de guérir d'être très-sévères dans leur diagnostic en fait de grossesse, et à apporter, pour le soin de leur propre réputation, plus de réserve dans leur pronostic sur une question aussi délicate.

Marie-Madelaine, femme Petit, demeurant à Noisy-le-Grand près de Vincennes, âgée de 53 ans, forte, vive, sanguine, ayant eu 7 enfans, avait cessé depuis trois ans de payer le tribut mensuel : elle éprouva il y a dix mois une perte pendant plusieurs jours; elle s'en inquiéta peu; mais à cette époque sa santé s'altéra sensiblement. Les jambes s'enflèrent, elle n'éprouvait point de vomissement, mais l'appétit devint irrégulier, un peu de fièvre s'établit; bientôt le ventre s'accrut sensiblement. Elle consulta M. de G...., accoucheur, qui, sur-le-champ jugeant l'hydropisie, ordonna les drastiques et les boissons diurétiques (le diagrède en pilules et la seconde écorce de sureau nitrée): l'enflure n'en fit pas moins de progrès. Un chirurgien célèbre, A. D., eut occasion d'aller à Noisy, visita la malade, et confirma l'opinion de M. de G.... Cependant, malgré les avis et les remèdes des docteurs, le ventre allait toujours augmentant de volume, et la malade, au comble de l'inquiétude, vint consulter à Paris un médecin justement distingué, M. Jeanroy Neveu, qui, dans l'incertitude, l'invita à s'abstenir de son régime habituellement purgatif. Cette femme était descendue à Paris chez M. Cothion, employé à la manufacture des glaces rue de Reuilly, dont elle avait nourri plusieurs enfans. Le chirurgien de cette maison, M. Bellivier, jeune homme instruit, et qui sait douter, vit cette femme, et finit ses questions par où chacun aurait dû commencer son traitement : il la toucha, et, reconnaissant le col de l'utérus effacé, son orifice fermé, la tuméfaction du ventre à sa partie déclive, l'absence de la fluctuation du liquide sous la main appliquée aux parois abdominales, le volume des mamelles, et rapprochant ces symptômes de l'apparition sanguine dix mois avant, il n'hésita point à attester la présence d'un corps étranger dans l'utérus et sa prochaine expulsion. L'évènement justifia son pronostic, car le surlendemain, et précisément dix mois après sa *perte*, elle accoucha, sans secours, sans douleur, d'une fille bien conformée, très-forte, mais morte depuis plusieurs jours, ainsi que nous l'avons reconnu par l'ovalisation de la tête,

la couleur et le dépouillement de l'épiderme, avec le chirurgien chargé de constater les décès de cet arrondissement. Les suites de couches se sont établies comme à l'ordinaire ; le lait, après s'être porté au sein, a pris une direction opposée, aidé par l'usage des ombellifères, et *l'hydropisie* est bien guérie.

M. S. U.

P. S. Nous ajouterons seulement que nous avons vérifié, dans le même faubourg, à l'hôpital des Quinze-Vingts, la prétendue grossesse d'une femme de 65 ans, qui en ce moment fait bruit dans Paris, et que nous nous sommes assurés qu'elle n'existe que pour les personnes dont cette femme espère, par ce prétendu prodige, exciter la curiosité et la bienfaisance. C'est d'ailleurs une mendiante plus connue dans Paris, dans les hôtels où elle va pathétiquement déplorer son *incroyable* situation, que dans le quartier qu'elle habite.

MALADIES VÉNÉRIENNES.

Tous les ans on propose de nouveaux remèdes anti-syphillitiques, et il est rare que les essais qu'en font les médecins ne les ramènent pas toujours à la méthode ordinaire et à l'usage du mercure : cependant il ne faut pas négliger les observations nouvelles, et mépriser tous les remèdes qu'on propose pour suppléer aux mercuriaux qui ne sont pas toujours sans inconvéniens. Les journaux étrangers parlent depuis quelque tems avec beaucoup d'éloge de deux anti-syphillitiques nouveaux. Un médecin de Stockholm (*le docteur Acharial*) a obtenu, dit-on, les plus heureux effets de l'usage de l'eau de goudron (*aqua picis*) dans les maladies vénériennes invétérées. Sur soixante-dix malades qu'il a traités avec ce moyen, au lazareth de Stockholm, 24 ont dû leur guérison parfaite à l'usage de ce remède seul, et les autres à ce même moyen marié tantôt avec les remèdes mercuriels, et tantôt avec les remèdes oxigénans. Je ne me permettrai qu'une seule observation sur ce médicament : l'eau de goudron n'est pas la même dans tous les pays, parce que le goudron ne s'y prépare pas de la même manière ; il est par conséquent plus ou moins aromatique, plus ou moins chargé d'huile empyreumatique, et il est nécessaire que les médecins qui reconnaîtront les bons effets de ce remède déterminent la manière dont on doit préparer l'eau de goudron.

Le second remède vanté par la gazette de Bruxelles est la chélidoine. Suivant les observations des docteurs Wendt, Hechtal et Van-Schallern, cette plante détruit, sans le secours du mercure, les symptômes de la plupart des maladies vénériennes invétérées. On administre cette plante en hiver sous la forme d'extrait réduit en consistance de pilules avec la poudre de la racine ; en été on donne le suc exprimé de la plante : on prend dans le principe deux pilules deux fois par jour, et on augmente peu à peu la dose jusqu'à 40 à 60 pilules par jour. Depuis huit ans M. Hechtal assure avoir obtenu de ce remède un succès constant et inattendu. Avant d'adopter une pareille méthode les praticiens se rapelleront combien le suc de la chélidoine est âcre et caustique ; on l'a employé à ronger des poireaux, et il doit avoir une action bien énergique sur les parois de l'estomac.

Le 15 de ce mois, à la séance de la société de Pharmacie, M. Alyon, connu par ses recherches sur la syphilis, a fait un rapport verbal sur la poudre de Knox, très en vogue maintenant en Angleterre comme préservatif de tous les virus conta-

gieux. Cette poudre, que M. Alyon a analysée, est un mélange de muriate suroxigéné de chaux (sel ammoniac fixe) et de muriate de soude (sel marin.) Elle attire très-puissamment l'humidité de l'atmosphère. Voici quelques-unes des propriétés singulières que l'on cita de cette poudre qui laisse constamment dégager du gaz muriatique oxigéné. Si, après avoir inoculé le virus variolique, ou le vaccin on saupoudre la piquure avec la poudre de Knox, l'inoculation ne prend pas; si l'on mêle cette poudre avec les plus puissans narcotiques, tels que l'opium, la jusquiame, le stramonium, la belladone, ces narcotiques ont entièrement perdu leur vertu soporative; enfin, si, après avoir eu un contact impur avec une femme infectée du virus syphillitique, on se lave avec de l'eau qui tient en dissolution la poudre de Knox, on se soustrait à la contagion. M. Alyon a rapporté quatre expériences relatives à cette dernière propriété, et il assure avoir la certitude que ce préservatif est bien supérieur à ceux du comte de Milly et du fameux Préval. Si ces faits se confirment, il en résulterait que le gaz muriatique oxigéné, qui a déjà rendu de si grands services pour la désinfection de l'air chargé de miasmes contagieux, aurait aussi la propriété de décomposer les virus, et sous ce rapport il mérite toute l'attion des médecins.

C. G.

P. S. Il serait possible d'essayer le mérite de cette mixtion contre le *virus rabifique*, qui, malgré tous les remèdes tour à tour prônés jusqu'ici, n'a pas encore de remède universellement adopté, et d'une efficacité bien constatée.

Sur le phénomène de Verneuil.

Une lettre que nous recevons à l'instant de M. Guérin, médecin à Verneuil, réclame contre la notice insérée dans notre n°. XX, relativement à l'enfant *Bissieu*. Nous lui observerons, avec les égards dus à son âge et à sa réputation, que la lettre dont il se plaint n'est pas de nous, qu'elle est d'un habitant de Verneuil, et adressée à un de nos confrères, qui a exigé son insertion dans notre Gazette, à peine de l'insérer dans les autres, et nous préférâmes sa publication dans un journal voué à l'art de guérir (tribunal naturel et de famille d'une telle cause) au danger d'une plus grande publicité dans tel autre journal plus répandu. Nous l'invitons d'ailleurs à répondre à cette lettre, ainsi qu'à celle du docteur Verdier-Heurtin, de qui nous la tenons, en précisant les faits. Journaliste impartial, nous imprimerons ce désaveu, et ce sera alors au docteur Verdier à prouver son assertion.

M. S. U.

Prix d'émulation médicale.

Plusieurs de nos abonnés des départemens ayant paru desirer des renseignemens positifs sur les vertus du quinquina, les manières et les cas de l'administrer, nous proposons à résoudre au concours, et nous donnerons le *Dictionnaire de chimie* de M. Cadet de Gassicourt à celui qui décidera le mieux, et dans le mémoire le plus laconique, la question suivante :

« Déterminer la nature des différentes sortes de quinquina, leurs divers modes d'agir, s'il est obstruant *per se*, s'il agit comme érétisant les solides, ou comme coagulant les fluides; par conséquent si son action tonique porte plus sur les fibres du système vasculaire que sur les liqueurs; enfin quels sont

« les avantages et les dangers résul-
« tant de son emploi. »

La réponse qui aura mérité le prix et la mention honorable de son auteur seront insérées dans un mois.

M. S. U.

PHYSIQUE.

Nous avons pris pour devise invariable de notre Gazette l'indépendante impartialité, et nous allons en offrir un exemple.

Nous avons reproché à M. *Bienvenu* de s'être presque approprié l'invention de l'expérience du *pirobacte*, (ou inflammation d'un combustible par la concentration du calorique dans un tube pressé par une pompe) dont la découverte est due, comme les plus belles conquêtes des arts, au hasard, qui guida la main très-innocente d'un armurier de Saint-Etienne en Forez : aujourd'hui nous nous faisons un plaisir d'annoncer qu'il est le premier chez lequel nous ayons vu l'accumulation du fluide électrique pénétrer instantanément un corps inflammable, sans détonation, au point de le mettre en ignition complette. Cette expérience diffère de celle de la détonation en ce que le fluide électrique accumulé, par exemple, dans la bouteille de Leyde est soutiré par une pointe qu'on lui présente, en interposant le corps que l'on veut enflammer, et non-seulement sans détonation, mais encore sans étincelle.

Cette expérience, si grave pour ses résultats analogues, et que nous appellerions l'électrisation par *effluve*, explique ces combustions crues spontanées d'individus frappés à mort de la foudre, sans apparence de coup de tonnerre, ces embrasemens de forêts, de villages, dont les cimes et les clochers ont aspiré l'électricité, et concentrent son fluide au point de provoquer un incendie sans explosion fulminante. Quel vaste champ aux réflexions! quelle carrière à parcourir par l'imagination effrayée, depuis Aristote, Pline, explorant la propriété attirante de l'ambre (*electrum*), jusqu'à Nollet, Franklin, Charles, et ce que découvriront nos neveux!

On ne peut d'ailleurs qu'inviter les amateurs d'expériences bienfaites, hydrauliques, galvaniques, pneumatiques, de tableaux frais et pittoresques, d'illusions fantastiques, et surtout d'une réunion de bonne compagnie, à visiter le cabinet de M. *Bienvenu*, (rue Neuve-des-Petits-Champs) qui chaque jour a l'art de varier son spectacle aussi instructif qu'amusant.

M. S. U.

Au rédacteur du Publiciste

Nous avons rapporté, dans le N°. XX, l'exemple d'une *inhumation précipitée*, et nous n'avons eu que l'embarras du choix parmi toutes celles qui se présentent journellement. Ce fait a été démenti par le maire du lieu où avait été indiqué le lieu de la scène, et des recherches ultérieures ont appris qu'en effet il était arrivé aux environs de *Chantilly*. Nous devons à la vérité de dire que nous nous sommes empressés d'écrire aux

maires de *Gentilly* et *Chantilly*, qui tous deux nous ont répondu en désavouant l'existence du fait pour l'étendue de leurs communes. Un journaliste, qui a pu trouver plaisant qu'on enterrât pour morts les vivans, en a pris l'occasion de persiffler le médecin respectable sur l'autorité duquel nous avions cité ce fait. Nous le félicitons de trouver le mot pour rire dans une aussi grave matière; mais nous lui demanderons, si même en supposant le fait faux, il résulte de notre assertion un désavantage pour le public, ou plutôt s'il n'est pas instruit par ce récit du danger trop commun de livrer à la terre des corps que la mort n'a pas encore frappés. (Le fait vient d'arriver ces jours-ci à la morgue sur un homme ivre qui y a été déposé pour mort, et est revenu à la vie au bout de six heures.) Au surplus nous nous sommes bornés à assurer que dans la séance de l'Institut du 16 nivôse un médecin d'une autorité imposante (M. Désessarts) avait rapporté ce fait, et le registre des séances de cette illustre société en fait foi. (Nous aurions pu ajouter *qu'il nous l'a dit à nous-mêmes chez lui.*) Donc nous n'avons point abusé d'un nom célèbre pour en imposer, et il suffit qu'il soit vrai que ce récit ait eu lieu au sein de cette savante assemblée pour qu'on ne puisse pas nous accuser aussi sévèrement qu'injustement d'erreur ou d'imposture.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

De l'Art de conserver sa Santé, ou *Manuel d'Hygiène*, par P. J. Pissis, médecin, ex-professeur de chimie à l'école centrale du département de la Haute-Loire. A Paris, chez Barba, libraire palais du Tribunat, galerie derrière le théâtre Français, n°. 51; Moreau, libraire rue des Grands-Augustins, n°. 21; Brasseur aîné, imprimeur rue de la Harpe, n°. 477. Prix 5 fr., et 6 francs franc de port.

Théorie élémentaire de la Statistique, de D. F. Donnant, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, imprimerie de Valade, rue Coquillière, et se trouve chez Obré, libraire rue Mignon Saint-André-des-Arcs, n°. 1, et quai des Augustins, n°. 66.

Topographie Physique et Médicale du territoire d'Aubin, et analyse des eaux minérales de Cransac, par M. Murat, inspecteur de ces eaux minérales. Imprimé par ordre de M. le préfet de l'Aveyron. A Rhodès, de l'imprimerie de Carrère, an 13.

Bulletino del consiglio superiore civile e militare di sanita della 27 divisione militare dell impero francese, n°s 14 et 15.

De l'Epidémie qui règne en Espagne, et des moyens d'en prévenir le retour, par M. A. A. Cadet Devaux, membre de plusieurs académies et sociétés.

Réfutation des assertions hasardées, etc., ou *réponse de M. Mettenberg*, ancien chirurgien major dans les armées, officier de santé du sénat, aux imprimés calomnieux de M. Mandel, pharmacien à Nancy.

Dissertation sur le Galvanisme et son application, par Ch. Fr. Geiger, médecin, membre de la société Galvanique. Seconde édition. A Paris, chez Courcier, imprimeur rue Poupée, n°. 5.

Le Dentiste Observateur, etc., par Mahon, chirurgien-dentiste du ci-devant collège de Paris. A Paris, chez Millet, imprimeur rue de la Tixeranderie, n°. 17; Méquignon l'aîné, libraire rue des Cordeliers, n°. 3; Morin, libraire rue Saint-Jacques, n°. 186; Desenne, libraire palais du Tribunat.

Dissertations inaugurales sur l'Influence de l'éducation des habitudes et des passions dans les maladies nerveuses, par E. Calabre, docteur-médecin, membre de plusieurs sociétés, et chirurgien interne de plusieurs hôpitaux, an 12.

Dissertation inaugurale sur la Dentition des Enfans du premier âge, par Léon-François Caigné, chirurgien à Courbevoie, an 13.

Essai sur l'Histoire médico-topographique de Paris, par M. Menuret, docteur en médecine de l'université de Montpellier, etc., etc., etc. A Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire rue de l'Ecole de Médecine, n°. 3; et chez A. Bouvier, rue du Bac, n°. 149, éditeur de cet ouvrage, imprimé par ses élèves et à leur profit, an 13.

Nous rendrons compte de quelques-uns de ces ouvrages, dont l'acquisition peut être utile aux abonnés, en indiquant seulement ce qu'il y a de bon dans les autres.

AVIS.

Nous donnerons dans le numéro prochain une notice de l'invention de M. Curaudau, sous le double rapport de l'économie de combustible et de calorique, et sous celui de la santé.

Nous rendrons également compte de l'historique et du manuel de la perforation de la membrane tympanique dans les surdités invétérées, avec ses divers succès.

AUX ABONNÉS.

Nous invitons les souscripteurs du Bibliographe à nous faire passer le montant de leur abonnement, s'ils desirent la continuation de l'envoi de notre Gazette.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le premier ventôse (20 février) à 6 h. 47 m., et se couche à 5 h. 14.

Le 10 il s'élève à 6 h. 32 m., et se couc à 5 h. 30

Dif. { le m. 15. / le s. 16. } 31 m.

La lune se lève le premier à 0 h. 19 m. du mat., et se couche à 8 h. 55 m.

Le 10 elle se lève à 6 h. 13 m. du m., et se couche à 5 h. 54 m. du soir.

D. quart. le 2 à 11 h. 8 l du matin.

N. lune le 10 à 10 h. 38 m. du matin.

Le rapport du tems moyen au midi vrai, est le premier de 0 h. 14 m. 7, sec. 4.

Différence 7, d.

Le 10, de 0 h. 12 m. 43, sec. 2.

Différence 12, 2.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Pluviôse.	Baromètre. maximum.	Baromètre. minimum.	Thermom. max.	Thermom. minim.	Hygromètr. max.	Hygromètr. minim.	Sequanomèt. mètre.	Sequanomèt. cent.	Anémomètre. matin,	midi,	soir.
			Dilatation.								
19.	28 p. 1/2	28 p. 2 l. 7/12.	9	2 2/10.	97	93	3		S-O.	S-S-O.	S-S-O.
20.			5 1/2		92		3	20	S-O.	S-O.	S-O.
21.							3	22.	S-S-E.	S-S-E.	S-S-E.
22.	27 p. 10 l. 5/12.		6 5/10.	3 8/10	98. 3/4.	87. 1/2.	3	28.	S-S-E.	N-E.	N-E.
23.	28 p. 6/12.		1	1.	94. 1/2	92.	3	25.	N-E.	N-N-E.	N.
24.	28 p. 5 l.	28 p. 4 l. 9/12.	2 1/10	1/10.	94	85	3	20.	N.	N.	N.
25.	28 p. 3 l. 10/12.	28 p. 3 l. 3/12.	1 9/10	1 8/10.	88. 1/4	85.	3	35.	O-N-O.	O-N-O.	O-N-O.
26.	28 p. 4 l.	28 p. 3 l. 3/12.	2 9/10.	1 9/10.	88. 3/4	87	3	45	O-N-O.	N-E.	N-E.
			Condens.								
27.	28 p. 3 l. 9/12.	28 p. 3 l. 5/12.	2 4/10.	1. 1/2.	90. 1/4	72.	3	22.	E-S-E.	E-S.E.	E-S-E.
28.	28 p. l. 3 5/12.		2 1/10.	1 4/10.	97	95	3	2	E-S-E.	E-S-E.	E-S-E.

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 fr. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12.)

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Montpellier, chez MM. Tournel, libraires, et à Chartres, chez Conard et Hervé, libraires.—Les anciens abonnés du *Bibliographe* continueront de s'adresser, pour leurs réclamations seulement, à M. Moreau, libraire à Paris, rue des Grands-Augustins, n°. 21. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.



Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Averroès, médecin d'origine arabe, naquit à Cordoue dans le douzième siècle. Il était juge de Maroc et de toute la Mauritanie; mais, pour ne pas quitter Cordoue, séjour alors des sciences, il faisait exercer sa judicature par des délégués. Il fut poursuivi comme impie pour avoir dit que la religion chrétienne était impossible, celle des juifs un enfantillage, celle des mahométans la religion des pourceaux. Plus théoriste que praticien, il a le premier traduit Aristote en arabe, avec des commentaires très-érudits, imprimés à Venise en 1490, in-folio.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LA constitution médicale s'est montrée, pour la première fois, en contradiction apparente pendant la dernière décade avec la constitution atmosphérique : nous sommes de trop bonne foi pour ne pas en tenir une note sévère. Malgré la graduation constamment tempérée du thermomètre, plusieurs maladies ont offert un caractère aigu, inflammatoire; et l'on a surtout observé beaucoup de pseudo-pleurésies. Il y a eu des points de côté avec hémophtisie; mais, en général, on s'est moins bien trouvé de la saignée que de la potion suivante, dont nous devons la communication à un praticien-guérisseur (le docteur Menuret) : Manne, une once; sirop capillaire, deux gros; nitrate de potasse, (sel de nitre) vingt grains; oxide d'antimoine sulfuré rouge, (kermès) trois à quatre grains, selon la mollesse ou l'érétisme de la fibre, la force du sujet, et l'intensité des symptômes. Triturez en marmelade, et donnez par cuillerées à café, de trois en trois heures, et même à intervalles plus rapprochés, si l'oppression est considérable. On s'est très-bien trouvé aussi de lavemens stimulans, qui ont porté sur le tube intestinal l'irritation, ont mobilisé l'humeur, et guéri par métastase. Pour être minutieusement exact, nous remarquerons que le vent a soufflé N. N. O. pendant un jour et demi, précisément avant l'invasion de ce caractère inflammatoire dans les maladies. On a remarqué beaucoup d'affections vermineuses, principalement chez les enfans : on a employé avec succès l'huile de ricin, ou *palma christi*. Les vents dominans de la décade ont été l'O. et le S. S. O.

M. S, U.

CHIMIE.

Il résulte d'expériences faites par des chimistes scrupuleux que la colle animale, sur laquelle on verse de l'acide muriatique, ou même exposée au gaz acide muriatique, se coagule avec une excessive rapidité. On paraît fondé à en conclure que la gélatine, entrant pour les quatre cinquièmes dans la composition du corps humain, et étant susceptible de la même coagulation que la colle, qui lui est homogène, peut se concréter rapidement dans les poumons par la respiration des appareils *guytoniens* On apporte en preuve de cette assertion, très-importante pour ses résultats, *l'enchiffrenement* subit des malades exposés à la désinfection par le procédé des salles d'hôpitaux, lorsqu'on n'a pas eu la précaution de les changer de local pendant l'opération. On cite plusieurs personnes qui, à la suite d'exposition au gaz acide muriatique pendant des expériences chimiques, ont mouché des mucosités concrètes, dessinant exactement les anfractuosités nasales, et l'on en a tiré la conséquence que l'aspiration immédiate de ce gaz, et avant qu'il ait eu le tems de se combiner à l'air atmosphérique, offre le danger de congestions muqueuses dans les bronches, et même de concrétions, de véritables obstructions, de tubercules dans les cellules pulmonaires. La prudence exige donc de ne pas se servir de ces appareils sans la direction des personnes de l'art. On a fait la remarque que l'acide sulfurique, (l'huile de vitriol) versé sur le muriate de soude (le sel de cuisine), donne un gaz également désinfectant l'air vicié, sans avoir le même danger pour les individus qui le respirent. Quant aux moyens de salubrité pour les pays infectés d'épidémie, ces petits appareils sont insuffisans, et nous répéterons constamment que c'est en imprimant à l'air atmosphérique d'immenses oscillations par des détonations, par de vastes feux, qu'on peut déplacer les miasmes dont il est surchargé, et trop de confiance dans les petites recettes devient alors dangereuse.

M. S. U.

MATIÈRE MÉDICALE.

Des médicamens en frictions.

Est-ce fureur? est-ce acharnement? est-ce contradiction? est-ce timidité? Les méthodes nouvelles les plus avantageuses luttent long-tems contre les préjugés vulgaires avant d'être universellement adoptées. Que de barrières insurmontables n'a-t-il pas fallu franchir pour faire adopter l'emploi de l'émétique! l'application des cantharides ne se fait point encore sans obstacles chez les bons et simples habitans de la campagne. Comme les flots de la mer n'arrivent que successivement des plages d'un hémisphère à l'autre, ainsi l'inoculation, si avantageuse à l'humanité, était à peine introduite au sein des villes éloignées de la capitale à l'époque de la précieuse découverte de la vaccine. La voie des frictions pour introduire avec succès des substances médicamenteuses dans le corps humain est à peine adoptée par quelques praticiens éclairés. N'importe par quelle voie les médicamens agissent sur le corps humain, pourvu qu'ils obtiennent leurs effets. Que le cerveau, le foie, les reins soient affectés, il est aujourd'hui géométriquement démontré que les lois de la nature ont une marche certaine et invariable, et qu'il y a des substances qui ont une vertu spécifique pour telle ou telle partie. Une lettre mise à la poste

parvient sûrement à sa destination si l'adresse désigne avec exactitude le lieu où elle doit parvenir. L'usage des médicamens en frictions ne saurait être trop recommandé. Mille et mille circonstances imprévues ne permettent pas toujours l'administration des remèdes en nature. La rhubarbe, le séné, le quinquina, les médicamens amers causent aux jeunes enfans peu raisonnables une répugnance invincible. Les femmes délicates et nerveuses repoussent malgré elles les breuvages d'une odeur nauséabonde. Quel service important ne serait-ce pas rendre à l'humanité souffrante que de lui présenter un moyen victorieux de tous les dégoûts, et qui apportât un soulagement certain à la santé délabrée ! Charmantes vestales, votre teint fleuri a-t-il perdu quelques-uns de ses attraits, consolez-vous ; la médecine thérapeutique trouvera l'ingénieux moyen de tromper l'organe surveillant de votre goût, et de déguiser les médicamens les plus avantageux. Les sirops, les marmelades, les loochs, les juleps sont pris avec plaisir ; leur odeur et leur saveur n'ont rien de répugnant : mais combien de circonstances particulières où la disposition du tempérament et la nature de la maladie s'opposent à l'emploi de ces médicamens agréables ! Peut-on retirer toujours un grand avantage des sirops pour enchaîner et détruire les miasmes putrides, qui par une fermentation rapide et accélérée détruisent l'organisme ? Souvent ils ne font qu'augmenter l'empâtement et la viscosité des humeurs. Combien de circonstances où il faut, par une médecine active, arrêter les progrès d'un mal dévorant, et lui opposer des digues victorieuses ! La voie des frictions, encore peu connue, encore peu usitée, est un moyen simple et facile que l'on peut souvent employer avec succès. L'expérience de MM. Alibert et Duménil à Paris, de M. Bréra à Pavie, doit être un motif d'encouragement pour recourir à cette voie. Que de succès n'ont-ils point obtenus dans diverses maladies sur des enfans de 5 ans, de 10 ans, de 14 ans ! La rhubarbe, la scammonée, unies à un suc gastrique, administrées par la voie des frictions, ont purgé avec un succès étonnant dans les affections du cerveau, et l'ont guéri. L'usage de la scille en poudre dans du suc gastrique de chien, incorporé dans l'axonge de porc, a guéri un enfant très-enflé, chez lequel on craignait l'hydropisie de poitrine. Nous avons plusieurs fois, à leur exemple, arrêté des fièvres quartes en administrant à des femmes et à des enfans, le quinquina en frictions. Le point essentiel est de trouver un médicament qui puisse se prêter facilement à l'absorption. Pour cela il paraît nécessaire que les substances médicamenteuses soient bien dissoutes dans des humeurs animales. Ce n'est point au suc gastrique cependant qu'il faut attribuer les succès qu'on a obtenus : ils ne sont qu'un simple véhicule, mais ils rendent les substances médicamenteuses plus faciles à être absorbées par les pores : le suc gastrique, la salive, la bile, l'humeur pancréatique, les larmes ont une force dissolvante très-active. Les substances dissoutes dans ces liqueurs acquièrent d'autant plus d'activité en parcourant le système élaborateur et lymphatique, qu'elles ont plus de divisibilité dans leurs parties.

Par sa puissance à modifier l'action des substances médicamenteuses qui parcourent tout le système organique, le suc gastrique est infiniment précieux.

On n'est cependant pas toujours dans la possibilité physique de s'en procurer à son gré; tout suc gastrique n'est pas indifférent en lui-même. Celui des granivores tourne trop rapidement à la fermentation acide. Les substances végétales, l'opium, le camphre, le quinquina se dissolvent facilement dans un suc gastrique. Tous les praticiens savent que ces substances arrachent souvent les malades des portes du tombeau. Les frictions sont donc des moyens actifs dont les effets sont très-susceptibles de calcul, avantage qui ne se rencontre pas toujours dans l'emploi des remèdes. M. Bréra s'est appliqué à déterminer la dose des médicamens en frictions, comparativement aux médicamens pris à l'intérieur, et il a établi ce rapport dans la proportion de 11 à 1. Ainsi, par exemple, six grains d'opium dissous dans du suc gastrique suffiront pour procurer à un malade un sommeil doux et tranquille, tandis que cette dose prise à l'intérieur amènerait un assoupissement léthargique, ou la mort.

Je suis fâché de ne pouvoir m'étendre davantage sur les propriétés merveilleuses des médicamens en frictions. Ce que j'ai dit suffit pour éveiller l'attention des gens de l'art. Je vais ajouter quelques réflexions sur les circonstances où l'on doit les employer comme remèdes, et sur les moyens de remédier au défaut des sucs gastriques.

1°. La méthode des frictions, dans le cas où l'on ne peut faire prendre des remèdes en nature aux malades, ne peut être employée avec succès que dans les maladies asthéniques, où le système absorbant n'a pas perdu l'usage de ses fonctions : elle serait nuisible et dangereuse dans toutes les maladies décidément sthéniques. Je développerai ce point dans un autre article, et je prouverai qu'il n'y a pas de remède aussi efficace, et des propriétés duquel on se soit si peu occupé.

(La suite au numéro prochain.)

DE L'EMPIRISME.

On a abusé de ce terme, comme de tant d'autres, en dénaturant sa véritable signification (ἐμπειρικὸς de πεῖρα *essai, expérience.*) L'empirisme n'est que la collection des faits appropriés à tel usage en médecine, et consacrés par le succès; et dans cette stricte acception du mot, l'héritier des *exvoto* suspendus aux colonnes du temple d'Epidaure, l'auguste fils des Héraclides, le divin Hippocrate, est le premier des empiriques. Son sublime génie s'appuya lentement sur l'expérience, fille tardive du tems, avant de dicter ses immortelles leçons : emporté par les écarts d'une fougueuse imagination, il n'inventa point une brillante théorie à laquelle il plia tous les faits; novateur inconsidéré, il ne chercha point à étonner ses contemporains, à frapper de stérilité les écrits de ses prédécesseurs par un néologisme bizarre, ou à expliquer par les lois de la chimie les phénomènes de l'organisme animal. Non; tout simplement il guérit, et exposa aussi simplement ses moyens. Le médecin fidèle à ce

système, et qui pourra se soustraire à l'épidémie novatrice du moment, est seul sur la bonne route : il guérira et servira à la fois l'intérêt de sa gloire et celui de ses malades. Les théoriciens modernes l'appelleront peut-être *empirique ;* mais qu'il se console par ses succès, par la reconnaissance publique, d'être assimilé à notre maître, dont la doctrine est appuyée sur les bases immuables d'une expérience séculaire.

Appellera-t-on aussi *empiriques* ces médecins funambules qui vont de ville en ville offrir sur les places publiques leurs honteuses patentes; et, moins adroits que les jeunes victimes qui, sous leur despote férule, s'essaient sur une corde qui leur sera peut-être fatale un jour, font cependant tomber le vulgaire dans leurs pièges grossiers? Non; ces honnêtes filoux sont des charlatans, et l'on ne sait qui doit le plus étonner ou de leur impudence ou de la crédulité de bonnes gens qui ne souscriraient pas un marché sans défiance, et concluent aussi légèrement, avec un inconnu sans titre, celui qui compromet leur vie?

Il est une autre classe de gens qui modestement s'intitulent eux-mêmes *empiriques*, plus adroits dans l'attribution de la qualification qu'ils envient que dans l'acquisition des moyens pour la justifier : ce sont ces hommes que chacun a connus en possession d'un honnête métier, et qui, trop paresseux pour l'exercer, parce qu'il n'est lucratif qu'en travaillant, se sont tout à coup rappelé qu'il existait dans leur famille, *de père en fils*, tel secret pour telle maladie, et voila mon vilain établi médecin. La foule accourt, les consultations arrivent : il ne sait pas écrire; eh! qu'importe; les écus pleuvent, et bien sûrement il est impossible de ne pas être médecin, et médecin très-instruit, quand on est si grassement payé. Nos campagnes abondent de ces sangsues publiques, et l'on voit des pélerinages venir assiéger le réduit du prophète, qui a le bon esprit d'aposter aux environs de sa demeure des témoins de ses guérisons *incroyables*, et d'orner son cabinet d'un *harmonica* d'urines, sur lesquelles il vous débite sérieusement les plus hardis pronostics : et l'on verra ce jongleur amasser de l'or, tandis que le médecin, levé avec l'aurore, parcourant les campagnes le jour, étudiant pendant les nuits, et exerçant avec bonne foi, décence et noblesse son art n'obtiendra pas de quoi fournir aux besoins de sa malheureuse famille !!!...

Enfin, il est une 4e classe d'empiriques dont on doit également se défier, mais qu'on n'a le droit de flétrir d'aucun titre infamant; ce sont ces discrets personnages, féconds en recettes de *bonnesfemmes*, qu'ils communiquent d'un air mystérieux à tout le monde, d'autant plus dangereux, qu'ils sont gratuits, et très-souvent de bien bonne foi. Avez-vous mal à la tête, à l'estomac, au ventre, ils ont un baume divin; vous êtes-vous blessé, madame la marquise une telle a inventé tel onguent merveilleux; avez-vous la fièvre, ils s'établissent à votre chevet, et n'en partent qu'avec elle : enfin, depuis l'eau de *casse-lunette* jusqu'au ratafiat domestique, ils savent la généalogie, la confection et les propriétés de toutes les compositions médicinales; mais ils ont le malheur d'appliquer à tous les cas leur éternel spécifique, et ils guérissent..... quand ils ne tuent pas.

M. S. U.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur, dans votre n°. XIX vous avez inséré la formule employée par le docteur *Cirillo* pour préparer une pommade anti-siphillitique : elle est composée de muriate suroxigéné de mercure (sublimé corrosif) et de muriate d'ammoniaque (sel ammoniac) triturés dans de l'axonge. Comme la proportion de muriate suroxigéné de mercure est considérable, il m'a paru intéressant de m'assurer, 1°. si ce sel mercuriel cédait une portion de son oxigène à la graisse, comme le font les oxides ; 2°. s'il y avait un sel triple formé par l'union de l'ammoniaque avec le muriate suroxigéné de mercure ; ce qui donnerait naissance au sel alembroth des anciens chimistes, sel beaucoup plus soluble que le sublimé corrosif, et par conséquent plus susceptible d'être absorbé. Pour arriver à ce but, j'ai fait triturer pendant 12 heures un gros de muriate suroxigéné de mercure et 15 grains de muriate d'ammoniaque, dans une once de graisse de porc très-fine, très-récente, bien lavée, n'ayant ni saveur ni odeur sensibles. La trituration, loin d'avoir augmenté la consistance de la pommade, paraissait l'avoir diminuée. Je la fis fondre alors dans de l'eau distillée au bain marie, et je l'agitai fortement : Il ne se forma aucun précipité. Si la graisse s'était oxigénée aux dépens du sublimé corrosif, ce sel, devenu mercure doux, (calomélas) se serait séparé sous forme de poudre blanche. L'eau distillée au contraire tenait en dissolution le muriate ammoniaco-mercuriel qu'il me fut aisé de décomposer par l'eau de chaux. La graisse ne contenait plus aucun sel. Il ne s'était donc formé aucune combinaison entre elle et le sublimé corrosif qui avait conservé toute son énergie. Quoique la solution aqueuse m'ait présenté le sel triple, je ne crois pas qu'il se forme dans la graisse, qui n'est pas assez liquide pour favoriser le jeu des affinités, mais il est probable que le muriate d'ammoniaque agit par une attraction prédisposante, et favorise l'absorption.

M. *Pully*, chimiste italien et ami du docteur *Cirillo*, m'a dit avoir préparé plusieurs fois la pommade anti-vénérienne pour ce docteur, et y avoir mis par son conseil quelques grains d'opium, sans lequel la pommade était trop active. Tant que l'opium n'est pas dissous il ne décompose point le sublimé corrosif ; mais j'ai la preuve qu'il le fait passer à l'état de mercure doux aussitôt qu'ils sont tous deux étendus dans un véhicule liquide.

Je pense, monsieur, d'après ces essais, que le sublimé corrosif n'est point décomposé dans la pommade de *Cirillo*, qu'il n'est point nécessaire de triturer douze heures le muriate suroxigéné de mercure, et qu'il suffit de la bien mêler ; que l'opium n'agit point sur le sublimé à l'état solide ; mais que les médecins ne doivent point l'employer dans les boissons qui tiennent en solution le sublimé, parce qu'il a comme beaucoup d'autres extraits de végétaux, la propriété de décomposer et de précipiter ce sel. C'est peut-être à l'oubli de cette propriété qu'il faut attribuer le non succès de plusieurs préparations mercurielles.

Je suis avec une parfaite estime votre, etc. C. L. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai sur l'Histoire médico-topographique de Paris, ou Lettres, etc., sur le climat de

Paris, l'état de la médecine, l'inoculation, le magnétisme, la vaccine, le galvanisme, etc., par M. Menuret, docteur en médecine de l'université de Montpellier, etc., etc., etc. A Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire rue de l'Ecole de Médecine, n°. 3; et chez A. Bouvier, rue du Bac, n°. 149, éditeur de cet ouvrage, imprimé par ses élèves et à leur profit, 1804 et an 13. In-12, 2 franc et 2 fr. 50 centimes.

Tel est le titre modeste d'un ouvrage qui ne pouvait arriver plus à propos pour prouver la possibilité de mettre à fin une entreprise que n'a pas su commencer encore une société savante sans doute, mais composée d'élémens trop discordans pour concourir au succès d'une œuvre dont elle a reçu cependant et accepté l'honorable mission. Nous en rendrons compte plus tard, et nous nous bornerons, quant à présent, à citer le passage suivant, pour donner une idée du style et des principes de l'auteur, qui a eu l'honneur d'être présenté à S. M. l'empereur.

L'auteur, après avoir peint les dangers de l'esprit novateur qui obscurcit en ce moment le langage médical, dit : « Sans doute « il peut y avoir quelques nouvelles déno- « minations justes et heureusement appli- « quées, mais dès qu'une fois l'imagination « a cru pouvoir secouer le joug qui la gê- « nait, elle s'est élancée avec plus ou moins « d'audace dans la région illimitée du vague « et de l'arbitraire... On ne saurait trop le « répéter, si cette folle prétention de s'é- « tablir nouveaux législateurs et arbitres ex- « clusifs de la science se réalisait, que de- « viendraient les fastes sacrés de la méde- « cine et ses lois antiques, les préceptes, la « doctrine et la méthode d'Hippocrate, sanc- « tionnés, pendant plus de vingt siècles, « par l'expérience et l'observation consacrés « par la gloire et le succès ?... O Hippocrate ! « reviens animer de ton génie observateur, « de ton esprit de sagesse, du feu de tes « vertus ceux qui se vouent à cette profes- « sion importante et délicate, » etc.

Il est pénible de s'arrêter dans une pareille citation; mais il m'est doux d'avouer que j'ai vu M. Menuret mettre ces principes en pratique, et que notre maître était à la fois alors notre plus sûr modèle et notre meilleur ami... En traçant ce faible éloge j'acquitte ici la dette sacrée de bien des cœurs, et je ne pourrais dire si c'est de ses malades ou de ses élèves que cet illustre médecin mérita le plus de reconnaissance.

M. S. U.

Nouveaux élémens de Thérapeutique et de matière Médicale, par J. Alibert, docteur-médecin de l'hôpital Saint-Louis, membre de plusieurs sociétés savantes et académies. 2 gros vol. in-8°. A Paris, chez Crapart, Caille et Ravier, libraires rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 12; et Brasseur aîné, imprimeur de la Gazette. Prix 15 francs, et 17 francs franc de port.

On a déjà parlé dans ce journal de l'ouvrage de M. Alibert; l'auteur de l'article en a fait un éloge bien mérité, et a donné l'analyse du premier volume; nous nous bornerons ici à faire connaître ce que contient le second qui vient de paraître.

L'auteur y traite des médicamens qui agissent d'une manière spéciale sur le système de la respiration; il en reconnaît de propres, 1°. à débarrasser les organes pulmonaires des matières qui les surchargent; 2°. à agir sur cette fonction par le secours des appareils pneumatiques; 3°. à rétablir l'exercice de ce système quand il est suspendu par l'asphyxie, et suivant qu'elle a lieu par le défaut de pénétration de l'air vital, ou par la présence des gaz méphitiques; 4°. à modérer l'excès de la chaleur animale, comme ayant sa principale cause dans le phénomène de la respiration.

Les moyens de modifier les propriétés vitales du système de la circulation sont ensuite indiqués; ils sont divisés en deux classes, suivant les distinctions du système à sang rouge et du système à sang noir : ici se trouvent les articles importans de l'artériotomie et de la phlébotomie.

Les moyens propres au système dermoïde sont divisés en trois sortes, suivant qu'il est considéré comme organe absorbant, comme organe exhalant, ou comme organe sensible. Les bains, la méthode yatroleptique, et les moyens de guérir qu'offre la physique expérimentale, y sont développés avec autant de précision que de connais-

sance en tout genre qu'il a fallu réunir pour traiter cet article. Le système dermoïde est encore considéré sous le rapport des effets que les poisons externes peuvent produire sur les propriétés vitales du système dermoïde.

Les fonctions de relation, considérées comme objet spécial de la thérapeutique, forment le sujet de la seconde partie de l'ouvrage. L'auteur y place les médicamens qui agissent sur le système nerveux en général, et sur les organes des sens en particulier ; il y a inséré beaucoup de faits intéressans et variés sur les sensations.

Une troisième partie contient les moyens qui affectent spécialement le système de la génération des deux sexes.

L'ouvrage est terminé par un nouvel essai de l'art de formuler. Les bases, les règles, le mécanisme des formules y sont indiqués, ainsi que les mesures anciennes et nouvelles dont on se sert. M. Alibert a joint l'exemple au précepte ; il donne des formules de médicamens, composés suivant le nouveau plan de matière médicale ; la composition y est d'une très-grande simplicité, et l'on reconnaît l'étendue des connaissances chimiques de l'auteur et celle de ses connaissances médicales pratiques.

Les dénominations sont maintenant d'accord avec le but que doit se proposer le médecin. On aura l'obligation à l'auteur d'avoir le premier renversé cette nomenclature bizarre, et souvent trompeuse de l'ancienne matière médicale, et d'avoir porté cette branche, la plus importante de la médecine, au niveau des autres, et surtout de l'avoir associée à la physiologie nouvelle.

GRAPERON, *docteur-médecin.*

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 11 ventôse (2 mars) à 6 h. 29 m., et se couche à 5 h. 32.

Le 20 il se lève à 6 h. 13 m., et se couc. à 5 h. 48.

Dif. {le m. 16. / le s. 16.} 32 m.

La lune se lève le 11 à 6 h. 32 m. du matin, et se couche à 7 h. 10 m. du soir.

Le 20 elle se lève à 1 h. 16 m. du s., et se couche à 4 h. 9 m. du matin.

P. quart. le 17 à 9 h. 55 *l* du matin.

Le rapport du tems moyen au midi vrai, est le 11 de 0 h. 12 m. 31 s., 0.

Différence 12, 6.

Le 20, de 0 h. 10 m. 21, sec. 3.

Différence 16, 4.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

	Baromètre. maximum.	minimum.	*Thermom.* max.	minim.	*Hygromètr.* max.	minim.	*Sequanomèt.* mètre.	cent.	*Anémomètre.* matin,	midi,	soir.
Pluviôse.			*Dilatation.*								
29.	28 p. $\frac{8}{12}$	27 p. 11 l. $\frac{7}{12}$.	4	$\frac{1}{2}$	98	93			E-S-E.	E-S.E.	E-S-E.
30.	28 p. $\frac{11}{12}$.		$1\frac{1}{2}$		$96\frac{1}{2}$		2	60.	N-N-O.	N-N-O.	N-N-O.
Ventôse.											
1.	28 p. 3 l. $\frac{7}{12}$	28 p. 1 l. $\frac{4}{12}$.	$8\frac{8}{10}$	$2\frac{1}{2}$	99	97	2	40	N-O.	O.	SO.
2.	28 p. 2 l. $\frac{11}{12}$	27 p. 11 l. $\frac{9}{12}$.	$7\frac{1}{10}$	$4\frac{7}{10}$	97	$94\frac{3}{4}$	3	39.	S.	S-S-O.	S-S-O.
3.	28 p. 6 l. $\frac{1}{12}$.	28 p. 3 l. $\frac{10}{12}$.	$5\frac{2}{10}$	$4\frac{1}{10}$	92	74	2	30.	S-O.	O-S-O.	O-S-O.
4.	28 p. 5 l. $\frac{3}{12}$.		$6\frac{9}{10}$		$92\frac{1}{4}$		2	30.	O.	O-N-O.	O.
5.									O-S-O.	S-O.	S-O.
6.	28 p. 3 l.		$5\frac{2}{10}$		$92\frac{1}{4}$		2	30.	O.	O.	S-O.
7.	28 p. 3 l. $\frac{2}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{8}{12}$.	$6\frac{1}{10}$	$5\frac{7}{10}$	$94\frac{3}{4}$	$91\frac{1}{2}$	2	38.	S-O.	S-S-O.	S-S-O.
8.	28 p. $\frac{3}{12}$.		$8\frac{7}{10}$		97		2	38.	O.	O.	O.
9.	27 p. 11 l. $\frac{7}{12}$.	27 p. 10 l. $\frac{4}{12}$.	$7\frac{1}{2}$	$2\frac{9}{10}$	99	97	2	50.	O.	N-O.	O.

M. CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, 8 f. pour six mois, 5 fr. pour trois mois, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12.)

On souscrit, à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire ; à Avignon, chez M. DUPUI, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse ; à Lyon, chez REYMANN et compagnie, libraires ; à Rochefort, chez FAYE, à Genève, chez MANGET ; à Bruxelles et à Gand, chez LECHARLIER ; à Turin, chez BOCCA ; à Liège, chez DESMAZEAUX ; à Milan, chez REYCENDS ; à Montpellier, chez MM. TOURNEL, libraires, et à Chartres, chez CONARD et HERVÉ, libraires.—Les anciens abonnés du *Bibliograph* continueront de s'adresser, pour leurs réclamations seulement, à M. MOREAU, libraire à Paris, rue des Grands-Augustins, n°. 21. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à envoyer un exemplaire à M. MARIE DE SAINT-URSIN, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Athénée, célèbre médecin, contemporain de Pline, naquit en Cilicie. Il émit l'opinion, appuyée par la chimie moderne, que le feu, l'air, l'eau, la terre ne sont point quatre substances élémentaires : il en reconnaissait quatre autres, le chaud, le froid, le sec, l'humide. Par une ressemblance nouvelle avec la doctrine du jour, sa secte reçut le nom de *pneumatique,* du mot grec PNEUMA, *esprit,* qu'il prétendait présider à ces quatre élémens. Gélim l'a cité souvent avec éloge.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LA constitution atmosphérique, restée long-tems indécise pendant la dernière décade, s'est prononcée sur la fin par un relâchement subit dans la température, et l'on fera la remarque, en vérifiant le tableau anémométrique qui suit, que le vent est arrivé du N. N. O. au S. E. par le rhumb N. N. E. Cette marche explique la variété des différens appareils nosologiques qui se sont déployés, leurs complications, leurs épiphénomènes, et par conséquent l'incertitude des traitemens, dont l'indication a dû être instantanément saisie, et subordonnée sans cesse aux symptômes survenans. C'est ainsi qu'une fièvre, s'annonçant avec un caractère plévretique, a dégénéré en adynamique, et a rejeté la saignée, qui semblait d'abord indiquée ; c'est ainsi que le type originaire de l'affection primitive s'est reproduit pendant la marche de celle qui lui avait succédé, et a réclamé la prompte apposition de vésicatoires. Le quinquina, assez généralement indiqué dans l'adynamie, et dont, pour le dire en passant, abuse un peu la pratique moderne, a dû être sévèrement repoussé de ce traitement, tant que le symptôme inflammatoire a subsisté, et on ne l'a donné avec succès que lorsque la prostration de forces, la *coction*, (qu'on pardonne cette expression aux principes de l'ancienne école dont je m'honore) et l'évacuation ont permis de rendre sans danger du ton à la fibre affaiblie.

On ne peut d'ailleurs assez caractériser les maladies observées dans la dernière décade, pour en faire le tableau dominant : elles ont varié cons-

tamment avec la température, et l'inspection météorologique suffit pour rendre compte de ce phénomène. Des catarres, des points de côté, des odontalgies, quelques accès de goutte, et des hémipégies, tel est l'aperçu des maux qui se sont disputé la pauvre espèce humaine, et que les remèdes héroïques, employés sur-le-champ, ont en général mieux guéris que les moyens poli-pharmaceutiques.

Les vents régnans ont été l'O et le N. O.

M. S. U.

MATIÈRE MÉDICALE.

Suite de l'article des médicamens en frictions.

2°. Dans l'impossibilité physique de se procurer du suc gastrique, la salive et toutes les substances alkaliques y suppléeront complettement. La bile donne des effets à peu près semblables ; la dose seulement doit en être double. La graisse, les huiles, mêlées aux médicamens que l'on veut administrer par la voie des frictions à 32 deg. de chaleur, lubréfient le système lymphatique, et débarrassent, par la transpiration insensible, des matières rongeantes qui corrodent les organes. Le mercure lui-même, éteint par le suc gastrique, réduit ensuite en pommade, agit avec la plus grande célérité : deux causes y contribuent ; l'impression mécanique du frottement, qui augmente l'organisme du système absorbant, et l'action des particules absorbées, qui est infiniment salutaire dans les maladies qui ont pour cause la prédominance de la lymphe et de la pituite, comme il arrive très-fréquemment dans les maladies des femmes et des enfans. Les molécules médicamenteuses, disséminées dans un véhicule qui entretient leur désunion, se rapprochent et se lient à mesure que ce véhicule est soustrait par l'évaporation. Il suffit donc que les substances médicamenteuses soient étendues sur la peau par de légères frictions pour qu'elles soient absorbées par les pores, et qu'elles portent dans toute l'économie animale leur vertu bienfaisante.

Puissent les praticiens amis de l'humanité sentir tous les avantages des médicamens administrés par la voie des frictions, s'appliquer à en bien connaître la dose, et les circonstances où il faut les employer ! il en résulterait pour la médecine une source salutaire et bienfaisante.

C***, *doct.-méd.*

CHIRURGIE.

Il résulte d'expériences qui viennent d'être faites avec succès par un chirurgien célèbre, que l'application du cautère actuel *incandescent* désorganise entièrement le corps avec lequel il est mis en contact, sans lui imprimer un autre sentiment que celui d'un profond engourdissement. Sa théorie, que tout autre qu'un aussi savant praticien eût trouvé audacieuse, était basée sur l'expérience des jeunes forgerons qui courent *impunément* sur la *gueuse* encore amollie par la fusion. L'épiderme de la plante de leurs pieds se grille ; mais l'effet du calorique se borne là, tandis qu'un quart d'heure plus tard ils courraient le risque d'être estropiés en répétant la même épreuve. Il semble que, dans le premier moment, le fluide déjà concentré agisse entièrement sur le métal, sans pouvoir réagir sur les objets environnans, et la chaleur qui s'en évapore est en effet bien moins sensible quelque tems après. Quoi qu'il en soit, voici le fait de pratique arrivé devant des témoins irrécusables : Un homme se présente à l'Ecole de Clinique, dirigée par ce docteur,

avec deux ulcères profonds, sanieux et même gangréneux, aux deux fesses. Il attendait la mort, et invoquait quelques moyens, quels qu'ils fussent, pour conserver sa vie, ou obtenir du moins une agonie moins cruelle. La contenance stoïque du malade électrise le génie de l'artiste : il fait chauffer *à blanc* quatre fers à repasser, les applique tour à tour sur l'ulcère, les y promène. On croirait cette opération douloureuse : non; le malheureux patient a avoué qu'à ses douleurs succéda un profond engourdissement, qui n'était pas sans quelque charme. L'escarre ne s'établit point comme dans les brûlures ordinaires; mais il s'établit une peau factice qui tomba, fut remplacée par une autre, et un mois après le désespéré fut guéri.

M. S. U.

P. S. Au moment où je termine ces lignes, j'apprends que l'estimable et savant Huzard a sur ce sujet préparé un travail, fondé sur des faits de pratique multipliés.

PHÉNOMÈNE.

Un de nos confrères vient de citer un hercule de huit ans, (à l'école polymatique de Clichy) et nous croyons que l'art s'enrichit des phénomènes que l'observateur recueille et consigne, en offrant le moyen de les vérifier. C'est pour cette dernière raison que nous nous hâtons d'annoncer un vrai prodige en ce genre, existant encore à *Châteaudun* (département d'Eure et Loir, à trente lieues de Paris.) M. *Lemaître*, Suisse de naissance, âgé d'environ quatre-vingts ans, est encore d'une force étonnante, quoiqu'elle soit bien déchue depuis une maladie. On en raconte des traits incroyables, s'ils n'avaient pas eu mille témoins encore vivans. Nouveau Milon, il a porté un cheval d'escadron pendant plusieurs pas sur la place de la foire à Chartres. Ainsi que le Crotoniate, il arrêtait dans sa jeunesse un cabriolet lancé au trot, et attelé de deux chevaux vigoureux : il entraînait avec son doigt, à son gré, douze dragons de la Colonelle-Générale, se tenant chacun par un mouchoir, et restait inébranlable au milieu de leurs efforts simultanées pour l'abattre. Aussi leste que vigoureux et brave, requis de prêter main-forte, comme Garde de la Porte, dans une émeute à Versailles, il atteignit à la course un *Garde-Française*, qui passait pour le plus agile du régiment, et le tua en imposant sur lui sa main de fer pour l'arrêter. (C'est cet évènement qui, l'obligeant à porter à *Vendôme* le cierge du *Lazare* pour obtenir sa grâce, l'a fixé à *Châteaudun*, où il est adoré, parce qu'il est aussi doux qu'il est fort.) Dans la révolution il fut incarcéré, et, nouveau Samson, il obtint sa liberté en transportant au comité révolutionnaire les portes de sa prison : ami chaud et généreux, il s'empressa de solliciter l'élargissement de ses compagnons d'infortune. *Bentabole* parcourait alors le département d'Eure et Loir, investi de pouvoirs illimités : *Lemaître* en est instruit, prend la poste, et l'atteint au milieu de la grande route, où les roues de sa voiture étaient enfoncées jusqu'au moyeu: il se glisse dessous, l'enlève, la tire du bourbier, en ne mettant d'autre prix à ce service que la liberté de ses malheureux co-détenus, qu'il obtint. Le feu prend à Châteaudun : des chevaux attelés aux grapins tiraient en tous sens, et n'obtenaient rien; il les détèle, les remplace : le pan de cloison est à bas, et l'incendie arrêté. Dans un soulèvement populaire pour le blé, les séditieux vou-

laient pendre les municipaux, dont il faisait partie : il se présente froidement, nage dans les flots tumultueux, et dans chaque brassée renverse douze des plus mutins. Des gardes nationaux l'insultent chez lui, et déjà les sabres sont tirés : il élève en l'air le plus insolent, et, s'en servant comme d'une massue, il met sans humeur la troupe à la raison. Il y a huit ans il portait encore trois hommes sur le mollet d'une de ses jambes fléchie, et enlevait à bras tendu un grenadier par la ceinture. On ne finirait point si l'on citait ses actes de vigueur : au reste, sa taille athlétique promet tout ce qu'il tient, et peut-être l'art devrait-il réclamer la possession d'un aussi beau sujet, comme chef-d'œuvre d'étude *miologique*, quand la nature se résoudra à briser un de ses plus beaux ouvrages.

M. S U.

AU RÉDACTEUR.

Paris, ce 11 ventôse.

Vous connaissez sans doute, mon cher docteur, la fameuse poudre de Gyms, si vantée par les Anglais qui la vendent au poids de l'or, et qui la recommandent comme un remède souverain dans les maladies asthéniques, les fièvres adynamiques, etc. On en fait un grand usage en Italie et dans le Nord. Le docteur Péarson en a publié une analyse ; mais, malgré sa prétendue générosité, on ne pouvait la préparer en France par une raison fort simple; l'analyse était fausse, et par une réticence digne des Anglais, qui ont autant de bonne foi dans les sciences qu'en politique, le docteur Péarson avait oublié dans son analyse deux substances qui entrent dans la composition de la poudre.

M. Pully, chimiste italien très-distingué, a fait récemment l'analyse exacte de ce remède ; et je puis enfin, avec sa permission, divulguer le secret des Anglais. Je n'entrerai point dans le détail de ses expériences, qui seront consignées ailleurs : je me bornerai à vous dire qu'il a opéré sur 19 décigrammes de poudre de Gyms, qu'il a fait venir de Londres, et qu'il y a trouvé :

Oxide d'antimoine, au maximum d'oxidation.	7 décigram.
Phosphate de chaux .	4 ½
Sulphate de potasse.	4
Potasse libre, tenant oxide d'antimoine au minimum.	3 ½
	19

Pour recomposer cette poudre il faut prendre sulfure d'antimoine... deux parties.

Phosphate de chaux calciné... une partie et demie.

Nitrate de potasse... quatre parties.

On pulvérise, on mêle, on triture ces substances ; on les met ensuite dans un creuset que l'on couvre et que l'on chauffe fortement : la poudre blanche qui résulte de cette opération est la même que celle de Gyms.

Salut et amitié.

C. L. Cadet.

CHARLATANISME.

Nous recevons à l'instant la lettre suivante :

« Permettez-moi, monsieur le docteur, de dénoncer dans votre courageux journal, non à l'autorité, que trop souvent on sait éluder, mais à l'opinion publique, seul tribunal de ceux qui cherchent à l'égarer, un de ces charlatans qui, non contens d'exercer dans la capi-

« tale un brigandage impuni, cher-
« chent et trouvent des victimes jus-
« qu'au sein de nos campagnes. Mais,
« pour qu'on ne m'accuse pas de dire
« que l'ignorance de cet homme égale
« son audace, je vais vous copier en
« *caractères figurés* l'ordonnance
« qu'il a donnée à la suite d'un im-
« primé banal, à un bon vieillard
« de ma commune, après avoir préa-
« lablement confessé le commission-
« naire chargé de porter son urine;
« car vous n'avez pas, j'espère, la
« bonté de croire que le *voyant* a dé-
« couvert dans son urine le sexe,
« l'âge du consultant, comme il pré-
« tend y avoir lu sa maladie.

« Voici le texte du docteur hydros-
« cope.

« (Ce qui suit était imprimé:) »

Rue Montmartre, près Saint-Eustache, vis-à-vis de la rue du Jour, nº. 205.

M. Carré, médecin consultant et maître en chirurgie, continue toujours à donner des consultations d'après l'inspection des urines dans lesquelles il découvre les maladies les plus cachées, sans avoir besoin de connaître les malades. Il se flatte d'exercer avec connaissance, cet art tant vanté par les plus anciens praticiens.

Son cabinet est ouvert tous les jours excepté le dimanche, depuis sept heures jusqu'à deux, il donne aussi des consultations.

Pre CONSULTATION du 30 pluviôse an XIII.

« (Ceci était manuscrit, à la suite
« de l'imprimé qu'on vient de lire.) »

L'urine démontre une chaleure très concentrée dans les premières voies ce qui este entretenu par un état de surcharge a la poitrine par des glaires et cérosités qui opprime le malade donne lieu a un relachemens limphatique, qui tente à l'ydropisie le foie est paresseux, les urines rares par fois un peu de fievre.

Je donnerai le traitement qui conviendra en rapportant la consultation.

Carré.

60, 2, 9, cerf.

1 cu' tenet[re] *m et s dans le 1*[er] *et d*[er] *v. detés à mid 3 p is 7 moy.*

Et dans le rest de la p[te] *detés 1 cu' robe 20 a 20 cit acide.*

« Je ne releverai point les fautes de
« langue et d'orthographe dont abon-
« de ce mandat de mort, et plût à Dieu
« qu'il n'eût que ce défaut; mais ce
« qu'il est impossible de justifier,
« c'est cet *argot* indéfinissable, ce
« jargon mystérieux d'un homme qui,
« non content de consulter un incon-
« nu sur une évacuation qui lui est
« souvent étrangère, rougit même
« d'énoncer les médicamens qu'il
« emploie, et pour consommer son
« crime dans l'antre où il a été com-
« mencé, a une droguerie dont il
« distribue les médicamens, sans éti-
« quette, sans responsabilité, sans
« autre ordonnance que son grimoire
« indéchiffrable. Et nous sommes au
« 19e siècle! et Paris est le centre des
« lumières! et il y a des comités de
« salubrité, des sociétés de méde-
« cine, et l'amour du bien public et
« de son peuple enflamme le cœur de
« notre empereur magnanime, de
« celui que ses succès et nos suffrages
« ont fait asseoir sur le premier trône
« de l'univers!!! Je m'abstiens de
« toutes les réflexions qui se présen-
« tent dans ma pensée de peur d'en
« trop dire. »

Evry-les-Châteaux, 16 ventôse.

B***, officier de santé.

ÉCONOMIE.

M. Curaudau, artiste aussi instruit que communicatif, et déjà connu par plusieurs mémoires de physique et de chimie très-bien faits, vient d'inventer des poêles et des cheminées qui entretiennent, dans l'intérieur des appartemens, une chaleur de quinze degrés, avec une économie de combustion qu'il fixe aux deux tiers. Il en a fait l'expérience publique devant les autorités constituées du département de la Seine, le 6 pluviôse, et depuis elles ont été vérifiées par un très-grand nombre d'amateurs éclairés. J'ai eu la curiosité de vérifier cette annonce, dont l'importance est si grave pour la France dans la pénurie de bois où elle est, et j'avoue que j'ai trouvé, dans une chambre d'environ quinze pieds carrés, une température délicieuse avec deux petites bûches auprès desquelles on gélerait partout ailleurs.

L'appareil consiste en une cheminée de tôle isolée, à peu près comme les foyers à la prussienne, s'ouvrant et se fermant plus ou moins, à volonté : elle est surmontée d'un tuyau de tôle d'environ sept pouces de diamètre, qui transmet la fumée dans un second tuyau de dix pouces de diamètre, dont la partie supérieure est fermée, et qui communique, par sa partie inférieure, dans un cilindre horizontal de même dimension. Par la disposition intérieure du tuyau vertical, le courant d'air chaud en parcourt la hauteur dans deux sens opposés ; ce qui, multipliant les surfaces, donne le tems à l'air brûlé et à la fumée d'y déposer une partie de la chaleur qu'ils avaient enlevée au foyer : ces gaz, après cette marche rétrograde, vont ensuite se réunir dans le cilindre dont il vient d'être question, et où, à chaque extrémité, est un tuyau vertical d'environ quatre pouces et demi de diamètre, destiné à conduire la fumée dans un cilindre de dix pouces de diamètre, disposé comme celui qui la lui transmet primitivement. Ce cilindre, qui, de même que les autres, est en tôle, est divisé intérieurement de manière à forcer la fumée d'en parcourir alternativement le haut et le bas avant qu'elle sorte de cet appareil : par cette disposition le courant d'air se trouve dépourvu des $\frac{9}{10}$ au moins de la chaleur que nous enlèvent toutes nos constructions. M. Curaudau aurait bien su conserver cette dixième partie de la chaleur perdue; mais il observe, avec juste raison, que l'eau qui se serait alors condensée dans le dernier tuyau aurait été un inconvénient qui aurait nui à l'adoption de son invention : cependant il se propose de provoquer les moyens d'obtenir tous les produits de la combustion, afin, dit-il, de procurer aux arts un agent dont on ne sait pas assez apprécier l'utilité. (L'acide piroligneux.)

Cet appareil est caché par le trumeau qui peut s'ouvrir comme une porte d'armoire, ainsi que chez M. Curaudau; et le vide qu'elle laisse sert à la fois et à concentrer la chaleur qui se répand dans la chambre par les ventilateurs pratiqués à cet effet, et à faciliter le nettoyage des tuyaux quand ils sont engorgés. Elle a en outre le mérite d'obvier à tout danger d'incendie, puisque tout l'appareil est sous la main, et qu'on peut fermer la soupape qui est à l'ouverture du dernier tuyau pénétrant dans le corps de la cheminée. M. Curaudau prétend, au surplus, avec assez de probabilité, que ces tuyaux sont lents à s'engorger, fondé sur ce principe de physique que c'est le froid

des cheminées qui concrète la suie, et la rapidité du courant qui l'y accumule, en emportant avec lui la cendre légère qui recouvre les tisons et la braise : or, ici, la disposition de l'appareil s'oppose à ce que le courant de l'air enlève avec lui la cendre légère. Quant à la fumée, la chaleur des tuyaux en facilite la libre ascension : cette vérité se démontre par l'expérience de l'alambic, sur la tête duquel l'eau appliquée froide, détermine la condensation du fluide, mis intérieurement en vaporisation sur le fourneau.

M. Curaudau m'a fait entrevoir de très-grandes idées économiques, hélas ! très à l'ordre du jour. Il croit que, par l'application de son procédé, l'on pourrait, à très-peu de frais, avoir un unique foyer qui, alimenté par très-peu de combustible, échaufferait toutes les pièces d'une maison bien mieux qu'avec nos cheminées. On pourrait, dans les grands froids, faire aussi un chauffoir public pour les pauvres, qu'on pourrait occuper à quelque usage sédentaire.

Il aide son système de calorification par la manière dont il fait arriver l'air extérieur dans l'appartement. Quand on veut le renouveler, ordinairement les ventouses sont pratiquées par bas, et il en résulte que, brûlé par un foyer ardent, on a les jambes glacées par l'arrivée d'un air absolument étranger à la température du dehors. M. Curaudau a réfléchi que les zônes d'air ne sont point solidaires du calorique, que la couche supérieure est toujours d'une température bien plus élevée, et que cette élevation va toujours dans une progression décroissante à mesure que l'on approche du sol. Appliquant cette théorie à sa pratique, il n'admet l'air dans l'appartement que par de petites ouvertures pratiquées aux encoignures de la partie supérieure de chaque croisée : il observe qu'une seule n'aurait pas produit l'effet qu'il obtient avec plusieurs, parce que, dit-il, une seule ouverture destinée à introduire l'air du dehors dans l'appartement, aurait nécessairement établi un courant dont la rapidité et la masse se seraient opposées au mélange qui a lieu par son procédé, et qui alors, au lieu de produire un effet salutaire, aurait, au contraire, produit des effets nuisibles ; car il serait arrivé que certaines parties de l'appartement auraient été difficilement renouvelées d'air, et qu'il se serait établi entre le foyer et l'ouverture un courant qui aurait été très-sensible, et en même tems désagréable pour celui qui serait trouvé dans son passage.

D'après le procédé de M. Curaudau, au contraire, il résulte que l'air extérieur, à dix degrés au-dessous de 0, par exemple, arrivant au milieu du courant d'air à vingt degrés au-dessus de 0, le modifie, lui fournit un oxigène nouveau, facilite la respiration, la combustion, et rend enfin l'appartement plus salubre sans le refroidir.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

AVIS.

Gazette de Santé, en affranchissant les lettres et l'envoi d'argent.

Nous sommes autorisés par M. Moreau, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 21, à prévenir les souscripteurs à l'*Annuaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens* de l'empire français, que cet ouvrage intéressant et impatiemment attendu, est en ce moment *sous presse*, et paraîtra sous un mois. Les souscripteurs sont invités d'envoyer le prix de leur souscription, s'ils veulent recevoir sur-le-champ leur exemplaire; et, attendu que les demandes vont se multiplier, on invite les personnes qui desirent l'acquérir à écrire sur-le-champ à l'adresse ci-dessus. On y trouve également l'excellent traité du docteur *Pissis*, de *l'Art de conserver sa Santé*, dont il a pareillement été déposé plusieurs exemplaires au bureau de la Gazette de Santé. Prix 5 fr., et 6 fr. 30 c. franc de port pour les départemens. Il est peu d'ouvrages de ce genre qui réunissent à une diction plus épurée de meilleurs principes, et son rapide débit atteste son utilité.

Nous invitons les propriétaires des différentes eaux minérales, thermales, bains, douches, boissons, etc., de nous prévenir de leur établissement et de l'ouverture de précise de leurs *saisons*. C'est avec plaisir et gratuitement que, mus seulement par le desir d'être utiles à l'art de guérir, nous leur proposons notre correspondance pour tout ce qui peut leur être avantageux à Paris, sous le rapport de la salubrité et des connaissances nouvelles.

ERRATA. — Dans le dernier numéro, page 186, première colonne, lignes 4 et 23, gaz acide muriatique, ajoutez : *oxigéné*.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 21 ventôse (12 mars) à 6 h. 11 m., et se couche à 5 h. 50.
Le 30 il se lève à 5 h. 55 m., et se couc. à 6 h. 6 m.
Dif. {le m. 16. / le s. 16.} 32 m.
La lune se lève le 21 à 2 h. 38 m. du soir, et se couche à 4 h. 40 m. du mat.
Le 30 elle se lève à o h. 20 m. du m., et se couc. à 8 h. 9 m. du matin.
P. lune le 24 à 9 h. 58 m. du matin.
Le rapport du tems moyen au midi vrai, est le 21 de o h. 10 m. 4 s., 9.
Différence 16, 7.
Le 30, de o h. 7 m. 26, sec. 3.
Différence 18, 3.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Ventôse.	Baromètre. maximum.	Baromètre. minimum.	Thermom. max.	Thermom. minim.	Hygromètr. max.	Hygromètr. minim.	Sequanomèt. mètre.	Sequanomèt. cent.	Anémomètre. matin,	midi,	soir.
10.	27p. 11l. $\frac{7}{12}$	27p. 10l. $\frac{1}{12}$	$7\frac{1}{2}$	$2\frac{8}{10}$	99	97	2	60	O.	N-O.	O.
11.	28p. 4l.	28p. 1l. $\frac{6}{12}$	$4\frac{2}{10}$	$2\frac{6}{10}$	94	$90\frac{3}{4}$	2	95	N-O.	N-O.	O.
12.	28p. 5l.		6		$86\frac{1}{2}$		3	45	O.	N-O.	O.
13.	28p. 4l. $\frac{9}{12}$		$7\frac{1}{10}$	$5\frac{9}{10}$	99	97	3	90	S-S-O.	S-S-O.	S-S-O.
14.	28p. 4l.	28p. 3l.	$7\frac{1}{10}$	$4\frac{8}{10}$	$95\frac{1}{2}$	95	3	90	O.	N-O.	N-O.
15.	28p. 3l. $\frac{11}{12}$	28p. 3l. $\frac{2}{10}$	$4\frac{8}{10}$	$4\frac{6}{10}$	$98\frac{1}{2}$	93	3	75	O-S-O.	C-N-O.	N-O.
16.	28p. 4l. $\frac{8}{12}$	28 4.	$2\frac{9}{10}$	$2\frac{3}{10}$	93	81	3	70	N-N-O.	N-N-E.	N-N-E.
17.	28p. 3l. $\frac{10}{12}$		$3\frac{4}{10}$	$2\frac{8}{10}$	75		3	72	S-E.	E-S-E.	E-S-E.
18	28p.	27p. 11l. $\frac{4}{12}$	3		98	84	3	72	E-S-E.	E.	E.
19.	27p. 10l. $\frac{3}{12}$		$4\frac{8}{10}$		82		3	60	N-E.	N-E.	E.

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12.)

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupuy, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Montpellier chez MM. Tournel, libraires. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Raimond Lulle, surnommé *le docteur illuminé*, naquit dans l'île de Majorque en 1236. Il étudia la philosophie des Arabes, la chimie, la médecine et la théologie. Il s'y acquit une grande réputation, accrue encore par ses ouvrages, la plupart sur la chimie. *Jordanus Brunus* a donné *Liber de Lampade combinatoriâ*, R. *Lullii Pragæ*, 1588, *in*-8°.; *et de Compendiosâ Architecturâ et Complemento artis Lullii*. Paris, 1582, in-16.

AVIS.

On ne reçoit plus d'abonnemens que pour l'année.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Diffugere nives, redeunt jam gramina campis
Arboribusque comæ. . . . .
HORAT.

DEPUIS quelques jours une force nouvelle ranime la nature, et prélude aux bienfaits du printems; le doux zéphyr agite mollement les airs du battement de ses ailes renaissantes; la neige s'efface sous les rayons plus pénétrans du dieu de la lumière, et, fille de l'hiver, dont elle ne craint plus les entraves, elle descend des montagnes pour préparer à l'été des ruisseaux argentés. Déjà l'herbe pointe, et ses vertes sommités donnent aux plaines, aux vallons un coup d'œil enchanteur, qui semble unir aux promesses de l'espérance les richesses de la possession. L'antique roi des forêts se couronne d'un diadême d'émeraudes, et, sous son ombre tutélaire, l'arbrisseau qui vient de naître voit pour la première fois flotter au gré de l'haleine des vents sa verdoyante chevelure. Un sentiment inconnu émeut tous les jeunes êtres tourmentés de doux et nouveaux besoins : le taureau mugissant, l'étalon indompté, le cerf errant, le chien fidèle, la tendre colombe, le moineau du bocage, l'innocente bergère, tout aime, tout exprime en son langage, tout peint par ses gestes son obéissance à l'éternelle loi de la nature pour la reproduction des êtres. Salut à germinal! mais à côté des dons qu'il apporte, craignez, utiles colons des campa-

gnes, industrieux habitans des villes, et vous tous, mes honorables collègues en l'art de guérir, craignez les maladies qu'il fait éclore : endurcie par l'âpreté du froid, la terre inerte retenait ses émanations; mais le soleil a réchauffé son sein, et des vapeurs malfaisantes s'en exhalent; elles pénètrent nos corps, qui participent à la fermentation générale. C'est en ce moment que s'établissent les fièvres éphémères ou intermittentes, les ardeurs de tête, les pertes d'appétit, les pâles couleurs, les sydérations apoplectiques, les manies, enfin toutes ces affections qui reconnaissent pour cause le travail de la nature. Ainsi que les corps organisés, l'univers a ses modes différens d'existence à diverses saisons, ses phases qui ne s'opèrent que par des crises nécessaires. Si des circonstances particulières en entravent le développement, la saison perd de son caractère propre, l'ordre des tems s'intervertit, la nature languit; et, frêles parties de cet immense tout, nous lui sommes tellement subordonnés, que nos maladies sont toujours en raison directe de cette constitution générale, céleste, atmosphérique et géoponique. Ainsi les printems humides causent des catarres, des fleurs-blanches, des dyssenteries, des *corysa*, des ptyalismes, des fausses couches, (1) des imbécillités, et généralement toutes les affections dépendantes du relâchement de la fibre : si, au contraire, l'été est aride, alors le pouls est dur, la tête est pesante, la poitrine oppressée; il y a lésion des fonctions des lobes du poulmon, inflammation de la plèvre, exaltation du système biliaire. L'automne et l'hiver sont soumis à ces indications précieuses à saisir pour en déduire le traitement approprié à leur constitution dominante; mais le médecin n'aurait pas rempli sa tâche, qui, satisfait d'avoir épié le caractère nosographique de la constitution, ne saurait pas qu'il doit en prévoir le retour, en détourner l'influence; et c'est l'objet particulier de notre travail périodique. Des observateurs justement célèbres ont publié sur cette matière, presque vierge encore malgré leurs efforts, d'excellens tableaux, et l'on distingue parmi eux Raimond, Baillou, Sauvages... à la tête desquels le génie médical s'empressera de graver le nom d'Hippocrate, qu'il faut toujours commencer par citer quand il s'agit d'acquitter la reconnaissance publique. Fidèles à leurs principes, nous allons tracer quelques remèdes généraux, et déduits de l'observation de la nature de la saison écoulée, pour guider dans celle qui va suivre, et dans le choix des moyens de salubrité qu'elle indique.

L'hiver a été doux et humide; les affections de la membrane muqueuse ont été la maladie dominante : de là les catarres, les dyssenteries, les accès de goutte, les odontalgies, les engorgemens du système glandulaire,

(1) C'est sur cette théorie qu'est basé l'*horoscope*, dont on a abusé comme de tout, mais qui repose sur des principes, et il suffirait pour le prouver ici de remarquer qu'on trouvera plutôt la naissance des hommes célèbres arrivant au signe du Lion généreux qu'à celui de l'humide Verseau. Quant à l'objection tirée de ce que c'est l'influence du moment de la conception qu'il faudrait consulter, et non celui de la naissance, il nous semble que c'est là que gît le charlatanisme : l'horoscope ne dérive point de la situation planétaire dans les momens où deux individus s'essaient à la reproduction, mais de l'état de la nature, plus ou moins propre en tel ou tel tems à développer les forces de l'être qui vient essayer la vie.

les maux de gorge, quelques douleurs plévrétiques, les rhumatismes observés dans l'hiver dernier : des incisifs légèrement carminatifs ont fait disparaître ces accidens; mais il est resté des stases humorales, des liqueurs stagnantes qui n'attendent, pour être délétères, qu'un ferment : or, c'est de cette première chaleur, avant-courière du printems, qu'il faut que l'art modifie l'action, et sache utiliser les premières influences. Hippocrate, et depuis lui les médecins les plus renommés, ont donné le conseil de seconder, à l'arrivée du printems, les efforts de la nature par quelques purgations : quelques peuples ont l'habitude de se faire régulièrement saigner à cette époque, et il n'est pas de cultivateur qui ignore que l'art d'engraisser au plutôt la malheureuse bête du troupeau destinée au boucher, est de lui faire faire de copieuses saignées : l'organisme, affaibli par cette manœuvre, réagit sur lui-même; la faim renaît de ce besoin de réparation : les organes digestifs, réveillés de leur stupeur, agissent plus énergiquement sur les substances qui leur sont confiées, les décomposent, et enfin leur impriment plus intimement cette tendance d'assimilation qui constitue le chyle le plus substantiel. D'autres, plus soigneux examinateurs des effets de la saison nouvelle sur l'économie animale, que de leurs vraies causes, ont conseillé de contenter l'appétit immodéré qui quelquefois en est le résultat. C'est entre ces écueils que doit marcher le médecin prudent, en observant d'un œil la nature, de l'autre les écrits immortels du patriarche de Cos. En général, il faut de grandes raisons pour pratiquer la saignée dite de *précaution :* cette opération imprime une perturbation quelquefois utile, mais souvent très-dangereuse; et nous croyons devoir insister sur la réforme de cet abus en faveur dans les campagnes, où malheureusement l'habitude existe encore de ne payer le chirurgien que lorsqu'il a marqué sa visite par une saignée. Bons cultivateurs, payez généreusement au contraire l'honnête chirurgien d'assez bonne foi pour vous déclarer que le meilleur des remèdes est que vous n'en fassiez point, sans qu'il faille acheter ce salutaire conseil au prix de votre sang !!

Le plan de conduite, au renouvellement du printems, est, aux variétés près indiquées par les circonstances, contenu dans les avis généraux suivans :

Eviter soigneusement l'humidité de la tête et des pieds; faire un exercice soutenu, mais réglé et proportionné à ses forces, et changer de linge quand le corps est en sueur; manger avec réserve, et en restant sur son appétit; faire filtrer l'eau que l'on boit, surtout dans les pays arrosés par la fonte des neiges; se mettre pour quelques tems, avec intervalles, pendant les quinze premiers jours de germinal, à l'usage du bouillon aux herbes, le matin à jeun, si l'on sent quelque indisposition; mais n'user de sucs d'herbes que dans des indications très-pressantes, à raison de la dépense excessive qu'ils font tant des forces que des sucs digestifs de l'estomac, et surtout ne passer que graduellement à l'usage des herbes nouvelles, au lieu de quitter brusquement pour elles sa précédente nourriture. Cette précaution est utile pour vous, comme pour vos animaux domestiques, habitans des campagnes : on a vu des étables dépeuplées pour avoir donné inconsidéré-

ment de l'herbe fraîche et nouvelle à des vaches gloutonnes.

S'essayer doucement à l'air nouvellement élaboré, et plus abondant en oxigène par la renaissance de la végétation, en se promenant chaque jour un peu plus long-tems, avec la précaution de ne point s'exposer la tête nue au soleil, ou aux brouillards; retrancher chaque jour un peu de son sommeil, et ajouter graduellement à sa nourriture. L'exercice du cheval est très-sain en cette saison, et, par la même raison, on doit recommander le cahotement des carioles aux femmes affectées d'obstructions, à celles dont les causes d'infécondité sont inconnues, et qui souvent ont dû à cet exercice un peu violent une grossesse heureuse, qu'elles avaient vainement invoquée au milieu des recettes polipharmaceutiques.

Quant à ceux chez qui la constitution molle de l'hiver dernier a laissé des congestions lymphatiques, des fermens putrescibles, ils feront bien d'activer leur organisme, soit en se permettant un vin pur et généreux, soit même en prenant, le soir en se couchant, un verre de punch bien chaud. La limonade cuite, et animée d'une cuillerée d'eau-de-vie par verre, le matin à jeun, peut remplacer avec avantage pour eux l'usage du bouillon aux herbes. Ils passeront de là à celui du chocolat aromatisé de vanille, ou même au café, dont on a tour à tour trop exalté et trop déprécié les vertus éminemment digestives, et par conséquent utiles pour ceux qui, dissipant beaucoup d'esprits animaux par l'étude, par la méditation, ont besoin de remplacer ces parties balsamiques, ou qui, ayant une fibre molle, retrouvent dans ses élémens le ton dont elle est dépourvue. Si, malgré ces moyens, ils éprouvent encore une pléthore lymphatique, ils se trouveront bien de l'usage du tabac à fumer, de la mastication de pyrèthre, enfin de quelques prises à petites doses de poudre absorbante, immédiatement avant le repas. Tels sont les conseils généraux relativement au changement de température, qui s'observe surtout au début du printems; mais ils sont subordonnés aux tems, aux lieux, aux tempéramens, et ils ne dispensent point de ceux des ministres de l'art de guérir auxquels on a donné sa confiance.

Au reste, la dernière décade n'a rien offert de nouveau que les incommodités résultant du renouvellement de la saison; seulement nous avons remarqué dans notre pratique une mobilité nerveuse plus sensible encore qu'à l'ordinaire chez les femmes, et nous avons obtenu le plus grand succès de la recette suivante : le soir, en se couchant, deux pilules composées de camphre et nitre; ana, six grains; opium gommeux, deux grains : le matin, une infusion de camomille; à midi, une prise d'*acorus verus*, à la dose de six grains dans la première cuillerée de soupe. Nous avons même remarqué que des fleurs blanches opiniâtres avaient cédé à ces moyens réunis, sans danger pour l'individu, en purgeant légèrement avec la crême de tartre unie au sucre. Les vents dominans de la décade dernière ont été les S-S-O. N-E.

M. S. U.

HYGIÈNE MILITAIRE.

Le roi de Prusse, de glorieuse mémoire, le grand Frédéric, avait préposé dans ses armées des chirurgiens destinés à visiter les pieds des soldats après et pendant les marches. Leurs fonctions étaient de veiller à ce que

les chaussures ne fussent pas trop étroites, à ce qu'elles fussent sèches et non pénétrées par la boue; en conséquence, tous les quatre jours on obligeait chaque soldat à changer de chaussons et à laver ses pieds, non pas en les laissant tremper, mais en les nettoyant comme on fait pour ses mains : ce bain se composait de son et d'un peu de savon dans une eau de rivière. Les *pédicures* étaient en outre invités de visiter les pieds des militaires qui leur étaient confiés, et d'enlever les cors, les durillons, les callosités, les ongles difformes, etc. Cette précaution, qui semble puérile au premier aspect, est de la plus grande importance pour un général qui ne veut pas laisser de *traîneurs*, et l'on peut à cet égard s'en rapporter au génie de Frédéric.

Quant à ceux qui suent habituellement des pieds, (et cette incommodité est très-gênante pour le compagnon de lit) il est un moyen d'y remédier sans danger; c'est d'essuyer avec un linge sec les pieds, en sortant du lit et lorsqu'ils sont encore dans un état de moiteur, puis de jeter dessus quelques gouttes d'eau-de-vie : les pores absorbent cet esprit, qui imprime du ton au système général, et lui donne la force de s'assimiler l'évacuation qui se montrait sous forme de sueur. Le héros de Berlin attribuait à ces soins minutieux ses succès militaires, et la vérité est qu'alors nulle armée en Europe n'offrait l'aspect imposant et guerrier de ses troupes.

M. S. U.

CHIRURGIE.

Nous avons promis dans le numéro 23 de ce journal de donner l'historique et le manuel de la perforation de la membrane tympanique, et nous n'avons différé jusqu'ici que pour offrir à nos abonnés des renseignemens certains sur cette opération. M. Sabattier paraît être le premier qui ait proposé ce moyen (Splancologie, in-8°, page 127) pour remédier au vice d'audition produit par l'oblittération de la trompe gutturale, conduit aérien formant la seule communication qui existe entre l'air extérieur et celui qui est renfermé dans la cavité tympanique; mais, malgré l'imposante autorité d'un tel maître, elle paraît avoir été laissée dans l'oubli jusqu'à ce que M. Cooper, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Thomas à Londres, l'ait reproduite. Le succès a couronné ses tentatives; et, rivale heureuse de l'Angleterre, la France offre plusieurs chirurgiens qui l'ont pratiquée avec une égale réussite, au nombre desquels sont MM. Larrey, Ribes, Trucy, auteur d'un excellent mémoire sur cette opération, et tout récemment M. Cellier.

Cette opération consiste à rétablir la communication qui existe entre l'air extérieur et celui contenu dans la cavité tympanique; communication qui a lieu ordinairement par le conduit guttural de l'oreille, (la trompe d'Eustachi) et qui cesse par son occlusion. La trompe gutturale est un canal établi entre la cavité tympanique et les arrières-narines, dirigé en bas, en avant et en dedans de la partie antérieure et supérieure de la circonférence de la cavité tympanique, à la partie postérieure du méat inférieur des fosses nasales, un peu au-dessus de l'aile interne de l'apophyse ptérigoïde. Ce canal est osseux, cartilagineux et membraneux; la partie osseuse forme à peu près le tiers postérieur de sa longueur; la portion cartilagineuse est contiguë à

celle osseuse ; la portion membraneuse est un prolongement de la membrane muqueuse du pharynx et des fosses nasales, qui tapisse l'intérieur du pavillon et la cavité tympanique.

Les usages de la trompe sont évidemment de communiquer, par l'air qui y est contenu, les vibrations imprimées à l'air extérieur par les corps sonores.

Le canal aérien de la trompe peut être oblitéré de trois manières principales ; par obstruction, par cicatrice à la suite d'érosion, par compression.

L'obstruction a lieu, dit M. Trucy, de qui nous empruntons les termes, quand, par exemple, à la suite d'un catarre (1) la membrane muqueuse, extrêmement relâchée, produit une secrétion de mucosités épaisses, dont l'amas se durcit peu à peu, embarrasse le passage de l'air, et finit par obstruer ce canal : un épanchement de sang dans la cavité tympanique, la suite de coups, de chûtes, de commotions, peut déterminer l'obstruction de la trompe, et par conséquent la surdité.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

ANTI-GOUTTEUX.

Nous avons eu l'occasion de vérifier dans notre pratique la vérité de l'assertion consignée dans quelques journaux d'Allemagne, que la vapeur d'eau bouillante est spécifique dans les affections goutteuses. M. de B***, rue de Lille, au coin de celle des Saints-Pères, goutteux héréditaire, eut un accès à la suite d'une purgation qu'avait semblé exiger la perte de son appétit ; les douleurs étaient intolérables ; il exposa, par notre conseil, le pied malade sur l'orteil duquel s'était cantonnée sa malheureuse goutte, au dessus d'un vase rempli d'eau en ébullition, en recouvrant le tout d'un linge d'un tissu très-serré. Il répéta pendant trois quarts d'heure, deux jours de suite, ce remède bien simple, et l'effet en fut tel, que les douleurs cessèrent subitement, et furent suivies d'un assoupissement, puis d'un sommeil dont était privé le pauvre goutteux depuis plusieurs nuits. Si le remède proposé par M. Cadet de Vaux, à l'intérieur, a la même efficacité, voilà la goutte battue *intus* et *foras*. Ainsi soit-il.

M. S U.

(1) *Decham*, théolog. physiq. ; *Cooper*, mém. lu à la Société Royale de Londres.

COSMÉTIQUE.

AU RÉDACTEUR.

Mon cher docteur, la poudre que vous m'avez remise m'a présenté à l'analyse les caractères suivans : (1)

Sa couleur est grise ; on distingue à la loupe quelques points brillans ; sa saveur est terreuse ; elle est insoluble dans l'eau, mais si on la lave à grande eau, elle se précipite en trois parties, l'une rouge, l'autre grise-noirâtre, l'autre grise blanchâtre.

Si l'on verse sur cette poudre un acide, tel que l'acide nitrique, il se dégage beaucoup d'acide carbonique. La dissolution étendue d'eau distillée m'a fourni par l'acide oxalique un précipité abondant d'oxalate de chaux, par le prussiate de potasse un peu de bleu de Prusse mêlé avec de la chaux et par l'hydrosulfure de

(1) Cette poudre est celle du coiffeur *Michalon*, propre à teindre les cheveux, et qui jouit en ce moment d'une célébrité égale à celle de *l'artiste* qui l'emploie.

potasse un précipité noir qui dénote une substance métallique. Ce précipité séparé par le filtre, et traité sur un charbon à la flamme du chalumeau, a donné un globule de plomb revivifié.

La poudre rouge séparée par le lavage est aisée à reconnaître à la loupe pour l'oxide vitreux de plomb ; mais pour mieux m'en assurer, je l'ai fait dissoudre dans le vinaigre distillé, et j'ai obtenu de l'acétite de plomb, qui a été changé en céruse par le carbonate de potasse, et en sulfate blanc par l'acide sulfurique. Je ne rapporterai pas les autres expériences qui confirment les précédentes, et je pense qu'elles suffisent pour prouver que la poudre qui m'a été donnée est un mélange de litharge et de carbonate de chaux. Il est possible que la chaux ait été employée vive, mais elle a absorbé l'acide carbonique de l'atmosphère. Le fer n'y est qu'accidentel.

Quel que soit l'usage que l'on prétend faire de cette poudre, vous connaissez l'influence des oxides de plomb sur l'économie animale, et vous êtes mieux qu'un autre en état d'apprécier la confiance que mérite une semblable préparation.

Tout à vous.

CADET GASSICOURT.

On observera que dans cette poudre la chaux est parfaitement inutile, et qu'on obtiendrait le même effet, et plus commodément, en trempant tout simplement un peigne dans de l'extrait de saturne, que les nitrates de plomb, de mercure ou d'argent noircissent également les cheveux, et qu'enfin toutes ces préparations peuvent être fort dangereuses si on ne les emploie pas avec la plus grande prudence.

ÉCONOMIE.

Fin de l'article sur M. CURAUDAU.

M. Curaudau m'a fait entrevoir de très-grandes idées économiques, et très à l'ordre du jour : il croit que, par l'application de son procédé, l'on pourrait, à peu de frais, avoir un unique foyer qui, alimenté par très-peu de combustible, échaufferait toutes les pièces d'une maison bien mieux qu'avec toutes nos cheminées. On pourrait, dans les grands froids, faire ainsi un chauffoir public pour les pauvres qu'on pourrait occuper à quelque travail sédentaire.

M. Curaudau a observé que pendant les quatre premiers jours, immédiatement après la pose de sa cheminée, on remarque, en raison de la grandeur des appartemens, l'influence heureuse de cette nouvelle construction par la quantité d'humidité que la chaleur vaporise, et qui va se condenser aux croisées de la chambre en assez grande abondance, pour que les deux premiers jours on soit obligé d'éponger l'eau qui s'écoule sur le plancher. Ce qui prouve que les murs de nos appartemens sont profondément imprégnés d'humidité. Cette observation est de la plus haute importance considérée sous tous les rapports de la salubrité de l'intérieur de nos habitations. Certainement des murs humides, quoique secs pour nous en apparence, doivent souvent provoquer des maladies graves, et dont on va chercher les causes ailleurs. Qu'on se reporte au moment d'un dégel qui arrive après des froids longs et rigoureux : combien alors n'est pas humide et froid l'intérieur de nos habitations ! à combien de maladies ne nous exposent pas des changemens aussi subits et aussi contrai-

res à la santé! N'a-t-on pas remarqué combien ces époques sont funestes aux vieillards, et souvent même aux personnes les plus robustes! Or, ici notre physicien nous met à l'abri de tous ces changemens; par sa nouvelle construction on jouira de la température du printems lorsqu'il gélera, et toutes les vicissitudes qui arriveront dans l'atmosphère ne pourront plus avoir sur nous aucune influence malfaisante; nos habitations seront préservées des miasmes qu'un air mal sain y dépose successivement, et qu'une humidité alcalescente y entretient. Qui sait si de semblables émanations, progressivement cumulées sur des murs, ne finiraient pas par prendre un caractère de méphytisme, et par favoriser l'arrivée du fléau pestilentiel qui désole la malheureuse Espagne!...

Ce procédé peut être appliqué avec un égal succès au dessèchement des constructions nouvelles dont on veut hâter l'*habitabilité*. Ce mérite ne peut être trop apprécié au sein d'une ville où des palais semblent s'élever chaque jour sous la baguette d'Armide, mais où leur habitation trop précipitée semble punir de leur opulence les malheureux propriétaires. Enfin, sous le rapport de l'économie, de l'agrément, de la commodité, et de la salubrité, cet appareil nous paraît réunir tous les avantages jusqu'ici desirés.

M. S. U.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le premier germinal (22 mars) à 5 h. 55 m., et se couche à 6 h. 6 min.

Le 10 il se lève à 5 h. 39 m., et se couc. à 6 h. 22 m.

Dif. { le m. 16. / le s. 16. } 32 m.

La lune se lève le 1[er] à 1 h. 17 m. du matin, et se couche à 8 h. 57 m. du mat.

Le 10 elle se lève à 5 h. 22 m. du m., et se couc. à 7 h. 3 m. du soir.

D. quart. le 2 à 8 h. 17' du matin.

N. lune le 9 à 11 h. 2 m. du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai, est, le 1[er], de 0 h. 7 m. 8 s., 6.

Différence 18, 6.

Le 10, de 0 h. 4 m. 21 sec. 3.

Différence 18, 3.

OBSERVATIONS MÉTEOROLOGIQUES.

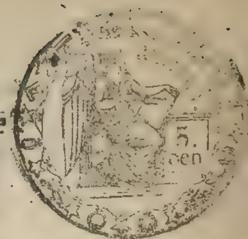
Baromètre. maximum.	minimum.	*Thermom.* max.	minim.	*Hygromètr.* max.	minim.	*Séquanomèt.* mètre.	cent.	*Anémomètre.* matin,	midi,	soir.
Ventôse.										
		Dilatation.								
19. 28 p. 4 l.		5 $\frac{2}{10}$		95		3	30	N-E.	N-E.	E.
		Condensat.								
20. 28 p.	27 p. 11 l. $\frac{4}{12}$.	3	$\frac{3}{10}$.	98	84	3	15.	S-S-O.	S-S-O.	S-S-O.
		Dilatation.								
21. 28 p. 4 l.		5 $\frac{2}{10}$.		95		3	3	S-S-O.	S-S-O.	S-S-O.
22. 28 p. 4 l. $\frac{8}{12}$.	28 p 3 l. $\frac{2}{12}$.	5 $\frac{7}{10}$	3 $\frac{3}{10}$.	94	84 $\frac{1}{2}$	2	87.	S-S-E.	S-S-O.	S-S-O.
23. 28 p. 2 l. $\frac{1}{12}$.	28 p. $\frac{5}{12}$.	8 $\frac{1}{10}$	2	93	80	2	8.	S-S-E.	S.	S.
24. 28 p. 2 l. $\frac{4}{12}$	28 p. $\frac{11}{12}$.	7 $\frac{6}{10}$	5	98	94.	2	50.	N-O.	N-O.	N-O.
25. 28 p. 2 l. $\frac{7}{12}$.		4 $\frac{3}{10}$		95		2	32.	N-N-E.	N-E.	N-E.
26. 28 p. 1 l. $\frac{2}{12}$	28 p. $\frac{8}{12}$.	7 $\frac{3}{10}$	3 $\frac{9}{10}$.	98	89 $\frac{1}{4}$.	2	22.	E.	E-S-E.	S-E.
27. 28 p. 2 l. $\frac{0}{12}$.	28 p. $\frac{8}{12}$.	12	6 $\frac{7}{10}$.	97	94 $\frac{1}{2}$.	2	10.	S-S-E.	S-S-E.	S-S-O.
28. 28 p. 3 l. $\frac{3}{12}$.		7 $\frac{1}{10}$	7 $\frac{1}{10}$.	98	95.	2	[illegible]	N-N-O.	N.	N.

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens. (Le 1[er] numéro a paru le premier thermidor an 12.)

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupuy, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Chartres, chez Labalte, libraires. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Jean *Duns*, plus connu sous le nom de *Jean Scot*, était natif de *Donston* en Angleterre. Il étudia à Oxford, puis à Paris, où il professa la philosophie avec un tel succès, qu'il fut surnommé le *Docteur Subtil*. *John Blair* le cite dans ses tablettes comme médecin et chimiste. Il mourut à Cologne en 1308 d'une manière affreuse. *Paul Jove* rapporte, qu'étant tombé en apoplexie, il fut enterré pour mort, et qu'il mourut en effet désespéré en se frappant la tête contre la pierre de son tombeau, quand il eut le malheur de recouvrer le sentiment. C'est un exemple de plus à ajouter aux nombreux témoignages d'*inhumations précipitées*... Quel terrible réveil que celui d'un malheureux renaissant à la vie dans l'empire de la Mort, et sans aucun moyen humain d'échapper de ses bras glacés!!! *Jean Scot* fut d'ailleurs plus fameux par ses opinions religieuses et *antithomistes* que par ses connaissances médicales, parce qu'on est quelquefois d'autant plus admiré qu'on est moins compris. La meilleure édition de ses œuvres est de Lyon, 1639, 12 vol. in-fol.

AVIS.

On ne reçoit plus d'abonnemens que pour l'année, et l'on paie en francs.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Le commencement de cette décade a été signalé par un resserrement subit dans la température, et ce changement a eu un effet d'autant plus marqué qu'il a été plus brusque, et que les corps étaient plus relâchés par la température précédente. Cette différence en a apporté une très-grande dans le type des maladies régnantes : soudain le catarre a affecté un aspect plévretique, et nous avons vu des *tabes* (phthisies lentes) présenter un caractère si rapidement aigu, que l'affection a parcouru plus de périodes en trois jours qu'elle n'avait fait en deux mois. On conçoit en effet que l'oxigène versé à flots dans la nature rajeunie doit activer les systêmes ; et ce n'est pas sans raison que, d'après l'expérience, les praticiens (et ne croyons qu'eux en médecine) ont conseillé dans la phtisie pulmonaire l'air animalisé des étables, qui use moins les ressorts, qui dépense moins vîte la vie. C'est, si l'on nous permet la comparaison, un feu lent couvert de sa cendre, laquelle entretient une douce chaleur, qu'il conservera d'autant plus long-tems qu'il sera moins animé par un air renouvelé ; aussi le choix de l'air influe-t-il très-particulièrement sur la guérison de la phthisie. Un air épais, vaporeux, aromatisé, chargé de principes qui en modèrent l'activité, est certainement préférable à celui des pays montagneux, où les poumons, dilatés outre mesure, aspirent,

digèrent, rejettent, pour aspirer encore un aliment trop léger pour eux; et nous n'entendons point ici par vaporeux ce ciel sinistre et fuligineux de Liège ou de Londres, sans cesse obscurci par la tourbe, et qui porte au contraire dans le sein de ses habitans, prédisposés à la phthisie, des semences de mort; mais celui qui, sur les bords de la Seine, élaboré par une immense population, épuré par de nombreux végétaux, imprégné des vapeurs d'une eau courante, et saturé d'animalisation, dilate sans effort la poitrine, rend au sang un oxigène modéré, et conduit lentement au terme de la vie les êtres qui avaient le moins de titres à la longévité. Aussi, tout ce qui peut humecter les frottemens, lubréfier les ressorts de l'organisme, ménager leur usage, l'eau en bains et en vapeurs, les alimens doux et mucilagineux, les fumigations aromatiques, les lavemens émolliens, le repos, le silence, le sommeil du soir, l'éveil du matin, la paix de l'ame, les affections douces, l'absence des passions, les soins de détail, un air constamment à la même température, ont une telle efficacité, que non-seulement ils empêchent le développement de la phthisie pulmonaire, mais qu'on les a vu quelquefois, aidés par quelques moyens dérivatifs, rendre stationnaire et même rétrograde cette affection, après son premier période d'invasion. Nous avons obtenu personnellement dans notre pratique des succès assez marqués en ce genre pour les rappeler ici avec plaisir, et nous citerons entre autres, avec quelque satisfaction, la cure complette d'une jeune personne, fille de notre respectable confrère à Chartres, M. C..... de Fl., qui, après six mois de régime, plutôt que de médicamens, a recouvré l'appétit, le sommeil, l'embonpoint, la gaîté, enfin les grâces de la figure et de l'esprit, que cette affreuse maladie avait également fait disparaître. J'ai cru devoir consigner ici ce traitement, à raison de son heureux et rapide succès. La saignée avait été ordonnée; mais la répugnance de la malade la fit ajourner, et l'ajournement fut indéfini: on mit un vésicatoire au bras gauche. On était dans la belle saison; mademoiselle fut mise au régime suivant: le matin en s'éveillant une fumigation d'eau de sauge très-chaude pendant un quart d'heure, ensuite une pilule de thérébentine cuite, de quatre grains; une demi-heure après, un bouillon composé ainsi qu'il suit: douze limaçons, après avoir été concassés et avoir jeté un bouillon, étaient mis, avec une demi-livre de pied de veau, douze oignons, douze carottes, une poignée de cerfeuil, deux bottes de cresson, dans deux pintes d'eau réduites à trois chopines, dans lesquelles on jetait un quarteron de sucre. Mademoiselle en buvait trois bouillons avant onze heures; à midi elle déjeûnait avec du lait coupé d'eau de fleur d'ortie blanche, avec l'addition d'une once de gomme arabique et autant de sucre; dans la journée, et le soir en se couchant, elle avait sans cesse à la bouche de la pâte de jujubes, ou seulement un morceau de gomme arabique. A deux heures, mademoiselle dînait avec un vermicelle, ou de la fécule de pomme de terre, ou de la crême de riz, ou du sagout au lait: elle mangeait ensuite une aile de poulet rôti, et buvait de la bierre rouge bien cuite.

Le soir un lavement, un bouillon avec la fécule; couchée à neuf heures du soir, levée à six heures du

matin; peu de société; le thermomètre constamment à douze degrés dans sa chambre, dont on renouvelait l'air au soleil de midi, en ayant soin d'abriter la malade, ou de la faire passer dans une chambre de même température; point de visites oiseuses et babillardes; point de correspondances affectant le moral : des sœurs chéries, des amies, des voix connues et d'un diapazon très-bas, étaient seules admises dans son appartement. Des bains tous les dix jours, à vingt degrés; dans l'intervalle, chaque jour, un pédiluve très-chaud et très-court. Il y avait eu aphonie, expectoration, douleurs pongitives de la poitrine, à la suite de bal, de chant, etc. : ces symptômes trop caractéristiques de phthisie commençante disparurent tour à tour; on mit successivement la malade à un régime plus nourrissant, mais toujours humectant et incrassant. On permit le chocolat sans vanille le matin; mais le lait resta sa nourriture constitutive, et l'on garda surtout l'usage des bains de vapeurs, dont nous pensons que l'usage n'a pas été ici le moindre moyen de guérison. On peut citer aujourd'hui cette jeune personne comme unissant à la plus belle santé tous les aimables signes de fraîcheur qui en offrent l'apparence : elle doit avoir vingt-huit ans; elle en avait vingt-quatre alors.

Depuis dix jours la température subitement resserrée a ajouté, comme nous l'avons dit, à l'appareil nosologique un caractère aigu. On a remarqué avec effroi beaucoup d'apoplexies : nous en avons personnellement rencontré cinq suivies de mort. Les affections goutteuses ont reçu de l'atmosphère cette intensité douloureuse qui caractérise les accès atroces. On s'est bien trouvé du remède contenu dans notre dernier numéro, qui joint au mérite de soulager celui de l'innocuité. On a distingué quelques fièvres de printems. La rigidité de la fibre causée par le froid en a fait disparaître quelques-unes, et a offert une contre-indication à l'usage du quinquina, dont, malgré l'usage introduit nouvellement, nous nous obstinons à ne conseiller l'administration qu'après celle des purgatifs.

Les vents dominans ont été les S-S-O et N-E.

M. S.'U.

CHIRURGIE.

Suite de l'article DE LA PERFORATION TYMPANIQUE.

La cicatrice peut avoir lieu à la suite d'une blessure, ou d'un ulcère vénérien, qui en se fermant réunit les parois du canal, et détermine son occlusion. (1)

Enfin, l'oblittération peut être causée par la compression exercée sur le conduit guttural par des tumeurs, telles que des polypes des fosses nasales, des amygdales gonflées et endurcies par des dépôts critiques, à la suite de la scarlatine, de violens angines, etc.

Il est essentiel de bien distinguer la surdité causée par l'oblittération de la trompe, de celle causée par toute autre cause, telle, par exemple, que celle du nerf labyrintique.

Les premiers symptômes sont les bourdonnemens, ou tintemens d'oreilles, semblables au bruit des cloches, des vagues en courroux; puis graduellement la surdité : le second est

(1) *Valsalva* de aure humanâ, cap. 5, n°. 10; *Tulpius*, obs. med.; *Bell*, chir. théo. prat., tom. 4; Hyer. *Mercurialis*, consult. méd., cap. 78.

l'absence de l'enflure au fond du conduit auditif externe produite en se mouchant, par le refoulement de l'air par la trompe d'*eustachi* jusqu'à la cavité tympanique, dont il repousse à l'extérieur la membrane. On peut faire la même épreuve en remplissant d'eau le conduit externe de l'oreille, et en faisant moucher le malade, pour reconnaître s'il y a réaction sur le liquide, par le renflement à l'extérieur de la membrane du tympan.

3°. Si la personne, continue M. de Tracy, affectée de surdité place entre ses dents ou à son oreille une montre, elle en distinguera les battemens si la surdité dépend de l'oblittération de la trompe gutturale; si, au contraire, il y a paralysie du nerf auditif, la vibration ne sera pas communiquée : la perception du son est ici causée par l'immédiate contiguité des os maxillaire et temporal.

Ces préliminaires reconnus, il s'agit de frayer à l'air extérieur une route nouvelle, à défaut de celle fermée. On a proposé divers moyens : les gargarismes incisifs, la titillation par le stilet courbe et mousse sur le pavillon de la trompe, l'éternuement, le vomissement, les fumigations et les injections; mais tous ces moyens, qui peuvent avoir quelque succès dans une oblittération commençante, sont insuffisans quand elle est complette. Haller avait proposé l'ascension dans la trompe d'une vapeur d'eau chaude fortement aspirée et retenue dans la bouche, avec la précaution de fermer les ailes du nez, et de comprimer fortement sa respiration sur les parois de la bouche : recette puérile, n'en déplaise à son savant inventeur.

Un chirurgien plus hardi, mais non plus heureux, proposa à l'académie d'appliquer le trépan perforatif sur l'apophise mastoïde, pour arriver dans la cavité tympanique, et de là dans la trompe, par l'ouverture des cellules mastoïdiennes. L'académie fit aussitôt justice de ce projet étrange.

Enfin, M. Cooper proposa la ponction du tympan, et c'est du manuel de cette opération que nous allons entretenir nos souscripteurs, en l'appuyant d'observations qu'ont bien voulu nous communiquer MM. Larrey et Ribes, qui y ont fait quelques amendemens.

La membrane du tympan forme presque seule la paroi externe de la cavité tympanique; son axe est d'environ quatre lignes : elle est plus dense à son centre qu'à sa circonférence; sa face externe, qui est concave, répond au conduit auditif; sa face interne, qui est convexe, adhère fortement par son milieu avec le manche du *marteau*, et, vers sa partie postérieure, elle est séparée de la longue branche de l'*enclume* par la corde du tympan, filet nerveux qui établit une communication entre la cinquième paire et le nerf facial.

La membrane du tympan est, aux variétés près, distante chez l'adulte de dix à onze lignes de l'orifice du conduit auditif externe : elle est transparente et sèche; elle n'est point d'ailleurs nécessaire à l'audition, ainsi qu'il résulte des expériences modernes de *Scarpa*, de *Dumas*, etc. : les artères qu'elle reçoit proviennent de la meningée moyenne et de la stylo-mastoïdienne, et il n'y a à craindre

ni hémorragie ni inflammation considérable.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

DU POUVOIR DE L'IMAGINATION.

Nous avons annoncé dans le numéro XXII de ce journal, destiné surtout à éclairer le peuple sur sa conduite en médecine, un doigt dont l'attouchement guérissait, disait-on, les odontalgies; mais, pour asseoir notre opinion, nous en avons appelé à l'expérience, en promettant que, quelle qu'elle fût, nous mettrions le public dans notre confidence : nous venons tenir notre parole. Des malades qui se sont confiés à ce doigt guérisseur, la moitié n'a reçu absolument aucun soulagement, un quart a été un peu soulagé, le dernier quart l'a été très-sensiblement. Qu'en conclure, sinon qu'ici c'est l'imagination qui a fait tous les frais du remède; que c'est une des heureuses applications de cette loi magnétique qu'on on a tant niée ou calomniée, et qui, malgré les clameurs de l'opposition, continue de régir l'univers. Cette vertu magnétique a agi sur les individus dont les nerfs mobiles ont été disposés par une imagination facilement exaltable : ceux, au contraire, que la prévention et une certaine tenacité de caractère ont mis en garde contre son influence, n'ont éprouvé aucuns de ses effets : aussi l'on fera la remarque que c'est chez les êtres pourvus d'une meilleure éducation, d'un scepticisme philosophique, d'une ame inaccessible à la crainte, d'une constitution plus athlétique, chez les hommes surtout, que cet effet a été le moins sensible. Les femmes, en général, douées d'une profonde sensibilité, ou disposées par l'éducation à la crédulité, ont aidé par elle à la séduction qui leur était offerte, et ont été guéries, ou du moins ont reçu du soulagement. La conséquence à en tirer n'est pas que le doigt de M. *la Croix* guérit les maux de dents; mais qu'entre les mains de tout homme adroit, (et on ne fera pas ce reproche à M. *la Croix*) l'art d'éveiller l'imagination est un moyen de guérison proportionné à la mobilité nerveuse des êtres sur lesquels il est appliqué; de l'adresse de celui qui l'applique, et de la facilité de *rapport* entre l'opérateur et l'opéré. Cet effet de l'empire de l'imagination a été trop négligé en médecine : j'ai purgé des malades avec de la thériaque étendue dans le vin, ou même avec de la mélasse, avec du miel, en les prévenant que j'allais leur administrer une médecine un peu forte; et l'on connaît la cessation de cette épidémie fébrile, qui avait résisté à tous les remèdes les plus héroïques, et qui céda à cette grotesque recette donnée d'un air inspiré : tirer un seau d'eau de rivière, en boire trois verres, faire boire le surplus au plus jeune animal de l'étable, répandre le reste à terre. Et cette autre : tremper ses mains dans l'eau froide au moment de l'invasion de la fièvre, les y laver, et boire cette eau impure. Le dégoût qu'inspire ce breuvage resserre la fibre comme la peur, comme le tanin du quinquina, comme la potion éthérée anti-spasmodique, et peut enlever la fièvre. Un médecin estimé a fait sur ce texte un ouvrage dont les modernes connaissances demanderaient la continuation.

M. S. U.

Recette pour nettoyer les dents.

Il faut prendre des petits bâtons de lierre vert de la grosseur du

petit doigt, les couper de la longueur d'un gril sur lequel on les étend; vous mettrez du feu dessous, vous les ferez réduire en charbon, et à mesure que cette opération se fera vous éteindrez dans du vinaigre les charbons, vous les réduirez en poudre très-fine, dont vous vous servirez pour nettoyer vos dents, avec une petite brosse très-douce.

Etablissement Hippocratique et Dotal, rue de la Juiverie, numéros 4 et 433.

Tel est le titre d'une affiche qu'une main libérale a semée sur les murs de la capitale, et dont nous nous hâtons de parler, de peur qu'on ne puisse penser qu'il entre dans l'esprit d'aucun médecin de ne pas favoriser un établissement qui promet à peu frais des secours au malade indigent, une dot aux filles vertueuses. L'affreux Caligula formait le vœu que le genre humain n'eût qu'une seule tête, pour qu'un seul coup pût l'abattre : ah! puissent les cent têtes de la mort qui menace l'homme sous autant de formes de maladies, avant de le dévorer, se réunir en une seule pour offrir au médecin une aussi facile victoire, et puissions-nous, dirigeant ensemble nos coups contre cette commune ennemie, acquérir à l'humanité une invulnérabilité dont nous serions les premiers récompensés! D'ailleurs, le médecin qui peut calculer sur un vil inrérêt, et hésiter entre sa fortune particulière et la félicité publique, n'est pas digne de ce titre, et l'on peut présager qu'il n'est appelé à rien de noble, ni d'heureux dans la carrière qu'il a témérairement entreprise. Puisse l'établissement philantropique dont nous venons de parler réussir! nous citerons avec plaisir ses succès.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Les papiers publics ont annoncé il y a quelque tems *un moyen nouveau pour guérir l'épilepsie*. Il me semble que ce que l'on a avancé ne s'accorde pas toujours avec l'expérience : on aurait dû avertir les jeunes élèves qu'il y a des épilepsies incurables, telles que celles qui sont héréditaires et autres; le même traitement d'ailleurs ne peut convenir à toutes les espèces idiopathiques, sympathiques, vermineuses, etc.

« Une partie de mes travaux (nous dit « l'auteur) ayant été dirigée vers l'art de « conserver, de fortifier et de guérir les en« fans, je me suis occupé d'une maladie « très-fréquente chez eux dans le nord de « l'Europe : je veux parler de l'épilepsie.

« En Russie, en Danemarck, en Suède « on compte chaque année, surtout parmi « le peuple, des milliers d'enfans épilepti« ques, et qui le sont devenus au sein de « leurs nourrices. »

Des voyageurs habitués à observer, qui ont habité pendant des années la Russie et la Suède, m'ont assuré qu'il n'y a pas plus d'enfans épileptiques dans ces climats que dans nos pays méridionaux. M. Macquart, professeur en médecine à Strasbourg, qui a passé quelque tems à Pétersbourg et à Moscou, peut rectifier ce fait.

« Pour faire l'eau-de-vie de grains, dit l'au« teur cité, on se sert, autant qu'on le peut, « de seigles récens, parce qu'ils donnent plus « de spiritueux : c'est ainsi que pour avoir « plus d'eau-de-vie on emploie les vins nou« veaux; mais ces fermentations récentes « contiennent un méphitisme, surtout celle « de grains. Ce méphitisme peut des nour« rices passer aux enfans, et leur donner « l'épilepsie. »

Ces enfans contractent donc, selon vous, l'épilepsie au sein de leurs nourrices, parce qu'elles abusent de l'eau-de-vie de grain faite avec le seigle *récent?*

Permettez-moi de vous observer que vous avancez ce fait sans l'étayer d'aucunes preuves : elles étaient néanmoins très-nécessaires

pour le persuader et le rendre croyable. L'eau-de-vie de seigle contient un gaz méphitique, d'autant plus actif qu'elle est plus récente; je vous l'accorde. Ce gaz, ajoutez-vous, est une cause puissante d'épilepsie. C'est ce que j'ai peine à croire chez les enfans : les gaz asphyxient ceux qui les respirent; ils enivrent ceux qui boivent avec excès des liqueurs qui en contiennent. Le dernier degré de l'ivresse produit l'apoplexie; je ne connais aucun cas où elle occasionne l'épilepsie.

Pour pouvoir affirmer que le lait d'une nourrice qui abuse de l'eau-de-vie de grains rend son nourrisson épileptique, il faudrait avoir plusieurs observations de cette espèce faites par les gens de l'art : or, non-seulement on n'en rapporte aucune, mais voici ce que nous dit M. Tissot dans son Traité de l'Épilepsie, édition in-8°, chez Didot, 1770, pag. 35 : « La même impression qui jettera celle-ci dans des « convulsions (la nourrice) n'occasionnera peut-être pas même un mouvement « de crainte à son nourrison; *aussi il ne « faut pas craindre pour la suite les attaques* d'épilepsies que les enfans éprouveraient les premiers mois, et même la « première année de leur vie. » Ce médecin célèbre, en faisant l'énumération des causes de cette maladie, ne dit pas un mot du méphitisme du lait des nourrices adonnées à l'eau-de-vie de seigle récent : son silence sur une cause aussi active et aussi fréquente qu'on veut le persuader prouve sa nullité.

« L'usage de l'eau-de-vie, ajoute le docteur, est plus fréquent parmi les peuples « septentrionaux que chez ceux d'un climat « plus tempéré : le défaut de transpiration « vers le nord peut concourir encore à retenir dans l'économie le principe gazeux qui « produit cette terrible maladie. »

L'usage de l'eau-de-vie et des liqueurs spiritueuses est aussi fréquent à la Martinique, et dans les autres colonies méridionales de l'Amérique que dans le nord, sans y produire de méphitisme délétéré, ni d'épilepsie. La boisson modérée et journalière des liqueurs y est nécessaire pour arrêter les sueurs abondantes qui épuisent les colons : elles raniment la force de leurs organes; ce qui diminue les secrétions.

Quoique les peuples du nord transpirent moins, il ne s'en suit point qu'il doive se développer chez eux un principe gazeux qui produise cette maladie; cette assertion n'est point prouvée par l'observation : si ce raisonnement était vrai, cette maladie serait plus fréquente en hiver qu'en été chez eux; cela devrait arriver de même dans nos climats : personne, parmi les gens de l'art, n'ignore d'ailleurs que les urines suppléent à la diminution de la transpiration. Mais suivons notre observateur.

« ...... Le pain même, dit-il, fait avec des « grains récens et recueillis dans des années « humides, n'a que trop souvent occasionné, « ce méphitisme, des maladies épidémiques : « la récolte qui eut lieu en France en 1742 « le prouve. »

Si l'auteur entend parler du bled ergoté, j'avoue qu'il occasionne des épidémies meurtrières; je conviens encore avec lui que les bleds récoltés dans les années humides sont mal sains : il est néanmoins facile de se préserver du mal que ces derniers peuvent faire; il suffit de les faire sécher dans les fours à cuire le pain, ainsi que le pratiquent tous les fermiers et autres habitans de la campagne.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

Des Glaires, de leurs causes, de leurs effets, et des indications à remplir pour les combattre. In-8°, sixième édition, 2 fr. 50 c., et 3 f. 50 c. fr. de p. A Paris, chez l'auteur, rue du Jardinet, n° 5;

et chez Moreau, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 12. 1805.

En ne partageant pas toutes les opinions de l'auteur, nous ne pouvons qu'applaudir à ses intentions, et le féliciter d'un succès attesté par un aussi rapide débit : n'oublions pas qu'en médecine on a trop abusé de l'esprit de système, et abandonnons enfin les théories pour ne plus observer que les faits.

AVIS.

Cassius, docteur-médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, a ouvert son *cours de physique médicale* le 20 ventôse an 13. Il enseigne à parler et à écrire la langue latine, et il fait la répétition des Cours de l'Ecole de Médecine. On souscrit, en son domicile, rue de la Harpe, n°. 310, près celle du Foin.

M. l'abbé *Lenoble*, demeurant rue Saint-Louis au Marais, n°. 318, continue d'appliquer ses *aimans artificiels*, dont l'efficacité a été attestée dans un rapport lu en 1783 à la Société Royale de Médecine de Paris par MM. *Andry* et *Thouret*, contre les maladies de nerfs, les crampes, le tic douloureux, le rhumatisme nerval de la tête, les maux de dents. Il espère qu'on ne le confondra point avec les charlatans, et il s'offre d'opérer sous les yeux des gens de l'art. Il prie d'affranchir les lettres.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 11 germinal (1er avril) à 5 h. 37 m., et se couche à 6 h. 24 min.

Le 20 il se lève à 5 h. 21 m., et se couc. à 6 h. 40 m.

Dif. {le m. 16. / le s. 16.} 32 m.

La lune se lève le 11 à 5 h. 46 m. du matin, et se couche à 8 h. 57 m. du soir.

Le 20 elle se lève à 3 h. 9 m. du soir, et se couc. à 3 h. 33 m. du mat.

P. quart. le 16 à 4 h. 40' du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai, est, le 11, de 0 h. 4 m. 3 s., 0.

Différence 18, 2.

Le 20, de 0 h. 1 sec. 34 min. 2.

Différence 16, 6.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

	Baromètre.		*Thermom.*	*Hygromètr.*	*Sequanomèt.*	*Anémomètre.*		
	maximum.	minimum.	max. minim.	max. minim.	mètre. cent.	matin,	midi,	soir.
Ventôse.			*Dilatation.*					
29.	28 p. 3 l. $\frac{10}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{7}{12}$.	7 $\frac{7}{12}$.. 7 $\frac{5}{10}$.	97.. $\frac{1}{2}$ ..96...	..1........90.	N-N-E.	N-N-E.	N-N-E.
30.	28 p. 2 l. $\frac{2}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{7}{12}$.	6 $\frac{8}{10}$. 6 $\frac{2}{10}$..	97......87.....	..1........85.	N-N-E.	N-E.	N-E.
Germinal.								
1.	28 p. $\frac{10}{12}$.		6 $\frac{5}{10}$........	84............	..1........75.	E.	E.	E.
2.	28 p. 2 l. $\frac{2}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{5}{12}$.	9 $\frac{1}{10}$.. 2 $\frac{9}{10}$.	81........60.	..1........70.	E-S-E.	E-S-E.	E-S-E.
3.	28 p. 3 l. $\frac{4}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{10}{12}$.	3 ... 1 $\frac{6}{10}$..	84....69. $\frac{1}{2}$..	..1........60.	N-E.	N-E.	N-E.
			Dil. Cond.					
4.	28 p. 2 l. $\frac{6}{12}$.	28 p. $\frac{10}{12}$.	6 $\frac{4}{10}$. 0 gl.	89.. $\frac{3}{4}$...63..	..1........54.	N-E.	N-E.	N-E.
			Dilatation.					
5.	28 p. $\frac{4}{12}$.	28 p. $\frac{2}{12}$.	2 $\frac{4}{10}$.. 2	86. $\frac{1}{4}$. 73.. $\frac{1}{2}$..	..1........50.	N-E.	N-E.	N-E.
			Condensat.					
6.	28 p. 1 l. $\frac{6}{12}$	28 p. $\frac{4}{12}$.	5 $\frac{1}{2}$.. 4. $\frac{5}{10}$..	91........69..	..1........40.	N-E.	N-N-E.	N-N-E.
7.	28 p. 4 l. $\frac{2}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{3}{12}$.	2 .... 1 $\frac{2}{10}$...	92.. $\frac{1}{4}$..69..	..1........35.	N E.	N-E.	N E.
			Dilatation.					
8.	28 p. 4 l. $\frac{2}{12}$.	28 p. 4 l.	2 .. 1 .. $\frac{1}{10}$.	91.. $\frac{1}{2}$..69...	..1........32.	N-E.	E-S-E.	S-E.

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens, et on n'abonne plus que pour un an. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12).

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Marseille, chez Sub et Laporte; à Hambourg, chez Fauche; à Léipsick, chez Weigel; à Vienne, chez Camesina; à Livourne, chez Massi; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AÎNÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Pierre d'Apono, ou d'Albano, naquit dans cette ville en 1250, étudia à Paris, et fut professeur de médecine à Padoue. Il eut deux grands motifs pour avoir des ennemis, beaucoup de talens et beaucoup de frachise. C'était l'heureux tems où l'inquisition brûlait ceux qu'elle ne convertissait pas; et, accusé de magie devant ce tribunal redoutable, il eût été rôti par elle, si prudemment il n'était mort en 1316, pendant qu'on instruisait son procès: il n'en fut pas moins condamné, et brûlé en effigie sur la place publique de Padoue. Cependant, dit l'abbé Lavocat, témoin non suspect ici, il était moins coupable de magie que d'incrédulité, rapportant tous les miracles à des effets naturels. Au reste, en dépit de la sentence de l'inquisition, la ville de Padoue a eu le courage de lui élever un buste, avec une inscription honorable. Ses principaux ouvrages sont: *Conciliator differentiarum Philosophorum et precipuè Medicorum*, Mantoue, 1472, in-folio, très-rare; *In mesuem Additio*, Napoli, 1475, in-folio; *de Venenis eorumque remediis*, Venise, 1565, in-fol; *Expos. problematum Aristotelis*, 1482, in-fol. *Geomantia*, 1556, in-8°; *Physionomia*, Padoue, 1474, in-8°, Heptameron 1667, à la fin des OEuvres d'Agrippa.

AVIS.

On ne reçoit plus d'abonnemens que pour l'année, et l'on paie en francs.

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'INCERTITUDE de la température, généralement plus froide que chaude depuis vingt jours, a suspendu cette force de végétation qui s'était annoncée dans le début du printems, ce ferment qui déjà ranimait la nature et tous les corps organisés. A cette dilatation universelle a succédé une torpeur dont quelques beaux jours font déjà pressentir la fin; mais cet état de variation a singulièrement agi sur les individus, et surtout sur les femmes et les enfans, dont la fibre plus mobile est plus impressionnable des influences atmosphériques. On a remarqué chez les enfans beaucoup de fièvres éruptives qui, réprimées par le froid de la température, ont produit des engorgemens glandulaires, avec tout l'appareil des dentitions difficiles, et jusqu'à des convulsions. L'eau de tilleul, l'air de l'appartement, la chaleur du lit ont suffi pour faire cesser ces symptômes: malgré les bienfaits de la vaccine, quelques autres ont encore offert des petites véroles, dont quelques-unes confluentes. Enfin, on a remarqué avec effroi chez les femmes et les enfans des coqueluches, et chez les hommes faits des catarres, qui, chez les uns et les autres, ont pris rapidement, par le resserrement de l'atmosphère, un caractère aigu, et n'ont que trop souvent dégénéré en phtisie pulmonaire. Le régime consigné dans notre dernière feuille a été mis en usage avec succès quand les symptômes n'ont

pas été trop prononcés. On a remarqué chez les vieillards que les affections asthmatiques n'ont pas de même acquis une progression plus rapide. On a observé de nouveau quelques apoplexies, la plupart séreuses, des maux de gorge, et surtout beaucoup de rhumatismes goutteux, dont les douleurs ont semblé redoubler d'intensité par l'application des topiques. Plusieurs malades obstinés se sont très-mal trouvés de l'usage d'élixirs, de purgatifs drastiques, et surtout de pillules aloétiques, dites *écossaises*, etc., et on s'est généralement bien mieux accommodé des boissons un peu carminatives, et de pédiluves courts et légèrement animés. On a rencontré quelques fièvres adynamiques; mais en général il y a eu moins de maladies proprement dites, que d'incommodités. C'est le moment où les herbes élaborées par la nature renaissante, participent de l'énergie universelle, et ont une saveur nouvelle, une vertu appropriée, augmentées peut-être par la disposition particulière des corps à l'assimilation desquels elles sont employées. Une diète sobre et végétale est très-indiquée dans ce moment où tout se régénère, et assure la santé de l'année. C'est le carême du philosophe, qui trouve dans une abstinence momentanée de nouveaux moyens de jouissance sans repentir. Depuis trois jours les influences du printems recommencent à se faire sentir, et le vent revient au nord-est.

Les vents dominans de la décade ont été les S-O. et N-E. *M. S. U.*

CHIRURGIE.

Suite de l'article DE LA PERFORATION TYMPANIQUE.

L'oblittération de la trompe étant bien constatée, on place le malade, assis ou couché, de manière à présenter l'oreille à un grand jour, que l'on peut rendre plus lumineux en se servant d'un verre propre à rassembler et à refléter les rayons solaires, que l'on dirige dans l'oreille, pour s'assurer de la disposition des parties, et de la direction du conduit: alors on saisit un trocar armé de sa canule, qui ne doit pas laisser déborder plus d'une ligne et demie de la pointe de l'instrument. On l'introduit de manière à ce que cette pointe soit cachée, et à ce que la canule parvienne la première à la membrane: quand elle y est arrivée et fixée, on pousse le trocar, qui fait à la membrane une ouverture capable de laisser librement entrer et sortir l'air nécessaire à l'audition. M. Cooper se sert d'un trocar droit, MM. Larrey et Ribes ont donné à cet instrument une courbure analogue à celle du conduit auditif externe, et nous allons avoir l'occasion d'examiner si cette forme est plus avantageuse pour se diriger plus sûrement sur la partie inférieure et antérieure de la membrane à percer, afin d'éviter de rencontrer le manche du *marteau*, qu'il est intéressant de ne pas léser, et dont la situation doit être connue de l'opérateur. L'opération est si peu douloureuse, dit M. Cooper dans son

rapport, quand elle est faite sur une oreille saine d'ailleurs, que les malades n'hésitent jamais, quand une oreille a été opérée, de présenter l'autre : ce n'est qu'une sensation momentanée, qui n'est suivie que d'une très-légère hémorragie, qu'on peut abandonner à elle-même.

Dans le cas d'irritation dans cette partie, il n'est point nécessaire d'attendre qu'elle soit cessée ou diminuée pour opérer, et la résistance qu'oppose la membrane dans l'opération est trop légère pour qu'on puisse craindre que l'instrument endommage les parties voisines, ou aggrave la douleur de l'inflammation.

Il résulte de ce qu'on vient de lire que cette méthode réunit tous les avantages, nullité de danger, célérité et facilité d'exécution, probabilité de guérison, et, dans tous les cas, sécurité pour les résultats.

Indépendamment de son application dans l'oblittération de la trompe d'*eustachi*, ce moyen paraît devoir réussir dans plusieurs autres causes de surdité ; par exemple, dans l'espèce décrite par le professeur Dumas, (Principes de Physiologie, tome 2, page 482) dépendante du relâchement de cette membrane, et dans laquelle le malade, absolument insensible à tous les sons ordinaires, éprouve l'audition quand ils sont accompagnés de quelque autre bruit éclatant, tel que celui du tambour ou des cloches, etc. : dans ce cas, la membrane du tympan est l'obstacle à la transmission des vibrations sonores, et il cesserait en la perçant. Willis en rapporte un exemple ; *Willis, de anim. brut. opera omnia*, tom. 2, pag. 69. Sabattier avait proposé cette opération dans la surdité causée par le trop grand épaississement de la membrane du tympan : il n'est pas indifférent d'ajouter ici qu'il y a eu des surdités causées par l'accumulation et l'épaississement du *cerumen* dans le pavillon extérieur, et alors il n'y a pas d'autre opération à faire que de l'enlever, en ayant soin d'injecter de tems en tems, pendant l'extraction, une eau tiède dans l'oreille. Nous avons rencontré plusieurs fois ce cas dans notre pratique personnelle.

Au reste, les succès obtenus par M. Cooper dans cette opération doivent encourager à la répandre en France, et les observations suivantes vont prouver qu'elle y a déjà été faite avec réussite. Je vais laisser les opérateurs parler.

« Dans le courant de nivôse an 11, (dit M. Ribbes) je fus consulté par M. Vivet, instituteur distingué des sourds-muets de Bordeaux, pour son épouse, âgée de dix-huit ans, sourde et muette de naissance : il desirait savoir si la perforation du tympan, pratiquée par Cooper à Londres, pourrait être employée sur sa femme avec quelque espoir de succès.

Les bourdonnemens qu'elle éprouvait dans l'oreille, l'impossibilité où elle était d'imprimer aucun mouvement au tympan, soit en se mouchant, soit par d'autres efforts de la respiration, me firent présumer qu'il y avait oblittération du conduit guttural de l'oreille. Je ne pus tirer au-

cun indice de l'inspection de l'arrière-bouche. (1)

Cette dame entendait le bruit des voitures qui passaient près d'elle, l'aboiement des chiens, et en général les sons très-forts, mais sans les distinguer d'une manière bien nette : c'était assez pour me prouver que le nerf acoustique n'était pas paralysé.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

M. Pelletan a fait ces jours-ci à l'Hôtel-Dieu l'opération de *la trachéotomie* sur un tailleur qui avait avalé un large bouton, lequel, ayant fait fausse route, s'était insinué dans la trachée, et s'était engagé dans les cellules des branches. Il a resté quatre jours dans cet état. Sa respiration était oppressée; mais non sifflante, parce que le bouton était placé *sur champ*. Le pouls n'était point élevé. Il a subi avec courage et succès cette opération, qui fait autant d'honneur à la dextérité qu'au génie diagnostique de l'opérateur.

RECETTE.

Remède pour la curation de la teigne faveuse.

Le docteur Gallot propose pour guérir la teigne faveuse (2) la pommade suivante, autorisée par ses succès. Prenez, dit-il, charbon de bois pulvérisé, une once; fleur de soufre, deux onces; cérat, cinq onces : mêlez intimement pour en faire une pommade. On frottera une ou deux fois par jour la tête du malade.

(1) M. Cooper ne dit pas comment il a pu reconnaître par ce moyen que l'ouverture de la trompe gutturale n'existait pas dans le fils de M. Rooun, (observation 4) à qui il fit la perforation du tympan. Je sais qu'en introduisant le doigt dans l'arrière-bouche sur le cadavre, on peut toucher la trompe d'*eustachi*, mais il me paraît très-difficile de s'assurer, par le même procédé sur le vivant, si son ouverture existe ou non.

(2) CARACTÈRE. « Teigne dont les croutes « forment des tubercules jaunes, blanchâ« tres, déprimées à leur centre, et relevées « sur leurs bords. » *Voyez Recherches sur la Teigne*, pag. 10, par Gallot, in-8°., 1803.

CHIMIE.

Les physiciens connaissent le phénomène de l'inflammation de l'amadou dans le *pirobacte*, par la concentration du calorique dans un tube rapidement foulé par une pompe, et nous en avons parlé dans le N°. XXI, en rendant justice à M. *Bienvenu*. M. Biot vient d'y ajouter encore en produisant *de l'eau* par le même procédé; seulement il introduit en proportion convenable, dans son tube, des gaz oxigène et hydrogène, qui s'enflamment par l'étincelle qui jaillit de leur rapide compression, et de cette compression naît l'eau. Il faut faire avec beaucoup de précautions cette expérience, qui n'est pas sans danger : deux fois la virole qui ferme la pompe, et le tube lui-même, quoique en fer, ont été brisés par l'explosion entre les mains de M. Biot. On ne peut qu'applaudir au courage et à l'ardeur de ce jeune savant, occupé des plus hautes sciences à l'âge où ses pareils font des plaisirs leur plus grande occupation.

BIBLIOGRAPHIE.

Suite de l'article ÉPILEPSIE.

La suette de 1742 était une maladie épidémique du genre inflammatoire. M. Boyer, médecin de la faculté de Paris, l'a très-bien

décrite, sous le nom de *suette des Picards;* elle n'exigeait qu'un traitement anti-phlogistique. Il l'a aussi très-bien distinguée du *sudor anglicus* des anglais; maladie contagieuse et pestilentielle qui parut en 1483. Ce médecin ne dit pas un mot du méphitisme lorsqu'il décrit la suette des Picards.

« J'ai eu, dit l'auteur, occasion dans une « manufacture d'eau-de-vie de seigle de voir « trois hommes forts et bien portans, deve- « nir épileptiques, pour avoir bu plusieurs « fois jusqu'à l'ivresse de cette eau-de-vie, « lorsqu'on la distillait. Je pense donc que « cette eau-de-vie dans le nord fournit au « lait des nourrices un gaz qui se transmet « aux enfans, et détermine chez eux l'épi- « lepsie. »

De ce que trois hommes forts et robustes sont devenus épileptiques pour s'être enivrés plusieurs fois d'eau-de-vie de seigle, l'on n'est point fondé à conclure que les nourrissons qui tètent le lait des femmes adonnées à ce vice doivent devenir épileptiques. La conséquence eût été plus juste et plus exacte si l'on avait dit que ces femmes devaient contracter cette maladie par suite de leur débauche.

« La galle, la maladie vénérienne, etc., « dit toujours notre auteur, peuvent donner « naissance à cette maladie... »

L'auteur a raison; ces espèces sont même guérissables, pourvu que les accès n'aient point été répétés trop souvent; car elles deviennent incurables si des attaques fréquentes ont donné au cerveau et au système nerveux la disposition épileptique.

« Je puis assurer, dit modestement le doc- « teur Al. L. R., avoir guéri beaucoup d'en- « fans devenus épileptiques par une foule de « causes différentes de celles auxquelles je « l'attribue dans le Nord. J'ai guéri aussi « beaucoup d'individus aux approches de la « puberté, plus rarement des adultes jus- « qu'à quarante-cinq ans, et aucun dans un « âge avancé. »

Le grand nombre d'enfans devenus épileptiques par d'autres causes que par le méphitisme des grains, que l'auteur a eu le bonheur de guérir, me prouvent son talent, dont je n'ai jamais douté. Je le répète néanmoins, presque toutes les espèces de cette maladie sont incurables lorsque le cerveau et le systême nerveux ont souffert plusieurs attaques.

La révolution qui précède, et qui accompagne l'époque de la puberté, est souvent favorable : la nature guérit pour tous. Le médecin n'est que spectateur s'il est prudent; s'il est modeste et instruit il ne doit point s'attribuer ces guérisons.

Il arrive cependant quelquefois que les accès épileptiques continuent, quoique la révolution de la puberté ait été complette et sans orages.

Les guérisons opérées sur les adultes jusqu'à quarante-cinq ans sont bien rares, et presque incroyables. La maladie est incurable dans un âge plus avancé. Elle est de courte durée; elle tue le malade. Mais abordons la question principale, et suivons ce qu'annonce notre docteur miraculeux.

« En abdiquant, dit-il, tout préjugé, je « n'ai négligé aucun des moyens empyri- « ques, même les plus bizarres, et j'ai « tâché de les rendre rationnels et théori- « ques. »

D'après une promesse aussi authentique, on croirait que l'auteur a recueilli un grand nombre de moyens empyriques; qu'il en a fait d'heureuses applications, et qu'en nous rendant compte des belles cures qu'il a faites il va nous développer la théorie qu'il s'est formée : sa promesse se réduit à nous parler de *la pierre verte de la rivière de l'Orénoque*, dont il ne rapporte qu'un seul essai, qui n'a point produit une guérison radicale.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

Instruction sur la Vaccination et les effets

du Vaccin, par le comité central de vaccine du département d'Indre-et-Loire, rédigée par le D. Bouriat, M. M***, secrétaire perpétuel de la Société médicinale de Tours, du comité de vaccine, etc., membre de plusieurs sociétés savantes.

Cette Instruction, courte, précise, comme tout ce qui sort de la plume de son auteur, a un ton de dignité médicale et de persuasion qui doit fixer les principes sur la question enfin résolue de l'utilité de la vaccine. Nous invitons les hommes de bonne foi à ajouter à leur conviction par sa lecture : quant aux incrédules, on ne peut plus opposer raisonnablement que des défis d'exemple contraire, et ouvrir avec eux des paris pour ou contre.

Observations sur les effets de l'arnica montana dans le traitement d'une fièvre de nature mucoso-putride (adeno-meningé-adynamique) qui a régné dans le département de Seine-et-Marne à la fin de l'an 12, présentées et soutenues à l'Ecole de médecine de Paris, le 14 germinal an 13, par Antoine Cadot, docteur en médecine, membre correspondant de la Société académique des sciences de Paris, ancien chirurgien des hôpitaux, etc.

Nous citons cette thèse d'abord parce qu'elle a été très-bien soutenue par le candidat, et parce qu'elle rappelle les idées sur les vertus d'un médicament très-énergique et trop oublié. Il est quelques moyens en médecine et en chirurgie qui tombent ainsi en désuétude sans qu'on sache pourquoi, et dont il est utile de retracer le souvenir, et l'*arnica montana* mérite cette distinction.

Traité des Végétaux qui composent l'agriculture de l'empire français, ou Catalogue français et latin des végétaux dont on trouve des individus et des graines dans la maison de commerce des frères *Tollard*, botanistes-grainiers-fleuristes et pépinéaristes à Paris, avec un exposé rapide des caractères, etc., etc. Par *Tollard* aîné, ancien professeur de botanique à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg, *l'un des auteurs du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, et des continuateurs du *Cours complet d'Agriculture*, membre de plusieurs sociétés d'agriculture, savantes, littéraires, etc. Prix 3 fr. 50 c., et 4 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez les frères Tollard, rue de la Monnaie, carrefour des Trois-Maries, n° 2; et au bureau du Journal d'Economie rurale et domestique, rue de Grenelle, n° 311, faubourg Saint-Germain, an 13 et 1805.

Cet ouvrage, qui rappelle d'une manière honorable les beaux articles de haute physiologie végétale du modeste et savant Tollard, ne peut qu'ajouter à sa réputation, et confirmer le rang que l'estime publique lui a assigné parmi les écrivains agricoles; il est nécessaire à l'homme qui fait son étude par prédilection, ou son état par besoin, de l'agriculture. Sa division en cinq grands ordres, végétaux alimentaires de l'homme, végétaux propres aux arts dont il s'occupe, végétaux destinés à la nourriture des animaux, grands végétaux, ou bois et forêts, et végétaux d'agrément est simple et naturelle. Elle est suivie d'indications sur les semis, les plantations, le tems et la manière de planter et semer, enfin des travaux à faire à chaque mois de l'année dans les jardins, les bois, les prés et les champs, et ne laisse rien à desirer pour fixer les connaissances du colon et de l'amateur. Son style est propre à la chose, pur correct et quelquefois éloquent. Ce livre n'a besoin que d'être connu pour devenir le manuel des cultivateurs.

M. S. U.

Manuel de Santé, ou *nouveaux élémens de*

médecine pratique, d'après l'état actuel de la science et la méthode analytique de Pinel *et de* Bichat, etc., par L. J. M. Robert, docteur en médecine, de l'école de Paris, membre de la Société Académique des Sciences, etc. 2 vol. in-8°. de 916 pages. A Paris chez Déterville, libraire rue du Batoir, n°. [illegible], quartier Saint-André-des-Arcs.

Nous rendrons compte de cette compilation, qui prouve le bon choix de lectures et l'excellente mémoire de l'auteur. Elle paraît faite dans les meilleures intentions, et doit réussir, surtout dans les campagnes, où l'on est éloigné des secours de la médecine.

On trouve au bureau de la Gazette de Santé, et chez Barba, libraire au palais du Tribunat, *l'Art de conserver sa Santé*, ou *Manuel d'hygiène*, par P. J. Pissis, médecin, dont plusieurs journaux ont rendu le compte le plus avantageux. Voyez le journal de Paris, les Petites-Affiches, le journal des Spectacles, etc., etc.

Cours de chirurgie.

A. E. Tartra, chirurgien du premier dispensaire, membre de la Société de Médecine, de la Société Médicale de Paris, etc., commencera ce cours le lundi 25 germinal de l'an 13, à sept heures précises du soir, et le continuera tous les jours, excepté le dimanche, dans son amphithéâtre, rue des Trois-Portes, n°. 3, vis-à-vis la rue Jacinthe, maison du serrurier, proche la place Maubert.

Les élèves seront exercés à la manœuvre des opérations, ainsi qu'à la confection et à l'application des bandages et des appareils de chirurgie.

Cours d'opérations de chirurgie et de bandages.

Ce cours particulier commencera lundi 2 floréal an 13, à huit heures du soir, et continuera les jours suivans, à la même heure.

L'heure des leçons de chacun de ces cours sera changée et définitivement fixée d'après l'avis de la majorité des élèves.

Les prévôts, MM. Sterlin et Serres, seront chargés de faire les répétitions, et de guider les élèves dans leurs divers exercices.

AVIS.

Nous nous hâtons de publier la notice suivante, dont nous a fait part le médecin de Plombières. Nous nous empresserons d'insérer de même celles des médecins aux différentes eaux qui nous en feront parvenir.

« La saison des eaux de Plombières commence au mois de mai. Les pauvres sont admis à l'hôpital civil depuis le 15 de mai jusqu'au 15 septembre. Cette saison est en effet celle pendant laquelle le tems est beau; et, en général, le traitement par l'usage des eaux minérales est d'autant plus salutaire, qu'on l'emploie par une température sèche et chaude, parce que les malades risquent beaucoup moins de se refroidir, et peuvent en se promenant respirer l'air salubre des montagnes. J'ai vu plusieurs malades en faire usage en hiver et avec succès; mais il faut alors user de précautions infinies pour ne pas prendre de froid en sortant du bain, ou de la douche ou de l'étuve.

Autrefois on craignait de se baigner pendant la canicule; mais c'était une superstition que j'ai cru ne devoir point respecter, et je ne me suis aperçu d'aucun accident en faisant baigner à cette époque. La chaleur de l'air, comme celle des eaux, sont des moyens puissans d'opérer la coction des humeurs dans beaucoup de maladies.

Mais il est une précaution qu'on ne saurait trop inculquer aux baigneurs, c'est d'être toujours bien vêtus : il ne faut point apporter à Plombières d'habits d'été ; la transpiration est une chose essentielle pendant le traitement des eaux thermales.

Les saisons sont de 21 jours : mais on fait bien de se reposer, après ce terme, pendant quatre ou cinq, ou même huit jours, après quoi on recommence une ou deux saisons, si la maladie est un peu grave.

Le mois de septembre est presque toujours beau à Plombières, mais passé ce mois l'atmosphère devient froide, et il est prudent de quitter ce pays. »

Martinet, docteur-médecin.

AVIS AUX ABONNÉS.

Les abonnés à l'ancien journal du Bibliographe, qui n'auront pas renouvelé leur abonnement à la Gazette de Santé *avant le premier floréal prochain, sont prévenus qu'à compter de cette époque ils cesseront de recevoir ce journal ainsi qu'ils en ont été instruits par notre circulaire.*

Nous invitons ceux de nos souscripteurs qui n'auraient pas reçu quelques-uns de nos numéros de nous en prévenir, des raisons particulières nous donnant à penser qu'il en a été intercepté quelques-uns. Nous nous empresserons de les faire passer de suite.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 21 germinal (11 avril) à 5 h. 19 m., et se couche à 6 h. 42 min.

Le 30 il se lève à 5 h. 4 m., et se couc. à 6 h. 57 m.

Dif. { le m. 15. / le s. 15. } 30 m.

La lune se lève le 21 à 4 h. 22 m. du soir, et se couche à 3 h. 53 m.

Le 30 elle se lève à 0 h. 48 m. du mat., et se couc. à 8 h. 50 m. du matin.

P. L. le 23 à 11 h. 53 du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai est, le 21, de 0 h. 1 m. 7 sec., 6.

Différence 16, 3.

Le 30, de 11 h. 58 m. 52 sec. 7.

Différence 13, 4.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Germinal.	Baromètre. maximum.	Baromètre. minimum.	Thermom. max. (Dilatation.)	Thermom. minim.	Hygromètr. max.	Hygromètr. minim.	Sequanomèt. mètre.	Sequanomèt. cent.	Anémomètre. matin,	midi,	soir.
9.	28 p. 3 l. $\frac{3}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{8}{12}$.	5 $\frac{5}{10}$.	1.	99	96	1	30.	S-S-O.	O-S-O.	O-S-O.
10.	28 p. 1 l.		7		97 $\frac{1}{2}$		1	28.	O-N-O.	S-O.	S-O.
11.	28 p. 1 l. $\frac{4}{12}$.	28 p. $\frac{8}{12}$.	7 $\frac{4}{10}$	7	98 $\frac{1}{4}$	91	1	28.	S.	O.	N-O.
12.	28 p. 2 l. $\frac{6}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{8}{12}$.	7 $\frac{2}{10}$	6 $\frac{8}{12}$.	98	97	1	22.	N-N-O.	N.	N.
13.	28 p. 2 l. $\frac{9}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{2}{12}$.	10 $\frac{2}{10}$.	4	97 $\frac{1}{2}$	97	1	24.	O-N-O.	O.	S-O.
14.	28 p. 4 l. $\frac{3}{12}$.	28 p. $\frac{1}{12}$.	6 $\frac{8}{10}$.	5 $\frac{2}{10}$.	95	89 $\frac{1}{2}$	1	20.	S-O.	S-O.	S-O.
15.	28 p. $\frac{4}{12}$.	27 p. 3 l. $\frac{6}{12}$.	5 $\frac{1}{10}$	3 $\frac{1}{10}$.	94	88.	1	20.	S-O.	S-C.	S-O.
16.	28 p. 1 l. $\frac{5}{12}$.		2 $\frac{1}{10}$		99		1	20.	S-O.	N-O.	N.
17.	28 p. 5 l. $\frac{3}{12}$.		4 $\frac{5}{10}$		95		1	21.	N-N-O.	N-N-E.	N-N-E.
18.	28 p. 6 l.	28 p. 5 l. $\frac{8}{12}$.	10	6	82 $\frac{3}{4}$	69	1	22.	N N-E.	N-E.	N.

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens, et on n'abonne plus que pour un an. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12).

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire ; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse ; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires ; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget ; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier ; à Turin, chez Bocca ; à Liège, chez Desmazeaux ; à Milan, chez Reycends ; à Marseille, chez Sub et Laporte ; à Hambourg, chez Fauche ; à Leipsick, chez Weigel ; à Vienne, chez Camesina ; à Livourne, chez Massi ; à Montpellier, chez MM. Tournel ; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.



Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Arnauld de Villeneuve eut de bonne heure cette passion des sciences qui présage un génie appelé à une grande réputation. Persuadé que la connaissance des langues initie à celle des idées-mères des différens peuples, il apprit le chaldéen, l'hébreu, le grec, le latin et la plupart des langues vivantes de son siècle... quand nous hésitons à charger notre mémoire de quelques racines grecques ou latines! Mais comme s'il était nécessaire à l'homme de déceler toujours sa faiblesse par quelque erreur, quoique arrivé au périgée de la science, il s'égara dans les dédales de l'astrologie judiciaire, et prédit gravement la fin du monde pour le milieu du 14e siècle, et au lieu de se borner à l'étude de son art, suffisante sans doute pour son génie, il osa porter la main à l'arche sainte, et examiner si les œuvres de miséricorde étaient préférables au sacrifice de la messe; si la nature humaine du Christ était égale à sa nature divine; s'il était utile d'entretenir des ordres religieux, etc. Il porta la peine de sa téméraire excursion sur le territoire sacré, et, condamné par l'Université de Paris, il se retira en Sicile, dont le roi l'accueillit avec bonté, et, par une bizarrerie attachée à son étoile, l'employa avec succès comme médiateur entre le pape Clément V et lui. Arnauld mourut sur la côte de Gênes en 1313, selon Lavocat, et en 1341 selon John Blair. Ses ouvrages ont été imprimés à Lyon en 1520, et à Bâle en 1585, in-fol. On lui a attribué ce trop célèbre ouvrage *des Trois Imposteurs*, dont tout le monde a parlé, et que personne n'a vu. M. de Haitse a publié sa vie sous le nom de *Pierre Joseph*. Aix, 1719, in-12.

AVIS.

On ne reçoit plus d'abonnemens que pour l'année, et l'on paie en francs.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Une alternative continuelle dans la température a modifié tour à tour d'une manière différente la constitution médicale, et quelquefois contradictoirement avec la concordance ordinairement observée entre elle et la constitution météorologique. C'est ainsi que l'on a remarqué des fièvres intermittentes sous le type de *tierces*, tandis que, selon la remarque du savant nosographe *Pinel*, la température humide qui vient de dominer eût dû offrir des fièvres quartes et muqueuses. En général ces accès fébriles sont revenus par rechûte quand l'invasion n'avait été combattue que par l'émétique, sans l'usage subséquent du quinquina, qui, seul en pareil cas, assure les convalescences. C'est encore ainsi que l'on a remarqué des catarres plévrétiques, ou phthisies inflammatoires, que la saignée a sur-le-champ heureusement dénaturés, tandis que cette évacuation a fait dégénérer en phthisies chroniques les affections catarrales muqueuses.

On a rencontré beaucoup de scorbutiques, et cette affection asthénique

a dû nécessairement se montrer pendant la constitution lâche de l'atmosphère. Quand de larges taches noirâtres ont menacé de remplacer les petits points semblables aux piqûres de puce, qu'on observe aux extrémités inférieures, et ont annoncé la dégénérescence du système blanc, on s'est très-bien trouvé d'un sparadrap d'onguent de stirax, appliqué sur ces extrémités, qu'on lave avec l'alcohol camphré, chaud. On aide ces moyens extérieurs d'un régime végétal, du sirop anti-scorbutique, de l'usage d'un vin généreux, de quelques prises d'opium, et enfin de bon quinquina pour confirmer la cure et préserver de la rechûte.

Les enfans ont éprouvé des engorgemens glandulaires, quelques maladies éruptives et des affections vermineuses : une infusion légèrement carminative ou amère, le lit, peu de remèdes, de l'exercice, un peu de diète, ont réussi pour faire disparaître ces indispositions, que ne peut qu'aggraver un appareil poli-pharmaceutique.

Le jour de Pâques a été signalé par un resserrement subit et inattendu de l'atmosphère vers six heures, et nos jeunes élégantes, déja *sous les armes*, ont expié le lendemain par des rhumes leur toilette aérienne. Puisse cette leçon n'être pas perdue pour elles ! puissent les conseils de la douleur être plus éloquens que ceux de la médecine, si long-tems dédaignés !

Les vents dominans de la décade dernière ont été le N-E et l'O.

CHIRURGIE.

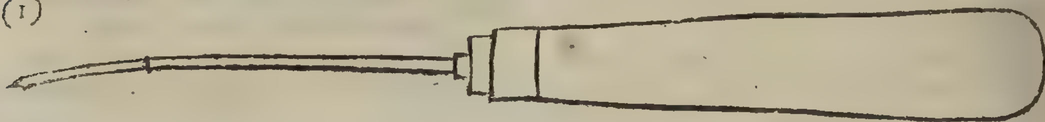
Suite de l'article DE LA PERFORATION TYMPANIQUE.

« D'après ces renseignemens, je crus pouvoir conseiller l'opération, sans cependant promettre un succès certain : j'assurai toutefois qu'elle était aussi simple que facile, et sans le moindre danger. La malade y consentit, et je fis construire à cet effet un trocar courbe, dont la tige supportée sur un manche, avait deux pouces et demi de longueur et une ligne de diamètre. Cette tige, excepté la pointe, était renfermée dans une canule d'argent, ayant un petit anneau d'or pour guider la main de l'opérateur, et empêcher l'instrument de pénétrer trop avant. Ce trocar, applati, tranchant sur ses bords, enfermé dans sa gaine, est vu ici de profil pour juger de sa courbure. (1)

Au jour fixé pour l'opération je fis placer convenablement la malade, et je portai jusqu'au fond du conduit auditif mon instrument, dont j'avais fait rester la pointe dans la canule. Mais avant de pousser la tige je touchai un peu avec la canule la paroi inférieure du conduit ; ce qui excita une sensation tellement vive et si désagréable, que la malade ne put se déterminer à se faire opérer dans ce moment : l'opération fut renvoyée au surlendemain.

Comme je m'aperçus que ce trocar, qui est à peu près celui dont se sert M. Cooper à Londres, exigeait que l'opération fût faite en plusieurs tems, ce qui la rendait plus

(1)



longue, plus difficile à pratiquer, et plus douloureuse, j'essayai de me servir de celui que M. Jurine de Genève a inventé pour l'opération de la fistule lacrymale; mais de crainte que cet instrument, après avoir vaincu la résistance que la membrane pouvait opposer, n'allât heurter contre la paroi interne de la caisse, ne la blessât, et ne déterminât des accidens, j'en fis légèrement émousser la pointe; et cet instrument, ainsi modifié, m'a paru réunir les avantages des deux autres. Par ce moyen je mis à l'abri la partie de l'oreille qui devait être ménagée : j'étais sûr aussi que le tympan ne résisterait pas à la pression que j'exercerais, et que je ferais la perforation avec le plus d'exactitude possible.

Je fis placer la malade de la manière indiquée par M. Cooper; j'examinai attentivement avant l'opération le conduit de l'oreille, et je vis, comme je l'avais déjà observé tant sur le cadavre que sur le vivant, que la partie saillante du milieu de la paroi inférieure du conduit auditif ne laissait apercevoir que le quart ou le tiers supérieur de la membrane du tympan.

Je portai mon instrument dans le conduit de l'oreille, et en dirigeai la partie concave en en-bas; j'appliquai la partie convexe contre la partie supérieure du canal; j'élevai beaucoup l'extrémité externe, et baissai l'interne, en la dirigeant vers la partie la plus inférieure et interne du conduit, afin d'éviter le manche du *marteau*; je poussai mon instrument, et je perforai la membrane dans sa partie la plus basse. (1)

Tous ces mouvemens et l'opération furent faits dans un tems indivisible, et presque avec la rapidité de la pensée.

Il s'écoula quelques gouttes de sang, et la malade n'éprouva pas, à beaucoup près, une sensation aussi désagréable qu'à la première tentative : elle se détermina très-volontiers à l'opération du côté opposé. Ici la sensation fut moindre; quelques gouttes de sang s'écoulèrent également.

L'opération fut pratiquée en présence de M. Viret, d'une parente, et de M. Pestieaux, pharmacien à la Croix-Rouge.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

CONSULTATION.

Un de nos correspondans nous demande des conseils sur le traitement de la catalepsie. Cette maladie est infiniment rare, et n'a été observée que deux fois par les médecins qui composent notre conseil; et sans nous en tenir aux moyens généraux indiqués en pareil cas et connus sans doute de notre correspondant, nous aurions desiré avoir une suite d'observations concluantes, mais nous apprenons à l'instant qu'une femme affectée de cette horrible maladie, à la suite d'accidens très-graves et compliqués, logée rue du Bouloy, à l'hôtel de Bretagne, y a été traitée

(1) Quelques raisons d'analogie font soupçonner à M. Ribbes qu'un vésicatoire posé derrière l'oreille, en irritant l'expansion de la septième paire de nerfs qui s'y ramifie, pourrait réveiller l'audition chez les sujets où elle ne serait que légèrement paralysée, et M. Larrey a retiré dans les cas de surdité le plus grand avantage de l'application du *moxa* sur le trajet du petit sympatique, à raison de sa communication avec le nerf acoustique. Je m'honore de devoir ces détails à l'affection, et à l'érudition communicative de ces zélateurs de l'art de guérir.

(Note du rédacteur.)

avec succès par MM. Jacques Leroi, Andry et Fizeau; et nous desirerions que ce numéro fût à ces praticiens estimables un honorable appel pour les inviter à nous faire part de leurs moyens de guérison, dont nous nous empresserons de faire part à notre correspendant.

M. S. U.

NÉCROLOGE.

L'évènement affreux du malheureux étudiant en médecine, si douloureusement suicidé, vient d'intéresser la capitale sur le sort de ces jeunes savans que la fortune a maltraités, et qui, hésitant entre le courage de supporter les tortures de la faim, ou la nécessité de se refuser à une instruction qu'ils desirent avidement, ont le malheur de préférer de quitter une vie qui n'a plus pour eux de charmes du moment qu'ils ne peuvent plus la consacrer à l'étude. Certes, nous ne sommes pas les apologistes des suicides, mais qui de nous peut mesurer de l'œil l'abyme où les entraîne une pente, ce semble, irrésistible, et ne pas plaindre la fatalité qui les y pousse? Qu'ont-ils fait de plus, de moins que nous pour savourer ou dédaigner la vie? Eh! que le plus pur d'entre nous jette la première pierre à ce malheureux qui vient de repousser le calice de la vie, parce qu'il le trouva trop amer! Ne serait-il donc pas un moyen de rattacher les hommes au charme de l'existence, et la médecine, si souvent invoquée pour conserver la vie, ne saura-t-elle pas du moins *défendre* de la mort volontaire? O mes amis, mes jeunes compagnons d'étude! pleurons sur cet infortuné qu'attendait peut-être le plus brillant destin! Ses premiers pas dans la carrière étaient si rapides et si assurés! comment n'a-t-il pas eu la confiance de la parcourir en entier? Ah! sans doute la nature, en lui accordant cette facilité, a voulu le dédommager de la courte durée de son passage sur cette misérable planète. Peut-être eût-ce été un fougueux *Vanhelmont*, un méthodiste *Boërhaave*, un éloquent *Vicq d'Azyr*, un infatigable *Desaulx*, ou peut-être l'ombre errante de *Bichat* planait-elle avec confiance sur ce disciple du malheur qu'elle se serait complu à inspirer... Hé quoi! des séminaires sont déjà réédifiés à la milice renaissante du christianisme, et nul asile n'est ouvert aux enfans d'Hippocrate, qui, dévorés du doux besoin d'apprendre, mais déshérités par la fortune, mangent le pain noir de la douleur à côté du cadavre qu'ils dissèquent, et ne peuvent réparer dans un repas salubre les esprits dissipés par l'étude! Sans doute le soin des ames est d'un haut intérêt, et la religion réclame des appuis, mais n'est-ce rien pourtant que la santé? n'est-ce rien que d'encourager la ferveur de ses ministres? Et quand je vois de sages lois circonscrire les attributions des fonctionnaires chargés des relations civiles et commerciales, et n'élever leur nombre que relativement à la population des pays qu'ils habitent, j'admire le génie du législateur, en regrettant qu'il n'ait pas mis à la santé des individus l'importance qu'il a mise à ses intérêts..... Eh! pourtant en est-il de plus sacré que celui de la vie!!! Dors en paix, bon jeune homme qui sur cette terre volcanique n'as pu recueillir ta part alimentaire, et suffisamment éprouvé par les angoisses de ta longue et pénible agonie; puisses-tu trouver du moins dans le monument cette paix qui te fut refusée parmi nous!!!

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Fin de l'article ÉPILEPSIE.

Avant de parler de la pierre verte il me paraît utile de s'arrêter sur une circonstance du récit historique de l'auteur.

« Mais néanmoins chaque mois, aux ap« proches de la pleine lune, il avait encore « un ou deux accès, surtout pendant la nuit.

Pour le dissuader, s'il est possible, de l'influence lunaire, il me permettra de le renvoyer au *Traité de M. Tissot*, au chapitre où il explique la périodicité des attaques, sans le secours de l'influence de cet astre qui n'y a aucune part : je lui ferai grâce de nombre d'autres auteurs célèbres qui sont de la même opinion. Il pourrait à la vérité me riposter par un grand nombre d'autres qui croient à cette influence, mais qui ne persuaderont que les êtres doués d'une imagination exaltée. « Les sauvages, poursuit M. A. L. R., « apportent quelquefois de la terre ferme, « ou de la rivière de l'Orénoque, une pierre « verte, qui est *un remède étonnant contre le* « *mal caduc. Il n'en faut que la grosseur* « *d'une tête d'épingle*; mais il y a deux ma« nières de s'en servir : on la porte dans « une bague percée en-dessous; de sorte que « la pierre touche la chair : cela suffit, ou « bien on la fait entrer par une légère inci« sion entre cuir et chair dans quelque partie « du corps que ce soit; elle opère toujours « sa vertu..... Plein de ces observations sin« gulières..... j'ai fait une étude de toutes « les pierres vertes qu'on trouve dans le lit « des rivières occidentales. J'en ai demandé « de tous côtés, et enfin je crois avoir ob« tenu assez de pierres vertes de l'Orénoque « pour faire un assez grand nombre d'expé« riences..... Je crois que *la nature de la* « *pierre, sa forme, et le lieu où elle doit être* « *placée sont importans. Je ne crois point que* « *ce moyen singulier doive faire négliger une* « *méthode rationnelle, mais je le crois très-* « *propre à la seconder.* »

Voici ce que nous apprennent Valmont de Bomare, M. Bertrand et autres naturalistes, sur la pierre verte des fleuves des Amazones, de Rio Négro et de l'Orénoque. (Ces trois fleuves communiquent ensemble; il n'est donc pas surprenant qu'on la trouve dans tous les trois.) Elle est d'un vert pâle ou olivâtre, ou d'un bleu blanchâtre de la nature du silex, plus dure que le jaspe, susceptible d'un beau poli, faisant feu avec l'acier, huileuse à la vue et au toucher; elle est connue sous le nom de *Jade* : on la trouve aussi dans l'île de Sumatra, et plus abondamment dans l'Amérique méridionale, chez les Topayes, nation indienne établie sur les bords de la rivière des Amazones. Cette pierre a différentes dénominations : on l'a appelée aussi le limon vert pétrifié de la rivière des Amazones. *Il y a des gens à Paris qui se mêlent de la vendre comme propre à guérir l'épilepsie et toutes sortes de maladies.*

L'auteur regarde cette pierre comme *un remède étonnant* contre le mal caduc. Il renvoie néanmoins le détail des cures qu'il a faites par son moyen à un ouvrage qu'il annonce. Qu'il se hâte donc de le faire paraître pour faire taire les incrédules, et jusque là il permettra à ses confrères de l'être, et de ne trouver d'*étonnant* que son annonce.

Outre les deux manières de l'employer qu'il indique, il recommande de faire attention à sa nature, à sa forme et à la place où elle doit être appliquée. Ces derniers conseils laissent dans un grand embarras les maîtres de l'art, parce qu'ils ne leur donnent nul éclaircissement sur aucun de ces trois chefs : où faut-il appliquer cette pierre? quelle forme doit-elle avoir? quelle doit-être sa nature, sa dureté? etc. *Fiat lux*. Enfin l'auteur, par un retour inattendu, finit par conseiller de recourir à la *méthode rationnelle*, et avoue franchement que sa pierre verte, ou *jade*, n'est qu'un remède auxiliaire; il était assez inutile d'accumuler autant d'argumens pour finir par une telle conséquence.

BRIEUDE, *docteur-médecin*.

Nous ne prendrons point parti entre un grave médecin, honorablement vieilli sous la bannière d'Esculape, et un professeur qui, s'il a été égaré par son imagination, paraît avoir pris les conseils d'une bien aimable séductrice; mais, pour mettre nos lecteurs à portée d'asseoir leur jugement, nous allons donner l'analyse de la pierre, objet de litige entre deux docteurs ayant chacun leur genre de célébrité.

La pierre de l'Orénoque, tant vantée, est le *Jade* de la Chine, le vert de Corse, le *Belstein* des allemands, la *Chlorite* de Suisse, le *cassetête* des sauvages du Canada, la *pierre de la Circoncision*, la *pierre de hache* des hottentots, celle des bords du fleuve des Amazones la *lémantine* (du lac Léman) : c'est le *lapis nephriticus* de *Waller*, tom. 1, pag. 316; c'est le Jade

de Lille, tom. 2, pag. 431; de Born, tom. 1, p. 133, de Sciag., tom. 1, pag. 332; nephrit. d'Emmerling, tom. 1, page 370; le Jade de Kirwan; le Jade de Daubanton, tab., pag. 3; le nephrite de Brochand, tom. 1, pag. 467.

Saussure l'avait d'abord crûe réfractaire, mais il l'a reconnue depuis fusible au chalumeau.

Haüy l'appelle *jaspis unicolor, particulis subtilissimis, visu et attactu pinguis, durus.*

Patrin l'appelle *lapis nephriticus*, et observe qu'elle raie le verre.

Fourcroy la range dans la classe des petro-silex. Or, Kirwan trouve le petro-silex composé de

Silice	72
Alumine	22
Chaux	6
	100

A la dureté près, elle a beaucoup d'affinité avec les *stéatites*; mais on serait tenté de croire que cette dureté ne s'acquiert qu'à l'air, et quand elle a été retirée des entrailles de la terre qui la recélaient : du moins c'est ainsi qu'on pourrait expliquer, dit Patrin, ce travail si minutieux que l'on admire dans les chaînes faites d'un seul morceau de jade, que nous recevons de l'orient.

On la trouve sur les bords de la Durance, ce qui indique que les Alpes en contiennent; on la rencontre aussi dans le Dauphiné, en Suisse, dans la Corse; elle est très-commune en Chine, dont les habitans en font ces jolies pagodes que la mode a tour à tour mises en vogue et proscrites.

Kœpfner a analysé celle trouvée en Suisse, qui lui a fourni :

Silice	47
Magnésie	38
Alumine	4
Chaux	2
Fer	9
	100

Ce résultat, si semblable à celui de la chlorite, semble autoriser à regarder ces deux minéraux comme identiques; mais peut-on en conclure qu'ils possèdent une vertu d'*émanation* telle qu'ils puissent agir sur le système nerveux? c'est l'assertion de *M. Alphonse Leroy*. N'a-t-elle pas réellement l'air de la parodie sérieuse de la *soupe au caillou*, qui n'était bonne qu'en y ajoutant du beurre, comme la pierre du docteur n'est spécifique qu'en y ajoutant le *concours de la méthode rationnelle?*

Au reste, on ne peut pas taxer *Alphonse Leroy* de s'annoncer, ainsi qu'un charlatan, comme possesseur de spécifique, et débitant *exclusif* d'arcanes : cette imputation serait trop repoussée par son mérite personnel et la place éminente qu'il occupe à l'école; mais nous laissons à nos lecteurs impartiaux à se prononcer entre un vieux et respectable praticien et un médecin professeur.

Non nostrum inter nos tantas componere lites.

M. S. U.

Note du rédacteur général.

Ravages de la petite Vérole naturelle, etc., par MM. Jeslé et Canolle, médecins à Poitiers.

En applaudissant à l'intention philantropique de cet ouvrage, nous regrettons de ne pouvoir en offrir l'analyse; mais nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en extraire pour nos lecteurs l'apologue suivant, aussi ingénieux que concluant en faveur de la vaccine. (1)

« La route la plus fréquentée de ce grand empire, dit un savant voyageur en parlant d'une vaste contrée de l'Inde, est occupée par une rivière large, rapide et profonde, hérissée en certains endroits de rochers à fleurs d'eau, et peuplée de crocodiles et de caïmans : il n'y a presque point d'habitans qui ne soient obligé de passer cette rivière dangereuse, au moins une fois dans sa vie, et à certaines époques. Le nombre des voyageurs qui se pressent sur son rivage est presque incalculable. On a imaginé successivement plusieurs moyens pour faciliter ce dangereux passage : on jeta d'abord sur les rochers qui s'y montrent, de distance en distance, des planches étroites et mal assurées, sur lesquelles des voyageurs passaient en tremblant. Le poids de leur corps, leur démarche incertaine, la fragilité des planches, le bruit étourdissant des flots, et surtout l'impéritie de certains guides qui, faisaient métier d'éclairer les voyageurs, en précipitaient un grand nombre dans la rivière, où plusieurs se noyaient misérablement; d'autres avaient le bonheur de gagner le rivage, soit à la faveur d'une corde qu'on leur jetait, soit par le seul élan de leurs forces. Il est prouvé que, depuis que l'on était obligé de traverser cette rivière, qui n'existe que depuis un certain nombre de siècles, il y avait au moins un septième des voyageurs qui s'y noyait, sans compter ceux qui se sauvaient avec des mutilations ou des infirmités incurables.»

(1) Nous saisissons cette occasion d'offrir très-gratuitement à nos abonnés de leur envoyer des verres chargés de vaccin, dont une heureuse circonstance nous a permis de faire une espèce de provision assez précieuse, en ce moment où ce fluide est très-rare, même à Paris.

« Des observateurs découvrirent qu'une peuplade isolée se servait d'une petite barque pour franchir ce passage périlleux, et attendait un vent favorable : ils s'instruisirent des manœuvres de cette utile navigation, et vinrent généreusement offrir leurs secours aux voyageurs et aux caravanes qui couvraient le rivage. » — Passez avec nous, leur disaient-ils; vous ne courrez aucun danger; le ciel est beau, le vent favorable, et les flots sont appaisés : notre barque est sûre, et nous avons appris à la gouverner. Nous lui confions nos personnes, celles de nos femmes, de nos enfans, de nos amis. Chacun de ces écueils, chacune de vos planches sont marqués par mille et mille accidens désastreux. Voyez les cadavres des infortunés qui se sont noyés, et que les flots emportent; voyez sur l'autre rive cette foule de malheureux qui languissent et qui pleurent la perte de leur santé et de leurs sens les plus utiles. Voyez surtout, continuaient-ils en s'adressant aux femmes, voyez vos tristes compagnes, si belles avant de passer cette fatale rivière, maintenant si laides, si rebutantes! Si vous remontiez un peu plus haut vous verriez que des peuples entiers se servent de ces nacelles : aussi leurs femmes, leurs filles se conservent telles qu'elles sont sorties des mains de la nature, éclatantes de fraîcheur et de beauté. »

« Ces conseils furent peu goûtés; ils furent même condamnés par le Grand-Lama, comme contraires aux décrets de l'Etre suprême. Quelques sages néanmoins en profitèrent; quelques femmes, belles et aimables, quelques mères tendres et sensibles les imitèrent en secret. Bientôt des Nadabs, et quelques-uns de ces hommes prudens qui jugent, non d'après une aveugle prévoyance, mais d'après les résultats de l'expérience, se confièrent à ces nouveaux Argonautes. Cependant des nautonniers imprudens et peu instruits causèrent le naufrage de quelques barques; ce fut un triomphe pour le peuple qui redoubla ses clameurs, et qui n'en devint que plus obstiné dans ses préjugés. On recueillit les débris de ces naufrages; on en compta les victimes, et il fut prouvé que sur mille passagers à peine en périssait-il deux ou trois, et que le nombre des mutilés était presque nul. »

« Pendant qu'on s'occupait à perfectionner ces barques, et à former des nautonniers plus instruits, pour diminuer les risques de cette navigation, un homme de génie jeta un pont sur la rivière; il en aplanit tellement le passage, qu'elle n'offrit plus le moindre danger. Des milliers de voyageurs, parmi lesquels surtout se distinguaient les plus jolies femmes et les plus aimables enfans, passèrent bientôt sur ce pont. En le traversant ils furent hués par les nautonniers qui, depuis long-tems, faisaient métier de lancer des barques et de les gouverner : ils furent également insultés par la foule, qui continuait à passer sur les écueils, et qui s'obstinait à vouloir se mutiler et se noyer; mais les vents emportaient ces vaines clameurs. Peu à peu toutes les castes se laissèrent éclairer sur un de leurs plus grands intérêts; elles renoncèrent à passer sur les planches : les nautonniers vendirent leurs nacelles; et le peuple, les grands, les Brames, le Grand-Lama lui-même passèrent sur le pont. De cette époque date pour ce beau pays la diminution sensible du nombre des femmes laides, et des hommes difformes et mutilés. »

Français, reconnais donc enfin les bienfaits de la vaccine.

« . . . . *Mutato nomine de te*
« *Fabula narratur.* . . . .

Précis de la Constitution médicale observée dans le département d'Indre-et-Loire pendant le premier trimestre de l'an 13 de la république, et publiée par la Société médicale de Tours.

Nous applaudissons de tout notre cœur à ce monument du zèle et de l'érudition de nos illustres confrères de Tours, représentés par le savant *Bouriat*, et nous aimons à trouver un motif de plus d'encouragement dans cette rivalité qui pourrait nous effrayer si nous ne consultions moins nos forces respectives que notre desir d'arriver au même but, à la propagation de l'honneur médical, au bonheur de l'humanité.

Traité des Affections vermineuses, par Bréra, *traduit par Calvet et Bartholi. Prix 5 f. 50 c., et 7 f. franc de port.*

Cet ouvrage, recommandable et par le sujet dont il traite, et par ses auteurs, et par la classe intéressante des enfans auxquels il est destiné, a le plus grand débit, et le justifie complettement.

On le trouve chez Laplace, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21., à Paris.

Cours d'Accouchemens de maladies des Femmes et des Enfans.

Y. Deprépetit, docteur en médecine et accoucheur, demeurant rues de Thionville, n°. 53, et Contrescarpe, n°. 7, commencera ce cours le 3 floréal an 13, à six heures du soir, et le continuera les mardi, jeudi et samedi. La théorie et la pratique se feront chez madame Jonasse, sage-femme, rue Saint-Séverin, n°. 118.

Cours de Nosographie latine.

P.-M. Chrétien, docteur en médecine, demeurant rue des Blancs-Manteaux, n°. 91, au Marais, ouvrira ce cours par l'exposition des maladies aiguës, le 4 floréal an 13, à six heures du soir, dans ce même local que le cours précédent, et le continuera les lundi, mercredi et vendredi.

Il traitera, dans le trimestre suivant, des maladies chroniques.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 1er floréal (21 avril) à 5 h. 2 m., et se couche à 6 h. 59 min.

Le 10 il se lève à 4 h. 47 m., et se couc. à 7 h. 14 m.

Dif. { le m. 15. / le s. 15. } 30 m.

La lune se lève le 1er floréal à 1 h. 21 m. du m., et se couche à 9 h. 56 m.

Le 10 elle se lève à 4 h. 56 m. du mat., et se couc. à 9 h. 21 m. du soir.

D. Q. le 2 à 3 h. 11' du matin.

N. L. le 9 à 8 h. 40 m. du matin.

Le rapport du tems moyen au midi vrai est, le 1er, de 11 h. 58 m. 39, 7.

Différeuce 12, 5.

Le 10, de 11 h. 57 m. 4 sec. 5.

Différence 8, 0.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Germinal.	*Baromètre.* maximum.	minimum.	*Thermom.* *Dilatation.* max.	minim.	*Hygromètr.* max.	minim.	*Sequanomèt.* mètre.	cent.	*Anémomètre.* matin,	midi,	soir.
19.	28 p. 6 l. $\frac{2}{12}$.		8		72		1	20.	N.	N.	N.
20.	28 p. 3 l.		11 $\frac{2}{10}$	6 $\frac{1}{10}$.	81		1	20.	N.	N-E.	N-N-E.
21.	28 p. 1 l. $\frac{3}{12}$.	28 p. $\frac{10}{12}$.	12 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{2}$.	81 $\frac{1}{4}$	59 $\frac{1}{2}$.	1	18.	N.	N-E.	N-N-E.
22.	27 p. 11 l. $\frac{9}{12}$.		13	8 $\frac{6}{10}$.	85		1	10.	N-N-E.	N-N-E.	N-N-E.
23.	27 p. 9 l. $\frac{1}{12}$.		15	8 $\frac{2}{10}$.	75		1	5.	N-E.	S-S-E.	S-S-E.
24.	27 p. 7 l. $\frac{9}{12}$.	27 p. 6 $\frac{6}{12}$.	14	7 $\frac{8}{10}$.	88 $\frac{3}{4}$	69.	1		S-S-E.	S-S-E.	S-O.
25.	27 p. 8 l. $\frac{7}{12}$.	27 p. 7 l. $\frac{8}{12}$.	8 $\frac{8}{10}$	7 $\frac{7}{12}$.	98	70.		95.	S-O.	S-O.	O.
26.	27 p. 10 l. $\frac{10}{12}$.	27 p. 9 l. $\frac{1}{12}$.	7 $\frac{8}{10}$	5 $\frac{7}{10}$.	92	91 $\frac{1}{2}$.		95.	S-O.	S-O.	O.
27.	28 p. $\frac{10}{12}$.	27 p. 11 l. $\frac{5}{12}$.	8 $\frac{7}{10}$	6 $\frac{1}{10}$.	90	86.	1	38.	O-S-O.	O.	O.
28.	28 p. 2 l. $\frac{9}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{1}{12}$.	6 $\frac{4}{10}$	5 $\frac{1}{10}$.	99	90.	1	40.	N-O.	N-O.	N-E.

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens, et on n'abonne plus que pour un an. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12).

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Marseille, chez Sub et Laporte; à Hambourg, chez Fauche; à Leipsick, chez Weigel; à Vienne, chez Camesina; à Livourne, chez Massi; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Nous devons à l'intérêt qu'inspire le nom d'*Arnaud de Villeneuve* d'ajouter à la Biographie que nous avons donnée dans le dernier numéro, concernant ce savant médecin. C'est une espèce de justice que l'homme persécuté par ses contemporains soit dédommagé par les hommages de la postérité. Il a le premier commenté le poème de l'école de Salerne; il se voua à l'alchimie, et nous devons à ses heureuses erreurs l'invention de l'esprit de vin, des eaux de senteur, de l'huile volatile de térébenthine et des ratafiats. Il dut ce goût à son commentaire sur les ouvrages de Rhasès, qui le premier a eu l'idée de faire servir la chimie à la médecine; idée heureuse, mais dont on a abusé en l'outrant. Il paraît avoir soupçonné les vertus de l'antimoine, et en avoir composé un vin émétique. D'ailleurs à cette époque les personnages les plus graves ne dédaignaient pas les rêves de l'art transmutatoire, et le pape Jean XXII a travaillé lui-même à la pierre philosophale, et l'on croit être certain qu'il laissa à sa mort, arrivée en 1334, deux cents lingots d'or fait par lui, pesant chacun un quintal, d'une valeur de deux millions d'or, à cinquante livres le marc, sur le pied du prix du 14e siècle, et qui en vaudraient 20 aujourd'hui. En vrai père des fidèles, dit M. de Paulmy, le pape jugea à propos de rendre public le procédé qui l'avait enrichi, et il publia un traité qui a été imprimé et traduit en français en 1557.

AVIS.

On ne reçoit plus d'abonnemens que pour l'année, et l'on paie en francs.

CONSTITUTION MÉDICALE.

GERMINAL n'a point confirmé les espérances qu'avait fait concevoir son début, et en dépit de l'hymne à sa louange, que peut-être nous nous étions un peu empressés de chanter, il a subi les lois de l'hiver expirant, et a légué à floréal le soin d'acquitter sa dette. Floréal, héritant de la torpeur de son devancier, et subordonné, dit-on, aux influences de Phébé aux crins dorés, offre encore un aspect glacial. Malgré la pluie, la végétation suspendue hésite à parer nos vergers: mais, comme *Pangloss*, croyons que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, et espérons que la cargaison des fruits à pulpe molle, retardée par les vents, n'en arrivera que plus sûrement au port. Eût-il mieux valu que, sous un ciel brûlant, un naufrage eût englouti les présens hâtifs de Pomone?... Les maladies ont participé de cette inclémence de la saison, et ont offert une variété vraiment étonnante : chaque jour de cette décade a présenté, dans les heures fugitives qui le composent, l'inconstance successive de température qui caractérise le mois dont il fait partie; et telle jeune femme qui,

sur la foi d'un rayon de soleil, a osé faire une excursion de douze heures à la campagne, a éprouvé, dans ce peu de tems, toutes les nuances atmosphériques qui constituent le type alternatif de chaud, de froid, d'humide, de sec, de vent, de pluie molle, de soleil ardent, que réunit le tableau de la saison. Il y a eu beaucoup d'apoplexies foudroyantes; mais nous devons dire qu'il y en a eu plusieurs qui n'ont été mortelles que parce qu'on a pratiqué la saignée sans égard au peu de tems écoulé entre le repas et l'attaque, au lieu de réveiller l'excitabilité, et d'alléger l'estomac par l'émétique. C'est encore une grande question à agiter que celle du bienfait ou du danger de la saignée dans ces accidens, sans avoir bien reconnu leur nature. On observe chez quelques jeunes praticiens une telle tendance à ramener cet abus, dont il semble que l'expérience et la théorie s'unissaient pour proscrire le retour, que nous croyons qu'il est tems de dire que souvent, même dans les agitations sanguines, la saignée n'a pas réussi, et que toujours, dans les sidérations apoplectiques causées par une pléthore lymphatique ou bilieuse, pendant l'exercice des fonctions digestives, elle a été mortelle. Nous donnerons sous peu un article relatif à ces considérations... On remarque toujours beaucoup de fièvres tierces et quartes, de catarres, d'inflammations de bas ventre, et de péripneumonies très-aiguës, quelques affections goutteuses, et enfin des vers chez les enfans.

Les vents dominans ont été N-O. S-S-O.

MÉDECINE PRATIQUE.

Extrait d'une observation sur un trismus *guéri par l'usage externe de l'étheracétique, par* P. Pajot Delaforet, *médecin et membre de plusieurs sociétés médicales et académiques.*

Jean-François Hippolyte, mécanicien, âgé de 49 ans, d'un tempérament lymphatique, voulant, le 2 germinal an 13, contenir un cabriolet prêt à se renverser, en fut repoussé à une certaine distance, et blessé légèrement par le cheval et l'un des brancards. Les parties lésées étaient le sourcil et la peau au-dessus du nez. Ni l'une ni l'autre de ces blessures n'étaient profondes, et la dernière surtout n'avait pas pénétré toute l'épaisseur de l'organe cutanée. Le lendemain Hippolyte retourna à son travail ordinaire, ne se plaignant que très-peu de ses blessures. Le troisième jour de l'accident se manifestèrent les premiers symptômes du trismus : le malade ne put plus ouvrir entièrement la bouche. On attribua cette impossibilité à une tuméfaction au côté gauche de la joue, qui s'étendait jusqu'à l'angle de la mâchoire inférieure. Le quatrième jour la bouche était absolument fermée : M. Imbert chassa entre les dents un petit coin de bois, qui se broya en très-peu de tems. Le malade continua d'aller et de venir, et ne se plaignit que de grandes angoisses et d'une douleur pungitive, lors de la déglutition. Il avait même faim, parce qu'il ne pouvait prendre que des substances liquides. Je fus appelé le cinquième jour. Le resserrement des mâchoires était moindre, la bouche contournée, la parole difficile et inintelligible, avec un écoulement abondant de salive, la déglutition tout à fait interceptée; et lorsque le malade s'efforçait d'avaler un peu d'eau, le liquide ressortait par les narines avec des mouvemens convulsifs. Au reste, il se promenait dans la chambre, se plaignait d'angoisses, de faim dévo-

rante, et d'une douleur lancinante au cou. J'examinai avec soin les deux plaies : celle du nez était presque guérie; l'autre méritait plus d'attention. Elle était environ à deux lignes au-dessus de l'angle interne de l'œil, précisément au-dessus du trou orbitaire supérieur, peu profonde, donnant un pus louable, et non douloureuse à la pression du doigt ou de la sonde. Ne voyant pas d'autre cause de ce trismus que l'affection du nerf, qui passe par cette échancrure, je proposai à M. Imbert, officier de santé, de le couper le plus près possible du bord des arcades sourcilières; mais l'épouse du blessé et sa fille s'y opposèrent, et je n'osai insister, parce que je craignis que cette section ne fût suivie de la cécité de cet œil, le seul dont il vît encore depuis un an. D'ailleurs, l'affection spasmodique de l'œsophage même ne permettait point de concevoir de grandes espérances de cette opération.

Je fis appliquer un vésicatoire au cou; j'y joignis des frictions, faites avec une once d'eau de menthe poivrée, et deux gros d'éther acétique sur tout le cou, répétées d'heure en heure. Le second jour les symptômes avaient disparu, et depuis ce tems Hippolyte continue de jouir d'une bonne santé.

CHIRURGIE PRATIQUE.

M. M***, médecin sexagénaire, l'un des premiers praticiens de Paris, et le doyen de notre conseil, est appelé dans une pension de jeunes personnes pour voir une malade. Il la trouve dans le dernier période d'une affection comateuse caractérisée par le délire, la somnolence, etc., pâle, décolorée; le pouls était *filant* et déprimé, les yeux ternes, les traits décomposés, et enfin la face hippocratique. On n'avait point saigné au début; on avait, et depuis quelques jours seulement, posé deux vésicatoires. Il les fait recharger, et en fait mettre un troisième à la nuque; il ajoute à ces moyens externes une potion kermétisée, et une boisson altérante et béchique, mais avec la circonspection craintive qu'inspire un malade agonisant. En effet la malade meurt le lendemain. On procède à l'ouverture, et l'autopsie met à découvert un dépôt sanguin dans la cavité cérébrale. Notre praticien, qui avait eu, plutôt par inspiration que par raisonnement, l'idée d'ordonner la saignée, regrette de n'avoir pas obéi à ce premier mouvement. Deux jours après il est mandé au même endroit pour un cas semblable. Même état fébrile, même pâleur contre-indicative de saignée. Enhardi par l'état désespéré, et fortifié par l'adage: *in desperatis melius est anceps experiri remedium, quam nullum*, et par l'expérience précédemment citée, il fait appliquer quatre sangsues aux tempes de la moribonde. Au bout de six minutes les pommettes se colorent: encouragé par ce succès, il ordonne une large saignée du pied : la tête devient libre, le pouls se développe, la parole revient... enfin elle guérit. Trois autres malades offrent les mêmes symptômes, et ont dû la vie au même remède, que n'eût pas employé un médecin timide et moins observateur. C'est de ce médecin que nous tenons ce fait, et nous admirons également en le citant et la justesse de son jugement et la bonne foi d'un tel aveu, en concluant avec lui qu'en vain la théorie élève un brillant édifice, s'il n'est pas basé sur la clinique, seul guide infaillible des vrais médecins, plus praticiens que dissertateurs.

M. S U.

M. Pully, chimiste de Naples, conseille l'usage de l'ammoniaque liquide, étendue avec trois parties d'eau,

comme le plus sûr remède pour arrêter toutes les hémorragies. Après avoir vu ce spécifique réussir entre les mains de M. Lapira de Palerme, il a tenté des expériences dont le résultat a quelque de chose merveilleux : il a coupé l'artère crurale à des agneaux, à des chiens, et sur-le-champ il y a appliqué des compresses trempées dans l'ammoniaque étendue de trois parties d'eau. Il avait soin d'imbiber plusieurs fois ces compresses, et en peu d'instans le sang était parfaitement arrêté.

M. Pully assure que pendant les campagnes de l'an 8 et de l'an 9, sous les ordres du maréchal Brune, il a rendu par ce procédé des services importans aux blessés, quand des hémorragies rendaient tous les autres secours inutiles.

C. G.

PHÉNOMÈNE.

Opération Chirurgicale.

C'est une espèce de bonne fortune pour un médecin que d'être témoin oculaire d'une de ces erreurs de la nature qui ne se rencontrent que rarement; et c'est pour cette raison que, pouvant en offrir la vérification à nos abonnés de Paris, nous avons cru devoir publier dans notre journal le fait suivant, qui a donné lieu à une opération très-intéressante sous le rapport de l'art, quel qu'en soit le succès ultérieur.

La jeune et jolie femme d'un graveur en taille douce, madame Marqueret, demeurant rue des Prouvaires, n°. 516, maison de M. Couteux, vermicellier, accoucha, le 5 floréal présent mois, d'un enfant mâle venu à terme et heureusement. La sage-femme (madame Rigal), par l'inobservation d'un minutieux examen qu'on devrait davantage recommander, et dont le cas présent prouve l'indispensable nécessité, ne découvrit rien de particulier dans l'organisation du nouveau né. Une nourrice attendait l'enfant, qui tète aussitôt après sa naissance, semble jouir d'une bonne santé, d'un bon appétit, d'un bon sommeil, enfin de toutes les facultés d'un jeune être essayant les fonctions de la vie. Il lui en manquait une essentielle cependant, et ce fut la propreté des linges qui l'enveloppaient qui décéla le lendemain l'absence de l'anus. L'oblittération de ce conduit extérieur n'était point d'ailleurs, ainsi qu'elle s'offre quelquefois chez quelques individus, due seulement à l'existence d'une membrane déliée et appliquée au-devant du sphincter, d'où le méconium, en s'échappant, forme une proéminence assez sensible au toucher et même à la vue, pour diriger dans une opération alors infiniment simple. Ici il y avait absence complette, dans une profondeur de 8 à 10 lignes, de l'extrémité de l'intestin *rectum* et du muscle circulaire destiné à la rétention et à l'expulsion des produits grossiers de la digestion. Nous anticipons, comme on voit, sur ce que nous a découvert ensuite l'opération.

On apporta l'enfant chez M. Verdier-Heurtin, jeune médecin-accoucheur, plein de zèle et de talent, demeurant même rue que l'accouchée : il reconnut que le ventre était tuméfié; du reste nul vestige d'anus, et l'enfant semblant dévoué à la mort en n'en pratiquant point un artificiel; pouvant y échapper en essayant ce moyen, il s'y résolut, et on fit une première tentative qui ne réussit pas, en incisant, à la profondeur de 4 lignes, les tégumens dans la direction que l'anus aurait dû occuper.

Le lendemain il crut devoir établir une consultation, et nous appela, ainsi que M. Gauthier, chirurgien estimé,

qui avait déjà donné des soins à l'accouchée pendant sa grossesse. Réunis chez lui à 8 heures du matin, nous examinâmes attentivement le sujet, et reconnûmes que non-seulement il n'y avait aucun vestige d'anus, mais qu'il n'y avait ni proéminence causée par le *meconium*, ni membrane à laquelle on pût attribuer la disparution de l'anus. On eut un moment l'idée de recourir à l'opération recommandée par Duret pour établir un anus artificiel en incisant dans la région iliaque gauche de l'enceinte du bas-ventre, au bas de l'S romaine du colon; mais on crut ne devoir recourir à ce moyen qu'après avoir tenté le succès de celui déjà essayé la veille.

En appliquant le doigt au-dessous de la courbure du coccix, nous reconnûmes unanimement, et tour à tour, la présence, très-obscure à la vérité, et très-déprimée, d'un corps dur et flottant; et cette indication, réunie à celle fournie par l'introduction du petit doigt dans l'ouverture pratiquée la veille dans les tégumens, nous porta à faire diriger l'instrument de gauche à droite, en élevant sa pointe sous la courbure du sacrum, pour ne pas intéresser la vessie. Le bistouri avait été confié à M. *Julien Dubois*, autrefois notre élève à l'Hôtel-Dieu de Chartres, et maintenant celui de notre confrère Verdier-Heurtin. Docile au plan arrêté, il fit pénétrer doucement, et à plusieurs reprises, son instrument, et avec un tel succès, que bientôt des fusées d'une odeur non douteuse, et des vents, annoncèrent qu'il était arrivé dans l'intestin. Alors, sur notre avis, le jeune opérateur introduisit une sonde canelée, sur la rainure de laquelle il guida son bistouri pour débrider et agrandir l'ouverture déjà pratiquée, en ayant soin d'épargner les parties voisines. On ne peut assurer qu'il existât un sphincter (1) à l'extrémité du rectum qu'il a rencontré, et la jeunesse du sujet, l'hémorragie, la célérité nécessaire à une opération, etc., nous ont empêché d'assigner le caractère propre des fibres disséquées; mais M. Dubois nous a assuré qu'en arrivant à la portion du rectum qu'il a incisée, et dont l'incision a évacué une portion du *meconium*, il a éprouvé cette espèce de difficulté, cette résistance au scalpel que les seuls anatomistes peuvent apprécier, et qui constituent la différence entre la division des fibres d'un grand muscle et celle des fibres serrées d'un muscle fort court et circulaire, telles que l'anneau du sphincter. L'opération se termina par l'introduction d'une tente de charpie chargée de cérat, contenue par un bandage approprié et changé de deux en deux heures pour la sortie des excrémens. On met en usage la plus grande propreté, et l'on introduit deux fois par jour de l'eau tiède dans l'intestin avec une petite seringue.

La profondeur de l'incision, depuis la superficie jusqu'à l'intestin, est de quinze lignes, mais il faut compter à peu près six lignes pour l'épaisseur des tégumens, l'enfant étant très-

(1) Si ce sphincter n'existait pas, on conçoit que l'opération ne peut en créer un, mais la nature peut donner au bourlet qui va se former une fonction analogue, et il est possible que le rectum découvert soit terminé par cet anneau musculaire, dont les fibres incisées conserveront leur contractilité après la cicatrice. D'ailleurs on n'avait point à choisir ici, il fallait ou pratiquer l'opération, dût-il en résulter incontinence d'excrémens, ou laisser mourir l'enfant. Nous aimons à rendre justice à l'intelligence, à la dextérité de l'élève qui l'a faite; et nous nous plaisons à dire que le docteur *Larrey*, qui a vu depuis l'enfant opéré, a cru devoir encourager par des éloges flatteurs le jeune opérateur.

gras et très-viable, (1) et peut-être y a-t-il encore trois ou quatre lignes à défalquer pour la déviation de l'incision de gauche à droite, qui a pu intéresser le muscle fessier avant d'arriver au rectum. Au reste, l'enfant se porte très-bien, dort bien, tette bien, les excrémens ont pris la route que l'art leur a tracée, au défaut de la nature, et nous finissons le 12 floréal au soir cet article, qui a retardé l'émission de ce numéro, pour s'assurer du succès de cette importante opération.

M. S. U.

ANTI-GOUTTEUX.

Une lettre de *Huy*, petite ville des Pays-Bas, reçue aujourd'hui 8 floréal, nous apprend que la recette publiée par M. Cadet-Devaux pour la guérison de la goutte, et dont les oiseux ont trouvé plus gai de rire que de faire l'épreuve ou l'examen, vient de réussir, comme par enchantement, sur un malheureux ouvrier cloué depuis trois ans sur son lit par cette maladie, jusqu'ici gravement décidée incurable. Ce miracle, très-naturel, a eu pour témoins tous les curieux de Huy, qui a les siens comme Paris; et il en a été dressé procès-verbal, destiné à M. Cadet-Devaux, qui doit se trouver assez dédommagé des criailleries des envieux ou des ignorans par cet hommage officiel, payé à sa philantropie, et surtout par la guérison d'un pauvre père de famille, rendu par lui à la santé et à ses enfans.

On sait que cette recette consiste en quarante-huit verres d'eau chaude bue en douze heures, à un quart d'heure de distance chaque verre, et sans prendre autre chose pendant ce tems. C'est peut-être cette simplicité de moyens qui fait douter de son efficacité... à tel beau diseur que le premier accès de goutte un peu vive suffirait pour convaincre.

M. D. M. R.

ANATOMIE COMPARÉE.

Précis sur le vomissement et sur sa différence avec la rumination.

On nomme vomissement la faculté qu'ont certains animaux domestiques de ramener, par une contraction non naturelle de l'estomac, les alimens dans la bouche, pour être transmis au-dehors.

La rumination, au contraire, est une fonction naturelle, particulière aux quadrigastriques, au moyen de laquelle ils rappellent les alimens dans la bouche, pour être triturés, imbibés et déglutis de nouveau. (1)

Les animaux domestiques susceptibles de vomir sont le cochon, le chien et le chat.

La faculté qu'ont ces animaux tient,

(1) Madame *Ch. de Lagarde* m'a fait cette question, bien naturelle dans la bouche d'une mère : Cet enfant a dû bien crier! Et j'ai eu du plaisir à l'assurer que l'enfant, posé sur les genoux de sa nourrice pendant les dix minutes qu'a duré l'opération, exprès prolongée pour en assurer l'innocuité, n'a pas jeté un cri. Il semble en effet que dans ce premier âge la sensibilité soit comme engourdie, et ne s'exerce que vaguement sur les premiers besoins du sommeil, du boire et du manger, cercle étroit des uniques sensations de l'enfance, comme l'a bien observé Hallé. Au reste, fût-il vrai qu'il résultât de cette opération une infirmité pour l'enfant, bien sûrement elle ne sera jamais improuvée ni par une mère, ni par un médecin amant zélé de son art. Je ne parle point ici aux philosophes, moins appréciateurs de la vie que de ses commodités.

(1) Pour traiter cette question avec tout l'intérêt qu'elle présente il faudrait faire une description détaillée de l'appareil digestif, particulier à tous ces animaux; mais cette extension donnée au sujet sortirait des bornes de ce précis.

d'une part, à l'ouverture œsophagienne qui est située au-dessus de la petite courbure, de plus à la terminaison infundibulée de l'œsophage dans l'estomac, de sorte que celui-ci, se contractant, tend toujours à rapprocher ses deux extrémités, et ne gêne nullement l'ouverture œsophagienne, qui reste toujours béante, et offre un libre passage aux alimens.

Certaine classe d'oiseaux de basse-cour, les pigeons, ont une habitude qu'on pourrait comparer au vomissement; ils dégorgent dans le gosier de leurs petits des alimens qui ont subi une préparation particulière dans leur premier estomac, et qui en sortent sous forme de bouillie, à la suite d'une contraction spontanée du jabot.

Les hyménoptères, les abeilles, préparent dans leurs deux estomacs les sucs des fleurs pour former la cire et le miel; elles expulsent ensuite de ce double sac ces substances fluides et animalisées par une contraction de ces organes, qui pourrait être comparée au vomissement.

La cire et le miel sont des substances véritablement animales, quoiqu'elles soient extraites des plantes; pour acquérir les propriétés qui les distinguent il faut que ces sucs éprouvent des changemens particuliers dans les organes digestifs de ces insectes ailés: on peut donc assurer que la cire et le miel ne ressemblent pas plus aux sucs des plantes qui ont servi à leur composition, que le chyle ne ressemble aux sucs des alimens dont il est extrait. L'estomac, où se forme la cire, ne sert point à la préparation du miel.

Les animaux non susceptibles de vomir sont les didactiles et les monodactiles.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

Le Conservateur de la Santé, journal d'Hygiène et de Prophylactique, par MM. Brion et Bellay, médecins à Lyon. 5 vol. in-8°, lesquels comprennent cinq années complettes. A Lyon, chez M. Brion, quai Saint-Antoine, n°. 45; et chez M. Bellay, rue des Augustins, n°. 14. A Paris, chez M. Rigot, libraire, place de l'Ecole de Médecine, n°. 33, et chez M. Brion, rue du Théâtre-Français, n°. 12.

Cet ouvrage périodique fut entrepris en l'an 7. Les auteurs furent engagés à ce travail par deux motifs principaux; le premier était d'arracher leurs concitoyens à la cupidité et à l'ignorance effrontée d'une foule de saltimbanques que les désordres révolutionnaires avaient tellement multipliés, que l'honnête médecin rougissait, pour ainsi dire, d'exercer la plus respectable des professions, puisqu'elle a pour but la conservation des hommes. Le second fut de constater, par une suite non interrompue d'observations météorologiques et médicales, l'état des saisons, ainsi que la forme des maladies correspondantes. Un troisième motif se joignait aux deux premiers, et ce fut de répandre les procédés nouveaux qui pourraient être de quelque utilité à l'espèce humaine. Cette tâche a été heureusement remplie dans la propagation de la vaccine, préservatif aussi étonnant que certain, et qui place celui qui l'a découvert au nombre des premiers bienfaiteurs de l'humanité.

Ainsi, d'un côté, l'anéantissement de plusieurs préjugés médicaux, la guerre ouverte faite aux charlatans, les menées sourdes et meurtrières de certains d'entr'eux exposées au plus grand jour; de l'autre une suite de faits soigneusement observés et coordonnés, de manière à en faire jaillir quelques étincelles de vérité au profit de l'art et de l'humanité souffrante; enfin, une espèce de traité à peu près complet sur l'inoculation de la *vaccine*, traité qui peut servir non-seulement à éclairer ceux qui n'auraient que de faibles notions de ce moyen salutaire, mais encore à l'histoire de l'introduction de cette méthode dans les murs de Lyon, et peut-être aussi à l'histoire de l'esprit humain. Tel est le triple rapport sous lequel on doit consi-

dérer la collection du *Journal d'Hygiène et de Prophylactique*.

Si les choses n'ont de valeur qu'autant qu'elles intéressent les hommes et le progrès des arts qui leur sont le plus utiles, on peut dire que *le Conservateur de la Santé* réunit tous les titres qui peuvent recommander avantageusement à toutes les classes de la société une production qui contient en soi un grand nombre de qualités de la plus haute importance; et il serait à desirer, comme l'a dit un écrivain publiciste, (1) *qu'il se trouvât dans toutes les grandes villes des médecins laborieux pour accélérer un semblable travail.* L'art et le public y gagneraient plus qu'on ne pense. Ajoutons que tout se réunit ici pour inspirer la plus grande confiance dans un ouvrage dont les auteurs jouissent dans l'art de guérir de la réputation la plus distinguée, et ont déjà payé leur dette à l'humanité par des écrits estimables et estimés. Nous nous empressons d'autant plus de leur rendre cette justice, que nous aimons à voir en eux des collaborateurs tendant au même but, et non des rivaux d'intérêt ou de science. Cette profession de foi envers eux sera toujours la nôtre pour ceux qui, suivant le même sentier que nous dans la vaste carrière de la médecine, ne nous inspirent que plus de bienveillance et d'affection par la solidarité d'intentions et de succès, de gloire et de dangers que nous partageons avec eux, malgré la différence de nos opinions ou de nos intérêts.

M. S. U.

(1) Bulletin de Lyon, 11 fructidor an 12.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 11 floréal (1er mai) à 4 h. 46 m., et se couche à 7 h. 15 min.

Le 20 il se lève à 4 h. 32 m., et se couc. à 7 h. 29.

Dif. { le m. 14. / le s. 14. } 28 m.

La lune se lève le 11 à 5 h. 40 m. du m., et se couche à 10 h. 34 m. du s.

Le 20 elle se lève à 4 h. m. 39 du soir, et se couc. à 2 h. 40 m. du mat.

P. Q. le 15 à 11 h. 55 ' du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai est, le 11, de 11 h. 56 m. 56, 5.

Différence 7, 5.

Le 2., de 11 h. 56 m. 8 sec. 5.

Différence 2, 7.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Baromètre. maximum.	minimum.	*Thermom.* max. minim.	*Hygromètr.* max. minim.	*Sequanomèt.* mètre. cent.	*Anémomètre.* matin,	midi,	soir.
Germinal.							
29. 28 p. 3 l. $\frac{5}{12}$.	28 p. 3.	$7\frac{2}{10}$..$5\frac{7}{10}$.	87......79..	..1.........30.	N-O.	N-E.	N-N-E.
30. 28 p. 4 l. $\frac{8}{12}$.	28 p. 4 l. $\frac{2}{12}$.	$6\frac{3}{10}$.$4\frac{5}{12}$.	89.....78.$\frac{3}{4}$.	..1.........30.	N-E.	N.	N.
Floréal.							
1. 28 p. 4 l. $\frac{8}{12}$.	28 p. 3 l. $\frac{5}{12}$.	$8\frac{3}{10}$..$6\frac{3}{10}$.	88.........83.	..1.........25.	N-O.	N-[illegible]	N-O.
2. 28 p. 2 l $\frac{10}{12}$.		$6\frac{8}{10}$.$5\frac{8}{10}$.	89.$\frac{1}{2}$.......81.	..1.........20.	N-N-O.	N.	N.
3. 28 p. 1. $\frac{9}{12}$.		$3\frac{7}{12}$....	89.............	..1.........10.	N-N-E.	E.	S-E.
4. 27 p. 8 l.	27 p. 7 l. $\frac{7}{12}$.	$12\frac{3}{10}$..6	96.............	..1.........10.	S-S-E.	S-S-E.	S.
5. 27 p. 7 $\frac{11}{12}$.		$5\frac{5}{10}$.	95.............	..1.........5.	S.	S-S-O.	S-S-O.
6. 27 p. 8 l. $\frac{9}{12}$.	28 p. 7 l. $\frac{8}{12}$.	$8\frac{1}{10}$..$6\frac{3}{10}$.	98 .. ..84.	..1.........2.	S-S-O.	S-S-O.	S-O.
7. 28 p. 1. $\frac{5}{12}$.		$5\frac{1}{10}$.	87.$\frac{1}{4}$..........	..1......... ..	N-O.	N-O.	N-O.
8. 28 p. 1 l. $\frac{1}{12}$.		$6\frac{8}{10}$.........	96..$\frac{1}{4}$..........	..1.........4.	N-O.	O.	O.

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens, et on n'abonne plus que pour un an. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12).

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupuy, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Marseille, chez Sub et Laporte; à Hambourg, chez Fauche; à Leipsick, chez Weigel; à Vienne, chez Camesina; à Livourne, chez Massi; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les deux articles Biographiques que nous avons insérés dans les deux derniers numéros, sur *Arnaud de Villeneuve*, ont excité le zèle de plusieurs savans, auxquels nous devons les détails suivans, qui termineront sa notice.

Ce médecin n'était point Catalan, comme on l'a dit : Astruc assure qu'il était originaire de Villeneuve près de Montpellier, ville où il a régenté. Le meilleur argument en faveur de cette opinion est que ses écrits ont été composés en languedocien. Il paraît que ce n'est point à Paris, mais à Tarragone, en 1317, et quatre ans après sa mort, que ses écrits ont été condamnés. Quant à l'époque de cette mort, quelques recherches nouvelles nous donnent à penser qu'elle doit être placée avant l'époque fixée par John Blair. En effet, le pape Clément V est mort en 1314, à Avignon, après avoir témoigné ses regrets de la perte de son médecin, avoir ordonné de chercher avec soin un traité de médecine qu'Arnaud lui avait promis, et menacé d'excommunication les détenteurs de ce livre. Or, Arnaud avait dédié à Robert, roi de Sicile, un traité *de Conservandá Juventute et Retardandá senectute ;* et ce roi n'a commencé à régner qu'en 1308 : c'est donc en l'an 1313, en retournant de visiter Clément V, malade pour la seconde fois, qu'Arnaud a péri dans le passage de Sicile en Provence. Les Jacobins ayant soutenu que l'abstinence totale de la . . de prescrite par la règle des Chartreux était déraisonnable et dangereuse, Arnaud prit parti pour ces derniers dans un traité intitulé : *de usu Carnium pro Sustentatione ordinis Cartusiensis contra Jacobitas.*

Au reste, il ne faut pas confondre le livre *de Tribus Impostoribus*, qu'on lui attribue et qui paraît très-apocriphe, avec la brochure des *Trois Imposteurs* très-connue, et qu'on n'a peut-être imprimée depuis que pour profiter de la réputation du traité inconnu.

AVIS.

On ne reçoit plus d'abonnemens que pour l'année, et l'on paie en francs.

CONSTITUTION MÉDICALE.

LA température s'est montrée, pendant la décade dernière, dans une continuelle et successive opposition telle, que le vent a passé brusquement du nord au sud, et du sud au nord, presque sans intermédiaire. La constitution nosologique s'est vivement ressentie de ces passages rapides, et l'on a remarqué, avec effroi, beaucoup de morts subites. Les enfans ont offert des maladies convulsives et éruptives, les adultes des ophtalmies rebelles, et les vieillards des catarres suffoquans. Un de nos confrères nous a dit avoir rencontré beaucoup de *croups ;* mais nous observerons qu'il ne faut pas les confondre avec l'angine ordinaire. Le croup, ou catarre aigu de la trachée-artère, est excessivement rare. Nous profiterons de cette occasion pour annoncer à plusieurs de nos abonnés, qui nous ont adressé des questions à ce sujet, que le poligala vient de présenter des résultats très-heureux dans le traitement de cette maladie, dont on ne peut trop tôt combattre l'invasion. Dans l'impossibilité de se procurer du poligala de Virginie, on peut le remplacer par le poligala *nostras*, qui fleurit en mai et juin. C'est une labiée, dont les

fleurs, petites, bleues et disposées en épi, émaillent maintenant nos prairies. Au reste, son emploi exige beaucoup de circonspection.

Les accidens résultant de la constitution atmosphérique ont provoqué beaucoup d'ouvertures cadavériques: ces autopsies ont présenté des variétés très-singulières. Parmi ces conformations extraordinaires, nous citerons une ossification de la plèvre chez un vieillard de 65 ans, (M. Roux, rue Neuve-Sainte-Eustache) que nous avons conservée. Combien de vérités inconnues jailliraient du sein de la mort, et que dévore la tombe, parce qu'un zèle superstitieux s'oppose à faire servir les morts à l'instruction des vivans! Que de familles apprendraient ainsi à combattre les germes délétères qu'ils ont reçus avec le sang de leurs aïeux! Aruspices nouveaux, et plus sincères que les anciens, les médecins épris de leur art en liraient les secrets dans les entrailles des victimes de l'inexpérience... Que de connaissances inattendues découvrirait le scalpel interrogateur! Combien peut-être il réveillerait à la vie de malheureux qu'on s'obstine à juger morts, parce qu'ils en présentent l'apparence! (1) Sans lui eût-on découvert l'étrange mystère du foetus de Verneuil, des déplacemens entiers de viscères? etc. Oui, formons des voeux pour que nul être ne soit livré à la terre sans avoir offert à ses semblables d'utiles leçons. Instruisons-nous à l'école de la mort, et même encore en mourant, payons à nos successeurs l'instruction que nous aurons puisée chez nos devanciers. Quant à moi je lègue à l'instruction publique mon vase inanimé, et, cette feuille à la main, un jour tout anatomiste pourra venir le réclamer comme mon exécuteur testamentaire. Je proteste, au surplus, contre mon enterrement avant trois jours, confiant que, si alors la putréfaction n'est pas décidée, on voudra bien l'ajourner de nouveau.

Les vents dominans ont été tour à tour sur le sud et le nord.

M. S. U.

---

(1) Nous ne pouvons partager l'opinion de M. Malhol de Toulouse, qui assigne, comme symptômes caractéristiques de mort confirmée, la couleur jaunâtre de la paume des mains et de la plante des pieds, l'opacité *inter-digitaire*, causée, dit-il, par le réfroidissement du sang qui s'est figé. Nous avons depuis deux mois fait l'application de cette épreuve sur vingt cadavres; cinq ne nous ont pas offert le premier symptôme, et il est à croire qu'ils étaient morts, puisque les épreuves indiquées, comme la brûlure, le déchiquètement des pieds, et enfin l'incision cruciale, n'ont rien produit. Deux autres avaient conservé la transparence entre les doigts, aux lobes de l'oreille, aux ailes du nez, etc., et étaient également privés de la vie. Seulement nous avons fait la remarque que chez ces individus le sang était séreux, et que les articulations étaient restées souples. Les fonctionnaires que la loi a investis du droit de donner la terrible mission d'examiner les décès, de juger de la vie ou de la mort... n'ont peut-être pas assez apprécié la réunion des connaissances qu'exigeait un tel emploi, et l'on en jugera par les deux certificats ci-joints d'un officier de santé, chargé de cet examen dans un arrondissement de Paris.

« (14 brumaire an 13. Vial) est venu au
« mond morné a la suite d'un mouvement
« de vomissement... mort le traise bru-
« maire, ayant vecu environ un heur, a
« un heur de l'apresmidi.

« 10 messidor an 12. Adam) reconnu
« un corps du sexe femin... feminin veuve...
« m. de dissolution du sang suivis dulsera-
« tion a l'huteruse avec abstructions aus
« vissaires du bas-ventre par suite de son
« indigence. »

Eh! de bonne foi ce sont là nos confrères! *O tempora!!!*

CHIRURGIE.

Fin de l'article DE LA PERFORATION TYMPANIQUE.

J'ai pratiqué cette opération sur plusieurs autres sujets, et tantôt avec plus, tantôt avec moins de succès. Je vous en communiquerai, monsieur, les observations si vous trouvez qu'elles offrent assez d'intérêt pour être publiées.

RIBBES, *docteur-médecin.*

Note du Rédacteur. — Nous acceptons avec reconnaissance les offres de notre confrère, persuadé que l'art gagne toujours à ces discussions, et que les expériences négatives mettent au moins sur la voie des découvertes positives. Nous ne pouvons d'ailleurs qu'applaudir à la franchise de notre correspondant, et observer que si elle était plus imitée on lirait moins d'observations, dont le résultat, toujours subordonné à ce qu'on veut prouver, annonce qu'elles ont été plutôt faites dans le cabinet que dans les hôpitaux. Mais nous devons à la vérité d'avouer aussi qu'un succès plus heureux a souvent récompensé le zèle des opérateurs dans cette intéressante tentative; et, sans parler de la cure, trop vantée peut-être par tous les journaux, de madame Gallimard, par M. Cellier, jeune médecin plein de zèle, que nous n'accusons pas de complicité avec eux, nous devons à M. Itard et à M. Larrey quelques observations dont nous allons rendre compte brièvement:

Au commencement de pluviôse le docteur Itard, médecin de l'hospice des Sourds-Muets, pratiqua sur un sourd la perforation de la membrane tympanitique de l'une et de l'autre oreilles. Cette cloison ouverte, l'instrument, pénétrant dans la caisse, parut s'enfoncer dans une substance d'une consistance à moitié solide; c'était une matière jaune et concrète amassée dans la cavité de l'un et de l'autre tympans. On en amena une partie au moyen d'un cure-oreille; des injections detersives entraînèrent le reste au bout de 7 à 8 jours. Ce ne fut qu'alors que l'opéré éprouva quelques effets de cette perforation, effets qui se réduisirent à l'acquisition d'un faible degré d'audition. Cette observation mérite cependant d'être consignée en, ce qu'elle fait connaître, dans cette concrétion amassée dans la caisse, une cause de surdité à laquelle l'opération peut efficacement remédier. Il est hors de doute que si cette cause, évidemment existante dans ce cas-ci, eût été la seule qui eût produit cette surdité, l'opération eût eu le plus brillant succès. Ces concrétions de la caisse sont assez fréquentes; le docteur Itard assure en avoir rencontré plusieurs fois dans ses *Recherches sur les Maladies de l'Oreille*, recherches qui font le sujet d'un ouvrage qu'il se propose de publier bientôt.

M. Larrey, chirurgien en chef de la garde impériale, était sur le point de perforer le tympan d'un canonnier de cette garde, qui par suite d'un coup de soleil reçu en accompagnant S. M. I. dans la campagne de la Belgique, était devenu complètement sourd. Après l'avoir guéri de la surdité de l'oreille gauche par le moyen des *Moxa*, et l'audition de la droite ne s'étant point rétablie, M. Larrey se décida à lui perforer le tympan. Il fit construire à cet effet un trocar plat et courbe, absolument semblable à celui dont nous avons donné le dessin. Au moment où il se proposait de faire l'opération, le malade s'y refusa, et voulut sortir de l'hôpital. Peu de jours après, étant à l'exercice du canon, son tympan se rompit (1) par l'explosion de sa pièce, et aussitôt il recouvra la perception

(1) Il fait passer de la fumée de tabac de sa bouche par l'oreille.

des sons par cette oreille comme par l'autre ; et depuis cette opération, presque naturelle, il a continué de jouir de son bienfait inattendu. Cette remarque est intéressante en ce qu'elle prouve combien l'opération était indiquée, et la certitude du succès qu'on aurait obtenu. M. Larrey a eu depuis deux occasions de la pratiquer ; la première fois avec amélioration sensible de l'organe de l'ouïe, la seconde avec une réussite complette.

Au reste, il est reconnu, comme nous l'avons déjà observé, que cette opération, qui n'intéresse qu'une membrane inutile au mécanisme de l'audition, n'a rien de dangereux ; qu'on peut percer cette membrane sans effort, qu'il n'y a ni hémorragie ni douleur considérables ; que l'audition peut en résulter, mais que si on ne l'obtient pas on est seulement au même point qu'auparavant.

M. S. U.

DE LA VACCINE.

Le procès de la vaccine paraît être jugé pour les médecins de bonne foi et les gens sans prévention : cependant on compte encore des hommes de l'art d'une autorité imposante, et des personnes d'ailleurs très-sensées, qui doutent de la vertu de ce préservatif, et surtout de sa durée. Leurs objections, à dire vrai, sont spécieuses, et nous ne les altérerons point, afin d'appeler davantage dessus l'attention des hommes de l'art. « Assignez-nous, « disent-ils, les caractères précis de la « vraie vaccine et de la fausse, de ma- « nière à ne pouvoir y être trompé, dès « le début. Une vraie vaccine peut- « elle donner la fausse, comme celle-ci « la vraie ? quelle est l'influence de l'air, « de l'eau, des odeurs, de la lumière « et du calorique ? Le fluide vaccin se « complique-t-il des humeurs domi- « nantes du sujet qui le fournit ? Le fruit « de la femme enceinte qu'on vaccine « est-il affranchi de la petite vérole, et « la postérité de cet enfant, devenu « père, en est-elle également exemp- « te ? (Car il ne faut pas comparer la « vaccine à l'inoculation de la va- « riole, puisque celle-ci donne la pe- « tite vérole, et que la première en « préserve.) La vaccine n'est-elle « pas un simple émonctoire, et tout « émonctoire n'est-il pas un atter- « moiement à la petite vérole, comme « à la gale, à la phtisie, et même à « la peste ? etc. La vaccine est-elle « une affection générale ou locale ? « l'absence de la fièvre dans cette « inoculation n'indique-t-elle pas que « cette affection n'est que particu- « lière, et ne communique pas à toutes « les humeurs sa vertu préservative ? « La petite vérole est-elle innée à l'es- « pèce humaine, ou seulement congé- « nitale aux individus actuels ? » etc.

Ces questions sont dignes de l'examen le plus approfondi, et de l'attention du gouvernement paternel qui a surtout dirigé ses regards de ce côté. En attendant leur solution nous croyons devoir apprendre à nos abonnés ce que notre pratique personnelle et des expériences faites par des hommes instruits nous ont appris de plus sûr et de plus nouveau sur ce procédé bienfaisant. Plusieurs fois avec de la vaccine très-vraie nous avons très-sincèrement inoculé des sujets de très-bonne foi, et elle n'a rien produit, ou n'a donné qu'une fausse vaccine. Plusieurs de nos confrères ont eu le même succès, et nous croyons devoir l'attribuer à ce principe de pratique : que tout fluide vaccin puisé trop tard dans la pustule perd sa qualité inoculatrice. Il n'est même pas nécessaire, pour qu'il ait acquis cette qualité neutre, qu'il soit purulent ; nous l'avons souvent recon-

nue malgré la limpidité du fluide : et il résulte de nos observations multipliées que le fluide vaccin trop attendu est dégénéré, et ne donne point la vaccine, quoique sortant d'une pustule de vaccin véritable, tandis que le fluide pris dans la pustule récente, et plutôt trop nouvelle que trop avancée, ne manque presque jamais l'inoculation ; et c'est ainsi que l'on a mis sur le compte du préservatif ce qui devait être imputé au moyen de l'employer. Nous observerons en outre que la vaccination *de bras à bras* est très-préférable à celle du fluide transmis par verres, qui est subordonnée à trop de circonstances pour réussir aussi sûrement. Avouons cependant que des expériences modernes (1) ont démontré que du fluide déposé dans un tube de verre environné de son, puis d'un étui renfermé lui-même dans un rempart épais de charbon pulvérisé, offre un moyen de conservation et de transport, aussi facile que peu dispendieux. En effet, quoi qu'on en ait dit, les croûtes de vaccin n'inoculent point, parce qu'elles sont oxidées, et le fluide vaccin s'oxide par trois manières ; ou par l'eau, ou par l'air, ou par le calorique. Or, le son absorbe l'humidité ; le tube de verre que l'on peut sceller hermétiquement à la lampe, et enfermer dans un double étui, défend du contact de l'air ; enfin le charbon est le meilleur isolateur du calorique. (1)

Quant au reproche fait à la vaccine de laisser une disposition particulière d'éruption à la peau, je vois dans cette objection un motif de rassurance de plus, et le moyen d'expliquer comment cette disposition cutanée, long-tems entretenue, supplée au défaut d'une éruption variolique générale, et suffit, avec les foyers de suppuration, pour préserver l'o-

---

(1) Des différens moyens qu'on a employés pour conserver le virus vaccin, je n'en connais point de meilleur que celui qu'a imaginé mon ami, le docteur Brétonneau de Chenonceaux : ce physicien, aussi distingué que modeste, a mis en usage la propriété des tubes capillaires susceptibles d'attirer les liquides qui ont avec eux quelque affinité (car c'est ainsi qu'il faut concevoir l'ascension des liquides dans ces tubes.)

Pour obtenir et conserver le virus vaccin on prend une portion de tube de thermomètre d'environ une demi-ligne de diamètre et d'environ trois pouces de longueur ; on a soin qu'il soit coupé net et sans inégalité, ce qui est très-facile en donnant un léger trait de lime. On souffle légèrement dans le tube, afin de lui donner un peu d'humidité ; l'ascension ou l'absorption se faisant alors plus facilement, on présente au bouton de vaccine, dans l'instant où le virus a les qualités requises, des extrémités du tube, et le virus monte dans le tube dans l'espace d'une minute. On ferme les deux extrémités avec un peu de cire d'Espagne ; il serait préférable de les fermer à la lampe d'émailleur, ou à l'éolypille. Renfermé dans ce tube, ce virus peut se conserver plusieurs mois, ainsi que l'expérience l'a démontré. Pour l'employer on enlève la cire d'Espagne qui ferme les extrémités, ce qui s'opère facilement. Si la chaleur avait ramolli la cire, il suffirait de la mouiller légèrement d'eau froide ou de la brûler à la flamme d'une lumière. On obtient le virus en soufflant doucement dans les extrémités opposées à celle qui le contient. On l'introduit ou on le fixe soit sur la lame d'une lancette, soit sur une palette d'ivoire, ou sur telle autre substance que l'on desire.

Je pense que la propagation de ce procédé ne peut qu'être très-avantageuse, et favoriser l'heureuse découverte qui préserve d'une maladie qui présente encore trop de victimes.

VEAU DELAUNAY, *docteur-médecin.*

(1) On attribue au docteur Aubert la découverte de ce dernier procédé conservatoire, dont quelques expériences analogues tentées par M. Cadet m'avoient inspiré l'idée.

péré. N'oublions pas d'ailleurs qu'il faut opter entre un préservatif, jusqu'ici sans accidens en général, et une maladie reconnue dangereuse pour la vie et les traces qu'elle laisse.

Terminons en disant que peut-être on choisit trop légèrement le vaccin sur toute espèce de sujets; qu'on a tort peut-être de ne pas préparer l'inoculé; qu'il est des époques qui assujettissent les individus à des maladies qui peuvent compliquer cette opération, et qui pourraient faire attribuer à la vaccination ce qui n'est que le résultat de la mauvaise manière de la pratiquer; (car enfin si la vaccine préserve de la petite vérole, elle n'exempte pas des autres maladies); qu'il est imprudent de vacciner dans les pays très-chauds, ou dans les ardeurs de l'été, pendant la dentition, dans les éruptions de la peau, s'il y a tendance au rachitisme, ou à quelque vice de la lymphe psorique, vénérien, scrophuleux, scorbutique, etc., avant de les avoir combattus; qu'une très-mauvaise méthode est celle de recouvrir la piqûre de taffetas d'Angleterre mouillé de salive, qui a le double inconvénient de délayer le fluide, et d'offrir au système absorbant une humeur étrangère et souvent suspecte.

Nous partageons d'ailleurs l'opinion de l'École sur l'innocuité de cette opération, avec les précautions ci-dessus indiquées, en laissant au tems, seul juge compétent, le droit de décider si ce préservatif est à vie ou temporaire.

Discipulus prioris posterior dies.

Car le jour de la veille instruit le lendemain.

PUBL. SYR. SENT.

M. S. U.

P. S. Je desirerais que le terme *virus* vaccin, qui présente une idée meurtrière, contagieuse et repoussante, fût décidément remplacé par celui de *fluide* ou *levain*.

Bulletin de l'enfant opéré d'une imperforation de l'anus.

Nous nous empressons d'apprendre à nos abonnés, qui auront lu avec intérêt le détail de l'opération faite sur l'enfant Maqueret, rue des Prouvaires, n°. 516, qu'il continue de se bien porter, que les déjections se font par l'issue que l'art s'est frayée, et que, malgré le changement de nourrice qu'un destin, ce semble, contraire aux jours de cet intéressant monument de l'art chirurgical, paraît avoir suscité, tout présage maintenant le succès complet de l'opération, et l'espérance de conserver l'enfant.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Art de Prolonger la Vie humaine, traduit de l'allemand sur la seconde édition, de CH. GUILLAUME HUFELAND, docteur en médecine et professeur à l'Université de Jéna. 2 volumes in-12, (Hambourg, 1805.) Prix, 4 fr. pour Paris, et 5 francs franc de port pour les départemens. A Paris, chez Bertin frères, libraires rue de Savoie, n°. 4.

Le premier volume est consacré à des recherches sur la vie en général, sur celle des plantes, des animaux et de l'homme, et se termine par l'examen des méthodes propres à conserver la vie. Le second volume se divise en deux parties, des moyens qui abrègent la vie, et de ceux qui la prolongent. Ce petit ouvrage, écrit simplement, gracieusement, méthodiquement, contre l'usage allemand, joint à la réunion des lois de l'hygiène et de la thérapeutique déjà connues, des idées neuves. On lira surtout avec le plus vif intérêt son chap. IV, *du Suicide*; chap. X, *des Maladies imaginaires*, première partie; chap. V, *du Mariage heureux*; chap. IX, *de la Vie champêtre*; chap. XIV, *de la Franchise de caractère*, seconde partie. Il faudrait d'ailleurs citer tous les chapitres si l'on voulait rendre justice à cet ouvrage intéressant, sous les rapports de morale et de médecine.

Nous en donnerons quelques fragmens dans nos prochains numéros.

Elémens de Médecine de J. Brown, traduits de l'original latin, avec des additions et des notes de l'auteur, d'après sa traduction anglaise, et avec la table de Lynche, par FOUQUIER, docteur médecin. 1 vol. in-8°. A Paris, chez Demonville, imprimeur-libraire, rue Christine, n°. 12; et chez Gabon, libraire, place de l'Ecole de Médecine, n°. 1805.

On ne peut trop inviter les médecins à méditer cet ouvrage, qui contient les principes d'une doctrine trop exaltée par les uns, trop dépréciée par les autres, et sans avoir été jusqu'ici bien connue en France. Cette traduction, écrite très-purement, et fidèle, si nous jugeons du tout par la vérification que nous avons faite de quelques passages, est précédée d'un avant-propos et de deux préfaces, qu'il est très-intéressant de lire. S'il nous est permis d'émettre quelque opinion sur un procès *ad huc subjudice*, nous dirons qu'à travers beaucoup d'idées exagérées, un goût singulier pour l'innovation, on rencontre des conceptions fécondes, des idées-mères, et les plus vastes connaissances en médecine. Il n'est point de tête médicale que cette lecture ne fasse fermenter... En en recommandant la lecture aux jeunes gens, nous croyons donc devoir les inviter à se défier de leur imagination, et nous croyons qu'elle doit ranimer celle des vieux médecins.

AVIS.

La belle saison va bientôt réunir à Bourbon l'Archambault (Allier) ceux que l'espoir, si souvent fondé, d'y laisser leurs maux y conduit alors. Les gens riches savent qu'ils y trouveront tous les moyens de satisfaire leurs besoins et leurs goûts, et que les eaux thermales et minérales leur seront administrées de toutes les manières depuis le 15 mai jusqu'à la fin de septembre; ils connaissent l'ordre que j'ai établi dans cette administration des trois sources thermales, ferrugineuses, salines et acidules-gazeuses, réunies à Bourbon l'Archambault, et le ridicule que j'ai jeté sur la coutume des *saisons*, comme si les maladies chroniques se guérissaient toutes dans le même espace de tems, comme si les forces, les tempéramens, l'âge ne forçaient pas à mille variations dans le traitement, et si les eaux minérables étaient autre chose qu'une branche de la matière médicale.

Mais une autre classe de la société mérite aussi notre intérêt; celle des pauvres.

Avant que l'on vendit les biens de l'hôpital de Bourbon l'Archambault, on en recevait en même tems et gratuitement, pendant tout l'été, près de cent des deux sexes: depuis on n'a pu les nourrir; mais aujourd'hui qu'un régime salutaire cicatrise les plaies faites pendant l'anarchie révolutionnaire, cet établissement a éprouvé son heureuse influence, et bientôt la philantropie du préfet (M. de Lacoste) et le bon ordre établi par les administrateurs secondés par l'active surveillance des sœurs de la charité, permettront de répandre les mêmes bienfaits.

En attendant nous offrons le denier de la veuve, et cette année il suffira pour être admis, c'est à dire logé, nourri et traité dans cette maison, d'en faire la demande en justifiant d'un certificat d'indigence, et en payant 75 centimes ou 15 sous par chaque jour que l'on y restera. L'uniformité est nécessaire dans tous les établissemens, et surtout dans ceux qui servent d'asile aux malheureux.

P. P. FAYE, *docteur en médecine et inspecteur des eaux de Bourbon l'Archambault*, etc.

Nous avons reçu de son excellence le conseiller d'état, préfet de police, une instruction relative au *nouveau système des poids et mesures*, et nous ne pouvons qu'inviter les personnes qui se livrent à l'art de guérir à se familiariser avec une langue dont la connaissance va leur être d'autant plus nécessaire, qu'elle va devenir universelle, et que les erreurs en pharmacie sont plus funestes. Son excellence a bien voulu joindre à cette instruction des tableaux dont la clarté ne laisse rien à desirer. Qu'on nous permette de conseiller à nos confrères d'écrire dorénavant en *toutes lettres* leurs ordonnances, pour ne pas faire courir le risque de confondre les anciens poids avec les nouveaux; par exemple, les grammes et les grains, et de cesser surtout l'usage des *caractères chimiques*.

Avis aux anciens abonnés au Bibliographe.

C'est avec une satisfaction réelle, et au moins au-

tant par le desir de propager la science que par celui d'étendre le nombre de nos souscripteurs que nous avons envoyé notre Journal à chacun des abonnés au Bibliographe jusqu'au premier prairial, quoiqu'une circulaire les eût prévenus qu'ils ne le recevraient que jusqu'au premier floréal, et quoique rien ne nous obligeât personnellement à l'envoyer ni jusqu'au premier floréal, ni jusqu'au premier prairial, n'ayant contracté aucun engagement pécuniaire à cet égard avec qui que ce soit, et cet envoi étant purement volontaire et gratuit de notre part. Mais, devant mettre cependant des bornes à ce sacrifice de nos intérêts, nous prévenons, pour la dernière fois, les abonnés au Bibliographe, qui n'auront pas souscrit, avant le premier prairéal, à notre Gazette, qu'elle cessera de leur être envoyée à partir irrévocablement de cette époque. On ne nous accusera, certes, pas de ne point acquitter nos dettes, quand nous nous sommes aussi généreusement empressés, par respect pour l'art, et par l'indignation de ne pas voir remplir des engagemens sacrés, d'acquitter celle de nos confrères. Nous laissons d'ailleurs à tous ceux qui sont devenus nos souscripteurs, à apprécier si notre Gazette, par sa rédaction, le choix et l'étendue de ses matières, remplace, avec perte ou avantage, le journal qu'ils ont perdu.

COURS PUBLICS.

Cours des principes d'une physiologie nouvelle, en huit leçons, par S. Durand, docteur-médecin, de Saint-Giron, auteur de la brochure : *Idée d'un nouveau Système de Médecine*, chez Duplain, libraire cour du Commerce.

Ce cours a lieu les samedis, à deux heures, à l'Oratoire, salle Galvanique.

On souscrit chez P. J. Duplain.

Si ce professeur tient la parole donnée dans son prospectus, de *dévoiler l'essence, jusqu'à présent inconnue, de ce principe actif et fécond d'où émanent les conformations et les mouvemens, les sensations et les desirs, toutes les fonctions des corps animés*, il peut se flatter de se frayer une voie *nullius ante trita pede*; et certes un tel cours ne peut manquer d'*amateurs*.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 21 floréal (11 mai) à 4 h. 30 m., et se couche à 7 h. 30 min.

Le 30 il se lève à 4 h. 19 m., et se couc. à 7 h. 42.

Dif. { le m. 11. / le s. 12. } 23 m.

La lune se lève le 21 à 5 h. 51 m. du soir, et se couche à 3 h. 0 m. du mat.

Le 30 elle se lève à 0 h. 18 m. du mat., et se couc. à 10 h. 2 m. du mat.

P. L. le 23 à 2 h. 24 m. du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai est, le 21, de 11 h. 56 m. 5 s., 8.

Différence 2, 1.

Le 30, de 11 h. 56 m. 8 sec. 3.

Différence 2, 6.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Floréal.	*Baromètre.* maximum.	minimum.	*Thermom.* max.	minim.	*Hygromètr.* max.	minim.	*Sequanomèt.* mètre.	cent.	*Anémomètre.* matin,	midi,	soir.
9.	28 p. l.	27 p. 9. $\frac{3}{12}$	7 $\frac{8}{10}$.		95. $\frac{1}{2}$	95.	1	8.	S-S-O.	S-O.	S-O.
10.	27 p. 11 l.		5 $\frac{1}{10}$.		86.		1	15.	O.	N-O.	N-N-O.
11.	27 p. 10 l. $\frac{6}{12}$.	27 p. 10 l. $\frac{2}{12}$.	10 $\frac{7}{10}$.	8	81	61.	1	28.	N-E.	N-E.	N-E.
12.	27 p. 9 l. $\frac{8}{12}$.		8 $\frac{3}{10}$.		80		1	30.	O.	N-N-O.	N-E.
13.	28 p. 2 l.	28 p.	7 $\frac{1}{10}$.	6 $\frac{5}{10}$.	90. $\frac{1}{2}$	90.	1	25.	N-N-E.	N.	N-N-E.
14.	28 p. 2 l. $\frac{9}{12}$		8 $\frac{9}{10}$.		74		1	40.	N-O.	N-O.	N-E.
15.					...	...	...	...	O.	O.	N-O.
16.	28 p. 3 $\frac{9}{12}$.		8 $\frac{8}{10}$.		82. $\frac{1}{2}$		1	85.	N-O.	S.	O.
17.	28 p. 2 l. $\frac{11}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{7}{12}$.	16 $\frac{1}{2}$.	12 $\frac{2}{10}$.	70. $\frac{1}{4}$	60. $\frac{1}{2}$.	2	30.	S.	S-O.	S-O.
18.	27 p. 11 l. $\frac{4}{12}$.	27 p. 9 l. $\frac{5}{12}$.	16 $\frac{7}{10}$.	10.	92. $\frac{1}{4}$	81.	2	45.	S.	S-O.	O-S-O.

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 12 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens, et on n'abonne plus que pour un an. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12).

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Marseille chez Sub et Laporte; à Hambourg, chez Fauche; à Leipsick, chez Weigel; à Vienne, chez Camesina; à Livourne, chez Massi; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Nicolas-Flamel naquit à Pontoise dans le 14e siècle, et vint à Paris, où le commerce, selon les uns, l'art transmutatoire, selon les autres, lui acquit une fortune de quinze cent mille écus, somme incroyable à une telle époque. D'autres veulent que cette étonnante opulence ait été le résultat de son association avec le fameux maltôtier Jean-de-Montaigu, qui eut la tête tranchée en 1409, pour concussion, et qu'il y parvint aux dépens des dépouilles des Juifs. Quoi qu'il en soit, on lui attribue un *Sommaire philosophique* en vers, 1561 ; un *Traité de la Transformation des métaux*, 1628, et une explication des hyéroglyphes mis par lui au cimetière des Innocens, où il a été enterré avec sa femme Perronelle, et où son tombeau se voyait encore il y a quinze ans.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Le printems n'a pas encore reconquis tous ses droits, quoique arrivé presque aux deux tiers de sa course, hélas si fugitive !... Le vent du nord partage encore avec Zéphire l'empire de nos jardins, et la rose confie en tremblant à l'air inclément encore ses tendres rejetons ; cependant nos vergers offrent la plus belle parure, et l'on a quelque droit d'espérer les faveurs de Pomone quand Flore étale ses dons avec une telle profusion, et surtout alors qu'un froid continu n'a permis que graduellement à la végétation de se développer. L'air est encore glacial les nuits, et froid le matin et le soir ; ce n'est même qu'aux rayons du soleil qui traversent l'atmosphère que l'on doit la chaleur des belles heures du jour. La constitution nosologique s'est montrée en harmonie avec cette température incertaine ; toutes les maladies ont offert des anomalies, dont les indications n'ont pas toujours été faciles à saisir. C'est dans ces affections principalement que l'esprit d'observation et l'habitude clinique sont nécessaires. Nous adressons surtout ce conseil aux jeunes chirurgiens qui, lancés dans la pratique sans études préliminaires, sans principes théoriques, font une médecine de symptômes, au lieu de rechercher la cause naturelle de l'affection originaire ; et qui, combattant chaque phénomène qui se présente, au lieu d'y recon-

naître la marche progressive de la maladie, nuisent ainsi aux crises préparées par la nature : et, pour expliquer ces principes par un exemple, c'est ainsi qu'un régime débilitant, ordonné pendant les accès d'une fièvre ataxique, tuerait l'individu, et qu'un trop prompt érétisme, imprimé dans un profond relâchement, troublerait tout l'organisme. C'est ainsi que, dans une excessive mobilité de température, un régime humectant, convenable sous l'influence du vent du nord, peut devenir, dès le soir, funeste sous l'influence du sud. C'est encore ainsi qu'une saignée pratiquée dans une fausse pléthore emporterait le malade. Les maladies dominantes ont présenté beaucoup d'affections goutteuses, de catarres, et même de péripneumonies, des fièvres d'accès et des péritonites. Les femmes et les enfans ont offert beaucoup de fièvres exanthématiques : l'affection s'annonçait par une petite toux sèche, le larmoiement des yeux, la constipation. Cette toux durait jusqu'à l'apparition de l'éruption à la peau, sous forme de larges plaques rouges, dont on aidait la sortie par des boissons légèrement carminatives, et quelquefois aiguisées, selon l'état saburrhal de la langue et le météorisme du ventre; un léger dévoiement préludait au retour de la couleur naturelle de la peau. (1) Quelques purgatifs doux terminaient la cure. Il restait quelquefois une toux gutturale qu'il ne faut pas négliger. Ce dernier symptôme a annoncé et puni à la fois l'imprudence des jeunes femmes qui, consultant plus le thermomètre de leur chambre à coucher que celui de *Chevalier* exposé au nord, ont trop allégé leur mise, et plus d'une élégante a été condamnée à une *quarantaine* de quelques jours auprès de son feu, pour s'être trop hâtée de le quitter sans précaution. On a cru remarquer que l'insertion de la vaccine s'est montrée plus difficile, et il est bon d'observer peut-être, pour ceux qui en prendraient occasion de calomnier cette bienfaisante découverte, que beaucoup d'inoculations n'ont eu que des éruptions imparfaites. Au reste, espérons que cette inconstance atmosphérique va cesser avec la lune qui nous gouverne, s'il faut croire en général à ses influences, et particulièrement à la fatalité de celle-ci.

Les vents dominans de la décade ont été le N. O et le S. O.

M. S U.

VACCINE.

Dans une de nos conférences médicales du jeudi le docteur Verdier-Heurtin eut l'idée que peut-être le vaccin transporté sur verre manquait son effet, parce qu'il se trouvait atténué, décomposé par l'eau qu'on est obligé d'employer pour le rendre fluide et l'inoculer. Il proposa de l'exposer à la vapeur de l'eau chaude. Cette idée nous parut heureuse, et chacun de nous l'a expérimentée à sa manière. Voici celle qui a le mieux réussi: « mettre de l'eau tiède (et non chaude, « parce que la chaleur oxide le vaccin) « mettre de l'eau tiède dans une assiette, un petit liège sur cette eau, « et dessus le liège la plaque de verre « chargée de vaccin qui se pénètre de « la vapeur; on pose pardessus tout « ce petit appareil un verre à boire « renversé. Au bout de 5 minutes on « peut charger sa lancette sans ajouter « de l'eau. »

---

(1) « *Cutis densitas, alvi laxitas.* » HIPP. « *Via regia est à cute ad alvum, ab alvo ad cutem.* » BAGLIVI.

N. B. Dans le dernier numéro le docteur de Launay donne le conseil de sceller à la lampe le tube chargé de vaccin. C'est une erreur, parce que la chaleur résultant de l'incandescence du verre pénètre le verre et décompose le vaccin. Il suffit de fermer les deux extrémités du tube capillaire avec de la cire blanche ramollie. Ce procédé est préférable à celui d'enfermer entre deux verres le vaccin, qui s'y sèche, au lieu qu'il reste fluide dans les tubes capillaires; on peut d'ailleurs l'en retirer sans souffler dedans, (ce qui peut le dénaturer) et en l'enlevant avec une aiguille d'argent pour le porter sur le bras après l'avoir piqué.

Il s'est glissé de même quelques erreurs dans la description du procédé de M. Ch. Ed. *Auber,* que nous allons rectifier, d'après les renseignemens que nous a communiqués ce jeune docteur, aussi zélé qu'instruit. Son appareil est fort simple; il consiste en une boîte de chêne, (et non de sapin, ou de tout autre bois odorant) au centre de laquelle se place la petite boîte dépositaire des verres chargés de vaccin, superposés et retenus en contact par des bandes de papier collés avec la gomme arabique, et sur lesquelles s'inscrit l'époque de la prise du vaccin. Cette petite boîte se remplit de sciure de bois, moins pour absorber l'humidité, qui ne peut avoir lieu dans l'absence du calorique, que pour empêcher les verres de s'entre-choquer. Mais on doit proscrire le son, qui garde toujours quelques particules fermentescibles. Cette petite boîte est ensuite enclose dans un taffetas noir, pour intercepter plus absolument encore le passage des rayons lumineux. Enfin, c'est autour de cette boîte que l'on place, dans une épaisseur de cinq pouces, un rempart de poudre de charbon, destiné à isoler le vaccin du calorique. On peut donner à cette dernière enceinte une épaisseur bien plus profonde, si l'appareil est destiné à de longs voyages, exposé à l'air et à l'ardeur de climats brûlans. On peut même donner au tout une plus grande dimension, surtout si le dépôt de vaccin est plus considérable. On ferait bien sous la ligne, par exemple, de l'entourer de linges continuellement mouillés. Au reste, ce procédé doit inspirer la plus grande confiance, si l'on réfléchit que M. Auber a employé en silence deux ans à s'assurer de son efficacité sous l'influence des températures les plus opposées, et nous pensons qu'en le combinant avec celui de M. Bretonneau, l'un aura fourni *le préservatif* et l'autre l'*excipient,* c'est à dire la méthode la plus infaillible. N'oublions pas de dire que le docteur Auber a éprouvé la neutralisation du fluide vaccin par le froid intense comme par l'extrême chaleur, et même par l'émanation des odeurs. Au reste, formons des vœux pour que l'expérience confirme une découverte dont nous nous empressons de fixer la date et l'invention nationale.

M. S. U.

ANATOMIE COMPARÉE.

Suite du Précis sur le vomissement et sur sa différence avec la rumination.

Les didactiles ne vomissent point; ils ont cependant l'ouverture cardiaque, et la terminaison de l'œsophage, dans l'estomac, d'une conformation à peu près analogue, sous ce rapport, à celle des animaux domestiques que je viens d'examiner; ils ne jouissent cependant pas de cette propriété, ce qui paraît tenir au volume du rumen

et à la faiblesse de sa faculté contractile ; j'en offrirais pour preuve les phénomènes qui accompagnent les météorisations ou indigestions. Dans cet état le rumen, distendu par des gaz, ou subjugué par la masse alimentaire, ne peut se débarrasser ni par la rumination ni par un acte semblable au vomissement. L'implantation et la disposition de l'œsophage ne seraient donc pas une cause unique pour déterminer le vomissement, s'il ne s'y joignait d'autres dispositions, celles de la vitalité et de la susceptibilité de l'organe, qui paraît ne pouvoir jouir dans tous les animaux de la faculté du vomissement que lorsqu'il ne dépasse pas un volume déterminé. Je ne vois pas d'autres moyens d'expliquer l'impossibilité de vomir chez les ruminans ; la réaction des muscles abdominaux et d'autres moyens accessoires au vomissement ne jouent qu'un rôle très-secondaire dans cet acte.

Chez les monodactiles on trouve une disposition particulière ; le rapprochement des deux ouvertures, l'implantation de l'œsophage au milieu de la petite courbure, et sa terminaison en bourlet, ainsi que la disposition circulaire des fibres : l'expansion de l'estomac ne peut donc que resserrer ses ouvertures, et fermer toute sortie aux alimens. C'est cette disposition même qui paraît seule s'opposer au vomissement. Des auteurs ont émis des opinions contraires : les uns ont cherché cette impossibilité dans la longueur de l'œsophage et dans son prolongement au-delà du diaphragme ; d'autres ont prétendu la voir dans la situation de l'organe au milieu des intestins qui dérobaient, suivant eux, l'estomac à l'action des muscles abdominaux, qui sont à leurs yeux les principaux agens du vomissement : il appartenait au professeur *Girard* de trouver la solution du problême.

Quelques expériences faites sur le chien venaient à l'appui de cette opinion : après l'administration d'un vomitif à cet animal, si, par une incision cruciale sur les muscles abdominaux, on découvre l'estomac, le vomissement ne peut s'exécuter ; l'organe prend une expansion subite, et se déchire très-promptement, si on ne le comprime avec la main. Quelque exact que soit le fait, la conséquence qu'en avaient tirée ces auteurs n'en était pas moins fausse, et les muscles abdominaux ne peuvent être regardés que comme des moyens secondaires et non essentiels pour exécuter le vomissement.

(La fin à l'ordinaire prochain.)

PHÉNOMÈNE.

On peut exhumer et reproduire les plaisanteries, trop méritées sans doute, échappées à Molière sur les médecins poli-pharmaciens, et celles, injustes peut-être, de *Lesage* sur la médecine très-simple de Sangrado : mais, pour nous qui trouvons plus utile de soulager les maux que d'en rire, qu'on nous permette de reproduire sérieusement la recette si heureusement employée pour la cure de la goutte, et de dire que le procès-verbal que nous avons annoncé avoir été dressé près de *Hui*, où le fait a eu lieu, vient d'être envoyé par le préfet de l'Ourthe à M. Cadet-de-Vaux, qui se fera sans doute un devoir de le consigner dans le journal d'Economie rurale, dont il est un des rédacteurs. Nous ajouterons que nous avons reçu des renseignemens personnels sur cette guérison par un habitant de Hui, témoin oculaire de la bonne santé actuelle de l'individu. C'est d'ailleurs à Thiange, village à un quart de lieue de Hui, que le

fait s'est passé à l'égard d'un manouvrier, nommé Hennuy, gisant au lit depuis 3 ans, avec des nodosités qui le rendaient impotent, et maintenant si bien guéri, qu'il est employé comme compagnon maçon à la route neuve. Au reste, son exemple est rassurant à la fois et pour le succès et pour la quantité du liquide bu; car, au lieu de 48 verres d'eau chaude, ou 12 pintes, en 12 heures, ce malheureux a bu 30 *canettes*. Or, la canette tient deux tiers de pinte: ainsi, il a bu 15 pintes d'eau. L'effet en a été rapide, car dès la 12e *canette* a commencé une sueur si abondante, que l'eau transudait de toute sa peau, et a traversé draps, matelas, etc., et tellement fétide, que tout le monde a déserté la chambre du malade, excepté sa femme et le maire de l'endroit. Il la buvait d'ailleurs aussi chaude qu'il pouvait la supporter. La crise a été terminée par un profond sommeil de dix heures, jouissance qui lui était refusée depuis bien long-tems, et au sortir duquel il s'est levé et a demandé à manger.

Nous avons rencontré dans notre pratique un fait analogue, et qui doit ajouter à la confiance qu'inspire la recette de M. Cadet-de-Vaux. Un très-grand mangeur fut pris d'une indigestion pendant un dîner splendide: il pâlit, il chancèle, et nous allions le transporter dans une pièce voisine quand, revenant à lui, il nous supplie de lui faire donner un verre d'eau, la plus chaude possible, en assurant que c'est son remède spécifique. Nous consentons à ce breuvage, en attendant, il est vrai, de son administration un tout autre effet que celui annoncé par notre convive malade; mais, à notre très-grande surprise, il boit trois rasades d'eau presque bouillante, et reprend gaîment, et sans résultat fâcheux, sa place à nos côtés.

M. S. U.

P. S. Nous avons aussi reçu copie de ce procès-verbal, dont nous offrons communication aux croyans et aux incrédules.

INTÉRÊT PUBLIC.

Si l'on n'a pu lire sans attendrissement la déplorable aventure des jeunes vierges de la *Fère*, qui, à peine aux portes de la vie, ont trouvé la même mort dans les eaux qui baignent la terre qu'effleuraient leurs pas légers, la terre sous laquelle elles dorment ensemble d'un sommeil éternel..... on a dû s'étonner aussi qu'on n'ait fait pour ces infortunées aucune tentative des moyens que l'art indique pour secourir les noyés. Il est beau sans doute de diriger ses recherches sur l'art de guérir ses semblables; mais en vain on remplira les journaux de recettes merveilleuses; en vain on publiera d'utiles théories, si on ne les met en pratique. Où déposera-t-on donc des *boîtes fumigatoires*, si ce n'est sur les bords des rivières? à qui en apprendra-t-on l'usage, si ce n'est à ceux qui les habitent? Comment vingt-deux jeunes personnes ont-elles pu perdre la vie dans les eaux, sans qu'une seule ait pu recevoir les secours indiqués par un art conservateur? comment tout un village a-t-il pu être témoin inactif d'un aussi désastreux évènement? Vils habitans de ces rivages inhospitaliers, déjà le préfet de votre département a menacé de punir votre insouciance que n'a pu éveiller le généreux dévouement des braves artilleurs et pontonniers de la Fère...... En attendant l'effet d'une aussi juste indignation, qu'un poteau soit élevé sur cette rive malheureuse, et qu'on y lise: « Ici périrent dans les flots vingt-« deux jeunes personnes, à la vue de

« ce village, dont nul habitant ne « tenta de les secourir. Passant, fuis « cette contrée si tu as besoin des « soins de tes semblables. »

Que le voyageur indigné détourne la vue de ces caractères, et les pas de ces rives sanglantes! que surtout le hasard n'y conduise jamais le malheureux père d'une de ces intéressantes victimes de l'imprudence et de l'égoïsme!

M. S. U.

Nota. Nous donnerons, en faveur des départemens, dans les numéros suivans, une notice sur les secours à porter aux noyés.

BIBLIOGRAPHIE.

Observations sur la vipère de Fontainebleau, et sur les moyens de remédier à sa morsure, par le docteur PAULET. A Fontainebleau, chez Remard et Lequatre, imprimeurs-libraires; et à Paris, chez Méquignon, rue de l'École de Médecine, et Croulebois, libraire, rue des Mathurins.

Tel est le titre modeste d'un petit traité fait pour servir de modèle à la fois d'exactitude de description, d'exposition de moyens curatifs et de simplicité de style, et nous en recommandons avec d'autant plus d'intérêt la lecture, que son auteur, honorablement connu dans l'école Hippocratique, nous a offert d'utiles leçons de rédaction pour cette Gazette, dans les numéros très-antérieurs, où il a laissé l'empreinte de son cachet, facile à reconnaître.

L'auteur décrit rapidement les différentes couleuvres et vipères connues, et en conclut que bien que celle qui fait l'objet de son mémoire semble, à raison de ses plaques ventrales, classée dans le genre *coluber de Linnée*, et, à raison de ses crochets rétractiles à venin, dans l'ordre des *vipères de Lacépède*, ce n'est cependant ni la couleuvre de Linnée (coluber aspis) ni la *vipère de Charas*, ou l'*aspic rouge* ou *gris du Poitou* et du *Gatinais*, ni la *vipère commune (coluber berus)*, ni *l'æsping des Suédois* (coluber chersæa); mais que, tenant des caractères de ces différens reptiles, elle peut être considérée comme occupant une place particulière dans l'ordre des vipères, ou dans le genre des *coluber*, et mériter le nom de *vipère-aspic.* Au reste, sa nomenclature n'est pas le seul travail qu'ait fixé M. le docteur *Paulet;* il s'est surtout occupé du venin qui lui est propre, et que tout atteste être rapidement mortel, des moyens par lesquels on l'a combattu, de ceux qui ont obtenu le plus de succès, et il en cite plusieurs expériences très-curieuses. On lui doit en outre d'avoir détruit la fausse et dangereuse sécurité qu'avaient inspirée des observateurs un peu hâtifs dans leur confiance exclusive pour l'usage de l'alkali volatil et de l'huile d'olive, auxquels il préfère les scarifications pour obtenir de promptes et grandes hémorragies, et la thériaque, ce monstre pharmaceutique à la fois calmant, cordial, sudorifique, anti-septique, etc., et qu'on serait tenté de proscrire sur le vu de sa recette, si des succès multipliés n'attestaient son efficacité. Prudent, au reste, comme nos anciens maîtres, le docteur *Paulet* ne l'établit point comme spécifique, et, dans le cas de complication de l'accident, il recommande de modifier le traitement. Il termine d'ailleurs son excellente instruction par l'indication des moyens à employer dans le cas où l'on serait mordu d'une vipère-aspic, dans un lieu éloigné de tout secours. Ils consistent à piquer, avec des ronces, des épines, du verre, un caillou, une épingle, et même avec un couteau, la partie mordue, au-dessus de laquelle on fait une ligature. On laisse couler le sang, et, arrivé au premier endroit habité, on pose dessus, en guise de ventouse, un gobelet, en y metant de la filasse ou du linge enflammé; il adhère à la peau, et facilite l'effusion du sang qu'on a provoquée au moyen d'incisions profondes, faites parallèlement aux extrémités. On applique ensuite dessus des linges imbibés d'eau-de-vie, (camphrée si l'on peut) et l'on fait boire un peu de vin au malade, en attendant des secours plus méthodiques. Notre docteur prouve, par un exemple récent, la bonté de cette méthode. Enfin il était impossible de réunir dans un aussi court espace plus de connaissances, plus d'utilité, plus de médecine vraiment populaire, et nous avons reconnu avec plaisir le guide, dont nous aimons encore à suivre les traces, le sage *Elie* dont nous voudrions retenir le manteau.

M. S. U.

Nota. Les curieux pourront voir la *vipère-aspic* dans notre bureau, où elle a été déposée par M. Cadet-Gassicourt.

Aperçu sur cette question : Y a-t-il de la différence dans les systêmes de classification dont on se sert avec avantage dans l'histoire naturelle, et ceux qui peuvent être profitables à la connaissance des maladies, par J. Ch. Dupont.

Cette question d'un haut intérêt, en ce moment surtout où l'étude de la médecine semble demander à être fixée en France, nous a paru sagement discutée, et inspirer des idées d'amélioration bien desirable.

Guérisons expérimentées des vers, même du solitaire, par le *spigelia*, surnommé *anthelmia*; l'*œillet d'Inde*, le *semen contra*, la *cévadille*, la *coraline*, l'*émito'corton*, etc.; de la pierre, de la gravelle et de la colique néfrétique par l'*acinella*, la *doradille*, la *busserole* et le *cresson de roche*; des dartres et maladies de la peau par la *douce-amère et l'orme pyramidal*; du cancer, du charbon et de la gangrène par l'*illécebra*; des ulcères par les *carottes*; et de l'épanchement de lait par la *bruyère*, etc. Par J. P. Buch'hoz, médecin-naturaliste. A Paris, chez la dame Buch'hoz, épouse de l'auteur, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 30. 1 vol. in-8°., 2 francs.

Cet opuscule est la suite de plusieurs autres déjà publiés par cet auteur prodigieusement fécond; il rentre dans un mode curatif qu'il s'est tracé, et pour lequel il n'invoque que les végétaux. Il sera suivi d'un autre dans lequel il promet d'indiquer le moyen de guérir la pleurésie, l'hydropisie, et ce qui intéresse toutes les classes, *de rendre fécondes les femmes stériles*. Formons des vœux pour la publication d'une telle recette, dont il avouera sans doute lui-même que tout le succès ici ne sera pas dû aux seuls végétaux.

Mémoire sur l'Asphyxie, ou la Mort apparente, avec des observations sur le danger des inhumations précipitées, par M. Thomassin; ancien chirurgien en chef des armées et des hôpitaux à Besançon.

Quand ce mémoire n'offrirait rien de neuf, il a le mérite de rappeler l'attention sur des vérités qu'on ne peut trop redire, et qui pour être communes n'en sont pas moins importantes; mais M. Thomassin a su l'éveiller par des observations basées sur l'anatomie comparée.

Nous nous aiderons de ce travail pour un article consacré à l'explication d'un fait qu'on a trouvé plus commode de nier que d'approfondir, (l'engourdissement et le retour à la vie au bout de plusieurs jours d'un homme enterré dans la neige) et dont nous rendrons compte aussitôt que les renseignemens que nous avons demandés seront parvenus.

AVIS AUX ABONNÉS.

Consultant plus notre zèle pour la science médicale que nos intérêts, nous avions porté à 12 francs par an l'abonnement à notre Gazette; et, fidèles observateurs de la parole donnée, nous avons religieusement rempli nos engagemens (ou plutôt ceux de notre prédécesseur, qui seul avait reçu les fonds, et nous a abandonné ensuite la propriété.) Mais nous avons appris à nos dépens, et malgré l'accroissement inespéré du nombre de nos souscripteurs, qu'il est impossible de ne pas élever notre prix, de manière du moins à être indemnisé. En effet, la Gazette de Santé *coûtait il y a trente-cinq ans (en 1770, chez Ruault) 9 l. 12 sous : elle paraissait tous les huit jours, mais elle n'avait qu'une demi-feuille d'impression, et nous en donnons une entière; mais elle n'était point soumise au timbre, mais l'impression et la poste coûtaient la moitié moins, et le* scribendi cacoëthes *n'avait pas doublé le prix du papier. Nous avons même avec les journaux concurrens un désavantage réel, en ce qu'ils ne sont point assujettis au timbre, parce qu'ils réunissent plusieurs feuilles d'impression; mais aussi nos abonnés sont suffisamment dédommagés de cet impôt en ce qu'ils reçoivent un numéro tous les dix jours, au lieu que ces journaux ne paraissent qu'une fois par mois. Par ce moyen, nos souscripteurs, épris de leur art et aux aguets, pour ainsi dire, des découvertes, sont sans cesse au courant des phénomènes médicaux; et nous avons même cet avantage, qu'émulateurs et non rivaux de ces journaux estimés, nous complettons avec eux l'instruction périodique; que, dé-*

couvrant les routes qu'ils vont aplanir, nous préludons à leurs profondes discussions, que tous les lecteurs ne sont pas en état d'apprécier, et qu'ainsi les abonnés à notre Gazette peuvent être encore utilement les leurs. Nous indiquons en outre les variations atmosphériques et les constitutions nosologiques, assez rapidement pour éveiller l'attention sur le mode curatif que nous traçons, quand le cas paraît sortir des règles ordinaires.

Ce journal étant particulièrement voué à l'instruction des campagnes et des villes éloignées de la capitale, nous invitons MM. les évêques, curés, grands propriétaires, chefs d'ateliers, etc., à le répandre dans leurs diocèses, leurs paroisses, leurs terres, et à nous faire part des découvertes sur la conservation de la santé des hommes et des animaux; déjà les plus distingués ont donné l'exemple : nous nous ferons un vrai plaisir de répondre gratuitement à leurs consultations pour les pauvres, après les avoir soumises à notre conseil du jeudi. Puissions-nous, en réunissant ainsi les recherches des amis de l'humanité, réunir aussi la pluralité des suffrages, et conserver l'existence de la sœur aînée des journaux de Médecine!

Imitant la conduite de nos estimables prédécesseurs, nous donnerons gratuitement, tous les deux ans, la table des matières contenues dans les soixante-quatorze numéros précédens.

A compter du premier messidor an 13 l'abonnement annuel de la *Gazette de Santé* est fixé irrévocablement à 15 francs, et l'on ne souscrit que pour l'année.

Ce prix et cette époque n'ont point d'effet rétroactif, et ne dérogent en rien aux souscriptions et aux dates antérieures, qui courent toujours du mois où elles ont été prises jusqu'au treizième mois suivant.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 1er prairial (11 mai) à 4 h. 17 m., et se couche à 7 h. 43 min.

Le 10 il se lève à 4 h. 8 m., et se couc. à 7 h. 55. m.

Dif. { le m. 9. / le s. 10. } 19 m.

La lune se lève le 1er prairial à 0 h. 37 m. du m., et se couche à 11 h. 11 m. du mat.

Le 10 elle se lève à 5 h. 31 m. du mat., et se couc. à 10 h. 13 m. du soir.

D. Q. le 1er à 6 h. 46' du soir.

N. L. le 8 à h. 26 m. du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai est, le 1er, de 11 h. 56 m. 11 s., 4.
Différence 3, 8.
Le 10, de 11 h. 57 m. 3 sec. 8.
Différence 8, 2.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

	Baromètre.		*Thermom.*		*Hygromètr.*		*Sequanomèt.*		*Anémomètre.*		
Floréal.	maximum.	minimum.	max.	minim.	max.	minim.	mètre.	cent.	matin,	midi,	soir.
19.	27 p. 10. $\frac{1}{12}$.		6 $\frac{6}{10}$.		90		2	25	N-N-O.	N-O.	N-O.
20.	28 p. 1 l. $\frac{4}{12}$.	28 p. l. $\frac{3}{12}$.	9 $\frac{2}{10}$.	8 $\frac{4}{10}$.	95	91.	2	20	O-S-O.	S-O.	S-O.
21.	27 p. 11 l. $\frac{1}{12}$.	27 p. 10 l.	9 $\frac{8}{10}$.	7 $\frac{3}{10}$.	95	81	2	20.	S-O.	S-O.	O.
22.	27 p. 10 l. $\frac{10}{12}$.	28 p. 1 $\frac{6}{12}$.	10	7.	93	73.	2	42.	O-S-O.	S-O.	S-O.
23.	28 p. 4 l. $\frac{4}{12}$.	28 p. 3.	11 $\frac{4}{10}$.	6	93	77. $\frac{1}{4}$.	2	48.	N-O.	N-N-E.	N-N-E.
24.	28 p. 2 l. $\frac{4}{12}$.		11 $\frac{4}{10}$.	5 $\frac{8}{10}$.	93. $\frac{1}{4}$.	93.	2	35.	N-N-E.	N-O.	N.
25.	28 p. 11 $\frac{8}{12}$.	27 p. 11 l. $\frac{9}{12}$.	11 $\frac{1}{10}$.	8.	78	68	2	85.	N-N-O.	N-N-E.	N-E.
26.	28 p. 1 l. $\frac{3}{12}$.	28 p. $\frac{3}{12}$.	12 $\frac{2}{10}$.	9 $\frac{8}{10}$.	84. $\frac{1}{2}$.	63. $\frac{1}{4}$.	2		N-E.	N-E.	N.
27.	28 p. 2 l.		14 $\frac{7}{10}$.	13 $\frac{9}{10}$.	71. $\frac{1}{2}$.	68. $\frac{1}{2}$.			N-O.	N-O.	N-N-O.
28.	28 p. 2 l. $\frac{1}{12}$.			8 $\frac{1}{10}$	95.				O-N-O.	N-N-O.	N-N-O.

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens, et on n'abonne plus que pour un an. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12.)

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Marseille, chez Sub et Laporte; à Hambourg, chez Fauche; à Leipsick, chez Weigel; à Vienne, chez Camesina; à Livourne, chez Massi; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

L'école de Salerne, dont la doctrine, consignée dans des vers quelquefois ridicules, souvent précis et toujours trop prosaïques, valait sans doute mieux que ce poëme bizarre, est une des plus anciennes de l'Europe : l'opinion la moins exagérée fixe son origine vers le milieu du 11e siècle, sous Robert Guiscard, duc de la Pouille. Si l'on en croit une vieille chronique, dont Mazza fait mention dans son Histoire de la ville de Salerne, sa fondation est bien antérieure. Ce qu'il y a de constaut, c'est que dès le 10e sècle les médecins de cette ville avaient une telle réputation, qu'un évêque de Verdun entreprit le voyage d'Italie afin de les consulter sur une maladie singulière. (Voy. Chron. de Verdun, par Hugues, abbé de Flavigny). Ordric Vital, auteur contemporain d'une histoire ecclésiastique se terminant à l'an 1053, a consigné l'existence d'une société de médecine à Saleure à cette époque. (*La suite à l'ordinaire prochain.*)

AVIS.

L'abonnement est de 15 francs à compter du premier messidor prochain, et nous croyons avoir suffisamment développé dans le dernier numéro les motifs qui nous ont forcé à cette augmentation.

CONSTITUTION MÉDICALE.

ENFIN le printems a repris son empire, et la constitution nosologique, n'étant plus modifiée par les variétés d'une saison déviée de son caractère naturel, n'offre plus les tristes anomalies qu'on observait naguère. On peut juger de l'amélioration de la constitution atmosphérique par la seule désertion des hôpitaux, où le malade n'est plus retenu par la crainte de respirer un air délétère au-dehors, et sent sa vigueur renaître, avec le besoin de distendre ses poumons au foyer commun de l'oxigène. Les maladies constitutives ou organiques ont nécessairement survécu à cette modification de l'atmosphère ; mais la fibre s'érétisant en proportion de ce resserrement, les affections inflammatoires ont présenté un type plus aigu. Un régime humectant, délayant et légèrement nicisif, a suffi pour faire cesser cet appareil incendiaire. Les catarres, les affections rhumatisantes ont cessé d'exercer un empire aussi marqué. Voici le moment d'user avec avantage des bains, et nous ne pouvons saisir un moment plus opportun pour publier un ouvrage relatif à cette salubre habitude. Il aura du moins le

mérite de l'*à-propos;* et nous desirons que l'indulgence du public daigne y en trouver quelque autre.

Les vents dominans ont été N-E et N-N-E.

MÉDECINE PRATIQUE.

Notre appel sur la pratique des moyens à employer dans la *catalepsie* n'a pas été vain; nous re evons à l'instant deux excellentes notices sur cette maladie, rare à la vérité, mais qui par cela même a besoin d'être signalée aux nouveaux praticiens avec l'indication des remèdes consacrés par l'expérience. Nous le répéterons toujours; on peut se faire beaucoup d'honneur par l'exposition d'une brillante théorie; mais en médecine ne consultons d'abord que l'expérience, puis l'expérience, et l'expérience encore. A ce titre nous donnerons l'initiative de publication à la note du docteur *Jacques Leroi*, vieux médecin, mais dont le tems a respecté la tête blanchie par les années, et qui comme Nestor n'ouvre la bouche dans le conseil que pour offrir le meilleur avis. L'autre observation nous a été adressée par M. *Pissis*, jeune médecin, auteur de l'excellent *Manuel d'Hygiène*, ou de l'art de conserver sa santé. Ce dernier cas offre des variétés assez singulières, tant dans l'éthiologie que dans le mode curatif. Ecoutons le docteur Leroi:

AUX RÉDACTEURS.

« Messieurs, vous me demandez dans votre feuille du numéro 29 (1er floréal) des renseignemens sur une catalepsie que j'ai traitée, dites-vous, rue du Bouloy. Voici le fait. Je souhaite que cette communication puisse être utile.

« La *catalepsie* fut purement symptomatique dans le cas dont il s'agit: la dame chez laquelle a existé ce singulier phénomène était attaquée d'une fièvre pernicieuse ou rémittente ataxique. Cette maladie, aussi effrayante dans son début qu'elle l'a été pendant sa durée, se présenta d'abord sous l'aspect d'une fièvre bilieuse-putride, accompagnée d'une foule de symptômes inquiétans, et qu'il est rare de trouver réunis dans un même sujet. Je regrette de ne pouvoir tracer ici l'histoire de cette maladie; elle doit être insérée ailleurs. Les symptômes cataleptiques ont commencé le 13e et le 15e jour: la catalepsie a été complette seulement au bras gauche. Dès le onzième jour la fièvre avait pris le caractère de *subintrante*: les accès, devenant plus longs, ont acquis une telle intensité, qu'ils ont fait craindre pour la vie de la malade. C'est dans cette circonstance que j'ai demandé un consultant, avec lequel je me suis trouvé parfaitement d'accord sur les indications curatives à remplir et les moyens à employer, plutôt dirigés contre la cause morbifique que contre le résultat purement symptomatique, lequel en effet cessa par l'emploi des moyens généraux (bains, évacuans diaphorétiques, délayans, etc.) J'avais desiré M. Andry, praticien aussi instruit que respectable. C'est encore dans cette circonstance qu'ayant rencontré M. Fizeau, jeune médecin de la plus grande espérance, auquel nous devons des observations intéressantes sur les fièvres intermittentes pernicieuses, je lui proposai de suivre cette maladie avec moi; ce qu'il accepta avec plaisir. Mais puisque la catalepsie a été le sujet d'une sorte d'appel que vous m'adressez, messieurs, je vous ferai part de ce que j'ai fait dans deux occasions que j'ai eues de traiter cette maladie, et où elle était *idiopathique*.

« M. d'Astrose, vicaire général de l'archevêché de Paris, vint me prier, il y a environ trois ans, de l'accom-

pagner chez un de ses amis attaqué, disait-il, d'affection nerveuse. Au premier coup d'œil jeté sur le malade il ne me fut pas difficile de reconnaître *une catalepsie générale*. Je fis remarquer à M. D. *les symptômes extraordinaires* de cette maladie rare, *en faisant prendre aux membres du malade toutes les positions que je voulus leur donner, et qu'ils conservaient.*

«Au moment où nous entrâmes dans son appartement le malade était étendu sur son lit, un peu penché sur le côté droit, tenant un livre à la main; il avait l'air profondément affligé, les yeux fixes, le pouls et la respiration à peine sensibles; il était sans mouvement, sans sentiment apparent. Je reconnus le malade pour l'avoir vu dans une situation semblable, rue des Postes, à l'Estrapade, où j'avais été appelé par madame de Brissac. Il était fort tard dans cette première occasion lorsque je fus rendu chez le malade : loin des secours pharmaceutiques, je me décidai à employer la fumée du papier brûlé introduite dans le nez. Ce moyen si simple, si facile à se procurer, réussit complettement. A la deuxième introduction le malade reprit ses sens; bientôt après il parla et fondit en larmes.

Je ne cherchai pas d'autre remède contre cette nouvelle attaque que celui qui avait eu un succès si prompt dans la première, et bientôt le malade fut rendu à l'exercice de toutes ses facultés.

Je lui rappelai alors ce que je lui avais dit rue des Postes sur la nécessité et la possibilité d'attaquer avec fruit la cause de cette maladie. Mais je ne l'ai pas revu. Quelque tems après M. d'Astrose, que je rencontrai, me dit que le malade se portait bien.

J. Leroi, docteur-médecin.

CHIRURGIE CLINIQUE.

Le hasard m'ayant conduit à l'hôpital de la Garde impériale, j'y ai remarqué un militaire blessé d'un coup d'arme blanche, pénétrant dans la poitrine, et j'ai trouvé le fait trop important pour ne pas le saisir, persuadé que le haut intérêt qu'il offre me fera excuser d'en rapporter ici les principaux phénomènes, pris dans le bulletin du lit de ce malade. L'arme, après avoir divisé la peau et une portion du muscle grand pectoral, était entrée dans la poitrine, entre la quatrième et cinquième des vraies côtes du côté droit, dans une étendue d'un pouce et demi. Dans ce trajet l'artère intercostale avait été coupée; la portion correspondante du poumon même avait été intéressée, et il y avait lieu de soupçonner lésion de l'œsophage, à en juger par la douleur dont le blessé rapportait le sentiment au voisinage de cet organe, et par un vomissement fréquent de matières glaireuses et sanguinolentes. Le chirurgien en chef, appelé, reconnut le danger le plus éminent: décoloration de la figure, affaissement des traits, yeux ternes, parole entrecoupée, respiration stertoreuse, oppression complette; à chaque expiration de la poitrine il sortait par la plaie de l'air et un sang écumeux et vermeil; le pouls était déprimé et filant, les extrémités froides et livides: tout annonçait la prochaine cessation des fonctions animales et organiques, la fin du malheureux dévoué à une mort certaine, pour peu que l'art tardât à le secourir, ou employât des moyens perturbatoires. Fort d'une heureuse pratique dans ces cas difficiles, et souvent observés par lui en Egypte, l'habile chirurgien, inspiré par les circonstances, et s'écartant de la

route battue, s'empresse de réunir les bords de la plaie, et de les maintenir en contact exact par des emplâtres agglutinatifs, et un bandage de corps approprié. Le blessé est posé horizontalement sur le dos, la tête élévée, mis à la diète rigoureuse, à l'usage d'une boisson légèrement mucilagineuse et nitrée. De tems en tems quelques cuillerées d'une potion anti-spasmodique, quelques demi-lavemens émolliens, sans le remuer: enfin le plus parfait repos; la nuit assez calme, et même un peu de sommeil. Le 23 au matin, saigné deux fois; la respiration beaucoup plus libre, la vitalité ranimée. Le 24, mieux sensible, les traits reposés, le teint moins plombé; seulement on reconnaît à la partie latérale de la poitrine, voisine de la plaie, une boursoufflure emphysémateuse. Application d'une ventouse scarifiée, qui donne issue à la fois au sang et à l'air, qui, selon l'observation de Bichat et celle du docteur Larrey, sort dans un état d'intégrité avec les fluides, et se fait jour à travers les membranules. Cet air, d'ailleurs, est dû aux petits interstices qui restent encore entre les différens points de contact des lèvres de la plaie, et qui, le laissant s'échapper dans le tissu cellulaire, lui permettent de le distendre jusqu'à ce que les membranes scarifiées lui offrent un facile passage. La ventouse a ici le double mérite et de laisser échapper ce fluide élastique, et d'imprimer au-dehors un point d'irritation qui dérive l'afflux humoral de l'intérieur à l'extérieur.

Le succès de ce traitement a d'ailleurs complettement justifié cette théorie; car, dès le 25, un mieux sensible s'est prononcé. Sans lever l'appareil on a appliqué par-dessus des compresses imbibées de vin chaud et d'eau-de-vie. Le malade a éprouvé une grande altération, qu'on a calmée par des limonades, le petit lait, les émulsions et les lavemens. Le 26 on lui a permis le vin coupé. L'empâtement continuant un peu, on a appliqué une seconde ventouse scarifiée plus profondément, et qui a fait entièrement disparaître l'infiltration aérienne des tégumens. Enfin le blessé est sorti parfaitement guéri le 21 floréal suivant. M. D. M.

VERTU DE L'EAU.

Nous devons à un prélat illustre la notice suivante, consignée dans les *Mémoires de Marmontel*, dans laquelle on trouve une nouvelle preuve du mérite curatif de l'*eau*, et qui nous semble par conséquent *à l'ordre du jour* en ce moment. Nous avouerons qu'elle nous avait échappé, et qu'elle prouve chez le savant qui nous l'a transmise un génie d'observation dont nous invoquerions souvent et avec reconnaissance les lumières s'il n'était occupé par des devoirs non moins graves et plus éminens. Il s'agit d'un moyen de guérison d'une migraine particulière, ou mal de tête, d'une espèce singulière. Il s'appelle *clavus*; son siège est sous le sourcil. C'est, dit d'après Marmontel notre observateur, à qui nul genre de connaissance n'est étranger, c'est le battement d'une artère, dont chaque pulsation est un coup de stilet qui semble percer jusqu'à l'ame. — Pratique, boire de l'eau, suivant M. Genson. — Il disait: « Quand votre encre est trop épaisse « et ne coule pas, que faites-vous? — « J'y mets de l'eau. — Hé bien! mettez « de l'eau dans votre lymphe; elle « coulera, et n'engorgera plus les « glandes de la membrane pituitaire, « qui gêne actuellement l'artère dont « les pulsations froissent le nerf voi- « sin, et vous causent tant de dou-

« leur. — On lui demanda : Est-ce « bien là la cause du mal? en est-ce « bien là le remède? — Assurément, « dit-il; vous avez là, dans l'os, une « petite cavité qu'on nomme le *sinus* « *frontal*; il est doublé d'une mem- « brane qui est un tissu de petites « glandes; cette membrane, dans son « état naturel, est aussi mince qu'une « feuille de chêne : dans ce moment « elle est épaisse et engorgée; il s'agit « de la dégorger, et le moyen en est « facile et sûr : dînez sagement aujour- « d'hui, point de ragoûts, point de « vin pur, ni café, ni liqueurs, et, au « lieu de souper ce soir, buvez autant « d'eau *claire* et *fraîche* que votre « estomac en pourra soutenir sans fa- « tigue; demain matin buvez-en de « même : observez quelques jours ce « régime, et je vous prédis que de- « main l'accès sera faible; qu'après « demain il sera presque insensible, « et que le jour suivant ce ne sera plus « rien. La prédiction eut son plein ef- « fet. — Mais l'habile Genson dit au « malade : Ce n'est pas tout; il faut vous « préserver de rechûte : cette partie se- « ra faible encore quelques années, et « jusqu'à ce que la membrane ait re- « pris son ressort, ce serait là que la « lymphe épaissie déposerait encore; « il faut prévenir ces dépôts. — Vous « m'avez dit que le premier symp- « tôme de votre mal est une tension « dans les veines et dans les fibres, à « la tempe et sous le sourcil : dès que « vous sentirez cet embarras, *buvez* « *de même de l'eau*, et réprenez au « moins pour quelques jours votre ré- « gime ci-dessus; le remède de votre « mal en sera le préservatif. Au reste, « cette précaution ne sera nécessaire « que pour quelques années. » L'ordonnance fut exactement observée, et M. Marmontel fut bien guéri.

M. D. R.

Plusieurs faits s'accumulent en faveur du traitement de la goutte par l'eau chaude, suivant le procédé révélé par M. Cadet-Devaux, et consigné dans notre Gazette. Son effet toujours favorable a offert des variétés singulières; mais ne voulant rien donner au hasard dans une matière d'une aussi grave importance, nous attendons qu'une collection de faits uniformes nous permette d'offrir un résultat invariable, et nous ne le soumettrons au public que quand leur réunion offrira une garantie suffisante du succès dont nous avons acquis personnellement la conviction, en invitant tous les praticiens à essayer ce moyen, qui n'a rien de dangereux, et à nous faire part de leurs observations favorables ou contraires.

M. S. U.

ANATOMIE COMPARÉE.

Fin du Précis sur le vomissement et sur sa différence avec la rumination.

Il fallait expliquer comment l'estomac d'un monodactile privé de la vie pouvait retenir un gaz ou du liquide quelconque, sans qu'on eût recours à une ligature; on sait qu'il est plus facile de déchirer cet organe, ainsi distendu, que de le débarrasser d'une

goutte du liquide qu'il contient : ce phénomène montrait assez aux observateurs que l'impossibilité de vomir dans les monodactiles ne pouvait dépendre que de la disposition de l'ouverture cardiaque.

On a cependant quelques preuves de vomissement dans les monodactiles, mais il est toujours le résultat d'un accident grave ; le cabinet de pathologie de l'école d'Alfort en offre plusieurs exemples : si un corps étranger s'arrête dans l'œsophage, et s'il déchire la membrane musculaire de ce conduit, la muqueuse, très-extensible, forme bientôt une poche à travers cette déchirure ; les alimens, après la déglutition, au lieu de parvenir jusqu'à l'estomac, tombent dans cette espèce de jabot, qui, surchargé, se vide par une action plus ou moins violente. Dans cette circonstance même il se rencontre un nouveau phénomène ; les alimens rejetés sortent toujours par les naseaux ; le prolongement du voile du palais, l'étendue de l'ouverture nasale, en leur refusant le passage dans la bouche, facilitent cette sortie par les naseaux.

Telles sont les causes qui déterminent ou empêchent le vomissement dans ces différentes classes d'animaux domestiques, et que j'ai cru devoir publier dans votre excellent journal, parce qu'elles sont encore peu connues.

GODINE junior.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Ami des Femmes, ou Lettres d'un Médecin, concernant l'influence de l'habillement des femmes sur leurs mœurs et leur santé; et la nécessité de l'usage habituel des bains en gardant leur costume actuel; suivies d'un appendix contenant des recettes cosmétiques et une thérapeutique appropriée au goût; ornées de sept gravures en taille douce; seconde édition, corrigée et très-augmentée, par P. J. MARIE DE SAINT-URSIN, ancien premier médecin de l'armée du Nord, secrétaire de la société Académique des Sciences de Paris, membre de l'Institut de Bologne, des Arcades de Rome, de plusieurs autres sociétés savantes et médicales, nationales et étrangères, rédacteur général de la Gazette de Santé, etc., etc. *Dédié à S. M. l'Impératrice des Français.* Avec cette épigraphe:

« A mérite égal préférez pour médecin
« un ami à tout autre. »

CELSE, liv. 1, préf.

A Paris, chez Barba, libraire, palais du Tribunat, derrière le Théâtre Français, n°. 51, et chez l'Auteur, rue des Saints-Pères, n°. 4.

Prix, 7 francs 20 c., et 9 francs franc de port pour les départemens.

Il ne nous siérait pas de faire l'éloge d'un ouvrage dont l'auteur est le principal rédacteur de ce journal; et quoique nous ne fissions qu'acquitter la dette de notre cœur, et rendre, ce nous semble, justice au talent de ce médecin littérateur, nous croyons devoir nous abstenir d'émettre une opinion, toujours suspecte, quelque motivée qu'elle pût être; mais on nous permettra peut-être d'observer du moins que la première édition de cet ouvrage a été épuisée en trois mois, que la seconde a été provoquée par les demandes des départemens, et une souscription de plus de 800 personnes; qu'encouragé par cet intérêt général, l'auteur a imprimé un nouvel ordre à son ouvrage. — Qu'il a surtout donné une plus grande étendue au traitement de ces maladies, pour lesquelles les

femmes pudiques ont de la peine à appeler des confidens, telles que les fleurs blanches, l'ulcère utérin, etc. Il a su d'ailleurs allier l'élégance et la verve aux preceptes médicaux, et sa *Coupe d'Hébé* décèle l'*Ovide* de la littérature médicale, comme son avertissement l'érige en *Juvénal*, zélateur de la gloire hippocratique. Il a terminé son travail par un recueil de recettes à la fois salubres et agréables au goût. Enfin ce volume, qui a plus de 500 pages, semble réunir tout ce qui était nécessaire à l'instruction hygiénique et cosmétique des femmes, et être ainsi plus digne de l'auguste souveraine à laquelle il est dédié. Si le prix en semblait un peu élevé, on fera la remarque que c'est un ouvrage plus destiné aux boudoirs qu'aux étudians de l'école, quoique l'auteur s'y montre non moins érudit médecin qu'écrivain agréable.

P. Pajot-Laforêt, docteur-médecin.

Essai sur l'application du quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes, par Julien Dufau, *docteur en médecine.*

Dissertation de 68 pages in-8°, dans laquelle l'auteur, après avoir tracé l'histoire de l'introduction du quinquina dans la pratique de la médecine, et décrit les caractères physiques et chimiques de ses différentes espèces, établit les règles à suivre dans l'administration de cette écorce contre les fièvres intermittentes.

Se vend chez Crochard, libraire rue de l'Ecole de Médecine, à Paris. Prix, un franc 50 cent. pour Paris, et 2 fr. par la poste franc de port.

Nous avons déjà annoncé cette dissertation, infiniment précieuse pour les étudians, et même pour les savans en médecine, en ce qu'elle offre dans un rapide abrégé les différens travaux faits tant sur l'analyse que sur les vertus de l'écorce du Pérou. L'auteur joint à des connaissances très-étendues, un tact fin, un style simple, mais substantiel, et plus riche de choses que de mots : ce qui est un mérite assez rare pour être cité avec éloge. Nous profiterons de cette occasion pour annoncer qu'on vient de découvrir à la Guiane française un quinquina si supérieur à celui du Pérou, que deux gros produisent le même effet que deux onces du meilleur quinquina connu.

De la Raison et de son influence sur l'Homme, essai philosophique, par P. J. Larche *de Gignac*, docteur-médecin.

Ce petit traité fait honneur à son auteur, et lui présage des succès, quel que soit le théâtre qu'il choisisse pour sa pratique.

VII, VIII et IXe Cahiers de la troisième Année de la Bibliothèque Physico-Economique, *instructive et amusante, à l'usage des Habitans des villes et des Campagnes*, publiée par cahiers, avec des planches, le premier de chaque mois, à commencer du 1er Brumaire an XI, par une Société de Savans, d'Artistes et d'Agronomes; et rédigée par C. S. Sonnini, de la Société d'Agriculture de la Seine, etc.

Cette Bibliothèque, qui a déjà plusieurs éditions, continue de jouir du plus grand succès en France et chez l'Etranger. Ces trois nouveaux Cahiers, de 219 pages, avec des planches, contiennent entre autres articles intéressans et utiles :

Moyen prompt et facile de réduire toute espèce d'herbes en engrais ; — Procédés sur la culture des Melons ; — Nouvelle manière d'arroser les plantes ; — Rouissage du chanvre par une nouvelle méthode ; — Manière nouvelle de multiplier les arbres fruitiers et d'ornement. — Remède curatif de la maladie des Bœufs, appelée Météore ; *— Nourriture et éducation des moutons de Cachemire ; — Salaison de toute espèce de poissons, avec un procédé pour les conserver long-tems ; — Recette du gâteau d'orange de Nankin ; — Procédé pour décrasser les boiseries peintes à l'huile, et leur rendre leur premier éclat, ainsi qu'à toutes sortes de vieilles peintures ; — Description, usage et figure des nouvelles cheminées-poêles de* M. Curaudau ; *— Chandelle économique qui ne coule point, et à toute l'ap-*

parence de la bougie ; — Moyen nouveau d'empêcher les cheminées de fumer ; — Description et usage d'un méridien sonnant ; — Blanchiment de gravures ; — Remède éprouvé contre le cancer, par M. Dumaitz, *qui s'est guéri lui-même.*

Le prix de l'abonnement de cette troisième année est, comme pour chacune des deux premières, de 10 francs pour les 12 cahiers, que l'on reçoit mois par mois, *francs de port par la poste.* La lettre d'avis et l'argent doivent être *affranchis* et adressés à F. Buisson, *libraire, rue Haute-Feuille,* n°. 20, à Paris.

INTÉRÊT PUBLIC.

Un médecin français que nous avons beaucoup connu (M. Regnault) administre en ce moment à Londres, avec beaucoup de vogue et de succès, le *lichen d'Irlande*, dans les affections de la poitrine. Cette substance, éminemment gélatineuse, paraît en effet devoir bien répondre à l'indication qui se présente ici par sa facilité d'absorption du liquide : elle se sature d'eau au point que deux gros de lichen dissous dans une suffisante quantité d'eau donnent deux onces de gelée, (absolument dans la proportion des os pulvérisés de M. Cadet-Devaux.) M. Cadet, apothicaire rue Saint-Honoré, vient d'en composer un chocolat aussi agréable au goût que favorable à la santé.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 11 prairial (31 mai) à 4 h. 7 m., et se couche à 7 h. 54 min.

Le 20 il se lève à 4 h. 0 m., et se couc. à 8 h. 0. m.

Dif. { le m. 7. / le s. 6. } 13 m.

La lune se lève le 11 prairial à 6 h. 50 m. du m., et se couche à 10 h. 53 m. du soir.

Le 20 elle se lève à 5 h. 56 m. du soir, et se couc. à 1 h. 47 m. du mat.

P. Q. le 15 à 8 h. 19 ' du mat.

Le rapport du tems moyen au midi vrai est, le 11, de 11 h. 57 m. 12 s., 0.

Différence 8, 6.

Le 21, de 11 h. 58 m. 42 sec. 1.

Différence 11, 4.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

	Baromètre.		Thermom.		Hygromètr.		Sequanomèt.		Anémomètre.		
	maximum.	minimum.	max.	minim.	max.	minim.	mètre.	cent.	matin,	midi,	soir.
Floréal.											
29.	28 p. 2 l. $\frac{8}{12}$.		11 $\frac{9}{10}$.	9 $\frac{1}{10}$.	91	69	1	90	N-E.	N-E.	N-E.
30.	28 p. 3 l. $\frac{3}{12}$.		16 $\frac{1}{10}$.	10 $\frac{7}{10}$.	93	67	1	84	N-O.	N-N-E.	N-N-E.
Prairial.											
1.	28 p. 1 l. $\frac{8}{12}$.		18 $\frac{2}{10}$.	10 $\frac{2}{10}$.	96	72			N-E.	N.	N.
2.	28 p. 1. $\frac{9}{12}$.	27 p. 11 l. $\frac{2}{12}$.	12 $\frac{1}{10}$.	8.	95	87	1	63.	N.	N.	N-N-O.
3.	28 p. 1 l. $\frac{3}{12}$.	27 p. 10 l. $\frac{10}{12}$.	10 $\frac{2}{10}$.	5 $\frac{3}{10}$.	91	75	1	55.	N-N-E.	N-N-E.	N.
4.	28 p. 3 l. $\frac{2}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{8}{12}$.	11 $\frac{8}{10}$.	6 $\frac{3}{10}$.	84 $\frac{1}{2}$.	59 $\frac{1}{2}$.	1	42.	N-N-O.	N.	N-E.
5.	28 p. 2 l. $\frac{3}{12}$.		8 $\frac{2}{10}$			86 $\frac{1}{4}$.	1	37.	E.	E-N-E.	N-E.
6.	28 p. 1 l. $\frac{4}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{2}{12}$.	14 $\frac{9}{10}$.	9	95	66.	1	30.	N-E.	N-E.	E-N-E.
7.	28 p. 2 l. $\frac{10}{12}$.	28 p. 2 l.	17.	10 $\frac{7}{10}$.	84 $\frac{3}{4}$.	65.	1	25.	N-E.	E-N-E.	N-E.
8.	28 p. 4 l. $\frac{6}{12}$.	28 p. 3 l. $\frac{10}{12}$.	17 $\frac{9}{10}$.	9.	80	74 $\frac{3}{4}$.	1	20.	N-N-E.	N-E.	N-N-E.

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens, et on n'abonne plus que pour un an. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12.)

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire ; à Avignon, chez M. Dupuy, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse ; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires ; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget ; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier ; à Turin, chez Bocca ; à Liège, chez Desmazeaux ; à Milan, chez Reycends ; à Marseille, chez Sub et Laporte ; à Hambourg, chez Fauche ; à Leipsick, chez Weigel ; à Vienne, chez Camesina ; à Livourne, chez Massi ; à Montpellier, chez MM. Tournel ; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.



CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Ce qui paraît avoir déterminé l'établissement d'une école de médecine à Salerne, dans le tems où nulle ville n'en avait encore aucun de ce genre, ce furent l'affluence des Grecs et des Sarrazins, avec lesquels elle avait déjà un commerce étendu, et le voisinage des moines du Mont-Cassin. Ces pieux et utiles Cénobites avaient voué leur existence aux sciences et à l'étude des langues. Sous ce double rapport la médecine ne pouvait leur être étrangère, et les chartes antiques de cet ordre attestent qu'on vit se distinguer dans cette étude plusieurs religieux, et même des abbés de ce monastère, du nombre desquels était un Berthier, qui vivait en 851. Nous reviendrons sur les vers de cette école, qui, semblables aux Rapsodes du poème d'Homère, ou, si l'on veut une comparaison plus modeste, aux distiques de Buffier, ont le mérite de placer facilement des faits ou des maximes dans la mémoire; mais par cette raison même il faut qu'ils ne contiennent que des principes exacts, et nous aurons occasion de prouver que, malgré le titre pompeux de *Civitas Hippocratica*, dont s'honorait Salerne, les dogmes du poème qui porte le nom de son école ne sont pas toujours hippocratiques.

AVIS.

L'abonnement est de 15 francs à compter du premier messidor prochain, et nous croyons avoir suffisamment développé dans le dernier numéro les motifs qui nous ont forcés à cette augmentation.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Un long hiver vient de faire place enfin à un brûlant été, et avec un si rapide changement, que le passage du printems n'a pas été soupçonné; il y a dix jours encore la même journée offrait une telle succession de température, qu'on était transi de froid le soir à la même place où le matin on était brûlé par l'ardeur du soleil, et le même jour offrait ainsi l'humide froidure du verseau et la dévorante chaleur de la canicule. Cette mobilité a passé des jours aux semaines, et à cette inconstance éphémérique a succédé une telle variation hebdomadaire, que pendant deux jours on croyait être encore sous l'empire de l'Hiver, deux jours après être entré dans celui de Flore; les deux jours suivans on était desséché par les vents du midi, pour retomber deux jours après dans les frimas du nord, parcourant ainsi en dix jours la rose des vents et les températures opposées des diffé-

rens climats : et l'on s'étonne que notre constitution nosologique ait offert les affections les plus disparates, les maladies les plus dissemblables ! si quelque chose doit surprendre, c'est qu'elles n'aient pas été plus fréquentes. Aujourd'hui le vent brûlant du sud a signalé le retour subit de la chaleur, et préludé à l'arrivée de l'été : son souffle à peine s'est fait sentir, et déjà il a séché nos plaines, fané nos fleurs, jauni notre feuillage...... En vain le tonnerre a grondé ; une pluie courte et stérile échappée des flancs de la nue a humecté à peine les gazons, sans rendre à l'air enflammé cette fraîcheur qui suit ordinairement la pluie d'orage. L'air dilaté outre mesure, et ainsi spécifiquement plus léger, (car en disant l'air est *lourd* on a voulu peindre son effet sur l'organe qui le respire, et non son essence) pèse sur la poitrine, distend le systême circulatoire, et cause les hémorragies, les maux de tête, les hémorroïdes, les péripneumonies, les apoplexies et en général les maladies inflammatoires, surtout s'il y a chez le sujet pléthorre sanguine, inaction, affection morale : mais s'il y a prédominence bilieuse, alors la fièvre présente le caractère d'adinamie et même d'ataxie, s'il y a épi-phénomène, complication de symptômes. C'est en ce moment surtout que les bains, les lavemens, les délayans, les boissons nitrées sont indiquées. La saignée, dont quelques praticiens abusent tant, trouve ici son heureuse application ; mais qu'on se garde en ce moment de tout purgatif drastique qui érétiserait encore le systême. Nous insistons sur le bienfait de l'usage des bains, malgré l'avis de quelques jeunes praticiens qui blâment l'immersion, dans un fluide froid, d'un corps dont les pores sont dilatés par la chaleur ; mais ils ne pensent sans doute ainsi que parce que, témoins peut-être d'accidens arrivés pendant une série de bains, ils n'ont pas scrupuleusement observé si ce bain était à la température indiquée, c'est à dire en deux mots, telle que le corps en y entrant éprouve plutôt un peu de chaleur qu'un sentiment de froid. Une autre attention est d'éviter soigneusement le froid et l'humidité en sortant du bain. On peut rester sans danger une heure et même deux et 3 heures dans un bain chaud ou froid ; mais souvent on ne gardera pas impunément, pendant dix minutes, sur le corps un linge mouillé, et surtout une chemise imbibée de sueur. L'art, en pareil cas, conseille d'abord de changer de linge, et d'appeler la transpiration à la peau par quelque breuvage carminatif, et mieux encore peut-être par l'eau très-chaude et un bon lit ou un violent exercice. (1)

On a remarqué un allègement sensible dans les douleurs arthritiques et un mouvement obscur et moins douloureux dans les hémiplégies. L'élévation du thermomètre est pour ces malheureux un régulateur certain de

(1) Nous renvoyons pour cette discussion, qui, à raison de son importance et de sa prolixité, ne peut être traitée ici, à notre *Ami des Femmes*, seconde édition, chez Barba, au Palais-Royal.

leur état pathologique plus ou moins grave.

Un remède à la fois agréable et héroïque dans ces affections inflammatoires est l'usage ou plutôt l'abus des fruits rouges, et surtout des cerises; et qu'on se garde de croire qu'elles puissent, ainsi que le raisin, quand ils sont bien mûrs, causer la dyssenterie. Un aliment réellement plus dangereux, et qui n'est point signalé à la défiance publique, ce sont les petits pois, qui, quoique tendres, sont d'une difficile digestion à cause de leur enveloppe.

Au reste, le moment présent offre aux campagnards des ombrages frais, des eaux jaillissantes, du lait pur et des fruits; aux citadins de beaux jardins et des tables splendides : reste à savoir si c'est de la prudence ou de son goût qu'il faut prendre des conseils pour conserver sa santé.

Les vents dominans ont été le N-E et le N-O.

M. S. U.

CHIMIE MÉDICALE.

M. Dupuytren, chef des travaux anatomiques de l'École de Médecine de Paris, a lu à la Société de Médecine de cette École un mémoire sur le méphitisme des fosses d'aisance.

La mort déplorable de plusieurs ouvriers, dernièrement asphyxiés dans une de ces fosses, a été le signal d'un acte de dévouement de M. Dupuytren, qu'on ne peut trop louer. Cette fosse avait été vidée quatre jours auparavant, et visitée plusieurs fois depuis ce tems, sans qu'il fût arrivé aucun accident, lorsqu'un maçon y descendit pour la réparer, et fut subitement asphyxié.

Deux autres ouvriers, qu'un zèle digne d'un meilleur sort engagea à lui porter secours, éprouvèrent la même suffocation, et tous trois sont morts malgré les secours éclairés qui leur ont été donnés à l'Hôtel-Dieu. L'analyse de l'air et de l'eau que M. Dupuytren a eu le courage d'aller puiser dans cet abyme de mort, et les essais qu'il a faits sur les gaz qu'ils contenaient, s'accordent à prouver que l'asphyxie a été produite dans ce cas par l'hydro-sulfure d'ammoniac.

Suivant les mêmes expériences exécutées par une commission nommée au sein de l'École de Médecine, et à laquelle est adjoint le comité de salubrité de la préfecture de Police, un millième de gaz hydrogène sulfuré, mêlé à de l'air atmosphérique, suffit pour faire périr les oiseaux, qui de tous les animaux paraissent les plus sensibles à ces sortes d'expériences. Heureusement que l'effrayante activité de ce gaz diminue en raison de la force des individus, et qu'il en faut une beaucoup plus forte proportion pour incommoder, par exemple, de grands quadrupèdes.

La commission a cherché ensuite les moyens de combattre ces émanations mortelles, et les a trouvés dans ce gaz déjà si connu par les innombrables services qu'il a rendus. Il résulte d'expériences très-positives, auxquelles MM. Thénard et Cadet Gassicourt ont pris une part très-active, que l'action délétère de l'hydrogène sulfuré pur,

ou bien mêlé à l'ammoniac, est complettement détruite par le gaz acide muriatique oxigéné; et comme c'est toujours lors de son mélange avec l'air que ce gaz exerce ses ravages, il en résulte que des fumigations faites avec le gaz acide muriatique oxigéné, en offrant une nouvelle combinaison, les préviennent efficacement dans tous les cas.

Mais comme il n'est que trop probable que la négligence de ce moyen donnera encore lieu par la suite à de nouveaux accidens, la commission a cru devoir tenter de nouvelles recherches sur les secours à apporter dans les accidens, et il en est résulté une collection d'expériences tellement concluantes, que les animaux réellement asphyxiés par ce gaz terrible sont rappelés à la vie par l'administration sagement ordonnée du gaz acide muriatique-oxigéné.

La Société de Médecine a vivement applaudi à un travail entrepris dans des vues si philantropiques, exécuté avec tant de courage, et dont les conséquences, grâces à la sollicitude paternelle du magistrat chargé de veiller à la salubrité publique, ne resteront pas sans succès.

On sentira facilement l'importance des travaux de la commission lorsqu'on saura qu'ils ont pour but de faire connaître,

1°. Quels sont les quartiers de Paris où les fosses d'aisance sont le plus dangereuses;

2°. De déterminer quelle est la nature des gaz qui les rendent plus ou moins méphitiques;

3°. D'indiquer les circonstances de saisons, de localité, de construction, etc., qui en augmentent le danger;

4°. De faire connaître les accidens auxquels l'ouverture de ces fosses donne souvent lieu.

Plusieurs mémoires, utiles sans doute, ont été déjà publiés sur le méphitisme des fosses d'aisance; mais les sciences physiques en général, et la chimie en particulier, n'étant point aussi avancées qu'elles le sont aujourd'hui, ces travaux sont restés imparfaits. C'est de ce point alors incertain encore que cette science enfin régularisée doit partir aujourd'hui, pour offrir, non des tentatives vagues et incertaines, mais une série de faits et un corps de doctrine à-la-fois immuable, utile et rassurant.

BEAUCHÊNE fils.

P. S. Nous ferons connaître le résultat de ces expériences après le rapport de la commission.

VACCINE.

Tandis qu'un jeune savant découvre un moyen de conserver la qualité inoculatrice du fluide vaccin, et, secondé par un autre, a fixé l'appareil que l'on doit préférer pour l'exportation de ce germe précieux, un médecin non moins heureux vient de faire une expérience également importante; il a inoculé une vache avec le virus variolique, et la vache a offert la petite vérole dégénérée...... la vaccine. Cette épreuve, si heureuse déjà par la conséquence à en déduire

que la vaccine est une modification de la petite vérole, a des résultats bien plus étendus, si l'on réfléchit que l'on pourrait atténuer peut-être ainsi les maladies contagieuses et endémiques à l'espèce humaine. Ainsi, par exemple, un cheval, auquel on inoculerait le bubon pestilentiel, pourrait offrir un furoncle benin, dont le fluide inoculé à l'homme donnerait à la fois et une peste dégénérée, et un préservatif par lequel, au moyen d'un simple exutoire, l'homme communiquerait sans danger avec les pestiférés. De quel prix serait une telle découverte dans les contagions qui vont moissonnant des nations entières! Qui sait si ce ne serait pas le moyen le plus sûr à opposer aux ravages de la fièvre jaune, à la syphilis, et en général à toutes les infections du système blanc? C'est au hasard sans doute que l'on doit ces découvertes, mais c'est à l'art à les régulariser pour enrichir son domaine. Peut-être une jeune vachère, atteinte de la petite vérole sans s'en douter, n'aura pas discontinué de traire sa vache; une fissure au pis de la vache l'aura disposée à admettre l'inoculation par le contact des boutons varioliques, et l'éruption vaccinique aura eu lieu. La petite vérole mettant au lit la gardienne du troupeau, une autre aura été chargée de traire le lait. Si la main de celle-ci, ainsi qu'il est commun de l'observer dans les campagnes, offrait une piqûre, des coupures, des gerçures à la peau, le fluide vaccin aura pénétré dans le système, et la jeune fille aura été vaccinée sans le savoir. Exposée ensuite à la contagion variolique de son village, elle aura prodigué des secours à ses compagnes sans être atteinte elle-même de la petite vérole. Cette expérience, plusieurs fois répétée, aura été remarquée; enfin, de là le système de la vaccination livrée aux savans, et devenue dogmatique par leurs soins et pour l'avantage du genre humain.

M. S. U.

CHIRURGIE.

Le maire de la commune de Rebecq, département de la Dyle, au Rédacteur de la Gazette de Santé.

Monsieur, vous trouverez ci-après l'historique d'une opération chirurgicale; elle m'a paru de nature à mériter place dans votre excellente feuille.

Marc-Antoine Latour, chirurgien, élève de M. Dubois, chirurgien en chef de l'Hospice de l'École de Médecine de Paris, a fait, dans le courant de germinal dernier, dans la commune de Rebecq, troisième arrondissement du département de la Dyle, dans laquelle il réside, l'opération de la pierre à un malade âgé de cinquante-six ans, en présence de MM. Patesnostre, médecin, et Alembosse, chirurgien, tous deux de la ville d'Enghein, département de Gemmapes, convoqués à ce requis. Il a extrait de la vessie du malade, un calcul d'un volume extraordinaire, non sans inconvénient, car la pierre, étant de nature friable, en franchissant la vessie et l'orifice externe de la plaie,

s'est brisée en divers fragmens, dont quelques-uns tombèrent sur le lit et par terre, et les autres restèrent dans la vessie et le trajet des parties divisées, ce qui rendit l'opération plus longue et plus difficultueuse : néanmoins tout a été extrait, au nombre de soixante-six morceaux de diverse grosseur, dans l'espace de 15 à 18 minutes. Le malade n'a éprouvé aucun accident; il est parfaitement rétabli.

Vous voudrez bien, monsieur, l'insérer dans un de vos numéros prochains.

J'ai l'honneur de vous saluer.

DELWART.

Nous avons reçu par la correspondance plusieurs articles très-intéressans, que le défaut d'espace nous oblige d'ajourner malgré ce qu'ils offrent de précieux; nous en rendrons compte dans les premiers numéros, ainsi que des deux éditions nouvelles de la phthisie pulmonaire et des convulsions des enfans du célèbre professeur Baumes, et d'un Traité de la fièvre jaune, par le docteur Dalmas.

BIBLIOGRAPHIE.

Mémoire et réclamation présentés à M. Frochot, conseiller d'état, préfet du département de la Seine, par VERDIER-HEURTIN, *maître-ès-arts en la ci-devant Université, docteur en médecine, accoucheur, membre de la Société académique des Sciences de Paris,* etc.

Certes, il y aurait du courage et un grand sentiment d'esprit public à dénoncer les abus scandaleux dont l'officier de santé qui fait le sujet de ce mémoire offre la dégoûtante image, si M. *Verdier-Heurtin* n'avait été mu à cet acte par son intérêt personnel, et si ce n'était servir le gouvernement paternel, sous lequel nous avons recouvré le bonheur et la tranquillité, que d'exposer à ses yeux les surprises qui ont pu être faites à sa vigilance. Mais on se tromperait si l'on regardait la réclamation du docteur Verdier-Heurtin comme une affaire individuelle; elle intéresse l'ordre social tout entier dans ses rapports avec la médecine; elle intéresse celle-ci dans les conséquences de la loi du 19 ventôse sur l'exercice de la médecine et l'existence amphibie des *officiers de santé;* elle intéresse enfin tous les citoyens, puisqu'il s'agit de savoir si l'on confiera au premier ignorant la mission de constater si un père de famille est mort réellement, ou s'il n'est point en léthargie; si c'est le poison qui abrégea ses jours, et de quelle nature il est; si c'est une maladie contagieuse ou organique et particulière à sa famille; si tel enfant est mort-né, ou s'il a survécu à sa mère, pour régler l'ordre des successions; s'il a été tué par une fille-mère, ou s'il est mort au passage, et mille autres questions souvent imprévues de haute médecine légale, qui exigent une grande réunion de connaissances, et au moins toutes celles de l'art de guérir. Ces considérations sont si importantes, que peut-être exigeraient-elles un dépôt des constatations de décès, tracées par des médecins intelligens et assez instruits, pour ne pas regarder comme au-dessous de leur rang ces sublimes fonctions. On ajouterait à ce tableau celui de la constitution atmosphérique aux différentes époques de l'année, et l'on aurait ainsi des tables de mortalité basées et sur les observations météorologiques et sur le relevé des décès, et surtout sur les autopsies cadavériques : car, ainsi que l'observait un magistrat expérimenté dans l'administration politique, pourquoi, dans une science où l'on marche si souvent à tâtons, ne pas suivre le seul guide qui nous offre des lumières? or, c'est *l'ouverture* qui prouve au médecin qu'il a erré, ou qu'il a rencontré

la cause du mal. Il serait donc utile que les *constatateurs* de décès jouissent du droit *d'ouvrir sans frais* tous les décédés dont ils jugeraient l'autopsie instructive. Que de vérités ignorées seraient mises au jour, et qui dorment enfouies dans le tombeau ! Il n'est aucun médecin zélateur de son art qui ne briguât une telle occasion de s'instruire, et malheur à celui qui la croirait au-dessous de sa dignité ! Certes, il serait au - dessous d'elle... On peut aussi, par ce seul aperçu de l'étendue de ses devoirs et de ses droits, juger de quelle probité, et de quelle instruction un tel homme doit offrir la garantie. Puisse le mémoire dont nous croyons avoir rendu compte, en traçant les réflexions qu'il nous a inspirées, produire les heureux résultats que nous venons d'indiquer, et dont l'institution est digne de la sollicitude du chef de l'administration de la capitale du monde !

M. S. U.

Le Dentiste Observateur, par M. Mahon, dentiste rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n°. 29, chez lequel cet ouvrage se vend 1 fr. 50 c.

Nous avons déjà cité cet ouvrage appuyé du suffrage honorable des premiers maîtres de l'art; MM. Desessartz, Sabattier, Tenon, Andry, Walmont de Bomare, Wenzel, etc., et nous aimons à rendre justice aux systêmes ingénieux dont il présente plutôt l'idée que le tableau; mais ce qui doit peut-être contribuer à son débit, c'est l'intérêt que doit inspirer son auteur, dont les malheurs politiques ont anéanti toute la fortune.

Découverte nouvelle d'un procédé simple et facile pour conserver, pendant plusieurs années, le fluide vaccin intact, etc. Par Ch. Ed. Aubert, docteur médecin, de plusieurs Sociétés savantes. A Paris, chez Moreau, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 12.

Nous ne reviendrons pas sur cet ouvrage, dont nous avons annoncé déjà plusieurs fois le but utile, en donnant au procédé qu'il indique l'éloge qu'il mérite; mais il doit d'autant plus inspirer de confiance, qu'il est publié sous les auspices du Comité central de Vaccine de Paris, et qu'il est le fruit de deux ans d'épreuve : c'est au tems, d'ailleurs, à consacrer l'invariabilité de cette découverte infiniment précieuse, si, comme il est raisonnable de l'espérer, une plus longue expérience lui est favorable. Nous aurons occasion d'émettre notre opinion sur celle que présente M. Aubert relativement au succès de la vaccine, dans les cas de fièvre quarte; et nous le félicitons d'avoir adopté l'expression de *fluide vaccin*, dont nous avions insinué l'usage et prouvé la justesse.

Esssai sur l'âge critique des Femmes, par L. G. S. Jallon, de Bonneval (département d'Eure-et-Loire) docteur-médecin, membre du ci-devant collège royal, chirurgien adjoint de l'Hôtel-Dieu de la même ville, professeur d'anatomie et d'accouchement dans ledit hospice.

Il était difficile de réunir dans un cadre plus étroit une collection plus précieuse de préceptes curatifs, relativement à cette époque de la vie des femmes où, cédant à l'empire de l'âge, comme le dit ingénieusement l'auteur, elles cessent d'exister pour l'espèce; et ne vivent plus que pour elles. S'appuyant des imposantes observations des maîtres de l'art, Hippocrate, (que les vrais médecins invoqueront toujours le premier) Rodericus à Castro, Morgagny, Aetius Etmuller, Fernel, Raimond, Riolan, Storck, Sydenham, Amatus - Lusitanus, Astruc, Sennert, Paul-d'Egine, Felix-Platerus, Fontanon, Holler, Haller, Fabrice Dehildan, Fothergill, Seméring, Pinel, il décrit l'anatomie et les fonctions de l'organe utérin, ses affections, ses phénomènes pathologiques : il appuie sa théorie, ainsi que devrait faire tout praticien, par les observations d'où dérive son systême cura-

tif, et termine par des citations d'aphorismes d'Hippocrate, appropriés à son sujet. On ne peut trop louer le ton décent, le choix d'érudition et le style à la fois pur et fleuri de ce mémoire, qui ne peut qu'honorer son auteur, déjà avantageusement connu.

ERRATUM.

C'est par erreur, et ayant mal compris sans doute le récit du savant praticien cité dans le dernier numéro, que nous avions mis au nombre des moyens curatifs employés par lui avec succès pour le traitement de la catalepsie, les bains, les délayans, etc. : nous devons à la vérité d'avouer que, mieux informés, nous savons que les bains n'ont point concouru à la médication; que c'est au quinquina donné à dose excessive en lavement (il avait causé des vomissemens étant pris par l'estomac), et aux autres remèdes indiqués contre la maladie dominante, qu'a été due la guérison de l'affection idiopathique, cause occasionnelle de la catalepsie, de même que la cessation de ses symptômes a été due à la fumée du papier brûlé. Dans un sujet aussi grave les erreurs sont d'une conséquence trop funeste pour que nous ne nous soyons pas empressés de restituer religieusement le texte et l'opinion du médecin que nous n'avons voulu que traduire, et dont nous estimons la pratique.

Nous émettrons dans le premier numéro notre opinion sur le mérite de l'eau chaude tant dans le traitement de la goutte que dans plusieurs autres affections trop légèrement jugées incurables, et nous donnerons à l'appui des faits irrécusables.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 21 prairial (10 juin) à 4 h. 0 m., et se couche à 8 h. 1 min.

Le 30 il se lève à 3 h. 57 m., et se couc. à 8 h. 3. m.

Dif. {le m. 3. / le s. 2.} 5 m.

La lune se lève le 21 prairial à 6 h. 58 m. du soir. et se couche à 2 h. 16 m. du m.,

Le 30 elle se lève à 11 h. 33 m. du soir, et se couc. à 11 h. 14 m. du mat.

P. L. le 23 à 5 h. 49 m. du mat.

Le rapport du tems moyen au midi vrai est, le 21, de 11 h. 58 m. 53 s., 5.

Différence 11, 6.

Le 30, de 0 h. 0 m. 44 sec. 9.

Différence 12, 9.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Prairial.	Baromètre. maximum.	Baromètre. minimum.	Thermom. (Dilatation.) max.	Thermom. minim.	Hygromètr. max.	Hygromètr. minim.	Sequanomèt. mètre.	Sequanomèt. cent.	Anémomètre. matin,	midi,	soir.
9.	28 p. 4 l. $\frac{10}{12}$.	28 p. 4 l. $\frac{6}{12}$.	17 $\frac{2}{10}$.	11 $\frac{3}{10}$.	79....	70.. $\frac{1}{4}$.	..1........	12..	N-O.	N-E.	N-O.
10.	28 p. 4 l. $\frac{7}{12}$.	28 p. 4.	17 $\frac{4}{10}$.	11 $\frac{8}{10}$.	82. $\frac{1}{4}$...	58. $\frac{1}{4}$.	..1......	10..	N-E.	N-O.	N-N-O.
11.	28 p. 6 l.		16 $\frac{1}{10}$.	7 $\frac{8}{10}$.	86.		..1........	3..	N.	N-E.	N-N-E.
12.	28 p. 6 l. $\frac{2}{12}$.	28 p. 5 l. $\frac{7}{12}$.	11 $\frac{8}{10}$..	6 $\frac{7}{10}$.	92.....	73. $\frac{1}{4}$.	..1...........		N-E.	N-E.	E-E.
13.	28 p. 5 l. $\frac{2}{12}$.	28 p. 4 l. $\frac{11}{12}$.	12 $\frac{3}{10}$..	6 $\frac{8}{10}$.	91. $\frac{1}{2}$....	73..	....	92.	E-N-E.	E-N-E.	N-E.
14.	28 p. 3 l. $\frac{3}{12}$.		16 $\frac{5}{10}$.	10 $\frac{3}{10}$.	86.		....	87.	N-E.	N.	N.
15.	28 p. 2 l. $\frac{9}{12}$.	28 p. 2. l. $\frac{9}{12}$.	17 $\frac{8}{10}$.	9. $\frac{8}{10}$.	87. $\frac{1}{4}$......	64.	....	82.	E.	N.	N-N-E.
16.	28 p. 2 l. $\frac{8}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{11}{12}$.	13.	8 $\frac{8}{10}$.	80. $\frac{1}{4}$..	72. $\frac{1}{4}$..	....	82.	E-N-E.	E-N-E.	E-N-E.
17.	28 p. 2 l. $\frac{3}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{2}{12}$.	16.	10 $\frac{8}{10}$.	75. $\frac{3}{4}$....	61...	....	79.	N.	N-E.	N-O.
18.	28 p. 4 l. $\frac{11}{12}$.	28 p. 4 l. $\frac{2}{12}$.	16 $\frac{5}{10}$.	11 $\frac{5}{10}$.	83...	69. $\frac{1}{4}$..	....	79.	N-N-O.	O-S-O.	O.

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens, et on n'abonne plus que pour un an. (Le 1er numéro a paru le premier thermidor an 12.)

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Marseille, chez Sub et Laporte; à Hambourg, chez Fauche; à Leipsick, chez Weigel; à Vienne, chez Camesina; à Livourne, chez Massi; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Constantin, surnommé l'Africain, parce qu'il était de Carthage, est un médecin dont s'honore l'école de Salerne. Né au commencement du onzième siècle, il se rendit à Babylone, et y passa trente-neuf ans pour connaître les langues orientales, et s'instruire dans les sciences physiques: de là il revint dans sa patrie, où tant de savoir, en lui suscitant des jaloux et des ennemis, en fit un objet de crainte, et devint le motif d'une persécution dirigée contre lui. Forcé de fuir, il passa secrètement sur un vaisseau à Salerne, où, pour ne pas être connu, il se couvrit du manteau de l'indigence; mais il arrive quelquefois que tel qui est persécuté dans sa patrie, trouve ailleurs un meilleur sort. Constantin fut rencontré et reconnu par le frère du roi de Babylone, et son mérite fut aussitôt décélé à Robert, duc de la Pouille, qui en fit un de ses conseillers. Cette circonstance et l'impulsion que ce médecin donna aux sciences dans la ville de Salerne influèrent sans doute sur l'art de guérir, et le firent regarder comme le fondateur de cette école. Constantin avait le premier traduit en latin des auteurs grecs et même quelques arabes, et il passait dans l'Orient et l'Occident, pour un second Hippocrate. Mort en 1087, Salerne n'eut cependant pas l'avantage de posséder ses cendres, qui furent déposées au monastère du Mont-Cassin, où il s'était retiré, moins sans doute pour suivre le goût du siècle que, cédant au desir d'acquérir de nouvelles connaissances dans un lieu qui n'était pas moins consacré aux sciences qu'à la religion. Les ouvrages de Constantin ont été imprimés à Bâle en 1736.

AVIS.

L'abonnement est de 15 *francs à compter du premier de ce mois, et nous croyons avoir suffisamment développé dans le numéro XXXII les motifs qui nous ont forcés à cette légère augmentation.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'INCONSTANCE atmosphérique continue, et l'on éprouve dans le même jour la température de deux ou trois saisons; mais du moins ces variations offrent le type de l'été, et ce n'est que par les orages qu'elles se produisent: ainsi, ou l'air est étouffant et enflammé, ou une fraîcheur excessive, une bise glaciale succèdent à cette ardeur. Cependant le cadre nosologique ne s'est point heureusement enrichi de ces influences si diverses de l'atmosphère, et ceux qui ont opposé à cette disparité de l'air la simple précaution d'être bien couverts, n'ont point ressenti ses influences. Eh! comment les femmes surtout ne suivent-elles pas les conseils que leur dictent et l'intérêt le plus tendre et l'expérience de tous les jours? Qu'elles réfléchissent

seulement que le corps perd plus par l'*insensible transpiration* que par toutes les autres voies. Les anciens ont reconnu cette prodigieuse évacuation; mais *Sanctorius* est le premier qui l'ait évaluée : il résulte de son calcul et d'épreuves multipliées que dans le climat d'Italie, c'est à dire environ à la température de thermidor en France, en supposant une diète modérée, un âge moyen et une vie commode, la matière de l'insensible transpiration est des deux tiers de celle que l'on prend en alimens, de sorte qu'il n'en reste que le tiers pour la nutrition et fournir aux excrétions du nez, des oreilles, des intestins, de la vessie, etc. On s'étonnera moins de cette prodigieuse déperdition quand on reconnaîtra que de chaque partie du corps, de chaque point de la cuticule, il transude incessamment une humeur extrêmement subtile, et que les vaisseaux qui s'ouvrent obliquement sous les écailles de l'épiderme, pour laisser passer cette vapeur, sont d'une telle ténuité que, selon Leeuwonhoeck, un grain ordinaire de sable couvrirait cent vingt-cinq mille orifices de ces petits vaisseaux. Enfin le même *Sanctorius*, qui eut la patience de vivre pendant 33 ans dans une balance, a démontré que l'on perd en un jour par l'insensible transpiration, plus qu'en quinze par tous les autres émonctoires, et en particulier que, pendant la durée de la nuit, on perd ordinairement 16 onces par les urines, quatre par les selles, et plus de quarante par l'insensible transpiration. Il a observé aussi qu'un homme qui prend en un jour huit livres d'alimens en mangeant et buvant, en consume cinq par l'insensible transpiration; que, quant à l'ordre des tems, cet homme a transpiré une livre cinq heures après son repas, trois livres depuis la cinquième heure jusqu'à la douzième, une demi-livre depuis la douzième jusqu'à la seizième heure. Il en résulte la preuve mathématique que cette évacuation surpasse de beaucoup toutes les autres prises ensemble..... Qu'on juge d'après ce tableau fidèle des ravages que doit exercer sur l'organisme la retention de ces particules destinées à une secrétion aussi rapide, et l'action délétère qui doit résulter de leur congestion... De là les dartres et toutes les affections de la peau... Trop heureuses encore les femmes chez qui le résultat de cette répercussion se manifeste par l'engorgement du système cutanée, au lieu d'affecter les viscères, et surtout celui qui caractérise leur sexe! (L'interception de la transpiration est la première cause des flueurs blanches.) Une autre extrême, également dangereux, est de trop provoquer la sueur qui, bouchant les pores, détruit également la transpiration insensible qui constitue cet atmosphère d'émanations que le galant et brave Henri IV avait le bon esprit de préférer aux vapeurs odorantes; ce fumet qui dirige les chiens de chasse dans leur quête, ces corpuscules qui attirent les mâles près de la femelle en rut, cet efluve vaporeux enfin qui est d'autant plus sensible que l'être est plus énergique et continent.

Terminons par une réflexion im-

portante; c'est que les vaisseaux transpiratoires sont ou inhalants ou exhalans; et si nous perdons tant par les uns, nous récupérons abondamment par les autres, et c'est ainsi qu'il faut expliquer le phénomène cité par *Cardan*, d'une femme dont les urines de chaque jour pesaient 25 livres, quoique tous ses alimens, tant secs que liquides, n'allassent pas au-delà de quatre livres.

Peut-être aurait-on quelque raison de comparer les vaisseaux inhalans et les vaisseaux exhalans à l'inspiration et l'expiration pulmonaires, et l'analogie serait plus parfaite si l'on parvenait à prouver que les uns exhalent l'azote, ou nitrogène (mêlé d'acide carbonique et d'un peu d'air vital), comme les autres aspirent l'oxigène.

En un mot, le symptôme le plus sûr de la santé et le moyen le plus certain de l'entretenir est l'insensible transpiration, comme son absence est l'indice et peut-être la cause principale des maladies. Nous avons cru ces réflexions utiles et à l'ordre du jour dans cette saison, et avec l'influence dangereuse des modes qu'elle fait naître, ou des travaux qu'elle commande. Les maladies dominantes sont les mêmes que celles signalées dans le dernier numéro. Seulement on a remarqué plus de fièvres de différens types. Nous avons eu occasion d'en guérir plusieurs par l'application d'un moyen extérieur qui a réussi comme par enchantement. Nous attendons pour le publier des épreuves plus multipliées.

Les vents dominans depuis 10 jours ont été les S-O et O-S-O, et le commencement de la décade a été marqué par un orage pluvieux; mais ce météore a été sans influence bien sensible sur l'atmosphère.

M. S. U.

AU RÉDACTEUR.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien donner de la publicité à la lettre suivante, relative au phénomène que présente cette nouvelle cure; phénomène qui s'est déjà offert à votre connaissance dans l'usage que madame Brusley a fait du remède : c'est *cette matière blanche et plus compacte que le lait caillé, rendue par les vomissemens.*

Vous avez considéré, monsieur, cette secrétion comme la matière de la goutte, comme la matière arthritique pure. D'après cela il serait à desirer que ceux chez qui une pareille secrétion se représenterait voulussent bien la réserver pour en faire faire l'analyse par un chimiste. Il s'agit à cet effet de laver cette secrétion dans de l'eau, de la faire sécher à l'air, et de l'envoyer aux Lycées des départemens, qui réunissent tous des professeurs de sciences naturelles, lesquels se chargeraient avec empressement de suivre cette analyse; car l'humeur arthritique est peu connue. On connaît à peu près celle des nodosités qui se forment aux articulations; mais quelle altération n'a-t-elle pas déjà subie! tandis que, dans la circonstance dont il s'agit, c'est à son foyer même qu'on la puiserait.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien répondre par la même voie aux

questions de notre goutteux. Votre réponse deviendra utile à ceux qui m'adressent à peu près les mêmes questions, mais dont j'abandonne la solution aux médecins; car je me suis borné à propager ce remède, de l'efficacité duquel j'étais convaincu d'après une double expérience qui ne permet pas le doute.

Veuillez aussi rappeler la manière d'user de cette boisson, pour m'éviter une correspondance très-multipliée, et qui de ma part se réduit à cette communication-ci :

« Quarante-huit verres d'eau formant un total de huit à dix pintes d'eau chauffée à fur et à mesure au bain marie ; l'eau très-chaude, cependant de manière à pouvoir la boire d'un trait ; se tenir au lit, ne point manger, si ce n'est une heure après le dernier verre bu.

« Noter dans l'administration du remède les effets qu'il produit; et surtout, s'il survient un vomissement, conserver la matière crayeuse qu'on aurait évacuée, pour la faire analyser. »

Enfin, monsieur, veuillez inviter les goutteux qui auraient obtenu guérison ou soulagement à y donner de la publicité, en adressant directement à vous ou à moi les circonstances de leurs maladies, et celles qui auront accompagné ou suivi l'administration du remède : des expériences multipliées sont le moyen de préparer les voies à la théorie sur l'explication de ce moyen si simple à opposer à une maladie si grave.

J'ai l'honneur d'être votre, etc.

CADET-DEVAUX.

Cébazat, près Clermont-Ferrand, 9 floréal an 13.

A M. Cadet-Devaux.

Monsieur, la reconnaissance étant un des premiers devoirs de l'homme, je croirais y manquer si je ne vous rendais un compte exact des effets qu'a produits sur moi votre remède contre la goutte.

Dans la nuit du 25 au 26 floréal dernier, je fus atteint d'une attaque de cette cruelle maladie qui me ronge par des accès plus ou moins longs depuis environ 7 années. Je me décidai de suite à faire le remède que vous indiquez : je commençai donc le 26 au matin, huit heures précises, à boire un verre d'eau chaude de quart en quart d'heure; je continuai jusqu'à six heures du soir, époque où je tombai dans une défaillance qui ne me permit pas d'en boire davantage. L'attaque de goutte qui avait commencé au pied droit s'annonçait pour être très - violente : les pressentimens avaient été également sinistres depuis plusieurs jours ; je dormais très-peu, je ne mangeais pas, j'avais la tête embarrassée, et j'éprouvais en urinant de violentes douleurs dans le canal de l'urètre. Après le trente-sixième verre je rendis une gorgée *de matiere blanche comme du lait, mais plus compacte que du lait caillé.* Du trente-sixième au quarantième, je rendis quatre autres gorgées de *la même matière, aussi blanche et aussi compacte* que la première, mais accompagnée de glaires très-épaisses. Après le quarantième verre je rendis

plusieurs gorgées d'eau claire, aussi limpide que lorsque je l'avais bue. Ne pouvant pas en boire davantage, d'après l'état de faiblesse où je me trouvais, je pris au bout d'une demi-heure quelques alimens légers, et j'allai me coucher. La nuit commença par un affaissement général qui finit sur le matin par un bon sommeil; le matin je me trouvai très-bien et, à mon grand étonnement, n'éprouvant aucune douleur de goutte, qui *depuis cette époque m'a totalement abandonné*. Je vous observe que j'ai mesuré les quarante verres d'eau que j'ai bue; ils égalent huit pintes, mesure de Paris.

La générosité avec laquelle vous avez rendu public un remède aussi efficace me fait espérer que vous voudrez bien m'éclairer sur les questions suivantes :

1°. Croyez-vous que l'humeur blanche et compacte que j'ai rendue soit l'humeur goutteuse, et qu'elle ne se renouvellera pas dans mon estomac? 2°. en cas que la goutte me reprenne n'y a-t-il pas de danger à renouveler ce remède, et ne risqué-je point d'occasionner une débilitation d'estomac qui pourrait devenir plus dangereuse que la goutte? 3°. enfin n'ai-je pas bu une trop grande quantité d'eau chaude, celle de huit pintes mesure de Paris? Veuillez, je vous prie, m'honorer de votre réponse, et recevoir l'assurance bien sincère des sentimens de reconnaissance et de respect que j'ai pour vous.

Signé Frétieres.

Note du rédacteur. — Puisque M. Cadet-Devaux provoque mon opinion sur l'efficacité de l'eau chaude dans le traitement de la goutte, je vais, devançant la publication d'un travail assez étendu que j'ai entrepris sur cette matière, à peu près vierge encore, malgré les excellens traités de Hunter, Baglivi, Sydenham, Cullen, Scot, Musgrave Barthès, etc., consigner ici ma profession de foi sur ce remède, et donner sommairement les explications que ce savant me demande. Dès 1795 j'eus occasion, à l'Hôtel-Dieu de Chartres, dont j'étais le médecin, d'observer le mérite curatif de l'eau sur une jeune fille de campagne, indocile et fiévreuse, qui, refusant tout médicament, s'obstina à ne boire que de l'eau, et guérit assez rapidement d'une *chlorosis* sans ædematie. Deux ans après le même moyen fut employé avec le même succès par un graveleux, qui, au bout d'un mois d'hôpital et de breuvage d'eau à une quantité énorme, sortit guéri, ou du moins avec des urines privées du sédiment glaireux et briqueté qu'elles offraient à son entrée dans l'hospice. A peu près à cette époque un bon vieux curé de ma Beauce (à Montharville), très-gouteux et bon convive, s'avisa de rompre ouvertement avec le joyeux fils de Sémèle, et d'ouvrir un commerce réglé avec la naïade d'une claire fontaine qui coulait dans son presbytère; et la goutte de disparaître. Vous noterez qu'il en buvait une pinte à jeun chaque matin, et *froide*. J'avais casé ces faits dans mon mémorial médical, et, les comparant à ceux cités par Fréd. Hoffman, Smith, Hancocke, Hecquet, Geoffroi, Noguez, j'en causais un jour avec un jeune savant dont il semble que la famille soit vouée à l'art de guérir par un attrait particulier, et qui donne à cet art tout le temps qu'il n'accorde pas à l'amitié et à la littérature. Il me dit que M. Cadet-Devaux, son oncle, avait sur la vertu curative de l'eau des expériences personnelles. J'écrivis à ce zélé philantrope, et je m'ap-

plaudis aujourd'hui d'avoir réveillé son attention sur un moyen que sa simplicité seule, peut-être, a fait oublier et dédaigner, surtout des poli-pharmaciens. Il résulte de ses observations et des miennes :

1°. Qu'un ouvrier de Thiange près Huy, cloué au lit depuis trois ans, par un rhumatisme goutteux, et dont chaque mouvement était une douleur, a bu en douze heures vingt pintes d'eau chaude (et non pas quinze, comme je l'ai imprimé par erreur); qu'il s'est fait chez lui une révolution subite et telle, qu'après une sueur copieuse et fétide, un sommeil de dix heures, il s'est réveillé guéri, a déjeûné de bon appétit, et qu'*aujourd'hui il est employé à la route de Liège.* Les incrédules peuvent se convaincre de la vérité du fait par la lecture du procès-verbal officiel que j'ai reçu, ainsi que M. Cadet-Devaux, du préfet de l'Ourthe;

2°. Que madame Brusley, demeurant rue du Four-Saint-Honoré, n°. 455, âgée de soixante-huit ans, goutteuse depuis l'âge de seize, grabataire depuis quinze mois, ne pouvant sans douleur porter ses mains à sa bouche, a bu, en douze heures, quarante-six verres d'eau très-chaude, de sept onces chacun, le lundi 30 floréal, sept heures du matin. Dix-huit verres ont passé sans obstacle; au dix-neuvième, vomissement d'une pinte d'eau en trois efforts sans douleur. Avec cette eau a été rendue une matière crayeuse, ressemblant, (dit madame Brusley, qui joint à beaucoup d'énergie morale une singulière propriété d'expression), à de la chaux vive qu'on viendrait d'éteindre. Il est survenu un vomissement de sang, auquel cette dame est très-sujette; mais ardente du desir de guérir, et confiante dans le moyen proposé, elle n'a point hésité à continuer ses toast, et le succès a couronné sa constance : l'hémorragie a cessé. A quatre heures madame a porté, sans douleur et sans obstacle, ses mains sur sa tête; les nodosités des doigts se sont affaissées, la couleur noire et terreuse des mains s'est avivée sensiblement. Madame a dormi un peu. Le lendemain elle a pu poser, sans douleur, son pied gauche sur le parquet. L'appétit s'est prononcé; et malheureusement, plus docile à son conseil qu'à l'avis du médecin, madame a eu une indigestion qui a retardé sa guérison; mais le mieux a tellement subsisté, qu'au moment où nous écrivons, 27 prairial, madame écrit, joue aux cartes, mange sans aide, lit facilement. D'après l'avis de M. Cadet-Devaux et du docteur Jeanroy, oncle, elle doit reprendre ce remède : au reste, madame n'a point sué, et il n'a point agi ici comme dans les cas précédens; mais on doit ajouter que malgré le mieux sensible éprouvé, il y a une telle complication nosologique, qu'on ne peut espérer une cure complète; que c'est beaucoup d'en avoir obtenu une palliative, et que, tant pour l'intérêt de la malade que pour ne pas compromettre la réputation du remède, il est prudent d'en ajourner au moins la récidive, ou du moins d'en modifier l'administration.

3°. Que M. Abeille, à Saint-Tropez, a été guéri au bout de vingt-quatre heures, par la prise complette de ce remède, d'accès goutteux très-douloureux.

4°. Que madame Sallin, vieille rue du Temple, n°. 173, affectée, depuis six mois, d'un rhumatisme goutteux qui l'empêchait de travailler, a pris deux fois la potion aqueuse; mais, la première fois, elle l'avait prise tiède et sucrée : or, le calorique est nécessaire ici pour développer l'action de l'eau, et cette action, déjà exercée par le sucre, n'est plus aussi active sur l'humeur arthritique. Elle avait eu, en outre, l'imprudence de sortir le lendemain par le vent du nord, (tant elle se trouvait mieux!), et elle a expié sa précipitation en retrouvant ses douleurs. Mieux dirigée la seconde fois, elle a ressenti une amélioration telle, qu'elle a pu reprendre son travail, et qu'encouragée par

ce succès, elle va le décider en prenant une troisième fois sa potion.

5°. Que M. Willems, tabagiste hollandais établi au Palais-Royal, n°. 80, goutteux depuis cinq ans, a fait le remède avec un succès complet.

6°. Qu'un neveu de madame Pia, retenu depuis neuf mois au lit par un rhumatisme goutteux, a épouvé le même remède et le même succès.

7°. Que le fils de madame Verron, parfumeuse, rue et porte Saint-Denis, n°. 28, a fait disparaître, par le breuvage de trois pintes d'eau chaude, une fièvre tenace et rebelle à tous les médicamens.

8°. Que M. Fretières a vu sa goutte céder au même moyen, en offrant la même singularité que le cas de madame Brusley.

9°. Qu'un parent de M. Marsollier de Vivetierres a été débarrassé de sa goutte par l'usage long-temps prolongé de trois pintes d'eau presque bouillante, prises chaque jour à jeun.

10°. Que M. Bracher, chapelier au Palais-Royal, a été guéri d'une sciatique invétérée par ce remède.

11°. Que M. Billard, liquoriste, *au Gourmet*, rue de la Verrerie, a été évacué d'une manière singulière par ce breuvage, et guéri d'accès de goutte, que rien n'avait pu calmer.

12°. Que plusieurs autres cures, sur les détails desquelles nous attendons des pièces officielles et des renseignemens, déposent également en faveur de ce moyen.

Quant à l'inefficacité de ce breuvage vis-à-vis de M. le sénateur François de Neufchâteau et M. de Vaudreuil, elle s'explique par la quantité et la qualité de l'eau qu'ils ont bue : l'un n'en a bu que neuf verres ; le second dix-huit seulement, et tous deux à une température tiède qui provoque le vomissement, et non la dissolution de l'humeur goutteuse.

Au reste, je proteste que, pensant que des preuves négatives conduisent à la découverte des vérités positives, j'ai recherché et recueilli, avec plus d'empressement peut-être encore, les faits contraires que ceux favorables, et que, me dépouillant de tout esprit de systême, j'ai voulu, non persuader les autres, mais me convaincre le premier, en y portant un esprit de défiance et un doute philosophique.

D'ailleurs, il faut bien distinguer la goutte idiopathique de celle symptomatique : dans le premier cas, c'est-à-dire quand la goutte est la maladie constitutionnelle, l'eau guérit (aux exceptions près) ; mais quand la goutte n'est qu'une affection secondaire, l'eau ne peut que soulager : il faut alors recourir au traitement de la maladie originaire, et l'on conçoit comment le quinquina, les saignées, les drastiques, les spiritueux, les adoucissans, les calmans, etc., dont les effets diffèrent tant entre eux, ont pu obtenir des succès. C'est au médecin à bien reconnaître ces signes pathognomoniques, et nous aimons à indiquer cette nouvelle preuve, que, malgré la simplification des moyens médicaux, on ne peut, sans injustice, repousser l'intervention d'un médecin ; ce serait demander la peinture sans le peintre, l'art sans l'artiste qui l'exerce.

Quant aux questions contenues dans la lettre de M. Fretières, et sur lesquelles M. Cadet-Devaux sollicite nos réponses, nous pensons,

1°. Que la matière blanche et compacte vomie par madame Brusley et M. Fretières n'est autre chose que l'humeur arthritique qui, chez ces deux individus, a été surprise dans le foyer même où elle s'élaborait avant d'être distribuée aux articulations, et nous publierons à cet égard quelques preuves chimiques et physiologiques, qui nous semblent irrécusables. Nous pensons également qu'elle se reproduit par le même mécanisme qui lui avait donné naissance, à moins qu'un régime approprié ne s'oppose à sa régénérescence.

2°. Qu'il n'y a pas de danger à renouveler le traitement par l'eau quand le sujet est vigoureux et le cas pressant ; mais que ce moyen étant perturbatoire du système chez lequel il excite une très-grande révolution, il faut en être avare, et préférer une diète aqueuse, et journalière à ce déluge d'eau. On soumet le linge à la lessive, et il s'y blanchit ; mais il finit par s'y user, et l'eau chaude, en macérant la fibre, la dispose à l'atonie, et la prive de sa gélatine.

3°. La quantité d'eau à boire est relative : un estomac d'athlète peut admettre et digérer vingt et peut-être trente pintes d'eau, quand celui d'une petite-maîtresse serait noyé par huit, six, et peut-être quatre pintes. On se rappelle que le charmant abbé de Voisenon s'accusait de ne tenir que *chopine*. Je suis d'ailleurs dans l'habitude, et je m'en suis très-bien trouvé, de mettre mes goutteux qui ont subi la grande épreuve, à l'usage du quinquina en substance, et de quelques verres d'eau froide, à jeun, le matin, pendant les premiers jours qui suivent cet acte de vigueur. (1) Je publierai sous peu mes vues curatives et mon régime diététique à cet égard.

M. S U.

(1) Au reste, pour rassurer les scrupules sur la faculté de boire sans danger quarante-huit verres d'eau chaude, nous apprendrons à nos lecteurs un fait dont nous déposons comme témoins. M. Moret, marchand de vin rue du Faubourg-Saint-Antoine, vis-à-vis la rue de Charonne, a bu neuf fois, en dix jours, cinquante verres d'eau chaude par jour, sans prendre rien autre chose ; il était perclus par la goutte avant ce tour de force inconsidéré et bien sûrement essayé, sans autre conseil que le sien propre : mais la vérité nous force d'avouer que son état est sensiblement amélioré, qu'il nous a assuré que c'était avec sensualité et plaisir qu'il buvait son eau, et il offre maintenant quelque espoir de guérison : or, il était depuis neuf ans tourmenté par des douleurs rhumatiques, et de tous les remèdes qu'il a employés tour à tour aucun, dit-il, ne l'a soulagé comme l'eau chaude.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 1er messidor (20 juin) à 3 h. 57 m., et se couche à 8 h. 3 min.

Le 10 il se lève à 3 h. 58 m., et se couc. à 8 h. 2. m.

Dif. { le m. 1. / le s. 1. } 2 m.

La lune se lève le 1er messidor à 11 h. 49 m. du soir, et se couche à 0 h. 25 m. du soir.

Le 10 elle se lève à 7 h. 3 m. du mat., et se couc. à 9 h. 42 m. du soir.

D. Q. le 1er à 6 h. 42 sec. du mat.

N. L. Le 7 à 11 h. 22 sec. du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai est, le 1er, de 0 h. 0 m. 58 s., 0.

Différence 12, 9.

Le 10, de 0 h. 2 m. 53 sec. 2.

Différence 12, 1.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

	Baromètre.		*Thermom.*		*Hygromètr.*		*Sequanomèt.*	*Anémomètre.*		
	maximum.	minimum.	max.	minim.	max.	minim.	mètre. cent.	matin,	midi,	soir.
Prairial.			*Dilatation.*							
19.	28 p. 4 l. $\frac{8}{12}$.	28 p. 3 l. $\frac{7}{12}$.	21 $\frac{1}{10}$.	14 $\frac{4}{10}$.	88.	60. $\frac{1}{4}$.	78.	S-O.	S-O.	S-O.
20.	28 p. 3 l. $\frac{3}{12}$.	28 p. 1. $\frac{4}{12}$.	22 $\frac{1}{10}$.	14 $\frac{9}{10}$.	98. $\frac{1}{2}$.	74. $\frac{1}{4}$.	70.	S-O.	S-O.	S.
	à 8. h. 20 m. pluie d'orag.									
21.	28 p. l. $\frac{11}{12}$.	27 p. 11 $\frac{5}{12}$.	19 $\frac{6}{10}$.	11 $\frac{5}{10}$.	96.	82. $\frac{1}{4}$.	72.	S.	O-S-O.	O-S-O.
	pluie abondante et tonn.									
22.	28 p. 2 l. $\frac{2}{12}$.	28.	15 $\frac{3}{10}$.	10 $\frac{1}{10}$.	93.	80. $\frac{1}{2}$.	70.	S-S-O.	O-S-O.	S-O.
23.	28 p. 5 l. $\frac{2}{12}$.	28 p. 4 l. $\frac{1}{12}$.	16 $\frac{5}{10}$.	9 $\frac{9}{10}$.	91. $\frac{1}{4}$.	64. $\frac{1}{4}$.	70.	O-S-O.	O-S-O.	O-S-O.
24.	28 p. 4 l. $\frac{7}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{8}{12}$.	18.	12 $\frac{5}{10}$.	88.	60. $\frac{1}{4}$.	70.	S.	S-E.	N-E.
25.	28 p. 11 l. $\frac{9}{12}$.	28 p. 2. l.	22 $\frac{1}{10}$.	13 $\frac{1}{10}$.	96.	65. $\frac{1}{4}$.	73.	S-E.	S.	S-O.
26.	28 p. 3 l. $\frac{11}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{2}{2}$.	13.	7 $\frac{9}{10}$.	98. $\frac{1}{4}$.	78. $\frac{1}{4}$.	72.	O.	O.	S-O.
27.	28 p. 4 l. $\frac{8}{12}$.	28 p. 4 l. $\frac{5}{12}$.	15 $\frac{1}{10}$.	9 $\frac{8}{10}$.	88. $\frac{1}{4}$.	75.	70.	O.	N-O.	N-O.
28.	28 p. 4 l. $\frac{3}{12}$.	28 p. 3 l. $\frac{9}{12}$.	13 $\frac{1}{10}$.	9. $\frac{8}{10}$.	96.	85.	69.	O-S-O.	O.	O.

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens; on n'abonne que pour un an. *Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré, sont invités de le renouveler, ou l'envoi sera suspendu.*

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupuy, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse ; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier ; à Turin, chez Bocca ; à Liège, chez Desmazeaux ; à Milan, chez Reycends; à Marseille, chez Sub et Laporte ; à Hambourg, chez Fauche ; à Leipsick, chez Weigel; à Vienne, chez Camesina ; à Livourne, chez Massi ; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer un exemplaire à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Salerne est la capitale de la Terre de Labour, dans le royaume de Naples. Je l'ai visitée il y a 18 ans, et elle offrait alors l'ombre de ce qu'elle a été autrefois. Elle avait encore une université, si l'on peut appeler ainsi un *collège* où l'on enseigne les humanités, aux mêmes lieux où jadis *Jean de Milan* dictait ses aphorismes à mille étudians et ses ordonnances aux potentats de l'Europe. Cette expression n'est pas exagérée, s'il faut en croire ce que les très-humbles successeurs de ces sublimes régulateurs de la science de guérir me racontèrent des succès de l'antique école de Salerne.

Suivant eux *Guillaume-le-Bâtard*, ou le Conquérant, duc de Normandie, laissa trois enfans, dont l'un, *Robert*, suivit *Godefroi de Bouillon* à la conquête de la Terre-Sainte, et fut blessé au bras droit au siège de Jérusalem. La plaie étant restée fistuleuse, il consulta *l'école de Salerne*, qui décida que la blessure, étant envenimée, ne pouvait se guérir que par la *succion*, mais en compromettant la vie de celui qui ferait une telle opération. Le prince se refusa à une guérison achetée à un tel prix : mais n'écoutant que son amour, sa jeune épouse épia le moment de son sommeil, suça sa plaie, le guérit, et ne mourut point.

N. B. *Les souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler, ou l'envoi de la Gazette sera suspendu.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

On se demande en s'abordant : Sommes-nous dans l'été, ou l'hiver a-t-il prolongé jusqu'ici son empire? Quelque réponse que l'on fasse, elle est juste, selon l'heure du jour à laquelle on la fait. A six heures du matin nous sommes encore en hiver, à 10 heures au printems, à midi dans l'été, et dans l'automne à neuf heures du soir. Cette inconcevable mobilité de température dérange tous les calculs, et confond les systèmes d'hygiène les mieux ordonnés ; car, pour être *conséquent* il faudrait le matin être vêtu de laine, à midi de gaze, et de velours au soir. Plions notre manière de vivre à cette irrégularité de la saison, ne pouvant assujétir la saison à notre organisation; que le froid en succédant à la chaleur ne resserre pas subitement nos pores dilatés par la transpiration; que des vêtemens chauds nous abritent de la froidure, et conservent sous son empire l'influence précédente d'une température plus élevée : alors des rhumes de cerveau, des catarres de la poitrine, des maux de gorge, d'oreille, de dents pourront bien vous surprendre encore; mais avec quelques boissons carminatives ou aiguisées, du régime et du tems, vous serez bientôt guéris; au lieu que des pleurésies, des dyssenteries, des

phthisies pulmonaires, des rhumatismes menacent et puniront la jeunesse indiscrète qui peut soumettre sa santé aux chances d'une toilette à la fois indécente et meurtrière. Jeunes femmes, c'est à vous que cet avis s'adresse; et je suis sincèrement affligé que nos mœurs en soient à ce point de corruption qu'il puisse convenir également à nos jeunes hommes. On continue d'observer des affections goutteuses et catarrales, et surtout beaucoup de fièvres quartes. J'ai annoncé un *fébrifuge* nouveau, et d'autant plus précieux qu'il s'emploie extérieurement. Le voici : *R.* alkali volatil trois onces, huile d'olive une once : triturez bien en consistance de liniment ce savon ammoniacal, imbibez-en des compresses, qu'on assujettit avec des bandes autour des poignets, ou des malléoles et des jarrets, une heure avant l'accès, en restant au lit bien couvert, et en buvant une tasse de café avec un jus de citron, ou plus simplement deux verres d'eau bien chaude. Je n'ai point encore vu d'accès fébrile résister à ces deux moyens combinés; mais j'ai l'habitude de purger les jours suivans, et je finis par quelques prises de quinquina ou de rhubarbe, et jamais je n'ai observé de rechûte ni d'accident subséquent.

Les vents dominans ont été les N-O et O.

M. S. U.

CATALEPSIE.

Nous avons promis une observation sur la *catalepsie*, par le docteur Pissis; nous la donnons, en regrettant que l'observateur ne l'ait pas accompagnée de ses judicieuses réflexions, dont sa modestie a tort de nous faire le larcin.

AU RÉDACTEUR.

Voici monsieur un fait tout nu, qui prête à bien des réflexions, que je laisse à la prudence des lecteurs, si toutefois mon observation vous paraît digne d'être lue :

Etienne *Montgon*, âgé de 16 ans, berger en sous-ordre, étant à une lieue de Brioude, fut fortement menacé, peut-être même un peu maltraité, par le maître berger : dès le même jour il tomba dans un état comateux qui dura plusieurs heures, et recommença après un certain intervalle. Ces alternatives ayant duré trois jours, on porta l'enfant à Brioude, chez sa mère, qui me fit appeler : c'était la seconde fête de Pâques. Je trouvai un enfant assez grand, maigre, pâle, bien fait, mais peu formé pour son âge, les yeux fermés, dans un sommeil apparent, mais qu'aucun bruit ni aucune irritation ne pouvait interrompre. Le pouls dur et plein, surtout aux carotides. La peur, cause prochaine, assez évidente; l'insolation, cause originaire assez commune chez les bergers; l'âge, la saison, tout me parut indiquer une saignée. Je fis prier mon ami le docteur *Mutussière*, qui s'occupe heureusement de la chirurgie, de partager avec moi cette cure plébéienne et gratuite. Nous trouvant du même avis, il s'apprêta à saigner : le bras soulevé pour cette opération resta en l'air : à ce symptôme nous reconnûmes la *catalepsie*; nous donnâmes successi-

vement toutes les positions qu'il nous plut aux deux bras et à leurs diverses parties; c'étaient des bras et des mains de cire. Nous ouvrîmes la veine : le sang ne coula point; à peine, à force de frictions, en eûmes-nous deux onces. L'enfant se réveilla peu après, ne se rappela de rien, ne se plaignit de rien. Ce calme dura quelques heures; il retomba dans le même état. Un vésicatoire à la nuque ne produisit rien; une seconde saignée ne donna pas plus de sang. La mâchoire, fortement resserrée, ne nous permettait l'introduction d'aucun remède interne. Le troisième jour nous ouvrîmes la jugulaire : le sang coula en abondance; l'enfant revint à lui, et fut totalement quitte de rechûte; il termina par un purgatif de pure précaution.

L'année suivante, à pareil jour, seconde fête de Pâques, on me rappela pour le même enfant, affecté de la même maladie : l'état cataleptique existait, mais bien moins intense; on put tirer du sang du bras; et une saignée médiocre fit cesser tous les accidens.

L'année d'après nous avons fait une saignée de précaution le vendredi saint; et depuis nous n'avons plus entendu parler du malade, qui a été guéri.

J'ai l'honneur, etc.

PISSIS, docteur-médecin.

Note du rédacteur. — La *catalepsie* est une de ces affections qui concentrent la vie animale, en ne permettant à aucun des organes d'en rapporter le sentiment : elle diffère de *l'asphyxie* en ce que dans cette dernière affection il y a cessation du mouvement circulatoire ou pulmonaire; mais la perception du système auditif survit à la perte de tous les autres sens, au lieu que le cataleptique n'entend pas plus qu'il ne voit, mais continue de respirer : elle diffère du *coma* en ce que, dans les affections comateuses, les muscles sont relâchés : dans la catalepsie, au contraire, les articulations sont roides, les muscles fortement prononcés : elle diffère de la *paralysie* en ce que le paralytique perd le sentiment de ses nerfs, de l'énergie de ses muscles, au lieu qu'ici il y a érétisme musculaire et atonie nerveuse : enfin elle diffère de l'*épilepsie* en ce que dans cette terrible *névrose* les articles sont tellement roidis, qu'on ne peut les fléchir, et qu'au contraire la catalepsie a bien une roideur universelle, mais elle se prête aux inflexions différentes que l'on veut donner aux membres qui conservent successivement l'attitude et la direction qu'on leur imprime. En un mot, dans la catalepsie l'individu, hors d'état de faire obéir ses muscles à sa volonté propre, conserve la faculté de les laisser obéir à une action étrangère. La vie organique est suspendue; il n'y a plus que la vie animale. Cette maladie est une des plus singulières que le génie de l'observation puisse soumettre à l'analyse. En effet, dans la catalepsie les fibres motrices sont indépendantes de la volonté du malade, et insensibles aux objets externes, tandis que dans le *somnambulisme*, par exemple, la volonté, bien déterminée, pendant le sommeil du corps, et comme dans l'absence des sens, jouit de toute l'énergie des effets du réveil, et soumet à son empire les agens de ses sensations, qui, indépendamment de la présence de la lumière, des odeurs, des sons, des alimens, des corps voisins enfin, produisent l'effet de la vue, de l'odorat, de l'ouïe, du goût et du toucher. Les nerfs ne sont plus ici les rapporteurs des impressions externes; ils sont tout à la fois cause et conducteurs des sensations

créées par la seule force intellectuelle, abstraction de l'existence réelle des objets perçus. Qu'on me permette cette digression que m'a inspirée le tableau de la catalepsie, qui se guérit d'ailleurs en remontant à la cause qui l'a produite, et qui dépend en général de profondes affections morales. Boërhaave recommande surtout les sternutatoires pour provoquer une hémorragie, et par conséquent un relâchement salutaire.

M. S. U.

EMBRYAGOGUE.

Nous insérons dans notre Gazette, aussi sérieusement qu'on nous le recommande, l'annonce suivante, en laissant au lecteur éclairé toute sa liberté d'opinion, et en disant avec le bon La Fontaine :

. . . . «Dans son histoire
« Pline l'a dit; il le faut croire.»

Mais nous publierons avec la même impartialité les réponses dont on jugera digne cette lettre, au moins singulière.

Durand, chirurgien-accoucheur à Poissy, à M. le Rédacteur de la Gazette de Santé.

Monsieur, j'avais lu dans Pline que les pierres extraites de la vessie des calculeux facilitaient l'accouchement. J'ai pour principe dans mon état de ne croire qu'à l'expérience : je l'ai faite ; et j'ose dire que l'humanité mettra Pline au premier rang de ses bienfaiteurs quand elle apprendra que l'observation de ce naturaliste est couronnée tous les jours du plus heureux succès.

Depuis vingt ans j'ai fait recueillir, dans les divers hôpitaux de Paris et chez l'étranger, un assez grand nombre de pierres ou débris de pierres extraites des calculeux, et j'ai imaginé d'en tapisser un petit boudoir de six pieds carrés d'étendue. A peine les femmes en *travail* y sont-elles entrées, que les douleurs de l'enfantement redoublent, et que l'accouchement le plus laborieux se termine spontanément en moins d'une heure.

Si ma lettre peut trouver place dans votre intéressante Gazette, elle sera propre à consoler l'humanité souffrante.

Salut et respect.

DURAND, chirurgien-accoucheur.

ANÉVRISME.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur, le journal que vous rédigez avec sagesse et le plus grand talent offre une voie facile pour toutes les discussions qui intéressent les diverses branches de l'art de guérir ; et j'en profiterai, si vous le trouvez convenable, pour faire quelques courtes réflexions sur l'extrait d'une notice sur l'anévrisme, par un homme qui, depuis long-tems, honore son art par des connaissances réelles. Cet extrait est consigné dans le bulletin de l'école de médecine de Paris, et de la société établie dans son sein, numéro neuf; l'auteur de la notice est M. Larrey.

Cet habile observateur, si connu par des ouvrages utiles et par une pratique aussi sage qu'elle est heureuse, pense que les anévrismes internes sont causés par des vices particuliers, comme le vénérien régénéré, le scorbutique, le scrophuleux, le psorique, etc., et que les premiers effets de ces vices sont de changer *le mode*

de susceptibilité organique du tissu artériel, d'anéantir son ressort, son élasticité; et de favoriser ainsi l'engorgement des membranes de l'artère.

Si je ne jugeais du sentiment de M. Larrey que d'après mes opinions en médecine, je croirais que reconnaître un changement dans *le mode de susceptibilité organique* du système artériel pour la cause primitive des anévrismes internes, c'est à dire spontanées, est payer un tribut à la théorie du jour, fondée sur l'action des solides et sur les facultés vitales dont ils sont doués. Mais pour un esprit exact qu'est-ce que *ce mode de susceptibilité organique* ? qu'est-ce que cette explication donne de clair et de précis à celui qui est avide de connaissances réelles, et qui ne voudrait pas qu'on les remplaçât par des suppositions ?

Les faits recueillis par M. Walter, célèbre anatomiste de Berlin, n'indiquent-ils pas mieux cette cause primitive des anévrismes spontanées, que j'ai rappelée dans mes *Fondemens de la Science méthodique des Maladies*, tome IV, page 142. Walter se présenta devant l'académie de Berlin avec quatre pièces anévrismatiques; et il montra que la tunique fibreuse, appelée musculaire, de l'artère contenait une très-grande quantité de phosphate de chaux; et que la tunique s'était rompue dans le lieu où l'accumulation du phosphate de chaux était le plus manifeste.

Fondé sur des observations aussi convaincantes, Walter en conclut que, dès que la tunique musculaire des artères était surchargée de ce phosphate, elle devenait cassante ou très-susceptible de rupture, et par suite se rompait réellement par l'effort du sang contre les parois du vaisseau qui le contient, ou par l'action d'une cause accidentelle, assez forte pour produire cet effet.

Ici l'autopsie cadavérique, que tant de gens invoquent pour ne rien prouver, met en évidence l'étiologie des anévrismes spontanée; étiologie qui n'a rien de métaphysique, et qui, au contraire, a le rare avantage de parler aux sens, éclaire la méthode préservative, et rend raison des succès des acides, tant au-dedans qu'au-dehors. Aussi M. Plenck a-t-il recommandé aux praticiens l'usage de l'alcohol muriatique (esprit de sel dulcifié.)

Je suis, etc.

Baumes, professeur de pathologie et de nosologie à l'école de médecine de Montpellier.

BIBLIOGRAPHIE.

(Premier extrait.)

Instruction sur le traitement des asphyxiés par les gaz méphitiques; des noyés; des enfans qui paraissent morts en naissant; des personnes qui ont été réduites à l'état d'asphyxie, par le froid et par le chaud; de celles qui ont été mordues par des animaux enragés; de celles qui ont été empoisonnées, etc. Par Antoine Portal, professeur de médecine au collège de France, d'anatomie au Musée, membre de l'Institut national et de la légion d'honneur, de plusieurs académies, etc., nouvelle édition par ordre du gouvernement.

L'intérêt que m'a inspiré la lecture de cet utile ouvrage m'a porté à en publier, dans

votre excellent journal, une courte analyse, persuadé que le public verrait avec quelque satisfaction les sages préceptes qu'il contient réunis dans un petit cadre, et présentés successivement dans l'ordre des articles de cet ouvrage.

Le docteur *Portal*, dans la préface de son ouvrage, cherche d'abord à fixer l'attention du public sur les dangers du méphitisme, qui ne menacent que trop fréquemment la vie d'un grand nombre d'hommes utiles à la société; il rappelle les circonstances qui ont donné lieu à plusieurs instructions qui, répandues par lui en 1774, 1775, 1776 et 1777, furent réunies en un corps de doctrine, et publiées par ordre du roi en 1784. Le succès de la première édition de cet ouvrage, et de celles qui en ont été faites depuis, juge d'avance celle dont il s'agit ici; mais on ne peut assez répandre les vérités que l'expérience a confirmées, sans les accréditer toujours. C'est à leur extrême publicité qu'on a dû la connaissance des moyens de rappeler à la vie un grand nombre d'individus qui, sans cette publication souvent répétée, seraient infailliblement restés sous l'empire de la mort.

Son excellence le ministre de l'intérieur, magistrat - citoyen, dont la philantropie guide le zèle, et dont l'instruction dirige la philantropie, a rendu un hommage éclatant à ces hautes vérités en ordonnant l'impression de l'ouvrage de M. *Portal*, et sa distribution aux préfets de tous les départemens. J'ai cru seconder ses intentions, en cherchant à le faire connaître.

Suivant la marche de M. *Portal* et ses divisions, je présenterai d'abord le tableau de l'asphyxie, ses effets sur les différens systêmes, les phénomènes qui la caractérisent et la font distinguer de la mort réelle; enfin j'indiquerai, toujours d'après ce savant praticien, et quelquefois d'après ma propre expérience, le moyen de rappeler les asphyxiés à la vie.

Le célèbre Bichat, dont le nom impérissable appartient à l'histoire de la médecine, a le premier dit (*Recherches sur la Vie et la Mort*) qu'on doit distinguer les asphyxies en deux classes; 1°. en celles qui surviennent par le défaut d'air respirable; 2°. celles où à cette première cause se joint l'introduction dans le poumon d'un fluide délétère, ou d'un liquide particulier, tel que l'eau, par exemple, comme chez les noyés.

Les causes de la première asphyxie sont l'absence de l'air opérée ou par la machine pneumatique, ou par une cause matérielle, ou bien le séjour trop prolongé dans un air qui ne peut se renouveler, la strangulation, la présence d'un corps étranger dans la trachée artère, ou dans l'œsophage, de manière à comprimer les parois de ce premier canal, etc.

Dans la seconde, ce sont les gaz méphitiques, tels que le gaz carbonique produit de la combustion de différentes substances analogues au charbon, et par les vins en fermentation, etc., l'hydrogène sulphuré émané des sépultures, des fosses d'aisance, des puisards, etc.

Toutes ces causes produisent les mêmes résultats, d'une manière plus ou moins prompte, selon l'activité ou la manière d'agir de ces différentes causes. Les phénomènes de l'asphyxie sont à peu près les mêmes, excepté dans celle produite par la submersion, chez les noyés, qui offrent quelques différences que j'exposerai plus bas.

Le professeur Portal avait déjà observé, en 1771, dans ses cours de physiologie expérimentale, d'après plusieurs expériences faites sur les animaux vivans, que les premiers effets de l'asphyxie, comme Bichat l'a confirmé depuis, portaient sur le cerveau et les nerfs qui en émanent, et par conséquent éteignaient d'abord la flamme de la vie animale, qui, si la cause se soutenait, si l'individu était abandonné à ces premiers effets, ne se rallumait pas, et il en résultait la perte de la vie organique, la mort

réelle de l'individu. Il paraît que le sang rouge qui se met en contact dans le poumon avec l'air décomposé retenu dans ce viscère, ou les gaz méphitiques qui s'y sont introduits, perd aussitôt ses qualités vitales, devient noir, et se répand ainsi, plus ou moins promptement, par la circulation, dans toutes les parties, de manière à frapper de mort les organes d'abord les plus sensibles, tels que le cerveau, les nerfs, etc. En effet, dans les expériences que nous avons répétées sur des pigeonneaux asphyxiés par la strangulation, au dernier terme de l'asphyxie, leur gorge devenait brune, et successivement noirâtre, les pates et la peau du corps recevaient la même teinte ; et dans l'ouverture des cadavres des individus asphyxiés on trouve les intestins et les autres viscères couverts de larges échymoses qui présentent l'aspect de taches gangréneuses ; le sang rouge ne se trouve nulle part ; le cœur et les vaisseaux ne contiennent qu'un sang noir et fluide.

Sans doute que les signes de la perte de la vie dans ces cas sont très-incertains, et M. Portal, comme tous les hommes sages, recommande de ne prononcer que lorsque les symptômes de la putréfaction se manifestent. Avant cette preuve seule décisive il conseille de ne point négliger les moyens propres à rappeler les individus à la vie. En effet, cette incertitude est bien grande, puisque l'immortel *Vesal*, le plus grand anatomiste de son siècle, portant le scalpel sur un cadavre destiné à ses dissections, fut frappé d'épouvante, lorsqu'après avoir attaqué les organes intérieurs l'individu donna des signes effrayans de vie. Qui ne connaît l'histoire du célèbre abbé *Prévost*, qui termina le cours de sa vie laborieuse par une semblable méprise? Combien de malheureux ont été enfermés dans le tombeau comme morts, et qui, rappelés à la vie par des causes spontanées, ont eu assez de force pour briser les liens funéraires, et faire entendre leurs gémissemens ! Combien d'autres y ont terminé leur vie dans une situation dont l'idée seule fait frémir d'épouvante ! Combien enfin n'en a-t-on pas rappelé à la vie, après plusieurs heures ou plusieurs jours, d'une mort apparente, et certifiée même par des hommes de l'art !

L'interruption de la vie paraît être plus ou moins longue, selon l'organisation plus ou moins parfaite des animaux. L'homme offre sans doute le modèle de la plus grande richesse de composition animale, et est celui chez lequel toutes les forces vitales semblent s'être réunies ; mais à mesure que l'on descend l'échelle zoologique, cette énergie de vitalité diminue avec la perfection de l'organisation. Chez les uns, c'est l'effet d'un assoupissement léthargique, auquel la nature, mère prévoyante, les condamne périodiquement, pour les soustraire à des intempéries ou à des besoins cruels qu'ils ne pourraient satisfaire : tels sont les hirondelles, le hérisson, leloir, la marmotte, l'ours du Canada, une quantité considérables d'insectes. Chez les autres, c'est une sorte d'asphyxie qui interrompt les fonctions respiratoires, et jette les individus dans un état de mort apparente, en leur donnant quelquefois l'aspect de la momie ; tels sont plusieurs espèces de zoophytes et de polipes, qu'on peut dessécher à volonté, mais graduellement et avec quelques précautions, et chez lesquels la vie latente se conserve des années entières. — Tel est, par exemple, le *vorticelle* ou *rotifère*, qui a fait le sujet de tant d'expériences curieuses de *Leuwonhoek*, et que chacun peut répéter à volonté. Ces animalcules, confondus dans la poussière gangréneuse du millet ou du blé ergoté, peuvent être revivifiés à volonté, au moyen d'une chaleur graduée et de quelques gouttes d'eau ; et l'on connaît à cet égard les expériences de *Fontana*, que justifient encore ces inconcevables êtres trouvés vivans dans des trous d'arbres, des pierres calcaires et gypseuses, etc. Chez tous les individus asphyxiés, comme chez l'homme, la vie se retire des organes de la vie animale,

pour se réfugier dans ceux de la vie organique ; en sorte que les mouvemens de locomotion sont entièrement suspendus. — La parole et l'usage des sens extérieurs sont interdits, à l'exception de l'ouïe, sans pouvoir donner une explication trop précise de cette singularité, à moins qu'elle ne soit due à la grande sympathie qui existe entre le grand nerf intercostal et l'acoustique. Le fait est que les asphyxiés et les noyés entendent plus ou moins, et cette connaissance n'est pas inutile pour les assistans ou le médecin, qui doivent bien prendre garde de prononcer la sentence de mort devant un malade qu'il faut soulager, et non désespérer.

On distingue, dit M. Portal, l'homme seulement asphyxié de celui qui est véritablement mort, par les signes suivans, et ils serviront à faire connaître le vrai caractère de la mort. Le premier conserve de la chaleur ; elle est plus sensible dans la région précordiale, aux aisselles et aux aînes que partout ailleurs. J'ai remarqué que le thermomètre introduit dans l'anus, ou la gueule des animaux qu'on asphyxie, monte de vingt-cinq à trente degrés; expérience qu'il est bon de répéter. Chez eux les membres sont souples, la poitrine élevée, le bas-ventre légèrement ballonné, et la vessie fait souvent saillie, par sa plénitude, au-dessus du pubis, parce qu'ordinairement il y a rétention; le visage est plus ou moins tuméfié ; les lèvres bleuâtres, les narines distendues, les yeux luisans et fixes, les paupières mi-ouvertes, et quelquefois très-dilatées ; la teinte générale du sujet est brunâtre, et son habitude est souvent parsemée de taches livides, semblables à celles du scorbut, surtout si l'asphyxie est ancienne. Ces corps ne répandent point d'odeur.

(La suite à l'ordinaire prochain, contenant le traitement.)

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 11 messidor (30 juin) à 3 h. 58 m., et se couche à 8 h. 2 min.

Le 20 il se lève à 4 h. 3 m., et se couc. à 7 h. 57 m.

Dif. { le m. 5. / le s. 5. } 10 m.

La lune se lève le 11 messidor à 8 h. 28 m. du mat., et se couche à 10 h. 6 m. du soir.

Le 20 elle se lève à 6 h. 35 m. du soir, et se couc. à 1 h. 31 m. du mat.

P. Q. le 14 à 6 h. 40 sec. du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai est, le 11 de 0 h. 3 m. 5 s., 3,

Différence 11, 8.

Le 2, de 0 h. 4 m. 40 sec. 7.

Différence 8, 8.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

	Baromètre. maximum.	minimum.	*Thermom.* max.	minim.	*Hygromètr.* max.	minim.	*Sequanomèt.* mètre.	cent.	*Anémomètre.* matin,	midi,	soir,
Prairial.			*Dilatation.*								
29.	28 p. 2 l. $\frac{3}{12}$.		11 $\frac{2}{10}$.	10 $\frac{7}{10}$.	94 $\frac{1}{4}$	91		62	S-O.	O.	O.
30.	28 p. 3 l. $\frac{3}{12}$.		12 $\frac{8}{10}$.	10 $\frac{2}{10}$.	90 $\frac{3}{4}$	71 $\frac{1}{2}$		62	N-O,	N-O,	N-N-O.
Messidor.											
1.	28 p. 2 l. $\frac{6}{12}$.	28 p. 2 $\frac{5}{12}$.	14 $\frac{4}{10}$.	9 $\frac{1}{10}$.	93 $\frac{3}{4}$	71		60	O.	N-O.	N-O.
2.	28 p. 3 l. $\frac{8}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{10}{12}$.	11 $\frac{1}{10}$.	8 $\frac{2}{10}$.	91	90 $\frac{1}{2}$		61	N-N-O.	N-O.	N-O.
3.	28 p. 4 l. $\frac{7}{12}$.	28 p. 4 l. $\frac{1}{12}$.	12 $\frac{4}{10}$.	8 $\frac{1}{10}$.	88 $\frac{1}{4}$	80 $\frac{1}{4}$		57	N-N-O.	N-O.	N-O.
4.	28 p. 4 l. $\frac{8}{12}$,	28 p. 3 l. $\frac{10}{12}$.	12 $\frac{3}{10}$.	8 $\frac{1}{10}$.	88 $\frac{3}{4}$	71		58.	N.	E-O.	N-O.
5.	28 p. 2 l. $\frac{10}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{5}{12}$.	15 $\frac{6}{10}$.	10 $\frac{6}{10}$.	93 $\frac{1}{4}$	69 $\frac{3}{4}$		60	N-E.	N.	N-O.
6.	28 p. l. $\frac{3}{12}$.	27 p. 3 l. $\frac{11}{12}$.	17 $\frac{2}{10}$	10 $\frac{8}{10}$.	97 $\frac{1}{2}$	75 $\frac{1}{4}$		58	O.	N-O.	N-O.
7.	28 p. 2 l. $\frac{8}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{10}{12}$.	12 $\frac{1}{10}$.	9 $\frac{3}{10}$	81 $\frac{1}{2}$	78 $\frac{1}{4}$			N-O.	N-O.	N.
8.	28 p. 2 l. $\frac{7}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{4}{12}$	16 $\frac{5}{10}$.	12 $\frac{1}{10}$.	84 $\frac{1}{2}$	62.			N-E.	O-N-O.	O.

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens; on n'abonne que pour un an.

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse ; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier ; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Marseille, chez Sub et Laporte ; à Hambourg, chez Fauche ; à Leipsick, chez Weigel; à Vienne, chez Camesina; à Livourne, chez Massi ; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires. — Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

C'est vers le commencement du douzième siècle qu'on vit sortir du sein de l'école de Salerne un poème médical, ou plutôt un recueil de sentences mises en vers léonins, sur l'art de conserver la santé, ayant pour titre : *Medicina Salernitana, regimen sanitatis Salerni ;* et suivant quelques manuscrits : *Flos Medicinæ*. On en attribue la composition à un médecin de cette école, nommé JEAN DE MILAN. Peut-être doit-on douter qu'il soit l'auteur de tous les vers dont le nombre est incertain, suivant les diverses éditions ou manuscrits, dans lesquels on en compte 452, ou 664, ou 1096, ou enfin 1239. Si l'on ne trouve pas dans ces vers, souvent trop prosaïques, cette justesse d'idées que la science exige aujourd'hui, et ce rhythme qui caractérise la langue des dieux, on doit en accuser le gothicisme des tems où ils ont paru : cependant il faut convenir qu'ils se distinguent des autres poèmes ïatriques qui les ont précédés ou suivis par la concision, le piquant, et je ne sais quel charme attaché aux langues mortes, qui fera toujours préférer la version latine non-seulement aux traductions françaises qu'on en a données, mais à celles qu'on en tenterait. Il y a eu plusieurs éditions de ce poème depuis Arnaud de Villeneuve, qui le premier l'a commenté.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Un écrivain périodique, qui cache sous une apparence de légèreté un grand sens, de la philosophie, et qui donne en riant de très-sages conseils aux femmes, le rédacteur du *Journal des Modes* disait, il y a quelque tems, que, grâce à la variation de l'atmosphère, on ne s'habillerait bientôt plus que le thermomètre à la main. Cette triste vérité acquiert chaque jour une nouvelle confirmation : je viens de parcourir à trente lieues de rayon les environs de Paris, et partout on éprouve dans chaque journée les températures les plus opposées; partout la végétation a été retardée d'un mois. Nos campagnes offrent le plus bel aspect, nos coteaux le plus riche coup-d'œil : mais si l'on est rassuré par la prochaine maturité des moissons, on n'est pas sans quelque inquiétude sur celle des raisins; et les spéculateurs, comme les propriétaires, auraient préféré cette année une récolte moins abondante et de meilleure qualité. Partout aussi se remarquent les mêmes affections morbides, toujours dues à la rapide mobilité des impressions de l'atmosphère : des fièvres d'accès, des éruptions répercutées, des affections catarrales, des rhumatismes, beaucoup d'apoplexies séreuses, des diarrhées mucoso-bilieuses, des maux de dents et d'oreille; en général toutes les maladies propres à la constitution molle de l'automne affectant les membranes muqueuses et séreuses, et obli-

geant par conséquent d'approprier à leur type particulier un mode de curation plus tonique.

Les vents dominans ont été les

M. S. U.

BOTANIQUE.

De l'usage du Bétel.

M. Péron, naturaliste de l'expédition des découvertes à la Nouvelle-Hollande, a remarqué que les européens qui séjournaient à Batavia, aux Moluques, aux Philippines, à Madagascar, etc., étaient fort sujets à une dyssenterie affreuse, compliquée d'une fièvre putride ou maligne, ou bilioso-putride à la fois. Cette maladie cruelle moissonne en peu de tems tous les étrangers qui en sont atteints, tandis que les naturels de ces climats échappent à cette épidémie. La cause de cette dyssenterie est la grande chaleur de ce pays, qui provoque des sueurs excessives, diminue les urines et toutes les autres excrétions, et épuise toutes les forces du système digestif. Les remèdes qui conviennent sont les toniques, les bains froids, les frictions d'huile de cocos, les masticatoires, le cachou, le cardamum, l'ambre gris, le poivre, la canelle, la muscade, le girofle, le gingembre, enfin le *bétel*. C'est à l'usage de ce masticatoire, universellement adopté dans l'Inde, que M. Péron attribue l'heureux privilége que les naturels ont d'échapper à la maladie qui frappe les européens. Il a donc cherché à connaître la composition de cette épice. Voici la description qu'il en donne dans un mémoire inséré dans le journal de Physique, de vendémiaire an 12.

Quatre substances le composent ordinairement :

1°. La feuille brûlante d'une espèce de poivrier (pipea, bétel. *Linn.*), qui donne son nom à tout le mélange dans lequel il entre. Quelquefois on se sert du fruit jeune de cette plante;

2°. Une assez forte proportion de feuille de tabac;

3°. De la chaux vive, environ un quart du poids total du mélange. Cette chaux est retirée par la calcination de diverses espèces de madrépores; elle est beaucoup plus caustique que la nôtre; et c'est M. Vauquelin qui, sur les échantillons rapportés par M. le Sueur, en a porté ce jugement. On voit des personnes dit le père Papin, (*Let. Edifiantes*, t. 11, p. 256), qui prennent de cette chaux gros comme un œuf par jour. La quatrième substance qui compose le bétel est la noix d'arreckier (aréca, catéchu. *Linn.*), qui forme elle seule plus de la moitié du poids total du bétel.

Ceux qui font usage de cette préparation perdent bientôt toutes leurs dents sans éprouver aucune douleur. Elles ne tombent point; elles sont corrodées. Il est rare de voir un Indien, qui mâche habituellement du bétel, avoir une seule dent à vingt-cinq ou trente ans. Leurs excrémens sont toujours d'un rouge de brique presque sanguin.

En examinant ainsi la plupart des usages des peuples peu civilisés, usages que l'on rapporte ordinairement comme des pratiques indifférentes, ridicules ou même dégoûtantes, il serait facile, presque toujours, d'en démontrer les avantages, et quelquefois aussi l'indispensable nécessité pour les peuples chez lesquels on les trouve.

C. G***.

ANÉVRISME.

AU RÉDACTEUR.

J'ai vu dans le numéro XXXVI de

votre utile Gazette que M. le professeur Beaumes fait quelques réflexions relatives aux principes de mon Mémoire sur les Anévrismes, inséré par extrait dans le Bulletin de la Société de l'Ecole de Médecine. Malgré l'extrême confiance que j'ai dans les lumières de ce savant professeur, je vous prie de lui transmettre, par la même voie, l'explication que je vais donner à l'article de mon Mémoire qui a fait le principal objet de sa critique.

M. Beaumes me permettra de lui observer que je ne trouve aucun rapport entre les causes immédiates de la dilatation anévrismale de l'artère, expliquées dans cet article, (1) et la démonstration de l'anatomiste Walter. En effet, ce savant se borne à prouver que la tunique fibreuse, ou musculaire, n'est point susceptible d'une très-grande dilatation. (C'est ce que les chirurgiens français avaient observé depuis long-tems.) Lorsque cette dilatation est parvenue à un certain degré d'écartement, bien que les parois de la poche anévrismale conservent presque toujours leur épaisseur, et qu'on la trouve quelquefois augmentée, les points les moins élastiques, ou les plus pourvus de phosphate calcaire, se rompent d'une manière graduée, et rarement tout à coup. A la faveur de cette solution le sang s'infiltre dans le tissu cellulaire voisin, s'y accumule et forme une seconde tumeur superposée sur la première, communiquant avec la poche anévrismale par des ouvertures plus ou moins étroites et tortueuses. Cependant il existe des anévrismes vrais, parvenus à un très-haut degré de dilatation, tel que celui, par exemple, cité dans mon Mémoire, lequel a un décimètre trois centimètres dans son diamètre transversal. Quoiqu'il soit prouvé par un très-grand nombre de faits, que l'anévrisme porte la dilatation de l'artère avant de se rompre à un diamètre beaucoup plus grand que ne l'a pensé M. Beaumes, mon opinion ici se borne à expliquer la manière d'agir des vices qui produisent le premier degré de dilatation, et non le mécanisme de la rupture de la poche anévrismale; enfin un mot, des causes génératrices de la désorganisation, et non de ses effets.

Quant au mot de *susceptibilité organique*, je pense que la signification en est juste. En effet, si une cause quelconque est capable d'altérer cette propriété, le tissu des parties doit nécessairement recevoir les influences de cette altération, et prendre un autre caractère. De là les affections morbides, etc.

Je desire que cette explication puisse me mettre d'accord avec les principes du célèbre professeur de Montpellier. Il peut être persuadé d'ailleurs que dans ceux que j'ai émis je n'ai eu d'autre desir que d'éclairer un point de médecine, sur lequel on n'avait eu jusqu'à ce moment que des notions très-vagues.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Larrey, docteur, chirurgien en chef de la garde impériale et royale.

(1) « Que les premiers effets de ces vices sont de « changer le mode de susceptibilité organique du « tissu artériel, d'anéantir son ressort, son élasti- « cité, et de favoriser l'engorgement des membranes « de l'artère et leur dilatation. »

CHIMIE-ANIMALE.

AU RÉDACTEUR.

Le N°. XXXV de la Gazette de Santé contient un article sur la goutte et l'efficacité de l'eau bue à une haute température pour en dissiper les atteintes. L'eau chaude, remède sim-

ple et non coûteux, offre trop d'avantages pour n'être pas adoptée par cette classe d'êtres souffrans qui ont en vain demandé à la médecine des secours efficaces, ou qui ont redouté ceux qu'elle pouvait lui offrir. Mais les interprétations hypothétiques de l'action d'un médicament peuvent nuire au moins à l'art de guérir, en mettant à la place de la vérité des explications qui n'en ont que l'apparence. Ceci peut-il s'appliquer à l'article que j'ai cité; et de ce que ceux qui boivent avec profusion de l'eau chaude, dans l'intention de se débarrasser d'un accès douloureux de goutte, rejettent par le vomissement *une matière blanche et compacte*, doit-on inférer que la nature se débarrasse par-là de l'*humeur arthritique?*

C'est cette explication que je crois être susceptible d'être combattue avec supériorité.

Quoique l'estomac soit un organe doué d'une très-grande vitalité, et que les actions qu'il exécute soient vitales, on ne peut nier qu'il ne se passe, dans ce même organe, où se rendent les sucs digestifs, et où se trouve l'humeur que sépare la membrane muqueuse, des actes physiques et chimiques.

Que les sucs digestifs soient formés par l'estomac lui-même, par une suite d'une contexture organique, dont le mode est inconnu; ou que, plus probablement, ces sucs soient produits par la rate, et versés dans l'intérieur de l'estomac par un assez grand nombre de petits vaisseaux *afférens*, il n'en est pas moins certain qu'il entre dans les principes constitutifs de ces sucs une certaine quantité d'albumine et de phosphate, plus néanmoins de substance albumineuse que des autres.

On sait que l'albumine est coagulable par le calorique nu ou libre, ainsi que par d'autres agens, tels que l'oxigène, l'alcohol.

D'autre part, on recommande aux goutteux de boire l'eau très-chaude, cependant de manière à la boire d'un trait.

Ainsi, le calorique de l'eau, agissant sur l'albumine des sucs digestifs, doit concréter cette dernière substance, et lui donner les apparences de *matière blanche comme du lait, mais plus compacte que du lait caillé*, que l'eau chaude fait rendre aux malades qui s'en gorgent.

Cette matière blanche est donc un produit de circonstance, et non l'humeur goutteuse qui ne siège pas dans l'estomac, et qui a bien moins d'affinité avec cet organe qu'avec les parties fibreuses et fibri-cartilagineuses qui entourent nos petites articulations.

L'opinion que je donne ici, et que je soumets à votre jugement, ne détruit pas la probabilité des succès que l'on peut attendre de la boisson d'eau chaude, mais tend à infirmer l'une des conséquences que l'on voudrait tirer de sa manière d'agir.

Je suis, etc.

BAUMES, professeur de pathologie à l'école de médecine de Montpellier.

(Nous répondrons à cette opinion en même-tems qu'à celle émise, le 22 messidor, dans le Publiciste.)

CHIMIE MÉDICALE.

Les épreuves que nous avons annoncées de l'emploi du gaz acide muriatique suroxigéné, comme moyen neutralisant l'air chargé des émanations de l'hydro-sulfure d'ammoniac, continuent de réussir, comme procédé chimique, pour la modification de l'air; mais elles n'offrent rien encore de satisfaisant comme moyen de secours à porter aux asphyxiés. On doit louer sans doute le courage de M. Dupuy-

tren d'avoir descendu dans une fosse d'aisance méphitisée; mais il n'a fait que répéter une épreuve que font tous les jours les malheureux ouvriers condamnés à ce périlleux et dégoûtant travail; que ce qu'a fait, avec autant de dévouement que d'ardeur de s'instruire, plus de vingt fois, M. de Verville, inspecteur-général, tant pour vérifier l'état des lieux que pour animer le courage de ses ouvriers, ou aller retirer les victimes de leur zèle, et qui lui-même a été asphyxié deux fois. En proposant l'acide muriatique M. Dupuytren n'a rien ajouté aux offres brillantes, à la belle expérience de *Guyton de Morveaux*, dont le succès n'est plus équivoque, à quelques exceptions près : il n'a rien ajouté aux vues du professeur Hallé, aux instructions du docteur Portal, surtout aux recherches consignées dans l'immortel ouvrage de Bichat (*de la Vie et de la Mort*), qui dit positivement, page 344, première éd. « Si on fait périr un animal sous une « cloche pleine d'air atmosphérique, « il restera bien plus long-tems « à s'asphyxier si elle contient de « l'oxigène. » Et plus loin : « Si on « asphyxie un animal dans le gaz « *hydrogène sulfuré*, le principe « étranger, qui est ici uni à l'hydro- « gène, s'introduit dans la circula- « tion par le poumon. » D'où la conséquence naturelle que c'est dans le poumon qu'il faut faire arriver ce gaz éminemment oxigène, qui, en se combinant à l'hydrogène sulfuré, détruit son effet, de même *qu'il retarde l'asphyxie* tant qu'il existe sous la cloche où l'animal est en expérience. Mais ce n'est point assez que d'offrir à l'air vicié une combinaison nouvelle, et d'innocenter pour ainsi dire ses élémens meurtriers (l'eau fraîche seule, jeté, dans un endroit méphitisée suffit pour y développer de l'oxigène, et changer la nature de l'air mortel qu'on y respirait) il faut non-seulement que les êtres vivans puissent y pénétrer sans risque, mais que ceux dont le flambeau de la vie s'y est éteint puissent le voir se rallumer. Or, c'est non-seulement un nouvel atmosphère chargé d'air vital qu'il faut offrir à leurs organes respiratoires, mais il faut trouver un moyen de remettre en jeu ces organes, pour qu'ils reprennent leurs fonctions. C'est peu que d'asseoir à une table chargée d'alimens salubres un malheureux que la faim a fait tomber en syncope, si vous ne lui donnez la force de déposer ces mets dans le canal alimentaire, et de les digérer. Les lobes du poumon sont affaissés, et si vous voulez qu'ils aspirent l'air bienfaisant que vous venez d'élaborer, sachez imprimer à cet organe ce mouvement oscillatoire, ce jeu alternatif qui décèle dans l'enfant arrivé aux portes de la vie ses droits à l'existence.

C'est ce bienfait que l'humanité reconnaissante attend des tentatives, non de M. Dupuytren (il serait injuste de reporter sur un seul être le tribut de reconnaissance que partage une association recommandable), mais de la commission nommée au sein de l'école de médecine, et surtout de celle de salubrité de la préfecture de police, qui lui a été adjointe.

Si l'on nous permet d'émettre notre opinion dans un sujet aussi grave, et qui appartient à tous les hommes, parce qu'il les intéresse tous, nous pensons que l'on pourrait peut-être rencontrer dans un agent trop dédaigné le moyen de mettre les asphyxiés, en état de jouir des bienfaits du gaz acide muriatique oxigéné : c'est le *galvanisme*. Quelle est cette inconcevable destinée des plus sublimees découvertes qui, après avoir excité un enthousiasme, outré peut-être, finissent par ne pas même appeler l'intérêt ? L'électricité,

le magnétisme ont fait fermenter toutes les têtes, et déjà ils sont oubliés. L'Europe entière s'est éveillée à la voix du galvanisme, et l'Europe sommeille maintenant devant ses plus brillans phénomènes!...

Nous proposons modestement aux amis des arts et de l'humanité de tenter si l'excitabilité ne renaîtrait pas chez les asphyxiés par le contact galvanique, comme l'excitation par celui d'un oxigène énergique, et enfin la vie de ces deux moyens combinés, dont l'un éveillerait l'organe assoupi, et l'autre lui présenterait le *pabulum vitæ*, le contre-poison convenable. Nous laissons aux savans ces hautes questions, dignes de tout leur intérêt.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Suite du premier extrait de l'instruction de M. Portal, par M. Larrey, chirurgien en chef de la garde impériale et royale.

D'ailleurs, le pouls et les battemens du cœur sont insensibles, et les facultés morales presque suspendues. Chez les individus qui sont complètement privés de la vie il y a absence complète de cette chaleur naturelle : ils peuvent en conserver, mais elle est différente, et elle n'a lieu que peu d'heures après la mort. Passé ce tems le cadavre alors se met de niveau avec la température extérieure ; les membres se roidissent, à moins que les individus ne soient morts de fièvres pestilentielles, etc., dont les cadavres conservent de la souplesse ; mais chez eux aussi la putréfaction se déclare très-promptement, et on ne peut confondre l'aspect de ces corps avec celui des asphyxiés, surtout si l'on a observé les deux genres d'effets. Les yeux de cadavres étrangers à l'asphyxie sont flétris et couverts d'un enduit visqueux ; l'odeur qu'ils répandent est vraiment cadavéreuse. Enfin, ils arrivent par degrés aux signes de la putréfaction, qu'il est bon d'attendre, mais avec discrétion cependant ; car l'infection produite par la putridité d'un cadavre, surtout dans les saisons chaudes, peut être suivie d'accidens funestes aux individus qui respirent ces miasmes.

A l'exception du galvanisme qu'on peut tenter en appliquant les conducteurs sur la membrane interne de la bouche, du *rectum* ou du vagin, on doit proscrire toutes ces épreuves inhumaines, conseillées par tant de médecins, et qui ne sont propres qu'à mutiler le malheureux, s'il revenait à la vie, sans produire l'effet de ranimer la sensibilité, qui est éteinte dans tous les organes de la vie animale.

Les noyés présentent quelques différences dans les signes que je viens d'esquisser. Comme le liquide dans lequel l'individu est submergé se trouve à une température bien inférieure à la sienne, et que les agens de sa chaleur spécifique cessent d'agir, le calorique s'échappe, et laisse l'habitude du corps froide, donne de la roideur aux membres, sans détruire cependant la couleur livide des parties vasculaires, telles que les lèvres, les gencives, etc. C'est ici le cas d'introduire le thermomètre dans le *rectum*, d'essayer le galvanisme, mais toujours sans incision aux parties extérieures.

M. Portal, en recommandant de mettre la plus grande activité dans l'administration des secours de l'art, conseille,

1°. De transporter les asphyxiés hors du lieu méphitisé, et de les exposer au grand air;

2°. De leur ôter les vêtemens, et de faire sur le corps des aspersions d'eau froide;

3°. De leur faire avaler un peu d'oxicrat léger.

(Nous pensons que l'eau nitrée conviendrait aussi, comme de leur faire respirer de l'ammoniaque, du gaz acide muriatique oxigéné. Plusieurs pigeonnaux, après quelques minutes d'asphyxie produite par strangulation, ont été rappelés promptement à la vie par le gaz acide muriatique oxigéné que je leur ai fait respirer.

4°. L'usage des lavemens avec de l'eau saturée de muriate de soude : on pourrait aussi y ajouter quelques gouttes d'acide sulfurique.

M. Portal blâme, avec raison, les fumigations de tabac introduites dans le tube intestinal ; car si l'on réfléchit aux propriétés de la vapeur qui résulte de la combustion de cette plante desséchée, l'on voit qu'elle doit

contenir beaucoup de carbone et des principes narcotiques, lesquels, mis en contact avec la membrane muqueuse des gros intestins, doivent nécessairement augmenter les effets déjà narcotiques et stupéfians du méphitisme respiré. On supprimerait donc avec avantage les machines fumigatoires compliquées et répandues à grands frais, dans tant de points de la France, par l'empirisme séducteur.

5°. On poussera de l'air pur dans les poumons par les narines, à l'aide d'un soufflet ou d'un tube recourbé. On fera respirer par le même tube de l'éther sulphurique; et si l'on présumait qu'il y eût eu un obstacle dans la partie supérieure de la trachée artère ou le larynx, il ne faudrait pas hésiter d'ouvrir ces canaux pour introduire directement dans le poumon de l'air, qui rectifie le sang et le fait changer de nature, en lui communiquant son oxigène, et en excitant l'organe pulmonaire. Il ne faut point négliger à l'extérieur les frictions avec le vinaigre ou avec de la neige, si l'on est à portée d'en avoir. L'alkali volatil remplit aussi cette indication comme stimulant, soit exposé sous le nez de l'asphyxié, soit même introduit dans sa cavité avec une plume pour exciter la membrane pituitaire, et en frictions sur toute la région précordiale. On fera bien aussi de remuer fréquemment, mais doucement, l'individu, de le masser, le pétrir avec des mains robustes et trempées dans le vinaigre, ou la teinture de cantharides.

Si les forces vitales se développent, si le pouls se reproduit, on accélère et on facilite la circulation, dit M. Portal, par la saignée faite avec précaution. Nous pensons qu'on emploierait avec plus d'avantage, dans le premier moment, les ventouses scarifiées, appliquées sur la région précordiale, les côtés de la poitrine et les flancs.

Pour les noyés il y a quelques changemens à faire à l'emploi de ces moyens : il faut d'abord incliner l'individu de manière qu'il puisse expectorer l'écume qui remplit les bronches, dont on favorise l'évacuation par des pressions graduées, exercées sur le trajet de la trachée-artère, de la poitrine, vers la bouche. (1) On leur fait des frictions sèches et chaudes sur toute l'habitude du corps : on peut envelopper l'individu, à l'exemple des sauvages, dans des peaux d'animaux récemment tués, etc. Lorsque les personnes sont rappelées à la vie, et que le jeu des fonctions s'est rétabli, on couche le malade dans un lit bien couvert; on lui fait prendre quelques stomachiques ou cordiaux, dont on continue l'usage jusqu'à son parfait rétablissement.

Les effets de l'asphyxie sont d'affaiblir les facultés physiques et morales. Elle dispose par conséquent à l'hypochondrie, au scorbut, à la manie et aux fièvres putrides, malignes, qu'on prévient par la continuation des fortifians.

Ainsi donc, en se résumant, tous les moyens indiqués contre l'asphyxie doivent être excitans, pris à l'intérieur, ou appliqués extérieurement. Si l'individu ne peut être retiré du lieu méphitisé, il faut, avant d'y entrer, sanifier le local avec le moyen ingénieux du savant *Guyton-Morveaux*.

Les phénomènes que présente l'asphyxie chez les personnes adultes se rencontrent souvent chez les enfans qui viennent de naître, à raison de la pression qui s'exerce sur la trachée-artère par des causes diverses, ou de son obturation, provenant quelquefois de la présence de mucosités qui s'opposent au passage de l'air. D'abord, des aspirations faites dans la bouche de l'enfant, pour lui enlever les substances écumeuses et l'insuflation immédiate de l'air dans les bronches, suivies de frictions spiritueuses sur toute l'habitude du corps, de l'introduction des substances stimulantes et oxigénées, quelquefois de l'effusion d'une petite quantité de sang du cordon ombilical, sont les moyens à l'aide desquels on rappelle presque toujours les enfans à la vie.

(La suite à l'un des numéros prochains.)

(1) Les petits chameaux en naissant paraissent être dans un état d'asphyxie semblable à celle des noyés. Apparemment que l'eau de l'amnios qu'ils avalent s'engage dans leur trachée-artère, fort longue chez ces animaux, et aurait sans doute beaucoup de peine à sortir si les Arabes, très-habiles dans l'art d'élever les animaux, ne venaient au secours de la nature : ils leur font sortir le liquide écumeux par des frictions douces et long-tems répétées sur le cou du jeune animal, et ils leur mettent un peu de sel, d'oignon frais dans la bouche et les narines, jusqu'à ce qu'il donne des signes de vie, respire et agisse.

Avis à nos Abonnés et aux personnes qui voudront le devenir.

Voici la carrière annuelle de notre Journal révolue, et si nous ne l'avons pas parcourue avec tout le succès que nous aurions desiré, nous en avons obtenu que peut-être nous n'avions pas encore le droit d'espérer. Pour en mériter de nouveaux nous avons soigneusement recueilli les divers conseils, les différentes réclamations de nos abonnés; et, sans céder à toutes les demandes individuelles, nous avons cru ne pas devoir nous refuser à celles qui ont exprimé le vœu de la majorité. C'est ainsi que, sacrifiant le coup-d'œil typographique, et même scientifique, à l'intérêt de la science elle-même, à la multiplication des moyens d'instruction populaire, nous remplacerons par un article de pratique médicale le tableau météorologique qui terminait notre feuille, et qu'on ne consultait pas, en donnant seulement en quelques lignes le résultat des observations que ce tableau mettait sous les yeux. C'est ainsi que nous donnerons une plus grande étendue aux articles de la constitution médicale et de bibliographie, en continuant de nous imposer la loi de ne rien offrir de ce qui aura été publié par les autres journaux; et à cet effet nous allons changer le caractère de notre Gazette en un plus petit, et agrandir la *justification.* C'est ainsi que, cédant au vœu généralement émis, nous reporterons à l'époque de messidor, ouvrant un trimestre, toutes les souscriptions qui datent de thermidor, second mois de ce même trimestre, et compliquant la comptabilité, ainsi que l'ordre chronologique; et pour dédommager nos abonnés de ce léger sacrifice nous publierons *gratis* chaque année, au premier complémentaire, un numéro de plus, formant la table des matières contenues dans les trente-six numéros de l'année écoulée.

Nous donnerons en outre le résultat de ce qu'offriront de plus intéressant les séances des diverses sociétés savantes, et surtout de l'Institut et de la société Philomatique, en n'oubliant point que notre journal, paraissant trois fois par mois, doit conserver sur les autres journaux l'avantage de les devancer dans l'annonce des phénomènes médicaux et savans; et par cette raison, loin d'établir avec eux une rivalité qui n'est ni dans notre esprit ni dans nos moyens, nous nous ferons un honneur de poser des fanaux aux lieux qu'ils doivent aborder, et d'indiquer les premiers, sommairement et clairement, les matières, qu'ensuite ils développeront avec autant de profondeur que de sagacité. En un mot, hussards de la médecine, nous éclairerons la route qu'ils auront à parcourir, en signalant les points qui pourraient peut-être échapper au génie d'observation des généraux du corps d'armée, occupés des plus grands intérêts, et notre emploi sera surtout l'approvisionnement de vivres, en ne *fourageant* jamais aux lieux déjà parcourus ou désignés pour l'être : enfin nous ne négligerons rien pour continuer de mériter la confiance de nos abonnés, en continuant de n'employer que des moyens avoués par la décence et la délicatesse.

ÉTAT DU CIEL.

Le soleil se lève le 21 messidor (10 juillet) à 4 h. 4 m., et se couche à 7 h. 56 min.

Le 30 il se lève à 4 h. 12 m., et se couc. à 7 h. 48 m.

Dif. {le m. 8. / le s. 8.} 16 m.

La lune se lève le 21 messidor à 7 h. 17 m. du soir, et se couche à 2 h. 22 m. du matin.

Le 30 elle se lève à 10 h. 40 m. du soir, et se couc. à 0 h. 37 m. du mat.

Pleine lune le 22 à 9 h. 11 m. du soir.

D. Q. le 30 à 3 h. 35 m. du soir.

Le rapport du tems moyen au midi vrai est, le 21 de 0 h. 4 m. 49 s., 5.

Différence 8, 3.

Le 30, de 0 h. 5 m. 47 sec. 8.

Différence 4, 5.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

	Baromètre. maximum.	minimum.	*Thermom.* max.	minim.	*Hygromètr.* max.	minim.	*Sequanomèt.* mètre. cent.	*Anémomètre.* matin,	midi,	soir.
			Dilatation.							
Messidor.								O.	S-S-O.	S-S-O.
9.	28 p. 2 l. $\frac{4}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{1}{12}$.	15 $\frac{3}{10}$.	11 $\frac{6}{10}$.	99	76 $\frac{1}{4}$.	58.	N-O.	N-E.	N-E.
10.	28 p. 4 l. $\frac{1}{12}$.	28 p. 3 l. $\frac{1}{12}$	16 $\frac{8}{10}$.	11 $\frac{3}{10}$.	97	77 $\frac{1}{2}$.	50.	N-N-E.	N-E.	N.
11.	28 p. 5 l. $\frac{10}{12}$.	28 p. 4 l. $\frac{11}{12}$.	17 $\frac{3}{10}$.	11 $\frac{8}{10}$.	84 $\frac{1}{4}$	62 $\frac{1}{2}$.	48.	N-N-O.	N.	N-O.
12.	28 p. 5 l. $\frac{3}{12}$.	28 p. 2 l. $\frac{5}{12}$.	19	13 $\frac{5}{10}$.	85	65	45.	E-S-E.	S-E.	S.
13.								S-O.	O-S-O.	N-E.
14.	28 p. 3 l. $\frac{8}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{9}{12}$.	23 $\frac{1}{10}$.	16 $\frac{3}{10}$.	83 $\frac{3}{4}$	64 $\frac{3}{4}$.	50.	E.	S-S-O.	S.
15.	28 p. l.	27 p. 11 l. $\frac{5}{12}$.	25	16 $\frac{7}{10}$.	92 $\frac{1}{4}$	65 $\frac{1}{4}$.	43.	S-S-O.	S-S-O.	S-O.
16.	28 p. l. $\frac{10}{12}$.	28 p. l. $\frac{4}{12}$.	20 $\frac{8}{10}$.	12 $\frac{8}{10}$.	96 $\frac{1}{4}$	77 $\frac{1}{4}$.	43.	S-O.	O.	O.
17.	28 p. 2 l. $\frac{4}{12}$.	28 p. 1 l. $\frac{9}{12}$.	19 $\frac{2}{10}$.	11 $\frac{5}{10}$.	94 $\frac{3}{4}$	74.	43.	O-S-O.	O.	N-O.
18.	28 p. 3 l. $\frac{6}{12}$.	28 p. 3 l. $\frac{4}{12}$.	15 $\frac{8}{10}$.	13 $\frac{2}{10}$.	90 $\frac{1}{4}$	73 $\frac{1}{4}$.	43.			

M. Chevallier, ingénieur-opticien, membre de l'Athénée des Arts.

Les abonnés de thermidor sont invités à renouveler, ou les envois seront suspendus.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens; on n'abonne que pour un an.

On souscrit, à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, Docteur-Médecin, rue des Saints-Pères, n°. 4, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg St.-Germain, rédacteur général et seul propriétaire; à Avignon, chez M. Dupuy, avocat, rédacteur du Journal de Vaucluse; à Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires; à Rochefort, chez Faye, à Genève, chez Manget; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Turin, chez Bocca; à Liège, chez Desmazeaux; à Milan, chez Reycends; à Marseille, chez Seb et Laporte; à Hambourg, chez Fauche; à Leipsick, chez Weigel; à Vienne, chez Camesina; à Livourne, chez Massi; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires.

SECONDE ANNÉE.

(N°. XXXVIII.) (297) (1er thermidor an 1[illegible])

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Paracelse, né à Einstled, bourg du canton de Schwitz, en 1493, étudia en médecine à Bâle. Doué d'un génie fougueux, d'un esprit ardent, il dédaigna les routes frayées, et chercha dans la chimie des nouveaux moyens de guérison, et l'on doit à la justice d'avouer qu'on lui doit plusieurs remèdes héroïques. Détracteur de la doctrine galénique, il se fit des ennemis comme tous les novateurs, parce que les paresseux, les routiniers, les envieux et les timides forment la majorité des hommes, surtout dans les sociétés dites savantes. Il eut du courage; et dit souvent la vérité sans ménagement : nouvelle raison pour être proscrit. Il le fut par ses confrères, plus jaloux encore de sa grande réputation et de ses grands talens que de l'honneur de la médecine, qu'ils l'accusaient de compromettre. Il mourut à Saltzbourg le 24 septembre 1541, à quarante-huit ans. La meilleure édition de ses OEuvres est celle de Genève, 1658, 3 vol. in-folio. On peut beaucoup profiter de leur lecture, en se mettant en garde contre le luxe de son imagination.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Stabat nuda æstas et spicea serta gerebat.
OVID.

Il paraît décidé que l'été ne visitera point nos climats cette année; et s'il y passe un moment, je ne lui conseille pas de se parer de la nudité que lui prête le chantre de *l'Art d'Aimer*. Tout porte à croire qu'il s'est fait remplacer par le printems et l'automne; et cette opinion s'accroît quand on remarque qu'à la température propre à ces deux saisons se joint le type des maladies vernales et automnales. Les matinées sont froides, le midi pluvieux, et les soirées fraîches; il y a peu d'orages, mais ils sont désastreux, et le ciel est continuellement vaporeux; il pleut, et bientôt la pluie, repompée par le soleil, forme de nouveaux nuages qui interceptent ses rayons. Une société célèbre a proposé pour prix l'intéressante question *de l'influence de la nuit dans les maladies*. Sans doute les concurrens n'auront pas omis l'effet des ténèbres auxquelles est condamné le malheureux Hottentot dans sa hutte enfumée, ou le triste Lapon errant sous un ciel obscurci, et qui influent tant sur leur organisation physique et morale; celui des éclipses, dont l'arrivée imprévue fuir errer, en poussant des cris d'effroi, les animaux les plus féroces. Nous avons déjà indiqué, Nos 2 et 4 de cette Gazette, la rémission sensible du matin, et l'état pire du soir dans les maladies, cette oppression nocturne, soumise peut-être à l'influence des corps célestes, et qui cesse avec l'ascension matutinale des astres; car tous les arts se tiennent par la main, et l'astrologie, trop consultée autrefois, trop dédaignée de nos

jours, est aussi sœur de la médecine; mais ce que je veux surtout établir, c'est le résultat pour l'économie animale de l'absence des rayons solaires, soit par leur influence sur l'épuration de l'air et la rosée du matin et du soir, soit par l'obstacle qu'elle apporte à l'épanchement perpétuel de l'oxigène dans l'air, s'il est vrai, comme tout invite à le penser, que la lumière, la chaleur et l'oxigène émanent du même foyer. Comment expliquer autrement l'étiolement des plantes dans les caves, l'épanouissement des corolles des fleurs (ex. des marguerites, *bellis perennis*) au lever de l'aurore, et leur contraction au crépuscule? Comment motiver différemment ce que rapporte Sully, qui, en parlant de l'éclipse presque totale du 5 octobre 1615, dit qu'au moment où elle eut lieu on remarqua un changement notable dans les maladies?

Ces observations ne sont point étrangères à l'art de guérir, dans un journal destiné surtout à établir la concordance météorologique et nosologique, et il est aisé de prouver, par le tableau suivant, que la nature des maladies de cette saison participe de l'atmosphère nébuleux qui nous environne.

La constitution, constamment variable, humide et froide, a prolongé les affections catarrales, qui ordinairement cessent avec l'arrivée de l'été; plus tenaces, plus variées, elles ont offert plus d'intensité dans les symptômes, sans rien exiger cependant de plus actif dans le traitement. On a remarqué des affections éruptives sans caractère bien prononcé, si l'on en excepte quelques rougeoles, très-bénignes quand on n'a point couru les risques d'une répercussion en s'exposant à l'air froid : au reste, il a fallu, à raison du relâchement de la température, approprier au traitement un mode particulier de tonicité, modifié selon le caractère plus ou moins inflammatoire de la maladie.

Une affection particulière à ce moment peut-être est une crise *pédiculaire*, dont il serait difficile d'assigner la cause, et dont des lotions avec la dissolution de sublimé et les amers à l'intérieur ont parfaitement débarrassé.

Quelques toux sèches, des maux de gorge, des suppressions, des rhumatismes goutteux, entretenus et multipliés par les intempéries, sont les maladies qui ont le plus rempli le cadre nosographique; mais ce qui est réellement alarmant, et se multiplie avec une fréquence bien plus considérable qu'autrefois, ce sont les phthisies pulmonaires, essentielles et idiopathiques, effets d'une disposition héréditaire, ou de lésions organiques produites par des rhumes négligés ou mal traités, par des imprudences, par une mise trop légère, chez les femmes surtout, ou dues enfin, osons le dire, au relâchement qui s'est introduit dans les mœurs, et à des métastases laiteuses, dartreuses ou syphilitiques; enfin, quelques-unes rapportent leur origine à des congestions dans les viscères abdominaux, inaperçues ou mal traitées.

Les fièvres intermittentes, tierces ou double-tierces, entretenues par la mollesse de la constitution météorologique, ont généralement cédé aux vomitifs, aux purgatifs amers, aux apozèmes, sans l'intervention du quinquina. Les spiritueux unis aux acides, et pris en petite quantité, p. ex. le punch, ont consolidé la guérison.

Pendant la dernière décade la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 l.; la plus petite de 28 p. 2 l. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre a monté à 17 degrés $\frac{1}{10}$, et a descendu à 8 d. $\frac{8}{10}$.

L'hygromètre a été dans son maximum à 98 $\frac{1}{2}$, et dans son minimum à 64 d.

Le tems a été généralement couvert, mais il n'y a pas eu de grande pluie. La Seine est un peu accrue.

Les vents dominans ont été les N-O. et N-N-O.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

Hydropisie.

François Kwitt, de Francfort, charretier, d'un tempérament musculoso-bilieux, âgé de trente-un ans, entre à l'hôtel-dieu de Chartres en septembre 1795, avec un ventre énorme, les jambes œdématiées, et toute l'habitude du tissu cellulaire infiltrée. Je le mets à l'usage de l'oxymel scillitique, et fais faire des mouchetures aux pieds; je le purge assez vigoureusement, et, n'obtenant

aucun résultat heureux, je le détermine à la ponction, qui donne dix-sept pintes d'une eau très-limpide et non mousseuse. Je soutiens les évacuations : le ventre se distend de nouveau : nouvelle ponction qui donne issue à huit pintes d'eau. J'insiste sur les drastiques, le jalap, le diagrède, la gomme-gutte. Je le fais revêtir d'un gilet de laine doublé de futaine, et d'un pantalon rempli de cendres de sarment. Les extrémités inférieures se désenflent comme par enchantement; le ventre seul reste très-tendu. Une troisième ponction donne trois pintes d'eau seulement. Je soutiens encore les évacuations; ensuite je mets mon malade aux pillules de fer et de quinquina, au vin blanc et aux raves pour tout régime. J'exige qu'il scie du bois, quoique gêné par la grosseur de son ventre, le poids et l'embarras causés par son pantalon. Il était courageux et avait envie de guérir. Il l'a été si bien, qu'il est à présent *haut-le-pied* dans les équipages de M. Durand, envoyé de France en Saxe. Il a bonne mine, l'œil vif, bon appétit, le ventre plat. Il est leste et gai, et il n'y a pas à croire qu'il retombe; il y avait huit ans tout juste qu'il avait été ponctionné pour la dernière fois quand il vint, il y a un mois, m'assurer de sa reconnaissance. Ce fait, dont je pourrais offrir plusieurs analogues, est de ceux qui prouvent l'excellence de la méthode du docteur Tillet, médecin à Saint-Hermand, pour la cure des hydropisies. J'ai déjà eu occasion de le citer; et je publierai sous peu plusieurs observations de ce praticien, que le défaut d'espace m'a empêché de livrer plutôt à l'impression.

M. S. U.

Des vertus de l'eau chaude contre la goutte.

Je vais répondre succinctement, et en consultant plus le peu d'étendue des bornes de cette feuille que l'importance de la matière et des adversaires que je combats, à l'opinion consignée dans le numéro du Publiciste du 21 de ce mois par un *médecin goutteux*, et à celle émise par le docteur Beaumes dans le dernier numéro de notre Gazette. Par économie de tems et de place je ne citerai point leurs expressions; je rappellerai seulement que le médecin goutteux s'est élevé contre le breuvage de l'eau chaude dans l'invasion de la goutte, et que le professeur de Montpellier a attribué à la concrétion de *l'albumine*, et non à l'humeur goutteuse, la présence dans l'estomac d'une substance ressemblant à du *lait caillé*, vomie par ceux qui ont fait usage de l'eau chaude. D'ailleurs, la réponse à ces objections suffira pour en rappeler le texte. Je combats d'abord le médecin goutteux.

S'il était nécessaire d'être affecté d'une maladie pour en bien raisonner, certes l'anonyme aurait un grand avantage sur nous; mais alors il faudrait renoncer à l'étude et à la cure de toutes les maladies qu'on n'aurait pas éprouvées, et à celles qui causent l'absence de la raison : l'épilepsie, la catalepsie, la paralysie, la fièvre adinamique même, etc., etc. On sent combien une pareille prétention est ridicule, et de quel poids alors est le titre dont s'est paré l'auteur anonyme de la lettre pour inspirer plus de confiance. Mais suivons son raisonnement : abusant d'un principe appuyé sur l'observation, et qui n'est point contesté, il prétend que l'eau chaude, provoquant un relâchement, détermine dans l'estomac l'afflux de l'humeur arthritique, et il cite *en preuve* le pédiluve, qui appelle aux pieds l'humeur goutteuse. Je me servirai du même exemple pour le réfuter : ce n'est jamais pendant le pédiluve que la goutte descend aux pieds; c'est subséquemment. Or, il en est de même dans le breuvage d'eau chaude : l'estomac, distendu, titillé par le liquide très-chaud (1), réagit sur lui, le chasse dans les couloirs voisins, et, de proche en proche, jusques dans les réservoirs élaborateurs des sucs arthritiques (saturés de phosphate calcaire). L'eau, chargée de ces principes dissous, mais étendus, les rapporte au foyer commun, et les y garde jusqu'à ce que leur poids, inégal à celui de l'énergie de

(1) L'eau tiède macère et relâche la fibre; mais il est tems qu'on sache et qu'on ose dire que l'eau chaude élève le ton en communiquant le calorique dont elle est conducteur, et la proclamation de cette vérité est digne du courageux professeur de Montpellier. Dans ce cas, elle se boit de 40 à 50 degrés.

forces de ce viscère, détermine leur éjection : et voilà le vomissement de la substance ressemblant au *lait caillé*. Or, comme cette humeur a été évacuée par les urines ou les sueurs, ou le vomissement ou la diarrhée, elle ne peut plus remonter à l'estomac. Je crois que, sans être docteur ni goutteux, on peut saisir cette conséquence. (Voyez le *journal de Paris* du 30 messidor an 13.) Donc il n'y a point d'irritation, ni d'afflux humoral subséquent ; donc il n'existe aucun danger à employer l'eau chaude pour se débarrasser de la goutte : *Quod erat probandum*. J'aurais pu opposer à la théorie de mon confrère le Goutteux des faits multipliés ; mais j'ai voulu, par égard pour sa qualité, le combattre à armes égales. Répondons maintenant à M. Beaumes. Ce savant médecin prétend que la substance que rencontre l'eau chaude dans l'estomac des goutteux n'est que de *l'albumine* concrétée par le calorique, et il ajoute que ce suc est fourni par la rate. Je ne m'arrêterai point à prouver que ce *viscère du foie*, selon l'expression des anciens, étant d'une nature très-différente des viscères qui fournissent les sucs pancréatique, gastrique et salivaire, puisqu'il offre un parenchyme spongieux imprégné d'un sang épais et noir, ne peut être soupçonné de verser dans l'estomac des sucs qu'il ne paraît ni contenir ni secréter ; je fais des vœux, au contraire, pour que les fonctions non encore assignées de ce viscère soient déterminées par un observateur qui a déjà rendu d'autres services à l'art de guérir : mais je répondrai à sa théorie ingénieuse par les expériences suivantes. J'ai pris plusieurs blancs d'œufs, j'ai exposé chacun d'eux à diverses températures ; aucun d'eux ne s'est coagulé dans l'eau au-dessous de 75 degrés. Or, la chaleur de l'homme est de 28 à 31 : donc le calorique de l'eau, qui ne peut être bue à une température plus élevée que 65 sans brûler les passages, est insuffisant, à 10 degrés près, pour coaguler les sucs digestifs déposés dans l'estomac. Ajoutons que la première modification que subit l'eau, aussitôt entrée dans l'estomac, est le nivellement de son calorique avec les corps ambians : ainsi d'un côté elle perd du calorique, et de l'autre il s'en faut de 10 degrés qu'elle puisse coaguler l'albumine qu'elle y trouverait. Poussant plus loin mon épreuve, dans la crainte qu'on ne me contestât que le blanc d'œuf, quoique bien albumineux, n'offre pas une analogie parfaite avec les sucs salivaire et pancréatique, j'ai mis en expérience du suc gastrique de veau dans de l'eau chaude, et il ne s'est même pas coagulé dedans à la température de 75 degrés (le thermomètre s'est cassé, dilaté par la chaleur et l'absence d'air, sans que j'ai obtenu de coagulation). De l'aveu de M. Beaumes il entre dans les principes constitutifs des sucs digestifs une certaine quantité de phosphate : or, c'est précisément à l'aberration du phosphate calcaire que l'on doit les exostoses, les nodosités et les concrétions du suc arthritique, qui ne se dépose dans les capsules articulaires, ne remplit leurs cavités, et ne forme, en s'épaississant, des couches successives sur les condyles des os, qu'après avoir subi dans l'estomac une coction particulière, laquelle détermine sa déviation : donc, etc. S'il fallait étayer de faits de pratique cette opinion contre ceux à qui il pourrait paraître singulier que le phosphate calcaire soit tenu en dissolution dans toutes nos humeurs, et non circonscrit seulement dans l'appareil *fibreux et fibri-cartilagineux qui entoure nos petites articulations*, je citerais l'exemple analogue des nourrices, dont le lait contient tellement du phosphate calcaire, qu'il est d'observation constante que, si une nourrice devient grosse, et continue de nourrir, son nourrisson, ne trouvant plus dans son lait autant de phosphate, parce qu'il est détourné au profit du fœtus et pour la formation de ses os, devient sujet aux scrophules, au rachitisme, au *spina ventosa*, enfin même au ramollissement des os. Je pourrais appuyer cette explication de plusieurs autres raisonnemens qui se pressent dans ma pensée, et que les bornes de ce journal m'empêchent d'émettre : je n'ajouterai qu'un mot ; c'est que M. Beaumes aurait pu mettre au nombre des causes concrétoires de l'humeur évacuée par les goutteux la pyrexie goutteuse, l'absorption lymphatique qui en résulte, et le mouvement systaltique de l'estomac ; mais cette objection même tournerait contre les deux opinions

que je discute, puisqu'on peut expliquer par ces causes l'impossibilité de la métastase de l'humeur arthritique à l'estomac. Au reste, en médecine tous les raisonnemens doivent céder à l'expérience : sur plus de quarante goutteux, plus de la moitié a fait le remède avec un plein succès obtenu en vingt-quatre heures, les deux tiers restant avec un soulagement notable, l'autre tiers sans le moindre danger, et *aucun n'a éprouvé le transport de l'humeur goutteuse sur l'estomac après l'usage de l'eau chaude ; aucun n'a essuyé de débilitation subséquente de l'estomac.* Nous en concluerons que si l'eau chaude n'est pas un spécifique contre la goutte, (eh! en est-il en médecine?) elle offre un remède aussi sûr que simple, et peu coûteux; et pour faire preuve de notre bonne foi dans l'instruction de ce procès intéressant qu'on se hâte peut-être de préjuger pour ou contre, je me crois obligé de publier la lettre suivante d'un médecin justement estimé, qui avait dirigé ses recherches vers l'objet qui nous occupe, et dont nous respectons les opinions sans les partager toutes; le vénérable docteur *Pomme*, non moins cher à l'art de guérir qu'à ceux qui l'exercent de bonne foi.

AU RÉDACTEUR.

M. Cadet-Devaux a publié dans votre intéressante feuille les merveilles de l'eau chaude en faveur des goutteux; et vous, mon cher collègue, qui saisissez avec empressement les occasions qui vous paraissent favorables aux progrès de notre art, avez ramassez des faits qui autorisent cette pratique. Mais M. Cadet a oublié que j'ai prôné moi-même ce remède dans mon *Traité des Vapeurs*, et j'ai quelque raison de croire qu'il a puisé chez moi cette prétendue découverte; car j'ai dit, (pag. 41 de la neuvième édition de cet ouvrage) d'après Rondelet : *ego multoties aquæ frigidæ potu podagricos sanavi, quod facilius succedit in biliosâ.* J'ai dit encore que Silvaticus la prescrivait à tous les goutteux : j'ai encore dit enfin que Martianus en citait un bel exemple en nous disant : *solo aquæ frigidæ potu Bernarius cardinalis à podagrâ liberatus est.*

A toutes ces autorités j'ajouterai ma propre expérience : et, en effet, ayant été attaqué de la goutte en 1776 pour la première fois, je recourus à l'eau froide, dont je connaissais déjà toute l'efficacité; j'en bus abondamment jusqu'à la cessation du paroxisme, et la goutte n'a plus reparu. Mon régime depuis lors est aqueux; je bois tous les jours à mon lever plusieurs verres d'eau froide; je bois encore un verre d'eau pendant la nuit à mon premier réveil; je ne prends ni café, ni vin pur, ni liqueurs; et je crois devoir à ce régime la brillante santé dont je jouis à mon âge.

Il résulte de ce détail que M. Cadet ne nous a rien dit de neuf : (1) il diffère des auteurs que j'ai cités, en ce qu'il donne de l'eau chaude au lieu de l'eau froide; mais celle-ci, par sa qualité tonique dont vous citez un exemple, n'est-elle pas préférable ? Vous le faites sentir dans vos sages réflexions.

Il est à desirer que les goutteux sachent prendre leur parti : ceux qui ne sont pas invétérés trouveront dans l'eau froide un préservatif assuré, et les autres un remède efficace, s'ils ont le courage de la prendre chaude avec une abondance qui effraie, et au préjudice de leur estomac.

Je rappelle ici que Frédéric Hoffman a consacré dans ses œuvres un chapitre intitulé : *de Aquâ medicinâ universali*, dans lequel les goutteux ne sont pas oubliés.

Pomme, médecin.

Arles, 5 juillet 1805.

BIBLIOGRAPHIE.

Suite de l'analyse de l'instruction du docteur Portal, etc.

Le professeur Portal fait remarquer aussi que l'excès du froid et du chaud peut asphyxier les individus. En effet, le froid, qui est un puissant sédatif, en absorbant le calorique de la superficie du

(1) M. Cadet-Devaux n'est pas plus l'inventeur que le docteur *Pomme* de l'usage de l'eau comme médicament, et il ne s'en avoue que l'éditeur, loin de réclamer les honneurs de l'invention de ce remède héroïque, mais tombé en désuétude. Au surplus, nous nous félicitons de nous être trouvés de l'avis du savant docteur Pomme, à la température près.

corps anéantit la vitalité dans tous les organes exposés à son contact; telles sont les surfaces cutanées et les bronchiques. De là, suspension de la respiration pulmonaire et cutanée, puis asphyxie. La vie se retranche dans les organes intérieurs, où elle reste latente plus ou moins long-tems. On a vu des voyageurs ensevelis sous les neiges des montagnes, où ils étaient depuis plusieurs jours, ne donner aucun signe de vie, et se ranimer lorsqu'ils étaient exposés à l'air libre et à l'action graduée de l'oxigène et du calorique, reprendre le jeu de leurs fonctions, mais conserver les traces malheureuses de ces accidens, telles que la paralysie ou la gangrène sèche des membres ou de leurs extrémités. (1) L'amputation est indispensable dans ce cas, où la nature opère la chûte des escarres par ses seules forces expultrices. J'ai attaqué avec succès les paralysies des membres, par l'application réitérée du moxa, sur le trajet et l'origine des nerfs, mais avec la précaution de prévenir ou d'empêcher la suppuration des brûlures.

Le docteur Portal annonce encore que l'excès du chaud peut asphyxier les individus. L'air destiné à la respiration pulmonaire (2), étant extrêmement raréfié, peut être cause d'asphyxie. — Les vents brûlans des déserts de l'Egypte ou de l'Afrique tuent ainsi les animaux exposés à leur action. (Voyez ma Relation sur cet ancien monde.) On y remédie par l'usage de l'eau fraîche animée de quelques gouttes d'esprit de vin, de vinaigre ou de citron, l'immersion ou l'aspersion d'eau froide, la saignée ménagée, etc. Les animaux savent éviter l'inspiration de cet air brûlant en plongeant promptement le nez dans le sable humide, s'ils en trouvent, ou derrière quelque buisson lorsque l'ouragan se déclare.

Tels sont les sages préceptes et les réflexions de ce grand médecin sur l'asphyxie. Dans un prochain numéro nous analyserons son article sur la rage, et ainsi de suite.

LARREY, docteur, chirurgien en chef de la garde de S. M. I. et R.

Traité de la Phthisie pulmonaire, connue sous le nom de maladie de poitrine, ouvrage que la société royale de Médecine de Paris couronna en 1783, par M. BEAUMES, professeur de Pathologie et de Nosologie à l'école de Médecine de Montpellier, de plusieurs sociétés savantes et littéraires. Seconde édition, revue, corrigée et notablement augmentée. A Paris, chez Méquignon aîné, rue de l'Ecole de Médecine, et chez l'Auteur, rue Montmartre, nº 102, en face de la rue du Croissant. Deux gros volumes in-8º de 926 pages, 12 fr. et 15 fr. franc de port.

Dans cette nouvelle édition l'auteur a donné un plus grand développement à son système sur les causes de cette affection, malheureusement bien plus naturalisée en France depuis quelque tems, et presque endémique à Paris, où les phthisiques venaient autrefois chercher dans un air plus animalisé, sous un ciel également pur, au milieu des dissipations de tous genres, un remède à une maladie d'autant plus cruelle, qu'elle mine sourdement les forces vitales, en semblant donner une activité nouvelle à l'esprit. Sous ce dernier aspect encore cet ouvrage, écrit avec pureté, chaleur et sensibilité, offre un double remède, et sera lu avec espoir par les victimes de la phthisie, avec intérêt par leurs parens, avec profit par leurs médecins. On regrette une table très-bien faite, et qui ornait la première édition. Cet ouvrage est dédié à l'illustre *Barthez*. Il est beau, et malheureusement d'un rare exemple, de voir un savant distingué rendre, sans autre motif que l'amour de la vérité, un public hommage aux talens d'un rival heureux dans l'art qu'il professe.

On trouve chez le même libraire, et par le même auteur, le *Traité des Convulsions dans l'Enfance, de leurs causes et de leur traitement,* ouvrage dans lequel on trouve le plus grand nombre de préceptes qui constituent l'hygiène et la médecine pratique des enfans, an 13, in-8º, de plus de 500 pages. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port.

Le nom seul de l'auteur suffirait pour assurer le succès de cet ouvrage, si l'épuisement de la première édition ne l'attestait, et si l'on ne savait qu'il a dirigé surtout ses travaux dans l'art de guérir vers les maladies qui assiègent cet âge que nous avons tous possédé, et qui ne nous intéresse tant que par un secret retour qu'il nous inspire sur l'heureux tems d'insouciance qui, s'écoula pour nous alors, sans être

---

(1) Dans un voyage que j'ai fait en 1788 dans l'Amérique septentrionale, ayant rencontré sur une île voisine de Terre-Neuve, couverte de neige, vingt-trois naufragés, dont plusieurs asphyxiés, que j'eus le bonheur de rappeler à la vie, je fus obligé ensuite d'amputer à deux d'entre eux le pied, qui avait posé le plus sur la neige, et qui avait été frappé de sphacèle.

(2) M. Larrey fait remarquer dans son ouvrage, p. 9, que la mort des braves qu'il a vu périr d'asphyxie dans les déserts lui paraissait douce et calme. — Cette asphyxie était causée par l'excessive chaleur du climat. (*Note du rédacteur.*)

presque aperçu. On sait que cet éloquent professeur de la docte école de Montpellier a en porte-feuille un traité complet des maladies fantiles.

Recherches historiques et médicales sur la fièvre jaune, par M. DALMAS, médecin des hôpitaux des colonies, membre de la Société royale des Sciences et Arts du Cap. A Paris, chez Gabon, libraire, place de l'École de Médecine, et chez l'Auteur, rue Neuve-Saint-Augustin, nº 20. An 13. Un vol. in-4º, 3 fr., et 3 fr. 75 cent., franc de port.

L'auteur ne publie point cet ouvrage, ainsi que l'ont fait tant d'autres, en édifiant au coin de son feu une théorie à laquelle il accommode, bon gré malgré, tous les faits. Ce travail est le fruit de la pratique d'un médecin éclairé, qui a passé une partie de sa vie dans les contrées soumises au fléau sur la nature duquel il offre des lumières : et bien différent de ceux qui n'écrivent que pour proclamer leurs triomphes et célébrer leurs succès, le docteur *Dalmas* a eu le bon esprit de choisir, parmi les observations qu'il nous a transmises, celles où la nature et l'art ont succombé, préférant ainsi à une gloire éphémère l'instruction de ses collègues. Sans dissimuler les caractères effrayans de la fièvre jaune et son *épidémi-contagion*, M. *Dalmas* émet l'opinion qu'elle n'est pas transmissible d'individu à individu, qu'elle se circonscrit dans l'enceinte des villes, et qu'avec certaines précautions les émigrations ne la transmettent point d'un lieu à un autre. Ces hautes questions, de la solution desquelles dépend celle si intéressante pour la France de la communicabilité de cette peste horrible, sont discutées avec sagesse, profondeur, et les inductions les plus rassurantes tirées des raisonnemens et des faits. On y reconnaît ce doute méthodique, cette sage défiance, cette utile circonspection qui décèlent le vrai médecin observateur. Il assigne pour première cause du développement de cette maladie la température, et la preuve qu'il en offre est, que le froid seul la suspend et la dompte ; et cette importante remarque corrobore l'opinion des praticiens, qui se sont fait une habitude de juger de la nature des maladies d'un pays par celle des vents qui y règnent. (*Expédition de l'armée d'Orient*, LARREY.) Que l'auteur nous permette d'ajouter à ses savantes remarques l'observation précieuse et singulière faite par le docteur Swediaur, voyageur aussi indagateur que médecin zélé. Il a recueilli des habitans des Antilles et de l'Amérique Septentrionale, qu'il est d'antique et immémoriale tradition que cette maladie ne s'est jamais éloignée des rivages de la mer au-delà de deux à trois myriamètres. Ce fait, contre lequel viennent échouer toutes les théories, quelque ingénieuses qu'elles soient, se trouve confirmé, pour nous, par l'observation toute récente de l'invasion de cette maladie dans les villes de Malaga et de Livourne, des côtes desquelles elle ne s'est pas en effet écartée dans les terres à deux myriamètres : il doit suffire, pour rassurer les habitans de l'intérieur des terres contre la crainte de la contagion, et nous indiquons avec d'autant plus de plaisir cette réflexion toute naturelle, que l'annonce de médecins-commissaires, envoyés par le gouvernement français à Malaga, avait inspiré en France quelques craintes, heureusement mal fondées. Un zèle paternel, et que nous ne saurions assez louer, a prodigué les précautions ; mais sans nous permettre de pénétrer le mystère de la mission de ces envoyés de paix et de santé, il est à croire que, ne rencontrant point la maladie, comme tout invite à l'espérer, ils rechercheront sur le sol où elle exerce ses ravages les causes qui ont pu favoriser son développement, augmenter son intensité et son caractère contagieux ; pourquoi elle s'est généralement éteinte à telle distance de la mer ; quelle puissance a pu l'enchaîner dans telles limites ; enfin, quel degré de confiance on peut accorder aux mesures sanitaires qui ont été indiquées ou employées pour en arrêter la propagation. Ces questions nous paraissent d'un assez haut intérêt pour en faire un article séparé, que nous publierons dans un des premiers numéros, et nous remercions M. *Dalmas* de nous en avoir inspiré l'idée.

M. S. U.

Traité de Matière médicale, par C. S. A. SCHWILGUÉ, docteur-médecin, membre adjoint de la société de l'Ecole de Médecine de Paris, et professeur de Matière médicale. Deux volumes in-12 de 1150 pages, en petit-romain neuf, beau papier. Prix, brochés, 9 francs, et par la poste 11 francs. Paris, 1805, chez Brosson, libraire, rue Pierre-Sarrazin, nº 6.

La première question qu'on se fait en voyant paraître un tel ouvrage est de savoir si l'auteur a acquis, par l'âge et l'expérience, le droit d'en publier un pareil. Il n'appartient qu'à quelques êtres privilégiés par la nature de ne pas attendre le nombre des années pour dicter des lois en médecine comme en politique, et de justifier leurs prétentions par leurs succès. Mais c'est surtout lorsque l'ouvrage qu'on publie doit être le résultat d'épreuves multipliées qu'on voit avec surprise et défiance qu'un jeune homme ait osé s'en charger.

Tantæ molis erat medicas componere leges !

Que Bichat publie son immortel *Traité de la Vie et de la Mort*, il acquiert des droits à la reconnaissance publique, et l'immortalité, même en perdant la vie, parce que cet ouvrage, enfant du génie, devait être pensé dans l'heureux délire du jeune âge ; c'est une de ces grandes conceptions qu'on n'écrit que d'inspiration : mais il faut avoir paisiblement vieilli, comme Pline, Dioscorides, Boërhaave, Lémery même, dans la recherche des vertus des médicamens pour oser espérer faire autorité en publiant une série de moyens médicaux, à côté de chacun desquels la main de l'expérience a pu graver ce mot : *éprouvé*. Il n'appartient peut-être qu'aux sociétés de se charger du faix de telles compilations, parce que chaque sociétaire y apporterait le tribut de ses connaissances personnelles, et c'est ainsi que le *Codex* de Paris a fait long-tems autorité.

On doit pourtant de la reconnaissance à ces êtres studieux

et philantropes qui, dans le silence du cabinet, et devançant les années, consacrent leurs veilles à éclairer leurs semblables, à guider les bienfaiteurs de l'humanité; et si leur jeunesse n'obtient pas encore à l'ouvrage l'honorable privilège de faire loi en médecine, ils préparent une collection précieuse, et dont le tems, qui toujours marche, fixera l'utilité, même en effaçant de son doigt incorruptible quelques feuillets de leurs écrits.

Telles sont les premières réflexions qu'inspire le laborieux Traité de M. Schwilgué; et elles ne nous dispensent point de la reconnaissance que nous lui devons en examinant surtout son travail sous le but d'utilité comme recueil. Desbois de Rochefort avait classé les médicamens, en suivant l'ancienne dénomination des trois règnes, et d'après leurs propriétés présumées. M. Alibert a suivi, dans la *Thérapeutique* qu'il vient de publier, une division fondée sur la théorie des forces vitales, et le mode d'action des médicamens sur les organes. M. Schwilgué a établi sa classification *sur l'objet même de la matière médicale*, d'après les caractères physiques et chimiques, et en cela il a suivi l'esprit analytique qui a guidé le docteur Pinel, dont il est l'élève, dans sa Nosographie, *d'après la lésions des organes*, les modernes écrivains en physiologie *d'après les fonctions animales*, et en chirurgie d'après les *opérations*. Puisse la route qu'il vient d'ouvrir être la bonne, et le récompenser de ses veilles !

Considérations sur la Néphrite, présentées et soutenues à l'Ecole de Médecine de Paris, le 8 messidor an 13, par M. R. C. Pourcelot, docteur-médecin, correspondant de plusieurs sociétés savantes et médicales. A Paris, chez Croullebois, rue des Mathurins. Prix, 75 c., et 90 c. fr. de port.

Dissertation qui tend à établir que la Phthisie pulmonaire n'est pas contagieuse, présentée et soutenue le 16 messidor an 13, par M. Salmade, docteur-médecin, membre du comité central de Vaccine, de la société de Médecine de Paris, etc.

Ces deux thèses prouvent l'érudition de ces candidats déjà avantageusement connus, et l'on ne peut que féliciter la petite ville de Gournay de la préférence que le docteur Pourcelot a accordé à ce séjour. Quant à l'objet de la Dissertation de M. Salmade, ce choix fait honneur à son cœur, en ce que son travail a pour but d'empêcher les malheureux phthisiques d'être abandonnés, et ceux qui leur donnent des soins de succomber à des terreurs outrées; mais nous pensons que la saine médecine invite les personnes qui, par état ou par humanité, se dévouent à soigner cette maladie à user des précautions que l'art indique, et qui ont le mérite à la fois de rassurer l'imagination, et de ne pouvoir être nuisibles.

Essai sur l'Epilepsie, présenté et soutenu à l'Ecole de Médecine de Paris, le 17 prairial an 13, par S. T. I. le Blond, docteur en médecine, ex-chirurgien des hôpitaux militaires et de l'hôpital Saint-Louis de Paris, élève de l'Ecole de Médecine de cette ville.

Cette dissertation, très-bien faite, et sur un sujet neuf encore, quoique déjà bien des fois traité, est dédiée au respectable docteur Désessartz, oncle du candidat, et a en effet une certaine rédolence de *Népotisme* qui ne lui messied pas.

Essai de l'Art de Conjecturer en médecine, par feu M. Brulley, docteur-médecin, etc. A Paris, chez Croullebois. 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. franc de port.

Opuscule rempli de finesse, de vues judicieuses et quelquefois systématiques.

L'Ecole impériale vétérinaire de Lyon a tenu, le 25 floréal dernier, une séance publique pour la proclamation des prix et des brevets accordés aux élèves; et l'on a remarqué le discours du docteur *Brion*, contenant l'éloge de la vaccine et de l'utile animal auquel nous la devons; plusieurs pièces d'anatomie préparées, et des rapports très-bien faits par vingt-cinq élèves; l'exhortation paternelle du maire, et enfin un discours aussi éloquent que profondément pensé de M. *Bureaux-Puzy*, préfet du département du Rhône.

Les abonnés de thermidor sont invités à renouveler, ou leur envoi sera suspendu.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens; on n'abonne que pour un an.

On souscrit, à Paris, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Saints-Pères, N°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur-médecin, ancien 1er médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hopital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du conseil général de santé des armées, de l'Académie des Sciences et Arts, de la Société Médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'Institut de Bologne, des Arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette; à Livourne, chez Massi; à Milan, chez Reycends; à Turin, chez Bocca, libraire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat; à Genève, chez Manget; à Marseille, chez Sub et Laporte; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Lyon, chez Reymann; à Rochefort, chez Faye; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Liège, chez Desmazeaux; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires; à Hambourg, chez Fauche; à Leipsick, chez Weigel; à Vienne chez Camesina.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

SECONDE ANNÉE.

(N°. XXXIX.) (305) (11 thermidor an 13.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les capitulaires de *Charlemagne* portent qu'on doit envoyer les enfans s'instruire dans la médecine : *infantes mittantur discere medicinam.* Il est digne en effet d'un grand roi et de la sollicitude du maître d'un vaste empire de veiller à ce que le premier des arts (si la vie est le premier des biens) exige pour son apprentissage un long noviciat. Peut-être appliquerait-on avec avantage à l'étude de cette science la forme d'enseignement et la police appropriées à l'institution ecclésiastique. L'établissement de séminaires d'étudians en médecine près les grands hôpitaux serait sûrement plus avantageux à l'humanité que ces cours publics où les jeunes gens, emportés par la fougue de l'âge, distraits par le plaisir, viennent écouter à la hâte quelques leçons, et sont entraînés de nouveau dans le tourbillon de la capitale, libres d'eux-mêmes, et sans lois qui les invitent à la méditation sur ce qu'on vient de leur enseigner. La médecine, en effet, n'est-elle pas un sacerdoce ? N'était-elle pas autrefois exercée exclusivement par les prêtres ? En France, il fut un tems où tous les médecins étaient *clercs ;* et de là était née la coutume de réserver dans chaque collège de chanoines une ou deux prébendes qui ne pouvaient être occupées que par des prêtres-médecins. La révolution, en privant les curés de leurs fonctions, a détourné les études de plusieurs vers ce but utile, et beaucoup d'entr'eux, même rendus à leurs droits, se sont fait recevoir docteurs. C'est une belle et sublime mission que celle d'un curé-médecin dans nos campagnes, que celle d'alléger les peines de l'ame et de guérir les maux du corps ! Un autre avantage de ces séminaires médicaux serait la réunion de plusieurs esprits tendus, sans distraction et dans la ferveur du jeune âge, sur un même objet. Qui peut mesurer ce qu'enfanteraient alors ces belles et vigoureuses imaginations sans cesse dirigées vers un sujet si bien fait pour inspirer de profondes méditations ! Enfin, le défaut de fortune ne serait point un obstacle à l'éducation médicale d'un indigent forcé, par la fortune, d'abdiquer sa vocation, et de tromper ses glorieux destins. Les nombreuses familles trouveraient dans ces dépôts publics des moyens d'éducation ; et les professeurs, excités par le desir de mériter l'estime de leurs élèves, s'éleveraient enfin à la hauteur de leurs sublimes fonctions.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La température est toujours la même, ou plutôt toujours variée chaque jour, et constante seulement dans ses vicissitudes. Un brûlant rayon de soleil, du tonnerre, de la pluie, du froid, du vent, telles sont les phases diverses et rapides de l'échelle météorologique, qui n'offrait point autrefois cette étrange mobilité. Le cadre nosologique, concordant avec cette variation atmosphérique, offre une série d'affections vernales-automnales que l'été s'étonne de rencontrer réunies. Mais, comme il est de la bonne philosophie de voir les choses en beau, remarquons que la saison des cerises est passée, et que nous en mangeons encore d'excellentes ; que nous toussons, mais que nous n'avons [illegible] de maladies inflammatoires ; que [illegible] nous n'avons pas encore de raisins, nous avons des légumes délicieux. Espérons même que, puisque nous n'avons pas été payés de notre été, nous serons dédommagés par un automne sec et chaud, qui mûrira nos pêches, colorera nos poires, rougira nos raisins. Jetons d'ailleurs un coup-d'œil sur nos voi-

sins, et voyons si nous éprouvons des inondations comme la Hollande, des famines comme l'Allemagne et la Bohême, des frayeurs comme l'Angleterre, des fièvres jaunes comme Malaga, des séditions comme Alger et la Turquie, etc. Le vrai secret d'être heureux est dans la comparaison de son état avec celui de ses inférieurs. Je parle ici médicalement, et persuadé que, si les affections morales jouent aussi leur rôle dans le système nosologique, la France est le climat qu'il faudrait choisir pour se mieux porter. Au reste, s'il y a beaucoup d'incommodités, beaucoup de rhumatismes, de catarres, d'accès de goutte, de maux de dents, et même quelques affections scorbutiques, ces indispositions cèdent facilement à un régime tonique, à quelques remèdes appropriés, et l'on n'observe point de maladies aiguës.

Pendant la dernière décade, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouces 4 lignes; la plus petite de 27 pouces $\frac{1}{2}$ lignes.

Le thermomètre a monté à 20 degrés $\frac{1}{10}$, et a descendu à 10 degrés $\frac{8}{10}$.

L'hygromètre a été dans son maximum à 97 degrés $\frac{1}{4}$, et dans son minimum à 68 degrés $\frac{1}{4}$.

Le tems a été couvert, pluvieux, surtout les 4, 5 et 6. Le tonnerre s'est fait entendre le 5. La Seine croît sensiblement.

Les vents dominans ont été les N-O. et S-O.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

Plusieurs praticiens nous ont écrit, les uns, pour nous demander quelques détails ultérieurs sur l'emploi du topique fébrifuge, indiqué dans notre N°. XXXVI; les autres, pour nous rendre compte de ses effets. Il a généralement réussi; mais quelques personnes se plaignent qu'il a quelquefois fait élever de petites vessies. Nous l'avions éprouvé de même; et, sans vouloir expliquer s'il doit son action anti-fébrile à l'érétisme qu'il cause aux parties qu'il irrite, ou à un principe astringent qui les resserre, ou enfin en enlevant l'humide suraboudant, nous avons reconnu que sa vertu résidait dans sa causticité, qui n'a d'effet aussi sensible d'ailleurs que sur les peaux très fines ou infiltrées. Dans le premier cas, un peu de cérat a bientôt remédié au petit désordre; dans le second, il ajoute un bienfait à un autre, en faisant épancher le liquide contenu dans les parties œdématiées; mais si l'on craint l'énergie de son action, on peut la modérer en mélangeant, par exemple, deux onces d'alkali volatil, avec une once d'huile, ou même en les triturant à doses égales; il est possible pourtant qu'en affaiblissant les quantités relatives du médicament, on affaiblisse ses vertus, et nous avons dû dire à quelle dose nous l'avons vu réussir. Observons d'ailleurs que l'on est assez souvent obligé d'y revenir à plusieurs fois, et qu'il est indispensable d'administrer ensuite quelques purgations, qui ont le mérite de débarrasser du ferment qui causait la fièvre, et de dessécher les petites excoriations résultantes de l'emploi du topique, en déviant l'humeur qui les entretiendrait.

DU SEVRAGE.

L'allaitement est une fonction toute naturelle, et l'on serait tenté de croire qu'il devrait durer autant de tems que le nourriçon demande à teter, et qu'il ne demandera à teter que le tems nécessaire. On se tromperait : l'enfant trouve sa nourriture agréable, et cette habitude se renforce encore de l'affection qu'il éprouve bientôt pour sa mère : de son côté, la mère a donné lieu par son accouchement à une secrétion que la succion entretient, et quelle conserverait long-tems, si la prudence ne conseillait de la faire cesser quand elle devient inutile à l'enfant. Or, ce besoin dure plus ou moins long-tems, selon que l'enfant est plus ou moins propre à recevoir d'autre nourriture, et que la mère est plus ou moins fatiguée de lui donner le sein. On ne peut assujettir à des règles certaines l'allactation, mais en général le sevrage a lieu depuis le dixième mois jusqu'au vingtième.

On ne doit pas le faire brusquement, tant pour l'enfant que pour la mère.

On commence par le sevrer de nuit, et le sommeil a bientôt converti ce changement en habitude, en substituant un besoin à un autre. On peut d'ailleurs faire sucer à l'enfant un *biberon*

chargé de lait, ou d'eau de riz ou d'orge sucrée, et terminé par une petite éponge fine. Le matin à son réveil, on peut lui donner une panade ou même une bouillie; car cet aliment, contre lequel on a tant crié, et qui nous a tous élevés, n'est malsain qu'autant que la farine est grossière, humide ou trop ancienne. Quand elle est récente et séchée au four, elle a perdu ses qualités nuisibles, et elle fournit un mucilage très-nutritif et facilement assimilable à l'organisation animale. Le vin est une mauvaise boisson pour les petits enfans, et l'on doit lui préférer le lait.

Occupons-nous maintenant de la mère; j'ai vu dans ma Beauce user constamment du régime suivant, qui réussissait toujours, et je préfère à tout l'expérience en médecine. Avoir une diète un peu plus sévère, se mettre surtout à l'usage des légumes, et après avoir soumis son nourriçon au sevrage de la nuit pendant un mois, ne lui donner le sein que trois fois par jour pendant deux semaines, deux fois pendant dix jours, une seule fois pendant quinze autres jours; alors prendre chaque matin le bouillon suivant : Sommités de cerfeuil, carottes, persil, sureau, angélique, de chaque une bonne pincée; oseille une poignée, mises dans une pinte d'eau bouillante; y ajouter alors du beurre, faire jeter un bouillon, passer, y fondre trois gros de sel duobus, et boire à jeun trois tasses de ce bouillon pendant huit jours; déjeûner une heure après avec du chocolat à l'eau ou une soupe grasse. Bien examiner si le lait passe par bas. Se couvrir un peu moins le sein que de coutume, faire quelques fumigations dirigées vers l'utérus, avec l'eau bouillante de sauge, tous les deux jours au soir en se couchant.

Avec ce régime, ces simples précautions, on a la certitude de sevrer sans danger.

U. S. M. D.

ENCORE DES VERTUS DE L'EAU.

Dans notre conférence médicale il a été question du remède indiqué par M. Cadet-Devaux, et le professeur *Levacher de la Feutrie* a fait part d'une pratique analogue, très-connue en Italie. Voici la note qu'il a bien voulu rédiger à l'instant, et qui vient à l'appui de l'opinion émise sur l'invention dont on a dit que le brevet n'appartenait ni à M. Cadet-Devaux, ni à M. Pomme.

« Il est plus que probable que les personnes qui ont conseillé dernièrement l'eau chaude contre la goutte, n'ont point le mérite de l'invention du remède dont l'examen occupe aujourd'hui le monde médical. Appuyés de ce que les anciens, et surtout Hippocrate, ont écrit sur les vertus éminentes de ce ci-devant élément, les Italiens font usage depuis long-tems, contre plusieurs maladies, *du nombre desquelles est la goutte*, d'un moyen de guérison tiré uniquement de ce grand dissolvant. On l'appelle l'*Acqua a Passare*. Il consiste dans l'administration de l'eau de la manière suivante : On donne au malade aujourd'hui dix onces d'eau *froide*, le matin à jeun; demain vingt onces, après-demain trente, et ainsi de suite jusqu'à cent, ce qui faisait huit livres et demie (ancien poids médical), ou environ dix-sept verres. Arrivé à ce maximum, le *crescendo* est fini, mais le malade n'est qu'à moitié chemin. Il continue pendant dix autres jours, en décroissant par dix onces chaque jour, c'est à dire, recommençant par cent, et revenant successivement à dix; et là finit l'épreuve. En additionnant ces diverses sommes de liquide, il se trouve que le malade, ou le patient, si l'on veut, a bu onze cents onces *d'eau froide*, car c'est celle-ci qu'on emploie, et même on préfère celle des puits. (1) Ce qui fait environ cent quatre-vingts verres de six onces chaque en vingt jours. Cette recette est encore loin de quarante-huit verres en douze heures; mais on conviendra qu'elle a pu en faire naître l'idée; on sait d'ailleurs qu'il est rarement donné aux inventeurs de perfectionner; c'est donc nous qui avons mis le sceau à la découverte des Italiens (qui, après Hippocrate, méritent la priorité d'invention), d'un moyen héroïque, s'il vaut tout ce qu'on en publie. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans le pays ultramontain, on prétend que l'*Acqua a Passare* est très-bonne contre une foule de maux. Nous nous abstiendrons de faire aucunes réflexions à cet égard; mais on se persuadera facilement sans doute que ce ré-

(1) Les eaux de puits étant ordinairement chargées d'une certaine quantité de muriate de barite, sont assez souvent un peu purgatives.

se persuadera facilement sans doute que ce régime convient, en France aussi bien qu'en Italie, à force gens riches, s'il est vrai que *contrariis contraria curantur.* »

L. V. D. M.

Note du rédacteur. On remarquera qu'ici il s'agit d'*eau froide*, et à cette température cette dose est plus forte que les quarante-huit verres d'eau *très-chaude*, qui, loin de peser sur l'estomac, comme on pourrait le penser, finissent par donner une appétence de boire, une soif réelle dont nous expliquerons la cause.

Question médico-légale.

Nous proposerons de tems en tems quelques questions médico-légales, tant pour éclairer des points de jurisprudence médicale difficiles, que pour offrir aux officiers de santé des campagnes des moyens de rédaction de procès-verbaux, lorsqu'ils sont chargés de cette importante mission. Nous provoquons une discussion sur la question suivante :

« Une personne d'une cinquantaine d'années est trouvée morte dans un champ, ayant un petit fardeau à côté d'elle, par un tems très-froid. L'examen de l'extérieur et de l'intérieur n'offre aucune trace de violence ou de poison ; les vaisseaux ne sont point engorgés ; les membres sont souples, et même flasques. Quelle est la cause de sa mort ? A-t-elle été subite ? »

Nous insérerons les réponses concises et raisonnées.

CHARLATANISME.

Nous consentons à inscrire dans notre Gazette, par zèle pour notre art, *l'ordonnance* suivante d'un *uromantien*, monument d'ignorance profonde et d'usurpation coupable des droits de la médecine ; mais nous prévenons que ce sera le dernier *quolibet* auquel nous donnerons place dans ce journal. Nous perdons ainsi une place qui peut être mieux remplie : on ne désabuse pas plus les crédules, qu'on ne convertit les mécréans, et en donnant un article aussi insignifiant, on ne fait que satisfaire quelquefois une vengeance individuelle, sans servir la science ni éclairer le public, ce qui doit être le seul but de notre feuille.

(Suit la copie avec ses fautes d'ortographe.)

« La malade est attaque depues plusieurs mois « dune difficullete des sang ce qui lui cause grand « douleu de ren douleure dans les membres « point de cotée grand douleu de teté et foiblisse « d'eestomac, soit purgée par le Bas, avec un « demie caraffon de tisane rouille dans la quelle « soit ajoutée deux grains de qurmesse pour un « goblet à cœr jun est continuée d'heure en heure « et du Bouillon de veaux a chaque fois quelles « yra du Bas.

« D'apres doit faire usage sespace de quatre « cinq jour d'une tisanne faite avec pour quatre « sols de cannelle demie once decorce de poudre « en sarme soit boulu le tout dans trois peint deau « reduille a un pot soit fondu une demie livres de « mielle et quils en boivent a sa soif. »

GRANGE.

L'envoi de cet amphigouris est signé D.... de Verdun sur Meuse, lequel n'est point notre abonné, et il est prié dorénavant de suivre au moins la condition d'affranchissement prescrite à nos abonnés ; faute de cette précaution trop souvent négligée, nous renverrons les lettres à leur source. Cette dépense n'est rien pour chaque correspondant, et s'éleverait pour nous à une somme très-forte, surtout avec notre désintéressement, comme consultans pour les pauvres.

Avis aux habitans des campagnes sur l'empoisonnement par la bella-dona *de nos bois.*

Une personne apporte de la forêt de Fontainebleau une branche de bella-dona (*atropa belladona.* Linn.) avec ses baies mûres et très-noires. Des enfans les prennent pour des cerises : l'un en mange quatre, l'autre cinq ou six. Environ une heure après, ces enfans, qui étaient sur un lit, font des extravagances qui étonnent la mère ; leur regard n'était plus le même ; les prunelles étaient très-dilatées ; ils étaient dans un délire qui ressemblait à la folie, mais à une folie gaie et sans suite fâcheuse. La fièvre s'allume : je suis appelé pour les voir. Je parviens à m'assurer qu'ils ont mangé des baies de *bella-dona.* J'apprends qu'après avoir éprouvé une pâleur livide, leur visage s'était allumé au point où je le trouvais, c'est à dire pourpre, avec un pouls précipité, et je les vois dans

une agitation perpétuelle, parlant à tort et à travers, courant, sautant, riant sardoniquement, etc. Je juge qu'il n'y a pas d'indication plus urgente à remplir, malgré la fièvre, que de provoquer l'issue du corps nuisible. Je leur fais prendre un émético-catarthique, composé d'un demi-grain de tartre stibié, et d'un gros de sel de glauber, à chacun, dans quatre ou cinq onces d'eau : l'un avait quatre ans, et l'autre six. On parvient à leur administrer cette dose, qui procura, pendant sept à huit heures, des évacuations abondantes, et fit disparaître les accidens. Le sirop de vinaigre, étendu dans l'eau, termina une guérison, qui eut lieu deux ou trois jours après.

Si les praticiens des campagnes se donnaient souvent la peine, lorsqu'ils sont appelés pour des incommodités subites et singulières des enfans, de consulter leurs parens, leurs petits camarades, l'enfant même, ils reconnaîtraient bien souvent que ces affections sont dues à de pareils accidens, qui contre-indiquent alors l'usage de tel ou tel médicament.

P. D. M. R. P.

DES HERBORISTES.

Mon cher docteur, en parcourant les numéros de votre instructive Gazette, j'ai trouvé dans celui du premier brumaire un article où l'on réclame contre la médecine des *herboristes*, et où l'on émet le veu qu'ils se bornassent à la vente des plantes indigènes, vertes et sèches. Il y a bien longtems, dit l'auteur de cet article, que l'on se plaint de l'ignorance des vendeurs de plantes. Le gouvernement a voulu remédier aux abus qui en résultent, par la loi du 26 germinal an 12, mais l'expérience démontre que le but est encore manqué. On a reçu tous ceux qui étaient en possession d'état, et l'examen qu'ils ont subi n'a rien changé à leurs habitudes. Depuis, comme avant, ils continuent de traiter des malades, de vendre des médicamens simples et composés, et de très-mal soigner la récolte, la dessiccation et la conservation des plantes médecinales, que la plupart ne connaît point.

Malgré que les herboristes de Paris fassent en même tems la médecine et la pharmacie, cela ne suffit pas pour les faire vivre, et presque tous font encore des états fort incompatibles avec la vente des plantes. Contre le vœu de l'ordonnance de police qui leur défend d'accumuler d'autre commerce que celui de grainetier, les trois quarts des herboristes sont fruitiers, vendent du tabac, de l'eau-de-vie, etc. L'herboristerie n'est pour eux qu'un accessoire qu'ils négligent, parce que, dans l'état actuel des choses, elle est insuffisante pour faire subsister une famille.

Le seul moyen de remédier au mal, est de supprimer les herboristes. Cette branche importante de l'art de guérir ne doit point être abandonnée à des femmes illitérées, à des hommes qui ne connaissent nullement l'importance des fonctions qu'ils ont à remplir. Il faut que les pharmaciens l'exercent; c'est à tort qu'ils l'ont dédaignée. Elle n'a rien de plus vil que les autres parties de la pharmacie; et autant vaut-il vendre la mauve que l'on a récoltée et fait sécher, que la manne que l'on achète chez le droguiste.

Il est d'autant plus nécessaire que les pharmaciens soient les seuls herboristes, que la médecine, rendue à la saine raison, abandonne ses formules polypharmaques, pour profiter des ressources que lui prodigue la nature. On sait que les plantes *indigènes* mieux connues, plus soignées et mieux conservées, peuvent suppléer à presque toutes les substances *exotiques*, et que les dédaigner pour étudier celles qui croissent à deux mille lieues de nous, c'est violer les lois de la nature et du bon sens.

Dans un autre article, si vous le trouvez bon, je donnerai quelques notions sur la dessiccation des plantes, et je ferai connaître les abus qui existent dans cette branche de l'art pharmaceutique; dans celui-ci, je ne borne à dire que tant qu'elle sera méprisée des pharmaciens et abandonnée aux herboristes actuels, l'humanité sera victime.

Dans l'état actuel des choses, il y a plusieurs moyens de remédier au mal : le premier est que l'on tienne *très-rigoureusement* la main à l'exécution de l'ordonnance qui défend d'accumuler avec l'herboristerie d'autre état que celui de grainetier; que l'on ne permette pas que cette disposition soit éludée, en faisant une séparation

dans une boutique. Par ce moyen, beaucoup de fruitières, de potières de terre, etc., quitteront l'herboristerie et retourneront à leurs oignons et à leurs cruches.

Le second moyen est que l'on exécute l'ordonnance qui prescrit les visites chez les herboristes, et que ces visites soient faites sévèrement; que l'on fasse jeter toutes les plantes vieilles, mal conservées, et non étiquetées; que l'on confisque toutes les drogues simples et composées que l'on trouverait chez presque tous, et que la plupart ne sait pas distinguer des substances indigènes.

Le troisième, qu'à l'avenir on ne reçoive pour herboristes que des hommes instruits, de l'âge de 25 ans au moins, ayant fait un apprentissage, et offrant pour garantie à la société, outre les connaissances nécessaires pour faire cet état, l'instruction première, et une moralité suffisante; car il est des plantes dont la vente peut être très-dangereuses.

Un quatrième moyen qui n'est qu'accessoire, et qui est indépendant de l'autorité, serait que les pharmaciens s'assortissent de toutes les plantes actuelles, et qu'ils ne les fassent pas payer trop cher; ce qui éloigne toujours le public de les acheter chez eux, et lui fait donner la préference aux herboristes.

On pourrait d'ailleurs abandonner aux fruitières la vente de la bourrache, la chicorée, la guimauve fraîche, mais en désignant nominativement les plantes qu'elles pourraient vendre, et leur interdire la vente de toutes plantes sèches.

M...... H.

SÉANCE PUBLIQUE.

La Société de Médecine-pratique de Montpellier a tenu, le 15 prairial dernier, sa quatrième séance publique et annuelle; et désespérés de trouver, dans les bornes étroites de notre gazette, un obstacle au desir bien senti que nous éprouvons d'en rendre compte avec tout l'intérêt que son extrait nous a inspiré, nous allons essayer d'esquisser rapidement l'esprit de cette séance vraiment académique.

M. *Ricard* a fait, au nom des trois commissions, un rapport sur les mémoires envoyés au concours de l'an 13. Il a peint à grands traits d'abord le prodrome du prix indiqué sur la cure du cancer; et nous regrettons de ne pouvoir copier littéralement son analyse du second mémoire sur cette affreuse maladie, ses trois périodes, ses trois lieux d'élection, la gélatine, l'albumine, la fibrine, qui constituent ainsi les trois genres de cancers. Aux gélatineux appartiennent le cancer simple, le scrophuleux et le vénérien; et le motif de l'opinion de l'auteur, c'est qu'il est plus ou moins accompagné de nécrose. A l'albumineux se rattachent le laiteux et le pierreux de *Justamond*; et, en effet, dans cette espèce nosologique, les os offrent tous les symptômes de la concrétion albumineuse Au cancer fibreux, enfin, se rapportent le flegmoneux d'*Astruc*, le spongieux de *Delange*, le fongueux de *Bierchen*, et le scorbutique; effectivement il a son siége plutôt dans les parties charnues que dans le système glandulaire. Une dernière considération extrêmement importante confirme cette division théorique; c'est que, s'il est vrai de dire avec *Fourcroy* que la lymphe n'est qu'un composé des trois humeurs, gélatineuse, albumineuse et fibreuse, on doit regarder la dernière période de cette triste affection, comme l'effet de la vitiation de ces trois humeurs, etc. etc.

En donnant au travail du concurrent l'éloge le plus flatteur, la Société n'a pas cru devoir partager son enthousiasme systématique; mais juste et reconnaissante à-la-fois, elle lui a accordé un prix d'encouragement, et a retiré son programme. L'auteur du mémoire est M. *Von Mitag-Midi*, médecin de l'hospice civil de Roye. (Somme.)

Le second prix avait pour objet l'immortelle découverte de *Jenner*, la vaccine, née avec la Société de Médecine-pratique, et impérissable comme elle. Parmi les six mémoires qui lui ont été envoyés, elle a distingué le second, du docteur *Morlanne*, à Metz; le troisième, de M. Alex. *Pleindoux*, docteur-médecin à Beaucaire; le quatrième, du docteur *Fauchier*, médecin à Lorgues; (Var) et le sixième, de M. *Favart*, médecin à Uzès, (Gard) qui ont été jugés dignes de la médaille, du prix d'encouragement et de la mention honorable; et elle a remis au concours pour l'an 14 le même programme.

Le troisième prix de matière médicale, et pour lequel elle a reçu cinq mémoires, n'a pas été obtenu. Le troisième mémoire, de M. *Bounder*, pharmacien à Dijon, a obtenu la médaille d'encouragement, ainsi que le cinquième, de M. *Payssé*, pharmacien en chef du camp d'Utrecht; en conséquence, il a été également prorogé à l'an 15.

Passant de ces considérations générales, des travaux de la société, à ceux des membres qui la composent, le rapporteur a rendu un hommage public et mérité au savant professeur que la capitale de l'empire espère conquérir bientôt, et dont tous les travaux ont pour but la médecine infantile; et sachant varier ses éloges comme sa manière de les offrir, il nous a rappelé la reconnaissance que nous ont inspirée le traité de la *Méthode iatroliptique*, et celui *des Scarifications dans certaines hydropisies*, et a payé, en passant, un tribut à la muse à-la-fois poétique et administrative d'un préfet cher aux lettres et à ses administrés, présidant alors la séance.

La Société a proposé ensuite les trois programmes suivans de ses prix.

Le premier, de 300 fr., demande la solution de cette question : « L'analyse est-elle un moyen réel de perfectionnement en médecine ? A quelle époque a-t-elle été introduite dans cette science ? Est-il plus utile de l'appliquer aux symptômes des maladies qu'à leurs causes ? »

Le second prix a pour objet de rechercher « si la vaccination étant une méthode préservatrice de la petite-vérole, n'est accompagnée ou suivie d'aucunes maladies qui en dépendent, et, dans ces cas, quels sont les remèdes de les prévenir ou d'y remédier ? »

Le sujet du troisième prix est la question suivante : « Déterminer, d'après les connaissances actuelles, quelles sont les combinaisons imprévues qui peuvent se faire entre les substances qui composent les diverses espèces d'électuaires ; examiner s'il existe une époque après laquelle ces médicamens soient censés avoir perdu les propriétés qu'on leur attribue ; rechercher enfin quels sont les moyens d'en perfectionner les préparations. »

Les mémoires sur ces trois questions devront être adressés avant le 1er germinal an 14, pour les deux premiers, et avant le premier germinal an 15 pour le troisième, à M. *Beaumes*, secrétaire perpétuel de la Société, à Montpellier. On joindra à son mémoire un billet cacheté, renfermant le nom, la qualité, la demeure, et la même épigraphe que celle inscrite en tête du mémoire, etc. ainsi qu'il est d'usage.

La Société a ensuite décerné des prix d'encouragement à M. *Gondinet*, médecin et sous-préfet à Saint-Yrieix; à M. *Fine*, chirurgien en chef de l'hôpital général de Genève.

M. *Gondinet* est auteur d'une topographie de Saint-Yrieix, et de trois mémoires : 1°. sur l'hydrocéphale interne ; 2°. sur les engorgemens squirreux de l'intestin rectum ; 3°. sur la danse de Saint-Gui. M. *Fine* l'est de deux beaux mémoires sur l'entérotomie. Elle a également décerné un prix d'encouragement à M. *Desgranges*, médecin à Lyon, auteur de plusieurs mémoires marqués au coin du génie et du savoir, dont il a fait hommage à la Société.

Des lectures aussi intéressantes par le charme du style que par l'attrait de l'instruction, ont terminé cette séance honorable, que nous regrettons de n'avoir pu mieux retracer, mais dont nous avons du moins essayé d'esquisser le tableau comme un faible témoignage de notre vénération pour une société à laquelle nous nous honorons d'appartenir.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel de Galvanisme, ou *Description et usage des divers appareils galvaniques employés jusqu'à ce jour, tant pour les recherches physiques et chimiques, que pour les applications médicales*, par Joseph Izarn, professeur de physique au lycée Bonaparte, de plusieurs sociétés savantes et littéraires. Ouvrage mis au nombre de ceux qui doivent former les bibliothèques des lycées. — A Paris, chez Levrault, Schoell et compagnie, rue de Seine, faubourg Germain, N°. 1295. An 13. — 5 fr. et 6 fr. franc de port.

Nous répéterons, en annonçant cet ouvrage, ce que nous avons eu déjà plusieurs fois occasion de dire, que les découvertes qui, à leur naissance, excitent le plus grand enthousiasme en France, finissent par y inspirer à peine un apathique intérêt. S'il en est une cependant qui méritât une honorable exception, c'était bien sûrement celle qui avait obtenu, de la part du régulateur des destinées de l'Europe, le nom de *Chemin des grandes découvertes*. Les journaux, sentinelles de l'utilité publique, ont le mérite de fixer au passage et de rappeler les inventions précieuses dont l'enthousiasme du moment n'exagère le mérite que pour les replonger bientôt dans l'oubli; et l'on composerait un excellent recueil de l'exhumation de toutes les bonnes idées enterrées à diverses époques dans les gazettes. Combien on serait honteux de voir que telle invention, si bruyamment offerte comme nouvelle, n'est que *renouvelée des Grecs !* Il n'en est pas ainsi du galvanisme; et puisque notre siècle est le père de cette découverte, transmettons-la à nos neveux, en en fixant l'origine glorieuse. Un moyen d'en perpétuer les avantages et la pratique, serait d'en faciliter l'emploi à toutes les classes de la société : or, c'est précisément le but du *Manuel* du docteur *Izarn*, écrit purement, simplement, et qui n'exige des lecteurs ni érudition, ni contention d'esprit. Il est orné de figures qui en facilitent l'intelligence.

On trouve chez Baudouin, imprimeur, rue de Grenelle-Saint-Germain, N°. 1131, moyennant 2 fr. et 2 fr. 50 c. franc de port, *l'Explication du nouveau langage des Chimistes*, par le même auteur. Ce livre est nécessaire à tous ceux qui veulent étudier l'art de guérir; et il serait à desirer qu'un savant aussi patient que M. *Izarn*, fît pour la nouvelle nomenclature nosologique ce que son zèle lui a suggéré avec tant de succès pour la néologie chimique. Cet opuscule est surtout indispensable à nos abonnés, et à tous ceux qui, dans les départemens, cultivant les sciences exactes, sentent le besoin d'en entendre la langue.

Manuel de la Ménagère à la ville et à la campagne, et *de la Femme de basse-cour*; ouvrage dans lequel on trouve des remèdes éprouvés pour la guérison des bestiaux et des animaux utiles. Par Madame Gacon-Dufour, auteur du *Recueil-pratique d'économie rurale et domestique*, etc. etc. membre de plusieurs sociétés littéraires et d'agriculture. 2 vol. *in*-12 de 550 pages, avec le portrait de l'auteur et une planche gravée en taille-douce. Prix : 5 fr. brochés, et 6 fr. par la poste, *francs de port*. A Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Hautefeuille, n°. 31.

Quel est ce nouvel économiste qui, sur les pas des *Varron*, *Columelle*, *Olivier de Serres*, l'abbé *Rozier*, vient offrir de nouveaux et utiles préceptes au peuple des campagnes ? C'est une muse champêtre déjà connue par plus d'un succès bucolique; c'est une femme (ce seul mot commande l'intérêt) qui consacre à s'instruire et à répandre son instruction, le tems que la mode, l'injustice et l'orgueil des hommes ont gravement décidé devoir être perdu par les femmes, en visites insignifiantes, en promenades *assises*, en toilettes du matin, de midi et du soir. Mieux inspirée que Madame Deshou-

lières, moins ambitieuse que Madame Duchâtelet, elle ne parle point le langage des dieux, et préfère d'enseigner au laboureur les moyens d'accroître son aisance, au stérile honneur d'observer des mondes inconnus, ou d'annoncer une comète errante. Eh! pourquoi ne pourraient-elles pas nous donner des leçons dans un âge plus avancé, celles qui sont les institutrices de notre enfance? La nature, au contraire, ne semble-t-elle pas avoir fait de cette mission une attribution de leurs droits, en leur donnant les grâces du langage, la facilité d'expression, la persuasion du sentiment?

Après une courte préface indicative du plan de l'ouvrage, et qui fait autant d'honneur à la sensibilité qu'au jugement de l'auteur, l'ouvrage est divisé en trente-six lettres; et la mémoire de Madame de Sévigné doit appeler l'intérêt sur le genre épistolaire des femmes, et nous faire confesser leur supériorité, *du moins à cet égard.* Chaque lettre est terminée naturellement par une pensée philosophique qui naît du sujet, ou par l'expression d'un sentiment de bienveillance universelle qui porte le lecteur à s'attacher davantage à tout ce qui l'entoure. On distinguera surtout dans cet ouvrage nécessaire aux bourgeois-cultivateurs, aux mères de famille dignes de ce beau titre, aux amans de la campagne, et sur lequel le sexe de l'auteur appellerait l'indulgence, (*s'il en avait besoin*) la première lettre servant d'introduction, et les trente-cinquième et trente-sixième, sur les soins à donner au chien, ce compagnon, cet ami de l'homme; et sur l'éducation des enfans dont il apprend aussi à faire ses amis; enfin, l'érudition s'y cache sous l'air de la bonhomie, et le travail sous le voile des grâces.

M. S. U.

Lettre sur l'Epidémie (fièvre adynamique) observée en l'an 12 à Dinan et dans les campagnes voisines, et Abrégé de la topographie de Ploüer, par M. Bigrn, docteur-médecin. An 13.

Cette brochure est à la fois agréable et instructive, et l'on y remarquera un sage commentaire de cette pensée de Stoll si féconde en médecine: « Les grandes maladies sont « presque toujours l'effet des grands remèdes, des négli- « gences ou des erreurs commises dans le traitement des in- « dispositions. »

Les abonnés de thermidor sont invités à renouveler, ou leur envoi sera suspendu. Cet avis donné circulairement à la main dans le dernier numéro, a été adressé à tort à quelques abonnés.

AVIS AUX ABONNÉS.

Nous aimons à penser que nos souscripteurs auront fait la remarque que si nous avons porté notre Gazette de Santé *à 15 francs par an au lieu de 12, nous les avons bien dédommagés de cette légère augmentation, en adoptant un caractère bien plus fin, quoique très-lisible, et au moyen duquel il entrera plus d'un quart de matière de plus. Les pages ont cinq lignes de plus qu'à l'ancienne Gazette de MM.* Paulet, Gardanne, Pinel, *etc.*, *et les colonnes un quart de plus de largeur. Cette Gazette coûtait alors (il y a 35 ans)* 9 livres 12 sous, *donnait une demi-feuille par semaine, et nous donnons tous les dix jours une* feuille entière *tellement pleine, que les trois feuilles de notre mois valent* au-delà du double *des quatre demi-feuilles de cet ancien Journal; ce dont peuvent se convaincre facilement plusieurs de nos abonnés qui l'étaient de nos prédécesseurs, et nous n'avons pas doublé l'ancien prix qui serait de* 19 *liv.* 4 *s. Nous ne répéterons pas que, depuis ce tems, la main-d'œuvre et le papier sont augmentés de plus de moitié, et que cette feuille alors n'était point assujettie au timbre. Puissions-nous d'ailleurs après nous être complettement justifiés sur la comparaison de la* quantité *avec nos prédécesseurs, les égaler du moins pour la* qualité! *Ce vœu est, de notre part, aussi sincère que de celle de nos abonnés.*

Nota. On s'occupe en ce moment de rédiger la table qui paraîtra aux jours complémentaires.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens; on n'abonne que pour un an.

On souscrit, à Paris, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Saints-Pères, N°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur-médecin, ancien 1er médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du conseil général de santé des armées, de l'Académie des Sciences et Arts, de la Société Médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'Institut de Bologne, des Arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette; à Livourne, chez Massi; à Milan, chez Reycends; à Turin, chez Bocca, libraire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat; à Genève, chez Manget; à Marseille, chez Sue et Laporte; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Lyon, chez Reymann; à Rochefort, chez Faye; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Liège, chez Desmazeaux; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires; à Hambourg, chez Fauche; à Leipsick, chez Weigel; à Vienne chez Camesina.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

SECONDE ANNÉE.

(N°. XXXX.) (313) (21 thermidor an 13.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Tout porte à croire que c'est sous Charlemagne que la médecine, long-tems négligée en France, et presque seulement traditionnelle, y a été soumise à un enseignement régulier : mais l'histoire n'apprend point dans quelle ville on se rendait pour l'étudier. Faudrait-il en conclure que cette science était une de celles à qui ce restaurateur des lettres avait ouvert un asyle dans son propre palais? *Alcuin*, ce savant écossais, que l'empereur des Gaules eut le bon esprit de s'attacher, cite une maison *hippocratique* où les médecins se réunissaient,

Accurrunt Medici, mox hippocratica tecta. Carm. 222.

Etait-ce une école de médecine, ou un hôpital où l'on mettait ses lois en pratique? On serait tenté de se ranger de cet avis, puisque, selon le même *Alcuin*, « là, l'un saigne; l'autre extrait le suc des plantes; celui-ci prépare les cataplasmes; celui-là porte les médicamens. » De même qu'aujourd'hui encore, nous voyons un noble zèle animer les enfans d'Esculape, qui, empressés d'appliquer les leçons de leurs maîtres, se disputent le plaisir de servir les malades, et acquièrent plus d'instruction par ces cours de clinique, qu'ils n'en puiseraient dans les meilleurs cours de théorie, ou en se bornant à la lecture des meilleurs ouvrages. *Consilio manuque*, Beaumarchais a pu ridiculiser cette devise, mais elle doit être celle du médecin épris de son art; et elle le sera des bienfaiteurs de l'humanité, quand les *rebus* de *Figaro* seront oubliés depuis long-tems.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Dans une température aussi éloignée de celle qui appartient ordinairement aux étés, la seule réflexion indique qu'on doit employer un mode de vivre différent de celui que l'on suivait à l'ordinaire. Remarquons que, sans cause apparente, les pluies succèdent à l'ardeur du soleil, les vents à l'humidité, et avec une telle variation, qu'il y a huit jours, par exemple, nous avons éprouvé un de ces beaux jours d'été qui, il y a vingt-cinq ans, étaient ceux de toute la saison; et tout à coup, sans prélude, sans orage, le vent qui était S-O. a tourné le soir au N-O., et s'est déchaîné toute la nuit avec l'impétuosité d'un ouragan pour ne cesser que par une pluie affreuse. De là cette atmosphère humide qui dilate immodérément la fibre et dispose aux catarrhes, aux esquinancies, aux fluxions, au scorbut, aux œdématies, à l'hydropisie, si un régime sec et tonique ne combat énergiquement sa constitution relâchée. On conçoit alors que les légumes, que les fruits même, si sagement prescrits par l'hygiène, dans l'été, pour modérer l'influence de ses ardeurs, sont plus nuisibles que bienfaisans avec une telle mollesse de l'air atmosphérique. Les melons surtout et tous les légumes aqueux doivent être proscrits sévèrement, et remplacés par des viandes rôties, des légumes secs, des mets épicés et aromatiques, des pâtes, des fécules, des gelées, des jus de viandes, des œufs; point de bière blanche, ni cidre, ni même de thé; du vin pur et généreux, un peu de li-

queurs spiritueuses, le punch surtout, et l'usage de cette boisson parfumée que fournit l'Arabie. Faire de l'exercice et changer de linge; éviter l'humidité des pieds, ne point quitter le drap. On fera bien aussi de porter immédiatement sur la peau un gilet de futaine ou de flanelle qui, outre le mérite de tenir le corps dans une égale et douce température, a celui d'absorber la transpiration cutanée, et même la sueur, si l'on s'est livré à quelque exercice, et d'en empêcher la répercussion. Si l'on prend quelques bains, qu'ils soient ou froids ou très-chauds, et, dans l'un et l'autre cas, très-courts. Ces conseils sont surtout adressés aux femmes qui semblent n'avoir adopté une *mise* si légère précisément que depuis l'époque à laquelle le climat français semble s'être réfroidi; qu'elles veulent bien réfléchir que, pour le court plaisir d'offrir à des amateurs ingrats ou mécontens le spectacle de belles formes qu'ils convoitent trop ou qu'ils injurient, elles courent vers une vieillesse anticipée, et que bientôt, escortées d'un catarrhe dégoûtant, elles feront fuir ces mêmes hommes aux adulations desquels elles sacrifiaient leur santé; qu'elles pensent qu'après avoir été femmes jolies, elles sont appelées à être aussi mères de famille; qu'elles sont comptables à leurs enfans de la santé qu'elles ont reçue... et qu'elles la garderaient avec la seule précaution de s'habiller chaudement et décemment!!!

Enfin, on fera bien de se vêtir, de se nourrir, et de s'observer comme on a coutume de le faire à la fin d'un automne pluvieux. Le feu offre surtout un grand moyen d'assainir les appartemens; et si cette constitution dure, peut-être fera-t-on bien de naturaliser en France l'habitude de la Hollande, de saupoudrer d'un sable fin les chambres habitées, en observant de n'ouvrir qu'au passage du soleil.

La plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{3}{12}$.

La plus petite de 28 l. o $\frac{2}{10}$.

Le thermomètre est monté à 20 p. o.

Il est descendu à 11 p. $\frac{8}{10}$.

L'hygromètre a été dans son maximum à 99 l. $\frac{3}{4}$.

Et dans son minimum à 71 l. $\frac{3}{4}$.

La Seine n'a point varié sensiblement. Depuis quatre jours on éprouve un peu plus de chaleur.

Les vents dominans ont été tour à tour les N-O. et S-O.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

J. F. Léon Caigné, docteur-médecin, à M. Marie de Saint-Ursin, docteur-médecin, rédacteur de la Gazette de Santé.

Monsieur, le croup, ou catarre aigu des enfans, que j'appellerai *angine membraneuse*, n'est point aussi rare que vous le dites dans votre N°. XXXI, et qu'on le croit communément. Les variations du printems m'ont fait rencontrer cinq fois cette maladie cette année, et chaque fois chez les gens aisés. L'usage où l'on est à présent de laisser sortir les enfans très-jeunes la poitrine découverte, et les bras et jambes nus, en est, je crois, la première cause. De-là résulte le relâchement de la fibre, l'abondance de cette *pituite* (qu'on me permette cette vieille expression) qui est naturelle aux enfans, et souvent une copieuse secrétion d'humeur visqueuse par les vaisseaux des bronches, etc.

L'enfant éprouve d'abord un froid subit aux pieds, de la lassitude; il devient triste, abattu; il se plaint d'une douleur insolite, et est quelquefois pris de toux. La respiration devient difficile; l'enfant lève le menton pour inspirer; la poitrine se resserre; le devant du cou se gonfle; la voix devient rauque. Chez les enfans sanguins, le visage devient rouge, bouffi; les yeux sont animés et larmoyans. La déglutition se fait assez facilement pendant tous les périodes de la maladie, ce qui distingue cette affection de l'angine propre. A son début, le pouls est fréquent, dur; mais bientôt il baisse, devient petit, obscur et très-faible; la respiration devient de plus en plus difficile et fréquente; une agitation spasmodique, même convulsive, survient: tout se calme, et l'enfant meurt. Souvent ces symptômes ne durent pas au-delà de vingt-quatre heures. Ce que j'ai remarqué à l'ouverture de trois cadavres, c'est une membrane molle, d'un blanc sale, tapissant entièrement le canal aërien depuis le larynx jusqu'aux bronches, et l'obstruant; membrane que

je crois le produit de l'humeur catarrale épaissie.

Les moyens curatifs que j'ai employés sont les bains de pieds, les sangsues au cou, les fomentations émollientes et résolutives, les fumigations acidulées; moyens presque insuffisans, puisque l'enfant est emporté dans les vingt-quatre ou trente heures de l'invasion de la maladie. La vîtesse des accidens, et mon éloignement de la capitale, m'ont empêché de me procurer à tems du polygala; mais je me propose de l'essayer, et je vous ferai part du succès.

Cependant je citerai ici une guérison presque miraculeuse.

Un bel enfant, âgé de quatre ans passés, se plaignant d'un froid subit aux pieds, fut pris d'un mal de gorge très-léger. Quelques pédiluves, et une tisane légèrement sudorifique, parurent dissiper la maladie. Le lendemain matin, l'enfant se plaignait encore d'une petite douleur au-dessous du larynx, comme dans un point fixe. Avalant avec facilité; il était gai, et alla se promener. Le soir, la poitrine était plus serrée, la respiration plus difficile; enfin les accidens augmentèrent pendant la nuit, jusqu'au matin, où je trouvai l'enfant respirant avec beaucoup de difficulté, cherchant à se déchirer la gorge avec ses ongles. Un bain de fumigations avec l'eau et le vinaigre, quelques fomentations, ne paraissant pas le soulager, j'ordonnai une fumigation avec le vinaigre pur. L'enfant se saisit avidement du vase, avale quatre à cinq gorgées: sur-le-champ il fut pris d'une toux violente; il expectora une poche membraneuse de deux pouces un quart, et s'écria au même instant: *Maman, je suis guéri;* et, en effet, tous les accidens disparurent. On serait tenté de déduire de cette observation, que l'usage de l'émétique remplirait cette indication; mais je dois dire que la pratique dément cette théorie, car je l'ai souvent administré sans succès. J'ai également essayé les barbes de plume comme irritant le canal; et je crois qu'il faudrait, pour que ce moyen réussît, qu'il fût secondé par l'injection d'un liquide acide qui pût irriter les houpes nerveuses, opérer la contraction des anneaux cartilagineux de la trachée-artère, et enfin l'éjection de la concrétion membranéiforme, sans laquelle il n'y a point de guérison.

Courbevoie, 12 thermidor an 13.

J.-F.-L. Caigné, *docteur-médecin.*

CONSULTATION.

Nous avons cru utile la publication de la consultation suivante, parce qu'elle appelle l'attention sur une affection vermineuse plus commune qu'on ne pense, et qu'elle tend à fixer l'opinion des gens de l'art sur un point de doctrine encore indécis jusqu'ici.

« Après avoir mûrement et long-tems réfléchi, tant sur ce que M. Rob:... m'a dit et écrit concernant la santé de madame son épouse, que sur les corps organisés qui m'ont été présentés, et dont ses selles fournissent souvent l'analogue, en rappelant surtout que cette intéressante malade a rendu des portions de *tœnia* et des ascarides; qu'elle est très-amaigrie, triste; qu'elle éprouve des coliques fréquentes, il m'est démontré, et hors de doute, que la substance molle, spongieuse, irrégulièrement organisée, qu'elle rend, est une agglomération d'*hydatides*, ou plutôt une hydatide, espèce particulière de vers intestins, qui a pour caractère propre un corps vésiculeux postérieurement et antérieurement une tête munie de trois à quatre suçoirs, avec ou sans crochets.

C'est une espèce de tœnia aussi; mais il en diffère, en ce que le tœnia est long et plat, au lieu que l'hydatide offre une expansion arrondie, celluleuse et même gélatineuse, au point qu'un œil peu exercé prendrait ce vers pour une exfoliation de la mucosité des intestins.

Les symptômes de sa présence sont différens, en raison des lieux où elle peut se trouver dans l'homme; elle se rencontre surtout sur le foie et la rate, sur le cerveau, la matrice, le placenta, et même dans l'intérieur des muscles et des viscères. Dans le cerveau, elle cause la folie, la mort; dans les intestins, elle occasionne des débilités, la maigreur, l'oppression, des tiraillemens d'estomac, l'insomnie, l'abattement, l'ennui de la vie, enfin des douleurs obscures dans la partie dépositaire de ce fléau; quelquefois des coliques de ventre; d'autres fois des

contractions douloureuses de matrice; enfin, même des convulsions sympathiques de tous les traits du visage.

La grandeur de l'hydatide varie suivant l'âge, le tempérament et la grandeur de l'individu aux dépens duquel elle vit, et le lieu qu'elle y occupe. *Pallas* et *Fortassin* en ont vu de la grosseur du poing. Leur figure, assez variable, offre en général un ovale aplati; leur couleur blanchâtre brunit à l'air; elle est demi-transparente : leur substance est composée de membranes superposées, formées de fibres circulaires, apercevables seulement à la loupe. Vers la partie opposée à la tête est un amas de tubercules graisseux, qui, en se développant, offrent des œufs ressemblant à des grains de courge, et que l'on rencontre sur les excrémens, quand l'hydatide est logée dans les intestins. Les cellules de l'hydatide sont remplies d'une lymphe transparente, salée, qui devient nébuleuse comme la gélatine, en l'exposant à une chaleur élevée. Ces vésicules ont une espèce de mouvement péristaltique très-sensible. Quand l'hydatide est vivante, la tête se place au gré du petit animal, ou à l'extrémité ou au centre, selon qu'il veut ou se reposer, ou agir sur le viscère dont il est le parasite, pour sucer la lymphe, et en remplir ses vésicules.

Il est un moyen très-simple et très-facile de trouver cette tête, qui ici est d'autant plus essentielle à reconnaître, qu'elle assigne seule le caractère de l'individu soupçonné; c'est d'enlever doucement l'ensemble des vésicules distendues par la lymphe; de le placer entre deux lames de verre, en ayant soin de ne faire appuyer ces lames sur la partie antérieure qu'en dernier lieu, et très-lentement : alors la tête, chassée par la lymphe, qui obéit à la pression, devient saillante; et quand le liquide est épanché, elle offre distinctement, au microscope, ses petites parties cartilagineuses, les crochets, les suçoirs, etc.

Un des caractères de la présence de ce ver dans l'homme, est une hydropisie particulière enkystée, ou l'éjection de substances glaireuses, qui ne sont, selon moi, que les rudimens encore informes de l'hydatide, que la vie animera quand ils seront plus développés; car il est plus aisé de nier que d'expliquer les organisations spontanées.

Or, madame Rob... a offert la réunion de tous ces symptômes divers : hydropisie, amaigrissement, pesanteur de la matrice, coliques, oppression de l'estomac, évacuation *anale* de substances muqueuses organisées et de tœnia, perte d'appétit et de sommeil, contraction convulsive de l'œil gauche.

Il m'est donc prouvé qu'il y a ici présence d'hydatide; reste à savoir maintenant le lieu qu'elle occupe.

En rassemblant les divers renseignemens épars, l'hydropisie de l'utérus, la guérison par le cahotement, la couche qui a précédé, j'ai la conviction réfléchie que la prétendue hydropisie de l'utérus n'était que le développement de la première hydatide dans ce viscère. Cette présomption s'accroît de la remarque que c'est par le cahotement d'une voiture non suspendue, qui a détaché ce ver, que s'est opérée la guérison. Cette guérison a été secondée par l'usage intérieur de l'huile de *palma christi*, qui, portée dans le système, est arrivée à l'utérus par le torrent des humeurs. Mais, en tombant, ce ver a laissé des germes qui ont pu pénétrer, par le système absorbant, dans d'autres cavités, et s'établir dans les intestins, où tout donne à penser qu'ils se sont développés, et fournissent successivement, en périssant, les déjections mucilagineuses observées. De-là les grains de courge aperçus sur les excrémens rendus; de-là les substances glaireuses, spongieuses, organisées, etc.

Ceci établi, et je le trouve hors de doute, reste le mode curatif. Tyson, Bertholinus, Goëze, Balsch, Bloch, Bartholi, Calvet, Percy, et surtout Mongeot, dans son *Essai zoologique et médical*, en ont présenté plusieurs que je crois propres à faire périr l'insecte que nous voulons combattre; mais je trouve quelques-uns de ces remèdes trop énergiques, non contre l'hôte dont on veut se défaire, mais contre celui qui le recèle.

Je propose les moyens suivans, en invitant à les activer graduellement, et surtout à faire concourir la thérapeutique avec le régime.

Se lever de bonne heure ; se vêtir chaudement, prendre un quart de lavement, avec 16 onces d'eau de fougère, une cuillerée de sirop d'huile de ricin ou palma christi, et trois gros d'éther sulfurique ; prendre à jeun, un quart-d'heure après, deux pillules d'étain pulvérisé, de trois grains chaque, et par-dessus, une potion composée avec huile de palma christi, une once ; éther sulfurique, deux gros ; sirop de fleurs de pêcher, demi-once. Après l'effet du lavement, sortir à pied s'il fait chaud, ou en voiture mal suspendue, pendant une heure au moins ; prendre en rentrant un lavement semblable.

Déjeûner avec du chocolat sans vanille ; se promener dans sa chambre, se distraire, lire, jouer au volant ; s'imposer quelque tâche qui captive l'attention, et fixe l'imagination vers un but déterminé, mais surtout éviter la vie sédentaire, qui favorise le développement des germes des hydatides.

Point de bains qui macèrent encore la peau. Des viandes un peu épicées ; le vin blanc coupé, ou mieux encore la bierre chargée de houblon, et cuite ; quelquefois, le matin, un peu de vermouth ou vin d'absinthe ; d'autres fois, dans le cas de tiraillement d'estomac, du vin de Madère sec.

Des injections ou lavemens composés de substances amères, (tanaisie, absinthe, fougère, etc.) ou d'une eau dans laquelle on aura fait bouillir du mercure, ou même avec l'oxicrat mariné qui a très-bien réussi à M. Percy.

Tel est en abrégé le résultat de ce que j'ai profondément médité, sur ce que j'ai pu observer et recueillir de cette singulière maladie ; et je n'hésite pas de croire qu'on peut non-seulement diminuer les douleurs, mais en faire cesser la cause.

Paris, 12 mai 1805.

M. S. U.

DES VERTUS *de* l'Arnica Montana.

En attendant qu'on ait fixé les vertus fébrifuges de l'*arnica*, proclamons ses qualités vulnéraires prouvées par plusieurs observations, et surtout par le cas suivant :

Une jeune personne noble, fraîche et belle, tombe entraînée par la chute d'un balcon à seize pieds de hauteur. Cinq personnes partagent son sort. A terre, ou plutôt étendue sur le pavé, les débris du balcon achèvent de pleuvoir sur tout son corps, tandis que le hasard semble les éloigner des compagnons de sa chute.

On la relève effrayée, moulue ; pas une partie du corps qui ne fût douleur. Un médecin très-praticien, presque témoin du funeste accident, fait sur-le-champ saigner du bras la jeune personne, fait administrer un lavement, puis la fait déposer en un bain d'une température un peu élevée, où elle reprend ses esprits, rend son lavement et urine. Au sortir du bain, il la fait envelopper dans une peau de mouton tué à l'instant, et lui fait boire une infusion d'arnica édulcorée de sirop capillaire. Quelques douleurs obscures des lombes se faisaient sentir, douze sangsues sont posées à l'anus en deux fois. Le traitement subséquent a consisté en bains, douches, cataplasmes de pommes de terre cuites, lavemens et infusion d'arnica. La jeune personne n'a éprouvé ni dépôt, ni paralysie, ni luxation ; elle est retournée bien portante à Paris ; et elle est toujours belle, fraîche, faite à plaisir.

Ce qui a guidé notre confrère dans sa pratique, n'est pas inutile à dire pour le progrès de l'art. Dans le même moment il avait sous les yeux un jeune homme de Nancy, qui avait gardé, d'un pareil accident, une paralysie des extrémités inférieures et de la vessie. Il a fallu deux ans d'un régime approprié, et de douches des eaux de Plombières, pour faire cesser ces sinistres symptômes. Le médecin de la jeune personne avait ainsi à la fois, dans son traitement, pour but et de prévenir l'invasion d'une semblable paralysie et d'un dépôt à la tête, et de parer aux suites de la commotion générale résultante d'une aussi affreuse chute. C'est cette double indication qu'il a remplie avec autant de succès qu'il avait mis d'habileté à la prévoir, en pratiquant la saignée, moyen héroïque ici, les bains et les sangsues, moyen dérivatoire, et l'arnica, moyen incisif, discussif, etc. Il est doux de justifier par sa réussite la justesse de son prognostic, surtout quand on porte une égale affection à son art, et à ceux qui sont l'objet de ses soins.

M. S. U.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur, d'après l'intérêt que vous prenez à propager le moyen indiqué pour le soulagement des goutteux, ou leur guérison momentanée, (je parle ainsi parce qu'il faut quelque tems encore pour assigner à ce moyen le titre de spécifique) et vu les recherches faites sur ceux qui l'ont employé avec succès ou non, je me crois obligé d'augmenter votre liste par l'observation suivante :

« M. Delandres, âgé de 52 ans, confiseur, rue Montmartre, vis-à-vis l'hôtel d'Uzès, a l'apparence de la plus forte complexion; mais il est habituellement tourmenté par de fréquens accès d'une goutte héréditaire, vaguement disséminée dans le système, et qui ne se dépose jamais dans les articulations, que lorsqu'elle est attirée par l'art. Il a eu la petite vérole à trente-neuf ans; elle a été confluente maligne; il a éprouvé les accidens les plus graves, et il a été en danger de perdre la vie pendant trois mois. Jusqu'à cette époque, la goutte ne s'était pas manifestée. La première attaque a eu lieu trois mois après cette petite vérole, et a annoncé sa présence dans le ventre par des crispations convulsives, qui s'étendaient jusqu'aux parties génitales. Il a été cette première fois au moment de périr, et a d'autant plus embarrassé ses médecins, que la goutte ne s'étant jamais montrée chez lui ils doutaient de son existence. Ce n'a été qu'a force de réflexions, et enfin en apprenant que toute la famille était goutteuse, qu'ils ont pu établir leur diagnostic, et diriger un traitement approprié et suivi de réussite.

Il y a huit ans que je connais M. Delandres, et au moins sept que je lui donne mes soins; j'ai eu le tems d'examiner les effets cruels de la goutte, dont il a été tourmenté quatre ou cinq fois chaque année. J'ai remarqué que, par une disposition naturelle en lui, il n'échappait aucune maladie régnante, avec laquelle la goutte ne manquait pas de se développer. Cette complication l'a mis autant de fois dans l'état le plus alarmant; ce qui est à la connaissance de M. Jeanroi neveu, qui a vu le malade conjointement avec moi dans le courant de l'an onze. Je n'entrerai pas dans de plus longs détails sur toutes les variations des maladies passées; je dirai seulement que la goutte dont est attaqué M. Delandres, ne laisse point de traces aux articulations, où elle ne se porte que par des pédiluves irritans, qui en font assez facilement l'attraction sur les extrémités inférieures qui se gonflent pendant quelques jours, et amènent la terminaison heureuse des attaques. Cette goutte ou sa matière est tellement mobile, qu'elle se transporte subitement sur l'un ou l'autre des organes essentiels à la vie, depuis la tête jusqu'aux parties de la génération, et surtout sur les voies ordinaires.

Je crois qu'il est important de parler de la dernière attaque de goutte que vient d'éprouver M. Delandres, vu les accidens qui l'ont accompagnée: elle a commencé le 22 messidor dernier, jeudi 11 juillet 1805, au moment où M. Delandres y pensait le moins, et qu'il se disposait à partir pour la campagne : il a été atteint de sa goutte par une attaque qui, de l'estomac, s'est dirigée dans toute la capacité abdominale, et a frappé de paralysie tous les viscères qui y sont contenus, mais particulièrement le tube intestinal dont les fonctions ont été interrompues, puis le ressort anéanti; les excrémens ont été retenus d'abord par la force d'inertie des intestins, puis évacués involontairement par l'effet de cette atonie musculaire. La paralysie a exercé son empire plus particulièrement encore sur les reins, les uretères et la vessie; les urines coulaient sans annoncer le besoin de les rendre; les cuisses et les jambes ont été frappées de la même atonie : impossible au malade de se soutenir. Plus inquiet cette fois que les autres, à cause de cette paralysie goutteuse qu'il n'avait jamais éprouvée, il m'a fait appeler : je l'ai rassuré, malgré que je partageasse son inquiétude. Enfin j'ai procédé promptement au régime le plus tonique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et il m'a réussi, sinon complettement, au moins d'une manière satisfaisante, dans l'espace de six jours. Cependant les voies urinaires n'avaient pas encore tout le ressort que j'aurais desiré, quoique le malade fût un peu mieux averti du besoin d'uriner. Ce fut à ce mo-

ment qu'il me proposa d'employer le moyen mis en avant par M. Cadet-Devaux; je lui répondis que ne connaissant personne qui en eût fait usage, que ne l'ayant pas employé, je ne pouvais mieux faire, pour répondre à sa confiance, que de lui offrir le numéro de votre Gazette contenant la liste des personnes qui avaient usé du remède avec plus ou moins d'exactitude, et le genre de succès qu'ils avaient éprouvé, en y joignant les adresses; ce que je fis aussitôt. Madame son épouse, douée d'une intelligence rare, et habituée à le soigner dans toutes ses attaques, s'est transportée aux adresses indiquées, et satisfaite de tous les renseignemens qu'elle prit, elle détermina M. son mari à user du même moyen dans quelques jours. Mais le lendemain, qui était dimanche dernier, la cuisse et la jambe gauche se tuméfièrent tellement que l'on ne put trouver de bas ni caleçon assez larges; la nuit suivante, même état, avec un écoulement involontaire d'urine qui inonda le lit, ce qui décida le malade à prendre le premier verre d'eau à huit heures et demie du matin. On vint m'avertir et me prier de surveiller cette journée; j'y allai à midi, le malade avait déjà pris le quatorzième verre; je fis peser le gobelet à part et l'eau, il en contenait sept onces; la chaleur en était bien observée ainsi que les quarts-d'heure. J'ai été témoin de la prise de quatre verres, le malade les prenait d'un trait et avec grand plaisir; il montrait beaucoup de gaîté, fondée, sans doute, sur l'espoir de guérir: mais je remarquai avec inquiétude que toute cette eau passait en même proportion par les urines; le malade ne quittait pas l'urinal. Enfin je revins le soir à huit heures, et je fus témoin des deux derniers verres: au quarante-huitième bu, le malade me dit qu'il en prendrait dix de plus s'il le fallait, et qu'il recommencerait quand on voudrait, pourvu qu'on lui donnât deux jours de répit. Je lui trouvai le pouls fort, il n'avait éprouvé ni vomissement ni sueur à cause de l'écoulement des urines; je craignis un faible succès. On le coucha dans un autre lit, et après un bouillon il s'endormit; je l'ai vu le lendemain très-joyeux d'avoir la cuisse et la jambe aussi sèches que de l'autre côté, très-bon appétit, et ne sentant aucun mal, sinon un peu de faiblesse dans les jambes.

J'avoue que, d'après l'état d'atonie que j'ai cité, j'ai été un peu étourdi du bien réel qui a suivi le remède. Je lui ai proposé, pour décider le succès, d'en venir aux toniques amers et aux moyens convenables à son état; le malade m'a répondu que, d'après le bien être qu'il éprouvait, il ne prendrait rien; je l'ai revu le lendemain mercredi allant encore mieux, marchant dans sa chambre..... Il est bon d'observer que M. Delandres est sourd depuis 7 à 8 ans, et qu'entre le second et le troisième verre, il a presque cessé d'être sourd pendant deux heures.... L'auteur de la Gazette de Santé me connaît assez pour savoir que je ne suis point enthousiaste et capable d'en imposer. Il fera l'usage qu'il lui plaira du présent rapport; mais pour cette fois il peut me citer, je ne démentirai pas les faits que j'annonce.

Salut très-humble.

Paris, ce 18 thermidor an 13.

DUCHATEAU, *chirurgien-accoucheur.*

On a omis de dire que, pendant l'usage de l'eau chaude, elles ont été très-claires, ce n'était que l'eau crue; le surlendemain elles ont déposé un sédiment blanc, enveloppé d'un flocon glaireux. On avait eu la précaution de prier qu'on gardât celles que le malade rendrait par la suite, pour les filtrer au travers d'un papier gris, et avoir le sédiment; ce qui devenait important, à cause de la matière crayeuse qui est en contestation, et parce que le malade ayant eu une douleur vive dans la région lombaire avant l'usage de l'eau chaude, il ne l'a pas sentie depuis l'éjection de cette matière, qui est maintenant en expérience, et de l'analyse de laquelle nous rendrons compte.

(Note du rédacteur.)

AVIS.

M. *Vauquert-Lambert*, imprimeur de la société médicale de Tours, dont le *Précis de la constitution météorologique et des maladies régnantes* est un précieux monument élevé à l'art de guérir, sachant que cet utile ouvrage est demandé par toutes les sociétés de médecine, les académies et tous les savans, et qu'il est impossible de se rendre à ces vœux, puisque l'édition est épuisée, offre de le réimprimer, s'il réunit un nombre suffisant de souscripteurs pour couvrir ses frais. Moyennant le prix modique de 6 fr. il fournira les seize numéros des quatre premières années; et, à l'avenir, moyennant la petite rétribution annuelle de 1 fr. 50 c., on

recevra les quatre numéros aux époques des quatre saisons.

On s'abonne chez lui à Tours, en affranchissant les lettres et l'argent, avant le 30 thermidor an 13.

BIBLIOGRAPHIE.

Annuaire des médecins, chirurgiens et officiers de santé; dédié à son excellence monseigneur le ministre de l'intérieur Chaptal. A Paris, chez Moreau, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 12, quartier Saint-André-des-Arts; à Nancy, chez Thiébaut, au bureau Journal de la Meurthe, rue de la Constitution. An 13, 1805. In-8°. de 760 pages, 12 francs, et 15 francs franc de port.

Nous annonçons avec d'autant plus de plaisir ce recueil nominatif les premiers, que, les premiers aussi, nous n'avons pas désespéré de sa publication, et qu'elle nous acquitte de l'espèce d'engagement que nous avions contracté avec nos abonnés, en leur promettant, le 21 ventôse, qu'il paraîtrait sous un mois. Sans doute, en prenant un plus long terme, l'éditeur aura desiré ajouter à la perfection de son ouvrage; cependant il lui reste encore beaucoup pour y atteindre. Par exemple, il manque beaucoup de noms de médecins ou chirurgiens, et même distingués, et la fidélité en ce genre était le premier mérite d'un tel ouvrage. C'est ainsi que dans la ville de Chartres, qui m'est particulièrement connue, j'ai vainement cherché le nom de M. *Compain*, ancien chirurgien et nouveau docteur en médecine, y jouissant d'une célébrité méritée; et celui du docteur *Bonilot*, qui y est établi depuis deux ans; et si de telles erreurs ont eu lieu pour un pays qui m'est connu, et à vingt lieues seulement de la capitale, ce n'est pas un heureux préjugé pour l'exactitude du reste.

Ensuite j'ai vu avec surprise qu'en citant, par exemple, le département d'Eure-et-Loir, l'éditeur commençât par Nogent-le-Rotrou, qui est à son extrémité, et non par Chartres, qui est son chef-lieu et au centre, et que, bien qu'il y eût en marge le mot *résidence*, cette colonne n'est point remplie du nom de la résidence effective du médecin, chirurgien ou officier de santé dont on a besoin: ainsi à l'arrondissement de Chartres, page 200 (je ne parle toujours que de ce qui m'est connu), je lis les noms de M. Côme, sans voir qu'il est médecin de l'Hôtel-Dieu de Chartres; de M. Dance, sans voir qu'il en demeure à six lieues, à Epernon, et ainsi des autres; et alors, comment leur écrire, ou quelle est l'utilité de ce recueil? Cette réflexion s'applique à tous les médecins, chirurgiens et officiers de santé de Paris qui sont sans désignation de domicile.

3°. Les noms sont généralement défigurés, tant pour les pays que pour les individus.

4°. On aurait voulu que les noms des pharmaciens fussent joints à ceux de ce recueil, et on aurait eu ainsi le dénombrement entier de la milice sanitaire.

5°. Au lieu de notices insignifiantes sur des individus vivans, on aurait desiré, ou l'éloge de quelques morts illustres, Dessault, Bichat, Mahon, etc., ou un aperçu des lois concernant le mode de réception des candidats, l'exercice des fonctions de la médecine, de répression des charlatans, des attributions de chaque fonction, etc.

Nous ne relèverons pas des fautes probablement typographiques. Par exemple, page 615, après avoir indiqué le titre de médecins *nouvellement reçus*, on lit au verso, 616, *médecins anciennement reçus;* et parmi ces derniers est M. le docteur le Vacher de la Feutrie, quoique plus anciennement reçu, que tel porté dans la précédente liste.

Malgré ces légères erreurs, cet ouvrage, corrigé et augmenté, pourra être très-utile pour la correspondance entre les personnes qui exercent l'art de guérir. On doit à M. Moreau de la reconnaissance d'avoir conçu cette grande idée.

Et si de réussir il n'emporte le prix,
Il a du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Les abonnés de thermidor sont invités à renouveler, ou leur envoi sera suspendu. Cet avis donné circulairement à la main dans le dernier numéro, a été adressé à tort à quelques abonnés.

Nota. On s'occupe en ce moment de rédiger la table qui paraîtra aux jours complémentaires.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens; on n'abonne que pour un an.

On souscrit, à Paris, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Saints-Pères, N°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur-médecin, ancien 1er médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du conseil général de santé des armées, de l'Académie des Sciences et Arts, de la Société Médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'Institut de Bologne, des Arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette; à Livourne, chez Massi; à Milan, chez Reycends; à Turin, chez Bocca, libraire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat; à Genève, chez Manget; à Marseille, chez Sub et Laporte; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Lyon, chez Reymann; à Rochefort, chez Faye; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Liège, chez Desmazeaux; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires; à Hambourg, chez Fauche; à Leipsick, chez Weigel; à Vienne chez Camesina.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

SECONDE ANNÉE.

(N°. XXXXI.) (321) (1er fructidor an 13)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les Gaules peuvent aussi citer d'illustres médecins, dont les noms vainqueurs des siècles sont arrivés jusqu'à nous; et l'antique colonie des Phocéens, Marseille, s'honore de ceux de *Démosthène*, *Crinas* et *Charmis*, qu'elle vit naître dans ses murs. Ces deux derniers ont exercé la médecine à Rome dans le douzième siècle, avec une égale moisson de fortune et de gloire. Persuadé de l'influence, en médecine, du moral sur le physique, et par respect, sans doute, pour les préjugés de son tems, il affectait de régler la diète de ses malades sur le cours des astres, et il poussait cette erreur ou cette crédulité jusqu'à assujettir l'homme en santé à cette règle bizarre. Il faut croire, au reste, que quel qu'en soit la base, la sévérité diététique est utile à la santé des malades comme à la réputation de leurs médecins; car ses succès furent tels qu'il put léguer à la ville qui lui avait donné le jour un million pour rebâtir ses murailles. Heureux tems où la médecine, reconnue l'égale de toutes les conditions, (parce que la mort nivèle tous les rangs) n'était pas avilie au point de disputer l'excellence de sa dignité contre l'opinion de ses cliens, et de descendre à l'exercice de ses fonctions, pour fournir aux premiers besoins de la vie !!!

CONSTITUTION MÉDICALE.

En réfléchissant sur les tableaux de la constitution atmosphérique que nous avons tracés depuis un an, on serait tenté de croire que c'est de la Hollande ou de la triste Angleterre, et non de la belle France, que nous avons offert les vicissitudes atmosphériques. On voit qu'elles ont dû influer excessivement sur les mœurs, les besoins et le caractère de la nation : aussi remarque-t-on que le suicide, maladie endémique à la Grande-Bretagne, est bien plus commun chez nous qu'il ne l'était. Dévoré par le luxe, énervé par le relâchement de l'atmosphère, amolli par la volupté, bientôt le fils du Gaulois généreux abjurerait sa brillante imagination, son enthousiasme des beaux arts, peut-être même son délire de la gloire, si la médecine, armée de ses moyens moraux, ne venait le rendre à son caractère national. Il en est tems encore, Français, connais ta dignité; et, sous l'empire des lois, guidé par un prince magnanime, sois fidèle à tes destins.

Tu regere imperio populos, ô! Galle, memento.

Suivons dans nos appétits l'instinct de la nature; elle récompense l'homme fidèle à sa voix. Le Groënlandais affronte le froid, vêtu de sa légère fourrure, et boit avec délices son huile rance de poisson, parce que le froid exige moins de vêtemens que l'humidité, et que, sous un ciel d'airain, il faut une liqueur qui assouplisse la fibre. Ainsi, chez ce peuple, élève de la nature, l'instinct a érigé en plaisir ce dont la nature lui avait fait un besoin. (1) Ecoutons de même ses

(1) On fera la remarque que le raifort, le cresson, le becabunga, le cochléaria, les raves, les radis croissent dans les pays humides et sujets au scorbut, de même que la nature revêt d'une plus belle fourrure les animaux du Nord.

conseils, elle ne nous trompera pas davantage; elle nous dira que les climats humides sont le tombeau de l'espèce humaine; que, sous cette température, la fibre est molle, lâche et insensible, la transpiration inerte, l'humeur stagnante et facilement putrescible. C'est-là qu'habitent le catarre dégoûtant, la pénible indigestion, le scorbut, la dyssenterie, la scrofule, l'hydropisie; c'est sous ce ciel nébuleux que se reproduit, sous mille formes, la fièvre, précurseur et compagne de tous les fléaux de l'humanité; c'est dans cet air vaporeux que le peuple a besoin de chercher dans l'ivresse un refuge contre la réflexion, et que les grands opposent au *spleen* qui les consume, des spectacles affreux, tels que les sublimes horreurs de *Shakespear,* ou des combats des panthères, et surtout, avec plus de succès encore, les vins spiritueux de la France. Trop long-tems la sombre anglomanie menaça de dénaturer les aimables Français. Abjurons le thé, qui, quoique astringent, est trop noyé d'eau pour garder sa vertu styptique; n'oublions jamais ce qu'a prononcé là-dessus un oracle de l'école, l'illustre *Boërhaave.* Les boissons à la glace peuvent fortifier les estomacs débiles : mais que le corps ne soit pas en sueur, quand nous recourons à ce tonique, qui n'est, après tout, que d'un effet très-momentané. Les liqueurs spiritueuses, unies aux acides, le café, le tabac en poudre et la pipe, un feu clair et modéré, non pour échauffer l'air, mais pour le sécher, des habits de laine chauds et légers, (quant aux femmes, surtout, la poitrine, les bras et les pieds soigneusement couverts) des bains froids et courts, un exercice modéré et soutenu, l'absence de l'humidité des pieds, le renouvellement fréquent de linge de coton, la diète du soir, un sommeil court *pendant la nuit* et à l'abri des injures de l'air, sur un lit simple et non mollet; le matin, quelques verres d'eau froide à jeun; point de veilles pour l'étude, et moins encore pour le plaisir; l'habitude de chanter ou de réciter à haute voix des vers le matin en se levant, les repas courts et sobres, des viandes froides et sèches, des pâtes, quelques épices aromatiques, du fromage, du beurre, des œufs, du lait, peu de fruits, un vin pur et généreux, un peu de repos, mais non du sommeil, après le repas; l'équitation, la paume ou la promenade (selon l'âge) pendant le milieu du jour, dans les lieux élevés et exposés au soleil, par un léger vent du nord ou d'orient, ou près d'un petit bois; un souper très-léger, une société douce, l'amour et non la culture des lettres, une conscience pure, quelques convives plutôt sans façon que parasites; une femme gaie, jolie et fidèle, s'il est possible; un ami sûr, de l'aisance et non de la richesse, une occupation obligée : tel est en abrégé la somme des moyens médicaux pour conserver sa santé, et à opposer à la dégénérescence des mœurs, comme à celle du climat français.

On sent bien, sans que nous ayons besoin de le dire, que le régime diététique doit être modifié suivant les tempéramens et les saisons de l'année : mais nous remarquerons qu'en France, depuis plusieurs années, on n'en connaît plus qu'une, et c'est pour cette raison que nous avons cru devoir nous appesantir sur les effets de cette constitution dominante. Dans le premier numéro, nous expliquerons la cause des phthisies pulmonaires multipliées en France, quand il semblerait que le relâchement de la température devrait être favorable à ceux chez qui l'organe pulmonaire est le plus faible; et nous donnerons la médication de la dyssenterie, l'une des maladies dominantes de la saison.

Depuis dix jours la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{13}{12}$.

La plus petite de 28 p. $\frac{2}{12}$.

Le thermomètre est monté à 20 p. 0.

Il est descendu à 11 p.

L'hygromètre a été dans son maximum à 96 $\frac{1}{4}$.

Et dans son minimum à 61.

La Seine n'a point varié sensiblement. Depuis six jours on éprouve un peu plus de chaleur.

Vents dominans. Le vent a soufflé treize fois à l'O. et douze fois au N-O.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

M. E...., âgé d'environ soixante ans, ayant toujours vécu avec sagesse et sobriété, joignant l'exercice au travail habituel du cabinet, éprouvait depuis huit à dix ans de fréquens accès de colique abdominale, qu'il rapportait principalement à la partie moyenne latérale droite du ventre; il avait eu recours aux lumières de plusieurs personnes de l'art, et avait usé de différens moyens, soit pour calmer ses douleurs, soit pour en prévenir le retour, en attaquant leur cause première. Depuis long-tems il se bornait à l'usage des potions huileuses ou des narcotiques, comme calmant, dans le tems des paroxismes qui se renouvelaient fréquemment : il usait habituellement de lavemens pour entretenir ou procurer la liberté du ventre. Lorsqu'il cessait de souffrir, il reprenait son travail, son régime ordinaire, mangeait avec appétit, et pouvait bien digérer; mais au bout de quelques jours les souffrances renouvelées le rappelaient à l'usage des calmans, des lavemens plus répétés, de la diète et de l'inaction. Invité, il y a environ quatre ans, à lui donner mes soins, je l'examinai attentivement et à plusieurs reprises, durant et après le paroxisme. Dans le premier cas, tout le ventre était tendu et douloureux; mais les douleurs paraissaient, par intervalles, plus aiguës et plus vives au bas de l'hypocondre droit (1). Les moyens ordinaires, fomentations, lavemens, potions, etc., ou le tems, virent cesser les souffrances après dix à douze heures. Lorsque le calme fut bien établi, l'inspection du ventre ne me présenta que dans un seul point de la résistance, et la sensation d'une dureté profonde, à la partie inférieure du foie; j'y excitais même de la douleur en pressant; je mis le doigt du malade sur le mal, qui tout de suite me proposa, pour le délivrer rapidement des maux qui le tourmentaient si cruellement et depuis si long-tems, de lui faire faire une opération pour enlever ce qu'il jugeait en être la cause. Je pensai bien comme lui qu'il existait dans cette partie un embarras ancien très-consistant, qui déterminait le fréquent retour des coliques, mais l'enlèvement de ce foyer mal-faisant, par une opération chirurgicale, n'était pas moins impraticable sous tous les rapports. Il ne m'était pas possible de décider si l'engorgement était à la face intérieure du foie, dans le mésentère ou aux intestins; je ne trouvai d'ailleurs dans les autres organes et dans les autres fonctions, ni vice, ni dérangement; le visage était assez bien coloré, la langue fraîche et nette, le pouls assez régulier, mais toujours petit; les urines un peu briquetées; les selles procurées par les lavemens, étaient moulées; les forces et l'agilité revenaient avec l'appétit et la bonne disposition de l'estomac.

Je pensai que quel que fût le siége de l'obstruction, il fallait tâcher d'en prévenir l'augmentation, d'en procurer même la diminution, s'il n'était pas possible d'en détruire le noyau que je croyais déjà parvenu à un état de dureté irrésoluble; je mis le malade à l'usage de pilules faites avec le savon, le diagrède, et les extraits de ciguë et de rhubarbe, à petites doses, et réitérées trois fois par jour; on y joignit l'application (très-faible auxiliaire) de l'emplâtre de ciguë sur la région affectée, des boissons et un régime appropriés.

L'effet apparent des pilules fut de provoquer chaque jour deux ou trois garde-robes assez faciles, sans irritation ni douleur; c'était de la matière fécale un peu délayée, où l'on pouvait observer des trainasses glaireuses et filantes; ce qui arrive souvent dans l'état de santé : mais les accès de colique, qui se renouvelaient souvent au bout de huit à dix jours, furent très-retardés; trois ou quatre eurent lieu avec moins de violence et de durée, pendant près de trois mois que dura le traitement. On suspendait alors les pilules pour recourir aux émolliens, calmans, etc., et on en reprenait ensuite l'usage. Après cet espace de tems, des douleurs plus aigües se firent sentir; elles cédèrent plus difficilement et plus imparfaitement aux moyens ordinaires. Le ventre resta pendant

(1) Une teinte jaunâtre était répandue sur le visage; la langue était peu chargée, le pouls sans fréquence, étreint, petit, serré, tendu; les urines coulaient coloriées et rougeâtres.

deux jours gonflé, tendu, douloureux; les lavemens, difficilement reçus, étaient rendus sans matière; enfin, un besoin pressant se fait sentir; des efforts violens et pénibles succèdent; ils sont suivis de l'évacuation difficile d'une matière qui parut au malade compacte et volumineuse. Ce sentiment excita sa curiosité; il visita lui-même, pour la satisfaire, le vase qui la contenait, et il en retira un corps dur qu'il lui fut impossible de diviser : on le garda sur une assiette pour me le faire voir; il était à peu près de la grosseur d'un œuf de dinde, assez semblable, pour la forme, la couleur et la consistance, à un *rein*. Un des côtés un peu recourbé en-dedans présentait quelques inégalités; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, et un canif très-tranchant, que je parvins à fendre cette masse organisée, et quelques gouttes de sang s'échappèrent de l'intérieur par la section. Mes yeux alors très-affectés, ne me permettant pas de pousser l'examen aussi loin que l'objet le comportait, et que je l'eusse desiré, je me décidai à le porter à une des plus célèbres réunions de lumières et de connaissances dans ce genre, à la Société de Médecine siégeant aux écoles. En le remettant à ces savans rassemblés, je leur donnai l'aperçu des faits exposés, et j'attendis le résultat de leurs recherches sur la nature, le siége et la formation de cette singulière concrétion. Ce rapport se trouvera sans doute dans le recueil de leurs intéressans travaux. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, dès ce moment, le malade n'a plus eu le plus léger ressentiment de colique; sa santé a été pleinement et solidement rétablie.

En déférant au desir que vous m'avez montré de connaître ces détails, je crois bien offrir un phénomène rare et curieux; mais je vois avec regret que l'art de guérir n'en peut recevoir de grands avantages. C'est la nature qui a opéré le détachement, la chute, l'expulsion de cette masse informe, qui, par son siége et son adhérence à un intestin, était le principe de tous les maux; il est possible que les moyens employés, ayant divisé les matières glaireuses et collantes qui l'enveloppaient et la soutenaient, elle eût augmenté d'adhérence et de grosseur, et qu'elle eût fini par boucher entièrement le tube intestinal; ce qui, en augmentant et perpétuant les douleurs, eût préparé une terminaison inévitablement funeste. On peut bien croire que cette concrétion, espèce de polype, recevait par des racines, ou pédicules implantés dans l'intestin, une sorte de vie et de circulation. Sans doute ces liens se sont desséchés et affaiblis, et la masse a pu obéir à son poids, comme un fruit mûr, et à la force toujours agissante de la nature animée, qui tend et travaille sans relâche à se débarrasser de ce qui gêne son action et son exercice. Je n'ai point eu et n'ai pu avoir l'idée de cette cause; si j'ai pu concourir à sa destruction, c'est en dirigeant mes armes contre un autre ennemi, analogue sans doute, mais que je croyais placé dans une autre sphère. Je serais même fort embarrassé encore de prononcer dans quel intestin, dans quelle portion de cet intestin il était retranché. Etait-ce dans un des gros ou des grêles? Il n'y a pas eu, à cet égard, de signes décisifs. Les matières fécales, soit que leur expulsion fût naturelle, ce qui était rare, soit qu'elle fût provoquée par des lavemens, étaient quelquefois moulées, mais d'une consistance et d'une grosseur médiocres. Le siége des douleurs et de la résistance paraît faire soupçonner que celui de cette concrétion était le colon à sa naissance. Mais de toutes ces présomptions, quelle lumière en résultera-t-il pour la clinique?

MENURET, *docteur-médecin.*

Nous ne pouvons trop admirer la retenue d'un respectable praticien qui, dans l'observation d'une anomalie dont il rend compte comme témoin oculaire, s'abstient de porter un jugement, tandis que tant de jeunes et ardens théoristes auroient édifié sur ce fait les plus belles hypothèses; quant à nous, nous avouerons en toute humilité que cette réserve de la part d'un tel médecin est une leçon dont nous espérons autant profiter que la plus belle explication qu'il eût pu offrir du phénomène dont il s'agit.

(Note du rédacteur.)

DE LA MODE.

Il n'en est pas de la mode comme de l'opinion: celle-ci est la reine du monde, son influence est souvent utile aux hommes; la mode, au con-

traire, en est le tyran; elle agit presque toujours sur eux d'une manière funeste; c'est même parmi ses plus zélés partisans qu'elle choisit ses victimes.

Elle exerce son empire dans tous les états, sur toutes les professions, dans tous les rangs de la société : l'usage, les premiers besoins, les arts, le commerce, l'éducation, les sciences, peut-être aussi la morale, tout lui rend hommage.

La légèreté, la frivolité, l'inconstance, l'imitation, le desir de plaire : voilà les bases mobiles sur lesquelles repose tour à tour la puissance variable de la mode; et cependant quelle que soit leur fragilité, il n'est pas d'empire et plus solide et plus durable que le sien.

C'est surtout la jeunesse qui lui paie un tribut plus exact. Dans cet âge avide de jouissances, les organes des sens sont doués d'une plus grande énergie; ils s'emparent de plus d'objets, et portent sans cesse à l'ame une foule d'impressions, dont les émotions fugitives suffiraient au bonheur, si le bonheur se composait d'un grand nombre de petits plaisirs.

Et comment se refuser à suivre la mode! elle offre toujours des prétextes ou bien des excuses; elle embellit ou justifie tout.

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être influencées par la mode. Le long mensonge de leur éducation, l'erreur dont on environne sans cesse leur jeunesse, leur donnent peu d'attrait pour les vérités utiles. Aussi les voyons-nous journellement sacrifier à la mode leurs plus chers intérêts. Le desir de plaire les égare au point de leur faire méconnaître les vrais moyens d'y réussir. Le soin de leur gloire, de leur santé, celui même de leur vie, ne les touche pas. C'est en vain qu'elles voient tous les jours les nombreuses victimes de la mode tomber autour d'elles, frappées d'une mort prématurée, ou traîner une vie douloureuse sous le faix d'une vieillesse anticipée. De si funestes exemples ne les rendent pas plus sages, et pourtant le même sort les menace. O femmes! est-ce aveuglement ou mépris de la vie? Ignorez-vous que l'habitude de la nudité déshonore et flétrit vos charmes; qu'elle porte sans cesse, sur des organes essentiels à la vie, des principes de destruction dont la nature voulait les débarrasser par un mécanisme insensible? Mais ces vues bienfaisantes deviennent inutiles, contrariées par l'indécente légéreté de leurs vêtemens, et les variations fréquentes de l'atmosphère dans laquelle elles vivent.

Les hommes les plus attachés à suivre la mode sont, en général, ceux qui éprouvent le besoin de se faire remarquer, sans moyens pour justifier leurs prétentions. On a vu les artistes se laisser aussi influencer par la mode. C'est ainsi que le goût se déprave, et que les talens perdent la noble empreinte du génie qui les fit naître. Ainsi le règne des Constantins suivit le beau siècle d'Auguste.

Le commerce, dont l'ingénieuse activité met en jeu tous les ressorts que font mouvoir les grands intérêts des hommes, se dégrade et s'avilit, en calculant parmi les chances de ses succès l'impôt que la mode lève sur nos goûts, et surtout la ridicule manie qu'elle inventa, d'aller chercher chez un peuple voisin une infinité de marchandises que l'on fabrique chez nous souvent mieux que chez lui, ou même des médicamens dont la moitié du mérite consiste dans leur extrait de naissance.

L'éducation, cet art sublime qui devrait sans cesse étudier les lois les plus cachées de la nature, pour y trouver les moyens de rendre les hommes meilleurs, en cultivant les facultés de leur esprit, et surtout en développant dans leur cœur le germe des vertus qu'y plaça la main de la bienfaisante Divinité; l'éducation, dis-je, semble aujourd'hui, par respect pour la mode, se borner à la danse et aux mathématiques; aussi voit-on journellement des talens très-distingués dans l'un et l'autre genre. Mais ces petits chefs-d'œuvre de perfection suffiront-ils pour dédommager la jeunesse d'instructions plus utiles? et surtout pourront-ils développer les facultés de l'esprit que la manie de la danse semble plus propre à éteindre qu'à fortifier, s'il est vrai que le travail de la tête soit en raison inverse de l'exercice des pieds?

Les sciences qui, par la grandeur et la dignité de leur caractère, sembleraient ne devoir jamais se courber sous le joug honteux de la mode, ne peuvent cependant pas toujours s'en affranchir. La médecine même lui paie son tribut; elle ne

se contente pas de prôner avec engouement beaucoup de remèdes nouveaux, dont la plupart sont sans vertus, et les autres plus nuisibles que profitables; il ne lui suffit pas de mettre sur le trotoir des docteurs dont les moyens de parvenir fourniraient un excellent paragraphe au chapitre des réputations usurpées; il faut encore que son influence s'étende jusque sur les combinaisons les plus savantes de la physiologie : et c'est ainsi que les maladies organiques sont devenues à la mode: on en voit partout aujourd'hui. Celles du cœur, chez les femmes surtout, sont le plus en vogue; et quoiqu'elles soient toutes réputées mortelles aux yeux des gens de l'art, cependant on en a vu de bien constatées se terminer très-heureusement par un accouchement naturel.

C'est ainsi que la nature confond les vaines spéculations des savans qui, pour le bonheur de l'humanité et leur propre gloire, feraient mieux de s'occuper à chercher de nouveaux moyens pour guérir les maladies connues et guérissables, que d'employer leur génie à découvrir la cause de celles que l'on ne guérit jamais, lors même qu'on les a devinées.

La mode a aussi trouvé le moyen de se placer par fois à côté des vertus morales; et si elle ne parvient pas toujours à les effacer, au moins peut-elle se vanter de leur donner quelquefois une direction qui ne contribue pas peu à en ternir l'éclat. Les académies, les sociétés savantes qui sont aussi à la mode, ne devraient-elles pas proposer pour prix la question suivante :

« De l'influence de la mode sur les progrès « des arts, des sciences, du commerce et de « la moralité des nations. »

Beauchêne, *docteur en médecine.*

BOTANIQUE.

On simplifie tous les jours la matière médicale, et sans doute on a raison. Il serait à desirer que les médecins n'employassent jamais comme médicamens que des substances dont ils connaissent bien les propriétés. Mais parmi les remèdes qu'ils abandonnent, il en est peut-être qu'il faudrait replacer dans les pharmacopées, parce qu'ils sont véritablement efficaces : tel est le *Fenouil marin*, puissant diurétique que les Grecs employaient avec succès contre la gravelle, sous le nom de *Athamanthe de Crète.* Lemery en fait l'éloge dans son Dictionnaire des Drogues, et le recommande comme lithontriptique. Il l'appelle *Chrytmum*, et c'est en effet sous ce nom qu'on le trouve dans les ouvrages de botanique; on le connaît encore sous la dénomination de *Perce-Pierre* ou de *Christe marine*, espèce d'ombellifère dont les habitans du midi font confire les tiges dans le vinaigre pour servir d'assaisonnement. Une plante très-analogue porte chez quelques auteurs le nom de *Bacille* ou *d'Armarynthe ;* et Gœtner l'appelle *Cachrys* ou *Libanote.* Il paraît que ces différentes plantes sont des variétés du *Chrytmum*, et possèdent les mêmes vertus.

Nous venons de recueillir plusieurs cures faites par cette plante prise en infusion dans des cas de gravelle. M. Es..., jurisconsulte à Paris, a été guéri de vives coliques de reins qui se sont terminées par l'émission d'un petit calcul biliaire. M. Eyss..., commissaire-ordonnateur à Toulon, a éprouvé le même bienfait de l'infusion du Fenouil de mer. Ce remède leur a été conseillé par M. Duval, pharmacien distingué, de Marseille, qui, depuis un grand nombre d'années, en a fait avec succès un fréquent usage. Je vous fais passer et vous engage à insérer dans votre Gazette, vraiment salutaire, la lettre de M. Es..

Je vous salue. C. G.

AU RÉDACTEUR.

« L'expérience m'a démontré que la plante indigène que, dans le midi de la France, on nomme fenouil de mer, est un très puissant diurétique.

On m'en donna l'indication, parce qu'ayant eu une colique néphrétique, et rendant compte de ce que j'avais précédemment éprouvé, je rappelai qu'en 1781 une forte colique m'ayant obligé de prendre un bain, l'écoulement des urines, alors plus abondant, avait amené un gravier de la grosseur d'un pois; que je l'avais senti au passage, sans en éprouver de douleur; qu'il était de couleur citron clair, très-raboteux, et s'alongeant en pointe d'un côté de la surface; que l'on prétendit que ce gravier était formé de sédimens de

bile noire, et que, depuis 1781, il m'était arrivé deux fois seulement de rendre des graviers semblables en urinant comme de coutume et sans avoir de colique.

A ce récit fait il y a quatre ans, au moment où je venais d'avoir une forte colique, un ancien pharmacien me pressa de prendre quelques verres d'eau de fenouil de mer; il m'en apporta, et, conformément à ses indications, on mit à chauffer un pot contenant environ six demi-tasses d'eau. Au moment de l'ébullition on jeta dans le pot une forte pincée de fenouil; la décoction se fit à peu près dans le tems que l'on emploie à faire le café. L'eau tiédie, j'en pris trois verres en un quart-d'heure, à cinq minutes l'un de l'autre. J'urinai deux fois : je sentis la première fois un gravier se placer et s'arrêter dans le canal urinaire; je n'en éprouvai pas de douleur, mais je trouvai bon de ne pas serrer l'urètre, parce que la compression aurait amené des souffrances; et cet état ne fut pas de durée : bientôt après j'urinai une seconde fois, le gravier fut entraîné; je le recueillis, il était tel à peu près que ceux dont je viens de parler. Enfin, il y a deux mois qu'ayant senti en urinant quelqu'embarras dans le canal, je rentrai chez moi et pris deux verres d'eau de fenouil. L'évacuation se fit en un quart-d'heure, et les urines emportèrent un gravier plus petit, mais toujours de mêmes forme et couleur.

Le brave et habile homme qui m'a fait connaître ce moyen de soulagement, m'a certifié que l'eau de fenouil de mer, prise plus abondamment, peut désobstruer totalement les vessies même qui sont chargées de beaucoup de graviers.

Le tribunal correctionnel d'Arras vient de condamner à un an d'emprisonnement, à vingt fr. d'amende, et à la restitution des sommes escroquées, le nommé Pierre Danet, un de ces charlatans qui vont lever dans les campagnes un impôt sur la crédulité publique, en vendant de mauvaises drogues pour des filtres, et des mensonges grossiers pour de flatteurs horoscopes; d'autant plus coupables, qu'ils trompent des hommes simples, utiles et que des mœurs pures semblent avoir dérobés à l'empire même de la médecine. *Qui habet aures audiendi, audiat.*

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles de la France; ouvrage posthume de J.-Ph.-R. Draparnaud, professeur d'histoire naturelle à l'école de médecine de Montpellier et à l'école centrale de l'Hérault, associé de la société Philomatique de Paris, membre de celle de Médecine, etc.; grand in-4°. avec 13 planches, 163 pages. A Paris chez Levrault, Schoel et compagnie, rue de Seine, n°. 1395; à Montpellier, chez Renaud; à Strasbourg, chez Levrault. An 13 (1805.)

Nous ne pouvons, pour rendre compte de cet intéressant ouvrage qui manquait non-seulement à la France, mais à la science conchyliologique, mieux faire que d'emprunter l'esprit du rapport de MM. Cuvier, Lacépède et Lamarck à l'assemblée des professeurs-administrateurs du Muséum national d'histoire naturelle, le 22 frimaire an 13. Il n'y avait guère, disent-ils, que l'ouvrage de *Schroëter* sur les coquillages d'eau douce, qui traitât *ex-professo* d'une partie de ces espèces. Le petit traité de Geoffroi sur les coquilles des environs de Paris était déjà ancien, et n'embrassait qu'une contrée peu étendue. La meilleure preuve de son insuffisance est dans l'ouvrage même de M. Draparnaud, puisque, sur 173 espèces qu'il décrit, près de la moitié est nouvelle pour les naturalistes. Cet ouvrage a, d'ailleurs, 41 espèces d'un genre (celui des clausilies) de plus que l'espèce d'abrégé de ce travail que publia M. Draparnaud dès l'an 11, et ce dernier remplit une lacune intéressante dans l'histoire des coquillages.

Cette analyse qui fait autant d'honneur à l'esprit de justice des rapporteurs, qu'à l'auteur de l'ouvrage, se termine par cet avantageux résultat : qu'il a traité une partie de l'histoire naturelle jusqu'alors peu cultivée; qu'il en a considérablement étendu les limites, par le grand nombre d'espèces qu'il a fait connaître; que les descriptions, les figures et les synonymies contenues dans l'ouvrage, suffisent pour faire distinguer désormais, sans équivoque, les espèces les unes des autres; que les naturalistes devront de la reconnaissance à la famille de M. Draparnaud pour les soins qu'elle a pris de publier cet ouvrage, et d'honorer par-là la mémoire d'un homme enlevé si jeune à la science, qui en espérait tant d'autres accroissemens. Les ames sensibles ne liront pas sans une vive émotion la notice sur la vie de ce malheureux jeune homme, inscrite, par la douleur d'une épouse aimante et adorée, à la tête de cet ouvrage. Quelle que soit la légitimité de ses plaintes contre un homme puissant, elles béniront l'époque glorieuse d'un gouvernement paternel, où la voix du faible peut se faire entendre et parvenir au trône. Nous aimons à penser que ces plaintes sont exagérées par le sentiment d'une perte irréparable; ou nous plaindrions bien celui que viendrait torturer, au sein des dignités et de l'opulence, le remords d'avoir précipité dans la tombe un jeune savant, l'espoir et l'orgueil de la première école médicale, et dont le seul tort aurait été dans ses titres à la gloire.

Cet ouvrage est dédié à Sa Majesté l'Impératrice-Reine ; et la jeune et malheureuse veuve de cette victime d'une sensibilité trop exquise peut-être pour le siècle où nous vivons, a eu l'honneur de le présenter à Sa Majesté, dont la touchante bonté a daigné lui offrir des consolations, et lui promettre, ainsi qu'à son père qui l'accompagnait, (M. Senaux, professeur de l'école de Montpellier) des témoignages d'une bienveillance particulière. C'est aux dieux de la terre à consoler les humains des injustices de la fortune, quand la providence semble sommeiller.

M. S.U.

Dictionnaire universel de Botanique contenant l'explication détaillée de tous les termes français et latins de Botanique et de physique végétale; par J. Ch. Philibert, orné de figures. A Paris, chez Merlin, libraire, rue du Hurepoix, n°. 13, an 13 1805; 3 vol. in-8°. de 1800 pages en petit romain et petit texte, 19 fr. 50 c., et 25 fr. franc de port.

Si, par un commun élan, toutes les sciences se donnent la main pour s'acheminer vers la perfection, on ne fera pas le reproche à la Botanique de rester en arrière. Il n'en est point qui prouve autant de ferveur dans ses ministres, et chaque année voit ajouter de nouvelles preuves à celles de leur zèle. Mais dans cette étude, toute de nomenclature, il est nécessaire d'avoir de ces recueils qui reposent la mémoire, ou qui ajoutent sans effort aux dépôts qu'elle a déjà formés, à mesure que la science s'enrichit d'objets inconnus, et par conséquent de mots nouveaux qui en fixent l'existence. Le dictionnaire de M. Philibert, le plus complet en ce genre, prouve l'infatigable courage de ce savant, et ne peut qu'ajouter à une réputation déjà méritée. On remarquera avec intérêt les articles de physique végétale et de chimie qui y sont traités avec précision, érudition, et quelquefois avec une modeste élégance, de manière à ce que l'amateur, le manufacturier, le médecin même trouvent à s'y instruire.

Cet ouvrage est terminé par des *additions* dont l'absence l'eût rendu moins parfait, et qui le mettent absolument au courant des dernières connaissances géoponiques et botaniques. Il est terminé par un vocabulaire géographique destiné à expliquer les adjectifs des plantes d'après les lieux où on les rencontre le plus communément sur le globe, et ainsi qu'ils sont indiqués par Linné dans le *Systhema vegetabilium*. Enfin, pour ne rien laisser à desirer pour l'intelligence des lecteurs, l'auteur a joint à son dictionnaire quelques planches destinées à éclaircir ce que ses définitions pourraient encore laisser d'obscur à quelques-uns; et il n'a négligé aucun des moyens à l'instruction comme à la reconnaissance publiques.

AVIS AUX ABONNÉS.

Nous aimons à penser que nos souscripteurs auront fait la remarque que si nous avons porté notre Gazette de Santé *à 15 francs par an au lieu de 12, nous les avons bien dédommagés de cette légère augmentation, en adoptant un caractère bien plus fin, quoique très-lisible, et au moyen duquel il entrera plus d'un quart de matière de plus. Les pages ont cinq lignes de plus qu'à l'ancienne Gazette de MM.* Paulet, Gardanne, Pinel, *etc.*, *et les colonnes un quart de plus de largeur. Cette Gazette coûtait alors (il y a 35 ans) 9 livres 12 sous, donnait une demi-feuille par semaine, et nous donnons tous les dix jours* une feuille entière *tellement pleine, que les trois feuilles de notre mois valent* au-delà du double *des quatre demi-feuilles de cet ancien Journal; ce dont peuvent se convaincre facilement plusieurs de nos abonnés qui l'étaient de nos prédécesseurs, et nous n'avons pas doublé l'ancien prix qui serait de 19 liv. 4 s. Nous ne répéterons pas que, depuis ce tems, la main-d'œuvre et le papier sont augmentés de plus de moitié, et que cette feuille alors n'était point assujettie au timbre. Puissions-nous d'ailleurs après nous être complettement justifiés sur la comparaison de la* quantité *avec nos prédécesseurs, les égaler du moins pour la* qualité! *Ce vœu est, de notre part, aussi sincère que de celle de nos abonnés.*

Nota. On s'occupe en ce moment de rédiger la table qui paraîtra à la fin de ce mois. Les abonnés sont invités à renouveller ou leur envoi sera suspendu.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens; on n'abonne que pour un an.

On souscrit, à Paris, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Saints-Pères, N°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur-médecin, ancien 1er médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du conseil général de santé des armées, de l'Académie des Sciences et Arts, de la Société Médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'Institut de Bologne, des Arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette; à Livourne, chez Massi; à Milan, chez Reycends; à Turin, chez Bocca, libraire; à Avignon, chez M. Dupuy, avocat; à Genève, chez Manget; à Marseille, chez Sue et Laporte; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Lyon, chez Reymann; à Rochefort, chez Faye; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Liège, chez Desmazeaux; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires; à Hambourg, chez Fauche; à Leipsick, chez Weigel; à Vienne chez Camesina.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

SECONDE ANNÉE.

(N°. XXXXII.) (329) (11 fructidor an 13.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere* vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

On rapporte de Charmis qu'il exigeait d'un seul malade une somme de vingt mille francs; mais en supposant le fait vrai, nous n'offrirons pas plus un tel exemple aux jeunes médecins, que sa pratique qui consistait à ordonner des bains froids à ses malades, même dans l'hiver, au point, dit Pline, qu'on vit des vieillards consulaires qui se faisaient gloire de se montrer roides de froid au sortir de l'eau. Ce procédé peut avoir ses avantages sous le ciel brûlant de l'Italie; mais il mérite quelque discussion avant d'être conseillé en France, surtout depuis l'inconstance de sa température et l'influence de ses modes, quoique l'on doive convenir que le plus sûr préservatif de la nudité du jour, serait peut-être dans la continuité des bains à ce degré, mais c'est moins alors comme tonique qu'on doit considérer le froid, que comme accoutumant la fibre à une température moins élevée.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Il n'est personne qui ne convienne que les agens les plus énergiques de la putréfaction sont la chaleur et l'humidité. Ceci posé, et en considérant l'humidité dominante et les rapides momens d'ardeur que nous éprouvons, on conçoit l'influence de la température qui nous gouverne sur les maladies qu'elle prépare, de quelle importance il est d'imprimer à la fibre une rigidité que la constitution atmosphérique lui refuse, et de s'opposer à une atonie dont l'effet serait de nous conduire à toutes les affections putrides. Les lois de l'hygiène résultent de la considération des sexes, des âges, des tempéramens, des climats, des saisons, et est modifiée selon le mélange de ces diverses influences; on peut même, pour les effets, comparer l'aurore du jour au matin de la vie, au printems de l'année, au levant, au tempérament sanguin, aux femmes et à l'enfance; l'heure méridionale à l'âge viril, à l'été, à l'exposition du sud, au bilieux, à l'homme; le soir à la vieillesse, à l'automne, à l'occident, au mélancolique; enfin, la nuit à l'hiver, à la caducité, au tempérament flegmatique, au vent du nord; et qu'on ne pense pas que la meilleure constitution serait celle de l'homme sanguin, jeune, placé à l'est dans une belle matinée du printems. Ce rêve du bonheur, d'abord séduisant, n'est bientôt qu'un vœu idéal, pour peu qu'on réfléchisse que c'est du mélange de la constitution originaire et des influences atmosphériques, climatériques, tempestives, que c'est enfin du croisement de nos dispositions élémentaires et des agens naturels que résultent l'équilibre des humeurs et la meilleure santé, c'est à dire l'énergie la plus grande et la plus durable possibles des forces physiques et morales. C'est ainsi, par exemple, que la gloire et l'amour nous exaltent et nous épuisent tour à tour. Pour être mieux enten-

dus, nous avons suivi ici l'ancienne dénomination des tempéramens, aussi vicieuse dans sa propre nomenclature, que dans les bases qu'elle a adoptées. Quoi de plus vicieux en effet que de nommer tempérament (objet tempéré) ce qu'on a voulu désigner par la prédominance, l'*intempérance* d'un fluide chez l'homme, et d'avoir préféré le nom de quatre fluides dont l'un n'existe pas, et dont les trois autres, si l'on en excepte le sang, ne méritent pas plus que l'urine, le sperme, la salive, le fluide nerveux, etc., l'honneur d'offrir le type d'une constitution, à la prédominance réelle des forces musculaires, des sensations nerveuses! etc., etc.

Nous avons promis le traitement de la dyssenterie : si elle est simple, s'il y a seulement dévoiement fréquent, mais sans épreintes et surtout sans déjection sanguinolente, du repos, un peu de sueur dans le lit, l'absence de l'humidité, une boisson légèrement carminative et gommeuse, (l'infusion de fleurs de tilleul avec la gomme arabique et sucrée) des demi-lavemens avec la graine de lin et deux cuillerées d'huile, le soir, en se couchant, un peu de vin sucré, peuvent suffire pour faire disparaître cette incommode maladie : mais s'il y a ténesme, sang, perte d'appétit, fièvre, bouche amère, prostration de forces, il n'y a pas à hésiter de donner un vomitif. L'ipécacuanha réussit mieux en général, mais on peut le remplacer par le tartre stibié, si l'on manque du premier. On donne 20 grains d'ipécacuanha ou 2 grains d'émétique ; on soutient chaque vomissement par une eau tiède et très-légère de fleurs de tilleul; une heure après le dernier vomissement, et à chaque selle, on boit du bouillon aux herbes; on coupe de bouillon gras les derniers, et l'on peut même donner le soir un vermicèle ou deux œufs frais sans pain, et un peu de vin coupé. Avant de se coucher, on prend un demi-lavement, dans lequel on a mis deux gros de thérébentine dissous par un jaune d'œuf, et étendus dans une décoction de graine de lin et trois têtes de pavot; on prend avant de s'endormir une potion calmante avec 20 grains de laudanum, ou un lait-de-poule avec la fleur-d'orange, ou un peu de diascordium, ou une décoction blanche, ou enfin simplement un grain d'extrait d'opium. Si l'on se réveille la nuit, on boit une eau de riz canellée à laquelle on a ajouté trente gouttes de laudanum par pinte ; si le dévoiement persiste, on se met le lendemain à une limonade cuite, quelques cuillerées de punch bien chaud, des demi-lavemens calmans, et les jours suivans, le matin et le soir, un peu de thériaque ou de saffran ou de rhubarbe, ou le vin d'absynthe suivant l'indication, et surtout une diète pythagoricienne consistant en pâtes, légumes farineux, en ayant le soin de les *dérober*. On termine le traitement par l'eau ferrugineuse coupée de bon vin vieux de Bordeaux, si l'on peut, et on ne se remet que graduellement à l'usage d'une diète animale, mais même pendant la diète végétale, on aura préféré les soupes et le bouillon faits avec la viande. Au reste, on conçoit combien ces préceptes reçoivent de modification de l'âge, du sexe, du tempérament, des personnes, des lieux qu'elles habitent, de la saison où l'on est, de la température qu'on éprouve, des habitudes que l'on a, etc., etc. Au reste, toutes les indications hygiéniques se réduisent à se vêtir, se nourrir, s'observer comme on a coutume de le faire à la fin d'un automne pluvieux.

Depuis dix jours la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 l. $\frac{2}{12}$.

La plus petite de 27 p. 11 lig. $\frac{2}{12}$.

Le thermomètre est monté à 20 d.

Il est descendu à 11 d.

L'hygromètre a été dans son maximum à 98.

Et dans son minimum à 69 $\frac{3}{4}$.

La Seine n'a point varié sensiblement. La chaleur continue à se faire sentir.

Vents dominans. Le vent a soufflé six fois à l'O et dix-huit fois au N-O.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

Vomissement de sang noir et coagulé.

M. Dela...., ancien officier de la maison du roi, aujourd'hui président d'un des arrondissemens du département de l'Eure, âgé d'environ soixante ans, d'une belle stature, d'une consti-

tution bilioso-sanguine, ayant les muscles fortement prononcés, sensible à l'excès, et sujet autrefois au flux hémorroïdal, éprouva toutes sortes de disgraces par la révolution. Depuis cette époque, des peines constantes, un chagrin profond et nourri long-tems, produisirent sur le vrai siége de la sensibilité, le centre phrénique, une telle commotion, que les fonctions organiques du ventricule et de toute la région épigastrique s'en trouvèrent altérées. Les digestions non-seulement devinrent laborieuses, mais des tiraillemens se manifestèrent, et les douleurs obligèrent cet homme aussi respectable qu'infortuné d'avoir recours aux élixirs, aux gouttes d'Hoffmann et à d'autres liqueurs échauffantes qui ne contribuèrent pas peu à crisper les solides, à faciliter les stases, et à établir un fonds de spasme qui ne pouvait qu'amener des accidens fâcheux.

Il y a environ quinze mois les douleurs furent plus vives; bientôt elles devinrent insupportables. M.... éprouva des battemens fréquens, une espèce de mouvement convulsif dans les fibres de l'estomac, un resserrement dans toute la région épigastrique, des lassitudes dans les membres avec difficulté de respirer et insomnie. Des maux de cœur survinrent, et à leur suite des vomissemens énormes et réitérés dans l'espace de vingt-quatre heures, d'un sang noir coagulé, que les personnes qui l'environnaient prirent pour des portions détachées de la substance du foie : l'alarme se répandit dans tout le château; ce fut alors qu'on m'envoya chercher et en même tems le médecin ordinaire, homme d'un rare mérite, et jouissant dans le pays d'une haute réputation. On ne le trouva point chez lui; pour moi j'arrivai sur les cinq heures du soir.

Je trouvai le malade dans un anéantissement extrême; trois cuvettes avaient été remplies de ce sang noir et coagulé par la forte chaleur, et je dirai par la fièvre de l'estomac. Le pouls était serré, petit, dur, le teint coloré, les douleurs déchirantes, au point que la mort semblait préférable à leur continuité : la région épigastrique souffrait à peine le *palper* le plus léger : les urines étaient rares, la langue sèche, brûlante et raccornie, et les extrémités inférieures presque froides. Dans une circonstance aussi critique où l'état inflammatoire était évident, les indications conséquemment urgentes, je crus ne pouvoir point attendre l'arrivée de mon collègue; je fis donner un lavement émollient au malade, et de suite appliquer les sangsues au fondement : dès qu'elles furent tombées, on le mit au-dessus de la vapeur de l'eau chaude qu'il reçut à peu près pendant une heure; je prescrivis le petit-lait, l'orangeade, l'eau de poulet, les émulsions huileuses, et je frottai légèrement la région épigastrique avec un liniment d'huile d'amandes-douces, à laquelle on ajouta du camphre et du laudanum liquide. Les sangsues firent un effet étonnant; les douleurs cessèrent avec le spasme par la déplétion insensible des vaisseaux hémorroïdaux; le sommeil fut bon, et le lendemain le malade s'applaudissait de l'amélioration de son état, lorsque je lui prédis que probablement il y aurait un retour de spasme, et conséquemment de douleurs, mais qu'il n'avait point à s'en inquiéter, parce qu'une seconde application de sangsues, qui sans doute serait approuvée par son médecin ordinaire, l'en délivrerait. Obligé de revenir à Louviers, je laissai mes réflexions par écrit, et je crus devoir engager mon collègue qu'on attendait, à recourir aux mêmes moyens, s'il se présentait quelques symptômes précurseurs du retour des douleurs.

Il arriva sur les dix à onze heures du matin, vit avec effroi le sang rejeté, soupçonna une lésion organique, et trouva bon le traitement que j'avais commencé. Le malade était calme, et déjà l'on se félicitait, quand une nouvelle crise arriva. Comme je devais revenir le soir, le médecin qui remarquait une prostration extrême dans les forces du malade, crut qu'il fallait m'attendre, et seulement manifesta le desir qu'on employât les gouttes de Rousseau au lieu d'une seconde application de sangsues que l'accablement paraissait faire craindre. Il partit, laissant à ma prudence la conduite du malade, et j'arrivai quelques heures après.

Le retour des douleurs et l'effet avantageux de la première saignée firent que, sans balancer, j'eus recours à une seconde : je ne fus pas

trompé dans mon attente, les douleurs disparurent comme par enchantement; je laissai mon malade au-dessus de la vapeur de l'eau chaude jusqu'à la presque défaillance. A peine fut-il au lit, qu'il goûta les douceurs du sommeil : il passa donc une seconde nuit de la manière la plus tranquille; il prit les mêmes boissons, les lavemens firent de l'effet, et entraînèrent des évacuations de matières atrabilaires, et les urines reprirent leur cours en charriant un sédiment briqueté. Le lendemain, j'attendis mon collègue qui avait fixé l'heure à laquelle j'aurais l'avantage de me trouver avec lui; il eut la bonté d'approuver ce que j'avais fait, et décida, de concert avec moi, qu'on pourrait tenter conditionnellement une troisième saignée. La journée fut calme, la nuit de même, et le lendemain, quatrième jour, se passa assez bien, jusqu'au soir où le malade éprouva des symptômes avant-coureurs qui me décidèrent à la troisième saignée, laquelle prévint entièrement les douleurs. Le cinquième jour, l'état saburral de la langue alors humectée me fit administrer une décoction de casse avec l'huile d'amandes-douces, et la manne en larmes en plusieurs doses. J'en obtins l'effet que j'en attendais; les déjections furent abondantes, faciles, noirâtres d'abord, puis jaunâtres et extrêmement fétides. Les jours suivans je fis prendre les bains domestiques. Je repurgeai, toujours de concert avec mon collègue, et le malade fut mis à l'usage des eaux de Vichi, que nous abandonnâmes, parce qu'elles ne passèrent pas assez bien.

Telle fut la durée d'une maladie qui offrit les symptômes les plus graves, et fut combattue par les délayans, les adoucissans, mais surtout d'une manière victorieuse par les sangsues.

Quant au vomissement de sang noir, il avait été versé d'une manière presqu'insensible par les vaisseaux nombreux qui se trouvent dans l'estomac. Le malade me dit que depuis huit mois il avait senti de tems à autre quelques gouttes tomber, sans deviner ce que ce pouvait être. Tout invite à croire que c'était du sang qui ne pouvait pas être rendu d'abord par le vomissement, parce qu'il était en trop petite quantité, et qui, séjournant dans le ventricule, s'y desséchait par la chaleur de ce viscère; et enfin fut rendu quand le volume fut assez considérable pour occasionner les contractions de l'estomac.

LESPAGNOL, *docteur-médecin, ancien médecin des armées.*

MATIÈRE MÉDICALE.

Un de nos amis, praticien observateur, a une manière particulière d'administrer le tartre stibié, qui lui a bien mieux réussi que toute autre, surtout avec les tempéramens très-irritables. Il met trois grains de son émétique dans trois cuillerées d'eau de fleur d'orange double distillée, qu'il donne en trois fois à un quart d'heure de distance chaque cuillerée. Il est rare que l'on vomisse avant au moins une heure; il paraît que d'abord l'émétique se précipite et se porte sur les intestins : ce qui est resté agit sur l'estomac, et détermine le vomissement que l'on aide comme à l'ordinaire par l'eau tiède, ensuite il agit par bas, et l'on détermine son action purgative par un bouillon aux herbes à chaque selle. Ce n'est pas la seule occasion que nous avons eue de constater la vertu sédative de la fleur d'orange : nous avons vu plusieurs fois des coliques céder à quelques cueillerées de bonne eau distillée de fleur d'orange, et nous indiquons avec plaisir celle qu'on trouve chez M. Meunier, rue Cassette, et qu'il tire de Malthe; mais il ne faut pas la sucrer pour lui laisser toute sa vertu.

Les gourmands se féliciteront de cette recette: et pourquoi ne pas préférer celles qui réunissent le bon goût à l'indication médicale? Par exemple, un préjugé accrédité, c'est que l'eau-de-vie est plus saine que les liqueurs composées. Hé bien! les liqueurs domestiques joignent au mérite de flatter le palais, celui d'offrir un alkool modifié par le sucre, et par conséquent exerçant une action moins active sur la tunique nerveuse de l'estomac. En deux mots, une petite quantité de liqueur spiritueuse active les forces digestives, et accélère le mouvement péristaltique; une trop grande quantité érétise la fibre, conserve les alimens, et empêche l'arrivée des sucs pancréatique, gastrique et biliaire destinés à les digérer. *Ne quid nimis.*

CHARLATANISME.

Je reçois chaque jour des honnêtes ministres de l'art de guérir des départemens, des plaintes contre les charlatans qui inondent leur territoire, et, dans leur bonne-foi provinciale, ils félicitent leurs confrères de Paris de n'être pas exposés aux mêmes attentats; consolez-vous bons et loyaux médecins de province, si c'est un motif de consolation que d'avoir des semblables. Et nous aussi nous voyons envahir par des profanes le domaine sacré du Dieu d'Epidaure. Ici ce sont des herboristes qui ont quitté l'utile métier de fruitiers pour vendre de la mauve, trop heureux encore s'ils bornaient leur commerce aux plantes indigènes; là, c'est un perruquier qui s'est couché dans la poudre et s'est levé officier de santé, (comme s'il fallait un titre moins docte, des études moins sérieuses pour soigner la santé des Plébéiens que pour celle des Midas) et qui, au détriment de qui il appartient, a ainsi changé du blanc au noir; plus loin, c'est un jeune écervelé qui croit à la médecine, comme tant d'athées croient en Dieu, par bénéfice d'inventaire; enfin, c'est une tourbe populeuse de saltimbanques, décorés du titre de docteurs, dont les nombreux émissaires obstruent tous les passages de la capitale, et dont les billets de mort vont sollicitant la main de l'étranger qui pense, et doit croire en effet que ces colporteurs homicides sont avoués par le gouvernement, puisque sous ses yeux ils débitent impunément leurs fastueux avis. Ils n'est pas jusqu'aux apothicaires qui s'érigent en médecins; et l'on pense bien que ce sont pas ceux qui jouissent dans leur état d'une plus grande estime, et dont le commerce est le plus étendu. Je vais appuyer d'un exemple ce que je viens d'avancer: un malheureux jardinier, ayant un ulcère à la jambe, s'est présenté à l'Hôtel-Dieu. Après l'avoir gardé pendant plusieurs jours et attentivement suivi, le chirurgien en chef de cet hospice, dont le nom suffit à l'éloge, M. *Pelletan* prononça l'amputation. Le pauvre malade, effrayé, demande un billet pour l'hôpital de clinique de l'Ecole de Médecine, dont le premier chirurgien, *Ant. Dubois*, a rendit le même arrêt. Le condamné est venu me consulter, et après le plus mûr examen, je me suis convaincu de la justice de ce fatal jugement. Eh bien! un apothicaire du faubourg Saint-Germain a osé offrir de le guérir en trois mois, moyennant cent écus, dont *il a exigé la moitié d'avance*. Vous noterez que ce pharmacien, plus avide de renommée que des moyens de la justifier, m'avait envoyé une dissertation sur la thérapeutique appropriée au goût, lors de mon appel aux pharmaciens; que ce mémoire informe est un monument d'ignorance en tout genre: s'il ose exécuter son infame marché avec ce malheureux, je publierai des fragmens de ce ridicule potpourri signé de lui, pour donner la mesure de son talent, comme ce pacte odieux donne celle de sa probité.

M. S. U.

EAU FROIDE, — EAU CHAUDE.

Par respect pour la mémoire de feu M. Daignan, nous nous étions abstenus de publier une rapsodie sur la vaccine, dans le goût des médecins de Molière, qu'il nous avait adressée de son vivant, avec de vives instances pour l'insérer: aujourd'hui un de nos abonnés, apparemment son exécuteur testamentaire, nous somme *incognito*, au nom de la gloire du docteur, d'insérer l'article suivant; et puisque la démangeaison d'écrire et de la célébrité tourmente encore à ce point le défunt, que, pour surgir au temple de l'Immortalité, il veuille absolument être admis dans notre léger esquif, *transeat*, mais qu'il ne s'en prenne qu'à lui de son naufrage.

A M. LE RÉDACTEUR.

Paris, 16 thermidor an 13.

Inter duos litigantes, tertius gaudet.

La discussion qui s'est élevée entre les partisans de l'eau chaude et de l'eau froide n'aurait jamais eu lieu ou aurait été bientôt terminée, si on avait fait attention:

1°. Que l'eau a une manière d'agir et des qualités ou des vertus différentes, selon les différens degrés de sa température, si bien que l'eau froide est éminemment aussi *tonique* que l'eau chaude est éminemment *atonique* ou relâchante;

2°. Que l'une et l'autre peuvent produire les mêmes effets sur l'économie animale, selon la différence des lieux, des tems, des cas et

autres circonstances de l'état des malades et des maladies, sans néanmoins être spécifique, parce qu'il n'y a pas et qu'il ne peut pas y avoir de spécifique en médecine, selon la stricte signification de ce terme;

3°. Que l'eau est elle-même très-différente, selon la source d'où elle vient; par exemple, l'eau de la mer est si différente de toute autre, qu'elle n'est pas potable, quoiqu'elle ait de très-grandes vertus, puisque les marins sont souvent comme *Tantale;*

4°. Que l'eau de la pluie est aussi si différente de toute autre, qu'elle approche beaucoup de l'eau distillée lorsqu'elle est recueillie avec soin;

5°. Que l'eau des grandes rivières, d'un long cours et la plus battue, est la meilleure pour la boisson, et celle des petites rivières la plus mauvaise, surtout lorsqu'elle coule sur des terreins fangeux, comme la petite rivière de Bièvre ou des Gobelins, qui néanmoins a de très-grandes vertus, puisqu'on lui doit la plus belle écarlate qu'il y ait eu jusqu'ici;

6°. Que l'eau de source ou de fontaine est très-variée, et infiniment au-dessous de celle des grandes rivières pour la médecine, pour la boisson, pour l'usage de la cuisine et autres usages domestiques, surtout *pour la propreté;*

7°. Que l'eau de puits, même la meilleure, est infiniment inférieure à celle de source, quoique préférable dans beaucoup d'arts, et même en médecine dans certains cas;

8°. Que l'eau d'étang est encore inférieure à l'eau de puits, comme celle des marais et des mares est inférieure à celle-ci; et que cependant les brasseurs la préfèrent pour faire la bière, comme les teinturiers et les dégraisseurs préfèrent souvent la moins potable.

Toutes ces eaux s'appellent *eaux communes*, et produisent des effets très-différens en médecine dans beaucoup d'arts; les autres s'appellent *eaux minérales*, et sont encore infiniment plus variées par leurs vertus et par leurs effets, dont il ne doit pas être question ici: on observe seulement que la providence les a également réparties en froides et en chaudes, ou *thermales*, au nord comme au midi, parce qu'elles y sont également utiles, et que d'ailleurs elles sont aujourd'hui généralement assez bien connues, encore plus par la réputation que leur ont acquise les cures qu'elles opèrent, que par la multitude des livres qui en traitent.

Si M. Cadet-Devaux avait fait ces réflexions qui sont aussi naturelles que simples, il ne se serait pas tant pressé de crier au miracle sur les vertus de l'eau chaude. Il se serait encore moins pressé de l'annoncer comme spécifique contre la goutte, s'il s'était rappelé ce vieux adage d'*Ovide*:

Tollere nodosam nescit medicina podagram.

La goutte étant, dit-on, la fille naturelle de *Bacchus* et de *Vénus*, mérite quelques égards à raison de sa haute origine. Aussi les médecins, qui sont et doivent être aussi honnêtes et décens que circonspects à l'égard de tout le monde, recommandent-ils très-expressément de la respecter en la caressant, tant qu'elle se tient dans ses domaines, qui lui ont mérité les titres distingués de *podagra*, *onagra*, *chiragra*, sauf à lui faire après les politesses et les complimens d'usage, où la patience et la flanelle ne doivent pas être ménagées, plus ou moins de résistance et même de violence, lorsque, malgré toutes les prévenances, elle s'écarte brusquement de son siége, pour aller s'établir chez ses voisins. Voilà la conduite et les procédés que la sage médecine emploie de tems immémorial à l'égard des différentes branches de la fameuse famille des *arthritiques*.

Reste à savoir si la médecine devrait attaquer assez ouvertement cette famille, pour l'éteindre, en supposant qu'elle en eût les moyens. La bonne médecine est accoutumée depuis si long-tems à respecter les crises, et tout ce qui est critique ou qui en fait les fonctions, qu'elle les regarde comme des choses sacrées. Son scrupule à cet égard est si grand, qu'elle en a tiré la dénomination technique d'une autre maladie non moins importante ni moins étendue, qu'on appelle *noli me tangere*.

Je sens bien que M. Cadet-Devaux va me dire que son eau chaude n'ayant rien de violent, sauf la dose, peut fort bien figurer et entrer en ligne de compte avec les procédés benins des mé-

decins ; d'accord, mais alors je lui représenterai qu'il a au moins tort de s'obstiner à en entonner, dans l'espace de douze heures, quarante-huit verres dans tous les estomacs, à moins qu'il ne les ait jaugés d'avance, pour s'assurer qu'ils ont tous la même capacité, ou que le viscère, quoique membraneux, peut s'étendre très-promptement et à volonté, encore plus que les tégumens du ventre et la matrice qui ne s'étendent que peu à peu et graduellement, quoique destinés par la nature à se prêter à une très-grande extension.

Voyons maintenant si M. Cadet - Devaux n'a pas aussi quelque tort d'insister si opiniâtrement sur son eau chaude, lorsqu'on lui cite dans la Gazette de Santé des faits si authentiques, et l'usage, depuis long-tems si constant en Italie, de l'eau froide, dite *aqua a passare*. Il n'est pas possible d'ailleurs qu'un érudit de sa force ignore les merveilles que le *père Bernard - Marie de Castrogianne, capucin,* faisait dans le siècle dernier à Malthe, avec l'eau froide et avec la glace dans les maladies aiguës, comme dans les chroniques. Voilà des preuves irrésistibles qui confirment que l'eau froide n'a pas moins de vertus que l'eau chaude. Ces exemples m'autorisent à répéter, comme je l'ai dit dans ma lettre précédente, en date du 15 prairial dernier, ci-jointe, que les grands effets de l'eau chaude ou froide dépendent moins de ses vertus que de l'à-propos, de la manière et des circonstances de la maladie où on l'emploie.

Les succès que M. Pomme a eus en France, il y a quelques années, prouvent que les médecins n'ignorent pas ces moyens; mais ils prouvent encore plus évidemment qu'ils ne captent pas la confiance des malades, comme les charlatans qui mettent toujours le merveilleux en avant, au défaut de bonnes raisons. M. Cadet - Devaux eût-il employé toutes celles que son génie pourrait lui suggérer, je doute fort qu'il eût persuadé aussi facilement qu'il fait de très-excellent bouillon avec la gélatine, et très - bonne chère avec de la viande corrompue, s'il l'eût annoncé d'un ton moins affirmatif et moins tranchant. Je n'insisterai pas davantage sur cet article, crainte que M. Cadet - Devaux ne me soupçonne d'avoir quelque éloignement pour les vrais savans que j'honore et que je respecte infiniment, quoique je ne sois pas toujours de leur avis.

DAIGNAN, *médecin*, *rue du Helder*, n°. 20.

Nous ne pouvions mieux établir nos preuves de bonne-foi dans l'instruction du procès pour et contre l'eau chaude, qu'en publiant l'étrange plaidoyer qu'on vient de lire, et qui prouve plutôt l'humeur et le dépit du docteur Daignan que la bonté de sa cause. Ce n'est point par des lieux communs et des personnalités qu'on dément des faits; et M. Dainan nous permettra cet avis amical en retour de tous ceux qu'il a bien voulu nous donner. Nous avons accordé à sa vieillesse les honneurs de l'insertion, dérogeant, en faveur de ses cheveux blancs, à notre loi sur les discussions polémiques *avec personnalité,* mais nous prévenons du motif d'exception nos abonnés que pourrait séduire la contagion de l'exemple, ou scandaliser le ton de cette discussion. Au reste, pour utiliser cet hors-d'œuvre, et répondre à l'article inédit de M. Daignan sur la vaccine, nous avertissons nos lecteurs que, contre l'opinion, jusqu'ici presque généralement adoptée, vingt-cinq enfans du village de *Ruelle* viennent d'être vaccinés avec des *croûtes de vaccin*, et le plus grand succès, et que M. Chevalier, opticien, au coin du quai de l'Horloge, tient un assortiment d'appareils contenant du fluide vaccin et de la poudre, construits d'après les procédés conservateurs de MM. Auber et Bretonneau de Chenonceaux, de manière à pouvoir les envoyer même sous la ligne, sans que le vaccin perde sa vertu inoculatrice.

(*Note du rédacteur.*)

BIBLIOGRAPHIE.

En insérant dans notre Journal la lettre suivante, dont la lecture nous avait vivement intéressés dans le *Journal des Arts*, n°. 424, nous avons cru ne pas déroger à la loi que nous nous sommes imposée de ne rien publier qui l'ait été déjà, l'auteur nous l'ayant adressée directement avec des changemens considérables : et nous nous y déterminons d'autant plus volontiers, qu'occupés nous-mêmes depuis long-tems d'un travail absolument semblable pour le but, et peut-être quelquefois quant au plan, nous avons voulu fixer nous-mêmes la priorité de ses idées et leur ligne exacte de démarcation, dussent les nôtres, par cette preuve de loyauté, perdre de leur originalité ; mais nous devions cet acte de générosité à un confrère estimable, sans patron, sans recommandations que son propre mérite, qui a eu la bonne-foi de venir nous confier son travail, et qui aura sans doute celle de convenir que nous lui en avons franchement communiqué un absolument calqué sur les mêmes principes, et entrepris sans nous douter que dans la même carrière se présentait un émule dan-

gereux peut-être pour notre gloire, mais encourageant au succès par la coïncidence de sa manière de voir et la pureté de ses intentions.

M. S. U.

Lettre à M. Coupé, l'un des rédacteurs du Journal des Arts, n°. 418, sur une brochure intitulée : *Idée d'un nouveau système de médecine*, ou *plan de Réforme de l'art de guérir*. A Paris, chez *Duplain*, libraire, cour du Commerce.

Monsieur, quoique l'idée que vous donnez dans votre notice de mon système soit exacte et assez avantageuse, cependant, d'une part, le besoin d'abréger vous a fait omettre un article de ce système qui me paraît essentiel, et de l'autre, le desir d'être utile vous a porté à recueillir contre ce plan toutes les objections qui lui ont été opposées dans les différens journaux : c'est cette double raison qui m'a semblé nécessiter ici de ma part une réponse.

Je ne puis d'abord que vous remercier de ce que vous avez accordé à une très-courte brochure cette attention sérieuse qui semble n'être commandée que par de grands et nombreux volumes, et de ce que vous vous êtes donné la peine d'y chercher et d'y apercevoir le germe très-précis d'une doctrine médicale, tout à la fois infiniment vaste, simple, propre à être saisie par le peuple entier et à régénérer l'espèce humaine.

Mais vous dites en commençant : « Rien dans l'ancien système de médecine ne ressemble au nouveau que l'auteur prétend établir. Il se déclare en rebellion ouverte avec la Faculté ; il entreprend de livrer un combat à ce qu'il appelle la superstition médicale, et se flatte de porter des coups assurés à cette ennemie du genre humain. » — Cette déclaration si décidée de votre part, cette annonce d'une rebellion dans le sein de la Faculté, d'une guerre civile entre des médecins, est certes d'un genre trop sérieux et trop grave, pour que je puisse me dispenser de la modifier, et de dissiper sur cet objet les alarmes de vos lecteurs. Je vais donc m'empresser de rétablir les faits ; et voici le véritable état de la question :

J'ai osé, il est vrai, attaquer la médecine, ou du moins sa pratique ordinaire dans son point le plus essentiel ; j'ai osé dire : « Toutes les maladies guérissables peuvent être guéries sans saignées, sans évacuations et sans drogues, par le seul moyen d'un regime naturel et approprié, et être traitées par ce régime seul, plus heureusement et plus efficacement que par tous les autres moyens. » — J'avoue que je l'ai dit ainsi, et même avec la conviction la plus forte, et d'après un ensemble de raisons, et surtout de faits incontestables.

Mais cette attaque de ma part n'est ni violente, ni opiniâtre ; et cette assertion si absolue et si hardie est bientôt, dans ce même écrit, suivie d'un amendement : « En exposant ainsi une médecine nouvelle, y ai-je ajouté, je suis loin de rejeter l'ancienne ; celle-ci, où la pratique des médicamens est applicable, est nécessaire dans un très-grand nombre de cas, savoir dans les cas malheureusement trop fréquens où le défaut de fortune et les circonstances fâcheuses empêchent d'effectuer les divers moyens du régime approprié qu'exigerait le traitement parfait....... en sorte que, d'après ce système, la pharmacie et même la chirurgie doivent être seulement les suppléans du régime. »

(*La suite à un numéro prochain.*)

Dissertation sur l'anus contre nature, présentée, etc., et soutenue à l'école de médecine de Paris le 23 messidor an 13. Par J. M. Leblanc, docteur en chirurgie, et chirurgien interne à l'hospice de l'école de médecine de Paris.

Cette dissertation, qui a pour but de prouver la possibilité de la cure de l'anus contre nature, contre l'opinion de *Fabrice de Hilden*, *Covillard*, *Félix Plater*, *Schenkius*, *Albinus*, etc., et récemment de *Louis*, *Lecat* et *Sabatier*, réveille nos regrets sur la perte de l'homme de génie qui a appelé de cette funeste sentence, et avait appuyé de faits cette consolante théorie, l'immortel Dessault. On ne peut que féliciter le docteur Leblanc d'avoir reproduit son opinion, qui, en aggrandissant le cercle du domaine chirurgical dans un moment peut-être où l'on veut trop le restreindre, doit enfin faire rendre à cette partie de l'art de guérir la considération que lui enlève la désertion des étudians inconsidérés, qui, après avoir suivi quelques cours de pathologie interne, préfèrent la petite vanité du doctorat de médecine, à la gloire solide du titre mérité de chirurgien.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens; on n'abonne que pour un an.

On souscrit, à Paris, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Saints-Pères, N°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur-médecin, ancien 1er médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du conseil général de santé des armées, de l'Académie des Sciences et Arts, de la Société Médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'Institut de Bologne, des Arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette; à Livourne, chez Massi; à Milan, chez Reycends; à Turin, chez Bocca, libraire; à Avignon, chez M. Dupui, avocat; à Genève, chez Manget; à Marseille, chez Sub et Laporte; à Montpellier, chez MM. Tournel; à Lyon, chez Reymann; à Rochefort, chez Faye; à Bruxelles et à Gand, chez Lecharlier; à Liége, chez Desmazeaux; à Chartres, chez Hervé et Labalte, libraires; à Hambourg, chez Fauche; à Leipsick, chez Weigel; à Vienne chez Camesina.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.



SECONDE ANNÉE.

(N°. XXXXIII.) (337) (21 fructidor an 13)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

On est tout surpris, quand on lit les auteurs anciens, de reconnaître qu'ils ont eu l'initiative de toutes les découvertes renouvelées depuis eux; et qu'on juge par le peu que l'imprimerie nous a laissé de traces en ce genre, de celles que nous avons perdues par l'inintelligence des hyérogliphes et la privation des écrits dévorés par le tems. On peut l'évaluer par la seule et mémorable profanation de la bibliothèque d'Alexandrie, dont les précieux manuscrits suffirent à chauffer pendant six mois les bains de cette immense cité!!! N'eût-on que ce reproche à faire à la religion musulmane, le souvenir du crime d'Omar doit indigner toutes les générations que ce *fataliste* a déshéritées de la succession de leurs aïeuls. Mais sans remonter à des époques aussi reculées, que de connaissances ignorées restent ensevelies dans la poudre des bibliothèques! que de savans dorment obscurément et d'un repos éternel, qui, s'ils pouvaient élever la voix, protesteraient contre les vols de la postérité! Ainsi *Marcel*, médecin distingué à Bordeaux dans le 14e siècle, revendiquerait les honneurs de l'invention de la chimie pharmaceutique; ainsi *François Lana*, jésuite, écrivant en 1650, aurait bien quelque chose à réclamer sur la découverte des ballons et l'art de les diriger, sur l'analyse de l'eau, etc., etc. Mais Dieu fasse paix aux morts et à leurs héritiers!!!

CONSTITUTION MÉDICALE.

En voyant l'inconcevable variété qu'offre la saison, on serait en vérité tenté de croire, avec *Félix Nogaret*, que le monde est un animal qui a ses humeurs, ses caprices, ses bizarreries, dont on éprouve les effets sans pouvoir en expliquer les causes. Qu'on nous dise en effet pourquoi au début du printems nous avons ressenti les ardeurs de l'été, puis les frimats de l'hiver, pour éprouver dans l'été la constitution de l'automne, et essuyer dès à présent ces brouillards du matin qui signalent l'arrivée de la vendange. Du moins, si, d'accord avec l'aspect automnal, le dieu du vin montrait un front couronné de pampres jaunis et de raisins mûrissans, on se consolerait de l'inclémence de l'été par la bienfaisance de l'automne : mais le vigneron regarde avec douleur les grappes vertes encore qui surchargent les seps d'un poids indigent, et dont l'âpre jus ne remplira peut-être jamais ses caves, ne fermentera point dans ses celliers. La médecine, à son tour, s'afflige de ne pouvoir espérer de trouver dans une généreuse liqueur une diversion aux maux du malheureux, un remède à l'atonie dominante de la constitution. Corrigeons les torts de la nature au lieu de l'accuser, et invoquons l'art pour remplacer ses bienfaits. Le genièvre macéré dans l'eau offre au malheureux une boisson aussi salubre qu'agréable, et bien préférable surtout au suc de prunelles, de cormes ou d'alises; la pomme tombée, et qu'on sèche au four ou sur la claie, acquiert par ce

desséchement l'élaboration de ses principes muco-sucrés qui s'étendent ensuite avec succès, en fermentant dans une eau puisée de préférence dans les étangs ou les citernes.

Nous avons indiqué les dangers du cidre dans une constitution aussi molle que celle qui nous influence cette année. L'art peut encore modifier son usage avec une sensible amélioration. L'indigent fera chauffer au feu son petit cidre et y trempera son pain noir qui y déterminera un commencement de fermentation, laquelle s'achevera avec succès dans l'estomac. Cette pratique est usitée dans le Perche, dont l'habitant est laborieux et pauvre; et dans l'hiver chaque ménagère, entourée de ses enfans, attend le soir, au retour du bois, le bucheron son mari, avec un pot rempli de cidre et de pain rôti qu'ils se partagent autour du foyer rallumé par les broussailles qu'il rapporte; c'est la soupe du pauvre, et sa chaleur conduit doucement à une facile digestion, à un léger sommeil. Quant au riche habitant de la grasse Normandie, les moyens s'offrent en foule pour boire sans danger son cidre savoureux. C'est moins à raison précisément des parties aqueuses qu'il contient, qu'il relâche la fibre, que par cette partie extractive que fournit la pulpe de la pomme écrasée sous la roue, et qui, malgré la fermentation qui s'établit dans la cuve, reste encore suspendue dans la liqueur tant qu'elle conserve sa saveur sucrée, et qu'elle n'a pas complettement déposé sa lie. C'est la raison pour laquelle le cidre *paré* est bien préférable, sous le rapport de la santé, au cidre *doux;* mais l'un et l'autre exigent l'usage de quelques liqueurs spiritueuses. On a cru les employer utilement en les servant à la fin du repas; mais il serait bien plus favorable au succès de la digestion de les donner en le commençant, et nous généraliserons ce principe que nous venons d'énoncer seulement pour les pays à cidre ou à bierre. On ferait bien de commencer chaque dîner par un peu de wermouth ou vin d'absinthe, ou mieux encore par un verre de vin de Madère ou au moins de Languedoc : la tunique interne de l'estomac réveillée par ce stimulant, accueillerait avec bien plus de vigueur le vermicel plantureux, le rosbif substantiel, le jambon de haut goût, le macaroni digestif. On peut sans risque, avec de tels alimens, boire un bon cidre composé de pommes choisies et bien mûres, surtout si l'on a la précaution de boire dans les entr'actes du dîner ce qu'un almanach trop fameux nomme le *coup du milieu*, et qui n'est que la récidive de la libation salubre par laquelle on a commencé. Un peu de vieille eau-de-vie et de café balsamique terminent ce repas bien plus sain que ces dîners savans où l'*artiste* cuisinier a épuisé son érudition pour vous conduire à une indigestion, et dans lesquels, après le vin le plus plat constamment servi pendant deux services, on apporte fastueusement l'aï, le pacaret, le tockai que ne savoureront plus des palais dont le goût s'est émoussé, et dont l'esprit est insuffisant à relever le ton de fibres affaissées par une digestion laborieuse et un breuvage indigeste. On peut appliquer aux pays où l'on boit de la bierre ce que nous venons de dire pour les pays à cidre : seulement nous observerons qu'en faisant cuire la bierre, et en augmentant la dose du houblon, on préviendra cette année les dangers résultans de l'atmosphère; et il est plus sage à la fois et plus sûr de prévenir les maladies que de chercher à les guérir.

Au reste, on ne peut trop inviter à observer en France un régime diététique plus sévère et conforme aux avis généraux que nous avons tracés, quand, l'histoire et Hippocrate à la main, on observe que les tremblemens de terre impriment aux constitutions atmosphériques de funestes caractères, et que ces grandes commotions sont presque toujours suivies d'épidémies. Nous sommes loin de vouloir sonner l'alarme; et cette réflexion s'applique sans doute mieux à l'Italie, théâtre de ces scènes désastreuses, qu'à la France: mais, malgré la chaîne des montagnes qui nous séparent de ce pays à la fois délicieux et volcanique, de ce pays où l'on foule la lave brûlante et les myrtes odorans, pensons que surtout, d'après les relations établies entre ces deux grandes nations, la communication d'une épidémie ultramontaine doit être prévue, et par-là même prévenue. D'ailleurs, on a vu des foyers d'épidémie s'établir au-delà même des lieux où les tremblemens de terre avaient eu lieu, parce que l'immense perturbation imprimée à tout le

système atmosphérique peut suffire à porter sur tel point géographique des miasmes délétères, que la vaste impulsion donnée à l'air a pu écarter du siége de cette commotion, de même que les explosions, les grands feux éloignent la contagion; et nous répéterons ici notre adage favori:

«Principiis obsta, serò medicina paratur.»

On observe des maux de gorge, des affections glandulaires et des jaunisses qui cèdent à quelques incisifs et à un régime tonique.

Depuis dix jours la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{8}{12}$.

La plus petite de 27 p. 11 lig. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre est monté à 20 d. $\frac{8}{12}$.

Il est descendu à 13 d.

L'hygromètre a été dans son maximum à 98. $\frac{1}{2}$.

Et dans son minimum à 69.

La Seine avait baissé un peu : elle a remonté dans la nuit du 18 au 19, pendant toute laquelle nous avons essuyé un orage affreux, avec des éclairs très-rapprochés, un tonnerre continuel et une pluie constante.

Tout annonce un automne sec et chaud; *utinam!*

Vents dominans. Le vent a soufflé cinq fois à l'O. et au S-O., et treize fois au N-O.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

Hydropisie.

Le 13 ventôse de l'an 12, je fus appelé par le nommé Auger, manouvrier, âgé de 50 ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, demeurant dans la commune de Nalliers, à trois lieues de la ville de Fontenay, attaqué depuis six mois d'une hydropisie ascite à laquelle on n'avait apporté aucun remède, et que je jugeai, d'après la teinte un peu jaune de la peau et de la sclérotique, devoir reconnaître pour cause immédiate ou déterminante des obstructions aux viscères abdominaux, et particulièrement au foie.

Le bas-ventre pouvait contenir quinze ou vingt pintes d'eau; la peau était sèche et rude, la langue nette et vermeille, l'appétit peu dérangé; le pouls fort, étendu, annonçait peu de fièvre; la quantité d'eau épanchée dans la cavité abdominale, en repoussant le diaphragme vers les poumons, rendait le sommeil fatigant et interrompu.

Le régime sec et absorbant que l'expérience et une longue pratique me font considérer comme moyen accessoire et indispensable de curation, fut strictement recommandé. Le malade dut prendre pour tout aliment, et en petite quantité, du pain grillé le plus léger possible avec quelques viandes blanches grillées ou rôties, ou des poissons blancs apprêtés de la même manière; toutes espèces de boissons furent défendues, et je ne permis aux repas que deux verres de vin blanc, coupé de moitié d'eau.

Dès le lendemain 14, je fis administrer une potion hydragogue simplement composée d'un gros et demi de jalap en poudre, et d'une once et demie de sirop de nerprun délayé dans un petit verre d'eau. On devait réitérer la prise trois fois de deux jours l'un, et venir ensuite me rendre compte de leur effet.

Le 19, l'on m'apprit que la première potion avait produit une évacuation de plus de six pintes de matières séreuses, jaunes, vertes et noires; mais celle occasionnée par les deux autres avait été moins considérable, quoique abondante. Le bas-ventre avait déjà perdu plus de la moitié de son volume; les extrémités inférieures, qui étaient d'abord extraordinairement infiltrées, se trouvaient aussi moins enflées et moins dures. Cependant les urines toujours rouges et épaisses ne passaient encore qu'en petite quantité, et la soif avait pris de l'intensité par la nature du régime et l'effet des purgatifs. L'abdomen n'était pas entièrement débarrassé, mais les forces n'avaient éprouvé aucune atteinte des grandes évacuations; en conséquence, j'ordonnai, pour être administrée deux fois de deux jours l'un, la même potion hydragogue, ne croyant pas devoir lui substituer d'autres remèdes dès qu'elle avait opéré selon mes desirs. Les jours intermédiaires, on devait faire prendre, matin et soir, un bol tonique et diurétique composé de quinze grains de savon médicinal, de douze grains de gomme ammoniaque, de six grains de cloportes, et de quantité suffisante d'extrait de genièvre, et j'engageai le malade à se rincer la bouche de tems en tems avec de l'eau agréablement acidulée avec de l'esprit de vitriol, ce mélange étant on ne peut plus propre à tempérer l'ardeur de la soif.

Je reçus le 23 des nouvelles d'Auger. Les deux dernières potions purgatives hydragogues avaient entièrement fait disparaître le reste de l'épanchement. Depuis le 20, les urines, moins rouges, moins épaisses, coulaient en plus grande quantité. Les extrémités inférieures ne présentaient plus que quelques vestiges d'œdème vers les maléoles, qui disparaissaient pendant la nuit. La peau plus molle et plus souple assurait le rétablissement de la transpiration, et une sueur douce se montrait dans le sommeil. Ces heureux symptômes démontrent évidemment l'absorption et l'évacuation totale de la sérosité épanchée et infiltrée.

M'étant rendu le 24 près du malade, je vis avec satisfaction qu'il ne s'agissait plus, pour terminer la convalescence, et consolider la cure, que de prescrire les remèdes propres à empêcher le retour des eaux. Toutes les fonctions se faisaient dans l'ordre; les excrétions séreuses étaient libres et dans une quantité relative; la peau reprenait journellement son ton naturel, et les viscères abdominaux paraissaient dans un état sain. La faiblesse générale que la longueur de la maladie et le traitement évacuant avaient nécessairement augmentée, attira alors toute mon attention. J'y remédiai par l'usage, matin et soir, d'un petit verre d'une infusion de feuilles d'absinthe faite à froid dans du vin rouge. Parmi les médicamens appropriés, je fis le choix de celui-ci comme le plus analogue à la fortune du malade. En lui permettant quelques alimens de son goût, je l'engageai à être réservé sur leur quantité, afin d'éviter les surcharges d'estomac, et je lui recommandai l'exercice du cheval qui plus qu'aucun autre contribuerait à restituer aux solides le ton qui leur manquait.

Le 12 germinal, Auger vint lui-même me rendre compte du succès de ma dernière ordonnance. Il avait repris de l'embonpoint; son sommeil était long et tranquille, et il se livrait depuis quelques jours à ses travaux ordinaires. Il jouit en ce moment d'une parfaite santé.

TILLIER, *médecin à Saint-Hermine.*

BOTANIQUE.

A M. LE RÉDACTEUR.

Deux articles de votre intéressante Gazette m'ont suggéré les réflexions suivantes: le premier est celui où l'on rappelle les vertus du *fenouil marin*; et l'autre, celui du charlatan condamné par le tribunal correctionnel d'Arras.

Je ne veux nullement contester les vertus du fenouil marin, ni exalter ses qualités lithontriptiques; car j'ai pour et contre deux faits bien constatés. Chez un calculeux, l'usage de la *christe marine* récoltée dans les environs de Dieppe, a produit les plus heureux effets, et lui a fait rendre du sable assez grossier par les urines. Chez un autre, dont l'urine chariait habituellement un sédiment rouge très-sensible au toucher et à la loupe, et dont les urines cessèrent d'entraîner cette poudre grossière briquetée, l'usage de la perce-pierre ne produisit aucun effet.

Cette différence dans les effets vient-elle de la différence dans la constitution physique des deux malades, ou plutôt dans la différence de sol où l'on a pris la plante? Un des malades a fait usage de ce remède à Paris, et s'est servi de la perce-pierre que l'on trouve sèche chez les herboristes; l'autre en a fait usage à Rouen, et a fait venir la christe marine que l'on récolte dans les marais salans des environs de Dieppe.

Si cette différence de sol était mieux observée en général dans l'emploi des médicamens, on saurait peut-être la raison pourquoi un médicament ne produit pas constamment les mêmes effets. La nature et les vertus d'une plante peuvent être changées par tant de causes, que les pharmaciens ne sauraient être trop attentifs à se les procurer toujours dans un état de perfection. Prendre les plantes ou leurs parties à l'époque où elles doivent être cueillies, les préparer, les faire sécher et les conserver comme l'indique l'art, est une opération au-dessus de l'intelligence de ceux qui se livrent mercantilement à cette partie intéressante de la pharmacie.

Or, la médecine, qui a tant de raison d'avoir toujours des remèdes sûrs, doit provoquer une amélioration dans cet important auxiliaire de l'art de guérir.

L'exemple donné par le tribunal d'Arras sera-t-il suivi, et les lois contre le charlatanisme seront-elles enfin exécutées? Je le desire. Je desire encore que les pharmaciens lui portent le plus grand coup, en offrant au public, à bon marché, ce que

lui vendent les charlatans. Pour leur en offrir l'exemple, je publie la recette d'espèces vermifuges que distribuent avec succès en ce moment des coureurs de foires et marchés dans les départemens des Ardennes, de l'Aisne et de la Marne.

Elles sont composées ainsi qu'il suit :

Absinthe marine, 3 parties.
Tanaisie, } parties égales.
Camomille, }
Gratiole, 1 partie.

Le tout incisé très-menu et divisé en petits paquets qu'ils font prendre en infusion dans du vin blanc.

Quelquefois ils y ajoutent quelques plantes insignifiantes pour déguiser les principales ; mais je suis certain que c'est-là la véritable recette. Il n'est pas indifférent d'employer l'absinthe maritime (*absinthium scoriphium gallicum L.*) connue dans quelques pays maritimes sous le nom de *sanguenitte.* Son goût salin la fait assez reconnaître, mais d'ailleurs ses tiges glauques, ses feuilles très-découpées et très-étroites sont des caractères assez prononcés pour qu'on la reconnaisse au simple aspect. Si on lui substituait l'absinthe officinale, on n'obtiendrait peut-être pas les mêmes effets, et l'on serait tenté de douter des vertus du remède, comme le font les personnes qui ont fait usage de la perce-pierre des environs de Paris.

Nota Je viens d'écrire pour me procurer la christe marine vraie; j'ai en magasin l'absinthe maritime.

Mouquet, *Pharmacien, tenant magasin de plantes médicinales indigènes.*

BIBLIOGRAPHIE.

Suite de la Lettre de M. Coupé, *l'un des Rédacteurs du Journal des Arts*, n°. 418, sur une brochure intitulée : *Idée d'un nouveau système de médecine*, ou *plan de réforme de l'art de guérir.*

J'ai donc attribué à la médecine actuelle un certain degré d'utilité; et c'est tout ce que consciencieusement je pouvais faire pour elle.

Voilà, en peu de mots, ma doctrine sur les moyens du traitement. Or, considérant de plus près cette doctrine et mes expressions, vous jugerez, j'espère, qu'elles n'ont rien de téméraire; que, loin d'annoncer une rebellion ouverte contre la médecine, elles renferment, au contraire, parmi quelques innovations et quelques dissidences, des articles de conciliation et d'accommodement faits pour être, sinon applaudis, du moins tolérés, et pour maintenir la plus parfaite harmonie dans le sein de la faculté.

Cette théorie du régime exclusif, quoiqu'elle vous paraisse, et qu'elle soit en effet absolument contraire à la pratique réelle des médecins, n'est pas aussi contraire que vous pourriez le penser à leurs principes secrets, ni même à leur doctrine écrite. Le prince de la médecine, le divin Hippocrate l'a proclamé le premier, en disant expressément que les alimens et les boissons, l'exercice et le repos, et les autres pratiques naturelles et générales étaient le plus puissant et presque le seul moyen de guérison; et entre ses innombrables successeurs, le plus grand nombre et les plus illustres se sont fait un devoir de professer ce même principe, et de répéter les sublimes louanges que leur chef donna au régime.

Mais il en est de la médecine et de ses plus beaux préceptes de guérison, comme de la morale et de ses plus belles maximes de conduite : comme en théorie les hommes célèbrent le désintéressement, la candeur ennemie de tout mensonge, en un mot toutes les vertus, tandis que dans la pratique ils sont trop souvent faux, intéressés, pervers, de même les médecins, tout en exaltant dans leurs écrits l'excellence souveraine du régime et la puissance de ses moyens, ne laissent pas de prescrire dans toutes les maladies et dans tous les cas, des saignées, des émétiques et des vésicatoires, ou tout au moins des lavemens, des pilules et des tisanes.

Ce n'est donc pas moi qui, dans mon plan de pratique, m'écarte des lois fondamentales de l'art, mais bien presque tous les médecins.

La seule différence qu'il y ait entre la doctrine que révèle Hippocrate, et celle que je propose, c'est que le régime est, selon le premier, presque le seul moyen à employer dans presque toutes les maladies; et que, selon moi, il est (s'il est possible) le seul moyen à employer dans toutes les maladies, sans aucune exception. — Or, il se pourrait même que cette différence fût nulle ; et cette légère exception que fait Hippocrate en faveur des médicamens dans quelques cas, exception fatale, et qui a ouvert la carrière à tant d'abus et d'empoisonnemens méthodiques, pourrait peut-être être interprétée et être considérée comme relative aux cas malheureux où les circonstances sociales empêchent d'effectuer le régime naturel, et où l'on est en conséquence forcé de recourir aux médicamens ; ce qui n'est autre chose que ma méthode. — Quoi qu'il en soit, il est clair que mon système se rapproche le plus possible de celle du père de la médecine et d'autres grands maîtres de l'art, ou du moins des principes qu'ils ont professés dans certaines parties de leurs écrits.

Vous voyez donc, monsieur, que dans ma réforme je ne suis pas tout à fait aussi hérétique en médecine que vous l'avez exprimé, et que je ne fais presque que rappeler la pratique actuelle de l'art à son ancienne pureté. Et si un réformateur médecin, en adoptant mes principes, était d'un génie assez puissant pour les établir et les accréditer chez les hommes, il

ne leur dirait pas avec le législateur des Musulmans, comme vous vous plaisez à me le faire dire,

Je viens après mille ans changer ces lois grossières ;

mais il dirait plus modestement avec le législateur des chrétiens : *Je ne viens pas abolir la loi, mais l'accomplir.*

Après avoir exposé mon système, vous passez aux objections. Entre les remarques savantes et précieuses qui m'ont été opposées dans les journaux, vous en choisissez cinq extrêmement concises et générales, rédigées par un médecin des plus célèbres. Pour ne pas répondre à toutes, ce que je ne pourrais que dans un long traité, je vais me contenter ici de réfuter sommairement celle qui peut l'être de la manière la plus brève.

« Il est, dites-vous, 4°. des maladies contre nature que l'homme doit à son état social : or, celles-ci, par cela même, ne sauraient être jamais guéries par la nature seule. » *Réponse.* Sans m'arrêter ici à examiner s'il est des maladies contre nature et des maladies selon la nature, je dis que, quelles que soient leur espèce et leur source, la nature guérirait toutes les maladies, toutes celles du moins qui peuvent l'être, et les guérirait par le seul moyen du régime naturel et approprié, si les hommes voulaient s'assujettir à suivre le régime; mais les malades se refusent aux pratiques du régime, parce qu'ils ne croient pas à sa puissance, qu'ils manquent de foi à la nature, et que les médecins leur laissent trop ignorer les effets merveilleux de ses moyens les plus communs convenablement appliqués.

Parmi le grand nombre de maladies que je pourrais citer pour exemple, je choisirai celle qui est à la fois le plus évidemment produite par l'abus de l'état social, et regardée comme une des plus rebelles. La goutte est regardée généralement par le public comme une maladie incurable; mais le public est dans l'erreur sur ce point, et la goutte, au contraire, est une de ces maladies qu'on est le plus sûr d'extirper complettement. Ce n'est pas, il est vrai, par les élixirs et les emplâtres; ce n'est peut-être pas même par les quarante-huit verres d'eau chaude conseillés par M. Cadet-Devaux : la goutte se guérirait complettement par le régime, savoir, par un retour constant aux lois de la nature, c'est à dire à ces deux grandes conditions, la sobriété et le travail. Que le goutteux ait le courage de changer peu à peu ses habitudes, de se mettre à ne boire que de l'eau, à faire dominer dans ses repas les alimens grossiers et végétaux, et à travailler habituellement de ses bras; qu'il se mette, par exemple, à bêcher tous les jours son jardin, et à vivre en partie de légumes, de choux et de pommes de terre que ses mains auront cultivés; il est certain qu'à ce régime suffisamment continué, il n'est pas de goutte, quelqu'héréditaire et quelqu'invétérée qu'elle soit, qui ne cède entièrement.

S'il est nécessaire de prouver ici cette assertion, il ne sera pas difficile de le faire en peu de mots. — Car, 1°. tout le monde peut observer que cette maladie attaque exclusivement le citadin oisif et gourmand, et jamais le paysan, l'artisan, l'ouvrier laborieux et sobre; 2°. plusieurs auteurs de médecine rapportent des cas positifs de guérisons opérées par ce même exercice. Lieutaud, entr'autres, raconte (*Précis de médecine-pratique*, ch. *Goutte*.) qu'un homme opulent, tourmenté par la goutte, ayant été réduit par un revers de fortune à vivre péniblement du travail de ses mains, fut guéri complettement de cette maladie, et trouva ainsi dans cette jouissance de la santé et des biens naturels, une compensation à tous les faux biens qu'il avait perdus. La révolution actuelle a renouvelé fréquemment sous nos yeux cet exemple et ce genre de guérisons. — Enfin, si à des observations certaines, il était nécessaire d'ajouter des preuves puisées dans le raisonnement, on pourrait dire : Que ceux que la goutte attaque sont toujours des hommes robustes, forts, et qui par conséquent sont faits pour le travail des membres et le très-grand exercice; que cette portion de force de la vie, cette force des membres qui eût dû être employée à ce travail et à ces exercices, n'y étant pas occupée, l'activité vitale stimulée d'ailleurs à cet emploi par une nourriture abondante et épicée; l'activité vitale ardente à employer toutes ses forces, ne pouvant pas laisser cette portion oisive, l'emploie d'une autre manière dans les membres même où elle eût dû agir; elle l'emploie non plus à mouvoir ces membres et à les fortifier, mais à les altérer, les déformer et les détruire.

(La suite au numéro prochain.)

De l'Art d'employer les médicamens, ou du Choix des préparations et de la rédaction des formules dans le traitement des maladies; par J.-Fr. Jadelot, *docteur en médecine, etc.*, 1 vol. *in*-12, an 13. *Prix* 2 francs. *A Paris, chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins*, n°. 17.

Rien n'est plus dangereux que ces sortes de compilations répandues dans le public : c'est une arme terrible abandonnée aux mains du premier insensé qui voudra s'en servir. Les écrivains devraient être plus circonspects sur la publication de ces sortes de *guide-âne*. Quelques grands médecins ont écrit et publié aussi des formules, mais ils avaient grand soin de préciser les cas où il convenait d'en faire usage; et encore sentaient-ils douloureusement l'abus qu'on en pouvait faire. Il est impossible que M. Jadelot n'ait pas fait cette remarque avant nous, et que dans sa sincérité il n'ait pas gémi des dangers auxquels il exposait le vulgaire ignorant, qui compose, sans contredit, surtout en médecine, la classe la plus nombreuse. Assez de charlatans conspirent contre l'humanité, sans que les gens de l'art les autorisent involontairement par un tel exemple.

Enfin, ne serait-ce pas avoir une bien mauvaise opinion de ceux qui cultivent l'art de guérir, que de se persuader qu'ils ont besoin d'un tel ouvrage et d'un si grand nombre de formules, pour obtenir ce que la nature fait avec la plus grande simplicité quand elle le peut; et lorsque ses moyens simples sont en défaut, croira-t-on y suppléer par des ressources aussi compliquées ?

P. P. L.

Exposition de la doctrine physionomique du docteur Gall, ou Nouvelle théorie du cerveau, considéré comme le

siége des facultés intellectuelles et morales. A Paris, chez Henrichs, libraire, rue de la Loi, n°. 1231, *in*-8., 3 fr., et 4 fr., franc de port.

Cette théorie nouvelle, que quelques savans d'ailleurs recommandables se sont peut-être empressés de préjuger défavorablement, ne peut qu'exciter le haut intérêt de ceux que leur pratique habituelle et leur étude favorite exercent journellement à l'examen des opérations de l'esprit et du corps, de l'action et de la réaction qu'ils exercent simultanément, et de l'influence de ces connaissances sur celle des individus jouissant dans la société de réputations souvent usurpées en bien ou en mal. Ce système n'a rien de commun avec celui de *Lavater*, qui fait résulter la faculté de deviner la nature des passions individuelles, de l'inspection seule de la myologie, et l'on conçoit en effet que si dans la colère tel muscle se prononce plus fortement que tel autre, il doit acquérir une prédominance d'expression d'autant plus grande, que l'individu se livre plus souvent à ce sentiment, et constituer ainsi sa physionomie propre; mais dans le système de Gall, ce sont les anfractuosités du crâne qui dessinant exactement la pulpe cérébrale, reçurent, quand il n'offrait encore qu'une substance molle et non un rempart ossifié, l'impression des différens *organes affectés à chacune de nos sensations*, et logés dans cette cavité. (1) Selon que cette sensation *connée* est plus énergique et a été plus développée par l'exercice, la *convexité* de la partie du crâne répondant à l'*organe* qui y est affecté, est plus prononcée; et dans l'absence ou l'inexercice de cette sensation, il doit, par la même raison, exister une concavité, un *enfoncement* qui en démontrent l'inexistence. Ainsi le brave qu'une sensation chaleureuse a de bonne heure aguerri au mépris du danger, a dans chaque hémisphère du cerveau (car chaque organe est double) une expansion de la pulpe nerveuse qui, en se développant, fait bondir derrière chaque oreille une glorieuse éminence: ainsi l'ardente imagination place sur le *vertex*, comme au sommet de l'Hélicon, deux monticules sur lesquelles elle règne en souveraine, et d'où elle répand sur les organes inférieurs le coloris de son prisme. Nous ne discuterons pas ici jusqu'à quel point cet ingénieux système doit inspirer de confiance; nous craindrions qu'on accusât de séduction l'expression de l'intime conviction dont nous serions pénétrés, et nous terminerons par la seule réponse suivante, à ceux qui prétendent que cette théorie détruit les dogmes de la liberté, du libre arbitre, etc. C'est que toutes les objections formées contre le système du docteur Gall peuvent être faites, en supposant seulement les inclinations que l'on ne s'est point encore avisé de nier, qu'à chaque page Gall proteste contre toute insinuation de *matérialisme*, et de son respect pour la religion; enfin que, loin que son opinion soit contraire aux mœurs, à la vertu, elle offre au contraire des vues certaines d'amélioration de l'espèce humaine, en indiquant des moyens d'éducation basés sur les indices de vices ou de vertus annoncés par la conformation des individus, et reconnus par le *palper* des crânes dans l'enfance. Espérons que la terre classique des beaux-arts sera visitée aussi par le célèbre professeur à qui la morale doit une aussi belle découverte, et que le gouvernement paternel qui veille sur notre bonheur, accueillera avec intérêt un savant dont les individus de notre nation doivent généralement moins que ceux de toute autre redouter le génie explorateur.

M. S. U.

(1) En un mot, la théorie du système de Gall résulte de la solution des deux problèmes suivans: 1°. « Rechercher et « fixer les fonctions du cerveau pris dans sa totalité, ainsi « que celles de chacune de ses parties; 2°. démontrer que « les différens degrés de courbure des os de la tête sont un « indice certain des différens degrés d'énergie des facultés « intellectuelles et morales, et que, par conséquent, on peut « juger de l'esprit et des penchans du cœur d'un homme par « les inégalités que présente la surface extérieure de son « crâne. » (*Note tirée de l'Exposition de la Doctrine de Gall.*)

Considérations générales sur la Cécité, présentées et soutenues à l'école de médecine de Paris, par J. Bellivier, chirurgien en chef de l'hospice des Quinze-Vingts, ancien chirurgien en second des hospices de Bicêtre et de la Salpétrière.

Cette thèse inaugurale, à laquelle l'auteur a joint un tableau des causes de la cécité, divisées en six espèces, a le mérite d'offrir un abrégé très-instructif pour ceux qui, ne se vouant pas particulièrement à cette branche de l'art de guérir, veulent avoir des connaissances précises et pratiques sur les affections nosologiques de l'œil.

Essai physiologique sur la cause de l'asphixie par submersion, présenté et soutenu à l'école de médecine de Paris, etc., par J.-F. Berger, de Genève. In-8°., chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins. 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 60 cent. franc de port.

Malgré la modestie de l'épigraphe de l'auteur, on lira avec un intérêt qu'augmente encore cette modestie, un mémoire d'autant plus difficile à rédiger, que le sujet avait déjà été plus rebattu: mais loin de se borner, ainsi que tant d'autres, à une compilation fastidieuse, à un vain extrait de lieux communs et de redites, le jeune auteur présente des expériences qu'il a été à portée de faire sur des animaux vivans, et sous les yeux du savant médecin *Odier*, son maître. C'est en recueillant de l'air expiré par les animaux asphixiés, et en le soumettant à l'analyse eudiométrique, que le D. Berger a édifié sa théorie; et il serait à desirer que cette route fût celle des observateurs: mais s'il a le mérite de l'avoir suivie, il n'est pas, comme il le croit, le premier qui l'ait tentée; nous avons un excellent Mémoire rédigé par Seguin, d'après des expériences eudiométriques faites sur lui par l'infortuné Lavoisier; seulement elles n'ont pas été poussées jusqu'à l'asphixie. M. Berger a terminé ce travail intéressant par des expériences sur divers poissons mis dans différentes eaux gazeuses. Mais nous renvoyons à l'ouvrage même, dont l'analyse ne peut donner qu'une idée très-imparfaite.

M. S. U.

X, XI et XIIe Cahiers qui complettent la 3e année de la *Bibliothèque-Physico-Economique, instructive et amusante, à l'usage des habitans des villes et campagnes;* publiée par Cahiers, avec des planches, le premier de chaque mois, à commencer du premier brumaire an XI, par une société de savans, d'artistes et d'agronomes; et rédigée par C. S. Sonnini, de la Société d'Agriculture de la Seine, etc.

Ces trois nouveaux Cahiers, de 216 pages, avec planches, contiennent entr'autres articles :

Procédé nouveau pour greffer les arbres, et leur rendre leur vigueur primitive; — manière de dessécher les terres, et de guérir les arbres fruitiers et d'ornement, endommagés par la grêle; — procédés pour la dépuration et la clarification des huiles; — procédés des brûleries à eau-de-vie, en usage à Orléans; — poêle ou cuisine portative; sucre de betteraves; — mèches économiques, par M. le comte de *Rumfort*; — vinaigre balsamique et antiputride, de Madame *Gacon-Dufour*; — manière dont on prépare le maroquin en Crimée; — procédé nouveau pour teindre en bleu solide la laine en suint; — recette contre l'effet produit par les mauvais champignons; — recette d'un vernis propre à garantir les vases de cuivre et d'autre métal de la rouille et des altérations de l'air et de l'humidité.

Le prix de cette Troisième Année est, comme pour chacune des deux premières, de 10 francs pour les 12 cahiers que l'on recevra *francs de port par la poste.* La lettre d'avis et l'argent doivent être *affranchis* et adressés à F. Buisson, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23, à Paris.

Le succès de ce journal, plein de choses et non de mots, justifie la réputation méritée de ses coopérateurs, et surtout du savant distingué dont tous les travaux ont été constamment dirigés vers l'utilité publique, et que nos vœux suivent encore dans la retraite du sage.

Traité des hydropisies ascite et leucophlegmatie qui règnent dans les marais du département de la Vendée suivi d'observations sur ces maladies, faites dans les pays circonvoisins, in-8°. A Paris, chez Croullebois, libraire, rue de Mathurins; prix 3 francs 60 c. et 4 fr. 50. c.

Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons déjà dit de cet ouvrage n°. 5; mais nous observerons que la pratique qu'il recommande et conseillée par nous pour les pays situés sur les bords des rivières, a eu un succès inespéré. L'auteur pense que cette méthode aurait une égale réussite dans les contrées élevées où l'air jouit d'une bien plus grande élasticité. Nous ne pensons pas précisément comme lui; mais nous croyons que s'il y aurait quelque danger à administrer alors les drastiques à aussi haute dose, sa méthode modifiée réussirait encore, et qu'en général on administre en trop petite quantité les purgatifs énergiques dans une maladie, dont le premier effet est de relâcher les solides, et par conséquent d'énerver l'action des stimulans employés, s'ils le sont à petite dose. Au reste, le succès de cet ouvrage doit engager M. Tillier à lui donner une suite.

Mémoire pour la solution de la question suivante proposée en 1802 par l'académie de Dijon : « *Les fièvres catarrhales deviennent aujourd'hui plus fréquentes qu'elles ne l'ont jamais été. Les fièvres inflammatoires deviennent extrêmement rares; les fièvres bilieuses sont moins communes.* Déterminer quelles sont les causes qui ont pu donner lieu à ces variations dans nos climats et dans nos tempéramens. » A Toulouse, chez l'auteur, rue Pharaon, n°. 106; et à Paris, chez Gabon, libraire, rue de l'École de Médecine; 1 fr. 50 c. et 2 fr. franc de port.

Ce petit ouvrage, très-substantiel, très à l'ordre du jour, doit faire infiniment d'honneur à M. Lafont-Gouzy, son auteur, sous le rapport des principes médicaux et de l'érudition littéraire. Il est écrit avec franchise, pureté, et quelquefois même avec éloquence. On y retrouve avec plaisir l'opinion émise originairement par le docte Swediaur, et ensuite par Bichat, que toutes les causes qui irritent les surfaces muqueuses, déterminent de véritables catarrhes. Il partage notre opinion sur l'influence des tremblemens de terre, sur les variations atmosphériques et les affections épidémiques; et il prouve ces assertions en savant également initié aux mystères de la physique et aux dogmes de la médecine. La conclusion de cet opuscule, dont on ne peut trop recommander la lecture aux jeunes médecins, et que les praticiens liront avec intérêt, est que les catarrhes péristhéniques doivent être traités par les débilitans, comme les asthéniques par les excitans.

« *Indocti discant, et ament meminisse periti.* »

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 f. par an, franc de port, pour Paris et les départemens; on n'abonne que pour un an.

On souscrit, à Paris, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Saints-Pères, N°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur-médecin, ancien 1er médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du conseil général de santé des armées, de l'Académie des Sciences et Arts, de la Société Médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'Institut de Bologne, des Arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette; à Livourne, chez MASSI; à Milan, chez REYCENDS; à Turin, chez BOCCA, libraire; à Avignon, chez M. DUPUI, avocat; à Genève, chez MANGET; à Marseille, chez SUB et LAPORTE; à Montpellier, chez MM. TOURNEL; à Lyon, chez REYMANN; à Rochefort, chez FAYE; à Bruxelles et à Gand, chez LECHARLIER; à Liège, chez DESMAZEAUX; à Chartres, chez HERVÉ et LABALTE, libraires; à Hambourg, chez FAUCHE; à Leipsick, chez WEIGEL; à Vienne chez CAMESINA.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN, à l'adresse ci-dessus. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

(345) 1er complémentaire an 13.
18 septembre 1805.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE.

TABLE des Matières contenues dans les quarante-trois premiers Numéros de la GAZETTE DE SANTÉ, *depuis le 1er thermidor an 12 jusqu'au 1er vendémiaire an 14 (depuis le 20 juillet 1804 jusqu'au 23 septembre* 1805).

Fin de la Table jusqu'au 44e N°, et au 1er vendémiaire an 14, ou 23 septembre 1805.

AVIS IMPORTANT.

Nous avons de très-graves raisons pour penser que quelques personnes sont intéressées à intercepter l'émission des numéros de notre journal, dont le succès excite d'autant plus leur envie, qu'elles s'y attendoient moins : en conséquence, pour assurer de notre mieux l'exactitude de ce service, et obvier, autant qu'il est en nous, à toute espèce d'infidelité, nous déclarons que nulle personne que nous n'est chargée de la surveillance et de l'envoi des numéros qui sont apportés en sortant de l'imprimerie au bureau de notre Gazette. Ils y sont pliés et revêtus de leurs adresses *imprimées*, sous double bande en croix exactement collée : une personne de confiance les porte au bureau général de la poste, pour être

distribués par la grande ou la petite poste, et *non autrement*, vérification préalablement faite par nous-mêmes des adresses. Les numéros sont déposés au grand bureau chaque 10, 20 et 30 du mois, le matin avant onze heures; ainsi ils doivent arriver le même jour à Paris, et deux à trois jours après au plus tard dans les départemens éloignés. Au reste, quelle que soit la raison qui ait pu arrêter un envoi, comme ce retard n'est jamais l'effet de notre volonté ou de la négligence, nous prions l'abonné qui ne doit pas souffrir du motif, quel qu'il soit, d'établir aussitôt sa réclamation que nous ferons suivre d'une plainte à l'administration des postes, et de la restitution de l'objet demandé. Nous renouvelons ici à nos souscripteurs l'invitation de nous écrire s'il leur manque quelques numéros, afin de les compléter avant qu'ils les réunissent à la table de l'année que nous continuerons de fournir gratuitement.

Nous ajoutons à regret que plusieurs infidélités commises par des libraires, et notamment par M. Desmazeaux de Liège, nous obligent à ne plus partager notre responsabilité avec aucun dépositaire; que n'oubliant point que dès sa naissance cette Gazette manqua d'expirer par la faute du libraire qui avait reçu les abonnemens, si nous n'avions à nos risques et gratuitement continué de la fournir, nous invitons nos abonnés et ceux qui voudront le devenir, à s'adresser directement à nous seuls, et à nous faire parvenir par la poste, soit leurs demandes, soit le prix de leur abonnement, dont nous ne répondons plus que s'il nous est personnellement remis ou envoyé. Ainsi, à partir de la présente époque, nulle souscription ne sera reçue qu'au bureau de notre Gazette. Tous abonnemens faits antérieurement seront fidèlement remplis; mais les renouvellemens ne pourront être faits que directement à nous et par la poste, avec laquelle nous avons pris des arrangemens tels, que nous sommes sûrs dorénavant de l'exactitude des remises. A ce moyen on ne pourra plus s'excuser de l'inexactitude des envois, soit des demandes, soit des numéros, sur un tiers; et, connaissant personnellement chacun de nos abonnés, nous éprouverons un nouveau desir à ce qu'il n'y en ait pas un seul de mécontent. Plus animés d'ailleurs par l'amour de notre art que par un vil intérêt, nous déclarons que nous ferons parvenir gratuitement et avec plaisir cette Gazette à ceux de nos confrères que le défaut de fortune empêcherait seul de s'y abonner; et nous n'exigeons en réciprocité d'eux que ce que nous demandons à tous, de nous éclairer de leurs lumières. Cette feuille doit devenir le moyen de correspondance de tous ceux qui exercent l'art de guérir.

Pour mettre notre service en concordance avec le changement qui vient d'être introduit dans le calendrier, nous reporterons au premier juillet la date de tous les abonnemens qui dataient des premier messidor et premier thermidor, époque originaire de l'émission de notre Gazette, et au premier avril les souscriptions des premier floréal et premier prairial, et généralement tous ceux que nous avons eus par le Bibliographe. Nous prions les abonnés voisins de ces deux époques de s'y rallier, pour mettre dans notre ensemble de livraison une uniformité qui contribue beaucoup à l'exactitude et à la régularité du service, en observant que c'est comme médecin et non comme libraire que je me suis chargé de cette Gazette.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 10, 20 et 30 de chaque mois nouveau, et coûte irrévocablement 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la *Gazette de Santé*, rue des Saints-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, de l'académie des sciences et arts, de la société médicale d'émulation de Paris, de celle de médecine-pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc.; rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

SECONDE ANNÉE.

(N°. XXXXIV.) (353) (1er Vendémiaire an 14.
(23 septembre 1805.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Bazas, ville voisine de Bordeaux, vit naître dans le quatrième siècle le médecin Ausone, père du poëte si vanté, dont les vers latins font encore plaisir, après ceux du beau siècle d'Auguste. Eloquent et érudit, il n'a rien cependant légué à la postérité; heureux par la seule jouissance d'être utile, il se borna à porter ses secours à ses concitoyens, sans exception de fortune et de dignité, et même avec préférence aux indigens: aussi sa mémoire est encore bénie à Bordeaux, où il termina son utile carrière à quatre-vingt-dix ans. Son fils en célébrant les grands hommes de l'antique Aquitaine, n'a pas oublié de dire de son père, qu'il ne fut ni imitateur, ni imité: éloge d'une expression singulière, et qui fait également honneur à celui qui le reçoit et à celui qui le donne.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Le sort en est jeté, et malgré la justesse de leurs dénominations, ils vont disparaître ces conquérans d'un jour, qui n'ont régné un moment que pour laisser le souvenir de leur passage et sur leurs traces une confusion dans toute l'époque du tems où ils auront fait la loi. Pourquoi aussi n'ont-ils pas répondu, cette année surtout, à leur expressive nomenclature? Il faut, quand on veut faire recevoir une néologie, la justifier en tout point, au lieu que nous avons vu ces nouveau-nés empiéter déjà sur leurs droits réciproques. C'est ainsi que germinal affectait l'ardeur de thermidor, qui, à son tour, offrait l'inconstance atmosphérique de brumaire. Messidor, à la honte de Cérès, a vu la charrue sillonner les guérets; et vendémiaire expirera peut-être sans mûrir ses raisins. Tout conspire à détrôner ces indolens usurpateurs qui n'ont pas payé aux bons et simples cultivateurs la peine qu'ils avaient prise d'apprendre leurs titres éphémères. Les voilà rentrés dans la nuit des tems avec les ères oubliées, les lustres, les olympiades, l'époque du Cathay, celle de Nabonassar, les marbres d'Arundel, le comput d'Usserius, celui des Septantes, les observations astronomiques de Callisthènes, le calendrier des Chinois, la période de Cal-Jougam, le zodiaque des Egyptiens, etc., etc. On serait tenté de croire que le ciel attend ce retour à l'ancien ordre de choses pour reproduire l'ordre accoutumé des saisons. Espérons en effet que, fidèle au joli mois de *mai*, le printems renaîtra l'an prochain couronné de ses guirlandes de primevères et de violettes; que l'été, nu et la main chargée d'épis, donnera dans *août* le signal de la moisson; qu'il sera suivi du joyeux nourrisson de Silène en *octobre*, et qu'enfin *décembre* fer-

mera l'année et le sein de la terre, sous l'influence fidelle du Verseau et des glaces du Nord. C'est de cette succession régulière des saisons que résulte la bonne santé. Mais quand on observera, comme pendant cette saison qui nous fut comptée pour un été, toutes les variations du printems et l'humidité de l'automne; quand on verra la feuille jaunie quitter déjà les rameaux pâlissans, doit-on s'étonner des maladies et même des morts subites qui ont lieu? Quelques brûlans rayons de soleil, du tonnerre, de la pluie, du froid, des brouillards, du vent, telles ont été les phases diverses et rapides de l'échelle météorologique que nous avons parcourue depuis un mois. Les maladies ont circulé dans un cercle étroit d'affections des membranes muqueuses; chez les enfans, c'étaient des maux de dents et d'oreilles; chez les adultes et les jeunes filles, des maux de gorge et des pâles-couleurs; chez les hommes et les femmes faites, des dysenteries, des fièvres d'accès; chez les vieillards, des rhumatismes et des douleurs de goutte. Une maladie qui semble être plus commune qu'autrefois; ce sont les pandiculations, ou battemens de cœur qui, chez plusieurs individus, affectent le caractère anévrismal. Cette maladie, dont le diagnostic est toujours très-obscur, peut être confondue avec les affections hystériques des femmes, et celles du foie chez les hommes; et c'est la raison pour laquelle les bains, les sangsues à l'anus, (en dégorgeant le système de la veine-porte) les humectans, les anti-spasmodiques, les légers acides, une diète sévère, l'exercice, les distractions, obtiennent plus de succès que les médicamens proprement dits. Depuis dix jours, l'été semblait avoir reconquis sa place; et, ainsi que nous l'avions annoncé dans le dernier numéro, l'automne promettait d'acquitter sa dette. Alors toutes les maladies muqueuses avaient disparu, et avaient fait place aux adynamies, aux ataxies même, plus ou moins compliquées d'un caractère plévrétique. La goutte paresseuse, le douloureux rhumatisme étaient remplacés par les angines, les maux de tête. Les médicamens n'ont pas dû être modifiés en proportion aussi rapide que celle de la température; et, s'il a fallu quelquefois faire une médecine de symptôme, il n'a jamais fallu perdre de vue le type originel de l'affection. C'est ainsi qu'un général habile permet bien à quelques tirailleurs d'éclairer sa marche; mais il se garde bien qu'une guerre de poste n'entraîne à une affaire générale. Le vin coupé d'eau a offert un intermédiaire approprié au changement de la température et de l'affection nosologique : c'est une très-bonne tisane, trop dédaignée, et d'autant plus précieuse, qu'en la dosant convenablement, elle offre ou un cordial énergique, ou un anti-septique, ou un altérant.

On a pu alors aussi sans danger revenir graduellement aux fruits aqueux, aux boissons rafraîchissantes que réprouvait la constitution précédente, mais avec cette réflexion que la moindre altération dans l'air peut nous plonger brusquement dans les brouillards de l'hiver, et qu'il faut se préparer contre cette invasion inopinée par une diète plus tonique que dans un été qui aurait entre l'hiver et lui la saison préparatoire de l'automne. Une boisson qui nous a très-bien réussi dans les premiers jours d'invasion de cette chaleur inattendue, et qui joint au mérite de satisfaire le goût celui de prévenir les affections inflammatoires et les perturbations humorales, est la suivante : crême de tartre soluble, sel de lait, sucre, de chaque deux gros pour un bon verre d'eau. Cette limonade agréable et laxative est surtout d'un merveilleux effet pour les personnes obligées de voyager rapidement, et peut s'emporter facilement en petits paquets tout préparés.

Les maladies observées en cet instant ont un aspect mixte : ce sont des angines, des péripneumonies, des fièvres adynamiques qui sont toutes plus ou moins compliquées d'un caractère plévrétique. On a remarqué aussi quelques apoplexies. Le changement de température a permis un moment l'usage des fruits, des boissons tempérantes, mais avec discrétion, quelques bains chauds, mais avec la précaution qu'indiquent à la fois le relâchement qu'on venoit d'éprouver, l'éréthisme subit qui y avait succédé, et la crainte d'un dérangement atmosphérique que le moindre orage peut amener. Les acido-spiritueux étendus d'eau et le quinquina ont rempli cette double indication. Dans les affections péripneumoniques, les vésicatoires dérivatifs ont mieux réussi que ceux appliqués sur le point douloureux, et qui

ajoutaient à l'irritation locale. Aujourd'hui la constitution est presque aussi molle qu'il y a quinze jours, et la saison s'avance.

Depuis le 19 fructidor jusqu'au 4 complémentaire, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 l. $\frac{4}{12}$.

La plus petite de 28 p. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre est monté à 21 d. $\frac{1}{10}$.

Il est descendu à 12 d.

L'hygromètre a été dans son maximum à 96.

Et dans son minimum à 69 $\frac{1}{4}$.

Le séquanomètre a été dans son maximum à 98 centim.

Et dans son minimum, à 82 centim.

Le jeudi soir 2 complémentaire a été signalé par un orage à larges éclairs redoublés et une pluie qui a pendant un quart-d'heure changé les rues de Paris en torrens : la foudre est tombée trois fois. L'air a d'abord été très-rafraichi; mais aujourd'hui 5 la température n'en est pas aussi sensiblement altérée.

Vents dominans. Le vent, depuis quinze jours, a soufflé douze fois au S-O., huit fois au N.-O., et autant à l'O.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

Monsieur, je viens de voir dans le N°. XXXX de votre Gazette une observation de M. Léon Caigné, sur la phlegmasie, nommée croup des enfans; il vous observe, avec vérité, que cette maladie n'est pas aussi rare qu'on le croit. L'an dernier, j'en ai rencontré trois; deux ont emporté les malheureuses petites victimes. Je ne saurais à quoi attribuer la cause de l'affection qu'éprouvèrent ces pauvres enfans. Lorsque les deux premiers que je vis étaient malades, le ciel était très-beau depuis quelque tems; il y avait très-peu de variations dans l'atmosphère : nous étions dans l'automne; les jours étaient très-chauds; quant à leur insobriété, ces enfans appartenaient à des gens d'une médiocre aisance, qui n'en permettaient pas beaucoup. Ils éprouvèrent, comme le dit fort bien M. Caigné, un froid, de la lassitude; ils se plaignaient, sans désigner l'endroit de leur mal; ils étaient dans le plus complet abattement; tant que leur force leur laissa les facultés de se connaître et de se mouvoir, ils s'abandonnaient à ceux qui leur témoignaient de l'affection, et restaient un moment sur leurs bras, prenant des attitudes qui annonçaient une grande difficulté de respirer; ils étaient d'un pâle livide; les yeux étaient abattus et larmoyans; la déglutition était difficile, au point qu'il fallait ouvrir la bouche avec force pour les faire avaler: le pouls était fréquent et irrégulier au commencement; il devint petit et convulsif à la fin; la respiration était lente et entrecoupée; il y avait du hocquet.

Deux des enfans moururent; l'un dans l'espace de quinze heures, et l'autre dans vingt.

L'ouverture du cadavre du premier qui mourut, n'offrit rien de particulier dans toute la capacité de l'abdomen; la trachée et la bouche étaient remplies d'une écume sale; la partie supérieure et moyenne de la trachée laissait apercevoir un amas de mucosités membraniformes, de la grosseur de la moitié d'une noix; le second qui mourut ne fut pas ouvert, n'ayant pas pu l'obtenir de la volonté des parens.

Les moyens curatifs furent chez le premier très-vagues; l'officier de santé qui le voyait crut y reconnaître l'invasion d'une affection vermineuse, et je partageai son opinion : ce ne fut que l'ouverture du cadavre qui nous éclaira. Quant au second, je ne fus appelé qu'au moment où l'enfant allait expirer; je ne pus lui administrer aucun remède. Je fus plus heureux pour le troisième; je fus averti une heure après son attaque : m'étant assuré des symptômes précurseurs du croup, je dis au père et à la mère que leur fils allait périr, s'ils ne voulaient pas que je tentasse de violens remèdes : ils me l'abandonnèrent; (ce qui est rare dans cette province) je lui administrai de suite une prise d'ipécacuanha, et lui en donnai deux autres d'heure en d'heure; ensuite je lui appliquai les vésicatoires aux jambes, et un autre à la région hypogastrique; je ne le quittai pas : il fut mieux dès le soir. Le lendemain matin les vésicatoires avaient donné considérablement : je lui donnai alors une autre prise d'ipécacuanha; il vomit encore beaucoup et fut guéri. Il est maintenant très-bien portant, et fait le bonheur d'une tendre

mère, la consolation et l'espoir du meilleur des pères.

Telle est l'observation que me donne occasion de vous faire celle de M. Caigné à vous et au public; si vous trouvez qu'elle soit digne d'être insérée dans votre savante et intéressante Gazette, je desire qu'elle le soit dans une saison dont la température met à l'ordre du jour les observations de cette nature.

Lagrave Sorbier, l'un de vos abonnés.

Observation sur le traitement des fièvres intermittentes compliquées d'hydropisie.

A la suite d'un été dont le commencement fut remarquable par une humidité froide, le milieu par la chaleur et la sécheresse, et la fin par une température variable, quelquefois froide, quelquefois humide et chaude, arriva la saison de l'automne. Cette constitution fut caractérisée par les vents méridionaux qui soufflèrent presque constamment; par des pluies abondantes et froides; par un état de l'air souvent brumeux, épais, humide, et lourd au point de déprimer très-sensiblement le baromètre.

Ces intempéries de l'atmosphère ne pouvaient manquer de provoquer la diminution de la transpiration, de relâcher les solides, rendre l'élaboration des humeurs imparfaite, les secrétions irrégulières, débiliter les nerfs, émousser leur sensibilité, donner lieu à l'atonie des viscères et à des *raptus*, tant au cerveau qu'aux organes pulmonaires. A-t-on besoin de chercher ailleurs la cause de la formation de ces engouemens si propres à s'opposer aux fonctions excrétoires du centre à la circonférence; celle de la langueur des facultés digestives, de l'inertie des mouvemens organiques de la peau, du séjour des humeurs excrémentielles dans les couloirs destinés à les séparer, qui y forment surcharge, et attaquent bientôt les sources de la vie?

Aussi l'on vit régner pendant cette constitution les paralysies, les apoplexies, les affections rhumatismales goutteuses, et surtout les différentes espèces de fièvres intermittentes, qui, pour la plupart, compliquées d'hydropisie, revendiquèrent un traitement actif qui mît promptement la vie du malade en sûreté.

Je faisais alors le service médical de l'hôpital militaire d'Ensysheim, ville de l'Alsace, située entre Colmar et Basle en Suisse.

Dans ces affections, on pouvait distinguer trois périodes : le premier, ou le moment de l'invasion; le second, où la fièvre déjà ancienne n'était point accompagnée d'obstructions; le troisième, où les obstructions étaient sensibles et multipliées. Dans le premier cas, la guérison du malade était prompte; dans le second, la fièvre et l'hydropisie ne cédaient qu'aux remèdes administrés pendant deux et trois accès; dans le troisième, le malade était sans ressource.

Un des remèdes le plus propres à combattre la fièvre intermittente est, sans contredit, le quinquina; mais autant il est efficace lorsque les médicamens généraux ont été sagement administrés, et qu'il ne reste plus ni levain, ni spasme, autant il provoque des accidens graves lorsque les viscères ne sont pas parfaitement libres et disposés à en recevoir l'impression, et qu'il subsiste des congestions souvent acrimonieuses. Il est donc important d'associer à ce fébrifuge un médicament qui, combiné avec lui, loin de le priver de son effet, concoure au contraire à délivrer en même tems le système et de la fièvre et de la présence de l'humeur morbifique. C'est ce que j'obtins par le moyen de la magnésie anglaise, associée au quinquina rouge. De toutes les observations que j'ai faites, je choisirai la suivante comme la plus concluante :

Un soldat d'un des bataillons levés par la république helvétique, âgé de vingt-deux à vingt-trois ans, d'une constitution phlegmatique, était depuis deux mois à l'hôpital lorsque j'en pris le service. Le médecin que je remplaçai, observateur habile et d'un rare mérite, me le fit remarquer, et regardait son état comme désespéré. Il était atteint d'une fièvre quotidienne, dont les accès de froid, qui commençaient tous les jours à sept heures du matin, duraient jusqu'à dix et onze heures du soir. Le tremblement était effrayant pendant quatre heures; le visage était bouffi, les yeux éteints, l'œdème gé-

néral, et une fluctuation sourde se faisait sentir dans le bas-ventre ; les urines étaient rares, le pouls petit, profond. Dans cet état, l'impuissance de la nature était évidente ; elle semblait ménager ses forces pour entretenir quelques faibles contractions du cœur. Le frisson presque continu, l'absence de la chaleur, la faiblesse du malade, ne me rappelaient que trop ce passage d'Hippocrate. Sent. 9 coac. *Continenter et assiduè vexans rigor, imbecillo jam corpore, lethalis est.*

(La suite au numéro prochain.)

NOUVELLES MÉDICALES.

Traitement du tremblement résultant de l'emploi du mercure.

A la manufacture de glaces du faubourg Saint-Antoine, on n'emploie pas d'autre remède contre le tremblement qu'éprouvent ceux qui travaillent à l'étamage, qu'une tisane des quatre bois sudorifiques, et le succès a confirmé le mérite de ce moyen. Ils combattent par le suc de citron les aphtes qui accompagnent et précèdent souvent cet accident. Le vinaigre n'a pas paru réussir de même, et a semblé trop amollir la gencive, malgré la qualité astringente qu'on lui reconnaît ordinairement.

Voici la recette de cette tisane qui m'a été communiquée par un employé qu'un goût naturel dirige vers des recherches sur l'art de guérir.

Tisane sudorifique bonne pour les metteurs au tain et les doreurs.

« On fera bouillir dans deux pintes d'eau une once de gayac, une demi-once de sassafras, une once de salsepareille, une demi-once de squine : quand la liqueur sera réduite aux deux tiers, on la passera, et on la versera sur-le-champ dans un pot, dans lequel on aura mis, avant de la verser, savoir : une demi-once de séné, six gros de sel d'epsum; un gros d'anis vert et un peu de réglisse. On laissera infuser le tout toute la nuit sur les cendres chaudes, et on tirera au clair la liqueur que l'on partagera en trois verres, pour la prendre en trois jours le matin à jeûn, et un autre verre de la tisane suivante une heure après. On versera de nouveau sur le gayac, sassafras, salsepareille et squine deux pintes et demie d'eau que l'on fera bouillir et réduire à trois chopines. Cette décoction vous servira de bois son ordinaire pendant le jour. Cette tisane doit être faite dans des pots neufs et vernis, pour qu'il n'y ait rien de gras. »

Pendant le traitement on interdit le vin, les fruits, et on met au lait pour régime. On a donné des bains de lait avec succès quand l'affection nerveuse était portée à un haut degré. Le malade déposait au fond de sa baignoire des globules de mercure ; et l'on a remarqué que l'énergie des vaisseaux absorbans est telle qu'après quinze jours de cessation de travail, le régime le plus sévère, les bains, le lait, la tisane sudorifique, etc., une pièce d'or frottée par les mains du malade blanchissait encore, et que ses déjections continuaient pendant plus d'un mois de déposer du vif-argent. Un ouvrier s'est servi avec succès simplement d'une décoction de deux onces de salsepareille par pinte, coupée de lait.

Maintenant on emploie un moyen encore plus sage, en ce qu'il est préservatif; c'est qu'au lieu de condamner à un péril certain un petit nombre d'individus, on fait cesser ce danger en partageant le travail de l'étamage entre tous les ouvriers, qui passent successivement à cet emploi.

Une expérience très-curieuse à faire, serait d'observer les résultats de cette manipulation sur plusieurs vénériens, et la production des aphtes sur des non-vénériens, par l'absorption mercurielle : ce serait l'échelle la plus sûre peut-être de la variabilité du système absorbant chez les individus. Tel aurait la bouche excoriée après deux épreuves; tel autre ne l'aurait pas même échauffée après avoir manipulé vingt livres de mercure.

Les praticiens en concluront que le mercure n'est donc pas un remède exclusif contre la syphilis, et qu'il est d'autres moyens de la combattre : au reste les praticiens ne croient point aux spécifiques.

S'il était nécessaire de prouver ce que nous avons dit, que l'effet des tremblemens de terre se

propage aux lieux les plus éloignés du pays où il se fait sentir, nous citerions l'observation faite que la plus chaude des sources de Carlsbac, en Allemagne, a cessé de couler pendant six heures, le 26 juillet 1805, jour du tremblement de terre qui a causé tant de dégâts à Naples et aux environs, et a été suivi de l'éruption du *Vésuve*.

Le galvanisme vient enfin de faire un pas, et un pas utile pour l'humanité. Le docteur Strure, de Godlitz, en Prusse, vient de l'appliquer à l'art trop dédaigné de découvrir si un corps est totalement privé de la vie, ou s'il n'est qu'asphixié ou en léthargie. (Son instrument, qu'on pourrait appeler *zoëmètre*, est du prix de 60 f.) On sent de quel prix est une telle épreuve faite préalablement aux inhumations, quand on se rappelle que cette année encore les journaux ont offert plusieurs récits de malheureux enterrés sans être morts, et qui ne sont revenus à la vie que pour la perdre irrévocablement dans les convulsions de la rage et du désespoir. Quel magistrat-citoyen s'occupera donc de cette importante question, et tracera le *code de l'inhumation des morts*, si sacré, si précieux pour les vivans..... puisqu'enfin tout ce qui respire doit subir cette loi de mort imposée à tout ce qui jouit de la vie!

Quis scit an adjiciant hodiernae crastina summae
Tempora di superi!.......

HORAT.

On a conseillé le quinquina à la dose de deux onces par jour, avec succès, dans les trois premiers jours d'invasion de la fièvre jaune.

On vient de publier en Espagne, par ordre du roi, comme hydragogue éprouvé, le thé boût à dose excessive. Le remède n'est pas effrayant, s'il n'est pas efficace.

Le traitement de la goutte par l'eau chaude continue d'avoir le plus grand succès, malgré le parti de l'opposition; et nous offrons de communiquer notre correspondance à ceux qui veulent voir pour croire.

Le célèbre docteur Gall est attendu en ce moment à Hambourg, et desiré dans plus d'une Université, par ceux qui veulent examiner avant de préjuger pour ou contre.

Nous publierons un fait d'anatomie comparée très-précieux, en ce qu'il offre un phénomène absolument semblable au fœtus congénère de l'enfant Bissieux, de Verneuil. La pièce anatomique doit nous être envoyée par le docteur Montcourier, déjà connu de nos abonnés par plusieurs observations très-bien faites, et consignées dans cette feuille.

A Niort, on vient de trouver, à six pouces de profondeur, un énorme crapaud vivant, enfermé dans le tronc d'un gros arbre très-sain. Ce fait, pour être inexplicable, n'est pas le premier de ce genre, attesté par des autorités incontestables.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Nosographie Chirurgicale, par ANTHELME RICHERAND, docteur-chirurgien-adjoint en chef de l'hopital Saint-Louis, etc., etc., 2 vol. in-8°. Prix, 13 francs 20 cent. pour Paris, et 18 francs, franc de port pour les départemens. Paris, chez Crapart, Caillé et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André, n°. 12.

Permettez qu'un élève de M. Richerand obéisse à la fois au sentiment de la reconnaissance et à celui de l'amour de son art, en déposant dans votre Gazette le compte d'un ouvrage qu'il vient de publier, et dont plusieurs journalistes ont déjà avantageusement parlé. Son jugement ne sera peut-être pas d'un grand poids dans la balance de l'opinion publique; mais aux yeux des gens de l'art, il empruntera quelque prix de ce qu'il est, non-seulement le résultat de la méditation de cet ouvrage, mais encore celui de l'étude de la plupart des opérations qui y sont décrites, et qu'il a suivies dans l'hôpital même où elles ont eu lieu.

Dans cet ouvrage, M. Richerand n'a pas eu pour unique but de dissiper la confusion et le désordre qui régnaient dans la classification des maladies chirurgicales, en formant une division fondée sur les bases les plus simples comme les plus solides; il s'est encore proposé deux autres objets non moins essentiels : faire connaître l'état actuel de la chirurgie française, et l'éclairer par l'application des sciences anatomiques et physiologiques, en l'enrichissant de faits aussi nouveaux qu'utiles, que sa place de chirurgien en chef de l'Hôpital Saint-Louis le met à portée de recueillir...

Aucun chirurgien jusqu'ici n'avait encore conçu un semblable projet, ou du moins personne ne l'avait exécuté. On

sentait bien toutes les difficultés qu'il y avait de faire pour la chirurgie ce que le professeur *Pinel* avait fait pour la médecine; on desirait ardemment qu'elles fussent surmontées: mais nul n'avait le courage de suivre le fil qui conduisait dans les détours de cet immense dédale. M. Richerand a tenté le premier d'y pénétrer, et a la gloire d'avoir offert une méthode simple et lumineuse, d'avoir donné une description claire et précise des maladies chirurgicales, et d'avoir élagué cette foule immense de procédés opératoires tombés depuis long-tems en désuétude.

Considérons son ouvrage; envisageons l'objet qu'il s'est proposé, et suivons l'auteur dans ses divisions, afin de mieux faire connaître l'utilité et l'importance de sa Nosographie Chirurgicale.

M. Richerand jette d'abord un coup-d'œil rapide sur l'histoire de l'art, qu'il partage en six époques principales :

1°. Celle d'Hippocrate et des Grecs, où des faits jusqu'alors épars et isolés sont réunis, et forment, par leur coordination, un corps de doctrine, où la médecine naît, s'élève, et atteint tout à la fois son plus haut degré de gloire et de splendeur. La chirurgie ne fit pas les mêmes progrès entre les mains de ce grand-homme, et fut loin d'arriver à ce degré de perfection. « Le respect religieux pour l'asile des « morts, l'impossibilité de disséquer des cadavres humains, « mettaient un obstacle invincible aux études anatomiques « dont elle était privée, et l'empêchaient de sortir d'une « trop longue enfance. »

2°. Celle de Galien et des Romains. « Galien, chirur- « gien à Pergame, continue d'exercer cet art à Rome; mais « bientôt entraîné par le goût dominant de son siècle vers « une science qui se prêtait plus facilement aux systêmes et « aux brillantes spéculations des sectes philosophiques, il « négligea la chirurgie, qui les repousse avec sévérité. »

3°. Celle des Arabes et des Arabistes. Maîtres d'une grande partie de l'empire romain, ils s'emparèrent des manuscrits grecs, les traduisirent, s'approprièrent leur doctrine, l'appauvrirent en voulant y ajouter, et détournèrent l'art de ses plus utiles destinées.

4°. Mais que serait pour nous la science, si Ambroise Paré, cédant à toute la force de son génie, n'était venu l'affranchir des entraves où l'avaient engagée les Arabistes; l'enrichir de procédés aussi sages que réfléchis, et qui se sont conservés jusqu'à nous! Quelle impulsion ne lui a-t-il pas imprimée! quels progrès ne lui a-t-il pas fait faire! Auparavant lui, la vraie chirurgie était au berceau; la médecine opératoire se montrait à peine; la ligature était inconnue. Pour modérer l'effusion du sang dans les amputations, on était obligé d'avoir recours à des moyens plus cruels que l'opération même : la cautérisation, l'huile et la poix bouillantes suffisaient à peine pour arrêter ce précieux liquide qui ruisselait comme auparavant, lorsque l'escarre était tombée; et la machine meurtrière de Botal était inutile, malgré la stupeur qu'elle imprimait au membre : aussi les anciens ne pouvaient-ils recourir à l'amputation toutes les fois qu'elle était jugée nécessaire. « Après la mort de ce « grand-homme, l'art, qui lui devait son avancement, « resta stationnaire, suivit même une marche rétrograde, « qui ne peut être attribuée qu'à l'état d'avilissement dans « lequel tombèrent ceux qui le cultivèrent, réunis aux bar- « biers par la plus indigne des associations. »

5°. Jean-Louis Petit et l'Académie de Chirurgie, qui forment la cinquième époque, rendirent à la science son premier éclat : alors s'établit d'une manière incontestable la supériorité de la chirurgie française sur celle des autres nations.

6°. Le célèbre Desault forme la sixième époque : « Plu- « sieurs choses, dit M. Richerand, le recommandent émi- « nemment au ressouvenir et à l'admiration de la postérité : « l'exactitude et la méthode qu'il introduisit dans l'étude de « l'anatomie, science dont les secrets, avant lui révélés au « petit nombre, sont devenus, par ses soins, des notions vul- « gaires; les ingénieux appareils qu'il inventa pour le traite- « ment des fractures; le noble enthousiasme pour son art « qu'il savait communiquer à ses disciples; l'enseignement cli- « nique de la chirurgie, dont il a offert le premier modèle; la « hardiesse et la simplicité de ses procédés opératoires: il y « portait tellement l'empreinte de son génie, que, même lors- « qu'il exécutait des méthodes connues, on eût dit qu'il les « inventait. »

La Convention nationale rendit la médecine et la chirurgie à leur unité primitive, en fondant l'école de médecine, dans laquelle entrèrent les élèves les plus distingués de Desault et plusieurs membres de l'Académie. La renommée de cette Ecole, dit notre auteur, surpasse déjà celle des Universités les plus anciennes et les plus fameuses; elle conservera cette juste célébrité, parce qu'elle n'oubliera jamais qu'elle doit à la chirurgie son plus beau lustre. (1)

(1 et 2.) Que M. Richerand nous permette de nous étonner du long parallèle qu'il établit entre la médecine et la chirurgie. Pour ne pas étendre une discussion désagréable, et que nous voyons avec plaisir devoir être borné, par le peu d'étendue de cette feuille, nous opposerons M. Richerand à lui-même. Quelle est, selon lui, la première époque de la chirurgie? Celle d'Hippocrate. Hé bien! cette époque, la plus glorieuse à l'art de guérir, est précisément présidée par le prince des médecins. Qu'a voulu mettre en question M. Richerand, par ce tableau inconsidéré : que le chirurgien est au-dessus du médecin? mais l'usage a décidé le contraire, et, complices de l'usage, tous les chirurgiens se font aujourd'hui recevoir médecins : que la chirurgie l'emporte sur la médecine? Oui, un jour de bataille; mais dans une épidémie, dans l'état tranquille et social, la palme est à l'art dont on a le plus souvent besoin. Mais, me dira M. Richerand, les chirurgiens font la médecine. Reste à savoir s'ils la savent comme ceux qui en ont fait l'unique objet de leur méditations, et qui ont été conduits à elle par des études élémentaires toujours indispensables : d'ailleurs l'objection de M. Richerand tournerait contre lui-même. Si les chirurgiens exercent la médecine, ils y croient donc; et si elle existe, pourquoi ne jouirait-elle pas du rang que le préjugé, si l'on veut, et une longue prescription lui ont assigné. Certes, je ne suis pas fier de mon bonnet de docteur, quoique de vieille date; mais je le défendrai, quand je le verrai attaqué par des hommes qui ont trouvé

Dans le chapitre suivant, M. Richerand parle du génie de l'art, c'est à dire de son but et de ses moyens; il nous fait remarquer qu'on peut rapporter toutes les maladies à trois grandes classes : elles consistent ou dans les dérangemens physiques, ou dans les altérations organiques, ou dans les lésions vitales. Les lésions physiques sont du ressort de la chirurgie; elles lui appartiennent exclusivement. Cette science a encore grossi le catalogue de ses maladies, en *s'attribuant* toutes les lésions organiques, et même celles des lésions vitales qui réclament l'emploi des topiques ou le secours des opérations. Inaltérable dans ses principes, immobile dans ses fondemens, fécond dans ses moyens, M. Richerand nous représente la chirurgie comme marchant avec fermeté dans la guérison des maladies, s'accompagnant toujours de la certitude et l'efficacité, et conduit à l'opinion qu'elle est supérieure à la médecine. (2)

Dans un autre chapitre, il expose ses idées sur les nouvelles nomenclatures anatomiques; il fait observer aussi les rapports qui existent entre les éminences osseuses qui font saillie à l'extérieur, et les principales artères des membres : de ces rapports découlent des règles intéressantes pour la médecine opératoire.

Le quatrième chapitre nous offre la classification des maladies chirurgicales; il est suivi de deux autres, par lesquels l'auteur finit ce qu'il appelle des prolégomènes. Le premier a pour objet l'inflammation; le second, le cancer.

M. Richerand renferme dans huit classes toutes les maladies chirurgicales, et pense même qu'on pourrait y rapporter toutes celles auxquelles le corps humain est exposé.

Dans la première sont comprises, sous deux ordres, les maladies qui peuvent affecter tous les systêmes organiques; ce sont les plaies et les ulcères. Chacun de ces ordres renferme plusieurs genres. Dans le premier, sont les plaies simples, les plaies qui suppurent, les piqûres, les contusions, etc. Le deuxième embrasse les ulcères atoniques, scorbutiques, scrophuleux, vénériens, dartreux, carcinomateux, teigneux et psoriques. La description de chacun de ces ulcères est d'autant plus précieuse, que non-seulement elle est faite avec beaucoup de méthode et de clarté, mais encore qu'elle a pour objet des maladies que l'Hôpital Saint-Louis renferme en grande quantité, et peu connues même de ceux qui font une étude particulière de la chirurgie.

La deuxième nous offre, sous trois ordres, les maladies de l'appareil sensitif.

La troisième présente les affections de l'appareil locomoteur : elle réunit deux ordres.

Dans la quatrième, sont rangées, sous quatre ordres, les nombreuses affections de l'appareil digestif.

La cinquième embrasse les maladies des organes de la circulation.

Dans la sixième, sont renfermées les affections de l'appareil respiratoire. A cette classe, se rapportent les maladies des organes mécaniques de la respiration, de la voix et de l'organe du poumon.

La septième contient les maladies du tissu cellulaire.

Et la huitième vient compléter l'ensemble des maladies par l'exposition des affections de l'appareil reproducteur de l'un et l'autre sexe.

Il est facile de voir que cette classification n'est point un de ces jeux de l'imagination qu'on se permet quelquefois dans le silence du cabinet; elle est fondée sur des bases simples et naturelles : les objets placés les uns à côté des autres se correspondent par leurs plus grands points de contact, et sont disposés de manière que leur arrangement indique au premier coup-d'œil la nature de leurs analogies. D'après un pareil plan, une semblable marche, on ne sera point surpris que M. Richerand n'ait pas jugé à propos de mettre en jeu ce fatras d'érudition, ces citations fatigantes, ces formes oratoires qui en imposent quelquefois. Ces frivoles ressources qu'empruntent souvent les gens à systême, eussent été déplacées dans un ouvrage dont la vérité fait la base, et qui attache suffisamment le lecteur par l'importance et l'attrait de la chose même.

L. Lenoble, chirurgien interne de l'Hôpital Saint-Louis, membre de la société d'Anatomie de Paris.

commode d'en affubler leur tête. Tout ce parallèle n'offre qu'un brandon propre à rallumer des discordes mal éteintes; et certes il convenait moins qu'à tout autre, à un homme qui honore son art, et qui par conséquent doit en avoir la plus haute estime, d'élever une question qui n'en est point une, lorsqu'il s'agit d'un médecin et d'un chirurgien également éclairés. (*Note du Rédacteur.*)

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 10, 20 et 30 de chaque mois nouveau, et coûte irrévocablement 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la *Gazette de Santé*, rue des Saints-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, de l'Académie des sciences et arts, de la société médicale d'émulation de Paris, de celle de médecine-pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 477.

SECONDE ANNÉE.

(N°. XXXXV.) (361) (1er octobre 1805.)
(9 Vendémiaire an 14.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Le 12e siècle est, après celui d'Hippocrate, l'une des époques les plus précieuses à l'art de guérir, et très-sûrement la plus glorieuse à la Médecine française. C'est alors surtout que l'on accrédita la lecture des ouvrages des médecins grecs, et que l'on jeta les bases de l'éducation médicale, en fondant une classe de *physique* dans l'enseignement de la philosophie. C'est de cette nouvelle médecine reçue des Grecs, que les médecins, ainsi que l'observe Pasquier, prirent le nom de *physiciens*; dénomination juste, et que les Anglais ont eu le bon esprit de garder. Les prêtres, qui alors exerçaient la médecine consultative, affectèrent ce titre pour se distinguer des laïques, auxquels ils abandonnèrent les opérations manuelles, d'après le 18e. canon du 4e. concile de Latran en 1215, fondé sur ce principe : *Ecclesia abhorret à sanguine;* maxime sublime, et que malheureusement des flots de sang ont quelquefois effacée!!

CONSTITUTION MÉDICALE.

Depuis nombre d'années la pluie et le beau temps sont en possession de faire les honneurs des conversations : mais on avouera que jamais un tel sujet ne fut autant à l'ordre du jour qu'il l'est à présent, et que ce texte n'est même plus aussi oiseux qu'il l'était. Dans l'ordre accoutumé des saisons, la transition de l'été à l'automne exigeait les plus grandes précautions, puisque, selon le Père de la Médecine, c'est dans l'automne que s'établit le type des maladies dominantes de l'année qui suivra; mais aujourd'hui la température offre moins le passage d'un été chaud à un automne humide, que celui d'un printems long et pluvieux à un hiver triste et précoce; car, si nous n'avons point eu d'été, la froidure actuelle de nos nuits et de nos matinées, l'âpreté des vents dominans, l'arrivée des brouillards, décèlent déjà l'influence de l'hiver, et semblent nous menacer encore de n'avoir pas même d'automne. Ainsi, médicalement parlant, l'inspection du tableau nosologique de la saison ne peut offrir un régulateur aussi certain que lorsque les saisons gardant leur rang invariable, on pouvait présager, d'après la constitution automnale, celle annuelle. En supposant l'infaillibilité de cette règle, quelles craintes devrait inspirer la mobile variété de la température qui nous gouverne, sur les années qui vont suivre, si, comme Hippocrate, Baillou, Raimond, etc., l'ont observé, l'influence de cette saison s'exerce, non-seulement sur l'année suivante, mais sur la constitution des années subséquentes? Mais si la variabilité introduite dans la succession des saisons empêche d'asseoir des préceptes généraux d'hy-

giène aussi précis, elle n'empêche point cependant le médecin réfléchi de faire et de publier des observations extemporanées, et comme un cours *d'hygiène symptomatique*, d'après les phénomènes météorologiques du moment. C'est ainsi qu'à l'apparition d'une fièvre miliaire, l'observation d'une atmosphère humide se joint à l'indication d'appeler à la périphérie du corps, pour ordonner les carminatifs, tandis que la même affection traitée pendant les ardeurs d'un été brûlant, eût indiqué l'emploi des acides, qui ont le mérite alors, et de neutraliser l'alkalescence humorale, et de provoquer les sueurs. C'est ainsi qu'en ce moment les adynamies ont exigé, plutôt que dans les températures propres à la saison, l'emploi du quinquina et les acido-spiritueux; c'est encore ainsi que, contre la pratique reçue dans les affections plévrétiques, on a généralement bien fait de ne pas saigner cette année, et d'appliquer des vésicatoires sur les points même d'irritation; enfin c'est ainsi que les drastiques à haute dose ont réussi, non-seulement dans les infiltrations, les hydropisies ascite et leuco-phlegmatiques, à raison du relâchement de la fibre, mais encore dans les affections gastriques, eu égard à la mollesse de la constitution atmosphérique. Ces données sont suffisantes pour guider le jeune praticien dans l'exercice de son art. Ce que nous dirions de plus serait encore insuffisant pour ceux qui ne sont pas théoristes, et semblerait trop minutieux à ceux qui ont puisé dans leur pratique plus d'instruction que nous n'avons la prétention d'en offrir dans ces leçons élémentaires. Les maladies dominantes ont été des catarres, des céphalalgies, des péripneumonies, quelques hémorragies, des dyssenteries à leur terminaison, quelques varioles, des maux de gorge et d'oreilles. Le mode curatif a été tracé généralement ci-dessus; mais on n'oubliera point qu'il est subordonné aux lieux, aux habitudes, aux tempéramens, à la température, etc.

Depuis le 4 complémentaire jusqu'au 9 vendémiaire, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 8 l.

La plus petite de 28 p. 3 l. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre est monté à 13 d. $\frac{8}{10}$.

Il est descendu à 6 d. $\frac{5}{10}$

L'hygromètre a été dans son maximum à 97$\frac{1}{4}$.

Et dans son minimum à 70.

Le séquanomètre a été dans son maximum à 97 centim.

Et dans son minimum, à 82 centim.

Vents dominans. Le vent, depuis dix jours, a soufflé huit fois au N.-E., six fois au N.-O., cinq fois au N.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

Hydropisie pendant une grossesse.

L'épouse du nommé Gauvin, laboureur de la même commune que celui qui fait le sujet d'une observation précédente, âgée de 28 ans, d'un tempérament sanguin, fut attaquée, pendant sa grossesse, d'une hydropisie dont il peut être utile de retracer l'histoire.

Devenue enceinte pour la première fois dans le courant de messidor de l'an 11, elle supporta son état sans incommodité notoire et sans interruption de ses travaux ordinaires, jusqu'au commencement du septième mois de sa grossesse. A cette époque, elle éprouva dans l'espace de quinze jours quelques accès de fièvre erratique qui lui enlevèrent l'appétit, et auxquels succéda une fièvre lente, dont parfois un petit redoublement vers le soir causait le mal de tête, l'agitation et l'insomnie. La diminution progressive des forces et le degré d'asthénie auquel elles se trouvait réduite, présageaient un avenir d'autant plus sinistre, que le terme où elle devait mettre au monde un enfant, était peu éloigné.

Cet état se maintint jusqu'au huitième mois. On s'aperçut alors que les extrémités inférieures commençaient à s'infiltrer; bientôt après l'enflure gagna le bas-ventre. Cette capacité prit une étendue considérable dans les huit derniers jours de la gestation. Une telle situation réclamait de prompts secours : on négligea cependant de les lui procurer; et ce ne fut que le lendemain de l'accouchement, qui se fit heureusement le 12 germinal, d'un enfant à terme, vivant, mais qui mourut peu d'instans après, que je fus appelé pour lui donner mes soins.

La fièvre était violente depuis la veille, le pouls plein et dur, le visage enflammé, la langue humectée, chargée d'un limon blanc et épais; la tête libre, quoique avec céphalalgie; les urines rouges et épaisses passaient en petite quantité, mais fréquemment, comme il arrive chez tous les hydropiques; les lochies, qui avaient coulé pendant quelques heures, étaient supprimées.

La malade fut mise à l'usage d'une tisane légèrement diurétique et d'une eau de veau nitrée, prises alternativement. On lui donna un demi-lavement émollient aiguisé d'un demi-gros de cristal minéral (nitrite de potasse mêlé de sulfate de potasse.)

Le lendemain 14, la fièvre se trouva considérablement diminuée. La nuit avait été orageuse. Le pouls était petit, réglé, et la langue indiquait toujours la plénitude des premières voies. Je fis administrer un vomitif qui opéra par haut et par bas de nombreuses évacuations de matières bilieuses et saburrales. Dès le soir même on s'aperçut d'un changement favorable : la langue était plus nette, la fièvre presque entièrement cessée, la soif moins pressante, et la douleur de tête diminuée. La nuit suivante fut calme, et il y eut sommeil, malgré la difficulté de respirer occasionnée par le volume et la pression de l'abdomen.

Je me rendis le 16 auprès de la malade. Je lui trouvai peu de fièvre; la langue était vermeille, l'appétit meilleur, le sommeil plus long, et la céphalalgie totalement cessée. Le lait ne s'était point porté aux mamelles, et les vidanges n'avaient point reparu. L'hydropisie étant au même degré, je crus pouvoir administrer, dès le jour suivant, une potion hydragogue composée, selon l'art, de deux gros de rhubarbe, deux gros de sel d'epsom (sulfate de magnésie), un gros de jalap en poudre, et une once de sirop de nerprun, qui produisit de grandes et nombreuses évacuations de matières séreuses, évaluées à cinq pintes, sans que les forces déjà abattues parussent en avoir reçu d'atteinte sensible. On fit prendre le soir un bol composé de vingt grains de kina, douze grains de gomme ammoniaque et de quantité suffisante de sirop d'œillet. Je substituai aux premières boissons une simple décoction de racines de chiendent nitrée, dont l'usage devait être le plus modéré possible, et prescrivis pour toute nourriture deux soupes légères dans le courant de la journée. J'ordonnai le repos pour le lendemain, et que le bol ci-dessus fût pris le matin et le soir. Le 19, on devait administrer la même potion hydragogue, et le 20, venir me donner des nouvelles.

Gauvin arriva le jour indiqué, pour m'apprendre l'amélioration opérée dans la situation de son épouse. Six pintes de sérosités dont le bas-ventre s'était débarrassé par l'effet de la potion, en avaient réduit le volume à plus de moitié. Les jambes et les cuisses étaient beaucoup désenflées; les urines passaient un peu mieux que de coutume; le sommeil était plus long, et la malade se tournait seule dans son lit, ce qu'elle n'avait pu faire jusqu'alors; ses forces avaient en quelque sorte repris de l'énergie, mais la soif était redevenue pressante.

Je réduisis la boisson à deux verres par jour, et supprimai la soupe que je remplaçai par du pain léger, de la côtelette de veau, de la volaille, du poisson blanc, de mer ou de rivière grillés, ou un œuf à la coque. Je me crus d'autant plus autorisé à placer le régime sec et absorbant, essentiel à la cure radicale de l'hydropisie, que depuis le vomitif la fièvre avait insensiblement disparu. Deux seuls petits verres de vin blanc trempé de moitié d'eau furent permis aux repas, qui devaient être légers et n'avoir lieu que deux fois le jour, afin d'éviter les digestions difficiles. L'abdomen contenait encore des sérosités épanchées, ce qui me détermina à prescrire pour le 21 la même potion hydragogue.

Dès le 22, l'on vint m'annoncer que le bas-ventre était totalement désenflé; que les extrémités inférieures ne présentaient que peu d'œdème vers les malléoles; que les forces se réparaient sensiblement par le sommeil; que les urines passaient moins fréquemment, mais en plus grande abondance; que la peau était plus moite et la soif calmée. Ce rapport me décida à donner repos à la malade jusqu'au 25, pendant lequel temps elle devait observer strictement le régime de gomme ammoniaque, de quatre grains de poudre de scille, et de quantité suffisante d'extrait de genièvre. La

vertu tonique, échauffante et diurétique de ce mélange ne pouvait manquer de favoriser le cours des urines, et généralement toutes les excrétions séreuses. J'ordonnai pour le 25 la potion hydragogue, avec une réduction de moitié dans la dose du jalap.

Trois jours après, les symptômes d'hydropisie avaient entièrement disparu pour faire place à ceux qui annoncent le terme de la maladie. Il ne restait plus qu'à en prévenir le retour par l'usage des remèdes fortifians : je fis prendre, matin et soir, pendant huit jours, un petit verre d'une infusion à froid de baies de genièvre, de rhubarbe, de canelle et de racines d'angélique dans le vin rouge. Le moment étant venu de se relâcher sur la sévérité du régime, je permis à la malade quelques alimens de son goût, et lui recommandai l'exercice à cheval aux belles heures du jour.

L'exactitude qu'elle mit à remplir mon ordonnance, lui procura la santé dont elle a joui sans interruption jusqu'à ce moment.

TILLIER, *médecin à Saint-Hermine.*

De l'allactation par la Mère, et du choix des Nourrices.

Tandis qu'un médecin a l'impudeur d'imprimer que les femmes sans coquetterie sont des roses sans coloris, et que l'épouse sous l'empire de l'art ne doit pas allaiter son fils, ayons le courage de plaider au tribunal de la nature la cause des enfans disgraciés par leurs marâtres, et disons à quels signes on reconnaîtra une bonne nourrice. Ne croyons point que celles-là soient plus spécialement appelées à ce saint ministère, que la nature a pourvues de l'attrait qui semble le plus signaler leur vocation; mais aussi que ce bel attribut de la fécondité n'offre pas à votre prévention une double preuve de l'insuffisance de la mère à nourrir son enfant : il est des femmes dépourvues de ce luxe de charmes, et qui cependant sont très-bonnes nourrices; et de même aussi nous avons vu de très-riches laitières réunir à ce mérite celui des plus belles formes. Dans l'antiquité, si souvent notre modèle en tout genre, les nourrices jouissaient de la plus grande considération, et les tragédies d'Eschyle, Euripide et Sophocle, prouvent jusqu'à quel point leurs conseils étaient révérés, et quelle influence elles conservaient sur leurs enfans adoptifs. Ainsi c'est à Œnone que Phèdre avoue sa fatale passion; c'est à sa nourrice que la Médée d'Euripide fait cette belle exposition : « Plût aux dieux que le vaisseau « des Argonautes n'eût jamais abordé à Col- « chos! » etc. C'est à leurs nourrices que se confient toujours les amoureuses de Ménandre, Térence, Plaute, etc. Mais revenons aux modernes, chez lesquels elles jouent un moindre rôle, et cessent leurs relations domestiques en cessant les fonctions de leur ministère, si l'on en excepte quelques êtres reconnaissans qui pensent qu'ils sont comptables de plus d'affection à leur mère volontaire, qu'à celles qui durent moins cet auguste titre à une volonté réfléchie, qu'au hasard d'un emportement érotique.

Nous n'examinerons point ici la question de savoir si la mère doit nourrir; et dans un siècle où les femmes riches et coquettes s'excempteraient d'accoucher en personne, si elles le pouvaient, nous devons trouver très-conséquent qu'elles refusent de donner le sein à l'être auquel elles n'ont donné la vie qu'à regret : mais ce que rien ne peut justifier, c'est qu'au mépris de leur propre santé, on les voie préférer le bal, le spectacle, le jeu, aux augustes et doux devoirs de la maternité. Elles feignent d'ignorer que la nature, qui ne fait rien en vain, n'a pas déployé chez elles ce riche appareil d'organes pour le vain plaisir des yeux, mais pour l'utile but de la reproduction, et que cette liqueur vivifiante, détournée de ses canaux, se change bientôt en un poison délétère. Cependant l'exemple de leurs compagnes ne devrait-il pas les effrayer, si les anathêmes de la Médecine et si la voix de la nature ne les ébranlent pas? Qu'on joigne à ces causes de mort une prédisposition phthisique trop commune à présent en France, et surtout à Paris, la toilette aérienne du jour, le goût des plaisirs; puis qu'on s'étonne encore de voir tant de jeunes épouses moissonnées au printemps de la vie! Quant à moi, je m'étonnerai bien davantage que ces exemples ne soient pas encore plus fréquens.

Je sais bien qu'il est des femmes que leur frêle

constitution semble avoir condamnées à n'être pas nourrices : mais est-il bien certain que la nature, qui les fit mères, ne leur ait voulu donner en effet ce titre qu'à moitié? J'en ai vu qui, douées de la plus faible santé, ont rempli avec le plus grand succès ce devoir sacré, et ont vu leur santé s'en améliorer : il est vrai qu'elles se sont bornées à la vie la plus régulière ; plus de sociétés du jour, plus de bals : une nourriture réglée, un sommeil pris de bonne heure, et interrompu seulement par le nourrisson, dont on déterminait les petits repas périodiques ; une mise de nature à défendre de l'injure de l'air les réservoirs où s'élaborait la nourriture de l'enfant ; l'absence la plus complette d'affections tumultueuses, de voluptés désordonnées, des mœurs pures, des liaisons douces, etc. Sans ce dévouement, vous avez raison, femmes du monde, vous n'êtes pas appelées à la dignité de nourrices, et le lait que vous offririez empoisonnerait votre enfant ; c'est une nourrice mercenaire qu'on doit vous préférer. Essayons de déterminer ses qualités. On a coutume de choisir une villageoise, parce qu'on suppose ses mœurs plus pures ; mais, hélas ! où n'a pas pénétré la perversité de la ville ! J'exigerais plutôt une autre qualité ; c'est qu'elle soit à son aise : d'abord, parce que l'enfant s'en ressentira ; puis, parce que l'aisance momentanée, fruit du bénéfice résultant de son nourrisson, ne lui fera pas courir le risque d'altérer ses digestions, en lui faisant changer sa manière de se nourrir. Cette réflexion s'applique plus aux nourrices qu'on fait demeurer chez soi, qu'à celles auxquelles on confie l'enfant pour l'emporter ; mais, dans l'un et l'autre cas, je préférerais à une villageoise la femme d'un honnête artisan : ses manières sont moins grossières ; et l'on ne doit pas oublier que si l'enfant reste long-temps en sevrage, ces premières impressions se gravent profondément. Quant à l'âge de la nourrice, il est convenable de 20 à 35 ans. Relativement au tems depuis lequel elle est accouchée, on doit préférer un lait nouveau, et par conséquent plus assimilable à l'être qui vient de recevoir la vie. Une condition essentielle est qu'elle soit d'une bonne constitution, et surtout exempte de tous les maux personnels ou héréditaires enfantés par la débauche. On semble trop ignorer que les campagnes aussi sont infestées de tous les genres de contagion que le libertinage fait éclore dans les villes, et que plus d'un enfant né de vertueux citadins, a trouvé dans les bras d'une nourrice campagnarde la mort, ou, ce qui est pis, le germe honteux de maladies ignorées de leurs parens. Une nourrice ne doit être ni trop grasse, ni trop maigre. On préfère les brunes, parce qu'elles ont la fibre plus élastique. Ses mamelles doivent être entières, sans cicatrices, rondes ou ovoïdes, distantes l'une de l'autre, fermes, assez amples pour contenir une quantité suffisante de lait, mais non d'une grosseur excessive. Les mamelons doivent être proéminens, médiocrement gros, moelleux et percés de plusieurs petits canaux destinés à faire sortir le lait en étant pressés par la bouche de l'enfant. Le lait ne doit être ni trop compact, et c'est la raison pour laquelle on doit prendre pour un nouveau-né un lait récent, ni trop séreux, et l'on connaît à cet égard *l'épreuve de l'ongle,* sur lequel le lait en s'écoulant doit laisser une trace légère : il doit être en outre très-blanc, de saveur douce et sucrée. Ajoutons qu'à toutes ces qualités la nourrice doit unir celle d'être sobre, vigilante, douce, chaste et gaie. A ce portrait, y a-t-il beaucoup de mères dignes du titre de nourrice? et aux vertus exigées des nourrices mercenaires, en est-il beaucoup parmi les épouses qui puissent aspirer à l'être?

On ne peut d'ailleurs trop se rappeler que les maladies se communiquent de l'enfant à la nourrice, et de la nourrice à l'enfant ; que des villages entiers ont été infectés du virus vénérien, pour avoir reçu des enfans entachés de ce mal, ou parce que quelques nourrices malades avaient donné à d'autres femmes leurs enfans à allaiter. N'oublions point la sublime jalousie maternelle de *Blanche* de Castille, qui fit revomir à son nourrisson (Louis IX) le lait qu'une des dames de sa cour lui avait donné de son sein. Croyons que puisque le fœtus est déjà dans l'*utérus* de la mère nourri par la liqueur laiteuse qui se secrète chez elle, et qui est analogue à celui de ses mamelles, il est déjà tout accoutumé à celui qu'il recevra de son sein, au lieu que celui d'une autre nourrice

lui offrira une nourriture nouvelle. N'attribuons qu'à cette cause l'amaigrissement, l'atrophie, le dépérissement des enfans qui meurent dans les premiers mois d'un allaitement étranger.

Nous aurions pu étayer notre opinion de celles de Plutarque, d'Aulu-Gelle, et récemment de celle de l'éloquent Jean-Jacques, qui ont prouvé qu'il était bien rare qu'une femme ne puisse pas nourrir son fruit. Terminons par la remarque que chez un peuple que nous traitons modestement de *barbare*, chez les Turcs, après la mort du père de famille, on prélève trois pour cent de tous les biens du défunt; on fait sept lots du reste, dont deux pour la veuve, trois pour les enfans mâles, deux pour les filles; mais si la veuve a allaité ses enfans, elle a droit encore sur le tiers des cinq lots: les *Turcs* peuvent n'être pas si érudits que nous; mais avouons au moins qu'ici leur législation est plus voisine de la nature que la nôtre.

M. S. U.

Suite et fin de l'Observation sur le traitement des fièvres intermittentes compliquées d'hydropisie.

C'est toujours dans l'accès de froid que périssent ceux qui sont attaqués de fièvres intermittentes. Il fallait donc agir; tout retard compromettait la vie du malade. Je savais que quelques médecins avaient employé avec succès le quinquina et la magnésie; mais c'était dans des fièvres intermittentes simples, et la dose de la magnésie n'allait point au-delà de deux gros pour une once de quinquina. Dans la circonstance où je me trouvais, il ne s'agissait point seulement d'arrêter la fièvre, mais il fallait un remède héroïque qui, comme je viens de le dire, délivrât simultanément le système et de la fièvre et de l'humeur morbifique. La magnésie devait me procurer des évacuations par les selles, si elle rencontrait des acides avec lesquels elle pût se combiner et former un sel neutre; autrement elle pouvait porter à la peau. Je résolus donc de l'employer à la dose d'une once, et associée à une quantité égale de quinquina rouge, auquel je donne la préférence, parce que la partie extractive s'y trouve en plus grande proportion. Pour remplir mon but, j'ordonnai que, depuis dix heures du soir jusqu'à cinq heures du matin, on fît prendre à mon malade, d'heure en heure, une dose contenant deux gros de quinquina et autant de magnésie, dans une verrée de tisane apéritive, coiffée de vin blanc. Il avala conséquemment une once de quinquina et autant de magnésie dans l'intervalle de l'accès. Le lendemain, l'accès de froid revint à la même heure; le tremblement ne me parut point aussi violent; les évacuations furent nulles; mais remarquant vers le soir un peu plus de force dans les pulsations, je ne perdis point courage, et j'ordonnai une once et demie de quinquina et autant de magnésie pour la nuit. Le malade alla plusieurs fois à la selle; les urines reprirent leur cours, et charrièrent un sédiment rougeâtre; il y eut de la moiteur à la peau; le ventre commença à s'affaisser. Le troisième accès fut beaucoup moindre, tant pour le froid que pour la durée; le malade reprit une troisième dose, mais seulement d'une once de quinquina et autant de magnésie, qui fit disparaître tous les accidens, en déterminant des selles abondantes dans lesquelles il trouva son salut, car il n'eut plus de fièvre, et l'enflure fut entièrement dissipée. Les viscères du bas-ventre n'offrirent au toucher que de la flaccidité qui céda à l'usage d'un vin ferré qu'il prit pendant quinze jours, après lesquels il sortit de l'hôpital.

Le succès dans le traitement de ces sortes de fièvres, dont je rendis compte au respectable feu M. Lorentz, médecin en chef, me mit dans le cas de recevoir des différens hôpitaux les malades qui en étaient attaqués. Dans le nombre considérable que je traitai, je remarquai que dans le commencement de l'invasion la fièvre, quoique compliquée, cédait, après les remèdes généraux, à la première dose de quinquina, prise dans l'intervalle des accès : lorsqu'elle était plus ancienne, il en fallait plusieurs doses, et passer ensuite au vin kalibé; lorsqu'enfin elle était invétérée, et que les obstructions étaient multipliées, il fallait avoir recours à la paracentèse, et les malades succombaient. J'en perdis deux, auxquels je fis faire deux fois la ponction.

Je crois devoir ajouter que l'effet du quinquina ne fut point le même chez tous les malades : tous

guérirent; les uns par des déjections alvines extraordinairement abondantes; d'autres eurent bien des évacuations par les selles, mais les sueurs prédominèrent, et contribuèrent le plus au jugement de la maladie.

Lespagnol, ancien médecin des armées.

BIBLIOGRAPHIE.

Elémens de Médecine de J. Brown, traduits de l'original latin, avec des additions et des notes de l'auteur, d'après sa traduction anglaise, et avec la table de Lynch; par Fouquier, docteur-médecin. A Paris, chez Demonville, rue Christine, n°. 12, et Gabon, place de l'Ecole de Médecine, 1805, in-8°. Prix, 5 fr. 50 cent., et 7 fr. 10 cent., franc de port.

Quoique la doctrine médicale de Brown ait obtenu en France de la réputation, elle n'y était cependant connue encore que par des abrégés et des dissertations. Voici enfin la traduction de l'ouvrage original de ce hardi réformateur; traduction parfaitement correcte, élégante et fidelle, et dans laquelle les médecins français pourront puiser, comme dans la source même, une connaissance complette de ce célèbre système. Comme celui-ci doit intéresser tous ceux qui reconnaissent l'importance de l'art de guérir, je crois faire plaisir aux lecteurs de le leur faire connaître ou de le leur rappeler, en leur présentant tout ce qu'il a de plus utile dans cette esquisse, que je tâcherai de faire très-claire et très-abrégée.

«Le corps vivant est continuellement excité, mis en mouvement par le sang et les autres humeurs, par l'air, la chaleur et les alimens, par les sensations et les desirs, enfin par un grand nombre d'objets intérieurs et extérieurs; et la vie entière consiste dans l'action de ces objets incitans, dans une continuelle incitation.

« Cette incitation vitale peut varier beaucoup dans ses degrés, et peut être ou modérée, ou trop forte, ou trop faible. Si elle est modérée, elle constitue la santé; si trop forte ou trop faible, elle constitue la maladie : il n'y a donc que deux grandes classes de maladies tout à fait opposées; les maladies où il y a trop d'incitation, et celles où il y en a trop peu. Les premières sont appelées par l'auteur maladies *sténiques*, et les secondes *asténiques*. Pour moi, ennemi de la barbarie des termes grecs et obscurs, je les appellerai ici maladies d'excitation trop grande ou par *excès de force*, et maladies d'excitation trop petite ou par *excès de faiblesse*.

Dans cette seconde classe, l'incitation trop faible peut être de deux manières: ou, 1°. parce que le corps n'est pas assez excité, les causes excitantes ayant été trop légères; ou, 2°. au contraire, parce qu'il a été précédemment trop excité, les causes excitantes ayant été trop grandes; ensorte que l'activité, l'excitabilité du corps en a été fatiguée, excédée, épuisée. Le premier cas est appelé par l'auteur *faiblesse directe*, et le second *faiblesse indirecte*. Je crois qu'il eût été plus clair de les nommer *faiblesse par inaction*, et *faiblesse par fatigue*.

Il y a donc seulement, d'après ce système, 1°. des maladies sténiques ou maladies de force, et 2°. des maladies asténiques ou maladies de faiblesse; et celles-ci sont des maladies de faiblesse par inaction, ou de faiblesse par fatigue.

L'auteur n'admet aucune autre division des maladies, aucune de ces qualifications relatives à l'organe vicié ou à la fonction dérangée, telles que celles dites gastriques, méningées, bilieuses ou pituiteuses, etc., divisions cependant auxquelles les médecins attribuent une si grande importance : il les réprouve, dis-je, comme entièrement inutiles ou trompeuses, parce que toutes les maladies ne diffèrent essentiellement que par une seule qualité, par le degré d'incitation.

Après avoir fait connaître les signes différens qui indiquent les diverses classes, l'auteur assigne les diverses maladies qui constituent la première classe, et celles qui constituent la seconde. — Les maladies *de force*, en nombre assez modique, sont, par exemple, la fluxion de poitrine, la phrénésie, le rhumatisme, le catarre, etc. — Les maladies *de faiblesse*, en nombre beaucoup plus grand, sont par exemple la plupart des inflammations, toutes les fièvres, non-seulement intermittentes, mais encore continues, le choléra, la dyssenterie, toutes les hémorragies, la goutte, la phthisie, etc. etc.

Une remarque essentielle à faire sur cette classification, est que certaines maladies que tous les médecins considéraient comme froides, pituiteuses, c'est-à-dire de faiblesse, comme par exemple le catarre, et qu'ils traitaient en conséquence par les échauffans, le médecin Brown les comprend au contraire parmi les maladies de force, et les traite par les rafraîchissans; et de même un grand nombre d'autres maladies que toute la médecine en corps regardait comme des maladies sanguines, inflammatoires ou d'échauffement, c'est-à-dire de force, telles que, par exemple, certaines inflammations, les hémorragies vives, la goutte des hommes forts, etc., et qu'en conséquence elle combattait par les rafraîchissans, il les comprend, au contraire, parmi les maladies de faiblesse et les combat par les échauffans.

Ainsi le réformateur écossais, dans sa classification, contredit directement les dogmes-pratiques de la médecine reçue, concernant la nature et le traitement de la plupart des maladies.

Après avoir divisé ainsi les maladies, il les distingue en outre en *générales* et *locales*, et il établit sur ces deux nouvelles classes des principes moins importans que sur les premières, mais qui ont néanmoins un haut degré de nouveauté et d'influence sur la pratique.

Du traitement. Comme il n'y a que deux sortes de maladies, il n'y a aussi que deux sortes de remèdes; ceux qui diminuent l'excitation, et ceux qui l'augmentent. L'auteur nomme les premiers, remèdes *anti-sténiques* ou *affaiblissans*; et

les seconds, remèdes *anti-asténiques* ou *stimulans*. On pourrait, poursuivant l'analogie, les nommer les *affaiblissans* et les *fortifians*. — Les affaiblissans guérissent les maux de force, et les fortifians les maux de faiblesse. Les maux de faiblesse par inaction, et ceux de faiblesse par fatigue, sont traités, les uns et les autres, par les mêmes fortifians, mais à des doses différentes.

L'auteur n'admet aucune des divisions, aucune des propriétés des remèdes appropriées aux divers organes ou aux diverses maladies; c'est-à-dire, par exemple, il nie qu'il y ait des médicamens spécialement stomachiques ou emménagogues, anti-vénériens ou fébrifuges. Il ne reconnaît dans les remèdes que des excitans de différens degrés, *affaiblissans* ou *fortifians*.

Seulement il distingue ces derniers en deux espèces: 1°. en stimulans ou fortifians fixes et durables, qu'il nomme *permanens*, tels que, par exemple, la nourriture; et 2°. les fortifians vifs et volatils qu'il nomme diffusibles, c'est-à-dire *passagers*, tels que, par exemple, l'eau-de-vie.

L'auteur examine soigneusement les remèdes ou moyens de guérir des deux différentes classes. — Les anti-sténiques ou affaiblissans sont au nombre de cinq; savoir, 1°. la saignée et tous les autres évacuans, émétiques, purgatifs et sudorifiques; 2°. peu ou point de nourriture, les alimens végétaux; 3°. le froid; 4°. le repos du corps et le calme de l'esprit; 5°. l'eau et les médicamens doux. — Ce sont là les moyens qui, dans des cas différens, employés à un trop haut degré, produisent les maladies de faiblesse, et, employés à propos, guérissent les maladies de force.

Les anti-asténiques ou fortifians sont le contraire des précédens; savoir, 1°. beaucoup de sang et l'éloignement de toute évacuation artificielle; 2°. les alimens très-nourrissans, et principalement de nature animale; 3°. la chaleur; 4°. l'exercice du corps et les vives affections de l'ame; et 5°. les médicamens actifs, tels que l'eau-de-vie, l'alcool, le camphre, etc., et principalement l'opium. — Ce sont ces moyens qui seuls par leur abus produisent les maladies de force, et qui guérissent les maladies de faiblesse.

C'est donc à tort que les médecins de tous les tems avaient regardé le froid comme astringent ou fortifiant, la chaleur comme relâchante, et l'opium comme calmant. Le froid est, au contraire, un des plus décidés anti-sténiques ou affaiblissans; et la chaleur et l'opium sont éminemment excitans et fortifians. Si ceux-ci, dans plusieurs cas, relâchent et calment, ce n'est jamais que par leur excès, c'est-à-dire en produisant par leur abus (l'asténie indirecte) la faiblesse par fatigue.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

La société Médicale d'Emulation a renouvelé son bureau dans sa séance du premier vendémiaire an 14; elle a nommé: Pour président, M. Barthez, médecin-consultant de sa majesté l'empereur et roi, professeur honoraire à l'école de médecine de Montpellier; pour vice-président, M. Kéraudren, médecin-consultant près le ministère de la marine; pour secrétaire-général, M. Tartra, chirurgien du premier dispensaire, etc.; pour secrétaire-adjoint, M. Graperon, docteur en médecine; pour trésorier, M. Bouvier, ancien médecin de la faculté.

Espérons que sous l'influence d'un président dont le nom suffit à l'éloge, la société d'Emulation recouvrera sa première ferveur, et remplira les brillantes espérances que son début avait fait concevoir, en offrant le résultat de l'esprit des deux écoles de Paris et Montpellier. Le vœu que nous formons à cet égard est d'autant plus ardent que nous nous honorons de lui appartenir, et de porter la plus haute estime à la doctrine de Montpellier et à la pratique médicale de Paris.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois nouveau, et coûte irrévocablement 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la *Gazette de Santé*, rue des Saints-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. XXXXVI.) (369) (11 octobre 1805.
(19 Vendémiaire an 14.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Riolan a consigné *dans ses Curieuses recherches sur les escholes en Médecine de Paris et de Montpellier,* que les bains et les étuves étaient si accrédités à Paris dans le 14e siècle, qu'un médecin de cette ville (Jacques Desparts) ayant conseillé aux magistrats de les défendre en tems de peste, il manqua d'être assassiné par les honorables membres du corps des baigneurs-étuviers, et comme il n'y a point à se fier à l'inimitié de gens qui ont tous les jours sous la main le fer, l'eau et le feu, il s'expatria, et fit bien. Un Italien, nommé Brixianus, vante les bains et les étuves de Paris dans un poème latin, écrit en 1500, et ceux qui ont vu les Thermes de Julien, rue de la Harpe, et les beaux bains de Vigier, Tivoli, Albert, Poitevin, Turquin, les Chinois, sans compter tous les petits établissemens faits et très-suivis, presque dans chaque rue de la capitale, conviendront que, s'il est un peuple qu'on puisse accuser d'hydrophobie, ce n'est certes pas l'habitant de la bonne ville de Paris.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Un vaste champ a été ouvert cette année aux prédictions atmosphériques, et chaque météorologue aura eu raison à son tour, selon que sa prédiction aura été vérifiée dans tel instant correspondant à ce qu'elle annonçait. C'est ainsi que, sans prodige, chaque évènement prévu finit par être amené par l'élévation successive de divers points du globe séculaire que la main du temps fait tourner en silence. C'est lui qui, soumettant une nation à une autre, fait subir aux sciences et aux arts le joug des guerriers, place l'opulence au sein de la stérilité, et change en déserts les villes populeuses. Où sont les ruines de Babel, les murs de Memphis, les obélisques de Thèbes aux cent portes? La charrue sillonne les rues d'Athènes; on cherche le Ximoïs teint du sang des dieux, et sans le divin Homère on ignorerait déjà le nom de la belle Hélène.... *Et campos ubi Troja fuit.* Oh! combien ces grands souvenirs se retracent plus vivement à la pensée, à l'arrivée hâtive de l'hiver! Il ne tombe pas une feuille jaunissante et tout à l'heure encore si élevée, que ma mémoire ne me rappelle le nom de quelque illustre victime du sort; de même que si je vois le fougueux aquilon se déchaîner sur une rose sans défense, je crois voir une jeune beauté moissonnée avant le tems par le charlatanisme.

Ces pensées vous assiégeront, vous tous amans de la nature, qui, sortant la tête échauffée de votre cabinet d'étude, irez rêver solitairement dans nos jardins publics : les arbres y sont déjà dépouillés de leur verdure comme à la fin de l'automne, et le bruit du feuillage qui se brise sous les pas, vous transporte à la fin de novembre. Tout conspire pour accréditer cette triste erreur :

le soleil pâle ne lance déjà que des rayons obliques et demi-éteints; les fleurs ont perdu leur parfum; un brouillard épais réfroidit les matinées; un vent glacé élève des tourbillons de poussière; et le convalescent qui s'est hasardé de chercher à recouvrer des forces par l'exercice, fuit en tremblant ces promenades désertes, et se hâte de regagner son foyer.

Les maladies participent de cette modification de l'atmosphère. Aux catarres ont succédé des péripneumonies qui ont exigé un traitement antiphlogistique. On a éprouvé aussi beaucoup d'affections inflammatoires des entrailles : des lavemens, des bains de siége, quelques sangsues à l'anus, des boissons légèrement altérantes, et l'absence de toute contention d'esprit, ont terminé heureusement ces affections, qui ont dû être soignées sur-le-champ. Nous tenons compte ici de l'influence morale, parce que ce genre de maladie a plus particulièrement attaqué les gens de cabinet et d'un travail sédentaire: par cette même raison le diagnostic a été très-précieux à établir aussitôt, parce que la marche de la maladie étant rapide, il a été intéressant de signaler les symptômes de manière à prévenir plutôt leurs effets progressifs qu'à les guérir après leur développement. Les convalescens ont bien fait de braver les rigueurs précoces de la saison, et de se livrer à un exercice un peu forcé qu'ils continueront avec succès pour s'opposer au retour de ces dangereuses affections. On ne fait pas assez d'attention dans le monde au mérite de l'hygiène, à cette partie de l'art de guérir qui consiste à prévenir plutôt les maladies qu'à les guérir, et qui résulte surtout du régime habituel, de l'exercice journalier, du choix d'alimens appropriés à la constitution de la saison et aux tempéramens des individus, et non d'un vain abus de médicamens. C'est pour cela que, guide fidèle de toutes les classes de la société, ce journal doit être entre les mains de tous, s'il est vrai de dire que le soin de la santé vaille bien l'étude de la politique.

Depuis le premier octobre jusqu'au 9, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{7}{12}$.

La plus petite de 28 p. 4 l. $\frac{3}{12}$.

Le thermomètre de Chevalier est monté à 15 d. Il est descendu à 6 d.

L'hygromètre a été dans son maximum à 97 $\frac{1}{4}$.

Et dans son minimum à 73.

Vents dominans. Le vent, depuis dix jours, a soufflé quatorze fois au N-E., 4 fois au S., cinq fois à l'O : il a tourné au S. depuis deux jours. Cette constitution exige les plus grandes précautions de la part des vieillards convalescens.

FAIT DE PRATIQUE.

M. Col.... âgé de 40 ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux, né avec une constitution forte, mais altérée par la contrainte habituelle d'un travail sédentaire, gai par tempérament, mélancolique par accès, menant au reste la vie la plus régulière, et jouissant dans son intérieur du bonheur d'un galant homme en paix avec sa conscience, respectable artisan d'une fortune modique, mais bien acquise, bon mari, bon père, bon ami, bon citoyen, éprouvait depuis quelque temps des inquiétudes, suites d'une affection psorique subie dans sa jeunesse. Il fit plusieurs remèdes, dont les plus avantageux furent un régime tonique et l'absence enfin des médicamens. Enchaîné par son travail tranquille de la semaine, il trouva l'occasion, il y a quinze jours, de s'en dédommager par un exercice un peu outré. Il rentre le soir harrassé, se couche sans rien prendre, dort bien, mais il se réveille avec la bouche amère, prostration générale, courbature universelle, un mal de tête violent, une douleur de côté, enfin tout l'appareil d'une adynamie compliquée du caractère plévrétique qu'on remarquait alors dans toutes les maladies régnantes. Alarmé, car il s'effraie aisément, il mande son chirurgien. Le chirurgien tarde à venir, il était absent; enfin, pour l'attendre plus à son aise, M. Col..., moitié instinct de la nature qu'il faudrait, hélas! plus souvent consulter, moitié déférence à une subite défaillance qu'il éprouve, prend un verre de vieux Bourgogne, et la défaillance de cesser; il redouble, les forces se raniment; il se met à table, il déjeûne solidement, et..... il guérit. Que de maladies guériraient ainsi, en écoutant plus souvent la nature! Si malheureusement l'Esculape fût venu, peut-être que, malgré toute son instruction, cédant de la meilleure foi du monde aux plaintes du moribond, il aurait saigné, évacué, lavé,

clystérisé, et le malade..... serait mort. Ce fait de pratique m'a paru surtout précieux à recueillir pour les campagnes; et je connais son analogue arrivé au D. D. du B. envers un libraire, que la rigueur du régime allait tuer dans sa convalescence, si, ne prenant conseil que de la nature, le malade n'eût en secret rompu le jeûne imposé par son directeur. Mais n'oublions pas de dire que ces exemples sont rares, et que pour deux malades auxquels cette infraction de la diète a réussi, on en citerait cent qui s'en sont mal trouvés.

M. S. U.

VACCINE.

Solution par M. Larche, *D.-M. de Montpellier, aux questions sur la Vaccine proposées dans ce Journal en floréal an* 13.

Le hasard m'ayant mis sous les yeux le n°. 31 de la Gazette de Santé, ouvrage extrêmement utile au progrès de la science, j'ai cru qu'on pouvait répondre aux questions qui s'y trouvent consignées au sujet de la vaccine, et je vais l'essayer.

« *Quels sont les caractères précis de la vraie vaccine et de la fausse, de manière à ne pouvoir y être trompé dès le début ?* »

Les caractères sensibles de la vraie vaccine sont l'apparition, rarement avant le 4e jour, d'un bouton dur au tact, affectant bientôt une forme ombilicale. Ce bouton a déjà acquis une extension circulaire le 5e jour : il s'accroît, et est alors environné d'un cercle rouge, couleur de cerise, d'environ demi-ligne de diamètre. Le 8e jour on aperçoit au centre du bouton une dépression déjà bien caractérisée; le bourrelet se forme, s'élargit; une matière limpide en soulève les bords, et cet appareil acquiert de l'intensité jusqu'au 12e jour. A cette époque le cercle rouge, érysipélateux, prend le nom d'*aréole*, dont le diamètre est de 1 à 2 pouces. Le sujet éprouve ordinairement une chaleur incommode, des inquiétudes, des démangeaisons au lieu des piqûres; il y a engorgement des glandes axillaires, tension et douleur au voisinage; le malaise devient général, le pouls accéléré, fébrile. Après ce tems, qui peut être regardé comme l'apogée du phénomène de la vaccine, la dessication commence, la dépression centrale prend la forme de croûte; la matière, que la piqûre d'une épingle fait jaillir de ses différens cratères, dès le 5e jour chez quelques sujets, sous forme de petits globules, d'abord sans odeur, sans couleur, ni purulente, ni puriforme, transparente, se desséchant à l'air comme la gomme, et acquérant bientôt la friabilité du talc, a entièrement perdu ces premiers caractères du 12 au 15e jour, et, par sa dégénération, se trouve totalement convertie en pus. Ainsi marche la vraie vaccine, qui ne saurait être confondue avec cette éruption connue sous le nom de *fausse;* car leurs caractères n'ont nul rapport, nulle ressemblance : ici quelquefois le jour même de l'opération il survient une éruption qui suit ses phases avec une telle rapidité, qu'on n'en aperçoit déjà plus de traces vers le 6e jour; époque où le développement du bouton de la vraie commence. La vraie et la fausse vaccine ont donc une marche particulière; et leurs caractères respectifs ont si peu de rapport entre eux, qu'il est impossible de s'y méprendre et de les confondre.

« *La vraie vaccine peut-elle donner la fausse, et celle-ci donner la vraie?* »

La vraie vaccine peut donner la fausse, lorsque, par des circonstances particulières, le virus a dégénéré et perdu la spécificité prophylactique et communicative inhérente à sa nature. Ces circonstances sont surtout son ancienneté, l'influence de l'atmosphère dont la température hâte ou modère la marche du bouton vaccin, la disposition des sujets, etc.; et en général on s'expose à cet inconvénient, lorsque le fluide a été recueilli après le 10e jour: néanmoins on sait, je pense, qu'il peut être employé avec succès le 12e ainsi que le 13e jour; mais il faut avoir la précaution de le soutirer du bord du bourrelet, de la partie la plus éloignée du centre où il conserve encore sa transparence et sa vertu inoculatrice; qualité qu'une expérience plusieurs fois répétée m'a fait reconnaître dans ce fluide, soit qu'il les acquière plus tard, soit qu'il les conserve plus longtems : d'où il suit qu'on ne doit pas prendre à la rigueur que l'apparition de l'aréole signale l'absence totale de

la faculté inoculative; et chaque bouton vaccin peut être considéré comme l'assemblage ou le résultat de plusieurs cellules indépendantes, contenant un fluide dont l'âge est en raison inverse du voisinage de la circonférence. Dès lors, passé le 7e ou 8e. jour, et d'après le lieu d'élection, on communiquera la vraie ou la fausse vaccine. Il n'est donc pas douteux que la vraie vaccine ne puisse donner la fausse; mais il l'est encore, et c'est là un problême à résoudre, si la fausse peut donner naissance à la vraie.

« *La vaccine est-elle une affection générale ou locale?* »

La vaccine est une affection générale. Pour le prouver il suffit sans doute de faire remarquer les boutons vaccins concomittans ou secondaires qui paraissent sur les parties différentes, sur des points quelquefois diamétralement opposés à ceux où le vaccin a été déposé. Or, des boutons revêtus des mêmes caractères, contenant un fluide formé des mêmes principes, doué des mêmes propriétés, et ne différant que par le siége, démontrent évidemment que la maladie a établi son domicile dans la masse générale des humeurs, et que le système universel du corps éprouve son impression; ce qui ne serait pas, si elle était exclusivement locale et circonscrite à l'endroit des piqûres. Dira-t-on que ces boutons secondaires ne s'observent pas chez tous les sujets? Mais les circonstances dont ils s'accompagnent, les phénomènes généraux qui caractérisent la vraie ne suffisent-ils pas? Et ici, comme dans toutes les maladies, l'absence d'un symptôme pourrait-elle en infirmer l'existence, ou en faire changer la nature? La vaccine est donc une affection générale, et non une affection locale, comme on l'a avancé.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

Du Diagnostic.

La *diagnose* est la connaissance de l'état présent d'un homme sain ou malade, tirée de différens signes. On appelle ces signes *diagnostics*, du grec διαγνωστικα, *indicantia*, comme on pourrait appeler le médecin qui exerce cette partie de la séméiotique, διαγνωμων, *arbiter*. Le grand art en Médecine est de bien connaître le caractère dominant d'une affection nosographique, et surtout de déduire des signes apparens la connaissance d'un effet plus caché et dérobé au témoignage des sens. Cette science des symptômes est ce qui caractérise proprement le *médecin*, qui doit conclure des phénomènes qu'il découvre à l'existence de ceux qu'il ne voit pas; et si la Chirurgie, un moment égarée, a osé prétendre à la prééminence sur la Médecine, parce qu'elle *opère* sur des objets palpables, tandis que celle-ci *conjecture* sur des matières spéculatives, certes elle a fait alors double preuve d'ignorance et de mauvaise foi; et il n'y aurait point d'art mécanique qui, à la faveur d'un pareil sophisme, ne pût prétendre le pas sur le premier des arts libéraux. Prouvons par un exemple l'importance de la diagnose. Le pouls est un phénomène qui frappe les sens : ce signe me conduit naturellement à la connaissance de la circulation; celle-ci à celle de la vie. Bientôt des observations réitérées m'apprennent que de la régularité du pouls on peut conclure la santé ou la maladie; et de nouvelles recherches m'enseignent que telle irrégularité de pouls appartient à telle affection morbide. On voit comme s'ouvre une vaste carrière aux innombrables combinaisons résultant des variétés de la santé, selon les sujets, les tempéramens, les lieux, les circonstances, les saisons. Il n'est point *d'action* dans le corps humain qui ne puisse fournir un diagnostic; et le médecin le plus habile est celui qui, rattachant à un centre d'observation ces indications éparses, en compose une règle invariable : c'est ce qu'a fait, le premier et le plus heureusement de tous, le divin Hippocrate. Cette connaissance élémentaire est si nécessaire en médecine, que sans elle on erre sans flambeau dans un dédale inextricable, et qu'avec elle on peut avec quelque expérience ne pas commettre d'erreurs. C'est cette éducation préliminaire qui différencie presque toujours le médecin du chirurgien. Le premier, s'il a profité de ses cours, assignera le genre de la maladie, et l'application des remèdes est facile à en déduire: le second, dont les premières études n'ont point été dirigées vers ce but, se trompera sur le type nosologique; et quelques connaissances que vous lui supposiez en anatomie, en pharmacie, etc.,

il s'égarera toujours, parce qu'il part d'un point erroné. Jeunes chirurgiens, auxquels est confié dans les campagnes l'exercice des fonctions médicales, étudiez surtout la science des diagnostics. On a guéri son malade, quand on a signalé le genre de sa maladie : essayons de tracer rapidement le moyen d'acquérir cette science. Il est trois sortes de signes dont on doit chercher à obtenir la connaissance. Les premiers remontent aux temps passés, et instruisent, par les effets présens, de ceux qui ont précédé : ainsi, des stigmates multipliés à la peau indiquent la précession de la petite vérole, et détournent de l'idée de l'invasion actuelle de cette maladie, malgré la réunion des autres symptômes; ainsi une cicatrice à la poitrine peut éclairer sur la nature d'une maladie de cet organe. Les seconds signes sont actuels : ainsi, la couleur de la langue et des urines, une douleur de côté, l'altération des traits, l'accélération du pouls, sont autant de symptômes qui, par leur réunion surtout, établissent l'opinion du médecin. Nous disons *par leur réunion*, parce que chacun d'eux à part est souvent équivoque : c'est ainsi que l'accélération du pouls, l'altération des traits, peuvent être dus à une subite affection morale, comme à une fièvre ardente; le point de côté à la présence de vents, comme à une congestion humorale; la limpidité de l'urine à un paroxysme prochain, à une disposition au délire, ou seulement à une trop grande abondance de boissons aqueuses bues. C'est de cet ensemble que résulte la vraie *pathognomonie* (connaissance des maladies.) La troisième espèce de signes, la plus brillante, la plus favorable à la réputation du médecin, mais aussi la plus difficile à acquérir, consiste dans la connaissance de ceux qui présagent les évènemens, annoncent les crises et le mode de terminaison de la maladie, les couloirs par lesquels se fera l'évacuation desirée, etc. Ainsi un dévoiement survenant emporte une surdité; ainsi le pouls *pectoral* annonce une expectoration critique; ainsi telle hémorragie salutaire, telle évacuation décisive sont prédites d'après tels symptômes. Hippocrate, Solano, Rihell, Bordeu, noms immortels, c'est dans vos doctes ouvrages que les jeunes médecins vraiment épris de leur art trouveront de véritables indications et des jouissances inattendues.

Indépendamment de ce que le médecin habile dans l'art de pronostiquer doit mieux connaître la marche de la nature, les moyens de lutter avec succès contre les efforts de la maladie, et surtout la science de placer rarement et à propos les médicamens pour seconder seulement les opérations de la nature et préparer de loin les crises, il prévoit aussi à tems le peu de confiance que l'on doit accorder à ce calme perfide qui recèle le danger. Si, à travers les accidens les plus graves, son génie perçant sait deviner le triomphe de la nature, de même il démêle aussi dans cette trève trompeuse le glaive de la mort prêt à frapper; et sans troubler les derniers momens de la malheureuse victime, il engage de bonne heure les parens à adoucir la fatale nouvelle, et décide le moribond, ferme encore, à régler une comptabilité dont communément on ne l'occupe que quand il ne lui reste plus rien de sa propre volonté. C'est encore à vous que s'adresse cet avis, jeunes médecins qui devez craindre d'apprendre à vos dépens que plus d'une réputation déjà florissante vint échouer devant l'imprévoyance d'une mort qui laissa toute une famille dans la misère et les procès : ainsi votre propre intérêt s'unit à celui de vos malades pour vous inviter à porter à l'étude des diagnostics l'étude la plus réfléchie.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Centuries Médicales, ou Collection des faits remarquables dans la pratique de la médecine en France, recueillis, constatés, réfléchis, médités et jugés; par une société des plus anciens médecins-praticiens de Paris. Seconde édition, etc. Par M. Daignan, médecin.

Experantia fallax, judicium difficile.
Hippocr.

Ferons-nous l'analyse de cet ouvrage périodique? Pourquoi non, puisqu'il est publié! Et ne sommes-nous pas comptables à nos abonnés de notre opinion sur les ouvrages qui paraissent, et qui annoncent des prétentions à l'attention publique? Or, celui dont nous parlons y obtiendrait des titres sans doute, si sa rédaction était autrement dirigée; et nous croirons rendre un égal service au public et à l'auteur en offrant au dernier quelques conseils dont il paraît avoir besoin. Un motif très-grave cependant nous avait d'abord détournés de ce projet : c'est que l'auteur prétendait que le

journal dont il annonçait l'émission prochaine, serait le résultat des travaux d'une société des plus anciens médecins-praticiens de Paris; et, jeune lévite encore dans le temple de la médecine, nous eussions respecté jusqu'aux erreurs de nos doctes devanciers: (quoique pourtant une erreur s'accrédite d'autant plus qu'elle est appuyée des plus grands noms) mais en lisant ce prospectus, nous avons trouvé une telle unité de déraisonnemens, une soif de *famomanie,* un délire si permanent, qu'il est impossible de méconnaître la même tête, qui, déjà mère d'idées les plus extravagantes, d'écrits les plus étranges en médecine, a seule conçu, essayé, et seule aussi sans doute exécutera le plan qu'elle livre à l'admiration publique. Nous n'éprouvons donc qu'un embarras en rendant compte de ce prospectus; c'est d'imiter le désordre qui le caractérise, et le style rocailleux que l'auteur a sans doute de bonnes raisons pour préférer à une locution moins triviale. Offrons-en un exemple: « Je demande si on peut être bien « en sûreté avec des *pilotes* qu'on prend au hasard dans cette « nuée de *frélons* qui reviennent des armées qui se compo- « saît en première instance de *docteurs en herbe* fournis « par les hôpitaux, les amphithéâtres, les écoles de méde- « cine, de chirurgie, de pharmacie, etc.; je demande si « on peut être plus en sûreté entre les mains de cette légion « de *charlatans* qui fourmillent jusques dans les amphithéâ- « tres *des différentes écoles* de l'art, dans les maisons de cha- « rité, les hospices, les dispensaires, etc.; je demande enfin si « l'on est plus en sûreté entre les mains des coryphées de « cette *basse nomenclature* de majors, aides-majors, sous- « aides-majors..... et même des plus brillans candidats qui « *sortent des écoles*..... pour étaler leur moderne érudition « parfumée de *gaz*..... qui ont réformé le phlogistique, et « qui nagent dans l'atmosphère des *gaz*, crainte d'être « atteints par l'*azote* de la vieille école. »

Je demande, moi, si en dix lignes on peut rassembler plus d'injures décourageantes et non méritées contre la jeune milice de l'art de guérir, l'espoir et l'honneur de la médecine et de la chirurgie, et si tout ne porte pas à croire que ce prospectus, qui est entièrement écrit de ce ton, n'est pas une gageure du docteur Daignan, de publier l'annonce d'un journal, et de n'avoir pas un seul abonné; car enfin, dit un proverbe trivial comme son texte, on ne prend point les mouches avec le vinaigre; on ne corrige ni ne séduit ses confrères en les traitant de *frélons*, de *charlatans*, de *docteurs en herbe* et autres menues facéties dignes des boulevards, telles que *le vieux péché aux couleurs des charmes de madame Vénus*, les *agréables onctions du Messager des Dieux*, le *bonhomme Hippocrate qui n'avait point de fourneaux*: en vérité, cela ressemble au style et aux fourneaux du père *Duchêne*. Ce qu'on peut dire de mieux du docteur, c'est qu'il se survit, et nous l'en avions charitablement averti.

Nous avouerons avec la même franchise que si ce projet était réalisé par une *tête mûre*, si surtout l'exécution en était confiée aux douze médecins indiqués à la confiance publique, il aurait un plein succès: mais pour dire que c'est chez les anciens encore qu'on retrouve les étincelles de ce feu vivifiant qui enflamme le médecin digne de ses sublimes fonctions; que c'est chez Hippocrate surtout qu'on puise, comme en une source toujours intarissable, la vie et l'instruction, était-il besoin de flétrir de noms outrageans et de réflexions désespérantes la génération actuelle! Si vous êtes instruit, docteur, instruisez-nous, et ne nous insultez pas; si vous ne l'êtes point, quel droit avez-vous de nous reprocher une ignorance qui vous est commune avec nous?

A la suite de ce prospectus est une circulaire dont M. Daignan, qui ne veut perdre aucun de ses titres à l'immortalité, aurait pu se dispenser de réclamer la paternité: mais ce dont un ami prudent et sage aurait pu lui conseiller la radiation, c'est cette phrase au moins inconsidérée, et qui rappelle une époque désastreuse dont tout concourt aujourd'hui à effacer le souvenir... *Nous devons prouver à l'univers entier que nous sommes dans le vrai sens et à la hauteur d'une révolution unique qui promet à l'espèce humaine des avantages dont la folle ambition des satrapes l'a privée jusqu'ici.* Certes une telle profession de foi renouvelée de nos jours, n'est faite ni pour faire réussir un journal, ni pour faire écouter son auteur.

Toujours justes, nous dirons que ce cahier est terminé par des remarques sur un très-bon mémoire sur le sang: ce mémoire n'est point de M. Daignan; il est de MM. Parmentier et Deyeux: mais M. Daignan a su y imposer son cachet, d'abord en nous y apprenant que son *Tableau des variétés de la vie humaine* se vend chez *Batilliot* jeune, libraire, rue Hautefeuille; (et il aurait bien fait d'apprendre de même au public le nom de ses autres ouvrages et de ceux qui les vendent) puis, en finissant cet extrait par six axiômes assez curieux, résultats d'une *opinion qui lui est particulière, et de sa manière de considérer la machine humaine sous un nouveau point de vue.* L'un de ces axiômes nous apprend gravement que *renovatio vitæ pendet à genitalibus*; et un autre, que *la perfection de la vie dépend du foie.*

Si ce sont là les corollaires qu'a déduits M. Daignan de la lecture des anciens, on avouera qu'il a trouvé le secret de convertir en poison l'ambroisie; que nous devons mettre nos abonnés en garde contre la lecture de ses ouvrages heureusement ignorés jusqu'ici, et que cette raison seule peut nous excuser de les en avoir si long-tems entretenus.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité sur le vice scrophuleux et sur les maladies qui en proviennent, etc., par M. Baumes, professeur de pathologie et de nosologie à l'Ecole de Médecine de Montpellier, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires. Seconde édition. A Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 3; et chez l'auteur, rue Montmartre, n°. 102. 1805, *in*-8°. Prix 6 f., et 7 fr. 50 centimes.

Poursuivant sa carrière nosographique infantile, le professeur de Montpellier vient de publier la seconde édition de

son travail sur le vice scrophuleux dont le rang est déjà assigné dans le monde médical, et il va le faire suivre d'un traité sur *le Rachitis*, qui en est comme le complément. Le vice scrophuleux en effet attaque plus particulièrement la lymphe, et le rachitis affecte spécialement le système osseux. Ces deux maladies appartiennent surtout à l'enfance, et offrent la même obscurité éthiologique, la même incertitude thérapeutique.

Depuis long-tems l'opinion du public-médecin avait suivi la couronne académique accordée à l'auteur par la société royale de Médecine en 1788; mais quelques critiques avaient reproché à l'auteur l'emploi dans ces maladies de sa méthode philosophico-chimique; et c'est pour leur répondre que M. Baumes a fait précéder cet ouvrage d'une analyse critique qu'il est important de lire. Nous n'émettrons point notre opinion là-dessus, quoiqu'elle soit formée, parce que nous ne voulons point influencer celle de nos abonnés qui pourront éclairer ou rectifier la leur d'après cette lecture; et, sans rien préjuger sur le mérite d'un ouvrage trop substantiel pour être extrait, nous terminerons en disant que, depuis la publication de cet ouvrage, il a été remis à notre bureau une *réclamation* contre quelques passages de l'extrait d'un traité de la phthisie pulmonaire, par M. P. J. D., avec invitation d'en faire mention dans notre gazette. Quoiqu'il n'entre point dans le plan très-circonscrit de notre feuille d'ouvrir une carrière aux démêlés polémiques, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que si le zèle de l'ardent ami du professeur de Montpellier l'entraîne quelquefois à des reproches trop amers, cette défense est sans réplique, et doit porter dans le cœur du jeune critique le regret de s'être complu davantage à exagérer les défauts d'un ouvrage estimé, qu'à se laisser aller au doux plaisir de louer sans restriction son maître. Sans doute la critique est du droit, disons mieux, du devoir d'un journaliste; mais c'est

> . . . Une critique obligeante et polie,
> Je dirais même affable en sa sévérité,
> Qui pour guide toujours choisit la vérité,
> Balance d'un écrit la force et la faiblesse,
> Et gémit en secret du défaut qui la blesse.

et c'est celle surtout qu'on est en droit d'attendre de M. D., trop jeune encore pour faire autorité, dont le suffrage ne peut balancer la réputation confirmée d'un ouvrage, et qui, si on lui confie un peu négligemment peut-être la direction d'un journal dépositaire des travaux d'une imposante société, doit craindre de la compromettre, en affectant de la mener, et d'abuser de sa confiance pour perdre la réputation des auteurs ou égarer l'opinion publique.

M. S. U.

Suite et fin de l'analyse des Elémens de Médecine de J. Brown.

Ainsi dans sa classification des moyens de guérir, le médecin Brown contredit les opinions reçues en médecine sur la vertu de la plupart des remèdes.

Il contrarie donc la médecine reçue, et sur la nature des maladies, et sur les vertus des remèdes, et sur les points les plus essentiels. — Il passe sous silence ou il rejette, comme inutiles ou comme fausses, un grand nombre d'opinions et de doctrines consacrées en médecine par l'observation ou par le tems, telles que la doctrine des tempéramens, celle des différens vices primitifs des solides ou des fluides, celle des vertus particulières des différentes substances, celle des métastases ou transports et changemens des symptômes, celle des crises, et celle enfin de la nature médicatrice ou des efforts de la nature vers la guérison. Voulant établir un système de médecine universel et fondé sur un seul principe, il a dû réprouver ainsi sans ménagement toutes les maximes qui s'écartaient de son principe, et les sacrifier à l'unité, en bon auteur systématique et conséquent.

Une doctrine qui contrarie sur tant de points toutes les doctrines établies, a grand besoin d'être prouvée. Celle-ci me paraît être fondée par l'auteur sur trois genres de preuves. — 1°. Sur un certain principe abstrait d'*excitabilité* que l'auteur ramène très-fréquemment, que j'ai indiqué d'abord, et qu'il serait trop long de développer ici; 2°. elle me paraît bien mieux prouvée, parce qu'elle cadre très-bien avec un grand nombre de faits; 3°. et bien mieux prouvée encore par ses succès pratiques. — L'auteur en effet n'est pas un spéculateur; il a traité par cette seule méthode pendant un long exercice de l'art, un très-grand nombre de malades; et, par cette voie si contraire à celle de la médecine ordinaire, il a guéri d'une manière constante et merveilleuse toutes les espèces de maladies, et principalement celles qui, jusqu'à présent, avaient résisté à tous les traitemens, telles que la goutte de toutes les espèces, et la phthisie pulmonaire très-avancée. Telle est du moins l'assertion de l'auteur, et elle est confirmée par les expériences, ou du moins par les assertions multipliées de ses nombreux sectateurs.

Ainsi deux sortes de maladies et deux sortes de traitemens: les maladies sténiques ou de force, qui doivent être traitées par les affaiblissans; et les maladies asténiques ou de faiblesse, lesquelles constituent le plus grand nombre, et qui doivent être traitées par les fortifians. Voilà, selon le docteur Brown, toute la médecine.

Ce système de l'art médical est le plus simple qui ait jamais été proposé par des médecins; il revient à peu près à celui du public, qui n'admet guère que des maladies d'échauffement ou de refroidissement, lesquelles doivent être traitées par les rafraîchissans ou par les échauffans. Ce système de Brown n'est, dis-je, autre chose que ce système populaire de tous les pays et de tous les tems, mais fortement prouvé et savamment développé. Or, en assimilant ainsi l'opinion d'un savant à celle du vulgaire, je n'entends point par-là censurer celle du savant; l'opinion publique est ordinairement, dans tous les genres, la gardienne fidelle du sens commun, et les sciences écrites n'en furent que trop

souvent les mortelles ennemies. Les plus grands efforts du génie consistent à revenir méthodiquement à ce sens commun, à l'éclairer, le fortifier, à lui rendre l'empire et les honneurs qui lui sont dus; ils consistent à proclamer et développer les aperçus les plus simples, les vérités le plus généralement senties. — Ce système du médecin écossais, par sa simplicité parfaite, serait donc susceptible d'être exposé avec la plus grande clarté, et tendrait à mettre cette science universellement nécessaire à même d'être connue, jusqu'à un certain point, des hommes éclairés de toutes les professions; ce qui, dans un système médical, serait aux yeux de la plupart des médecins un très-grand crime, et aux yeux d'un très-petit nombre un très-grand mérite.

Ce mérite d'une très-grande clarté n'est pas celui du livre que nous examinons ici. — Néanmoins, quoique la rédaction de Brown soit trop souvent pénible et obscure, on y observe fréquemment l'empreinte d'un génie original; on y trouve même quelquefois le zèle et la fougue d'un innovateur fortement convaincu, d'un ardent réformateur qui s'exhale en déclamations, en apostrophes et en injures contre ses nombreux adversaires et contre tous les médecins tant anciens que présens. Un inventeur persuadé est toujours persuasif. Si, surmontant les épines dont celui-ci a hérissé surtout le commencement de son ouvrage, on le lit d'un bout à l'autre, et sans avoir la précaution de se raffermir dans les anciens principes connus, on court risque de les abandonner et d'être entraîné vers ceux de l'auteur, ou par la force de ses preuves, ou par la chaleur de ses expressions; en sorte que, malgré tout le mérite de ses commentateurs, je pense que le système de Brown gagne infiniment à être lu et étudié dans son propre ouvrage.

Je suis loin d'admettre dans toute leur étendue les prétentions de l'auteur, et surtout ces propositions exclusives par lesquelles il nie presque tous les principes de la médecine ancienne et observationelle; par lesquelles il nie, par exemple, la puissance médicatrice de la nature, ou la tendance du corps vivant à se conserver, se régénérer et se guérir; principe antique, aussi vrai que profond, et plus grand que celui sur lequel exclusivement l'auteur a fondé son système. Mais je dirai qu'à d'excellentes observations des anciens que Brown rejette sans raison, il faut ajouter, en les recueillant, d'excellentes observations de celui-ci que d'autres rejettent avec aussi peu de fondement.

On a déjà fait tant de commentaires pour et contre ce système, que je crois devoir m'abstenir d'en présenter ici un nouveau. Il me suffit d'avoir rappelé l'idée de cette doctrine : et je me bornerai à énoncer en deux mots mon opinion.

Le médecin Brown a bien servi l'humanité en entreprenant de réformer le plus nécessaire et le plus imparfait, le plus salutaire et le plus dangereux des arts, celui de guérir, et de le tirer de l'ornière profonde où il était arrêté, tandis que tout avançait autour de lui. Ce nouveau système, en le considérant comme un plan de médecine universel, me paraît renfermer de grandes lacunes, de grandes erreurs nouvelles, et des vérités nouvelles plus grandes encore; des lacunes qu'il faudra remplir, des erreurs qu'il est facile de corriger, et des vérités qu'il n'était pas facile de trouver et d'établir. Il me paraît, malgré tous ses défauts, soit de conception, soit de rédaction, un des ouvrages de médecine les plus importans qui aient été produits depuis des siècles; et je pense que c'est le devoir de tout médecin de le lire et de le méditer.

DURAND, docteur-médecin.

NOUVELLE.

La société Médicale d'Emulation a tenu lundi dernier sa première séance depuis la nomination du docteur Barthez à la présidence, dont une incommodité subite l'a empêché de remplir les fonctions. La société a marqué le plus vif intérêt à cet accident du Nestor de la médecine, et a nommé une députation pour le lui exprimer. La maladie d'un grand médecin est en effet une calamité publique.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois nouveau, et coûte irrévocablement 15 fr. par an franché de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la *Gazette de Santé*, rue des Saints-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, maître-ès-arts et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. XXXXVII.) (377) (21 octobre 1805.
(30 Vendémiaire an 1



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

> Non est vivere, sed *valere*, vita.
> MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MEDICALE.

Parmi les traits bizarres dont on a flétri la mémoire de Henri II, ce prince chevaleresque, faible et despote tour à tour, l'arrêt suivant qu'on lui attribue ne tient pas le dernier rang. « Sur les plaintes des héritiers des personnes décédées *par la faute* « *des médecins*, il en sera informé et rendu justice comme de tous autres homicides, et seront les médecins mercenaires tenus « de goûter les excrémens de leurs patiens et de leur impartir toute autre sollicitude; autrement seront réputés avoir été « cause de leur mort et décès. »

Cette ordonnance est sans doute rigoureuse; mais on avouera que si elle était en vigueur, on regarderait à deux fois à se lever médecin après s'être couché herboriste; et cet arrêt abusif qui rappelle la terrible vengeance dont usa Alexandre envers le médecin qui avait traité Ephestion dans sa dernière maladie, serait peut-être après tout la plus sûre digue à opposer au torrent de médecins ou soi-disant tels qui inondent aujourd'hui la capitale et les provinces. Quel est le médecin instruit et réellement digne de ses fonctions qui ne pourrait pas prouver la légitimité des moyens par lui employés, et se sauver ainsi du moins par *la question intentionnelle* ?

CONSTITUTION MÉDICALE.

Nous éprouvons une telle variété atmosphérique, que ce n'est plus que par les jours que nous comptons nos saisons, et que, pour peu que cette vicissitude continue, ce sera bientôt par les heures seulement qu'on pourra signaler les rapides transitions de l'échelle météorologique. Ainsi, après quinze jours d'un beau froid, on a vu, au 9 octobre, le vent tourner au sud, une pluie fine et douce ramollir la température, les murs des habitations, les arbres même transuder l'humidité. On peut juger, par cet effet sur les végétaux et les minéraux, de celui d'une telle constitution sur la fibre animale : aussi les catarreux, les rhumatisans, les goutteux, les convalescens, les vieillards tremblaient, quand tout à coup, et sans cause apparente, sans commotion atmosphérique, sans phase lunaire même, à ces deux jours d'atonie a succédé une constriction générale. Le vent souffle du nord, le thermomètre descend à demi-degré près de glace, le baromètre s'élève, le soleil luit; tout annonce le règne de *l'été de la Saint Martin*, disent les bonnes gens; le vieillard prend son manchon, l'épouse son cachemire, la jeune personne sa palatine, l'intrépide jeune homme sa cravache, et sur la foi d'un air vif et piquant, d'un soleil radieux et du dimanche, on va visiter encore les bosquets du bois de Boulogne, de Saint-Cloud et des près Saint-Gervais.... On a dédaigné la voiture, parce que l'exercice à pied

est salubre *quand il gèle;* mais dès le même jour nos voyageurs rentrent pénétrés par la pluie et du regret de leur imprévoyance. Le lendemain le thermomètre s'élève encore, la pluie continue. Le mardi 16, à midi, l'air se resserre, le vent tourne à l'est; mais dès le soir la pluie redouble, les vents se déchaînent, et tous les élémens semblent conjurés pour donner à la nuit suivante l'aspect d'une tempête. Le 18, au matin, le baromètre remonte et promet un beau jour, mais dès le soir un brouillard épais ramène l'humidité, et cède le lendemain pour reparaître le soir. C'est avec ces alternatives variations du froid au chaud et du sec à l'humide, que se sont écoulés dix jours depuis notre dernier tableau météorologique. Dans une telle incertitude on ne peut porter une trop sévère attention au régime alimentaire, à la manière de se vêtir. On doit préférer les alimens chauds légèrement épicés, les viandes rôties, les boissons spiritueuses, peu de légumes, peu de fruits, et seulement très-murs ou cuits. Le raisin n'est ni bon ni sain cette année. On portera sur la peau une légère étoffe de laine, qui, en irritant les houppes nerveuses, entretienne l'insensible transpiration que contrarie l'inconstance de l'atmosphère; mais il ne faut pas trop l'accroître; et pour cette raison on préférera des vêtemens plutôt chaleureux que pesans. On se mettra surtout en garde contre l'humidité des pieds; cause la plus fréquente des rhumes, et subséquemment des catarres ou des péripneumonies. Les maladies se sont montrées en concordance avec cette inconstance instantanée; et après s'être annoncées sous tel type, elles ont continué sous tel autre, pour sévir ou expirer sous tel autre encore, selon la modification successive de l'atmosphère.

Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en remplissant des observations d'un médecin estimé et long-tems notre maître, le tableau suivant des maladies ordinairement rempli par nous; et si quelques-unes des idées précédentes semblent rentrer dans celles qu'il présente, on en sera moins surpris en réfléchissant que j'ai dû prendre à son école sa *manière* de voir, et peut-être de peindre les phénomènes médicaux.

M. S. U.

A M. LE RÉDACTEUR.

Extrait des notes lues à l'Académie de Médecine par M. le Docteur MENURET, *membre titulaire honoraire et vice-directeur de cette Société.*

« La sérénité a dominé, pendant la première quinzaine de vendémiaire, avec les vents du nord et nord-est, et plus ou moins de froid, surtout le matin et le soir : elle a été suspendue par les vents du sud et sud-ouest, qui ont ramené un temps doux, nuageux et pluvieux pendant deux jours, le 9 et le 10. Le nord a repris ensuite avec plus de force, et avec lui la sérénité et un froid rigoureux qui a été marqué non-seulement par des gelées blanches, mais par la glace compacte et solide. Après quatre à cinq jours la température douce et la constitution pluvieuse, muqueuse et humide, ont été ramenées, et persistent encore avec les vents du sud et sud-ouest. D'un côté, l'on craint que, par la petite quantité de calorique rassemblée dans les entrailles de la terre pendant un été qui n'en méritait pas le nom, les froids de l'hiver soient précoces, vifs et durables; de l'autre, les savans versés dans l'astronomie, mais peu perspicaces météorologues, promettent un hiver peu rigoureux : telle est aussi l'opinion du peuple agriculteur, dont la science prévoyante est, comme celle des proverbes, le résultat d'observations répétées; il prétend que la température de l'hiver sera analogue à celle qui a eu lieu le 9 octobre, jour où l'on chomme la fête de S. Denis.

« Quoi qu'il en soit de cet incertain avenir, remarquons en médecins, d'après l'état de l'atmosphère bien constaté, que par le défaut de chaleur pendant l'été et le premier mois de l'automne, les raisins, dans une vaste étendue qui environne cette ville, n'ont pu obtenir la maturité nécessaire à leur double destination; que ce fruit fondant et doux manquera presque entièrement à la satisfaction de nos goûts et de nos besoins; que, privé du corps sucré, il subira difficilement la fermentation qui doit le convertir en vin; (1) d'autant plus

(1) Cette année invite plus que jamais à faire usage du procédé de M. Cadet-Devaux de faire bouillir une certaine quantité de vin qu'on rejette dans la cuve : ce qui ne coûte pas cher, ou d'y ajouter un peu de sucre : ce qui est plus sûr et d'un plus grand succès. (*Note du rédacteur.*)

que la température trop froide sera bien loin de la favoriser; qu'enfin cette liqueur, si elle peut devenir du vin, sera plus qu'à l'ordinaire acide, acerbe et peu salubre. Il y a plus : la gelée a été si forte, que non-seulement les feuilles de la vigne sont totalement tombées, mais dans plusieurs parties ses fruits en ont été frappés, (phénomène inobservé depuis plus de 80 ans par les vignerons) et leur maturité, encore imparfaite, a été absolument arrêtée. Que d'obstacles pour avoir du bon vin, et même du vin! (1)

« Le dérangement trop facile de transpiration, avec une aussi extrême et aussi rapide variation de température; l'usage ou l'abus des fruits qui ont manqué par le défaut de chaleur, de la coction et de la maturité nécessaires; la négligence des moyens diététiques sagement indiqués, etc., ont contribué à entretenir et à multiplier les maladies gastriques et intestinales; leur caractère toujours humoral produit par ces causes a exigé le traitement déjà employé avec succès par les vomitifs et les toniques; l'ipécacuanha mérite dans ces cas la préférence; et l'infusion de cette racine est encore plus appropriée, lorsqu'il y a des indices plus marqués d'irritation. Les affections catarrales de la gorge et de la poitrine se sont multipliées : l'inattention, l'imprudence, la légèreté ont reçu à cet égard des leçons sévères; il est trop à craindre que, malgré leur force et leur répétition, elles ne produisent pas plus que les précédentes une réforme et un amendement trop nécessaires : le caractère inflammatoire a paru dans plusieurs très-prononcé; il a forcé de recourir à la saignée.

« Il est douloureux d'être encore dans le cas de citer parmi les maladies régnantes la petite vérole; elle se répand avec abondance et gravité : le début a été souvent marqué par des accidens qui ont exigé chez quelques sujets la saignée, et chez la plupart des autres l'émétique. Lorsque ces remèdes bien indiqués ont pu être employés pendant l'incubation, le cours de la maladie a été simple et régulier. On a observé chez plusieurs individus de la classe indigente plus ou moins entachés des vices scrophuleux, scorbutique, effets trop communs de la malpropreté, de l'entassement, des logemens resserrés sans renouvellement de l'air, sans accès du soleil, etc.; des petites véroles anomales dont les pustules s'affaissant au commencement et dans le cours de la suppuration, étaient difficiles à rappeler ou à suppléer par les stimulans et les vésicatoires. Les listes des personnes de l'art qui constatent les décès, présentent beaucoup de victimes de cette maladie. L'on est d'autant plus dans le cas de déplorer ces évènemens funestes, que la vaccine paraît chaque jour plus généralement propre à les prévenir : ce doit être un motif de plus pour engager les médecins à les publier et à insister sur les recommandations qu'ils font de cette opération bienfaisante, que le temps et l'expérience munissent chaque jour de leur sceau irréfragable. Par leurs exhortations pressantes à cet égard, par leur déchaînement contre cette cruelle et impérieuse mode qui assujettit un sexe aimable et intéressant aux dangers les plus imminens, en proscrivant des vêtemens que la pudeur, le goût et la santé condamnent, les médecins auraient d'autant plus de droits à l'attention et à la déférence, qu'ils sont la preuve la plus complette de leur désintéressement. Si l'amour vrai, exclusif, éclairé de l'humanité, les animait moins qu'un vil et sordide intérêt, seraient-ils aussi empressés de faire cesser des causes aussi actives d'occupation et de profit? Aimons à croire que l'on rendra plus de justice à la dignité, à la noblesse d'une profession que l'empereur Justinien appelait la mère de toutes les vertus, parce qu'elle les exige, les suppose et les inspire. Heureuse la société, heureux les médecins, lorsque, par leurs sentimens et leur conduite, ils justifient cette honorable assertion!

« Nous ne saurions trop multiplier l'annonce déjà faite, que toutes les personnes attachées à l'art de guérir, pleines de cet esprit de bienfaisance qui en est l'ame, ou mieux encore de cette charité qui joint à l'attrait moral celui de la religion, offrent gratuitement, avec les autres secours de leur état, celui de la vaccine à tous les indigens et mal aisés qui viennent les réclamer; qu'on trouve spécialement ce secours aux écoles de médecine, au comité

---

(1) Lorsque la gelée porte sur du raisin mûr, il peut en résulter une diminution sur la quantité du vin qu'il donne, mais sa qualité est meilleure.

central de vaccine, aux comités de bienfaisance et au comité de consultation gratuite de notre arrondissement. (le 10e.)

« En répandant ces invitations utiles et bien motivées, les journalistes contribueront au bien qui en résultera. Vous avez, mon cher confrère, pour y concourir, plus de titres, de motifs, de moyens et d'avantages que vos collègues. C'est vous proposer une jouissance que de vous engager à faire quelque chose pour l'honneur de l'art et le bien de l'humanité. Toujours plus convaincu de vos dispositions à cet égard et de vos sentimens, je vous renouvelle avec empressement l'assurance de mon estime et de mon amitié. »

Paris, 25 vendémiaire an 14. (17 octobre.)

MENURET, *D.-M.*

Depuis le 10 octobre jusqu'au 20, la plus grande élévation du baromètre de *Chevalier* a été de 28 p. 2 l. $\frac{9}{12}$.

La plus petite de 27 p. 4 l.

Le thermomètre de *Chevalier* est descendu à $\frac{1}{2}$ degré près de 0.

Il est monté à 9 degrés.

L'hygromètre a été dans son maximum à 97.

Et dans son minimum à 87.

Vents dominans. Les vents, depuis dix jours, ont soufflé huit fois au S-O., sept fois au N-O., cinq au N-E.

FAIT DE PRATIQUE.

Mme de Lost...., femme charmante au moral comme au physique, d'un tempérament nervoso-sanguin, ayant passé l'époque de son printems, pendant tout lequel elle a offert l'éclat d'une rose, ayant eu des enfans, de profonds chagrins dépendans du malheur des tems, avait joui cependant d'une santé imperturbable, si l'on en excepte les affections morales qu'avaient dû nécessairement produire l'absence d'un mari, la perte de ses biens, la proscription menaçant sa tête. Hé bien! c'est lorsque tous ces accidens étaient réparés, quand elle est rendue à ses affections, à son pays, à sa fortune, que tout à coup, et sans cause apparente, elle éprouve des douleurs intolérables de tête, et surtout aux dents; et vous noterez que cet attrait était chez elle un des plus éclatans. On emploie tous les remèdes; on *attaque la masse des humeurs;* on prodigue les anti-scorbutiques, les jus d'herbes, etc. Impassible et sans égard à tous ces moyens combinés, l'ennemi poursuit sa marche; enfin les os de la mâchoire, et surtout les dents, parviennent à un tel degré de ramollissement (1), que Madme de Lost.... (c'est d'elle que je tiens le fait, qui n'a pas six mois de date) *coupait ses dents avec ses ciseaux*. Effrayée, éperdue, elle se vouait à tous les saints dans l'art de guérir; mais ils ne font plus de miracles. Enfin un docteur très-connu, et qui mérite de l'être davantage, M. Swediaur soupçonnant une humeur goutteuse, et probablement, selon nous, une dissolution du phosphate calcaire par la surabondance de l'acide phosphorique, dirigea le traitement dans ce sens: il n'est pas inutile de dire que les crachats de la dame, qui étaient très-lymphatiques, avaient un tel degré d'acidité, qu'ils faisaient effervescence en tombant sur le marbre. Le succès a couronné son diagnostic; et c'est ici le triomphe de la médecine chimique, quelquefois trop légèrement prodiguée, et d'autres fois aussi légèrement calomniée. Les absorbans employés à haute dose, les toniques, et surtout les bains (alcalins) d'Aix-la-Chapelle, ont fait cesser, comme par enchantement, ces symptômes effrayans, et la malade a recouvré sa santé, sa fraîcheur, la fermeté de ses dents; et elle doit d'autant plus s'en applaudir, qu'en perdant tous ces avantages elle eût plus perdu qu'une autre. Ce fait me semble intéressant à recueillir, comme fixant un point de doctrine, et propre à éclairer l'explication de ceux observés par le Dr Barthez, et consignés dans son immortel *Traité des Affections goutteuses*.

M. S. U.

Mon opinion sur la nature de la Goutte.

On dispute sur les qualités anti-goutteuses de *l'eau chaude;* on propose des anti-goutteux nouveaux; mais je ne vois point qu'on ait défini expressément la *goutte*, et il me semble que c'est par là qu'en bonne logique on eût dû commencer. Au milieu de ce silence général des doctes, j'ose

(1) Chez la fameuse femme Supiot tous les os s'étaient ramollis, excepté les dents.

hasarder mon opinion avec le doute de l'ignorance qui veut s'instruire.

Fungar vice cotis, acutum
Reddere quæ ferrum valet, excors ipsa secandi.

Nous naissons avec la faculté d'assimiler à nos organes deux substances bien précieuses, le carbonate calcaire qui abonde dans tous nos alimens, et l'acide phosphorique. C'est de la juste combinaison de ces deux substances que résultent la proportion, la solidité de la charpente humaine: quand l'un des deux pèche en excès, il en résulte une désorganisation qu'on nomme *scrophule* si c'est la substance calcaire, et *rachitisme* si c'est l'acide phosphorique. Nous croissons et nous parvenons à l'adolescence : la puberté une fois établie, nous ne devons plus croître. Alors la force d'assimilation qui donnait à nos organes la faculté d'accroissement, cesse; le travail de l'ossification est complet; nous n'avons plus qu'à regagner autant que nous perdons : c'est ce qui constitue le phénomène réparateur de la nutrition. C'est aussi de la nature de nos alimens que dérive la nature de nos humeurs prédominantes, toujours en relation avec l'excès des sucs digestifs surabondans; et la théorie que nous venons d'exposer, et qui nous influença dans le tems du développement de nos forces dans l'enfance, acquiert ici une application nouvelle et une plus grande énergie, par la raison que le besoin d'assimilation est moindre. Ainsi, quand c'est l'acide phosphorique qui surabonde, il amollit les os, les dissout, les décompose. Cette pâte calcaire, rejetée dans le systême lymphatique, y abandonne l'acide phosphorique, qui s'attache aux parties molles, et cause les douleurs intolérables de la *goutte;* et voilà pourquoi l'urine de tel goutteux, analysée par Vauquelin, n'a offert que du carbonate calcaire, tandis que telle autre, analysée par Bertholet, a donné du phosphate de chaux. L'excédent de cette pâte plastique forme les tophus, les nodosités, les concrétions crétacées, etc., et même les calculs de phosphate calcaire; si au contraire c'est le carbonate calcaire qui prédomine, il se dissout par la lymphe; il concrète la synovie; les articulations deviennent roides et douloureuses.

Le moyen curatif consisterait donc, ou à saturer le carbonate calcaire excédant, et les acides y réussiraient; ou à saturer l'acide phosphorique surabondant, et l'eau de chaux remplirait cette indication : mais dans l'un et dans l'autre cas on conçoit que *l'eau chaude* bue à très-haute dose doit soulager, *et même guérir*, soit en étendant l'acide phosphorique, soit en dissolvant le carbonate calcaire. Si l'on répète que l'eau chaude macère, débilite l'estomac, qu'elle y fait affluer l'humeur avec danger, nous répéterons qu'elle n'a produit cet effet sur aucun des goutteux qui ont fait l'épreuve de ce remède, et qu'elle peut guérir, puisqu'elle a guéri, si l'axiome, *ab actu ad posse valet consecutio*, est vrai; et d'ailleurs le bon sens suffit pour indiquer l'emploi subséquent des toniques. Ajoutons que des renseignemens pris sur la mort de certain président Gascon, goutteux, prouvent qu'il est mort en effet... mais d'une indigestion huit jours après l'usage du remede par l'eau chaude qui guérit la goutte, mais qui ne donne pas la faculté de se livrer impunément à son intempérance.

M. S. U.

Des Cors aux pieds.

C'est dans l'hiver surtout qu'on éprouve cette singulière affection des extrémités inférieures, qui résulte de leur pression répétée contre les parois de la prison qui les renferme. On a coutume de traiter trop légèrement cette incommodité qui cause quelquefois des douleurs intolérables, et qui joint à cet inconvénient celui d'empêcher de se livrer à l'exercice. En attendant que la mode ait cessé d'en multiplier les causes, essayons de les rendre plus rares, et d'y porter remède quand le mal existe. On a vu ces concrétions négligées ou mal traitées conduire à des opérations très-douloureuses, et même à des amputations d'un résultat très-incertain.

C'est sous l'influence d'une température humide que naissent ces indurations, parce que le pied, gonflé par l'humidité, est à l'étroit dans l'étui qui le captive. Les parties molles obéissent à cette pression; et, écrasées entre les petits os la plupart quadrangulaires du pied, et le cuir du soulier distendu outre mesure, elles chassent la lymphe qui les abreuvait, se dessèchent, se rap-

prochent, se durcissent enfin, et forment au centre du tissu fibreux, des points presque inorganisés, et ne conservant de leur texture primitive qu'une agglomération informe de filets circulaires, quelquefois même un foyer d'un aspect crétacé ou corné.

Il y a ici deux indications : s'opposer à leur naissance, les détruire quand ils existent. Le premier point est plus aisé à obtenir que le second : il ne s'agit pour cela que de choisir une chaussure dans laquelle le pied ne soit ni trop à l'aise ni trop à l'étroit; car la trop grande largeur du soulier, en multipliant les frottemens, cause aussi les cors; mais ils sont superficiels et plus guérissables : ceux causés par l'étroitesse de la chaussure, ne le sont pas toujours. Si le cor a jeté de profondes racines, il est difficile et quelquefois dangereux de porter jusqu'à sa naissance l'instrument tranchant. Il peut en résulter une lésion des tendons, ou même une hémorragie qui, quoique peu dangereuse, peut cependant inquiéter. Le procédé le plus prudent est d'amollir successivement les couches du cor, et de l'enlever ainsi partiellement : on y réussit, soit par les bains de pieds chauds et prolongés, soit par l'application d'un onguent huileux qui assouplit l'induration, et la dispose à se séparer des parties environnantes. C'est à l'inspection des parties qu'on doit juger des moyens à préférer. Quand l'incision est faite avec prudence, mais de manière à emporter jusqu'au noyau de cette substance parasite, je conseillerais l'application de charpie huilée, pour redonner aux fibres à naître la souplesse qui caractérise les végétations animales; et je préférerais ce moyen aux escarotiques que d'autres praticiens emploient, et dont l'effet est de dessécher les racines, et d'empêcher la reproduction de ce corps étranger, qu'ils regardent comme une espèce de polype, à tort sans doute, puisque ce dernier a des ramifications qu'on n'aperçoit point dans le cor. Le moyen le plus sûr à la fois et le moins dangereux de l'extirper, est de mettre chaque jour les pieds à l'eau, d'enlever légèrement, en sortant du bain, la couche nouvelle qui a végété. A ce moyen, l'eau qui pénètre ces fibriles les abreuve, les met en relation avec les parties voisines; la lymphe rentre dans ces petits canaux, y dépose un gluten organisateur; la circulation se rétablit avec les parties voisines, et le cor est remplacé par une texture de fibres régulières, si l'on joint surtout à cette pratique la patience, et la précaution de porter une chaussure dont les parois ne pressent pas trop la partie dont on veut favoriser la reproduction, et s'appuient même sur d'autres points.

M. S. U.

PHÉNOMÈNE.

Qu'est-ce que la fièvre? quelle est sa cause immédiate? En attendant une solution à ces questions, qui se fera peut-être encore long-tems desirer, j'ai cru utile à l'art de recueillir le fait suivant qui m'a été communiqué par Mad. P.... fille de celui qui fait l'objet de cette singulière observation. M. le Couturier, né à Saint-Germain-en-Laye, avec une constitution très-vigoureuse, et cependant mort assez jeune à Paris il y a 12 à 15 ans, avait passé son enfance dans sa ville natale, très-faible et presque cacochime, jusqu'à l'époque où il fut mis en pension à Paris. Alors il se développa et acquit de très-bonne heure une taille assez élevée et un médiocre embonpoint; mais une chose remarquable, c'est que pendant sa vie il ne fit pas un seul voyage de quelques jours à Saint-Germain, sans y prendre la fièvre; qu'à chaque vacance elle le tenait pendant tout le mois, et ne le quittait exactement qu'aux portes de Paris. Cette étrange influence d'un climat dont on vante la pureté de l'air, se conserva sur lui dans l'âge le plus avancé, et avec une telle fatalité, qu'ayant fait ce voyage à l'âge de 58 ans pour venir passer les fêtes de Noël chez son frère, ancien notaire de Paris, il y fut pris de la fièvre, avec crachement de sang, et que, ramené au pas de cheval à Paris, il y mourut trois jours après, n'ayant aucun symptôme de maladie lorsqu'il était parti six jours auparavant de Paris pour Saint-Germain.

M. S. U.

NOUVELLES MÉDICALES.

Un chirurgien de la Ferté-Bernard a raconté au Dr *Verdier-Heurtin*, de qui nous tenons le fait, que dans la petite ville de Saint-Calais, où la petite vérole régnait, on invita une mère à faire vacciner son fils. Elle s'y refuse; mais elle abandonne à la

meurtrière opération le fils de son mari, qui l'avait épousée en secondes noces. Qu'arrive-t-il? La vaccine prend, parcourt ses périodes; l'enfant est hors de danger : mais le fils bien'aimé est atteint de la petite vérole; elle est confluente; il est resté aveugle. Ce fait n'a pas besoin de commentaires; mais on ne peut s'empêcher de faire remarquer que la petite vérole la plus bénigne peut causer cet accident.

On a recommandé *contre la rage* le remède suivant, dont on assure avoir vu la réussite après l'apparence d'accès. Nous n'osons pas le garantir; mais on ne peut trop multiplier les moyens de défense contre ce féroce ennemi, même en adoptant l'opinion quelquefois exagérée du Dr. Bosquillon.

« Prenez une grosse poignée de sauge, une « de rue et une de triolet; pilez bien le tout dans « un mortier, et mettez ce composé dans un vase; « pilez ensuite dans le mortier 13 ou 14 clous de « girofle avec de la peau d'orange aigre du poids « d'un écu de 3 livres.

« Remettez ensemble dans le mortier la sauge, « la rue, le triolet, les clous de girofle et la peau « d'orange, et repilez avec soin toutes ces ma- « tières. Jetez encore sur ces drogues, dans le « mortier, deux poignées de gros sel, prises à « deux mains et bien pleines; pilez le sel avec « tout le reste.

« Délayez le tout dans deux verres de vin blanc « vieux; exprimez au travers d'un linge; vous « obtiendrez deux grands verres de liquide : on « n'en fait prendre qu'un au malade; s'il le re- « jette on lui donne le second. »

Nota. 1°. On n'en donne qu'un demi-verre aux enfans.

2°. Il est essentiel d'appliquer du marc sur les plaies.

Ce remède opère sur tous les animaux. On en fait boire un verre à un cochon, à un chien; il faut tripler la dose pour un cheval ou un bœuf, en observant toujours de mettre une couche de marc sur les plaies.

Cette recette est en honneur à *Villeneuve-d'Ornon* et à *Cadaujac*, où elle a opéré des cures multipliées.

La fête de S. Côme a été célébrée par ses joyeux enfans, au nombre de 36, sans distinction de titres, de rang, d'âge, etc., avec cette cordialité, cette hilarité qui devraient plus souvent présider aux réunions des fils d'une même famille, de savans exerçant le même art. L'éloge du patron y a été lu et applaudi; des couplets et des toasts aux succès des armes françaises et à ceux de l'art de guérir ont terminé cette séance, dont la concorde, la décence et la franche gaîté ont fait tous les frais, en s'ajournant à l'anniversaire.

Un savant philantrope vient de vérifier la propriété anti-vénéneuse de l'huile d'anis dans l'empoisonnement par l'arsenic, et qu'il avait découverte, conduit par l'analogie de l'effet stupéfiant qu'exerce ce liquide huileux sur les papiles nerveuses de la langue. L'induction donne à croire que ce moyen réussirait également contre les autres poisons irritans.

Avis aux vignerons.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit sur le danger de s'exposer aux vapeurs qui s'échappent des cuves en fermentation dans le tems des vendanges, et des tonneaux remplis de vin nouveau dans les celliers, quoique ces conseils reçoivent une nouvelle importance de leur à-propos. Nous avons longuement établi dans le N°. XXIII de notre Gazette le péril auquel exposent d'abord ces gaz, et l'effet subséquent de cette asphyxie lente, qui, agissant sur les organes de la respiration, en détruit insensiblement l'action, et conduit enfin au tombeau. Nous avons signalé l'exemple frappant d'un pareil accident qui a enlevé une amie tendre à l'un de nos confrères; et nous devons à l'art comme à l'humanité de dire que ce funeste évènement vient de se renouveler dans une *brasserie*, où deux jeunes gens, enivrés par la vapeur spiritueuse, sont tombés asphyxiés, et ne sont revenus à la vie que par le hasard le plus heureux qui a conduit dans ce lieu un de leurs amis.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Considérations sur l'Anatomie physiologique, etc., par P. Boirot Desserviers, docteur en médecine, de l'école de Montpellier, membre de plusieurs sociétés savantes.

Puto medicum debere haberi pro nullo si anatomiam ignorat.
Willis.

Cet opuscule, qui a pour but de prouver, ainsi que l'annonce son épigraphe, la nécessité pour un médecin de connaître l'anatomie physiologique, ne trouvera pas un seul opposant. On a reconnu enfin le besoin de l'instruction que recommande son auteur, et la médecine aujourd'hui ne dédaigne point des connaissances qui ne peuvent qu'ajouter à sa gloire comme à sa sécurité. Au reste, ce petit écrit, qui n'est lui-même que le prodrôme d'un plus grand ouvrage qu'il promet, et qui par cette raison est trop substantiel pour être analysé, est tracé avec clarté, élégance, chaleur et érudition. L'auteur, pour prouver la multiplicité de connaissances que demande l'exercice de la médecine, a su faire preuve de toutes celles qu'il exigeait; et comme s'il eût voulu démontrer que la vigueur de l'esprit n'exclud point la sensibilité du cœur, il a fait précéder cet essai de ses forces d'un hommage aux mânes de l'illustre et infortuné *Draparnaud*, acquittant ainsi à la fois la dette de l'amitié et la vengeance d'un opprimé contre le despotisme.

Observations sur la maladie appelée peste, le flux dyssenterique, l'ophtalmie d'Egypte et les moyens de s'en préserver, avec des notions sur la fièvre jaune de Cadix, et les projet et plan d'un hôpital, etc., par Assalini, docteur en médecine, chirurgien de première classe, etc., etc.; seconde édition, chez Croullebois, rue des Mathurins; et Crochard, rue de l'Ecole de Médecine. 2 f. 50 c., et 3 fr. franc de port.

Si cet ouvrage tenait tout ce qu'il promet, ce serait un recueil très-précieux; mais quand on pense que c'est un petit in-12 de 153 pages, on est plus surpris de l'importance du titre que de ce qu'il ne tient pas parole, et on le compare à un péristile qui conduirait à une chaumière. Il a d'ailleurs le mérite de rappeler l'excellent ouvrage du docteur Larrey, précisément sur cette matière. Quant à la question de la contagion, qu'il est bon peut-être d'établir affirmativement pour la sécurité des individus, on conçoit que la brièveté de cet opuscule offre un obstacle invincible à discuter cet intéressant problême, et ne peut offrir la moindre réponse aux graves objections des médecins qui ont observé cette maladie, qu'il est dangereux d'offrir aux gouvernemens comme non communicable si elle l'est en effet. Aussi l'on doit plutôt regarder cet essai comme un rapide historique médical de la campagne d'Egypte que comme un monument élevé à la pratique de cet art dans cette mémorable entreprise. Au reste, nous ne partageons point l'opinion de l'auteur sur le danger des lazarets, et nous le prions de nous permettre de regarder celui de Marseille, par exemple, comme une sentinelle contre l'invasion de la peste, *ce mal qui répand la terreur*, et dont n'en déplaise à M. Assalini, il est plus sûr de fuir que de discuter la contagion.

Table alphabétique des principales matières contenues dans les cinq volumes de l'Anatomie médicale (de M. Portal) rédigée par M. Cornac, membre des sociétés Académique des sciences de Paris et Galvanique.

Ce relevé, très-laborieux, prouve l'affection népotique de M. Cornac, et fait honneur à sa patience. Il sera d'ailleurs infiniment utile, et est même indispensable... à ceux qui ont reçu ou acheté l'ouvrage du docteur Portal.

Il se trouve chez Gilbert et compagnie, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 21, chez lequel on trouve également l'*Instruction sur le traitement des asphyxiés, des noyés*, etc., d'Antoine Portal, dont M. Cornac a publié une nouvelle édition sur celle de l'imprimerie Impériale, publiée par ordre du gouvernement. Le suffrage de tous les gens de l'art et la sanction du gouvernement nous dispensent de tout éloge d'un ouvrage que sa clarté, son utilité, son laconisme et la modicité de son prix doivent mettre entre les mains de tout le monde.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois nouveau, et coûte irrévocablement 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la *Gazette de Santé*, rue des Saints-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hopital militaire et de l'Hotel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. XXXXVIII.) (385) (1er Novembre 1805.)
(10 brumaire an 14.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MEDICALE.

L'origine des hôpitaux a sa place marquée sans doute dans les Annales de la Médecine, et doit la trouver dans ce monument que nous lui élevons avec plus de zèle que de prétentions, mais en essayant surtout de n'offrir à la curiosité publique que des traits, sinon inédits, du moins peu connus. Du moment qu'il s'agit de bienfaisance, de dévouement, on se doute bien qu'on verra se signaler, à la tête des fondateurs de cette sublime institution, ce sexe aimant et doux, à qui nous devons les soins de notre enfance, les plaisirs de la jeunesse, le bonheur de l'âge mûr, la consolation de notre vieillesse. C'est une femme, en effet, c'est *Fabiola*, qui, vers l'an 380, fonda à Rome le premier hôpital : *prima omnium nosocomium instituit*, dit Saint-Jérôme; *epist. ad. ocean.*; et, digne imitatrice d'un aussi bel exemple, Ultrogothe, femme de Childebert, morte en 558, fonda à Lyon le premier hôpital. Ultrogothe, Fabiola! vos noms, chers à la postérité, ne sont point burinés sur un airain fastueux, ou pompeusement tracés sur un marbre adulateur; mais l'histoire véridique vous a sauvés de l'oubli, et la reconnaissance vous grave dans tous les cœurs en caractères impérissables!

CONSTITUTION MÉDICALE.

S'il n'est pas très-certain, malgré l'observation qu'on croit en avoir fait, que le 9 octobre offre constamment le type de la température qu'on éprouvera toute la saison de l'hiver suivant, il l'est davantage que chaque semaine maintenant présente le tableau des variations atmosphériques de toute l'année. Ainsi le 22 octobre, le thermomètre à 10 degrés indiquait la chaleur des beaux jours du printems; le lendemain un vent du sud s'est élevé, et le thermomètre a monté jusqu'au treizième degré, qui est celui de l'été. Une pluie fine et tiède a, dès le 26, ramené le type automnal; et le 29, au matin, après une soirée brumeuse et toute une nuit de pluie glaciale, accompagnées de neige, le thermomètre est descendu dans la campagne à près de 0, température propre à l'hiver, et l'on s'étonne d'être étourdi à chaque pas, à droite et à gauche par des accès de coqueluche des femmes et des enfans, de toux des hommes faits et de catarres des vieilles gens. Ce qui a bien plus droit de surprendre, c'est qu'avec une telle disparité de température, on n'observe pas davantage de maladies graves, si l'on réfléchit surtout que la mode conjure encore avec l'atmosphère contre la santé des femmes surtout. L'affection maladive la plus dominante a été une variolette, dont les détracteurs de la vaccine ont soigneusement tenu note, parce qu'elle attaque également et les sujets vaccinés, et ceux qui ne l'ont pas été, de même que les personnes qui ont ou n'ont pas eu la petite vérole. Mais avec de la bonne foi il suffirait d'un examen même superficiel, pour ne pas confondre ces deux affections, qui n'ont de commun que l'é-

ruption, et dont l'une parcourt en huit ou neuf jours ses trois périodes, bien distinctes, et toujours sous l'empire de la fièvre, tandis que l'autre offre une succession éruptive de boutons, dont chacun s'élève, suppure, et se dessèche en vingt-quatre heures, souvent même sans fièvre. Il est d'ailleurs des symptômes particuliers à chacune de ces maladies, qui ne laissent aucune incertitude sur leur différence; on remarque beaucoup de fièvres d'accès, qu'il est prudent de *couper*, sauf à purger ensuite; on observe aussi des maux d'yeux, d'oreilles, et, en général, des affections de la membrane muqueuse, dont un régime tonique est le remède le plus efficace.

Depuis le 20 octobre jusqu'au 30, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 l. $\frac{1}{12}$.

La plus petite de 27 p. 5 l. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre de *Chevalier* est monté à 13 degrés.

Il est descendu à 2 degrés $\frac{7}{10}$.

L'hygromètre a été dans son maximum à 99 $\frac{3}{4}$.

Et dans son minimum à 81 $\frac{1}{4}$.

Vents dominans. Les vents, depuis dix jours, ont soufflé onze fois au N-E., et sept fois à l'E-S-E., et dix fois à S-O.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

Mal de dent et rhume de cerveau guéris par l'empirisme.

Vous nous avez dit, Monsieur, qu'il ne fallait pas mépriser tous les *remèdes de bonnes femmes*, mais examiner si leur composition est conforme à quelque règle de l'art, et si leur effet peut être expliqué par quelque principe médical. La thérapeutique en effet n'est qu'un empirisme raisonné; les remèdes que nous appelons héroïques, sont dus, pour la plupart, à des essais dictés par le hasard. D'après cette réflexion, vous ne trouverez point puérile la communication que je vais vous donner.

J'étais, depuis plusieurs jours, très-souffrant d'une douleur de dent; la dent était cariée, et j'étais résolu de la livrer au davier du dentiste; mais je ne pouvais en ce moment avoir recours à lui; la douleur devenait très-vive et insoutenable. Une bonne femme, témoin de ma souffrance, me dit: *Vous serez soulagé sur le champ, si vous respirez fortement de l'eau-de-vie par la narine qui est du côté de la dent malade.* Je ne trouvai aucun inconvénient à suivre ce conseil; et comme je n'avais pas d'eau-de-vie sous la main, je pris de l'eau de Cologne que j'affaiblis avec un tiers d'eau. Je respirai, ou, pour me servir d'une expression vulgaire, je *reniflai* fortement ce spiritueux épanché dans le creux de ma main; j'éprouvai une irritation très-vive dans le nez; j'éternuai; je mouchai beaucoup; mes yeux pleurèrent involontairement: l'effet fut prompt, et suivi d'une chaleur très-sensible dans le nez; mais au bout de deux ou trois minutes, je ne sentais plus de douleur à la dent. La douleur reparut deux ou trois fois dans la soirée, et fut chassée de même; enfin je n'ai pas souffert depuis.

En réfléchissant un moment sur ce remède de bonne femme, il me semble facile d'en expliquer l'effet. En irritant la membrane pituitaire et les nerfs de l'odorat, vous excitez un léger coriza, et vous opérez une véritable métastase. Je ne suis pas médecin; mais j'ai toujours pensé que la plus grande partie de la médecine pouvait se réduire à cette proposition: « Détruire une affection ou « irritation nuisible ou douloureuse par une « irritation ou excitement dont les effets soient « calculés sur la nature et la force des organes « qu'on irrite. » C'est ainsi, ce me semble, qu'agissent les purgatifs, les vomitifs, les vésicans. Ceci me rappelle un autre remède de bonne femme, parfaitement analogue à celui que je viens de citer, et qui, dans ma jeunesse, me guérissait très-promptement des rhumes de cerveau auxquels j'étais fort sujet. Je me chauffais fortement le soir les pieds avant de me mettre au lit, et je me les frictionnais pendant dix minutes avec une eau spiritueuse quelconque, eau-de-vie, eau vulnéraire, eau de mélisse ou de Cologne, etc. Je me couvrais bien la nuit; j'avais une grande chaleur aux pieds, et le matin je me levais sans être enrhumé. J'ai cessé d'employer ce remède, parce qu'un médecin me dit qu'il pouvait porter sur la poitrine l'irritation du cerveau. Avait-il raison? je l'ignore; mais il n'en est pas moins vrai que ce remède m'a souvent réussi, et qu'il agissait par métastase.

C. C. G.

Note du Rédacteur. J'ignore quel médecin a pû dire à l'auteur de l'article précédent, qu'il courrait risque de porter sur sa poitrine l'humeur qui obstruait les sinus frontaux, en usant du moyen qu'il expose, et surtout en l'accompagnant des précautions qu'il détaille. Je ne vois même pas quelle était la base de sa théorie; mais ce que je sais, c'est que la mienne s'unit complettement à la plus constante pratique pour en expliquer le succès. En effet, que produit le chauffement des pieds, sinon une dilatation des parties inférieures qui y appelle une juste distribution des humeurs répandues dans l'économie, et non une irritation qui y force leur afflux; et, de même qu'un refroidissement subit des pieds resserre les vaisseaux et fait refluer à la tête la lymphe concrétée par le froid, excite en cette partie une irritation locale, y détermine la secrétion d'un mucus particulier, enrhume enfin, de même sa chaleur appliquée aux parties inférieures y rappelle la lymphe fluidifiée, et doit faire cesser l'irritation des membranes muqueuses qui revêtent les conduits internes de la face. (1) Si l'on ajoute à ce moyen dérivatoire la précaution de se bien couvrir étant couché, on conçoit que la transpiration ranimée rappelle sur chaque point de la périphérie du corps l'humeur déviée, et partage entre tous les pores sa sortie. On ne voit pas alors comment la poitrine pourrait être affectée d'une humeur que tout concourt à expulser. Au reste, loin de rejeter les recettes confirmées par l'expérience, parce qu'elles paraissent peu scientifiques, j'invite mes abonnés à me faire part de leurs observations en ce genre, et je ne croirai pas déroger, en imitant notre grand maître Hippocrate, qui fonda la première matière médicale, en recueillant les remèdes inscrits sur les *ex voto* suspendus aux colonnes du temple d'Epidaure. *Herod.*, *Thucyd.*, *Strab.*, *Diod.*, *Pline.*

Des Dents œillères.

AU RÉDACTEUR.

On se moque des *dents œillères;* et je prierai les érudits d'expliquer le cas suivant en lui donnant le nom qu'il leur plaira de substituer à celui consacré, disent-ils, par un vieux préjugé. J'ai sous l'œil gauche une dent creuse qui me cause des douleurs insupportables: faites-la arracher, vont me dire les dentistes; non, de par Dieu! car j'ai mes préventions aussi, et j'ai observé que mon respectable père qui, jusqu'à l'âge que j'ai, (cinquante ans) avait eu les meilleurs yeux du monde, en a perdu un immédiatement après s'être fait, dans un cas tout semblable, tirer une dent placée comme ma dent œillère. Qu'on me pardonne de persister à l'appeler ainsi, mais qu'on veuille bien réfléchir que le sentiment de ma douleur s'établit dans une ligne directe depuis ma dent jusqu'à la partie de l'os frontal correspondant, en traversant le diamètre de l'œil. Une particularité assez singulière, c'est qu'à ce point de l'os frontal correspond une pulsation sensible, même sous un doigt étranger, et qu'en appuyant le pouce dessus, ma douleur diminue. Une autre singularité, c'est que je souffre moins la tête nue que couverte. Jusqu'ici je n'ai trouvé d'allégement à ma douleur que dans l'introduction d'un coton imbibé d'huile d'olive dans la dent creuse. Ce corps gras met apparemment le petit nerf à l'abri du contact de l'air; mais quand l'huile est échauffée, c'est à dire au bout de trois ou quatre heures, la nuit, la douleur me réveille, et je suis obligé de réimbiber mon coton d'huile nouvelle, ou même d'eau fraîche. J'ai essayé tous les spiritueux, non-seulement sans succès, mais avec redoublement de douleur. Vous expliqueriez sans doute mieux que moi ce que je vous expose ici assez mal, mais vous aimez les remèdes simples, et celui-ci a du moins le mérite de l'innocuité.

G. de B.

Suite et fin de l'article sur la vaccine.

« Le fluide vaccin se complique-t-il des humeurs dominantes du sujet qui le fournit? »

Je pense que le fluide vaccin peut recevoir l'impression des dégénérations humorales et du vice particulier des fluides du sujet. Dès lors nul doute que sa qualité ne soit susceptible d'altération, et que le vaccin ne puisse servir de véhicule

(1) Il y aurait deux bien bons ouvrages à faire en médecine: *Des Guérisons par métastase; de la Médecine par les aliments.*

aux maladies qui leur correspondent. Telle est mon opinion : aussi me suis-je toujours imposé la loi de ne pas inoculer la vaccine avant d'avoir combattu les dégénérations, détruit les dispositions maladives, si elles existent. Et quel médecin jaloux de son devoir et des progrès de cette nouvelle doctrine, n'en a pas fait autant! L'excès de prévoyances ne saurait être un mal; leur défaut, au contraire, pourrait compromettre la santé du sujet, la réputation du vaccinateur, et ce serait s'exposer à des regrets. En un mot, et sans juger en dernier ressort la question, nous dirons qu'il n'y a aucun danger à supposer la complication possible, et qu'il peut y en avoir à ne pas prendre des précautions.

« *La vaccine n'est-elle pas un simple émonctoire ; et tout émonctoire n'est-il pas un atermoiement à la petite vérole, comme à la gale, à la phthisie, et même à la peste, etc. ?* »

Tout émonctoire fournit l'écoulement de la matière qu'on se propose de dévier du torrent des humeurs. Si la vaccine était un émonctoire, elle en ferait l'office chez tous; dans tous les cas, et dans toutes les circonstances, cet écoulement aurait lieu, tandis que ce n'est que chez un très-petit nombre de sujets, dans quelques cas rares, qu'on l'observe. Pour être autorisé à la regarder comme un atermoiement à la petite vérole, il faudrait, ce semble, que sur des millions de sujets vaccinés, certains l'eussent déjà contractée depuis : or, comme il est reconnu que tous peuvent se présenter impunément à son atteinte qui cesse d'être contagieuse, il faut nécessairement reconnaître dans son application un préservatif revêtu des caractères qui annoncent qu'il est à vie et non limité. Dès lors la vaccine ne sera pas un simple émonctoire, ni un atermoiement, un préservatif temporaire, mais un prophylactique en faveur duquel l'expérience de tous les jours prononce; et citât-on un, deux faits isolés contraires à l'expérience du succès de la vaccine, peut-être d'ailleurs mal examinés, ces faits ne détruisent pas le principe; et l'on connaît l'adage : *exceptio confirmat regulam.*

La petite vérole n'est point innée à l'espèce humaine; elle n'est pas non plus d'institution divine, comme le disent des parens, qui croiraient compromettre leur religion s'ils cherchaient à en affranchir leurs enfans. Rien ne prouve que cette maladie ait été connue du Père de la Médecine; et l'histoire nous apprend qu'elle ne commença à l'être qu'en Egypte du tems d'Omar, d'où elle fit irruption en France vers la fin du 11e siècle.

La petite vérole n'est donc point naturelle à l'espèce humaine, ni endémique à nos climats; elle n'est pas non plus nécessaire à la santé et à la vie de l'homme, en faisant l'office de dépuratif, comme le pense le vulgaire.

Je passerai sous silence ces questions : *quelle est l'influence de l'air, de l'eau, des odeurs, de la lumière et du calorique, etc. ? Le fruit de la femme enceinte qu'on vaccine est-il affranchi de la petite vérole ; et la postérité de cet enfant, devenu père, en est-elle également exempte ?* Laissons au tems à décider ces questions prématurées; mais il n'est pas inutile peut-être de dire en passant que le vaccin pris indifféremment et sans choix, transmis à certaines époques de l'année, pendant l'existence de certaines maladies, le sujet n'étant pas préparé lorsque son état l'exige, sont autant de circonstances qui peuvent rendre la vaccination fâcheuse, compromettre ses succès, et militent pour qu'elle soit différée. Ajoutons que, tout en reconnaissant dans la vaccine le pouvoir de préserver de la petite vérole, ennemi qui pendant douze siècles a porté la douleur et la mort dans la ville et la campagne, il est encore problématique que la coqueluche, les dartres, etc., trouvent aussi dans son application un prophylactique réel et infaillible; et gardons-nous de cet enthousiasme qui, exalté sans doute par l'amour de l'humanité qui inspira cette découverte, en a exagéré les avantages. La vérité, l'exacte vérité peut être inconvenante, même injurieuse dans un cercle; mais elle est de rigueur dans une discussion aussi importante : elle doit se trouver sur les lèvres du médecin, comme la bienfaisance dans son cœur, et le porter à signaler le doute et l'erreur partout où ils se trouvent, l'erreur trop capable d'ouvrir la boîte de Pandore qu'on referme difficilement. Ainsi, il ne consacre point des principes que le tems et l'expérience n'ont point encore revêtus de leur sanction; il n'admet pour vérités de doctrine que celles qui en portent

les caractères sacrés et incontestables : et ne pourrait-on pas l'accuser d'avoir promis même l'immortalité à la génération future ! Il est donc circonspect. Le triomphe fut toujours le fruit de la modération : par elle la vérité recule chaque jour ses limites ; par elle aussi la vaccine adoptée chez tous les peuples, protégée par tous les gouvernemens, procure déjà aux vrais amis de l'humanité de véritables jouissances.

LARCHE, *Doct-Méd. de Montpellier.*

A M. LE RÉDACTEUR.

Paris, ce 30 vendémiaire an 14.

« Monsieur, la médecine ne fait pas un pas heureux, n'obtient pas un succès d'une espèce nouvelle qu'ils ne soient d'un prix incalculable pour le genre humain ; et comme c'est dans votre journal particulièrement que les amis de l'humanité recherchent les faits qui peuvent constater ces succès, j'espère que vous voudrez bien, à ma prière, y destiner une place à ceux qu'enfin je puis annoncer contre une maladie cruelle qui trompa toujours les espérances et les efforts des hommes de l'art, qui jusqu'à présent fut réputée à peu près incurable, et qu'on n'avait encore pu que retarder faiblement dans sa marche destructive, au moyen de palliatifs sans effet sur ses causes ; je veux parler, Monsieur, de l'hydropisie ascite par épanchement et de la leucophlegmatie.

Beaucoup d'années au service en qualité de chirurgien de première classe, tant sur les vaisseaux de l'état que dans les hôpitaux de la marine, m'avaient mis à portée de remarquer souvent combien les moyens ordinaires de la médecine sont insuffisans contre ce genre de maladie, lorsqu'en 1781 quelques heureux succès me conduisirent à la découverte d'un traitement qui depuis m'a constamment réussi.

Plus de trois mille hydropiques en ont été radicalement guéris depuis cette époque ; et ses succès, constatés par un grand nombre de certificats authentiques, me font un devoir d'annoncer aujourd'hui, avec toute assurance, qu'enfin l'hydropisie n'est plus une maladie infailliblement mortelle.

Parmi des nombreux certificats, dont j'offre la communication à qui voudra la prendre, je ne citerai ici que celui de la municipalité de Landernau qui atteste que pendant vingt années de séjour que j'ai fait dans cette ville, qui n'est, comme on sait, peuplée que d'environ trois mille six cents ames, j'y ai guéri complettement soixante-cinq hydropiques, que tous ont postérieurement joui de la meilleure santé, et il en restait encore vingt-deux dans cette commune en l'an X.

Depuis environ trois ans seulement que je réside à Paris, j'y ai déjà obtenu un grand nombre de guérisons, dont quelques-unes sont infiniment remarquables, en ce que les malades étaient dans une situation déplorable, et ne se soutenaient plus qu'à peine. Je sens que de pareils succès ont besoin d'être bien prouvés pour ne pas être révoqués en doute ; que je dois citer ici au moins quelques-uns de ces malades, et j'indique....

(Suit ici une liste de sept personnes traitées avec succès par le docteur.)

J'ajoute, Monsieur, à ces preuves irrévocables, qu'ayant soumis la recette et la composition de mon remède à l'examen de l'École de Médecine, elle a déclaré dans son rapport, à son excellence le Ministre de l'Intérieur, en date du 8 frimaire an 13, qu'il n'entrait dans la composition de mon remède que des substances connues et usitées contre l'hydropisie par tous les médecins instruits, et je vous en offre la recette, avec une suite d'observations.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération, Monsieur, votre très-humble serviteur. »

FOULLION.

Ce n'est qu'avec la plus grande répugnance que nous consentons l'insertion, dans notre feuille, des remèdes à *secret ;* mais la sanction qu'a obtenue le réclamant de l'École de Médecine, le décret précis, du 25 prairial dernier, de S. M. l'Empereur, inséré au Bulletin des Lois, n° 48, et commun à tous les inventeurs en ce genre, autorisant sa demande à être annoncé dans cette Gazette, nous nous y rendons d'autant plus facilement, que nous pensons qu'il joint à tous ses titres à la confiance publique celui de médecin, chirurgien, ou officier de santé reçu légalement ; sans lequel il n'aurait aucun droit d'exercer ses talens quels qu'ils soient. Nous remarquerons au

surplus, pour l'honneur de l'art, que, loin que les différentes espèces d'hydropisie soient déclarées incurables, on a dirigé depuis plusieurs années, contre cette maladie, des modes de traitement très-avantageux, et les pages 36, 37, 39, 40, 298, 299, 340, 344, 356, 358, 362, 363, 364 et 366 de cette Gazette citent des ouvrages, des procédés ou des recettes propres à la cure de cette maladie, et font assez foi que l'auteur de l'article précédent a un peu légèrement avancé que les *moyens ordinaires de la médecine sont insuffisans contre ce genre de maladie réputée à peu près incurable.* (Note du Rédacteur.)

NOUVELLES MÉDICALES.

« Le conseil d'état, après avoir entendu le « rapport du ministre des cultes, sur les désa- « grémens qu'éprouvent, soit de la part du mi- « nistère public, soit de la part de ceux qui exer- « cent l'art de guérir, les curés et desservans qui « donnent à leurs paroissiens malades des con- « seils relatifs à leur santé, a décidé qu'ils ne font « en cela que ce qu'il est permis de faire à la cha- « rité chrétienne, et que nulle loi ne défendant « ce que la morale conseille, il n'est pas besoin « de mesures particulières pour assurer aux mi- « nistres de la religion le tranquille exercice de « leur ministère de bienfaisance. »

Cet avis du conseil d'état a été approuvé le 8 vendémiaire par S. M. I., au quartier-général de Strasbourg.

Il nous est doux de voir sollicité par le conseil, confirmé par le héros-législateur de la France, l'exercice des consolations médicales par les curés, et nous répéterons ce que nous avons consigné dans le N°. XXXIX de cette Gazette, article *Chronologie médicale.* « La médecine en effet n'est- « elle pas un sacerdoce? n'était-elle pas autrefois « exercée par les prêtres?.... La révolution, en « privant les curés de leurs fonctions, a détourné « les études de plusieurs vers ce but utile.... C'est « une belle et sublime mission que celle d'un « curé-médecin dans nos campagnes, que celle « d'alléger les peines de l'ame et de guérir les « maux du corps, » etc.... Mais disons avec la même franchise, qu'il est nécessaire d'inviter les curés à s'occuper de justifier la confiance du gouvernement, et à diriger leur application vers le genre de connaissances qu'exige une aussi importante mission. C'est pour leur faciliter cette étude, que nous les engagerons à recevoir cette Gazette, où la science, dépouillée de ses termes techniques, s'apprend sans effort; et plus mus par l'amour de notre art, par celui de l'humanité, que par un vil calcul, nous nous empresserons de l'adresser gratuitement à ceux même que la nullité de leur fortune empêcherait de faire le sacrifice du prix modique de l'abonnement, et qui nous témoigneront le desir de la recevoir.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Suite et fin de la Lettre de M. Duran, à l'un des Rédacteurs du Journal des Arts, n°. 418, sur une brochure intitulée : *Idée d'un nouveau système de médecine.*

Mais sans trop faire valoir ici cette explication vraisemblable, revenant aux preuves de fait, je répète que plusieurs autres observateurs rapportent des exemples positifs de guérisons opérées par ce même moyen. Enfin, tous les bons rédacteurs de médecine-pratique avouent que le seul remède radical de la goutte consiste dans la sobriété et le travail, c'est à dire, selon mes expressions, dans le régime naturel; tous, dis-je, font cet aveu, quoique, selon moi, ils le fassent très-faiblement et d'assez mauvaise grâce.

Outre la goutte dont je viens de parler, toutes les autres infirmités, pourvu qu'elles ne soient pas parvenues à leur degré le plus dangereux, toutes les maladies, soit lentes, soit rapides, seraient pareillement guéries sans drogues par un régime naturel approprié à chacune d'elles.

Mais, me dira-t-on, quel régime extraordinaire! à un goutteux, c'est à dire ordinairement à un citadin oisif, convive aimable, ami de la paresse et de tous les plaisirs, prescrire pour remède de bêcher la terre, de vivre en grande partie de racines grossièrement préparées, et de ne boire que de l'eau? Ce régime, quoique exempt de drogues, n'est-il pas plus amer que l'absynthe, le quinquina et toutes les drogues ensemble? Et cependant j'avais annoncé que ma médecine naturelle ne ferait que suivre les appétits naturels, et qu'elle conduirait à la guérison par la voie du plaisir.

Je réponds, et d'abord je conviens que ce traitement n'est pas sans difficulté. Mais de ce qu'il n'est pas facile, en concluerait-on qu'il est impraticable? et les hommes en général, et notre bonne société en particulier, seraient-ils arrivés à ce degré de mollesse, de n'oser tenter que ce qui est sans obstacle, et de juger absolument incurable toute maladie qui n'a

de remède que l'usage des bras, la sobriété et la constance; semblables à la femme délicate et précieuse que la moindre difficulté arrête, et qui regarde comme inguéable et impossible à traverser, un ruisseau où il faudrait mouiller ses petits pieds. Si les hommes sont lâches à ce point, je ne puis penser du moins que cette lâcheté soit incorrigible et essentielle à l'espèce humaine.

En second lieu, j'ai dit : » Que l'appétit naturel, naturel, dis-je, et bien distingué de l'appétit factice, que l'appétit naturel, tel qu'une sorte de conscience physique, indique à tous les hommes le régime qui doit les conserver et les régir, et la conduite la plus salutaire. »

Quoique cette maxime des appétits indicateurs, qui se trouve vraie d'une manière évidente dans la plupart des cas, semble au premier coup d'œil être en défaut dans le cas du régime pénible dont il s'agit ici, je pense cependant que même dans ce cas elle est parfaitement vraie..... Oui, ce régime modérément laborieux et frugal que j'ai indiqué comme remède, est conforme à l'appétit naturel, au goût primitif et particulier des goutteux qui tous hommes forts et robustes sont organisés essentiellement pour les alimens rudes et résistans, et pour les grands travaux des bras. Oui, tous les hommes, quelles habitudes qu'ils aient contractées, peuvent se réformer peu à peu d'une manière graduelle, douce et agréable, et s'élever au point de trouver des charmes et le vrai bonheur dans la pratique du travail, de la frugalité et du régime naturel. — Mais c'est à la médecine à opérer chez les hommes cette grande conversion. La médecine peut avoir sur les mœurs des peuples une grande influence, et contribuer beaucoup à les perfectionner et les réformer, en commençant toutefois par se réformer considérablement elle-même.

Je ne puis prouver ici directement toutes ces assertions importantes que je me contente d'offrir aux réflexions du lecteur; mais je viens à une autre proposition que je prouverai, et dont la preuve jettera indirectement quelque jour sur les premières.

Si un grand nombre de maladies demeurent sans guérisons comme la goutte, par la faute et la pusillanimité des malades, et par leur résistance à pratiquer le régime pénible qui pourrait les guérir, la faute en est toute entière à la forme médicamenteuse que la médecine a prise depuis tant de siècles. En effet, dans l'état actuel des choses, les médecins, dans tous leurs traitemens, prescrivent des recettes galéniques qui en paraissent toujours la partie principale, et avec elles quelque peu de régime qui n'en paraît que l'accessoire, de telle sorte que, dans l'opinion du malade et dans celle du public, c'est toujours la recette de médicamens qui seule ou presque seule obtient tous les honneurs de sa guérison. Or, au contraire, pour que le malade, et pour nous en tenir à un même exemple, pour que le goutteux veuille s'assujettir au régime pénible et inusité qui peut le guérir, il faut deux choses:

1°. Pour que le sybarite oisif et amolli consente à s'abstenir et à travailler, il faut qu'il soit bien assuré de guérir par cette pratique; que par conséquent il soit animé de la plus grande confiance dans l'efficacité de ce régime en particulier et dans celle du régime en général. Il faut donc que tout, autour de lui, parle habituellement du régime; que partout les savans, les ignorans et la société entière, excepté sans doute les apothicaires, exaltent le régime et les guérisons merveilleuses qu'il opère journellement, et que, par exemple, chaque femme à point nommé sache pour chaque maladie plusieurs guérisons incontestables, opérées par une sorte de régime, comme elles vantent aujourd'hui plusieurs opérées par quelque drogue favorite, mais malheureusement presque toujours contestées par quelqu'autre femme présente. Alors, au milieu de ces propos unanimes en faveur du travail, de la sobriété et du régime anti-goutteux, la foi la plus vive s'emparant du goutteux desireux de guérir; la foi, ce principe puissant qui, selon le Sage de la Judée, peut transporter les montagnes, pourra transporter dès l'aurore notre sybarite fainéant auprès de la charrue et des bœufs de son domaine, et l'exciter à tracer plusieurs sillons; pourra même ensuite le transporter, dans sa soif, sur les bords de la fontaine voisine, et l'y réconcilier pour toujours avec l'eau.

2°. Ce n'est pas encore assez de cette grande confiance, pour que le goutteux puisse opérer en lui un si prodigieux changement, et surtout pour qu'il y persévère toute sa vie. Il faut qu'il sache combattre ses penchans vicieux et ses plus fortes habitudes; que, s'étudiant lui-même, il apprenne une science toute nouvelle, celle de distinguer le cri séditieux de ses passions et de ses appétits factices, d'avec la douce voix de ses appétits naturels et de cette conscience physique qui doit le guider pour faire taire ceux-là et n'écouter que ceux-ci; qu'il se plaise à accomplir la vocation naturelle de l'homme, qui aime à travailler et en conséquence à savourer de préférence les alimens simples et naturels, produits par son travail et assaisonnés par sa faim; il faut, en un mot, qu'il vienne à aimer la nature et à connaître la vertu.

Or, ces deux sortes de sentimens, cette confiance et cette force d'ame, c'est à la médecine à les inspirer. — Il faut pour cela que, dans la plupart des maladies, et toutes les fois que les circonstances le rendent praticable, la médecine accoutume ses malades, par ses conseils toujours nécessaires et désormais plus précieux, qu'elle accoutume, dis-je, les malades à se traiter par le régime, par le régime seul, même sans onguens et sans tisanes, et à éprouver habituellement qu'ils guérissent ainsi plus efficacement et mieux que par tous les anciens artifices. Il faudrait donc que la médecine changeât tout à fait de langage; que les médecins, dignes ministres de la nature, unissant leur voix à celle de la philosophie, disent aux hommes, de concert, non plus comme les médecins de Molière : *saignare, purgare et clysterium donare*; mais qu'ils disent : « Pour écarter les maladies, suivez en tout la nature; corrigez vos habitudes vicieuses et factices; étudiez la voix de vos appétits et de votre conscience physique; revenez au régime naturel par un effort vertueux; en

un mot connaissez et pratiquez la vertu. L'art de se conserver soi-même est le commencement de la sagesse.»

Si un jour la médecine changeait au point de tenir ce langage; si, adoptant le plan esquissé dans ces lignes hâtives, elle devenait habituellement *médecine du régime*, alors un régime naturel et curatif ne paraîtrait plus un moyen extraordinaire, ou, comme me le disait une dame, extraordinairement naturel. Alors tous les malades le suivraient avec confiance, quelque naturel qu'il fût, et finiraient par y trouver non-seulement leur guérison, mais encore le vrai bonheur.

Ainsi la médecine du régime, ou l'usage universel du traitement diététique dans la plupart des maladies, est l'institution la plus desirable, soit pour la guérison des maladies, soit même pour le perfectionnement des mœurs.

Ce que j'ai dit de la goutte peut être dit à peu près de même des vapeurs et de toutes les maladies des nerfs, des maux vénériens invétérés et des pulmonies commençantes, de toutes ou presque toutes les maladies. On pourrait prouver, soit par des observations nouvelles, soit même par les témoignages recueillis des écrivains observateurs, que toutes les maladies guérissables quelconques sont mieux et plus sûrement guéries par le régime seul que par les traitemens usités, et que, surtout dans les infirmités lentes, toutes les guérisons difficiles exigent ces deux conditions : 1°. le régime et le mépris des médicamens; 2°. le retour à la nature, et, si j'ose le redire, le retour aux grands principes de morale, la force d'ame et la vertu.

Force d'ame, résistance aux passions, conscience et vertu; et cela pour guérir : quel langage! me dira-t-on; quels remèdes étranges et barbares, et quelle médecine ridicule vient-il proposer!

Il est vrai, je conviens que cette médecine est étrange et bien contraire à nos mœurs; et cependant vous me conseillez, Monsieur, de faire un livre pour y développer mon système et ma trop courte brochure. Or, mon livre, dans la moitié de ses pages, serait de ce mauvais ton là : ainsi il prêcherait dans le désert. — Ce n'est pas que ce système du régime naturel soit par lui-même impraticable, ni que je craigne pour lui le sort que, malgré votre conseil, vous ne laissez pas de lui pronostiquer, le sort de *la Paix perpétuelle* du bon abbé de St. Pierre. Je pense, au contraire, que déjà les médecins, vers la fin du dernier siècle, ont beaucoup simplifié leur science, et que leurs travaux et la marche nécessaire de la perfectibilité doivent, malgré tous les obstacles, conduire tôt ou tard cette grande et principale science au but que je desire. Mais je pense aussi que l'état actuel des esprits, les préjugés et les passions du tems, ne sont pas propres à accélérer ce genre de progrès et à favoriser l'adoption, en médecine, d'une réforme simple et naturelle. Puisqu'il faudrait pour l'opérer, faire la révolution de la vertu, doit-on choisir pour cela ce siècle de corruption et de lâcheté, dévoué aux plaisirs grossiers et à l'intérêt le plus vil?... Ainsi, Monsieur, malgré la grande confiance que j'ai dans vos conseils, je ne ferai pas un livre, s'il vous plaît.

Cependant, entraîné par la force de ma conviction en faveur de ces principes, et assuré qu'il existe un petit nombre d'hommes qui aiment la nature, les vérités élevées et les idées-pratiques de perfection et de longévité; pour eux et pour l'acquit de ma conscience, j'ai rédigé cette très-petite instruction élémentaire, où j'ai tracé, dans le moins de lignes que j'ai pu, les idées les plus générales de ce plan, les maximes les plus éminentes de guérison et de préservation que m'ont dévoilées mes expériences et les méditations d'un grand nombre d'années. — J'offre à ce même genre d'hommes, de développer ces principes dans un cours oral. Je pourrais aussi quelquefois donner à cette théorie quelque court développement, si j'y étais excité de nouveau par vos encouragemens et par vos critiques. Ainsi me voilà, je crois, en attendant, amplement acquitté de tout ce que peut exiger de moi ma conviction touchant mes principes et leur universelle utilité.

Je conclus enfin : donc les maladies, même telles que la goutte, le plus évidemment causées par l'état social, sont guéries par la nature et par le régime naturel.

Voilà, d'une manière très-abrégée, la solution de l'une des cinq grandes objections que vous avez rapportées. Les objections seraient toutes également réfutées, mais ne pourraient l'être que par l'exposé complet de mon système, c'est à dire par un long ouvrage : vous me dispenserez, j'espère, de prolonger à ce point ma lettre.

Je me contente de répéter les propositions principales de mon système ou de sa partie curative : toutes les maladies sont causées primitivement par des fautes dans le régime; toutes peuvent être guéries sans médicamens par un régime convenable; et des appétits naturels, qu'il faut bien distinguer des appétits factices, indiquent à tous les hommes le régime qui leur convient.

Agréez, Monsieur, etc.

DURAN, *docteur-médecin.*

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois nouveau, et coûte irrévocablement 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNEE.

(N°. XXXXIX.) (393) (11 Novembre 1805.) (20 brumaire an 14.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MEDICALE.

On définit l'ame, la partie immatérielle de notre être, qui, liée à notre corps, constitue la vie. Mais quel est le siége de l'ame? Un être immatériel a-t-il besoin d'un logement? peut-il être contenu? Hérophile la plaça dans la base du cerveau, Xénocrate dans sa partie supérieure, Erasistrate dans ses membranes, Straton dans les deux sourcils, Empédocle dans la poitrine, Moschion dans tout le corps, Héraclite à sa circonférence, Diogène dans les artères, Blémor dans les yeux; Hérodote dans les oreilles, Aristote dans le cœur, tout en plaçant la pensée dans le cerveau; Hippocrate dans le ventricule gauche du cœur, *primum vivens, ultimum moriens*, Vanhelmont dans la région épigastrique, Descartes dans la glande pinéale, Lancisi dans le corps calleux, Willis dans le cervelet, etc. Il est plus aisé de prouver que chacun d'eux se trompe, que de remplacer leur opinion par une meilleure.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La crue du Nil était chez les Egyptiens la mesure de la fertilité de l'année; et l'on conçoit en effet l'influence d'un fleuve immense sur un sol auquel sa nature et ses divers plans d'élévation, sous un ciel ardent, devaient faire un besoin continuel des irrigations. Dans notre France, l'échelle hydrométrique est plutôt celle des variations nosologiques que la mesure de sa fécondité annuaire. En effet, on remarque généralement que lorsque les fleuves et les rivières se débordent, quand des inondations envahissent les terrains habités ou destinés à la culture, on peut en présager des maladies, soit qu'on doive les attribuer à la stagnation des eaux qui restent après ces crues extraordinaires, soit qu'il faille en accuser l'atmosphère humide qui a fourni les pluies excessives auxquelles ces inondations sont dues. Notre grand maître nous a tracé la conduite médicale à tenir en ces cas, dans ses œuvres immortelles, et surtout dans son traité de *Aere, Aquis et Locis*, et dans celui des *Epidémies*. La fibre macérée par l'humidité ambiante perd tout à fait son ressort; l'épiderme n'est plus irrité par l'oxigène appauvri de l'air, et tout l'appareil cutanée tombe dans une inaction qui se communique bientôt aux membranes internes. La flaccidité des solides détermine la stase des liqueurs; le pouls s'affaisse, les nerfs cessent d'être les conducteurs de la sensibilité, l'œil refuse de voir, l'oreille d'entendre : de-là les attaques d'apoplexie, de paralysie, les catalepsies, et en général les affections soporeuses propres à la température que nous éprouvons. Parmi elles on a observé plusieurs *coma vigil;* et nous allons signaler ses symptômes et son mode de curation, empruntés de deux observations qui nous sont personnelles, et faites, l'une à Paris sur un médecin plus connu comme convive aimable que comme docteur ga-

lénique; l'autre à Châteaudun sur un frère chéri, et toutes deux avec un égal succès. Le premier, sectateur un peu trop fervent de Comus, paraît avoir été conduit à cette maladie par des congestions alimentaires, qui après le repas produisaient sur lui ou un effet soporeux ou une exaltation cérébrale. Dans le premier cas, notre docte confrère se réveillait raffraîchi et la tête assez nette; dans le second, il éprouvait des aberrations morales, des effervescences sanguines, qui, si elles eussent duré, l'eussent infailliblement conduit à une sidération apoplectique. Le rapprochement des causes de ces accidens en amena un, tel que l'Apicius moderne tomba dans une somnolence dont rien ne pouvait le tirer; il n'en sortait que pour articuler obscurément et péniblement les mêmes mots. Cet état auquel un praticien estimé, et qui mérite de l'être, apporta heureusement les plus prompts secours, fut suivi d'une vélocité d'idées et d'expressions aussi alarmante. L'impatience caractérisait ses volontés, au point qu'il ne permettait aucun intervalle entre leur émission et leur rapide exécution. Un régime approprié a fait à son tour cesser cet état si opposé au premier, et tout promet une heureuse convalescence, que le docteur-malade a promis au docteur-médecin de seconder par une obéissance ponctuelle au régime diététique, et même par une sobriété désormais exemplaire.

M. Marie, qui fait le sujet de la seconde observation, a offert toute sa vie un modèle de frugalité; exempt de passions vives, il concentre ses affections entre une femme douce, tendre, chérie, de jolis enfans, et la culture des fleurs. Ce bonheur monotone suffit à ses desirs, comme sa modique fortune suffit à ses besoins. Il n'a jamais éprouvé de maladies qu'une affection urétrale organique pour laquelle M. Deschamps, (de la Charité) lui a donné, il y a 4 ans, des soins couronnés d'un succès complet. Il y a 15 jours, il éprouva un embarras gastrique suivi de fièvres d'accès. Il prend un vomitif et une purgation. Au bout de 4 jours il va mieux; l'appetit renaît, quand deux jours après, tout à coup, et sans prélude, le mardi soir, après s'être rasé lui-même, il tombe dans un état profondément comateux qui dure quelques heures, malgré les remèdes les plus appropriés. Cet état persiste pendant trois jours, mais avec moins d'intensité: on avait, dès l'invasion, appliqué des vésicatoires aux jambes, des sinapismes aux cuisses. Malgré des lavemens camphrés, des potions cordiales et anti-spasmodiques, le quinquina donné à haute dose, le *coma* devenait toujours plus profond: les yeux étaient fermés, l'oreille dure, le hoquet constant à chaque inspiration, le ventre et l'estomac ballonnés au point de proéminer le thorax de plusieurs pouces; l'abdomen frappé résonnait comme l'airain, avec prolongement du son; les bras étaient immobiles et comme dans la catalepsie; les dents serrées comme dans le tétanos; la langue sèche et fuligineuse, avec un tel épaississement à sa racine, que le malade, interrogé à grands cris, faisait de vains efforts pour l'avancer; les vésicatoires offraient des escarres gangréneuses et des phlictaines noirâtres.

Averti trop tard, je n'avais pu qu'écrire à la hâte et transmettre rapidement mon opinion sur le régime curatif, consistant en frictions sèches, puis de teinture de cantharides, alternées avec le liniment volatil camphré, (alkali volatil et huile *ana*, camphre un quart.) sur l'abdomen, les bras, les cuisses, la colonne vertébrale, des vésicatoires volans, des lavemens stimulans pour dériver l'irritation, l'*haustus Riverianus*, etc., etc.; mais tandis que je délibérais, mes honorables confrères, dont je ne puis assez louer le zèle, MM. Authenac, Coeffier et David, avaient déjà pratiqué avec un tel succès, que cette affection, aussi intense qu'il soit possible de la rencontrer, changea bientôt par leurs soins empressés. Les moyens ci-dessus avaient été mis en usage. Aux vésicatoires des jambes, on en avait ajouté sur les parties latérales du ventre et de la poitrine. Le hoquet céda aux potions anti-spasmodiques, dans lesquelles on fit entrer l'extrait aqueux d'opium. Dès le samedi matin, le ventre se détendit. Le mieux continua avec un succès plus marqué à chaque friction; mais une complaisance déplacée ayant introduit un peu de relâchement dans la sévérité de l'exécution des ordonnances, le mieux cessa à dix heures du matin le dimanche, et le coma se rétablit au point que les symptômes antérieurs se reproduisirent:

fixité et opacité de l'œil, trismus, immobilité des membres, météorisme du ventre, hoquet, etc. Alarmé sur l'invasion du danger qu'il attribua à la congestion cérébrale, un des médecins proposa et posa lui-même un vésicatoire à la nuque à quatre heures. Rapide comme sa pensée, la métastase eut lieu, et à minuit la connaissance revint. Le lundi, on administra le breuvage de Rivière, qui emporta le hoquet et provoqua deux selles. On soutint les évacuations par la limonade de crême de tartre. Le coma a disparu, les forces renaissent; et, quoi qu'on dise contre l'incertitude d'un art que je m'honore de professer, je dois le salut de mon frère à la juste application des règles de la médecine agissante, et à la confiance qu'elle a inspirée à mes doctes confrères, dont je m'empresse de consigner ici l'honorable conduite, avec l'expression de ma reconnaissance.

Parmi les maladies dominantes de la saison, on a observé aussi des ophtalmies, dont on croit remarquer la naturalisation en France depuis quelques années. Si la cause est humorale, les purgatifs acides réussissent; si elle est sanguine, il faut bien distinguer s'il n'y a pas fausse pléthore, qui n'est causée que par le volume des humeurs, et alors il faut encore purger; sinon quelques sangsues aux temporales suffisent pour opérer une déplétion locale. On se trouve bien aussi quelquefois de leur application au siége pour dégager le systême de la veine-porte, et appeler aux vaisseaux hémorroïdaux. On seconde le mérite et la rapidité de ce moyen révulsif par des sinapismes à la plante des pieds. Si cette affection se rencontre chez une femme, ce n'est qu'après les renseignemens pris avec le plus grand soin, et avec l'indication la plus urgente, qu'on se décidera pour la saignée, en ne perdant point de vue que si cette évacuation n'est pas sans inconvénient, subie à tort par un homme, elle entraîne, avec les femmes, les plus funestes conséquences, et peut influer sur la santé de toute leur vie. Cette pratique vient de me réussir comme par enchantement avec l'épouse d'un de mes illustres confrères que l'amour de son art, de la gloire et de notre auguste chef, vient d'entraîner aux champs de la Germanie.

Depuis le 30 octobre jusqu'au 10 novembre, la plus grande élevation du baromètre a été de 28 p. 7 l. $\frac{6}{12}$.

La plus petite de 28 p. 2 l. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre de *Chevalier* est monté à 15 degrés.

Il est descendu à 6 degrés.

L'hygromètre a été dans son maximum à 97 l. $\frac{3}{4}$.

Et dans son minimum à 73.

Vents dominans. Les vents, depuis dix jours, ont soufflé cinq fois au N-E., neuf fois à l'E-S-E., et neuf fois au S.

La Seine est considérablement accrue.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

Marciac, 3 brumaire.

A M. LE RÉDACTEUR.

Une petite fille de six ans, abandonnée un moment seule auprès d'une cheminée, s'approche du feu, de manière à ce que ses vêtemens sont dévorés par la flamme en un instant. Aux cris de la malheureuse enfant, la mère accourt; mais malgré son empressement à arracher les lambeaux enflammés qui restaient, ce feu avait déjà fait des progrès irréparables, et la pauvre mère, dont le premier mouvement irréfléchi avait été d'étouffer la flamme attachée aux vêtemens de sa fille en les pressant avec ses mains, les eut tellement brûlées que l'épiderme s'en détacha, et présentait l'aspect de larges vésicatoires. Quand je fus appelé, l'enfant offrait un spectacle réellement effrayant, et tel que je jugeai l'accident irremédiable. Il y avait plusieurs points de solution profonde de continuité, fièvre ardente, soif inextinguible, spasme continuel du diaphragme, et vomissement; enfin la vie s'éteignit au milieu de douleurs affreuses, et six heures après l'accident.

Me rappelant la recommandation du miel en topique contre la brûlure où la peau est enlevée, par M. Paschal, chirurgien en chef de l'hospice civil de Brie-Comte-Robert, dans un mémoire *ex professo*, je l'employai sur les mains de la malheureuse mère, et avec un tel succès, qu'en huit jours elle fut guérie.

Un autre enfant de six mois tombe dans le feu,

la figure sur les charbons. Sa mère, par je ne sais quelle inspiration, applique de la moutarde; il en résulte une plaie horrible, qui céda à dix jours de liniment de miel. Je pourrais citer plusieurs autres cas avec un égal succès; et j'ai cru ces observations assez importantes pour vous les soumettre, en réfléchissant surtout à la fréquence de ces accidens, et à l'embarras où l'on est sur le choix de remèdes vraiment curatifs en ce cas.

J'ai l'honneur d'être,

PIE, *chirurgien.*

Note du Rédacteur. La multiplicité des remèdes pour la brûlure est passée en proverbe; cependant on propose encore tous les jours les moyens les plus contradictoires, et nous devons savoir gré à ceux qui en publient dont l'expérience ait assuré le succès. Il y a quatre ans, j'eus occasion de traiter, à Chartres, madame *Maras*, des suites de l'explosion d'une livre de poudre à canon. Des lambeaux de chair pendaient de ses bras; on ne reconnaissait nulle trace de sa figure, dans laquelle des grains de poudre étaient incrustés; les os des phalanges des doigts étaient à nu : des bains émolliens sur le champ, des linimens de miel, de cérat de saturne, d'huile et de jaune d'œuf, de populeum, de crême même, de beurre sur de la bette, tour à tour, et selon comme la peau était ou enlevée, ou ecchymosée, ou rôtie et desséchée par l'explosion, guérirent la malade radicalement en deux mois, sans cicatrices, sans rétraction, et elle est aujourd'hui belle et fraîche comme auparavant.

PHARMACIE.

Paris, le 26 vendémiaire.

AU RÉDACTEUR.

« Monsieur, vous avez desiré connaître l'action chimique de quelques extraits végétaux sur le muriate suroxigéné de mercure (sublimé corrosif) afin d'apprécier les propriétés médicinales des préparations où l'on fait entrer ce sel. Déjà M. Boulay, pharmacien, avait prouvé par une suite d'expériences très-bien faites, 1°. que le sublimé corrosif est toujours plus ou moins décomposé et amené à l'état de mercure doux, à la température de l'atmosphère, par son contact avec la lumière, le charbon, la gomme, le sucre, l'extrait, les plantes fraîches, les eaux distillées des plantes, l'alcohol, les teintures aromatiques, les huiles fixes, les résines, etc.; 2°. que l'eau distillée, la gomme et le sucre étant les corps qui ont le moins d'action sur le sublimé corrosif, il est prudent de n'associer ce sel qu'à ces substances lorsqu'on l'emploie comme médicament, encore est-il nécessaire de les priver du contact de la lumière. (*Voyez Annales de Chimie, tome* 44, *page* 176.) Vous m'avez invité, monsieur, à répéter quelques-unes des expériences de M. Boulay, et je vais vous rendre compte de leurs résultats. J'ai mis en solution dans huit onces d'eau distillée les extraits suivans pris séparément : D'absinthe, de séné, de stramonium, de rhubarbe, de chicorée, de tanaisie, d'hellébore noir, d'anis, d'opium par longue digestion, de bourrache, de saponaire, de mélisse, des 4 bois sudorifiques et de fumeterre. Chacune de ces solutions contenait deux gros d'extrait : je les ai filtrées et mises chacune dans une bouteille de verre blanc. J'ai fait dissoudre dans chaque, quatre grains de muriate suroxigéné de mercure. Les dissolutions d'extrait de rhubarbe, de tanaisie, d'opium et de mélisse, se sont troublées sur-le-champ, et ont fourni un précipité abondant; les autres n'ont précipité qu'au bout de 12, 15, 18 et même 24 heures. J'ai filtré de nouveau ces solutions, et je les ai essayées par les réactifs; aucune ne contenait de sublimé corrosif. Il résulte de ces expériences, monsieur, que les faits annoncés par M. Boulay sont parfaitement exacts, et que les médecins se trompent en croyant faire prendre à leurs malades du sublimé corrosif quand ils le font dissoudre dans une décoction végétale, un rob ou un sirop.

Vous voyez aussi, monsieur, que la décomposition de ce sel est beaucoup plus prompte par l'opium, la rhubarbe et les plantes aromatiques que par toutes les autres, et qu'ainsi, en prenant promptement une décoction de salsepareille ou de bois sudorifique tenant en dissolution du sublimé corrosif, le malade peut prévenir la décomposition de ce sel, qui n'a lieu alors que lentement; mais, dans tous les cas, il me paraît plus sûr de n'administrer le sublimé que dans le sirop de gomme ou l'eau sucrée. »

J'ai l'honneur d'être, etc.

VALLET.

Note du rédacteur. En applaudissant avec reconnaissance à l'exactitude des opérations de M. Vallet, justement recommandable par ses succès dans la manutention de la première pharmacie de la capitale, je n'ai pu me défendre de la réflexion toute naturelle, ce me semble, que, s'il est vrai de dire que le sublimé (muriate suroxigené de mercure) passe à l'état d'*aquila alba* (muriate mercuriel doux) lorsqu'il a subi la modification que lui imprime la fermentation intestine des extraits auxquels on le combine, il est possible aussi que, répandu dans l'économie animale, il y rencontre assez d'acide phosphorique ou d'oxigène libre pour retourner à son état de muriate suroxigéné de mercure, ou qu'il passe à celui de phosphate mercuriel, ou qu'enfin l'oxigène uni au mercure, ayant moins d'affinité avec lui qu'avec les substances animales, quitte ce premier pour agir sur l'économie humaine.

Nous abandonnons ces présomptions aux physiologistes, en observant seulement que, soit comme phosphate, soit comme muriate, le mercure agit très-sensiblement dans les robs, ou sirops, qui lui servent ordinairement de véhicule.

Exfoliations de membranes internes.

Arles, 27 septembre 1805.

« Je prie M. Marie de Saint-Ursin de vouloir bien donner une place dans son intéressante feuille aux réflexions suivantes sur une observation de M. le Faucheux, insérée dans le Journal de la Société de Médecine (Sédillot), pag. 349, et sur le rapport qui a été fait par plusieurs membres de la Société de Médecine.

M. le Faucheux, médecin à Angers, a publié dans ce journal l'observation d'un homme qui avait rendu par le vomissement, et à plusieurs reprises, toute la membrane interne de son estomac; ce qui a été constaté par MM. Delaunay, Guérin, Aveneau, Lachaise, Chevreuil, Grenier, Bey et le Faucheux, médecins et chirurgiens de la ville.

Ce fait a paru si extraordinaire, qu'il a provoqué un rapport très-érudit de plusieurs membres de la Société de Médecine, dans lequel on cite tous les auteurs qui n'ont pas voulu reconnaître ces sortes d'exfoliations, et ceux qui les ont reconnues, tels que Saxonia, Picolomini, Menschuerus, Hoffman, Tulpius, Morgani, Benevoli, Bontius, Silvius de Leboé, Geoffroi, Rouhaut, Deschamps, Tartra, Besckerus, Francus, Pierre Albrecht, André Vestphal, etc.

Mais ils ont oublié le plus ancien de tous, c'est Arétée, et le plus moderne, c'est moi, qui ai dit dans mon *Traité des Affections vaporeuses des deux Sexes* (tome premier) que la demoiselle *Authernaut* avait rendu la membrane interne de la vessie, qui, en se repliant sur le *sphincter* avait produit des fongosités qui avaient été évacuées ensuite par le secours des injections faites avec l'eau de Barrège: elle rendit encore la membrane interne d'un uretère qui avait été excoriée par le passage d'un gravier considérable. J'ai dit dans le même ouvrage que madame *Delacoré* avait rendu plusieurs exfoliations avec une pierre biliaire de forme triangulaire, qui partit du *duodenum*, et qui entraîna avec elle la membrane interne de cet intestin dans laquelle elle était enkystée, et une portion des autres: j'ai dit encore que madame de *Belsunce* avait rendu par les selles une exfoliation d'une aune de longueur: j'ai cité enfin M. de *Seysel*, dont les entrailles s'étaient exfoliées, et madame de *Gléon*, dont la matrice s'était exfoliée aussi.

J'ajoute que tous ces malades étaient racornis par l'effet des remèdes brûlans avec lesquels on les avait traités; et si *Tartra*, l'un des commissaires rapporteurs, nous dit avoir vu de pareilles exfoliations par l'effet de l'eau forte, je suis en droit de dire que si mes malades cités ci-dessus n'avaient pas avalé de l'eau forte, ils avaient avalé pendant des années entières des remèdes irritans qui, à la longue, avaient produit le même effet.

Il était de mon devoir d'ajouter à l'ouverture de tant de cadavres cités dans le rapport les exfoliations que le corps vivant m'a fournies, pour achever de convaincre les incrédules, et ceux qui rejettent tout ce qu'ils ne conçoivent pas et tout ce qu'ils n'ont pas vu. Il résulte de tous ces faits que le racornissement des membranes et des nerfs est plus commun qu'on ne pense; et si jamais les médecins veulent bien se le persuader, ils seront moins prodigues de remèdes actifs; cependant

nous voyons ces remèdes prônés par Brown et ses semblables, avec une sorte de rage qui fait la honte de leurs auteurs. »

Pomme, *médecin.*

Note du rédacteur. C'est avec peine que nous voyons un médecin estimé et d'un suffrage aussi imposant que M. Pomme, être conduit par des observations justes à la conséquence hazardée du rejet du système de Brown, qui mieux connu en France, a déjà l'assentiment de plusieurs savans distingués, et n'est point coupable de l'empirisme dont on l'accusait sur parole. Ce qui lui a singulièrement nui, est d'avoir été prôné par quelques jeunes et pompeux novateurs, qui ne l'ont jamais lu, et qui, sur oui dire, croyaient réduire la médecine à la saignée et à l'alcohol. La médecine de Brown est digne d'être méditée, et nous ne pouvons trop engager les hommes de bonne foi à l'étudier dans la traduction complette que vient d'en publier le docteur Bertin.

Saint-Yrieix, 8 brumaire an 14.

Observation et remarques sur le traitement de la goutte par l'eau chaude, bue à très-haute dose, par le docteur Gondinet.

L'invitation que vous avez faite à vos correspondans, et particulièrement aux gens de l'art, de vous communiquer les observations qu'ils recueilleraient sur les effets du traitement de la goutte par l'eau chaude, est une sorte d'appel auquel tout ami de l'humanité se fera sans doute un devoir bien précieux de répondre. Je suis pressé, par cette puissante considération, de vous faire part d'une observation qui m'est propre sur cet objet intéressant. Je vous laisse entièrement libre d'en faire l'usage dont vous l'aurez jugée digne, après l'avoir soumise à votre examen éclairé. Voici le fait :

M. Forgebasse, habitant de Saint-Yrieix, âgé de cinquante-sept ans, naturellement doué d'une constitution très-forte, est attaqué, depuis l'âge de trente-cinq ans, d'une goutte *articulaire*, à laquelle s'est jointe une affection asthmatique. Depuis plusieurs années, ses atteintes de goutte sont vives, rapprochées, prolongées et *irrégulières*. Il n'est pas une partie de son corps qui, une fois ou l'autre, ne soit devenue le siége et la proie de l'humeur arthritique : elle a même déterminé des *nodosités* dans plusieurs des articulations où elle a spécialement exercé ses ravages, et a frappé d'un degré d'impotence plusieurs parties, notamment les pieds et les mains.

Il y a environ deux mois, la translation d'une portion de l'humeur goutteuse paraissant s'être opérée sur les parties tendino-musculeuses de la tête, du cou et du thorax, il éprouvait des souffrances extraordinaires, surtout dans ces parties, et était particulièrement tourmenté par une gêne dans la respiration, et une toux fréquente qui présentaient un aspect convulsif. Cette violente attaque s'était manifestée à la suite d'un vif chagrin que Monsieur le malade avait éprouvé : elle l'alarma sur son sort ; ce qui lui fit prendre la détermination de recourir à mes conseils. Après avoir cherché à le rassurer sur les suites de l'état presque intolérable où il se trouvait, je lui prescrivis, comme moyen extérieur, quelques pédiluves bien chauds, légèrement *sinapisés*, et pour remède interne une légère infusion sucrée des fleurs de sureau et de coquelicot. J'ose dire que, ne voyant pas un danger imminent, ma vue principale était de lui faire attendre dans le calme de l'ame et dans les douceurs de l'espérance un mouvement salutaire de la nature ; mais l'état de douleur et d'angoisse où il était plongé, persistait, quoiqu'à un moindre degré. Ce fut alors, et par ce motif, que quelques personnes qui avaient connaissance des merveilles publiées dans plusieurs feuilles périodiques, notamment dans celle que vous rédigez avec un si rare talent pour les progrès de la science médicale, sur le traitement de la goutte par l'eau chaude, lui conseillèrent avec de persuasives instances de s'y soumettre : il voulut subordonner leurs avis au mien, qui ne leur fut pas opposé, par cette considération surtout que je croyais connaître parfaitement les circonstances de sa situation, la robusticité de son tempérament, et la constance inébranlable qu'il était capable de mettre dans l'exécution d'un traitement aussi pénible et rebutant. Il fit donc le remède avec une exactitude rigoureuse, suivant la méthode indiquée. Je vais rendre un compte fidèle et détaillé

de ses divers effets. Rien, à mon avis, ne doit paraître minutieux dans une relation dont l'objet se rapporte à un des points les plus obscurs de l'art de guérir, et qui a besoin d'être éclairé par une masse imposante d'observations uniformes.

Monsieur le malade commença, dès les six heures du matin, à boire l'eau portée au plus haut degré de chaleur qu'il lui fut possible de la supporter; il en but un verre de quart-d'heure en quart-d'heure, sans relâche, jusqu'à six heures du soir. A cette heure, il eut fini d'en prendre la quantité prescrite, c'est-à-dire quarante-huit verres. Je dois même faire remarquer qu'il en but quarante-neuf.

Au moment où il commença l'usage du remède, il ressentait des douleurs déchirantes dans toute l'étendue du bras droit et dans quelques autres parties supérieures, et il éprouvait déjà vivement des sensations douloureuses que l'humeur et la fluxion goutteuses ne venaient que d'imprimer aux articulations du bras gauche.

Après avoir bu le cinquième verre d'eau, il se sentit baigné d'une sueur abondante et générale; il n'en eut pas bu deux ou trois verres de plus, qu'un flux abondant d'urines se décida, qui ne discontinua pas, ayant lieu par des retours rapprochés, jusqu'après la cessation du traitement.

Au bout d'environ sept heures, il rendit, par une selle qu'il fit, des matières naturelles en abondance. A peu près à la même heure, et ayant bu alors trente verres d'eau chaude, il éprouva un éblouissement bien marqué, qui se dissipa aussi vîte que l'éclair. Cet éblouissement se renouvela vers les cinq heures du soir; mais celui-ci s'évanouit aussi rapidement que le premier.

Lorsqu'il eut pris le quarantième verre d'eau, il fit quelques vains efforts de vomir, je veux dire que ces efforts ne furent suivis d'aucune évacuation quelconque. Il est digne de remarque que jamais, malgré l'usage précipité et prolongé pendant douze heures consécutives de cette prodigieuse quantité de boisson aqueuse, il n'en ressentit le poids sur l'estomac; seulement cet organe tomba dans un état d'*affadissement* qui éteignit pour quelques jours, chez le malade, tout desir de manger et de boire.

Dès qu'il eut bu vingt-quatre ou vingt-cinq verres d'eau, les premiers effets s'en firent sentir, et se marquèrent par la diminution des vives douleurs du bras. Deux jours après, l'enflure qui les accompagnait se dissipa, et la fluxion arthritique se porta sur le poignet, où elle n'eut même une action ni violente ni durable.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

NOUVELLES MÉDICALES.

M. *Forlenze* a fait depuis peu à M. Portalis, ministre des cultes, l'extraction de la cataracte aux deux yeux, en présence de plusieurs médecins et chirurgiens distingués; ils ont applaudi à la dextérité, à la fermeté de cet habile oculiste pendant le travail que la nature et les adhérences des cataractes ont exigé; il a été soutenu avec patience et courage par l'intéressant malade : il y a lieu d'en espérer un succès marqué. Tous les vœux se réunissent pour le triomphe de l'art et l'avantage du magistrat illustre, plus recommandable encore par ses vertus et ses talens que par la place éminente qu'il occupe.

Les journaux retentissent en ce moment des prodiges d'une somnambule de Lyon, qui, les yeux fermés, lit une lettre cachetée, devine la pensée, savoure et indique le goût d'un mets mangé ou d'une liqueur bue par une autre personne, s'identifie enfin à un tel point avec un être avec lequel on la met *en rapport*, qu'elle a la perception, et rend compte des sensations de cette personne. On opère ces phénomènes par l'application d'un conducteur électrique ou galvanique, sur la région épigastrique, qui la fait sortir de l'état de somnolence, et même cataleptique, dont elle a de fréquens accès. Ce qu'il y a de plus singulier ici, c'est que cette femme est bien née, et que, soit à raison de sa fortune, soit à raison de son éducation, elle est au-dessus de tout soupçon de vouloir simuler ces étranges scènes. Une réflexion, qui n'échappera cependant pas à nos lecteurs, c'est que ce sont toujours des femmes

qui offrent ces sortes de spectacles, et qu'on ne peut pas calculer jusqu'où l'influence nerveuse peut égarer la femme la plus honnête. Au reste, les personnages les plus graves, les médecins les plus instruits, des savans très-estimés de Lyon, paraissent convaincus de ces prodiges; et, comme de tels faits sont du ressort spécial de notre Gazette, nous avons écrit à deux médecins distingués de cette ville, pour savoir quel degré de confiance nous devons donner à ces relations, et inspirer pour elles à nos abonnés. Peut-être s'empresse-t-on trop vîte de nier ce qu'on ne comprend pas; et, à en juger par les noms imposans de quelques partisans du magnétisme, des sympathies, de l'hydroscopie, etc., peut-être s'est-on un peu hâté de reléguer ces expériences dans le vaste répertoire des folies humaines.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Elémens de Médecine de Brown avec les Commentaires de l'auteur et les notes du docteur Beddoes, traduits du latin et de l'anglais, par A.-J. Bertin, docteur en médecine, médecin en chef des hôpitaux Cochin et des Vénériens de Paris, et membre de plusieurs sociétés savantes. in-8°. A Paris, chez Théophile Barrois père, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 4.

Recherches sur la Pellagre, affection cutanée endémique dans la Lombardie, par M. Levacher Delafeutrie, gradué dans les anciennes facultés de médecine et des arts en l'Université de Paris, docteur-médecin, professeur, et membre de plusieurs sociétés savantes. A Paris, chez Crapart, Caille et Ravier, libraires, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 12; Méquignon, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 9.

Observations sur la fièvre jaune et sur les maladies des Tropiques, etc., par J.-B. Leblond, docteur-médecin naturaliste. In-8°. Prix 3 fr. 60 cent., et franc de port par la poste, 5 fr. A Paris, chez Théophile Barrois père, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 22.

Conseils aux Femmes sur les moyens de prévenir ou d'arrêter les suites fâcheuses de leur tems critique, par le docteur Fothergill, traduit de l'anglais, et augmenté de notes par Ch.-F.-S. Giraudy, médecin-adjoint de l'hospice de Charenton. Prix 1 fr., et 1 fr. 15 cent. par la poste. A Paris, chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 36.

Mémoires et Observations de médecine-pratique sur les maladies causées par les aberrations du lait, etc., etc., par Cyprien Bertrand Lagrésie docteur-médecin, et en chirurgie de l'Université de Montpellier, etc., etc., A Paris, chez Migneret, imprimeur, rue du Sépulcre, n°. 20; Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n°. 398; chez madame Stoupe, veuve Richard, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 11; à Cahors, chez Richard, imprimeur-libraire, n°. 11.

Nous donnerons l'analyse de ceux de ces ouvrages que nous jugerons dignes d'intéresser.

Lettre de M. Tilorier sur l'économie des combustibles. Cette lettre, quoique parfaitement à l'ordre du jour et du ressort de notre Gazette par les moyens physiques et les connoissances chimiques qu'elle expose, a trop d'étendue pour être mise dans ce Journal, et trop d'importance pour n'y être pas citée. Nous dirons donc seulement qu'elle contient des recherches ingénieuses, des découvertes utiles à la fois et économiques, et nous renverrons à la lecture même de la lettre qui se trouve chez l'auteur, rue Neuve-des-Capucines, n°. 2.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois nouveau, et coûte irrévocablement 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc.; rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. XXXXX.) (401) (21 Novembre 1805.)
(30 brumaire an 14.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MEDICALE.

Parmi les différens noms que l'usage et la reconnaissance ont tour à tour donnés aux médecins, tels que philosophes, physiciens, maîtres, on doit distinguer pour son expressive étymologie celui de *mires*, qu'ils portèrent dans le douzième siècle: *à mirari*, considérer, *voir*, et dans le sens que, dans l'antiquité, le peuple hébreux nommait ses prophètes *voyans*; c'est le nom qui leur est donné dans le *roman de la Rose*. Alain Chartier, en l'histoire de Charles VII, dit « la jambe fut si bien gouvernée par les *mires*, que péril en fut hors. » On lit, au livre de la *Diablerie*, imprimé en 1508: « qui est blessé se voise au *mire*. » Enfin on rencontre fréquemment dans les recueils des anciens proverbes manuscrits, celui-ci:

« Prou qui veut la guarison du mire,
« Il lui convient tout son mal dire. »

CONSTITUTION MÉDICALE.

EMPRUNTANT les termes de notre maître, le docteur Menuret, nous dirons qu'une constitution tour à tour pluvieuse, nébuleuse et froide, a présidé aux dix jours écoulés depuis nos dernières observations. Quelques souffles du nord-nord-est ont momentanément resserré la température, et ramené un tems plus ou moins serein, du froid et de la sécheresse; mais sa dominance a été humide. Les brouillards ont été constans pendant le peu de jours où une pluie plus décidée n'a pas eu lieu. Brumaire plus exact que ses frères proscrits, a mieux justifié sa dénomination, qu'il va porter pour la dernière fois.

Cette fréquente alternative de froid et d'humide a déterminé beaucoup d'affections catharrales, des rhumes simples ou compliqués du nez, de la gorge, ou de la poitrine.

Les fièvres intermittentes, tierces et quartes se prolongent et deviennent opiniâtres; la lâcheté de la fibre invoque des toniques, et spécialement le quinquina qui en mérite le titre par excellence, tandis que les congestions humorales indiquent les évacuans. Une attention éclairée devient plus nécessaire en ce moment sur l'opportunité et l'emploi des uns et des autres; et il n'appartient qu'à une pratique consommée de juger ce procès important. Peut-être serait-ce ici l'occasion d'examiner l'effet du quinquina, remède héroïque sans doute, mais trop prodigué intempestivement, et joignant alors au malheur de produire des obstructions, celui de ne pouvoir plus être facilement appliqué à propos; mais cette question nous a paru assez grave pour mériter une discussion *ex-professo*, et un article à part.

Il reste quelques diarrhées qui prennent le caractère chronique, que la faiblesse des organes, le défaut de transpiration et la mollesse de la tem-

pérature concourent à entretenir : les vins amers ou kalibés ; la rhubarbe associée au quinquina ou aux martiaux, ont paru utiles et indiqués.

La petite vérole continue ses ravages, surtout, comme il a déjà été remarqué, dans la classe du peuple, dont le sang est altéré, appauvri, ou énervé par les vices de l'air, de la nourriture, ou le libertinage, et dont la raison asservie par l'habitude, les préjugés et la voix expirante de quelques contradicteurs, se refuse encore au bienfait préservatif de la vaccine, qui lui est offerte avec ardeur et désintéressement par les gens de l'art, conseillée avec philantropie par le Gouvernement, et commandée, au nom de l'intérêt général, par une série incontestée d'expériences favorables. Nous avons parlé dernièrement des ophtalmies dont l'invasion se multiplie d'une manière effrayante. Notre pratique personnelle nous a offert un moyen curatif suivi du plus grand succès; et, loin d'en faire un mystère au public, persuadés d'ailleurs qu'en médecine, le secret ne gît point dans les recettes, mais dans l'art de les appliquer à propos, nous dirons qu'on s'est généralement bien trouvé dans ces affections de quelques sangsues à l'angle de l'œil, s'il y avait inflammation bien prononcée, des bains, de lavemens légèrement stimulans, de bouillons aux herbes acidulés par la crême de tartre, puis de quelques grains de poudre de cloportes et d'æthiops martial incorporée dans le savon médicinal. Quelques personnes ont fait usage avec succès de l'infusion de tortelle ou vélar.

Depuis dix jours la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 9 l. $\frac{7}{12}$.

La plus petite de 28 p. 5 l. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre de *Chevalier* est monté à 4 degrés $\frac{5}{10}$.

Il est descendu à 1 degré $\frac{1}{10}$. (Errata du dernier numéro, 6, *lisez* 2.)

L'hygromètre a été dans son maximum à 97 l. $\frac{1}{2}$.

Et dans son minimum à 90 $\frac{1}{2}$.

Vents dominans. Les vents, depuis dix jours, ont soufflé onze fois au N-E., cinq fois au S-S-E., et quatre fois au S.

La Seine est diminuée.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

C'est avec un plaisir toujours nouveau que nous annonçons quelque nouveau succès en médecine; et nous voudrions ne pouvoir remplir ces feuilles que de moyens utiles ou de guérisons encourageantes. Celle qui fait le sujet de l'observation suivante a cela de particulier, que l'affection, combattue avec tant de succès par l'usage des eaux de Plombières, avait commencé précisément dans la saison où les rhumatismes disparaissent, et semblait guérir dans celle où ils s'établissent. Les remèdes les plus actifs avaient été employés sans succès, le régime le plus sévère suivi sans amélioration : enfin un grave arrêt des médecins et chirurgiens, le plus en réputation à Paris, avait condamné à une ankilôse le pauvre consultant qui, très-heureusement, en a appelé, et s'est déterminé à tenter le voyage de Plombières. Laissons parler le médecin, justement recommandable, de ces eaux, et par ses soins pour ses malades, et par la confiance qu'il sait leur inspirer, et par sa bonne foi en médecine.

Plombières, le 29 septembre 1805.

« M. Vieillard, président au tribunal de cassation de Paris, était attaqué depuis plus d'un an d'un défaut de mouvement dans les deux articulations supérieures des bras, avec douleur. Ce défaut de mouvement était tel, que les plus habiles gens de Paris avaient prononcé le mot d'*ankilôse*. M. Vieillard ne pouvait élever ses bras qui demeuraient comme immobiles à côté de son corps. Quelque tems avant de se décider à venir à Plombières, il commença cependant à ne plus redouter autant l'ankilôse, puisqu'il pouvait faire quelques petits mouvemens obscurs, mais douloureux, avec ses bras.

« D'après tout ce qu'il me dit sur la naissance et les progrès du mal, je me crus autorisé à regarder la cause comme rhumatismale-goutteuse, et je ne balançai point à lui conseiller l'usage de nos eaux. Arrivé à Plombières, d'après l'avis que je lui avais donné à Paris cet hiver, il a pris des bains et des douches.

« Ces exercices n'ont pas tardé à remuer l'hu-
« meur rhumatismale-goutteuse, et bientôt il a « ressenti des effets salutaires, et a eu plus de « liberté dans le mouvement des deux bras. Une « fonte, même générale, s'est déclarée, et la « gastricité s'est prononcée par la langue sabur- « rale et de petits accès de fièvre. Je l'ai purgé « plusieurs fois, et avec succès. La partie de « l'humeur la plus ténue passait par les sueurs, « et la plus grossière par les selles. Vers la fin « de sa première saison, il se fit une petite écor- « chure vers la malléole interne du pied gauche. « Cette petite écorchure lui fit suspendre ses « exercices de bains et de douches. Il en résulta « une espèce de petite ulcération qui eut de la « peine à se cicatriser, mais qu'à part moi je « regardais comme utile, et comme faisant l'of- « fice d'un révulsif; enfin, il fit sa seconde sai- « son après la guérison de l'écorchure, et déjà « un mieux très-sensible existait dans ses deux « bras. La seconde saison terminée, M. Vieil- « lard est parti faisant avec ses deux bras, presque « en liberté, tous les mouvemens de ces deux ex- « trémités supérieures : il portait ses deux mains « à sa bouche, mettait son bonnet de nuit, et « le ruban qui l'arrête. Il est parti fort content.

« Nos eaux sont merveilleuses dans tous les « cas de cette nature. Cette humeur rhumatis- « male-goutteuse, fixée pour l'ordinaire à la sur- « face du corps, est bientôt atteinte par l'action « de nos eaux pourvues d'alkali et de calorique « de nature fulminante. Bientôt cette humeur, « devenue mobile, cherche des issues : elle en « trouve et par la peau, et par les urines, et par « les selles, et, pour cette dernière voie, il faut « aider son action par des purgatifs. Il faut ad- « mettre, mon cher, la théorie humorale; il n'y « a que les purs théoriciens qui soient solidistes: « la pratique prouve mon assertion.

« Martinet, *méd. des eaux de Plombières.* »

Nous ajouterons au narré très-fidèle de notre honorable confrère, que nous avons vérifié par nous-même le mieux très-sensible de M. Vieillard qui a eu la bonté de se prêter à nos recherches, et qui, autant par amour pour les progrès de l'art, que pour rendre hommage à la vérité, a consenti à ce que nous le citassions. En ce moment il peut élever, sans douleur, ses bras au-dessus de sa tête, et chaque jour semble même ajouter à cette facilité. Nous devrons ainsi à des moyens infiniment simples le retour à la santé, à la société, et à ses importantes fonctions, d'un magistrat justement célèbre; et la guérison d'une affection dont les progrès avaient été assez rapides pour inspirer la crainte d'une funeste terminaison, et peut-être même d'une perte irréparable. . . . . . . *(Note du Rédacteur.)*

MATIÈRE MÉDICALE.

Il résulte des observations d'un jeune chirurgien très-épris de son art, et communiquées à une réunion de praticiens plus desireux de s'instruire mutuellement, que d'ébruiter leurs travaux, que la *digitale pourprée*, donnée graduellement depuis un grain jusqu'à trente par jour, est d'une efficacité très-active contre les épanchemens lymphatiques dans les grandes cavités, et surtout contre l'hydrothorax. Il a remarqué que sa vertu diurétique s'accroissait éminemment en l'associant aux martiaux. On sait qu'elle n'était recommandable dans la matière médicale, que par l'usage qu'en ont fait plusieurs médecins anglais dans les affections scrophuleuses. *Cullen* est le premier qui l'ait annoncée comme diurétique, mais sans préciser de faits constatant cette propriété. Le même savant a proposé à ses confrères l'usage, dans les affections laryngées, mais surtout dans l'atshme humide, d'une potion composée de rhum, fleurs d'arnica, et seconde écorce de sureau édulcorée et prise par cuillerées. Il dit en avoir retiré les plus grands avantages. Si ce remède incisif et stimulant tient ce qu'il promet, il joint à ce mérite essentiel celui, trop dédaigné peut-être, de plaire infiniment au goût. On le trouve chez M. Destouches, pharmacien, faubourg Saint-Antoine, élève du fameux Seguin, rénovateur de la gélatine, dont ce jeune chimiste a pareillement la composition précise; mais on doit prévenir que le choix de l'*arnica* est très-essentiel. On a trop souvent coutume en France d'employer le *doronicum vulgare*, dont les feuilles sont bleues et fleurissent en mai, au lieu que l'*arnica montana* véritable (Linnée) est une

plante dont les fleurs, dit Haller, se voient en grands bouquets sur toutes les maisons et les prés de Hartz. La fleur est une radiée de l'ordre des corymbifères, d'un jaune d'or, ayant jusqu'à deux pouces de diamètre, et un calice offrant de longues écailles; on a beaucoup vanté ses vertus fébrifuges. M. Collin a publié *ex-professo* un recueil d'observations des cures obtenues par son moyen; et le docteur *Cadot*, de Jossigny, a fait, de son application dans le traitement d'une fièvre de nature mucoso-putride, (adéno-méningée adynamique) qui a régné dans le département de Seine et Marne en l'an 12, le texte d'un excellent mémoire pour sa thèse inaugurale. Buchner, Schulz, Stoll et Cullen l'ont conseillée dans les fièvres intermittentes et putrides. Le docteur allemand Ferh l'employait en infusion théïforme contre l'asthme et le catharre; Metzger lui attribuait la propriété de résoudre le sang extravasé; et l'aigle de l'école de Montpellier, Barthez, la considère comme un remède spécifique de l'état goutteux des fluides et rhumatique des solides. Vacca Berlinghieri, de Pise, a publié des observations qui ne laissent aucun doute sur sa vertu stimulante; enfin le docteur Martinet, de Plombières, en a fait le plus heureux emploi dans plusieurs occasions dont nous avons déjà rapporté un exemple, et dont il vient encore de nous offrir un nouveau témoignage, comme puissant résolutif dans les chutes les plus périlleuses.

Nous ajouterons qu'il résulte d'un travail publié par M. Bouillon la Grange, que l'infusion de l'arnica rougit la teinture de tournesol, ne précipite pas le *solutum* de colle, et ne décompose pas l'émétique; que l'eau de chaux y produit un précipité floconeux d'un jaune fauve, et les acides sulfurique, nitrique et muriatique un précipité brun, le sulfate de fer un précipité vert foncé qui passe au noir par dessication; que les fleurs d'arnica macérées dans l'alcohol lui communiquent une teinte jaune; que, soumise à la distillation, la fleur d'arnica a donné dans la cornue une liqueur jaunâtre légèrement acide, que le sulfate de fer a colorée en noir. La liqueur était recouverte d'une huile brune; que sa cendre contient de la potasse à l'état caustique, du carbonate, du sulfate, du muriate de potasse, du carbonate de chaux et un peu de silice; enfin, que l'arnica, quoique mise au rang des végétaux amers, en diffère essentiellement par son âcreté et par les caractères de sa résine; que, quant à son acide, on peut le considérer comme une modification de l'acide gallique dont il se rapproche beaucoup. Tout se réunit donc pour inspirer la plus grande confiance dans la teinture anti-asthmatique proposée par le laborieux pharmacien du faubourg Saint-Antoine, et en préconiser l'usage.

M. S. U.

Fin de l'article sur le traitement de la goutte par l'eau chaude, du dernier numéro.

Pendant sept à huit jours après l'emploi du remède, il fit une ou deux selles bilieuses par jour; pendant plus de quinze, il eut des sueurs abondantes les nuits, et l'appétit éteint ne se ranima qu'au bout de six. Ainsi se termina un des plus violens accès goutteux auxquels Monsieur le malade eût été en proie depuis long-tems; mais, à la suite de cet accès, il n'a pas été sensiblement mieux que dans les rémissions précédentes; les douleurs *tensives* du cou, et principalement de la tête, se soutiennent encore, à la vérité à un très-supportable degré; le poignet du côté droit a resté faible et peu apte à ses mouvemens ordinaires, ainsi que les autres parties du corps qui avaient été fatiguées et affaiblies par les paroxismes antérieurs à celui-ci. D'ailleurs toutes les fonctions naturelles sont aujourd'hui dans leur plein exercice. Je dirai pour dernière réflexion, que Monsieur le malade m'a fait l'aveu qu'il faut un courage plus qu'ordinaire pour soutenir la répugnance que donne l'usage d'un pareil remède continué sans interruption pendant l'espace de douze heures.

Remarques. — On voit, par cette observation, qu'une violente atteinte de goutte a été sensiblement adoucie par le traitement de l'eau chaude, et que, dans ses effets, les vertus diurétique, diaphorétique et relâchante de l'eau chaude se firent remarquer avec une rapidité notable et à un degré satisfaisant; car je me crois fondé à leur attribuer exclusivement le soulagement et le calme que le malade ressentit dès la nuit suivante.

Mais on fera en même tems cette attention, qu'il n'y eut point de vomissement, malgré quelques efforts de vomir, et surtout que l'estomac ne se débarrassa pas, par cette voie, de cette matière *blanche*, *compacte*, qu'on semble regarder comme un résultat essentiel de l'action du remède, etc.

On peut inférer de ce que je viens de faire observer, que tout autre remède qui aurait été propre à provoquer les mêmes évacuations générales et locales aurait eu un succès temporaire, aussi sensible et aussi prompt : c'est une vérité reconnue par les médecins observateurs, et enseignée par les grands maîtres de l'art, que, dans chaque attaque de goutte, il se fait sur les articulations, etc., un dépôt d'humeurs excrémentitielles surabondantes, qui se résout par des évacuations générales et locales, et spécialement par des sueurs locales, par la transpiration universelle, et par les urines, et même que ces évacuations devenant critiques, et étant favorisées par le régime observé pendant l'attaque de goutte, en terminent communément les accès, etc., etc. Est-il donc besoin de recourir, comme à un remède *spécifique* contre les atteintes plus ou moins vives ou rapprochées de la goutte, à l'eau chaude donnée en si grande quantité, avec tant de précipitation, dans un si court espace de tems, et indistinctement dans tous les cas? Comment les partisans de ce remède, découvert ou renouvelé de nos jours, n'ont-ils pas senti que la nécessité par eux indiquée d'en user sous des formes si rigoureuses en tout sens, devait lui faire préférer l'eau chaude, s'ils le veulent, mais l'eau chargée des parties extractives et solubles de substances ayant aussi les propriétés diaphorétiques, diurétiques et relâchantes à un degré assez actif, pour compenser par sa qualité le volume prodigieux de l'eau seule employée selon leur méthode? Pourquoi ne craindraient-ils pas, dans les cas dont il s'agit, comme dans tant d'autres, surtout chez *certains sujets*, les effets pernicieux de la distension insolite de l'estomac, de la compression des principaux vaisseaux sanguins qui s'y répandent ou l'environnent, et l'aggravation de l'état de *langueur* de cet organe, qui précède toujours et accompagne souvent l'attaque de goutte; effets que peuvent trop probablement opérer quarante-huit verres d'eau chaude bus, sans relâche, de quart-d'heure en quart-d'heure, jusqu'à la dernière goutte? Leur est-il plus permis, selon la saine doctrine, (aux partisans de ce traitement) d'en proclamer du moins l'innocuité absolue, qu'à ses détracteurs d'en exagérer les dangereuses suites ou l'inefficacité? Je n'entends point (et j'en fais ici l'aveu solennel) me mêler dans la foule des détracteurs et des prôneurs de ce nouveau remède; je sais que des hommes de l'art, également célèbres ou dignes de foi, parlent ou citent des faits frappans plus ou moins pour ou contre son administration salutaire.

Il est certain que dans la circonstance qui fait l'objet de cette observation, circonstance qui offre même un cas de goutte invétérée, (*l'humeur arthritique occupant presque toutes les articulations du corps du goutteux*, qui, à la vérité, est d'une constitution robuste) la qualité anti-goutteuse de l'eau chaude s'est montrée manifestement, non par une action chimique reconnaissable ou présumable, mais par des évacuations *excrémentitielles* variées et abondantes; et aucun accident n'a encore, depuis deux mois, suivi son usage. D'après cela, je dirai avec vous, monsieur, que l'eau chaude bue avec profusion, peut guérir, puisqu'elle a guéri (le paroxisme goutteux le plus douloureux) si l'axiome, *ab actu ad posse valet consecutio*, est vrai. Mais aussi je crois avec mon ancien maître, le très-célèbre Barthez, auquel l'humanité, et la science qui la soulage dans ses souffrances, doivent un si juste tribut de reconnaissance « qu'on doit, en général, « régler l'ordre de succession et l'activité des di- « vers remèdes qu'on emploie, suivant qu'il con- « vient à la *constitution* de chaque malade, au « *siége* qu'occupe l'affection qu'on a combattue, « et aux *rapports de dominance* qu'ont les élémens « sensibles de cette affection; et je rappellerai cet « autre principe marqué au coin de la vérité, de « la sagesse et de la haute science-pratique qu'on « trouve également consigné dans son incompa- « rable *Traité des affections goutteuses*: « Il « est d'expérience universelle que les remèdes « qu'on a vantés comme étant perpétuellement « spécifiques pour la goutte interne, n'ont eu « qu'une existence éphémère. Ceux de ces remèdes

« dont l'existence a été le plus prolongée, l'ont « due sans doute à une fréquente répétition des « *circonstances favorables* où ils ont été placés, « et qui auraient fait réussir *pareillement* un très-« grand nombre d'autres remèdes qui ont les *mêmes* « vertus générales, et auxquels on n'en attribue « point de *spécifiques*. » C'est donc à l'analyse médico-pratique, si je puis parler ainsi, guidée par une expérience éclairée, à assigner à l'eau chaude bue à très-haute dose le rang et le mérite qu'elle devra avoir un jour parmi les remèdes spécifiques vantés contre la goutte... Au reste, je livre avec une entière confiance à votre sagacité et à votre vaste érudition la rectification ou le développement des idées que je viens de retracer sur cette intéressante matière.

Je suis avec, etc.

GONDINET, sous-préfet, médecin, associé-correspondant de plusieurs sociétés et académies.

(Note du Rédacteur.) Nous partageons une partie des opinions du savant (1) à qui nous devons cet intéressant article, dont nous ne pouvons trop louer la bonne foi. Pourquoi n'en met-on pas davantage dans une question aussi intéressante pour l'humanité? S'il s'agissait d'un pique-nique, ou d'une tontine, la souscription *gratuite* du registre que j'ai ouvert serait déjà remplie; et parce qu'il n'est question que d'être utile à ses semblables, *sans autre intérêt*, des journalistes ont pu trouver plaisant de verser le fiel du sarcasme sur un projet aussi philantropique; on a même été jusqu'à dénaturer les faits, en disant que le traiteur *Bancelin* s'était mal trouvé du remède de l'eau chaude, tandis que ce brave homme, que j'ai vu, *m'a assuré* que depuis cette époque ses accès de goutte sont bien plus rares et bien moins douloureux : or, il s'agit ici d'une goutte de plus de trente ans. Je renouvelle ma proposition de m'adresser le résultat des épreuves favorables ou contraires du remède anti-goutteux par l'eau chaude; je promets solennellement de les porter fidèlement sur un registre uniquement destiné à constater le résultat de cette controverse; et je crois devoir au savant docteur *Cassius*, bibliothécaire de l'École de Médecine, et de la ville de Mayence, le public hommage de ma reconnaissance pour l'éclatant exemple de courage qu'il a offert à son pays, en m'adressant à ce sujet des observations que je m'empresserai de consigner dans une gazette qui appartient à tous les zélateurs de l'art de guérir.

(1) Je ne partage point, par exemple, la préférence qu'il accorde à l'eau surchargée de parties extractives sur l'eau chaude pure, parce que cette dernière a d'autant plus d'action sur l'humeur goutteuse, qu'elle l'a moins exercée sur d'autres substances, etc.

BIBLIOGRAPHIE.

On trouve toujours chez P.-J. DUPLAIN, ancien libraire, Cour du Commerce, rue de l'ancienne Comédie Française,

STOLL, *Ratio medendi, editio accuratior*, 3 vol. in-8°. brochés en un gros volume, 6 fr.

Traité de la Cataracte, par M. de WENZEL, in-8°., fig., broché, 3 fr. 60 c.

Introduction méthodique à la théorie et à la pratique de la Médecine, traduite de l'Anglais de Macbride, par M. PETIT-RADEL, ancien docteur-régent de la faculté de Paris, avec des *notes*, in-8°., 2 vol. brochés, 10 fr.

Œuvres complètes de M. l'abbé Spallanzani, contenant ses opuscules de physique animale et végétale, auxquels on a joint son Traité de la Digestion et ses Expériences sur la Génération, in-8°., 3 vol. brochés, 15 fr.

Traité de l'Hydrocèle, sa cure radicale, et traitement de plusieurs autres maladies qui attaquent les parties de la génération, par M. IMBERT DE LONNES, ancien chirurgien, in-8°., 6 fr. rel., et 5 broc.

Institutions de Médecine-pratique, trad de l'Anglais de Cullen, par M. PINEL, professeur à l'Ecole de Santé, 2 vol. in.8°., 12 fr. rel.

Baglivi Opera omnia medico-practica et anatomica, cum notis ejusdem PINEL. *Parisiis*, 1788, in-8°., 2 vol. broc., 10 fr.

Scriptorum latinorum de Anevrysmatibus Collectio; edidit THOMAS LAUTH, in-8°., avec fig., rel., 15 fr.

On trouve encore chez le même libraire quelques exemplaires de la *Gazette de Santé*, rédigée par M. PINEL dans les années 1784, 85, 86, 87, 88, 89, brochés en deux gros vol. in-4°., 36 fr.

Nous aimons à penser que malgré l'affluence des petits auteurs qui pullulent aujourd'hui, les noms des *Stoll*, des *Baglivi*, des *Cullen* peuvent encore être produits avec succès sur la scène médicale, et leurs ouvrages figurer avec quelque éclat à côté des étonnantes conceptions du jour. Il est tems

enfin qu'abjurant un vain esprit de système, les étudians en médecine sentent que ce n'est que chez nos prédécesseurs qu'on trouve la véritable instruction et les étincelles du feu sacré qui doit les éclairer dans les routes ténébreuses d'un art assez obscur, sans y joindre encore les difficultés d'une langue néologique.

Supplément à tous les traités, tant étrangers que nationaux, sur les Accouchemens, par M. Millot, chirurgien-accoucheur, 1 vol. in-8°. avec deux planches, prix, 4 fr. 75 cent. A Paris, chez l'auteur, rue Jean-Jacques Rousseau, maison Bullion; chez Migneret, imprimeur, rue du Sépulcre, faubourg Saint-Germain, n°. 455; et chez Pernier, libraire, rue de la Harpe, vis à vis celle Saint-Séverin, n°. 187.

L'Art de procréer les sexes à volonté, par le même auteur. Il se vend aux adresses ci-dessus. Prix, 6 fr.

Correspondance Médicale de plusieurs Indiens, ou Petite incursion dans l'Empire de la Médecine, publiée par Terre-N...., de l'Isère, 1 vol. in-12. Prix, 2 fr., et franc de port, 2 fr. 75 cent. A Paris, chez Allut, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n°. 93; chez Mongie, libraire, cour des Fontaines, au Palais-Royal, et chez Capelle et Renand, rue J.-J. Rousseau.

Eloge d'Antoine Baumé, apothicaire, par C. L. Cadet, pharmacien de S. M. l'empereur et roi, etc., etc.

Dissertation sur l'Hystérie, accompagnée d'une Observation singulière sur cette maladie, par C. G. Dubreuil de Saint-Martin, docteur en médecine. A Paris, de l'imprimerie de Didot jeune, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 406.

Rapport à M. le Conseiller d'Etat, Préfet du département du Bas-Rhin, sur les Opérations pratiquées par le docteur Forlenze, à l'hôpital civil de Strasbourg.

Considérations sur l'opération de la Pupille artificielle, suivies de plusieurs Observations relatives à quelques maladies graves de l'œil, par le docteur J. Forlenze, Strasbourg, de l'imprimerie de Levrault, imprimeur de l'Ecole de Médecine.

Histoire naturelle du thé de la Chine, de ses différentes espèces, de sa récolte, etc., à laquelle on a joint un mémoire sur le thé de Paraguay, de Labrador, des îles, etc., etc., par J.-P. Buc'hoz, médecin. A Paris, chez madame Buc'hoz, épouse de l'auteur, rue de l'Ecole de Médecine. Prix 2 fr. 10 cent.

Manuel des personnes incommodées de Hernies ou Descentes, par M. Pipelet, médecin et chirurgien herniaire, etc., etc.

Précis de Thérapeutique des maladies, par Ch. F. S. G., docteur-médecin, membre de plusieurs sociétés savantes. A Paris, chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 36; Levrault et Schœl, rue de Seine, n°. 22.

AVIS.

Chevalier, opticien, dont le thermomètre placé à l'angle du quai de l'Horloge, est devenu le régulateur de la météorologie parisienne, offre en ce moment au public des briquets oxigénés, dont les allumettes enduits de muriate sur-oxigéné de potasse, puis de souffre, s'enflamment instantanément en les plongeant dans l'acide sulfurique. Cet artiste n'a fait que mettre en pratique une théorie annoncée il y a plus de dix ans par M. Bertholet, et exécutée depuis par M. Barruel et plusieurs autres physiciens; mais il paraît avoir pris plus de précautions pour obvier aux dangers résultant de la fluidité et de la causticité de l'huile de vitriol. Au reste, on ne doit pas confier à toutes les mains ce moyen ingénieux sans doute, mais dangereux avec des personnes maladroites. Ce reproche s'adresse d'ailleurs également et à cet appareil, et aux flacons phosphoriques, dont la trop grande publicité n'est peut-être pas sans quelque danger.

On vend au Palais-Royal, n°. 114, galerie de pierre, chez Rochette, successeur de *Noseda*, un *Chocolat analeptique*, composé avec un orchis, substance très-alimentaire et très-propre à réparer les pertes journalières ou nocturnes des disciples trop fervens du plaisir: cet aimable précepteur, auquel on n'a peut-être d'autre reproche à faire que d'avancer trop vîte ses écoliers, Desbois de Rochefort a vanté dans sa *Matière médicale* les vertus de l'*orchis* dans le marasme.

On débite avec succès tout auprès, au café Egyptien, une mixtion très-agréable, demi-mets, demi-liqueur, destinée au même usage. C'est un heureux mélange de jaunes d'œufs, de sucre, de cinnamomum et de vin de Chypre: on la nomme *Sambayona*; elle est d'origine italienne. Elle ressemble assez au chocolat, à la couleur près, qui est jaune. On s'habitue aisément à son goût, quoiqu'étrange, et l'on finit par l'aimer passionnément. Au reste, il est très-bien que le remède se trouve à côté du mal, et le Palais-Royal devait offrir plus d'un dépôt en ce genre.

PHYSIQUE.

Nous avons déjà offert à M. *Bienvenu* une preuve de notre impartialité en donnant à l'adresse de sa manipulation les éloges qu'elle mérite dans ses *Expériences sur l'électricité*, (n°. 23, pag. 182.) Aujourd'hui, ce n'est plus comme simple manipulateur que nous le louerons, et nous devons à la justice comme à la vérité de publier que nous ne possédons pas maintenant à Paris, depuis l'absence de M. Charles, un démonstrateur en physique qui sache aussi bien que M. Bienvenu faire entrer l'intelligence d'une expérience dans l'esprit de ses auditeurs, disons mieux, de ses spectateurs. En effet, plus occupé de la pratique de son art, que du soin de polir un discours brillant, M. Bienvenu a plutôt cherché le talent de l'expérience que l'élégance de la démonstration, et il est arrivé à son but. Il a répété devant nous l'expérience de son *pirobacte*, espèce de cylindre creux dans lequel une pompe foulante et fortement pressée détermine l'inflammation d'un morceau d'amadou enfermé à son extrémité; et nous avons trouvé très-ingénieuse la nouvelle théorie qu'il en a donnée. Cette ignition, dit-il, est due au dégagement rapide du calorique qui s'échappe d'abord dans la pression de la pompe foulante par la *lumière* restée au bas de la culasse de cette espèce de canon de fusil, et il a appuyé cette explication de l'expérience suivante : Au premier coup de piston de la machine pneumatique, on voit le verre du récipient s'obscurcir, et ce nuage disparaître si l'on rend l'air aussitôt. Cette vapeur condensée, dit M. Bienvenu, est due à la brusque sortie du calorique qui, spécifiquement plus léger que l'air, sort le premier, et dont l'absence rapproche les molécules intégrantes de l'air, qui s'attachent aux parois internes du verre qu'elles obscurcissent. Cette théorie nous a paru concluante, et d'un profond observateur. Sa comparaison de la décharge sans détonation de la bouteille de Leyde par l'interposition d'un corps mauvais conducteur et non inflammable, avec un ruisseau qui, cessant de trouver un lit, s'épanche dans la plaine, et s'y perd insensiblement par mille petits canaux, n'aurait besoin que d'un style plus ambitieux pour faire la fortune d'une image également juste et brillante. Nous ne finirons point cet article sans donner une place à sa jolie enfant, puisqu'elle a su en obtenir une dans l'attention que nous avons prêtée à cet intéressant spectacle, auquel nous rendons d'autant plus volontiers cette justice, qu'égarés par un compatriote de ce laborieux physicien, nous avions consenti à l'insertion d'un article, dont les renseignemens que nous avons pris nous ont démontré l'erreur. Jusqu'à quand l'ignorance enviera-t-elle les succès du talent !

Il fait ses expériences rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 20, et son cabinet offre des machines pour plus de 500 expériences.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois nouveau, et coûte irrévocablement 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

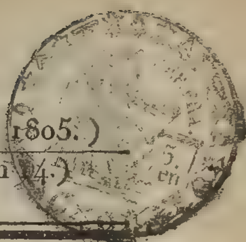
On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, maître-ès-arts et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc.; rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. LI.) (409) (1er Décembre 1805.)
(10 Frimaire an 14.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

On lit dans le répertoire des lois des Visigots la défense de saigner une femme libre sans la présence de ses parens ou de ses voisins, *parce qu'il n'est pas impossible*, dit le texte, *que l'occasion ne favorise une entreprise amoureuse.* Que cette loi ostrogote orne le code d'une nation jalouse et féroce, c'est ce qui ne surprendra aucun lecteur un peu versé dans l'étude de l'histoire; mais qu'un peuple civilisé, et *ami des femmes* par excellence, ait renouvelé un monument aussi injurieux à la plus belle moitié du genre humain, c'est ce qui a droit d'étonner. Hé bien! ce sont les Français qui ont fait revivre cette loi, car elle fut promulguée au concile tenu en Dauphiné, dans le onzième siècle, sur les conclusions de l'archevêque de Narbonne.

CONSTITUTION MÉDICALE.

METTANT le plus que nous pouvons à contribution, en faveur de nos lecteurs, les doctes observations qu'un praticien aussi zélé qu'instruit fournit à une Académie médicale déjà célèbre, et que nous comparons alors avec celles qui nous sont personnelles, nous nous applaudissons d'avoir forcé sa modestie à sauver de l'oubli des tableaux nosologiques aussi précieux par leur vérité que par le modèle de rédaction qu'ils offrent. C'est un art plus difficile qu'on ne pense que celui de reproduire périodiquement les mêmes idées sous des images et des expressions différentes; que d'intéresser à une triste étude par le charme d'un style pur et non ambitieux; par la conviction de l'utilité, sans annoncer la prétention d'instruire.

On a observé depuis dix jours, dit le docteur que nous aimons à citer, une continuité non interrompue de brumes et de brouillards, avec un froid modéré que l'humidité rendait plus pénétrant. Le vent s'est soutenu dans le rumb du nord à l'ouest.

C'est la température vouée aux affections catharrales. Elles ont été très-multipliées par cette disposition atmosphérique et par les imprudentes nudités de la mode, en dépit des conseils de la décence et des avis de l'art philantropique, plus empressé d'en prévenir que d'en réparer les dommages.

Indépendamment de la cohorte des rhumes plus ou moins graves, de quelques péripneumonies vraies ou fausses qui n'ont rien présenté de par-

ticulier à l'examen et au traitement qu'un caractère habituellement humoral, on a observé des catharres portant gravement à la tête, quelquefois avec des symptômes qui ne dénotaient qu'une affection extérieure ; d'autres fois avec des accidens qui indiquaient le dérangement des organes intérieurs. Des douleurs lancinantes à la tête, sur les sourcils, dans les oreilles, se prolongeant même au cou, avec gêne et difficulté de mouvement, chaleur et sécheresse de la peau redoublant par intervalle, caractérisaient l'invasion. Le pouls, en général, et surtout alors, était fiévreux, accéléré, mais serré, tendu, peu développé. Cet état très-marqué d'irritation qui semblait annoncer l'action d'un *stimulus* a éloigné l'idée de la saignée, et n'a pas paru assez grave pour exiger les vésicatoires; les bains de jambes plus ou moins aiguisés souvent répétés ont paru spécialement indiqués, mais insuffisans pour rétablir la transpiration, et déterminer des sueurs qui devaient être décisives. On ordonnait avec trop peu d'effet les boissons chaudes, relâchantes et diaphorétiques. Il a fallu recourir à l'usage prudemment combiné des opiatiques et de l'esprit volatil de corne de cerf. Le calme et la sueur l'ont rapidement suivi; le pouls a repris en même tems de la lenteur, de la souplesse et de la force. La dissipation des douleurs, et la détente bien prononcée ont laissé apercevoir et saisir la nécessité et l'opportunité des évacuans par le haut ou par le bas.

Lorsque l'effort du mal a été jugé se porter à l'intérieur de la tête, par l'assoupissement, le délire, l'affaissement avec une fièvre vive, un pouls fort, précipité ou embarrassé, on a été obligé de recourir à la saignée du pied, ensuite aux vésicatoires, aux sinapismes à la plante des pieds; les boissons ont été émétisées. Quel que fût l'effet de ces moyens, l'amendement n'a été réel que lorsque le rétablissement de la transpiration a été marqué par une moiteur universelle ; on l'a favorisée et augmentée par les tisanes appropriées et par l'esprit de *Mendererus*, joint à quelque sirop et aux anti-spasmodiques tirés de l'éther plutôt que de l'opium. Le traitement a été terminé, ainsi que celui du cas précédent, par les vomitifs ou les purgatifs, suivant les indications.

Quelques maux de gorge ont été le début d'affections exanthématiques; elles ont, en général, cédé au régime, aux pédiluves, aux boissons diaphorétiques. La saignée, hors les cas de grande nécessité bien jugée, a contrarié la marche de ces maladies, sans procurer le soulagement desiré: dans d'autres constitutions, nous avons vu la saignée, en pareil cas, accélérer la dégénérescence gangréneuse. Il y a eu aussi beaucoup d'éruptions simples sans caractère prononcé et sans gravité. On a pu être induit à croire que l'atmosphère, indépendamment d'un excès d'eau, renfermait des miasmes âcres qui agissaient sur le nez, le gozier, les bronches et la peau; d'autres maux de gorge présentaient un engorgement phlegmoneux des amygdales, quelquefois avec une forte intensité, et beaucoup de gêne dans la déglutition. La suppuration a été la crise la plus sûre, la plus complette et la plus prompte. On a utilement secondé cet effort de la nature par des fumigations, du lait chaud tenu dans la bouche, des cataplasmes extérieurs avec la mie de pain et la décoction de fleurs de sureau.

La saignée, insuffisante pour prévenir ou empêcher cette terminaison, n'a le plus souvent servi qu'à la retarder. Dans ces cas, comme dans bien d'autres, le jugement difficile a des conséquences graves et funestes, s'il n'est éclairé et juste.

Combien la société souffre, l'humanité gémit, l'art est avili des maux auxquels les expose l'incapacité de ceux qui obtiennent ou s'arrogent le droit de porter ce jugement imposant!

Les fièvres intermittentes ont présenté les mêmes sujets d'observation déjà indiqués dans nos précédentes notes; complication d'embarras et d'empâtement dans les viscères abdominaux, faiblesse et atonie générale : la nécessité d'un examen éclairé et sévère, de beaucoup de réserve et de circonspection dans l'usage des fondans, des purgatifs et du quinquina ne peut être trop recommandée.

Depuis dix jours la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 l. $\frac{2}{12}$.

La plus petite de 27 p. 11 l. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre de *Chevalier* est descendu à 1 degré $\frac{1}{10}$. (Condensation.)

Il est monté à 8 degrés $\frac{1}{10}$. (Dilatation.)

L'hygromètre a été dans son maximum à 99 d.

Et dans son minimum à 80 $\frac{1}{4}$.

Vents dominans. Les vents, depuis dix jours, ont soufflé six fois au N-E., onze fois au S.E., cinq fois au S., six fois au S.-O.

La Seine est encore diminuée.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

De l'abus du quinquina.

Pour satisfaire à vos desirs, mon cher confrère et ami, je vous répéterai ce que j'ai dit dans quelques ouvrages, et ce que j'ai fait encore récemment remarquer dans mes notes sur les maladies régnantes, à l'Académie de Médecine, relativement aux fièvres intermittentes, et au caractère très-humoral qu'elles ont présenté pendant et à la suite d'une constitution habituellement humide, et plus ou moins froide. S'il est vrai que le climat et le régime dans ce pays concourent à rendre plus fréquens les embarras gastriques et l'empâtement des viscères abdominaux; s'ils sont la principale source et la cause la plus ordinaire des fièvres intermittentes et de leur durée opiniâtre; s'il est vrai que le quinquina, moins efficace en général et moins sûr dans leur traitement que dans les contrées arides et sereines du midi, produit plus souvent ou laisse après son usage inopportun des engorgemens plus ou moins graves, principe de différentes affections chroniques, cette observation a pu et a dû se réitérer plus fréquemment cette année. L'humidité du climat a été renforcée dans ses effets par celle de la saison; les fruits, ainsi que vous l'avez remarqué, manquant de coction et de maturité, au lieu de sucs doux, incisifs et fondans, ont donné une nourriture indigeste et glaireuse; les purgatifs sous différentes formes ont paru plus nécessaires et plus utiles; les amers indigènes et les toniques leur ont été associés ou employés à la suite avec beaucoup d'avantages; le relâchement et l'atonie des solides plus marqués dans les derniers tems indiquaient encore plus cette réunion; mais il fallait une attention particulière pour décider avec sûreté le moment favorable à l'usage des uns et des autres. Très-souvent on a pu se passer de quinquina; et l'emploi de ce remède exige, comme nous l'avons dit, d'autant plus de réserve et de circonspection, qu'il agit avec plus d'énergie.

On sait empyriquement que cette écorce admirable guérit ou supprime les accès de fièvre, comme elle guérit et supprime les diverses affections périodiques, soit douleurs, évacuations, hémoptisies même; lorsqu'elles ont une intermittence décidée, un retour réglé, elles cèdent à son usage; mais comment s'exerce cette action? Le champ libre et vaste des théories, des systèmes, des explications, est ouvert à l'essor et aux rêves de l'imagination; mais dans le fait la réponse la plus juste et la plus simple qu'on pourrait faire à cette question, serait analogue à celle que Molière met dans la bouche de son récipiendaire, lorsqu'on lui demande *quare opium facit dormire?*

Quoi qu'il en soit de ces vaines discussions et des étiologies plus ou moins rapprochées de ces graves explications qui ont le grand inconvénient, outre plusieurs autres, d'affaiblir le goût, l'usage et l'empire de l'observation, reconnaissons, d'après elle, que le plus grand nombre de malades attaqués d'obstruction et d'engorgement dans les viscères du bas-ventre, avec un teint jaune, un état cachectique, un dérangement habituel de l'estomac, a essuyé auparavant des fièvres intermittentes traitées et *coupées*, pour me servir de l'expression vulgaire, par le quinquina. L'observation nous présente aussi fréquemment les rechutes interminables de ces fièvres, ou le changement terrible par son opiniâtreté, des fièvres tierces en quartes; le quinquina donné mal à propos ou prématurément, a-t-il, par son énergie tonique, crispé et resserré les follicules glanduleux encore empâtés d'une humeur épaisse et crue? A-t-il suspendu les mouvemens fébriles propres à en opérer la coction? a-t-il empêché d'insister sur des évacuans encore nécessaires? Ces effets peuvent avoir eu lieu en même tems. Le résultat est si frappant, qu'il inspire en général de la crainte et de la répugnance pour cet excellent remède, et une sorte d'inquiétude sur la durée et la sé-

curité des guérisons qu'il a opérées. Les médecins éclairés n'y voient qu'un motif de plus d'examen et d'attention pour bien juger et saisir les cas et le tems favorable à son emploi. Plus un remède a d'énergie et d'activité, plus il exige de lumières et de prudence dans son application, plus enfin il est inconvenant et dangereux qu'elle soit dirigée par l'ignorance et la légèreté.

Malgré la persistance de la cause, le quinquina, par un pouvoir supérieur et presque magique, guérit, ou du moins fait cesser la fièvre. Rien de plus fréquent que les tristes exemples de ces cessations forcées et précoces, de ces prétendues guérisons; les maux les plus légers sont des rechutes promptes, souvent renouvelées, ou le changement de fièvres tierces en fièvres quartes rebelles, que leur interminable durée a fait nommer ordinairement des *manteaux d'hiver*. Ces accès sont l'effet et l'indice des efforts que la nature fait pour dompter et détruire l'ennemi caché qui dérange son jeu et sa marche. Plus souvent la langueur, la faiblesse, la maigreur ou la cachexie, l'altération des fonctions gastriques et abdominales, l'engorgement et l'obstruction des organes du bas-ventre les remplacent, ou leur succèdent et appellent à leur suite l'hydropisie ou le marasme: combien les secours de l'art sont faibles, lents et insuffisans, lorsque la nature ne les seconde pas, ou plutôt lorsqu'ils ne secondent pas la nature! Combien encore est défavorable à cet égard cette triste saison qui rend tous les corps moins transpirables, l'exercice plus difficile, et prive de la ressource qu'on pourrait trouver dans les fruits fondans et les sucs des végétaux.

Les faits de cette espèce sont si fréquens et si marqués, qu'ils frappent et affectent, comme nous l'avons dit, tout le monde; les annales de la médecine en sont pleines, mais elles présentent en même tems deux observations dignes d'attention et d'intérêt. L'une, que les affections chroniques qui ont succédé à l'usage déplacé du quinquina, cèdent plutôt et plus sûrement lorsque les accès de fièvre mal à propos suspendus par ce grand spécifique, se renouvellent; l'autre, que les purgatifs administrés par l'imprévoyance ou par la sagesse trop promptement après son usage, font cesser l'action de ce pouvoir étonnant et presque magique, par lequel il enchaîne le principe du retour des maladies périodiques. J'en ai vu la confirmation dans deux cas très-récens.

N..., âgé de trente ans, arrive de la campagne où il avait essuyé dix à douze accès de fièvre tierce; on l'avait émétisé, purgé et mis ensuite au quinquina; la fièvre avait paru opiniâtre; on avait redoublé et augmenté les doses du spécifique, et les accès avaient cédé: mais toujours faible, languissant, décoloré, sans appétit, etc. il revint à Paris. Je ne trouvai point le pouls accéléré, mais petit, serré, concentré, inégal; il ne desirait, ni ne digérait aucun aliment, il était constipé, les urines étaient rares et briquetées, le ventre était très-gonflé, tendu, douloureux; on y apercevait des duretés plus marquées et plus sensibles par intervalles; il était naturel d'accuser la vertu héroïque du quinquina mal à propos exercée, et d'essayer d'en faire cesser, par des purgatifs, les effets nuisibles. L'état de sécheresse, de crispation, de resserrement ne permettant pas de les employer d'abord avec activité, je me bornai à joindre deux gros de sel d'epsum à une pinte d'apozèmes chicoracées, etc. Par leur usage continué quelques jours, les selles devinrent faciles, les urines plus abondantes; la dose du sel fut augmentée, la purgation devint plus considérable, mais aussitôt la fièvre reparut; d'abord double tierce, puis tierce. Le ventre devint moins tendu, moins ballonné, moins douloureux; on insista encore, les mêmes effets eurent lieu; lorsque le ventre parut tout à fait débarrassé, on ajouta aux apozèmes des plantes amères; les accès diminuèrent et cessèrent ensuite insensiblement; la convalescence a été assurée par la continuation des mêmes apozèmes, en réduisant peu à peu la dose du sel.

Une dame âgée de quarante ans s'est trouvée à peu près dans le même cas, mais avec plus de mollesse dans la fibre, une cacochimie plus humide, si j'ose parler ainsi; je crus pouvoir commencer le traitement par l'émétique, l'effet fut prodigieux et facile; elle fut purgée ensuite, aussitôt les accès revinrent; le traitement ci-dessus a été suivi avec le même succès.

Vous rappellerez des vérités pratiques et utiles, en signalant les inconvéniens et les dangers qui résultent en général de l'emploi du quinquina, ainsi que de tout remède énergique, lorsqu'il n'est pas dirigé par des hommes instruits et prudens; vous ferez sentir avec le même avantage, que ces inconvéniens et ces dangers sont plus faciles et plus communs, lorsque les fièvres intermittentes auxquelles il est le plus approprié ont lieu dans des tems et dans des climats humides; vous aurez de nouveaux motifs de faire valoir la pratique et les préceptes de notre maître, de notre guide, le grand Hippocrate, qui met tant d'importance à l'examen et à la connaissance des lieux et des saisons : les vrais médecins applaudiront au zèle et au soin avec lesquels vous les tenez habituellement informés de l'état de l'atmosphère et du rapport qu'y ont le caractère et la marche des maladies : en continuant avec courage et succès à remplir cette tâche intéressante et pénible, vous mériterez de l'art et de l'humanité. Salut.

Paris, 20 novembre.

MENURET, *docteur-médecin*.

DE LA CONVALESCENCE.

Ce n'est pas assez, pour le médecin vraiment épris de son art, que d'avoir prodigué les conseils, les soins à son malade pendant les momens de danger, et de l'avoir amené hors de crise. Une tâche plus constante lui est imposée, et d'autant plus utile, qu'elle est plus négligée, et, ce semble, moins glorieuse : c'est celle de préparer le passage qui conduit l'homme de la maladie à la santé parfaite, enfin d'établir sa *convalescence*. Par une fatale insouciance, ou par une dangereuse condescendance à l'usage, le médecin délicat discontinue ses visites du moment que le danger est passé, comme si le soin de sa propre gloire et l'intérêt de son malade devaient cesser avec ces momens périlleux; et l'on a vu tel médecin, accusé de prolonger les maladies, croire mieux repousser ce soupçon indigne de la médecine, en se hâtant d'abandonner à la nature son malade dès qu'il a cessé de reconnaître un danger imminent. Quel être assez ignare a pu accréditer un aussi fatal préjugé! Certes, il a fait preuve et d'injustice et d'ignorance, celui qui, le premier, osa croire et dire qu'on peut impunément se jouer des lois de la nature, en assujettissant à un horrible calcul de finance les jours qu'elle a destinés au jugement de telle ou telle maladie. Trop au-dessus d'un tel soupçon pour y répondre, ou s'en occuper, le médecin, satisfait de sa propre estime, est comptable de tous ses momens pour sauver celui qui lui a donné sa confiance; et si son intérêt s'unit à celui du malade dans l'assiduité des fonctions de ce pieux ministère, n'est-il pas juste qu'un état, qu'on n'obtient que par les plus grands sacrifices pécuniaires, une longue étude, l'emploi de toute sa jeunesse, l'isolement de la société, une méditation continuelle, un spectacle habituellement triste, soit du moins récompensé par les faveurs de la fortune, au défaut souvent de la reconnaissance d'affection des obligés? Existe-t-il un seul état qui, obligeant aux mêmes avances, à la même assiduité, à une étude aussi constante, au même dévouement, ne soit plus lucratif que l'exercice de la médecine, et qui rende autant de services à la société? Mais étranger à ces considérations qui flétrissent l'ame et rapetissent les conceptions libérales, indifférent au vain bruit des coteries, au murmure des préjugés, le médecin, vraiment digne de ce nom, ne doit voir que son but, et y tendre par le chemin le plus droit et les moyens les plus sûrs : c'est la guérison des maladies. Or, rien ne retarde une guérison, rien n'en compromet le succès comme l'abandon du malade à lui-même dans le commencement de sa convalescence. Indiquons rapidement les soins que cet état exige.

On pense bien que notre intention ne peut être ici de parler que des convalescences qui suivent les maladies aiguës, parce que celles des maladies chroniques sont longues comme les affections qui les ont précédées, et offrent en général moins de dangers. D'ailleurs, à la suite des maladies aiguës, la convalescence s'annonce par un retour bien plus subit aux anciennes habitudes, un besoin bien plus hâtif d'essayer ses forces, de satisfaire à ses appétits; enfin il reste une tendance bien plus marquée aux rechutes, et surtout aux accès fébriles périodiques. Ces dispositions suf-

fisent pour établir les principales précautions à prendre pour assurer les convalescences; et celles que nous allons indiquer peuvent d'ailleurs aussi s'appliquer aux convalescences des maladies chroniques.

Les précautions sont généralement en raison de l'affection maladive que l'on a éprouvée : ainsi, à la suite d'une fièvre d'accès, on doit en éviter le retour périodique, et se préparer, pour l'heure à laquelle elle paraissait, une distraction morale, ou, mieux encore, si les forces le permettent, un exercice qui occupe assez pour détourner de l'idée de l'invasion fébrile. On fait bien aussi de se prémunir contre ce passage par la prise de quelque tonique, et de ne pas faire coïncider l'heure de la digestion avec le moment de l'accès.

Si la maladie était une affection pléyretique, on doit insister sur les délayans acides, et éviter tout ce qui pourrait ranimer l'inflammation. C'est ici surtout qu'il est dangereux de se confier à la perfide complaisance des gardes-malades qui, croyant hâter la convalescence du malade en se hâtant de l'affranchir du régime diététique, rallument un feu mal éteint, et, sous prétexte de le nourrir, pour lui rendre ses forces, alimentent en effet les nouveaux germes d'une maladie plus difficile à guérir que la première.

Si l'affection était due à un état gastrique longtems négligé, on doit bien veiller à l'interdiction de tout ce qui pourrait former un nouveau foyer d'alkalescence; et la médecine s'unit ici au goût pour indiquer une diète végétale qui fournisse à la fois des sucs substantiels, et des moyens de neutralisation des saburres encore subsistantes que ce régime peut même alors tourner au profit de la nutrition. Au reste, on a trop abusé en médecine de cette théorie de la neutralisation, et l'on peut faire ce reproche aux médecins-chimistes, qu'ils ont généralement imaginé que la nature se conduisait avec les corps vivans de la même manière qu'avec les substances inertes. Indépendamment de cette force de vie qui s'assimile les matières convenables, et rejette celles qui lui sont nuisibles, il y a loin, chez l'homme, des combinaisons qui s'opèrent dans l'économie animale, à celles que les affinités déterminent dans un récipient ou un alambic. Souvent même, quoique le malade soit chargé excédemment d'acides, on compromettrait sa vie en le saturant d'alkali; de même que s'il était trop alkalescent, on risquerait, en l'acidifiant, de le tuer selon toutes les règles de la chimie. Le plus souvent, au lieu de chercher à neutraliser, il faut évacuer le principe excédant.

Si la maladie était due à une pléthore sanguine, et si l'on a eu recours aux fréquentes saignées, on doit craindre les révulsions bilieuses, et soutenir le ton des vaisseaux. Alors les purgatifs sont peu indiqués; alors aussi on observera une diète un peu moins rigoureuse; mais dans le choix des alimens on préférera les aqueux, et ceux en général dont les principes fournissent moins rapidement à la sanguification. Dans le cas où l'inflammation aurait déterminé un dépôt, il faut surveiller attentivement sa terminaison.

Si, au contraire, il y a eu épanchement séreux dans quelques cavités ou dans le tissu cellulaire, tout le régime doit être dirigé contre la renaissance de cette infiltration. Des alimens muqueux et amers, un vin généreux et en petite quantité, des préparations martiales, des viandes rôties, des plantes apéritives, un air sec, des vêtemens légers et chauds, un exercice habituel, quelques drastiques à très-petite dose avant les repas, point de liqueurs spiritueuses; telles sont en général les précautions indiquées.

La convalescence survient-elle à la suite d'une maladie grave, et menace-t-elle de faire succéder le marasme à une affection aiguë, redoublez de surveillance; qu'un régime tonique et substantiel rende à la fibre son énergie et répare promptement les forces perdues; versez de l'huile dans la lampe prête à s'éteindre; mais gardez-vous de noyer la flamme en l'arrosant d'une main trop prodigue; que les repas soient courts et fréquens; ne permettez que des alimens faciles à assimiler, et d'une digestion aisée, les fécules, les crêmes de riz, les jus de viande, les gélatines, la semouille, le salep, l'orchis, les amandes, le cacao, etc., et, en général, tous les mucilagineux animaux ou végétaux. Ranimez l'excitabilité du système par des fric-

tions sèches et spiritueuses, les bains, le massement, les vapeurs, le cahotement du cheval ou de la voiture, la promenade sur des coteaux ou dans des boccages enrichis de plantes balsamiques, ou le long d'une eau fugitive, puis graduellement par des exercices plus actifs, la chasse, la paume, le volant, la danse, mais avec modération, et en évitant surtout les sueurs répercutées.

Si la maladie était la suite de quelque profonde affection morale, on évitera soigneusement tout ce qui pourra la rappeler à l'esprit; les lieux, les personnes qui peuvent en renouveler le souvenir. Sans affecter une dissipation outrée, on présentera d'aimables distractions, des prévenances délicates, des plaisirs paisibles, une société douce, des amis affectueux et invitant à la confiance. On se console bientôt quand on a trouvé un cœur à l'unisson, et un ami dans le sein duquel on puisse laisser couler ses pleurs.

Nous ne signalerons point toutes les maladies dont les convalescences exigent des soins différens et des précautions multipliées. Il nous suffira d'avoir sommairement indiqué de ne pas se hâter de jouir de l'exercice de tous ses droits. Il en est de deux sortes surtout dont l'ajournement assure les convalescences, et dont le trop hâtif usage précipite dans le tombeau : le culte de Vénus et le plaisir de la table. Il faut que la santé soit bien confirmée, et que des preuves constantes de puissance rassurent, dans le premier cas, sur l'innocuité d'un sacrifice qui ne doit jamais être selon les règles de l'hygiène, que de l'excédent de ses économies; le moindre effort en ce genre tue les vieillards et les convalescens. Quant à la diète alimentaire, il est une règle aussi sûre qu'invariable. Le corps doit profiter en raison de la nourriture qu'il reçoit, ou la digestion est mal établie; et l'on doit mesurer la nourriture que l'on accorde aux convalescens en proportion du renouvellement de leurs forces et de la durée de leur appétit.

Telles sont les règles générales qui doivent présider à la fixation des convalescences, et dont le médecin doit surveiller l'exécution, en ayant égard à l'âge, au sexe, au tempérament, à la saison, à la température, au climat, à l'affection morbifique subie, aux habitudes, etc. Rien n'est petit en médecine; rien n'est au-dessous des regards et de l'attention du vrai ministre de l'art de guérir; et si la reconnaissance de ses malades n'est pas toujours proportionnée aux soins qu'il a pris pour reconquérir leur santé, il sera toujours dédommagé par le témoignage de sa conscience, seul juge sans appel de l'exercice d'un état qui est le pire de tous, quand il n'en est pas le premier.

M. S. U.

Observation sur l'éther martial de Monsieur TROMSDORF, *par* C. L. CADET, *pharmacien.*

M. Tromsdorf a publié, il y a quelques années, un procédé pour préparer l'*éther martial*; ce procédé consiste à faire digérer quelque tems de l'éther sulfurique sur de l'oxide rouge de fer. L'oxide, selon lui, est dissous par le fer, et il résulte de cette combinaison un médicament très-tonique, anti-spasmodique, et convenable dans les *pâles-couleurs*. Cette préparation publiée dans le Journal de M. Van-Mons, le fut ensuite dans les Annales de Chimie. Je l'ai rapportée dans mon Dictionnaire, et M. Morellot l'a insérée dans son Cours-pratique de Pharmacie. On serait tenté de croire, après une pareille publicité, que ce remède existe, et peut se préparer; on se tromperait.

En relisant cette recette, que je croyais exécutée par ceux qui l'avaient annoncée avant moi, je ne pouvais concevoir comment l'éther dissolvait un oxide métallique; cela me paraissait contraire à tous les principes. (1) Le plus court était de tenter l'expérience, et c'est ce que je fis de la manière suivante :

J'ai pris deux onces d'éther rectifié sur de la potasse purgée à l'alcohol; j'essayai cet éther par la baryte, et je m'assurai qu'il ne contenait pas un atôme d'acide sulfureux.

Je pris séparément deux onces d'éther qui, rectifié une seule fois, donnait encore avec la baryte des signes de la présence de l'acide sul-

(1) L'éther mêlé à une dissolution de muriate d'or retient, il est vrai, un peu d'or; mais il n'est pas à l'état d'oxide simple.

fureux, mais qu'à l'odeur et au goût on aurait pu croire très-pur. J'ai fait digérer soixante-douze heures ces deux portions d'éther, chacune sur un gros d'oxide rouge de fer très-porphirisé. J'ai maintenu les vases à la température de seize degrés du thermomètre de Réaumur, et j'ai eu soin de les agiter fréquemment.

J'ai remarqué que l'éther très-rectifié avait conservé sa belle limpidité; l'autre s'était légèrement troublé. Je les ai filtrés, et j'ai fait sécher l'oxide qui n'avait rien perdu de son poids ni dans l'un ni dans l'autre. Ces deux éthers n'avaient point changé de saveur. Cependant comme le moins pur avait paru se troubler, et que, même filtré, il avait laissé déposer un très-léger précipité, je les essayai tous deux par l'acide prussique aiguisé par une goutte d'acide nitrique.

L'acide prussique, agité avec l'éther très-rectifié, n'a été altéré ni dans sa couleur ni dans sa transparence; avec l'éther moins pur il a pris une nuance bleuâtre très-légère.

Il résulte de cet essai que l'éther sulfurique, quand il est parfaitement rectifié, n'a point la propriété de dissoudre l'oxide rouge de fer; que lorsqu'il a de l'action sur cet oxide, c'est qu'il contient encore de l'acide sulfureux; que le sulfite de fer qui se forme alors se précipite en grande partie, et que la portion qu'en retient l'éther n'est appréciable qu'aux réactifs les plus sensibles.

Il est donc utile d'inviter les médecins et les pharmaciens à rayer de leurs formulaires *l'éther martial* de M. Tromsdorf. Ce savant estimable a été induit en erreur par la mauvaise rectification de l'éther qu'il a employé.

BIBLIOGRAPHIE.

Tableau Synoptique de Matière médicale, dédié à M. Puy, maire de la ville d'Avignon, etc., par M. Calvet neveu, médecin, professeur de Thérapeutique et de Matière médicale. A Avignon, chez l'auteur, et chez la veuve Ausanel; à Paris, chez Méquignon, libraire, rue de l'Ecole de Médecine; à Strasbourg, chez les frères Levrault, imprimeurs-libraires.

Principes de Pharmacologie, ou *de Matière médicale*; ouvrage dans lequel on traite de la composition des médicamens et de leurs propriétés actives et curatives; par J. B. G. Barbier, docteur-médecin, membre de la Société d'émulation d'Amiens. A Paris, chez Levacher, libraire, rue du Hurepoix, n°. 3, au bout du quai des Augustins, 1085. 6 fr. et 7 fr. 80 cent., franc de port.

L'Ecole de Médecine de Paris a tenu le 21 brumaire sa séance publique pour la distribution des prix de ses étudians et des élèves sages-femmes. M. le docteur Pinel a prononcé un discours que la faiblesse de son organe nous a empêché d'entendre, et probablement nous y avons perdu. L'assistance était très-nombreuse.

La Société médicale de Tours (ou plutôt son secrétaire, l'infatigable docteur Bouriat, qui a la modestie de donner, sous le nom de ses confrères, un travail qui lui est personnel) vient de publier le quinzième numéro du Précis de la Constitution médicale observée dans le département d'Indre-et-Loire pendant le troisième trimestre de l'an 13; et nous aimons à rendre un public hommage à des observations qui, absolument analogues à celles dont nous nous occupons, joignent au mérite de la vérité un style pur et clair, quoique aphoristique, un génie médical cosmopolite, une érudition rare, un sentiment profond de l'estime de l'art, et de confraternité pour tous ceux qui s'y livrent avec zèle ou succès.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois nouveau, et coûte irrévocablement 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. LII.) (417) (11 Décembre 1805.) (21 Frimaire an 14.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théoric et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MEDICALE.

Nulle science n'a été étrangère aux femmes. Pythagore reçut d'Aristoclès les premières leçons de la science des mœurs. Aspasie enseigna à Périclès la politique, à Socrate la philosophie; Hyparette tint le compas d'Euclide, Léontium la plume d'Epicure; Sapho chanta l'amour; et, inspirée par lui, Dibutade préluda à l'invention de la peinture; la médecine même, cette science rebutante dans ses élémens pour un être sensible, la médecine compte des femmes célèbres. Une loi d'Athènes défendait d'initier aux mystères de l'art médical les femmes et les esclaves. Cette loi, injuste sans doute, ne fût-ce qu'en plaçant au même rang le plus noble et le plus dégradé des êtres, causa la mort de plusieurs femmes enceintes qui la préféraient à invoquer le secours des hommes dans une opération pour le succès de laquelle il semble que la nature en effet n'en appelle jamais un second. Frappée de cette calamité publique, une jeune fille, Agnodice, abdique son sexe, se revêt d'habits d'homme, et bravant la loi et la mort, elle s'instruit en l'art des accouchemens, sous le célèbre anatomiste Hérophile. Toutes les femmes d'Athènes, *consciæ fraudis*, voulurent avoir ce joli accoucheur. Les médecins, jaloux de cette vogue, (*nulla est invidia*, etc.) le dénoncèrent à l'aréopage, en attribuant ses succès à ses séductions. Agnodice avait preuve en main de son innocence; elle la produit, et l'aréopage,

« Après qu'il eut sondé ces féminins mystères, »

la renvoie absoute, et rapporte la loi.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Les affections dominantes continuent d'offrir plutôt des indispositions que des maladies aiguës, des catharres, des ophtalmies, quelques diarrhées dyssenteriques, des flueurs-blanches, et, en général, des irritations des membranes muqueuses entretenues par la mollesse de la température, et le défaut de transpiration cutanée. Le mode curatif suit naturellement de cet exposé. Absorber par la combustion l'humidité de l'air que l'on respire; faire un exercice un peu actif. Quant aux femmes, ne pas avoir le cou, la poitrine ni les bras découverts, et porter ou une douillette sur les vêtemens légers que la mode a décrétés, ou au moins une jupe de tricot dessous; pour les hommes, porter immédiatement sur la peau une étoffe de laine ou de coton, dont les petites aspérités brossent, irritent les houpes nerveuses de la peau, ouvrent les pores, et s'imbibent du produit augmenté de la transpiration insensible; favoriser cette importante secrétion par un régime alimentaire plus tonique, des viandes sèches, rôties, épicées, quelques verres de vin pur et cordial; quelquefois même quelques cuillerées de punch, en se couchant surtout, et si l'on

pu croîvé quelque refroidissement aux pieds; ce heurt il est essentiel de se préserver : tels sont en racourci les plus sûrs préservatifs. On peut préparer ce punch avec le thé, dont la vertu stiptique remplit bien mieux ici l'indication que l'on veut atteindre, que dans les indigestions pour lesquelles on l'emploie si inconsidérément. Le café réussit bien aussi avec cette température; et ce déjeûner chaud des pauvres marchandes de légumes et de poissons à Paris, qui ne dînent point, et qui restent exposées à toutes les intempéries de l'air pendant la journée, est, quoi qu'on en ait dit, aussi salubre qu'agréable au goût. Une habitude bien plus funeste est l'usage immodéré de cette infusion dont nous parlions tout à l'heure, et dont la mode a tellement proclamé la vogue, que *donner un thé* est toujours du très-bon ton, et signifie dans notre langue, esclave, hélas! de toutes les acceptions du jour, ce qu'on entendait il y a dix ans par *avoir cercle*, et chez nos bons aïeux *recevoir société.* Deux espèces de personnes figurent à ces réunions : les riches qu'une bonne voiture reçoit sortant d'un large dîner, et qui, à moins que la nature ne les ait dotés d'une triple faculté digestive, ne peuvent qu'effleurer d'une dent dédaigneuse les friandises qu'il est d'usage de prodiguer à ces repas ambulans, mais qui s'en dédommagent en arrosant de torrens de thé leur pauvre estomac, qui n'en peut mais, et qui finit par digérer par indigestion. Les autres sont des artistes ou des jeunes gens à la faim renaissante, dont le frugal dîner a été calculé sur cette aubaine, et dont le franc appétit s'exerce sur tout ce qui se présente. Inspirés par un instinct bienfaisant, ils associent furtivement la liqueur bachique, et même le punch généreux, à leurs assauts d'appétit; tandis que, victime de la mode, la jeune personne reçoit timidement, et boit à contre-cœur le thé que l'on verse à la ronde, et à l'abus duquel elle devra le relâchement de son estomac, et cette dégoûtante incommodité, fléau de l'hyménée, qu'on rencontre surtout à Paris. Dans plusieurs maisons on favorise encore le développement de cette maladie dépopulatrice, en déjeûnant avec le thé, boisson funeste, présent envenimé des anglais, qui nous ont transmis avec lui une disposition héréditaire, particulière à leurs femmes, et qu'on connaissait très-peu il y a cinquante ans en France.

On a remarqué plusieurs paralysies locales chez les vieillards, des accès de goutte et des rhumatismes chez les adultes, des écoulemens scrophuleux chez les enfans, qui ont été guéris par les anti-scorbutiques, les teintures cantaridées en friction, le quinquina, et, en général, les amers éminemment toniques.

Dans les ophtalmies et les congestions glandulaires des femmes et des enfans, on s'est en général mieux trouvé des remèdes stimulans que des émolliens; et si l'on a cru quelquefois devoir appliquer les sangsues pour dégorger les vaisseaux injectés des yeux, il a fallu aussitôt relever leur ton par des collyres toniques, tels que la dissolution de vitriol, de zinc, le baume de Fioraventi, l'alchool, etc.

Quelques praticiens ont noté des apoplexies séreuses dues au relâchement du systême lymphatique influencé par l'atmosphère; l'émétique a été le remède héroïque.

Dans les catharres il a été imprudent de purger trop vîte; et cette méthode, jointe à l'usage de rester dans un air chaud et non renouvelé, a produit des inflammations, surtout si l'on a usé des drastiques. J'ai donné, en pareil cas, avec succès, la médecine suivante : Deux onces de manne fondue dans une chopine de petit-lait fait par le moyen d'un gros de crême de tartre, et donnée chaude en trois verres, à demi-heure de distance. On donne deux fois cette médecine, et la troisième fois on la remplace par un mélange de séné, sel duobus, rhubarbe, *ana* deux gros dans une décoction de cerfeuil, pour relever le ton de l'estomac macéré par les boissons béchiques.

M. S. U.

Depuis dix jours la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 7 l. $\frac{6}{12}$.

La plus petite de 28 p. 3 l.

Le thermomètre de *Chevalier* est descendu à 10 degrés $\frac{6}{10}$. (Condensation.)

Il est monté à 9 degrés $\frac{8}{10}$. (Dilatation.)

L'hygromètre a été dans son maximum à 99 d. $\frac{1}{2}$

Et dans son minimum à 92.

Vents dominans. Les vents, depuis dix jours, ont soufflé onze fois au S-O., dix fois au N-O.

FAIT DE PRATIQUE.

Jean-François D... âgé de quarante-deux ans, natif de Paris, tempérament sanguin, souffrait depuis deux ans en urinant; ses urines étaient souvent sanguinolentes. Dans le commencement de la maladie, on attribuait cette indisposition à la présence d'un calcul de la vessie; mais après avoir fait usage d'un grand nombre de remèdes sans succès, on sonda le malade, et on ne trouva point de pierre. En l'an 13 il s'adressa à un médecin de la plus grande réputation (*M. Portal.*) Ses douleurs s'étaient alors augmentées considérablement; il lui était survenu des hémorroïdes, vulgairement nommées *aveugles*; son urine sanguinolente ne s'évacuait qu'avec douleur, principalement après avoir pris de l'exercice à pied ou en voiture, et le malade rendait tous les jours avec ses urines plusieurs onces d'une matière qui ressemblait à du pus plutôt qu'à un mucus; et je pense que cette affection organique répond en tout à la description que Sauvages donne de la pyurie (1). On lui administra divers remèdes, dont quelques-uns semblaient produire de bons effets, sans cependant soutenir leur efficacité apparente en les continuant. Enfin, au mois de thermidor an 13, je lui conseillai l'usage d'une infusion d'écorce de pommes de grenadier préparée de la manière suivante : Prenez de l'écorce de grenade réduite en poudre, deux onces; faites infuser pendant une nuit entière près du feu dans trois livres d'eau bouillante; le lendemain décantez et gardez pour l'usage. Je fus engagé à recommander ce remède par le souvenir d'un exemple qui m'avait été communiqué par M. Gavard, chirurgien, élève de Dessault, plusieurs années auparavant, de ses bons effets dans un cas à peu près pareil; et, en l'an 9, j'avais été informé par le père du malade qu'il continuait de jouir d'une bonne santé, sans avoir essuyé de rechute. Jean-François D... commença l'usage de l'infusion mentionnée, le 5 fructidor de l'an 13, et continua d'en prendre deux livres par jour jusqu'au 30 du même mois : alors il en diminua la dose, sans toutefois l'abandonner entièrement. Depuis ce tems il n'a jamais rendu d'urine sanguinolente. L'excrétion de la matière visqueuse diminua bientôt, et ses urines étaient entièrement redevenues citrines. Le 15 vendémiaire an 14, il ne faisait plus usage d'aucun autre médicament que de cette infusion, mais il vivait exclusivement de végétaux. Actuellement (20 vendémiaire an 14) il jouit d'une bonne santé, et ne s'est pas ressenti de sa maladie pendant cinq mois.

P. P. L. F.

(1) *Nosolog. Médical.*, class. IX, gen. 28.

BULLETIN DE SANTÉ MILITAIRE.

Les succès de nos armées sont d'un intérêt trop général pour que nous ne soyons pas persuadés que les respectables pères de famille qui liront cette feuille, y puiseront avec plaisir des motifs de consolation et d'espérance sur le sort de leurs enfans armés pour la patrie; de même que les ministres de l'art de guérir applaudiront aux mesures sanitaires qui ont été prises par nos confrères à l'armée pour assurer la santé des braves, et joindre d'une façon distinguée leurs noms et leurs services à l'époque mémorable d'une campagne à jamais célèbre. On peut prendre d'autant plus de confiance à ces notes, qu'elles sont extraites d'une lettre d'un des premiers officiers de santé de la grande armée, joignant à un très-beau talent un coup d'œil sûr et rapide, une expérience acquise sous les yeux du chef suprême et le ciel de l'Egypte, un courage réfléchi, un amour extrême de son art et du soldat. Je le louerais davantage, si je ne lui étais voué par la plus étroite amitié.

Vienne, 23 brumaire.

« L'extrême rapidité de nos marches, mon cher « confrère, a mis la médecine en défaut. La chi-« rurgie, plus active et moins expectante, a pro-« digué aux blessés tous les secours que le peu « de moyens qu'on a pu faire suivre a mis entre

« ses mains. Notre ambulance volante a presque « été la seule qui se soit trouvée aux champs de « bataille, et qui ait pu secourir les honorables « victimes, dont le nombre fort heureusement « est très-au-dessous de ce qu'on a pu croire. « Mais, à l'exception de quelques hôpitaux éta- « blis dans les grandes villes, et dont les traî- « neurs ont presque seuls profité, nous n'avons « pas eu besoin de la médecine interne.

« Nous n'avons presque point de malades, « point de maladies caractérisées. Tous nos « soldats supportent avec un succès inoui les « fatigues que nos marches forcées produisent, « et les privations qu'elles entraînent. L'exer- « cice, mon cher docteur, est selon moi le meil- « leur préservatif des maladies; et j'en atteste « plusieurs soldats qui partent le matin malades, « et arrivent le soir bien portans. Jamais armée « n'a joui d'une aussi brillante santé, on peut « ajouter, n'a eu d'aussi grands succès, n'a « opéré d'aussi grands prodiges.... Outre l'exer- « cice et le courage du soldat, j'entrevois des « circonstances qui ont concouru à nous préser- « ver des maladies, c'est la salubrité des con- « trées que nous avons parcourues, et la cons- « titution sèche et froide sous l'influence de « laquelle nous avons presque toujours été. — « Parmi les alimens dont, en général, on a « soigné le mieux possible la qualité eu égard à « la rapidité des marches, on a remarqué de « mauvais effets de l'usage du porc, qui a dé- « voyé ceux qui s'en sont nourris. Aussi les lé- « gislateurs anciens et modernes se sont réunis « pour le proscrire dans les pays orientaux; et je « pense comme celui des juifs, que cet animal « immonde doit être chassé de la société de nos « animaux domestiques.

« Je me propose de voir l'académie Joséphine, « les hôpitaux, les grands médecins, si nous « avons séjour, et je vous en rendrai compte. »

Fort des offres de notre honorable collègue, nous nous empresserons de publier quelques articles de sa correspondance si cet extrait est goûté, à moins qu'une paix glorieuse comme notre campagne ne ramène ici notre savant correspondant, qui nous donnera alors d'excellens articles au lieu de nous adresser des lettres.

M. S. U.

DE L'EAU, ENCORE DE L'EAU.

M. LE RÉDACTEUR,

« Il est plus aisé de rire d'une question que de la résoudre, et l'auteur de l'article consigné dans le *Courrier des Spectacles* du 1er brumaire, nous en offre la preuve; mais avouons qu'il faut avoir une dose de gaîté inépuisable pour trouver le mot pour rire dans l'examen d'un problême, de la solution duquel dépendent la vie, le repos de plusieurs milliers d'individus étendus sur un lit de douleurs, tandis que, stupidement plaisante, une joie féroce insulte à leurs tortures. Du moins si la bonne foi inspirait la saillie, guidait la plume de ce critique; mais on ne peut, quelqu'étranger qu'on soit à cette querelle, s'empêcher de remarquer que, d'un côté, plus de cent exemples sont cités en faveur de l'emploi de l'eau chaude contre la goutte, et qu'un seul jusqu'ici vient d'être allégué contre : et ce fait unique, loin d'être concluant, prouve seulement qu'un goutteux a fait usage de la recette de M. Cadet de Vaux, et est mort huit jours après d'une indigestion. Défendez donc aussi l'ipécacuanha, le jalap, la saignée... que dis-je? défendez les alimens les plus sains; car je connais nombre d'honnêtes gens qui sont morts *huit jours après* s'être purgés, et même le lendemain d'un bon dîner... Voilà pourtant les conséquences ridicules où conduisent les pitoyables argumens employés par l'anonyme du *Courrier des Spectacles*, qui prend et donne ces balivernes pour de bonnes plaisanteries, sans pourtant avoir le courage de les signer.

Qui peut après tout engager M. Marie de Saint-Ursin à ouvrir un registre où puissent s'inscrire les faiseurs d'expérience de l'eau chaude en notant ses résultats, si ce n'est la bonne foi, l'amour de son art et le désintéressement?... Eh! depuis quand ces vertus peuvent-elles inspirer un rire sardonique? En donnant ces exemples, ce médecin offre au charlatanisme une leçon, à l'humanité entière un bienfait qui devait être mieux accueilli. Il reproduit ce qu'a fait Hippocrate

aux beaux jours de la Grèce, dans l'enfance de l'art; et l'on ne s'avisa pas alors d'accuser Hippocrate de tenter des expériences (pourtant le premier essai de ses remèdes était moins certain, moins éprouvé que celui de l'eau chaude.) Il renouvelle l'exemple donné précisément pour la même maladie par le docte *Cullen*, en Angleterre; enfin, il suit la route tracée avec tant de succès par plusieurs fonctionnaires publics, et notamment par le maire d'Auxonne, pour vulgariser la vaccine, *un registre constatant la vaccination de chaque individu et son succès*. Nous ne voyons donc dans l'offre gratuite de M. Marie de Saint-Ursin, d'ouvrir un registre constatant les succès différens de l'eau chaude contre la goutte, que le zèle d'un médecin et le vœu d'un philantrope; et où pouvait-il mieux inviter de s'adresser qu'au bureau d'un *Journal Médical*, généralement estimé, et aussi répandu que l'est la *Gazette de Santé*?

Avouons-le, il est des noms auxquels il semble qu'une certaine fatalité attache l'improbation de ce qu'ils essaient de protéger. On rend justice aux intentions, aux vues de M. Cadet de Vaux; mais on s'étonne de le rencontrer partout: chimie, médecine, législation, économie, agriculture, politique, littérature, tout est de son ressort; et d'un certain sentiment de jalousie qu'inspire cette polytechnie, on passe facilement à la prévention contre ce qu'il prône. En un mot, la personne nuit à la chose ici, et le procès de l'eau chaude serait déjà gagné s'il eût eu un autre défenseur. Mais, Messieurs, ce serait *bouder contre son ventre*; et je crois sage d'oublier M. Cadet de Vaux, si sa réputation offusque, et de continuer l'essai de son remède qui, d'ailleurs, n'est pas plus à lui qu'à Hecquet, Hancocque, Dumoulin, Pomme et compagnie.

G. B. N. B...n.

Note du Rédacteur. En remerciant l'auteur de cette lettre de ce qu'elle contient de trop obligeant pour nous, qu'il nous soit permis de lui prouver que son vœu a déjà été en partie rempli par l'ouverture du registre destiné à consigner les effets de l'eau chaude contre la goutte. Nous publions cette nomenclature toute sèche, parce que nous croyons inutile d'y ajouter des réflexions qui naîtront naturellement du sujet dans l'esprit de chacun de nos lecteurs.

1°. Madame Baraillon de Paris, âgée maintenant de 83 ans; *guérie* deux fois, à 15 ans de distance, d'une goutte complète; *chaque fois dans le même jour*, (et depuis 20 ans nul retour) par quarante-huit verres d'eau chaude. (Crise par les urines.)

2°. Le sieur Joseph Hennuy, journalier de la commune de Thyanges près Huy, département de l'Ourthe, *atteint depuis trois ans d'un rhumatisme goutteux, la totalité du corps entreprise*, pas un mouvement de libre, douleur *excessive, enflure*, etc. (Rapport officiel de la mairie de Thyanges, consigné dans la lettre de M. le préfet de l'Ourthe,) soulagé en vingt-quatre heures, après avoir bu en douze heures quinze pintes d'eau chaude; guéri tout à fait le sixième jour suivant. (Effet: sueurs abondantes.)

3°. Marmontel guéri d'une migraine opiniâtre en buvant chaque jour de l'eau à très-haute dose. (Voyez *Mémoires de Marmontel*.)

4°. M. Willems, tabagiste hollandais, demeurant, lors de sa cure, au palais du Tribunat, et maintenant rue des Lombards, guéri d'un accès de goutte datant de trente jours, par le breuvage des quarante-huit verres d'eau. (Effet: évacuation considérable par les selles.)

5°. M. Abeille de St-Tropez, guéri en vingt-quatre heures d'un de ses accès de goutte par quarante-huit verres d'eau chaude. (Crise par les urines.)

6°. M. Fretières de Cébazat près Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), but quarante verres d'eau chaude, vomit une matière blanche et compacte comme du lait caillé, et guérit.

7°. Le capitaine Lieutaud, âgé de 68 ans, de St-Tropez (Var): même maladie, même remède, même succès.

8°. M. Gardet, commandant de la garde nationale à Morlaix, auquel le docteur Baudier a ordonné ce moyen curatif avec une pleine réussite. (Dépôt urinaire.)

9°. Une autre cure, à St-Trond, attestée par MM. Doucker et Steynen, médecins; le goutteux

s'appelle M. François-Edouard Méster, membre du bureau central de bienfaisance. (Crise par les urines.)

10°. M. Besgayères, demeurant rue d'Hauteville à Paris.

11°. Madame d'Aubenton, marchande, galeries du palais du Tribunat à Paris, guérie en douze heures par l'eau chaude ordonnée par le docteur Seguy.

12°. M. Moreau, imprimeur, rue Traversière-Saint-Honoré, perclus de ses jambes depuis vingt-un mois par la goutte, guéri par l'eau chaude ordonnée par un docteur de la Faculté de Paris.

13°. Martianus dit : *Solo aquæ frigidæ potu Bernarius cardinalis à podagrâ liberatus est.*

14°. Le docteur Pomme rapporte qu'ayant été attaqué de la goutte pour la première fois en 1776, il recourut à l'eau *froide* qu'il but abondamment jusqu'à la cessation du paroxisme, et *la goutte n'a plus reparu.* M. Pomme a plus de 72 ans; c'est un très-beau vieillard, et l'on peut attribuer sa forte santé à son régime tout aqueux. La nuit un verre d'eau, le matin deux ou trois verres d'eau, point de café, point de liqueurs, point de vin pur. Ces deux exemples sont en faveur de l'eau froide; mais nous les rapportons pour appuyer notre opinion en faveur de l'eau en général, et prouver d'ailleurs notre bonne foi. Les ouvrages de Frédéric Hoffmann, de Rondelet, de Silvaticus, etc. abondent en exemples semblables.

15°. M. Laneuville, préposé à l'inscription maritime à Barfleur, âgé de 70 ans, goutteux depuis vingt, au point de garder le lit trois et quatre mois par an, a fait le remède avec un succès complet.

16°. M. Deslandres, confiseur, rue Montmartre vis-à-vis l'hôtel d'Uzès, goutteux dans toutes les parties du corps depuis 25 ans : impotence des jambes, paralysie de la vessie. Guéri par l'administration de l'eau chaude.

17°. M. de la Martinière, commandant la compagnie des vétérans à Saintes, goutteux invétéré, guéri par le même moyen. Le fait a été transmis par M. le préfet Guillemardet.

18°. . . . ., goutteux, demeurant à Rebec (Dyle), guéri de la goutte par le breuvage aqueux, conseillé par le docteur Latour. Cure transmise par M. Poëderlé.

19°. Autre cure attestée par M. Rabaud-Pommier, ministre du S. Evangile, et consignée, ainsi que les précédentes, dans le *Journal d'Economie rurale* des années 13 et 14. Dans ce dernier cas, il y a eu une telle crise d'urine, que le goutteux en a rendu soixante verres en échange des quarante-huit verres d'eau bue.

20°. M. Lagarde, notaire à Mauléon (Basses-Pyrénées) : même affection, même moyen, même réussite.

21°. Madame Brusley, rue du Four-Saint-Honoré, n°. 455, à Paris, âgé de 68 ans, goutteuse depuis l'âge de 16, grabataire et impotente depuis 15 mois, a fait le remède avec un tel succès, que *je l'ai vue* levée, se promener soutenue par sa garde, porter ses mains à sa tête, écrire, jouer aux cartes. (Crise : vomissement d'une matière blanche, compacte, que tout porte à croire être du carbonate calcaire, un *detritus* plastique privé de l'acide phosphorique qui l'unissait aux os, mais qui n'a point été analysé.)

22°. Madame Sallin, vieille rue du Temple, n°. 173, a fait ce remède deux fois; sa goutte était errante; ses doigts étaient remplis de *nodus*; elle ne pouvait faire un pas. Les nodosités sont disparues; elle a sorti à la suite de l'usage du remède, et marche seule. Mais une imprudente promenade par un vent du nord a fait gonfler un genou, et la cure est imparfaite.

23°. Un neveu de madame Pia a vu disparaître par ce remède un rhumatisme qui le clouait depuis neuf mois au lit.

24°. Le fils de madame Verron, parfumeuse, rue Caumartin, a employé contre une fièvre rebelle à tous médicamens, l'*eau chaude*, avec un tel succès, qu'elle n'est pas revenue, et qu'il jouit de la meilleure santé. Nous ne citons cet exemple, qui n'a rien de concluant pour la goutte, que pour prouver son mode analogue d'agir.

25°. Un parent de M. Marsolier de Vivetierre, a dû au régime aqueux continu l'absence d'une goutte invétérée.

26°. M. Bracher, chapelier au Palais Royal, a chassé par ce liquide une sciatique cantonnée depuis dix ans.

27°. M. Moret, marchand de vin, au Cerceau d'Or, rue du Faubourg-Saint-Antoine, vis-à-vis la rue Charonne, goutteux, retenu au lit à la suite de sueurs répercutées par le séjour dans ses caves, a fait pendant *neuf jours de suite* le remède des quarante-huit verres d'eau chaude : maintenant il descend dans sa boutique, vaque à son commerce sans autre incommodité que l'enflure de ses jambes le soir. Nous citons d'ailleurs ce fait, moins pour prouver le succès de ce moyen attesté par tant d'autres observations, que pour démontrer l'innocuité du remède, même pris à une si haute dose et sans notre aveu, contre l'opinion de ceux qui le calomnient.

28°. M. Bancelin, traiteur sur le Boulevard du Temple, avait des sydérations apoplectiques goutteuses périodiques; sa tête était alors aliénée, et il éprouvait des douleurs intolérables. L'administration des quarante-huit verres a produit un effet prodigieux. Syncope, évacuation excessive, perte de mémoire pendant dix jours; mais maintenant la goutte est fixée aux extrémités inférieures : sa tête est nette; plus de douleurs; il peut vaquer à ses affaires, et même se promener, supporté par un aide. Nous rapportons exprès ce fait qu'on a dénaturé.

29°. M. Billard, liquoriste, rue de la Verrerie, au Gourmet, guéri (crise) : évacuations prodigieuses.

30°. M. Barré, apothicaire, rue Montmartre, goutteux depuis huit ans, guéri.

Nous avons plusieurs autres observations de cures dues au même moyen; mais les faits n'ont pas été vérifiés; et dans une question aussi grave, ne voulant rien donner au hasard, nous avons préféré une série moins longue, mais incontestée, au plaisir d'affermir la foi des croyans par un plus grand nombre d'exemples. Nous invitons les personnes qui ont connaissance de faits analogues, à nous en faire passer les certificats en règle, de même que ceux qui ont des faits contraires, à nous en administrer les preuves. Nous accueillerons avec reconnaissance les renseignemens pour ou contre; mais nous ne croirons qu'à ceux revêtus d'un caractère irrécusable, et presque officiel. C'est de ces débats que doit surgir la vérité, malgré les vaines clameurs ou les froides plaisanteries de ceux qui peuvent invectiver celui qui, dans la simplicité de son cœur, cherche à diminuer la masse des maux qui accablent la pauvre humanité, ou qui osent se moquer des tristes victimes d'un mal affreux, rangé par l'art impuissant, au rang des infirmités jusqu'ici déclarées incurables.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Ami des Femmes, ou *Lettres* d'un médecin, concernant l'influence de l'habillement des femmes sur leurs mœurs et leur santé et l'usage habituel des bains en conservant leur costume actuel; suivies d'un appendix contenant des recettes cosmétiques, une thérapeutique appropriée au goût; par P. J. Marie de Saint-Ursin, docteur-médecin; dédié à S. M. l'Impératrice des Français. 1 vol. in-8°. de 500 pages, avec gravures; prix 7 fr. 20 c., et 9 fr. franc de port. A Paris, chez Barba, libraire; et chez l'auteur, au bureau de la Gazette de Santé, rue des Saints-Pères, n°. 5.

Nous avertissons nos abonnés qu'il reste peu d'exemplaires de la seconde édition de l'Ami des Femmes; et nous avouerons ingénuement que nous préférerions les voir entre leurs mains à les laisser passer en celles d'étrangers. La cherté de la typographie, la difficulté des circonstances, osons même dire, les soins que nous avons pris pour rendre cette seconde édition aussi utile et agréable que possible au sexe auquel elle est destinée; tout porte à croire qu'il n'en sera point fait de nouvelle édition; et nous avons tâché de réunir dans cet ouvrage à peu près toutes les indications nécessaires aux femmes pour se conserver en bonne santé, et remédier à ses dérangemens en se purgeant sans offenser le goût. Cette nouvelle édition est augmentée d'une description de plusieurs espèces de bains, des scaphandres, du traitement des flueurs blanches, de la migraine, de l'art de conserver sa gorge, et peut-être d'en acquérir ou de la borner, des moyens de faire cesser la stérilité; enfin, comme nous l'avons dit, d'un choix de médicamens sans dégoût.

Recherches sur la Pellagre, affection cutanée endémique dans la Lombardie, par M. Levacher de la Feutrie, docteur en médecine, etc. A Paris, chez Crapart, Caille, Ravier; chez Méquignon, libraire, rue de l'Ecole de Médecine.

Le public doit savoir gré à M. Levacher de la Feutrie d'avoir enrichi la littérature médicale française de cette monographie extrêmement intéressante. La Pellagre, maladie propre aux habitans de la Lombardie, n'est tout au plus connue que de nom en France. M. Levacher a fait un choix raisonné de tout ce que les médecins qui ont eu occasion d'observer cette affection, ont écrit de sa nature et de son traitement; et il a enrichi son ouvrage de réflexions qui dénotent l'homme éclairé et ennemi de tout esprit de système.

Ce traité, précédé d'une liste très-complète des auteurs qui ont écrit sur la pellagre, est divisé en trois sections : la première traite de l'époque de la découverte ou nais-

sance de la Pellagre; elle contient le tableau du régime des gens qui y sont sujets; l'histoire, les symptômes, la marche de la maladie suivant les auteurs qui en ont traité; les divers essais des moyens curatifs; les opinions diverses tendantes à faire ranger la pellagre parmi les maladies déjà connues; les objections, les détails concernant les différens systèmes des médecins italiens et allemands à ce sujet.

La seconde section renferme une série d'observations des pellagreux reçus dans l'hôpital de Legano, guéris ou morts; les ouvertures cadavériques; des observations de gens attaqués de l'affection impétigineuse nommée lichen; enfin des observations particulières du docteur Rossi.

La troisième section est destinée aux réflexions judicieuses de l'auteur, à la classification des symptômes, et aux réponses à diverses questions. Le tout est écrit avec clarté et avec une méthode qui rend cet ouvrage précieux à tout médecin qui desire suivre les progrès de son art, et à celui surtout que les circonstances appellent à l'exercer dans les contrées où la Pellagre semble s'être exclusivement fixée.

Marc, *docteur-médecin.*

Note du Rédacteur. Le nom de Levacher de la Feutrie est depuis long-tems recommandable dans les lettres, et cher à la médecine. L'oncle de notre auteur a exercé long-tems avec honneur la médecine auprès de la duchesse de Parme, et jouit encore en Italie de la réputation d'un praticien distingué; et son père honora la Faculté de Paris dont il était membre, par la publication de plusieurs ouvrages parmi lesquels on distingue sa traduction du petit poème de l'Ecole de Salerne qui, à quelques vers burlesques près, mais excusables d'ailleurs par leur servile imitation de l'original, n'est pas sans mérite; et un traité du Rachitisme publié à une époque où cette matière était à peu près vierge. Marchant sur les traces de son père, l'auteur de la Pellagre se dispose à faire un cours d'*Orthopédie*, dans lequel il présentera des vues nouvelles appuyées sur des observations héréditaires et *personnelles.*

Notice historique sur la vie et les travaux de L. Cl. Cadet-Gassicourt, de l'Académie des Sciences et du Collége de pharmacie de Paris, de l'Académie impériale des curieux de la nature, de celles de Lyon, Toulouse, Bruxelles, etc., par P. F. G. Boullay, pharmacien, des Sociétés de Médecine et Pharmacie de Paris. A Paris, chez Gaguard, imprimeur, rue du Lycée, n°. 8, an 1805.

Traité des Maladies vénériennes anciennes, récentes, occultes et dégénérées, etc., par Boiveau Laffecteur, médecin. Chez l'auteur, rue de Varennes, n°. 461.

Traité des Maladies physiques et morales des femmes, seconde édition, par le même.

Observations sur l'histoire et les effets du Rob anti-syphilitique, dernière édition, par le même.

Traité de la structure, des fonctions et des maladies du foie, et Recherches sur les propriétés et les parties constituantes de la bile, etc., par G. Saunders, docteur-médecin de la Société Royale, du Collége Royal des Médecins de Londres; traduit de l'anglais sur la troisième édition, et augmenté de plusieurs notes, par P. Thomas, docteur-médecin. A Paris, chez Goujon, libraire, rue du Bac, n°. 34, an 13.

Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des sangsues, par P. Thomas, docteur-médecin, membre de la Société de Médecine de Montpellier, de l'Académie de Médecine, de la Société médicale d'émulation de Paris, avec figur. A Paris, chez Goujon, rue du Bac, n°. 34; Brunot, libraire, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n°. 15; Fichou, libraire, Palais du Tribunat, pourtour du Théâtre Français, n°. 52, près la galerie vitrée, 1806.

Nous n'avons pu qu'indiquer les titres des différens ouvrages de médecine que nous avons reçus, parce que nous avons voulu satisfaire la juste impatience des auteurs qui nous les ont envoyés. Nous reviendrons sur ceux qui nous paraîtront mériter une analyse particulière, ou même une mention avantageuse.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois nouveau, et coûte irrévocablement 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. LIII.) (425) (22 Décembre 1805.)
(1er. Nivôse an 14.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MEDICALE.

Tout porte à croire que la pharmacie naquit avec la médecine et la chirurgie, parce que le même moment qui vit ordonner l'usage d'un médicament, dut inspirer la manière de le préparer et de l'appliquer; ce qui établit la juste distinction des trois ordres de l'art de guérir. On lit en effet les mots *pharmacopœus, pharmaceutes*, inscrits dans les plus anciens titres de cet art; mais il y a lieu de croire que ce ne fut que vers la fin du huitième siècle, et chez les Arabes, que l'on vit pour la première fois des boutiques où se vendaient publiquement des drogues simples et composées. Le premier monument de ce genre, en attestant l'antiquité de cette profession, n'atteste pas également la délicatesse de ceux qui l'exerçaient; *Abul-Pharage*, dynast. 9, leur reproche de falsifier les médicamens, et d'en vendre dont les noms même leur étaient inconnus. Aidée de la chimie, la pharmacie aujourd'hui repousse le soupçon d'ignorance; et si l'on en excepte quelques autres obscurs, où le charlatanisme se dérobe encore à la vigilance des lois, la médecine n'a plus à craindre, en France, les *qui pro quo* d'apothicaire.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La constitution atmosphérique éprouve depuis dix jours quelque altération par le resserrement subit de la température; le thermomètre étant tout à coup descendu jusqu'à 8 degrés; (condensation) mais le tableau nosologique a présenté les mêmes résultats, si l'on en excepte le caractère aigu que les maladies en ont emprunté. Des fièvres gastriques, des catharres bronchiques dégénérant en phthisie ou en atshmes, des rhumatismes, beaucoup de sciatiques, quelques éruptions cutanées, des paralysies locales; telles ont été les affections du moment, qui, pour la plupart, et avant de s'être compliquées, ont demandé des vomitifs ou des expectorans, et un régime délayant-tonique. Les points de côté ont cédé à un vésicatoire volant et à des boissons rafraîchissantes nitrées. Plusieurs aphonies ont cessé par l'usage d'une émulsion camphrée bue très-chaude en se couchant, et un lait de poule aromatisé pris au matin avant de se lever. Chez les enfans, on a vu des suintemens derrière les oreilles interrompus par le refroidissement et la flaccité de la température: de légers vésicans de sain-bois ou garou ont suffi pour les rappeler, et on a remonté le ton affaissé de ces jeunes constitutions par le sirop anti-scorbutique ou l'infusion aqueuse de genièvre unie au vin. Le vin surtout a été d'un grand secours dans cette mollesse générale du système vasculaire, comme diététique et médicamenteux; et l'on a bien fait de jeter un peu d'eau de Cologne dans l'eau servant à la lotion des enfans. Chez plusieurs d'entre eux, il s'est rencontré à la peau une disposition jusqu'alors inobservée. Quelques-unes de ces érup-

tions érésypélateuses avaient un aspect *furfuracé* ou même *squammeux* et jaunâtre après s'être montrées rouges, et semblaient une dégénérescence de la *pellagre.* Les bains ont accru cette désorganisation cutanée, cette densité du réseau dermoïde dont on a en vain essayé de ranimer l'excitabilité par de légères frictions mercurielles. Après plusieurs essais infructueux, nous allions tenter l'effet de la teinture de cantharides sur l'un de ces cas, et l'abandonner ensuite à la nature, quand un praticien de nos amis, dont on vante les succès dans les maladies infantiles, ordonna l'air de la campagne, l'insolation, des frictions soir et matin le long de la colonne vertébrale et sur toute la région lombaire avec le liniment suivant : huile d'amandes douces trois onces, ammoniaque liquide une once et demie, baume de Fioraventi une once, une tisane de houblon et patience, trois cuillerées par jour du sirop alkalin de *Peyrilhe*, un régime plus substantiel, des viandes rôties, de bon bouillon gras, un peu de vin pur, point de légumes ni de fruits. Le succès le plus complet suit déjà ces conseils. On remarquera, au reste, que les purgatifs et les vésicatoires n'avaient produit d'autre effet que d'irriter cette anomalie, dont quelques espèces se sont montrées rebelles aux moyens les plus actifs.

Le nombre des ophtalmies semble encore s'accroître ; et l'on ne s'en étonnera pas si l'on réfléchit que cette affection est un effet du relâchement général des membranes, dû lui-même à la mollesse de la température, et quelquefois aussi à leur contraction rapide dans son resserrement trop subit, comme dans le froid que nous venons d'éprouver. Pour ajouter à ce que nous avons dit, et ne croyant pas pouvoir, dans une matière aussi délicate, nous entourer de trop de lumières, nous avons cru de l'intérêt de nos abonnés et du nôtre de consulter ceux qui se sont voués particulièrement surtout à cette intéressante branche de l'art de guérir, qui exige à la fois des connaissances médicales et chirurgicales ; et c'est d'après le résultat de plusieurs consultations avec le docteur *Forlenze*, si avantageusement connu dans cette partie, que nous avons rédigé l'article pratique suivant. L'ophtalmie peut être ou sanguine ou humorale. Si elle est sanguine, elle n'exige que des pédiluves, des lavemens, des boissons rafraîchissantes, peut-être quelques saignées du pied plutôt comme dérivatives que comme déplétoires. Mais la saine médecine a banni de sa pratique, dans cette espèce d'ophtalmie, et à plus forte raison dans l'autre, l'application des sangsues, qui ajoute à l'affaissement des membranes, et laisse trop d'empire à la prédominance bilieuse, par conséquent à l'inflammation consécutive. L'ophtalmie humorale demande bien plus de soin, et tout l'art de la médecine observatrice. La première indication s'acquiert par l'inspection d'une langue saburrhale, d'une conjonctive colorée en jaune, d'un larmoiement cuisant et involontaire dont l'acreté est telle qu'on en a vu produire des ulcères aux angles externes de l'œil, de l'injection de ses vaisseaux sanguins, d'un sentiment de douleur comme d'un gravier roulant entre l'orbe et la paupière, enfin d'un malaise général, souvent avec accès fébrile. Alors il n'y a pas à balancer ; il faut émétiser le malade proportionnellement à sa constitution et à la rémission ou à l'intensité des symptômes. Si le malade a la fibre sèche, ce premier moyen suffit quelquefois ; mais s'il est sanguin, replet ou bilieux, il faut soutenir les évacuations, seul moyen certain de guérison. Les émético-cathartiques réussissent très-bien, tels que les sels d'Ebsom ou de Sedlitz, unis au tartre stibié dans le petit-lait. Si l'on n'éprouve pas bientôt un mieux sensible, il faut poser un vésicatoire au bras pour obtenir une plus sûre diversion. On aidera ses effets par des purgatifs d'abord acides, puis amers, pour provoquer à la fois les purgations, et relever le ton des viscères. Les remèdes locaux ne font qu'inspirer une sécurité perfide, et macérer encore la fibre, quand il s'agit de combattre un effet de l'atonie de tout le systême. Ainsi on se bornera à quelques lotions légères trois ou quatre fois par jour, avec un collyre astringent pour favoriser encore la révulsion humorale. Ce collyre peut-être composé avec le sulfate de zinc, (vitriol blanc) l'acétite de plomb (extrait de Saturne,) quelques gouttes dans l'eau de rose, etc. On ne doit pas faire observer une diète austère.

Quelquefois, malgré l'emploi hâtif de ces

moyens, il survient un *hyppopion*, sorte d'abcès qui se forme dans la chambre intérieure, sous la forme d'une tache jaune semi-lunaire, au-devant de la pupille qu'il masque quelquefois, mais qu'il n'intéresse pas : les douleurs intolérables éprouvées par le malade pendant la formation de ce phlegmon cessent alors. L'indication est de faciliter la résorbtion de l'humeur qui la produit, et non sa suppuration. Tout tonique est alors interdit, soit local, soit général. On doit ajouter à l'énergie des évacuans, et surtout insister sur le tartre stibié, sur les lavemens stimulans et répétés, pour déterminer la dérivation humorale : mais on ne doit pas cependant tenir le malade, surtout s'il est bilieux, à une diète trop sévère, qui ne pourrait qu'accroître l'action de la bile et l'atonie vasculaire. On se contentera d'humecter et lotioner l'œil trois à quatre fois par jour avec une eau légère d'althéa, qu'on animera à mesure que l'hyppopion disparaîtra ; on continuera une limonade émétisée ; et quand l'inflammation sera cessée, on passera aux purgatifs amers.

Tel est le traitement d'une affection dans laquelle le vulgaire, qui ne juge que sur les apparences, ne voit qu'une inflammation, et par conséquent une pléthore sanguine. On applique les sangsues, le système se relâche, les membranes s'affaissent, la bile prend le dessus, et le mal est incurable au moment où on le croit guéri. C'est ainsi que, se jouant de la crédulité et de la vie des hommes, un ignorant ose trancher en un moment une question sur laquelle croit devoir méditer encore un savant qui lui a consacré les veilles de toute sa vie.

Depuis dix jours la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 10 l. $\frac{3}{12}$.

La plus petite de 27 p. 7 l. $\frac{3}{12}$.

Le thermomètre de *Chevalier* est monté à 7 degrés $\frac{7}{10}$. (Dilatation.)

Il est descendu à 8 degrés $\frac{3}{10}$. (Condensation.)

Errata du dernier numéro. Dix degrés, *lisez* 0 degrés. (Condensation.)

L'hygromètre a été dans son maximum à 98 d.

Et dans son minimum à 87 $\frac{1}{4}$.

Vents dominans. Les vents, depuis dix jours, ont soufflé 7 fois au S.-O., 9 fois au N.-O., 8 fois au N., et 3 fois au N-E. M. S. U.

DE LA FIEVRE PUTRIDE. (1)

Il règne en ce moment aux environs de Gaillardon, (Eure et Loir) avec un caractère presque épidémique, une fièvre adynamique, dont les symptômes sont de la plus grande intensité. On nous demande une méthode curative à cet égard. Il eût été à desirer que cette demande eût été accompagnée du tableau des symptômes particuliers à cette maladie ; mais comme les lenteurs d'une correspondance pourraient en attendant permettre beaucoup de ravages, nous sacrifions au besoin d'être plutôt utiles le desir de l'être mieux, et le soin de notre propre gloire au vœu bien senti de secourir plus vîte de simples et bons compatriotes, dont le souvenir ne vient jamais se mêler aux idées tumultueuses de la capitale sans exciter nos vifs regrets de ne plus vivre parmi eux.

Notre correspondant nous présente cette affection comme une fièvre putride, mais en observant que ses accidens sont portés au plus haut degré, et que l'invasion est aussi rapide que meurtrière. C'est sur cette idée seule que nous pouvons fixer nos méditations, et asseoir le mode de curation à suivre, en n'oubliant point que dans les maladies du peuple, et surtout des habitans de la campagne, la médecine doit être simple et agissante, et en traçant plusieurs plans de conduite pour plusieurs cas. Aussitôt l'invasion de la fièvre, qui presque toujours est continue-rémittente au début, et avant qu'elle ait pu dégénérer en inflammatoire, putride, catharrale, plévrétique, maligne, etc., il faut observer surtout si la prédominance est bilieuse ou sanguine. Dans la turgescence bilieuse il y a douleur obscure de tête avec élancement, pesanteur douloureuse à l'estomac, nausées, langue saburrhale à la racine ; le globe de l'œil est jaunâtre, ainsi

(1) Rien n'est injuste comme cette dénomination, *fièvre putride, fièvre inflammatoire.* La fièvre n'est ni putride ni inflammatoire ; ce sont les humeurs qui la causent qui le sont, et la fièvre est un moyen bienfaisant institué par la nature pour nous débarrasser de ces humeurs : aussi le jeune médecin qui s'attache à la fièvre, et s'obstine à la *couper* par le quinquina, les drastiques hâtifs, les saignées, etc. tue la fièvre... et le malade.

que la face ; l'haleine est infecte ; il y a lassitude générale ; le ventre est tendu et constipé ; les reins sont douloureux ; l'urine est jaune, briquetée, et quelquefois très-claire et crue. Le malade rend des vents par haut et par bas, et quelquefois des vers ; le pouls est petit, serré jusqu'au moment de l'accès, où il se développe et devient plein, dur, jusqu'à la fin du redoublement qui commence par des envies de vomir spontanées, et se termine ordinairement par des sueurs.

L'indication n'est pas douteuse ; il faut se hâter de faire vomir en administrant l'émétique le premier jour à doses rapprochées, (deux ou trois grains dans un verre d'eau tiède, selon la force du malade) et le second jour l'émétique à plus petite dose uni à quelque sel neutre dans le petit-lait, ou le bouillon aux herbes, ou la limonade cuite. S'il y a tendance dyssenterique on préfèrera l'ipécacuanha au tartre stibié. Dans le premier cas, on insistera sur les lavemens légèrement purgatifs pour porter sur le tube intestinal l'irritation qui est fixée sur les premières voies ; dans le second, on emploiera les lavemens mucilagineux auxquels on ajoutera soit quelque préparation opiatique, soit simplement des têtes de pavot, et trois cuillerées d'huile d'olive ou de lin.

Si au contraire il y a pléthore sanguine, on remarquera les phénomènes suivans : Douleur et rougeur du visage, dont les veines sont gonflées ; injection du sang dans les vaisseaux du blanc des yeux, langue limoneuse au centre et rouge sur les bords, souvent noire, sèche et fendue, haleine brûlante, respiration laborieuse, urines ardentes, dévoiement et cuisson au passage, pouls plein et dur, quelquefois larmoiement âcre des yeux qui sont étincelans. Si les urines sont claires, on peut présager des hémorragies par le nez, ou une éruption de taches rouges sur toute l'habitude du corps, et qu'un œil inexercé prendrait pour des morsures de puces ou de punaises. Ces éruptions disparaissent pendant la rémission, et reparaissent avec l'accès fébrile. Il y a insomnie, agitation, ardeur de la peau, oppression, point de côté, frisson, sueurs.

Quand ces symptômes sont réunis, la saignée semble indiquée ; mais il faut bien observer de ne pas prendre pour une turgescence sanguine une fausse pléthore, qui en présente souvent toute l'apparence, et qui n'est réellement que le tumulte des humeurs proprement dites, réagissant sur le système sanguin. On doit tenir compte, pour ce faire, de la constitution sanguine du malade, de sa jeunesse et de sa vigueur. Pratiquée à propos, la saignée suffit souvent pour calmer l'effervescence du sang, et prévenir des maladies inflammatoires, des phrénésies, la suffocation même ; et on doit la réitérer en raison de la durée des causes qui l'ont nécessitée, si surtout le malade est sujet aux excès de liqueurs spiritueuses ou aux attaques d'apoplexie. En général, la seconde saignée doit être faite dans les vingt-quatre heures qui suivent la première ; et il est rare qu'on ait besoin de saigner au-delà, à moins qu'il n'y ait indication très-pressante, pleurésie, apoplexie, phrénésie, hémorragie interne, etc. Mais autant une saignée est utile en pareil cas, autant elle est mortelle si l'affection est humorale, s'il y a éruption à la peau ou gangrène, si le malade vient de manger, s'il s'agit d'un enfant, d'un vieillard, d'un être délicat, d'une femme bien réglée ou prête à l'être : dans ce dernier cas, les sangsues à la vulve remplissent toutes les indications. Il faut bien aussi se défendre de prendre le tems de chaleur de l'accès pour l'ardeur habituelle du fiévreux, et se garder de saigner dans ce paroxisme. Si l'on a jugé convenable de saigner, on laisse d'abord reposer le malade, puis on seconde l'effet de ce moyen par des boissons tempérantes, acidulées, quelquefois des bains, et toujours des lavemens. Il est une pratique qui nous a souvent réussi, à la campagne surtout, et avec des personnes bien constituées, quand on croit remarquer un conflit sanguin-humoral : c'est de faire ouvrir la veine, et de donner aussitôt après la saignée un vomitif. Le sommeil succède ordinairement aux efforts qu'a faits le malade par l'emploi de ce remède ; il se réveille raffraîchi ou baigné d'une sueur critique ; et des boissons demi-délayantes, demi-carminatives suffisent pour le tirer d'affaire.

Mais quand tous ces moyens sont insuffisans, quand, les accès se rapprochant, la fièvre prend un type putride, comme dans le cas qui inspire

cette consultation, c'est alors, chirurgiens des campagnes, que vous devez vous montrer dignes de vos sublimes fonctions, et redoubler de soins auprès du malheureux que l'état de sa fortune empêche de mander à grands frais le médecin. La bénédiction du pauvre et l'accroissement de votre réputation vous dédommageront de vos peines. Gardez-vous de céder à l'esprit novateur qui fait payer dans les villes, par l'art même de guérir, un tribut aussi à la mode. On se hâte maintenant de prodiguer le quinquina dans les adynamies. Cette méthode est meurtrière. Sur les pas des Sydenham, des Cullen, des Boërhaave, d'Hyppocrate enfin, jettez de l'eau sur l'incendie; donnez à haute dose les acides, le petit-lait, l'eau de groseille, l'oxicrat, l'eau mêlée au vin, qui est certes le meilleur anti-septique; émétisez-les, insistez sur les lavemens stimulans, qui, en débarrassant le tube intestinal, déterminent l'afflux des humeurs qui occupent les premières voies, et des métastases critiques; secondez surtout ces moyens par le plus énergique de tous, le moins dangereux, et même le moins douloureux dans l'état actuel d'atonie de tout le système, par les vésicatoires; répandez-les sur toute la surface du corps; plus vous multipliez les issues à l'humeur, plus vous affaiblissez sa puissance. Ranimez d'ailleurs votre malade, non par de bon bouillon gras, qui alors est un vrai poison, mais par des cordiaux, le vin, les mixtures aromatiques, l'eau de menthe, de fleur d'orange aiguisées par quelques acides minéraux, ou simplement l'éther à petite dose. L'opium, le camphre, le nitre vous offrent aussi de puissans secours sagement combinés et donnés à propos. S'il y a débilité, c'est alors que le quinquina retrouve ses droits, et peut même être continué jusqu'à la fin de la cure, excepté dans le cas où l'on voudra purger, et où sa vertu stiptique contrarierait les évacuations. L'indication pour cette importante opération est facile à saisir, et ne demande que l'art de bien observer. Aussitôt que le relâchement a succédé à l'érétisme, quand la suppuration des exutoires se rallentit, lorsque la langue se couvre d'un enduit jaunâtre, quand la fièvre a perdu de son intensité, mes bons et anciens collaborateurs, placez vos purgatifs, et je vous réponds du succès, en me trouvant trop heureux si les conseils d'un médecin à qui vous témoignâtes quelque confiance ont pu vous aider encore cette fois à soulager les habitans du département qui l'a vu naître, et où long-tems son unique ambition fut de vivre et mourir.

M. S. U.

P. S. Il est plusieurs accidens que, dans une notice aussi courte, nous n'avons pu signaler; c'est au praticien à y suppléer, en ayant égard à l'âge, au sexe, au tempérament, aux lieux, à la saison, à l'intensité des symptômes. Quant aux moyens préservatifs, ils résultent des premiers soins indiqués ci-dessus, à donner au premier début de l'affection; et si c'est une épidémie, (ce dont nous doutons encore) dans l'éloignement de ceux qui en sont atteints, l'exercice au grand air, la dissipation, des fumigations et des frictions de vinaigre camphré, un régime un peu tonique, peut-être même l'usage modéré des spiritueux pour relever la fibre affaissée par la constitution molle, cause principale de ces endémies. Il est des cas où les ventouses, le moxa même, les frictions médicamenteuses, (la méthode yatroliptique) peuvent seconder ou remplacer les vésicatoires inactifs : on ne peut ni les prévoir ni les déterminer. Quant au mode d'assurer la convalescence, voyez notre N°. LI.

DE LA GOUTTE.

Plombières, 27 novembre 1805.

AU RÉDACTEUR.

Je crois, mon cher confrère, que je puis aussi dire quelque chose de l'usage de l'eau chaude; car depuis 16 ans que je suis médecin des eaux de Plombières, j'en bois et j'en fais boire beaucoup à un grand nombre de malades qui ne sont pas, à la vérité, tous attaqués de la goutte, mais dans le nombre desquels il en est plusieurs qui sont atteints de ce qu'on appelle rhumatisme goutteux, ou de la cachexie goutteuse, ou chez lesquels enfin l'humeur goutteuse complique quelqu'autre maladie. Or j'ai constamment observé que la seule boisson de l'eau thermale de Plombières excitait deux excrétions, celle des urines et celle de la transpiration, ou même la sueur.

Les deux sources où l'on boit sont l'une à quarante degrés de Réaumur, l'autre à quarante-deux.

On en boit depuis six verres ordinaires *jusqu'à trente*, et chaque malade met ordinairement un quart-d'heure d'intervalle entre chaque verre.

Plus on la boit chaude, moins elle répugne, moins elle soulève l'estomac, mieux elle passe; aussi beaucoup de malades préfèrent la boire à la source, au lieu de se la faire apporter chez eux. Elle ne fait jamais vomir, à moins qu'il n'y ait plénitude gastrique; alors c'est un signe de plus qu'il faut évacuer le malade ou par un vomitif ou par un purgatif.

J'ai observé qu'elle resserrait plutôt le ventre qu'elle ne le relâchait; quelque fois cependant elle relache quand on en boit beaucoup, comme de *vingt à trente verres*, et cet effet est ordinairement salutaire.

Quoi qu'il en soit, la saignée et l'eau chaude sont deux grands remèdes, n'en déplaise aux détracteurs de la médecine du docteur Sangrado.

Je suis, etc., MARTINET, *docteur-médecin.*

P. S. Outre le respectable M. Vieillard, dont vous avez, de son aveu, cité la cure, un autre magistrat, membre de la cour d'appel de Metz, a été aussi guéri cet été d'une sciatique goutteuse très-forte par l'usage de la boisson, des bains, des douches, et surtout des étuves de Plombières. Cette maladie a été guérie par une crise qui a décidé un phlegmon érésypélateux au genou de l'autre extrémité inférieure, de manière que l'extrêmité attaquée de goutte est devenue parfaitement libre dans ses mouvemens, et exempte de douleurs après le phlegmon survenu à l'autre extrémité. Il y a eu aussi des sueurs générales extrêmement fortes.

Note du rédacteur. En rendant hommage au zèle, aux connaissances du docteur Martinet qui est audessus du soupçon d'être un peu comme M. Josse dans cette affaire, mais qui, sans se l'avouer peut-être à lui-même, est influencé par le noble intérêt qu'il prend à un établissement qui doit à ses soins son accroissement et ses améliorations, qu'il nous soit permis d'observer que ses considérations sur le succès des eaux de Plombières dans les affections goutteuses, ne sont qu'un argument de plus à joindre à ceux que nous avons recueillis en faveur de l'eau chaude administrée dans cette maladie. L'explication qu'il donne de la guérison de la goutte par le breuvage considérable d'une eau alkaline, rentre dans la théorie que nous avons publiée (n°. 47) : d'excédence dans la goutte, ou d'acide phosphorique ou de carbonate calcaire. Dans le premier cas, l'eau de Plombière chargée de soude a neutralisé l'acide phosphorique, et le malade a guéri; dans le second cas elle accroit la saturation calcaire, et c'est ce qui explique les gouttes rebelles à ces eaux, et *pourquoi on ne guérit pas toutes les affections goutteuses par ce moyen,* inconvénient qui n'a pas lieu par l'emploi de l'eau chaude seule laquelle n'agit qu'en dissolvant le carbonate calcaire surabondant ou en étendant, en entraînant l'acide phosphorique excédent. Au reste la cure du magistrat de Metz par Métastase est évidente; M. Martinet peut sans prévention en faire honneur à ses étuves, et nous le remercions de cette excellente observation.

Nous ne nous croyons pas obligés à la même reconnaissance pour l'article *ab irato* par lequel M. Salgues a jugé à propos de répondre à notre correspondant qui doit se tenir pour battu si d'excellentes bouffonneries sont des raisons. Certes il nous fait beaucoup d'honneur en mettant sur la même ligne et nos notices médicales et ses articles *comiques*. Mais abandonnant toute espèce de prétention à quelque rivalité avec ses arrêts-bulletins, nous le prierons de nous permettre de croire en toute humilité que nous savons un peu plus de médecine que lui, bien qu'il s'accuse d'être habituellement malade; et nous persisterons à offrir au public ce qu'il appelle si ingénieusement notre registre en parties doubles des bienfaits et des méfaits de l'eauchaude contre la goutte. Il y a mieux; malgré *la bile noire et recuite*, dont il soupçonne atteinte toute *vésicule doctorale*, nous faisons des vœux sincères pour qu'il mérite une place sur notre *album;* et nous la lui gardons s'il s'amende au point de tenter contre la goutte un remède qui n'est plus, quoi qu'il en dise, une conjecture, puisque plus de cent personnes l'ont fait avec succès. Enfin, comme il est d'un bon exemple d'être d'ac-

cord quelquefois, même entre journalistes, nous avouerons que nous partageons son estime pour M. Cadet-Devaux qu'il a pourtant par fois égratigné, (1) mais nous aimons à croire que ces gaîtés, ainsi que celles qu'il adresse au docteur Bilioso, lui ont échappé dans un de ces momens de *mauvaise digestion*, dont il convient de si bonne grâce. Au surplus, nous lui devons des remercîmens pour s'être occupé de nous personnellement dans son second article, qui malheureusement n'est pas d'un aussi bon sel que son aîné, et pour avoir fait connaître le remède dont les succès sont consignés dans notre registre, à une nouvelle classe de lecteurs qui n'y est pas moins intéressée que celle des médecins. Le public penseur et moins plaisant que M. Salgues nous jugera tous les deux. Enfin, pour l'imiter jusqu'au bout, et répondre à son examen de notre série de guérisons opérées par l'eau chaude, nous protestons que son jugement quoique incompétent dans la question, nous a fait rire de bon cœur; que pour peu que Geoffroi s'en mêlât, il y aurait de quoi décider la fortune de notreGazette, et nous riposterons aussi en latin à son salutamical par un conseil tout aussi généreux: *Ne sutor ultra crepidam.*

M. S. U.

(1) Nous recevons à l'instant une lettre de notre correspondant en réponse aux deux articles de M. Salgues, avec une instante prière de l'insérer dans ce numéro; et nous nous trouvons vraiment dans une alternative embarrassante : d'un côté cette lettre est *acerbe*, et nous ne voudrions pas rompre avec un journaliste estimé, quoique sa correspondance avec nous n'offre rien de très-fraternel, malgré qu'il n'ait jamais eu qu'à se louer de nos procédés; de l'autre, nous craignons de paraître trembler devant sa férule, et surtout de mécontenter notre correspondant. Pour accorder tout, nous avons préféré un *mezzo-termine*, celui de donner quelques extraits de cette réponse, en élaguant ce qu'elle peut avoir d'un peu trop vif. Puisse ce moyen plaire aux deux parties belligérantes!

« ... Je déclare que je pense autant de bien de M. Cadet « de Vaux que le *Courrier des Spectacles* en dit pour « la première fois, et que je lui rends d'autant plus volon- « tiers ce solennel hommage, que vous m'apprenez, « Monsieur, que quelques-uns de vos abonnés ont cru voir « dans ma lettre des réflexions désobligeantes pour lui; « mais, satisfait d'avoir provoqué l'expresse profession de « foi de M. Salgues sur ce savant, j'avouerai ingénuement « que mon article, loin d'exprimer une improbation du « zèle de M. Cadet de Vaux, n'a eu pour but que de « parodier le ton frondeur de quelques journalistes, qui « trouvent plus plaisant de ridiculiser les hommes utiles « que d'encourager leurs travaux...... Quant à la leçon « grammaticale que vous fait *ex cathedrâ* votre docte « confrère, n'at-il pas craint que son article n'offrît un « beau champ pour justifier le vôtre, et qu'on ne lui « demandât ce que signifient ces mots : docteur *résompté*, « discussion *embrumée*, un titre *compétent*, *la gaine d'un* « *esprit*, *un culte nourri*, *une humeur s'échappant par la* « *tangente*, et autres incorrections qui valent bien l'errata « du *même jour* pour *le jour même*. Quand on tient école « de purisme il faut être ferme dans sa foi, et ne pas prêter « le flanc, ou l'on doit accorder aux autres l'indulgence dont « on a besoin pour son compte..... — L'art de guérir est-il « justiciable d'ailleurs d'un tribunal de coulisses, et croit- « on pouvoir par un bon mot décider du sort de cent « mille goutteux et d'un article médical, comme on dé- « cide d'un pas de ballet ou d'une farce des boulevards, etc. »

G. B...n. B...n.

BIBLIOGRAPHIE.

Mémoires de la Société médicale d'Emulation, séante à l'Ecole de Médecine de Paris, pour l'an 10 (1802), 6e année. — A Paris, chez Crapart, Caille et Ravier; an 14—1804.

Si ce recueil n'offre pas le mérite des premiers, qui, publiés dans la première ferveur de jeunes savans nouvellement réunis par le goût de l'étude, sans autre attrait que la science, ont un luxe d'érudition bien rare dans ces sortes de compilations, celui-ci n'est sûrement pas sans mérite, et l'on y distingue plus d'un nom célèbre dans les fastes de l'art de guérir. On louera surtout l'indépendance littéraire du secrétaire, à qui nous le devons, le docteur *Levacher de la Feutrie*, qui, au lieu d'offrir aux dieux du jour un encens souvent dédaigné, a dédié ce monument de son zèle aux mânes de Bichat, l'un des fondateurs de la Société médicale d'Emulation, et qui vécut assez pour connaître tous ses succès. Ces sortes de dédicaces ne redoutent point le lendemain, et l'on devrait par prudence, si ce n'est par amour-propre, ne louer jamais publiquement que les morts.

Observations sur la fièvre jaune et sur les maladies des tropiques, etc., etc. par J. B. Leblond, docteur-médecin, membre de plusieurs Sociétés littéraires, savantes, nationales et étrangères. A Paris, chez Théophile Barrois père, libraire, rue Hautefeuille, n°. 22, an 13.—1805. Prix 3 fr. 60 cent., et 5 fr. franc de port.

Et nous aussi nous avons lu cet ouvrage intéressant entrepris après un séjour de 35 ans, par l'auteur, dans les pays dont il donne la description. Outre la topographie médicale d'une partie de l'Amérique méridionale, des Antilles, de la Guyane française et de Cayenne, M. Leblond trace le tableau des constitutions des maladies des naturels de ces pays, et surtout le mode curatif et même préservatif de la fièvre jaune; discussion dans ce moment du plus

pressant intérêt, et qui établit d'une manière victorieuse le caractère univoque d'un mal dont le seul nom a effrayé notre Europe. C'est surtout sur la différence des températures qu'il asseoit ses observations médicales; et ce procédé est trop conforme à celui que nous nous sommes proposé dans la rédaction de cette Gazette, pour ne nous avoir pas inspiré un intérêt particulier, avec d'autant plus de raison, qu'ici il multiplie nos motifs de rassurance contre l'invasion de ce fléau redouté. Mais nous avouerons avec la même franchise, que si nous nous honorons de penser comme les docteurs signataires du rapport à l'Institut qui précède cet ouvrage, nous regrettons que l'usage s'accrédite de commander l'opinion du lecteur par des suffrages imposans, et nous applaudissons au courage du journaliste qui discute froidement, au flambeau de l'analyse, un ouvrage offert aux savans, et dont les erreurs ou les vérités ne sont pas sans influence pour le bien public; le vrai journaliste, digne de ses fonctions, et qui ne sort point des attributions de son territoire, est un juge entre l'écrivain et le public, son arrêt fait loi quand son impartialité et son instruction sont reconnues. C'est tour à tour une sentinelle contre l'ignorance et la fausseté qui cherchent à s'introduire dans la région des sciences, ou un médiateur entre le savant de bonne foi et le lecteur difficile à convaincre. Mais pour cette raison même sa neutralité doit être armée, et il a droit d'hostilité contre celui qui veut égarer l'opinion publique ou forcer la sienne. Ces réflexions nous ont été autant suggérées par cet ouvrage que par la réclamation, que M. Leblond a fait remettre à notre bureau, relativement à un de nos confrères.

M. S. U.

Manuel sur les accidens vénériens, dans lequel on a joint toutes les formules appropriées à ces maux, par DAVID; ouvrage très-utile au public, et indispensable à ceux qui s'occupent de l'art de guérir. Nouvelle édition, 1 vol. in-12. Prix, broché, 1 fr. 50 cent. A Paris, chez Gabon et compagnie, près l'Ecole de Médecine.

Ce Manuel, recueilli des meilleurs auteurs qui ont écrit sur les maladies vénériennes, tels que Hunter, Bell, Swédiaur, etc., contient un abrégé de ce qu'il y a de plus satisfaisant à apprendre sur le traitement des maladies syphilitiques. Les principes en sont clairs, les règles sages; on y trouve beaucoup d'érudition et de sagacité.

M. David commence son ouvrage par donner la définition de chaque accident vénérien en particulier; ensuite il traite les signes auxquels on peut le reconnaître, les causes qui le produisent, le pronostic que l'on peut établir, la cure, et enfin ses suites. Il a cherché à rendre le praticien attentif sur les divers effets des remèdes qu'il emploie, et à lui donner des règles pratiques pour déterminer son choix sur les préparations et remèdes qu'il doit administrer suivant les différens cas. L'auteur donne également les préparations chimico-pharmaceutiques des remèdes modernes qui ne se trouvent pas dans les ouvrages usuels de pharmacopées.

AVIS.

MM. les Abonnés qui ne recevront pas leurs livraisons exactement, et à chaque époque précise, sont invités à adresser directement leurs justes réclamations à l'administration générale des postes, rue J.-J. Rousseau, à Paris, dans les bureaux de laquelle l'erreur ou la soustraction peut seulement avoir lieu, chaque envoi étant vérifié par nous-même, puis versé à la poste sans autre intermédiaire qu'une seule personne dont la fidélité et l'exactitude nous sont connues. Nous avons établi, à cet égard, nos plaintes auprès de l'administration, dont nous ne pouvons assez louer les efforts pour les faire cesser.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois nouveau, et coûte irrévocablement 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, maître-ès-arts et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

(N°. LIV.) (433) (1er Janvier 1806.) (11 Nivôse an 14.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MEDICALE.

Épicure reprochait, dit-on, à Aristote (340 ans avant J. C.) d'avoir consumé tout son patrimoine en s'adonnant aux plaisirs, et même d'avoir fait ressource de ses connaissances médicales en vendant des antidotes dans les marchés. Si le fait est vrai, les marchands d'orviétan ont une belle excuse, et peuvent revendiquer un illustre patron. Il paraît, au reste, qu'instruit à l'école du malheur, et avide d'instruction, Aristote employa sa jeunesse à voyager, et qu'il y puisa ces connaissances étendues qui lui valurent l'honneur d'être nommé l'instituteur d'Alexandre-le-Grand par Philippe, ce qui est quelque chose, et, ce qui est bien plus, de léguer son nom à la postérité comme *prince des philosophes.* Il faut d'ailleurs convenir que si la science doit beaucoup à Aristote pour avoir étendu ses bornes, elle doit aussi au prince généreux qui lui fit compter, pour son Histoire des Animaux, 800 talens, c'est à dire 2 millions de notre monnoie actuelle. Après le bienfait d'un génie comme Aristote, la nature ne pouvait rien accorder de plus heureux que celui d'un prince amant de tous les genres de gloire comme le grand Alexandre.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Honneur au mois présidé, dit-on, par Janus! salut à l'antique *jour de l'an!* qu'il soit le bien venu! S'il se fit attendre pendant 14 ans, si même nous avons eu la crainte de ne plus le revoir, c'est qu'il ne devait reparaître sur la scène du monde que précédé par la victoire et la paix, et sous les auspices d'un roi-citoyen, dont le front fût ceint d'une couronne due à son seul génie et au vœu national. Certes c'est le *premier jour de l'année* pour les Français, que celui où le vainqueur d'Austerlitz quittant un moment l'aire de l'Aigle germanique, occupée par l'Aigle français, rentre aux acclamations publiques dans sa capitale, qui, fidèle aux destins, fidèle à la voix de son souverain, va devenir la métropole du monde. Paris, cité superbe, quelle autre ville oserait te disputer maintenant la prééminence? Embellie par la présence de ton auguste maître, tu seras le rendez-vous des têtes couronnées de l'Europe. Déjà préludant à tes destinées brillantes, tu vois un triomphateur s'avancer dans tes murs, non précédé de rois vaincus, dans les fers, et courbés sous des trophées ensanglantés, mais de drapeaux conquis sur l'ennemi par sa valeur, confiés aux orateurs du peuple par sa générosité, et flottans sur un traité de paix qui atteste sa modération. Voyez sur sa tête l'olive se marier au laurier et relever encore l'éclat de son diadême. On vante l'urbanité presque oubliée d'Athênes, l'antique majesté de Rome, les arts jadis renaissans à Florence. Paris, tu vas revoir luire ces beaux jours, et reproduire en un seul les siècles de Périclès, d'Auguste, des Médicis et de Louis XIV; tu vas enfin recommencer les destins des peuples

les plus vantés. Au bruit de l'airain tonnant vont succéder les chants des Muses, et sur la double colline le laurier d'Apollon va croître à l'ombre de celui de Mars; le génie en tressera ses couronnes, et le Français cultivant en paix les sciences et son heureux naturel, va devenir en effet la grande nation, et chanter en chœur : *Nobis hæc Deus otia fecit.* Digne de ses sœurs, la médecine restée trop long-tems stationnaire, va reprendre son rang, et s'avancer à pas de géant au niveau des sciences et des arts, au temple de Memnosine. Fille de l'expérience et de l'observation, elle assurera le bonheur de la France en veillant sur la vie du héros de qui dépend la nôtre. Eh! n'est-ce pas la santé qui donne un prix à toutes les jouissances, comme son absence flétrit les roses des plaisirs? En attendant ces jours dont nous entrevoyons déjà l'aurore, préparons en silence et dans la nuit encore des matériaux pour ce grand édifice; trop heureux, si nos faibles mains, inhabiles à porter un fardeau plus pesant, peuvent du moins préluder au bonheur des générations futures, et contribuer, sans espérance même de gloire, à celle d'une nation qu'anime le génie qui la guide, comme le soleil entraîne le système planétaire! C'est des observations isolées recueillies par le divin Hipocrate que naquit son Code immortel; et la reconnaissance qui décora d'*ex-voto* les colonnes des temples d'Epidaure et de Trica, fit plus pour l'art de guérir que l'esprit de système des plus ingénieux écrivains modernes. Fidèles à cet exemple, nous allons continuer d'offrir sans prétention à nos lecteurs, non de brillantes hypothèses facilement controuvées dans notre cabinet, mais le relevé exact des faits météorologiques et cliniques, observés tant par nous que par nos collaborateurs et nos correspondans, dont nous ne pouvons trop louer et encourager un zèle que nous avouons avec plaisir être la seule cause de nos succès.

La constitution atmosphérique a éprouvé il y a 15 jours une vive secousse par le resserrement subit de la température descendue tout à coup à 8 degrés (condensation). A cette âpreté de l'air qui a régné pendant 6 à 8 jours, a succédé un relâchement si subit, que la Seine, qui était tout à fait *prise* dans le long bassin qui est entre le pont Royal et le pont de fer du jardin des Plantes, et qui offrait déjà par ses glaçons réunis un passage presque solide sur plusieurs de ses points, a cédé au moment le moins prévu au dégel inattendu, et a entraîné avec plusieurs bateaux les bains de Vigier et de Poitevin, quoique fortement amarrés par des câbles énormes aux ponts. On peut apprécier l'influence de ce brusque changement de température sur l'économie animale, et l'on ne sera point étonné d'apprendre qu'en général les vieillards, les convalescens, dont la gelée subite avait relevé la fibre, ont éprouvé un dangereux relâchement. Les femmes, les enfans chez qui elle est habituellement molle, ont participé de cette laxité générale, et ont vu renaître, les unes des flueurs blanches, les autres les affections glandulaires auxquels ils étaient sujets, et qu'une atmosphère plus sèche avait fait cesser. C'est dans cette saison, soumise à l'empire de l'humidité, qu'on doit indiquer l'usage d'un aliment aussi salubre qu'agréable, le chocolat. Mais on ne peut mettre trop de sévérité dans son choix; et, comptables au public de nos épreuves personnelles, c'est avec autant de confiance que de justice que nous lui indiquons la fabrique de M. Duthu, rue Saint-Denis, n°. 56, près la rue des Lombards. Son magasin offre tout ce que peuvent exiger le goût le plus délicat et l'estomac le plus délabré. Il est d'ailleurs une erreur qu'en passant il est bon de détruire, c'est celle qui proscrit l'usage de la vanille. Sans doute, l'estomac qui a toute son énergie, et qui suffit à remplir la tâche qui lui est imposée, n'a pas besoin de stimulant; mais celui qui est paresseux ou affaibli, sera très-puissamment secondé par cet aromate, dont la saine raison indique d'ailleurs que l'usage ne doit pas être habituel, surtout dans les températures sèches.

Les ophtalmies ont présenté un caractère plus intense, et bien plus tenace qu'à l'ordinaire; et il a fallu recourir à l'apposition de plusieurs exutoires pour opérer sûrement une dérivation humorale, sans laquelle la perte de l'œil est en général assurée. On sait au reste qu'on ne doit pas favoriser la résolution du phlegmon (hypopion) par suppuration.

On remarque en ce moment beaucoup de paralysies locales : celles des extrémités inférieures

ont cédé aux moxa. Des frictions de teinture de cantharides sur toute la région vertébrale ont soulagé les autres et ranimé l'excitabilité. Ce moyen réussit quelquefois dans les rhumatismes.

Depuis dix jours la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 66 l. $\frac{9}{12}$.

La plus petite de 27 p. 4 l. $\frac{2}{12}$.

Le thermomètre de Chevalier est descendu au-dessous de 0, (dans sa condensation) à 5 degrés.

Il est monté à 8 degrés $\frac{8}{10}$. (Dilatation.)

L'hygromètre a été dans son maximum à 100 d.

Et dans son minimum à 89.

Vents dominans. Les vents, depuis dix jours, ont soufflé 16 fois au S.-O., 7 fois au S., 3 fois au N-O., et 3 fois au N-E.

La Seine est considérablement accrue.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

Les faits de pratique en médecine les plus simples sont les plus précieux à connaître, et se rattachent peut-être mieux au systême général du véritable art de guérir, que ceux compliqués d'hypothèses, et savamment surchargés de théories inexplicables. C'est à ce titre que nous avons cru être utiles à nos abonnés en leur donnant dans leur nudité, et sans chercher à les expliquer, les deux observations suivantes. Le jeune Buisson, fils du boucher, établi rue Étienne, au coin de la rue Boucher, se coupe, en débitant de la viande, l'extrémité de l'index gauche, avec perte de la moitié de l'ongle et de l'extrémité de la phalange. Le sang ruisselait. Il arrive chez moi très-effrayé. Je n'avais rien sous la main; il était de très-grand matin, les pharmacies étaient fermées. Sur ma cheminée était une boîte de pilules de térébenthine: l'essentiel dans notre art est de tirer parti de ce qu'on a. Je fis largement dégorger le sang dans de l'eau tiède, puis froide; ensuite j'étendis sur de l'amadou ma térébenthine liquéfiée au feu. J'appliquai ce bien simple appareil sur le petit moignon, en l'entourant d'une compresse imbibibée d'eau-de-vie et d'une bande, et à ma très-grande surprise notre jeune blessé monta chez moi le cinquième jour, et me montra son doigt si parfaitement guéri, qu'il en avait ôté les linges, que je remplaçai par un doigtier, que par prudence il garda une quinzaine de jours. Au reste, la petite portion d'os ne s'est pas reproduite, mais les chairs se sont régénérées, et il n'a aucune difformité. J'ai eu ces jours-ci l'occasion de mettre à profit cette expérience, et avec le même succès. Une jeune et jolie écaillère, nommée Marie, demeurant rue Mazarine, n°. 1, presque au coin de la rue de Seine, tomba dans son escalier, et se fendit la lèvre supérieure avec son couteau très-tranchant, destiné à ouvrir les huîtres. Les deux lèvres de la plaie, en s'écartant, laissaient voir le contour supérieur des gencives, et donnaient à cette jolie figure une expression hideuse. Fort de ma réussite antérieure, je rapprochai les deux bords de la plaie, et je posai dessus une petite bande d'agaric, sur lequel j'avais étendu de la térébenthine liquide. Le premier effet du contact de ce corps fut de s'imbiber du sang noirâtre déposé sur la peau environnante, et de tomber. J'en remis un autre contenu par une compresse baignée de vin chaud et sucré. La blessée se coucha, et dormit toute la nuit; l'enflure disparut. Le matin, on remplaça encore l'agaric par un nouveau chargé également de térébenthine, qui resta trois jours. Au bout de ce tems on en remit un autre qui suffit à la guérison. Les bords de la plaie sont tellement rapprochés qu'on aperçoit à peine une légère cicatrice: la jolie bouche de Marie est petite et vermeille comme auparavant; mais je la crois guérie de l'habitude de monter, un couteau à la main, son escalier à pic.

M. S. U.

DE L'AMNIOS.

Vers le commencement de mars dernier, je fus mandé avec M. Bayol, officier de santé, par le magistrat de sûreté, pour constater l'état mort-né d'une petite fille anonyme, née depuis vingt-quatre heures chez une sage-femme. La mère avait eu une grossesse heureuse et un accouchement facile, sans autres suites fâcheuses que la mort de l'enfant. C'est tout ce que nous en pûmes savoir et demander, sans indiscrétion. L'enfant paraissait à terme, assez grand, un peu émacié.

Les os du crâne étaient disjoints, et la tête écrasée et livide; ce qui, dans un accouchement non laborieux, ne saurait avoir lieu sur un fœtus vi-

vant; mais on conçoit qu'un enfant mort demande pour son expulsion des contractions utérines très-intenses. Je ne puis croire que le fœtus vivant soit absolument passif dans cet acte; du reste, l'état compact et affaissé du poumon nous parut un signe de l'état mort-né, capable de lever tous les doutes qu'on eût pu former à l'inspection de la tête.

Tout l'épiderme de l'enfant s'enlevait en plaques étendues, très-blanches et solides; le cuir chevelu semblait moins affecté que le reste de la peau. La peau ainsi excoriée était d'un rouge extrêmement vif, d'une épaisseur et d'une dureté à résister fortement au scalpel; l'état de crispation était tel, que les grandes lèvres écartées présentaient le vagin ouvert à près de quatre lignes de diamètre, sans aucune trace d'hymen. Cette membrane avait-elle existé chez ce sujet? Avait-elle subi le sort de l'épiderme, ou n'est-elle, quand elle existe, qu'une membrane contre nature? Je n'ose agiter cette délicate question. Les viscères internes parfaitement sains ne présentaient rien d'extraordinaire : la dissection fut parfaitement inodore, quoique par un tems doux et pluvieux.

Cette excoriation n'était donc pas l'effet de la putréfaction; elle ne tenait pas simplement à un érysipèle : la couleur vive de celui-ci ne subsiste pas après la mort; la partie devient violette et se corrompt très-vîte. Il paraît au contraire que ce fœtus a resté exposé à un agent corrosif, stiptique, anti-septique et oxigénant, et qu'il a succombé à l'inflammation, à la douleur, ou plutôt aux convulsions qui en ont été la suite.

L'eau de l'amnios qui baigne le fœtus est loin d'avoir toutes ces qualités; la nature n'a pas exposé la peau délicate du fœtus à l'action de l'acide amniotique qui existe chez la vache, parce qu'il n'avait pas des poils qui pussent le défendre de cette action; mais cependant la liqueur amniotique de la femme contient quelques atomes de cet acide ou de tout autre, puisqu'elle rougit la teinture de tournesol, d'après MM. *Buniva* et *Vauquelin*, (Ann. de chim., ventôse an 8.) Il est possible que dans un de ces cas où, selon *Hipocrate*, la nature ne peut surmonter l'influence des lois universelles, les eaux de l'amnios dégénèrent en un acide puissant; et le fœtus dont il s'agit paraît en être une preuve.

S'il était vrai que le fœtus se nourrît de la liqueur amniotique, il faudrait croire que celui-ci a mieux aimé mourir de faim que s'empoisonner; car aucun viscère interne, ni même l'intérieur de la bouche, ne presentaient des traces de corrosion.

Si la mort de cet enfant n'eût pas coïncidé avec le terme naturel de l'accouchement, la liqueur conservatrice introduite par le relâchement et l'ouverture des mâchoires aurait pu aller embaumer les viscères; l'utérus se serait accoutumé au fardeau, et nous aurions vu une de ces grossesses perennes dont on a tant parlé. Il résulte de cette observation, que je crois neuve, qu'il serait bon d'inviter le chimiste à examiner de nouveau les eaux de l'amnios, surtout dans l'état pathologique, et à assigner ses véritables fonctions dans tous les cas.

Pissis, *docteur-médecin.*

BULLETIN DE SANTÉ MILITAIRE.

Nos braves de la grande armée se reposent, comme on dit, et comme ils ont bien acquis le droit de le dire, *sous leurs lauriers*, nous écrit-on de Schoënbruun. L'infatigable Napoléon se délasse de la guerre par le noble exercice qui en rappelle l'image : il a chassé dans le parc de Laxenbourg. Il y a très-peu de malades; et l'armée, bien vêtue, bien nourrie, regrette presque déjà son inaction. C'est au chirurgien en chef de la garde impériale, à M. *Larrey*, qui n'a pas quitté un moment le quartier-général, que Sa Majesté a confié le soin d'embaumer le colonel Moreland, colonel de sa garde, tué à Austerlitz, et d'accompagner ce dépôt sacré en France, où il sera reçu avec les honneurs dus à son grade et à l'affection dont S. M. honorait un officier que la confiance de son maître et la nature de ses fonctions approchaient le plus près de son auguste personne.

LA MÉDECINE ET LA CHIRURGIE.

L'intempestive question élevée par M. Richerand sur la prééminence entre la médecine et la chirurgie, a réveillé des animosités assoupies; et déjà des *factums* menacent d'obscurcir un procès interminable, si l'on n'y met de la bonne foi

de part et d'autre. C'est pour obvier à ces démêlés inutiles à la chose, et désagréables aux personnes, que nous allons, avec abstraction de tout intérêt personnel, offrir à nos lecteurs *bono animo* quelques réflexions que la méditation sur ce problême presque héraldique nous a suggérées.

On ne peut nier que la médecine ait joui de tout tems, chez la plupart des peuples et surtout en France, d'une suprématie incontestée sur la chirurgie jusqu'à l'époque où de *la Martinière*, voulant affranchir du joug de la dépendance un art qu'il honorait, obtint ce fameux édit qui sépare la *barberie* et la *chirurgie*, jusqu'alors exercées par les mêmes individus. (1) De ce moment la dignité de l'art chirurgical fût reconquise; mais il n'est pas aussi certain que cette loi ait servi les vrais intérêts de cet art en le privant d'un nombre très-considérable de jeunes élèves qui, disgraciés par la fortune, mais entraînés par l'amour fervent de l'art, s'initiaient péniblement à l'étude de ses élémens au fond d'un réduit poudreux, et quittaient alternativement le peigne pour le scalpel, la tête à perruque pour *la Faye*. C'est à cette facilité d'instruction sans besoin de fortune, que nous avons dû de très-grands chirurgiens; et tel le premier de son art aujourd'hui, joignant au talent le plus éminent le rare mérite de ne pas rougir de l'obscurité de son noviciat. Certes, c'est à de tels hommes, respectables artisans de leur fortune et de toute leur réputation, qu'il appartient d'être fiers du titre de chirurgien. Aussi remarquerons-nous que ceux-ci ne l'échangeraient point contre un risible doctorat, et que ceux-là seuls ont abjuré leur état, et aspiré au bonnet, dont la tête étroite voulait cacher la mesquinerie de ses dimensions; ou exaltée par les fumées d'un ridicule amour-propre, avait besoin apparemment de ce bandeau pour calmer ses vertiges. Mais ceux-là même aussi fournissent contre eux le plus péremptoire argument *ad hominem* de l'excellence de la médecine sur la chirurgie, en se targuant plus de leur titre nouveau que les vieux médecins. C'est ainsi que les secrétaires du roi, et toute la sequelle ennoblie par l'argent, faisaient naguère sonner plus haut leur noblesse de fraîche date, leurs armes achetées et non conquises, leurs titres honorifiques, leurs immunités, leurs gens, que les Rohan, les Montmorency, paisibles possesseurs devant l'Europe entière d'une noblesse séculaire. De même on a vu tels ex-chirurgiens-docteurs refuser gravement, au péril du malade, de pratiquer une saignée instante, et appeler un *chirurgien* pour la faire, de peur de compromettre leur dignité récemment acquise; et tel jeune médecin, plus épris de son art, plus occupé du soin du malade, que de disputer le pas à la chirurgie, ne pas croire déroger en pratiquant une opération utile. Que résultera-t-il de cette subversion de tous les principes reçus? que dans quinze ans on ne trouvera que des docteurs indoctes, et pas un seul chirurgien. Il est facile de prévoir ce désordre, surtout si l'on joint à ces considérations celles résultantes de l'organisation actuelle de tout le corps sanitaire. Or, il est bien plus commode d'être médecin sans instruction, que chirurgien ignorant, parce que le résultat des opérations chirurgicales étant sensible aux yeux de tous, les fautes le sont aussi, même pour le vulgaire. Vous noterez que c'est de cette *probabilité* de talent, de cette ostensibilité d'opération, que la chirurgie tire tous ses argumens, et prétend conclure son avantage sur la médecine, toute basée, disent ses antagonistes, sur des conjectures. Remarquons d'abord que ce reproche, s'il était fondé, lui serait commun avec la plupart des sciences morales, qui, pour ne pas être perceptibles par le vulgaire, n'en sont pas moins reconnues pour certaines; et qu'excepté la géométrie il faudrait renoncer à toute certitude, si l'on exigeait toujours une démonstration rigoureusement mathématique.

(1) C'est le même de la Martinière qui, dans un mémoire adressé au roi, disait : « S'il pouvait arriver, sire, que « V. M. voulût accorder aux chirurgiens le droit d'exercer « la médecine avec la chirurgie, je me jeterais à vos pieds « pour vous conjurer de n'en rien faire, parce que si les « chirurgiens modernes pouvaient y gagner, *la chirurgie* « *y perdrait tout*. Une pareille concession ne pourrait « manquer d'entraîner l'entière décadence de notre art... » Certes, on n'accusera pas ce savant chirurgien d'avoir voulu ici plaider les intérêts de la médecine, quand il n'était mu que par ceux de son art, qui lui doit d'être relevé de l'avilissement où il était tombé.

Au reste il est trop facile de prouver que la médecine n'est pas plus un art conjectural que la chirurgie. Serait-ce à raison de son objet? Mais, ainsi que pour la chirurgie, ce sujet est l'économie animale. Est-ce en raison de ses moyens? Mais, ainsi que pour la chirurgie, ils consistent à reconnaître la lésion, et à y remédier. Mais, objecte-t-on encore Hipocrate à la main, en médecine la cause est latente, le remède incertain, l'occasion rapide, le jugement difficile, l'essai dangereux; au lieu que la chirurgie opère sur des surfaces visibles et avec des instrumens infaillibles. D'abord il faut remarquer qu'Hipocrate, en parlant ainsi, a voulu inspirer aux ministres de l'art de guérir une religieuse méfiance de leurs forces, un saint respect pour leurs sublimes fonctions : mais il parlait à la fois aux médecins et aux chirurgiens; car ses traités sont remplis de préceptes purement chirurgicaux; et si vous contestez que ce reproche de conjecturalité puisse vous être également adressé, rayez-donc des ouvrages de vos chirurgiens de bonne foi des relations d'accouchemens survenus à la suite d'annonces de moles reconnues par le *palper*, d'anévrismes incisés pour des tumeurs purulentes présumées, des hernies prises pour des bubons et réciproquement, de fractures pansées pour des luxations, par exemple du col du fémur. Fixez laquelle des méthodes de tailler est la meilleure; décidez si l'opération de la cataracte par extraction est préférable à celle par abaissement; si l'opération de la fistule doit se faire avec le fer, le fil de plomb ou la corde à boyau; si telle tumeur doit être traitée par résolution ou par suppuration; indiquez un moyen certain de reconnaître la présence du calcul, et ne pratiquez jamais l'incision dans son absence, ainsi qu'il est arrivé souvent. Que d'exemples de membres condamnés à l'amputation, et conservés sans la faire! (1) On ne finirait pas si l'on voulait rapporter des bévues qui prouvent invinciblement que l'art de la chirurgie erre souvent dans le vaste champ des conjectures. Il y a plus; c'est que de l'instant que la médecine a reconnu l'espèce de la maladie, elle peut appliquer la guérison, ou au moins du soulagement; au lieu que souvent les moyens manquent à la chirurgie; par exemple, dans une dépression du cerveau, dans une hémorragie où le point de compression ne peut être exercé, dans une lésion organique, etc.

Mais nous allons plus loin, et nous soutenons que la médecine, loin d'être un art conjectural, repose sur des bases immuables, sur des règles certaines. En effet, quels sont les guides de la médecine? Les symptômes : or, les symptômes sont la réunion des phénomènes indicateurs des lésions vitales et du mode de ces lésions; c'est par eux que le médecin indagateur découvre quelle fonction est suspendue, quel système est affecté. C'est ainsi qu'un pouls plein, concentré, annonce une turgescence sanguine; c'est ainsi qu'une langue saburrhale, la douleur de l'épigastre, l'injection des yeux en jaune, la coloration de même couleur de la commissure des lèvres, des nausées, etc. annoncent une pléthore bilieuse, ou qu'une inflammation plévretique se décèle par une douleur pungitive de côté, toux, fièvre, etc. Chaque dérangement dans l'économie animale a son signe pathognomonique pour le médecin observateur; et si l'homme n'est pas encore arrivé à une certitude exacte pour assigner avec précision la cause et le siége de chaque affection, accusons-en le médecin, mais non la médecine, qui, depuis quelque tems surtout, appuyée sur l'analyse, ajoute chaque jour à la masse des connaissances acquises; et, au lieu de disputer vainement sur l'utilité de cet art, efforçons-nous de ramener quelques rayons divergens au faisceau de lumières qu'elle a déjà rassemblées. Or, il est constant que, de la découverte des symptômes, la voie est sûre à celle des remèdes à employer, ou à la certitude de leur inutilité; car la médecine est autant l'*art de découvrir les moyens de guérir, que celui de fixer les cas où ils sont impuissans.*

Un argument qui a toujours paru sans réplique pour maintenir la prééminence de la médecine, est pris dans l'éducation des médecins et des chirurgiens. Or, indépendamment de ce qu'en général les étudians en médecine sont plus lettrés, n'est-il pas vrai que les élèves en chirurgie peuvent se borner à l'étude de l'anatomie, des opé-

---

(1) Telle était la doctrine de l'immortel Dessault.

rations, et effleurent à peine quelques leçons de matière médicale? Et comment veut-on qu'ensuite ils pratiquent avec succès ce dont ils n'ont point appris les principes? tandis que les étudians en médecine sont obligés de faire précéder leurs leçons physiologiques et cliniques de cours d'anatomie, de dissection, de chimie, de botanique, de pharmacie, sur lesquels ils soutiennent des examens rigoureux et des thèses dans la langue illustrée par Virgile et Cicéron; et la pureté de l'idiôme latin-médical était célèbre dans l'université. C'est à ces études brillantes que nous avons dû les Astruc, les Antoine Petit, les Vicq-d'Azyr, les Bichat (1), qui, non moins bons anatomistes que grands médecins, ont enrichi l'art chirurgical de découvertes importantes, et ont prouvé que, s'il est problématique qu'un chirurgien puisse être bon médecin, il ne l'est pas qu'un médecin puisse exceller dans la chirurgie.

Concluerons-nous de ce que nous venons de dire, que la prééminence est due à la médecine sur la chirurgie? A Dieu ne plaise que l'esprit de parti nous entraîne à cette rigoureuse conséquence! Nous aimons à dire que la chirurgie n'est pas plus dépendante de la médecine que la pharmacie, qui, quoique subordonnée aux seules prescriptions de la médecine, peut être sa tributaire en hiérarchie, et, selon les préjugés vulgaires, ne lui est inférieure ni en dignité ni en utilité; l'utilité, seule et véritable distributrice des rangs sociaux. En un mot, la chirurgie marche la première au camp et sous les lauriers sanglans de la guerre; mais la médecine reprend son rang à la ville et sous l'olive de la paix. Non, ce sont deux sœurs égales en droit, dont l'une est en possession de quelques titres honorifiques d'aînesse, mais dont le partage héréditaire est le même; et certes la moisson de gloire est ample et belle encore à partager. Recueillons-la, mes amis, au lieu d'élever un procès qui la dissiperait. Nous sommes également utiles; mais restons chacun dans le poste que nous assigne la différence de nos fonctions. Il faut des médecins aux nations policées; et si l'on veut accuser nos mœurs de ce besoin, qu'on fasse d'abord le procès à la civilisation. Aux champs où les mœurs sont plus pures, les maladies moins compliquées, le moral subordonné au physique, il est possible qu'un bon et honnête chirurgien suffise à de simples cultivateurs. Dans l'absence des conseils de la médecine, faudrait-il qu'il se condamnât à l'inaction, et attendît dans un coupable repos un secours incertain ou trop tardif? Non, sans doute; mais qu'élevé par le noble sentiment de ses devoirs, rassuré par le témoignage de sa conscience, il cherche à acquérir les connaissances qui lui manquent, et cet esprit d'observation qui forme le praticien. Dans les cités populeuses, au contraire, le chirurgien vraiment digne de ce titre doit avoir une plus noble ambition; qu'il attache à son nom une telle célébrité, qu'il ne soit pas obligé de descendre à l'exercice furtif d'une médecine obscure; qu'il appelle le médecin qui, à son tour, s'honorera de le consulter et de solliciter son intervention. Peut-il douter en effet que s'il appartient essentiellement à la médecine de décider des motifs d'une opération, il est du droit de la chirurgie de s'approprier la manière de la faire. C'est alors que, rendues à leurs droits réciproques, à leur dignité individuelle, ces deux sciences, fortes de leur appui mutuel, marcheront d'un pas égal en se donnant la main, et concourront également au bonheur de la société, au soulagement des membres qui la composent.

M. S. U.

TALISMAN.

En rendant justice aux connaissances des médecins du moyen âge, on ne peut s'empêcher de reconnaître que souvent l'abus de l'érudition et un faux goût dirigeaient leurs ouvrages. Il semble qu'à cette époque un esprit de vertige ait obscurci les lumières de l'antiquité, et planant sur tous les arts, ait inspiré à l'architecture les formes gothiques; à la sculpture la coloration des reliefs; à la peinture l'emploi de l'or et de l'argent, au lieu de leur imitation par les reflets; à la poésie les *concetti*, les acrostiches; à l'orateur le style empoulé; à la médecine l'abus des remèdes. C'est alors que naquit l'alchimie, qui est à la chimie ce que la chicane est à la justice; l'astrologie à l'astronomie; le bigotisme

(1) C'est ainsi que l'illustre *Dessault* opérait avec un succès inouï, et perdait beaucoup d'opérés par défaut de connaissances médicales consécutives.

à la religion; la forfanterie au courage; l'affecterie aux graces; le calembourg à l'esprit. Un jeu de mots dénaturait les questions les plus graves, et détournait du but. C'est dans cette cathégorie que nous classerons l'inscription suivante, qui nous a été envoyée par un de nos correspondans, homme de sens et d'esprit, et qui cependant, si j'en juge par sa lettre d'envoi, n'est pas exempt d'une certaine confiance dans l'espèce de talisman que je dois à ses recherches. A en croire par cette autorité lapidaire, le *vitriol* renferme la panacée tant vantée, la vraie pierre philosophale en médecine. En doutez-vous, lisez et assemblez ces initiales qui dévoilent tout le mystère :

VISITA INTERIORA TERRAE RECTIFICANDO INVENIES OPTATAM LAPIDEM VERAM MEDICINAM.

BIBLIOGRAPHIE.

Toilette des Dames, ou *Encyclopédie de la Beauté*, etc.; ouvrage dédié aux femmes aimables, par A. C. D. S. A. Paris, chez Debray, rue Saint-Honoré, nº. 168.

Plus généreux que l'auteur de cette compilation absolument calquée sur *l'Ami des Femmes*, dont il a copié des paragraphes entiers, et qui, couvert du masque de l'anonyme, a sali d'injures contre nous et notre *ami* quarante pages qu'il aurait pu consacrer plus utilement peut-être à l'instruction de ses lectrices, et certes plus véridiquement à l'aveu de ses larcins, nous n'abuserons point d'un journal à notre dévotion pour évoquer cette cause à un tribunal où nous semblerions être à la fois juge et partie. La justice de notre réclamation nous assure trop d'avantages dans cette discussion, pour nous prévaloir de celui que nous ne devrions qu'à un vain droit de *committimus* auquel nous renonçons; et même nous n'aurions jamais pensé à la faire si l'auteur de ce pot-pourri n'avait joint au tort de nous piller celui de nous adresser de grosses sottises *ad hominem*, qui décèlent sa jalousie, et ne prouvent pas plus pour le mérite de son opuscule, que contre le succès du nôtre. Peut-être d'ailleurs devrions-nous de la reconnaissance au sentiment de paternité qui a égaré ce critique, au point d'indiquer notre ouvrage à une nouvelle classe de lecteurs qui, à coup sûr, ne sont pas les nôtres, s'il n'était déjà prouvé que son enfant cacochime n'atteindra jamais *l'âge de raison*, et ne sera par conséquent jamais écouté dans son jugement pour ou contre nous. Fils illégitime, et désavoué avant de naître, semblable à ces infortunés dont la mère est embarrassée de fixer l'errante filiation, il expirera de misère et de froid, du moment que chacun lui retirera les lambeaux mal cousus qu'on a volés à chacun pour fournir à cette *toilette*. Au reste, pourquoi l'attaquerions-nous? Il va mourir *incognito* comme il aura vécu; son acte de décès, comme celui de sa naissance, portera, heureusement pour l'auteur, ces mots: *Fils d'un père inconnu et compagnie*; et le pauvre orphelin peut bien vomir son ame envieuse avec sa bile; mais assurément il ne rendra jamais l'esprit.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois nouveau, et coûte irrévocablement 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts-Pères, nº. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc.; rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, Nº. 93.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Cordelier, puis Bénédictin, Rabelais abdiqua ces deux robes pour l'hermine doctorale, et, par une bien étrange fatalité, il l'honora au point que cette troisième robe, par vénération pour sa mémoire, est encore aujourd'hui celle dont on revêt le candidat en médecine dans l'Université de Montpellier. Medecin du cardinal du Belloi, il fut conduit par lui à Rome, reçut, à sa sollicitation, la bulle d'absolution de son apostasie, et, de retour à Paris, la prébende de Saint-Maur-des-Fossés et la cure de Meudon : ce fut là qu'il composa son *Pantagruel*, monument de génie et de déraison, d'érudition comme grammairien, poète, philosophe, médecin, jurisconsulte, astronome, théologien, mais aussi d'inconvenance de style à tous ces titres. Peut-être, d'ailleurs, dominé par le goût de son siècle, et voulant dire des choses hardies, céda-t-il au besoin de les envelopper dans des bouffonneries et un néologisme dégoûtant. Au reste, dans ces abus même de la langue, on voit qu'il s'aide tour à tour du grec, du latin, de l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'hébreu et même de l'arabe, qu'il possédait également bien. Malgré les incorrections, cet ouvrage a fait les délices des littérateurs les plus distingués ; et il est plus aisé d'en établir la critique que d'en faire un qui le valût.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Nulle époque de l'année n'a été signalée par une inégalité de température, comme celle écoulée depuis 10 jours : ce n'est pas que le thermomètre, l'hygromètre et les vents aient offert de grands contrastes dans les divisions qu'ils ont parcourues ; car le thermomètre ne s'est pas élevé à plus de 9 deg., et n'est pas descendu à plus de 1 degré, cond. Le vent ne s'est pas en général écarté du rumb du S. à l'O. ; et l'hygromètre n'a varié que du 99 au 88, mais c'est dans cette mollesse constante de l'atmosphère même que s'est établi le système nosologique. Le 7 de ce mois surtout a été marqué par une telle raréfaction de l'air, que chacun s'abordait en se plaignant de maux de tête et d'une courbature générale ; à ce sentiment de malaise succédaient affection gastrique, perte complète d'appétit, prostration de forces, mais surtout métastase laringée. Cette incommodité, dont on ne plaint pas assez les victimes, est plus grave qu'on ne pense, et surtout plus douloureuse qu'on ne semble le croire ; et nous croyons être utiles en indiquant le traitement de cette affection, connue vulgairement sous le nom de *rhume*, et que la haute médecine semble avoir dédaignée. Établissons ses symptômes : Le malade éprouve tout à coup, sans prélude, sans cause apparente, une douleur de tête avec sentiment de pesanteur, comme d'un liquide épanché et roulant dans la cavité cérébrale, envie de vomir, langue saburrhale, pouls

fébrile, roideur douloureuse dans toutes les articulations ; les yeux semblent couverts d'un bandeau assoupissant; quelquefois ils sont larmoyans et infiltrés d'eau ou injectés de filets sanguins ; les sinus frontaux sont engorgés d'une liqueur âcre, saumâtre, fétide, qui s'écoule par les narines ou même par l'arrière-bouche, en soulageant sensiblement le malade.

Si l'on néglige ces avis, l'érétisme augmente, la tête éprouve des disparates, le système sanguin s'exalte, et cause quelquefois des hémorragies, qui modifient les accidens et peuvent prévenir la péripneumonie; la fièvre s'allume et colore la face, dont les artères temporales indiquent à l'œil nu le battement accéléré. Cet état de crispation dure, selon les précautions, la force du sujet, la saison, la température, 5, 6 et même 10 jours ; il s'établit des redoublemens réguliers ; on se sent tour à tour et brûler et transir dans son lit ; des rêves pénibles obsèdent l'imagination ; on tombe dans des lacs dont on fait de vains efforts pour sortir, et l'affreux cochemar suffoque la poitrine qu'il semble fouler aux pieds. Si l'on s'obstine à manger, les facultés digestives se dépravent ; un chyle mal élaboré communique au sang des fermens putrides et inflammatoires, et le reste du bol alimentaire établit dans le canal intestinal et les glandes mésentériques des obstructions ou bien la diarrhée : trop heureux quand la nature provoque cette dernière crise !

Aux symptômes ci-dessus décrits succèdent un abattement général, l'affaissement des systèmes vasculaire et surtout musculaire ; on éprouve, au lieu de la pesanteur de la tête, un sentiment de légèreté qui n'est pas sans inquiétude ; la plante des pieds semble cotonée ; la paume des mains a perdu son tact, et les articulations des doigts leur force de constriction ; quelquefois une éruption cutanée succède à une démangeaison insupportable ; enfin, à l'état d'érétisme, un relâchement complet. Traçons maintenant le mode curatif :

Faut-il saigner dans un rhume ? Cette question très-ardue ne peut être agitée dans un court article comme celui-ci ; et il nous suffira de dire que si l'inflammation ne semble pas bornée au larynx, si la plèvre paraît s'enflammer, s'il y a crachement ou expectoration de sang, fièvre ardente, coloration des pommettes, rougeur de la langue, yeux étincelans, alors la saignée paraît indiquée ; et la pratique des anciens médecins était de faire tirer le sang dans le moment même du plus grand orgasme fébrile. Cette saignée se faisait au pied, et il en résultait un dégorgement subit de la tête, quelquefois même un prompt sommeil qui, terminé par une sueur critique, civilisait la maladie. Mais sans tous ces symptômes réunis, il nous paraît imprudent de pratiquer la saignée qui a toujours un effet perturbatoire, et laisse lieu à la prédominance bilieuse. En cas de céphalalgie, on pourrait seulement appliquer aux temporales ou aux jugulaires deux sangsues comme déplétoire local.

Au reste, les moyens curatifs sont, en raison des symptômes les plus prononcés, l'émétique ou l'ipécacuanha s'il y a haute gastricité, les boissons délayantes et chaudes, quelquefois les acides légèrement spiritueux, les fumigations aromatiques à la fin surtout, quelquefois aussi les lavemens stimulans pour porter sur le tube intestinal l'irritation dirigée vers les premières voies. On ne peut trop insister en médecine sur le mode de curation par métastase. (1) Une diète sévère, un lit bien chaud et bien couvert, changement de linge s'il y a transpiration, quelques bains chauds, mais avec précaution, s'il y a tendance inflammatoire.

A mesure que les phénomènes diminuent d'intensité, on peut se relâcher sur la diète ; mais on continuera de boire et d'user de lavemens. Quand le relâchement a succédé à la crispation, c'est alors qu'on peut utilement, et sans danger, placer ou un minoratif, ou même un purgatif, selon la pléthore bilieuse. La crême de tartre soluble avec quelques gouttes d'esprit de citron, le phosphate de soude dans le bouillon aux herbes donnés à la dose de deux onces, la manne dans le petit-lait, offrent une médecine également fidelle et agréable au goût.

(1) C'est ainsi que le tabac provoque chez les personnes qui n'en ont pas l'habitude, un rhume de cerveau, au lieu de celui de poitrine, en titillant la membrane pituitaire.

C'est à cette époque qu'on doit conseiller l'emploi du chocolat, dont l'effet semble alors, et balayer le reste des impuretés, et redonner du ton aux viscères. Telle est la pratique qui nous a le plus constamment réussi. Ajoutons d'ailleurs que cette affection, comme toutes les autres, doit avoir son début, son *incrementum* et sa fin: peut-être même ne serait-il pas sans danger de vouloir cumuler ses trois périodes; on peut en modifier les crises, mais qu'on se garde de les empêcher. Une autre réflexion se présente ici naturellement: c'est à l'alternative de l'air, changeant trop rapidement de température, que l'on doit les rhumes. Vaudrait-il mieux se tenir enfermé tout l'hiver auprès de son feu? Non, sans doute; ces alternatives de froid et de chaud déterminent la coction des humeurs, et sans elles on éprouverait des maladies au lieu de simples incommodités. Cette réponse s'adresse à ceux qui demandent des préservatifs contre le rhume. Enfin, pour terminer cette discussion déjà trop longue, et qui s'aggrandit en la traitant, notre profession de foi est qu'on doit préférer les boissons délayantes, et même acides, à celles mucilagineuses qui ne font qu'ajouter à l'empâtement, au *mucus* secrété dans les *coriza*, et augmenter l'atonie des parties affectées.

Depuis dix jours la plus grande élévation du baromètre a marqué, dans son *maximum*, 28 p. 5 l. $\frac{3}{12}$.

Id., pour le *minimum*, 27 p. 11 l. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre de Chevallier s'est élevé pour le *maximum* (dans sa dilatation) à 9 deg. $\frac{9}{10}$.

Il est descendu dans le *maximum* (condensation) à 1 degré.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 99 d. $\frac{1}{2}$.

Et, pour le *minimum*, 88 $\frac{1}{2}$.

Vents dominans. Les vents, depuis dix jours, ont soufflé 16 fois au S.-O., 7 fois au S., 5 fois au N-O., et 3 fois au N-E.

La Seine s'accroît encore.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

Hydropisie.

François Sigogneau, laboureur de la commune de Sainte-Hermine, d'une forte constitution, d'un tempérament bilioso-sanguin, supporta une hydropisie ascite à la suite d'une fièvre double-tierce bilieuse, qui, faute de soins, dégénéra en une dyssenterie contre laquelle il eut recours à différens spécifiques des commères du voisinage, tels que le vin rouge et la canelle, les lavemens de lait et de suif, la décoction de pépins de coing, le suc de nèfles, etc.

De nouveaux remèdes empiriques ayant de même été employés infructueusement contre l'hydropisie, je fus appelé le 19 vendémiaire pour lui donner mes soins. Il y avait fièvre lente; un léger redoublement se faisait sentir le soir; le pouls petit présentait un resserrement dans le tube artériel, qui me persuada qu'il existait une diathèse nerveuse ou spasmodique; la langue était vermeille, humectée, la soif inextinguible, l'appétit peu dérangé, le sommeil fatigant, interrompu; les urines rouges et épaisses passaient en petite quantité à la fois, mais fréquemment; l'abdomen pouvait contenir douze pintes d'eau.

Réfléchissant sur sa manière de vivre, sa constitution physique, son tempérament, sur la maladie aiguë qu'il venait d'éprouver, et ses dégénérescences occasionnées sans doute par la diathèse du sujet et un mauvais traitement, je crus pouvoir assigner le diagnostic, en signalant cette hydropisie comme provenant de cause nerveuse. Le régime doux et humectant fut donc celui que j'adoptai de préférence à tout autre. Cinq à six verres de petit-lait par jour durent composer sa boisson.

Ce traitement, exactement observé pendant huit jours, ne fit qu'augmenter la collection des sérosités épanchées dans l'abdomen. Je ne crus cependant pas devoir le supprimer, et je décidai qu'on le continuerait encore quelque tems.

Etant allé voir le malade le 20, je m'aperçus que j'avais mal saisi la cause de sa maladie. Le bas-ventre était d'une grosseur énorme; les jambes et les cuisses très-volumineuses l'empêchaient

de prendre ses exercices ordinaires. Les autres symptômes en relation avec ceux-ci avaient pris une intensité proportionnée ; en un mot, son état avait empiré depuis le 16, jour de ma dernière visite. Je ne m'obstinai point à faire continuer un traitement qui devenait visiblement funeste. Je le supprimai de suite, et le remplaçai par le régime sec et absorbant, et par l'usage des purgatifs drastiques. Le pain grillé, les viandes et poissons blancs ainsi préparés, furent substitués aux soupes aux herbes et aux légumes cuits, etc. L'abstinence totale des liquides, si ce n'est, aux repas, un peu de vin blanc avec de l'eau, fut rigoureusement recommandée.

Il fut purgé le lendemain avec une potion hydragogue, composée d'une décoction d'une once de tamarins gras, de deux gros de séné et de trois gros de sel d'ebsom, à laquelle on ajouta un gros et demi de jalap en poudre et une once de sirop de nerprun. De petites selles fréquentes furent tout l'effet qu'on en obtint ; elles ne procurèrent d'ailleurs aucun soulagement. Ce remède, donné trois fois dans l'espace de six jours, n'offrit pas un plus heureux résultat. Il demeura démontré qu'il ne possédait pas la vertu que l'on recherchait, et on l'abandonna. Je lui en substituai un composé de deux onces de seconde écorce de sureau, deux gros de rhubarbe et trois gros de sel d'ebsom (sulfate de magnésie), bouillis dans suffisante quantité d'eau, pour être réduite à un verre, après quoi on ajouta à la colature un gros et demi de jalap en poudre et une once de sirop de nerprun. Réitéré trois fois comme le précédent, il ne produisit que quelques petites selles, et n'apporta aucun changement favorable.

A cette même potion, je fis ajouter un grain de tartre stibié (tartrite de potasse antimonié), dans l'espoir que de cette combinaison on obtiendrait enfin de grandes et nombreuses évacuations. Elle fut administrée le 4 brumaire : elle opéra merveilleusement, et ne causa passagèrement que quelques légères coliques. Dès le même soir le malade se sentit dégagé. Le bas-ventre moins tendu avait déjà perdu le tiers de son volume. Le sommeil, dans la nuit suivante, fut moins agité ; mais la soif n'avait point encore éprouvé de relâche, et les urines ne passaient pas en plus grande quantité à la fois.

Le 5 au soir je vis arriver Sigogneau chez moi. Après l'avoir examiné de nouveau, je jugeai que l'abdomen avait perdu quelque chose de son volume depuis le matin que je l'avais palpé chez lui. Il me dit qu'il croyait sa soif moins pressante, et qu'à deux fois différentes il avait uriné plus que d'ordinaire. Je le purgeai le lendemain avec la même potion, qui débarrassa presque totalement le bas-ventre. Le reste d'épanchement et l'œdème des extrémités inférieures dissipés par l'effet de la sueur qui se manifestait durant le sommeil ; l'augmentation rapide des forces et l'abondance des urines, symptômes non équivoques du terme prochain de la maladie, me déterminèrent à ne pas l'assujettir plus long-tems au traitement. L'exercice du cheval et la sobriété dans les alimens achevèrent de lui rendre la santé.

TILLIER, *médecin à Sainte-Hermine.*

De l'influence des vents sur l'économie animale.

Quelqu'efficace que soit le mouvement pour dissiper les impuretés de l'air et de l'eau, dit le docteur Schneider, (1) comme l'ont prouvé très-bien les docteurs Banau et Turben, (2) et qu'en conséquence il ne reste pas de doute en général sur l'utilité des vents, il y a néanmoins beaucoup d'observations à faire, non-seulement sur la salubrité de tel ou tel vent en particulier, mais encore sur les impressions que portent dans l'économie animale les divers degrés d'impétuosité, la promptitude de ces changemens de rumb, enfin la durée plus ou moins prolongée de cette vive agitation de l'atmosphère. Il nous paraît que les vents impétueux, par l'action inégale que l'air exerce alors sur l'habitude du systême général de l'économie animale, sont très-capables de troubler l'équilibre de notre corps, et d'exciter par leur durée, ainsi que par leurs fréquens retours, des symptômes nerveux. Notre chétive

---

(1) V. *Medica de efficacia ventorum*, etc., édit., in 8°, 1790.

(2) V. *Mémoire sur les épidémies du Languedoc.*

santé, et ce que nous éprouvons pendant les grands vents, ne nous laisse point de doute sur les impressions pénibles qu'ils font sur nous; et l'observation de cette année-ci semble nous confirmer qu'à la longue les constitutions les plus robustes peuvent en être affectées. Nous ne nous souvenons pas d'avoir vu une année où les grands vents aient été si fréquens : aussi, sans en reconnaître la cause, chacun convient généralement qu'on n'a pas joui d'une aussi bonne santé que d'ordinaire; tous disent qu'ils n'ont pas eu régulièrement autant de force qu'autrefois; les douleurs, les lassitudes dans les jambes, les maux de tête, les dérangemens dans les digestions, beaucoup de vents, des maux d'estomac, tel a été le tableau des affections générales; mais la même chose peut être due à plusieurs causes différentes. Par conséquent, il serait téméraire d'établir une doctrine qui n'est pas appuyée sur des observations assez répétées. Cependant notre supposition en elle-même mérite assurément quelqu'attention, et paraît digne d'occuper les médecins, parce que si réellement elle avait quelque fondement, elle suggérerait dans le traitement des maladies quelques indications au moins accessoires, qui seraient de réunir aux remèdes directement appropriés à l'état des malades, des médicamens calmans tirés de la classe de ceux qui dirigent en même tems les efforts de la nature vers la peau, ainsi que des toniques modérés qui pussent rétablir la vigueur des organes troublés dans leurs fonctions par la trop fréquente interruption de l'équilibre général dans l'économie animale, en même tems qu'elles rendraient très-circonspects et très-réservés sur l'usage des évacuans en général, et de tout autre remède en particulier. *Quò quis indoctior, eò est impudentior,* dit Stahl, *nil nisi vomitoria, purgantia, sudationes, venæ sectiones, opium in manibus gestat, versat, vibrat sine opportunitatis dignatione.* Peut-on imaginer une sortie plus vive contre la pratique routinière et contre l'abus des médicamens prodigués au hasard !

P. P. L.

AVIS AUX FEMMES SUR LEUR SANTÉ.

Nous avions vu avec douleur, pendant ces dernières années, ce sexe dont la présence embellit tous les lieux, dont l'existence anime l'univers, qui n'a besoin pour plaire et pour captiver que de paraître ce qu'il est; nous l'avions vu appeler avidement à son secours une mode séductrice, un art frivole de dévoiler sans pudeur ses attraits, et bannir de sa toilette tous les vêtemens indiqués par la raison et la santé, pour adopter une espèce de parure grecque réunissant l'indécence à la folie : ainsi remarquait-t-on dans les bals, aux spectacles, dans les promenades publiques, et dans ces cercles composés par ce qu'on appelle la bonne compagnie, des femmes qui, pour faire soupçonner des belles formes, comptaient pour rien le vice et la douleur, et exposaient leur corps au danger de la nudité, malgré l'inclémence de la saison. Mais aussi que de fruits amers elles ont recueilli de leur infraction à la morale! Asservies aux lois de la mode, elles ont trouvé la ruine de leur santé et de leurs appas dans les rhumes, les rhumatismes, les cancers, les dartres, les érysipèles, les flueurs blanches, s'il faut le dire, les phthisies, etc., et autres affections rebelles qui, après avoir multiplié leurs atteintes, ont ouvert sous les pas de la beauté une tombe lugubre qui ne devrait se refermer que sur la froide vieillesse. Combien de fois alors n'a-t-on pas vu le lait, cette liqueur symbole de la candeur et de l'innocence, se changer subitement en un germe de matières croupissantes et corrompues, se faisant jour au dehors au milieu de douleurs cuisantes, et convertir en poison le plus suave aliment ? Telle qui le matin, plus fraîche que l'aurore, avait brillé de santé, de force et de grâces, rentrait chez elle au milieu de la nuit, saisie de froid, la poitrine oppressée et déchirée par une toux sèche et convulsive, le corps dévoré par une fièvre brûlante, et expiait, au milieu des horreurs du délire, dans les souffrances de la phthisie et d'une fin prématurée, la triste jouissance d'être mise sur la liste des femmes à la mode. La réflexion a enfin fait évanouir ce vain prestige, (1) et l'exemple de la fin déplorable de

(1) On ne peut trop recommander la lecture des Observations du docteur Desessarts, et, quoi qu'en dise l'auteur

madame *de Nouilles*, de la belle espagnole *de Pardo*, de mesdemoiselles *Chaptal*, *de Juigné*, de la princesse russe *Tufaïkin*, et autres malheureuses victimes de cette mode meurtrière, a opéré quelques changemens dans les mœurs suicides des femmes; nous remarquons avec plaisir cet hiver qu'elles affectent moins une force que leur organisation et leur éducation ne comportent pas; qu'elles ont appris à consulter le cours des saisons pour varier leurs costumes, et qu'elles se sont enfin ressouvenues que *Vénus* portait une ceinture (allégorie ingénieuse, qui s'allie à la fois avec les principes d'hygiène et ceux de la coquetterie.) Le tems paraît oublier ses victimes, et nous remarquons à peine quelques maladies sérieuses depuis qu'elles ont adopté ces schalls de Cachemire, ces vêtemens de drap, de velours et de soie, qui, à l'avantage de les garantir des impressions du froid, de l'inconstance de la température, de les mettre à l'abri des corpuscules humides, gazéiformes, miasmatiques qui détruisent sourdement l'harmonie de la machine animée, joignent encore celui de dessiner les contours sans les dévoiler, et d'indiquer les attraits pour les faire desirer davantage. (2) Ces séduisantes nudités transportent, il est vrai, charment et enchantent au premier abord; mais bientôt, ne laissant plus rien à desirer, et ce prisme de l'imagination une fois rompu, l'œil se lasse, le plaisir s'émousse, et le dégoût succède au ravissement de la première impression. On observe en général que l'œil, l'esprit et le cœur s'attachent davantage à un objet qui nous offre plus qu'il n'avait d'abord semblé nous promettre. O vous que parent les grâces du bel âge, qui, belles comme l'amour, desirez conserver la fraîcheur de votre coloris, les roses de votre teint, la pureté de vos contours, l'élégance et la beauté de vos formes; vous enfin qui portez dans votre sein ce réservoir délicat que la nature se plaît à remplir pour les besoins de vos tendres nourrissons, écoutez les conseils réparateurs d'un disciple d'Hippocrate, dont le but est de voir éterniser votre empire et vos succès! c'est dans l'emploi de ces vêtemens chauds que vous rejetiez naguères, dans l'abandon de ces fêtes saturnales, asile de l'immoralité, loin de ces autels dévorans du dieu de la cupidité et du repentir sur lesquels vous sacrifiez les heures dues à l'Amour et à Morphée, que vous trouverez un préservatif sûr contre un grand nombre d'infirmités auxquelles sont en proie une foule de nos jeunes femmes. Obéissez aux douces lois de la prudence et de la nature; n'oubliez pas que la pudeur, la décence et la vertu sont les bases de la félicité durable; et prouvez à l'univers entier qui vous contemple et vous admire, que, malgré les ravages du vandalisme et de l'anarchie, on peut encore retrouver des leçons de goût, de vraie galanterie, de sensibilité et de bonheur, chez ce premier peuple du monde, heureux et invincible, dont l'auguste chef sait manier d'une main également habile les rênes de l'administration, le glaive de la guerre et le compas des muses.

Boisrot-Desserviers, *Docteur-Médecin, Membre de plusieurs Académies.*

anonyme d'un Traité bien pédant sur le même sujet, celle de l'ouvrage ayant pour titre *l'Ami des Femmes*. Ces deux médecins ont dépeint avec autant de chaleur que de franchise les suites funestes de ce malheureux prestige.

(2) Nous invitons madame Germont, dont le goût exquis préside à la parure et au développement des grâces de nos élégantes de la capitale, d'imaginer, pour leur toilette du soir, des costumes dont la légèreté et la décence ne contrarient pas ceux qu'elles ont adopté pour rester chaudement chez elles le matin.

CONSULTATION.

Ulcère ultérin. (1)

Le conseil soussigné qui a lu attentivement l'excellent mémoire à consulter du docteur C**, et médité long-tems sur ce cas très-difficile tant pour le diagnostic que pour le mode curatif à tracer, croit avoir assez réuni de motifs pour estimer qu'il faut essentiellement distinguer ici deux

(1) Nous avons cru servir utilement nos abonnés en publiant cette consultation, parce qu'elle a pour objet une maladie, hélas! trop à l'ordre du jour, et parce qu'elle répondra aux différentes demandes qui nous ont été faites par plusieurs d'entre eux sur cette affection, l'écueil de la médecine, et protée désespérant, pour le praticien le plus observateur.

affections très-différentes; une maladie originaire de la matrice et une lésion consécutive du système artériel pulmonaire, due peut-être à l'exercice d'une médecine trop active. Ce régime médical énergique, en même tems qu'il a déterminé le resserrement éprouvé à la région épigastrique, a irrité tout le système nerveux; et l'on ne peut dissimuler que l'emploi surtout d'un vésicatoire et d'un liniment cantharidé a jeté dans l'appareil des voies urinaires des stimulans qui ont accru encore la disposition inflammatoire de ces parties; de-là les douleurs de l'utérus et la sensibilité du vagin, telle que l'introduction même de la canule de la seringue à injection pour homme ne peut s'y faire sans éprouver une irritabilité excessive. Il serait cependant nécessaire d'explorer cette partie pour s'assurer s'il y a ulcère de l'utérus, ou seulement érosion des parois du vagin. Une circonstance très-alarmante ici, et, il ne faut pas le dissimuler, celle qui donnerait à penser qu'il y a ulcère utérin, c'est l'odeur, la couleur et l'abondance des pertes blanches qui datent déjà d'un tems assez éloigné, et dont les affections nerveuses, le chagrin, l'absence de moyens doux, et surtout l'emploi des rubéfians et des drastiques, paraissent avoir accru l'intensité. Est-on bien sûr ensuite qu'il n'y ait rien ici de syphilitique? et la répugnance peu naturelle qu'éprouvait la consultante à recevoir les approches de son mari, même ayant sa maladie, n'est-elle pas un avis au moins pour prendre là-dessus des renseignemens positifs, surtout en faisant la remarque que les calmans ont tous échoué, excepté l'opium, qui, loin d'agir comme calmant en effet, ne suspend les douleurs qu'en suspendant les secrétions, et a surtout un succès marqué dans les affections vénériennes dégénérées? Au reste, la femme la plus honnête peut, par les fleurs blanches, communiquer à son mari un écoulement qui, resorbé par la femme, à son tour acquiert une acrimonie particulière, et peut ainsi perpétuer entre deux époux fidèles les germes d'une maladie qui dégénère et finit par présenter tous les symptômes d'une affection vérolique confirmée. Ma pratique m'a souvent offert de ces cas qui demandent un traitement analogue à celui d'une syphilis, mais avec infiniment de ménagement. Dans le cas contraire, des lavemens légèrement purgatifs pour dévier l'humeur, appeler vers les intestins une utile diversion humorale, des lotions, et même des injections de décoction d'eau de graine de lin et de morelle unie à l'eau kalibée, une tisane de saponaire, ou de fleurs d'ortie blanche, ou d'eau d'orge ou de gruau, le matin, à jeun, avec une ou deux cuillerées de sirop de Cuisinier, une prise de dix grains d'*acorus verus* dans une première cuillerée de soupe; quelquefois à dîner de bon quinquina Piton suffisent pour guérir de cette fatale incommodité. On fera bien de prendre quelques bains tièdes et des fumigations d'oliban, ou de fleurs de benjoin reçues sous les jupons en sortant du bain.

Quant aux pulsations de la céliaque, au resserrement spasmodique du thorax, les remèdes les plus sûrs sont l'application de quelques sangsues à l'anus, et même de tems en tems à la vulve, aux approches des règles, pour en solliciter l'aflux sans trouble; quelques pédiluves animés, des fumigations d'eau d'orge acidulée, un régime alimentaire très-doux, des remèdes simples, tels que le petit-lait, l'eau de poulet, les bains tièdes; le soir une amandée, point d'éther, point de laudanum, qui n'est que de l'opium déguisé. Le quinquina et la rhubarbe ne me semblent pas encore indiqués; mais ils trouveront leur place lorsque la consultante aura vu disparaître tous ses symptômes d'érétisme.

Quant au régime, celui adopté par la consultante, et qui consiste à manger à peu près de tous les mets que l'on sert sur sa table, ne peut que nuire au rétablissement de sa santé. Cette quantité, et surtout cette variété d'alimens, surchargent l'estomac, donnent une digestion laborieuse et un chyle de mauvaise qualité; tandis que l'indication pressante est ici d'en obtenir un homogène, et dont les principes facilement assimilables constituent un sang pur et des humeurs douces. La nourriture d'ailleurs doit être tonique, substantielle; mais on doit éviter les substances aromatiques et alcoboliques: ainsi les liqueurs, le café, sont proscrits: mais elle se trouvera bien d'une cuisine succulente, pourvu qu'elle ne mange

que d'un plat à chaque repas, tel que volaille, mouton, bœuf rôti, vermicelle, macaroni, fécules de pommes de terre, œufs frais, peu de poisson, peu de gibier, peu de légumes, et seulement au gras. On pourrait essayer si le lait réussit; et peut-être qu'une diète blanche diversement modifiée remplirait bien toutes les indications.

Au reste, l'appétit et le sommeil sont assez bons, la langue n'est pas chargée, le goût n'est point perdu, le poumon est sain, la peau est douce et mollette, le pouls n'est pas fiévreux, la malade est jeune, et offre encore des ressources qu'on serait condamnable de ne pas tenter, et qu'il faut plutôt chercher dans le régime alimentaire que dans celui médicamenteux, qui offre souvent des contre-indications. Il est essentiel surtout d'entretenir la liberté du ventre d'où dépendent les autres fonctions, de soigner bien les digestions, mais surtout d'écarter de l'ame les idées mélancoliques qui l'obsèdent et qui s'opposent encore à une convalescence dont il ne faut pas désespérer. S'il survient quelques changemens, nous prions nos confrères de nous en informer.

Délibéré à Paris, le 26 décembre 1805.

MARIE DE SAINT-URSIN.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire raisonnée des maladies observées à Naples pendant 1764, par Michel SARCONE, etc., traduite de l'Italien par P. H. BELLAY, docteur-médecin, ancien médecin des armées des Alpes et d'Italie. 2 vol. in-8°. A Lyon, chez Reymann et compagnie, libraires, rue Saint-Dominique; à Paris, chez Brunot, libraire, rue de Grenelle-Saint-Honoré.

Traité complet sur les symptômes, les effets, la nature et le traitement des maladies syphilitiques, par SWEDIAUR, docteur-médecin, cinquième édition. 2 vol. in-8°. A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, quai des Augustins, n°. 35; Levrault, Schoël et compagnie, rue de Seine, hôtel de la Rochefoucauld; chez l'auteur, rue Jacob, n°. 37; Gabon et compagnie, place de l'Ecole de Médecine; à Strasbourg, chez Levrault et compagnie; à Bordeaux, chez Melon et compagnie, libraires.

Nouveaux élémens de la science de l'Homme; par P. J. Barthez, médecin de S. M. l'empereur et roi et du gouvernement, membre de plusieurs sociétés et académies littéraires et médicales; seconde édition. 2 vol. in-8°. A Paris, chez Goujon, libraire, rue du Bac, n°. 34, et Brunot, libraire, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n°. 15.

Instruction des cadrans solaires horizontaux et universels; par J. G. A. CHEVALLIER, ingénieur opticien, etc., etc. Prix 1 f. 25 c. A Paris, chez Mongie, cour des Fontaines, n°. 1, près le palais du Tribunat; et Charbonnier, libraire, rue Saint-Barthélemi, sous l'horloge du Palais.

Dissertation sur la cause directe des fièvres primitives qui règnent épidémiquement en Europe, et sur les moyens de s'y soustraire, par P. H. F. DESBORDEAUX, docteur-médecin. A Caen, de l'imprimerie de F. Poisson, rue Froiderue; à Paris, chez MM. Crapart, Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 17.

Pressés de matières et d'annonces d'ouvrages, nous n'avons pu en donner l'analyse malgré le haut intérêt que renferment la plupart de ceux qui composent cette notice; mais également gênés et par le tems et par l'espace, nous remettons à un autre moment à payer à ces auteurs l'hommage de notre juste admiration, et à nos abonnés le jugement que nous leur en devons.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, maître-ès-arts et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. LVI.) (449) (21 Janvier 1806.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Jérôme Fracastor naquit à Vérone dans le seizième siècle. Par une bizarrerie de la nature, les lèvres de l'un des médecins les plus éloquens qu'il y ait eu, étaient à sa naissance tellement attachées qu'il fallut le rasoir d'un chirurgien pour les séparer. Ses progrès rapides dans les sciences le firent citer parmi les premiers poètes, philosophes, médecins et astronomes de son tems; et l'on fera la remarque qu'alors ces études étaient communes aux mêmes personnes. Fracastor fut l'ami du docte cardinal Bembo, de Paul III et de l'érudit Jules Scaliger, ce qui suffirait à la gloire de tout autre. Il mourut d'une apoplexie à Casi, en 1553, à 71 ans, et la ville de Vérone lui fit élever une statue en 1559. Mais un monument plus impérissable est sa Syphilis, poème latin, où la pureté de la doctrine s'unit à la magie du style. Il a laissé quelques ouvrages moins connus : Joseph, le Traité des Maladies contagieuses, un autre de la Sympathie et de l'Antipathie. La meilleure édition de ses ouvrages est de Padoue, 1735, 2 vol. in-4°.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Les météorologistes auront eu un vaste champ pour exercer leurs recherches dans les dix jours qui viennent de s'écouler, et les médecins observateurs une nouvelle preuve de la connexion du systéme sanitaire au systéme atmosphérique. Le 11 janvier, le baromètre a franchi plusieurs fois la limite fatale sur laquelle est tracé le mot effrayant *tempête*; et il est descendu à 2 lignes près du degré de sinistre mémoire, qui, en 1768, fut la cause ou l'effet du tremblement de terre de la Calabre. Toute la nuit qui a succédé à ce jour orageux, a offert l'épouvantable réunion du sifflement des vents, d'une pluie continue, de bruits lointains et inaccoutumés, du craquement de nos brillans édifices, si frêles quand ils sont aux prises avec les grands agens de la nature. Tout, jusqu'à la profonde obscurité des ténèbres, et au silence des êtres animés ensevelis dans un pénible sommeil, ajoutait à cette scène d'horreur, dont le danger, bien différent de celui des terreurs nocturnes, s'accroissait en proportion du courage des réflexions et des efforts de la mémoire. Tel fut le prélude de la nuit désastreuse qui dévora ma fortune, disait tel Palermitain, dormant aujourd'hui avec sécurité dans la France à présent sa patrie. Tel vieux nocher, maintenant étranger aux orages, mais machinalement inspiré par la parité du bruit, rêvait les naufrages de sa jeunesse et ses voyages de long cours; peut-être aussi telle bonne mère d'un conscrit, déjà jeune César à l'armée, et qui a[illegible]rmerait bien autrement sa tendresse si elle savait tous ses

faits d'armes, s'éveille, en soupirant, à ces convulsions de la nature; eh! qui s'éveille plus promptement que l'œil d'une mère! elle pense aux dangers qu'il peut courir:

« Hélas, dit-elle, il pleut!
« *Mon fils* a-t-il tout ce qu'il veut?
« Bon souper, bon gîte et le reste. »

Mais s'agrandissant avec la pensée, son ame spartiate s'indigne bientôt de desirer pour son fils des douceurs, que, depuis deux mois, le favori des destins, le régulateur des empires, se refuse à lui-même. Ici, c'est un ancien marin qui, pendant cinquante ans, servit avec honneur contre le pavillon anglais, et qui, étendant dans son lit ses membres honorés de cicatrices, ne peut s'empêcher de s'avouer que la nation qui laboure la terre, cultive les sciences, et couche dans des lits, vaut mieux que celle qui vogue sur l'onde, amasse de l'or et se fait bercer dans des hamacs. Le médecin n'est point étranger aux divers effets de ces phénomènes atmosphériques. Là une petite maîtresse expire de la peur de mourir si son docteur ne vient la rattacher à la vie: il court demi éveillé, à pied, inondé d'eau, (les carosses ont déserté les places, et comme on a voulu un médecin zélé et vigilant, on ne l'a pas choisi parmi les docteurs à voiture.) Un bruit tumultueux l'arrête; c'est un malheureux qui, las du poids du jour, venait de s'en débarrasser sans la fatale commisération de gens de bien qui lui rendront la vie, mais non les moyens de la supporter. Plus loin, c'est un vieillard tombé en apoplexie.... Le fils d'Esculape arrive, ouvre la veine... Il n'est plus tems; heureux, il a vecu!!!... Oh! qui pourrait rapporter tous les accidens de cette nuit vraiment lamentable!...

. . . . . . *Quæque ipse miserrima vidi,*
Et quorum pars magna fui.

Je ne citerai qu'un de ceux qui me sont personnels, parce qu'il peut guider la pratique de mes confrères des campagnes auxquels seuls j'ai la prétention d'adresser ces franches communications.

Une jeune enfant de 7 ans, demeurant faubourg du Temple, n°. 28, venait de perdre sa mère par une phthisie pulmonaire. Les parens m'ont dit qu'on accumulait dans le cabinet où couchait cette petite, les linges qui avaient servi à la moribonde. Je ne veux rien conclure encore de cette fatale habitude; mais je raconte un fait. L'enfant, à raison de la longue maladie de sa mère, n'avait pu être aussi soignée qu'elle l'eût sans doute été sans cet accident, car son père l'adorait; et il en était résulté une éruption faveuse qui lui couvrait toute la tête. Au reste, la petite n'offrait rien de remarquable ni d'avancé au physique comme au moral; elle était même taciturne, quoique *joueuse*. Précisément, 2 jours avant cette nuit orageuse dont nous venons de parler, et à la suite d'une autre presque aussi effrayante, cette enfant tomba dans un accès épileptique, écumant, les yeux en convulsion, les membres roides, relâchement des sphincters, etc. vomissement de sang, sueur froide, etc. J'étais chez sa tante malade à 20 pas de là; j'y vole, et la trouve dans l'état que je viens de décrire. On a indiqué plusieurs anti-spasmodiques: mais ce que les auteurs les plus érudits ont oublié de dire, c'est s'il est utile de les employer, et dans quel cas, ou si l'on doit laisser à l'accès nerveux sa latitude. Ce serait le sujet d'un mémoire neuf, et assurément utile. J'avoue que mon opinion est que, si, en général, on doit en médecine aider, et non contrarier la nature, on doit, dans ces explosions spasmodiques, permettre d'abord au fluide nerveux la dilatation excessive qu'il veut obtenir, sauf à oblitérer graduellement les canaux inaccoutumés dans lesquels il s'est fait jour. La pratique qui m'a toujours le plus réussi en cas pareil, a été l'appel de l'air extérieur, l'aspersion légère de l'eau froide, l'approche discrète d'un flacon d'alkali volatil, les frictions alcoholiques camphrées sur les extrémités, l'eau de fleur d'orange éthérée, les lavemens de tabac. Ce furent les moyens que j'employai en arrivant chez la petite malade, dont la chambre était à une température très-élevée par un poêle, et dont je fis ouvrir les fenêtres. Huit heures de soins, de frictions, de tentatives en tous genres, n'opérant rien, je fis poser un vésicatoire entre les deux épaules; deux heures après, l'enfant reprit sa reconnaissance, mais faiblement. Soupçonnant que peut-être un emplâtre huileux appliqué sur sa tête avait pu répercuter l'humeur de la teigne, je fis frotter sa tête avec une embrocation composée d'huile d'olive et teinture de cantharides, dans le dessein de

ranimer le systême cutané, et d'y rappeler l'éruption. La petite malade resta ainsi trois jours entiers roide, les yeux fixes, la bouche tantôt béante, tantôt fortement rapprochée, tour à tour brûlante et froide, laissant échapper, sans s'en apercevoir, les évacuations alvines, ne recouvrant une ombre de sentiment que pour le reperdre aussitôt; enfin un léger râle survint, et, sans effort, sans agonie, cette pauvre enfant rendit heureusement sans doute une vie qu'auraient empoisonnée des récidives de cette affreuse maladie sur laquelle il serait digne du Gouvernement d'appeler l'émulation des médecins, et dont la fréquence aujourd'hui ne peut inviter trop tôt à s'occuper gravement. Une remarque que j'ai recueillie c'est l'espèce d'empire que semblait exercer l'atmosphère sur cette moribonde; elle est morte précisément le jour de la tempête que nous avons signalée au commencement de cette constitution, et son état variait en proportion des grandes commotions atmosphériques; ses agitations, son oppression étaient toujours en rapport avec l'état de l'air; enfin elle a perdu la vie dans le moment même du plus grand ouragan.

Ce n'est pas sur cette malheureuse seule qu'on a pu observer très-sensiblement ces effets météorologiques. On a compté beaucoup de morts subites et de paralysies de vieillards, de catarres suffocans chez les enfans, d'œdématies chez les femmes enceintes surtout. Eh! comment pourrait-il en être autrement; entourés d'eau qui nous poursuit jusque dans nos caves! (Elle couronne en ce moment la sommité des piles du pont des Arts.) Nous la respirons avec l'air; et si l'on n'a pas la précaution d'assainir par le feu les appartemens, de se vêtir de manière à absorber l'humidité ambiante, et de changer chaque jour d'habillement, de tenir un régime sec et aromatique, la fibre se macère, et se prête à toutes les maladies dépendantes de l'influence d'une atmosphère saturée d'eau sur l'économie animale. Pour ne pas nous répéter, nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs aux conseils que nous avons tracés dans les numéros précédens, et notamment dans les 14, 40, 41, 43, 47, 49, 51 et 52. On a demandé si cette affection était contagieuse. On répond trop facilement par la négative à ces questions, qui pourtant valent bien la peine d'être discutées; et, en observant que les personnes qui, dans les maisons, ont donné des soins à ces malades, ont les premières succombé ensuite à ce mal, nous sommes tentés de conseiller d'agir de même que s'il était communicable; et cet avis conduit naturellement à l'idée de préservatifs, dont les plus sûrs sont une diète sage, des alimens secs, un peu de vin pur, le café, le chocolat mangé à sec, un air continuellement séché par un bon brasier, et non par un poêle, qui ne fait que chauffer le bain de vapeurs que l'on respire; des habits légers et chauds, les pieds bien couverts, ainsi que la tête, n'en déplaise à l'école de Salerne, du tems de laquelle les têtes étaient apparemment plus vigoureuses; des frictions spiritueuses, le changement de linge fréquent, surtout quand l'on a sué; enfin, il est un dernier conseil plus facile peut-être à donner qu'à suivre dans cette ville où conjurent tous les genres de séduction, c'est celui d'une parfaite continence. On conçoit en effet que dans un état de guerre avec tous ses voisins, un monarque intelligent doit ménager toutes ses forces, user de toutes ses ressources, et ne sacrifier aucun de ses avantages. C'est souvent par sa *réserve* qu'un général battu a fini par gagner la bataille; comme c'est par ses économies journalières qu'un négociant peut parer à la perte la plus grande. Eh! mettrions-nous au soin de notre santé un moindre intérêt que le marchand n'en met à celui de sa fortune!!!

Depuis dix jours la plus grande élévation du baromètre a marqué, dans son *maximum*, 28 p. 4 l. $\frac{3}{12}$.

Id., pour le *minimum*, 27 p. 6 l. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre de Chevallier s'est élevé pour le *maximum* à 9 deg.

Il est descendu dans le *minimum* à $\frac{7}{10}$.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 99 d.

Et, pour le *minimum*, 83.

Vents dominans. Les vents, depuis dix jours, ont soufflé 18 fois au S.-O., 3 fois à l'O., 6 fois au N-O.

La Seine baisse sensiblement.

M. S. V.

DU RHUME.

L'article sur le rhume inséré dans la constitution de notre dernier numéro, nous a valu, de la part de plusieurs de nos abonnés, quelques questions sur cette étrange affection; et nous répondrons d'autant plus volontiers à ces appels, qu'ils nous offrent l'occasion de revenir sur un sujet que nous n'avons pu qu'effleurer dans un article aussi court, et dont la gravité méritait cependant plus de développement. Nous venons d'ailleurs d'éprouver pour notre compte, à un très-haut degré, les symptômes successifs de ce mal; et fraîchement imbus des leçons-pratiques que nous avons puisées dans leur examen, nous sommes bien aises de les utiliser, pour en former, avec la théorie des auteurs les plus estimés, un corps de doctrine qui puisse guider sûrement et promptement dans le mode de curation de cette affection, dont la discussion est encore à l'ordre du jour, puisque, loin qu'elle soit cessée, elle semble au contraire régner endémiquement, et avec plus de danger qu'à l'époque où nous l'avons traitée et où elle nous maltraitait. Au reste, il n'est pas mal peut-être qu'un médecin subisse les maladies sur lesquelles il a le projet d'écrire. Le rhume ou catharre est une irritation ou des membranes du larynx et de la trachée, et on l'appelle improprement rhume de poitrine; ou des sinus frontaux et de la membrane pituitaire, et on le nomme aussi peu exactement rhume de cerveau. Nous les appellerons *coriza* et *catharre bronchique*, avec les nosographes nouveaux qui les ont classés parmi les phlegmasies. En ajoutant au tableau que nous en avons déjà tracé, nous dirons que le malade est maussade, inquiet; le son de sa voix s'altère sensiblement, quel que soit le siége de son affection : si c'est la tête, il éprouve des démangeaisons au nez, des éternuemens, perte des organes du goût et de l'odorat, tandis que ceux de la vue et de l'ouïe deviennent d'une fatale sensibilité; le moindre bruit déchire son oreille; la moindre lumière blesse ses yeux; la face se gonfle, les glandes se tuméfient; il s'y joint souvent cette singulière rétraction musculaire qu'on a nommée *torticolis*. Si, au contraire, la fluxion s'est portée sur le canal aérien, on éprouve tour à tour des envies de vomir et des maux de tête; la poitrine se resserre, la gorge s'enfle; l'air sort quelquefois en sifflant; il s'établit une toux déchirante, et heureusement expectoration; fièvre, perte d'appétit; la langue est limoneuse, l'urine quelquefois crue, quelquefois jumenteuse; il y a insomnie, constipation, quelquefois même esquinancie, etc.

Dans l'une et l'autre de ces affections, la cause est la suppression de la transpiration insensible; mais ce que l'on n'a point dit, et ce qu'il est essentiel de dire, surtout pour les campagnes trop fécondes en vins et en ivrognes, c'est que très-souvent l'abus du vin détermine une disposition catharrale, parce que le liquide spiritueux qui fermente dans le corps, ouvre les pores, pousse la matière haliteuse du centre à la périphérie: mais si le repos et le froid viennent brusquement interrompre ce ferment, alors ces parties se portent sur la poitrine ou la tête, et de là le genre d'affection catharrale, selon le lieu d'élection. On conçoit aussi que la gravité du danger est en raison de la quantité de vin bu, qui a élevé la température interne, et de l'intensité du froid auquel on est exposé; et cette observation explique le phénomène trop souvent reproduit (et sans succès pour l'exemple) d'ivrognes trouvés morts au milieu des neiges, très-peu de tems après être sortis du cabaret.

Ce n'est pas dans ces espèces de rhumes que nous conseillons les acido-spiritueux. L'émétique et l'eau chaude sont, en cas pareil, le remède héroïque, puis l'eau de poulet alternée avec quelques infusions très-légères. Les anciens recommandaient beaucoup dans cette circonstance le cumin.

Quant aux personnes sobres, si le rhume menace la poitrine, les mucilagineux, les loochs simples, quelques pastilles d'ipécacuanha, l'infusion gommeuse de violette et pavot, le lait coupé du bouillon, la décoction de jujubes et dattes avec le miel, les sirops d'althéa, de capillaires, le punch très-étendu d'eau et à très-petite dose, des gargarismes d'oxicrat chaud souvent répétés, quelques lavemens, le silence, la diète la plus sévère, et surtout le lit; tel est, en racourci, le régime

auquel cède, en deux à trois jours, le rhume le plus opiniâtre. Mais qu'on ne se croie pas guéri, si le teint reste pâle ou jaune, si l'appétit est nul, si l'on continue de maigrir, et surtout s'il subsiste une petite toux sèche; alors, loin de se décourager, il faut insister sur les moyens ci-dessus, et surtout sur le lit, qui est le meilleur sudorifique. Au reste, il ne faut penser à purger que lorsque les crachats, de glaireux et rares qu'ils étaient, sont devenus jaunes, visqueux et puriformes; tout alors annonce la coction et la fin de l'érétisme. On peut en ce moment, sans danger, faire succéder aux carminatifs les délayans pris graduellement, les minoratifs, et enfin les purgatifs plus actifs : mais qu'on n'oublie point que s'il est un moyen dont on doive être très-avare, et qui ne doive être employé qu'avec l'indication la plus pressante, ce sont les purgatifs, et qu'on a vu plus peut-être encore de phthisies consécutives dues à des drastiquesou à des purgatifs contre-indiqués, qu'à la négligence même exercée envers les rhumes.

Si, au contraire, la tête seule est prise, les fumigations, les sueurs, les pieds chaudement fourrés, une boisson légèrement acide, animée de vin ou d'alcohol en petite quantité, une chambre bien close, à la température de 15 à 18 degrés, (1) des pédiluves, des lavemens, une diète végétale, quelques prises de tabac ou de poudre de muguet et de bétoine, une tisane de coquelicot; le soir en se couchant un lait de poule aromatisé de fleur d'orange, la vapeur de vinaigre versé sur un fer rouge, suffiront pour faire cesser promptement cette embarrassante incommodité.

On a recommandé aussi une fumigation faite avec parties égales de sucre candi, café brûlé, et fleurs de muguet réduites en poudre et projetées sur une pelle rouge. On a vu, par ce seul moyen, des malades détacher et rendre des portions muqueuses, concrètes, et dessinant exactement les anfractuosités des conduits nasaux.

L'empirisme a ses remèdes aussi pour ce mal comme pour les autres. Et qu'on se garde de croire que l'empirisme ne guérit pas! L'empirisme est l'honnête élève d'*Haüy*, qui, privé de la vue, entend crier à l'assassin; ne consultant que son cœur, il court à la défense de son ami qu'on tue, et, armé de son bâton, il frappe comme un aveugle : si le destin dirige bien son bras, l'assassin est tué; sinon.... c'est l'ami. Bonnes gens, il est encore quelques clairvoyans : voyez si vous voulez choisir un défenseur parmi eux ou parmi les enfans d'*Haüy*. Quant à moi, j'y chercherais un émule, un ami; mais, je l'avoue, ce n'est pas lui que j'appellerais pendant le jour pour me défendre.

M. S. U.

(1) Ajoutons, pour les personnes sujettes aux rhumes, que ce n'est pas en faisant un usage continuel de boissons chaudes, et en se tenant renfermées, qu'elles détruiront cette disposition, mais au contraire en faisant de l'exercice au grand air, et en buvant froid.

NOTICE NÉCROLOGIQUE.

AU RÉDACTEUR.

Tout ce qui naît expire.
De la destruction la nature est l'empire.

La mort, la triste, l'inévitable mort, mon cher confrère, est le terme commun de tout ce qui a vie.

Le pauvre, en sa cabane où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois;
Et la garde, qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend pas les rois.

La médecine armée, dirigée contre la mort et ses cruels satellites, la douleur et la maladie, n'y soustrait pas ses plus habiles champions; souvent même ils appellent, ils accélèrent ses coups, soit en négligeant de se garantir ou de se ménager lorsque la voix du devoir et l'humanité souffrante les commandent; soit qu'ils se privent d'un repos nécessaire à la réparation de leurs forces, pour arracher à la nature avare des secrets importans et difficiles; soit aussi que, plus attirés et plus fêtés dans les sociétés à cause de leurs connaissances aussi agréables qu'utiles, et hommes comme les autres, ils ne résistent pas assez à ses plaisirs séduisans et dangereux.

La mort inopinée et non imprévue de notre confrère Gastaldi rappelle ces tristes réflexions, et fournirait matière à bien d'autres; mais elles doivent céder la place à l'expression du sentiment et à l'hommage dû à sa mémoire. En prévenant bien des gens empressés de payer ce douloureux tribut, si j'offre moins de talens, je montre plus de zèle, et j'use des droits que me

donnent des liaisons et une amitié qui ont près d'un demi-siècle de date. Contemporains, compatriotes, condisciples, nous avons fréquenté les mêmes écoles, suivi la même carrière. Après avoir exercé notre état dans nos provinces voisines, nous nous sommes encore rejoints dans cette superbe capitale, toujours unis, toujours amis, toujours empressés et satisfaits de cimenter ces sentimens réciproques.

M. Gastaldi eut le bonheur d'avoir pour père un médecin qui jouissait, à Avignon sa patrie, et bien au-delà, d'une réputation aussi étendue que bien méritée. Les avantages, et la considération qui en sont la suite, furent la première source de la vocation du fils pour cette noble et importante profession. Les annales de la médecine attestent la gloire et le prix d'une pareille hérédité. Il puisa dans cette école paternelle le germe des vertus et des talens; il alla ensuite les cultiver et les accroître à Montpellier, depuis plusieurs siècles, et surtout à cette époque, la métropole de la médecine. Les leçons, les exemples et la pratique des plus célèbres professeurs purent raffermir en lui les principes et le goût de la manière hipocratique : mais Paris, le plus vaste et le plus brillant théâtre de toutes les connaissances, lui offrait de quoi renforcer et augmenter celles qu'il avait déjà acquises. Il y accourut et trouva, comme à Montpellier, des maîtres habiles dans toutes les parties, des médecins d'hôpitaux qu'on pouvait suivre avec utilité, mais qui ne joignaient pas, comme aujourd'hui, aux leçons très-simples de leur pratique, des instructions précises et détaillées; il y trouva, mieux qu'à Montpellier, les trésors réunis de l'histoire naturelle et des cours-pratiques d'accouchement; il y trouva surtout ces cours vraiment médicinaux de chimie, dans lesquels Rouelle, cet instituteur, aussi ardent que lumineux, transmettant à ses jeunes élèves le feu dont il était animé, les embrasait du desir d'apprendre, et portait dans les esprits justes, à l'aide de la diacrèse et de la sincrèse, cette conviction qui résulte de démonstrations géométriques, mais exercée sur des objets plus réels ou au moins plus sensibles. C'est à ce grand maître que les médecins ont dû des connaissances positives sur la nature, les propriétés, l'action, les combinaisons des corps qui devaient leur servir d'instrumens pour le traitement des malades; ils lui doivent l'art précieux des formules concises, exactes, directement et exclusivement appropriées à l'instruction et à l'objet, dépouillées surtout de ces surcharges inutiles ou nuisibles, qui ajoutaient au désagrément et à l'incertitude; service immense, moins brillant peut-être, mais plus important *pour la médecine chimique,* que les découvertes modernes de quelques choses et la fabrication technique de beaucoup de mots.

M. Gastaldi rapporta dans sa patrie une abondante provision de science, mais en même tems le goût trop facile et trop répandu de la dissipation et des plaisirs. Que d'obstacles résultent de cet inconvénient trop commun à Paris pour l'étude et la culture des sciences et des lettres! Une figure très-agréable, l'urbanité parisienne jointe à la vivacité nationale, un esprit fin et orné, une opulence au moins apparente, alimentée par les travaux du père; tout concourut à entretenir et à favoriser ce goût.

La mort de ce père fut, à beaucoup d'égards, un grand malheur pour lui; mais il lui dut l'occasion et les motifs de reprendre un travail utile et consolateur. Il trouva dans un praticien respectable, qui long-tems avait été rival de son père, pour ne rien dire de plus, un ami généreux, un guide éclairé, un protecteur actif; il fut bientôt et il se montra toujours digne de ce confrère, de ce bienfaiteur estimable; il mérita et il obtint l'honneur, dans sa patrie, de partager sa gloire et ses succès, et de conserver à son nom une juste célébrité.

Des motifs particuliers et l'attrait irrésistible de sa capitale, qui fait trop souvent abandonner le bonheur solide et paisible des provinces pour des jouissances puériles et des espérances trompeuses, le portèrent à venir y fixer son domicile : ce fut en 1789, époque mémorable. Précédé par une bonne réputation, accueilli et prôné par des amis distingués, il n'eut pas de peine à trouver de l'emploi dans un champ aussi vaste; malgré la défaveur des circonstances, il put y former un établissement avantageux, et il sut le main-

tenir avec adresse, prudence et bonheur pendant le bouleversement révolutionnaire. Il eut sans doute sa part des désagrémens et des malheurs communs sans y concourir par des actes de bassesse ou d'intrigue; la sagesse et la fortune le firent résister ou échapper à ce torrent qui engloutissait sans distinction et tour à tour les individus de tout âge, de tout sexe, de tout parti, de toute opinion, de toute manière d'agir et de penser. Le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité satisfit ses vœux et ses intérêts; une carrière plus libre fut ouverte à l'exercice de ses talens; mais elle ne put redevenir aussi brillante et aussi productive qu'elle eût été auparavant. Un caractère aimable et liant, un esprit fin, agréable et cultivé, un zèle actif, des services appréciés lui ont donné et lui ont conservé jusqu'à sa mort pour amis ceux qu'il avait commencé à connaître et à voir comme malades. Délicat, sensible, susceptible même, très-empressé de répondre à la confiance qu'on lui donnait, jaloux de la soutenir, il n'a jamais cherché à la provoquer par des manœuvres viles, et encore moins à détourner celle que ses confrères inspiraient, et à les supplanter par cette tactique artificieuse qui dégrade celui dont elle sert l'odieuse cupidité. Etranger à l'envie, il n'a pas été indigne de l'exciter; elle l'a accusé de faiblesse, de tâtonnement, de pusillanimité; elle l'a taxé d'être trop simple, trop circonscrit dans ses moyens, en un mot un routinier froid et borné, sans doute, pour agir avec plus de certitude: il préférait habituellement des remèdes peu nombreux dont les vertus et les effets étaient constatés par une longue expérience; il affichait une sorte de déchaînement contre ces méthodes et ces moyens futiles, productions de la théorie, qui avaient la nouveauté pour attrait, la hardiesse pour appui, un enthousiasme aveugle, ou intéressé pour garant. Peut-être donna-t-il à cet égard dans un excès que la raison réprouve en médecine et ailleurs; mais dans notre partie la réserve outrée de la prudence a moins d'inconvéniens que les écarts de la témérité, et une pratique étendue, heureuse, habilement adaptée aux circonstances et aux besoins, à propos décisive, détruit cette odieuse inculpation. Il a surtout prouvé combien peu elle était fondée, par les traitemens judicieusement variés qu'il a introduits dans l'hôpital de Charenton confié à ses soins; il a repoussé avec autant d'humanité que de lumière cette manière uniforme et cruelle qui tendait moins à guérir le mal qu'à l'enchaîner et à l'aggraver. En combinant habilement et variant avec discernement les secours physiques et moraux, il a su triompher souvent d'une maladie aussi affreuse par sa nature que par son incurabilité première: de nombreux infortunés lui ont dû la santé, la raison et la liberté. Les médecins distingués avec lesquels il a eu occasion de se réunir souvent pour des consultations, ont prisé ses connaissances solides, ont adopté ou accueilli les avis qu'il proposait avec déférence et modestie, qu'il soutenait avec fermeté, mais sans prétention, sans orgueil et sans dureté, et qu'il était toujours disposé à sacrifier à l'intérêt des malades, à la dignité de l'art et de ses ministres. Il n'est aucun de ceux qui l'ont fréquenté dans ces circonstances, ou dans des sociétés savantes, ou dans le monde, dont il n'emporte l'estime, l'affection et les regrets. Tous les gens de bien qui l'ont connu partagent ces sentimens; ils s'unissent ainsi à ceux qu'éprouve avec plus de justice encore et de vivacité la fille intéressante qu'il a laissée: heureuse et aimable épouse d'un compositeur célèbre, qui a su étendre et ennoblir l'art divin de transmettre à l'ame par l'harmonie le plaisir et le sentiment, elle trouve dans cette union assortie les plus douces et les plus sûres consolations!!!

En renonçant aux passions et aux erreurs qui avaient captivé sa jeunesse bouillante, M. Gastaldi avait conservé le goût de ces plaisirs qui ne sont pas incompatibles avec les progrès de l'âge et même avec les occupations graves, que l'honnêteté avoue, que la bonne compagnie adopte et procure, dont elle multiplie les occasions et les attraits, et qu'elle offre avec empressement au médecin et surtout au médecin aimable. La perte de ses dents, la goutte dont les atteintes fréquentes menaçaient un organe trop fatigué, lui donnaient des avis de réserve qu'il n'écoutait pas assez. Il mérita une mention honorable dans cet almanach fameux plein d'excellentes choses, et qui n'est rien moins

qu'étranger et défavorable aux médecins. Sa modestie lui fit refuser la dédicace de ce code des lois de *Comus*, que l'auteur, juste appréciateur, lui offrait : cet honneur fut déféré à un sujet qui n'en était pas moins digne.

Une maladie grave dont le principe n'était pas obscur menaçait ses jours. Docile aux conseils d'un confrère éclairé qui eut le bonheur d'arriver le premier à son secours, il recouvra la santé; mais oubliant trop tôt des recommandations qui lui paraissaient dures et pénibles, il reçut une atteinte qui, par sa violence et sa rapidité, prévint tout moyen de s'opposer à sa funeste issue.

La mort nous offre, mon cher confrère, plus qu'à tout autre des sujets de regrets et de peines, soit qu'elle prenne pour victimes les objets de nos soins que leur confiance nous attache et nous rend plus chers ; et que nous avons en vain tenté de soustraire à ses coups ; soit qu'elle frappe des hommes instruits, des citoyens utiles, des êtres intéressans et précieux, ou ceux à qui nous lient la nature et l'amitié. La mort est aussi et doit être pour nous, sous plus d'un rapport, une source habituelle d'instruction; c'est dans son sein, c'est dans la contemplation de ses causes, de sa marche, de ses effets, que nous devons chercher, que nous pouvons trouver des armes contre elle.

30 décembre.

Salut,

MENURET, *docteur-médecin.*

Extrait d'une lettre du sous-préfet de l'arrondissement de Villefranche, département du Rhône, à M. Cadet-de-Vaux, sur la vertu spécifique de l'eau chaude contre la goutte.

Je m'empresse de vous faire partager le bonheur dont je jouis; je suis bien récompensé de la juste confiance que j'ai eue dans l'application de l'eau chaude aux maladies arthritiques ; j'en recueille le fruit : mon épouse vient d'être délivrée, *en douze heures et comme par enchantement*, du plus violent *lumbago*, dont les douleurs atroces, durant trois jours, n'avaient obtenu aucun soulagement des autres secours de l'art, etc., etc.

Signé DAIN.

BIBLIOGRAPHIE.

Annuaire de la Société de Médecine du département de l'Eure, pour l'an 1806 ; par les Membres du Comité central de cette Société :

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

A Evreux, chez l'imprimeur de la préfecture, n°. 1. Janvier.

On ne peut trop encourager « un Journal destiné aux praticiens, aux artistes vétérinaires, à MM. les ecclésiastiques, et aux personnes généreuses qui se dévouent au soulagement de l'humanité souffrante dans les campagnes. » S'annoncer sous de tels titres, c'est en mériter certainement à l'indulgence ; et certes ces philantropes collaborateurs n'en auront aucun besoin, si, comme la connaissance personnelle que nous avons des talens de plusieurs d'entre eux le présage, chacun des numéros de ce recueil est aussi intéressant que celui-ci. Ce Journal paraît quatre fois par an, et coûte six francs par an.

L'abonnement et les lettres, mémoires, etc., doivent être envoyés francs de port à M. L. H. Delorme, pharmacien, secrétaire de la société à Evreux. Puisse un si bel exemple éveiller le zèle des autres départemens, et nous fournir de nouveaux matériaux dans une carrière où nous nous félicitons chaque fois que nous rencontrons de nouveaux concurrens!!!

AVIS AUX ABONNÉS.

MM. les Souscripteurs, dont l'abonnement est expiré ou près de l'être, sont invités à le renouveler s'ils ne veulent éprouver aucun retard dans l'expédition de leurs livraisons.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loire et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. LVII.) (457) (1er Février 1806.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Guillaume Harvey, *ou* Harvée, naquit le 2 avril 1578, à Folkston, dans le comté de Kent, et devint professeur d'anatomie et de chirurgie dans le collège des médecins à Londres. C'est à ces études qu'il dut la sublime découverte de la circulation du sang, qui a immortalisé son nom, qu'on doit joindre à la liste nombreuse des médecins qui ont reculé les bornes de la chirurgie. Plusieurs peut-être l'avaient soupçonnée avant lui; mais il est le premier qui l'ait enseignée clairement dans ses leçons, et prouvée par des expériences incontestables. La première publication qu'il en ait donnée est dans son Traité intitulé : *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis*. Leyde, 1637, in-4°. Harvey fut médecin de Jacques Ier et de Charles Ier, auxquels il se montra très-attaché. Ses principaux ouvrages sont : *De circulatione sanguinis*, *De generatione animalium*, *De ovo*, etc. Il ne faut pas le confondre avec un médecin du même nom, (Gédéon Harvée) vivant dans le 17e siècle, auteur de deux ouvrages d'une insigne et très-singulière bonne foi : *Ars curandi morbos expectatione* et *De vanitate, dolis et mendaciis medicorum*. Amsterdam, 1692, in-12.

CONSTITUTION MÉDICALE.

On entend de tous côtés accuser la température actuelle; mais on oublie donc que cette température est précisément la même que celle qui régnait il y a trois ans à la même époque, et que la mortalité était bien autre qu'en ce moment. Chaque maison offrait deux ou trois victimes de ce catharre meurtrier, alors désigné par le peuple sous le nom expressif de *grippe*. Le fatal corbillard se rencontrait à chaque pas, et les directeurs des convois étaient réellement en réquisition permanente. Cependant la température n'était pas aussi molle qu'aujourd'hui; mais il y avait plus d'inégalité; et c'est surtout des variations de l'atmosphère que résulte l'intensité du danger des suppressions de transpiration. Ajoutons que l'expérience conseille mieux aujourd'hui dans le traitement. Il y a trois ans, trompés par l'aspect inflammatoire, par le point de côté, les crachemens de sang, on recourait à la saignée; la fibre déjà amollie s'affaissait, et le soulagement perfide qu'éprouvait le malade, le conduisait rapidement à la mort. Instruit par l'expérience, seul guide, hélas! auquel on doive se fier en médecine, on sait aujourd'hui qu'il faut soutenir la fibre, et l'on allie aux boissons mucilagineuses quelque amer ou quelque spiritueux.

Si rien n'a été plus constant que l'intempérie humide, pluvieuse, douce et molle, qui a commencé il y a un mois et demi, et qui ne paraît pas se terminer encore, rien aussi n'a été plus

uniforme que la nature, la marche et la fréquence des affections catharrales; elles sont épidémiquement répandues, et n'offrent quelques variétés que par leur siége et la disposition des sujets. Tantôt tout le corps est brisé par des douleurs vagues, des courbatures, des lassitudes; tantôt la tête souffre des douleurs plus ou moins aiguës, soit par l'inflammation des yeux, (opthalmie) soit par le suintement des oreilles, (otalgie) soit par l'engorgement des glandes (parotides, esquinancie tonsillaire) du col et de la mâchoire; quelquefois la membrane pituitaire est irritée par une humeur âcre, et l'on a ce qu'on appelle vulgairement un rhume de cerveau (coryza); d'autres fois le gosier, les bronches, la poitrine sont le siége de l'irritation. (angine, péripneumonie) Il n'est pas rare qu'il s'y joigne quelques accès de fièvre, qu'une sueur utile termine; mais il l'est davantage que des symptômes alarmans l'aggravent. Souvent l'estomac semble y participer, et des nausées, un sentiment de plénitude, le dégoût, ont paru déceler un embarras gastrique. Cependant le vomitif qu'on aurait pu croire indiqué, administré dans ce premier moment d'irritation et de crudité, a rarement amélioré l'état; au lieu que, donné à la fin, l'ipécacuanha, surtout en teinture ou en sirop, à petites doses répétées, a généralement réussi; et cette manière de le faire prendre en teinture plutôt qu'en poudre, rentre dans l'opinion ci-dessus énoncée, que, même en purgeant ou en délayant, il a fallu soutenir le ton de la fibre; c'est encore la raison pour laquelle plusieurs praticiens ont administré avec succès la teinture et l'infusion d'*arnica*. D'autres nous ont dit s'être également bien trouvés du *poligala* de Virginie, lorsqu'il y avait atonie complète de la fibre, et engorgement du canal aérien, tapissé de mucosités. Dans ces rhumes gutturaux et bronchiques, ou avec saburre, la manne à petite dose, la marmelade de Tronchin avec le kermès les lavemens stimulans ont paru décider l'expectoration, et entretenir la liberté du ventre.

Dans les catharres des sinus frontaux avec céphalalgie, chez les sujets très-sanguins, les sangsues appliquées aux temporales, ont souvent soulagé, ainsi que les hémorragies naturelles du nez qui ont quelquefois suivi cette application.

Dans le tems de l'irritation, et surtout avec les personnes sèches et nerveuses, les pédiluves ont amené souvent la détente, la souplesse de la peau, la moiteur, un bien-être sensible; mais on conçoit qu'on ne peut généraliser des moyens de traitement, que des indications particulières doivent faire modifier ou même rejeter; et c'est ainsi que les boissons adoucissantes, ou incisives, ou animées d'alkool, ou de quelque purgatif, ont dû être adaptées aux sujets comme aux circonstances.

Par exemple, chez quelques femmes, l'affection catharrale a commencé par une perte, et chez tels hommes par une dyssenterie avec fièvre; et l'on sent bien que l'on a dû adopter un régime mixte entre les boissons pectorales et les antidyssenteriques. Quelques novateurs ont administré dès l'abord le quinquina qui a enlevé la fièvre; mais il en est résulté des leucophlegmaties, des ictères, et il a fallu rappeler la fièvre pour les guérir. On peut, sur le seul aperçu du tableau nosologique actuel, présager des fièvres tierces pour le printems; et si elles sont traitées ainsi, on est certain de les voir succéder par des hydropisies; mais on veut assujettir la médecine aussi à l'empire de la mode!!!

N'oublions pas que le quinquina ne réussit dans les catharres qu'après les mucilagineux, et dans l'invasion des fièvres ataxiques (malignes) seulement; de même que si le punch est indiqué dans les catharres, il peut, pris intempestivement, ou à trop haute dose, décider l'irritation de la plèvre et une péripneumonie. Un moyen plus sûr est la solution suivante, dont le goût est moins entraînant que celui du punch : alkool brulé et sucre *ana* deux onces, camphre dix grains, le jus d'un citron, et huit onces d'eau. Plusieurs malades ont éprouvé à la suite de ce breuvage, et en restant au lit, une éruption générale à la peau, ou au moins une transpiration, qui ont terminé heureusement leur malaise.

Au reste, nous répéterons ici ce qu'un de nos honorables confrères a déjà consigné dans cette feuille, et ce que le divin Hipocrate a érigé en loi dans son code immortel; c'est que, dans ces affections catharrales si universellement répandues, on doit accuser non-seulement les erreurs du régime

adopté par le peuple, la légèreté de ses vêtemens et la constitution de l'atmosphère, contraires à la transpiration, mais encore des miasmes âcres répandus dans l'air que l'on respire, qui irritent les organes et leur impriment des dispositions particulières. (1) Nous avions même pressenti ces invasions épidémiques, il y a plusieurs mois, en rapportant les immenses commotions atmosphériques observées dans des contrées voisines, et en rapprochant nos observations de celles qui avaient été faites avant nous dans les mêmes circonstances.

Depuis dix jours l'élévation du baromètre a marqué, dans son *maximum*, 28 p. 4 l. $\frac{1}{12}$.

Id., pour le *minimum*, 27 p. 4 l. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre de Chevallier s'est élevé pour le *maximum* à 8 deg. $\frac{5}{10}$.

Il est descendu dans le *minimum* à 2 d.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 99 d.

Et, pour le *minimum*, 93 $\frac{1}{2}$.

Vents dominans. Les vents, depuis dix jours, ont soufflé 7 fois au S.-O., 17 fois à l'O., 3 fois au S.

La Seine continue de baisser.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

AU RÉDACTEUR.

Un journal a annoncé la mort de M. Foulong-Dubosc à la suite de sa guérison de la goutte opérée par l'eau chaude. C'était, à n'en pas douter, l'effet de l'eau. Jamais accusation aussi grave ne fut présentée avec moins d'autorité : ni nom de lieu, ni date, ni signature. Cependant dix autres journaux, sur la foi d'un pareil témoignage, s'en sont rendus les échos, et n'ont pas regardé comme inhumain d'alarmer les goutteux qui avaient usé du remède, ou d'en éloigner ceux qui pouvaient y trouver leur guérison. Ils ont trouvé plaisant d'égayer les joyeux qui n'ont pas la goutte, et aucun de ces journaux n'est revenu sur ce fait que vous avez démenti. *Calomniez toujours; la cicatrice en reste.*

J'ai annoncé dans le journal *d'Economie Rurale et Domestique* que je m'adresserais aux autorités du département de Lot-et-Garonne pour me procurer sur cette mort tous les renseignemens possibles.

Ces renseignemens viennent de me parvenir : ce sont une lettre de M. le préfet de Lot-et-Garonne, du premier nivôse; une de M. le sous-préfet, du 28 frimaire, à laquelle sont joints les rapports de M. Mellac et de M. Cabiran-Cabanes, docteur en médecine à Nérac.

M. Mellac me paraît honorer sa profession de chirurgien; c'est un lithotomiste qui a fait avec succès l'opération de la taille, il y a quatre ans, à ce même M. Foulong-Dubosc; car que les goutteux sachent que la gravelle, que la pierre sont le plus souvent les douloureuses compagnes de la goutte; ce sont pour le goutteux les trois Euménides; qu'ils sachent aussi que l'eau, beaucoup d'eau, et de l'eau chaude, en dissolvant, en charriant les sels arthritiques, phosphate ou urate calcaire, prévient une aussi fâcheuse terminaison de cette maladie.

Le rapport du médecin n'inspire pas moins de confiance dans ses lumières ainsi que dans sa pratique, d'après le pronostic certain qu'il avait tiré de la mort de ce malade.

Plus les journaux, purement littéraires, mettent de légèreté et de gaîté à traiter des objets de médecine, plus les journaux, également consacrés aux lettres et aux sciences, doivent y mettre d'importance et de gravité, surtout quand il s'agit d'une maladie atroce jusqu'à présent déclarée incurable, et à laquelle un des amis les plus ardens de l'humanité, éclairé du flambeau de la chimie analytique, offre un spécifique que la théorie avoue, et que cent expériences confirment.

La lettre de M. le préfet exprime ses regrets obligeans sur le retard des renseignemens que j'avais sollicités de ce magistrat. M. le préfet s'exprime sur l'intérêt qu'il croit que doit mettre tout homme de l'art pour fixer l'opinion sur un remède nouveau, surtout quand il a obtenu

(1) *Ubi morbus aliquis populariter grassatus fuerit, non victus rationem in causâ esse, sed quod spirando ducimus, manifestum est.* Hipp. *de nat. hom.*

des succès. « Je suis même informé, ajoute ce magistrat, que cette contrée offre des exemples de cures *miraculeuses* opérées par la boisson de l'eau chaude, et notamment à Moissac, département du Lot. »

Combien votre *album*, monsieur, se grossirait, si moins d'égoïsme, si plus de ce sentiment d'amour pour ses semblables, si enfin le *non ignara mali miseris succurrere disco*, déterminaient les goutteux à annoncer ces cures ensevelies dans le Lot, et dans cinquante autres départemens où il devient difficile d'en rechercher les traces.

Passons à l'extrait des rapports :

M. Foulong-Dubosc, dans le plus fort d'un accès de goutte, le plus aigu que jamais il eût éprouvé, et il était goutteux depuis quarante ans (retenu ou alité pendant la majeure partie de l'année) M. Foulong a bu quarante-huit verres de sept onces d'eau chaude dans l'espace de douze heures. Les quinze premiers ont provoqué une abondante secrétion d'urine très-bourbeuse. — Le malade éprouva bientôt après un amendement sensible. — Au bout de douze heures, les douleurs se renouvelèrent et diminuèrent ensuite graduellement, au point que le malade se leva le troisième jour ; il put marcher avec des échasses qu'il quitta le huitième jour pour ne se servir que d'une canne. Pendant un mois il continua de boire un verre d'eau chaude tous les matins. *Son appétit se soutenait ;* mais on l'alarma sur le plus long usage de ce régime, et il y substitua trois verres par jour d'eau froide, lorsqu'au bout de quinze jours se déclara la maladie à laquelle il a succombé. Le dimanche *il dîna très-bien ;* le soir il eut une indisposition qu'on regarda *comme une indigestion ;* le lendemain il s'était levé à son ordinaire, lorsque se déclara dans la journée une fièvre violente, accompagnée d'une soif ardente, d'une grande sécheresse à la peau, de la douleur de tête la plus forte, de nausées très-fréquentes, de vomissemens spontanés et de délire continuel. C'est le vendredi que le malade mourut. Or, la conclusion des rapports du médecin et du chirurgien est que « M. Foulong-Dubosc est mort « d'une inflammation gangréneuse, qui a principalement porté sur la gorge et les viscères ; » pronostic que le médecin avoit tiré de l'état du malade auprès duquel il fut appelé le mardi seulement, et qu'il trouva « le visage d'un pourpre foncé ; le pouls assez dilaté et « fiévreux, inflammation aux amygdales qui ne « permettait pas même de passage aux liquides, « toute l'habitude du corps glacée, un hoquet continuel, le malade ne se plaignant de rien, et ne « paraissant pas même souffrir. »

Ces caractères sont ceux d'une de ces maladies aiguës, inflammatoires, auxquelles les vieillards *amateurs* sont très-sujets, et auxquelles, ainsi que les jeunes gens, ils succombent promptement, surtout quand ils sont usés par de longues infirmités et par le vice de régime. Or, tel était l'état habituel de M. Foulong-Dubosc ; et l'eau qui guérit la goutte ne préserve pas de la mort.

Salut,

Cadet-Devaux.

MÉTÉOROLOGIE.

Un savant astronome que nous avons consulté sur les causes des commotions atmosphériques que nous venons d'éprouver, M. Lalande, a eu la bonté de nous donner les communications suivantes : il observe qu'il y a eu le 12 janvier de grands coups de tonnerre à Brest, à Rouen, à Ypres, et des tempêtes horribles au midi, à Bordeaux, à Dijon, à Besançon, à Nancy, et il en conclut que la raréfaction que le tonnerre a produite au nord, a forcé l'air à s'y porter pour remplir le vide. Voilà la cause du grand abaissement du baromètre ; quant au tonnerre, qui est rare dans cette saison, il l'explique par la chaleur du vent du midi qui a regné constamment ; et, avec des nuages un peu bas, on conçoit les étincelles électriques qui ont dû s'élancer alternativement de la terre et des nuées dans lesquelles le fluide électrique s'accumule tour à tour ; de-là enfin la longue suite de tonnerres depuis Brest jusqu'à Ypres.

La Seine s'est arrêtée dans sa crue le 14 janvier, à six mètres neuf décimètres ; par conséquent à un mètre six décimètres de moins qu'en 1740, époque à laquelle elle s'éleva à vingt-cinq pieds et demi au-dessus des eaux moyennes, en partant toujours de l'échelle du pont Royal.

M. S. U.

INHUMATION PRÉCIPITÉE.

Gand, 20 frimaire an 14.

Il y a trois semaines j'allai voir un malade à Wetteren. Parlant par hasard au curé de cette

commune, il me raconta l'anecdote suivante, qui me paraît assez intéressante pour vous la communiquer. Un particulier, disait-il, me vint prier, il y a cinq à six jours, de vouloir enterrer le lendemain son enfant. Je lui demandai si le commissaire de police avait déjà vérifié la mort de l'enfant, et s'il en avait un certificat. Il répondit négativement, en ajoutant qu'il ne le croyait pas nécessaire, puisque c'était un avorton ou un fruit prématuré, venu au monde le sixième ou septième mois de la grossesse. Le curé avait insisté, et lui avait dit qu'il devait l'apporter le lendemain, et que pour lors il enterrerait l'enfant à une heure qu'il détermina.

Le particulier retourne chez lui, et enferme l'enfant dans une boîte qu'il plaça dans sa chambre à coucher. La nuit, s'éveillant, il entend quelque bruit dans la boîte, et, effrayé, il appelle une voisine qui ouvre la boîte, et trouve un enfant vivant. En conséquence, le lendemain on porte à M. le curé cet enfant à baptiser, et non à enterrer: mais le malheureux est mort cinq jours après, des suites peut-être de la contrainte de sa position, et de l'absence des premiers soins dus à un nouveau-né. Puisse cet exemple renouveler un salutaire avis sur un abus trop commun encore!

Monsieur et cher collègue, votre très-humble serviteur,

P. E. Wauters.

MON DERNIER MOT A M. SALGUES.

Pour rappeler l'harmonie et la paix entre M. Salgues et nous, à la suite d'une petite incursion à main armée sur notre territoire, nous lui avions déjà généreusement rappelé le bon conseil donné par *Appelles* à un honnête cordonnier d'Athènes, qui sut en profiter. Moins excusable que cet utile artisan, et plus occupé d'exagérer les défauts de ses confrères, que de corriger les siens, M. Salgues revient à la charge, en prenant apparemment notre modération pour de la faiblesse. Peut-être aussi dans sa disette d'interlocuteurs pour remplir son coche qui doit partir vide ou plein, et embarrassé de fournir son contingent d'esprit quotidien, *le Courrier* trouve-t-il plus expéditif de *faire de la page* en copiant les nôtres, car il a eu la bonté de nous consacrer trois colonnes pour nous inviter, mon confrère à un style moins technique, et moi à une diction plus triviale, dont il a même la bonhomie de nous dicter le prototype. (Et notez que ce style, accusé de technicisme, est celui d'une lettre d'un *médecin* à un *médecin*, sur un objet de *médecine*.) Si cet article nous était seulement personnel, nous aurions dédaigné d'y répondre, nous reposant sur les témoignages unanimes de satisfaction de nos souscripteurs, dont M. le *Courrier des Spectacles* nous permettra de préférer les suffrages au sien, et dont le nombre, en s'accroissant tous les jours, nous prouve mieux que ses sarcasmes, et même que ses éloges, que nous avons pris le ton de la chose; car enfin, en style comme en amour, *qui plaît est roi*: mais ce directeur de marionnettes, qui, comme le capitaine *la Roche*, mériterait d'être cassé *à la tête de sa compagnie*, pour lui apprendre à quitter son poste et venir guerroyer sur nos terres, a attaqué mon maître, mon honoré collaborateur, et son agression est aussi gratuite qu'injuste et impertinente. Eh! de quel droit un journaliste vient-il, sans nom connu, sans titre littéraire, sans responsabilité de talent, donner des leçons de style à ceux qui, s'ils courent la même carrière que lui, lui sont parfaitement étrangers par le ton et la nature de leurs écrits, et surtout par leur parfaite indépendance de sa comique juridiction? Si cet abus scandaleux pouvait s'introduire, les journaux ne seraient plus que des *factums* dirigés les uns contre les autres, pour élever, soutenir, renverser tour à tour leurs petites opinions, et n'offriraient qu'une arêne dans laquelle des hommes combattraient pour l'amusement des bêtes. Qu'importe au public que M. Salgues se croie le régulateur des journaux? et qu'ont de commun, je vous prie, une *Gazette de Santé* et un *Courrier des Spectacles*; le rédacteur d'un journal de médecine et un juge de coulisses, dont la burlesque gravité contraste avec la licence de ses tribunaux?

Le docteur Menuret avait fait ses preuves d'érudition et de style avant qu'on se doutât qu'un jour un M. Salgues aurait des prétentions à la férule des journaux de médecine; et jugez comme elles sont fondées: *Ab uno disce omnes*. M. Salgues a l'injustice de reprocher à M. Menuret l'em-

ploi des mots *techniques ;* et, dans sa profonde ignorance, quand il veut donner l'équivalent d'un de ces termes, il traduit élégamment le mot *œdématie* par *tumeur*, au lieu de sa véritable signification, *effet de l'enflure*, du grec οἰδεῖν ou infiltration aqueuse du tissu cellulaire, empâtement lymphatique, par opposition au mot *sarcome*, excroissance de chair, tumeur charnue, et au mot *timpanite*, enflure venteuse, expansion aérienne du bas-ventre : en un mot, l'expression *tumeur* emporte l'idée (très-fausse ici) d'une élévation charnue, au lieu que celle d'*œdématie* désigne l'effet d'une enflure transparente occupant une superficie ; et, pour nous abaisser à la portée du *Courrier*, M. Salgues, par exemple, joint la *tumeur* de la présomption à l'*œdématie* d'un style sans couleur ; enfin, dans l'article cité, le mot *œdématie* signifie l'action de l'infiltration de l'eau dans la peau des cuisses et des jambes.

« Ainsi vous abusez, rédacteur d'une année,
« De votre autorité passagère et bornée ! »

Ainsi vous instruisez vos lecteurs et redressez nos torts, digne paladin des Boulevards !.... Croyez-nous,

« Corsaires à corsaires,
« L'un l'autre s'attaquant ne font pas leurs affaires. »

Au lieu d'armer en course contre nous, et de parler une langue que vous n'entendez pas, rentrez dans vos coulisses que vous connaissez mieux. Faites-nous *sur ce* de très-jolis articles ; (*car vous avez aussi* tout justement *l'esprit et le talent nécessaires pour les bien faire*) renoncez à *des prétentions qui ont une certaine redolence de jalousie de métier, et surtout à l'appareil d'une dictature* qui serait ridicule avec vos inférieurs, et qui l'est bien plus avec vos égaux, car enfin la médecine est du moins l'égale d'un champion de Polichinel. Si d'ailleurs notre Gazette n'a pas l'*heur* de vous plaire, *n'en dégoûtez pas les autres*, ainsi que l'a dit noblement un de vos sujets.

Et comme ces querelles seraient interminables et sans profit pour nos lecteurs ; comme elles dégénéreraient peut-être en offensantes personnalités ; et que nous avons mieux à faire pour l'intérêt de l'art et de nos abonnés, que de répondre aux articles *bilioso-rabioso-furieux* de M. Salgues, nous déclarons que nous continuerons d'écrire dans le style *qui leur a plu et qui nous plaît*, et que c'est la dernière fois que nous répondons à ses incompétentes déclamations.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

EXTRAIT d'un Mémoire lu à la société Académique des Sciences de Paris, par M. Boirot, docteur-médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, ayant pour titre : *Avantages de l'Etude de la Minéralogie*, et pour épigraphe :

Non vanam et fucatam, sed veram, utilem
Et fructiferam philosophiam sectamur.

CICÉR.

L'auteur observe que la minéralogie est une des sciences physiques qui ait l'extérieur le plus austère et l'abord le plus repoussant. En effet, les minéraux enfouis dans les cavités du globe ne sont, pour le commun des hommes trompés par le repos apparent de la matière, que des masses brutes, sans vie, sans physionomie et sans langage. Il ne peut croire qu'il n'existe pas une place pour le naturaliste, entre le mineur qui les extrait, et l'artiste qui les élabore : mais la nature n'existe que pour celui qui l'observe. Ici l'auteur fait une légère dissertation sur la vie du règne minéral ; il prouve qu'on ne peut établir de ligne de démarcation entre les trois règnes ; que c'est à tort qu'on avait jusqu'à ce jour affirmé que la nature brute et inorganique n'avait rien de commun avec la nature vivante organisée, et assigné à celle-ci des lois différentes de celles qui régissent celle-là : mais tandis que l'homme ne voit autour de lui que du repos et des cadavres, tout vit, dit *Barthez*, et la mort n'est qu'un mode de la matière : il existe un principe actif, un esprit fécond de la nature qui anime également l'animal, le végétal et le minéral. La réunion de ces diverses sortes de vie constitue le grand mécanisme du monde. Il appuie sa doctrine des observations ingénieuses et philosophiques des professeurs *Beaumes* et *Draparnaud ;* il la regarde comme la plus propre à soulever le voile de l'erreur et du préjugé, et à donner naissance à de nouveaux faits. Plein de reconnaissance et d'admiration pour ces deux professeurs célèbres qui l'honorèrent cons-

tamment de leur affection, il s'empresse de leur en témoigner publiquement sa gratitude, et de rendre hommage à leurs talens.

Pour engager les hommes à se livrer à l'étude d'une science quelconque, il faut d'abord leur en démontrer les divers degrés d'utilité et d'agrément. Ici M. Boirot parcourt rapidement les principaux avantages de l'étude de la minéralogie, et prouve qu'elle ne le cède en rien à aucune des sciences connues. Il n'est pas, ajoute-t-il, de spectacle plus attrayant dans son ensemble, et plus inépuisable dans ses détails, que celui qui nous est offert par la multitude prodigieuse des phénomènes que présente l'étude de la minéralogie. Par l'explication de ces divers phénomènes, on voit cette science acquérir des charmes toujours nouveaux. C'est un tableau que l'habitude de le considérer embellit; et, par un sentiment qu'il est impossible de définir, l'esprit et le cœur s'attachent davantage à un objet qui nous offre plus qu'il n'avait d'abord semblé nous promettre.

Le règne minéral forme à lui seul la plus grande partie du globe, et lui seul nous présente les phénomènes alternatifs d'organisme et de putréfaction, de vitalité et de mort. C'est encore à son domaine qu'appartiennent le feu, l'air, l'eau et la terre, tous agens créateurs et conservateurs de la vie.

La médecine, la chimie, la physique, l'astronomie, l'art nautique, les divers arts, l'économie domestique, les usines, l'agriculture; enfin, le plus utile des arts et la première des sciences lui doivent leurs principaux avantages.

La minéralogie n'admet dans son sein que ceux qui savent surmonter les épines et les difficultés. La passion seule, dit-il, sait mettre en jeu et en mouvement toutes les facultés morales et physiques : c'est cette passion sublime qui animait *Pline*, *Linné*, *de Saussure*, *Raimond*, *Dolomieu*, et qui causa la mort de *Comerson*, de *Lipy*, *Lorskal*, *Banisthée*, *Birche*, *Borry*, *Bruyenne* et autres naturalistes célèbres, enlevés à la science et à leurs amis au midi de leurs ans.

Ici l'auteur annonce à ceux qu'un goût entraînant enchaîne à des travaux philosophiques, qu'ils sont attendus par la nature, mère de toutes les existences, pour être initiés dans ses plus profonds mystères. Qu'elle devienne, s'écrie-t-il, le théâtre de vos contemplations! ce n'est qu'en vous élançant dans l'enceinte de ses laboratoires, dans ses ateliers les plus profonds; ce n'est qu'en parcourant les cîmes élevées et les glaciers encore muets pour le philosophe; ce n'est qu'en vous méfiant du spectacle des collections, que vous pourrez obtenir des données satisfaisantes sur l'histoire naturelle du globe. Le premier sentiment que vous inspirera le spectacle de l'univers sera une profonde admiration; mais si vous ne vous hâtez d'enchaîner les faits par ordre de la méthode, au lieu de ce magnifique ensemble, vous ne trouverez que ténèbres et confusion, et bientôt le dégoût succédera au plaisir du premier aperçu. Comme il n'est pas donné à l'homme de tout voir et de tout saisir d'un coup d'œil, l'auteur fait sentir l'indispensable nécessité de la méthode dans l'étude des sciences; il passe en revue toutes celles qu'on adopte pour l'étude des minéraux; il remarque surtout celle de *Linné*, *Wallerius*, *Daubenton*, *Crousted*, *Bergmann*, *Morh*, *Kirwan*, *Romé-de-l'Isle*, *Delaméthrie*; il fait voir le vice de méthodes exclusives; il rend surtout hommage à celles de MM. *Haüy* et *Werner*. C'est dans la réunion des deux modes de distribution de ces naturalistes célèbres que le jeune naturaliste apprendra à soulever le voile de la nature, à devenir son interprète, et à reculer les limites d'une science à laquelle une foule de savans attachent leur gloire et leur nom.

M. Allut, imprimeur, nous a fait passer la note suivante, en nous priant de l'insérer dans notre Gazette; et nous nous rendons à son invitation, sans prendre parti dans une querelle grave, intéressant la probité, et dans laquelle il y a certainement un coupable.

Réponse à l'affiche de madame Huzard.

Dans une affiche imprimée et placardée par Mme Huzard, imprimeur, on annonce que le cours d'Hygiène de M. Hallé s'imprime, sans son aveu, chez M. Allut, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n° 93. Si les éditeurs de l'affiche avaient pris des renseignemens plus exacts, ils sauraient :

1°. Qu'il s'imprime un manuscrit ayant pour titre, *l'Art de conserver la Santé*, d'après les principes de l'Encyclopédie et de tous les savans, tant français qu'étrangers, qui traitent de cette partie, soit dans leurs ouvrages, soit dans

des cours publics, où par conséquent se trouve l'analyse des leçons du plus célèbre d'entre eux, du savant M. Hallé;

2°. Que cet ouvrage, fruit des travaux d'une société pendant plusieurs années, n'est point imprimé dans le dessein de nuire à qui que ce soit, surtout à M. Hallé, et ne donne à personne le droit d'en attaquer les propriétaires. Comme l'ouvrage paraît, le public peut le juger.

Quant à la plainte portée au nom de M. Hallé, nous la croyons d'autant moins fondée, que ce savant professeur a écrit depuis long-tems à M. de Tourtelle, *que la lecture de son Ouvrage l'avait décidé à ne point faire paraître celui, sur le même sujet, auquel il travaillait depuis long-tems.* (*Hyg.* Tourtelle, *pag.* 22.) D'après cette renonciation publique, nous étions loin de croire que nous serions interrompus dans l'impression d'un Traité qui peut être très-utile aux élèves en médecine, sans nuire à celui que M. Hallé pourrait publier dans la suite; ouvrage qui doit d'autant plus tarder à paraître, qu'il y avait renoncé depuis long-tems, et qu'il demande encore le recueil d'une *immensité de matériaux*, comme on le dit dans l'affiche de Mme Huzard.

Nous croyons que cet Avis, en arrêtant ceux qui avaient dessein de nous nuire, dissipera en même tems les soupçons jetés dans l'esprit du public.

Nota. Moi, P. A. Allut, imprimeur-libraire, propriétaire du Journal de la *Vraie Théorie médicale*, m'étant transporté chez M. Hallé, le 16 brumaire, lui ai communiqué l'Affiche ci-dessus, et, d'après ce qu'il m'a dit, j'ai vu que ce n'était qu'à des tracasseries, trop ordinaires dans le commerce, que je devais le tort qu'on cherchait à me faire. Ce savant professeur m'a dit seulement que c'étaient les éditeurs des Œuvres de Tourtelle qui s'étaient permis, sans son aveu, de citer la lettre dont il est parlé ci-dessus; quant au reste, qu'il me laissait tout pouvoir de continuer l'ouvrage que j'imprime.

Paris, ce 17 brumaire an 14.

P. A. Allut.

Réflexions thérapeutiques et hygiététiques sur la maladie qui a ravagé l'Espagne, par Pommier, docteur-médecin de la faculté de Montpellier, membre de la société Médicale, etc., etc. Se trouve à Bayonne, chez l'auteur. Nous en rendrons compte.

AVIS AUX ABONNÉS.

MM. les Souscripteurs, dont l'abonnement est expiré ou près de l'être, sont invités à le renouveler s'ils ne veulent éprouver aucun retard dans l'expédition de leurs livraisons; et, s'il en est encore qui, malgré toutes les précautions prises pour assurer l'exactitude du service, n'aient pas reçu fidèlement leurs envois, nous les prions d'adresser leurs plaintes directement à l'administration générale des postes à Paris, qui seule peut les faire cesser.

Errata du n°. 55. A l'art. Chronologie médicale, ligne 3, cardinal *Dubelloi*, lisez *Dubellai*; et du n°. 56, à l'art. Bibliographie, page 456, en annonçant *l'Annuaire de la société de médecine du département de l'Eure*, notre imprimeur a substitué le nom de *Delorme* à celui de M. de *Larue*, sécretaire de la société, auquel les mémoires et lettres doivent être adressés francs de port; et nous serions désespérés que la moindre erreur de notre part pût nuire au succès d'un établissement que l'utilité de son but et les talens de ses coopérateurs doivent recommander à l'intérêt général.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Thomas Sydenham, né dans le comté de Dorset en 1624, docteur en médecine de l'université de Cambridge, dut surtout sa réputation à l'innovation de sa pratique. Il est le premier qui ait donné le quinquina à haute dose dans les fièvres aiguës; mais il le donnait à la suite de l'accès, et en l'imitant en France on a outré sa méthode. Il a préconisé les vertus de l'opium, condamné jusqu'alors à n'être qu'un calmant; et on lui doit la teinture de ce médicament héroïque, connue sous le nom de *laudanum*. Il mourut en 1689; il a écrit en latin ce rendez-vous de toutes les langues. Ses ouvrages sont: *Praxis medica*, Lipsia, 1695, 2 vol. in-8°.; *Opera medica*, Genevæ, 1716, 2 vol. in-4°. Il a été traduit plusieurs fois en français.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Nous ne sommes pas les seuls qui éprouvions les effets d'une température constamment humide; et le journal du soir nous apprend, par un article du 30 janvier, sous la rubrique d'*Amsterdam*, « qu'on éprouve dans cette ville une maladie ou « indisposition qui a pour principaux symptômes « un malaise général, tous les accidens d'un gros « rhume, des maux d'yeux, de gorge et d'esto- « mac; il ajoute qu'elle est plus incommode que « dangereuse. » On ne pouvait pas peindre plus laconiquement, mais en traits plus ressemblans, la *Grippe* qui continue de régner parmi nous. Il n'est pas une maison où elle n'ait exigé un tribut; et l'on a compté jusqu'à deux cents enfans alités par cette maladie dans une seule maison d'éducation. Heureusement elle a été plus répandue que meurtrière, parce qu'avertis de bonne heure sur la nature de cette affection et les remèdes convenables, tous ceux qui exercent l'art de guérir à Paris se sont abstenus de la saignée, et ont allié les toniques et même les légers stimulans aux mucilagineux édulcorés. C'est ainsi que les teintures, les pastilles et le sirop d'ipécacuanha ont tour à tour réussi selon l'indication particulière; car, tout en convenant qu'on peut tracer un mode général de traitement, il faut dire aussi que ce mode est toujours subordonné aux circonstances, à l'intensité des accidens, à la constitution du malade, etc. et quand on peut appeler un homme de l'art, on fait toujours bien d'invoquer ses conseils.

Il a été prudent de purger après les différens périodes écoulés depuis la grippe; et l'on a remarqué chez plusieurs personnes qui ont négligé cette précaution des récidives ou des dépôts affectant diverses parties; tantôt, sous forme de *clous*,

dans les profondeurs des muscles charnus ; tantôt sous celle d'érysipèle à la face ou de gonflement des glandes, ou enfin sous l'apparence de maux dits d'aventure aux doigts.

Des cataplasmes émolliens dans la première formation des phlegmons, puis l'onguent de la mère appliqué sur la petite éminence blanchissante du *clou*, tel est le traitement bien simple qu'il faut toujours terminer par quelques potions purgatives.

Quant à l'érysipèle de la tête, malgré l'aspect inflammatoire, n'oubliant point la dégénérescence originelle de cette affection qui n'est due qu'à un changement de place de l'humeur catharrale, il faut encore se garder de saigner ; mais on mettra les pieds dans un bain très-chaud et très-court; on posera un vésicatoire au bras pour faire diversion et appeler l'humeur sur une partie moins intéressante à la vie. Ce vésicatoire, au premier pansement, donnera une large suppuration séro-gélatineuse, quelquefois même dès lors purulente. On se gardera bien de panser avec l'onguent épipastique (moyen, pour le dire en passant, trop prodigué depuis quelque tems, et aussi incendiaire et dangereux dans la plupart des cas qu'il est stimulant et utile dans quelques autres.) Le suppuratif et le beurre suffisent, et l'on posera même par-dessus ce pansement un cataplasme de plantes émollientes unies à la fleur de sureau, avec addition d'un gros de sel de nitre ; on donnera pour boisson l'eau de poulet, le bouillon aux herbes, une tisane apéritive légèrement émétisée, et surtout des lavemens purgatifs pour partager l'effort de la déviation humorale ; enfin, quand tous les symptômes inflammatoires auront disparu, on purgera.

Le gonflement des glandes n'exige d'autre précaution qu'une chaleur locale, mais médiocre, pour ne pas favoriser leur développement, les bains de pieds et des bouillons purgatifs. Le mal d'aventure des doigts, qu'on appelle aussi *tourniole*, et qui n'a d'aventure que d'avoir appelé aux extrémités une humeur qui irritait le larynx, demande un soin particulier pour empêcher, s'il est possible, la chute de l'ongle. On trempera vingt fois par jour l'extrémité du doigt malade dans l'eau chaude à une température supportable, pour distendre la texture des fibres et favoriser la formation du petit dépôt humoral ; on l'entourera de beurre, ou d'oseille fricassée dans de la graisse de porc, ou de farine résolutive bien cuite, puis d'onguent de la mère quand il abscédera. On aura soin surtout de le défendre bien du contact de l'air. Si malgré ces précautions l'ongle tombe, lorsqu'il sera tombé, on plongera son doigt dans un peu de cire-vierge liquéfiée ; et cette couche, en préservant le doigt des impressions de l'air, facilite la crue du nouvel ongle bien formé. Il faut d'ailleurs purger à la suite de toutes ces indispositions, qui ne sont que des modifications de l'affection catharrale dégénérée, et dont l'humeur mobilisée par quelque cause étrangère, s'est portée sur ces différentes parties. On peut purger avec 25 ou 30, ou 40 grains de jalap et autant de crême de tartre, (selon la force du sujet) dans un bouillon aux herbes.

Mais s'il est consolant pour le médecin épris de son art et du desir de soulager ses semblables, de rencontrer le moyen de guérison des maladies qui les affligent, il serait bien plus satisfaisant encore pour celui qu'anime un sincère désintéressement de trouver un moyen de les prévenir. Et pourquoi l'art n'arriverait-il pas à cet heureux résultat? Pourquoi ne ferait-il pas ce dernier pas vers la perfection, qui joindrait au mérite d'une utilité générale celui de préserver de l'usage des médicamens, quelquefois aussi dangereux que la maladie même. La *prophilactique* a peut-être été trop négligée en médecine ; et cependant la seule réflexion indique qu'il est bien plus facile de prévenir un désordre que d'y remédier. Traçons rapidement les moyens préservatifs de la *grippe* : se frotter, en se levant, le corps avec de l'eau de Cologne ou de l'eau-de-vie camphrée ; ne point sortir le matin sans avoir mangé quelque chose, par exemple du chocolat sec, ou bu un peu de liqueur spiritueuse ; être chaudement vêtu, et surtout avoir les pieds, la tête et la poitrine bien défendus contre l'humidité ; porter sur la peau un gilet de flanelle ou au moins de tricot de laine sur la chemise ; changer de linge si l'on rentre en sueur, et d'habits si l'on a été

mouillé; et si la pauvreté ne permet pas ce moyen, (n'est-ce pas des pauvres que la médecine doit s'occuper d'abord?) se déshabiller près du feu, faire sécher son habit, et rester nu auprès du foyer en attendant qu'il soit sec, plutôt que de risquer d'absorber une humidité dangereuse en laissant sécher son habit sur son corps; ouvrir les appartemens au soleil, y allumer un feu clair, y brûler du vinaigre, ou employer les fumigations de *Guiton-Morveau;* user d'alimens savoureux et même un peu aromatisés; boire un peu de vin pur et de café, ne boire de l'eau qu'après avoir pris la précaution de l'épurer; manger peu de fruits, faire plusieurs repas; boire dans la journée quelques tasses chaudes d'une infusion carminative à laquelle on ajoutera une cuillerée d'eau-de-vie. Si l'on éprouve un point de côté ou un peu d'échauffement, la cesser; se tenir le ventre libre par des lavemens; éviter les grandes réunions où l'air est vicié, où les pores sont dilatés par l'extrême chaleur, et d'où l'on sort avec une disposition plus grande à recevoir les impressions de l'air extérieur; avoir à sa bouche habituellement quelque pâte mucilagineuse ou simplement de la gomme arabique. C'est le préservatif le plus sûr dans l'opinion de ceux qui attribuent les épidémies à des miasmes stimulans, à des molécules âcres répandus dans l'atmosphère; le soir, avant de se coucher, quelques cuillerées d'un punch léger. Cette boisson acido-spiritueuse est le meilleur anti-septique, et n'a d'autre défaut peut-être que d'entraîner à son abus par son goût très-peu médicinal. Nous ajouterons ce que nous avons déjà recommandé, la continence de Scipion; et, comme tout se compense, les amateurs à qui il faut une passion, pourront s'en dédommager par les plaisirs de la table. La pipe est encore très-indiquée. Enfin, il est un moyen énergiquement préservatif dans toutes les épidémies, mais qu'il serait ridicule d'opposer à un aussi faible ennemi que la *grippe*, c'est le vésicatoire. Tous les voyageurs ont observé que les porteurs de cautère, d'ulcères, d'exutoires enfin, ont été exempts des contagions même pestilentielles, ou des épidémies varioliques.

Dans les dix jours qui viennent de s'écouler, les quatre premiers ont été obscurcis par la pluie; et la Seine a cependant continué de décroître, parce que, comme l'a fort bien observé le *Journal de Paris*, c'est moins à la continuité des pluies qu'à la fonte subite des neiges des montagnes au bas desquelles coulent les grandes rivières, qu'est dû le débordement de leurs eaux. Pendant deux jours l'air a été moins vaporeux, et l'on a même éprouvé un peu de froid : c'est alors surtout qu'il est dangereux de s'exposer à la promenade sans être chaudement vêtu, sur la foi de ces premiers rayons de soleil; mais l'humidité a décidément repris son empire.

Depuis le 28 janv. au 9 fév. l'élévation du baromètre a marqué, dans son *maximum*, 28 p. 2 l. $\frac{1}{12}$.

Id., pour le *minimum*, 27 p. 5 l. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre de Chevallier s'est élevé pour le *maximum* à 10 deg.

Il est descendu dans le *minimum* à $\frac{2}{10}$ d.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d.

Et, pour le *minimum*, 96. (Puis qu'on s'étonne de l'humidité!)

Vents dominans. Les vents, depuis ces 10 jours, ont soufflé 13 fois au S.-O., 5 fois au S. E., 7 fois au S., et 2 fois au N.-O.

La hauteur de la rivière, prise au pont Royal le 9 février, était de cinq mètres cinq centimètres.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

Opération chirurgicale.

S'il est du devoir d'un Journaliste de marquer du cachet de l'opprobre le front des charlatans qui déshonorent l'art de guérir, et de mettre en garde contre les écrits de l'ignorant effronté, il l'est aussi, et ce devoir est plus doux, de signaler le mérite modeste, qui, content d'être utile, se dérobe aux éloges. C'est à ce titre que nous nous croyons obligés de rappeler au public la mémoire, trop tôt effacée, de deux opérations pressenties impossibles par les premiers maîtres de l'art, et tentées par M. du Tertre, chirurgien à Paris, à qui nous ne ferons d'autre reproche que d'avoir cédé à la mode épidémique en se faisant recevoir docteur en médecine, comme si un chirurgien

d'un mérite distingué n'était pas l'égal de tous les docteurs. La première, du 28 août 1804, a été faite sur *Achille de Coulonge*, dragon, qui l'a supportée avec un courage digne de son nom ou plutôt de son origine, car les Français à cet égard n'ont rien à envier aux Grecs; et, certes, celui qui sut arriver de Boulogne à Vienne en deux mois, n'eût pas resté devant Troye pendant dix ans. Revenons à M. de Coulonge : « Ce militaire avait reçu un coup de sabre à la partie « externe et moyenne de l'avant-bras; la plaie « transversale qui en était résultée avait suppuré « long-tems, et était guérie depuis deux mois; « mais l'extension volontaire de la main droite « et de ses deux derniers doigts était impossible. « Il était sur le point d'être réformé pour cette « infirmité; désespéré, il vint à Paris chercher « des moyens de guérison, et de continuer une « profession qu'il avait embrassée par goût, et « qu'il honorait par sa bravoure. Plusieurs chi- « rurgiens célèbres qu'il consulta se bornèrent à « conseiller l'usage des douches minérales factices « de Barège. Il les prit sans succès à Tivoli. »

Un bonheur, sans doute inespéré, fit entrer comme pensionnaire ce jeune homme chez M. du Tertre, qui, voyant l'inutilité des douches, proposa d'enlever la cicatrice de l'avant-bras et de tenter une nouvelle réunion. Les chirurgiens déjà consultés ne partagèrent pas cet avis. M. du Tertre, loin de se rebuter, se recueillit profondément; puis, fort de ses réflexions, il reproduisit sa proposition, mais avec aussi peu de succès. Sans se décourager encore, et avec la conviction et la modestie du vrai talent, M. du Tertre conduisit son jeune blessé chez le Nestor de la chirurgie, M. Sabatier. Il lui développa son projet, lui soumit une machine qu'il avait inventée, et sur le mérite de laquelle il fondait le succès infaillible de son opération. Hésitant, parce qu'il a beaucoup vu, M. Sabatier doutait encore. Cependant, ébranlé par le pressentiment de réussite qui inspirait son jeune confrère, et plus fait que tout autre pour apprécier toutes les ressources d'un art dont il a reculé les limites, il encouragea le blessé à l'opération, en avouant pourtant que le succès n'était pas certain. Le jeune dragon, convaincu de la réussite, et, par la naïve éloquence de M. du Tertre intimement persuadé de l'infaillibilité de ses moyens, et par l'assentiment du respectable doyen de la chirurgie, et plus encore par le desir de n'être pas réformé, sollicita lui-même et obtint d'être opéré.

« Assis vis-à-vis de l'opérateur, il appuya son bras « sur une table posée entre eux deux. L'opérateur « cerna avec un bistouri convexe l'ancienne cica- « trice, en commençant par le bord inférieur, et « continuant par le supérieur, coupant toujours « le plus près possible de la cicatrice, afin de « ménager la peau. Il joignit antérieurement et « postérieurement à angles aigus les deux inci- « sions entre lesquelles la cicatrice se trouva « entièrement comprise; il saisit l'extrémité an- « térieure avec une érigne, et la détacha d'avant « en arrière des muscles sous-jacens auxquels elle « était fortement adhérente, et qu'il eut bien « soin de ne pas couper.

« Cette cicatrice avait sept centimètres (32 « lignes) de longueur; elle contenait dans sa « substance une petite esquille provenant de « l'exfoliation du cubitus dont elle était voisine. « A peine fut-elle enlevée que la peau se retira « en haut et en bas; et il résulta de cette ré- « traction une large plaie, dont le bord supérieur « était distant de l'inférieur de cinq centimètres « (2 pouces.) »

Nous ne suivrons pas M. du Tertre dans les détails d'une dissection anatomique, dont la première idée laisse indécis ce qu'on doit le plus admirer ici du courage réfléchi de l'opéré, ou du sang-froid de l'opérateur, qui, maître de lui et de son sujet, comme s'il eût démontré dans un amphithéâtre, explore et reconnaît la division dans sa partie externe de la portion du muscle extenseur commun, contribuant spécialement à la formation des tendons des deux derniers doigts, celle de l'extenseur propre du petit doigt, et enfin celle du cubital externe qui même était plus profonde. Il remarque en outre que l'extrémité des parties musculeuses divisées se sont éloignées l'une de l'autre de cinq centimètres, et surtout que, loin d'avoir l'épaisseur propre aux divisions musculaires récentes, elles sont très-minces, et se ter-

minent en s'applatissant ou sur la portion la plus interne du muscle qui avait échappé à l'instrument tranchant, ou sur celle qui était demeurée entière; de manière que, sans un examen approfondi, on ne pouvait découvrir la solution de continuité de ces muscles. Malgré cette atténuation, le peu de fibres musculaires qui étaient restées dans leur intégrité se contractaient encore, mais trop faiblement pour allonger les doigts et redresser la main.

Réfléchissant que les muscles courts et épais ont plus de force que les muscles longs et grêles; que, par cette raison, les fléchisseurs des doigts sont plus forts que les extenseurs, M. du Tertre conçut l'idée heureuse de racourcir ces derniers pour doubler leur puissance : il fit allonger les doigts en relevant le poignet et en fléchissant l'avant-bras; il plongea une aiguille enfilée de plusieurs fils cirés, à un centimètre et demi (7 lignes) de distance du bord inférieur de la plaie, engageant dans son point de suture la peau et le plus possible de la portion lésée du muscle cubital externe; dirigeant ensuite supérieurement l'aiguille dans la portion des fibres de ce muscle épargnée par le coup de sabre, sans toucher au cubitus, il la fit ressortir à travers la partie moyenne de cette même portion. Il n'y avait que la moitié du muscle et la lèvre inférieure de la plaie de compris dans cette anse de fil : en conséquence, et pour saisir la partie supérieure, M. du Tertre replongea son aiguille, en suivant d'abord le trajet déjà parcouru, et la dirigea en haut pour la faire sortir à une distance de la lèvre supérieure de la plaie, égale à celle observée pour celle du bord inférieur, comprenant ainsi non-seulement les deux extrémités de la portion du muscle cubital externe qu'avait divisée la blessure, mais encore sa portion plus profonde restée entière. M. du Tertre opéra de même sur l'extenseur propre du petit doigt, ainsi que sur la portion de l'extenseur commun qui fournit des tendons au doigt annulaire et à l'auriculaire; ensuite, serrant graduellement chaque anse de fil, il les noua, après avoir rapproché le plus possible les bords de la plaie. Cette manœuvre lui procura un racourcissement de 5 huitièmes. Pour n'en rien perdre, l'opérateur borna son pansement à l'application de charpie et de compresses trempées d'oxicrat, et du bandage unissant des plaies en travers.

Mais ce qui consolida surtout son succès, ce fut l'emploi d'une machine de son invention, (bandage à bascule) destinée à maintenir constamment les doigts, le poignet et l'avant-bras dans la situation la plus favorable. Cette machine, dont nous regrettons de ne pouvoir offrir le dessin, qui est gravé dans la dissertation de l'auteur, d'où nous avons tiré tout ce que nous venons de dire, rappelle le *dresse-main* d'Ambroise Paré, (liv. 23, p. 581, éd. 1664) et celui de la Faye, dans ses remarques sur Dionis, p. 714; mais la machine de l'auteur que nous citons a cela de particulier, qu'elle exigeait la dissection de la cicatrice, les points de suture et l'incision des muscles.

Nos lecteurs qui n'ont pu s'empêcher de s'intéresser au courage passif d'un militaire de vingt ans, ne s'exposant à de telles souffrances que pour ne pas quitter le champ de l'honneur, et à la sollicitude d'un chirurgien habile, épiant dans son art tous les moyens de le guérir, apprendront avec plaisir qu'en moins d'un mois notre brave recouvra la faculté d'allonger tous ses doigts, et que trois mois après il a repris un service actif, pour lequel on avouera que sa vocation n'était pas douteuse.

(*Dans le premier numéro nous donnerons le détail d'une opération non moins intéressante.*)

M. S. U.

De l'épuration des Eaux bourbeuses.

La fonte subite des neiges a fait sortir les rivières de leur lit, et à Paris la Seine roule des eaux bourbeuses et désagréables à l'œil comme au goût. Cette cause, jointe à celle produite par les brouillards et l'humidité habituelle, a pu décider le caractère épidémique de la *Grippe* dans cette capitale, et cette réflexion prend un caractère de plus grande probabilité, quand on sait que la Hollande, habituellement ensevelie dans les vapeurs d'un air humide comme celui que

nous respirons en ce moment, éprouve à présent la même affection endémique qui n'y est pas plus dangereuse qu'à Paris, parce qu'ils ont l'habitude du thé bu très-chaud uni aux liqueurs spiritueuses et surtout du punch; les liqueurs, plus promptement assimilables au système à cause de leur fluidité, doivent, par la même raison, être d'un choix bien plus sévère, et l'on ne peut mettre trop d'importance à l'examen de sa boisson habituelle. On a proposé divers moyens d'épuration de l'eau dont les uns sont insuffisans et les autres dangereux. Parmi ces derniers, on doit placer le plus usité, l'usage de faire bouillir l'eau. Ce procédé, loin d'être épuratoire, donne à l'eau une mauvaise qualité de plus. L'ébullition enlève à l'eau l'air interposé entre ses globules et qui constituait sa légèreté, l'une de ses premières qualités. Un moyen plus simple est d'étendre sur un fond de bois percé de plusieurs petits trous un lit d'éponges. On pose six pouces plus haut un double fond garni d'un tamis de crin très-fort, sur lequel on dépose un lit de poudre de charbon mêlée de grès pulvérisé ou de sable; on étend dessus un canevas; on fixe ce petit appareil à la partie moyenne de la fontaine; on verse doucement l'eau dessus, elle se filtre lentement; les impuretés se combinent au charbon qu'on lave de tems en tems ou qu'on change, et l'on obtient une eau limpide, saine et agréable. Si l'on veut la rendre encore plus sapide et plus légère, on la verse plusieurs fois de très-haut d'un vase dans l'autre; elle se charge davantage d'air, et elle est infiniment meilleure pour la digestion qu'en la faisant bouillir.

M. S. U.

AU RÉDACTEUR.

Puisque vous consacrez vos veilles à l'instruction d'une classe de citoyens déjà éclairés, je crois qu'il est de votre devoir de redresser le plutôt possible une erreur que l'amour des nouvelles dénominations a introduites dans la nomenclature médicale, et que son insertion dans votre *Gazette de Santé*, n°. 53, page 427, semblerait consacrer, en faisant autorité pour nos jeunes docteurs, déjà trop épris de nouveautés en théorie comme en pratique.

Je veux parler de la *fièvre putride* que nos nouveaux auteurs ont dénommée *fièvre adynamique*, quoique *adynamie* ne signifie que faiblesse, de l'*a* privatif des Grecs, et (*dunamis*) force, puissance.

Si l'adjectif *putride* ne convient à aucune fièvre, comme vous le croyez, celui d'*adynamique* convient encore moins à celle dont les accès continus sont très-violens, et accompagnés pour le moins d'un redoublement en vingt-quatre heures.

Je crois, sauf votre meilleur avis, qu'il faudrait réserver cette dénomination d'*adynamique* à la fièvre que nous nommions jadis lente, et appliquer à la fièvre qu'on appelait *putride* une nouvelle dénomination tirée des mots grecs et de ses symptômes. Par exemple, *zumosis* qui signifie fermentation, et *sepsis* putréfaction, réunies, donneraient le mot *zumo-septique* qu'on appliquerait convenablement à la fièvre occasionnée par la fermentation putride.

Je ne vous cache point que je me suis déjà récrié, non contre la nouveauté des termes, car je suis le torrent, mais contre la mauvaise application des termes nouveaux en anatomie, auxquels je crois en avoir substitué de parfaitement analogues aux objets que l'on veut désigner, dans ma quatrième édition *de l'art de procréer les sexes à Volonté*, ou *Histoire physiologique complette de la génération humaine*, au chap. tout a fait nouveau, *des Trompes de Falloppe*, pag. 283, et dans mon *Supplément à tous les Traités, tant étrangers que nationaux, sur l'Art des Accouchemens*, chap. XXVIII, pag. 454.

J'ai l'honneur de vous saluer,

MILLOT.

Note du rédacteur. Non-seulement nous partageons la répugnance de notre correspondant à adopter les mots insignifians des néologistes du jour; mais nous voyons avec douleur une cohorte de termes inconnus assiéger le sanctuaire des sciences, et menacer de changer bientôt l'étude des choses en celle des mots; et, pour lui en offrir une double preuve personnelle, nous lui avouerons humblement que nous avons eu tort de faire le procès à la dénomination *fièvre putride*, et que nous reprouvons avec la même franchise celle de *zumo-septique* qu'il offre de lui substituer, quoiqu'elle nous paraisse bien préférable à celle d'*adynamique*, qu'il ne nous semble pas au reste juger

assez impartialement ; car l'abstraction de force se rapporte ici non pas au caractère de cette fièvre qui est en effet très-violente, mais aux phénomènes qu'elle produit, et dont le principal est la *prostration* de forces.

Au reste, en proscrivant les mots nouveaux, nous ne prétendons pas qu'il soit défendu d'emprunter quelquefois des Grecs et des Latins pour ajouter à la fidélité des descriptions ou à l'énergie des locutions ; et notre langue serait bien pauvre si l'on eût toujours ainsi pensé : mais nous ne pouvons voir sans dépit chaque professeur adopter un nouvel idiôme, que bientôt remplace une autre nomenclature, que bannit à son tour quelque néologue survenant. Dans cette incertitude, les jeunes gens se dégoûtent, les étudians se lassent, les savans ne s'entendent point, les ouvriers de la science se dispersent ; et Babel, qui devait être un monument de génie, n'en est plus qu'un de confusion. Espérons que bientôt on retournera au langage comme aux usages de nos pères. Néhémias a caché le feu sacré pendant les guerres civiles; le tems approche de le retirer de la caverne; et c'est du midi de la France que jaillira tout à coup le feu resplendissant qui doit l'éclairer de nouveau. Au milieu de toutes les innovations des coutumes et de la langue, fidèle au culte de ses ayeux, une antique et savante université a conservé la foi dans toute sa pureté ; et nous osons prédire que c'est à ses pieds qu'un jour ses émules abjureront leurs hérésies, et obtiendront d'être réhabilités avec les principes de l'orthodoxie médicale.

BIBLIOGRAPHIE.

Journal des Gourmands et des Belles, ou *l'Epicurien français*, rédigé par l'auteur de *l'Almanach des Gourmands*, plusieurs convives *des Dîners du Vaudeville*, un docteur en médecine, etc. Paris, chez Capelle et Renand, libraires-commissionnaires, rue J.-J. Rousseau, n°. 6; et au local des séances de Dégustation, Rocher de Cancale, rue Mandar.

Il n'y a certes aucun mérite à joindre son suffrage à celui de tous les journalistes qui, sur le simple vu du *prospectus-échantillon* de cette feuille, et du nom des auteurs, avaient présagé son succès : il est décidé aujourd'hui; mais nous devions apprendre à nos abonnés que, sous une apparence de légèreté, ce journal joint à des couplets piquans des détails utiles, et n'est pas même aussi étranger à l'art de guérir qu'on pourrait le penser. Nous avouerons d'ailleurs que nos vœux pour sa réussite ne sont pas tout à fait désintéressés, et que nous n'avons pas cru indigne de la robe de Rabelais de mêler quelques articles hipocratiques aux joyeux refreins des modernes troubadours.

Ce journal, qui paraît tous les mois, (format in-18) est envoyé franc de port moyennant 10 livres par an. On ne vend point les cahiers séparément. Chaque trimestre offre une gravure. On ne souscrit que pour un an, commençant toujours en janvier.

Hygiène, ou *de l'Art de conserver sa santé*, etc., par une société de médecins. A Paris, chez Allut, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n°. 93. 1806. Prix, 5 francs.

Essai sur une nouvelle théorie de la contagion, et son application très-contraire à la Vaccine, et très-favorable à la petite vérole, etc., *accompagné des données nouvelles, pour servir à la distinction importante des maladies contagieuses de celles qui ne sont qu'épidémiques*; par M. Jouard, docteur-médecin, membre de la Société de Médecine de Paris, de l'Académie de Médecine, etc. Chez le même libraire. 1806. Prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. 50 cent. pour les départemens.

Nous avons fait nos efforts pour comprendre seulement le titre, et nous avouerons que le texte n'a fait qu'ajouter à notre embarras.

Un ouvrage plus court et plus substantiel est *le Précis de la Constitution médicale observée dans le département d'Indre et Loire* pendant le quatrième trimestre de l'an 13, publié par la Société médicale de Tours. Il est difficile de réunir en dix pages des rapprochemens plus profonds et plus ingénieux de variations atmosphériques, et de constitutions nosologiques : la différence des températures éprouvées dans le même tems à divers lieux, et que l'auteur attribue à une inégale répartition de feu électrique, est sommairement décrite avec une précision qui ne laisse rien à desirer. Il peint à grands traits les orages, les trombes, les tremblemens de terre, les éruptions volcaniques, les *bolis* ou globes de feu, les ouragans, les vents déchaînés, les inondations qui ont désolé les divers points du globe, et trace en style aphoristique les épidémies, les épizooties qui en ont été le résultat. Il a surtout eu le mérite de prévoir que, quoique les tempéramens sanguins et hémorroïdaires eussent été le plus sujets aux indispositions pendant le printems et l'été derniers, et qu'on dût en présager le règne d'une diathèse inflammatoire, la constitution catharrale s'y est opposée ; et en effet nous l'avons vue influencer jusqu'aux maladies observées pendant cet hiver, et indiquer un régime tonique, malgré leur début inflammatoire et leur aspect péripneumonique. Au reste, on ne peut qu'encourager l'auteur de ce Journal vraiment hipocratique, et qui ne nous laisse que l'alternative d'envier sa rédaction, ou de la louer comme elle le mérite.

Une tâche non moins agréable nous est imposée, et il est doux de se reposer par des éloges, des fatigues que cause la lecture de certains ouvrages, et des critiques amères qu'ils inspirent. Nous voulons parler du second volume de l'*Histoire raisonnée des maladies observées à Naples pendant l'année 1764*, par Michel Sarcone, etc., traduite

par F. Ph. Bellay, docteur en médecine, ancien médecin des armées des Alpes et de l'Italie. Ce second volume est digne du premier; et si l'on a fait au fidèle traducteur le reproche d'une version trop exacte, nous le félicitons sincèrement de l'avoir mérité. Nous l'avons lu avec le plus vif intérêt, et nous aimons rendre cette justice à la vérité, que l'auteur de cet ouvrage nous a paru offrir les principes les plus orthodoxes, et que le traducteur, en nous le faisant connaître, a fixé sa place à côté d'Huxam, Pringle et Monro. Son épigraphe, empruntée de Riolan, prouve, au reste, sa bonne foi comme sa modestie. Cet ouvrage, qui se trouve à Lyon, chez Reyman et compagnie, et à Paris, chez Brunot, libraire, rue de Grenelle-Saint-Honoré, a près de 500 pages, et se vend 5 fr., et 6 fr. 50 cent. franc de port.

L'art de connaître et de désigner le pouls par les notes de la musique, de guérir par son moyen la mélancolie et le tarentisme, accompagné de 198 observations tirées tant de l'histoire que des annales de la médecine, constatant l'effet de la médecine non-seulement sur le corps, mais sur l'ame, dans l'état de santé comme dans celui de maladie : ouvrage curieux, utile et intéressant, propre à inspirer de l'amour et du goût pour cet art qui est pour nous un vrai présent des dieux; par J. P. Buc'hoz, docteur-médecin, etc. A Paris, chez la dame Buc'hoz, épouse de l'auteur, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 20. — 1806.

Nous n'avons point reçu cet ouvrage, nous ne le connaissons point, il ne nous a point été recommandé; il y a plus, il peut se faire qu'il n'ajoute rien aux connaissances qui résultent des recherches sur cette matière des docteurs Bourdelot, Dodart, Mojon, Roger, Sainte-Marie, Desessarts, etc. Mais qui peut refuser une mention honorable à l'œuvre d'un auteur octogénaire et indigent, qui, sur le penchant de sa tombe, élève encore la voix pour dire à ses concitoyens :

« Mes chers compatriotes, agréez la dédicace que je « vous fais de cette nouvelle série d'opuscules; la recon« naissance m'oblige de vous en faire l'hommage. La ma« nière bénévole dont vous avez honoré mes Opuscules « du règne végétal, m'engage à vous présenter ceux-ci : « ils vous appartiennent à plusieurs titres les uns et les « autres; c'est l'offrande d'un vieillard parvenu à son « seizième lustre, qui a sacrifié sa vie au service de ses « semblables. Et vous, rédacteurs d'ouvrages périodiques, « continuez d'annoncer mes travaux, et faites part au « public du zèle qui m'a animé, qui m'anime encore, et « qui m'animera jusqu'à la fin de ma laborieuse carrière, « pour continuer par-là de me rendre utile à ma patrie. »

J. P. Buc'hoz, *vieillard infortuné et laborieux.*

Un journaliste, toujours sûr d'intéresser quand il se laissera plus aller aux inspirations de son cœur qu'aux conseils de son esprit, a fait en faveur de cet infortuné un noble appel aux enfans des arts et même à la bienfaisance du plus libéral des souverains. Je m'honore de suivre franchement des traces anoblies par un si touchant exemple. O vous tous pour qui l'art de guérir et l'humanité ne sont pas de vains noms; vous qui exercez ce bel art qui met à chaque moment la sensibilité à l'épreuve et la morale en action; vous enfin sous les yeux de qui tomberont ces feuilles attestant qu'il existe un de nos confrères courbé sous le poids des ans, de la misère et du travail, venez à son secours! Dérobez seulement une petite part à vos plaisirs, et vous trouverez le moyen de faire une bonne action, dont vous conserverez l'éternelle mémoire. Qui sait si un jour vous n'éprouverez pas le même sort, malgré l'opulence qui vous entoure aujourd'hui! et le souvenir de votre bienfait vous enhardira alors à solliciter ceux de vos contemporains. Puisse ma prière ne pas être en vain entendue au sein des sociétés littéraires et médicales, ainsi qu'il est arrivé, (dit-on, à la honte des arts et des sciences,) à ce *vieillard infortuné et laborieux*, vainement suppliant auprès d'une célèbre réunion, qui, à ce cri de famine d'un vieillard malheureux, a froidement passé à l'ordre du jour!!! Bon vieillard, je te réponds du moins d'une preuve d'intérêt, et j'ai trop l'estime de mon art et de ceux qui l'exercent, pour ne pas être convaincu de trouver parmi eux autant de glorieux coopérateurs.

Tous les secours destinés à M. Buc'hoz seront envoyés au bureau de la *Gazette de Santé* avec une note contenant la quotité de l'envoi et le nom du bienfaiteur.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an, et seulement à dater des premier janvier ou juillet.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. LIX.) (473) (21 Février 1806.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Herman Boërhaave naquit à Voorhout, près de Leyde, en 1668. Il éclaira la médecine par le flambeau de la chimie, et il est un des meilleurs argumens à opposer à ceux qui prétendent que les études de ces deux sciences soient incompatibles. Il les professa publiquement avec le plus grand éclat, et fut à la fois, et avec un égal succès, botaniste, chimiste, écrivain éloquent et praticien distingué. Il est mort en 1738, dans ce siècle fameux, précurseur d'un siècle plus étonnant encore, si l'on en juge par les prodiges dont nous avons été témoins. Tous ses ouvrages sont estimés, et les indiquer, c'est offrir une liste de travaux dont s'honorerait le médecin le plus érudit, et de moyens d'instruction précieux aux étudians. *Institutiones medicæ*, Leyde, 1713. *Methodus discendi Medicinam*, London, 1726. *Aphorismi de cognoscendis et curandis Morbis*, Leyde, 1715. *De Viribus Medicamentorum*, 1740. *Institutiones et Experimenta Chimiæ*, Paris, 1733. *De Morbis Nervorum*, Leyde, 1761. *De Morbis Oculorum*, Paris, 1748. *De Lue Venereâ*, 1751. *Historia plantarum horti Lugd.*, Batav., etc. On a fait une édition de ces Œuvres à Venise, 1735, *in*-4°.

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'époque présente sera long-tems célèbre dans les fastes de la météorologie par la continuité de la mollesse de sa température; et depuis nombre d'années on n'a point observé un hiver présentant une constitution aussi constamment humide que celui-ci. Si l'on en excepte une courte et vive gelée pendant laquelle la Seine a presque aussitôt charrié qu'elle a été *prise*, nous n'avons pas éprouvé de froid; depuis le 11 janvier le thermomètre n'est pas descendu au-dessous de 0, et s'est assez généralement maintenu de 5 à 10 degrés (dilatation). Doit-on s'étonner ensuite que l'influence catharrale n'ait respecté aucun individu, et que la fibre macérée par l'atmosphère aqueuse dans laquelle nous vivons, présente autant de diathèses scorbutiques qu'on en remarque en ce moment? On n'a pas éprouvé de grandes disparates de température, si par-là on entend une rapide et excessive distance d'un degré de l'échelle météorologique à un très-opposé; mais cette température a offert une très-grande inégalité, ainsi que nous l'avons déjà signalé dans le n°. 55, si l'on réfléchit que dans le court intervalle de cette graduation, l'air, toujours humide et chargé de vapeurs, éprouvait dans le même jour des transitions subites de 2 degrés, par exemple, à 10, et même 12 et 15 pendant l'apparition du soleil. Ainsi tout a favorisé la stagnation lymphatique, l'atonie vasculaire, puisqu'on a éprouvé à la fois et absorption de

l'eau vaporisée dans l'air par sa haute température, et resserrement des pores par l'arrivée subite du froid. Aussi on peut en présager avec une trop funeste certitude des fièvres de printems, pour la cure desquelles le quinquina, trop prodigué depuis quelque tems, sera d'un secours héroïque; des hydropisies, des empâtemens séreux, des affections scorbutiques; en général, toutes les affections dues à la dégénérescence des liquides et à la faiblesse des solides. Remarquons en passant que ces expressions qui ne sont plus usitées par les néologistes, sont tellement justes que les plus intrépides solidistes sont (et heureusement pour leurs malades) humoristes dans leur pratique. Qu'on explique l'effet miraculeux des vésicatoires, sans la *métastase* qu'on a trouvé plus facile de nier que d'expliquer, sous peine d'être en contradiction avec le système novateur qu'on voulait introduire.

Nous venons de parler du quinquina; pourquoi ne prendrions-nous pas aux Anglais (puisque nous en sommes à faire cesser leurs monopoles) leur méthode énergique de l'administrer? D'abord leurs apothicaires choisissent le meilleur quinquina possible, rouge, pesant, amer, aromatique; ils préfèrent en général celui de *Quito* à celui des îles Caraïbes, et même à celui de la Martinique ou de la Guadeloupe, qui, sous le nom de quinquina piton, a usurpé la réputation de celui du Pérou; et loin d'y admettre un mélange indigène, ils rebutent même les morceaux véritables, mais avariés. Chacun d'eux a chez lui un petit moulin à deux roues d'une pierre très-dure, et après avoir concassé le quinquina, ils le livrent à cette mouture qui le réduit en une poudre impalpable. On sent bien que ce médicament ainsi divisé doit, par la ténuité de ses parties, pénétrer bien plus facilement dans le système. Des praticiens nous ont assuré que le quinquina ainsi trituré ne manque aucune fièvre, et que deux gros de cette poudre équivalent pour l'efficacité à une once de celle que l'on prépare si grossièrement dans notre pays, où l'habitant n'a qu'à vouloir pour surpasser en tout genre son orgueilleux voisin. Qu'on fasse d'ailleurs la réflexion que, si l'on en excepte cette année, l'air de la France suffit seul pour faire disparaître les fièvres, et est bien moins disposé à les faire éclore que l'atmosphère embrumée de l'Angleterre. Au reste, nos correspondans nous écrivent que le midi de la France a éprouvé la plus grande sécheresse pendant que sa partie septentrionale était envahie par l'humidité; et une remarque qui n'échappera pas aux observateurs, et qui confirme l'opinion de ceux qui attribuent les épidémies à des corpuscules âcres stagnans dans l'air et disséminés par les vents, c'est que Marseille, par exemple, malgré l'aridité de son hiver, n'a pas été plus exempte du tribut de la grippe que Paris et Amsterdam. Un nouvel argument en faveur de cette opinion, c'est qu'il est d'observation familière que ce sont les parties les plus exposées à l'air, telles que le nez, la gorge, les bronches qui sont aussi les plus affectées dans cette endémie. Un praticien a mis avec succès en pratique contre les premiers momens d'invasion de cette maladie la marmelade suivante : Une once de manne, demi-gros de nitre, quatre grains de kermès et deux gros de sirop d'althéa. On en prend, selon l'âge ou la force ou l'intensité des accès de toux, une cuillerée à café toutes les deux ou trois heures. La première excite ordinairement un vomissement bientôt suivi d'un soulagement sensible; on éloigne les prises, et elles agissent alors par bas. Elle a réussi également dans les récidives, qu'il ne faut pas négliger, car c'est à elles que sont dues plusieurs fluxions de poitrine qu'on observe en ce moment, et qui se partagent avec les affections scorbutiques le caractère dominant du tableau nosologique. Les deux moyens de curation sont excessivement opposés, et en attendant que nous les tracions avec détail, nous dirons qu'en général, à moins de symptômes très-inflammatoires réunis, la saignée continue d'être contre-indiquée, et a presque toujours été remplacée avec avantage par les vésicatoires, les boissons délayantes et même aiguisées, les lavemens purgatifs, les pédiluves, en général tous les dérivans.

Quant à la diathèse scorbutique, elle se combat avec avantage par les toniques, et plutôt un régime alimentaire approprié que par des médi-

cimens, mais en ayant surtout égard au tempérament, au sexe et à l'âge du malade, comme à l'influence de la température. Les mêmes symptômes exigent un traitement très-différent suivant ces diverses considérations; et nous renverrons nos lecteurs à la méditation d'un petit traité très-bien fait sur cette matière par M. Goguelin. Il se trouve chez le libraire Croullebois, rue des Mathurins, à Paris. La base de son traitement est le bon vin, le sucre, les végétaux.

Depuis le 8 février jusqu'au 18 l'élévation du baromètre s'est élevée dans son *maximum* à 28 p. 2 lig.

Il est descendu dans son *minimum* à 27 p. 2 lig.

Le therm. de Chevallier, (condensation) $\frac{1}{10}$

Id., (dilatation) 6 l. $\frac{1}{10}$.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d.

Et, pour le *minimum*, 94.

La hauteur de la rivière, prise au pont Royal le 19 février, était de quatre mètres un décimètre.

Le 20 et le 21 ont été remarquables par un brouillard épais.

Les vents dominans depuis le 9 jusqu'au 19 ont soufflé 10 fois au S.-O., 5 fois au S., 3 fois au N., 2 fois au N.-O., et 6 fois au N.-E.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

M. B... .i voyageait avec sa jeune et jolie compagne pour aller occuper en Italie un poste honorable. Il arrive par la diligence à Lyon. La table d'hôte était prête : on invite à passer au salon. Un galant voyageur donne la main à madame B.....i, et la fait asseoir au haut bout. Fatal honneur ! cette place ne lui était pas destinée. Des valets plus qu'espiègles (car l'espièglerie prend un nom plus grave quand ses jeux cessent d'être innocens) avaient réservé cette chaise à un gourmand de profession qui ne manquait pas chaque jour de s'y asseoir, et d'y faire les honneurs de la table aux convives de la diligence. Heureusement pour lui notre habitué se trouva en retard, et madame B.....i prend sa place. Elle sent une vive douleur ; mais il n'est pas séant de remuer sur sa chaise : elle reste fixe; la douleur augmente; elle n'ose le témoigner; elle se résigne, et attend impatiemment la fin du dîner, pendant lequel elle ne put rien manger. Son mari s'inquiète. La jeune épouse immobile, parce que chaque mouvement est une douleur, s'excuse de son mieux; cependant le trait acéré pénètre; elle tombe sans connaissance; on l'emporte, on lui prodigue tous les secours: un seul bien dirigé aurait fait cesser tous ses maux; mais on était loin de le deviner. Enfin, restée seule avec son mari, elle lui raconte qu'en s'asséyant à table elle a senti une profonde piqûre. Le mari reconnaît la place; nul vestige : on se persuade qu'on s'est trompé; et pour distraire sa femme, le mari va faire une promenade avec elle. Cependant le mal augmente. Un chirurgien est mandé; et, en examinant avec la plus sévère exactitude les lieux, il aperçoit une petite pointe brillante; il appuie de chaque côté, et au grand étonnement du mari, il retire un carrelet de trois pouces de long engagé dans les chairs, que chaque mouvement y avait fait pénétrer davantage, et que les coquins de valets avaient ajusté dans le fauteuil du parasite d'habitude. La fièvre s'allume; l'inflammation, le gonflement surviennent; enfin la malheureuse femme éprouve subitement une hémiplégie (paralysie) du côté droit. On essaie tous les stimulans, vésicatoires, émétique, tabac, etc., le tout en vain: enfin, désespéré, le chirurgien, homme de tête et de ressource, descend dans la cour, y cueille une poignée d'orties, remonte, flagelle la partie lésée et les alentours. Des ampoules attestent l'énergie du moyen; le mouvement renaît, et au bout de huit jours la malade, saine et libre, put continuer sa route.

Ch. C. G.

Des vertus de l'Arnica.

AU RÉDACTEUR.

« Je m'applaudirais beaucoup d'avoir présenté à l'Ecole de Médecine de Paris, pour ma thèse inaugurale, des observations sur les effets de l'*arnica montana* dans le traitement d'une fièvre muqueuse, si je pouvais croire avoir éveillé l'attention des savans sur ce remède énergique, comme on a quelque lieu de l'espérer d'après di-

verses mentions qu'en ont faites après vous plusieurs journaux consacrés à l'art de guérir. L'analyse chimique de ses fleurs, publiée depuis par M. Bourlon-Lagrange, jointe à la nouvelle préparation pharmaceutique que vous avez indiquée dans le N°. 50 de votre utile Gazette, fait entrevoir le desir de lui faire occuper dans la matière médicale française la place distinguée que lui ont assignée depuis long-tems les médecins allemands les plus distingués; mais le choix de ce végétal n'est point indifférent, comme vous l'observez très-bien dans l'article cité; et je suis porté à croire que le peu de succès qu'on en a quelquefois retiré, et qui a nui à son usage, a presque toujours été dû à son mauvais choix. Il est probable aussi que les résultats différens observés dans les mêmes circonstances de l'emploi de ce médicament en Allemagne, en France et en Italie, ont dû venir des espèces variées que l'on vend communément dans le commerce. Pourquoi n'imiterions-nous pas les Allemands dans la préférence qu'ils donnent à celui qu'on leur apporte de la Bohême, et qui paraît être aussi différent du nôtre que le *poligala* de Virginie diffère du *poligala nostras*?

Je suis persuadé, Monsieur, que lorsqu'on emploiera l'espèce que vous avez désignée, et dont la description entière précède mes observations, on obtiendra les mêmes effets, soit qu'on l'emploie comme vulnéraire, fébrifuge, anti-arthritique, etc. En effet, n'est-ce pas en stimulant directement ou indirectement le système capillaire, qu'on peut expliquer l'absorption du sang extravasé dans l'un de ces cas, l'exhalation cutanée dans les autres, et conséquemment les sueurs grasses et fétides que j'ai observées après son usage dans le traitement de la fièvre adéno-méningée-adynamique qui régna épidémiquement dans le département de Seine et Marne?

Quoi qu'il soit de cette explication, il ne reste pas moins certain que les propriétés médicinales de cette plante sont très-prononcées, et méritent, ce semble, toute l'attention des praticiens. A l'appui de cette opinion, je joindrai encore les observations suivantes, car la médecine la plus sûre est celle qui gît en faits.

Un moissonneur de Ville-Neuve-le-Comte tombe à la renverse de douze pieds de haut, le manche de la fourche de fer avec laquelle il soulevait une gerbe de blé venant à casser. Il ressentit au même instant une forte douleur à la région lombaire du côté droit, tombe en syncope, et urina le sang après qu'il fut couché et revenu à lui. Le malade, qui était d'une assez forte complexion, est saigné du bras trois heures après; on met des compresses imbibées de vinaigre froid sur toute la région blessée, et on lui donne pour boisson une décoction de grande consoude avec le sucre, et une cuillerée de vinaigre par pinte. Le lendemain matin l'hématurie (pissement de sang) avait disparu; la douleur des reins existait encore, avec tuméfaction considérable à l'extérieur. Des fomentations calmantes et résolutives furent substituées au vinaigre. Le quatrième jour la douleur était obtuse et le gonflement moins fort; mais il restait une roideur dans cette partie, qui ne permettait pas au malade de rester à son séant, ni de s'efforcer pour uriner. On le mit le lendemain à l'usage d'une décoction de trois gros de fleurs d'*arnica* sur une pinte d'eau, et le septième jour il urinait et marchait librement.

Le fils aîné du fermier de la Bretèche, âgé de vingt ans, est atteint, au printems dernier, d'un *lumbago* qui disparut à l'arrivée subite d'un gonflement assez considérable du *scrotum*, lequel dura environ huit jours. Peu de tems après il fut pris d'une céphalalgie violente, pour laquelle on le saigna du bras. On le mit à l'usage des pédiluves sinapisés, et à celui des boissons diaphorétiques, qui ne produisirent aucune amélioration dans son état; enfin la décoction de trois gros de fleurs d'*arnica* pris par verrée trois fois le jour, détermina des selles, et fit disparaître le mal de tête.

Raphaël Juclier, du château de Pont-Carré, âgé de vingt ans, fut pris d'une douleur considérable à la région frontale, après être resté plusieurs heures dehors, par un tems pluvieux, à la suite de quelques accès d'une fièvre de rhume. Les premiers jours se passèrent avec des élancemens passagers à cette partie, quoiqu'avec peu de fièvre et conservation de l'appétit. La tisane de bardane est mise en usage, ainsi que les pédi-

luves sinapisés; et, le quatrième jour, un vésicatoire *loco dolenti*. Depuis le cinquième jour il y eut des redoublemens vers deux heures du matin, pendant lesquels le malade poussait des cris jusques fort avant dans la matinée. Une pinte de petit-lait émétisé avec un grain de tartrite de potasse antimonié fit rendre un peu de bile par le vomissement; mais le mal de tête ne cessa qu'après deux jours de l'usage de la décoction de fleurs d'*arnica*, administrée plus fréquemment que dans les cas précédens, et la dose de deux gros seulement sur une pinte d'eau. »

Ferrières, ce 15 janvier.

CADOT, *docteur médecin.*

Nous ne croyons pas pouvoir placer plus heureusement les réflexions suivantes d'un savant que nous nous honorons d'avoir deux fois pour confrère.

J'ai lu dans le N°. 50 de votre savante Gazette de Santé ce que vous dites de l'*arnica montana*. Vous avez rappelé toutes les vertus de cette excellente plante, et vous avez rendu compte de son analyse chimique par les réactifs, par la distillation et d'après son incinération. Rien ne manque à votre exposé. Cependant je m'empresse de vous rapporter quelques faits confirmatifs de ce que vous avez dit, et qui pourraient être placés à la suite de l'éloge que vous faites de cette plante.

L'arnica montana agit puissamment sur la partie blanche du sang; elle s'oppose à sa trop grande concrescibilité: c'est pour cela qu'elle dissipe les échymoses, les tumeurs rhumatismales, les trombus, etc., et qu'elle a été appelée par les Allemands la *panacée des chutes et des coups*. J'ose ajouter et vous assurer que les congestions muqueuses sur le mésentère, (indisposition fréquente parmi les enfans, et presque toujours accompagnée de la présence des vers) sont promptement et sûrement combattues par l'usage journalier de l'infusion théiforme de quatre grains de fleurs d'arnica donnée avant le déjeûner, et par des frictions de teinture spiritueuse d'arnica, ou d'*alkool d'arnica*, faites sur toutes les régions du ventre, pendant six minutes, le soir et le matin.

Peu de jours après le commencement de ce traitement, les enfans, à l'aide d'un lavement simple, rendent beaucoup de mucosités, et enfin les vers lombrics qui souvent avaient résisté à plusieurs autres vermifuges.

Les échymoses et les douleurs que ressentent les muscles après les violentes percussions ou distensions, se dissipent aussi aisément à l'aide de la décoction suivante employée tiède plusieurs fois dans le jour et pendant la nuit. On fait bouillir dans trois livres d'eau deux gros d'arnica, demi-once de savon; on passe, et on y ajoute deux ou trois onces d'eau vulnéraire spiritueuse, ou d'eau-de-vie de lavande du commerce. Je ne vous rapporterai pas les mille et un exemples que je peux citer relativement aux bons effets de cette embrocation; je l'ai éprouvée moi-même après une chute violente que je fis dans un escalier.

Quant à l'infusion d'arnica dans le rhume, je ne connaissais pas de meilleur moyen depuis quatre ans pour combattre la toux catharrale simple et sans fièvre, l'asthme, etc. (*Voyez* les numéros du Précis publié par la Société médicale de Tours, et nommément le n°. XIV.)

Au printems dernier, un de nos confrères a employé l'arnica pour remplacer le quinquina, chez des indigens qui, pour se soustraire aux plus pressans besoins, avaient imaginé de faire pourrir des végétaux en grande quantité autour de leur habitation, pour vendre du fumier aux cultivateurs. Ce commerce répandit parmi ces malheureux une fièvre grave des marais, (Voyez *Lancisi.*) et l'arnica produisit dans cette circonstance de très-heureux effets entre les mains de notre confrère.

L'arnica donné à une dose plus élevée que celle prescrite ordinairement, ou en décoction au lieu d'infusion, procura des nausées, des sueurs froides et une crispation générale qui ne se terminèrent que par le vomissement. Chez des personnes plus sensibles elle occasionne tous les accidens d'une légère ivresse, tournoiement de tête ou vertiges, mouvemens incertains, malaise, diminution de la sensibilité, et difficulté d'aperception, qui cessent par la sueur ou par le vomissement, ou par le sommeil profond, quoiqu'agité. Il faut donc être circonspect dans l'administration de l'arnica, et préférer l'infusion à la décoction pour les remèdes internes. N'oublions pas surtout que son action est puissante sur toute l'économie animale, puisqu'elle cause des changemens dans l'état des solides et des fluides. On conçoit, d'après ce que je viens de dire, quelle ressource offre l'infusion d'arnica dans l'apoplexie.

B. D. M.

EMPOISONNEMENT.

Un de nos correspondans, M. Seguy, vient d'employer avec le plus grand succès dans une hémorragie avec mal tête, éprouvée par un peintre en porcelaine, les mucilagineux à haute dose, tant en breuvage qu'en lavemens, et même comme régime alimentaire. Cette méthode, indiquée par la simple raison, a eu un tel succès, que les symptômes les plus alarmans ont été suivis du repos le plus subit; mais au bout de quelques jours il s'établit une fièvre qui céda très-promptement à un médicament du même genre, à la gélatine, à laquelle on avait incorporé le quinquina et un peu d'extrait d'opium. Le malade

est absolument guéri, et n'a dû son retour à la santé qu'à la gomme, la consoude, le riz et la gélatine.

Un fait plus singulier est celui-ci : Le sieur Mangin avait bu au milieu de la nuit, par erreur, et croyant boire de l'eau, une demi-bouteille d'acide sulfurique, (huile de vitriol) dont il se servait pour ses ouvrages. La bouche, l'œsophage étaient dans un état affreux; il vomissait le sang, et chaque convulsion ajoutait à ses douleurs et aux progrès du mal : il était abandonné dans une auberge, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n°. 257, chez un sieur Belagne. On avait prodigué le lait. M. Millerant ayant quelques connaissances médicales, parce qu'il a fait précéder l'art de chocolatier auquel il se livre avec succès, par des cours de pharmacie, va voir ce malheureux, et conçoit quelque espoir de le sauver. Il fait une forte décoction de racines de guimauve, et a la patience d'en tenir continuellement dans la bouche du malade. Les convulsions cessèrent enfin successivement; les symptômes disparurent au point que, par l'usage continué de ce mucilage uni au sirop de framboise, de trois panades au lait par jour, au bout de quinze jours il a pu reprendre son travail. M. Millerant ajoute que, pour consolider sa cure, il l'a mis à l'usage de l'élixir de longue-vie. Nous ne nous inscrivons point contre un fait; mais il est difficile de penser qu'une teinture alkoolique puisse merveilleusement opérer sur des intestins excoriés par le passage d'un acide aussi énergique que le vitriol, et nous aimons mieux faire à la guimauve tous les honneurs de la cure.

P. L. F.

De l'utilisation des supplices.

Dans un moment où la paix laisse aux arts un plus libre accès auprès du trône; où le plus grand comme le plus libéral des rois écoute avec bonté les demandes de ses moindres sujets, qu'il nous soit permis d'adresser aussi au héros qui fixe nos destins l'expression de nos vœux pour son bonheur, et surtout pour que, conquérant de toute espèce de gloire, il daigne jeter les yeux sur les améliorations que sollicite l'art de guérir. Nous ne parlerons en ce moment que du moyen d'utiliser les supplices. Alléguera-t-on contre cette proposition qu'il répugne de faire souffrir un être sans cause, et de disputer au bourreau sa victime; qu'un être sensible et que l'on torture, inspire une invincible pitié? mais ce n'est pas sans cause que se feraient ces tentatives, puisqu'elles auraient pour but la découverte de quelque connaissance nouvelle; et le ministre de santé qui aurait ce courage sous les yeux de la loi, ne serait pas plus le rival du bourreau, que quand il traite et guérit d'une maladie un criminel condamné au supplice. Quant à l'horreur qui résulte de torturer un être vivant, le chirurgien qui réduit une fracture, qui opère de la taille, ne cause-t-il pas des douleurs inouies, et l'opéré est innocent? Mais l'élève qui plonge dans les entrailles d'un chien un acier sanglant, et interroge les vaisseaux lactés, n'a-t-il pas le délire de la science pour excuse? car le pauvre animal n'était pas né pour servir à cette affreuse instruction. Dira-t-on que le but excuse l'opérateur et l'anatomiste, parce que le but en toute action est ce qui l'innocente ou la criminalise? Mais c'est aussi le but qui excuse la proposition que nous faisons: d'ailleurs, ne sont-ce pas des épreuves que les essais que font les jeunes médecins et chirurgiens, de l'application des leçons qu'ils ont reçues dans le commencement de leur pratique? et certes c'est avec plus de danger pour des épouses vertueuses, des mères tendres, des pères respectables de famille, que lorsqu'il s'agit de rendre utiles à la société des scélérats qui l'ont outragée. Les lois d'ailleurs, en ouvrant cette porte à l'instruction médicale, ne peuvent-elles pas déclarer que le criminel qui aura survécu à l'épreuve, aura payé sa dette de mort, et pourra jouir encore du bienfait de la vie? A qui doit-on les premiers, les plus sûrs élémens de l'anatomie, si ce n'est à Hyérophile qui obtint du conquérant d'une petite ville la faveur que nous sollicitons dans le siècle des lumières d'un prince magnanime, à qui tout espoir de prodige est permis? Hé quoi! parce qu'un homme a été tué, faut-il en tuer un second, enlevant ainsi deux citoyens à l'Etat? et la tête d'un malheureux qui a médité le crime, ou qui

dans l'ivresse des passions et l'afflux tumultueux du sang, a méconnu les droits de la propriété, n'est-elle donc plus bonne qu'à être tranchée? Répare-t-il ainsi les torts qu'il a faits à la société?.....

Nous supplions un Gouvernement juste et bon, ferme et philantropique, grand et libéral, d'examiner s'il est bon d'autoriser la médecine et la chirurgie à essayer sur les condamnés à mort l'effet des divers poisons et leurs antidotes; l'inoculation de diverses humeurs dans la phthisie au deuxième période; celle du vice cancéreux, syphilitique, scrophuleux, scorbutique, et de leurs remèdes; l'application du trépan, du moxa, de diverses inoculations dans l'épilepsie; le succès des différens remèdes annoncés comme spécifiques, et dont les auteurs font un secret dans les maladies désespérées, telles que la peste, la rage, l'épilepsie, la goutte, et autres affections peut-être un peu légèrement déclarées incurables; le succès des dissolvans des calculs dans les reins et la vessie, et même un mode artificiel de les produire; l'amputation de la cuisse dans l'article, l'application galvanique, la gastroraphie, l'asphyxie et son spécifique, la trachéotomie, l'aortomie même, dans les anévrismes du cœur... Où cherchera-t-on la vérité si ce n'est dans les entrailles de ceux qui la recèlent, et qui sont comptables à la patrie des moyens de réparation les plus actifs envers elle? Je m'honorerais de l'initiative de cette idée; mais j'avouerai ingénuement qu'elle m'a été suggérée par la lecture d'une dissertation chirurgico-légale de M. Dupin, chirurgien à Montpellier, publiée en 1791, remplie d'idées libérales et de vœux pour ramener la chirurgie à des pratiques anciennement suivies avec le plus grand succès, et dédaignée par les modernes : la cautérisation, l'incandescence au feu, du couteau destiné aux amputations d'un sein cancéreux; les topiques résolutifs, les sachets aromatiques dans les contusions de la tête; l'application du trépan sur toutes les parties osseuses; l'usage des narcotiques sur les parties luxées, fracturées ou opérées; leur injection dans les plaies, dans le conduit urétral affecté de blénorragie; la section de quelques nerfs dans des spasmes particuliers; l'emploi du *moxa* dans le *clavus*, sur le lieu même douloureux de la tête; enfin la transfusion du sang dans les veines des criminels; expérience sublime, et pour la négative de laquelle on s'est trop tôt hâté peut-être de conclure, quand quelques succès rapportés par des hommes de l'art graves et instruits, devaient au contraire engager à ne pas repousser une idée qui aggrandit l'existence de l'homme et prolonge sa durée. Il termine cette dissertation, d'un haut intérêt, et dont les écarts même sont excusables dans leur motif, par cette sentence puisée dans Raynal : « Il n'y a aucune contrée « où l'on ne connaisse le prix de tout, excepté « le prix de l'homme. »

M. S. U.

PRIX MÉDICAL.

Consultant plus notre zèle que nos moyens, nous avons décidé dans notre dernière assemblée consultative que sur le produit de la *Gazette de Santé*, il serait fondé un prix annuel sur une question relative à l'art de guérir. La question sera celle-ci cette année :

« Quelle est la cause prochaine des épidémies? Dépendent-elles de miasmes particuliers répandus dans l'air ou communiqués par le contact des individus, ou sont-elles seulement le résultat d'intempéries, d'alternatives de températures contraires aux fonctions du système transpiratoire? Est-il prouvé que les exutoires soient un préservatif de contagions épidémiques.

On pourra écrire les mémoires en latin, français, anglais, allemand, italien et espagnol.

Le mémoire jugé le meilleur par notre conseil consultatif sera récompensé par une médaille d'or de 200 fr.; les auteurs des deux *accessit* seront nommés dans notre *Gazette de Santé*.

On sera admis à concourir jusqu'au 15 janvier 1807. Les mémoires seront envoyés francs de port au bureau de notre Gazette.

BIBLIOGRAPHIE.

Annales de Chimie, tome LVI, par MM. Guyton, Monge, Bertholet, Fourcroy, Adet, Hassenfratz, Vauquelin, etc., chez Bernard, libraire de l'Ecole Polithecnique, etc., quai des Augustins, n°. 25.

Le nom seul des collaborateurs de ce monument élevé à

l'art chimique, suffit à son éloge, et nous dispense de l'analyse d'un ouvrage analytique de sa nature; il nous suffira de signaler dans le volume annoncé des observations de M. Hoffmann sur les diverses oxidations relativement à la teinture; des expériences de MM. Humbolt et Gaylussac sur la torpille; l'analyse de la glu par M. Bouillon-Lagrange; des recherches de MM. Fourcroy et Vauquelin sur l'action de l'acide nitrique sur les matières animales, et l'extrait d'un mémoire sur le guano; une notice sur le séné par M. Rouillure; sur l'oxidation des métaux par M. Thenard; sur la découverte de M. Pacchiani, concernant la composition de l'acide muriatique; des expériences sur le gaz acide d'azote, et un essai sur la vinification de M. Dispan; une lettre sur l'application du tannin dans l'art de guérir par le docteur Pezzoni, etc., etc.

Ce volume joint au mérite d'une richesse abondante celui d'en promettre de nouvelles, et ajoute encore à l'intérêt toujours croissant de cette collection, qui est maintenant de 57 vol., et du prix de 200 fr.

L'abonnement est de 21 francs pour les départemens, 24 francs pour l'étranger, franc de port. On va publier une seconde table.

Réflexions thérapeutiques et hygiététiques sur la maladie qui a ravagé l'Espagne; par M. Pommier, docteur-médecin, de l'école de Montpellier, correspondant des sociétés médicale et de médecine-pratique de la même ville, membre du Jury médical et pharmaceutique du département des Basses-Pyrénées, etc. etc.

Le petit ouvrage que nous annonçons au public renferme des idées neuves et utiles, des réflexions importantes et quelques faits nouveaux. Il est le fruit de l'observation et le résultat de l'expérience clinique. L'auteur n'a pas écrit sur la foi d'autrui, ni d'après des relations étrangères, comme il arrive trop souvent. Une longue habitude des hôpitaux, la connaissance des sciences physiques, surtout celle de la chimie pharmaceutique, son rapprochement de l'Espagne, etc., l'ont mis mieux que tout autre à portée d'observer les caractères d'une maladie sur laquelle tous les renseignemens sont précieux; de déterminer ses causes, de la suivre dans le développement successif des symptômes propres à chacune de ses périodes; de lui appliquer un traitement convenable, et d'indiquer ses moyens préservatifs.

Après avoir scrupuleusement examiné l'action des miasmes par voie de contact ou par l'air, et leur analogie avec nos humeurs, et indiqué comment ils peuvent transmettre les maladies, M. Pommier se croit fondé à établir un nouvel ordre de fièvre, qu'il nomme, par rapport à ses causes génératrices et originaires, occasionnelles et éloignées, *fièvre toxique,* (1) au lieu de *fièvre jaune;* dénomination qu'il regarde comme vicieuse, et susceptible d'induire en erreur. L'ictère qui se déclare dans la seconde période de la maladie, n'en est qu'un symptôme, d'après ses observations. Il joint à ce nouvel ordre de fièvres trois genres dont les espèces se rapportent aux divers degrés d'action et de connexité que les symptômes de cette maladie ont entre eux.

Premier genre. Fièvre toxique simple.

Espèces. L'éphémère inflammatoire, la *sinoque simple,* unies aux caractères particuliers qui en aggravent les suites.

Deuxième genre. F. to. nerveuse gastrique, ou bilieuse.

Espèce. Causus, ou fièvre ardente des anciens.

Troisième genre. F. to. putride nerveuse adynamique ataxique, avec augment de tous les caractères précédens.

Espèces. Fièvre putride de *Selle,* et l'ataxique aiguë du même auteur.

Enfin l'auteur, après avoir établi son pronostic, passe au mode de traitement convenable à chaque période de la maladie. Ces diverses méthodes curatrices et prophylactiques méritent le plus grand éloge. Partout on voit le praticien sage, prudent, et fidèle observateur des phénomènes de la nature. Nous ne saurions donc assez conseiller la lecture de cet opuscule; et nous ne doutons pas qu'il ne soit accueilli par tout esprit naturellement porté vers des recherches utiles, et surtout vers celles qui ont pour but le bonheur de la société et la conservation de la santé.

L'ouvrage se trouve chez M. Crochard, libraire, près de l'Ecole de Médecine.

Boirot-Desserviers, *docteur-médecin, membre de plusieurs académies.*

(1) Les vrais amis de la science sauront gré sans doute à M. Pommier d'une innovation fondée sur des principes certains et raisonnés. Ce n'est pas par des démonstrations vagues qu'on parviendra à connaître la nature et à reculer les limites des sciences, mais par l'observation et l'expérience; et, comme l'a dit *Condillac,* quand l'observation trouve ces faits, l'expérience les étend et en découvre les rapports; la théorie les lie entre eux; le système les généralise et les embrasse; l'hypothèse les enrichit avec de bonnes analogies; et cet ensemble ainsi coordonné constitue un corps de doctrine, monument élevé à la gloire de l'esprit humain. (*Note de M. Boirot-Desserviers.*)

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an, et seulement à dater des premier janvier ou juillet.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

> Non est vivere, sed *valere*, vita.
> MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Pierre de Musschembrock, professeur de mathématiques et de physique à Utrecht, sa patrie, puis à Leyde, a rendu de grands services à l'art de guérir, s'il est vrai de dire que la physique soit un des premiers auxiliaires de la médecine. Il était de l'Académie des Sciences de Paris. Il mourut en 1761. Il a publié les ouvrages suivans : *Tentamina experimentorum*, Lugd. Batav. 1731, in-4°. *Institutiones physicæ*, Leyde 1748, in-8°. *Compendium Physicæ experimentalis*, 1762, in-8°. Ses Essais de physique ont été traduits en français. Paris, 1769, 3 vol. in-4°., par M. Sigaud de la Fond.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La température que nous avons décrite il y a deux mois continue de dominer; ainsi le régime alimentaire et médical, que nous avons tracé à cette époque, a pu être à la fois curatif et préservatif. Un journaliste qui, apparemment n'ayant pas de quoi vivre sur son propre fonds, éprouve le besoin de venir de tems en tems fourrager sur notre territoire, a trouvé plaisant de nous complimenter sur notre adresse à prédire le tems passé, et à guérir les maladies éprouvées. Son jugement comme son esprit sont ici en défaut; et avec un peu plus de réflexion, il aurait vu d'abord que ce reproche, s'il était fondé, nous serait commun avec tous les journaux voués à l'art de guérir, qui auraient de plus le désavantage de ne paraître que tous les mois, et même de ne donner que par trimestre la constitution médicale, et les remèdes qu'on a opposés aux maladies dominantes pendant ce trimestre; au lieu que notre Gazette paraissant tous les 10 jours, offre toujours l'état actuel des maladies et des remèdes *actuellement* employés avec succès; et nous en attestons notre traitement de la *grippe*, publié dès le premier de janvier, et qui a paru tellement convenable qu'il a été copié par tous les journaux, et qu'il a donné l'idée à des zélateurs, animés sans doute par un bon motif, de recueillir en une feuille in-8°. les différens conseils sur cette affection, disséminés dans nos divers articles *Constitution*, et de les distribuer dans Paris avec une profusion également profitable pour leur intérêt et pour celui des malades. Nous ne revendiquons pas les honneurs de cette publicité, ni l'innocuité de cette affection épidémique; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer avec vérité qu'il y a trois ans la *Gazette de Santé* n'existait pas, et que la *grippe* a causé les plus cruels ravages; que des divers points de la France des correspon-

dans nous ont écrit pour nous féliciter de la justesse de notre thérapeutique, et se féliciter eux-mêmes d'avoir suivi nos conseils.

Ensuite la simple observation suffisait pour prouver que s'il était vrai de dire que notre Journal n'a d'autre mérite que de retracer le tems passé et d'offrir le traitement des maladies subies, il a par cela même celui d'indiquer par le résultat de l'expérience le mode le plus sûr de traitement à suivre dans le cas d'une pareille température, ou d'une semblable constitution nosologique : or, ces rapprochemens atmosphériques se reproduisent vingt fois par an : alors les remèdes indiqués peuvent prévenir et guérir les maladies régnantes; et ce Journal a le mérite d'avoir ainsi prédit la température *à venir*, et d'avoir offert des remèdes pour les maladies *à traiter.*

La constitution, comme nous venons de le dire, offre constamment la même physionomie; et si l'on en excepte une courte et vive gelée, loin de varier, depuis la mi-décembre elle n'a présenté qu'une température douce, molle et tiède : de la pluie, du vent, des brouillards, peu de soleil; des catharres, des paralysies, des apoplexies, des affections glandulaires, des diathèses scorbutiques, quelques péripneumonies : tel est en raccourci le tableau de l'atmosphère et des maladies. Si l'on a remarqué quelques fluxions de poitrine très-aiguës, et d'une marche très-rapide, on a surtout observé aussi que des phthisies pulmonaires, inactives depuis long-tems, ont éprouvé tout à coup une accélération très-prompte dans leur progression; et nous avons vu beaucoup de ces malades qui semblaient, sous la foi d'un catharre chronique ou d'un asthme, avoir des droits à quelque longévité, obéir subitement à l'influence de l'atmosphère, et perdre la vie en très-peu de tems, si l'on n'a pas eu la précaution d'opérer aussitôt une diversion humorale par l'application d'un vésicatoire ou d'un cautère : d'autres ayant des engorgemens, soit des glandes mésentériques, soit du foie, ont éprouvé une fonte colliquative qui les a rapidement entraînés au tombeau. C'est ainsi que nous avons perdu le chaste amant de Thalie, notre vertueux compatriote *Collin d'Harleville.* N'accusons de ces désordres que la macération de la fibre dans une atmosphère humide, et concluons en que la médecine et la saine raison se sont accordées pour indiquer un régime tonique, tant alimentaire que médicamenteux. Nous ne pouvons à cet égard que renvoyer aux numéros précédens.

Depuis deux jours il vente, neige, pleut et grêle tour à tour dix fois dans la journée.

Depuis le 18 février jusqu'au 28, l'élévation du baromètre s'est élevée dans son *maximum* à 28 p. 6 lig. $\frac{6}{12}$.

Il est descendu, dans son *minimum* à 28 p. 1 lig. $\frac{3}{12}$.

Le therm. de Chevallier (dilatation) s'est élevé dans son *maximum*, à 10 degrés $\frac{1}{10}$.

Id., (dilatation) dans son *minimum*, 1 dég. $\frac{8}{10}$.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 99 d.

Et, pour le *minimum*, 85.

La hauteur de la rivière, prise au pont Royal le 28 février, était de 3 mètres 6 décimètres.

Les vents dominans du 19 au 27 ont soufflé 2 fois au S.-O., 2 fois au S.-E., 7 fois au S., et 8 fois au N.-E.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

Opération à la suite d'une brûlure.

Nous avons promis le récit d'une opération de M. *Dutertre*, non moins intéressante que celle déjà décrite dans le n°. 58 de cette *Gazette.* La voici : laissons parler l'opérateur lui-même.

« Un enfant, âgé de quatre ans, fils du nommé Ogé, garde-moulin à Challet, près Chartres, tomba dans le feu à l'âge de dix mois; il se brûla le poignet et les doigts : cette brûlure fut mal soignée; il en résulta des difformités qui le privèrent de l'usage de sa main.

« Il était dans cet état depuis plus de trois ans lorsqu'il fut confié à mes soins. Il appartenait à des parens pauvres; je le fis venir à Paris et le logeai chez moi, (le 2 prairial an 5) 21 mai 1797.

« Avant de rien entreprendre, je fis dessiner cette main, qui, en tout, si l'on en excepte le doigt annulaire, figurait assez bien une pelote. Pour ne pas multiplier les dessins, je vais dé-

crire, aussi exactement qu'il m'est possible, ce que cette espèce de moignon présentait de plus remarquable, vu sur ses faces et sur ses côtés.

« 1°. Le pouce, l'indicateur, le médius et le petit doigt étaient renversés sur le dos de la main, où ils tenaient, dans toute leur étendue, par des adhérences très-serrées : ils étaient comme luxés dans leurs articulations avec les os du métacarpe; leurs bases, à cet endroit, faisaient saillie et paraissaient *exostôsées*. Pareille disposition se rencontrait dans l'articulation de la première avec la seconde phalange du pouce. Outre les adhérences dont j'ai parlé, il en existait d'autres entre le pouce, l'indicateur et le médius, qui retenaient ces doigts intimement unis par leurs bords.

« 2°. L'indicateur et le médius présentaient la même disposition dans leur articulation de la première avec la seconde phalange; mais il y avait pourtant cette différence que la luxation paraissait s'être faite en sens opposé, et que les extrémités des doigts tendaient à se renverser vers le dedans de la main. Voici comment j'explique ce phénomène qui, au premier coup-d'œil, paraît fort extraordinaire.

« Les tendons fléchisseurs qui s'attachent à la face plate de ces phalanges près leurs bases, ayant toujours agi sur ces faces, pour ramener les phalanges dans leur état naturel, pendant que leurs faces opposées se trouvaient renversées et attachées, dans toute leur longueur, par les cicatrices, sur la convexité de la main, il a nécessairement fallu que les bases de ces secondes phalanges se portassent en dedans des doigts, où chacune d'elles formait, par un demi-renversement sur celle qui la précède, un angle saillant.

« 3°. Le doigt auriculaire était obliquement renversé sur la main, paraissant luxé comme les autres, dans son articulation avec le cinquième os du métacarpe, privé de sa dernière phalange, atrophié, et en partie couvert par les cicatrices auxquelles il était fortement attaché.

« 4°. L'index était tuméfié, privé de même de sa dernière phalange, et se trouvait si profondément enchâssé dans les cicatrices, qu'il présentait les plus grandes difficultés à en être détaché.

« Malgré tous ces obstacles, m'étant bien convaincu que les cicatrices qui maintenaient le renversement contre nature des doigts sur la convexité de la main, étaient purement cutanées, je ne vis aucun inconvénient à les détruire, pour ramener ensuite les doigts à leur situation naturelle par des moyens convenables.

« Je communiquai mon projet à M. Seguy, médecin, qui l'approuva et me conseilla de consulter Fabrice de Hildan.

« On lit en effet dans cet auteur (1) qu'il a opéré un enfant, âgé de quatorze mois, qui s'était brûlé l'extérieur de la main droite à l'âge de six. Il a fait graver la figure de cette main, et celle de la machine qu'il a employée pour ramener les doigts dans leur état naturel; mais il est aisé de juger, tant par la figure que par la description, que le renversement qui fait le sujet de l'observation de Fabrice de Hildan, n'était ni aussi ancien, ni aussi complet que celui que je me proposais de guérir, et n'existait que dans les articulations des premières avec les secondes phalanges des doigts, le pouce excepté. J'avais des obstacles de plus à surmonter.

« Après m'être bien pénétré de cette différence et de toutes les difficultés que je devais rencontrer, je demandai conseil à M. Pelletan, qui rejeta toute idée d'opération. L'avis de M. Sabatier, que je consultai ensuite, ne fut pas le même. Après un mûr examen, ce praticien célèbre me dit qu'il craignait que l'opération ne fût sans succès; qu'il n'y prévoyait cependant pas de danger, et que je pouvais en faire l'essai sur un des doigts.

« Je pensai alors qu'il était de mon devoir de préférer de tenter une opération incertaine, mais nullement dangereuse, plutôt que d'abandonner le malade à son infirmité; et le 24 prairial an 5 (12 juin 1797) je fis cette opération en présence de MM. Seguy, Lacasse et Legras. (2)

« Avec un bistouri convexe je séparai chaque doigt de la convexité de la main, et du doigt voisin auquel il était uni, en commençant par

(1) Guilhel. Fabr. Hild. cent. 1, observ. 83.

(2) L'opération précédente les a pareillement eus pour témoins ainsi que cinq chirurgiens encore existans.

le pouce, et finissant par le petit doigt. Cette opération dura vingt minutes; elle fut pénible, à cause de l'extrême difficulté que j'avais à saisir les doigts.

« Après avoir laissé couler le sang pendant quelque tems, j'appliquai de l'amadou sur les vaisseaux qui saignaient le plus; je garnis l'interstice des doigts de charpie sèche; j'en couvris le reste de la plaie; je plaçai quelques compresses, et je contins le tout par un bandage convenable.

« Dès ce premier pansement les extrémités des doigts se trouvèrent éloignées d'un pouce et demi de la convexité de la main.

« Je fis coucher l'enfant, et le tins à un régime convenable. A dix heures du soir il lui survint de la fièvre. Quarante-huit heures après l'opération, je levai une partie du premier appareil, et ce ne fut que le quatrième jour que je parvins à découvrir la plaie en totalité. Je la pansai avec du cérat de Galien, auquel j'ajoutai une quatrième partie d'un léger digestif, fait avec la térébenthine, l'huile d'hypericum et le jaune d'œuf. La plaie étant très-belle, le pus de bonne qualité, et la fièvre ayant cessé dès le cinquième jour après l'opération, je commençai à ramener les doigts dans leur situation naturelle, par le procédé que je vais décrire.

« Je pris une planche un peu plus longue que la totalité de l'avant-bras et de la main; je figurai à cette planche cinq doigts écartés les uns des autres, et à chacun d'eux je pratiquai plusieurs trous. Après avoir garni cette planche, je l'appliquai à la face interne de l'avant-bras, et je l'assujettis au coude et au poignet avec des bandes; je passai en double un petit ruban de fil dans l'un des trous de chacun des doigts de la planche, et je portai chaque anse résultante de ce passage sur chaque doigt de la main de l'enfant, correspondant à celui des doigts de la planche; je tirai ensuite les deux extrémités du ruban au-dessous du trou de la planche où je les avais fait passer, et je ramenais ainsi, le plus que je pouvais chaque doigt à sa situation naturelle, jusqu'au moment où, averti par les cris de l'enfant de la douleur qu'il éprouvait, je fixais le ruban autour du doigt de bois par des nœuds.

« J'opérai ainsi tous les jours sur chaque doigt de la main, jusqu'à ce que je fus parvenu à leur donner à tous une direction parallèle à ceux de la planche.

« Etant arrivé à ce point, le dix-neuvième jour après l'opération, je substituai à la première main de bois une seconde main dont je tronquai les doigts, afin de faciliter la flexion des doigts de l'enfant; je garnis ces extrémités tronquées de pelotes correspondantes aux articulations des phalanges, pour repousser dans leur situation les parties déplacées, pendant que les doigts étaient saisis sur leur convexité par les anses des rubans qui tendaient à les ramener en dedans. De cette manière j'opérais lentement, mais constamment, la réduction des parties.

« Je continuai d'agir de même en serrant tous les jours un peu plus, excepté qu'étant obligé d'employer plus de force pour ployer les articulations, j'avais la précaution de garnir la convexité des doigts de morceaux de cuir, pour que les anses des rubans ne r'ouvrissent pas les cicatrices. Mais ne pouvant plus fixer les extrémités de ces rubans sur les doigts de la planche qui étaient tronqués, je les attachai à des ganses placées plus en arrière. Je faisais baigner la main deux fois par jour, pendant une heure, dans une décoction de racines de guimauve, pour rendre les parties plus flexibles.

« Un mois après l'opération les plaies furent entièrement cicatrisées; mais je continuai encore pendant deux autres mois l'application de cet appareil pour fléchir les doigts, jusqu'au moment où je suis parvenu à les ramener dans leur état naturel, et à leur donner tout le mouvement dont ils pouvaient être susceptibles après un aussi grand désordre.

« Par ce procédé j'ai eu la satisfaction de rendre à ce jeune enfant l'usage de la main droite dont il était privé depuis trois ans, et qu'il eût perdu pour jamais sans le secours de la chirurgie.

Nota. « Le moyen employé par Fabrice de Hildan diffère essentiellement du mien, et m'a

paru insuffisant dans le cas présent : il consiste en une planche de trois doigts de large, d'une longueur suffisante pour servir d'appui du coude au poignet. A cet endroit est un petit bâton rond, épais d'un pouce, placé en travers, et fortement uni à la planche. Ce bâton est troué en quatre endroits, où l'on voit des espèces de chevilles en bois.

« La planche a aussi deux boucles et deux courroies, par le moyen desquelles la machine est attachée à l'avant-bras; plus, quatre doigtiers en cuir, dans lesquels il passait l'extrémité de chaque doigt; il fixait ces doigtiers avec quatre ganses aux chevilles de bois dont il est parlé plus haut. Par ce moyen il parvint à ramener les doigts dans leur état naturel, observant de mettre entre eux, pour les empêcher de se coller de nouveau, quelques petites lames de plomb. »

DUTERTRE.

De l'influence de la température sur les dents.

Si le plus souvent le mauvais état des dents, l'oubli des soins qu'il convient de leur donner, et le gonflement des gencives, donnent lieu à des fluxions et à des douleurs, c'est particulièrement dans les tems où l'on voit régner des maladies qui affectent le système muqueux. Depuis près de deux mois nous avons remarqué que les douleurs de dents avaient été fréquentes et opiniâtres; que les gencives étaient tantôt tuméfiées et douloureuses, tantôt couvertes de petits boutons blancs accompagnés de prurit, et quelquefois que la langue et l'intérieur des joues avaient été sensibles et même douloureuses par la présence de beaucoup d'aphtes très-petits. Le mucus dont les dents étaient couvertes nous eût peut-être fait croire que ces divers états de la bouche dépendaient d'un défaut de soin, si des personnes très-propres n'en eussent souffert : mais il est vrai de dire qu'en général ce sont celles qui négligent leurs dents, qui en ont de cariées, ou qui ne mangent que d'un côté, qui sont le plus exposées aux aphtes, et à ce qu'on pourrait peut-être appeler *mal de bouche*, ou *scorbut de bouche*, comme il est fréquent dans les pays aquatiques et le long des côtes de la mer. Au surplus, nos observations s'accordent avec celles de Rœderer et de Wagler, qui, dans un excellent traité sur la maladie muqueuse, (*de Morbo mucoso Tractatus*) (1) rapportent que dans les différentes espèces de fièvres muqueuses, ils ont vu les gencives douloureuses, les dents vacillantes, les aphtes de la bouche, le tartre muqueux des dents, ou l'intérieur de la bouche et de l'arrière-bouche couvert d'une croûte jaunâtre muqueuse, qui devenait sèche dans le fort de l'accès fébrile.

Ces savans médecins regardent comme un symptôme constant et comme spécifique de cette maladie, *huic morbo ferè specificum*, l'excoriation de la membrane interne de la bouche, et particulièrement de la langue et des gencives, qui sont presque toujours ici affectées d'aphtes. Dans presque tous les cas où nos conseils ont été requis pour ces affections, outre les remèdes généraux convenables à l'état fébrile ou non fébrile, nous avons obtenu des bons effets des lotions et gargarismes légèrement vulnéraires, de l'eau entre autres à laquelle on ajoute de l'eau de mélisse ou de Cologne, et de l'eau-de-vie de Gayac, mais surtout de l'élixir odontalgique de feu Leroy de la Faudignère père, qui se trouve chez sa fille, épouse de M. Duval, dentiste, place Royale, n°. 5. Cet élixir, qui a la propriété d'exciter une légère salivation, facilite ainsi le dégorgement des glandes salivaires et buccales, et en donnant même du ton au tissu de la membrane muqueuse de la bouche, qui est toujours disposé à la laxité, il nous a paru très-convenable dans le tems où nous nous trouvons, soit pour arrêter les effets de la maladie muqueuse sur la bouche, soit même pour s'en garantir, et prévenir les fluxions auxquelles cette partie est si sujette.

M. D. M.

Fin de l'utilisation des supplices.

Nous savons bien qu'il est quelques objections contre la proposition que nous avons établie; et quelle est celle à laquelle on ne puisse en opposer? Mais à cet égard nous ne pouvons en-

(1) Il vient d'être traduit par M. le Prieur.

core émettre qu'un vœu ; et s'il était entendu, son accomplissement pourrait être modifié selon les lois de la morale, et conformément à la plus grande utilité publique, sans blesser les droits privés. La plus grande objection est celle-ci : « La « loi peut bien priver de la vie un citoyen qui « a sciemment encouru la peine prévue par elle ; « mais il ne doit que sa tête : il acquitte ainsi « toute sa dette, et elle n'a pas le droit de va- « rier ou de prolonger son supplice, qui doit tou- « jours être l'application exacte de l'article du « code pénal. » Ce principe est juste et vrai ; mais sa conséquence est outrée, si l'on ne prend pour sujets de ses épreuves que des criminels qui y consentent, sauf à être renfermés ensuite et bien traités si elles réussissent. Quelles sont les raisons pour lesquelles on n'a pas le droit de prolonger un supplice? Ce sont le respect dû au malheur ; l'intérêt qu'inspire un infortuné qui paie de sa tête une erreur ; le vœu de la loi qui ne commande que sa mort. Mais si ce malheureux préfère être le sujet d'une expérience, avec la chance de conserver la vie si l'expérience est favorable, à subir son supplice avec la certitude de mourir, alors son intérêt n'est plus lésé ; alors son consentement détruit l'odieux des tourmens qu'il endure, *volenti non fit injuria* ; alors même le vœu de la loi est rempli, puisqu'elle a voulu qu'il s'acquittât avec la société ; et il s'acquitte bien mieux envers elle en lui assurant la découverte d'une vérité utile, périlleuse et nouvelle, qu'en tombant sans profit sous le glaive de la loi. Il y a plus : dans les délits d'un intérêt général, s'il s'agissait d'une conspiration contre l'état, et dont la révélation pût assurer le salut public, la loi permet d'arracher la vérité, fondée sur cet axiome : *Salus populi, suprema lex esto ;* et l'on se rappelle que depuis l'abrogation de la question un trop fameux régicide fut condamné à la subir avant d'être appliqué au dernier supplice..... Peut-on comparer cette torture à la recherche exercée par un homme de l'art intéressé à sauver le sujet de son épreuve, sur un scélérat convaincu et jugé, mais consentant à expier ses crimes par une expérience cruelle, à la vérité, mais utile au genre humain, et dont l'incertitude laisse un espoir au criminel qui l'endure, de jouir encore de la vie. Put-on jamais appliquer, avec plus de droit à l'indulgence, ce trop fameux dictum, *Faciamus experimentum de animâ vili?*

On lit dans l'amphithéâtre d'anatomie de Toulouse ces mots :

« *Hic locus est ubi mors gaudet succurrere vitæ.*

« Ici la mort se plaît à secourir la vie. »

Quand ce vers heureux pourra-t-il être inscrit sur tous les échafauds mieux utilisés?

M. S. U.

PHÉNOMÈNE.

Il existe en ce moment à Paris, rue de la Limace, n°. 20, un enfant de 21 mois, qui ne pèse que 4 livres, et qui n'a que 34 centimètres (18 pouces 3 lignes) de longueur ; il a six dents, dont quatre à la mâchoire supérieure, deux à l'inférieure. Il est venu au terme ordinaire de neuf mois. Le père et la mère sont forts et vigoureux. Le père est porte-faix ; et la mère, qui est très-belle femme, est blanchisseuse. Ils ont eu trois enfans avant celui-ci, dont deux sont morts, et un troisième existant, court aussi, mais gros et ventru, âgé de quatre ans. Ils ont une fille qui est en nourrice, et bien portante, venue depuis la naissance de cet enfant, qui semble promettre une stature singulièrement petite ; il est d'ailleurs bien proportionné, gai, viable ; il rit souvent, mais il n'articule aucun son.

Ce fait, au reste, rentre dans l'ordre de ceux attestant les écarts particuliers de la nature ; tel est celui de Nicolas Ferry, né dans les Vosges, et connu depuis sous le nom de *Bébé*, ou le nain du roi de Pologne, auquel il appartenait en effet. Il n'avait, quand il vint au monde, que 0 mètre 2166 (8 pouces) de long, et ne pesait que trois hectogrammes 6714 (12 onces.) On le porta à l'église sur une assiette garnie de filasse : un sabot rembourré lui servait de berceau ; sa bouche trop petite ne pouvant admettre le mamelon de sa mère, une chèvre y suppléa, et sembla même la remplacer par son affection. Il parla à dix-huit mois ; il marcha à deux ans, et ses premiers souliers avaient dix-huit lignes de longueur. A sa mort, qui arriva à près de vingt-trois ans, il

avait 0 mètre 8933 (33 pouces) de haut. Il n'avait joui d'une bonne santé que jusqu'à quinze ans; et le peu de raison qu'il montrait ne s'élevait pas au-dessus de l'instinct de certains animaux bien dressés : il était venu à sept mois.

M. le comte de Tressan a donné l'histoire d'une famille composée tour à tour de nains et d'individus d'une taille ordinaire; l'aîné n'avait que 34 pouces, le second 28; trois frères cadets suivant à un an de distance, avaient chacun cinq pieds et demi; et le sixième enfant, qui était une fille, avait 21 pouces. Elle était bien faite, jolie et spirituelle ainsi que ses frères; le second surtout était remarquable par l'élégance de sa taille, sa force et son esprit. Il savait très-bien l'arithmétique, l'allemand, le français; il se livrait avec adresse à tous les exercices; il était vif dans ses réparties, juste dans ses raisonnemens. Tous ces enfans étaient venus à 9 mois.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

M. S. U.

AU RÉDACTEUR.

Paris, le 26 février.

Je sais bien, messieurs, que la médecine n'offre aucun remède pour des douleurs qui viennent de la tension des nerfs, surtout après une paralysie de plusieurs années sur toute la partie droite du corps; mais ne serait-il pas permis de demander à celui ou à ceux qui se seraient livrés particulièrement à l'étude de la partie des nerfs, s'ils n'auraient pas trouvé un moyen d'arrêter, 1°. les douleurs toujours croissantes avec les contractions; 2°. une transpiration qui ne pouvant sortir de la partie droite à cause de l'extrême tension des nerfs et des muscles, semble se porter sur la partie gauche, et principalement à la tête; enfin d'indiquer un soulagement quelconque à un homme qui souffre les douleurs les plus cruelles?

Si messieurs les rédacteurs de la *Gazette de Santé* croient qu'en insérant ma demande dans leur journal ils pourraient trouver l'homme habile qui espérerait me porter quelque soulagement dans mes maux, ils me rendront un véritable service. Ma demeure est quai des Ormes, au second étage sur le devant, n°. 58, maison d'un marchand de vin.

Note des Rédacteurs. Nous recevons à l'instant cette lettre que nous nous empressons d'insérer dans notre Gazette, pour hâter l'administration des secours demandés : nous invitons les gens de l'art à y répondre, et nous promettons d'insérer dans tous les cas une réponse dans le premier numéro.

BIBLIOGRAPHIE.

Agence d'instruction publique, dirigée par F. Fustier, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 55, à Paris.

Nous ne nous occupons de cet établissement que dans son rapport avec la médecine, la physique, la botanique, la chimie, la pharmacie, etc., dont il promet de faciliter la correspondance et de seconder les travaux. Il paraît d'ailleurs avoir l'assentiment de M. le directeur général de l'instruction publique, et offrir en effet de très-grands avantages.

Réflexions sur les remèdes secrets en général, et sur les pillules toniques stomachiques de l'auteur en particulier, etc., par M. Laurent Bodin, docteur-médecin, associé correspondant des sociétés de Médecine de Paris et de Tours, etc. A Tours, chez Letourmy; et à Paris, chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n°. 17 : 1 fr., et 1 fr. 25 cent. franc de port.

C'est une haute et grave question que celle qui est agitée dans cette brochure, dont les bornes ne peuvent suffire à la discussion d'un tel problême; et il serait à desirer qu'il eût été posé par un écrivain qui n'eût point eu un intérêt personnel à émettre telle ou telle opinion.

M. S. U.

Observations et considérations sur le Cancer, etc., par F. Terrier, docteur-médecin, etc. Chez Didot; et chez l'auteur, rue Blanche, n°. 19, chaussée d'Antin.

Cette dissertation présentée avec le ton de la méfiance de ses forces et de la modestie, nous a inspiré le plus vif intérêt, et doit obtenir à l'auteur une confiance d'autant plus fondée, qu'elle repose sur une théorie alliée à de nombreux faits de pratique consignés dans cet opuscule. Il sera précieux à ceux qui se vouent à cette partie de l'art de guérir, ou qui rencontreront de ces faits dans leur exercice. Ce petit recueil contient douze observations de cancers occupant diverses régions; le traitement employé pour chacun d'eux; puis un mode curatif général, selon les diverses complications. Si l'on suivait cette méthode d'écrire en médecine, on verrait moins de systêmes hasardés, de folles théories, de brillans écarts, et plus de conseils vraiment curatifs. — Le docteur Terrier a joint à ce mode de curation des moyens prophilactiques bien précieux dans une

maladie qui pardonne rarement quand elle est arrivée à un certain période. Des aphorismes du Père de la médecine couronnent cet essai, aussi intéressant par son sujet que par la manière dont il y est traité. M. S. U.

Considérations sur la combustion du corps humain, etc., par D. Chirac, docteur-médecin, élève de l'école de Médecine de Paris, etc. Paris, chez Didot, 1805.

L'auteur, en faisant preuve d'érudition et de connaissances physiologiques, s'élève contre l'existence des combustions *spontanées*. Si par là il entend une inflammation due à un foyer intérieur d'ignition, à la concentration d'un fluide inflammable, enfin à une explosion pour ainsi dire volcanique et spontanée, nous appuyons son opinion; mais s'il ne pense pas qu'une constitution particulière, l'abus habituel des liqueurs, enfin qu'une prédisposition singulière, et le voisinage d'un corps en ignition, suffisent pour déterminer instantanément la combustion d'un corps humain, nous ne partageons pas son avis. L'opinion qu'il énonce que les parties graisseuses sont plus combustibles que les autres, n'exclut point celle aussi bien prouvée de l'inflammabilité des parties saturées de principes alkooliques. Quant à sa dénégation que les individus qui ont offert de pareils phénomènes fussent adonnés aux liqueurs spiritueuses, elle ne peut prévaloir contre les assertions multipliées d'auteurs imposans et de témoins non suspects, rapportées dans l'*Essai sur les Combustions humaines*, de P. A. Lair. Le fait même dont on arguë, lequel s'est passé rue du Doyenné, et dont nous avons rendu compte dans cette Gazette n°. 19, après avoir pris les renseignemens les plus positifs, loin de nous sembler favorable à l'opinion de M. Chirac, est pour nous un argument de plus contre elle; car il est bien constant que la femme incendiée était habituellement adonnée au vin, très-grasse, marchant difficilement; qu'elle est rentrée à onze heures chez elle avec une bouteille de vin; que par une disposition résultante de la nature alkoolisée de sa fibre, elle a pris instantanément communication du feu du foyer de sa cheminée; qu'à minuit ses voisines rentrant de la messe de Noël, n'ont encore rien senti ni aperçu qui annonçât une combustion, et qu'à trois heures du matin elle était complètement consumée. Concluons-en que la question décidée par la négative par M. Chirac, reste au moins problématique; qu'il faut des faits nouveaux contradictoirement examinés par des hommes instruits et de bonne foi, pour asseoir un jugement certain; qu'on devra toujours à M. Chirac d'avoir rappelé, par sa dissertation, l'attention des gens de l'art sur un cas singulier, et que s'il est de la prudence de dire avec Vander Linden, *nihil temerè affirmandum*, il l'est aussi d'ajouter avec lui: *nihil contemnendum*.

Cette thèse est terminée par la *loi d'Hippocrate*, chef-d'œuvre de concision, d'exposition des fonctions médicales, et dont on ne peut trop recommander la méditation aux jeunes médecins. M. S. U.

Mémoire sur les causes de la décadence et de l'insalubrité de la ville de Narbonne, en réponse à cette question de M. le préfet de l'Aude: « S'il est vrai que du « tems d'Ausone et de Sidoine Apollinaire la ville de « Narbonne ait été renommée pour sa salubrité, et célèbre par ses monumens, comment se fait-il qu'il ne « reste aucun vestige de cette antique splendeur? A « quelle cause faut-il attribuer l'insalubrité dont on s'y « est plaint de nos jours, et quels seraient les moyens de « la faire disparaître? » Par M. Py, docteur en médecine de l'école de Montpellier, médecin de l'hôpital civil et militaire de Narbonne, de plusieurs sociétés savantes, etc.

On ne peut que féliciter la ville de Narbonne d'avoir fixé dans son sein un médecin aussi érudit, un fils aussi zélé pour la gloire de sa patrie. Un précis historique prélude rapidement aux considérations médicales et topographiques de l'antique capitale de la Gaule narbonnoise, et attache à la fois par le charme du style, par ce touchant intérêt qui nous fait jeter un regard d'affection vers le berceau de nos aïeux, et par le grand objet d'utilité attaché aux moyens d'amélioration et de salubrité, que l'auteur développe avec autant d'énergie que de connaissances; enfin par les motifs puissans de rassurance qu'il offre à ses compatriotes. Ce petit ouvrage nous a paru un modèle de description; et nous avons arrêté sur lui l'attention de nos lecteurs, parce qu'un tel projet exécuté sur tous les points de la France avec ce succès, donnerait à la fois l'histoire et la topographie la plus fidèle qu'on pût obtenir, et formerait ainsi à peu de frais le cours complet de la statistique de la France. M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an, et seulement à dater des premier janvier ou juillet.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. LXI.) (489) (11 Mars 1806.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Aaron. On cite deux médecins de ce nom. Le premier, né à Alexandrie, prêtre chrétien, florissait dans le septième siècle, en Egypte, et est le premier auteur connu qui ait traité de la petite vérole. Il écrivit en langue syrienne trente traités, que Sergius augmenta de deux autres. Ses ouvrages ont été traduits en arabe par ordre du calife Merwan. Le second, surnommé Hariscon, c'est-à-dire l'Antérieur, célèbre rabin caraïte, exerçait la médecine à Constantinople en 1294; mais il est moins connu par ses travaux en médecine que par ses commentaires sur la Bible, dont un sur le Pentateuque, qui est manuscrit, à la Bibliothèque Impériale, et dont Jean Danz a publié une traduction latine. Iena 1710, in fol. On a aussi de lui une grammaire hébraïque estimée. In-8°., Constantinople 1581.

CONSTITUTION MÉDICALE.

On reprochait autrefois aux saisons d'offrir des jours disparates; aujourd'hui il faudrait reprocher aux jours d'offrir, dans leur courte durée, les températures des diverses saisons, quelquefois souvent sans nuances intermédiaires, et même sans le rapport qu'ont en général le matin, le midi, le soir et la nuit avec le printems, l'été, l'automne et l'hiver: ainsi l'on a vu tel matin offrir une chaleur molle à laquelle succédaient subitement un froid âpre, une pluie pénétrante, puis une neige glaciale à l'heure de midi. Le vent s'élevait plus froid encore, et la grêle assiégeait nos frêles vitrages, rempart impuissant contre les élémens conjurés; enfin le vent du sud soufflait à son tour vers le soir, et régnait toute la nuit. Au reste, le tableau des maladies n'a pas plus varié que l'état de l'atmosphère; et, ne voulant pas répéter à nos lecteurs en d'autres termes ce qu'ils trouveront établi dans nos précédens Numéros, nous croyons les en bien dédommager en leur communiqnant la notice suivante qui nous a été envoyée par un médecin correspondant, joignant au mérite de bien observer la sage défiance d'un praticien qui instruit toujours sa théorie à l'école de l'expérience. Cette constitution d'un pays éloigné de cent lieues de Paris prouvera l'identité de la température qui a constamment régné cette année aux distances les plus considérables.

« Les intempéries de la saison, mon cher confrère, ont causé ici, comme presque partout, diverses maladies qui ne sont pas nouvelles, et qui n'ont pas eu besoin de moyens nouveaux

pour être guéries. Il est nécessaire néanmoins que les hommes de l'art les observent, les étudient, les consignent sur leurs tablettes; il est nécessaire qu'ils se rendent compte des caractères et de la marche de la maladie, de ses rapports avec les variations de l'atmosphère, et les autres causes physiques et morales qui peuvent y influer. Depuis plus de deux mois le temps a été extrêmement variable ; l'état de l'air a été tantôt froid, tantôt doux et même chaud, tantôt humide, tantôt sec, (plus souvent humide) tantôt raréfié, tantôt condensé, tantôt tranquille, tantôt agité.

« Voilà des causes évidentes et réellement productives de maladies. A travers tant de variations de l'atmosphère dans laquelle nous sommes toujours plongés, l'excrétion si essentielle qui doit avoir lieu par les pores de la peau, n'a pu manquer d'éprouver des dérangemens fréquens et notables. La matière de cette excrétion, c'est à dire de l'insensible transpiration, a donc été retenue; elle a donc été surabondante; elle s'est altérée; elle est devenue cause d'irritation et de pléthore; et, suivant les organes ou les viscères sur lesquels elle a agi comme cause morbifique, elle a produit des symptômes divers. De là, des coriza, (rhumes de cerveau) des esquinancies, (maux de gorge) des rhumes, des péripneumonies, (fluxions de poitrine); des douleurs de rhumatismes, de goutte, des éruptions cutanées tantôt érysipélateuses, tantôt dartreuses; quelques dévoiemens simples, quelques-uns dysentériques, quelques fièvres continues bilieuses, quelques paroxysmes d'asthme.

« Telles sont les affections maladives que j'ai observées, et que j'ai eu à traiter dans nos cantons depuis deux mois et demi; mais elles n'ont rien présenté de bien fâcheux dans notre arrondissement de Remiremont, et moins encore dans notre canton de Plombières qui est à l'extrémité méridionale du département des Vosges.

« Les affections catharrales régnantes ont pris plus souvent la tournure aiguë et inflammatoire à Remiremont qu'à Plombières: cela tient sans doute à ce qu'à Remiremont l'air est plus vif qu'à Plombières, dont le local est plus enfoncé plus à l'abri du nord, et dont l'atmosphère est toujours un peu tempérée par les exhalaisons des eaux thermales dont la chaleur ne diminue point, quelque froid qu'il fasse.

« Les personnes qui ont été atteintes des maladies régnantes sont celles qui s'exposent le plus aux intempéries des saisons, et qui ont le tempérament le plus délicat, c'est à dire le plus susceptible des impressions de l'atmosphère. Les personnes fortes et robustes, et point délicates, en ont éprouvé aussi, parce qu'elles restaient souvent exposées outre mesure aux impressions du mauvais tems. Dans ces cas, l'intensité de la cause fait ce que dans d'autres cas opère la délicatesse des organes.

« Il n'est mort personne à Plombières; et à Remiremont, dont la population est quadruple, c'est à dire de quatre mille ames il n'est mort que quatre à cinq personnes attaquées de péripneumonies ou fluxions de poitrine.

« Les simples rhumes, maux de gorge, affections rhumatiques, n'ont presque exigé aucun remède proprement dit. Se tenir chaudement tout le corps, afin de rétablir la transpiration, était un moyen le plus souvent suffisant pour chasser le mal; quelques-uns y joignaient une boisson chaude légèrement diaphorétique et adoucissante, ou tonique, suivant que l'estomac s'en accommodait le mieux. Je n'ai ordonné que l'infusion ou des quatre fleurs pectorales, ou du bouillon blanc, ou de la véronique, et l'inspiration de la vapeur de l'eau chaude et par le nez et par la bouche.

« Dans les maux de gorge les mêmes boissons, et en outre des lavemens et un gargarisme avec l'eau miellée acidulée avec un peu de vinaigre.

« Dans les catharres un peu plus forts, et qui étaient accompagnés de toux, de pesanteur de tête, je me suis fort bien trouvé, outre les boissons ci-dessus, de faire prendre au malade, tous les soirs, une once de manne dissoute dans une tasse de lait chaud. Ce remède, pris pendant quatre à cinq jours de suite, opérait la coction et la terminaison du rhume, surtout le malade gardant le lit. Par ces moyens, la transpiration se rétablissait, les premières voies et

les bronches étaient débarrassées de l'humeur muqueuse surabondante.

« Quand la maladie prenait une tournure plus sérieuse, plus aiguë, qu'elle devenait péripneumonique, avec fièvre, crachement de sang, point de côté, inappétence, difficulté de respirer, alors il fallait une médecine plus active : la saignée devenait alors indispensable, surtout chez les sujets un peu pléthoriques. (1)

« J'ai vu périr à Rémiremont une jeune fille de vingt-six ans faute d'avoir été saignée ; et ce qui en fut cause, c'est que ses règles se montrèrent : mais, en pareil cas, la saignée ne doit pas être omise, à moins que les règles ne soient abondantes, et ne fassent disparaître la violence des symptômes. Sans cela, il faut saigner.

« J'ai été moi-même attaqué d'un rhume violent, avec fièvre, mal de tête, surtout au front, dans les globes des yeux, avec frisson, courbature universelle. Je me fis dès le deuxième jour appliquer douze sangsues au fondement, parce que je suis très-sanguin : cette saignée me fit le meilleur effet, et la maladie fut terminée au bout de cinq jours, qu'il commença à s'établir une expectoration critique. Je pris de la manne dans du lait, et je bus l'infusion de bouillon blanc. La saignée, soit par la lancette, soit par les sangsues, m'a paru en général nécessaire dans nos cantons, quand le catharre était accompagné de signes inflammatoires qui sont, douleur, tension de l'artère et crachement de sang.

« Dans les tems humides et froids le sang est refoulé de la surface du corps vers l'intérieur, et de là résulte une surcharge de sang dans les viscères; et si on ne diminue point cette pléthore locale, le viscère s'enflamme ou se gangrène; ce qui est arrivé le huitième jour à la jeune personne dont j'ai parlé plus haut.

« Il ne faut point abuser de la saignée; mais c'est un grand remède dans les mains d'un praticien habile, et surtout quand il connaît le tempérament de son malade, et qu'il sait apprécier les signes que présentent le pouls et la constitution régnante.

« J'ai vu à Remiremont deux femmes attaquées de péripneumonies avec fièvre, crachement de sang et grande gêne de la respiration. Toutes deux ont été saignées, et la terminaison de la péripneumonie s'est faite heureusement au bout de quatorze jours. La plus jeune a été saignée à l'aide de douze sangsues, quoiqu'elle eût ses règles.

« Ces péripneumonies étaient ordinairement compliquées de surabondance de bile qui se manifestait dans les urines et par des évacuations alvines très-bilieuses sur la fin de la maladie : aussi fallait-il purger à plusieurs reprises sur la fin, et avec des purgatifs doux, manne et rhubarbe : cela était nécessaire pour éviter les métastases et les récidives.

« Durant la péripneumonie les boissons chaudes adoucissantes convenaient d'abord; ensuite il fallait employer, suivant les indications d'une expectoration plus ou moins facile, les remèdes plus stimulans, comme l'oximel scillitique, le kermès ou antimoine diaphorétique, (oxide d'antimoine sulfuré rouge ou orangé.)

« Les émétiques ont été quelquefois nécessaires; c'était lorsque les signes de saburre abondante se manifestaient : comme langue très-chargée, inappétence, quelques envies de vomir; alors un vomitif remplissait le double objet d'évacuer les premières voies, et de rétablir la transpiration. Le rétablissement de cette dernière fonction était en général la principale indication à remplir dans la constitution régnante; les autres indications étaient accessoires suivant la prédominance ou du sang, ou de la bile, ou des autres humeurs, et suivant le tempérament des malades dans les affections graves de la poitrine avec point douloureux. Je faisais aussi appliquer dès les premiers jours un vésicatoire sur la partie endolorie, et souvent aux deux jambes. Ce moyen avait un succès sensible.

« Les éruptions à la peau se guérissaient par les mêmes moyens, c'est à dire par le secours de boissons délayantes, légèrement diaphoré-

---

(1) On doit prévenir qu'en général cette indication a été propre au pays montagneux habité par l'auteur de cette observation. *Note du rédacteur.*

tiques, comme petit-lait simple ou vineux, ou dans lequel on faisait infuser la fleur de sureau.

« Dans les affections rhumatismales vives, je faisais appliquer les sangsues, et ensuite baigner. J'ai vu entr'autres une femme de quarante ans qui souffrait vivement de l'estomac et des intestins, par l'effet du transport d'un rhumatisme sur ces viscères, et qui ne fut soulagée que par les bains de l'eau thermale de Plombières, qui sont éminemment diaphorétiques et très-efficaces dans tous les cas où il faut rappeler à la peau une humeur répercutée à l'intérieur. Les bains et les étuves de Plombières sont toujours très-salutaires dans ces circonstances.

« Les dévoiemens simples et quelquefois dysenteriques et qui tenaient à la même cause, c'est à dire, à la suppression de l'insensible transpiration, cédaient aux boissons délayantes, adoucissantes d'eau d'orge ou de riz, et aux lavemens de même nature, et quelquefois un simple purgatif de manne dans une teinture aqueuse de rhubarbe.

« Dans les accès d'asthme il fallait évacuer les premières voies, et ensuite donner les infusions toniques et anti-spasmodiques, suivant la dominance d'irritation : l'infusion d'hysope, de camomille avec l'oximel scillitique et les gouttes d'Hoffmann faisaient bien.

« J'ai fort peu vu de fièvres continues ou rémittentes, et point d'intermittentes. Ces fièvres devaient être soumises au même traitement que les autres maladies régnantes; et ce traitement devait cependant être modifié suivant la dominance des humeurs et de l'irritation nerveuse : mais je n'ai point vu qu'elles fussent compliquées ni d'ataxie ni d'adynamie. Quelques-unes cependant ont eu lieu, au rapport de plusieurs de mes confrères; mais ces cas ont été rares, et comme on en voit tous les ans et dans tous les tems.

« Sans doute que la saison, quoique fertile en maladies catharrales simples, n'était point accompagnée, au moins dans nos cantons, de miasmes putrides ou malins, qui, dans d'autres tems, dans d'autres circonstances et d'autres lieux, décident le développement de ces maladies épidémiques si souvent meurtrières. Peut-être que le contentement de l'ame, l'absence de chagrins ou même d'affections voluptueuses, la rareté des rassemblemens d'individus mal portans dans un même lieu, l'air pur et la simplicité de mœurs de nos montagnes; peut-être, dis-je, que toutes ces circonstances ont contribué à éloigner la malignité des maladies régnantes dans notre heureuse patrie.

« Nos vallons, surtout celui de Plombières, sont très-aqueux, c'est à dire qu'il y a beaucoup d'eaux de source depuis le bas jusqu'au haut des montagnes, outre une grande quantité de sources d'eaux minérales tant chaudes que froides : mais il est bon d'observer que toutes ces eaux sont des eaux courantes et même rapides, et qu'elles ne sont point propres à engendrer des maladies putrides ou malignes, comme les eaux stagnantes, si fertiles en miasmes malfaisans. Ces eaux pures, limpides et légères roulant avec rapidité sur un sol d'ailleurs sablonneux et granitique, ne peuvent guère avoir d'effets insalubres, si ce n'est celui que cause l'humidité partout où elle se rencontre; comme d'occasionner des refroidissemens, des rhumatismes, des fluxions, surtout à ceux qui ne se précautionnent point contre ces accidens, soit par l'exercice, soit par de bons vêtemens, et par un régime sobre et un peu tonique.

« Le thermomètre, dans les jours les plus froids de cette saison, est descendu au 12e degré. (Réaumur) Les jours de gelée ne se sont pas étendus à plus de huit jours de suite : la gelée, le dégel, la pluie, la neige se succédaient rapidement.

« Le baromètre est descendu jusqu'à 26 pouces 9 lignes. Le 10 et le 11 de janvier le vent a soufflé avec une extrême violence, avec pluie et neige. En général, le S.-O. a été le plus dominant.

« Je termine ma lettre, un peu longue, par une courte observation : c'est le bon effet de l'étuve, comme préservatif des rhumes et des fluxions. Une personne délicate et sujette à ces maladies n'en a éprou[illegible]cune atteinte durant cette saison, si fécon[illegible]ctions de ce genre:

elle faisait usage de l'étuve tous les 3 ou 4 jours; elle suait beaucoup, et elle avait soin, ces jours-là surtout, de se tenir au lit.

« Je suis persuadé que l'usage de l'étuve sera d'une très-grande utilité au printems prochain, pour extirper du corps les matières excrémentitielles de l'insensible transpiration, qui ont été retenues par l'action de la température froide et humide qui a régné et qui règne encore à la fin de janvier. Les bains, les étuves et l'exercice ne sauraient être trop recommandés à toutes les personnes qui auront été malades cet hiver; ce sont les meilleurs moyens de rétablir parfaitement l'insensible transpiration, et de purger la masse des solides et des fluides de toutes les hétérogénéités ou impuretés dont elle a été imprégnée par l'action longue du froid humide de l'atmosphère; et vous avez eu déjà le mérite de le prévoir et de l'indiquer dans votre excellente *Gazette*, à la bonne foi de laquelle j'aime à rendre justice. »

M...t. D. M.

Pendant quelques jours l'air a été plus sec, l'atmosphère plus resserrée. On a éprouvé un peu de gelée.

Depuis le 28 février au 9 mars, le baromètre s'est élevé, dans son *maximum*, à 28 p. 6 lig.

Il est descendu, dans son *minimum* à 28 p. 2 lig.

Le therm. de Chevallier (dilatation) s'est élevé dans son *maximum* à 3 degrés $\frac{8}{10}$.

Id., (condensation) dans son *minimum*, 2 deg. $\frac{8}{10}$.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum* 99 d.

Et pour le *minimum* 81.

La hauteur de la rivière, prise au pont Royal le 9 mars était de 3 mètres 8 décimètres.

Les vents dominans du 28 février au 9 mars ont soufflé 3 fois au S.-O., 9 fois au S.-E., 4 fois au N., et 10 fois au N.-O.

M. S. U.

FAIT DE PRATIQUE.

Le 14 vendémiaire an 13, le nommé Bridonneau, postillon à Saint-Hermand, âgé de 32 ans, d'un tempérament sanguin, me consulta sur une hydropisie ascite qu'il supportait depuis environ un mois. Par les questions que je lui fis sur la cause de sa maladie, j'appris ce qui suit:

Dans le mois de fructidor de l'an 11, conduisant la diligence de Moreilles à Saint-Hermand, son cheval s'abattit sous lui, de manière à ce que n'ayant pu se débarrasser assez promptement, les roues de la voiture lui passèrent sur le pied droit et sur la jambe. Les plaies et contusions faites à ces parties furent méthodiquement traitées par un chirurgien instruit; mais le défaut de régime, les mauvais alimens, et l'usage immodéré du vin, en empêchèrent la parfaite guérison. Il lui resta pendant près de huit mois un ulcère sur le métatarse, accompagné d'une fièvre lente et par suite d'une obstruction à la rate.

A l'époque où, par des remèdes dessicatifs puissans, l'ulcère se cicatrisa, il lui survint un engorgement des glandes inguinales du même côté. Ces glandes se gonflèrent considérablement et s'enflammèrent: la fièvre s'alluma, et au moyen de cataplasmes émolliens et maturatifs que lui ordonna un autre chirurgien, qui oublia de prescrire un régime, il s'établit un foyer de pus assez considérable auquel il donna issue avec la lancette. La suppuration fut abondante dans les premiers jours; la fièvre se calma pour reprendre le type de lente; l'obstruction prit de l'intensité pendant que le dépôt parcourait ses périodes. Le malade en conçut de l'inquiétude, et en fit part à son chirurgien qui lui ordonna une tisane apéritive.

Les humeurs éprouvant un obstacle à leur issue par la diminution progressive de la suppuration, donnèrent bientôt lieu à l'œdème, qui se laissa premièrement apercevoir aux pieds, et ne tarda pas à gagner le bas-ventre. En peu de tems l'épanchement devint considérable. La fièvre lente existait toujours: les extrémités supérieures et le visage étaient amaigris, les urines rares et épaisses; la soif était ardente, la langue nette, humectée, et l'appétit dérangé. C'est dans cet état de choses que je fus appelé.

Je prescrivis sans balancer le régime sec et absorbant. Le pain grillé, les viandes blanches rôties, les poissons blancs de mer ou de rivière également grillés, les œufs à la coque, et le vin

blanc en petite quantité, trempé de moitié d'eau, durent être ses seuls alimens. Le lendemain 15, il fut purgé avec une potion hydragogue composée, selon l'art, d'une once de tamarins gras, deux gros de séné, trois gros de sel d'epsum (sulfate de magnésie,) un gros et demi de jalap en poudre et une once de sirop de nerprun. Les évacuations abondantes de matières séreuses qu'elle produisit portèrent déjà de la diminution dans le volume de l'abdomen. Les forces n'en reçurent point d'atteinte; mais l'excrétion de l'urine ne se faisait pas plus facilement, et la soif était plus intense.

Satisfait des bons effets de cette première potion, je l'ordonnai de nouveau pour le lendemain, avec recommandation de la réitérer le 19 et le 21.

Je revis mon malade le 22. Les trois derniers remèdes qu'il avait pris avaient presque totalement enlevé l'épanchement au bas-ventre et l'œdème des extrémités inférieures. Les urines moins rouges, moins épaisses, passaient comme dans l'état de santé; la soif cessée, l'appétit et le sommeil rétablis, lui assuraient une cure radicale. Ses forces lui permettaient de se promener long-tems, ce qui contribuait puissamment à leur augmentation. Mais comme il se manifestait encore un peu de fluctuation dans la cavité abdominale, je l'engageai à prendre dans deux ou trois jours un autre purgatif afin de l'enlever entièrement. Le 25 il prit sa potion ordinaire, où je réduisis à moitié la dose du jalap. Quoique moins active que les précédentes, elle opéra de grandes évacuations de sérosités. Le bas-ventre que je palpai deux jours après ne contenait plus d'épanchement: toutes les fonctions se faisaient librement, et les forces étaient considérablement remontées. Il me pria de lui accorder quelque tems de repos avant de commencer le traitement de l'obstruction à la rate, qui, par la facilité que l'on avait alors de la palper, offrait un volume et un degré de dureté extraordinaires: il m'ajouta que des affaires de famille l'appelaient à une distance de dix lieues, et que si je ne prévoyais pas qu'il lui en arrivât rien de fâcheux, il ferait ce voyage à cheval. Loin de m'opposer à son projet, je l'approuvai entièrement, la saison étant favorable, pourvu qu'il se comportât prudemment dans l'usage des alimens, et qu'il évitât l'humidité du matin et du soir.

Je ne revis Bridonneau que sur la fin de brumaire. Au retour de son voyage il avait repris sa place de postillon. L'exercice qu'il prenait journellement à cheval ayant presque totalement dissipé l'obstruction de la rate, je ne lui proposai point de traitement: je me bornai à lui recommander la sobriété, et à ne pas se livrer avec excès aux fatigues de son état. Il continue à se bien porter.

Tillier, *médecin à Saint-Hermine.*

AUX RÉDACTEURS.

Messieurs, dans le dernier numéro de votre intéressante Gazette contenant l'analyse de la dissertation que j'avais eu l'honneur de vous soumettre, est insérée une lettre d'un malade atteint de douleurs nerveuses, à la suite d'une paralysie qui dure depuis plusieurs années. Les principaux phénomènes de l'affection sont:

1°. Douleurs toujours croissantes, avec les contractions;

2°. Transpiration, laquelle ne pouvant sortir de la partie droite, à cause de l'extrême tension des nerfs et des muscles, semble se porter sur la partie gauche, et principalement à la tête.

3°. Indiquer un soulagement quelconque à un homme qui souffre les douleurs les plus cruelles.

Je suis bien éloigné de vouloir me mettre sur les rangs pour résoudre la question, quand vous annoncez une réponse de votre part; mais l'exposé de ce cas pathologique a fait naître si subitement en moi l'idée du traitement auquel j'aurais recours si j'étais consulté, que je me suis décidé, peut-être indiscrètement, à vous le communiquer.

Il consisterait dans la combinaison des méthodes opposées de Pomme et de Whytt contre les maladies nerveuses.

1°. Les bains tièdes me paraissent devoir agir efficacement, tant contre la contraction musculaire et la tension nerveuse du côté droit paralysé, que contre l'excitation sympathique en vertu de laquelle l'organe cutané du côté gauche, et principalement celui de la tête, sont sollicités à une abondante transpiration.

2°. Attendu la débilité que les bains ne manqueraient pas d'occasionner, surtout d'après la constitution médicale actuelle, je donnerais au malade une nourriture animale, appropriée à ses forces digestives, et je lui conseillerais l'usage de bons légumes cuits au gras, et d'un vin généreux en petite quantité.

3°. Pour calmer les douleurs, je donnerais à l'intérieur le quinquina uni à l'opium : par exemple, avant l'heure du coucher, et par cuillerées, plus ou moins, suivant l'effet obtenu :

De sirop de quinquina au vin, ℥ ij;
De vin d'opium composé, . . ʒ ß,

variant les doses respectives des deux substances d'après les effets observés.

Ou bien je donnerais :

D'extrait sec de quinquina, gr. viij;
D'extrait muqueux d'opium, gr. ß;
Conserve de roses, q. s.

Par doses fractionnées convenablement.

Après chaque bain, il me paraîtrait utile de frictionner légèrement les parties du corps le plus douloureusement affectées, avec le liniment suivant :

Huile d'amandes douces, ... ℥ j.
Huile animale de Dippel, } de chaque, ʒ ß.
Laudanum liquide de Sydenham, }

4°. Pour remédier, autant que possible, à la lésion profonde portée sur le système nerveux, j'introduirais dans l'économie des élémens que l'ensemble des forces de la vie puisse employer à l'assimilation : ainsi je conseillerais l'usage de quelques cuillerées des eaux distillées aromatiques, prises à des heures convenables; j'y ajouterais avec prudence quelques gouttes d'esprit de Mendérérus, (acétite ammoniacal) d'esprit volatil huileux et aromatique de Sylvius, etc. etc.

Si j'obtenais quelque succès, il me serait facile de rendre le traitement plus fructueux; mais je sortirais de la question.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Terrier.

Paris, ce 4 mars 1806.

Note des Rédacteurs. Nous avons voulu vérifier par nous-mêmes l'état du consultant dont nous vous avons consigné la demande dans le dernier numéro. Ce malade, intéressant à bien des titres, se nomme M. *Nagel*, et était secrétaire du Bailly *de Suffren*, auprès de qui il a reçu un coup de boulet qui lui a fracassé le bras gauche. Assez bien guéri de cette blessure, des plaies d'une autre nature, et non moins profondes, ont déchiré son cœur. Privé par la révolution de sa fortune, d'une femme et d'une famille chéries, il est en outre depuis deux ans affecté d'une fausse hémiplégie du côté droit; elle l'empêche de marcher et de confier au papier les pensées tumultueuses qui se pressent dans une imagination que fait fermenter encore davantage l'isolement de la solitude. C'est sa tête surtout qu'il faudrait parvenir à calmer. Eh ! quelles consolations a offrir à un mari éloigné d'une épouse adorée, à un père séparé de ses enfans ! Ainsi, quelqu'approprié que paraisse le régime diététique, médicamenteux et yatroliptique proposé par le docteur Terrier, nous pensons qu'on doit s'occuper d'abord de rassurer le moral du malade; et nous invitons notre zélé collègue à le visiter, pour asseoir son mode de curation sur des bases plus solides. Cette mission est digne d'un jeune médecin dont la philantropie paraît égaler les lumières.

Nous observons que les bains ont accru les douleurs et la faiblesse du malade.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

IVe, V^e^ et VIe Cahiers de la quatrième Année de la *Bibliothèque-Physico-Economique, instructive et amusante, à l'usage des Habitans des Villes et des Campagnes*; publiée par Cahiers, avec des Planches, le premier de chaque mois, à commencer du 1er Brumaire an XI, par une Société de Savans, d'Artistes et d'Agronomes; et rédigée par C. S. Sonnini, de la Société d'Agriculture de la Seine, etc.

Ces trois nouveaux Cahiers, de 216 pages, avec des Planches, contiennent entr'autres Articles intéressans et utiles :

Description d'une nouvelle Charrue, qui économise la moitié du tirage; — Soins à donner aux Bestiaux, à raison de la saison pluvieuse que nous avons éprouvée; par Madame Gâcon-Dufour. — Clarification du Vinaigre roug, —Moyen pour maintenir la Santé des Habitans des Campagnes, dans leurs habitations et dans les champs; par

Madame Gâcon-Dufour. — Sucre de Raisin ; par M. Proust.—Tourbe artificielle; Encriers-Plumes; — Nouveau Vésicatoire végétal ;—Remède nouveau contre l'Hydropisie, contre les Fièvres intermittentes; — Nouveau Procédé pour tanner les Peaux.

On distinguera, dans les articles ci-dessus cités, le *moyen de maintenir la santé des habitans des campagnes*, à raison de sa simplicité d'exécution. Il est aisé de voir qu'il est le résultat de l'expérience et non d'une théorie controuvée ; il donne le desir de voir paraître l'utile ouvrage dont il est extrait; celui intitulé *nouveau vésicatoire végétal :* c'est la renoncule scélérate, Lin. Elle offre, dit M. Limousin Lamothe, pharmacien à Alby, un épispastique énergique, et elle peut remplacer les cantharides avec lesquelles elle ne partage pas le danger d'enflammer le système et de porter rapidement les plus grands désordres sur l'appareil urinaire. Cette plante à calice jaune croît presque partout, et surtout dans les lieux incultes, humides, ombrageux. Elle fleurit en avril et mois suivans. On l'écrase et on l'applique sur la partie à laquelle on veut appeler l'humeur. Un service signalé de la chimie serait la découverte d'un vésicant, remplaçant entièrement les mouches cantharides, sans offrir les mêmes dangers ; enfin, l'article sur les *cheminées, poêles et fourneaux* de M. Curandeau, précieux sous le double rapport d'économie de tems et de bois. Il en résulte que M. Curandeau a su trouver, dans le même appareil, un fourneau à marmites, un cylindre à rôtir, un fourneau à lessive, un four à pain et à pâtisserie, enfin un poêle tellement économique, qu'il ne consume pas pour plus de six liards de bois par heure, en chauffant une chambre de 40 pieds carrés à quinze degrés, ce qui, pour les grandes maisons, offre un gain de onze douzièmes, et ne peut être trop apprécié dans la disette de bois qui nous menace.

Le prix de cette Quatrième Année est, comme pour chacune des trois Premières, de 10 francs pour les 12 Cahiers, que l'on reçoit *francs de port par la poste*. La Lettre d'avis et l'Argent doivent être *affranchis* et adressés à F. Buisson, *Libraire, rue Hautefeuille*, n°. 23, à Paris.

Dissertation sur le cèdre du Liban, le platane et le cytise, le melèze et cyprès, l'arbre de vie, le noyer du Japon, l'halisca, par J.-F. Buc'hoz, docteur-médecin. A Paris, aux frais de madame Buc'hoz, épouse de l'auteur, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 20. 1806.

Egarés par un sentiment hâtif d'intérêt pour un *vieillard infortuné et laborieux*, nous avions appelé la commisération et la bienfaisance de nos abonnés sur notre malheureux confrère. Des renseignemens plus positifs, pris par nous-mêmes, et auxquels M. Buc'hoz s'est offert lui-même avec une candeur et une bonne foi très-estimables, nous ont prouvé que, sans être dans l'aisance, ce bon vieillard n'est pas dans le dénuement dans lequel nous l'avions soupçonné. Le gouvernement, toujours empressé de secourir le malheur uni à la vertu, lui fait une pension de 2000 francs, et en annonçant cet acte de bienfaisance, nous croyons doublement consoler ceux que le mauvais état de leur fortune a empêché de suivre l'élan de leurs cœurs, comme nous devons ce rapport fidèle à ceux qui ont pu l'écouter, et nous ont envoyé des secours pour un collègue malheureux. Ce vieillard vénérable, qui jouit de la plus belle santé, et joint à un air imposant la réflexion et ce calme que donnent l'habitude du travail et la paix d'une bonne conscience, nous a priés de borner notre intérêt à son sort à annoncer dans notre journal ses ouvrages. Nous remplirons cette mission avec plaisir, puisqu'elle nous met à portée d'être à la fois utile et à lui et aux amateurs des sciences et des arts.

AVIS AUX ABONNÉS.

Les anciens souscripteurs au Bibliographe dont l'abonnement à la Gazette finit au mois d'avril, et qui, pour régulariser leur abonnement, desirent qu'il parte du commencement de l'année, n'enverront que 12 francs, et seront abonnés jusqu'au premier janvier 1787. Ceux qui préfèrent garder leur abonnement tel qu'il est, enverront 15 francs pour le renouveler. Il sera tenu note exacte des uns et des autres. En général, MM. les abonnés dont l'abonnement est expiré, ou prêt de l'être, sont invités à le renouveler s'il veulent n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la Gazette.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an, et seulement à dater des premier janvier ou juillet.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celle médicale d'Emulation de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la [illegible] répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE,





GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Jean Abiosi florissait à Naples à la fin du 15e siècle. Il était professeur en médecine, et a laissé plusieurs ouvrages estimés, quoique entachés d'astrologie judiciaire; cette science extravagante dont les erreurs même sont sublimes, et qui a rendu à l'art de pronostiquer en médecine le même service que l'alchimie à la pharmacie. Le dialogue qu'il dédia au roi de Naples, Alphonse, a été mis *à l'index*. Venise, 1494, *in*-4°.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Nulle époque peut-être n'a présenté encore dans les fastes de l'aréométrie un problême météorologique aussi étonnant que la station atmosphérique que nous éprouvons depuis treize semaines; et l'hiver de 1806 obtiendra, à plus d'un titre, une place distinguée dans l'histoire par sa *clémence*. Si l'on en excepte quelques jours pendant lesquels le thermomètre est descendu et très-peu de degrés au-dessous de zéro, la température s'est renfermée dans un cercle étroit et *vicieux*, d'où sont émanées plusieurs affections morbides; elles sont le présage de maladies plus graves à l'arrivée du printems, si l'on n'en prévient l'invasion par des moyens appropriés; et pour qu'on ne nous accuse pas de ne prédire que les tems passés, et de ne porter remède qu'aux maux éprouvés, nous avons voulu consigner ici ce pronostic, avec le desir sincère que sa publication soit utile, plutôt comme préservative que comme moyen curatif.

En général il faut soutenir le ton affaissé de la fibre, sans s'en laisser imposer par la fausse apparence d'érétisme qu'elle présenterait. Ainsi, en état de santé les spiritueux avec modération, les amers, les aromates, le café, le chocolat, les alimens épicés, sont indiqués. En état de maladie, cette indication ne doit pas être non plus perdue de vue, et malgré l'appareil inflammatoire, il ne faut pas oublier que de grandes évacuations bilieuses ou sanguines affaisseraient subitement les solides, et ne permettraient pas à la fibre de reprendre son énergie, sous l'influence de la molle température qui nous régit. On doit surtout se souvenir (et ce conseil s'adresse aux jeunes praticiens) que si une saignée débilite, et par la perte qu'elle cause, et par le mouvement perturbatoire qu'elle imprime au système, une purgation extrême laisse également après elle une atonie qu'il faut s'empresser de relever par des stimulans, l'ipécacuanha, les vésicatoires, le quinquina, l'opium, selon les diverses indi-

cations. Cet effet est si général toutes les fois qu'il s'agit d'évacuation des humeurs répandues dans l'économie, que même dans le cas d'une ponction très-bien indiquée d'ailleurs, par exemple, dans une hydropisie, il faut bien se garder d'évacuer en une seule fois tout le liquide épanché, sous peine de causer une syncope qui emporterait l'opéré; mais on doit pratiquer la paracentèse en deux, trois ou quatre fois, selon la quantité de la liqueur accumulée, et même avec la précaution de rapprocher les parties et les muscles que l'abondance de l'eau distendait. (Voyez réflexions de messieurs *Locano*, ancien journal de médecine, tome 22, page 418; et *Martin*, page 462.) De même, dans un vaste dépôt, il faut, en pratiquant l'incision, ne pas vider d'abord entièrement le foyer de la suppuration, et laisser à l'individu le tems de réparer la perte causée par cette grande évacuation.

Ce principe s'applique à la température humide qui nous domine en ce moment, et explique pourquoi il est imprudent de purger copieusement, et surtout de saigner largement, avec le danger de laisser survenir une prédominance bilieuse. C'est en général le moment d'user avec succès de ces pillules trop vantées et trop dépréciées tour à tour, dont l'aloès est la base, et qui, prises à petites doses, (deux ou trois avant le repas) sont aussi recommandables en cette saison, et avec une constitution humide, qu'elles sont dangereuses pendant les fortes gelées, et surtout durant les ardeurs de l'été. Nous voulons parler des pillules dites *Gourmandes* du docteur Franck.

M. S. U.

Depuis le 9 mars au 19, le baromètre s'est élevé dans son *maximum* à 28 p. 8 lig. $\frac{1}{12}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 27 p. 1 lig.

Le therm. de Chevallier (dilatation) s'est élevé dans son *maximum* à 12 degrés $\frac{1}{10}$.

Id., (dilatation) dans son *minimum* 1 deg.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 99 d. $\frac{1}{2}$.

Et pour le *minimum* 70.

La Seine est très-augmentée depuis deux jours : elle était le 15 mars à 3 mètres 2 décimètres seulement, et aujourd'hui 19 midi elle est à 5 mètres 8 décimètres, avec l'apparence de croître encore.

Les vents dominans du 9 mars au 19 ont soufflé 17 fois au S.-O., 3 fois au N.-O., 4 fois au S.-E.

FAIT DE PRATIQUE.

En l'an 8, au mois de messidor, je fus appelé au village de Besserve, distant d'une lieue de Saint-Gervais, par une fille nommée Marguerite, âgée de trente-six ans, d'un tempérament bilioso-nerveux; elle était retenue au lit depuis un mois, et elle exhalait une odeur cadavéreuse, au point que les gens de la maison ne pouvaient rester auprès d'elle.

Arrivé, je lui trouvai un pouls concentré et fiévreux; elle me dit que l'odeur qu'elle exhalait provenait d'une plaie au nombril. Cette partie examinée, je trouvai effectivement à cet endroit une fistule d'où sortait une suppuration noirâtre, répandant une odeur insupportable : toute la capacité du bas-ventre était tendue et très-dure; le reste du corps était très-maigre, la figure était *hippocratique*.

Je plongeai dans cette fistule une sonde cannelée; je la dirigeai de haut en bas tout le long de la ligne droite; je sentis au bout de la sonde un corps dur; je fis alors une incision de 2 à 3 pouces avec un bistouri droit dirigé par la sonde. L'incision faite, je plongeai les doigts dans la plaie pour m'assurer de la nature du corps dur; j'y trouvai les ossemens d'un enfant de l'âge de cinq à six mois; lesquels os, tels que les deux pariétaux, le frontal, l'occipital, la mâchoire inférieure, l'humérus, l'os cubitus, l'os radius, l'os fémur, l'os tibia, le péroné, et quelques côtes étaient séparés de toutes les parties musculeuses et tendineuses. Tous les autres os, tels que les phalanges, le tarse et le métacarpe, ainsi que ceux de la face, ne se trouvèrent pas : il y a apparence qu'ils avaient été dissous par la liqueur corrosive qui transudait de la fistule depuis plus d'un mois. Les extrémités des os dont j'ai fait l'énumération étaient même dénudées de leur partie cartilagineuse et spongieuse.

L'odeur était si fétide que pendant quatre semaines, mes doigts, quoique bien lavés avec des spiritueux et plusieurs fois chaque jour, avaient toujours gardé cette odeur.

Mon opération faite, je pansai la plaie avec de la charpie que je soutins par un bandage de corps; cinq minutes après on lui fit prendre un bouillon, qui de suite passa par la plaie, ainsi qu'un œuf frais et de la tisane; ce qui dura pendant trois jours, sans que la malade allât à la garde-robe. Au quatrième jour les boissons ne passèrent plus par la plaie; la malade fit ses fonctions ordinaires : je la mis à l'usage des anti-putrides, tels que le quinquina, etc. Dans trois semaines elle fut rétablie, et la plaie entièrement guérie; elle jouit aujourd'hui d'une bonne santé, sans aucune incommodité.

Elle m'a dit avoir porté pendant 19 mois cet enfant.

Colin, *chirurgien, directeur des eaux minérales de Saint-Myac, à Saint-Gervais, (du Puy-de-Dôme.)*

Note du Rédact. — Ce fait est singulier, mais il n'est pas rare. On connaît le fait bien plus étrange de l'enfant *ossifié*, trouvé dans le bas-ventre d'une femme âgée, en 1767, à Manheim. Guy Patin a conservé le souvenir d'un phénomène bien plus surprenant encore, le *fœtus pétrifié de Sens*; il était resté vingt-huit ans dans le ventre de sa mère, et n'en fut tiré qu'après sa mort. Mais des faits plus semblables à l'observation ci-dessus, sont l'enfant d'une femme de Joigny, gardé pendant trente ans; le fait rapporté par Bayle, médecin à Toulouse, d'un enfant trouvé après vingt-six ans dans la capacité du bas-ventre; celui trouvé pareillement à Dôle en 1661, placé obliquement dans la région hipogastrique, au bout de seize ans; enfin M. de Haller rapporte un fait absolument analogue à l'observation précitée. En 1772 une femme mourut après des douleurs atroces; on l'ouvrit; on trouva dans un sac communiquant à la matrice un fœtus qui y etait depuis huit ans; *c'était la putréfaction du fœtus qui avait causé la mort de la mère.*

Une femme d'Arras, dit l'auteur des Affiches de Picardie, avait un abcès au ventre près de l'ombilic, par l'ouverture duquel il était sorti à diverses reprises des pelotons de cheveux; elle mourut le 10 octobre 1778 : on l'ouvrit, et l'on trouva dans la matrice, à la partie qui répondait à l'abcès, des fragmens d'ossemens, des dents, un œil, etc.

Vesale dit avoir trouvé un fœtus dans la trompe d'une femme en 1569. Maret, chirurgien de l'hôpital de Dijon, assure que son père avait ouvert une tumeur à l'ombilic d'une femme, dans lequel il avait trouvé les os d'un fœtus. Cette femme fut guérie et eut d'autres enfans.

Ambroise Paré, Jean Langius, Guillemeau, Th. Bartholin, le docteur Baldovin, Starkei Midelton, Morgagni, Santorinus, rapportent des exemples de grossesses ventrales; mais peut-être ont-ils tort en les attribuant toujours à des conceptions extra-utérines; peut-être étaient-ce des *fœtus congénères;* et le phénomène du jeune *Bissieu* de Verneuil doit nous rendre très-réservés sur nos décisions, en même tems qu'il offre la solution d'un fait jusqu'ici presque inconnu et non expliqué.

PHÉNOMÈNE.

Nous devons à la communication d'un ami zélé de son état, au docteur Bellivier, la connaissance d'un phénomène pathologique qui intéressera d'autant plus nos lecteurs, que nous nous proposons d'en suivre gratuitement le traitement, et que nous leur offrirons ce résultat de nos tentatives avec la même franchise qui nous guide dans le mode de curation que nous allons tenter, en prenant les avis des maîtres les plus distingués dans l'art de guérir à Paris. Nous invitons de même nos confrères des provinces à nous faire part des réflexions que cette observation vraiment curieuse leur suggérera. Voici le fait :

Pannard, âgé de 38 ans, petit, mais bien constitué, d'un tempérament éminemment sanguin, marié à une femme sage et bien portante, de laquelle il a six enfans vivans, tenant une petite hôtellerie, rue du Petit-Bacq, n°. 22, faubourg Saint-Germain, très-sobre, malgré les fréquentes occasions que lui offre son état, aussi réservé sur l'usage des femmes, menant une vie très-active, se couchant à minuit, se levant à 5 heures du matin, éprouvait une singulière infirmité. Depuis l'âge de 30 ans il était sujet à des hémorragies spontanées. Les veines (devenues variqueuses) de la partie inférieure des jambes se gonflaient et le sang jaillissait. Se reposant sur ce secours de la nature, il n'employa aucuns remèdes et ne changea rien à son régime. Tout à coup, il y a deux ans et demi, ces hémorragies cessèrent, et il éprouva une augmentation d'embonpoint assez singulièrement distribué, affectant surtout les parties glanduleuses. Cet embonpoint a acquis un tel volume qu'il offre en ce moment un bourrelet de plus de trois pouces de saillie et de large autour du cou, formant une espèce de fraise à la Henri, d'où sort sa tête aussi maigre qu'elle était avant. Plus bas, ses mamelles ont acquis une telle dimension qu'elles égalent la grosseur de celles de la femme la mieux dotée de cette espèce de luxe; le ventre est profondément sillonné par trois étages de pelottons graisseux qui rappelleraient à un mythologiste les six mamelles de la

mère des dieux ; enfin le bas-ventre est terminé par un appendice adipeux (et parsemé de varices) d'une telle ampleur, qu'il cache entièrement le pubis, qu'il ensevelit les parties génitales, et qu'il rend vraisemblable ce fameux tablier des Hottentots si contesté au voyageur *le Vaillant*. L'ensemble de ce très-singulier individu, superficiellement examiné, offre l'aspect de ces êtres mixtes dont on a nié l'existence; et peut-être est-ce à quelque phénomène pareil mal observé qu'il faut rapporter l'attestation de l'existence d'hermaphrodites par des témoins oculaires. Du reste, cet homme a les autres parties du corps maigres comme auparavant; il est très-gai, très-agile, et a bon appétit. Seulement il a perdu de son sommeil, et il en attribue la cause à l'espèce d'inquiétude involontaire que lui cause son étrange *engraissement*, malgré une certaine philosophie qu'il a ou qu'il affecte sur son état.

Cette observation est précieuse en ce qu'elle peut offrir l'explication des causes qui déterminent l'embonpoint singulier de quelques individus. Quant à celui dont il s'agit ici, il paraît qu'il s'opérait chez lui une sanguification très-rapide et très-substantielle. Le sang obéissant à la loi générale du nivellement des liquides s'accumulait surtout aux extrémités inférieures; bientôt la stagnation détermina l'extension et l'atténuation du calibre des vaisseaux sanguins, et cette espèce d'anastomose, connue sous le nom de varices. La texture de la fibre amincie et trop faible pour résister au fluide qui la distendait se rompait, et de là l'hémorragie; mais la cicatrice suivait de près cet accident. Les cicatrices résultent du rapprochement des lèvres d'une plaie qui transudent un suc gélatineux, lequel, en réunissant les parties désunies, les soude par la juxta-position de couches de ce suc agglutinant, de manière à opérer un bourrelet qui empêche le point de la cicatrice de se prêter aux distensions élastiques ordinaires à la fibre. Après plusieurs hémorragies, ces cicatrices se sont multipliées, se sont croisées même, et ont fini par offrir un rempart invincible au sang, qui, forcé de r dans ses canaux, a subi une élaboration plus active et a fourni des principes nutritifs et volatils, quels, absorbés par les systêmes glandulaires, ont donné à ces parties un développement excessif sans y faire participer les autres. Les cellules du tissu réticulaire, qui est très-expansible, se sont remplies de ces sucs éminemment nourriciers, qu'une active digestion assimilait chaque jour, et l'embonpoint s'est accru insensiblement. On sait d'ailleurs qu'il existe une très-grande correspondance entre l'appareil mammaire et l'organisme sexuel : or, l'individu qui fait le sujet de cette observation était très-continent, et, de son aveu, n'a jamais forfait à la fidélité conjugale; et l'on remarquera que c'est précisément sur ces organes qui n'ont pas perdu en proportion de leur richesse, que s'est porté l'effort d'une végétation animale inaccoutumée, qui n'eût pas eu lieu s'il eût été moins sage, ou si les hémorragies avaient continué.

Il y a ici deux indications à remplir : arrêter l'accroissement, diminuer celui qui existe. Les moyens qui l'ont causé mettent sur la voie de ceux à suivre pour le détruire.

Des saignées du pied pour remplacer le bienfait des anciennes hémorragies.

Rester sur son appétit, et observer une diète peu nourrissante; boire de l'eau abondamment. User d'épices, d'acides, mais avec prudence, en consultant leur effet sur l'estomac.

Prendre des bains très-chauds et très-courts; quelquefois des bains de vapeurs.

Prendre des fondans, le savon, la ciguë, le mercure à petites doses, quelques sudorifiques.

Faire beaucoup d'exercice, et sacrifier plus souvent aux autels de l'hymen.

Employer extérieurement des lotions ammoniacales sur les endroits qui ont éprouvé un développement excessif.

Au reste, nous répétons à nos confrères de Paris et des départemens, et surtout à nos abonnés, l'invitation de nous aider de leurs lumières dans cette cure dont nous ne nous dissimulons pas la difficulté.

M. S. U.

NÉCROLOGE.

Notre honorable correspondant M. Dupuis, maire d'Avignon, aussi distingué par son amour

des arts que par sa philantropie, vient de nous annoncer la mort inopinée de M. Calvet neveu, enlevé à l'âge de vingt-huit ans aux arts et à l'amitié.

Ce jeune savant naquit à Avignon d'un père jouissant dans cette ville d'une égale considération, comme citoyen et comme médecin de l'hôpital, dans cette époque orageuse à laquelle il semblait qu'on avait renoncé à développer par une bonne éducation le germe des vertus des enfans. Doué des plus excellentes inclinations et d'une étrange facilité, le jeune Calvet sortit vainqueur de cette lutte entre la bonté de son naturel et la contagion de l'exemple. Il perdit son père de bonne heure, et vint dans la capitale cultiver ses talens naissans, précédé déjà d'une sorte de renommée. L'estime publique dont il avait vu son père investi, avait développé son goût pour la médecine; et la révolution que cette science éprouvait à Paris lorsqu'il y arriva, par les heureuses innovations de Bichat, ne put qu'accroître sa vocation et son desir d'y être initié. Ses progrès furent si rapides, qu'il mérita d'être nommé secrétaire de la Société d'Emulation, dans un moment où l'active existence de cette jeune milice médicale rendait les fonctions de son *état-major* aussi difficiles qu'honorables. Il remplit avec honneur l'espoir de ses jeunes collègues, et coopéra glorieusement aux premiers et savans mémoires publiés par cette Société dans la ferveur de son institution. Plusieurs académies s'honorèrent de récompenser son ardeur, en l'associant à leurs travaux, et nous le comptions pour collègue à la Société académique des Sciences de Paris, à celle de Médecine-Pratique de Montpellier, à celle de Toulouse; il appartenait, en outre, à la Société de Médecine clinique, à celle d'Instruction médicale, à la Société galvanique, à celle de Médecine d'Avignon, à l'Athénée de Vaucluse; et ceux qui l'ont connu attesteront qu'il n'était point de ceux qui, après avoir fait leurs preuves pour mériter l'entrée dans une société savante, cessent de lui payer un tribut quand ils y sont admis. Fidèle au précepte du docteur Alibert, il pensa qu'avant de publier ses propres écrits, il devait exercer son jugement et son style en traduisant ceux des autres; et c'est à cette honorable méfiance de ses forces, que nous devons sa traduction du Traité des Maladies vermineuses de Brera; (1) ouvrage qui manquait à la nosographie, et qu'il publia avec le docteur Bartholi, en 1804. Il en donna depuis un abrégé pour les campagnes. L'un et l'autre ouvrage ont eu le plus grand succès, et le méritaient. (2)

---

(1) Chez Delaplace, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 21, à Paris. Prix, 5 fr. 50 cent., et 7 fr. franc de port.

(2) Il avait commencé une traduction de l'excellent *Traité des Maladies muqueuses*, par Wagler; et il serait à desirer que quelque savant ne laissât pas sans effet l'espoir de voir naturaliser en France cet ouvrage précieux. Il avait en porte-feuille plusieurs projets d'ouvrages, dont l'un, aussi nécessaire maintenant à la science qu'il serait utile aux intérêts de l'éditeur, est l'explication des nouveaux termes nosologiques, contenant un tableau en rapport avec les anciennes dénominations. C'est en nosographie le même travail que celui qu'a fait M. Izarn pour la concordance des nomenclatures de la nouvelle et de l'ancienne chimie. Espérons que M. Dupuis honorera encore la mémoire de son jeune ami, par la publication de ces œuvres posthumes, comme il l'a déjà célébrée par une élégie improvisée par le cœur, et dans laquelle la beauté des images, la pureté de l'expression le disputent à la richesse de la verve. C'est à regret que nous nous refusons à la transcrire ici, et que, retenus par la sévérité d'un Journal voué à l'art de guérir, nous croyons déroger encore à sa gravité, en indiquant seulement les suivans, qui nous apprennent que notre jeune collaborateur était sur le point de s'unir à une compagne également belle et vertueuse :

« *De myrte et de roses ornée,*
« *Ma lyre attendait chaque jour*
« *De chanter les bienfaits d'un heureux hyménée,*
« *Prescrit par la Raison, inspiré par l'Amour.*
. . . .
« *La victime, l'autel et nos chants étaient prêts,*
« *Quand du noir Achéron* . . . .
. . . .
« *Ni sa piété filiale,*
« *Ni sa jeunesse, hélas! ni sa douce gaîté,*
« *Ni ses talens, sa candeur, sa bonté,*
« *Rien n'a pu retarder l'heure, l'heure fatale;*
« *Rien n'a pu l'affranchir de son destin cruel;*
« *Et tombé de mes bras dans l'urne sépulcrale*
« *Il dort d'un sommeil éternel.* . . . . »

Toute cette élégie est de ce ton, et fait également honneur au cœur comme à l'esprit de M. Dupuis, son compatriote, son guide et son ami.

La médecine populaire lui est redevable d'un autre bienfait; et c'est avec franchise et douleur que je me plais à faire cet aveu sur sa tombe. C'est à son infatigable activité, à son génie vraiment médical, que je dois la première ouverture de la continuation de la *Gazette de Santé*, à laquelle il fournit, avec notre coopérateur le docteur Pajot de la Forêt, les premiers élémens. Notre triumvirat sut, malgré les difficultés sans cesse renaissantes et les pertes en tout genre, triompher avec ses seules forces des obstacles multipliés; et quand aujourd'hui notre barque vogue heureusement, c'est avec peine que je vois que notre plus jeune compagnon de fortune ne sera plus témoin de nos succès!!!

Retiré à Avignon pour des affaires de famille, il s'y livrait avec la même ardeur à un art qu'il aimait; et nous avons annoncé dans ce Journal un premier tableau synoptique de matière médicale qu'il devait faire suivre de plusieurs autres. Une maladie rapide qu'a dû accroître encore son effervescente imagination, l'a conduit aux portes de la mort avant même que nous connussions son invasion. Il laisse des parens consternés de ce coup imprévu, des amis éplorés de sa perte, mais un nom qui n'est pas sans quelque gloire, si l'on compare le nombre de ses travaux à celui de ses années, et à ceux dont il donnait l'espérance : *Multis ille quidem flebilis occidit.*

M. S. U.

DE L'EAU CHAUDE DANS LA GOUTTE.

Villefranche (de l'Aveyron), ce 27 février 1806.

Bonhomme, docteur en chirurgie, chirurgien en chef de l'hôpital de Villefranche de l'Aveyron, correspondant de la Société de Médecine de Paris, et de la Société médicale d'Emulation, à M. Marie de Saint-Ursin, rédacteur de la Gazette de Santé.

Monsieur, depuis la découverte des vertus de l'eau chaude bue à très-haute dose contre la goutte, votre précieuse Gazette n'a cessé d'inviter les gens de l'art à recueillir les observations qu'ils pourraient faire relativement à elle, et à vous les communiquer. Je réponds à cette invitation, en vous adressant l'histoire de la cure suivante; et je vous prie de la rendre publique, afin que si quelqu'un se trouve dans le même cas, (et certainement le nombre en est grand) cet exemple puisse lui être utile.

Jean Verdier, brigadier de la gendarmerie à la résidence de Villefranche, âgé de cinquante-cinq ans, d'un tempérament fort et vigoureux, éprouve depuis environ dix ans des atteintes de goutte qui se renouvellent dès qu'il est mouillé par la pluie, mais régulièrement tous les deux ans, et alors avec plus d'intensité. L'humeur goutteuse attaque presque toujours dans son début le gros doigt du pied gauche, y produit de l'enflure et de l'inflammation, et peu à peu gagne toute l'articulation du pied : il en est absolument perclus et forcé de garder le lit. Ses vives souffrances durent ordinairement huit jours, après lesquels il souffre moins, peut se lever, appuyer ses pieds et faire quelques pas; presque toujours en moins d'un mois, il n'éprouvait plus aucune trace de cette maladie. Sa dernière attaque le surprit le premier germinal de l'an 13, et commença, comme à son ordinaire, par une vive douleur, avec enflure au gros doigt du pied, mais avec cette différence que ce fut celui du pied droit, et que déjà deux mois s'étaient écoulés sans qu'il eût pu appuyer son pied, qui était resté enflé, mais peu douloureux.

Lassé de mettre en usage sans succès les moyens qui le soulageaient ordinairement, tels que fumigations émollientes, application des sangsues et de cataplasmes de mie de pain et de lait, il se vouait à tous les saints, lorsqu'un gendarme de sa brigade lui annonça que je répandais le bruit en ville qu'une feuille périodique que je recevais annonçait un remède certain contre sa maladie, et que ce remède n'était que de l'eau chaude bue à très-haute dose. Monsieur Verdier me fait prier de lui prêter cette feuille; mais je fais plus, je la lui porte moi-même, et l'invite à suivre rigoureusement la méthode qu'elle indiquait. Je devais la connaissance de cette Gazette de Santé à M. de Saint-Thorent, préfet du département de l'Aveyron, à qui aucune science n'est étrangère.

Dès le lendemain, M. Verdier commença à quatre heures du matin à boire le premier verre d'eau chaude au plus haut degré de chaleur qu'il

lui fut possible de supporter, et il eut fini à quatre heures après-midi les quarante-huit verres ordonnés.

Après qu'il en eut bu neuf à dix verres, il éprouva un violent mal de tête, qui se dissipa avant qu'il eût achevé la dose prescrite. Après le vingt-huitième verre, il rendit par les selles des matières naturelles et en abondance, et cette évacuation se répéta après le trentième verre. Il éprouva en même tems un flux abondant d'urine fort claire, mais point de sueur ni douleur, ni pesanteur d'estomac, moins encore de vomissement ni envie de vomir : tout ce qu'il observa, fut un goût de sel qu'il trouvait à l'eau qu'il buvait, après les vingt-quatre premiers verres. Il mangea une bonne soupe, et avec assez d'appétit, une heure après avoir achevé le remède. Le lendemain matin, il essaya de se lever et d'appuyer ses pieds ; ce qu'il n'avait pu faire depuis plus de deux mois, comme il a été dit. Il fit plus ; le même jour il alla, aidé d'un bâton, à une fenêtre de sa chambre ; ce que répétant le lendemain, et successivement chaque jour pendant quatre à cinq heures, il crut pouvoir, au bout de huit, monter à cheval, et il y monta. Depuis cette époque il n'a cessé, malgré le mauvais tems qu'il a fait continuellement, de faire jour et nuit son service, qui est très-pénible dans cet arrondissement.

J'engage les goutteux à recourir à ce moyen, et je leur souhaite le même succès.

CORRESPONDANCE.

Nous avons reçu de l'honnête et malheureux M. *Nagel*, une réclamation à laquelle nous nous empressons de donner dans ce Journal autant de place que nous pouvons en accorder : *res sacra miser.* Si quelque chose peut diminuer de l'horreur de son sort, c'est l'intérêt général qu'il a excité. Outre plusieurs avis qui nous ont été envoyés par des médecins de Paris pour améliorer sa situation, nous avons reçu des départemens des consultations qui annoncent autant d'instruction que de sollicitude pour l'infortuné malade. L'un d'eux surtout (M. le docteur Voithier de Troyes) a ouvert un avis qui nous a paru mériter une profonde méditation, et sur lequel nous reviendrons ; c'est l'emploi du galvanisme, appliqué au système pour ranimer l'excitabilité musculaire sans exercer la sensibilité nerveuse, et surtout sans porter dans l'économie des moyens incendiaires. Voici au reste l'extrait de la lettre de M. Nagel, que nous insérons, plus par déférence pour le désir qu'il en témoigne, que par le besoin d'augmenter l'intérêt de nos lecteurs pour lui, ou de leur prouver que sa tête est aussi nette que son cœur et son corps sont malades.

« Votre réponse, Monsieur, est celle d'un mé-
« decin humain et sage, qui, voyant l'incurabi-
« lité de son malade, veut du moins soulager le
« moral...... Mais pourquoi m'avoir nommé? Je
« voulais mourir inconnu, et j'avais eu autrefois
« quelque espoir d'être cité autrement que pour
« mes souffrances.... C'est sûrement un tendre
« intérêt qui vous engage à dire que ma tête au-
« rait besoin d'être calmée pour alléger mes dou-
« leurs.... Mais observez, je vous prie, que souf-
« frant depuis cinq ans (et non pas seulement
« deux) des douleurs intolérables, c'est si peu
« ma tête seule qui est malade, que s'il était
« quelque espoir de porter le moindre soulagement
« à mes douleurs physiques, il n'est aucune
« épreuve à laquelle je ne me soumisse sur le
« champ. Jugez de là, Monsieur, si mes douleurs
« sont réelles ou seulement morales. Je réclame
« encore une place pour faire cette demande dans
« votre Journal philantropique. »

NAGEL.

BIBLIOGRAPHIE.

Le véritable Médecin des Urines, etc., à Paris, chez l'éditeur, rue Neuve-Saint-Augustin, n°. 37, vis-à-vis l'hôtel Richelieu. Prix 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste.

Il ne faut pas confondre ce petit manuel, écrit avec précision et d'après les principes d'Hippocrate, avec un *Miroir des Urines*, colporté depuis long-tems par le charlatanisme qui y puise encore aujourd'hui ses prognostics et ses recettes *merveilleuses*. On ne peut nier que l'inspection des urines ne soit un guide, et que leur nature n'offre un symptôme précieux ; mais qu'avec le thaumaturge *Carré* et *compagnie* on ose lire dans une fiole d'urine les destins du malade et prédire ses crises, c'est une jonglerie dont il est tems que le bon sens fasse justice dans le silence des lois. Il y a long-tems que l'attention des médecins s'était portée vers cette excrétion pour en déduire des présages noso-

logiques. En 1658 un médecin nommé *Henricus Martinius Dantiscanus* publia un traité de l'urine intitulé : *Anatomia urinæ Galeno-spargirica ex doctrinâ Hippocratis*, etc. Ce petit ouvrage n'est pas sans intérêt; mais celui qui est offert aujourd'hui au public a sur ce premier l'avantage que la chimie moderne a sur l'ancienne. Nous en conseillons la lecture aux praticiens.

Des Rapports de la Médecine avec la Politique, par EUSÈBE SALVERTE.

Nous rendrons compte de cet ouvrage, dont la première idée a peut-être été inspirée par un article consigné dans le second Numéro des Mémoires de la Société Médicale d'Emulation, et qui manquait à notre littérature médicale.

Nota. On trouve chez Brasseur aîné, imprimeur de la *Gazette de Santé*, rue de la Harpe, n°. 93, des exemplaires du nécrologe de M. Gastaldi, par le docteur Menuret.

M. S. U.

NOUVELLES DES SCIENCES ET ARTS.

Reiter, professeur à Yena, si avantageusement connu par ses travaux sur le galvanisme, vient de publier une expérience qui fera époque dans l'étude de cette grande découverte, et doit peut-être en reculer les limites. Il résulte de son observation qu'il existe une analogie marquée entre le magnétisme minéral et le galvanisme, au point qu'une série d'aimans superposés, donne, ainsi que la pile de Volta, l'éclair, la saveur, la commotion, avec accumulation d'énergie en raison de l'augmentation du nombre des pièces. Une analogie avec l'électricité, non moins étrange et déjà observée, c'est que cette pile a un côté positif et l'autre négatif, en raison de la différence de la direction de ses pôles.

On répète en ce moment à Paris l'expérience de *Pacchiani*, de la décomposition de l'eau par le galvanisme.

Le docteur *Baronio* vient de publier à Milan la description d'une pile galvanique formée de seules matières végétales : il coupe des disques de raifort et de bette-rouge de 2 pouces de diamètre; il prépare des disques égaux de bois de noyer garnis d'un rebord destiné à contenir un peu de solution de crême de tartre, (tartrite acidule de potasse) par le vinaigre, dans laquelle ils ont été préalablement fait bouillir pour les purger du principe résineux contenu dans le noyer; 60 paires de disques de raifort et de bettes alternés et séparés par des disques de noyer imprégnés de la solution ci-dessus, ont produit des effets galvaniques sur une grenouille préparée, dont on la fait communiquer, au moyen d'une feuille de cochléaria, la moelle épinière avec la base de la pile.

D'autres disques ont obtenu le même succès, et on peut raisonnablement espérer qu'on peut soumettre la végétation universelle à l'empire du galvanisme.

M. le Ministre de l'intérieur vient de nommer oculiste des hôpitaux, prisons, établissemens de bienfaisance, lycées, etc. de l'Empire français, M. *Forlenze*, si avantageusement connu pour la dextérité et le succès de ses opérations tant dans la capitale que dans les départemens, et notamment à Strasbourg et Bruxelles. Rien n'annonce la sollicitude paternelle d'un Gouvernement, comme ce soin de désigner, par son choix, à la confiance publique, un artiste qui en soit digne, tel que M. Forlenze, que nous nous honorons de connaître particulièrement.

M. S. U.

AVIS AUX ABONNÉS.

Les anciens souscripteurs au Bibliographe dont l'abonnement à la Gazette finit au mois d'avril, correspondant à floréal, et qui, pour régulariser leur abonnement, desirent qu'il parte du commencement de l'année, n'enverront que 12 francs, et seront abonnés jusqu'au premier janvier 1807. Ceux qui préferent garder leur abonnement tel qu'il est, enverront 15 francs pour le renouveler. Il sera tenu note exacte des uns et des autres. En général, MM. les abonnés dont l'abonnement est expiré, ou prêt de l'être, sont invités à le renouveler s'ils veulent n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la Gazette.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an, en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
Martial, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Aben-Erra, célèbre Rabin, né à Tolède, et mort à Rhodès en 1174, à 75 ans, excella dans la grammaire, la poésie, la philosophie, l'astronomie et la médecine, dont à cette époque on trouve toujours les études réunies. Mais il est plus célèbre par ses commentaires sur la Bible que par ses travaux comme médecin. Le plus rare des ouvrages qu'il a laissés est intitulé *Jesudmora.*

Abengnefit, médecin arabe du douzième siècle, a publié l'ouvrage suivant : *De Virtutibus medicinarum et ciborum.* Venise, 1581, in-folio.

CONSTITUTION MÉDICALE.

C'est peu qu'un journal populaire indique au public les maladies dominantes; avec un peu de réflexion, et instruit par l'expérience, le public n'a que trop tôt reconnu quelles maladies exercent en tel ou tel tems leurs ravages. C'est peu que des remèdes appropriés combattent efficacement ces affections endémiques : toute grande ville a des médecins instruits auxquels recourent les malades avec succès ; et la plupart des villages ont de sages et prudens praticiens. Assez de journaux voués à l'art de guérir recueilleront les tristes fruits de l'inexpérience pour en composer des tables de mortalité et des leçons pour nos successeurs. C'est peu enfin que des feuilles périodiques présentent l'annonce et l'analyse des médicamens et instructions que chaque jour voit éclore dans les champs du dieu d'Épidaure. Ce ministère appartient spécialement aux *journaux de médecine*, et ils en remplissent les difficiles fonctions avec un zèle louable et l'estime publique. Mais ce que nous voudrions obtenir, et ce qui nous semble une attribution particulière d'une *Gazette de Santé*, plutôt destinée aux gens du monde qu'aux gens de l'art, ce serait d'indiquer les moyens de prévenir et non pas seulement de guérir les maladies. Cette étude consisterait à déduire des constitutions atmosphériques écoulées la probabilité de celles qui suivront, et à conclure de leur influence sur la fibre sa disposition à telle ou telle maladie. Or, il est bien plus aisé de prévenir les maladies que de traiter celles qui sont établies. Malgré les remèdes les plus actifs, (et ce sont presque toujours les plus périlleux) on ne peut qu'aider la nature; il faut que la maladie parcoure ses périodes. Eh! qui peut évaluer le résultat du danger des différentes crises nécessaires à subir, au lieu qu'il n'y a que sécurité et certitude à éloigner l'ennemi avant qu'il se soit présenté! C'est par le régime surtout qu'on obtient

cette méthode défensive qui constitue proprement *l'hygiène*. C'est en ayant égard à la saison, et surtout à ses variétés intempestives, au sexe, à l'âge, à la force, à la faiblesse, à la prédominance humorale, à la constitution musculaire ou nerveuses, aux affections morales du sujet, qu'on est certain d'éloigner de lui les miasmes d'une contagion naissante, et qui devient d'autant plus communicable, que plus d'individus en sont attaqués. Mais qu'on se garde surtout d'adopter un mode général. C'est ainsi que parce que nous avions indiqué (avec précaution cependant) le punch *léger* dans le traitement de la *grippe*, des individus à tempérament sanguin ou bilieux, des femmes faibles, mal réglées, très-nerveuses, auraient pu outrer le précepte, et boire, non des *cuillerées*, comme nous avions dit, mais de larges tasses d'un punch très-spiritueux, et auraient ainsi pu développer des fluxions de poitrine, des hémorragies, des pertes, des hémophtisies; heureux encore quand la nature choisit des voies externes pour débarrasser d'une pléthore due à un régime incendiaire! C'est dans un sage milieu que réside le régime; c'est dans l'art de savoir quand la saison indique le chocolat ou le sirop de groseilles, les herbes ou les épices, les viandes ou les légumes à dîner; quand, malgré les dons multipliés de Pomone, la mollesse de la température défend les fruits; quel vin est convenable à tel tempérament; quels mets tel estomac doit préférer; si l'on doit s'abandonner ou résister au sommeil, etc. que consiste cette science d'observation journalière, *l'art du régime*: c'est le but précis de notre Gazette, qui, au mérite de présager les maladies dominantes, doit joindre celui de les prévenir, et surtout de ne proposer que des remèdes efficaces, simples, en petit nombre, sans danger, faciles à prendre et à trouver, dont l'objet enfin doit pouvoir, comme nous l'avons dit, être facilement saisi par les personnes même étrangères à l'art de guérir. Un tel journal, bien rédigé, serait un monument de bonne foi médicale, le dépositaire de la vraie philosophie de la médecine, le résultat de l'expérience, un don de la philantropie, le bienfaiteur de l'humanité, le restaurateur enfin de la morale en action.

Le passage de l'hiver au printems a été signalé par un resserrement marqué dans la température; et le 22 mars il semble qu'un soleil plus pur ait tenté de dissiper les nuages qui ont obscurci l'horison pendant la triste saison qui vient de s'écouler, en n'offrant de tous ses caracteres qu'une humidité constante et pas une seule gelée durable : mais ses efforts ont cédé à l'influence opiniâtre de la constitution dominante; et dès le 24 une pluie continue a fait évanouir les espérances que déjà nous nous plaisions à concevoir. Il n'en est plus de fondées à présent de voir cesser cet étrange *calme plat*; et ce n'est certainement pas à la sortie de l'équinoxe du printems que l'on peut raisonnablement attendre des gelées et une constitution hyémale propres a épurer l'air amolli par cette stagnation australe et le relâchement de l'atmosphère.

La constitution médicale dominante se compose de tributs payés successivement à l'épidémie catharrale, ou de récidives; et l'on a remarqué qu'elles étaient plus dangereuses que les premières invasions. On a noté plusieurs morts subites de vieillards, des coqueluches chez les enfans, et quelques maladies aiguës chez les jeunes gens. Les toniques, les incisifs, les cordiaux avec prudence ont continué de réussir dans les catharres; et quand on a eu soin de terminer le traitement par quelques purgatifs, les rechutes ont été rares et les convalescences rapides.

M. S. U.

Depuis le 9 mars au 19, le baromètre s'est élevé dans son *maximum* à 28 p. 2 lig. $\frac{2}{12}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 27 p. 6 l. $\frac{3}{12}$.

Le therm. (dilatation) s'est élevé dans son *maximum* à 12 degrés.

Id., (dilatation) dans son *minimum* 5 deg. $\frac{2}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 98 d.

Et pour le *minimum* 77.

Le 29, l'échelle séquanométrique marquait au pont des Tuileries 5 mètres 3 décimètres; elle s'est élevée dans son *maximum*, lors de cette dernière crue, à 6 mètres 5 déc.

Les vents dominans du 19 mars au 29 ont soufflé 7 fois au S.-O., 4 fois au N.-O., 9 fois au S., 5 fois au N.-E. *Signé* Chevallier, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Le 20 décembre dernier, (1805) la fille du

nommé Descotex, cultivateur, demeurant à Goûtierre, âgée de 4 ans et demi, tenait dans la main droite un fuseau à filer, de la longueur de dix pouces; en sortant de la maison de son père, elle tomba, et dans sa chute elle se plongea le fuseau à la partie inférieure et interne de l'orbite droit près du rameau de la cinquième paire de nerfs, qui rampe le long du globe de l'œil (partie inférieure de la voûte orbitaire): ce fuseau se rompit dans cette partie, et y resta de la longueur d'un pouce et demi. Cette enfant me fut présentée dans cette position le même jour de l'accident; les paupières supérieures et inférieures étaient très-gonflées, au point de ne pouvoir plus voir l'œil. Je me disposai alors à sonder l'ouverture qui ne formait qu'un diamètre de quelques lignes; j'introduisis dans cette ouverture le bout d'une sonde boutonnée, pour m'assurer de l'existence du morceau de fuseau resté dans l'orbite. M'en étant rendu certain, je fis une incision horisontalement dans le sens des fibres orbiculaires; je saisis avec les pinces à pansement le bout rompu, et je fis sortir la portion du fuseau dont la circonférence était de cinq lignes.

Cette extraction faite, je vis l'œil; et j'observai la pupille très-dilatée, la cornée transparente dans son état naturel, et la cornée opaque très-noire.

J'appliquai sur cette partie des cataplasmes toniques; la plaie fut pansée comme une plaie simple; la suppuration fut très-peu abondante, et la malade guérie dans quinze jours, sans aucune difformité ni faiblesse de la vue.

Colin,

Chirurgien et directeur des eaux minérales de Saint-Myac, correspondant de la Société Médicale de Clermont-Ferrand, résidant à Saint-Gervais, département du Puy-de-Dôme.

Fin de l'article Phénomène du numéro LX, page 487.

Un nain plus singulier que *Bébé* était *Pierre Dantlow*, fils d'un cosaque. Ses père, mère, frères et sœurs sont d'une belle taille, et lui, à l'âge de 33 ans, n'avait que 0 mètre 7850 (29 pouces.) Il n'avait point de bras, mais il écrivait très-couramment du pied gauche en caractères russes et latins. Il exécutait des dessins à la plume aussi beaux que la gravure; il portait une large moustache; il avait beaucoup d'esprit, de jugement et de mémoire; il n'avait point d'articulation aux genoux; le fémur et le tibia étaient ou semblaient être continus; il marchait fort vîte, mais une fois tombé, la non-flexion de ses genoux, jointe à l'absence de bras, l'empêchait de se relever. Au reste, il tricotait, jouait aux cartes aux échecs, chargeait sa pipe, se débottait, et réussissait à plusieurs exercices, qu'on aurait jugé lui être impossibles en considérant sa structure.

Auguste avait un nain, dont une statue de proportion naturelle, exécutée par son ordre, atteste encore la taille. Il avait, selon le rapport de Suétonne, qui est d'accord avec ce monument, 2 pieds, et pesait 17 livres. Sa voix était très-forte.

Tibère avait pour favori un nain qui abusa un jour de son crédit sur son esprit, au point de faire hâter le supplice d'un criminel d'État. Etrange et fatal abus de la faveur!

Domitien avait une troupe de gladiateurs nains.

Le nain de Julie, fille d'Auguste, s'appelait Conopus.

La première femme de *Joachim Frédéric*, électeur de Brandebourg, avait rassemblé des nains et des naines pour les marier, et obtenir de la postérité de ces petits ménages: son attente fut trompée. Catherine de Médicis a fait le même essai avec aussi peu de succès.

Enfin nous avons vu, il y a deux ans, à Paris, deux nains très-intéressans. La jeune personne, nommée *Nanette Stocker*, excitait surtout le plus vif intérêt, parce qu'elle joignait à une petitesse extraordinaire (33 pouces) la plus grande régularité dans la proportion de ses membres délicats, une figure agréable, un beau bras, une jolie main, la jambe bien formée, un petit pied, une taille svelte, et même un luxe d'appas qui n'appartient pas ordinairement à cette espèce d'individus, dont, pour la plupart, quelque maladie ou quelque vice de conformation ont arrêté l'accroissement. Elle danse avec grâce; elle exécute sur un piano proportioné à sa taille des

morceaux de musique; elle répond avec esprit et finesse aux questions qu'on lui fait, et tout annonce chez elle une éducation distinguée. Les muses allemandes n'ont pas dédaigné de célébrer ses charmes. Elle est née le 26 octobre 1781 à Kammer, dans la haute Autriche: sa mère, dit-on, la porta dans son sein 10 mois et 24 jours. Une remarque assez singulière, c'est qu'au moment de sa naissance, elle était plus grande que ne sont en général les enfans en venant au monde. Elle grandit jusqu'à l'âge de 4 ans, époque à laquelle elle a cessé de croître. Sa menstruation et le développement de l'appareil mammaire, qui, comme nous l'avons dit, est chez elle très-marqué, se firent à 17 ans, et la rendirent un peu triste et malade; mais elle a retrouvé sa santé et toute sa gaîté. Son père avait 5 pieds 6 pouces; sa mère 5 pieds 3 pouces; et son frère, qui a deux ans moins qu'elle, est d'une très-belle taille.

Son compagnon de voyage, *Jean Hauptman*, originaire du canton de Bouxwiller, département du Bas-Rhin, n'est pas moins surprenant par l'ensemble et la proportion de sa petite personne, l'élégance de sa taille et la liberté de ses mouvemens. Il a 3 pieds 2 lignes, un peu de barbe et beaucoup d'agilité. Il danse et joue du violon très-agréablement. Le spectacle de deux petits êtres, dont l'un est né au fond de l'Allemagne de parens occupant un certain rang dans la société; l'autre en France, d'un bon paysan, et que le sort a rapprochés pour satisfaire la curiosité publique, et enclore dans la même prison, offre à l'observateur des réflexions sur l'égalité qui n'ont pas échappé à la jeune naine, qui témoigne beaucoup de hauteur avec son compagnon de fortune ou d'infortune; car il serait difficile de décider, malgré leurs succès et l'intérêt qu'ils inspirent, si leur sort n'est pas plus à plaindre qu'à envier.

M. S. U.

DE L'ABUS DES REMÈDES.

Sydenham employait peu de remèdes, et le grand Boërhaave ne demandait, pour exercer la médecine, que de l'eau, du vinaigre, du vin, de l'orge, du nitre, (*nitrate de potasse*), du miel, de la rhubarbe, de l'opium, du feu et une lancette. La simplicité dans les remèdes a encore l'avantage de ne point fatiguer les puissances digestives, si essentielles à la santé et à la vie. L'observation de plusieurs siècles confirme cette grande vérité. C'est du ressort du système digestif que dépend la force des autres parties de l'économie animale, et surtout des extrémités. Serenus Sommonicus regardait cet organe comme le roi de tout le corps. Voilà les vers qu'il nous a laissés en faveur de cette preuve : s'ils n'attestent pas son talent poétique, ils prouvent au moins qu'il possédait un grand sens médical :

« *Qui stomachum regem totius corporis esse*
« *Contendunt, verè niti ratione videntur:*
« *Hujus enim validus firmat tenor omnia membra;*
« *Et contrà ejusdem franguntur cuncta dolore.* »

Le médecin ne saurait être trop prudent dans l'administration des remèdes. Les médicamens sont comme des aveugles; ils ne font le bien ou le mal que par la main qui les conduit. Servons-nous de ceux dont une longue expérience a consacré les succès. C'est un précepte très-sage que nous donne Rutland : « *Non est tutum aliquid* « *in corpore humano experiri quod longo usu non* « *sit comprobatum.* » Cependant avec de la prudence on peut être conduit par l'analogie à faire des tentatives heureuses.

Les jardins potagers devraient être les vraies *pharmacies* de tous les médecins. Solenander pensait que, par les plantes qui se trouvent en abondance dans un pays, on peut conjecturer, « *presque* « *avec certitude, quelles sont les maladies qui y* « *règnent le plus.* » L'on a toujours trouvé plus de ressources dans ces remèdes que dans les laboratoires des apothicaires. Nous avons un grand nombre de médicamens, et nous ne trouvons de véritables ressources que dans une classe très-bornée. Il en est des remèdes, ainsi que l'a très-bien dit Fontenelle, comme de la société où l'on reçoit quantité d'offres de services, et peu de services réels. Dans cette foule de remèdes, nous avons peu de véritables amis. Il serait bien à desirer que l'homme fût assez philosophe pour ne se servir que de peu de médicamens; mais son esprit est si faible quand il est malade, qu'il recourt à ceux qui lui promettent une prompte

guérison; et personne ne veut se persuader que la guérison est toujours l'ouvrage de la Nature, *Natura morborum medicatrix*. Quand verrons-nous des hommes assez courageux pour savoir qu'ils sont nés pour souffrir et mourir? Cette pensée est exprimée en un distique que nous ne pouvons nous refuser au plaisir de citer :

Undè superbit homo, cujus conceptio culpa,
Nasci pœna, labor vita, necesse mori.

Quel est donc ton orgueil, homme dont la naissance
Est et crime et peine à la fois,
La vie une longue souffrance,
La mort la plus stricte des lois?

On croirait encore exister dans ces siècles ténébreux des Gaulois, où les Druides immolaient aveuglément à leurs dieux des victimes humaines. L'ineptie et l'avidité des charlatans, notre présomption, notre ignorance des lois chimiques, nos préjugés sur l'efficacité des remèdes, notre méfiance du pouvoir salutaire de la nature dans la cure de nos maladies, dévouent stupidement à la mort, chaque année, dans la France, vingt-cinq mille sujets que l'inaction médicale seule conserverait à l'Etat.

J'en appelle aux médecins instruits et de bonne foi de la vérité de ces réflexions.

P. P. L.

Réponse à l'observation du n°. 54, sur les eaux de l'amnios.

Je ne crois pas, Monsieur, que raisonnablement on puisse attribuer le détachement de l'épiderme d'un enfant mort-né à la qualité de l'eau amniotique, comme le docteur Pissis, votre correspondant, paraît le croire; car elle est habituellement douce, sans acrimonie, sans aucune qualité malfaisante; et une partie des physiologistes la regardent comme nutritive : il est plus vraisemblable que la macération fut la cause du détachement de l'épiderme de l'enfant, dont il nous fait l'historique dans votre très-instructive Gazette de Santé, n°. 54.

Depuis peu M. Jean-Frédéric Lobstein, professeur à l'Ecole de Médecine de Strasbourg, nous dit dans son *Essai sur la nutrition du Fœtus* : «La « liqueur de l'amnios sert à la nutrition du fœtus « de l'*homme*, des *quadrupèdes* et des *oiseaux*.» Il ne veut pas pour cela qu'elle soit avalée; mais il prétend qu'elle s'insinue par tous les pores de la peau, et même par tous les *conduits extérieurs*.

Mon opinion diffère de la sienne, en ce que je prétends (comme je crois l'avoir bien prouvé dans le *Supplément à tous les Traités d'accouchemens*, section 4, *mode de nutrition des humains dans le sein de la femme*) que l'homocule n'en a pas besoin pendant les premiers mois de son développement, mais que, parvenu au degré de *fœtus*, il a besoin d'un surcroît de subsistance qu'il trouve dans la portion albumineuse des eaux de l'amnios; car il me paraît impossible que les sucs lymphatico-laiteux, transmis par les radicules du *placenta*, puissent lui suffire pendant tout le tems de la gestation.

Ce qui m'a donné cette opinion est la disproportion entre l'augmentation de la nourriture de la plupart des femmes grosses, et l'accroissement du *fœtus* depuis le cinquième jusqu'au neuvième mois inclusivement; car plusieurs d'entre elles perdent l'appétit peu après ce terme, et leurs digestions deviennent si laborieuses qu'elles craignent de manger beaucoup.

Une autre observation péremptoire en faveur de cette opinion, est l'évacuation souvent fort prompte du *méconium* et des urines de l'enfant. Si son estomac, ses reins et ses intestins n'avaient fait aucune fonction avant sa naissance, d'où viendraient ces facultés de secrétions et évacuations si promptes?

Je pense que nous pouvons raisonnablement réunir notre opinion à celle d'*Hippocrate*, de *Dieumerbroech*, de *Graaf*, de *Harvey*, de *Haller* et d'*Heister*. Ce dernier a disséqué des fœtus de vaches mortes pendant une grande gelée; il a trouvé la liqueur amniotique ne faisant qu'un glaçon dans l'*amnios*, dans la *bouche*, l'*œsophage*, l'*estomac*, et tout le *tube intestinal* de ces animaux; ce qui prouve au moins que ce fluide parcourt tous ces organes et viscères.

Voudrait-on que cette liqueur n'y fût reçue que pour lubréfier ces voies? Je ne pense pas que la nature se borne à cette seule utilité; elle est

toujours économe dans ses moyens d'exécution; souvent même elle atteint plusieurs buts par le même procédé; et c'est bien ici le cas de reconnaître son industrie et sa prévoyance. Au surplus, l'intéressante observation du docteur Pissis, sur un enfant né mort, et dont l'épiderme s'est détaché par plusieurs plaques *étendues*, très-*blanches* et *solides*, présente un fait très remarquable par la solidité de cet épiderme, qui est naturellement mince et souple, et qui se roule sur lui-même en se desséchant. J'ai amené, après soixante-seize heures de travail, un enfant qui me parut d'autant plus certainement mort, qu'il était livide, et que son épiderme, se détachant par plaques, adhérait au linge sur lequel il fut posé. Cependant je le secourus si à propos, que cet enfant a vécu, à ma connaissance, jusqu'à dix-huit ans.

M. Garon, son père, alors un des secrétaires de la police, pourrait vous certifier ce fait.

MILLOT.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur, on ne peut trop applaudir aux vues philantropiques qui vous ont fait demander, dans le n°. 59 de votre estimable Journal, qu'on utilise, en faveur de l'humanité souffrante, le supplice des criminels : c'est un moyen de perfectionner la médecine, auquel on n'a pas encore assez fait d'attention. En vain Mézeray a-t-il dit il y a déjà long-tems qu'il serait à desirer que la vie des criminels fût employée à des expériences médicales; en vain un célèbre chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Méry, a-t-il témoigné le desir qu'on accordât la grâce à un criminel qui, ayant la pierre dans les reins, se soumettrait à l'opération convenable pour en faire l'extraction; en vain le savant Maupertuis, dans sa *Lettre sur les progrès des sciences*, indique-t-il les mêmes tentatives que vous avez proposées; en vain l'auteur de l'article *Anatomie* du Dictionnaire Encyclopédique a-t-il manifesté le même vœu ; leurs voix sont restées ensevelies dans leurs écrits : mais votre Journal aujourd'hui, en manifestant de nouveau les desirs de ces hommes instruits, a cet avantage sur eux qu'étant lu par ceux même qui ne sont pas initiés dans la science médicale, il dispose leurs esprits à des expériences plus ou moins hardies, qui peuvent un jour tourner à leur profit : sous ce rapport, il les force de réunir leur voix à la vôtre pour demander qu'on ne néglige pas ce moyen de perfectionnement. S'il s'élevait quelques objections, ce qu'on aurait peine à croire, on pourrait d'avance les réfuter, en disant avec l'auteur du *Dictionnaire de Médecine*, au mot *Anatomie*, pag. 1178 : « ce n'est point une cruauté, comme quelques pusillanimes se l'imaginent, de chercher des remèdes pour une infinité d'innocens, en faisant souffrir un petit nombre de coupables. » De plus, on pourrait encore leur opposer comme un moyen péremptoire l'exemple qu'on trouve vers le milieu du 15ᵉ siècle : il est rapporté dans les *Chroniques* de Monstrelet « qu'un *Franc-Archer* de Meudon ayant été condamné à mort, il fut remontré au roi par les médecins et chirurgiens, que plusieurs étaient fort travaillés et molestés de la pierre, colique, passion et maladie de côté dont ledit Franc-Archer était aussi fort molesté, et qu'il convenait de faire sur son corps une opération nouvelle. Louis XI consentit à donner la grâce à ce condamné, *si toutefois il voulait se soumettre à l'opération;* (1) à ce prix le Franc-Archer voulut bien racheter sa vie, et, l'opération ayant été faite, il fut guéri dans quinze jours. » Ajouterons-nous que chez les condamnés le desir de la vie n'est point encore éteint, et que souvent dans cette circonstance ils voudraient être considérés comme un malade désespéré, en faveur de qui le médecin dit et arrête qu'il vaut mieux essayer un remède douteux que de n'en employer aucun : *Remedium anceps melius quàm nullum.* Témoin un boucher de Londres, qui, condamné à mort pour cause de vol, donna une somme considérable à un chirurgien, lequel, pour le mettre à l'abri des effets de la corde, lui fit à la gorge une petite incision qui répondait au

(1) Cette condition du consentement formel du condamné est de rigueur, parce que, comme nous l'avons déjà dit, le criminel ne doit en expiation que sa tête à la loi, qui n'a pas droit de l'exposer *sans son aveu* à des tortures, même avec la certitude de lui sauver la vie. (*Note du Rédacteur.*)

conduit de la respiration, et auquel il adapta un petit tuyau. Le succès répondit à l'expérience du chirurgien, et le voleur de grand chemin ne perdit pas la vie. Voyez les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*, t. 12. Mais c'en serait assez sur ce sujet, s'il ne fallait dire aussi que l'art serait encore au berceau sans ces tentatives aussi heureuses que hardies qui l'ont conduit au degré de perfection où il paraît être.

D. V. D. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Nouveaux Élémens de la Science de l'Homme, par M. Barthez, medecin de S. M. l'Empereur et Roi et du Gouvernement, de plusieurs sociétés médicales, savantes et littéraires, nationales et étrangères; seconde édition très-augmentée. 2 volumes in-8°. A Paris, chez Goujon, libraire, rue du Bacq, n°. 34; et Brunot, rue de Grenelle-St.-Honoré, n°. 15. 1806. 13 fr, et 16 fr. franc de port.

Il est des ouvrages d'une telle importance que ce n'est qu'après les avoir lentement lus qu'on se promet d'émettre sur eux son avis, et qu'après les avoir lus on se défie davantage encore de son jugement à rendre. Tel est l'ouvrage du docteur Barthez, dont la réputation n'est pas équivoque, comme monument littéraire ou médical, mais dont la valeur ne peut être réellement appréciée que par ceux qui, assidus sectateurs de son école, ont eu le bonheur de pouvoir entendre dans ses cours les commentaires de cette œuvre philosophique. Cet ouvrage a pour but d'introduire en médecine la philosophie et l'art d'étudier les phénomènes de la vie ou la science de l'homme considéré soit dans l'état sain, soit dans l'état malade.

C'est sur les traces de Bacon que l'auteur estimable et profond dirige nos pas dans cette route nouvelle. Sans se perdre dans un dédale où la raison seule n'offre qu'un guide incertain, et sans approfondir la nature des principes qui nous constituent ou nous régissent, le docte chancelier de l'école de Montpellier rapporte les causes des fonctions organiques à une seule force déterminée et diversement modifiée selon notre organisme; c'est ce qu'il appelle *principe vital*. Ce principe vital, inconnu d'ailleurs, et que le professeur de l'antique école du midi désigne ainsi, comme les géomètres désignent par abréviation les qualités inconnues par X, Y, Z, n'est point l'ame pensante et conservatrice des Sthaliens, ni l'archée de Van-Helmont; c'est *l'ensemble des causes générales des phénomènes, du mouvement et de la vie, résultant des lois de la nature et vérifiées par l'observation*.

Ce principe est une faculté inhérente à l'être animé humain, inconnue dans son essence, mais manifestée par ses effets.

Un préliminaire indispensable pour le lecteur qui, comme nous, voudra méditer cet ouvrage, qu'on ne peut lire que dans le recueillement de la solitude, est le discours qui est en tête de l'ouvrage, et qui est destiné à prouver la nécessité d'indiquer un nouveau mode d'étude de la Physiologie; et nous avouerons ingénument que, malgré notre attention la plus sévère pendant tout le cours de l'ouvrage, nous avons été obligés de revenir souvent aux prolégomènes, pour nous reporter à la connaissance des principes initiatifs.

Il suit de la théorie Barthézienne que les maladies de l'homme sont ou la suite d'affections morales et subordonnées à l'exercice des volontés de l'ame pensante, ou une suite nécessaire de lésions physiques primitives dans l'organisation de son corps.

Le peu que nous avons exposé ici de ce système est insuffisant pour en donner une idée au lecteur; mais il ne l'est pas pour éveiller sa curiosité sur l'étude qui lui importe le plus; car qu'y-a-t'il de plus intéressant pour l'homme que la science de lui-même? Circonscrits par les étroites limites d'un journal plus voué à la pratique qu'à la théorie, nous ne pouvons que rendre hommage aux vastes connaissances de notre maître; et peut-être devons-nous nous applaudir de trouver dans ces limites une excuse pour ne pas rendre un compte plus long d'un ouvrage médico-métaphysique, trop substantiel pour pouvoir être analysé, et dont nous aurions pu pervertir les idées ou mal exposer les opinions, en cherchant cependant dans la sincérité de notre zèle à payer à nos abonnés et à l'auteur notre double tribut.

M. S. U.

Des Rapports de la Médecine avec la Politique, par Eusebe Salverte. Un vol. in-12, chez Moreau, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20, 1806.

« *Falsò quæritur de naturâ suâ genus humanum*
« *quod imbecillis atque ævi brevis. Nam contrà*
« *reputando invenias magis naturæ industriam*
« *hominum quam vim aut tempus deesse.*

Sallust., *Jugurth.*

Nulle épigraphe ne pouvait mieux annoncer le dessein de l'auteur, dont le but est de diriger vers la félicité publique les moyens de chacun des membres de la société, et d'engager l'homme à reconquérir les riches facultés qu'il avait reçues de la nature, qu'il eût dû accroître par l'expérience, et dont, au contraire, en se civilisant, il a perdu l'usage par insouciance, paresse et pusillanimité. La politique, dit-il, est l'art d'employer au bien de tous, les forces de chacun, et les moyens des hommes réunis en société. De ce principe qu'on ne lui contestera pas, il déduit la conséquence, non moins juste, que les gouvernans ont droit de demander à la médecine son contingent de lumières pour la perfectibilité physique et morale de l'homme. Il prouve l'influence de cette science sur le bonheur social; et avec la même justice que nous aimons à rendre à la pureté des intentions, à la chaleur des sentimens, à la solidité des

argumens de cet éloquent défenseur du genre humain, nous nous étonnerons qu'un auteur aussi érudit qu'il le paraît ait pu croire être le premier (p. 3, 6, 14) qui ait éveillé sur ce grave sujet l'attention publique. Sans citer les ouvrages modernes en très-grand nombre sur cette matière; sans parler d'Hippocrate, qu'on pourrait, à bon droit, proclamer également le premier des législateurs, comme le prince des médecins; les anciens philosophes, Moïse, Aristote, Lycurgue, Solon, Platon, ont senti le besoin d'asseoir sur les préceptes solides de l'hygiène les bases de la législation des nations. C'est sur ces lois qu'était fondé l'usage, chez les premiers peuples, des exercices athlétiques; c'est à lui qu'on devait la gymnopédie des Lacédémoniennes, spectacle le plus indécent qu'on pût imaginer, si Lycurgue, en l'instituant, n'avait su élever l'ame de ses austères républicains par des idées empruntées à la fois des appétits de la nature et des devoirs de la religion. Couvertes du voile de la patrie, elles pouvaient sans rougir offrir des appas qui devaient être la récompense du plus valeureux guerrier, et qui excitaient l'ardeur de tous, sans les exposer à l'outrage d'aucun. C'est ce mobile puissant de gloire, d'amour et de patriotisme qui tour à tour inspira les antiques Egyptiens, les Grecs leurs disciples, les Romains s'unissant aux Samnites, et plus récemment nos chevaliers Français. C'était encore cette alliance des conseils de la médecine et des principes de la morale qui avait dicté le code des Juifs, chez qui tout, jusqu'au régime alimentaire, avait été prévu; de même qu'elle a présidé à l'institution des saintes ablutions du crédule Musulman. Du moment que les hommes se sont réunis en société, les lois ont donc constamment consulté la médecine pour asseoir sur des bases immuables la félicité des peuples. Nous n'en concluerons pas que l'ouvrage de M. Salverte soit inutile dans le but qu'il se propose; mais, pour l'honneur du genre humain et de la médecine, nous devions revendiquer une antériorité d'idées trop naturelles à l'homme pour ne l'avoir pas occupé du moment qu'il fut civilisé; et la médecine légale n'est que l'exercice d'une partie des hautes fonctions imposées au médecin appelé dans le conseil du gouvernement des peuples.

A travers des idées grandes, libérales, des vues quelquefois neuves et toujours philantropiques, M. Salverte nous a paru en offrir quelques-unes de hasardées : Par exemple, quand il offre le croisement des races comme un moyen d'empêcher l'abâtardissement du genre humain, ce qui est peut-être vrai, et quand il cite comme dégénérée la nation juive, ce peuple vierge, le fils aîné de la terre qui, traversant isolé tous les siècles, toutes les générations, offre encore le type des belles têtes patriarchales dont Vandick et Rubens ont orné leurs tableaux, et que notre imagination prête aux majestueux souvenirs d'Abraham et de Jacob.

Au reste, cet ouvrage, qui fera également honneur à l'esprit comme au cœur de M. Eusèbe Salverte, ne peut qu'accroître sa réputation littéraire; et si l'on a nommé la *paix perpétuelle* de l'abbé de S. Pierre le Rêve d'un homme de bien, les lecteurs les plus prévenus intituleront l'œuvre de M. Salverte, le Songe du Sage, ou le Roman de la Philosophie.

M. S. U.

AVIS AUX ABONNÉS.

Les anciens souscripteurs au Bibliographe dont l'abonnement à la Gazette finit au mois d'avril, correspondant à floréal, et qui, pour régulariser leur abonnement, desirent qu'il parte du commencement de l'année, n'enverront que 12 francs, et seront abonnés jusqu'au premier janvier 1807. Ceux qui préfèrent garder leur abonnement tel qu'il est, enverront 15 francs pour le renouveler. Il sera tenu note exacte des uns et des autres. En général, MM. les abonnés dont l'abonnement est expiré, ou prêt de l'être, sont invités à le renouveler s'ils veulent n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la Gazette.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an, en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licentié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine-Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur-général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNEE.

(N°. LXIV.) (513) (11 Avril 1806.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Abracadabra, mot mystique, qui, arrangé dans l'ordre indiqué par les suivans, c'est à dire en ôtant à chaque ligne une lettre, forme une amulette conique, laquelle avait autrefois la vertu de chasser les maladies, et surtout les fièvres tierces, avec lesquelles on voit bien que ces lettres ont la plus étroite analogie. *Serenus Sammonicus*, médecin fameux dans le 2e siècle, a composé en vers héroïques un traité de la médecine, dans lequel il trace ainsi l'ordre qu'on doit observer dans l'arrangement de ce mot pour en obtenir la guérison en le suspendant au col.

A B R A C A D A B R A
A B R A C A D A B R
A B R A C A D A B
A B R A C A D A
A B R A C A D
A B R A C A
A B R A C
A B R A
A B R
A B
A

« *Inscribes chartæ quod dicitur ABRACADABRA,*
« *Sæpius et subter repetes; sed detrahe summam,*
« *Et magis atque magis desint elementa figuris,*
« *Singula quæ semper rapies et cætera figes,*
« *Donec in angustum redigatur littera conum.*
« *His lino nexis, collum redimire memento.*
« *Talia languentis conducent vincula collo,*
« *Lethalesque abigent (miranda potentia!) morbos.* »

Rien de plus merveilleux en effet que cette propriété; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que St. Irénée, Tertullien, St. Augustin, Wendelin, Scaliger, Saumaise et le père Kircher aient perdu autant de tems à rechercher le sens de ce mot. Les uns veulent qu'il soit un abrégé du mot *Abrasax*, dont les lettres équivalent à des nombres: ainsi, *A* vaut 1, *b* 2, *r* 100, *a* 1, *s* 200, *a* 1, *x* 60, total 365, équivalant aux 365 processions divines inventées par *Brasilides*, ce qui n'est pas plus clair. Ce qui l'est un peu plus, c'est l'opinion de St. Jérôme, que ce mot mystérieux était le nom sacré du dieu des Perses, le Soleil qui remplit sa course annuelle en 365 jours; tant il est vrai que c'est encore au sein de la première antiquité qu'il faut exhumer les étincelles des premières vérités enfouies dans la nuit des tems.

Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler, s'ils ne veulent pas éprouver de retard.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Un astronome prussien (M. Hultz) vient de publier que le soleil éprouve en ce moment des révolutions physiques dans les surfaces qu'il offre à nos yeux, et que son disque est couvert de taches. (1) Il semblerait qu'elles sont le produit de scories qui, chassées de son centre à la cir-

(1) Ces taches occupent un 15e de son diamètre dans leur longueur, et un 19e dans leur largeur; elles prennent différentes formes, et éprouvent dans l'espace de deux et trois heures des changemens visibles. (*Journal de Paris*, vingt-cinq mars 1806.)

conférence, et se plaçant entre son foyer de lumière et notre planète, menacent d'un encroûtement progressif de cet astre et de son refroidissement graduel. Nous ne chercherons point à scruter jusqu'à quel point est fondée l'alarmante assertion du docte professeur d'astronomie; nous laisserons à de plus savans que nous à discuter une question qui demande les plus hautes connaissances; et, formant des vœux pour que cet examen ne jette pas un jour chez nos petits neveux une désespérante méfiance sur l'exactitude des fonctions du père de la chaleur et du jour, nous remarquerons seulement qu'on ne peut s'empêcher d'avouer que depuis quelques années la température, non-seulement de la France, mais de l'Europe entière, est plus froide, plus humide, et surtout plus subitement variable. Doit-on ce changement, comme quelques savans ont cru l'observer, aux tremblemens de terre qui ont abîmé Formose et les Canaries, ébranlé la Calabre, l'Italie, l'Espagne, etc., et ont pu affaisser des montagnes qui nous abritaient du souffle du nord? Le doit-on à la disparition de ces savannes immenses que la nature avait élevées comme un rempart entre les vents hyperboréens et nos climats tempérés? On ne peut se dissimuler que sur le sol de la France seulement la hache a depuis 40 ans plus renversé de forêts qu'elle n'en avait décimé pendant deux siècles. Enfin, la main lente mais toute-puissante du tems, cédant à la loi des révolutions planétaires ou à celle plus terrible d'insensible destruction qui mine tous les êtres, aurait-elle imprimé une inclinaison à l'axe de notre globe, telle que les regards du soleil ne puissent plus le parcourir avec la même bienveillance? Toutes ces causes sont plus rassurantes pour notre postérité que l'opinion du savant astronome de Francfort-sur-l'Oder; et si elles la menacent de jours moins purs, elles ne lui laissent pas du moins l'affreuse perspective de périr, glacée tout à coup par l'interposition subite de plusieurs moles lancées du sein du soleil sur cette face radieuse, à laquelle nous devons les fleurs du printems, les ardeurs de l'été et les dons de l'automne. Remarquons cependant, pour la tranquillité des consciences timorées, que cet *œil* du monde, selon l'expression de Thompson, brille encore d'un éclat assez vif pour ne pas nous menacer prochainement de l'aveuglement ou de la mort de la nature, mais qu'on doit penser seulement qu'il semble céder quelquefois à un moment de sommeil. On ne peut s'empêcher en effet de faire une comparaison involontaire entre la température que nous éprouvons en ce moment, et celle qui préludait, il y a quelques jours encore, au début du printems. La végétation est avancée, il est vrai; mais elle n'est due qu'à l'humidité, et elle semble plus étiolée que verdoyante. On ne ressent point encore, en quittant ses habitations, ces *bouffées de chaleur*, ces vapeurs printannières qui autrefois, à cette époque, inondaient l'atmosphère, ouvraient les pores, dilataient les sens, et les disposaient aux émanations balsamiques de la nature rajeunie, aux douces influences du printems de retour. On n'éprouve plus ce luxe de vie, cette surabondance de santé qui ranimaient les membres engourdis sous le *charme* léthargique de l'hiver: on croit même remarquer depuis quelques années que les saisons ont échangé leurs époques respectives : c'est ainsi que l'automne, s'arrogeant les fonctions de l'été tardif, prolonge jusqu'en décembre son empire usurpé; que l'hiver, moins actif, voit janvier et février s'écouler sans gelées; tandis que mars, avril et mai se ressentent de ses froides influences, au péril de nos premiers fruits : le printems à son tour arrive lentement, et ne vient enfin ranimer la nature que dans les premiers jours de juin. Ainsi, l'hiver dernier a plutôt offert la constitution molle, les pluies tièdes de l'automne, que les glaces et le froid âpre qui le caractérisaient encore il y a 30 ans. Ainsi ces jours passés, à l'époque précise de l'arrivée du printems, l'air s'était subitement refroidi, et les promenades de *Longchamp*, autrefois si renommées par les premières feuilles dont se paraient nos Champs-Elysées, par la noble sueur des brillans cavaliers et des coursiers traînant des chars découverts, par le concours immense de spectateurs dont une partie s'asseyait sur le gazon déjà renaissant, n'ont présenté qu'une température glaciale, des pro-

meneurs empressés, plus occupés d'échapper à la rigueur du froid, que du spectacle offert à leurs yeux, un bois sans verdure, un soleil sans ardeur, des femmes remparées de fourrures, des voitures closes et des chaises vides.

Le médecin a dû tenir compte, dans sa pratique, de cette obéissance servile à un usage ridicule, en dépit de la rigueur de la saison ; et, puisque malgré la prudente invitation de jeunes dames, consignée dans un journal estimé, d'ajourner à un tems plus engageant cette excursion anniversaire, la mode dominatrice a décrété qu'il fallait s'enrhumer, il a dû se hâter d'opposer à cette folie épidémique un régime approprié. Les gens du monde n'apprécient pas assez le besoin de consulter la médecine dans les actes en apparence les plus indifférens de la vie, mais dont dépendent en effet le développement des forces de la jeunesse, l'énergie de l'âge mûr, la santé de la vieillesse. C'est ainsi que dans la présente circonstance on a dû se munir pour ce petit voyage d'un déjeûner chaud, ou d'un peu de vin spiritueux, propres à combattre l'action de l'air froid, surtout en restant stationnaire dans une voiture ; car la précaution de clorre hermétiquement les glaces est plus dangereuse qu'utile, puisqu'elle expose à respirer long-tems un air vicié par l'expiration de quatre personnes renfermées dans un très-petit espace : il a donc fallu donner au système la force de vitalité nécessaire pour élaborer un air sans cesse renouvelé ; et tel est l'effet d'une digestion d'alimens substantiels, aidée par une liqueur aromatique ou spiritueuse. Mais la même raison qui fait donner ce conseil en indiquait un tout opposé, au retour de cette promenade, parce que la fibre érétisée par le froid a besoin de retrouver sa souplesse, au lieu qu'une diète chaude ajouterait à sa rigidité : ainsi, pendant les jours suivans, une infusion pectorale, des pâtes mucilagineuses, des bains, en évitant le froid à leur sortie, des alimens doux, pris dans la classe des végétaux, des lavemens, des vêtemens chauds et non lourds, des frictions sèches, une légère transpiration pendant la nuit, l'absence des spectacles, l'éloignement du feu, ont été autant de moyens de résister au brusque changement de la constitution atmosphérique et d'éviter un rhume. On déduit facilement de ces considérations générales le traitement à suivre en ce moment dans les maladies. Il y a dix jours, la mollesse de la température, la lâcheté de la fibre indiquaient un régime tonique, des médicamens généreux choisis dans l'ordre des amers, des aromatiques... Il y a cinq jours la fibre roidie par le froid a exigé une diète humectante, des médicamens pris dans les émolliens, et même les légers acides ; aujourd'hui l'eau de poulet unie à l'oseille, l'eau de navet coupée de lait, édulcorée de sirop d'althæa ou de gomme adragant offrent une boisson appropriée aux incommodités résultantes de la température inconstante que nous éprouvons, et à mettre fin sans danger à l'empire expirant de la *grippe*. Le conseil de se purger à la fin de cette maladie, doit même voir son exécution suspendue jusqu'au moment où la terre s'ouvrira aux pluvieuses influences d'un ciel moins ardent.

Cette constitution est d'ailleurs très-précieuse aux personnes qui terminent en ce moment un traitement relatif à quelque relâchement de la fibre : il est essentiel de saisir cet à-propos. On ne tient pas assez compte de la nature de la température dans les divers traitemens ; et telle cure n'a échoué que pour avoir été tentée dans telle contre-indication de l'influence atmosphérique. Nous laissons aux sages praticiens à commenter ces principes qui ne leur sont point étrangers, et qu'a consacrés dans son code immortel le Père de la médecine.

P. S. On a peine à saisir la température fugitive. Depuis quatre jours elle est devenue aussi chaude et molle qu'elle était froide et sèche : les baromètres descendent encore au moment même où nous fixons cette note, et le ciel se couvre de nuages qui pourraient bien nous ramener les gelées de l'hiver.

M. S. U.

Depuis le 29 mars au 9 avril, le baromètre s'est élevé dans son *maximum* à 28 p. 4 lig. $\frac{3}{12}$.

Il est descendu dans son *minimum* à 28 p. $\frac{4}{12}$.

Le therm. a marqué pour le *maximum* (dilatation) 15 degrés.

Et pour le *minimum* (dilatation) 1 degré $\frac{4}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 90 d.

Et pour le *minimum* 62 degrés.

Les vents dominans du 29 mars au 9 avril ont soufflé 15 fois au N.-E. pendant les quatre premiers jours, et quatre fois au N., trois fois à l'E, onze fois au S.-E pendant les six autres jours.

Le 9 avril l'échelle du pont Royal marquait à trois mètres la hauteur de la rivière rentrée dans son lit. CHEVALIER Ingén.-Optic.

FAIT DE PRATIQUE.

L'exposition naïve des non-succès en médecine, bien que l'on ait exactement suivi la route tracée par l'art, est au moins aussi instructive pour les praticiens de bonne foi, pour les observateurs qui ont la sagesse du doute, que les récits emphatiques d'une série de cures souvent plutôt dues à la nature qu'aux moyens employés par celui qui en revendique tout l'honneur. Nous ne saurions donc que plus de gré à l'auteur de l'observation suivante du sacrifice qu'il aurait fait de son amour-propre, à la vérité et à son zèle médical, quand il serait vrai que le succès n'aurait pas couronné traitement bien ou mal indiqué, et il nous aurait mieux instruits que par le récit d'une de ces guérisons merveilleuses, où tout en faisant la part de l'éloge dû au Père de la médecine, la petite vanité du docteur sait toujours faire réserve de la sienne. Qu'on juge d'après ces principes, combien nous est précieuse cette leçon de l'expérience, quand il demeure pour constant que le malheureux père de famille qui fait le sujet de cet article, jouirait encore du bienfait de la vie si une circonstance, aussi imprévue que rare, (pour l'honneur de la médecine) ne la lui avait ravie au milieu du régime le mieux approprié et des espérances de guérison les mieux fondées : nous prions au reste notre zélé confrère de nous excuser si, trahissant le secret de sa correspondance privée, nous avons voulu faire tourner au profit de l'utilité publique un malheur particulier, et mettre en garde contre les déplorables effets d'un sentiment haineux qui ne peut inspirer que de sinistres conseils, et conduire à d'affreux résultats. Voici le fait :

Un homme d'un tempérament bilieux, assez fort, âgé de 40 ans, éprouve une de ces affections catharrales qui ont successivement parcouru toutes les contrées de la France, et qui en ce moment même sévissent d'une manière effrayante dans quelques cantons. Dès l'invasion il y eut douleur plévrétique, langue très-saburrale, prostration de forces, mouvement fébrile très-intense : tout indiquait le besoin d'un vomitif; il fut donné. On avait à remplir la double indication de soutenir le ton de la fibre et d'évacuer; on la remplit en posant un vésicatoire sur le côté, *loco dolenti*, des fomentations émollientes sur la région abdominale, et, en ordonnant des lavemens pour partager l'effort de l'afflux humoral. On donnait pour tisane une infusion de fleurs de violette édulcorée de sucre, et aiguisée d'une demi-once d'oximel scillitique; le soir un loock simple pectoral; au reste la diète la plus sévère. L'affection catharrale sembla d'abord céder; mais au sixième jour la fibre s'amollit, et la fièvre prit un caractère d'ataxie (malignité) qui parut indiquer au sage praticien l'emploi du quinquina. En effet, donné à la dose de demi once dans du pain à chanter, en trois prises à six heures d'intervalle, il releva le système, ranima l'excitabilité, arrêta les accès qui se rapprochaient, et décomposa la fièvre, qui, rendue à son type originaire de rémittente catharrale plévrétique, (*Sarcone, medicus, Rey, Horn, Stoll*, etc.) promettait une heureuse terminaison. Déjà l'expectoration facile assurait le succès de la métastase, et quelques déjections bilieuses allaient permettre l'emploi prudent et gradué des minoratifs : tout-à-coup un médecin, si l'on peut donner ce titre auguste à un homme qui en paraît si peu digne, se présente *sans être mandé*, chez le malade, explore son pouls, et a l'imprudence de proférer ces mots, que notre plume ne trace qu'à regret : « *Vous êtes f....*
« *vous êtes mort, vous avez la figure cadavéreuse;*
« *dans trois jours vous serez dans la terre.* »

On a besoin de savoir que la malheureuse femme, les enfans, la garde, les domestiques, les voisins du malade étaient présens à cette affreuse apostrophe, pour croire à sa vérité, et on aimerait encore à en douter, malgré cette somme de motifs de conviction. On conçoit tout l'effet de cet arrêt de mort sur un malheureux chez qui la nature, aux prises avec la maladie,

ne pouvait recevoir un tel choc impunément. Dans la sincérité de sa douleur, l'honnête médecin qui lui donnait des soins autant par affection que par devoir, nous somme de juger sa conduite avec une défiance qui fait autant l'éloge de ses lumières que de son caractère. Ceux-là ignorent que le coup qui frappe un malade retentit toujours sur le cœur du médecin épris de l'amour de son art, qui pourraient trouver étrange l'appel que fait à notre tribunal un vrai ministre de santé, dont nous ne pouvons trop louer et la conduite médicale et l'excessive sensibilité. Il est pénible, dans l'espèce de magistrature que nous exerçons ici sur son appel, d'avoir, en rendant justice à un confrère, à en blâmer un autre; et d'avouer que si ce furent une basse cupidité ou une lâche jalousie qui ont pu exciter ces atroces paroles; si elles ont pu être le résultat du calcul et de la réflexion, un tel homme s'est par-là même reconnu indigne des fonctions d'un ministère qui exige de celui qui le remplit un dévouement sans bornes, une douce philantropie, un parfait désintéressement. Mais nous aimons à penser qu'un sentiment irréfléchi et aussitôt désavoué qu'exhalé, a pu seul inspirer ces expressions dures, injustes, mensongères, dont l'effet a été d'enlever à des enfans un père chéri et nécessaire. Pour peu qu'il eût en effet réfléchi, eût-il pu méconnaître quelle est la terrible influence du moral sur le physique; et faudrait-il, pour l'en convaincre, lui retracer les mille et un témoignages de l'empire de l'imagination? Nous ne lui ferons point cette injure, et ses remords vengeront assez la famille malheureuse qu'il vient de priver de son chef, si, à l'aspect de l'habit de deuil qui la couvre, et qu'elle baigne de ses pleurs, il est forcé de dire: « C'est moi « qui causai leurs malheurs; la nature et l'art « s'unissaient pour sauver ce malheureux; il doit « sa mort.... à moi seul. »

Il est hors de doute en effet que le régime suivi par le médecin appelé par le malade, était celui qu'indique l'art; et si, dans sa religieuse terreur, il a la bonne foi d'invoquer notre opinion, il est de notre devoir de lui répondre que la doctrine hippocratique désavoue si peu les moyens qu'il a employés, que, *dans la même occasion, c'est encore ainsi qu'il devrait se conduire.*

D'après une telle profession de foi, nommerons-nous les deux médecins, dont l'un est un modèle de conduite, quand l'autre s'est gratuitement chargé d'un rôle si odieux? Non; mais pour la justification complète du premier, disons que le fait vient de se passer à *Beaucaire*; et, loin de dénoncer le coupable à l'indignation publique, laissons à sa conscience le soin de lui répéter sa condamnation, et de l'absoudre par son repentir.

Nous nous abstenons de toutes les réflexions qui jaillissent en foule de ce triste sujet; mais outre qu'elles nous meneraient trop loin, elles seraient aussi défavorables à l'art qu'à ceux qui l'exercent. Sachons du moins en tirer cette salutaire réflexion: Que l'union seule fait notre force, et que c'est assez d'avoir à lutter contre les sarcasmes de l'incrédulité ou les usurpations du charlatanisme, sans nous déchirer entre nous. Ministres de l'art de guérir, quand votre conduite donnera-t-elle un démenti formel à cet adage accrédité.. *Nulla est invidia suprà invidiam medicorum.....!!!*

M. S. U.

Suite de l'article PHÉNOMÈNE *du* n°. 62.

Nous nous étions promis de ne plus rien insérer dans notre Gazette de ce qui nous serait adressé par l'auteur de l'observation suivante, quoique nous soyons les premiers à rendre justice à la pureté de ses principes en médecine; mais on ne peut se dissimuler qu'il fait acheter à son lecteur quelques lignes heureuses au prix de plusieurs pages qu'il faut dévorer péniblement; et cette prolixité, cette stérile abondance qui déparent en général un ouvrage de longue haleine, ne sont pas supportables dans un journal très-court, dont tous les articles doivent exciter la curiosité ou l'intérêt, et offrir laconiquement quelque instruction. Cependant nous avons su qu'une plaisanterie très-innocente que nous nous sommes permise sur ce respectable vieillard, aussi estimable pour ses mœurs que par ses vastes connaissances et ses idées libérales en médecine, avait été mal interprétée par lui. Pour lui prouver

notre déférence à ses paroles de paix, notre respect pour son âge, et notre estime pour les médiateurs qu'il a employés, nous dérogerons à la loi que nous nous étions malgré nous-même imposée, en publiant l'article suivant, auquel même nous aimons à rendre cette justice, que, quoiqu'il soit présenté comme contraire à notre opinion, une explication entre son auteur et nous prouverait bientôt que tous deux nous avons suivi la doctrine hippocratique à laquelle nous nous honorons d'être fidèles, et qu'à travers quelques nuages on retrouve toujours dans les écrits de l'ingénieux auteur des *Centuries médicales;* projet d'un bon citoyen, zélateur de la gloire d'Hippocrate, et jaloux de conserver dans sa pureté le culte sacré du dieu d'Epidaure.

Il s'agit ici du phénomène annoncé dans le n°. 62 de notre Gazette, et des moyens curatifs à employer pour faire cesser l'embonpoint excessif développé seulement dans les parties les plus glanduleuses d'un individu; et, comme nous semblons différer d'opinion, nous avons respecté le texte de notre docte confrère, de peur que son irascible susceptibilité ne nous accusât d'avoir atténué ses remèdes. Nous avons même conservé le ton de sarcasme de cet écrit, parce qu'il n'attaque que nous, et que nous avons la ferme opinion qu'une injure fait plus de tort à celui qui la profère qu'à celui qui en est l'objet.

Cet article, d'ailleurs, s'il n'est pas précisément approprié au cas présent, a le mérite de contenir des principes généraux de diète peu nourrissante, utiles, sans danger, aux personnes qui ont de la disposition à acquérir trop d'embonpoint.

Voici l'article du docteur.

A M. Marie de Saint-Ursin, rédacteur général de la Gazette de Santé.

« Quoique je vous aie promis, Monsieur, de ne plus salir vos feuilles de mes idées et de mes opinions, je cède à l'invitation que vous faites, en faveur de M. Pannard, à vos confrères de Paris et des départemens, parmi lesquels je compte encore, malgré le plaisir que vous vous êtes donné de me rayer d'avance du livre de vie, et je lui conseille;

1°. « De vous remercier très-affectueusement de votre brillante et sublime théorie sur son état, et surtout des moyens très-énergiques et très-héroïques que vous lui proposez pour le guérir;

2°. « De conserver sa gaîté, et de ne rester dans son lit que cinq à six heures, selon son usage;

3°. « De s'associer avec un garde-chasse zélé pour son métier, auquel il doit se livrer avec ardeur, mais dans un pays sec et montueux, avec l'attention de changer de linge toutes les fois qu'il sera en grande sueur, pour continuer ensuite ses courses jusqu'au soir, excepté les jours de pluie et de brouillard, qu'il passera à scier du bois, ou à toute autre occupation aussi laborieuse;

4°. « De déjeûner avec de bon pain rassis ou biscuité, et du vieux fromage ou de petits radis, en attendant les gros radis noirs, si son estomac s'en accommode, ou des ciboules, et même de l'ail, dont il frottera son pain de loin en loin, parce qu'il pourrait lui donner la fièvre, si cet usage était trop fréquent;

5°. « De faire sa boisson ordinaire aux repas d'un quart de vin blanc sur trois-quarts d'eau au moins; et dans les tems pluvieux et humides, de prendre le matin, en guise de thé, l'infusion de petite sauge, ou de thym, ou de menthe, ou de botrys, ou d'origan, ou de sariette, ou enfin la décoction d'écorces d'oranges amères sèches, etc.;

6°. « De mâcher habituellement, à moins qu'il ne soit dans l'usage de fumer, de la racine de raifort sauvage, fraîche, qui le fera saliver encore plus que la pipe;

7°. « De se nourrir d'alimens peu succulens, de salade, de chou-croûte, de peu ou point de viande, mais de préférence de soupes maigres aux herbes, d'anchois, de harengs saurs, de sardines, de stokfiche, de merluche, accommodés avec beaucoup d'oignons, et autres alimens de ce genre.

8°. « De prendre, avant de se coucher, les jours de grande fatigue, de grandes sueurs ou de grande humidité, quelques tasses de punch très-léger;

9°. « De se brosser habituellement, matin et soir, sur toute la surface du corps, avec une flanelle ou une brosse médiocrement douce;

10°. « D'éviter tout excès dans l'usage des liqueurs fortes, et de se priver absolument de toute

liqueur fermentée, comme la bière, le cidre, etc., ainsi que de tout aliment farineux, comme riz, pois, lentilles, pâtisserie, etc.

« Voilà, Monsieur, des moyens simples, qui, si je ne me trompe, paraissent assez bien indiqués, et qui, s'ils ne sentent pas le sublime de la science et la profondeur de l'art, sentent au moins la raison et le jugement, qui ne nous permettent pas de faire violence à la nature. Nos principes, au contraire, et nos règles, d'accord avec la raison et le jugement, nous prescrivent impérieusement la loi de suivre ses mouvemens pas à pas, pour la ramener insensiblement dans ses voies, lorsqu'elle s'en écarte, surtout dans les cas où elle est aussi énergique et aussi puissante que vous l'annoncez chez le citoyen Pannard.

« Cette réflexion doit naturellement s'étendre sur les moyens curatifs que vous lui proposez; moyens si différens des miens, qu'il faut que je vous en fasse connaître les motifs, crainte que vous n'imaginiez que je ne vous les adresse que pour vous contrarier; car les gens d'esprit et de génie sont si chatouilleux, qu'ils croient que, lorsqu'on n'est pas en tout de leur opinion, on veut les égratigner, même en leur faisant patte de velours. C'est un malheur qui m'est arrivé avec vous; et je n'ai pas oublié que, pour m'en punir, vous avez interdit la lecture de mes ouvrages à vos abonnés. Je vais donc tâcher de raisonner de mon mieux, crainte d'émouvoir encore votre bile, et de rallumer votre ire au point de réaliser les desseins sinistres que vous avez formés contre mes œuvres.

Réflexions sur le traitement proposé par M. Marie de Saint-Ursin.

« Si la saignée devait avoir lieu dans l'état de M. Pannard, ce serait celle des sangsues appliquées aux lieux où les hémorragies se faisaient naturellement, et à peu près dans la même proportion. C'est même à cette saignée qu'il faudrait avoir recours de préférence dans les accidens qui pourraient l'exiger.

« La saignée du pied aurait certainement de grands inconvéniens, en ce qu'elle porterait d'abord sur le principe vital, sur les forces organiques, sur le ressort de tous les solides, et qu'elle troublerait tout à la fois l'hématose, la circulation, et toutes les fonctions animales, peut-être même le moral; car la gaîté et la bonne humeur sont pour M. Pannard, comme pour tout autre, le vrai baume de la vie.

« Proposer à un homme trop gras, qui se porte bien d'ailleurs, de rester sur son appétit, d'observer une diète peu nourrissante, de boire de l'eau abondamment, d'user d'épices, d'acides, etc., tout cela est du vrai jargon médical, qui n'est pas fait pour faire fortune.

(La suite au numéro prochain.)

DE LA GOUTTE ET DE L'EAU.

En attendant que nous ayons vérifié l'assertion consignée dans le *Journal de Paris* du samedi 5 avril courant, n°. 95, p. 716, de la mort d'un goutteux, arrivée à Saint-Pierre d'Oléron par l'emploi des quarante-huit verres d'eau chaude, asserti[illegible] dont nous avons d'autant plus le droit d[illegible] que telle autre de même nature s'est [illegible] mentie par les renseigneme[illegible] pris sur les lieux, (1) nous j[illegible] rantissons la cure de la goutte opérée sur le si[illegible] Joseph *Finaud*, propriétaire de la commune de *Gardane*. Cette goutte compliquée d'accès les plus intenses, avec syncopes, le retenait trois, quatre, cinq, six, et jusqu'à sept mois par an au lit, dont il ne sortait qu'à la belle saison. Il avait épuisé tous les remèdes, entre autres l'immersion dans l'eau presque bouillante de la partie affectée, et c'était le seul dont il éprouvât du soulagement: enfin, décidé par les avis du juge de paix de son canton, qui avait eu connaissance de plusieurs guérisons opérées par l'eau chaude; par l'argument très-naturel tiré du soulagement qu'il éprouvait de son immersion et de l'effet analogique qu'il devait attendre bien plus sûrement d'une plus grande quantité d'eau, surtout prise

(1) Telle est celle d'un président gascon, pompeusement attribuée par plusieurs journaux à l'usage de l'eau chaude, et qui, vérification faite, s'est trouvée être la suite d'une fièvre putride. Il serait bien à desirer que les journaux, loin de transmettre des nouvelles hasardées et souvent dangereuses, malgré leurs rétractations ultérieures, ne pussent rien imprimer sans garantie. Il est vrai que ce serait bien circonscrire le champ des journaux déjà si stérile: hé bien, il y en aurait moins, et ils seraient utiles, au lieu que les colporteurs de fausses annonces de la mort de gens souvent se portant très-bien, peuvent faire beaucoup de mal.

intérieurement, il se décida à boire les quarante-huit verres. Ce premier essai ne produisit pas d'effet sensible; mais on remarquera que l'eau avait été bue à peine tiède. Un médecin d'Aix, le docteur Gibelin, fut d'avis de continuer le remède; il le fut à l'accès suivant, dix jours après la première prise, et il eut l'attention de boire l'eau à la température la plus chaude qu'il put supporter, et dès le neuvième verre il éprouva un mieux sensible. Deux jours après la goutte revint. Ferme dans sa foi, le sieur Finaud reprit les quarante-huit verres; il s'endormit après, et se réveilla guéri: c'était le jour de l'an 1806; et dans l'élan de sa reconnaissance, notre impotent fit trois lieues pour aller offrir ses vœux de la bonne année et l'hommage de sa reconnaissance à son bienfaiteur le juge de paix, lequel a transmis officiellement ce fait à Paris. La main qui avait été mise à l'eau bouillante était restée engourdie. Voulant consolider sa cure, le confiant *hydropote* reprit quarante-huit autres verres, buvant ainsi en six fois, dans l'espace de trois semaines, deux cent soixante-onze verres d'eau chaude de huit onces chaque.

A Paris, madame Laf...., demeurant près la Cathédrale, a employé, il y a six mois, le même remède, et a éprouvé le même succès: elle a vomi un liquide brun très-acide; elle a dormi pendant onze heures après le dernier verre, et elle ne dormait plus depuis long-tems. On avouera que cette jouissance vaut bien les plaisanteries des mécréans, ou les relations hasardées des journalistes qui s'obstinent à rejeter un remède parce qu'il est simple, facile à prendre et à trouver gratuitement. On ne devrait trouver que les apothicaires dans le parti de l'opposition, et non des hommes dévoués par état à la propagande de toutes les vérités. Au reste, enrichissons notre *album* de ces faits: les faits sont tout en médecine; et malgré les orages la vérité finit toujours par surnager.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

De l'Art de conserver sa Santé, ou *Manuel d'Hygiène*, par P.-J. Pissis, médecin, ancien professeur à l'école centrale du département de la Haute Loire.

Tel est le titre modeste d'un ouvrage nouveau en médecine, mais non de médecine nouvelle; et plût à Dieu que le bon esprit qui l'a inspiré, guidât plus souvent les docteurs-écrivains. Familiarisé avec les anciens, qui probablement offraient les mêmes tempéramens que ceux d'aujourd'hui, et dont les traités médicaux valaient bien les nôtres; malgré la perfectibilité humaine, (et j'en atteste Hippocrate, Galien, Boerhaave et autres menus écrivains) l'auteur a suivi la route battue par ses illustres devanciers, et a moins cherché à dire de nouvelles choses que de bonnes, quoiqu'il ne soit point étranger à l'état actuel de la science. Son style est pur, souvent éloquent; et l'ouvrage est tellement écrit que les hommes du monde y puiseront, ainsi que ceux du métier, d'utiles leçons.... Quel est l'homme qui, dans l'art de conserver sa santé, avec de la réflexion, de la tempérance et de bons conseils, ne puisse pas être son propre guide? Il est assez tôt, hélas! d'invoquer le triste ministère du médecin, quand la maladie ou l'âge dégradant nos forces nous ont enlevé le jugement nécessaire pour les mettre en usage. Les femmes trouveront dans un petit appendix, intitulé *de la Beauté* des avis pour la conserver ou la remplacer, et des moyens dont la simplicité garantit la réussite et inspire la confiance.

Cet intéressant ouvrage, gros in-8°, se vend 5 fr., et 6 fr. 50 c.

Chez Barba, libraire au Palais-Royal, galeries de bois; et se trouve rue des Saints-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, au bureau de la *Gazette de Santé*.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. LXV.) (521) (21 Avril 1806.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

Tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

La fondation de l'hospice des Aveugles à Paris, faite en 1250, et si connue sous le nom *des Quinze-Vingts*, est due, comme on sait, à la piété reconnaissante d'un grand roi envers ses braves compagnons d'armes, aveuglés par le fer musulman ou l'intempérie de l'air dans les champs de la Palestine; car, comme le remarque le véridique président Hénault, c'est sans preuve qu'on a accusé les Sarrasins de cette froide cruauté; et les ophtalmies éprouvées dans l'armée d'Orient, de nos jours, donnent à croire que le climat dispose aux maladies des yeux les personnes qui ne sont pas accoutumées à ses influences atmosphériques, ou qui négligent de leur opposer des précautions. Un monarque, auquel la gloire de ses prédécesseurs semble n'offrir qu'un nouvel encouragement, et qui s'honore de terminer ou de perfectionner leurs plus beaux monumens, a consolidé cette philantropique institution, à laquelle il ne manque rien peut-être que l'essai des différens modes de réparer la perte de la vue, par exemple, les pupilles artificielles. Il est de l'essence de ces vastes établissemens d'être non-seulement utiles aux malheureux qui y sont utiles, mais encore à l'art par les observations multipliées, par les heureuses tentatives qu'il peut y faire... Et tel est peut-être le plus grand argument, le seul en faveur des grands hôpitaux.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Si l'expérience est le guide le plus sûr en médecine, que la leçon que nous avons reçue d'elle l'an dernier, ne soit pas perdue pour nous cette année. Une chaleur féconde avait alors, dès le premier germinal, paré de verdure nos bosquets et nos jardins : les grappes de lilas s'unissaient déjà aux guirlandes de roses, et disputaient à la fleur du pêcher l'honneur d'embellir la première l'empire de Flore; l'aubépine éclatante blanchissait toutes les haies; les murs étaient couronnés de ravenelles; les gazons étaient émaillés de *pâquerettes*, et les parterres de primeveres, de jonquilles et de jacinthes précoces. Déjà, sur la foi de ces hâtives compagnes du printems, les femmes avaient encore allégé leur toilette, et leurs bras nuds n'offraient même pas à l'inclémence de l'air un rempart de lin. Déjà, trop empressés aussi, nous avions entonné l'hymne du printems, et consigné ses bienfaits dans cette feuille légère, destinée à fixer, pour l'utilité de la médecine, les rapides transitions de l'inconstante atmosphère. Soudain un vent du nord vint dessécher le calice des fleurs, dépouiller nos espaliers, enlever jusqu'à l'espoir des dons de l'automne, et démentir nos éloges. Surprises sans défense, n'opposant à la rigueur de la température qu'une nudité presque complète, les femmes, tendres fleurs aussi, écloses sur la confiance des zéphyrs, virent leurs charmes flétris par le froid aquilon, et rentrèrent dans leurs habitations, pour expier auprès de leur foyer rallumé la confiance de leur toilette aérienne. Une toux convulsive suffoque celle-ci; un point de côté torture douloureuse-

ment celle-là ; telle autre à perdu l'usage de son bras, qui n'est plus qu'un poids inutile ; cette jeune nourrice a senti tarir les sources où son enfant puisait la vie à longs traits ; cette femme, déjà sur le retour, a dû à la même imprudence la disparition sans retour de ses titres à la fécondité ; cette vieille coquette non corrigée lui devra un catharre, compagnon inséparable de sa caducité prématurée. Et peut-on trop inviter tous les êtres que l'habitude et les besoins de la société ont assujettis à l'influence des variations, des saisons, à se défier des premières ardeurs du printems, qui, semblable aux amans, promet toujours bien plus qu'il ne donne ! Femmes, voulez-vous jouir de la fécondité de l'hymen et de l'automne, sachez économiser les richesses du printems et des amours ; jouissez sagement, en restant sur vos gardes, de leurs précoces libéralités ; apprenez l'art de conserver pour les vivifiantes matinées de l'été, pour les délicieuses soirées de l'automne, et même pour les jours mélancoliques de l'hiver, une santé non dépensée par les jouissances anticipées du printems et de la jeunesse.

La température est entièrement changée depuis quelques jours ; et si nous avons éprouvé au commencement du printems quelque influence de cette saison, ses bienfaits ou sa puissance se sont bornés à cinq jours trop rapides, mais très-beaux. Le vent est resté presque constamment depuis dans le rhumb du nord, et les nuits surtout ont donné tout à craindre pour nos premiers fruits. Les maladies ont participé de cet éréthisme ; et l'on a remarqué chez les femmes beaucoup d'affections nerveuses développées avec une intensité allarmante. Les jeunes personnes surtout qui, en sortant de se livrer à la danse, se sont exposées au froid, ont éprouvé de ces accidens ; d'autres ont perdu l'habitude d'un tribut encore peu régulier ; d'autres enfin ont essuyé de véritables fluxions de poitrine. On a dû se garder de médicamens actifs, et, en général, de tous ceux qui pouvaient précipiter la circulation du sang, l'excitabilité nerveuse ou la contractilité musculaire. Un air pur, souvent renouvelé, mais réchauffé par la flamme d'un foyer pétillant, une diète humectante, quelques mucilagineux, des lavemens légèrement stimulans, comme révulsifs, et pour dériver le point d'irritation, des bains même, mais chauds et courts, avec l'attention excessive d'éviter le froid, d'être essuyé par des linges chauds, et d'être reçu à leur sortie dans un lit bien échauffé, quelques minoratifs, ou un looch légèrement aiguisé, quelquefois un vésicatoire sur le point douloureux ; telle est la pratique indiquée par la température présente et les maladies qui en dérivent.

Mais une réflexion importante, c'est que dans l'administration des remèdes on ne peut avoir trop égard à l'intempestive action d'un changement subit de la température. C'est ainsi que du 15 au 16 de ce mois nous avons vu la neige étendre son manteau uniforme sur la verdure émaillée, et disputer à l'amandier en fleurs l'honneur de sa blanche parure. Le médicament indiqué la veille, lorsque l'air était pénétré par l'ardeur du soleil, n'est plus celui qui convient le lendemain, où ses rayons sont interceptés par des nuages, où une pluie australe a rafraîchi l'atmosphère, où l'air condensé fait succéder une froide rigidité au relâchement général de la température. Dans ces variations, le régime, tant alimentaire que médicamenteux, est toujours subordonné à l'effet de ces changemens atmosphériques, et on ne peut trop recommander cette observation aux jeunes praticiens.

Depuis deux jours le tems est plus beau, le soleil est ardent, mais l'air est resté froid.

M. S. U.

Depuis le 8 avril jusqu'au 18, le baromètre a marqué pour le maximum 28 p. 7. lig. $\frac{7}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 27 p. 7 lig. $\frac{9}{12}$.

Le therm. (dilatation) de M. Chevalier s'est élevé dans son maximum à 15 deg. $\frac{5}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 1 d. $\frac{5}{10}$.

L'higromètre a marqué dans son *max.* 99 d.

Et pour le *minimum* 67 d.

Les vents dominans ont soufflé treize fois N.-O., 5 fois N.-E., 3 fois O, et 2 fois E., S. et S.-O.

Chevallier, *ingén.-optic.*

PHÉNOMÈNE.

Nous croyons ne pas devoir retarder le plaisir qu'éprouveront sans doute nos souscripteurs à la lecture de l'étrange observation suivante, qui, bien qu'elle soit absolument analogue à trois autres faites par *Méry* à l'Hôtel-Dieu, *Lémery* et

Bourdelot, enfin à une récemment faite par un chirurgien distingué à l'armée des Pyrénées-Orientales, et qui a eu plus de deux cents témoins, entre autres le docteur Celliez, de Paris, a besoin cependant, pour obtenir de la confiance, d'être appuyée du témoignage d'un savant aussi distingué, d'un observateur aussi sévère que notre correspondant. Nous anticipons sans doute sur l'empressement que mettra à en enrichir ses mémoires la savante et zélée société à laquelle il est aussi envoyé; mais outre que cette publication ne sera pas faite avant 18 mois, son dernier cahier venant de paraître, nous avons cru qu'on ne pouvait donner trop tôt et trop de publicité à un tel phénomène qui déconcerte toutes les idées reçues, et que cette *émulation* de la science nous serait pardonnée, surtout par la société qui s'honore de ce nom, et à laquelle nous nous félicitons d'appartenir. Au reste, ce fait singulier est bien plus inexplicable pour nous qui avons fréquemment fait l'expérience d'obtenir du jour au lendemain des champignons, en projettant la veille sur une couche de crottes de cheval, des débris (des épluchures) de ceux dont on venait de faire usage, et qui avons possédé à Naples une pierre très-poreuse, dont la miraculeuse propriété était de donner chaque matin 6 à 8 champignons très-bons à manger, en l'arrosant seulement le soir. Ce fait pratique nous paraît renverser complètement la théorie de celui rapporté par notre savant correspondant. On connaît des exemples de passages d'un *règne* à l'autre, tels que la pétrification qui reproduit des corps autrefois végétaux ou animaux: on a vu des végétations trouvées dans des cadavres; et les nuances qui lient ce qu'on désignait par les trois règnes, sont aussi multipliées que curieuses: tels sont les coraux, l'asbeste, l'agnus scythicus, le champignon, la plume et l'albergame de mer, et, en général les holothuries, les théties, et tous les zoophites; mais nous ne connaissons point de fait précis attestant la naissance d'une substance végétale au sein d'une substance animale, sans la médiation d'un principe végétal, sans le concours de semences enfin, et moins encore la transformation d'une substance animale en une végétale, une vraie transubstantiation. Nous provoquons sur la solution de cette intéressante question toute l'attention de nos lecteurs, et nous insérerons avec plaisir les réflexions qui nous sembleront dignes de remarque. N'eussent-elles que le mérite d'inviter à la recherche de l'origine de ce singulier végétal, si rapide dans sa crûe, si varié dans son port et ses effets, tantôt salubre, tantôt mortel, elles auraient encore rendu un très-grand service à la botanique. Les seules dissertations *ex professo* que nous ayons là-dessus, et qu'on doive consulter, sont la notice de *Tournefort*, 1707; et l'excellent mémoire de MM. *Lancisi* et *Marsigli*, Rome, 1714, in-8°. M. de *Jussieu* avait aussi émis en 1728 le projet de s'occuper de ce travail; mais il ne l'a point exécuté; car de citer *Dioscorides*, *Rhasès*, *Hildan*, *Clusius*, *Mathiole*, *ferrantes imperati*, etc., c'est plutôt offrir un moyen de s'égarer que d'obtenir des renseignemens.

« *Observation d'une fracture des deux os de la jambe, qui a présenté une vraie transformation de substance animale en substance végétale; par MM. Py, médecin de l'hôpital civil de Narbonne, et Caffort fils aîné, chirurgien-major en survivance du même hôpital.*

« En attendant de connaître la nouvelle édition corrigée et très-augmentée *des Nouveaux Elémens de la science de l'Homme*, que notre Hippocrate français vient de donner au monde médical, et qui ne saurait manquer d'assurer à son auteur la place de prééminence au temple de l'immortalité, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer ici la profondeur du génie qui a fait donner à Cabanis la plus ample comme la plus utile extension aux principes fondamentaux de cette science.

« Or, l'observation suivante venant à l'appui de ce qu'avance cet illustre écrivain, tome 2, de ses *Rapports du Physique et du Moral de l'Homme*, au chapitre de la *Transformation des Substance*, nous nous empressons d'en faire hommage à la société médicale d'Emulation de Paris, moins pour faire tourner à notre avantage qu'à la gloire de ce médecin philosophe, son président, la réalité d'une découverte que nous

eussions peut-être méconnue si le flambeau de sa doctrine ne nous eût éclairés.

« Le fait est tel, qu'indépendamment de sa parfaite identité avec un autre cas de M. Clanet, chirurgien de Perpignan, il l'emporte encore de beaucoup sous le rapport de la science, et même de la singularité, sur le cas observé par Francklin, d'après Cabanis, (1) dans les forêts de l'Amérique septentrionale. Il s'agit en effet dans Francklin « d'une espèce d'oiseau qui porte deux « tubercules cornus aux coudes des ailes. A la « mort de l'oiseau, ces deux tubercules devien- « nent le germe de deux tiges végétales qui « croissent d'abord en pompant les sucs de son « cadavre, et qui s'attachent ensuite à la terre « pour y vivre à la manière des plantes. »

« Ce phénomène n'a jamais lieu, comme on le voit, du vivant de l'oiseau : dans notre cas, au contraire, c'est sur le corps humain, et de son vivant, que la nature a répété le beau spectacle d'une vraie végétation. Nous sommes donc fondés à lui donner la supériorité sur l'observation du physicien anglais.

« Pour mettre la société à portée de décider cette question, plaçons maintenant notre observation à côté de celle que notre confrère, M. Clanet, de Perpignan, a déjà rendue publique par l'impression depuis l'an 7. Ce sera d'ailleurs pour la société le plus sûr moyen de se convaincre de la parfaite analogie de ces deux cas, et du degré de confiance que l'on doit à l'opinion des naturalistes sur l'origine des champignons.

« Dans la nuit du 14 au 15 pluviôse an 10, le nommé Nadal Claret, natif de Prax, au département des Pyrénées-Orientales, employé dans les douanes nationales, se laissa tomber, en s'échappant des prisons de notre ville où il était détenu, d'une fenêtre au troisième étage, sur le pavé de la rue. Il eut la jambe gauche fracturée à sa partie moyenne; le tibia avait percé la peau, et se montrait au dehors dans une longueur de plus de deux pouces; le pied avait supporté une forte contusion; la plupart des os du tarse étaient déplacés, et le calcaneum paraissait tout à découvert dans ses faces inférieures et postérieures.

« Cet individu ayant été porté de grand matin à l'hôpital, M. Caffort fils aîné, chirurgien-major en survivance, mit en usage tous les moyens que l'art indique en pareil cas; mais ses tentatives pour mettre les parties déplacées dans leur situation naturelle, furent infructueuses, tant le délabrement était considérable; ensorte qu'il fut obligé de retrancher avec la scie la portion sortante du tibia qu'il n'avait pu réduire. Il se contenta ensuite de donner au membre, autant qu'il lui fut possible, une situation naturelle, afin que le cours des fluides jouît de toute sa liberté; il eut en même tems le soin d'y tenir des compresses trempées dans une eau résolutive, et disposées de manière à lui permettre de panser librement une quantité de petites plaies que les déchiremens de plusieurs esquilles d'os avaient occasionnées.

« Un mois après que le blessé eut été transféré à l'hôpital, nous nous aperçûmes que, lorsqu'on découvrait le lit du malade pour le panser, il s'en exhalait une odeur fade et douceâtre, à peu près comme celle d'une terre fraîchement remuée, et que le cerceau en fer qui soutenait le poids des couvertures était enduit d'une eau qui, quoique claire, était pourtant gluante. Nous ne pûmes attribuer cette odeur de terre un peu pourrie, ni aux linges dont on se servait pour les pansemens, attendu qu'ils étaient régulièrement changés deux fois par jour, ni à l'humidité des matelas du lit, puisque toutes les fois qu'on arrosait la jambe, on avait la précaution d'y passer dessous pareille quantité de linges qu'on renouvelait à chaque lotion.

« Il s'était déjà écoulé deux mois depuis l'entrée du malade à l'hôpital, quand M. Caffort s'aperçut, en faisant le pansement de son blessé, qu'il s'était formé quelques champignons entre les faux fanons et les compresses qui recouvraient le membre fracturé : il s'empressa de nous avertir de cette singularité; et nous en vîmes un bon nombre d'inégale grosseur et longueur, et plusieurs qui commençaient à éclore. Le pédicule en était blanc, et le sommet ou chaperon de figure py-

(1) Voyez la note de la page 380 du tom. 2 des *Rapports du Physique et du Moral de l'Homme*, par ce respectable savant.

ramidale, et noir ainsi que les lamelles, qui, sensiblement séparées les unes des autres par des sillons, allaient aboutir, en se convergeant, à la partie supérieure d'un stipe fistuleux. D'après l'aspect et le port de ces mousserons, nous crûmes reconnaître l'*agaricus fimetarius*, *stipatitus*, *pileo campanulato lacero*, *lamellis nigris lateraliter flexuosis*, *stipite fistuloso*, de Linné. Ces champignons furent enlevés, et le blessé fut pansé comme à l'ordinaire.

« Il est bon de remarquer qu'à cette époque M. le chirurgien s'était déjà aperçu depuis quelques jours d'un changement notoire dans la qualité des matières de suppuration, qui avaient pris un caractère sanieux et corrosif, au point que les linges de pansement en étaient comme brûlés. Nous reconnûmes aussi qu'il se formait sur toute la jambe une couche terreuse de couleur brune, luisante et épaisse, qui résistait aux liquides dont on se servait pour la laver, et qui ne s'enlevait par écailles qu'en la raclant avec une spatule de fer; elle se reproduisait d'un pansement à l'autre, et toujours en augmentant d'épaisseur.

« Durant l'espace de 7 à 8 jours, M. Caffort ne rencontra des champignons qu'entre les faux fanons et les compresses. Mais quelle fut sa surprise, lorsqu'il en trouva entre les chairs et les compresses, et qu'il en vit fourmiller, du pansement du matin à celui du soir, en telle quantité, qu'il en cueillait souvent plus de vingt à la fois, dont certains avaient trois pouces de long. Le même phénomène dura presque jusqu'à l'entière guérison du blessé, qui ne sortit de l'hôpital que le 30 germinal an 10.

Réflexions.

« Il paraît que la nature des champignons et des agarics n'est pas encore bien connue, puisqu'on pense généralement que la production de ces substances n'a lieu qu'au moyen de la végétation de leurs semences. En attendant qu'un génie supérieur vienne lever le doute qu'il est permis d'avoir sur ce mode incertain de leur formation, hazardons notre opinion particulière.

« Nous savons que M. Bouillon-Lagrange (1) a obtenu de l'analyse *du boletus larix* et *du boletus igniarius* de Linné, de l'ammoniaque, du phosphate de chaux et d'une matière animale : ce qui lui a fait ranger ces productions parmi les végétaux animalisés. D'après le phénomène observé dans le cas que nous soumettons à l'examen de la société, et d'après la réitération, dans le cas publié par M. Clanet de Perpignan, ne serait-on pas fondé à étendre l'assertion de notre chimiste éclairé, sur tous les *agaricus* et *boletus*?

« En effet, où trouve-t-on ces plantes? Sur les tas de fumier, au pied des vieux troncs d'arbres, la plupart pourris; quelquefois à la surface d'une terre qui vient de recevoir des engrais, et souvent dans les endroits où il existe des matières animales en décomposition.

« Que peut-il donc y avoir de déraisonnable à conclure que ces diverses espèces de plantes ne sont que le produit de la putréfaction, puisqu'on ne les trouve que parmi les matières végétales et animales, privées de la vie et décomposées? Il est même possible que les agarics qui croissent sur le tronc des vieux chênes, des vieux oliviers, des ormes, à la surface de la terre, ne doivent leur formation qu'à quelque animal pourri et enfoui, ou au fumier dont on entoure ces arbres.

« En réfléchissant sur la manière dont se sont formés les champignons recueillis sur la jambe du blessé de M. Clanet, on sera peut être tenté de reconnaître plus que de la vraisemblance dans notre manière de voir. On voit en effet, dans l'une comme dans l'autre observation, qu'un liquide gazéifié a donné constamment, en se dégageant des plaies, et en se fixant sur les linges qui les recouvraient, naissance à de nouveaux champignons : (1) voilà donc des êtres qui n'ont point dû leur création à des individus semblables, mais bien aux principes constituans des gaz émanés de chaque jambe.

« Si nous parvenons donc à prouver que les li-

(1) Voyez *Annal. de Chimie*, n°. 151.

(1) N'importe que les champignons de notre blessé fussent des *agaricus fimetarius*, tandis que ceux du blessé de M. Clanet étaient des *agaricus bellus* de Linné. Cette différence, loin d'infirmer notre sentiment, sert tout au plus à faire conjecturer que les diverses espèces d'*agaricus* et de *boletus* ne tiennent qu'au plus ou moins d'exaltation et de concentration des principes qui les constituent.

quides gazéifiés, qui ont fourni, en se condensant et en se coagulant, soit sur les linges, soit sur les jambes fracturées, les *boletus* dont nous avons parlé, ne sont autre chose que les mêmes substances, qu'a retirées Bouillon Lagrange du *boletus larix* et du *boletus igniarus*, et que celles que nous avons retirées nous-mêmes de plusieurs espèces de champignons et d'agarics, notre opinion ne saurait qu'acquérir le plus grand poids.

« Or, 1°. instruits par les expériences de nos meilleurs médecins-chimistes, que nos chairs musculaires contiennent beaucoup d'azote, tandis que nos os renferment une grande quantité de phosphate calcaire, nous avons la confiance de croire que la suppuration qui a lieu tant sur les muscles que sur les sucs osseux des deux jambes fracturées, a seule fourni, à l'aide du calorique qui dégageait le liquide gazeux, la matière de formation des *boletus* qu'on y a cueillis.

« 2°. En versant nous-mêmes une dissolution très-rapprochée de potasse caustique sur tous les champignons et agarics terrestres que nous avons pu nous procurer, nous avons constamment obtenu de tous une forte odeur ammoniacale.

« De ces divers aperçus ne serait-il donc pas permis de conclure que ce n'est point une graine qui produit les *agaricus* et les *boletus*, mais plutôt que ces plantes doivent leur existence à la putréfaction végéto-animale.

« Tel est le sentiment que nous serions tentés d'adopter, si nous ne préférions attendre le jugement ultérieur des savans qui voudront bien connaître de notre observation. »

Py, *docteur-médecin.*

EXHUMATION.

Epernon, le 5 avril 1806.

Vous m'avez prié, Monsieur, de vous rendre compte du résultat d'une exhumation qui vient de faire assez de bruit dans notre département, et particulièrement dans notre petite ville. Le voici :

La femme d'un boucher de ce pays est morte, il y a environ six ou sept mois, à la suite de vomissemens, accompagnés de violentes attaques de nerfs, de torsion des extrémités, de contraction des muscles de la face, etc., etc.

Cet état de douleur a duré à peu près vingt-quatre heures ; après quoi un calme apparent survenu a été suivi de la mort.

Une première épouse de cet homme, morte quelque tems auparavant d'une attaque tout à fait semblable, aurait dû peut-être faire soupçonner quelque cause extraordinaire ; mais peut-être la circonspection aura-t-elle empêché M. D...., chirurgien, beau-frère de ces deux dames, et quelques autres personnes appelées pour donner leurs soins à ces malheureuses, de faire part de leurs soupçons. Il a fallu qu'une troisième épouse éprouvât presque le même sort, pour donner lieu à toutes les recherches qui ont été faites depuis.

Il est un être sur lequel se fixent tous les soupçons, et que l'opinion publique accuse d'avoir empoisonné ces trois femmes, et même quelques autres de leurs parens.

Le magistrat de sûreté, instruit par la rumeur publique, l'a fait arrêter, l'a interrogé, et a ordonné l'exhumation de la seconde femme, et d'un de ses oncles mort à Nogent-le-Roi, à la même époque et de la même maladie.

MM. Compain et Côme D. M., requis pour procéder à l'ouverture du cadavre enterré à Epernon, m'ont fait l'honneur de m'inviter à les assister. Je vous avouerai, Monsieur, que j'ai profité avec plaisir de l'occasion heureusement rare de voir un cadavre après six mois d'inhumation ; et ma surprise n'a pas été médiocre de trouver un sujet tellement conservé, qu'on aurait pu établir dessus une démonstration anatomique : peut-être cette singulière conservation est-elle due à la nature argilleuse du terrein. Tous les viscères étaient encore très-sains ; l'estomac, que l'on avait surtout intérêt d'examiner avec plus d'attention, a été extrait avec autant de facilité que sur le cadavre le plus frais. Il était très-ridé ; un léger sédiment sablonneux était tout ce qu'il contenait. Sur toutes les parties extérieures, on remarquait par place des taches d'une couleur lie de vin très-foncée ; l'intérieur était un peu crispé ; et à la place de ces taches on remarquait de petites excoriations.

MM. Badollier et Ami, apothicaires à Chartres, appelés pour procéder avec les deux docteurs à

l'analyse chimique de ce qu'il contenait, après l'avoir lavé autant bien que possible, n'ont pu découvrir de quelle nature était le poison administré à cette malheureuse femme, malgré que l'érosion de l'estomac démontrât jusqu'à l'évidence qu'elle n'avait pu mourir que par l'effet d'un agent corrosif, qui peut-être s'est dénaturé depuis qu'il a été rendu à la terre, du sein de laquelle il avait été tiré.

J'ai remarqué avec étonnement que les muscles que j'aurais cru devoir se conserver beaucoup plus long-tems que les viscères, qui contiennent toujours une certaine quantité de liquide, étaient dans un état *caseux*, tel que l'on aurait pu les pétrir et n'en former qu'une seule masse.

Le corps en général n'exhalait presque pas d'odeur.

Si vous trouvez, Monsieur, que ce rapport soit digne d'être inséré dans votre savante *Gazette*, vous pourrez en disposer. J'ai l'honneur de vous saluer.

DANCE.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux, extrait des leçons cliniques de J.-N. CORVISART, premier médecin de leurs MM. II. et RR., officier de la légion d'honneur, professeur, etc., publié sous ses yeux, par CH. L. HOREAU, docteur en médecine, chirurgien des infirmerie et maison de l'Empereur et Roi; dédié à l'Empereur. A Paris, de l'imprimerie de Mignerel. 1806. 6 f. et 7 f. 50 c.

Nous avons hésité quelque tems si nous rendrions compte de cet ouvrage, parce que nous avions la crainte qu'on pût soupçonner notre opinion d'être influencée par l'inimitié qui existe entre son véritable auteur et nous; inimitié indiscrettement ébruitée par le soin qu'il a pris lui-même d'en faire informer une célèbre société, qui, devant se déclarer juge incompétent dans un tel procès, a servi lâchement une querelle qui lui était étrangère; mais fermement persuadés que, dans sa conscience intime, l'estime involontaire de ce célèbre médecin nous venge de ses persécutions, et nous distingue honorablement, même à ses yeux, des hommes dont il a dicté les suffrages, ou dont il aide la fortune parce qu'il dédaigne leur concurrence, nous en appelons de sa conduite à lui-même, et quelque élevé qu'il soit par le sort, nous aurons la noble confiance d'apprécier l'ouvrage sans ressentiment, comme sans flatterie pour l'auteur. Nous avouerons même avec franchise que, malgré notre ferme intention d'opposer dans ce jugement un sentiment de faveur et même d'indulgence à celui de la prévention, qu'un souvenir involontaire pouvait nous inspirer, nous n'avons point trouvé l'occasion de l'exercer, et que nous sommes ainsi naturellement et sans effort restés dans les bornes sévères de l'exacte équité, qu'un sentiment d'admiration eût probablement remplacé, si l'auteur eût lui-même rempli son canevas. Ces préliminaires étaient indispensables pour ceux des lecteurs qui, instruits de nos démêlés, auraient pu voir dans cet article ou une lâche complaisance, ou un mouvement inconsidéré de vengeance, d'après la manière dont ils seraient eux-mêmes inspirés, ou par la connaissance de l'ouvrage, ou par leurs liaisons avec l'auteur. Le journaliste qui prostitue sa plume à servir ses querelles personnelles, abuse des droits de l'hospitalité, et oublie qu'on doit toujours savoir faire les honneurs de chez soi. Essayons de les faire de bonne grâce.

L'essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur, tracé par M. Corvisart, et publié par M. Horeau, rappelle ces monumens dont les brillans desseins excitent l'enthousiasme, et dont la froide exécution déconcerte le spectateur, qui cherche vainement dans le projet réalisé ce qui enflammait son imagination avant qu'il le fût. On conçoit en effet qu'une œuvre médicale, longuement méditée par un ancien médecin, ne puisse pas, sans y perdre beaucoup, être confiée (un peu légèrement peut-être) aux mains novices encore d'un très-jeune chirurgien; et il arrive en pareil cas, non pas que le praticien distingué associe à sa gloire son jeune élève, mais que celui-ci rabaisse jusqu'à lui son noble instituteur. Le suppléant du docteur Corvisart a si peu senti la dignité, l'importance de sa mission, que, dans sa préface, il s'est plutôt occupé de prévenir de pitoyables objections, que de prouver l'utilité de l'ouvrage qu'il était appelé à la gloire de publier. Ainsi, plus rempli de cette réflexion, que la reconnaissance exacte des symptômes d'une lésion organique entraîne par-là même la condamnation du sujet, que d'établir le bienfait de l'absence de médicamens inutiles, et le mérite de bien distinguer cette maladie jusqu'ici jugée incurable, de telle autre que l'on peut guérir, mais qui offre des phénomènes semblables, il n'a pas vu que, de la connaissance précise et invariable des symptômes, le médecin inspiré, et zélateur de son art, peut s'élever à celle des causes, et bientôt peut-être aux moyens de guérison; et c'est ainsi qu'il a jeté le découragement dans l'ame de ceux qui seraient tentés d'ajouter des observations à celles qu'il a publiées. On peut lui faire un reproche plus grave, parce qu'il est relatif à l'instruction qui devait résulter de la lecture d'un tel ouvrage, c'est qu'il abonde en *nécrologes*; au lieu qu'après avoir constaté la triste vérité du fatal pronostic qui accompagne en général ces maladies confirmées, il était à la fois utile et consolant de présenter plusieurs cas de guérisons obtenues en administrant des secours dès leur invasion; et heureusement ces cas ne sont pas aussi rares que le docte professeur le soutient, quoique les maladies soient réellement organiques; où l'on demanderait à l'auteur le *cui bono* de son traité, qui a été précédé par les traitemens de Morgagni et Valsalva, suivis sou-

vent de succès si l'on doit les en croire. Nous ne pensons pas non plus que l'auteur ait assez insisté sur la nature du régime dont le tableau n'occupe qu'une demi-page, et il est à notre connaissance personnelle qu'un jeune homme très-ardent, très-vigoureux, et qui courait rapidement à sa perte, victime de cette maladie, a vu ses symptômes très-sensiblement calmés, et ne doit l'amélioration de son état qu'à l'observation minutieuse d'un régime très-approprié, et peut-être à l'application d'une ceinture, sans laquelle il ne peut plus vivre; moyen, pour le dire en passant, qui n'a point été indiqué par le docte professeur, ni par son compilateur. On nous permettra de remarquer enfin que le plan de l'ouvrage est trop anatomique, et n'est pas assez médical, non-seulement sous le rapport des moyens curatifs, qui ne sont pas assez indiqués, mais encore sous celui du tableau des symptômes communs aux différentes enveloppes du cœur, dans les lésions de cet organe. On ne fera pas le même reproche à la partie de ce traité, (article VI) qui a pour but d'établir la distinction entre les maladies du cœur et les affections avec lesquelles on les confond. Ce point est traité avec autant de méthode que de clarté et d'érudition; et l'on y reconnaît la touche libre et franche du professeur, telle qu'on serait tenté de croire que cet article est de sa propre facture.

Au reste, malgré la faiblesse de la rédaction, nous avons retrouvé quelquefois avec plaisir, dans le cours de cet ouvrage, cette propriété d'expression, cette énergie de logique, cette brillante théorie, cette démonstration anatomique, et même ces idées libérales qui caractérisaient l'école d'un professeur dont, malgré les injustices personnelles, nous nous honorons encore d'avoir reçu les leçons, dont les torts enfin ne nous font point oublier les services ou contester le mérite.

M. S. U.

Projet de Règlement concernant les Décès, précédé de réflexions sur l'abus des enterremens précipités, sur l'incertitude des signes de la mort, sur les moyens de rappeler à la vie dans les cas de mort apparente; par J. B. Davis, docteur-médecin, membre du Collége royal des Chirurgiens de Londres, et de plusieurs Sociétés médicales d'Angleterre et de France. A Verdun, 1806.

Voilà un de ces ouvrages enfantés par la philantropie, aussi utiles à l'humanité qu'honorables à l'art de guérir, et qui, pour réussir, n'ont pas besoin d'une autre recommandation que le sujet qui y est traité, et le talent de leur auteur. A ces titres, déjà assez rares aujourd'hui, se joignent deux motifs d'intérêt puissans: l'auteur avec la modestie, compagne du vrai mérite, provoque la critique éclairée, et est prisonnier de guerre. Pouvait-il mieux employer les momens de sa captivité, qu'en s'occupant d'une matière qui intéresse tous les hommes, et en prouvant que, tandis que de sanglans démêlés divisent les nations, la médecine cosmopolite doit s'occuper du bonheur de tous, sans acception d'opinion et de patrie? Des liens chers et purs l'attachent au sol où l'a fixé le sort des armes; c'est à eux que nous devons le courage et les moyens qu'il a trouvés dans son malheur de s'occuper aussi utilement; et certes il ne pouvait obtenir de lettres de naturalisation plus légitimes. Que de droits il a acquis à être entendu avec reconnaissance dans un pays dont la nature, l'éducation et les préjugés l'avaient fait naître ennemi!! Des hommes devraient-ils l'être, parce que quelques lacs ou quelques montagnes les séparent!!

Les trois premiers paragraphes de cet ouvrage sont traités avec une érudition, une profondeur qui nous ont paru ne rien laisser à desirer; nous n'avons pas trouvé que la quatrième partie, qui est proprement le but de l'ouvrage, (projet d'un règlement contenant les décès) fût aussi complètement remplie; et nous le disons avec une véracité que notre savant confrère accueillera sans doute avec sa franchise britannique, et regardera comme une caution de la sincérité de nos précédens éloges; nous devons aussi à l'honneur français de réclamer l'initiative de cette idée vraiment patriotique, et outre les ouvrages de Tissot, Porjal, Mahon, Foderé, etc., il devient de notre devoir national de publier que nous avons confié, il y a un an, à M. le préfet de Paris, un projet de règlement sur les constatations de décès; et puisqu'il n'a pas été rendu public ni exécuté, nous le donnerons successivement dans les numéros de cette Gazette, en formant le vœu sincère qu'il soit jugé digne d'être comparé à celui proposé par notre docte confrère anglais, sur lequel nous aurons occasion de revenir en publiant notre travail.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

> Non est vivere, sed *valere*, vita.
> MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

On lit dans les anciennes lois des peuples barbares, rapportées par Ducange, les règlemens publiés par Frédéric II, relativement à l'exercice de la médecine. Le tems d'étude y est fixé ; les examens sont prescrits, tellement que celui qui aurait exercé l'art de guérir sans titre émané du souverain qui ne regardait pas cette attribution comme indigne de son attention, était condamné à une année de prison, et à la confiscation de ses biens. Les chirurgiens et les pharmaciens étaient, ainsi que les médecins, assujettis à ces lois, qui attestent l'instruction de ces tems, qu'on se plaît à nous peindre comme barbares et dénués de connaissance : du moins ils avaient le bon esprit d'attacher à leur santé l'importance qu'elle mérite, et à la classe de la société qui s'en occupe exclusivement, une distinction faite pour exciter son zèle, et la dédommager de ses fatigues.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Il semble que le froid fasse des progrès en proportion de ceux de la saison du printems ; et chaque jour de la décade qui vient de s'écouler, a été marqué par un resserrement graduel de l'atmosphère et le souffle plus piquant du vent du nord ; une pluie froide a encore augmenté le danger de cette intempérie. Son effet le plus commun a été un gonflement du nez et des lèvres, simulant l'érysipèle à la face. La peau était tendue, rouge, luisante ; une liqueur âcre et corrosive descendait le long des narines, et gerçait les lèvres et l'extrémité nasale. Quoique locale, cette affection causait presque toujours la fièvre, et une ardeur de la peau, accompagnée d'insomnie sans sueur. Une douleur de tête insupportable, un enchifrenement douloureux, des yeux cernés, humides et brillans, des paupières pesantes et gonflées d'une sérosité cuisante, une langue rouge sur les bords, blanche à son extrémité, et jaune à sa racine, peu d'appétit, un sentiment de courbature générale ; tel était le début de cette endémie propre au resserrement subit de l'air, et dont la métastase à la face était le jugement critique. Quand les symptômes ont été très-inflammatoires, il a fallu saigner ; mais dans tous les cas dériver par des pédiluves, et détendre par des émolliens, tels que le bouillon de poulet ou de pied de veau et de cerfeuil, la tisane nitrée de jujubes, de raisins secs et de miel : on a aidé ces moyens par des lavemens légèrement stimulans, des frictions sèches sur le corps, des fumigations de

plantes mucilagineuses, dont, malgré la théorie nouvelle, l'ancienne pratique confirme le succès, en prouvant qu'il s'exhale de ces plantes, ainsi que de celles aromatiques, un principe participant de la nature du végétal qui le fournit. Quand le relâchement a succédé à cette tension, on a pu donner de légers acides, ceux d'oseille, la limonade, l'orange, le petit-lait édulcorés de sirop d'althéa. Un breuvage qui réussit merveilleusement, et qui n'a rien de repoussant, est le vin de Lunel très-étendu d'eau; et nous avons vu par son usage, des sueurs copieuses succéder, sans danger comme sans effort, à des ardeurs sèches: alors aussi on a pu aiguiser davantage les bouillons, même donner quelques purgations acides, telles que la crême de tartre, pour passer aux amers, aux toniques, mais en ayant égard à l'influence permanente de la constitution boréale. Une diète sévère n'a pas toujours été très-indiquée dans cette indisposition rarement compliquée de symptômes très-gastriques. On a remarqué aussi des dartres dues probablement à l'humeur rhumatisante répercutée par le froid. Des frictions sulfureuses locales, des pillules de soufre, une tisane carminative, et quelques purgatifs, ont guéri sans risque et sans récidive. Quelques fluxions de poitrine ont remplacé les catharres, et beaucoup d'enfans ont éprouvé des fièvres scarlatines. Les maladies graves ont participé de l'érétisme atmosphérique, et leur traitement a dû participer aussi du systême relâchant que nous venons de tracer.

M. S. U.

Depuis le 18 avril jusqu'au 29, le baromètre a marqué pour le maximum 28 p. 8. lig. $\frac{1}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 27 p. 11 lig. $\frac{8}{12}$.

Le therm. (dilatation) de M. Chevalier s'est élevé dans son maximum à 11 deg. $\frac{2}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 4 d.

L'higromètre a marqué dans son *max.* 99 d.

Et pour le *minimum* 66 d.

Vents dominans. Depuis vingt jours le vent n'a pas quitté le rhumb nord. Du 18 au 29 avril il a soufflé quatorze N., sept fois N.-E., huit fois N.-O.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

AUX RÉDACTEURS.

Votre intéressante Gazette étant essentiellement destinée à éclairer le traitement des maladies résultantes des variations atmosphériques, je crois devoir vous adresser une observation pratique, de peu d'intérêt, si l'on ne la considère qu'isolément, mais dont la publication me paraît devoir prévenir un très-grand nombre d'accidens, en rappelant en ce moment l'attention des médecins sur un moyen héroïque dans les maladies, tant celles inflammatoires que celles convulsives des enfans : je veux parler de l'application des sangsues derrière les oreilles.

Le premier de ce mois, un enfant âgé de huit ans et demi, vif et turbulent, passa la journée exposé au soleil et la tête nue. Le soir, les parens crurent remarquer un peu de fièvre; l'enfant dormit peu, fut agité, et tint des discours sans suite.

Le lendemain, le malade était d'une gaîté folle; il cherchait dans la maison un petit camarade qu'il s'imaginait avoir vu la veille; il prononçait des mots barbares, et croyait voir tous les objets peints en jaune. Invité de lire, il ne distinguait pas les lettres, et suppléait à la lecture par son imagination déréglée.

Je fus appelé pour voir cet enfant. Je lui trouvai la peau sèche et peu chaude, le pouls serré, précipité, la figure très-légèrement rosée, et les pupilles aussi largement dilatées, malgré leur exposition directe à la lumière solaire la plus vive, que si nous eussions été dans un cachot. A l'exception de la vue les sens étaient intacts; les fonctions relatives à la digestion s'exerçaient bien, et le malade ne se plaignait que d'un très-léger mal de tête, dont il indiquait le siége, en promenant un doigt depuis la partie antérieure du front jusqu'à l'occiput. (Trajet du sinus longitudinal supérieur.)

Je prescrivis un bain de pieds, et pour le soir l'application de deux sangsues derrière chaque oreille.

Après le bain, le malade fut plus calme; ce qui engagea les parens à remettre au lendemain l'application des sangsues.

La nuit, sommeil agité; veille de plusieurs heures, pendant lesquelles l'enfant croyait voir passer des chevaux, des voitures, etc. etc.

Le matin, troisième jour de la maladie, même

état que la veille ; application des sangsues à la partie supérieure et inférieure de l'apophise mastoïde. A peine les sangsues eurent-elles tiré une once de sang, que l'enfant lut correctement, vit les objets dans leur état naturel, et cessa de délirer. Le sang coula pendant deux heures ; le pouls devint souple, et l'enfant fut guéri. J'évalue à six onces le produit de la saignée.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, Monsieur, votre très-humble serviteur,

Terrier, *docteur-médecin.*

Paris, ce 6 avril 1806.

Fin de l'article Phénomène *du n°.* 62.

« De bonne foi, y pensez-vous, Monsieur, de vouloir faire de cet honnête homme une momie, crainte de manquer votre coup ! Quoi ! vous voulez punir son estomac de ce qu'il travaille trop bien, et de ce qu'il fournit de trop bons sucs ? Manquons-nous d'alimens peu substantiels ou de peu de suc, et de moyens d'en faire consommer le superflu ? Laissez donc contenter ce merveilleux estomac avec les alimens qui conviennent à la circonstance, et faites attention d'ailleurs aux suites fâcheuses et peut-être funestes que pourrait avoir le changement que vous proposez ; car vous ne devez pas ignorer l'aphorisme : *omnis mutatio subita, mala.*

« Des bains très-chauds et des bains de vapeurs ne peuvent pas avoir des suites plus favorables. Les premiers, en fondant la graisse, feraient un hydropique de gras fondu ; les seconds, en relâchant la peau et le tissu cellulaire, donneraient accès à cette graisse sur toute la surface du corps, qui l'étoufferait, ou en ferait à coup sûr un animal aussi extraordinaire que le cochon énorme qu'on nous a fait voir il y a quelque tems sur le Boulevard.

« Je doute fort que toutes les préparations pharmaceutiques ou chimiques puissent mieux faire que la bonne constitution et la bonne assiette du moral de M. Pannard, sur-tout celles tirées de la classe des alkalis et des fondans : il serait même fort à craindre que si ces remèdes produisaient leur effet, ils ne menassent à la colliquation, en affaiblissant les solides, et en dissolvant la masse adipeuse ; tandis qu'en passant d'une vie sédentaire ou peu active, et d'un régime abondant à un genre de vie toujours plus ou moins pénible et habituellement soutenu, avec un ordinaire de substances peu nutritives, il se fera nécessairement d'un côté une grande déperdition, et de l'autre une très-médiocre réparation. Je doute par exemple qu'on puisse trouver de meilleur sudorifique que l'exercice habituel de la chasse, qui, avec le régime que j'indique, comporte éminemment ces deux conditions, qui seules peuvent procurer la guérison à M. Pannard, s'il en est susceptible.

« Je passe sous silence les conseils que vous lui donnez relativement aux sacrifices à faire à Vénus, parce que les médecins doivent être fort réservés sur cet article, et qu'il me serait facile de vous prouver, par de bonnes raisons physiques, que cet excès de graisse dispose peu à cet exercice, qui d'ailleurs, à cet âge, est plus propre à augmenter la graisse qu'à la diminuer.

« Quant aux potions ammoniacales, dont, soit dit en passant, on abuse singulièrement aujourd'hui, je les croirais d'autant plus nuisibles, qu'en irritant et en crispant la peau, elles mettraient obstacle aux sueurs qui doivent être ici la voie la plus sûre de la guérison. »

Daignan, *Docteur-Médecin.*

Paris, le 25 Mars 1806.

Note du Rédacteur. Nous avons trop clairement annoncé, en offrant cet article à nos lecteurs, que c'était une espèce de sacrifice expiatoire à l'amour-propre blessé du docteur Daignan, pour que nous profitions de tous les avantages que sa lecture nous donne sans doute sur lui dans l'esprit de ceux qui l'ont faite. Nous ne nous permettrons donc que quelques légères observations pour l'honneur de la concordance médicale, *et ne varietur ;* nous les exposerons d'ailleurs avec autant de calme et d'aménité que le docteur en a peu mis dans sa discussion ; et cette leçon d'un vieillard était bonne à ajouter à celle qu'il voulait nous donner.

Nous avons ordonné la saignée du pied ; le docteur ordonne les sangsues aux pieds. De bonne

foi, nous demandons si l'évacuation du sang par les sangsues ou par la lancette, n'est pas la même chose, ou bien ce médecin laisserait à penser qu'il croit, avec les bonnes femmes, que les sangsues ne tirent que le mauvais sang. Allons, docteur, avouez que vos sangsues et notre lancette ont également du *sang commun*, et proscrivez ou adoptez l'emploi de l'un et l'autre moyen.

Nous avons ordonné une diète *peu nourrissante*, l'eau, les acides, les aromatiques. Le docteur craint que nous ne réduisions le malade à l'état de momie; il tremble surtout pour son estomac, et il lui ordonne des alimens *peu succulens*, des soupes aux herbes, (voilà des acides) des oignons, une infusion de thym, de sauge, de menthe, de botrys, d'origan, de sariette; (voilà une botte de foin aromatique) d'ailleurs il lui ordonne trois-quarts d'eau et un quart de vin blanc. C'est un peu disputer sur les mots.

Nous avons ordonné les sudorifiques, l'exercice; le docteur ordonne la chasse. Nous doutons que le bon Pannard ait du tems et de l'argent à perdre à ce jeu; mais encore nous ne voyons là que notre conseil rendu plus difficile à exécuter, et les bains de vapeurs partiels se portant sur les parties à *dégraisser*, sont plus aisés à mettre en usage qu'une course à pied avec un *tablier hottentot*. Ajoutons que les vapeurs dirigées sur les parties engorgées n'affabliront point le système général, et que Pannard n'est gras que localement. Nous ne releverons point l'étrange opinion du docteur, qui pense que les sacrifices multipliés à Vénus sont un moyen d'engraisser; et pour ne rien invoquer de sérieux dans cette discussion, nous n'opposerons que les chapons, que, certes, le docteur préfère pour la graisse aux coqs les plus vigoureux.

Quant aux lotions ammoniacales, nous persistons à les croire très-indiquées, sous le double rapport de la propriété de préparer la fonte de la masse adipeuse déposée dans quelques parties, et de resserrer le tissu cellulaire distendu par les bains de vapeurs, après avoir laissé à la sueur le tems de s'écouler, conséquemment d'empêcher l'épanchement de cette *adipocire* à la périphérie du corps, comme le docteur semble le craindre.

Concluons de ces réflexions que l'espace nous force d'abréger, que les moyens proposés par le docteur, analogues en principes aux nôtres, et très-indiqués dans toute circonstance ordinaire, sont insuffisans dans l'espèce très-singulière ici, où la localité de l'affection indique un régime particulier et des moyens plus actifs. Au reste, nous regrettons de ne pouvoir donner plus d'étendue à cette observation très-curieuse, et aux répliques que l'alarmante fécondité du docteur lui suggérera sans doute; mais nous avons payé notre dette aux égards que nous lui devions. Nous ne pouvons pas n'occuper nos lecteurs que de *recettes pour dégraisser*, et nous soumettons notre opinion et celle de M. Daignan aux médecins, nos juges naturels.

M. S. U.

DU DANGER DE L'EMPIRISME.

Troyes, ce 27 mars 1806.

Monsieur Gavalin éprouvait depuis long-tems divers symptômes qui appartiennent à l'hypocondrie; il était sujet à un crachement de sang abondant, qui se renouvela ces jours derniers. Entr'autres remèdes, je conseillai l'application à l'anus de trois sangsues. Un empirique fut mandé, je ne sais ni comment ni pourquoi, pour cette opération. « Point de sangsues, dit-il, d'un ton de « boutique à barbe; il faut vous faire sur-le-champ « une bonne saignée du bras, si l'on veut que vous « guérissiez; vous avez le pouls plein et dur comme « ma canne. » — Mais, Monsieur, je ne la supporterai pas; mon médecin dit que j'ai les organes très-affaiblis. L'épouse effrayée dit qu'il faut suivre mon avis; mon empirique insiste despotiquement, et ajoute avec l'assurance d'un inspiré que le malade ne pourra se tirer d'affaire sans une bonne saignée du bras. Enfin, on cède en tremblant : la veine est ouverte, le sang coule; mais bientôt le pauvre malade n'a plus de force et de voix que pour dire : arrêtez donc, j'étouffe, vous me tuez. En effet, cette malheureuse victime expira l'instant d'après sous le fer de son bourreau.

Y a-t-il eu collapsus subit du cerveau, ou révulsion brusque sur la poitrine?

M. Gavalin, ancien capitaine de cavalerie,

était âgé de 66 ans. Il était grand; l'habitude de son corps était sèche, sa peau blême, ses veines larges : il avait eu des hémorroïdes; il était d'un caractère triste et inquiet, à ce qu'il m'a paru, car je ne l'ai vu qu'en l'absence de son médecin ordinaire : je dois à la vérité d'avouer que son existence me paraissait incertaine.

Son quartier retentit encore du cri de l'indignation, et demande si le charlatanisme échappera encore long-tems à la vigilance d'un Gouvernement paternel.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, votre obéissant serviteur,

VOITHIER, *Docteur-médecin.*

Note du rédacteur. Jusqu'à quand aurons-nous à signaler au Gouvernement des brigands qui, sans titres comme sans instruction, envahissent le territoire de la médecine, et la déshonorent en faisant attribuer à ses erreurs leurs coupables bévues! Qui bornera le cours de ces assassinats commis contre le vœu formel des lois, mais dont l'impunité assure la continuité! On est tenté de soupçonner quelque sentiment d'égoïsme au médecin qui, indigné de cette usurpation, réclame *pro focis et aris;* cependant, qui réclamera, si ce n'est celui que ses fonctions rendent chaque jour témoin et responsable de ces brigandages? Pour nous qui, éloignés de tout esprit de parti, indifférens aux dons de la fortune, et étrangers à toute bannière, serions fâchés de vendre pour des faveurs le droit honorable de dire la vérité et de dénoncer les abus, nous ne cesserons de remplir ces feuilles courageuses des plaintes qui nous seront adressées, que lorsque leur cause aura cessé. C'est ainsi que, du sein des campagnes, s'élève une clameur unanime de tous les officiers de santé qui, laborieux gardiens, pendant toute l'année, de la santé de leurs compatriotes, voient avec douleur, aux approches des récoltes, une nuée de charlatans inonder les villages, et enlever par des drogues nuisibles et débitées à vil prix le salaire dû à leurs soins. Qui croirait que des *consultans d'urine*, à Paris, ne dédaignent pas ces excursions, dont le double motif est de faire payer chèrement leurs voyages, et de répandre dans les environs des ordonnances bannales ou des cartes d'adresse qui séduisent le peuple par le vain étalage des promesses les plus spécieuses? Enfin, l'on aura l'idée du succès de ces séductions, quand on saura que tel *urinoscope* de Paris a un loyer de mille écus, une boutique de pharmacie, un secrétaire, plusieurs domestiques, une collection de tableaux, une voiture, des chevaux et table ouverte.

DE LA DOUCHE ASCENDANTE.

On a vanté avec raison les bienfaits énergiques du bain tant chaud que froid; et nous nous honorons particulièrement d'avoir consacré un ouvrage à célébrer ses vertus. (1) L'usage de la douche est à peu près répandu à présent dans tous les départemens, si l'on entend par ce mot la chute d'un liquide pur ou composé, tombant d'un endroit élevé sur une partie du corps que l'on veut soumettre à son action. Avec un entonnoir tamponné d'une éponge on peut, à quelques égards et faute de mieux, remplacer l'appareil de la douche; et nous l'avons ainsi employée avec succès dans plusieurs villages de notre Beauce. Mais il est une autre douche peu connue, et qui mérite de l'être au moins autant que celle-ci, c'est la *douche ascendante.* Son mécanisme est aussi simple que son mode d'emploi. On établit à un premier étage un réservoir d'eau; du fond de ce réservoir part un tuyau descendant perpendiculairement, se recourbant ensuite au niveau du terrain du rez-de-chaussée, et s'échappant alors librement par un ajutoir que l'on dirige à volonté, (à peu près comme l'extrémité de la canule d'une seringue courbe) de manière à ce qu'il rencontre la marge de l'anus. L'eau, par son propre poids, obéit à la pression de l'air, de même que, dans la seringue, elle obéit à la pression du piston foulé par la main; et par la même loi qui détermine l'ascension des jets d'eau, et en général tout nivellement hydraulique, elle se fraye un chemin dans les intestins. Malgré les constipations les plus rebelles; malgré tous les engorgemens les

(1) *L'Ami des Femmes*, 1 gros volume in-8°., orné de sept gravures, 7 fr. 20 cent., et 9 fr. par la poste. Se trouve à Paris, chez Barba, et au bureau de la *Gazette de Santé.*

plus squirreux du canal intestinal; malgré même la paralysie du rectum, elle s'insinue jusque dans les plus petits replis de ce vaste dépôt des produits de la digestion, et sans qu'on puisse craindre qu'elle pénètre au-delà, quelque quantité qu'on en administre; elle ne sort qu'après avoir distendu ce viscère, et l'avoir complètement purgé de toutes les immondices qui y croupissaient. Il y a plus, c'est que, graduée convenablement, elle est appliquée avec succès dans les indurations carcinomateuses du rectum survenues à la suite du relâchement des tuniques internes de l'intestin gonflées par d'anciennes hémorragies, dans les engorgemens du col de la matrice, dans les ulcères du vagin, etc.

On doit à la Société royale de Médecine de Paris d'avoir, une des premières, recommandé ce moyen héroïque dans son rapport du 16 mai 1784; et la lettre de M. Louis, célèbre chirurgien, servant d'envoi de ce rapport à M. Albert, atteste et le succès de cette pratique, et la réputation qu'avait déjà acquise dans son administration la maison des bains-Albert; réputation que soutient merveilleusement aujourd'hui l'excellente femme restée seule à la tête de cet établissement, qui dans ses mains est devenu autant l'asile de la bienfaisance que celui de la santé. Au reste, pour qu'on nous pardonne ces détails, qui pour être utiles ne sont pas toujours de très-*bon goût*, nous les terminerons en exposant qu'il paraît que les modernes ne sont pas plus les inventeurs de cette pénétrante injection, que de mille autres procédés salutaires que nous ont légués nos aïeux, et dont nous jouissons en fils ingrats, sans bénir la mémoire de nos bienfaiteurs, et sans avouer surtout la transmission de ces dons. Parmi les preuves de l'existence de ce procédé chez les Romains, nous ne choisirons que la suivante. On montrait, il y a dix ans encore, à Saint-Jean de Latran, deux siéges antiques en marbre rouge, percés d'un trou cylindrique au milieu. Comme on sait que c'est dans cette église que se rend le pape aussitôt après son exaltation, on prétendait que ces siéges, sur l'un desquels le pape s'asséyait en effet, étaient destinés à la vérification du sexe de ce nouveau roi-pontife. On basait cette fable sur la prétendue élection d'une papesse Jeanne; et cette précaution n'était prise, dit-on, que pour ne pas voir de nouveau l'église tomber en quenouille, et la pantouffle d'une femme usurper les honneurs de la mule papale. Tous ces faits accrédités par le silence des historiens, le rôle que jouaient ces meubles très-profanes dans l'intronisation du nouveau pape, viennent enfin d'être appréciés à leur juste valeur par le bon esprit qu'a eu le pape actuel de reléguer ces antiques dans son garde-meuble; et, puisqu'il est permis d'en dire son opinion, nous pensons que ces *selle stercorarie* (car elles avaient encore conservé ce nom, malgré l'anoblissement de leur destination ultérieure) étaient des chaises destinées à recevoir la douche ascendante; et cette présomption se tourne en certitude, quand on réfléchit au nom qu'elles ont gardé, à la matière employée pour les exécuter, à l'ouverture verticale ménagée dans leur milieu, enfin au lieu où elles ont été trouvées, les bains de Caracalla.

Concluons-en qu'à mesure que les générations successives labourent le champ de l'antiquité, elles exhument des vérités enfouies sous la poussière des siècles; qu'il vaut mieux étudier les anciens que de s'obstiner péniblement à créer du neuf; que le génie humain s'agite dans un cercle étroit pour reproduire les mêmes idées, et que si la terre entr'ouverte pouvait offrir aux vivans les dépouilles des morts, on lirait inscrit sur les ruines de Thèbes, de Palmyre, de Memphis, de Babylone, de Ninive, d'Herculanum, le catalogue de toutes les inventions, de toutes les découvertes dans les sciences ou les arts, dont s'est enorgueilli à son tour chaque siècle à son passage, dont se parera pompeusement chacun de ceux à venir : *Nil novi sub sole.*

M. S. U.

Observations sur le tic douloureux.

Cette maladie, dont la douleur est toujours périodique, reparaît la plupart du tems toutes les vingt-quatre heures, plus rarement de douze en douze heures; elle dure souvent plusieurs heures de suite, moins fréquemment pendant quelques

minutes seulement, et disparaît subitement. (1) Elle occupe presque toujours toutes les dents, la région de l'oreille, les tempes et la moitié de l'os frontal. Nous ne l'avons jamais observée des deux côtés du visage en même tems, mais toujours seulement d'un côté. Souvent le malade est en état d'indiquer, après l'accès, l'endroit où la matière, qui auparavant divaguait dans tout le côté du visage, s'est fixée; et cet endroit, qui est assez régulièrement au-dessus des gencives, à la mâchoire supérieure, est sensible. L'air froid et humide, une habitation humide, des refroidissemens prompts, des dents cariées et les boissons échauffantes en sont les causes prédisposantes. L'observation nous a amené à soutenir que la cause prochaine est une humeur arthritique. Nous avons encore actuellement entre les mains un malade qui, depuis deux ans et demi, a essuyé quatre accès de ce tic douloureux : il y a huit jours qu'il se plaignait de douleurs dans les articulations des bras, et tremblait de crainte que le tic douloureux dont de tems en tems il sentait quelques légères atteintes, ne reparut dans toute sa force. Mais tout à coup le genou gauche s'enfla, et la douleur à la figure ne se faisait plus sentir. Les saignées, les sangsues aux gencives et derrière les oreilles, les vésicatoires derrière les oreilles et à la nuque, n'ont jamais eu de succès : les cataplasmes, les mercuriaux intérieurement et autres irritans, ordonnés par M. J....., célèbre praticien de Paris, ont augmenté cruellement cette douleur : les bains de pieds tièdes, les lavemens irritans, les laxatifs antiphlogistiques pour diminuer la congestion du sang vers la tête, l'usage de l'opium à la dose d'un grain et plus, combiné avec le nitrate de potasse pour calmer l'irritation, enfin un régime rafraîchissant, ont procuré au malade une diminution dans la douleur. Mais le traitement avec lequel nous guérissons actuellement nos malades est celui recommandé par le docteur *Hartenkeil*; il consiste à donner le quinquina uni au sel polychreste. Quand la maladie est passée, nous leur conseillons, pour détruire la disposition arthritique, de faire usage de la gomme de gayac unie au soufre doré d'antimoine, (oxide d'antimoine sulfuré orangé) et du vin antimonial de *Huxham*, etc., d'un régime peu nourrissant, d'une vie active, et d'éviter les causes prédisposantes indiquées. A un malade extrêmement irritable, nous fîmes appliquer des fomentations à la glace : la douleur disparut sur-le-champ; mais la douleur, en quittant le côté gauche de la figure, se porta sur le côté droit, et y joua le même rôle.

La proposition de couper le nerf est tout aussi impraticable qu'inutile pour la cure radicale, à moins que le trisme ne provienne d'une plaie, et soit le *traumatique* de Sauvages. (1)

P. P. L.

BIBLIOGRAPHIE.

Séance publique de la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Toulouse.

Ce qui distingue surtout cet intéressant recueil est un rapport fait à cette société, contenant la description très-bien détaillée et soigneusement constatée d'une tumeur scrotale, qu'on pourrait désigner sous le nom *d'entero-hydro-sarcocèle*, pesant trente-quatre kil. 06 décag. (83 liv. ½) plus grosse par conséquent que toutes celles observées jusqu'à présent dans les climats tempérés de l'Europe. Le porteur de cette énorme tumeur, Jean Lajoux, natif de Montolieu, département de la Haute-Garonne, âgé de 53 ans en ce moment, était laboureur, et a été forcé de quitter cet état actif, par le développement progressif de cette masse parasite, et a pris celui de cordonnier. A l'âge de quarante-six ans elle avait fait de tels progrès, que les organes externes de la génération ont entièrement disparu, et se sont confondus dans l'expansion de la tumeur, de manière que l'urine sort par sa partie la plus déclive, et sans jet. Abandonnée à elle-même, cette tumeur s'étend depuis la région pubienne jusqu'au niveau des malléoles, et a une circonférence, dans cette direction, d'environ six pieds. Lajoux a pris l'habitude de s'asseoir sur cette tumeur pour prendre ses repas et se délasser de ses courses; car il peut faire encore trois lieues par jour, et il trouve ce siége plus commode que ceux dont on se sert habituellement. Il éprouve même alors une espèce de soulagement des tiraillemens douloureux qu'il ressent quelquefois dans l'intérieur de cette

(1) V. *De arthritide, podagrâ et dolore ischiatico*, etc., par *J. J. I. Brecher*. Ed. in-8°. de 1789.

Cet écrit académique, très-peu connu en France, présente une idée nette des différentes maladies énoncées dans le titre, et de leurs diverses espèces. L'auteur y a exposé avec ordre ce que les plus célèbres médecins ont observé à leur égard, etc.

(1) V. *Exercitationes academicæ, etc.*, par L. Sandifort, in-8°., éd. de 1788; second vol., p. 18.

N. B. Ceux de nos lecteurs qui desiraient avoir une idée plus étendue sur cette maladie, peuvent lire la dissertation du docteur J.-Ph. Hamel, intitulée: *De la Névralgie faciale*, etc., in-8°. Paris, 1803, de l'imprimerie de Valade, rue Coquillère, n°. 404. Prix 1 fr. 50 cent.

masse charnue. Il est d'ailleurs petit, jovial, maigre, sec, et sa vie passée offre un modèle de continence rare; il n'a jamais été gravement malade; il a quelque apétit; il aime le vin, et en boit modérément. Sa tumeur est indolente, compressible en tout sens; il la soulève, l'embrasse, la porte en avant, en arrière, sur les côtés, sans douleur; il dort rarement dans une situation horizontale, et, quand il se couche, il pose son fardeau du côté où il se couche.

Rapport sur l'Epidémie Catharrhale, connue vulgairement sous le nom de Grippe. Mars 1806. Toulouse.

Cette dissertation, publiée par la même société, prouve que l'épidémie qui a régné dans la capitale n'a pas épargné les pays méridionaux; qu'elle y a montré les mêmes symptômes, et qu'elle y a trouvé la même activité pour la combattre, avec les mêmes succès; elle ajoute à l'opinion que nous avions des titres de cette société à l'estime publique, et de sa sollicitude pour tout ce qui peut intéresser l'art de guérir.

Mémoires et observations de médecine-pratique sur les maladies causées par les aberrations du lait, les fleurs-blanches, les affections dartreuses, etc., par C. B. Lagrésie, docteur en médecine et en chirurgie de Montpellier, de plusieurs sociétés littéraires et médicales, etc. A Paris, chez Migneret, rue du Sépulcre; Croullebois, rue des Mathurins; Madame Stoupe, veuve Richard, rue Haute-feuille. 5 f. et 6 f. franc de port.

Cet ouvrage d'un savant praticien dont nous nous honorons d'avoir été le collègue à l'armée, est le fruit d'une lente méditation dont nous avons souvent été à portée d'apprécier la patience et le génie. Il ne peut être trop analysé par les jeunes médecins qui, brûlans d'appliquer à leur clinique les leçons qu'ils viennent de recevoir, se convaincront hélas bientôt par une fatale expérience, qu'il y a bien loin des promesses brillantes de la théorie, à la triste réalité de la pratique. C'est sur-tout dans les maladies propres à ce sexe aimant et faible, que le ciel créa dans sa bonté pour consoler le nôtre du malheur de la vie, qu'ils apprendront lentement quelle circonspection exige une frêle constitution qu'assiège une continuelle maladie qui, protée véritable se dérobe à toutes les recherches, échappe à toutes les conjectures, résiste souvent à tous les médicamens. Un guide sûr dans ce genre manquait encore à notre thérapeutique, malgré l'ouvrage excellent de Blatin qui offre plutôt une monographie anatomique qu'un système curatif. C'est à cet égard surtout que l'ouvrage du docteur Lagrésie est précieux; et, justes autant que sensibles, nous aimons à lui payer à la fois le tribut de la reconnaissance et la dette de l'amitié.

Troisième rapport de l'inspecteur du Gouvernement près l'établissement des eaux minérales factices de MM. N. P. Tryaire et compagnie, au Ministre de l'Intérieur. A Paris, rue Saint-Lazare. 1806.

L'humble signataire de ce rapport est le docteur Lafisse, qui, pour s'être dérobé à la reconnaissance publique sur le frontispice de ce livret, n'en est pas moins certain de l'obtenir; prudent, simple, tout à tous, n'ayant ni le courage de l'opposition, ni l'abandon de la condescendance, vivant sur sa renommée, même avant d'en avoir obtenu, il pratiqua de bonne heure sur parole, et eut toujours le bon esprit, dans sa carrière médicale, de laisser préparer les voies par ses compétiteurs, puis d'arriver à son but sans qu'on se doutât du chemin qu'il avait pris, ni même s'il était parti. Oubliant le mont Hymète, il semble que les abeilles aient déposé sur ses lèvres la douceur de leur miel; et si l'on peut agir plus charitablement il est difficile de parler un langage plus affectueux que le sien; modeste, mais ayant la conscience de ses forces; généreux, mais gardant plutôt le ressentiment d'une injure que d'un bienfait; ingénieux et profond à la fois, plus que discret, ce n'est que par une excessive économie qu'il ne dépense pas habituellement un esprit qu'il semble toujours réserver pour une meilleure occasion. C'est ainsi que, dans ce rapport, il a bien vu qu'un style plus que simple était celui de la chose; et comme personne n'a plus que lui le sentiment des convenances, M. Lafissé s'est enveloppé de sa modestie, sans craindre qu'on la prît pour de la nullité, et paraît avoir laissé parler messieurs les manufacturiers des eaux miraculeuses, dont le commerce se soutient d'ailleurs merveilleusement, et justifie toute la renommée.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-ieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. LXVII.) (537) (11 Mai 1806.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Jean Pitard, successivement chirurgien des rois de France, Louis IX, Philippe-le-Hardi et Philipe-le-Bel, obtint du premier, en 1248, et fit confirmer en 1278 des statuts concernant l'étude, la réception et l'exercice des chirurgiens; c'est à ce roi qu'ils doivent la fondation du collège de chirurgie, cet art dans l'exercice duquel les Français ne l'ont cédé à aucun peuple. Ce glorieux fondateur ne leur imposa d'autre loi que celle de donner des consultations gratuites tous les premiers lundis de chaque mois; et, pour perpétuer à la fois le souvenir du bienfait, celui du bienfaiteur et de l'obligation qu'il leur avait prescrite, ils avaient fait placer dans la salle de leurs séances le portrait en pied de ce grand roi, dans l'action de partir pour le voyage d'outre mer, avec cette inscription, *sic in saracenos*, comme époque à la fois de cette expédition et de leur institution légale, en 1248.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Il est enfin passé l'empire de cette treizième lune *rousse*, que les bonnes femmes ont ainsi ridiculement qualifiée, par allusion à ce treizième apôtre perfide, dont la couleur des cheveux et la méchanceté sont devenus proverbe. Pendant sa durée, les vents du nord se sont arrogés l'empire exclusif des airs; et, malgré les droits du printems, ils ont ramené au milieu du mois d'avril la température de décembre, ainsi que nous l'avions pronostiqué dans notre numéro 64. Il est plus aisé sans doute de rire de son influence que de l'expliquer; et c'est le parti que prennent les demi-savans qui en appellent à leurs lumières de l'expérience des siècles, et à leur théorie des remarques des agricoles, peuple simple, véridique et observateur par état. Il serait digne de la vraie philosophie de compulser les archives des nations, et de déduire de leur concordance la vérité dépouillée des préjugés de l'ignorance ou des exagérations de la crédulité. Et pourquoi l'influence planétaire n'existerait-elle pas, s'il est en effet une force qui fait graviter les corps vers un centre commun? et trouverait-on plus de difficulté à l'admettre que l'attraction magnétique que nous ne concevons pas davantage? Celui-là a ordonné à la lune d'influencer notre monde, de régler la hauteur de nos marées, d'interposer son disque opaque entre le centre lumineux du système planétaire et notre chétif globe, qui a dicté à l'aimant la loi invariable qui le dirige vers le nord, ou donné à tel génie la mission de gouverner les peuples. Qui peut douter que cette étude de la théorie des phénomènes, par l'ob-

servation de ceux constatés par l'expérience, ne soit bien préférable au mode de poser sur des bases imaginaires une théorie incertaine, pour en déduire l'explication des faits dont nous sommes témoins ou dépositaires? C'est cette progression mathématique qui, partant d'un point donné, nous fait marcher à pas certains dans toutes les sciences du connu à l'inconnu. C'est aussi la route qu'a suivie notre divin Hippocrate, qui, dépouillant pieusement les colonnes des temples, des *ex voto* suspendus par la reconnaissance des malades guéris, classa d'après eux les maladies et les remèdes, distingua les effets du hasard, des cures rationnelles, et, sublime empirique, conçut et traça le code immortel qu'il légua à la postérité : tel est encore le chemin qui seul puisse conduire au succès; et si nous ne pouvons accumuler personnellement assez de faits pour guider notre inexpérience, sachons du moins mettre à profit ceux que nous a transmis l'antiquité. Consultons cette pratique séculaire, et non un vain esprit de système; enfin, rejetant la brillante hypothèse, n'apportons au lit du malade que le résumé des méditations de ces sages aphorismes qu'a couronnés constamment la main lente du tems.

Medicus est qui medetur : le vrai médecin est le guérisseur. Osons le dire, la bonne sœur d'hôpital qui, née avec d'heureuses dispositions, et vouée par goût à ses sublimes devoirs, a vieilli péniblement dans l'exercice de son saint ministère, est d'une opinion plus sûre en pratique, que le jeune discoureur qui, sortant des bancs, érige gravement une école de clinique, dans laquelle il devrait s'asseoir le premier comme auditeur. Oh! quand verrons-nous la médecine rendue à cette simplicité native, à cette unité hippocratique dont chaque pas nous éloigne aujourd'hui? Quand naîtra-t-il un médecin *paucarum herbarum* qui ose attendre en silence et inactif le signal de la nature pour l'aider seulement? Si la médecine est, comme on dit, le bâton de la nature, il ne doit avoir ni la faiblesse du roseau, ni la force agissante du lévier; et la prétention de ce dernier est peut-être plus dangereuse que l'insuffisance du roseau aux forces duquel la nature ne se confie jamais qu'avec prudence. Puisse la génération présente, assez instruite pour dédaigner l'abus de la science; comme un parfait logicien méprise l'ergotisme de l'école, rejeter une polipharmacie meurtrière; et, bien convaincue que la santé et la maladie ne sont qu'une conséquence des lois immuables qui régissent le monde, n'aspirer qu'à former des confidens et des ministres de la nature! tel est le vœu de cet écrit périodique dont tous les conseils tendront constamment vers les moyens d'affranchir la médecine de ses entraves, de l'alléger de son luxe appauvrissant; et nous accueillerons avec ferveur tout ouvrage inspiré dans cette vue, comme nous repousserons avec courage tout effort dirigé dans un sens contraire. La médecine doit arriver à ce point de clarté, que, devenue science élémentaire, elle puisse être exercée par chacun pour soi-même, excepté dans les affections graves; mais sur dix maladies il y a mille incommodités qui n'acquièrent un caractère plus sérieux que par l'ignorance ou l'esprit systématique des médecins *obcurans*; et la médecine conservatrice bien connue dispenserait la plupart du tems des secours de la médecine curative. Pourquoi cette science n'entrerait-elle pas aussi bien que l'art de la danse, du chant, des armes, de l'équitation, qui n'en sont que des parties accessoires, dans le plan d'une bonne éducation? Prôneurs exagérés des anciens, n'emprunterons-nous d'eux que leurs vices et non leurs institutions, parmi lesquelles la médecine tenait, comme objet d'art et d'utilité, le premier rang?

Sur les pas du patriarche de Cos, continuons à tracer les vicissitudes des tems et les affections maladives dominantes, pour déduire de ce tableau leur influence réciproque sur le choix des moyens curatifs.

L'arrivée de mai a été signalée par une transition subite du froid le plus vif à la plus douce chaleur; et jamais mois ne justifia mieux les agréables idées que son nom rappelle, que celui dont nous goûtons en ce moment les délices. C'est en effet depuis l'arrivée seulement du joli mois de mai que l'hiver s'est enfui et a été remplacé par le cortège du printems. Avant lui, la végétation captive essayait péniblement à percer l'écorce endurcie par le froid; mais il a paru: la terre s'est émaillée de fleurs, les forêts se

sont parées de feuilles verdoyantes; d'odorantes émanations ont embaumé les airs, toute la création s'est réjouie, et chaque être a retrouvé cette force de vie, cette douce hilarité, cette espèce de rajeunissement qui raniment toute la nature au retour du plus beau mois de l'année. Si la jeune fille sent un trouble inconnu, un mal secret qu'elle chérit, un embarras qu'elle regretterait de ne pas éprouver, le vieillard lui-même, à son aspect, sent disparaître les glaces de son âge, et voudrait rallumer ses feux éteints à cette flamme nouvelle. C'est dans ce mois fortuné que les époux doivent sacrifier à l'hymen pour féconder heureusement leur couche, et obtenir des enfans vigoureux. A l'aspect des richesses que déploie la nature, le corps aspire la vie par tous les pores; l'ame délicieusement concentrée, ou libéralement expansive, se livre à de plus profondes méditations ou à de plus vastes conceptions; et certes, s'il est vrai de dire que l'heureux assemblage des perfections physiques et morales influe sur la naissance des enfans, le mois de mai devait occuper le premier rang parmi les moyens proposés par l'auteur de la *Mégalantropogénésie*.

Depuis dix jours on a remarqué beaucoup de fièvres intermittentes qui n'ont cédé qu'aux purgatifs acides, et non à l'emploi prématuré du quinquina; des maux de gorge dont un seul vomitif a souvent fait raison; des érysipèles de la face qui ont exigé des bains de pieds, des sangsues, quelquefois même la saignée et de légers altérans; des points de côté entés sur des catharres, et qui ont offert toute l'apparence des fausses fluxions de poitrine; mais ils ont la plupart cédé à l'application de quelques sangsues sur le lieu douloureux, à des lavemens, à l'usage des acides, et des délayans légèrement animés; d'autres se sont terminés par des sueurs critiques dont une infusion de fleurs de tilleul suffisait pour déterminer la sortie. Quand une saignée imprudente n'a point contrarié l'éruption, alors une fièvre éphémère a fait justice de cette affection exanthématique, dont un purgatif a décidé heureusement la cure. Il était en général d'autant plus dangereux de saigner, que ces affections étaient assez suivies d'éruptions miliaires, dont la saignée causait la répercussion.

Depuis quatre jours la chaleur est encore augmentée; le soleil est brûlant, et, malgré quelques gouttes de pluie, la terre est couverte de poussière.

M. S. U.

Depuis le 29 avril jusqu'au 9 mai, le baromètre a marqué pour le *maximum* 28 p. 2 lig. $\frac{3}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 27 p. 10 lig. $\frac{6}{12}$.

Le therm. (dilatation) de M. Chevalier s'est élevé dans son maximum à 21 deg. $\frac{8}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 5 d. $\frac{7}{10}$.

L'higromètre a marqué dans son *max.* 90 d. $\frac{1}{2}$.

Et pour le *minimum* 64 d. $\frac{1}{2}$.

Les vents dominans se sont montrés dans cette décade très-inconstans, et quoiqu'ils aient le plus souvent soufflé dans le quart sud, cependant le relevé de la rose a donné le tableau suivant: sept fois S.-E., quatre fois N.-E., trois fois S. deux fois N.-O., trois fois O.

Chevallier, *ingén.-optic.*

De l'abus des jus d'herbes.

Il est une pratique qui, malgré l'opposition des médecins amans de la simplicité, et les mauvais effets qu'en éprouvent les malades qui s'y soumettent encore, subsiste toujours, et qu'il est surtout instant de dénoncer en ce moment où la nature rajeunie réveille, avec la verdure des plantes, la ferveur des gothiques ordonnances qui en prescrivent les sucs; on voit que nous voulons parler de ce remède indigeste et nauséabond, connu sous le nom de *jus d'herbes*. C'est, ainsi que l'air natal, la dernière ressource du médecin aux expédiens, la dernière planche offerte au naufragé prêt à sombrer; et, ce que l'on aura peine à croire, c'est que, depuis le vieux enfant de la routine, jusqu'au jeune pédant son élève, tous ordonnent ce remède dans tous les cas, à toutes les époques, à tous les sexes, à tous les âges, à tous les tempéramens, au malheureux émacié par une diète austère, comme à celui que revêt un embonpoint aqueux, dans la phtisie, comme dans les affections gastriques. Il lui suffit enfin pour être prescrit de tirer le docteur de l'embarras d'ordonner autre chose. Et quelles sont donc les vertus de ce breuvage héroïque auprès duquel pâlit la réputation du lotos ou du népenthès d'Homère?... C'est un assemblage hasardeux, dans des proportions incer-

taines, des sucs caustiques de la laitue, du cresson, de la fumeterre, de la scabieuse unies à quelques acides, tels que l'oseille, et à ceux de quelques plantes innocentes, telles que la bourrache et la buglose.

Qui vous a donc révélé, médecin ignorant ou irréfléchi, l'action réciproque de ces substances l'une sur l'autre, et celle qui doit résulter de leur réunion sur l'estomac? Vous savez que l'antimoine et l'acide muriatique, l'argent et l'acide nitrique, peuvent chacun séparés être pris intérieurement, sans danger à doses calculées, et que réunis ils donnent un caustique des plus actifs; que le sublimé, poison des plus subtils, est composé de deux substances innocentes, le mercure et l'acide muriatique; et vous osez mélanger des végétaux dont la nature, propre à chacun, vous est inconnue, dont vous pouvez encore moins apprécier l'effet du mélange; vous osez même, guidé par une trompeuse analogie, remplacer telle plante qui vous manque par telle autre, dont l'analyse ne vous est pas connue davantage. Quelquefois enfin, novateur inconsidéré dans cette pratique routinière, vous avez l'impudence de faire entrer dans cette famille de conspirateurs un nouvel agent, dont vous ignorez également et les propriétés particulières, et l'influence sur ceux parmi lesquels il est admis. Quand, éclairée par l'expérience, et se méfiant de tout systême, la médecine se bornera-t-elle donc à juger les indications, et à ordonner des médicamens simples? En suivant une route opposée, ne donne-t-elle pas à soupçonner la fermeté de ses principes, la vérité de son existence? Ignorez-vous qu'on mange impunément la pêche, la laitue, et que leur suc en breuvage est stupéfiant; que l'ananas est un fruit délicieux, et son suc un acide corrosif; que la cassave nourrissante est fille du manioc meurtrier; enfin, que les préparations d'un médicament et sa combinaison avec un autre peuvent altérer leurs propriétés respectives?

La confiance dans l'usage de ce remède est si aveugle qu'on en abandonne la confection aux mains les plus inexpérimentées; et tel bon bourgeois boit la ciguë aussi innocemment que Socrate, qui, martyr de sa dévotion médicale, comme l'Athénien le fut de sa philosophie, croit pieusement boire du suc de cerfeuil, d'après la sentence infaillible de son médecin. Malades trop confians, si vous n'en croyez pas nos avis, croyez-en les tortures de votre estomac, qui, mieux que nous, saura vous prouver que les sucs des plantes ne doivent en être exprimés que par la bouche même qui les reçoit. La nature, bonne mère, a attaché à cette action mécanique la propriété de faire saillir par la trituration, des glandes qui tapissent l'arrière-bouche, une liqueur qui se mêle aux sucs végétaux et favorise leur digestion. Sans doute, une diète végétale offre en médecine de très-grandes ressources, et nous sommes loin d'en proscrire l'usage, d'en méconnaître les bienfaits, soit en substance, soit dans les bouillons; mais soyons seulement aussi prudens dans son emploi pour nous, que nous le sommes dans son administration avec les animaux qui nous entourent. Donne-t-on des sucs d'herbes à la genisse, au cheval, au chien? non, le coursier bondit dans la prairie, on le met *au vert*, et il recouvre la santé avec la liberté. Le chien fidèle n'attend point un ordre doctoral pour suivre l'instinct de la nature; il ne boit point le chiendent; il le mâche, et obtient sa guérison. Ayons du moins autant de bon sens que les bêtes qui sont sous nos yeux, ou que les peuples que nous qualifions si injustement de barbares; certes, jetés par la tempête au milieu d'eux, nous serions plus embarrassés de pourvoir à nos besoins qu'ils ne le seraient parmi nous, et nous redirions avec le triste Ovide:

« *Barbarus ille ego sum qui non intelligor illis.* »

Imitons le Caffre qui fait diète et boit de l'eau quand il est sans appétit; aussi les maladies lui sont inconnues comme les médecins, et il vit centenaire: imitons le Russe qui, pour stimuler son sang glacé sur les bords de la Néva, mange par instinct des orties, comme nous mangeons en été de l'oseille, et le Sicilien des oranges, l'Américain des tamarins.

Nous objectera-t-on l'usage de la thériaque, ce monstre pharmaceutique, dont on ne peut nier l'effet calmant? A cela nous répondrons que l'expérience a prouvé son innocuité; et c'est précisément l'expérience aussi qui a démontré le danger

de l'usage des sucs d'herbes. Peut-on comparer d'ailleurs 30 ou 36 grains d'une marmelade dont la base est le miel et l'opium fermentés par le feu avec d'autres substances calmantes, à trois verres entiers d'expression du suc indigeste et cru de six ou huit plantes hétérogènes?

En un mot, la première étude du médecin doit être l'indication présentée par la maladie. Ce point bien reconnu fixe la nature du médicament; car doit-on en choisir plusieurs pour remplir l'indication qui est toujours une; ou aurait-on la confiance que chaque drogue particulière ira se rendre ponctuellement à tel organe, à telle lésion, comme chaque lettre à son adresse? Cette médication symptomatique est aussi vicieuse qu'erronée. Jeunes médecins, c'est toujours vers la constitution maladive qu'il faut diriger vos moyens, et bientôt les symptômes, enfans de la maladie primitive, disparaîtront avec elle. Quand la vertu de votre médicament est bien constatée, gardez-vous de l'altérer par des mélanges ou par la préparation, et sachez seulement le donner à propos. Etudiez la chimie pour ne pas associer des substances incompatibles, et plutôt pour ne pas l'ignorer que pour l'appliquer à la médecine; mais laissez le chimiste, dans ses fourneaux enfumés, délirer la pierre philosophale et chercher la panacée: pour vous, élèves de l'expérience, en voyant la nature ne rien opérer que par des moyens simples, n'écoutez que ses leçons; et puisque vous êtes appelés à l'aider, imitez ses procédés, si vous ne voulez pas être désavoués par elle. On peut rire de Sangrado; mais certes un tel médecin tuerait moins de malades que Paracelse et Vanhelmont.

M. S. U.

Du Néologisme en médecine.

Il existe en ce moment un délire anatomique, une manie de topographie pathologique, une science de mots, qui, loin de tourner au profit de l'art, finira par le perdre, si l'on ne s'oppose à leurs progrès. Ce vertige épidémique est à la médecine ce que le genre descriptif est à la vigoureuse poésie; il énerve le talent ou dispense d'en obtenir, en bornant les idées de celui qui se complaît dans ce cercle étroit de pensées présenté comme scientifique. Abandonnant le chemin tracé par nos doctes aïeux, les conseils de l'expérience et les avis de la saine raison, le médecin du jour, embarrassé dans son pronostic, préfère en émettre un qui pallie son ignorance, sa paresse et son irréussite, à la fatigue d'étudier lentement, de comparer minutieusement les divers symptômes, pour en déduire seulement un résultat pareil à celui qu'obtenaient nos devanciers moins brillans et plus praticiens. On faisait naguère à la médecine le reproche de ne pas s'occuper d'anatomie, de ne pas connaître assez les médicamens. Ce reproche était quelquefois mérité; mais, passant bientôt d'une extrémité à une autre, les médecins d'aujourd'hui ont quitté la méditation d'Hippocrate pour le scalpel de Chaussier, et le cours suffisant de Beaumé pour les fourneaux de Bouillon-Lagrange. Appropriant à l'enseignement de l'anatomie la révolution faite utilement, à bien des égards, dans le langage chimique, les professeurs se sont plus occupés à leur tour de faire de nouveaux termes que de nouvelles découvertes; et l'abus en est au point que chaque école ayant son langage, si trois élèves de trois amphithéâtres seulement se rencontraient ensemble pour conférer, ils ne s'entendraient plus pour peindre le même objet. Ici, on vous désigne l'antique phallus par le mot étrange d'*appendice pubien*; là, le terme d'extenseur du petit doigt prend la dénomination d'*épi-condylo-sus-phalangettien*; l'ouverture inférieure du bassin celui de *détroit périnéal de la cavité pelvienne*; tandis que chez les professeurs d'une autorité d'autant plus dangereuse qu'elle est plus imposante, la fièvre putride y reçoit le nom d'*adynamique*, et la fièvre inflammatoire celui d'*angio-ténique*.

Qui mettra donc un frein à ce débordement vandale qui des mots a passé aux choses, et menace réellement de changer même la pratique médicale? Du moment en effet que les yeux se sont bornés à examiner des fibriles, et les esprits à faire des nomenclatures, il a bien fallu qu'on pût donner à ce travail lilliputien une importance qui semblât l'excuser; et de-là sont nées les lésions organiques qui, si elles ne guérissent pas le malade, tranquillisent merveilleusement et acquittent la conscience du docteur. Autrefois

ces écarts de la nature étaient infiniment rares; et le cœur, par exemple, asservi à des règles immuables, versait et recevait périodiquement, et sans s'y refuser, le torrent toujours fuyant, toujours renaissant de la sanguification; mais complices de Molière, et fuyant Hippocrate, nous *avons changé tout cela.* Aujourd'hui les *piliers* de ce sanctuaire de la vitalité sont facilement ébranlés; le voile du temple se déchire aisément; les fleuves qui viennent se jeter dans cet immense réservoir quittent très-souvent leur lit, leurs digues sont rompues; il n'y a plus que confusion, désordre, là où régnaient l'harmonie la plus pure, l'ordre le plus parfait... Et l'on peut croire à de telles innovations! la nature se serait dérobée aux recherches dans lesquelles ont péniblement vieilli un Vésale, un Lancisi, un Ambroise Paré, un Sénac, pendant des siècles, pour se dévoiler tout à coup à de jeunes adeptes! non, je ne puis le croire; une telle calomnie est une injure à notre mère commune: nous avons encore le cœur aussi sain que bien placé; et s'il existe quelquefois des aberrations, des lésions d'organe, ces erreurs de lieu ou ces maladies sont comme autrefois très-rares; et il serait affreux de condamner gratuitement la génération présente à un mal incurable, et presque inconnu de celles qui l'ont précédée. Constante dans ses lois, merveilleuse dans leur exécution, indépendante de la volonté de factieux novateurs, l'économie animale continue de remplir ses fonctions, et ne redoute que la docte ignorance et la stérile loquacité de ceux qui, peu confians dans sa régularité et ses ressources, ont érigé en système leurs sentences de mort, et trouveraient des Séides pour les exécuter. Mais, disent les anatomistes, pour excuser leur penchant à une manipulation minutieuse; et, usant d'une parabole tout à fait noble, il est nécessaire de connaître les détours d'une maison si l'on veut réparer ses dégradations; et l'anatomie seule enseigne les dédales de la fabrique humaine pour porter remède à ses lésions. Eh! bonnes gens, il ne faut qu'une réflexion bien simple pour détruire cet éternel et piteux argument; c'est que souvent l'effort le plus heureux de l'anatomiste aboutit à de vaines recherches, et que même si elles sont justes, elles se bornent hélas à s'assurer qu'on ne peut plus porter aucun remède, ou qu'on ne sait de quel côté le diriger. Mais, poursuivant leur argument, ces médecins-maçons insistent, et disent: une maison se répare par les mêmes procédés que ceux employés pour l'édifier; et l'artiste seul qui connaît sa distribution, saura choisir les matériaux convenables à sa réparation. Hé bien, ce déraisonnement est encore plus complet; car l'édifice humain, auquel nul autre ne peut être comparé, se bâtit empiriquement; les parens, en s'essayant au sublime œuvre de la génération, suivent l'appétit de la nature, sans chercher à apprécier la structure du mystérieux prodige qui jaillit de leur obéissance à l'éternelle loi de reproduction: de même en médecine une expérience constante et séculaire a prouvé quel tel remède a guéri telle maladie; et si au lieu de disserter longuement sur sa définition, sur sa théorie, on l'applique, on guérit; dans le cas contraire, la nature qui n'est point aidée abandonne aux lois de la destruction la frêle machine dont on s'amuse à dénombrer les ressorts, et le moribond succombe.

Avouons, au reste, que le fondateur d'une école célèbre, Bichat, n'est pas exempt du reproche que nous adressons à ses successeurs, et nous nous plaisons à penser qu'en jetant ses principes, il n'a pas prévu toutes leurs fatales conséquences. Plus occupé de renverser l'école Boërravienne que de celle qu'il instituait, il reculait les limites du chemin tracé par Bordeu, Barthez et Grimod, sans même avoir la justice de citer honorablement ses inspirateurs, et sans prévoir peut-être la célébrité qu'il semble que ses injustes contemporains ne lui décernent aujourd'hui que pour le dédommager après sa mort de la perte d'une vie dont la gloire les importunait.

M. S. U.

BIENFAISANCE.

Il est enfin un asyle vraiment érigé au malheur qui y est respecté, à la vieillesse qui y est honorée; c'est celui de *Sainte-Périne à Chaillot.* Nous venons de faire un pélerinage à ce monument élevé par la bienfaisance à la pauvreté; et qu'il nous soit permis d'en rendre compte dans la première émotion des sentimens que nous y

avons éprouvés; il n'est point d'ailleurs étranger à l'art de guérir, et il peut offrir un modèle des secours à donner à l'humanité sous le faix du malheur, de la vieillesse et de la maladie. Tout dans ce lieu prête à de grands souvenirs, à de hautes pensées : c'est-là que la tendre et pieuse la Vallière, quittant son roi pour son Dieu, vint expier des fautes chéries, et chercher à l'ombre des autels un courage qu'elle desirait de bonne foi. Nous y avons vu encore la Madone aux pieds de laquelle elle pria; et notre souvenir a payé un tribut de reconnaissance au tableau pathétique tracé par madame de Genlis.

L'asyle de Sainte-Périne n'est point un hospice; ce n'est point une pension; ce n'est point une tontine : c'est mieux que tout cela; c'est une maison de campagne délicieuse qu'avoisine une petite ferme avec ses troupeaux, ses pâturages, sa laiterie, ses ruches; où tous les besoins sont prévus, et dans laquelle, moyennant une très-légère rétribution, capitale ou annuelle, l'être qui n'avait pas la sécurité d'une existence assurée, trouve au sein d'une honnête abondance, au milieu d'une société affectueuse et décente, dans une vaste maison qu'entoure un jardin de 14 arpens, aux portes de Paris, la douce certitude de reposer sa tête à l'abri de tous les orages pendant tout le tems qu'il en aura la volonté. Cette certitude est accrue encore par la sublime abnégation du directeur de cet établissement, qui vient d'en transmettre, par acte déposé chez un notaire, la propriété aux vieillards ses commensaux, et à ceux qui les y remplaceront, léguant ainsi à la postérité un bienfait national, que sa grande ame veut éterniser, comme la vertu qui en a donné le projet. Ainsi, vainqueur des tems, le nom de *Duchaïlla* sera inscrit par la reconnaissance française auprès de ceux du bon Vincent de Paule, du doux Fénélon, du pieux François de Sales. On lègue aux heureux du siècle par ostentation ou par reconnaissance; il hypothèque, lui, les droits à cette propriété sur le besoin de ceux que l'infortune y conduira.

Nous avons visité avec attendrissement ces cellules, témoins peut-être autrefois de quelques soupirs arrachés à des vœux indissolubles, et qui retentissent maintenant des bénédictions libres de 200 vieillards, reconnaissans des soins de leur *père*, car c'est ainsi qu'ils le nomment. Cette visite nous a consolés de celle de tant d'hôpitaux autrefois voués à l'indigence, dont le patrimoine était dévoré par d'opulens administrateurs, mais surtout de celle de ces maisons dites de *Santé*, dont le directeur, mettant un impôt jusques sur la faim de ses convives, tournait à son seul profit la bienfaisance dont le nom y était partout inscrit et n'existait nulle part; là, les tables invitent l'appétit, autant par la propreté du service que par le choix des mets; et comme elles ne sont que de douze couverts, le convive qui en fait les honneurs a réellement l'air de recevoir chez lui ses amis: on a poussé la délicatesse jusqu'à assortir ces tables selon l'âge, les goûts, l'éducation, les liaisons de ces fortunés hôtes, qui, après le repas, trouvent de plein-pied dans le jardin des bosquets divisés en autant de compartimens qu'il y avait de tables.

Portant ses vues au-delà même des engagemens qu'il avait contractés, mais sans vouloir fonder une salle d'hôpital, dont l'idée seule est repoussante, M. *Duchaïlla* vient d'affecter au traitement des malades de la maison qui ne pourraient rester dans leurs dortoirs sans troubler le repos de leurs voisins, ou laisser craindre quelque contagion, un édifice isolé de la commune habitation dont il est séparé par un mur, placé dans un site plus élevé, ayant sa cour particulière, son jardin, ses bains, un médecin, un chirurgien, une pharmacie, enfin tout ce qui peut rendre la santé et favoriser une convalescence.

On aura l'idée de la pureté de l'air qu'on respire dans cette maison, quand on saura qu'elle est située sur une montagne au bas de laquelle coule la Seine, et d'où la vue s'étendant sur les délicieux côteaux en amphithéâtre de Meudon, Sèvres, Saint-Cloud, vient se reposer avec orgueil sur la capitale du monde. Et pour qu'on ne croie pas qu'entraînés par la séduction de ce paysage, nous avons exagéré le mérite du tableau qui nous l'a inspiré, il suffira de dire que, dans l'hiver dernier, soixante-trois vieillards de 80 à 88 ans n'ont pas éprouvé une seule incommodité; tandis que tous les pays offraient différentes maladies,

et que nous étions en proie dans Paris à une affection épidémique. Un fait précieux pour la médecine serait la recherche de l'influence morale du bonheur sur des individus arrivés en ce séjour avec un teint hâve, la décrépitude d'une vieillesse anticipée, et qui aujourd'hui offrent l'aspect de la vigueur, de l'hilarité, tous les titres enfin à la longévité, fille et compagne du bonheur habituel.

Oublierions-nous de parler du *palladium* de cette maison, quand tout *y* rappelle les bienfaits de celle qui l'a si généreusement dotée ! Sur la façade d'un bâtiment particulier, mais qui appartient à tous les malheureux qui sont admis dans l'établissement, on lit ces mots d'une éloquente simplicité, et qui, inscrits précisément le jour du couronnement de l'empereur, comme un tableau votif érigé à son génie par la tendresse conjugale, ont le mérite de rappeler une époque chère à tous les cœurs français :

RETRAITE CONSACRÉE AUX BIENFAITS DE S. M. L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE, L'AN PREMIER DU RÈGNE DE NAPOLÉON.

D'autres chanteront des odes à ta gloire; d'autres célébreront tes vertus royales, et tes titres aux bienfaits du sort; mais ce monument simple, en attestant ton intarissable bienfaisance, ô céleste Joséphine, redira aux races futures que, semblable au nuage bienfaisant, tu interposais quelquefois ton voile entre le maître de la foudre et nos yeux fatigués de l'éclat du soleil; qu'alors une pluie féconde ranimait la terre, rassérénait le ciel, et rendait aux airs leur fraîcheur, aux malheureux l'espoir et la paix.

Ajouterons-nous que le dernier bienfait de cette maison, est qu'on peut la quitter si l'on pouvait y connaître l'ennui du bonheur?.. En est-il, en effet, quand il ne reste plus la liberté de changer de situation? et fidèle à ce tribut à l'humaine faiblesse, le bon M. Duchaïlla permet à ses commensaux de cesser d'être heureux, de le quitter, et même d'être remboursés de leur mise, en proportion du tems qu'ils sont restés chez lui, ou plutôt chez eux.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Théorie de la contagion, et son application à la petite vérole, à la vaccine, à leur inoculation et à leur hygiène, par JOSEPH BRESSY, ancien médecin de l'université de Montpellier, etc. A Paris, chez Gabon, rue et place de l'Ecole de médecine. An 12. 3 f. pour Paris, et 4 f. franc de port par la poste.

Cet ouvrage, qui présente des conceptions neuves, des idées heureuses, à travers quelques-unes hasardées, et un style quelquefois néologiste, est précédé d'un rapport à l'Athénée des Arts par le docteur Desessarts, et justifie souvent le jugement avantageux qu'en porte ce savant. L'auteur conclut très-sagement de l'observation, que les peaux qui se salissent aisément sont plus susceptibles de contagion, à la nécessité d'une excessive propreté et à l'usage des bains; il expose sur l'inoculation de la vaccine une profession de foi qui est aujourd'hui celle des praticiens réfléchis, en avouant pourtant que, fût-il vrai que cette pratique ne soit pas toujours utile aux individus, elle l'est toujours à la société. On ne peut qu'inviter à la lecture de cet ouvrage enrichi de vues philantropiques, et d'une érudition appuyée de faits nombreux.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. LXVIII.) (545) (21 Mai 1806.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Abraham de Baulme, médecin, naquit à Lecce dans le 16e siècle. Il n'est connu que par une grammaire hébraïque, traduite depuis en latin, quoique peu estimée. Il y a un autre Abraham, surnommé *Rophe*, c'est à dire médecin, sans qu'on sache précisément s'il méritait ce titre, et un troisième de ce nom, qu'on peut aussi, en un sens, classer parmi les médecins *moraux* : c'est l'auteur d'un livre ascétique, nommé *Médecine de l'Ame*.

Grégoire Abulpharage, fameux et comme médecin et comme historien, né à Malasia, sur les bords de l'Euphrate, florissait dans le 13e siècle : il composa en Arabe une *Histoire Universelle*, depuis la création jusqu'au tems où il vivait. Elle est très-estimée des Orientaux, surtout en ce qui concerne les Sarrasins, les Mogols et les conquêtes de Gengis-Kan. Edouard Pococke l'a traduite en latin. Oxfort, 1663 et 1672, 2 vol. in-8°. Abulpharage est mort en 1286, évêque d'Alep, et primat des Jacobites.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Démentant déjà les promesses flatteuses du cortège brillant qui accompagna sa naissance, le printems ne poursuit sa carrière qu'à travers des orages. La rosée, suspendue en gouttes de cristal à ces verts rameaux, reflette aujourd'hui tous les feux du soleil ; et demain ce même arbre, fracassé par la foudre, déraciné par la violence des vents et de la pluie, sera gisant sans honneur sur cette même terre qu'ombrageait au loin sa tête chenue. La tiède haleine des zéphyrs présidait au développement des clochettes odorantes dont se pare la jacinthe, et entr'ouvrait mollement le calice des mille et une tulipes du délicieux jardin de l'honnête *Tripet*, et tout à coup l'autan impétueux

Ravit à la terre éplorée
Et ses parfums et ses couleurs.

C'est en effet le triste spectacle qui s'est offert à nos yeux, et qu'ils craignent de voir se reproduire, si chaque orage qui gronde au premier rayon de soleil, est le prélude de quelque nouvel outrage aux bosquets de Vertumne, aux richesses de Flore. Le 14 surtout a été signalé par l'ouragan le plus épouvantable et le plus imprévu. Il était deux heures après midi, la matinée avait été belle, et chacun jouissait avec sécurité des bienfaits de la saison. Soudain l'air s'obscurcit, de longs éclairs tracent des sillons de feu sur un fond ténébreux et pommelé de grandes taches blanchâtres. Les coups de tonnerre se succèdent avec une effrayante rapidité que double encore la voix des échos ; heureusement une large nappe d'eau établit entre le ciel et la terre un point de communication et décharge les nuages de leur électricité ; mais c'est moins une pluie qu'une inondation générale. Des torrens mêlés de

grêle semblent se précipiter du haut des airs par les cataractes entr'ouvertes, et poussés en divers sens par les vents contraires, ils élèvent une poussière humide à travers laquelle l'œil ne discerne plus rien. Les rues sont transformées en un instant en lits de rivière, des toits sont enlevés, des cheminées renversées, des vitrages brisés par la grêle. Cet état voisin du cahos a duré 40 minutes à Paris. La foudre est tombée, rue Caumartin, sur une femme qui, heureusement, n'a pas même été blessée; plusieurs grands arbres des Tuileries ont été arrachés, une grosse branche de l'un d'eux a mutilé dans sa chute la belle Atalante de Pajou. On espère la restaurer de manière à réparer entièrement l'accident; le soir même le ciel rasséréné, l'air rafraîchi, la terre imbibée invitaient à la promenade, et le jardin même des Tuileries, théâtre des désordres de l'orage et jonché de débris, offrait à la foule des curieux que ce phénomène avait attirés, toute la pompe de la nature à côté des signes de la destruction. Une émanation particulière, à la suite des pluies d'orage, et que les amans des forêts savent bien distinguer une odeur qui participe et de la terre et de la feuillée pénétrées par l'eau embaumaient les airs; mais cette disposition orageuse se conserva. Le lendemain à la même heure un éclatant coup de tonnerre se fit entendre, et inspira la crainte des mêmes accidens: il tomba en effet près le Panthéon. Aussitôt une trombe se forma au sein de la nue d'où la foudre était sortie, qui, descendant en pyramide renversée, se dirigea vers la terre, tournoyant avec une excessive rapidité, et s'y résolut en eau. Ce phénomène, très-rare à Paris, dura vingt-cinq minutes. Le soir, un autre coup de tonnerre signala une pluie qui dura toute la nuit.

Une perturbation générale agite les humeurs comme les airs. Les malades ont éprouvé des redoublemens fébriles, des crises fatales; les enfans et les femmes des ébranlemens nerveux; les vieillards des commotions cérébrales, dans lesquelles il a bien fallu saigner, malgré la mode contraire qui est établie, et qui, outrant une réforme nécessaire, a corrigé d'un défaut par un plus grand encore. Les matinées sont ardentes, les soirées fraîches, les nuits glaciales, et il en résulte des rhumes, causés par la sueur répercutée, et qui, compliquant des rhumes de chaleur déjà établis, exigent un régime particulier. C'est alors surtout que le sirop d'ipécacuanha a offert un remède héroïque; quelques bains chauds, quelques bouillons acidulés ont quelquefois réussi, malgré la contre-indication.

On remarqua surtout pendant le grand orage un pis sensible dans l'état des malades, fiévreux et blessés; et cette observation nous a suggéré la réflexion suivante: Ne serait-il pas possible d'inventer un appareil qui isolât les malades de l'atmosphère électrique, ou qui plutôt accumulât l'action de l'électricité sur un corps étranger aux malades? Les bonnes femmes qui élèvent des poulets ou des vers à soie, (et il ne faut pas toujours mépriser l'expérience des bonnes femmes) ont coutume de mettre un clou dans le nid de leurs couveuses, dans les corbeilles où sont déposés leurs jeunes vers, et ils attribuent à la présence de ce métal une vertu préservative. Nous avons vu des petits savans dédaigner cette précaution, et perdre leurs œufs et leurs vers. Nous invitons les médecins, amis de l'observation, à la répéter en grand; et en appliquant ce procédé à leurs malades, tout nous porte à croire que ce serait avec succès.

Nous ne terminerons pas cet article sans inviter ce sexe, auquel nous prenons un intérêt particulier, à user de bains à la température la moins élevée possible, pour acquérir une plus grande insensibilité aux subites variations de l'air et à se vêtir un peu moins légèrement. Telle femme obéissant à la mode et à la chaleur du jour, a été surprise le 14 de ce mois, par le froid qui a succédé à l'orage, et lui doit en ce moment un catharre suffoquant, dont un schall, pris par précaution, l'eût garantie.

M. S. U.

Depuis le 9 mai jusqu'au 29, le baromètre a marqué pour le *maximum* 28 p. 5 lig. $\frac{7}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 27 p. 9 lig. $\frac{10}{12}$.

Le therm. (dilatation) de M. Chevalier s'est élevé dans son *maximum* à 19 deg. $\frac{8}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 9 d. $\frac{1}{10}$.

L'higromètre a marqué dans son *max.* 99 d.

Et pour le *minimum* 64 d. $\frac{1}{2}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 8 fois à l'O., 8 fois au S.-O., 4 fois au N.-O., 3 fois au S., trois fois au S.-E., 2 fois au N., 2 fois au N.-E.

Nota. Depuis trois jours le tems est resté couvert et pluvieux.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

HUMEUR DARTREUSE RÉPERCUTÉE.

L'observation suivante servira à prouver tout à la fois qu'une dartre répercutée peut être la cause d'une aliénatiou de l'esprit, et que, dans les cas où la guerison apparente d'une affection dartreuse peut avoir des suites funestes, le malade doit préférer une incommodité supportable au danger d'un traitement mal entendu.

Madame ***, agée de 23 ans, d'un tempérament bilieux, mariée depuis deux ans, mère depuis dix mois, était sujette à des dartres farineuses, et jouissait d'ailleurs d'une bonne santé. Au mois de ventôse an 9, cette affection cutanée s'étant fixée dans le creux des mains, devint tellement incommode que la malade voulut en être délivrée : on employa à cet effet quelques moyens généraux dont la lenteur ne se conciliait pas avec son impatience, et qui la décida à faire usage d'un topique répercussif que lui avait offert un de ces officieux ignorans dont la société est malheureusement infestée. Le médicament ayant été appliqué, la dartre ne tarda pas à disparaître; mais environ deux mois après cette répercussion, Madame ***, éprouva une cause de chagrin assez légère, et qui l'affecta profondément : elle tomba dans la tristesse, les pleurs et l'ennui. Elle devint rêveuse, taciturne, s'éloigna de la société; des rêves effrayans troublèrent son sommeil; l'appétit diminua; peu à peu elle cessa de s'occuper de sa toilette, de son ménage; enfin une méfiance sans motifs et habituelle annonça la prédominance de la crainte. Etait-elle avec des personnes peu connues, elle s'imaginait qu'elles avaient l'intention de la tuer; passait-elle sur un pont avec son mari ou son frère, l'idée qu'ils voulaient la noyer la tourmentait malgré elle. Dans les premiers tems elle parvint à contenir ces mouvemens involontaires de l'ame, en appelant la raison à son secours; et elle se bornait à s'affliger en secret, (combien, dans ces instans, les consolations, les épanchemens de l'amitié, eussent contribué à la soulager, et même à la guérir !!!) bientôt la maladie acquit plus d'intensité; la volonté perdit son empire, et Madame *** n'eut plus la force de s'occuper de son état; la crainte absorbait toutes ses facultés. Elle refusa de voir sa famille. Tantôt elle injuriait les personnes qui se présentaient à elle ou à son imagination; tantôt elle restait pensive, préoccupée : enfin la constipation, l'insouciance, la chaleur de la peau, la fréquence du pouls, les urines claires se manifestèrent. — La dissipation, quelques distractions, des bains, une saignée, furent employés sans succès. — A cette mélancolie qui avait duré environ six semaines, succéda une gaîté folle. La malade chantait, dansait, riait aux éclats sans motifs suffisans. Les idées étaient incohérentes; l'imagination était exaltée; la crainte avait disparu; mais la sensibilité était toujours en excès, et la fréquence du pouls, la constipation, l'insomnie, persistaient.

D'après cette histoire, il est évident que l'aliénation était produite par la répercussion de la dartre, et qu'elle ne devait être considérée que comme secondaire. Le traitement fut donc dirigé sur l'affection dartreuse. Les diaphorétiques, combinés avec l'application du cautère, les bains, d'abord simples, puis sulfureux, et quelques laxatifs doux, diminuèrent beaucoup l'intensité des symptômes. La dartre reparut dans le creux des mains. Madame *** fut alors soumise à un régime moral propre à effacer l'impression vicieuse que l'entendement avait reçue : ce que l'on obtint en évitant les contrariétés, les inquiétudes, en procurant des distractions, des amusemens, ou des occupations agréables.

La gaîté excessive fut remplacée par une mélancolie douce, et la malade revint graduellement à l'état de santé, dont elle jouira longtemps, si, comme on le lui a recommandé, elle rejette les manœuvres imprudentes par lesquelles on voulait la guérir de son incommodité.

Le docteur GIRAUDY, de qui nous tenons cette observation intéressante, vient de livrer à l'impression un traité *des maladies qu'il est dangereux de guérir*, dans lequel celui du célèbre RAYMOND, de Marseille, (qui est devenu très-rare) sera totalement refondu. Cet ouvrage que les malades et les médecins pourront lire

avec fruit, fera connaître et les maladies dont la guérison est dangereuse par les suites qu'elle peut avoir, et le traitement palliatif qui leur convient dans ces circonstances difficiles : nous ne pouvons qu'applaudir au but constamment philantropique vers lequel tend chaque ouvrage publié par ce médecin également pénétré de la dignité et de l'importance des fonctions de son ministère.

M. S. U.

DES SIGNES DE LA GROSSESSE.

Il est une question très-fréquente dans la société, et qu'on adresse souvent à l'improviste à tel médecin qui, ne pouvant établir dans un cercle une série de demandes d'une singulière nature, et sembler y ouvrir un cours de physiologie, hésite sur sa réponse, et paraît déconcerté, quand il n'a d'autre embarras que celui du choix de celles qui s'offrent à sa pensée ; souvent aussi il est des aveux préliminaires qui répugnent à la pudeur d'une jeune femme, s'il s'agit surtout d'un premier enfant, et bien qu'elle ait reçu de l'hymen le titre d'épouse et son droit à celui de mère ; enfin, telle victime de la séduction n'osera confier ses présomptions de fécondité, et, se prévalant d'une ignorance qu'elle ne cherchera point à éclairer, hasardera par ses imprudences la vie du fruit furtif de ses amours. C'est pour parer à ces graves inconvéniens que nous avons cru utile de donner dans ce Journal populaire les signes certains auxquels on peut reconnaître la grossesse, et tracer de cet état un tableau tellement ressemblant, que la jeune épouse, que la timide amante puissent en secret le consulter avec certitude, et sans être obligées de se confier à personne, avant de s'être assurées de la probabilité de leurs espérances ou de leurs craintes. Un avis qu'on nous permettra de donner avant tout, et dont nous desirerions bien sincèrement l'inutilité, c'est qu'il est indispensable que les femmes soient convaincues que tous les efforts pour tromper le vœu de la nature, quand elle a accompli l'œuvre mystérieuse de la fécondation, sont nuls, et tournent contre celle qui les emploie, sans même obtenir le but homicide que sollicitent ses coupables manœuvres. Les médicamens pris dans cette criminelle intention ébranlent tout le système, et causent ces atroces douleurs de l'estomac, ces alarmantes palpitations, ces convulsions nerveuses dont on cherche vainement ensuite la cause et la guérison ; de même que des tentatives mécaniques produisent ces ulcères fétides qui bravent tous les secours de l'art, et punissent l'organe coupable de l'infraction aux lois de la nature. Femmes, croyez-en un médecin qui s'est voué particulièrement à cette étude, dans le dessein d'alléger les maux dont les lois et la nature se sont plu à vous accabler : quelque danger qu'il y ait à conserver la trace du passage de l'amour, préférez-le toujours à celui de l'effacer par un crime, et j'en appelle à celles qui n'ont pas suivi ce conseil. Mais reposons nos pensées sur des objets plus rians.

Le premier symptôme de la grossesse, celui qui le premier éveille l'espérance de la maternité, est un sentiment vague de froid. (*Mulier ubi concepit statim inhorrescit ac dentibus stridet*, dit Hippocrate.) Beaucoup de femmes ont ressenti cette espèce de frisson convulsif à la suite de la conception, ensuite un invincible assoupissement, le rétrécissement des prunelles, une mélancolie qui n'est pas sans volupté, une plénitude générale, une douce inquiétude, un nuage confus sur les yeux, un léger mal de tête et de dents, un pouls plein, et le goût dépravé ; les joues se colorent d'un incarnat plus vif, mais plus irrégulier ; quelquefois même on distingue à l'œil nu le battement des artères temporales, et les yeux sont infiltrés d'un liquide réseau sanguin ou jaunâtre. L'appétit est moindre ; la langue se charge à sa racine ; l'on éprouve quelques nausées, et, si l'on y cède, on remarque qu'en général on ne rejette point les alimens. La gorge bondit, dépassant ses limites ; un cercle brun en distingue l'aréole ; le bouton de la rose s'épanouit ; et telle jeune personne a dû à cette circonstance le développement de ce genre d'attrait. On ressent aux reins quelques embarras, un fréquent besoin de se débarrasser du fluide que cet organe est destiné à secréter, et quelques coliques ; enfin, on éprouve aux extrémités inférieures une sensation qu'on nous permettra de rendre par l'idée de fourmillement ; le ventre s'arrondit ; mais ce signe

est le moins concluant de tous, parce qu'il est aussi l'effet de la cessation du tribut mensuel, et qu'il appartient également aux femmes qui éprouvent ce qu'elles appellent avec Lise, *le retard du courier*. Nous avons cru inutile de prévenir que le premier titre à la fécondité est la régularité du paiement de cet impôt, à quelques exceptions près.

Une remarque qui n'a pas échappé aux observateurs, c'est que les femmes sujettes à un mal périodique, une migraine, un rhumatisme, un mal d'yeux ou d'oreille, un ulcère même, sont ordinairement affranchies de cet assujettissement du moment de la grossesse.

Ajoutez à ce tableau une petite toux, une constipation excessive et des varices, (dilatation et réunion de vaisseaux sanguins) tant aux jambes qu'au ventre. Quant à l'occlusion de l'orifice de la matrice, que quelques auteurs établissent comme un signe certain de la conception, il est au moins équivoque; et le *toucher*, pour s'assurer de l'état de l'utérus, outre qu'il peut alarmer la pudeur d'une femme jeune et timide, a le danger de porter de l'irritation dans une partie où la moindre commotion physique ou morale peut décider une fausse couche, surtout dans les premiers tems de la grossesse : ainsi, nous n'invitons pas davantage les épouses à se prêter à ce mode de reconnaissance qui peut avoir plus d'un danger, que de s'en rapporter aux urinoscopes qui prétendent deviner si une femme est enceinte par l'inspection de ses *eaux*, ou aux commères pour assigner le sexe de l'enfant.

Nous n'avons pas assez insisté sur le symptôme peut-être le plus certain; le vomissement, qui, si l'on en croit quelques auteurs, est dû à la vapeur de la liqueur prolifique, à l'*aura vitalis* repompée par le système veineux de l'utérus; et cet état spasmodique succède en effet si promptement à l'embrassement fécond, qu'il semble en être le plus sûr indice. Nous avons connu plusieurs femmes chez lesquelles ce symptôme s'annonçait quelques heures après l'acte qui y avait donné lieu.

Tel est l'ensemble des principaux symptômes qui décèlent une grossesse dont le début s'annonce heureusement. Etablissons ceux qui appartiennent aux grossesses plus difficiles.

Chez plusieurs femmes, l'écoulement mensuel est remplacé par des flueurs-blanches; mais elles sont sans odeur et d'une couleur laiteuse. Elles cessent d'ailleurs du moment que l'élaboration du système lactifère a déterminé vers le sein l'ascension de la douce liqueur destinée à nourrir l'enfant au sortir de sa prison, et peut-être même l'embryon pendant qu'il y est détenu.

Quelquefois aussi elles éprouvent des douleurs dans les lombes, des crachemens de sang, des convulsions hystériques, des accès de noire mélancolie, l'enflure des jambes et des pieds, une ardeur cuisante à la vulve, l'engorgement et l'induration douloureuse des glandes du sein et des aines, des vertiges, la pâleur et des taches répandues sur le visage, l'impossibilité de garder aucun aliment, une dépravation complète de l'appétit, des défaillances, l'oppression de la poitrine, une lassitude générale, un sentiment de pesanteur, etc. Tous ces symptômes, au reste, sont moins des signes que des suites de grossesse, et dépendent plus ou moins d'affections humorales particulières qu'il faut combattre avec le plus grand ménagement, en attaquant leurs causes respectives. Ils sont pour la plupart dûs au reflux dans le système circulatoire, du sang surabondant dans l'utérus; et la saignée suffit quelquefois pour faire cesser ces accidens avec la pléthore qui les cause. Mais on ne peut mettre trop de circonspection dans l'emploi de ce remède; et le Père de la médecine nous avertit lui-même qu'une saignée intempestive cause l'avortement (*aph.* 31, *lib.* 5.) Ce n'est pas que ce moyen atteigne avec certitude ce but fatal pour celles qui le cherchent, puisque Mauriceau (*de prœgn. morb. lib.* 1, *cap.* XI.) dit avoir vu une femme qu'on fut obligé de saigner jusqu'à 48 fois pour l'empêcher d'être suffoquée, sans que son accouchement en ait été moins heureux et à terme. Il est vrai qu'alors on était plus prodigue de sang qu'aujourd'hui; mais de tels exemples sont rares : le plus grand nombre des femmes enceintes peut se passer de saignées; elles sont inutiles aux femmes robustes et actives; elles sont dangereuses pour les femmes délicates et paresseuses. La diète et l'exercice, les boissons

délayantes, les lavemens et quelques bains, à la fin surtout, suffisent pour affranchir ou guérir la plupart des femmes des incommodités de la grossesse, pour le traitement desquelles nous publierons un article.

M. S. U.

Des Sangsues et de la Saignée.

On parle si diversement de l'effet de la saignée, proprement dite, opérée par la lancette, et de l'évacuation sanguine provoquée par l'application des sangsues, que nous avons cru nécessaire de diriger, les premiers, l'attention des médecins sur ce point, et de les engager à fixer enfin l'opinion flottante à cet égard. Elle n'a acquis cette incertitude que depuis que les attributions respectives du médecin et du chirurgien se sont confondues. Il y a trente ans, le médecin jugeait la saignée convenable, l'ordonnait, et le chirurgien la faisait sur parole et en sûreté de conscience. Aujourd'hui le chirurgien qui exerce la médecine dans les grandes villes, ne saigne que ses malades, et se permet de juger la convenance d'une saignée ordonnée par le docteur. C'est alors que, pour se soustraire au besoin de recourir à la lancette, les médecins, à leur tour, ont inventé l'application des sangsues, moyen mis aujourd'hui entre les mains de tout le monde, mais qui n'était employé autrefois que dans quelques indications précises, et trop rarement. (Avouons, au reste, que cette innovation médicale est un bienfait.) Et comme en France tout devient mode, même dans les matières les plus graves, il a bien fallu que les chirurgiens eux-mêmes consentissent à l'inaction de leur lancette, et ordonnassent les sangsues pour sembler mieux se revêtir du titre dont ils usurpaient les fonctions. La saignée depuis ce tems a été abandonnée aux vieux routiniers, ou aux jeunes élèves, trop timides encore pour secouer le joug de l'empire médical; un chirurgien accrédité qui proposerait une telle opération, semblerait ne pas savoir vivre, et serait dénoncé à l'aréopage des petites maîtresses. Cette innovation est-elle sans danger? C'est ce qu'il importe de savoir.

On ne peut nier que l'effet de la piqûre de la lancette et de celle des sangsues ne soit absolument le même, celui d'évacuer du sang; mais on ne peut disconvenir aussi que son émission ne soit très-différente par l'une ou l'autre pratique. En effet, s'il s'agit d'une attaque d'apoplexie (1), d'une frénésie, d'une péripneumonie, où il soit instant d'obtenir promptement du sang, on conçoit qu'une large saignée pratiquée dans une veine gonflée, et qui fait jaillir le sang à flots précipités de son ouverture béante, a bien plutôt obtenu le relâchement du système, que les piqûres simultanées de douze et même vingt petits êtres dont les suçoirs mécaniques n'opèrent qu'en raison de leur appétit, ou même de la qualité du sang. Ajoutez les petits soins qu'exige cette application pour fixer ces dégoûtans insectes, dont l'un tombe quand l'autre s'attache; dont l'humeur (2) ambulante n'est pas même quelquefois sans quelque danger; dont enfin il faut autant soigner le départ que le placement. Mais aussi le praticien qui connaît la perturbation qu'imprime au système toute évacuation considérable, et surtout celle d'une liqueur jouant un aussi grand rôle dans l'économie animale que le sang, conviendra qu'excepté dans les affections inflammatoires qui demandent un secours tellement prompt qu'un coup de poignard serait peut-être préférable à l'absence de la saignée, il est utile, en général, de ne pas provoquer subitement de grandes évacuations, et par conséquent de larges saignées. Ils apportent en preuve la subite faiblesse, les syncopes, la mort même, qui succèdent quelquefois à des superpurgations, ou même à des évacuations, par la ponction, en une seule fois d'une grande quantité de liquide contenu dans la cavité abdominale (3), et même dans l'ouverture de grands dépôts dont on évite d'évacuer à la fois toute l'humeur purulente.

Sous ce rapport, on conviendra qu'une succion lente sollicitant sur divers points, (au lieu de

---

(1) Quelque indiquée que soit une saignée dans l'apoplexie, il est certes plus prudent de n'employer que les sangsues si le malade sort d'un dîner copieux, et alors même il faut les faire précéder par l'émétique ingéré mécaniquement. Une saignée en pareil cas tue aussi certainement que l'apoplexie, au lieu que les sangsues, en aspirant lentement le sang, n'impriment pas une révolution aussi rapide, et ne donnent pas lieu à la prédominance lymphatique ou bilieuse.

(2) On a souvent vu de graves accidens résulter de sangsues pénétrant dans des cavités du corps humain. Le remède spécifique est le breuvage ou l'injection d'eau très-salée, de vinaigre ou de vin. (Bibiena, Sorg, Thomas, Double.)

(3) Nous avons reçu d'un de nos correspondans, M. le docteur Decamp, des observations diamétralement opposées, et nous les publierons en les commentant, s'il veut bien nous le permettre.

l'entraîner rapidement vers un seul) la sortie successive du sang auquel elle semble qu'elle laisse le tems de se réparer (par l'hématose) à mesure qu'il s'évacue pour ainsi dire goutte à goutte, ne doit pas laisser l'inquiétude d'un trouble général à imprimer au système, et est préférable au ministère de la lancette; et, dans ce sens, convenons, avec la mode, que la préférence doit être accordée aux sangsues; mais ayons le courage de dire contre elle que, dans le cas d'urgence, la saignée par la lancette doit l'emporter, et que son emploi, en général, doit être préféré toutes les fois qu'on veut obtenir du sang avec précision et promptitude.

Il est d'ailleurs des circonstances où les sangsues ne peuvent être suppléées par la lancette; et le vrai praticien sait qu'en médecine l'usage d'un moyen n'est jamais parfaitement remplacé par un autre. Ces circonstances sont celles où il faut, par exemple, obtenir une déplétion locale, qui ne pourrait se tenter par la lancette sans une lésion des parties: ainsi, dans un érysipèle, dans une ophtalmie, dans une cardialgie, un point de côté, on n'ira point plonger un fer tranchant dans l'œil ou dans la région du cœur; et la seule idée, quoique souvent praticable, en est révoltante pour le malade, qui, en cas d'accident, même indépendant de l'opération, accuserait celui qui l'aurait faite. Les goutteux, les vieillards doivent, en général, préférer les sangsues, et n'user même de ce moyen que dans un besoin urgent.

Il est encore d'autres cas où l'emploi des sangsues semble ordonné; c'est lorsque la vue seule d'une lancette provoque, chez une femme surtout, des convulsions, des syncopes, ou bien quand l'âge ou la maladresse donne à craindre pour l'emploi de l'instrument acéré. Une des occasions où les sangsues sont aussi indiquées que la saignée l'est peu, c'est lorsqu'il s'agit d'obtenir la régularité du tribut menstruel. La saignée causerait la *chlorose;* l'application des sangsues détermine comme par enchantement l'afflux du sang à l'organe utérin, et par la même loi, on a vu des hémorragies, à la suite d'accouchement, ne pas cesser par des saignées répétées, et céder à l'application seulement de quelques sangsues. On s'étonne avec quelque raison que quelques piqûres produisent un tel effet; mais ainsi que l'observait le docteur *Peirilhe* dans ses cours, et que notre confrère Moncourier nous l'a remis en mémoire, c'est moins au sang épanché qu'est dû le soulagement résultant presque toujours de l'application des sangsues qu'à l'espèce de *halitus* qui succède à cette opération, et qui est tel que l'odeur du sang est très-sensible autour des personnes qui viennent de l'éprouver, quoique le sang ne coule réellement plus.

Enfin, il n'est aucun praticien qui ne sache que dans les affections hémorroïdales la succion des sangsues n'opère bien mieux la déplétion que la piqûre de la lancette, qui, outre la douleur de l'opération, laisse après elle des cicatrices dont la trace calleuse prépare de nouvelles douleurs, en ne permettant pas aux fibres des vaisseaux de se prêter à un nouvel engorgement sanguin. Une saignée du bras, pratiquée en pareil cas, n'apporterait qu'un bien faible soulagement, ou il faudrait la répéter excessivement pour qu'elle pût dégorger l'endroit douloureux en diminuant toute la masse du sang; tandis que l'application des sangsues au point hémorroïdal joint au mérite de vider mécaniquement le sac distendu, celui d'évacuer le sang de la veine-porte qui recèle un sang noir concret dont les vapeurs fuligineuses obscurcissent le torrent circulatoire, et donnent à ce système une qualité atrabilaire dont toutes les saignées ne pourraient le dépouiller.

Concluons que la saignée et l'application des sangsues ont également leur mérite; mais que s'ils se suppléent quelquefois, il est des circonstances impérieuses dans lesquelles l'emploi de l'un ne doit pas être substitué à celui de l'autre; et espérons du calme qui après les orages fait tout rentrer dans l'ordre accoutumé, que l'on verra encore le médecin ordonner des saignées, le chirurgien les faire, et l'apothicaire, réintégré dans son territoire, vendre ses sangsues et les appliquer *per loca convenientia.*

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Cours de Physique vitale, ou Nouveaux principes sur la vie et sur la longévité.

AU RÉDACTEUR.

« Monsieur, je me propose de donner un *Cours de Physique vitale*, consacré à l'exposition d'une théorie entièrement nouvelle sur les objets les plus élevés de la physiologie, sur les causes de la vie, sur le principe actif et fécond d'où émanent les conformations, les sensations, toutes les fonctions des corps animés; mais avant cela, je crois convenable de donner au public une idée assez étendue de mes principes dans un écrit périodique. Le caractère de votre Journal, où vous me paraissez assez souvent secouer le joug des opinions reçues, et ne reconnaître pour maître que la vérité, m'engage à le choisir pour y déposer cet essai d'un genre assez hardi. Je vous adresserai donc un exposé d'une partie de mon système, qui, si vous l'admettez, occupera quelques pages dans plusieurs de vos numéros.

« Je vous prie, en outre, de permettre que la souscription de ce cours soit ouverte dans le bureau de votre Journal; il aura lieu aussitôt qu'il se sera présenté à vous un nombre suffisant de souscripteurs.

« Si vous accordez, Monsieur, votre approbation à mon projet, ce sera déjà pour moi un gage heureux de son succès. »

DURAN.

Principes sur la vie et sur la longévité.

Peut-on découvrir quelles sont la nature et les causes de la vie? Et, ce qui est plus important, peut-on trouver les moyens de la prolonger?

Si nous consultons sur ces deux questions les maximes du système de logique circonspect et timide que suivent et prêchent depuis un demi-siècle en France les savans et les beaux esprits, il est décidé que les hommes ne sauront jamais pourquoi ils vivent, et qu'ils doivent renoncer à toutes les grandes tentatives sur les moyens de prolonger leurs jours. (1)

Mais si nous considérons les progrès que les sciences et les arts ont fait jusqu'à présent, et les preuves incontestables de la perfectibilité humaine, nous jugerons qu'aux progrès passés notre espèce à l'avenir ajoutera des progrès nouveaux; que d'accroissement en accroissement, elle est peut-être destinée par la nature à satisfaire un jour la curiosité et les ambitieux desirs que la nature elle-même lui donna relativement aux élémens de notre frêle existence, aux moyens de l'affermir, et à tous les moyens de bonheur; qu'en un mot sur toutes ces questions et en toutes choses le devoir des hommes est de douter, de vérifier, de tendre lentement, mais sans cesse et courageusement, à la perfection.

Je me suis livré à ce sentiment avec confiance, et j'ai osé chercher la solution de ces grands problêmes; je suis arrivé aux deux résultats suivans : — 1°. On peut déterminer aujourd'hui en grande partie la nature du principe de la vie; — et 2°. on peut rendre la vie beaucoup plus saine, et la prolonger considérablement, c'est-à-dire la prolonger jusqu'à son terme naturel, qui est plus éloigné qu'on ne pense.

Je vais exposer ici sur ces deux objets des vues nouvelles, mais d'une manière abrégée et sans leurs développemens, me proposant de fournir les explications dans la suite de mon cours oral.

(La suite au numéro prochain.)

(1) On donne comme une preuve de l'existence de l'ame le sentiment que l'on en a, et de son immortalité le desir véhément que nous en éprouvons, et cette preuve nous a paru également grande et convaincante : pourquoi ne pourrait-on pas assigner comme un argument en faveur de la longévité rendue possible, l'inquiétude constante qui nous sollicite à découvrir les moyens d'arriver à cet heureux résultat, et qui obsède involontairement l'esprit du savant même qui affecte d'en rejeter publiquement l'espérance? *(Note du Rédacteur.)*

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(Nº. LXIX.) (553) (1er Juin 1806.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Abisag était le nom d'une jeune Sunamite que David choisit pour réchauffer ses feux glacés par l'âge, et qu'il admettait dans son lit, sans autre espoir ou desir que d'obtenir, par le contact de ce corps surabondant de jeunesse et de santé, des effluves dont la vertu ranimât sa vitalité épuisée par les ans. C'est sur ce système, qui n'est pas aussi dépourvu de fondement qu'on s'est plu à le dire, qu'est basée la théorie du magnétisme animal : mais en recourant à ce moyen, les vieillards ne doivent pas oublier qu'ils doivent se borner aux émanations résultantes de ce voisinage, et que le moindre effort érotique, résultant de cette influence, punirait leur coupable témérité. Nous avons cru utile de signaler ce trait historique dans les annales de la médecine, qui doit recueillir tous les moyens hygiéniques, et préférer surtout ceux qui ne sont pas pris dans la classe dégoûtante des médicamens. Adonias, fils de David, voulut épouser Abisag après la mort de son père, et fournit ainsi à Salomon un prétexte pour le faire mourir, comme aspirant à la royauté.

Les Souscripeurs dont l'abonnement est expiré ou prêt à l'être sont invités de le renouveler de suite, pour ne pas éprouver d'interruption.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Jusques à quand le peuple, tour à tour crédule ou méfiant à l'excès, sera-t-il l'auteur de ses maux, le propre inventeur de ses tortures, et le propagateur des terreurs qui l'assiégent? Quoi! c'est dans le 19e siècle, au sein de la capitale du monde, que la ridicule prophétie d'une pluie de feu a pu trouver des croyans! Qu'a donc de commun cet asyle des arts, ce temple de l'univers, avec quelques ignobles cités, jadis consumées par la flamme céleste, pour éprouver la crainte de subir le même sort! Sans doute, il est à Paris, des cœurs endurcis par l'habitude du vice, des ames flétries par le malheur ou le crime; mais où trouvera-t-on des patrons aussi zélés, des bienfaiteurs aussi discrets, des amis aussi ardens, des pères aussi tendres, des épouses plus douces (et plus dévouées que celles dont s'honore une époque trop fameuse dans l'histoire des révolutions des peuples!) enfin, fut-il jamais une nation aussi confiante et plus hospitalière? On vante l'accueil du sauvage enfant du Canada, du doux insulaire d'Othaïti : plus voisins de la nature, ils obéissent sans effort à ses lois; mais qu'on nous cite un peuple policé où le fils de l'étranger soit mieux reçu qu'en France. Bizarre assemblage de tous les contraires, et semblable à l'homme indécis qu'agitent tour à tour les passions les plus opposées, la métropole offre, réunis dans son sein, l'athéisme et la crédulité, la modestie et la licence, l'ignorance et l'érudition, l'avarice et la prodigalité, la bienfaisance et l'égoïsme. Dans ce pays, amant du merveilleux, l'homme, à la

fois laborieux et indolent, défiant et trompé, préfère les promesses hasardeuses du sort au produit certain de son travail, et les conseils de la superstition ou du charlatanisme aux avis de l'homme vertueux et du médecin de bonne foi. Et ne pensez pas que cette mobile disposition n'ait point d'influence sur le bonheur et la santé. Le père de famille qui, sur la foi d'une comète, tremble pour sa vie à jour nommé, doit dissiper en une semaine le fruit de ses économies de l'année, et s'applaudir de trouver un prétexte pour tenter sur une carte ruineuse le prix du travail de la semaine. Tristement détrompé, honteux et presque fâché de s'éveiller encore à la lumière, quand il crut s'endormir à l'éternité, dupe de son fatalisme ignorant, il ne peut soutenir le spectacle de ses enfans luttant avec la faim; et, criminel par remords, il déserte le chemin de l'honneur ou celui de la vie. Ainsi, désespérant de leurs ressources, de bons pères, d'honnêtes ouvriers, de graves hommes de loi, des dépositaires fidèles ont été surpris faisant un pacte avec le crime pour retourner à la vertu. Espoir frivole, le crime est un gouffre où chaque effort pour regagner la rive entraîne davantage dans les cercles rapides de l'insurmontable tourbillon!!! C'est aux médecins surtout qu'il appartient de prémunir contre cette contagion, et d'exercer la magistrature de la confiance publique, parce qu'initiés dans les mystères des familles, dont ils semblent faire toujours partie, ils peuvent, sans indiscrétion, parcourir les dédales du cœur humain, et sonder les plaies sans les irriter. A quelle autre cause qu'à l'influence d'un luxe appauvrissant doit-on attribuer l'étrange délire de cet utile artisan qui, à la sueur de son front, nourrit depuis un an un ambe, et ne nourrit pas sa famille; de ce banquier petit-maître, dont les dépôts sacrés se sont écoulés sur la place, et dont les voitures se font fait voir à Longchamp, chargées d'autant de valets qu'il a de créanciers; de ce financier qui paya deux millions vingt tableaux, et qui refuse 25 louis à son jeune parent, peintre plein de génie et indigent? De-là la naturalisation en France de cette maladie épidémique chez nos tristes voisins, et dont il semble que la gaîté nationale devait nous garantir. Qu'entouré de vapeurs de son ciel obscurci, ce morose insulaire rêve le songe de l'empire des mers, et délire l'assassinat parmi ses plans de défense et ses élans de patriotisme, il est dans sa destinée d'occuper sa pensée de moyens de destruction, et de se donner la mort à lui-même quand il ne trouve pas d'autres victimes: mais que le fils du Gaulois généreux, si fier dans les combats, si doux dans la victoire, puisse connaître le dégoût de la vie, quand tous les honneurs, tous les succès le proclament, sous le plus grand des rois, le premier peuple du monde, c'est une maladie, sans doute, et il est de notre devoir de nous occuper de sa guérison. Reconnais, ô Français, ta dignité; retourne à tes antiques mœurs; ne sacrifie point à des jouissances factices le prix de tes besoins réels; préfère des plaisirs naturels à des goûts de convention, les maximes de la vertu aux sophismes du crime, la modeste médiocrité aux dehors de l'opulence, un repas salubre à des festins bruyans, une mise commode à des vêtemens somptueux, la simplicité au faste, la douce affection des tiens à des liaisons brillantes, l'amitié à la flatterie, l'amour à la volupté, l'hymen à la débauche; et, arrivant doucement au terme de la vie, tu verras arriver la mort sans la desirer ni la craindre.

Ce n'est pas sans dessein ni sans émotion que nous avons tracé ce tableau, en ce moment où les journaux retentissent d'assassinats et surtout de suicides; et nous avons cru de notre devoir de signaler à nos doctes confrères ce penchant effrayant, pour les inviter à le combattre par tous les moyens qu'offre la médecine, qui s'honore surtout du titre de conservatrice. Eh! qu'avons-nous de plus sacré en effet que la garde des mœurs protectrices de la félicité nationale!!! Hufeland, ce médecin philosophe, a consacré dans les pages immortelles de son *Art de prolonger la vie* un chapitre au triste sujet qui nous occupe aujourd'hui; et il s'étonne surtout de ce que cette sinistre maladie se déclare chez les êtres qu'entourent les plus douces illusions de la vie, et chez qui le dégoût semble né de la satiété; il remarque que presque toujours ces malheureux sont ceux qui se sont livrés de bonne heure à la débauche, et qui ont prodigué *les sucs*

précieux de la vie, destinés à être la source de nos jouissances, et ont épuisé leurs facultés vitales.

Il blâme les remèdes que leur a offert jusqu'ici la médecine, et appelle toute son attention sur ce grave sujet. Il a observé qu'en 57 ans il est mort à Londres autant de personnes par le suicide que de pleurésie : or, il évalue à 160 sur 1000 le nombre des victimes de cette dernière maladie dans cet horrible climat, que des Français anglomanes ont osé comparer à notre belle et salubre Normandie. Ne laissons point pénétrer dans notre heureuse France ce poison exotique; et qu'il soit surtout compris dans la proscription de tout ce que rejette ce rivage sinistre. *Timeo Danaos et dona ferentes*, doit être la devise de tout bon français envers ce peuple-pirate, dont la seule vertu est un féroce patriotisme, et qui, s'il était placé où nous a élevés la fortune de notre génie tutélaire, en userait bien autrement que nous. Qu'on nous pardonne une digression causée par le souvenir d'un peuple chez lequel naquit la maladie qui nous occupe; traçons celles endémiques à notre patrie, qu'on observe en ce moment, et qui heureusement n'offrent point un aussi funeste caractère.

L'inconstance orageuse de l'air a multiplié les rhumes : on a remarqué beaucoup de maux de dents, de fluxions, de toux opiniâtres, de rhumatismes, de fièvres; des affections gastriques ont en général compliqué ces indispositions; et l'émétique, administré dès le début, a fait cesser les phénomènes symptomatiques, en permettant de passer ensuite au mode curatif de l'affection constitutionnelle. Une infusion théiforme carminative et légèrement spiritueuse a relevé le ton de la fibre, et l'a consolée de la secousse du vomitif. Nous insistons sur cette expression *légèrement spiritueuse*, parce qu'un journal, plus occupé de la théorie médicale que de la pratique, nous a adressé le reproche d'avoir influencé le traitement adopté dans la grippe, (dont il nie le caractère contagieux en reconnaissant qu'elle était épidémique) et d'avoir prôné les spiritueux avec abus. Il est très-vrai que, sentinelle posée aux avant-postes, nous signalons les premiers les invasions ennemies. Nous avons dû, à ce titre, dénoncer les premiers l'arrivée de l'affection catharrale qui a parcouru la France et les pays voisins; et dès le 11 décembre nous publiâmes en effet les traitemens prophilatique et curatif, qui, adoptés généralement, ont obtenu le plus grand succès. Mais en conseillant les spiritueux, nous ne les avons ordonnés qu'avec mesure, et seulement unis aux acides. (Page 417, 11 décembre : *Quelques cuillerées de punch, en se couchant surtout, et si l'on a éprouvé quelque refroidissement aux pieds.* Pag. 442, 11 janvier : *Les acides légèrement spiritueux.* Pag. 458, 1[er] février : *Si le punch est indiqué dans les cathares, il peut, pris intempestivement ou à trop haute dose, décider l'irritation de la plèvre et une péripneumonie.* P. 467, 11 février : *Le soir avant de se coucher quelques cuillerées d'un punch léger. Cette boisson acido-spiritueuse est le meilleur antiseptique, et n'a d'autre défaut peut-être que d'entraîner à son abus par son goût très-peu médicinal.*) Nous demandons si c'est là *créer et répandre l'opinion populaire* du besoin d'un usage excessif des spiritueux.

Il est beau sans doute de publier bruyamment en mai ce qui a été observé en janvier, et de *prévoir* ce qu'il eût fallu faire alors d'après l'expérience acquise depuis; mais qu'on nous permette de trouver plus utile notre modeste emploi, qui consiste à appliquer le remède quand le mal existe. Et nous remarquerons à ce sujet que le journal qui se permet si gratuitement de nous censurer, existait il y a trois ans, et n'a pas su opposer alors à l'invasion de la même maladie catastatique dont chaque malade mourait, le traitement que nous avons indiqué les premiers cette année, et qui a guéri chaque malade. Nous aimons une critique saine et décente, dictée par une noble émulation, et nous l'avons prouvé à ceux qui suivent la lice périodique que nous parcourons; mais nous repousserons à main armée toute agression inspirée par l'injustice ou une odieuse rivalité; et le journaliste dont nous démentons la calomnie est d'autant plus coupable de venir sans mission nous accuser, qu'il fut un des plus actifs et des plus obscurs agens de l'intrigue qui nous évinça de la société dont il compulse les mémoires pour composer son journal, et nous en avons acquis la preuve. En attendant une réponse plus sévère, s'il la desire, nous lui don-

nons fraternellement à méditer ces paroles : *Festucam vides in oculo fratris, et trabem non vides in oculo tuo.* Math. M. S. U.

Depuis le 19 mai jusqu'au 29, le baromètre a marqué pour le *maximum* 28 p. 5 lig. $\frac{5}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 28 p. 1 lig. $\frac{2}{12}$.

Le therm. (dilatation) de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* à 21 deg. $\frac{5}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 9 d. $\frac{2}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 98 d.

Et pour le *minimum* 69 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 10 fois au N.-E., 4 fois au N., 4 fois au N.-O., 5 fois au S.-E., 5 fois à l'E., 2 fois au S.

Il y a eu trois orages avec tonnerre et pluie.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

Quelques vues sur l'organisation de l'art de guérir.

Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari.

On s'occupe, dit-on, en ce moment, de fixer les bases de l'enseignement et de l'exercice de l'art de guérir. Grâces en soient rendues au génie tutélaire qui, convaincu que la solidité d'un édifice résulte de l'accord de ses parties, porte alternativement sur chacune d'elles un regard inquisiteur, et croit n'avoir rien fait s'il lui reste encore à faire! Instruits par des essais malheureux, espérons que sous son influence paternelle le Gouvernement proscrira dorénavant ces êtres amphibies, ces officiers de santé dont la dénomination, aussi exclusive que fausse, ne semblait plus laisser aux vrais maîtres de l'art de guérir, que le titre d'officiers de mort, et surtout qu'il éliminera ceux d'entre eux pour lesquels une patente de trois ans serait un titre suffisant d'introduction dans le sanctuaire du temple d'Esculape. N'appartenans ni à la médecine ni à la chirurgie, on croirait que l'art les a condamnés à la triste nullité de ces neutres gardiens d'un sexe que l'Orient voit mutiler pour les plaisirs de l'autre; opprobres à la fois des deux genres auxquels ils sont également étrangers, tandis qu'il en est résulté, non pas qu'ils ont suivi l'inactive neutralité à laquelle la loi les avait voués, mais qu'ils ont essayé d'usurper les fonctions des deux états dont elle les avait rapprochés, sans pouvoir leur en communiquer l'instruction. Un besoin non moins pressant est celui de fixer d'une manière si précise les attributions respectives du médecin, du chirurgien et du pharmacien, que, cessant d'avoir à se plaindre l'un de l'autre, chacun jouisse de la plénitude de ses droits, et ne puisse usurper ceux d'autrui. Ecoutez le pharmacien, il se plaint que le chirurgien vend des médicamens; le chirurgien à son tour se plaint de l'apothicaire qui exerce la médecine; et le médecin, à plus juste titre, se plaint de tous les deux. Un petit écrit, *liber aureus*, (1) publié par un praticien dont l'art s'honore depuis long-tems, et dont nos vœux et notre intérêt s'accordent à desirer la longévité, nous a paru si lumineux, que nous croyons bien mériter de nos abonnés en le leur indiquant, et en traçant quelques réflexions que sa méditation nous a inspirées.

On ne peut se dissimuler que la révolution française, fatale à tant de titres, a semé dans les ames des germes de concept on précoce et d'aptitude au travail; tels que la génération actuelle offre, dans tous les genres de talens, des prodiges à un âge où la génération précédente essayait son éducation. Ces idées sont-elles aussi solides, aussi mûres que celles qui résultaient d'une institution plus lente et plus routinière? Peut-être non; peut-être aussi l'expérience ramènera-t-elle à l'ancien mode d'enseignement, par la comparaison de l'essai de celui-ci, fatal à la pluralité des individus, s'il est favorable à un petit nombre d'êtres privilégiés. Mais en attendant du tems cette utile réforme, il peut être convenable de garder dans l'étude de la médecine un

(1) *Essai sur les moyens de former de bons médecins; sur les obligations réciproques des médecins et de la société; partie d'un projet d'éducation nationale relative à cette profession*, par M. J.-J. MENURET, docteur en l'université de Montpellier, aggrégé honoraire en celle de Valence, de plusieurs sociétés savantes et littéraires.

Bonos medicos in civitate opportet.

PLATO, *de republicâ.*

A Paris, chez Bélin, libraire, rue Saint-Jacques : à présent introuvable, parce que l'édition est épuisée, sans qu'on ait mis à profit les conseils de l'auteur.

milieu entre le long noviciat imposé par les lois anciennes, et la hâtive carrière que parcourent aujourd'hui à pas précipités les aspirans dans l'art le plus important, puisqu'il décide de la vie des hommes. Peut-on trouver le terme de trois ans trop long pour graver dans l'esprit, à la suite des études classiques, la nomenclature des parties de l'instruction propre à l'art de guérir, telles que l'anatomie, la physiologie et la séméiotique, la pathologie interne et externe, l'hygiène et la thérapeutique, l'histoire naturelle, la botanique et la chimie? Après ces trois ans de leçons assidues, trois exercices publics offriraient la preuve du travail des étudians, et ils seraient admis, d'après un examen *rigoureux*, à l'honneur de s'initier pendant deux ans à la pratique, en suivant des cours de clinique et les hôpitaux, sous des professeurs également distingués par leur théorie et leur pratique. C'est au bout de ce *quinquennium* d'épreuves que le candidat serait proclamé docteur, sans honte pour lui comme pour la faculté qui l'admettrait; et quelle que fût celle où il serait reçu, il serait investi aussitôt du droit d'exercer dans toute l'étendue de l'Empire, sans ces restrictions odieuses qui décèlent dans les sociétés qui peuvent établir une aussi ridicule ligne de démarcation, la crainte d'une louable émulation ou d'une supériorité qu'elles ne doivent pas redouter.

Le prétexte pour conserver l'institution des officiers de santé, est illusoire et calomnieux pour la médecine et la chirurgie. On a dit que ces ministres subalternes s'occuperaient à plus bas prix de la santé, de la classe populaire; mais a-t-on vu des médecins, des chirurgiens refuser de porter avec le même zèle des secours à l'indigent comme aux riches? et les membres de la classe populaire, quoique pauvres, sont-ils moins précieux à l'état, pour être ainsi abandonnés au bras séculier? On ne peut donc diviser la milice sanitaire en officiers de santé et en docteurs-médecins ou chirurgiens. Quant à la prétention égale de ces derniers au doctorat, on doit avouer qu'elle semble fondée en raison; car la médecine et la chirurgie sont deux sœurs égales en droit, avec des attributions diverses. Si la médecine jouit de quelques anciens droits d'aînesse, son triomphe le plus beau consiste à n'en pas abuser, et à reconnaître que le médecin le plus expérimenté serait aussi embarrassé dans un cas purement chirurgical, qu'un chirurgien, très-instruit d'ailleurs, le serait dans un cas de haute médecine. Mais si l'on accorde le doctorat aux chirurgiens, ce ne peut être que selon la forme usitée pour le conférer aux médecins, et après qu'ils auront été admis maîtres-ès-arts; caution irrécusable des études élémentaires. On sait d'ailleurs que le doctorat n'est qu'un troisième grade, précédé du baccalauréat et de la licence. On a eu le tort d'abroger les lois à cet égard; et leur exécution préalablement au grade de docteur en chirurgie, est la conséquence nécessaire de cette demande. Quant aux chirurgiens non reçus docteurs, (et si la chirurgie est jalouse de sa gloire, elle n'en admettra plus sans ce titre) ils continueraient, comme par le passé, de faire ce qu'on appelait la petite chirurgie, saigner, panser, etc., mais seulement après trois ans d'études scholastiques, et en ne pouvant exercer que sous le patronage d'un docteur. Cette facilité serait surtout accordée aux curés des campagnes, dont on ne peut trop favoriser l'instruction médicale, et qui, préparés par de bonnes humanités, accoutumés à voir des malades, cumuleraient avec avantage les fonctions gratuitement curatives de l'âme et du corps, et seraient dépositaires des boîtes de médicamens données par le Gouvernement.

Indépendamment des connaissances exigibles que nous venons de tracer, il serait fait, avant la réception du candidat, une enquête sur ses mœurs, telle que son admission fût la garantie à la fois de sa moralité et de son instruction. Pour ajouter à cette précaution initiative la certitude d'une surveillance habituelle, peut être serait-il utile que, pendant son noviciat, et même après sa réception, l'élève d'Hippocrate portât un vêtement particulier, une marque distinctive qui, pendant ses études, l'obligeât à se respecter, l'accoutumât au sentiment de l'estime de soi-même, et qui, après son admission, l'indiquât à la confiance publique, en le forçant à ne rien commettre qui l'en rendît indigne. Le charlatan non titré

hésiterait à prendre la livrée de la bienfaisance consacrée par les lois; et, dans un accident imprévu, le public saurait à qui recourir avec certitude et confiance. La même raison inviterait à exécuter en France cette sage ordonnance de la reine Elisabeth, qui obligeait les médecins à avoir sur les portes de leurs maisons des marques indicatives, *afin que ses bons sujets connussent tout de suite l'endroit où ils pourraient trouver du soulagement.* Aujourd'hui les seuls charlatans offrent cet appât à la crédulité publique; mais si les vrais médecins ne dédaignaient pas ce moyen de l'éclairer, il n'est pas un seul charlatan qui osât les imiter; ou la loi, toujours active, réprimerait bientôt leur usurpation : mais en admettant cet usage, il faudrait, pour le sanctifier, ainsi que le dit le docteur déjà cité, que l'humanité, accessible à tous, gardât seule le seuil de la porte du médecin.

M. S. U.

Nota. On ne peut trop conseiller la méditation de l'ouvrage d'un médecin qui sait porter dans toutes les matières un tact sûr et des vues philosophiques : *Coup-d'œil sur les révolutions et sur la réforme de la médecine*, par P.-J.-G. Cabanis.

CAMPHRE FACTICE.

Conduits par l'analogie, plusieurs praticiens viennent d'employer avec le succès le plus décisif le camphre dans le traitement de la fièvre putride. On connaissait depuis long-tems son usage, mais à petites doses, et toujours en l'associant au nitre ou à quelqu'autre médicament. Aujourd'hui c'est seul et à la dose la plus élevée qu'il est donné avec une réussite complète; et nous remarquerons, en passant, qu'il est assez étrange que tel praticien ose donner une si grande quantité de médicamens réunis, et soit aussi timide dans l'administration d'un remède simple à haute dose : cette circonspection nuit à l'art, et retarde ses progrès. Nous croyons, en parlant du camphre, faire plaisir à nos abonnés en leur apprenant que M. Chomet, pharmacien, faubourg Saint-Honoré, à Paris, perfectionnant la découverte de M. Kind, consignée dans le n°. 153 des *Annales de Chimie*, an 12, est parvenu à composer du camphre *de toutes pièces*, absolument semblable au camphre que le commerce nous apporte de l'Inde; pesanteur spécifique, solubilité dans l'alkool, blancheur, demi-transparence, volatilité, inflammabilité, saveur, propriétés médicales; il paraît réunir tous les caractères du camphre naturel. Nous en avons vu un échantillon chez M. Gillet-Laumont, membre du conseil des Mines, commissaire à l'exposition des inventions, découvertes et produit de l'industrie nationale, savant aussi profond qu'accessible; et nous avons reconnu dans ce camphre factice une telle ressemblance avec le naturel, que nous les confondions. (1) Dans un bocal voisin était un échantillon de camphre obtenu artificiellement aussi par M. Vauquelin, mais très-inférieur dans tous ses caractères. On sait que l'opération de M. Kind consistait à dissoudre de l'essence de thérébentine par l'acide sulfurique, (ou tout autre, dit-on) avec addition de muriate de soude. Mais la perfection du camphre obtenu par M. Chomet donne à penser qu'il emploie un procédé particulier dont il fait un mystère. Du reste, il en a déjà vendu 200 liv. à M. du Londre, pharmacien, qui l'a livré dans le commerce, où il a été reconnu pour camphre. Outre un gain assez considérable qu'elle assure à son inventeur, cette découverte est infiniment précieuse sous le rapport de l'art, et doit ranimer le zèle des chimistes, et même l'espoir si souvent déçu des alchimistes d'être initiés aux plus secrettes opérations de la nature.

BIBLIOGRAPHIE.

Suite du Cours de Physique vitale, ou Nouveaux principes sur la vie et sur la longévité.

Nous pouvons, ce me semble, parvenir à connaître, du moins en grande partie, la nature et les causes de la vie.

Il ne faut pour cela que suivre la seule bonne méthode, celle de la classification graduelle des faits ?

(1) La seule différence qu'il offre, dit-on, est qu'il ne peut se dissoudre avec le copal pour composer le vernis, et que, dissoute dans l'eau-de-vie, cette teinture spiritueuse a gelé exposée au plus grand froid (assez médiocre) du dernier hiver.

elle consiste à comparer entr'eux tous les principaux faits de la nature, à les comparer tous sans exception, quelque disparates et éloignés qu'ils paraissent; depuis le mouvement du ciel jusqu'à celui d'une feuille ou d'une fourmi; depuis les agitations d'une tempête jusqu'à celles d'une maladie, ou même celles d'une passion; ensuite à classer cette grande multitude de faits graduellement ensemble en espèces, en genres et en ordres, selon leurs différens degrés d'analogie. Je développerai ailleurs cette maxime logique, qui me paraît tellement importante, que seule, selon moi, elle renferme l'art de parvenir à toutes les vérités et aux causes les plus éminentes.

Pour trouver donc les causes de la vie, il faut d'abord observer les principaux faits qui la composent chez tous les corps vivans, et ensuite classer ces faits avec ceux qui leur sont analogues dans le reste de la nature et chez les corps non vivans.

Or, entre les faits nombreux qui composent la vie chez tous les êtres qui en jouissent, le principal est celui-ci; que tous les êtres vivans, végétaux et animaux se nourrissent, et qu'en se nourrissant leur substance devient continuellement plus terreuse. Le corps d'un animal, dès sa formation première, est tendre et très-peu cohérent; à mesure qu'il vit et se nourrit, sa chair et ses os se durcissent, et leur dureté va toujours en croissant, au point que dans un vieillard nonagénaire les chairs sont devenues cartilages, les cartilages os, et les os des sortes de cailloux d'une extrême dureté; enfin la densité terreuse, la *terréïfication* va toujours en s'augmentant jusqu'à la mort.

Voilà le fait le plus essentiel de tous ceux qui ont lieu chez tous les corps vivans.

Maintenant quelle est la cause de ce fait?

Les physiologistes les plus célèbres répondent unanimement que ce durcissement général est causé par le mécanisme nécessaire de la dissipation et de la réparation; par le séjour et les renouvellemens successifs des liquides de notre corps dans ses pores et ses tuyaux solides, dans lesquels les molécules les plus volatiles sont sans cesse enlevées par la chaleur et la transpiration, et dans lesquels, au contraire, les parties les plus fixes et les plus terreuses demeurent, s'attachent, et s'accumulent progressivement. Ainsi, selon les physiologistes, notre corps s'obstrue et s'encroûte à peu près comme un canal ou un robinet de fontaine; ou, comme une machine à eau quelconque, s'envase, s'embarrasse, et se bouche à la longue, contre l'intion de son ouvrier : la mort naturelle est l'effet d'une obstruction accidentelle, d'un obstacle fortuit qui gâte peu à peu la machine humaine, et que l'auteur de cette machine n'a pas prévu ou empêché.

Mais que ce procédé mécanique et grossier est loin de la marche ordinaire de la nature! Qu'il est loin de la sagesse providente et des principes d'harmonie et d'unité qui caractérisent toutes ses œuvres, et surtout la plus belle de ses œuvres, la vie des animaux!

Quelle est, dis-je, selon moi, la cause de la terréïfication qui amène la vieillesse des êtres organisés? — D'après la méthode que j'ai énoncée, pour trouver la cause de ce fait principal qui a lieu chez tous les corps vivans, il faut le comparer, et chercher son analogue chez les corps non vivans.

Il y a dans les corps minéraux et réputés non vivans une faculté qui est analogue à cette faculté des corps organisés de se terreïfier et se nourrir :

En effet, si sur une grande quantité d'une liqueur fortement acide, par exemple, d'eau forte ou acide nitrique, vous plongez un grain de marbre ou de cuivre ou de fer, la liqueur acide rongera ce grain solide, ce grain de fer avec l'avidité la plus impétueuse, et se répandra dans toute sa substance. Si vous y jetez un autre grain du même métal, la liqueur dévore ce second grain avec avidité; un troisième de même, quoique avec moins de force; un quatrième de même, quoique avec moins de force encore; et de même un cinquième, jusqu'à ce qu'enfin elle en soit chargée, et pour ainsi dire soûlée. Après cette dernière époque les nouveaux grains de fer qu'on plonge dans l'acide y demeurent intacts et sans aucune altération. Ce dernier point où la liqueur acide cesse de dissoudre un autre grain de fer, s'appelle le point de *saturation* ou de *neutralisation*. En général, tout acide, tout sel, tout corps âcre quelconque, tend toujours à ronger et à absorber quelque autre substance; et, mis en contact avec celle-ci, il l'absorbe avec une force qui va toujours en diminuant jusqu'à sa parfaite saturation.

Or, je dis que ce fait qui a lieu chez les corps non vivans est analogue à celui de la terréïfication de corps vivans. Cette opération chimique, l'action de cet acide, sur ces grains de fer est l'image de notre vie. — En effet, l'animal, dès sa naissance, appète les alimens avec l'avidité la plus grande, et les élaborant par la digestion il combine avec toute sa substance une portion de leur terre. Dans le cours de sa vie il appète sans cesse de nouveaux alimens, et de ces substances élaborées il s'approprie toujours de nouvelles portions de leur élément terreux. Cet élément qu'il combine avec soi est le but de son amour pour les alimens : la terre des alimens est l'objet secret et véritable de l'appétit des animaux. A mesure que l'animal s'en pénètre, il continue à l'appéter, mais avec une vivacité qui va toujours en diminuant, jusqu'à ce qu'enfin sa substance en soit chargée, et soit complètement saturée de terre. — D'abord notre affinité est très-vive, et notre activité très-grande; c'est l'enfance et la jeunesse. A mesure que notre corps se pénètre de l'élément qu'il attirait, notre activité diminue; le feu de nos desirs s'amortit : nous ne sommes actifs que par la partie qui nous reste de desir à combler, et d'affinité à satisfaire. Dans la vieillesse commençante, le corps est déjà très-terreux, par conséquent déjà en grande partie satisfait, par conséquent peu desireux et peu actif. Arrive l'âge où nous sommes presque neutres;

et l'état d'absolue neutralité, de parfaite saturation, constitue la Mort *naturelle*.

Il y a donc une grande analogie entre la combinaison progressive des minéraux âcres, et la nutrition progressive des corps vivans ; et comme l'acide tend à se pénétrer et à se saturer de fer, ainsi le corps vivant tend à se pénétrer et à se saturer de terre. La vie n'est autre chose que l'action successive, qui opère cette saturation terreuse. — Ainsi la terréïfication du corps vivant, loin d'être un obstacle imprévu et accidentel à la vie, est au contraire le grand ouvrage de la vie, et son unique but physique.

(*La suite au numéro prochain.*)

Annales de Chimie, tome 57, par MM. Guyton, Monge, Berthollet, Fourcroy, Adet, Hassenfratz, Vauquelin, etc. A Paris, chez Bernard, libraire de l'Ecole Polytechnique et de celles des Ponts-et-Chaussées, quai des Augustins, n°. 25.

Ce volume, composé des cahiers du premier trimestre de 1806, donne une nouvelle preuve du zèle des auteurs pour enrichir cette collection par leurs travaux et leurs correspondances. On remarque, entr'autres morceaux importans, un *mémoire sur le vin et le raisin d'Alicante, par le docteur Pissis;* des expériences de MM. Fourcroy et Vauquelin, sur l'*ivoire frais* et l'*ivoire fossile;* un rapport de M. Berthollet, sur un mémoire de M. Descostils, concernant les *mines de fer spathique;* la découverte d'un *nouveau principe dans les asperges*, par MM. Vauquelin et Robiquet; un mémoire de M. Proust, sur le *sucre de raisin;* des observations de M. Parmentier, sur la *nouvelle Pharmacopée batave;* un mémoire de M. Hatchett, sur une *nouvelle substance tannante;* notice des expériences faites à la *Société Galvanique*, par M. Riffault; observations sur l'efficacité des *fumigations anti-putrides*, par MM. Pinel, Desgenettes et Bonafoz; lettres de M. Proust sur une *porcelaine sans kaolin*, sur la *substance alimentaire d'un lychen*; (extrait du journal de Chimie de Berlin) sur l'*éther acétique*, sur la mine d'*alun de Freienwalde*, etc., une lettre de M. Dubuisson sur *quelques objets de minéralogie*; un mémoire sur l'*outremer*, par MM. Désormes et Clément. Ce tome enfin est digne de ceux qui l'ont précédé, et des savans qui érigent aux arts ce précieux monument.

L'abonnement, franc de port, est de 21 *francs* par an pour les départemens, et de 24 *francs* pour l'étranger.

Le second bulletin des sciences médicales, par la société de Médecine du département de l'Eure, vient de paraître, (avril 1806) et répond à l'idée avantageuse qu'a donnée le premier du mérite de ses rédacteurs. Il paraît dans le premier mois de chaque trimestre, et coûte 6 f. par an. On s'adresse à M. Delarue, pharmacien secrétaire de la Société à Evreux.

Bains St.-Sauveur.

Ces Bains sont servis par les eaux de Chaillot. Ils ouvrent à quatre heures du matin en été, et à six heures en hiver, en se conformant, en chaque saison, à la longueur des jours. Passé dix heures du soir on ne reçoit plus personne.

On y prend les bains au degré de chaleur que l'on desire. Le prix par personne, avec deux serviettes, est de 1 liv. 10 sous, et 1 liv. 5 sous par abonnement de six bains.

Nous avons visité avec détail cet établissement; et nous devons avouer qu'il est très-heureux pour les habitans d'un quartier éloigné de tout secours en ce genre, de le posséder. Une belle cour, un joli jardin orné d'une cascade, de gazons, d'arbustes et de fleurs, un grand édifice, 60 baignoires en activité, des eaux pures et jaillissantes, de la propreté, de l'intelligence et de la politesse, semblent cautionner à cette maison un succès qu'elle mérite. On trouve dans chaque cabinet un tableau imprimé du prix des divers objets de consommation, ou du linge qu'on y demande, ou des petites opérations dont on peut avoir besoin; et, pour le dire en passant, cet usage qui met en garde contre l'exaction des servans, dont les maîtres ne sont pas plus responsables que complices, devrait être imité dans toutes les maisons de bains.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. LXX.) (561) (11 Juin 1806.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Scipion Abeille, habile chirurgien, vivait dans le 17e siècle. Né à Riez en Provence, il vint à Paris poursuivre la fortune, aidé par son frère Gaspar, académicien français, et auteur d'Argélie, Coriolan, Lyncée, Soliman et Hercule, pièces jouées toutes avec succès, si l'on en excepte Argélie, dont la première représentation fut arrêtée par cette application si connue du vers de Jodelet prince : « Ma foi s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère. » Le talent de la poésie était à ce qu'il paraît héréditaire dans la famille, car notre confrère a déposé dans son *Histoire abrégée des os*, très-estimée d'ailleurs, des vers que l'abbé Abeille n'aurait pas désavoués; et son fils a donné au théâtre, en 1713, la Fille Valet, et Crispin Jaloux. Scipion Abeille est mort à Paris le 9 décembre 1697.

Abgar, roi d'Edesse, tourmenté de la goutte, écrivit une lettre à Jésus pour en obtenir sa guérison. L'homme-Dieu lui envoya Thadée, qui le guérit, et lui remit une réponse de son auguste maître. La lettre et la réponse se lisent dans Eusèbe. Nous ne citons ce fait que pour prouver, contre quelques opinions, l'antiquité de la goutte.

Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré ou prêt à l'être sont invités de le renouveler de suite, pour ne pas éprouver d'interruption.

CONSTITUTION MÉDICALE.

On serait tenté de croire que le froid subit qui a succédé le 31 mai à l'ardeur atmosphérique dont on se plaignait déjà, a dû causer plusieurs maladies; mais, soit que l'air en se resserrant ait invité à rester dans les maisons qui n'avaient point encore participé de cette rapide variation météorologique, soit qu'en sortant on ait opposé à l'effet du refroidissement de l'air des vêtemens appropriés, soit plutôt que ce froid, qui ne semble tel que par comparaison avec l'élévation thermométrique antérieurement portée jusqu'à 22 degrés, n'ait pas été aussi intense qu'il en offrait le sentiment, (et en effet l'esprit-de-vin n'est pas descendu au-dessous de 8 degrés (dilatation.) on a généralement observé plutôt un mieux produit chez les malades qu'un état pire; et l'on sait que la maladie rend bien plus impressionnable que l'état de santé. Quant aux personnes bien portantes, des habillemens plus chauds, de l'exercice, plus d'appétit, et des alimens plus substantiels ont remplacé l'absence du calorique, probablement due à quelque orage lointain et méridional, si l'on en juge par les eaux limoneuses que la Seine a roulées pendant trois jours, et par les *airs* de vent tour à tour glacial et brûlant qu'on éprouvait dans les différentes heures de la première journée, pendant laquelle le changement de la couleur des eaux a été remarqué. Nous ne devons pas laisser ignorer que ce changement de couleur s'est renouvelé trois fois à cette époque, ce qui indiquerait trois orages successifs très-distincts. Les phthisiques surtout ont senti un calme délicieux succéder à la vapeur ardente de l'air dilaté qui oppressait leur poitrine,

quoique spécifiquement moins pesant; mais on lui donne cette dernière dénomination plutôt à raison de son effet qu'en ayant égard à sa qualité intrinsèque. Les blessés ont partagé cette amélioration; et l'on a vu changer en bien, au bout de douze heures, des plaies qui, malgré l'administration intérieure et extérieure des antiseptiques les plus énergiques, présentaient déjà des escarres grangréneuses et des flictaines.

Il était tems, au reste, que l'air épuré par les orages cessât d'en offrir de nouveaux, depuis que, complices d'une vaine prédiction, ils avaient, au jour fatal indiqué, paru confirmer les sinistres rumeurs que la malveillance ou la sottise avaient répandues, et qu'ils avaient ainsi semblé vouloir justifier les terreurs populaires. On croirait difficilement, à moins d'avoir été mis à portée de le vérifier par l'exercice de l'art de guérir, combien ces bruits perfides avaient trouvé de crédulité et ont causé de maux. Plusieurs femmes sont encore en proie en ce moment à des convulsions par suite de leurs ridicules frayeurs; et il en est qui ont dû à cette cause la perte de leur raison, peut-être sans retour. Qu'instruit au moins par l'expérience, et mettant à profit cette erreur, le peuple apprenne donc enfin à se défier des charlatans en tout genre qui cherchent à l'effrayer ou le séduire. Un moyen bien simple pour lui de distinguer la vérité du mensonge, c'est la réflexion sur le but vers lequel on l'entraîne. Qu'ont voulu les inventeurs de cette *pluie de feu*, sinon alarmer les ames timorées; et, abusant du plus saint des ministères, mettre, au nom du ciel, un impôt sur les consciences et le repentir à prix? Que veut ce consultant dont les conseils sont gratuits, mais qui indique son apothicaire pour l'exécution de ses ordonnances, sinon partager sans bruit avec le pharmacien? Que veut ce médecin des urines dont la consultation ne se paie point, mais qui, plus expéditif encore, fait payer chez lui, au comptoir de sa pharmacie, les drogues un *peu chères* qu'il a ordonnées dans son cabinet? Que veut ce bateleur *impayable* qui pendant deux heures amuse gratuitement le public de ses tours...; ils veulent vendre leur baume... Que veut ce journaliste?... Mais on croirait que nous parlons de nous ou de nos confrères... En tout, bon peuple, considère le but où l'on veut te conduire en fascinant tes yeux. S'il t'est utile, glorieux, honnête, paye, souscris; sinon garde ton argent et ta santé.

Au reste, jamais la nature rajeunie ne fut plus belle qu'en ce moment; jamais d'aussi pompeux spectacles n'ont rattaché à la vie. Des émanations balsamiques portent à tous les sens les tributs de Flore dans toute sa fraîcheur; tous les gazons sont des lits, tous les buissons des bouquets; et, loin que l'ardeur étouffante qui rendit pénibles les derniers jours du mois de mai, flétrisse les premiers jours de juin, l'air est pur, les feuillages sont verts, les eaux vives et fraîches, et les bosquets de nos jardins offrent, sur des arbres transplantés des quatre parties du monde, des oiseaux dont le ramage est aussi varié que celui des habitans ailés des forêts des Ardennes ou de la Montagne-Noire. Ajoutez à ces présens de la nature les prestiges de l'art et les séductions de la mode, qui, par un caprice bizarre, s'obstine en ce moment à charger nos petits-maîtres d'un drap pesant, tandis qu'elle effleure à peine nos merveilleuses d'un léger crêpe, et seulement sur les parties qu'elles consentent à couvrir; et vous conviendrez qu'il est difficile de trouver un pays où les jouissances soient plus multipliées que sous le climat enchanteur de la France, et surtout de Paris.

Le régime alimentaire et médicamenteux a dû être modifié en raison de cette transition atmosphérique; et bien qu'elle n'ait influé sur l'affection nosologique qu'en l'améliorant, le régime a dû avoir pour but de la combattre un peu, ou du moins de ne pas en accroître l'influence. Ainsi, pour les personnes que le refroidissement de l'air a enrhumées, il n'a pas fallu, comme six jours avant, où les rhumes étaient de ceux qu'on appelle de chaleur, délayer, rafraîchir, baigner; il a fallu au contraire soutenir légèrement le ton de la fibre et porter à la peau par de légers sudorifiques, tels que la fleur de tilleul unie à quelque béchique; mais il n'a point fallu, et il ne faut point encore non plus, comme pendant l'hiver dernier, éréthiser par l'emploi des spiritueux. On a observé quelques paralysies qui ont cédé aux vésicatoires et même aux frictions de teinture de cantharides, en ayant soin de purger pour faire diversion à l'humeur rhumatique errante. Au reste, il est

d'observation depuis long-tems que le trimestre de mars, avril et mai est à Paris le plus fécond en maladies et en morts. Mai a surtout justifié cette remarque, et a abondé en fièvres bilieuses pétéchiales, en fluxions de poitrine vraies et fausses, en catharres graves, en affections comateuses, en paralysies consécutives et spontanées, en sydérations apoplectiques, en commotions cérébrales, en collapsus après des saignées imprudentes ou des superpurgations, en rougeoles et même en varioles, malgré la fortune de la vaccine. Beaucoup de vieillards, d'individus cacochimes, de convalescens ont succombé, surtout à l'époque des orages. Espérons que le ciel épuré nous donnera un été sec et salubre; du moins tout nous en offre en ce moment le présage; et il sera réalisé, si nous n'avons recours qu'à une diète raisonnable, en proscrivant l'abus, j'ai presque dit l'usage des médicamens.

M. S. U.

Depuis le 29 mai jusqu'au 9 juin, le baromètre a marqué pour le *maximum* 28 p. 5 lig. $\frac{2}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 28 p.

Le therm. (dilatation) de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* à 20 deg. $\frac{7}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 8 d. $\frac{9}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 99 d. $\frac{1}{4}$.

Et pour le *minimum* 63 d. $\frac{1}{4}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 10 fois au N., 6 fois au N.-E., 5 fois au S.-O., 4 fois au S., 3 fois à l'E.

Nota. Depuis quatre jours le soleil est très-ardent, et la chaleur extrême, quoiqu'il fasse un peu d'air. Il a tonné et plu hier soir.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*, *membre de l'Athénée des Arts.*

FAIT DE PRATIQUE.

Extrait des lectures faites à l'Académie de Médecine par le docteur Menuret.

Parmi plusieurs maux de gorge, angines ou esquinancies plus ou moins graves qui, causés par les variations subites de l'atmosphère, offraient des signes plus ou moins apparens d'engorgemens des glandes maxillaires, avec difficulté d'avaler, deux cas bien prononcés se sont offerts d'angine laryngée, qu'on est convenu d'appeler *croup*, sans aucune apparence d'inflammation dans la bouche, sans gêne dans la déglutition, mais avec cette terrible raucité, ce sifflement aigu, cette angoisse fatigante en inspirant, qui la caractérisent. Un des sujets était la petite C. de C., âgée de quatre ans : elle était à la campagne. Celui qui la traitait n'avait vu là qu'une coqueluche, n'avait prescrit que des tisanes. Lorsque je fus appelé (dit le docteur M***) je fus frappé des symptômes qui, par leur force et leur réunion, influaient sur le siége et la nature de la maladie. On put lui donner sur-le-champ une potion vomitive dont l'effet fut prodigieux, et un peu soulageant. On la ramena le lendemain à la ville; la respiration était toujours douloureuse, sifflante; la voix rauque; la fièvre vive : application des sangsues à la partie intérieure du col; vésicatoire à la nuque; boissons incisives et stibiées. On redouble, on varie ces moyens; le mal ne cessa de faire des progrès; et la petite, pleine de vie, d'action, de force, 48 heures avant, cessa de respirer. On ne permit pas l'ouverture; peut-être on eût trouvé cette membrane coriacée qui, en s'épaississant, finit par boucher totalement l'ouverture du larynx.

L'autre sujet est mademoiselle M***, âgée de 14 ans; elle fût secourue au moment de l'attaque par M. Burard, qui, appelé sur-le-champ, donna aussitôt l'émétique, le réitéra, appliqua quelques sangsues au col, et prévint les parens sur la gravité du mal : vésicatoires à la nuque, cataplasme de cerfeuil et chèvre-feuille sur la partie antérieure du larynx, (cuits dans l'huile, et arrosés d'esprit de sel ammoniac); petit-lait émétisé pour boisson. Le lendemain matin fièvre moins vive, moins d'angoisse, mais respiration pénible, sifflante, voix rauque, quelque évacuation de matières grisâtres et *épaisses* par les selles, mais point de vomissemens : vésicatoires bien établis; nulle rougeur n'avait suivi l'application renouvelée du cataplasme, mais gonflement et douleur autour du cartilage tiroyde : poligala de Virginie en infusion, deux gros dans une pinte d'eau, et demi-gros en poudre dans une potion antispasmodique par cuil-

lerée. Calme la nuit, mais augmentation de la fièvre le lendemain matin; le larynx sensiblement débarrassé, toux, crachats épais, muqueux, visqueux, sanguinolens; quelques selles liquides; coliques pendant la journée : lavements émolliens avec soulagement. Le ventre, et sur-tout la région hippocondriaque droite présentant de la tension; gonflement et rénitence douloureuse; humeur métastasée : on seconde ce déplacement par le petit-lait avec le sirop Violat, potion huileuse, lavemens émolliens, eau de poulet. Crachats puriformes, ptyalisme glaireux. On n'a rien reconnu de membraneux dans les expectorations. Convalescence rapide.

De la Paralysie complette ou partielle.

Nous avons d'excellens ouvrages sur la paralysie et ses moyens de guérison : les auteurs l'ont très-bien divisée en privation plus ou moins complette du mouvement et du sentiment, ou seulement de l'un des deux. (L'exemple de privation de sentiment avec conservation de faculté du mouvement, est très-rare.) Pourquoi cette maladie est-elle donc, dans la pratique, mise au nombre de celles contre lesquelles échoue le plus souvent l'art médical? C'est qu'on ne s'attache point assez à reconnaître l'origine du mal, et qu'on s'occupe trop des symptômes. Les anciens, nos maîtres à tant de titres, sont riches en bonnes observations de ce genre. Les passions vives, la colère, la frayeur, l'amour; les chutes, le froid humide, une superpurgation, des bains trop chauds après des excès à la table ou au lit; l'abus des liqueurs spiritueuses; les suppressions de règles, d'hémorroïdes, de flux dyssenterique, de sueurs, de salivation, d'exutoires même, de vieux ulcères, de dartres, de gales, de fistules, d'écoulemens, d'épanchemens séreux, de tumeurs goutteuses; l'usage des narcotiques, des astringens, des saturnins, des mercuriels en topiques ou intérieurement; les bivouacs, une vive commotion électrique, un dépôt critique, la piqûre d'un tendon, le poison, une brûlure, une saignée trop copieuse ou mal faite, un abcès, des convulsions, l'hystérie, le priapisme, l'onanisme, un calcul, des vers, etc. sont autant de causes prédisposantes à la paralysie. L'essentiel est de bien les distinguer; et malheureusement c'est moins dans les livres que dans la pratique que ce discernement s'acquiert. Bien plus, il existe un certain danger dans l'étude de la théorie; c'est qu'elle conduit à l'esprit de système; et, au lieu que le médecin prudent explique sa théorie par les faits, le novateur inconsidéré les plie à celle qu'il a exclusivement adoptée pour les expliquer par elle. Nous ne l'imiterons point, en disant que la paralysie avec perte de mouvement paraît venir de l'oblittération des canaux destinés à porter dans les muscles le fluide vital; comme celle avec perte de sensibilité semble être due à l'engorgement, la siccité, ou l'absence de ce fluide dans les nerfs, quoique peut-être on pût étayer cette opinion de l'expérience, que la compression ou l'amputation des rameaux de nerfs arrivant à la moelle épinière des différentes parties du corps, suffisent pour rendre paralytique la partie d'où cette ramification partait : (nous disons de la moelle épinière, et non du cerveau, parce que l'opinion que l'hémisphère médullaire cranien est la terminaison et non l'origine des nerfs, comme une fleur est le couronnement d'une plante nourrie par ses racines, nous semble plus naturelle) (1) mais ces discussions physiologiques ne font rien pour la cure; et c'est d'elle surtout que le médecin doit s'occuper. Une pensée bien plus médicale, et qui conduit sûrement au succès, est le précepte de ne rien ordonner sans avoir reconnu la cause de la paralysie : sans ces notions préliminaires et indispensables, on erre sans boussole, et souvent au hasard de perdre la faculté d'appliquer après avec fruit une méthode rationelle.

C'est donc à tort qu'on oppose à toutes les insultes de paralysie un traitement bannal consistant toujours en stimulans à l'intérieur comme à l'extérieur.

Cette méthode qui réside dans l'application des vésicatoires ou du feu, l'urtication, les frictions

---

(1) Une des grandes preuves en faveur de cette opinion, est le desséchement assez fréquent et pendant long-tems du cerveau, malgré l'état intact des ramifications nerveuses, toujours arrosées du fluide qui leur est propre; de même qu'une fleur est fanée, quoique les racines de la plante soient encore vives et flexibles. Cette comparaison d'ailleurs, pour être plus exacte, doit être établie avec la fleur du genre de celles qu'on nomme *filius antè patrem*.

spiritueuses ou sèches, les drastiques, peut avoir le plus grand danger, si le paralysé doit originairement son état à quelque érétisme qu'elle augmente encore. C'est ainsi que l'observation rapportée par Schenckius et Bauhin, d'un jeune homme sujet à des attaques simultanées de paralysie et d'épilepsie, et qui alors avait le côté droit agité de convulsions, et le gauche dans un relâchement paralytique complet, offre à ce genre de traitement une contre-indication marquée, et que les paralysies que l'on voit succéder aux tétanos à la suite de plaies d'armes à feu, ne trouveraient point de moyens curatifs parmi les excitans. De même encore une paralysie des extrémités supérieures ou inférieures, due à l'abus du mercure, serait très-mal traitée par les remèdes appropriés aux paralysies par atonie.

Nous en conclurons donc que, pour arriver avec quelque probabilité à la cure de la paralysie, soit complette, soit partielle, il est essentiel de rechercher minutieusement tout ce qui a précédé son invasion, et d'attaquer directement la cause même, quoiqu'elle n'ait laissé aucune trace actuelle et *sui generis* qui puisse indiquer son passage ou son action encore subsistante.

Au reste, les paralysies des extrémités sont bien plus guérissables que celles fixées sur les organes intérieurs, tels que le gosier, l'estomac, la vessie, le diaphragme, le cœur. (Hyérophile prétendait avoir observé cette dernière.) Une violente passion peut guérir comme causer une paralysie; et l'on connaît l'histoire d'Atys, fils de Crésus, dont la piété filiale délia la langue enchaînée par la paralysie depuis sa naissance; comme un accès de colère affranchit de cette maladie Tite, fils de Vespasien. Mais ne comptons point sur ces efforts de la nature : cette maladie est une de celles où l'art exerce tous ses droits, et dans laquelle la médecine expectante tue, ou au moins ne guérit pas. On a vanté surtout les potions purgatives et toniques; et la double action qui résulte de l'association de ces deux substances si différentes, a produit, dit-on, quelquefois une heureuse perturbation dans l'organisme, en lui imprimant une secousse salutaire. On recommande aussi les eaux thermales minérales en bains, douches, étuves et breuvage. L'art a essayé de les remplacer; mais on doit avouer que l'art parvient difficilement à surprendre le secret de la nature, et à la suppléer, surtout quand il s'agit de compositions dont le mode d'action nous est aussi inconnu que les organes sur lesquels elles s'exercent : enfin l'électricité a été recommandée; et nous avons des exemples d'hémiplégies guéries par son application, et d'affections paralytiques cessées sur des sujets frappés de la foudre. Le galvanisme vient encore offrir ses secours.... Au milieu de cet arsenal, ne trouvera-t-on pas enfin une arme sûre pour combattre cet invincible ennemi de l'humanité?

M. S. U.

DES BESICLES A LA FRANKLIN.

« O miros oculos, animæ lampades
« Et quâdam propriâ notâ loquaces ! »

Pourquoi, lorsqu'entraînés par une noble émulation tous les ministres de chaque partie de l'art de guérir s'élancent d'un commun essor pour arriver vers la perfection, l'*oculisme* seul reste-t-il autant en arrière sous le rapport médical? Si l'on en excepte la manœuvre opératoire, dans laquelle il faut avouer que quelques artistes en très-petit nombre excellent aujourd'hui, les ressources de cet art sont bornées à quelques recettes routinières, à quelques collyres innocens; et la science du docteur de la meilleure foi, et le plus instruit en ce genre, se borne à prononcer : Ce mal est ou n'est pas curable; (et l'on sait qu'on appelle de nos arrêts) au lieu de pouvoir dire : ce mal est très-grave, mais on peut tenter tels remèdes avec tel ou tel espoir de succès. L'incurie est poussée en ce genre à un tel point, qu'un oculiste, non-seulement ne pourrait pas reconnaître, à l'aspect d'un œil sain en apparence, les taches extra-oculaires, les flocons lumineux, dont un malade rapporte le sentiment à cet organe, et que je soupçonne être causés par l'excessive évaporation de la rosée qui suinte incessamment par les pores innombrables de la cornée transparente; mais encore qu'il ne saurait pas discerner, en observant les yeux d'un presbyte ou d'un myope, le numéro des verres propres à la vue de chacun d'eux. Il n'existe même pas de signes déterminés par l'art pour reconnaître avec certitude de combien de

degrés sont éloignés les points visuels de deux yeux appartenans au même individu ; quel moyen il faut employer pour les ramener graduellement à la même portée, et les fortifier ainsi l'un par l'autre. Né myope, j'ai tenté sur moi-même et quelques amis des expériences depuis deux ans ; et voici quel en est le résultat : il existe en général une différence sensible entre le point d'optique des deux yeux de chaque individu, myope ou presbyte. Cette différence est quelquefois de 6, 8, 10 degrés et plus d'intervalle entre les numéros des verres convenables à chaque œil ; mais elle est tellement peu sensible, si l'on n'y fait pas réflexion, que tel homme sera bien surpris d'apprendre que jusqu'ici il ne s'est habituellement servi que d'un seul œil pour voir de loin, et de l'autre pour voir de près ; car, par un mécanisme très-étrange, et dont on ne se rend compte que parce que l'épreuve qu'on en fait conduit à son explication, l'œil qui voit le plus loin voit mal de près, et réciproquement, parce que les rayons lumineux se rassemblent pour l'œil presbyte trop applati, et s'éparpillent pour l'œil myope et trop sphérique. C'est ainsi qu'une lunette à observer les astres ne rapporte rien à l'horizon terrestre, et que nos yeux ne discernent rien dans la voûte étoilée. Veut-on se convaincre de cette vérité d'observation ? l'expérience est simple : ouvrez les deux yeux ; regardez un but éloigné : fermez un des deux yeux, le but disparaît ; ouvrez l'autre, (c'est ordinairement le gauche) le but reparaît distinctement. De même, fixez un objet très-voisin de vos yeux : ouvrez, dans la supposition, l'œil gauche, vous voyez mal ; ouvrez l'œil droit, l'objet est net à votre vue.

Or, voici le problême à résoudre ; et je le propose à la fois et aux oculistes et aux opticiens : Faire coïncider les deux points visuels des deux yeux, en employant successivement un verre d'un degré moindre, et un autre verre d'un degré plus élevé, pour parvenir, par une dégradation insensible et lente, à rapprocher le plus possible du centre commun les deux points divergens de chacun des deux ministres de l'organe, comme on ramène à la même opinion deux avis dissidens. L'effet des verres concaves est de rapprocher des yeux myopes les objets éloignés ; mais leur action est nulle sur les objets voisins ; et s'ils sont utiles pour voir de loin, ils ne peuvent servir à lire de près ; et, par cette raison, s'ils servent bien pour apercevoir les objets à une grande distance, ils servent très-mal à guider les pas de celui qui les emploie, en courant le risque du sort de l'astrologue de La Fontaine. De même les verres convexes, ou même planes, permettent de discerner les objets très-voisins ; par exemple, de lire ; mais ils ne rapportent point au cerveau, par le nerf optique, le sentiment des objets éloignés, et dont la rétine et la choroïde n'ont point reçu l'impression. De là un moyen tout simple, et dont nous avons appris depuis peu que l'initiative était due au docte Franklin, à qui on pourrait dérober cette découverte sans nuire à sa gloire, mais dont on doit réclamer l'attache du nom, parce qu'il ennoblit une invention simple et pourtant ingénieuse et réfléchie. Elle consiste à mettre en contact deux segmens de verre, dont un concave au degré convenable à tel myope, et occupant la partie supérieure du cercle de la lunette ; l'autre placé plus bas, et approprié à une vue ordinaire ; bien entendu qu'il faut établir entre les deux verres concaves la différence qui existe entre la portée de chacun des deux yeux.

Nous n'offrons d'ailleurs ici le résultat de nos observations personnelles pendant deux ans, et des succès que nous avons obtenus, que comme un motif d'encouragement à en obtenir de nouveaux. On peut de même ajuster des demi-verres convexes, selon le besoin ou l'indication de la vue de la personne qui veut réparer à cet égard les torts de la nature, ou même fabriquer des verres entiers différemment polis par hémisphères, et sans les couper.

En attendant que les oculistes aient tracé une échelle optique applicable aux différens cas que nous venons d'indiquer sommairement, M. Chevallier, opticien, membre de l'Athénée des Arts, vient de s'occuper, d'après nos idées, de ce travail intéressant. Ses succès doivent l'encourager ; et les personnes à vue myope ou presbyte lui devront autant de reconnaissance que les amateurs de la météorologie lui en ont déjà voué. On ne trouve chez aucun artiste des instrumens mieux confection-

nés que chez lui; et nous croyons être plus utiles au public qu'à lui, en disant qu'il demeure à Paris, quai de l'Horloge, n°. 1, vis-à-vis le Pont-au-Change.

M. S. U.

DE LA RAGE.

Chaque mois, chaque journal offrent des recettes pour guérir l'affreuse maladie connue sous le nom terrible de rage; mais s'il y en avait en effet une seule bonne, aurait-on besoin de les multiplier ainsi? Eh! il s'agit bien de charger nos mémoires et nos codex de prescriptions! On sait bien qu'il n'est point de médicament, le plus opposé même à la maladie pour laquelle il a été prescrit ou employé, à qui l'on ne puisse faire les honneurs d'une guérison... Que sait-on? la disposition, le hasard, l'antipathie, tant de circonstances concourent au succès comme à l'irréussite d'un remède! Mais dans cette incertitude d'opinions et de résultats, comment n'a-t-on pas d'abord constaté d'une manière si précise la rage, qu'on ne puisse se méprendre sur son existence d'après ses symptômes? Sceptiques outrés, nous nous moquons de l'histoire de la dent d'or; et à chaque phénomène nouveau, que dis-je! à chaque fait journalier, nous reproduisons la même inconstance. Des prix sont prodigués sur des questions grammaticales; et il n'en est point pour inviter à faire de périlleuses recherches sur le moyen d'anéantir un des plus grands fléaux de la société. Affirmer qu'il existe un spécifique pour la cure de l'hydrophobie est une supposition dont l'expérience a malheureusement fait justice; comme elle a prouvé que sur cent hydrophobes, ou prétendus tels, il y en a soixante qui le sont par mélancolie, trente par frayeur, et à peine dix par accès réel. Un médecin des plus doctes parmi les docteurs a émis l'opinion qu'il n'existait point d'hydrophobie; que l'imagination seule en faisait tous les frais, et il a relégué cette affection parmi les manies. Il faut convenir que cette opinion est très-souvent fondée; mais si elle est infiniment rassurante, elle n'est pas aussi sans danger, parce qu'en inspirant une perfide sécurité elle expose à la communication d'une maladie qui, pour être extrêmement rare, n'en est pas moins réelle. On connaît l'aventure rapportée par Portal, de ces deux voyageurs qui sont tous deux mordus par un chien poursuivi comme enragé dans un village. Un des deux reste dans ce village, y est pris de la rage, et y meurt; quinze ans après l'autre voyageur repasse dans ce village, y apprend le genre de mort de son compagnon, est saisi à l'instant d'un accès de rage, et y succombe. Certes, on avouera qu'ici l'imagination seule constituait l'hydrophobie. Un fait qui vient de se passer à Fontaine près Beauvais (*Journal de Paris*, 31 *mai*.) confirme cette opinion: un jeune homme est mordu par un chien inconnu. Un mois se passe pendant lequel il est bien portant et plein de sécurité; mais des enfans de son âge le traitent d'*enragé*. Un batteur en grange lui dit: *Ton grand père a été mordu comme toi, et a été étouffé au bout de quarante jours.* Il s'afflige, éprouve un accès pendant lequel il demande lui-même à être lié, et meurt sans avoir mordu personne, mais avec une horreur invincible pour quelque breuvage que ce soit. D'autres chiens de cette commune mordus par ce chien, et surveillés, n'ont donné aucun signe de rage.

Des expériences faites à l'école vétérinaire d'Alfort constatent que les animaux herbivores peuvent contracter la rage, mais ne la communiquent pas. D'autres expériences, rapportées par Stork, Vicq-d'Azyr, Portal, etc. ont décidé qu'on peut sans danger manger de la viande d'animaux morts enragés; et je l'ai fait moi-même il y a dix ans dans ma Beauce, pour rassurer toute une famille de cultivateurs qui se croyaient enragés pour en avoir mangé sans le savoir. (à Villeneuve-Saint-Georges.) Hé bien, au mépris de ces principes, on vient, à Menil-Carrières près Saint-Germain-en-Laye, d'enfermer des vaches enragées, et de prendre les plus grandes précautions pour que leur lait, leur beurre ne fussent pas mis en vente; précaution sage sans doute, non en elle-même, mais parce que l'opinion de leur innocuité n'étant pas assez répandue, l'usage de ces mets eût pu donner la rage d'imagination, peut-être plus difficile à guérir que la véritable.

(*La suite au numéro prochain.*)

Etablissement de bains de mer chauds et froids à volonté, sis au quai de la Victoire, n°. 85, à Boulogne-sur-Mer.

Nous soussignés, médecins établis à Boulogne-sur-Mer, certifions que l'établissement de bains chauds de mer en cette ville est un service important rendu à l'humanité.

Signé FOUCQUET, COURTIN, BUTOR, LECAMUS.

Il y a peu de bains préférables à ceux d'eau de mer pris au vingt-cinquième degré de chaleur, qui est à peu près la chaleur naturelle; les substances qui s'y rencontrent portent avec l'eau dans le tissu de la peau une action plus apéritive et plus tonique que ne peut faire l'eau ordinaire. Ces bains conviennent à tout âge, aux tempéramens ardens, bilieux, mélancoliques; aux femmes maigres et nerveuses; à celles qui ont la peau sèche et tendue, qui éprouvent des spasmes, des suppressions, etc. Ils sont très-utiles dans les maux de nerfs, les rhumatismes, et dans la plupart de ceux qui, s'ils ne peuvent être guéris, ont besoin d'un soulagement palliatif.

Extrait de l'ouvrage de M. Macquart, docteur-régent de la faculté de médecine à Paris, imprimé en 1783. Chez Nyon l'aîné, à Paris.

L'usage de ces bains peut être regardé comme un des moyens de rétablir et conserver la santé : plusieurs personnes en ont fait et en font usage à très-grande satisfaction.

Il y a dans cet établissement des baignoires mobiles et suspendues, où l'on réunit au plaisir de se baigner celui d'être balancé par le mouvement qu'on imprime soi-même à la baignoire. Il y a des piscines dans lesquelles on peut se plonger et nager. L'entrée du bain des femmes est entièrement séparée de celui des hommes, ainsi que celle des cabinets destinés aux deux sexes, de manière à ce que la plus rigoureuse décence y soit observée.

Cet établissement, où l'on trouve des appartemens à louer, et les avis des médecins cités ci-dessus, remplissent même avec avantage l'objet de la savante notice concernant les bains de mer, insérée dans le Journal de Paris, n°. 341, jeudi 19 août 1805, page 2397, article *Nouvelles des sciences, des lettres et des arts*; et dans la seconde édition de *l'Ami des Femmes*, page 119.

Nous nous bornerons de la reproduire aujourd'hui dans un journal spécialement destiné à la publication de tout ce qui intéresse l'art de guérir, et de répéter que Caër-Michaël-Smith recommandait le mouvement oscillatoire dans le bain comme un moyen de curation très-énergique dans la phthisie pulmonaire; il l'employait même dans des baignoires aériennes. Enfin il nous est doux d'apposer à la réclamation portée dans l'article du Journal de Paris ci-dessus cité l'assurance que l'empire français n'a rien à envier en ce genre à ses superbes voisins, et que cet établissement existait bien avant qu'on eût adressé aux Français le reproche de n'en pas posséder un. Nous l'avons visité en 1790; et nous nous rappelons encore que la retenue d'eau dans les réservoirs est de neuf mille pieds cubes de ce fluide, sans cesse renouvelé, sans cesse alimentant trente baignoires établies dans deux étages. Cet édifice composé de trois rangs de voûtes superposées, et admettant la lumière du jour sur les bords de la mer, est certainement le plus beau monument élevé à l'art de baigner.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel des personnes attaquées de hernies ou descentes, etc., par BALIN père, chirurgien herniaire de plusieurs hospices de Paris, etc. A Paris, chez l'auteur, place de Grève, n°s 56 et 57.

Si de la bonté de la théorie d'un écrit on est en droit de conclure à celle de la pratique de son auteur, ce petit livre est bien fait pour concilier à M. Balin la confiance des personnes affectées de la trop commune incommodité dont il apprend à prévoir, guérir ou pallier les effets. Il est traité d'un style simple, clair, à la portée de tout le monde, et avec bonne foi.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. LXXI.) (569) (21 Juin 1806.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les chirurgiens de Paris paraissent avoir fourni anciennement une corporation, si l'on en croit un acte passé en 1576, où il est dit qu'on fera enregistrer en deux rouleaux de parchemin les noms de tous ceux qui sont décédés depuis l'année 1033, comme ils sont écrits au vieux tableau, étant au collège. De là peut-être cette confrairie qui, dès l'année 1210, assistait, à la mi-carême et le 27 septembre, à un service solemnel qu'on célébrait dans la chapelle de Saint-Côme et Saint-Damien. Cette chapelle alors était hors Paris.

Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré ou prêt à l'être sont invités de le renouveler de suite, pour ne pas éprouver d'interruption.

CONSTITUTION MÉDICALE.

On n'accusera point l'été de cette année de se faire remplacer comme ses prédécesseurs. Fidèle à l'augure que nous en avions conçu dans nos feuilles précédentes, il promet d'acquitter sa dette, et de réparer les torts d'un hiver qui, par son humide influence, avait généralement relâché le ton de la fibre : depuis dix jours surtout le plus petit orage n'a pas troublé le calme de l'atmosphère; aucun nuage n'a rembruni la voûte azurée; jamais la nature ne parut mieux dans toute la pompe de sa majesté. Déployant des richesses cachées depuis quelques années, elle semble aujourd'hui dérouler ses plus riches tapis; tandis que, pour les émailler des plus vives couleurs, Flore vide à pleines mains ses corbeilles odorantes, et que Pomone, en souriant, nous indique du doigt les fruits qu'elles nous promettent. Déjà la cerise étincelle en rubis sur l'émeraude de la feuille qu'agite un vent léger; déjà la grappe de la groseille prélude à celle de la vigne, dont elle présage, dit-on, la richesse; déjà les pailles jaunissantes courbent leurs têtes appesanties sous le faix de leurs précieuses couronnes; et dans les plaines fécondes de la Beauce et de la Brie simulent les ondoyantes sinuosités des vagues obéissant mollement aux vents dans les plaines liquides : tout garantit au peuple l'abondance de ses premiers alimens. La végétation la plus active pare nos bois et nos jardins. La Normandie, depuis quelque tems privée d'un tribut accoutumé, voit ses pommiers chargés de fruits. Le cultivateur le moins riche de ces vallons délicieux mangera le fruit de l'arbre que sa main a planté, et boira le soir, au sein de sa famille, la liqueur à la fois nourrissante et agréable que son industrie apprit à extraire d'un autre fruit jusqu'alors dédaigné,

et dont il fit hommage à la France devenue sa patrie. L'herbe s'élève dans les gras pâturages de la Suisse et de la Bretagne ; et nous leur devrons ce beurre délicat, ces fromages savoureux, cette viande succulente que l'étranger admire et envie peut-être aux tables des Lucullus de Paris. La Bourgogne, la Champagne, l'Orléannais, le Languedoc, la Gascogne, et les bords rians que le Rhône fertilise, voient leurs côteaux riches déjà des promesses et bientôt des bienfaits de Bacchus; la Hollande et l'Italie nous enverront, l'une son houblon amer et ses toiles; l'autre ses vins doux et ses figues sucrées en échange de nos vins spiritueux, ou du produit de nos manufactures. Ainsi toutes les provinces rivalisent pour offrir leurs tributs à la Métropole; ainsi le commerce vivifie les parties du grand tout, qu'une main ferme et sage sut réunir pour l'utilité publique, et prélude déjà aux bienfaits d'une fédération dont nous ne pourrons apprécier les avantages que lorsque la victoire, fidèle à nos armes, ayant éclairé sur leurs vrais intérêts nos envieux voisins, aura conquis une paix générale, une indépendance universelle. En attendant goûtons les douceurs du présent sous le plus beau ciel de la terre. Entendez-vous le ramage de ces oiseaux, le murmure de ces eaux fugitives, le bêlement de ces troupeaux, les chants rustiques de ces joyeux cultivateurs! voyez-vous le soleil penché à l'horizon dorer encore de ses derniers rayons les hautes tours de la ville! Hâtons-nous d'en sortir, si nous voulons assister au coucher du roi de l'univers. Voyez la pourpre et l'or, le saphir et l'opale nuancer les rideaux du lit immense de cet époux de la nature. Quel monarque, dans sa magnificence, put jamais égaler un tel spectacle! Et nos yeux familiarisés avec ces prodiges ne savent plus en jouir! O toi qu'irrite l'aspect de l'opulence et du bonheur d'autrui; qui, dégoûté des humains et de la vie, ne vois plus qu'avec envie ou dédain la fortune ou les projets de tes semblables; toi que mine sourdement la fièvre de la mélancolie, viens ranimer ton ame à la contemplation de cette scène imposante, et ne te crois plus déshérité par la nature! Quittes la ville où tu connus le malheur, et retrouves dans des goûts simples, dans l'exercice des vertus, dans la société des pâtres et des bergères la félicité qui s'est réfugiée aux champs. N'oublies point que dans le sanctuaire des arts, à la cour du premier roi du premier peuple du monde, le favori de Mécène et d'Auguste regrettait son champ de Sabine, et que ses odes d'inspiration sont dues à ces retours vers l'amour de la campagne. Le printems a élaboré les sucs des végétaux; viens goûter un lait pur comme l'air qu'on respire sous ces ombrages; livres-toi à la course, à la lutte; et, couvert d'une noble poussière, mais non de sueur, descends dans ces ondes transparentes et rapides reposer tes membres fatigués pour les exercer de nouveau en remontant contre le courant du fleuve. Le corps se retrempe dans ces ondes bienfaisantes, et l'ame y puise une nouvelle vigueur. Mais le choix des eaux est de la plus grande importance; et nul pays peut-être, excepté ceux baignés par la mer, ne possède une eau plus salubre que celle de la Seine. On a comparé quelquefois ce fleuve au Nil, et ce rapprochement offre en effet plusieurs analogies. Leurs eaux sont également légères, sapides, claires, inodores, faciles à se troubler, mais déposant rapidement un limon que la moindre révolution atmosphérique fait surnager de nouveau; elles exigent un égal impôt de l'étranger; elles roulent dans un lit constant et sûr; le soleil les traverse facilement, et le bain y est délicieux : enfin, elles ont vu s'élever sur leurs rives les capitales de deux peuples également célèbres, également épris des sciences et des arts, amans de toute espèce de gloire. Traçons les maladies qui ont été observées depuis dix jours dans celle des deux qui, malgré notre vénération pour l'antiquité, nous intéresse plus particulièrement.

Les affections dominantes ont été exanthémateuses et en rapport avec la chaleur de l'atmosphère qui, en ouvrant les pores, a déterminé à la peau plusieurs espèces d'éruptions; les unes ont paru sous forme de grains de millet; d'autres par plaques assez étendues, irrégulières, un peu saillantes, et très-rouges : dans celles ci on éprouve une singulière démangeaison qui cède à des bains et à quelques lotions ammoniacales, en usant de

…gers altérans et quelquefois de purgatifs; d'autres se sont montrées sous forme de petites pustules assez semblables à celles varioliques, avec cette différence que dans la petite vérole l'éruption est uniforme, et voit se développer à peu près à la même époque les différentes phases des petits phlegmons purulens; au lieu qu'ici les boutons paraissent les uns après les autres, et contiennent à leur centre une sérosité très-âcre, mais très-limpide, avec une aréole de pus. Leur dessication d'ailleurs est bien plus prompte, et a lieu ordinairement en trois jours; mais comme les éruptions sont successives, cette maladie dure cinq, sept, ou neuf jours, selon la gravité de l'affection.

On s'est bien gardé de saigner dans ces éruptions. Des bains de pieds, et quelquefois entiers, l'eau de poulet aiguisée et aromatisée de fleur-d'orange, une légère infusion de tilleul, des lavemens quelquefois purgatifs, et la diète, ont suffi. On faisait vomir s'il y avait une saburre bien prononcée; et quand l'éruption imparfaite semblait menacer de quelque métastase de l'humeur, on a employé avec succès les vésicatoires, ensuite un régime délayant et quelques minoratifs. On a terminé ce traitement par un régime aussi salubre qu'agréable aux enfans: l'usage des cerises bien mûres et des herbes potagères choisies parmi les plus aqueuses et acidules. Cet emploi nous rappelle celui qui a été fait avec le plus grand succès par plusieurs personnes auxquelles nous l'avons conseillé, de salades de chicorée sauvage servie avec le bouilli; et l'on a dû à cet usage, ainsi qu'à celui de préférer en ce moment les soupes aux herbes à celles à la viande, l'exemption de se purger pour éviter la perturbation qui résulte des influences du printems. D'autres personnes, ayant quelques dispositions scorbutiques, se sont également bien trouvées de l'usage de la bierre (cuite surtout) à leurs repas, et c'est en ce moment une excellente boisson.

On a remarqué quelques fluxions de poitrine vraies qui ont exigé la saignée et les délayans, mais en observant bien de prévenir, par l'effet des vésicatoires et des cordiaux, le *collapsus* qui succède souvent à l'abus des débilitans, et tue le malade guéri. Cette précision instantanée, avec laquelle on doit ranimer l'excitabilité, est ce qui constitue le génie curatif; le coup d'œil médical est le fruit de l'expérience autant qu'un don de la Nature: *Nascuntur medici; fiunt chirurgi.*

On a noté des apoplexies plus sanguines que séreuses, dans lesquelles la saignée a offert un moyen héroïque, unie aux excitans intérieurs et extérieurs.

Les personnes ayant quelque affection hépatique habituelle, des hernies, des obstructions de la rate ou mésentériques, des hémorroïdes supprimées, ont éprouvé des coliques, des ardeurs d'entrailles dues à la chaleur de la température; et les bains doivent être employés alors comme préservatif et comme moyen de guérison, en se gardant bien de se purger. Le grand remède gît d'ailleurs dans les fruits de la saison: les cerises, les groseilles, les fraises, les plantes herbacées; le lait, le petit-lait; la sagesse au lit et à la table; quelques sangsues à l'anus; un exercice modéré.

Du 17 au 18, le thermomètre est descendu du vingt-troisième degré au septième, sans orage à Paris; et l'on pourrait penser que ce brusque changement de température a dû produire beaucoup de maladies pour ceux qui n'ont pas su lui opposer un régime approprié et des vêtemens convenables: cependant, si l'on en excepte quelques rhumes très-innocens, ce phénomène météorologique n'a eu aucun résultat fâcheux.

M. S. U.

Depuis dix jours le baromètre a marqué pour le *maximum* 28 p. 8 lig. $\frac{1}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 28 p. 4. l.

Le therm. (dilatation) de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* à 22 deg. $\frac{8}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 7 d. $\frac{1}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 97 d.

Et pour le *minimum* 68 d. $\frac{1}{2}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 8 fois au N.-E., 4 fois à l'E.

Chevallier, *ingén.-optic.*, *membre de l'Athénée des Arts.*

PHÉNOMÈNE.

AU RÉDACTEUR.

Je viens de lire, dans le n°. 65 du journal intéressant que vous rédigez, une observation de MM. les docteurs Py, et Caffort chirurgien, sur une fracture de deux os de la jambe, qui a présenté une vraie transformation de substance animale en substance végétale. Le doute philosophique qui règne dans vos judicieuses observations, et l'invitation que vous faites à vos lecteurs de vous communiquer leurs réflexions sur un phénomène si intéressant, m'ont engagé à vous adresser les miennes. Du choc de diverses opinions naît, dit-on, l'étincelle de la vérité. Cette assertion n'est cependant vraie que lorsque ceux qui diffèrent d'opinion, de sentiment, ne cherchent, comme vous, que l'avancement des sciences.

Dans l'observation précitée, il est question de champignons qui ont pris naissance sur le corps humain. Ce phénomène, ainsi que vous le dites, avait déjà été observé à l'Hôtel-Dieu de Paris, par M. Méry, qui avait trouvé des champignons plats et blanchâtres sur les bandes et attelles des malades, qu'on avait trempées dans l'oxicrat avant de les appliquer sur les fractures. Léméry cite un jeune enfant de Paris qui était attaqué du *rachitis*, et avait les jambes tordues. Le chirurgien chargé du pansement y mit des éclisses, et trouva sous les bandes beaucoup de champignons qui se renouvelaient à chaque fois qu'il pansait l'enfant. (*Vid.* l'Encyclopédie méth. art. *Champignons.*) M. Bourdelot a observé à l'armée des Pyrénées-Orientales, un fait à peu près semblable. M. Clanet, de Perpignan, a aussi publié en l'an 7 une observation conforme à celle de MM. Py et Caffort. En réfléchissant sur tous ces faits, et en considérant que les champignons ne viennent ordinairement que dans des terreins contenant des substances végétales et animales putréfiées, et qu'à l'analyse chimique le *boletus larix* et le *B. igniarius* de Linné ont donné, outre l'azote et le phosphate de chaux, une matière animale, (*Vid.* le Mémoire de M. Bouillon-Lagrange, *An. de chim.*, n°. 151.) on est tenté de conclure avec mon savant ami, le docteur Py, que ces champignons ont été formés de toutes pièces par le gaz et les sels provenant des matières animales putréfiées. L'observation de Francklin, citée par Cabanis, vient encore à l'appui de cette opinion. Petit, de Lyon, (*Vid.* sa Médecine du Cœur, p. 329.) dit qu'ayant à traiter une tumeur anévrismale qui nécessita l'amputation de la jambe, il la fit faire par M. Viricel. Il observa en disséquant le membre, au centre de l'épanchement sanguin, un champignon osseux qu'il croit avoir été formé par le suc osseux épanché d'une légère ulcération du *tibia*. M. Cholet, médecin vétérinaire de cette ville, m'a assuré avoir traité des chevaux dont les plaies lui ont présenté des champignons osseux; et j'ai dans mon cabinet une jambe de cheval qui avait été fracturée, et qui présente des excroissances semblables à ces êtres organiques. Il paraît que dans les derniers cas ces champignons ont été ossifiés par la surabondance du phosphate de chaux.

Lorsque les observations de Léméry et Méry furent connues, les physiciens s'accordèrent à dire que la naissance des champignons du malade de Léméry devait être attribuée au bois de pommier dont étaient faites les éclisses, et que comme cet arbre donne des champignons, il devait contenir des graines que la chaleur et l'urine de l'enfant firent éclore, et que ces mêmes plantes observées par M. Méry devaient être le produit de quelques semences qui se trouvaient par hasard sur les bandes et attelles des malades. Ces explications sont très-hypothétiques; car, en supposant que le bois de pommier dont étaient faites les éclisses contînt des graines de champignons, certainement elles ne devaient pas pénétrer dans l'intérieur du bois; et il faut croire qu'on avait enlevé au moins l'écorce de l'arbre. Quant aux graines qu'on suppose s'être trouvées par hasard sur les bandes et les attelles, il est facile de s'appercevoir que cette hypothèse ne peut tenir lieu de preuve: d'ailleurs, la pierre que vous possédiez à Naples, et qui donnait chaque matin, en l'arrosant le soir, sept à huit champignons, servirait encore à prouver que les champignons peuvent naître sans le secours d'une graine.

Je ne suis point le seul qui, avec M. Py, pense

que les champignons ne sont point des végétaux; les auteurs anciens ne les ont point regardés comme des plantes; et, parmi les modernes, Lancisi et le comte de Marsigli (*Vid.* leur Dissertation sur l'origine des Champignons. Rome 1714.) ont avancé que ceux qui viennent sur les arbres ou sur les troncs, ne doivent leur formation qu'à quelque maladie de l'arbre, et que ceux qui croissent sur la terre ou sur les fumiers sont dûs aux plantes qui pourrissent dans la terre, ou aux produits de la putréfaction de quelques sucs gras et huileux qui se trouvent dans ces plantes pourries. (Encycl., *loco citato.*) Il est certain que les champignons qui naissent naturellement sur les fumiers et dans les endroits putréfiés, sont très-délétères; de sorte qu'étant le produit de la putréfaction, ils doivent contenir une partie de la matière animale pourrie, qui porte dans le corps humain le germe de la putréfaction. M. de Fourcroy, en parlant des gaz qui sont le produit de la putréfaction animale, dit qu'ils tiennent en dissolution une partie de la matière animale qui occasionne des fièvres putrides. (*Vid.* le Syst. des conn. chimiques.)

Lorsque M. L****** a dit (Journal de Méd. de Paris, t. 25.) que tous les champignons se développent à la faveur de l'air le plus insalubre dans les lieux bas et humides, parmi les immondices ou les débris infects des matières végétales ou animales, il n'a pas cru être contredit par M. Emmonot, qui observe que les champignons viennent dans les parties les plus élevées des prairies. Je répondrai à cela que le sol des prairies est très-bas, et que si quelquefois elles sont élevées, elles sont alors arrosées par quelque source abondante placée supérieurement; d'ailleurs, les lieux ornés de bois épais et de prairies, sont naturellement humides, parce que les tiges ou les feuilles de ces végétaux s'opposent à l'action des rayons solaires. Le *fungus sativus equinus Parisium*, ou le champignon de couche, est le seul, dit M. Emmonot, qui vienne parmi les immondices ou les débris infects des matières végétales et animales. J'en appelle à tous les naturalistes: les champignons qui croissent dans les lieux infects sont en plus grand nombre que ceux qui viennent dans les prairies et dans les bois. Le *fungus vernus esculentus*, le *porosus*, le *pratensis* et l'*agaricus deliciosus* ne sont point délétères, parce qu'ils naissent dans des sols où il n'y a point de substances animales en décomposition. C'est ce qui a fait préférer à Horace ceux des prés; et cela est si vrai, que les mêmes champignons, dans des endroits infects, sont délétères. Voilà pourquoi des gens habitués à les cueillir en prennent de très-vénéneux pour des salubres. Dans ce cas, ces champignons n'ont dû leur poison qu'aux sucs contenus dans les lieux où ils ont pris naissance; tandis que dans les bois et les prairies ils n'eussent point été nuisibles. C'est à cette cause qu'on doit attribuer la mort de l'empereur Claude. (1) Ce qui influe encore beaucoup sur les bonnes ou mauvaises qualités des champignons, c'est l'action plus ou moins forte des rayons solaires. M. Paulet, dit M. Emmonot, s'est convaincu que le principe délétère de ces plantes résidait dans la partie résineuse; et nous savons que les végétaux qui croissent à l'ombre sont très-aqueux, tandis que ceux qui sont frappés par la lumière du soleil sont résineux. Voilà encore un fait qui prouve que les données de la chimie peuvent être d'un très-grand secours aux praticiens. Telles sont les réflexions qu'un sujet si intéressant m'a fait naître; je ne doute point qu'elles n'aient beaucoup de contradicteurs.

Quot homines, tot sententiæ. (Térence, Phormio.) Peut-être m'accusera-t-on de m'être laissé séduire par les attraits de la chimie moderne; je ne répondrai rien à cela, sinon qu'hypothèse pour hypothèse je choisis la plus vraisemblable, celle qui s'accorde le plus avec les principes de la chimie moderne.

Votre affectionné collègue,

JULIA.

Suite de l'article de la Rage.

Dans la même commune, un chirurgien vétérinaire, M. Vallais, affirme avoir observé dans une écurie, par le toit découvert, une jument enragée qui, dans ses accès, s'élevait sur ses pieds de derrière, se roulait par terre, frémissait de tout le corps, trépignait des pieds, avait les yeux hagards,

(1) Néron appelait les champignons le ragoût des dieux, parce que Claude, auquel il succéda, fut empoisonné par des champignons, et mis après sa mort au rang des dieux.

enflammés et secs, des regards furieux, grinçait des dents. On descendit un seau d'eau : elle s'élança dessus; mais aussitôt qu'elle aperçut le liquide, elle éprouva une convulsion plus terrible que les précédentes; puis tomba dans un grand affaissement. Sur ces caractères non équivoques d'hydrophobie, dont on ne peut faire honneur à l'imagination, la bête fut tuée d'un coup de fusil. Or, c'est cette jument, dit-on, qui a mordu les vaches devenues enragées. (*Journal de Paris*, 24 *mai.*) Et l'on nous dit que les herbivores ne communiquent point la rage!

Au milieu de ces faits contradictoires, qui fixera donc l'opinion flottante et irrésolue? A qui le droit est-il réservé de discuter ces graves problêmes, et de rendre des arrêts incontestés, si ce n'est aux écoles de médecine, seuls tribunaux compétens dans ces questions ardues, dont la solution intéresse si vivement l'humanité? Et ces écoles seront-elles toujours sourdes ou muettes!!! C'est ici surtout que l'art vétérinaire peut venir au secours de la médecine humaine, et apporter le précieux tribut de ses recherches sur l'anatomie comparée : mais, en général, c'est moins dans les villes qu'on peut s'occuper avec succès de ces tentatives, que dans les campagnes, où ces faits sont malheureusement très-communs; et nous invitons nos confrères des départemens à nous faire part de leurs observations sur ce sujet, en les suppliant de nous donner plutôt des faits que des théories. . . . . La théorie est un flambeau qui n'éclaire qu'un espace très-circonscrit, et qui par conséquent égare presque toujours le voyageur qui le tient : l'expérience est un fanal posé sur un endroit élevé, et qui conduit à un but certain ceux qui ne consultent que sa lueur qui se reflète dans tout l'horizon. Des faits!... des faits!... c'est par des faits que Bacon et Descartes ont rétabli l'étude de la philosophie, et que l'incomparable Hippocrate a fondé la vraie médecine.

M. S. U.

AU RÉDACTEUR.

Permettez-moi, Monsieur, de vous rendre compte d'un fait qui vient de se passer à Chant...., et qu'il est du devoir de votre courageuse et impartiale *Gazette* de dénoncer à l'animadversion publique. Ce fait est si inconvenant, si indigne d'un ministre de l'art de guérir, que, par esprit de corps, je préférerais, en vérité, que la personne qui me l'a transmis, et qui est également enrôlée sous la bannière d'Hippocrate, m'en eût imposé, à l'idée qu'un homme dont l'unique prétention fondée à quelque considération, serait dans l'estime et la dignité de ses fonctions, ait pu les trahir à ce point. Voici ce dont il s'agit : L'hôpital était rempli de malades, dont 17 atteints de ces fièvres malignes, pernicieuses, si bien décrites par *Torti*, et dont le caractère contagieux n'est pas équivoque. Le préfet de l'Oise, magistrat ferme, actif, et à qui nulle connaissance, nulle sollicitude ne sont étrangères, est averti de ce danger. Il écrit à l'administration de l'hospice, en l'invitant à arrêter dans sa naissance ce fouyer de contagion. L'appareil aussi simple que bienfaisant de M. Guyton de Moreau est aussitôt mis en pratique, avec les précautions d'usage, par le pharmacien, jeune chimiste, réunissant à l'amour de son art celui des malades, et une douceur de caractère dont apparemment le frater a jugé commode de faire les honneurs, pour se faire une réputation de bravoure sans danger... Il se trompe; l'homme paisible et décent pardonne une inadvertance; mais il repousse une insulte. Laissant à décider quel nom on doit donner à l'action d'un brutal qui, au hasard d'effrayer des malades, de les blesser même, se permet de lancer à travers leur salle, avec fracas et à coups de pied, quatre capsules de cristal tenant de l'acide sulfurique, versé sur de l'oxide de manganèse, et du muriate de soude pour en dégager l'oxigène, sous prétexte que ce gaz est insalubre; contentons-nous d'examiner à quel point ce docteur est jugée compétent sur les propriétés de l'acide sulfurique, (huile de vitriol) seul ou mélangé, en apprenant que, dans une potion dont le véhicule n'était que de trois onces, il a prescrit sérieusement une demi-once d'esprit de vitriol! L'apothicaire a la prudence de se refuser à la faire; mais rien n'arrête l'intrépide *factotum* qui l'ordonne, la compose, l'administre à une charmante personne de 16 ans, avec un tel succès, que le surlendemain elle était morte; et cet ignorant a, dit-on, de la jactance, tranche surtout, juge sans appel!!! Cela doit être:

le savant seul sait douter ; et j'aimerais mieux être l'ennemi que le malade d'un personnage aussi confiant. Justice, monsieur le Journaliste, justice de ce pirate de la médecine, qui n'est pas même, dit-on, légalement reçu ; et quand il le serait, je lui dirais avec M. de Turenne : vous ne deviez pas frapper si fort ! ! !

S. P. D. L. H. D. C.

PETIT-LAIT ARTIFICIEL.

M. T... d'un tempérament sténique bilioso-sanguin, avait l'habitude de prendre très-fréquemment du petit-lait le matin ; c'était la seule boisson qui le rafraîchît sans déranger son estomac : il ne pouvait supporter les tisanes. Forcé de passer dans les colonies, il chercha long-tems les moyens de remplacer le petit-lait, qu'il ne pourrait se procurer dans sa longue traversée. Un chimiste lui conseilla d'emporter une provision de poudre composée ainsi qu'il suit :

Sel de lait, deux gros. . . . }
Sucre, une once. . . . . . . } pour une dose.
Gomme arabique, demi-gros. }

Chaque dose ou paquet devait être mis en solution dans une pinte d'eau.

M. T... éprouva de ce mélange les mêmes effets que du petit-lait ; et depuis qu'il est revenu sur le continent, il continue de s'en servir, et préfère ce petit-lait artificiel au naturel, dont il se rapproche infiniment.

Cette composition peut être utile aux voyageurs, aux militaires, aux marins. On la trouve toute préparée chez M. Cadet, apothicaire de S. M.

Suite du Cours de Physique vitale, ou *Nouveaux Principes sur la vie et sur la longévité*. (L'article précédent est dans l'avant-dernier numéro).

Mais avant de nous arrêter à considérer l'excellence chimique et la perfection de ce but, la terreïfication des corps vivans, il convient d'examiner un instant de plus près ce rapport d'analogie entre la combinaison et la nutrition, ou ce rapport de ressemblance entre les minéraux et les êtres vivans.

Quelqu'étonnante que paraisse l'idée d'analogie entre un animal et un acide, cette surprise ne doit pas empêcher de l'annoncer ; car l'énonciation des ressemblances les plus vraies offre souvent au premier coup d'œil quelque chose d'incertain.

Le premier penseur qui, comparant ensemble un homme et un ver, osa établir méthodiquement qu'il y a entr'eux de très-grandes ressemblances, et les nomma l'un et l'autre du nom commun d'*animal*, dut paraître aux esprits très-prudens un homme à vains systèmes, un esprit trop hasardeux. (1)

Celui qui ensuite, comparant ensemble un animal et une laitue, osa soutenir scientifiquement qu'il y a entr'eux aussi d'assez grandes analogies, quoique à un moindre degré, et qualifier en conséquence celle-ci comme celui-là d'*être vivant*, dut passer d'abord pour un rêveur encore plus chimérique.

Cependant ces deux rapprochemens sont devenus ensuite des vérités triviales. Pour suivre et completter la gradation des êtres, il reste dans l'époque actuelle à montrer qu'il y a de l'analogie, quoique à un degré encore plus bas, entre les êtres vivans et les minéraux.

Cette idée aujourd'hui, par la nouveauté de son application, paraîtra-t-elle aussi à quelques esprits un système bizarre, téméraire, insensé ? Mais quel accueil qu'elle éprouve d'abord, si elle est vraie elle finira par s'établir malgré tous les préjugés. Quoi qu'il en soit, je la prouverai ; et je dois ici manifester sans aucune restriction une opinion qui m'offre tous les caractères de la vérité.

J'ai dit que la nutrition des corps vivans est un fait analogue à la combinaison des substances non vivantes : par conséquent la faim, la sensation d'appétit de ceux-là est analogue à l'affinité, à l'attraction chimique de celles-ci.

Les appétits des animaux ne sont que des affinités ; et les affinités des minéraux ne sont que des appétits : et je pense qu'on pourrait dire également, ou d'une part, que la substance d'un animal a de l'affinité avec un tel aliment ; ou d'une autre part, qu'une substance minérale a de l'appétit pour telle autre substance. Par exemple, on pourrait dire également, ou d'une part, que le cheval a de l'affinité avec l'herbe, et le pigeon avec le grain ; ou de l'autre part, que la chaux vive appète l'eau, et que l'acide nitrique a de l'appétit pour le fer, qu'il est affamé de fer. — Je prouverai dans le cours cette assertion, et j'indiquerai trois principaux traits de ressemblance entre ces deux affections diverses, etc.

En établissant les ressemblances qui lient ensemble la nutrition vitale et la combinaison brute, je serai loin de méconnaître les différences énormes qui les distinguent.

Lorqu'un corps, soit organique, soit minéral, est *affiniteux*, qu'on me permette ce terme, c'est à dire, lorsqu'il manque d'un élément, et qu'il l'appète, ce corps, pour obtenir cet élément, usera, selon sa nature, de tous les moyens très-différens qui sont en son pouvoir. Si le corps est brut ou minéral, si, par

(1) Cette idée rappelle l'échelle de Lavater arrivant de la tête de l'Apollon à celle d'une grenouille par 32 nuances insensibles. (*Note du rédacteur.*)

exemple, c'est l'acide nitrique, alors, étant peu actif, il emploira pour l'obtenir les moyens les plus simples; savoir: la production de la chaleur ou effervescence, les *précipitations*, (opération par laquelle l'*âcre* choisit dans le mixte l'élément desiré, et rejette le reste comme un excrément inutile) le jeu des doubles affinités, et enfin tous les procédés chimiques possibles. Si, au contraire, le corps affiniteux est vivant et organisé, si c'est, par exemple, le cheval ou le pigeon, alors, étant plus actif, il emploira, pour s'approprier cet élément, tous les moyens d'organisation les plus composés et les plus étendus; savoir: il emploira le mouvement pour l'aller saisir, la digestion, l'assimilation, la circulation et tous les autres moyens vitaux.

La première sorte de moyens, ou l'action purement chimique et contiguë, appartiendra naturellement aux minéraux, c'est à dire aux mixtes souterrains qui, dans leurs prisons étroites et massives, comprimés de toutes parts, sont dans l'impossibilité de se mouvoir pour chercher leur aliment; et la seconde sorte, ou l'action à distance et à grands mouvemens, appartiendra aux êtres vivans, c'est à dire aux mixtes solides de la surface terrestre, qui, se trouvant dans un fluide presque vuide et infiniment pénétrable, habitant par conséquent le séjour de la liberté, peuvent se livrer à tous les développemens et à tous les mouvemens quelconques au gré de leurs besoins. — Il sera donné des explications très-détaillées de cette dernière vue.

Il y aura donc entre la combinaison minérale et la nutrition vitale cette seule différence, que la première se fait d'une manière beaucoup plus simple, et la seconde au contraire d'une manière beaucoup plus composée. — Preuves de cette assertion; principaux traits de cette très-grande différence, etc.

Il y a donc trois différentes espèces d'appétits: appétits très-simples ou *appétits minéraux*; appétits moyens ou *végétaux*, et appétits très-composés ou *animaux*. — Classification de ce fait, c'est à dire du fait de la mixtion affiniteuse, en espèces, en genres et en ordres.

Il existe donc dans tous les corps de la nature, soit organiques et vivans, soit inorganiques ou bruts, une loi universelle qui peut être ainsi énoncée: — « Que chaque substance quelconque, que tout corps naturel se compose régulièrement en attirant dans l'intérieur de son être l'élément qui lui manque et qui lui convient, et en se l'incorporant par tous les divers moyens selon les circonstances. » — Cette grande loi commune aux trois règnes de la nature peut s'appeler l'affinité générale, ou la faim générale, ou plutôt la loi d'universelle *appétence*.

Analogie entre cette loi d'appétence et celle d'attraction. Comme les physiciens reconnaissent avec très-juste raison des attractions de deux différentes espèces; savoir, 1°. Attraction contiguë, étroite ou dans les distances très-petites, qu'ils ont nommée *cohérence*, cohérence chimique; et 2°. Attraction vaste, lointaine ou dans les grandes distances, qu'ils ont nommée *gravitation*, telle que, par exemple, la gravitation de la pluie vers la terre, ou de la terre vers le soleil: De même, il y a des appétences de deux différentes espèces; savoir, 1°. Appétence contiguë, étroite, ou dans les petites distances, qui est appelée *affinité*, affinité chimique; 2°. Appétence vaste, lointaine ou dans les grandes distances, qui s'appelle *appétit* ou *faim*, telle que, par exemple, l'appétence d'un animal envers son aliment; celle d'un oiseau voyageur vers un aliment très-éloigné et situé au-delà des mers.

Développement de cette analogie. — Lois de la nature, au nombre de 12, desquelles l'attraction est une, et l'appétence une autre. — Degrés supérieurs de la grande classification des faits, etc.

Ainsi, il y a des ressemblances, non-seulement entre les différentes sortes de corps vivans, végétaux et animaux, mais encore entre les corps vivans et les minéraux. Malgré leur immense variété, tous les êtres sont les membres épars d'une même famille, et tous leurs actes sont les effets d'un code de lois unique et parfaitement lié.

De tout ce qui précède, je conclus: La vie animale est la tendance active à la saturation terreuse, laquelle est causée par la loi de la faim ou *appétence* universelle.

(*La suite au prochain numéro.*)

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

SECONDE ANNÉE.

(N°. LXXII.) (577) (1er Juillet 1806.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Il nous est agréable d'offrir à la reconnaissance des peuples les noms des souverains qui ont contribué aux progrès de l'art de guérir. En formant des établissemens en faveur de l'humanité souffrante, ils ont mérité une place dans notre tableau chronologique, et ils n'y figureront pas moins brillamment que les noms d'Hippocrate, Gallien, Wansvieten, que le tems a conservés à la reconnaissance publique. Hâtons-nous donc de nommer Frédéric II, empereur des Romains, qui vivait au commencement du treizième siècle. A l'art de gouverner il sut allier les plaisirs de la chasse. Le spectacle répété des victimes tombées sous ses coups le conduisit à cette utile leçon, que, pour connaître la vie de l'animal, il faut en étudier la structure. Bientôt un plus noble but excita sa curiosité; il voulut connaître l'homme, que l'anatomie comparée ne fait que dévoiler imparfaitement, et par analogie; en conséquence il ordonna que tous les cinq ans on ferait la dissection d'un cadavre humain, à laquelle les médecins et les chirurgiens seraient tenus d'assister.

Par quelle fatalité l'étude de l'anatomie, qui avait été ordonnée par Frédéric II, semble-t-elle devoir être arrêtée dans sa marche par une bulle de Boniface VIII, en 1300? Ce pape défendit de préparer les squelettes par l'ébullition. *C'était un péché*, dit Mundinus, le vrai restaurateur de l'anatomie humaine, qui, après avoir disséqué en 1315 deux cadavres de femme, en donna la description sous le titre de *anatome humani corporis membrorum, papiæ*; in-fol., 1478.

Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré ou prêt à l'être sont invités à le renouveler de suite, pour ne pas éprouver d'interruption.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Nous avons déjà signalé les éclipses parmi les phénomènes météorologiques dont l'influence est la plus sensible sur la constitution atmosphérique, et par conséquent sur l'économie animale. A l'appui de ces remarques, vient celle résultante de l'éclipse solaire observée à Paris le 16 juin à près de cinq heures. Le thermomètre marquait le matin 23 degrés. Dès 4 heures le ciel s'obscurcit; un vent froid s'éleva, et rafraîchit tellement l'atmosphère privée d'une partie des rayons du soleil, qu'à 9 heures l'esprit-de-vin était baissé à 10 degrés, (1) et le lendemain à 7. Le baromètre n'a pas sensiblement varié; l'hygromètre, qui était à 97 degrés avant l'éclipse, n'était plus qu'à 68 après. Le froid résultant de cette influence astrale a duré jusqu'au 25, et le plus beau jour de l'année par sa durée et la saison dans laquelle il arrive, a vu d'autres feux s'allumer que ceux de la Saint-Jean. Quelques rhumes ont été le résultat de cette variation subite; mais on a cru remarquer, et nous le disons avec plaisir, qu'en général les femmes ont apporté dans leur mise plus de précautions contre cette intempérie qu'elles n'avaient fait jusqu'alors.

Le tableau nosologique n'a point varié depuis 10 jours; et peut-être doit-on cette constitution salubre à l'usage des fruits rouges dont la quantité est considérable cette année. C'est un médi-

(1) Le même jour il a gelé à Dijon.

cament aussi sain que délicieux quand il est pris dans sa maturité; et, en France surtout, le peuple, dans les années où les fruits rouges et le raisin abondent, n'a point à envier à l'Amérique ses tamarins bienfaisans, ses ananas si vantés par les Européens, mais dédaignés des naturels du pays, à cause de l'acide corrosif qu'ils contiennent. Quoiqu'il soit vrai de dire qu'il ne faut pas perdre à disserter un tems rapide qui nous fut donné pour jouir, et que ce monde est moins un muséum qu'une table d'hôte, où les discoureurs perdent leur part, on nous permettra à nous, que de graves fonctions appellent moins à des jouissances personnelles qu'à diriger celles des autres, d'offrir, à défaut de nosographie, quelques détails sur le cerisier. Cet arbre, rangé, à raison de la conformité de ses parties sexuelles, avec les abricotiers et les pruniers, a été désigné comme type de cette grande famille par Linné : cependant ces espèces s'unissent mal par la greffe avec lui, à raison de la différence de configuration de leurs vaisseaux séveux qui ne peuvent s'aboucher. La médecine ne confondra pas plus que le goût ces différens fruits. Cet arbre, s'il a été connu des anciens, ne paraît pas y avoir joui de la juste estime qu'il a acquise parmi les modernes; et maintenant encore il est peu cultivé dans les pays méridionaux. Les cerises de l'Isle-de-France, de l'Amérique, (1) de l'Italie, de l'Espagne, de l'Asie même dont on dit le cerisier originaire, sont petites, sans chair et un peu amères; elles sont assez analogues à la *guigne* de Franche-Comté et de la Lorraine, à la *merise* (mahaleb) noire et quelquefois rouge de Bâle et de la Montagne-Noire, dont on tire le *kirs-wasser*, et qui paraît faire la base du marasquin de Dalmatie : c'est un petit fruit rond et agreste. L'arbre qui le produit vient bien dans les plus mauvaises terres; son bois est dur, odorant, rouge, assez semblable à l'acajou; c'est le vrai bois de Sainte-Lucie qui croît sur les côteaux pierreux des Vosges et dans les Alpes; et, sous le rapport de la bonne eau-de-vie qu'on retire de son fruit, comme sous celui des jolis ouvrages qu'on peut exécuter avec ce bois, ce serait une très-bonne spéculation que d'en garnir les terrains vagues, graveleux, sablonneux, escarpés, où l'on ne peut rien cultiver. Le Portugal a donné son nom à une cerise assez belle, agréable à la vue et au goût, mais non acide; c'est une vraie *griotte*. Elle est très-bonne en ratafiat, moins cependant que la *griotte-morelle* qui est plus âcre et même amère, et qui est oblongue et applatie comme le bigareautier. Mais aucune de ces variétés ne vaut, pour la saveur et la salubrité, la cerise de *Montmorenci*. Ce fruit, qui porte en Angleterre le nom de *kent*, et de *gros-gobet* en Normandie, est rond, gros, charnu, délicieux, d'un rouge de feu, d'une eau excellente, animée d'un léger acide. Mangée à jeun, la cerise est relâchante, rafraîchissante; elle délaie les glaires, et ajoute au sang de la fluidité; son suc bouilli est résolutif; son fruit confit est nourrissant et salubre; son eau distillée est antispasmodique; son noyau donne un ratafiat agréable; son amande un bonbon très-recherché; son vin est désobstruant; son eau-de-vie est très-digestive prise à petite dose; sa gomme passe pour lithontriptique, et l'infusion de queues de cerises pour purgative et diurétique. On voit que cet arbre réunit tous les titres à la recommandation, et parmi eux nous oublions de compter l'agrément de ses fleurs qui joignent au mérite d'offrir des bouquets de petites roses blanches légèrement colorées d'une teinte de couleur de chair au centre, et disposées par flocons, celui d'embaumer les airs d'une odeur suave, dont l'idée se marie à celle du retour du printems. Elles paraissent en effet à la suite des lilas, et elles ont de plus que cet arbuste charmant l'avantage de présenter à la fois et la jouissance du présent et le charme de l'espérance. Cette décoration est plus éclatante encore quand la fleur est *double* et presque sphérique : rien n'est plus pittoresque alors que ces petits globes de neige, avant-coureurs et présages de boutons de feu, dont un vert feuillage ranime encore l'éclat. Qu'on nous permette cette digression inspirée par le spectacle d'une cerisaie que nous avons sous les yeux, au sein de la plus délicieuse campagne, et par les innombrables bienfaits que nous avons éprouvés de l'usage d'un fruit aussi agréable au goût qu'à la vue.

M. S. U.

(1) Ce qu'on appelle la cérise d'Amérique est une espèce d'alkekenge extrêmement acide, ayant un noyau flexible et triparti comme la nefle. Ce fruit ne peut être mangé que confit ou glacé.

P. S. Le vendredi 27, à midi, le tonnerre s'est fait entendre, précédé et suivi d'une pluie fouettante, à Paris. Le tems est resté couvert et pluvieux; mais la température n'est pas très-baissée.

Depuis dix jours le baromètre a marqué pour le *maximum* 28 p. 6 lig. $\frac{9}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 28 p. 1. l. $\frac{2}{12}$.

Le therm. (dilatation) de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* à 22 deg. $\frac{1}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 6 d. $\frac{3}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 100 d.

Et pour le *minimum* 62 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 12 fois au N.-E., 3 fois au N., 7 fois au N.-O., 3 fois à l'O, 3 fois au S.-O.

Chevallier, *ingén.-optic.*, *membre de plusieurs sociétés savantes.*

GASTRICITÉ.

Qu'est-ce que la gastricité? Comment doit-on la considérer pour parvenir à l'attaquer dans le principe élémentaire le plus immédiat qui la constitue? Un mot sur cette question.

Lorsqu'on recherche à quel principe on s'est arrêté dans les différentes maladies, comme moyen de détermination de la nature intime des lésions des organes qui les constituent, on voit que généralement on a ramené à un excès de force ou de faiblesse les altérations qui établissent en eux l'état pathologique. Cet état de force ou de faiblesse des organes paraît être bien décidément, dans le plus grand nombre des méthodes médicales, l'objet capital des déterminations, soit dans les maladies qui attaquent tout le système, soit dans celles qui sont limitées à quelqu'une de ses parties, comme étant, dans une maladie, la circonstance qui conduit le plus sûrement à son traitement. Cette manière de voir est adoptée pour les affections du poumon, du nez, du cerveau, et des diverses portions du système cutané qui paraissent constituer comme autant d'organes différens du même ordre, soit que les lésions de ces organes coïncident avec des lésions de tout le système, soit qu'elles existent isolées, pour ainsi dire, à l'état local, sans la participation au même vice des autres organes. Cette méthode de réduction à ces deux principes, (à l'excès de force ou de faiblesse) des causes prochaines des maladies, des états du système qui constituent le vrai principe morbifique, quoiqu'il y ait des opinions différentes à cet égard parmi les pathologistes, paraît être la plus générale, et elle est en effet celle qui paraît la plus conforme aux lois physiologiques de la vitalité; mais dans plusieurs circonstances, on fait subir de grandes modifications à cette règle d'estimation des élémens pathologiques. Cette base de distinction, par ceux même qui l'adoptent pour un grand nombre de maladies, est rejetée pour les dérangemens de quelques organes, et particulièrement pour ceux destinés aux secrétions digestives; lorsqu'ils sont allegués, on considère le plus souvent les effets de leur dérangement primitif comme un élément particulier bien distinct, qui exige des moyens de traitement différens; et cette manière de voir est particulièrement appliquée aux maladies de l'estomac. Ainsi, dans les maladies de l'estomac, soit qu'elles coïncident avec une maladie générale, soit que l'estomac soit seul dérangé, on ne s'arrête point, dans la pratique la plus générale, à considérer s'il pèche par un excès de force ou de faiblesse; on ne considère même cet état primitif de maladie que d'une manière très-secondaire; on ne s'attache presqu'uniquement qu'à l'afflux des saburres que le dérangement de l'estomac, son excès de force ou de faiblesse, a décidées; on l'envisage comme réclamant à lui seul les indications pour le traitement. La considération de la méthode que l'on suit dans les maladies de l'estomac, en n'adressant des remèdes qu'à l'afflux des humeurs qui s'y fait le plus souvent remarquer, mais qui n'y est qu'un phénomène secondaire, fait suffisamment ressortir son vice et son défaut. Cette méthode est symptomatique, puisqu'elle n'attaque que les effets du dérangement de l'estomac; les matières saburrales étant toujours l'effet, et non la cause de ce dérangement, elle est donc fautive et bien vicieuse. Les principes qui doivent être les plus utiles pour le traitement de la gastricité, sont ceux qui fournissent les méthodes qui attaquent le vrai principe du mal : sous ce rapport, les suivans paraissent devoir être particulièrement adoptés.

Ou bien lorsque l'estomac est malade, son dé-

rangement coïncide avec la lésion de tout le système, c'est à dire que la maladie est le plus souvent fébrile, ou bien l'estomac est tout seul dérangé, sans que les autres organes et les autres fonctions soient lézées.

Je dis que dans l'un et l'autre cas l'estomac pèche par un excès de force ou de faiblesse ; qu'il ne pèche que par l'un ou l'autre de ces deux excès ; que c'est à la détermination de l'excès de force ou de faiblesse que doivent aboutir les points de recherche, les seuls utiles ; que c'est la destruction de l'excès de force ou de faiblesse de l'estomac qui constitue toutes les indications qu'on a à remplir pour rétablir l'exercice de ses fonctions.

Si le dérangement de l'estomac coïncide avec une maladie générale, il sera, comme cette maladie, sténique ou asténique. Deux diatèses de nature opposée ne peuvent pas exister en même tems dans le corps humain : si la maladie universelle est sténique, le dérangement de l'estomac étant ainsi sténique, la méthode asténique appliquée à tout le système et à chaque partie, le fera disparaître comme tous les autres dérangemens des fonctions. Si la maladie universelle avec laquelle se trouve coexister le dérangement de l'estomac, est asténique, ce dérangement se trouvant par cela même de nature asténique, les méthodes excitantes générales, réclamées par les lésions de tous les systêmes, constitueront le traitement qui lui est le plus essentiellement applicable.

Lorsque le dérangement de l'estomac existe tout seul, sans que les autres fonctions éprouvent une lésion semblable, on doit aussi ramener à un excès de force ou de faiblesse la nature intime de ce dérangement. L'excès de force est très-rare ; il exige la méthode stimulante particulièrement dirigée sur l'estomac. Lorsque le dérangement provient de faiblesse, la méthode stimulante générale et locale est réclamée par son caractère et sa composition. Les évacuans employés dans ce cas paraissent n'attaquer qu'un effet secondaire de la maladie ; et ils peuvent l'aggraver par l'augmentation de la faiblesse, élément primitif du mal, que décide inévitablement leur action perturbatrice.

La manière d'envisager la gastricité que je viens d'exposer, n'est-elle pas la plus vraie, la plus utile, la plus immédiatement déduite de la marche générale de la nature dans la physionomie des maladies? Le traitement qu'elle conseille n'est-il pas en rapport avec le vrai principe du mal? Ne l'appuie-t-il pas sur des principes bien plus solides que la méthode des évacuans qui ne s'adressent qu'à un faux élément de maladie, qu'au seul résultat des lésions primitives, qu'on doit toujours forcément rapporter à une augmentation vicieuse des forces ou à une diminution d'énergie vitale ?

J. C. Dupont, (des Landes) *docteur-médecin.*

Note du Rédacteur. Cette explication philosophique, dérivée de la théorie du *laxum* et du *strictum* de Thémison, ressuscitée de nos jours par le *Brownisme,* nous a paru piquante pour la curiosité de nos lecteurs ; mais nous ne partageons ni toute la doctrine qui lui sert de base, ni surtout la pratique, qui en est la conséquence. Nous pensons que deux diatèses opposées pourraient se rencontrer dans un même individu : c'est ce qui constitue les *contre-indications* de l'ancienne médecine, qu'on nous permettra de préférer à la nouvelle. Et sans sortir des cas proposés, par exemple, une indigestion chez un sujet faible est une *sténie* chez un être *asténique;* comme l'asphixie produite sur un être vigoureux est une *asténie* chez un sujet *sténique,* etc., etc.

Sur le systéme des forces du principe vital, selon Barthès.

On aime à voir le génie s'élever à de hautes conceptions générales sur les faits, et les classer pour en faciliter l'étude ; mais il ne faut jamais oublier que ces divisions ne sont pas aussi exactes dans la nature que dans notre entendement. Les jeunes élèves, entièrement occupés à bien comprendre une classification, et flattés de trouver autant de clarté qu'elles en offrent *sur parole*, dans une matière aussi abstraite, se laissent séduire par cette perfection apparente ; et l'amorce a d'autant plus d'effet, que les maîtres, en général, plus intéressés à leur réputation qu'à l'instruction des disciples, se gardent bien de

présenter le défectueux de leur théorie. Cet artifice peut néanmoins être autorisé, et c'est lorsqu'on a pour unique but de ne point rebuter les élèves par la difficulté ; mais alors on doit se réserver, comme un devoir sacré, de faire cesser une illusion aussi dangereuse, de leur ouvrir les yeux dès qu'ils auront acquis la force de supporter l'éclat des grandes vérités, et quand on pourra les armer du doute philosophique, pour les prémunir contre les imperfections de l'art, sans leur inspirer trop de méfiance.

A cette occasion, nous observons qu'il manque à l'enseignement (d'ailleurs bien imparfait) un cours de philosophie médicale, où l'on accoutume les jeunes médecins à saisir d'un coup d'œil rapide la science dans toute son étendue, dans son ensemble comme dans ses détails; à préciser facilement les divers degrés de certitude ; à calculer les chances, et à saisir les rapports les plus éloignés; car bien des professeurs (qu'on me permette la comparaison) ressemblent aujourd'hui à un architecte qui, pour apprendre à construire des édifices, se contenterait de présenter à ses élèves l'analyse des matériaux qu'ils doivent employer.

Quoiqu'on ne puisse faire ce dernier reproche à l'auteur célèbre des *Nouveaux Elémens de la science de l'homme*, il paraît cependant vrai qu'il a donné à son *Système des forces du principe vital* une réalité qui en impose d'autant plus, qu'elle est chargée du poids de son nom, et qui peut conduire à des erreurs funestes dans la pratique.

« Il faut, dit M. Barthès, distinguer dans le principe vital, et les forces que ce principe fait agir dans tous les organes, suivant qu'il est déterminé par ses lois primordiales, ou par des causes étrangères ; et les forces *radicales*, ou qu'il a en puissance pour continuer l'emploi naturel des forces *agissantes*. — Les accroissemens de ces forces (*radicales*) se font d'une manière directe par l'action de divers fortifians (tels que le quinquina), qui peut se porter immédiatement sur ces forces ». Jusqu'ici la division est très-claire ; mais poursuivons : « Les forces *agissantes* dans les organes ont leur origine dans les forces *radicales*, dont la distribution à chaque organe est déterminée ou par des causes primordiales de nature inconnue, ou par des causes étrangères au corps vivant ». Or, comment concevoir cette origine de forces *radicales?* Et n'est-il pas, au contraire, très-facile à prouver qu'un fortifiant quelconque agit tout à la fois sur les unes et sur les autres?... Il dit ensuite : « L'énergie des forces *radicales* s'accroît dans un rapport composé de l'intensité d'action des forces *agissantes* dans chaque fonction, qui ont été formées par l'habitude ». D'où il résulte bien évidemment que le système entier des forces se compose du système de chaque organe en particulier, et qu'il n'est en effet que l'ensemble des fonctions organiques, qu'une abstraction de l'esprit, et non un être réel.

Les forces *radicales* et *agissantes* ne sont donc pas assez distinctes dans la nature pour les isoler dans notre entendement; et l'on doit s'étonner que l'auteur n'ait pu se passer de ces abstractions, quand on se rappelle qu'il a si bien senti la nécessité de lier tout dans la science, puisque tout est lié dans les corps vivans, et que c'est la vie seule que le médecin doit chercher à connaître.

Toutes les parties du corps sont sensibles ; chaque organe a sa sensibilité particulière : de leur ensemble résulte la sensibilité générale ; mais on ne saurait reconnaître une sensibilité *radicale*, et une sensibilité *agissante*. Il doit en être de même des forces : leur système doit être un, quoique divisé en plusieurs parties. Barthès a donc pris une supposition gratuite pour une vérité incontestable.

Il importe sans doute de diviser pour soulager l'esprit; mais porter les divisions trop loin, c'est morceler la science, s'arrêter pendant que la nature marche, et l'abandonner tandis qu'il ne faut jamais la perdre de vue.

Mettons à profit les faits bien observés et les rapprochemens heureux que renferment les *Nouveaux Elémens de la science de l'homme;* mais ne donnons pas aux mots une acception plus rigoureuse que la certitude ne le permet; et, en condamnant peut-être le luxe de cette haute

conception, ne cessons point de reconnaître la grandeur du génie qui présida à cette œuvre vraiment sublime.

G..., D. M.

Suite du Cours de Physique vitale, ou Nouveaux Principes sur la vie et sur la longévité. (L'article précédent est dans l'avant-dernier numéro.)

Le système de la loi de l'universelle *appétence* que je viens d'ébaucher me paraît si vrai et si utile, que, peu content de l'exposé trop incomplet que j'en ai fait, je crois devoir y revenir ici pour y ajouter quelque explication.

J'ai dit qu'il y a trois différentes sortes d'appétits: appétit très-simple ou *appétit minéral;* appétit composé ou *végétal;* et appétit très-composé ou *appétit animal.*

Ce n'est pas seulement dans les êtres, lorsqu'ils sont tout organisés, que l'appétit agit; il y agit avant leur organisation, et il contribue à la produire.

L'appétence contribue, 1°. à organiser les végétaux. Si un petit corps, ou cristal minéral et pyriteux, ou salin, se trouve placé, non pas dans l'intérieur, mais sur la surface de la terre, et environné sur cette surface de certaines circonstances; si en même tems il est *affiniteux,* ou doué d'appétit, ce petit corps minéral, pour satisfaire cet appétit et se procurer l'élément desiré, sera porté souvent par ces circonstances à changer sa forme cristalline, à prolonger dans la terre tendre des suçoirs longs et multipliés, propres à chercher, choisir et pomper dans les veines de terre les plus riches cet élément desiré; c'est à dire, il sera déterminé par les circonstances à pousser des racines, et à prendre la forme d'un végétal. J'expliquerai quelles sont ces circonstances et les détails de cette formation en les démontrant par des faits.

2°. Les végétaux une fois formés, une portion de végétal, une petite fibre végétale située dans d'autres circonstances, étant affiniteuse ou douée d'appétit, est forcée par ces circonstances à rechercher l'élément, objet de cet appétit, à une distance encore plus grande, et en conséquence à assouplir sa matière, à s'allonger et s'accourcir pour se traîner vers cet élément; ensuite même elle sera excitée par l'appétit à détacher et prolonger des jambes pour marcher vers l'aliment avec plus de rapidité, et même enfin, s'il le faut, à étendre des bras pour le saisir, et se créer des armes pour le disputer, etc. etc. De là les animaux. — Je dirai avec détail ces circonstances et le mode de ces organisations et de ces successives transformations. (1) J'espère aussi répondre aux objections.

Ainsi l'affinité ou appétit a causé en grande partie la formation de nos organes; et un des principaux organisateurs des êtres est la faim. Le besoin est partout le père de l'industrie; et comme il est chez les hommes une des causes de leurs mouvemens, de leurs découvertes et des plus grands travaux, ainsi dans la matière première il est aussi une des grandes causes de ses premiers mouvemens, de son organisation et des formes merveilleuses des êtres vivans. — Le Créateur, dont la sagesse infinie agit toujours par les moyens les plus simples, a ainsi imprimé d'abord à la matière informe des besoins généraux par lesquels ensuite celle-ci s'organise, se meut et se régit elle-même.

J'ai dit qu'il existe un appétit minéral, et je n'ai cité encore que l'exemple de l'acide rongeant le fer; mais les exemples de cette propriété s'offrent à nous dans toute la nature, et montrent que toutes les substances appètent, absorbent et tendent à se saturer. On le voit dans les trois grands élémens, ou masses principales du globe terrestre, et dans les autres corps.

En effet, l'air appète et absorbe l'eau et les diverses exhalaisons de la terre et de la mer; il s'en nourrit et en compose ses divers gaz, sa foudre et tous les différens météores. — La mer appète et absorbe une partie de l'air et de la terre; elle s'en nourrit et en compose son bitume, son sel muriatique et ses autres sels. — La terre, dans l'intérieur des montagnes, appète et absorbe l'eau des pluies et des neiges; elle s'en nourrit et en compose son soufre, le fer et tous les différens métaux. — Une multitude de faits et d'expériences prouvent que sur la surface de la terre tous les corps qui se rouillent (s'oxident) qui fermentent et s'altèrent, le font en partie en appétant et absorbant une portion de l'air et de l'eau, c'est-à-dire en s'en nourrissant.

Ainsi, chaque substance possède la faculté d'absorber et d'incorporer à soi d'autres substances; c'est-à-dire, en d'autres termes, chaque substance possède à sa manière la faculté de manger et boire, de se nourrir enfin. Ce n'est donc plus un phénomène incompréhensible que ce même besoin existe et joue un si grand rôle chez les animaux. — Et c'est ainsi que la classification de tous les faits, de laquelle j'ai d'abord célébré l'utilité, rend chacun d'eux facile à expliquer.

Cette explication du besoin qui force l'homme à se nourrir, a été déjà entrevue par le public et par les poètes, qui, selon moi, sont ordinairement plus véridiques dans leur essor hardi, que les physiciens dans leurs timides méthodes. En cherchant donc à expliquer pourquoi nous mangeons et buvons, je me plais à observer que ma solution sur cette grande question se réduit presque au refrain d'une chanson

---

(1) On peut voir sur ce dernier objet, c'est à dire sur les transformations des animaux, l'ouvrage très-remarquable de M. Lamark, intitulé : *Recherches sur l'organisation des corps vivans.* J'ai trouvé avec plaisir que je m'étais rencontré avec lui en partie sur cet article, quoique j'en diffère essentiellement sur le reste. Dans un tems où M. Lamark est généralement accusé d'avoir été trop loin, je pense le servir en annonçant que je crois aller bien plus loin encore.

bachique assez connue ; et ma théorie physique, après de profondes recherches, conclut à peu près comme ces couplets de certain comité philosophe et gourmand :

« *Pourquoi ne mangerions et ne boirions-nous pas,*
« *Quand tout mange et boit dans le monde ?* »

(La suite au numéro prochain.)

BIBLIOGRAPHIE.

Recherches sur les symptômes et les causes de la Syncope angineuse, *vulgairement appelée* Angine de la poitrine, *éclairées par les ouvertures cadavériques;* par Caleb Hillier Parry, médecin, membre du collège de médecine de Londres, de la société royale d'Edimbourg, et médecin de l'hôpital général de Bath; mises en français par A. Matthey, médecin, membre de la société médicale de Paris, etc. 1 vol. in-12. Prix, 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 80 cent. par la poste, franc de port pour les départemens. A Paris, chez Gilbert et Compagnie, libraires, rue Haute-Feuille, n°. 21.

Nous n'ajouterons rien à la recommandation portée dans la lettre du docteur Pinel, médecin consultant de Sa Majesté l'Empereur et Roi, adressée au traducteur, et qui se trouve en tête de l'ouvrage. Un tel nom dispense de tout éloge, et est une caution suffisante du mérite d'une version que ce savant théoricien engage l'auteur à publier pour bien mériter de la médecine française.

Traité du Blanchissage à la vapeur, suivi d'un nouveau procédé pour le blanchiment des toiles, fils et cotons écrus, dont on peut faire l'application au rouissage du chanvre et du lin; par P. R. Curaudeau, membre de la société de pharmacie de Paris, et de plusieurs sociétés savantes. A Paris, chez l'auteur, au dépôt général de ses nouvelles constructions pyrotechniques, rue de Vaugirard, n°. 52, vis-à-vis le Luxembourg. 1806.

Nous avons été témoins des opérations de M. Curaudeau, savant aussi accessible qu'érudit et zélé pour le bien public. Il est de notre devoir, et il nous est doux de joindre notre suffrage particulier à ceux de tous les assistans qui ont vu et répété ses procédés toujours suivis du succès le plus complet, avec une économie vraiment étonnante.

Principes d'Arthrologie, ou l'Art d'étudier méthodiquement les articulations du corps humain, par J. F. Séneaux fils, docteur en chirurgie, professeur d'accouchemens, membre et correspondant de plusieurs sociétés savantes et littéraires; seconde édition, etc. A Montpellier, 1806.

On distinguera toujours les ouvrages sortis de l'école de Montpellier à leur marche didactique. Celle qu'a suivie le jeune professeur, digne fils d'un père qui honore la même carrière, est simple, claire et méthodique. Il a su l'éclairer par quelques préliminaires chimiques qui attachent à la lecture d'un ouvrage dans lequel on avait à redouter l'écueil de la sécheresse; et l'on a maintenant un système complet des articulations, d'après leurs moyens. L'auteur a plié sa nomenclature articulaire à celle musculaire, innovée par le professeur Chaussier : c'est au tems à juger ce procès, et à décider sa fortune. Cet opuscule est terminé par un tableau synoptique des articulations de l'os occipital avec les pariétaux, les temporaux, le sphénoide et l'atlas, et il nous laisse le regret que des circonstances impérieuses privent ce jeune savant de donner ainsi successivement l'arthrologie synoptique de toutes les articulations du corps humain; mais son âge et son zèle nous laissent cette espérance à ajouter à d'autres.

Dissertation sur la Saignée, par J. Jouilleton, docteur-médecin des maisons d'arrêt du département de la Creuse, conseiller de préfecture, membre du jury de médecine, etc.

Cet opuscule n'a point pour but le mécanisme de cette opération si légèrement pratiquée dans les campagnes surtout, où une coutume fatale aux malades a laissé la funeste habitude de mesurer sa reconnaissance pour le chirurgien sur la quantité de sang qu'il a jugé convenable de tirer. L'auteur la considère sous le rapport de son influence sur la santé; et nous regrettons sincèrement de ne pouvoir l'analyser, parce qu'il est si précis, si substantiel, qu'il faudrait le citer en entier. Nous engageons nos lecteurs à lire la petite introduction contenant quelques principes sur la nature du sang, la circulation, ses usages, ses vices, mais surtout le mode d'agir de la saignée, et le paragraphe intéressant de la saignée de précaution. L'auteur termine par l'application de ces principes généraux à une série nosologique qu'il développe. Ce travail est fait pour inspirer la plus grande confiance aux lumières de son auteur. Heureux le magistrat qui a su les apprécier assez pour l'adjoindre à ses nobles travaux! heureux le pays qui recueille ces doux fruits d'une association qui honore également la science et le pouvoir!

De l'Unité du Genre humain et de ses variétés; traduit du latin, par Fréd. Chardel, docteur en médecine.

Cette production du savant Blumenbach a eu en Allemagne trois éditions consécutives. La question qu'il traite a, dans tous les tems, excité les recherches des hommes les plus instruits; il démontre, par une suite d'observations puisées dans l'histoire naturelle, qu'il n'est point de variété de structure du genre humain, soit pour la couleur de la peau, la texture des poils, la forme et la proportion des parties, la configuration du crâne, etc. qui ne puisse s'expliquer suffisamment par des causes de dégénérations analogues observées sur les brutes. Cet ouvrage offre, en outre, une foule de citations très-intéressantes, prises chez les voyageurs et les naturalistes les plus estimés. 1 vol. in-8°., prix, 5 fr. et 6 fr. 25 cent., port payé.

A Paris, chez Allut, imprimeur-libraire, et propriétaire du *Journal de la Vraie Théorie médicale*, rue de la Harpe, n°. 93, collège Bayeux.

On trouve à la même adresse un petit ouvrage ayant

pour titre : *Examen critique et Eclaircissement de la doctrine Browniène, comparée avec le système humoral*, par G. G. Lafont-Goury, docteur-médecin à Toulouse.

Nous avons déjà eu occasion de citer avec éloge ce médecin, dont chaque ouvrage porte l'empreinte du zèle et de la bonne foi. Nous ne partageons pas entièrement ses opinions; mais nous aimons à rendre hommage à la pureté de ses intentions.

Le même libraire publie en ce moment le *Traité de Pharmacologie*, (matière médicale) *suivi d'un nouvel Art de formuler*, par J. F. Chortet, médecin, rédacteur du *Journal de la Vraie Théorie médicale*, auteur de plusieurs autres ouvrages.

On ne peut disconvenir que la simplicité, la lucidité du système Brownien ne doive lui conquérir beaucoup de sectateurs; et peut-être cette école, entée sur la secte des empiriques, constituera-t-elle un jour l'unique et vraie médecine, en sacrifiant l'une et l'autre de ses préjugés. Si tel est son destin, M. Chortet a des droits à la reconnaissance publique, aux éloges de la postérité; et M. Allut en a quelques-uns à revendiquer dans ce partage, comme libraire, pour son zèle vraiment propagandiste d'un système qui ne tend à rien moins qu'à renverser l'ancienne théorie, plus calomniée au reste que défendue par le fougueux docteur Jouard.

« *O Gallien! quelle voix enrhumée*
« *De te chanter ose usurper l'emploi!*
« *Mieux te vaudrait perdre ta renommée*
« *Que los tenir de si chetif alloi.* »

Il est des avocats qui ont l'art de gâter les plus belles causes: c'est d'eux que La Fontaine a dit :

. . . .
« *Mieux vaudrait un sage ennemi.*

Essai sur une nouvelle théorie de la voix, avec l'exposé des divers systèmes qui ont paru jusqu'à ce jour sur cet objet; par R. Joachim-Henri Dutronchet, docteur en médecine. A Paris.

Nous avons joint au plaisir de lire cet opuscule très-intéressant, quoiqu'il ne contienne pas autant de nouveautés que l'auteur a la bonne foi de le penser, celui d'en entendre le commentaire de sa bouche même dans la séance qui vient d'avoir lieu pour son installation au doctorat; et nous aimons à rendre également justice et à l'érudition et à la modestie du candidat, bien différent des jeunes *savans* du jour, apparemment plus présomptueux, parce qu'ils ont moins de titres à l'être : il n'est aucun d'eux qui, sur parole, ne fût prêt à soutenir thèse *de omni re scibili;* il en est peu qui le fissent d'un ton à la fois aussi décemment assuré, aussi fondé à l'être. Nous féliciterons sincèrement l'école de Paris, toutes les fois qu'elle acquerera de tels sujets.

Supplément à tous les Traités, tant étrangers que nationaux, sur l'art des accouchemens. A Paris, chez son auteur Millot, rue Jean-Jacques, maison Bullion; Migneret, rue du Sépulcre, n°. 28, et Pernier, rue de la Harpe, n°. 187, in-8°. de 500 pages, avec fig. 4 fr. 75 cent., et 6 fr. par la poste.

Peu d'ouvrages tiennent tout ce qu'ils promettent, et peut-être le titre de celui-ci est-il un peu ambitieux; cependant sa lecture réfléchie justifie pleinement l'auteur de ce reproche, et il l'efface entièrement par la réputation méritée dont jouit un praticien aussi généralement estimé dans la capitale que M. Millot. Il était donc comptable de son expérience à ses jeunes confrères; et il avait le droit d'aspirer à compléter une instruction que la plupart des traités de l'art des accouchemens ont laissée imparfaite. Il reste sans doute encore des points de fait à éclairer; mais l'art devra à M. Millot d'avoir mis sur la voie dans le sujet le plus intéressant à l'espèce humaine.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

TROISIÈME ANNÉE.

(N°. LXXIII.) (585) (11 Juillet 1806.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Alexis Ier, empereur d'Orient, qui vivait au commencement du 12e siècle, ne se rendit pas seulement recommandable en faisant construire un hospice en faveur des pauvres, des soldats invalides et des orphelins; il voulut aussi que Constantinople eût un hôpital, où l'on pût recevoir tous les malades, et jusqu'aux aveugles, boiteux et autres mutilés. Tout y fut tellement ordonné que rien ne devait y manquer : aussi comportait-il une étendue telle qu'il fallait un jour pour le voir à son aise. Voyez *Annæ Comnenæ Alexiad,* lib. 15. Edit. de Venise, in-folio, 1715.

CONSTITUTION MÉDICALE.

L'été dont nous jouissons est agréable sans doute; mais on peut l'accuser peut-être d'un peu d'inconstance atmosphérique. Ses transitions de température sont peut-être un peu brusques; et l'on voit tel beau jour, dont un soleil ardent a rehaussé l'éclat, finir par une soirée froide, au point de faire sentir le besoin de rallumer le feu du foyer domestique. De là des corryza, dont l'humeur âcre se porte tantôt sur les ailes même du nez qu'il enflamme et excorie, tantôt assiége les glandes de la gorge, et y détermine un ptyalisme aussi douloureux qu'insupportable. Le premier cas est plus gênant que dangereux, et cède à quelques lotions avec l'eau de sureau légèrement animée d'ammoniaque, des boissons acidules et délayantes, quelques purgatifs; le second n'est pas sans danger, surtout si la salivation devient excessive, et détermine un gonflement douloureux des parotides. Nous en avons rencontré une de ce genre chez un malade qui d'abord avait fait infructueusement usage des adoucissans, des fumigations émollientes, des gargarismes mucilagineux, des mixtions sirupeuses; et nous n'avons obtenu de succès (mais il a été rapide) qu'en substituant à ce régime relâchant un régime très-tonique, dans l'ordre suivant : D'abord l'ipécacuanha, et après son premier effet le bouillon aux herbes en lavage, des lavemens purgatifs, comme révulsifs, puis la limonade froide, l'eau, la glace, les viandes froides, un peu de vin, l'opium à dose assez élevée, (quatre grains en un jour) des compresses imbibées d'eau froide sur le cou. A mon arrivée, le malade remplissait de salive une cuvette en deux heures, ne dormait plus, avait perdu l'appétit; au bout de deux jours, il a mangé, a recouvré le sommeil, la gaîté, et a cessé de cracher. La luette avait peu participé de l'inflammation; mais la parotide gauche était très-tuméfiée.

Cette affection a aussi été remarquée chez les enfans, surtout chez ceux habitant le long de la

rivière, ou que l'on a l'habitude de ramener trop tard de la promenade, et qu'on expose au *serein* du crépuscule dans les jardins publics. Ne perdons pas de vue qu'à Paris il y a différentes endémies, selon la nature du quartier occupé par telle ou telle population : ainsi la constitution nosologique du faubourg Saint-Marceau diffère essentiellement de celle de la Chaussée-d'Antin; et les maladies des rives de la Rapée ne sont point celles des hauteurs de Montmartre.

On a noté aussi des métastases goutteuses très-fatales; et nous en avons observé une qui, quoique traitée prudemment par un chirurgien très-intelligent, a fait succomber en cinq jours la malade, madame Sallin, rue du Temple, n°. 33. Elle avait depuis deux ans l'articulation du genou gauche extrêmement enflée et douloureuse : tout à coup les douleurs, le gonflement disparaissent; et de crier au miracle; mais une autre douleur s'établit à la tête et dans tous les muscles du cou. Averti, je fais poser à la plante des pieds deux semelles de levain et moutarde. Ces synapismes étant insuffisans, j'ordonnai deux vésicatoires aux deux jambes; il était déjà trop tard, et le chirurgien son voisin, aux soins empressés duquel j'avais confié la malade très-éloignée de ma demeure, eut le malheur de la voir périr vingt-quatre heures après la levée du premier appareil, quoique l'exutoire fût merveilleusement établi, et malgré que des potions cordiales eussent ménagé à l'estomac la force de résister à la transition de l'humeur arthritique par ce viscère.

P. S. Depuis le 6, l'air est rafraîchi par de fréquentes giboulées et quelques averses, qui, sans orage, ont un peu abreuvé la terre, extrêmement altérée.

M. S. U.

Depuis dix jours le baromètre a marqué pour le *maximum* 28 p. 5 lig. $\frac{11}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 27 p. 11 l. $\frac{10}{12}$.

Le therm. (dilatation) de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* à 21 deg. $\frac{2}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 10 d. $\frac{6}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 98 d.

Et pour le *minimum* 66 d. $\frac{3}{4}$.

Les vents dominans de cette décade, absolument conformes à ceux de la dernière, ont soufflé 12 fois au N.-E., 5 fois au N., 7 fois au N.-O., 3 fois à l'O, 3 fois au S.-O.

Chevallier, *ingén.-optic.*, *membre de plusieurs sociétés savantes.*

FAIT DE PRATIQUE.

On a nié le mérite de l'intervention du médecin dans une maladie où le chirurgien exerce des fonctions médicales : donnons une preuve du contraire, nous dont on connaît le courage à tenir une balance égale entre deux professions toujours rivales, toujours aux prises, également nécessaires, mais dont l'utilité résulte surtout de la ferme intention de chacune d'elles de rester dans les limites qui lui sont propres. Voici le fait :

M. Gratereau, chirurgien, rue de l'Arbre-Sec, traitait d'une affection sub-aiguë de la poitrine madame Baillod, demeurant rue de l'ancienne Comédie Française, maison du Vitrier, où elle est encore. Elle était au plus mal, et le chirurgien avait prévenu le maître de maison et les amis de sa mort prochaine. M. Mathio, élève distingué du Corrége français, m'invite à la voir. J'arrive; je trouve une femme dans l'état le plus déplorable et presque agonisante. Les fenêtres fermées constamment empêchaient la libre circulation de l'air, et faisaient de sa chambre à coucher un cloaque infect. Je fais d'abord renouveler l'air; les fumigations oxygénées l'épurent; mais, à raison de la nature de l'affection maladive, je corrige ce qu'elles peuvent avoir de trop stimulant pour le viscère affecté, en faisant respirer à la malade, trop affaiblie pour pouvoir exécuter aucun mouvement, la vapeur d'une décoction émolliente placée sous son nez : on brûle sur une pelle rouge, plusieurs fois par jour, du sucre, des fleurs de benjoin, du gaudron, etc. On avait émétisé les boissons choisies parmi les acides; je les remplace par les mucilagineux en breuvage, en lavemens, en lotions, et même en compresses sur le ventre; j'ordonne un vésicatoire à chaque bras. Cependant comme l'état était très alarmant, je sollicite une consultation. M. le professeur Hallé est appelé, et au seul aspect il décide l'incurabilité. On lui dit que j'ai fait poser deux exutoires; et cette indication lui paraît si pressante, que, saisissant cette unique planche dans un naufrage qui lui paraît certain, il en ordonne un troisième au sternum, mais en

désespoir de cause ; du reste il approuve entièrement mon traitement. Je n'avais pu assister à la consultation, parce que j'avais été appelé à la même heure à une autre. Je me rends chez la malade, dans l'espérance d'y trouver encore le consultant. On me répète son avis, sans me cacher son fatal prognostic. Je tiens pour opinion qu'en médecine on ne doit jamais condamner, et que peut-être aussi jamais la nature ne se plaît davantage à appeler de nos arrêts que quand nous affectons de les rendre en dernier ressort. Je crois fermement que tant qu'il reste une lueur de vie on ne doit pas bannir l'espérance; et cinq à six faits très-singuliers en ce genre, qui me sont personnels, me donnent un certain courage, et je dirais presque quelque confiance à me charger des cas désespérés. Ce sentiment profond me guida dans celui de madame Baillyd, qui, par un caractère particulier, et propre au genre de sa maladie, avait conservé toute sa tête, avait entendu son arrêt, et me sut le plus grand gré de ne pas désespérer aussi d'elle. Une nouvelle raison acheva de ranimer mon courage; ce fut la défection du chirurgien. Il s'établit au coccix un dépôt purulent, avec des clapiers dans les parties musculaires voisines, dont l'odeur, la couleur décelaient l'affection gangréneuse. La première indication semblait être d'exciser la portion sphacelée devenue insensible : je craignis une hémorragie, dont l'effet eût été d'enlever ma pauvre malade, vu l'état de faiblesse où elle était. L'abcès était largement et profondément entamé; je préférai saupoudrer cette profonde ouverture avec une mixtion absorbante et antiseptique composée de quinquina, camphre et aloës: je répétais deux fois par jour ce pansement précédé d'un arrosement de vin rouge chaud et sucré, et terminé par la lotion des parties environnantes avec l'alkool camphré. Ce moyen, qui me dispensa de l'excision dangereuse ici à pratiquer, parce qu'elle pouvait irriter les parties sensibles, et y propager la gangrène, mais surtout parce qu'elle pouvait imprimer au système une perturbation, un choc au-dessus des forces de la malade, eut un tel succès, que, dès le troisième jour, le pus ichoreux et fétide suintant de cet ulcère, changea sensiblement de nature. J'avais appliqué le troisième vésicatoire à la poitrine; ceux du bras étaient en pleine suppuration: je mêlai de l'onguent styrax à leur pansement, et, pour ranimer le ton de la fibre, j'administrai intérieurement de très-bon quinquina à très-haute dose; j'ordonnai un régime substantiel pris dans la classe des incrassans, les pâtes, les fécules, les crêmes de riz, un peu de vin de Bordeaux; mais n'oubliant point la contre-indication annoncée par l'affection originaire qui était phthisique, (car lorsque j'avais entrepris cette cure il y avait expectoration excessive et purulente, chaleur à la peau, toux continuelle, mal de tête avec élancement, lombago, diarrhée fétide, insomnie, émanciation complette, en un mot face hippocratique;) n'oubliant point, dis-je, ces symptômes réunis, quoique civilisés, je suspendais de temps en temps mon régime tonique pour recourir au petit-lait, à l'eau d'orge, à l'amandée; et je note ici comme chose digne de remarque, que l'emploi seul de ces émolliens redonnait à la diatèse gangréneuse une activité nouvelle. Remplaçait-on ce régime adoucissant par un autre plus tonique, tels que les amers, le quinquina surtout et le vin, soudain les progrès du sphacèle s'arrêtaient; mais les symptômes de la phthisie se reproduisaient avec une nouvelle intensité : sifflement de la poitrine, toux, expectoration, hémorragie même, fièvre lente, insomnie, mal de tête, haleine fétide. Rien n'était plus difficile que d'obéir tour à tour à ces deux indications opposées; et cependant c'est en restant fidèle à ce précepte d'Ovide, applicable à plus d'un cas embarrassant, *inter utrumque tene*, que je suis parvenu au bout de deux mois à obtenir une convalescence heureuse, une guérison inespérée. Cette cure m'a coûté assez de soins, et me paraît mériter assez d'importance pour consigner ici mon journal alimentaire et médicamenteux : Le matin de bonne heure on pansait les deux vésicatoires des bras avec moitié styrax, un quart de suppuratif et un quart d'onguent de thiméléa; ensuite, avec le styrax seul, la plaie située précisément dans la profondeur des muscles attenant le coccix, et formée par suite d'amaigrissement et de frottement continu de la peau contre les draps, après l'avoir étuvée de vin chaud et sucré, et y avoir déposé un mélange de poudres de quinquina, d'aloës et

camphre, on posait ensuite un très-large emplâtre de styrax enduit de thérébentine, dans son pourtour, pour le rendre plus adhérent, et procurer à la malade la faculté de se remuer sans douleur et sans s'écorcher davantage.

A déjeûner, du lait teint légèrement de café, et j'avais cédé ici à l'habitude de la malade; deux heures après une tasse d'eau d'orge édulcorée de sirop de mûres. A dîner deux prises de 36 grains de quinquina, un vermicel et une côtelette ou une aile de poulet, ou une limande ou des asperges, mais plus volontiers de la viande que des légumes, du vin de Bordeaux coupé d'eau ferrée; trois heures après une autre prise pareille de quinquina, et un verre de vin coupé d'eau ferrée. Le soir un biscuit à l'eau; deux heures après un grain d'opium, mais de deux jours l'un seulement. J'ai terminé le traitement par l'usage du sirop antiscorbutique, et même du cresson mangé à jeun le matin avec le pain, puis la bière rouge et forte de houblon aux repas.

Il n'est pas inutile de dire qu'il faut distraire de ce journal le régime alimentaire qui n'a commencé qu'avec la convalescence, et que, pendant la durée de la maladie, non-seulement madame Bayot était asservie à une diète sévère, mais que de quatre en quatre jours je lui donnais l'ipécacuanha par fractions, et des lavemens purgatifs; auxquels elle a dû constamment un des moyens de sa guérison, comme puissant moyen de diversion humorale.

A sa première sortie, madame Bayot fut rencontrée par son chirurgien, si persuadé de sa mort, qu'il ne voulait pas la reconnaître.

M. S. U.

DU SUNAMISME.

Le Sunamisme, ainsi nommé de *Sunam*, ville de la tribu d'Issachar, patrie d'Abisag, que David s'associa dans sa vieillesse, et de l'hôtesse d'Elisée qui récompensa son hospitalité en ressuscitant son fils, signifie en médecine ce procédé hygiénique par lequel une personne âgée cherche à éluder la faulx du temps, et à retarder sa caducité en aspirant la surabondance de vie qui transude de tous les pores d'un jeune être avec lequel on le met en contact. Celui-là n'aurait aucune idée des systêmes inhalant et exhalant qui pourrait nier qu'il s'échappe de nous, et avec profusion, dans le premier âge surtout, des corpuscules vitaux, des effluves intarissables, qui, comme le calorique, tendent à se mettre en équilibre avec les corps voisins; c'est cet arôme particulier qui distingue *mares animos*, et que le nez très-exercé du bon Henri aimait à retrouver chez ses maîtresses. C'est cette émanation qui avait fait rendre l'étrange loi par laquelle on obligeait, en cas d'assassinat commis par un inconnu, tous les personnages suspects à toucher le cadavre, et qui condamnait à mort celui au contact duquel les plaies recommençaient à couler, attribuant ainsi à des corpuscules échappés de l'assassin pendant le combat, et rentrant chez lui à son apparition, la fluidité nouvelle du sang figé. C'est celle qui guida l'infaillible et généreux chien d'Aubry de Montdidier, dans son implacable vengeance, et qui encore aujourd'hui conduit invariablement tous les êtres de sa fidelle famille sur les traces perdues de leurs maîtres, ou sur les pas des voyageurs enterrés sous des monceaux de neige dans les précipices du Saint-Bernard. Ce moyen superficiellement examiné ou indécemment pratiqué a pu fournir matière à la glose et à d'excellentes plaisanteries: mais rire n'est pas répondre; et parce qu'on a abusé de l'émétique pour empoisonner, faut-il rayer ce médicament du codex? C'est à la médecine qu'il appartient d'épurer tout ce qu'elle touche, de sanctifier ce qu'elle approuve; son but innocente ses actions, et il n'est rien en médecine qui ne soit chaste et respectable.

Le Sunamisme, dans sa stricte signification, n'est point l'influence de cette atmosphère particulière qui attire un enfant vers sa mère dans la première enfance, comme la loi de la gravitation entraîne les Satellites de Jupiter ou de Saturne autour de leur planète. Remarquons au reste, en passant, que cette force attractive diminue en vieillissant, et qu'un des moyens d'estimer l'âge de l'univers serait peut-être l'examen de la plus ou moins constante régularité avec laquelle les mondes décrivent leur courbe accoutumée autour du soleil. Nous livrons cette idée à l'*astromane* Mercier. Ce n'est point ce fluide universel dont le chartalanisme a offert la découverte à la crédulité sous les noms

de magnétisme, de somnambulisme ou de blétonisme, monumens de l'extravagance des hommes, quand ils devaient être celui de leur génie. Ce n'est point non plus cette attraction morale qui entraîne un individu vers l autre par une impulsion invincible ; ce n'est pas même cette autre impulsion plus forte encore qui détermine le penchant d'un sexe vers un autre : c'est cette grande loi de la nature, qui, cherchant à établir entre ses enfans un partage exact, a décidé que le plus riche donnerait à celui qui l'est moins, quelle que soit d'ailleurs la nature de la possession de celui qui a davantage. C'est par une suite de cette loi que les épidémies, en se divisant, perdent de leur intensité ; de même qu'un air pur, aspiré par un trop grand nombre d'individus, finit par être expiré en donnant un gaz délétère.

Il résulte de ce que nous venons d'indiquer sommairement que le Sunamisme pratiqué avec des intentions pures et le respect dû à la jeunesse, (*maxima debetur puero reverentia*) offre à la médecine un moyen certain d'entretenir la vitalité de celui qui l'emploie dans un âge où l'on a plus besoin de réparer que de droit d'acquérir : mais nous devons avertir les vieillards qu'autant ce moyen, employé avec décence et discrétion, leur est favorable, autant le moindre effort résultant de leur force reconquise, leur serait funeste ; comme nous croyons de notre devoir de prévenir les jeunes personnes destinées à ces fonctions réparatrices que si elles ne perdent pas précisément autant de leur santé qu'elles en communiquent, il est un terme au-delà duquel elles finissent par la compromettre. (1) L'aréonaute qui jette de son lest s'élève, et s'enrichit par ses dons comme la bienfaisance ; mais s'il jette au-delà du poids requis, alors le ballon perd tout équilibre, et, vain jouet des nuages et des vents, il précipite le phaéton insensé qui n'a pas su mesurer sa dépense au but qu'il voulait atteindre, et ses forces à l'audace de son entreprise.

C'est encore sur ce système qu'est fondée l'habitude de faire coucher avec soi de jeunes animaux ; et telle vieille coquette doit l'absence de ses rhumatismes aux convulsions de ses petits chiens. C'est au Sunamisme qu'il faut rapporter les effets des topiques, et surtout des bains de vapeurs ; et nous proposerons dans peu au public un appareil au moyen duquel on peut recueillir les différens gaz qui émanent du corps humain, et dont l'analyse conduira peut-être à des résultats avantageux sur la nature des agens à employer pour combattre telle ou telle prédisposition morbide, en lui appliquant l'ingénieuse invention de Guyton de Morveaux. On a peut-être trop dédaigné en médecine les moyens curatifs par absorption ; et, quand on pense qu'on force à digérer des médicamens un viscère destiné à assimiler à l'organisme des sucs réparateurs, on est tout surpris que la médecine n'ait pas cherché à les répandre dans le système par une voie à la fois plus sûre, plus vaste et moins dangereuse. Nous développerons ces idées dans un autre numéro.

M. S. U.

Phénomènes en histoire naturelle.

L'homme est avide de nouveautés, curieux de prodiges ; et, s'il se présente quelque fait sortant de l'ordre accoutumé, il crie facilement au miracle ; mais il ne tient pas note exacte de ce qui a surpris son admiration. Ce serait cependant le seul moyen de décider si ce fait est hors nature, et de le classer convenablement quand il se représenterait ; de même que l'astronomie classe maintenant et assujettit à des périodes régulières les comètes qu'on avait jusqu'alors cru errantes, sans lois, et indépendantes d'un calcul déterminé. Cette fonction appartient surtout à notre Gazette, qui doit sans cesse recueillir de nouveaux matériaux pour l'instruction des procès que la médecine ne juge pas encore assez discutés pour les décider. C'est à ce titre que nous rapportons les faits suivans, sans nous permettre de rien préjuger dessus, et en les enregistrant seulement pour *mémoire*, nous continuerons d'en offrir de pareils si cet essai est goûté de nos lecteurs.

Un tigre mâle du Bengale, renfermé à la ménagerie de Schœnbrunn, était sujet à des ophtalmies, pour lesquelles on lui donnait, comme régime

(1) Cet avis s'adresse surtout aux mères de famille qu'une vile cupidité pourrait décider à sacrifier à un mari vieux et infirme leurs filles belles de jeunesse et de santé.

rafraîchissant, de jeunes animaux vivans pour pâture. Dans une attaque de cette maladie on lui jeta dernièrement une jeune chienne : la pauvre bête tombe d'effroi aux pieds de son ogre qui était accroupi, la tête posée sur les jambes; et avec une *présence d'esprit* qu'on admirerait chez un homme, en pareil cas surtout, elle démêle qu'il a les yeux malades; elle devine qu'en y portant la langue elle peut le soulager, peut-être le guérir; et, avec un courage rapide comme la pensée, elle applique sa langue fraîche et douce sur l'œil en feu du monarque, qui, s'en trouvant bien, a la bonté de se laisser faire. Enhardie par l'impunité, la petite bête continue son pansement, et avec un tel succès, qu'attaché ensuite par la reconnaissance du soulagement éprouvé, et l'espoir peut-être d'un plus grand, le tigre à son tour caresse son esculape, qui, depuis ce temps, nouvel Androclès, habite sans frayeur avec son hôte illustre dont il continue de traiter l'ophtalmie. Il s'est même établi entr'eux une réciprocité d'affection (fondée sur ce que l'un a guéri l'autre, qui ne l'a pas mangé) telle, que le grand seigneur permet à son petit chirurgien de goûter, le premier, des plats qu'on sert à sa table, et même de le mordre en jouant; car, ainsi que chez nous l'animal tremblant est passé de l'excessive frayeur à l'excessive familiarité. Nous saurons si cette intimité survivra au service rendu : *Passato il pericolo, gabbato il santo.*

On voit en ce moment rue des Bons-Enfans, vis-à-vis la cour des Fontaines, une petite famille originaire du camp de Boulogne, et composée d'une chatte ayant trois chatons et un petit rat qui partagent en frères le lait de leur mère-nourrice, et vivent dans la meilleure intelligence. Ce rat était parvenu à s'échapper, et a été absent pendant trois jours : la chatte parut inquiète de son absence, et le caressa beaucoup à son retour. Le Mercure de France du mois de mars 1731 rapporte le même fait arrivé alors à Evreux, où la chatte nourrissait une souris, et le journal d'*Economie rurale*, n°. XV, page 295, cite l'allaitement d'un chat par une chienne.

On montrait, il y a quatre mois, rue Saint-Denis, près la cour Batave, un enfant né à Paris, rue de l'Université, n°. 44, âgé de quinze mois. Son père, nommé Poisson, est fondeur en caractères. C'est le sixième enfant d'une mère forte et bien constituée : il est affublé d'une espèce de schall capillaire ressemblant assez, pour sa couleur, à la peau d'un veau, et descendant en pointe jusque vers la moitié du dos, en partant de chaque côté du cou. La peau dans cet endroit est rouge, rugueuse; les cheveux de la tête, dont cette singularité semble un prolongement, sont fauves; la peau de la tête est très-blanche, ainsi que celle du corps; celle sur laquelle s'est développée cette étrange végétation capillaire, éprouve une chaleur telle que l'enfant ne peut souffrir dessus cette partie d'autre vêtement, qu'une légère tunique de taffetas qu'on entrouvre pour la montrer au public.

Cette bizarrerie ne se borne pas à cet endroit; car on remarque, sur son petit corps, neuf taches irrégulièrement placées, et parsemées de cheveux blonds. Au reste, cet enfant est fort, quoique encore à la mamelle, dont il est très-friand. Lorsque nous l'avons vu, il avait une espèce d'éruption gourmeuse sur cette partie chevelue, et sa tête en était complettement exempte. Sa mère ne se souvient point d'avoir eu pendant sa grossesse l'imagination frappée d'*envie* ou de frayeur. Les cinq autres enfans n'offrent rien de pareil.

On voyait à l'hôtel-Dieu de Paris, il y a un mois, une femme de 44 ans, d'une dimension extraordinaire, et telle que deux hommes pourraient à peine l'enlacer. Elle a été modelée en plâtre, et elle est conservée au cabinet de l'Ecole. Elle pesait 325 livres; sa tête est enfoncée dans ses épaules; son ventre et ses mamelles sont monstrueuses; le sein droit a 27 pouces de circonférence; le gauche a quelques érosions. Sa taille était de 4 p. 10 pouces. Elle a dû sa mort à son excès d'embonpoint.

On admire à Mayence en ce moment un nommé Roger qui, soit propriété innée, soit produit de l'art, a la faculté de plonger impunément son bras ou toute autre partie du corps dans un brasier, dans l'huile bouillante, etc. Nous rendrons compte

d'un fait pareil que nous avons admiré ici il y a deux ans, et qui peut-être n'y a pas été assez apprécié; nous pensons même qu'il était d'autant plus précieux à étudier qu'il aurait été moins naturel; au reste, naturel ou non, il méritait plus d'attention qu'il n'en a obtenu des sociétés savantes.

Un phénomène non moins étonnant et aussi contesté de la part des *omnidoctes* qui savent mieux nier qu'expliquer, est un cours crânologique que vient d'ouvrir dans la même ville le docteur Gall.

Nous avons vu à Paris, place du Corps-Législatif, n°. 114, chez une fruitière, nommée madame Hadancourt, un petit lapin ayant la tête conformée comme un éléphant, le col épais, les yeux ronds, deux petites défenses, une espèce de trompe et de larges oreilles; sa peau est chagrinée et bronzée comme celle de l'éléphant. Il est venu à terme avec sept autres lapereaux qui vivent. On l'a déposé dans l'esprit-de-vin. Il n'a vécu qu'un jour, et n'a pu teter à cause de la conformation de sa bouche.

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Suite du Cours de Physique vitale, ou Nouveaux Principes sur la vie et sur la longévité.

On m'a fait, touchant le système de l'appétence et de la terreïfication vitale, qui est exposé plus haut, l'observation suivante: — Vous prétendez, me dit-on, que la vie est l'action chimique par laquelle un corps doué d'affinité attire la terre des alimens pour la combiner avec lui; qu'en accumulant cette terre il vieillit, et que, dès qu'il en est saturé, il cesse d'agir et meurt de sa mort naturelle. Il suit de là que le moyen de prolonger notre vie est d'écarter de notre substance, autant qu'il est possible, cette terre fatale que nous puisons dans les alimens. Je prévois donc quelle sera votre médecine préservative: elle nous prescrira de vivre d'alimens peu substantiels et peu terreux, de nous nourrir d'eau, de fruits bien aqueux, de salades, et le tout à la moindre dose possible. En supposant que ce moyen de prolonger la vie convînt à beaucoup de tempéramens, je doute qu'il convienne à beaucoup de goûts.

Rép. Quoique le raisonnement qui doit réfuter cette objection fasse partie de la théorie sur la longévité, que je ne dois exposer que dans les numéros suivans, cependant comme plusieurs autres lecteurs pourraient avoir déduit de mes principes précédens cette même conséquence, et que celle-ci est de nature à influer sur leur régime, je crois devoir m'empresser de les prévenir aujourd'hui que cette conséquence pratique me paraît absolument fausse. — Je pense, au contraire, que le progrès de la terreïfication vitale, ou, ce qui est la même chose, le progrès de l'âge, ne dépend point de la qualité ou de la quantité des alimens, du moins chez l'homme, et chez les autres grandes espèces d'animaux, et que, de quelque manière que les divers individus de la même espèce se nourrissent et se conduisent, tous ceux du même âge ont toujours acquis à peu près des degrés égaux de terreïfication. — Car il faut considérer que, outre le principe d'appétence que j'ai exposé, il y a dans les corps vivans plusieurs autres principes actifs, dont je n'ai pas fait encore mention, et entre autres surtout un principe d'ordre et de régularité qui, en ordonnant et régularisant toutes choses, fait que la saturation terreuse suit une certaine progression qui est fixe, constante, et à peu près la même chez tous. C'est donc inutilement qu'on recourrait à une nourriture légère pour retarder la marche invariable de cette grande opération vitale. — Ce sont des propositions qu'il faudra prouver en son lieu.

Mais, en attendant, j'ai cru qu'en faveur de ceux qui ont lu ma précédente théorie, et qui s'en sont convenablement pénétrés, je devais protester ici sans retard contre cette conséquence spécieuse que peut-être ils en auraient aussi déduite, et qui devait produire en eux l'un de ces deux mauvais effets: ou détruire dans leur opinion cette même théorie qui doit répandre un grand jour sur toute la physique; ou, ce qui n'aurait pas été moins pernicieux, les induire à un système d'abstinence et de privation, à un régime languissant, insipide et débilitant, aussi contraire à l'intérêt de leur santé et de leur vigueur qu'à celui de leur appétit et à nos intentions.

Bien plus, lorsque nous déduirons les maximes pratiques, nous verrons que des divers principes qui constituent la vie, il suivra cette maxime capitale : que le SEUL moyen de prolonger sa vie est d'exercer à un haut point toutes ses facultés naturelles, et de satisfaire tous ses appétits naturels; et, par conséquent, entre autres pratiques, de donner à son corps tout l'exercice et le mouvement qu'il peut supporter, tout le sommeil et le repos qu'il exige, une nourriture aussi abondante et aussi forte qu'il la réclame. Ainsi, en attendant que je puisse concilier par le raisonnement ma théorie avec cette pratique, il est toujours certain que celle-ci se concilie aisément avec tous les goûts et tous les estomacs, du moins avec tous ceux qui sont raisonnables.

Quoiqu'il y eut bien d'autres difficultés à résoudre concernant la théorie vitale que j'ai esquissée, cependant, ne l'ayant proposée dans cette Gazette de Santé que comme

conduisant à des résultats utiles à la santé, je me hâterai d'en venir, dans l'article suivant, à ces résultats et à mes principes de longévité. — Au reste, je me ferai un devoir de répondre dans ce journal aux objections plausibles qui pourront m'y être adressées.

SUR *le Principe vital.* — J'annonçai dès le commencement de ce mémoire, que mon système sur la nutrition éclaircirait la nature du principe vital : je dois donc en concluant dire quelque chose sur ce principe.

Ayant établi une nouvelle loi physique, la propriété de l'universelle appétence, que j'ai adaptée à la principale fonction de la vie, je pourrais supposer que c'est dans cette propriété seule que consiste tout le principe vital. Il me semble même que, en qualité de faiseur de systèmes, et d'après l'usage constant des auteurs systématiques, j'aurais le droit d'attribuer à cette loi, comme à leur seule cause, la plupart des effets, ou même tous les effets qui ont lieu dans le ciel et sur la terre. Mais le tems de cette licence de l'esprit et des beaux systèmes sans base est passé ; et la logique infiniment prudente qui domine aujourd'hui, en interdisant à la pensée tout son essor, a du moins le mérite d'empêcher ses écarts. Je suis donc obligé d'avouer, et reconnais sans peine que, malgré l'étendue de la loi que j'ai proposée, un grand nombre de faits relatifs à la vie se rapportent à d'autres propriétés.

(La suite au numéro prochain.)

Nous avons reçu sous le timbre de Maëstricht une lettre de douze pages écrite en latin avec une pureté et une érudition telles que nous sommes fâchés de ne pouvoir l'insérer en original, et d'être forcés de n'en offrir qu'un extrait traduit à nos abonnés. Nous en remercions l'auteur anonyme, en regrettant qu'il n'ait pas voulu joindre à ce titre à notre reconnaissance le facile mérite de la guider vers son auteur. Nous publierons sous peu cet extrait.

AVIS.

Nous avons, en dépit des obstacles et des calomnies étrangères même à la rédaction de notre Journal, mais sur lesquelles nous *offrons à tous nos confrères de bonne foi les communications les plus franches*, atteint la troisième année, soutenus par le seul mérite des articles que nous avons offerts à l'intérêt public ; nous n'y répondrons qu'en redoublant de zèle pour en obtenir sans doute de nouvelles ; mais nous savons que la franchise en médecine fut toujours un crime aux yeux de ceux qui préfèrent s'envelopper des voiles du mystère. Au reste, notre ardeur se ranime encore en jetant un long regard sur l'espace parcouru au milieu de tant d'entraves, et double notre confiance dans la carrière qui nous reste à parcourir avec cette impérissable devise, *courage* et *verité*. Que nos abonnés continuent à nous aider du geste et de la voix ; qu'ils veuillent bien nous alimenter, comme ils l'ont fait, d'*observations-pratiques* ; et, guidant avec une nouvelle intrépidité notre char à travers les écueils, nous répéterons avec eux et le sublime Horace :

« *Justum et tenacem propositi virum*, etc. »

Profitons de cette occasion de causer en famille pour dire à nos abonnés qu'ils ne recevront qu'au premier janvier prochain la table des matières, pour faire concorder notre Journal avec l'ère nouvelle ; et nous invitons ceux qui voudront faire à ce recueil les honneurs de la reliure d'attendre cette époque, en les assurant que, grâces à l'accueil du public, nous sommes aujourd'hui doublement intéressés à le continuer. Messieurs les souscripteurs dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de leur journal ; et ceux à qui quelques numéros manquent sont priés de les réclamer de suite, car plus tard il deviendrait impossible de les leur procurer. Nous invitons également ceux qui desireraient se procurer notre ouvrage intitulé : *l'Ami des Femmes*, dont il reste très-peu d'exemplaires, à en joindre le prix (9 fr. franc de port par la poste) à celui de leur abonnement. Ce livre a pour nos souscripteurs le mérite de contenir nos principes et notre profession de foi en médecine.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

TROISIÈME ANNÉE.

(N°. LXXIV.) (593) (21 Juillet 1806.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Quelques personnes ont trouvé étrange qu'en peignant les soins d'une mère pour son fils malade, nous ayons dit : Eh! quel meilleur médecin que le cœur d'une mère!.... quel être plus aimant à la fois et plus intelligent qu'une femme !.... Comme *ami des femmes*, nous devons justifier notre opinion ; et nous donnons à son appui le fait suivant, que nous ferons suivre de plusieurs biographies pareilles.

Lucretia Helena Piscopia Cornara, de l'illustre famille des Cornaro, de frugale mémoire, naquit en 1646 à Venise. Elle fit vœu de virginité à l'âge de douze ans, sans trop connaître peut-être le mérite de son sacrifice ; et, dirigeant toutes ses affections vers les sciences, elle les cultiva avec un tel succès, qu'en 1676 elle reçut le titre de docteur en philosophie dans l'Université de Padoue, qui lui aurait conféré le bonnet de docteur en théologie, sans l'opposition de l'évêque de cette ville. Ses ouvrages forment un volume in-8°, imprimé en 1688. Il contient un éloge de Venise; des nécrologes en style lapidaire et des lettres. Nous vivons dans un siècle où l'on ne contestera pas aux femmes la supériorité dans ce dernier genre de littérature.

CONSTITUTION MÉDICALE.

A peine nous goûtons les charmes de l'été, et déjà des voix s'élèvent pour accuser ses ardeurs. Naguère un hiver humide excitait nos plaintes, et nous invoquions alors la brûlante influence du *Lion ;* aujourd'hui, las déjà de son empire, las des gazons verdoyans, des bocages sombres, d'un ciel serein, d'un air pur et d'un soleil radieux, nous redemandons les brumes de l'hiver ; nous implorons les pluies du Verseau: telle est la fatale destinée de l'homme,

« Ut nemo, quam sibi sortem
« Seu sors seu natura dedit, contentus vivat. »

Une plus douce philosophie est de savoir tirer parti de sa situation ; et si le ciel d'airain nous refuse de l'eau, allons la puiser dans les sources qui la recèlent.

Hic gelidi fontes, Hic mollia prata, Lycori ;
Hic nemus. . . . .
. . . .
. . . . Hic, inter flumina nota
Et fontes sacros, frigus captabis opacum.

Plongeons-nous dans l'onde rapide des rivières que traversent les rayons bienfaisans du Père de la lumière. Ce mois est le plus propre aux bienfaits du bain. Versons l'eau à torrens dans les environs de nos habitations, sur les arbustes que l'art a transportés dans nos appartemens : l'air, échauffé par les feux de l'été, la vaporisera ; et cette vapeur, mêlée à l'oxygène élaboré par les plantes, assainira l'air que nous respirerons. Que les végétaux soient la base de notre nourriture : les soupes de racines et d'herbes offrent un mets aussi agréable que salubre, et les salades mêlées à la viande donnent une nourriture également rafraîchissante et saine. La bierre est une boisson

appropriée à l'ardeur qui nous consume, et fermente bien avec le bol alimentaire; enfin les melons et les figues de cette année sont à la fois sains et savoureux; mais il faut alors terminer le repas par un verre de vin généreux, ou même un peu de liqueur spiritueuse.

On observe en ce moment beaucoup de maladies; celles dominantes sont des rougeoles, des coliques, quelques dyssenteries, des maux de gorge, des rhumatismes, des catharres, des fluxions de poitrine, des fièvres éphémères, des pertes, des hémorragies. Le traitement des rougeoles a été en général très-simple : vomitif à l'invasion s'il y avait saburre, sinon eau de tilleul; pédiluves chauds, lavemens légèrement carminatifs, ou quelquefois purgatifs. L'éruption décidée, on soutient les évacuations; si elles se font difficilement, on les détermine par des frictions sèches à la peau et quelques potions kermétisées, aromatisées d'eau de fleur-d'orange. Dans tous les cas, il faut avoir soin de se tenir couvert sans se surcharger, et de renouveler l'air de l'appartement. Le traitement se termine par les purgatifs réitérés. Quelquefois le mal de tête, l'engorgement glandulaire du cou, le délire, l'absence de l'éruption mensuelle ont compliqué l'affection qui, en général, a plus régné parmi les femmes, et surtout les jeunes personnes, que chez les hommes: des pédiluves très-chauds et très-courts, quelquefois les vésicatoires aux jambes, des cataplasmes de plantes carminatives sur le bas-ventre, leur vapeur reçue par l'utérus, des injections même de cette décoction, et une tisane de coquelicot, ont fait cesser ces symptômes alarmans, et on a purgé plus tard.

Il a fallu dans les dyssenteries, plutôt produites par l'ardeur de la saison et l'abus des fruits rouges que par des levains putrides, s'écarter du traitement rationel; et, sans recourir aux vomitifs, on s'est bien trouvé sur-le-champ d'une boisson mucilagineuse, et même d'orgeat, d'une nourriture plus substantielle et animale, de vins spiritueux, de bon quinquina, quelquefois de rhubarbe, mais surtout d'une solution de chocolat à la vanille bien choisi, et continué à déjeûner pendant plusieurs jours, plus consistant. Quand la dyssenterie a eu une autre cause, il a fallu suivre une autre méthode. Les préservatifs les plus sûrs des coliques et de la dyssenterie sont l'usage et non l'abus, mais surtout le choix des fruits rouges; des lavemens huileux, la promenade à l'ombre, mais non à l'humidité; des vêtemens légers, mais couvrant exactement; le soin rigoureux de changer de linge si l'on a sué; (1) les bains, et surtout ceux de rivière, les boissons délayantes, les farineux, mais *sans leur robe* si ce sont des légumes, le vin vieux et le café. On a pu revenir, mais avec modération, et en supposant le jeu libre des poumons, un bon estomac, et surtout l'absence d'affection nerveuse, à l'usage, en se couchant, de quelques cuillerées de punch, dont l'effet est de stimuler, de ranimer la fibre affaissée par le relâchement atmosphérique; car on se tromperait bien si l'on jugeait de la sécheresse de l'air par sa chaleur. Nous éprouvons en effet en ce moment une humidité bien plus grande que dans un hiver froid; et l'influence du vent du sud-ouest est telle, que depuis dix jours l'hygromètre est chaque soir au-delà de 90, et, pendant le jour, passe 75; tandis que dans les gelées de l'hiver le vent du nord le fait remonter souvent jusqu'au 35. Cependant le thermomètre a franchi depuis dix jours constamment le 20, et est arrivé à 25 (dilatation); tandis qu'en hiver il marque ordinairement 6 (condens.), ce qui donne une différence de 31 degrés. Remarquons aussi que les maladies du moment sont analogues à celles des hivers : rhumes, pertes, diarrhées, flueurs-blanches; et s'il y a quelques maladies aiguës, elles sont dues à la dégénérescence des humeurs causée par l'influence solaire : c'est ainsi que les catharres ont dégénéré en pleurésies, et les fièvres éphémères en fièvres putrides. Les maux de gorge ont été traités en raison de leur cause particulière : ainsi l'esquinancie du moissonneur, altéré sous le poids du jour et l'ardeur d'un soleil brûlant, n'a pas dû être médicamentée comme celle du tranquille pêcheur, où même du marinier qui est resté toute la journée dans un bateau où la moitié du corps nue est exposée à l'air ou dans l'eau, et qui, rentré le soir avec un enrouement

(1) M. Forestier a fait aux médecins, dans le Journal de Paris, un appel de leur opinion sur l'usage constant des gilets de flanelle portés sur la peau : nous nous efforcerons d'y répondre dans le premier numéro.

dû à une rétropulsion de la transpiration insensible, a besoin d'une boisson sudorifique qui restitue à la peau ses fonctions. Tel mal de gorge a cédé à un vomitif; tel autre s'est accru par un gargarisme acidulé ou des vapeurs émollientes: c'est au praticien à conclure au mode de cure indiqué par l'examen des différentes causes. Les rhumatismes ont, en général, succédé aux dysenteries bilieuses dans lesquelles on s'était hâté de pratiquer une médecine de symptômes seulement, et d'arrêter le flux, comme on dit, sans évacuer l'humeur. Le traitement le plus sage du rhumatisme a consisté dans les frictions sèches, les bains de vapeurs aromatiques partiels et les purgations. Les fièvres éphémères ont dû être repoussées dès l'invasion par des boissons émétisées, quelquefois un vomitif, les acides, les lavemens, la diète et les évacuans; et sans cette précaution elles ont rapidement dégénéré. Quant aux autres affections, nos abonnés en trouveront le traitement dans les numéros précédens, et dans plusieurs ouvrages *ex-professo*, mieux détaillés sans doute et plus instructifs; mais l'unique mérite de cette Gazette est d'offrir son tableau sanitaire en raccourci dans le moment où les maladies paraissent, et en ayant égard au type particulier qu'elles affectent alors. Au reste, la chaleur que nous éprouvons est plutôt due à l'ardeur du soleil qu'à l'air qui est frais, et constamment agité par les vents.

M. S. U.

Depuis dix jours le baromètre a marqué pour le *maximum* 28 p. 5 lig. $\frac{11}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 27 p. 10 l. $\frac{10}{12}$.

Le therm. (dilatation) de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* à 25 deg. $\frac{6}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 12 d. $\frac{8}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 97 d.

Et pour le *minimum* 62 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 14 fois au S.-O., 9 fois à l'O, 3 fois au N.-O. 3 fois au S.-E.

Chevallier, *ingén.-optic.*, *membre de plusieurs sociétés savantes.*

Des Aphtes à la bouche.

On remarque une affection qui se multiplie singulièrement depuis quelque tems dans la société, se propage avec une excessive rapidité, et est d'autant plus effrayante, qu'elle annonce une dégénérescence de la lymphe, très-difficile à combattre lorsqu'on a négligé de s'opposer à son invasion. Masquée par des palliatifs, elle est souvent développée tout à coup par les ardeurs de l'été; et, malgré les ravages qu'elle exerce, mieux vaut encore qu'elle se produise au-dehors que de fermenter dans l'intérieur. C'est cette incommodité que la politesse a désignée par le nom d'ardeurs à la bouche, et que la vérité oblige à qualifier d'aphtes et souvent de *chancres*. Négligés dans la jeunesse, ils obéissent à cette loi de surabondance de vie qui active tous les systêmes énergiques, et leur subordonne les germes délétères condamnés à une force d'inertie seulement; mais quand la froide vieillesse est venue tempérer cette effervescence, ces germes se réveillent plus irrités de leur longue stagnation; et nous voyons des vieillards, qui jusqu'alors semblaient avoir joui de la plus florissante santé, offrir soit une érosion de la voûte palatine, soit l'ulcération des glandes sublinguales, soit l'excoriation sanguinolente et fétide des gencives et des parois internes de la bouche, soit enfin un cancer de la face, ou même la tuméfaction douloureuse et purulente des mamelons du sein. N'ajoutons point à la perfide sécurité dont jouissent ces victimes de l'ignorance, du commérage, ou d'une inattention criminelle; disons et à ceux chez qui cette affection est encore assoupie, et à ceux chez qui elle est développée, les moyens de la combattre avec succès.

Sans confondre ces aphtes avec ceux qui sont le produit immédiat d'un commerce impur, et qui ne cèdent qu'à un traitement général dont ils démontrent le besoin, avouons que presque toujours ils sont compliqués d'un vice syphilitique plus ou moins éloigné; et tels sont trop souvent ceux qui attaquent les enfans à la mamelle, chez qui ce symptôme annonce ou une disposition héréditaire qu'on ne peut trop tôt se hâter de modifier, ou le fatal résultat de l'inattention dans le choix de leurs nourrices.

Le siége des aphtes dont nous parlons ne se borne pas aux endroits que nous avons cités;

l'autopsie cadavérique a prouvé qu'ils se forment dans tout l'appareil glanduleux et vasculaire du systême blanc; ainsi, non seulement les lèvres, les gencives, les amygdales, le gosier, la luette, les mamelles (par absorption) mais encore l'estomac, le mésentère, les intestins grêles et même les gros, les voies aériennes et urinaires, les organes génitaux, enfin toute l'étendue de la membrane muqueuse sont sujets à présenter des effets de cette vitiation de la lymphe.

On ne peut mettre trop d'importance et de célérité au traitement de cette terrible maladie; et c'est pour l'avoir négligée à son début qu'on voit des ulcères de matrice incurables, des cancers à la gorge ou à la face qu'on ne peut plus que soulager. Arrivé même à un certain terme ce mal affreux est le vrai *noli me tangere*; et tous les remèdes curatifs ou palliatifs l'aggravent au lieu de le guérir ou même de le soulager.

Nous ne pouvons tracer ici un traitement général, parce qu'il doit être calculé d'après les causes morbides précises; mais nous en dirons assez pour mettre les praticiens sur la voie; et ceux qui ne le sont pas doivent surtout s'abstenir de cette partie difficile de l'art de guérir; c'est l'arche sainte dont une terreur religieuse doit éloigner toute main profane; ou, semblables aux Philistins, hôtes insolens de ce tabernacle mystique, les faux pontifes du culte d'Hippocrate verront les malheureux dont ils auront surpris la confiance, incurablement frappés *in partibus secretioribus*.

La membrane muqueuse est parsemée, comme on sait, de glandules logées à l'intérieur du corion, et dont les cryptes épanchent un fluide muqueux d'autant plus abondant que la partie est plus ou moins exposée à l'action des corps irritans. Ce sont ces glandules qui s'ulcèrent dans les aphtes et les chancres, et cette affection prend son nom de l'intensité de l'ulcération et de la partie qu'elle occupe. Si elle est légère, c'est un aphte benin; et quelques lotions mucilagineuses, (la guimauve surtout) un régime doux, des bains chauds, quelquefois le toucher avec la pierre de vitriol, suffisent pour la cicatriser. On doit prévenir d'ailleurs qu'on doit être très-sobre sur l'emploi de ce dernier moyen; souvent le toucher a produit de profondes escares et de graves accidens. Le miel rosat porté avec une plume (dans l'arrière-bouche, si le siége du mal est très-profond) a suffi quelquefois pour déterger ces ulcères, secondé par un gargarisme un peu actif; mais la saine médecine repousse l'emploi des astringens trop souvent usités, surtout lorsque ces ulcérations sont à l'extérieur. Ainsi l'extrait de Saturne (acétite de plomb) et les autres préparations saturnines, les acides minéraux, les styptiques, tels que la noix de galle, le tanin, le quinquina, doivent être sévèrement bannis de la pratique, ou bien l'humeur répercutée, et s'irritant de sa captivité, causera les plus tristes désordres.

C'est à cette secrétion surabondante de la lymphe que sont dus la salivation si le mal occupe les glandes maxillaires; les flueurs-blanches s'il occupe le vagin; (les leucorrhées peuvent aussi être dues à la présence d'un pessaire) les gonorrhées si le mal est fixé dans l'urètre, (1) l'écoulement involontaire d'urine ou de flux muqueux s'il irrite la vessie, ou de larmes s'il agace les voies lacrymales; enfin le catharre s'il agit sur les bronches, et la dyssenterie blanche s'il y a irritation du tube intestinal, etc.

Mais c'est peu que d'employer des moyens secondaires, surtout si l'aphte a dégénéré en chancre, s'il en naît de nouveaux, et si les douleurs augmentent : alors il faut aborder franchement l'ennemi. Le régime préparatoire consiste en bains tièdes, en lavemens émolliens, en tisanes carminatives dont l'effet est de pousser à la peau. On se trouve bien, pour peu que l'on soupçonne une origine syphilitique, avec laquelle d'ailleurs cette affection a toujours un degré de parenté plus ou moins éloigné, quand elle n'est point due à la malpropreté, à des frottemens trop répétés, à une congestion humorale et inflammatoire, d'ajouter à cette boisson, le matin, une ou deux cuillerées d'un sirop de salse-

---

(1) La condition de la présence d'un chancre dans l'urètre n'est pas de rigueur pour qu'il y ait gonorrhée; ce *coryza* peut exister sans ce symptôme; mais il y a plus de blénorragies avec chancres qu'on ne croit, et ce sont les plus rebelles.

pareille, dans lequel on met quelques grains de muriate sur-oxygéné de mercure (sublimé); et comme ce régime est un peu échauffant, on insiste sur les lavemens légèrement rafraîchissans, avec le petit-lait, le son, la pariétaire, la graine de lin, etc. Nous supposons d'ailleurs ici que le désordre glandulaire ne s'est pas étendu jusqu'au tube intestinal; car, dans ce cas, l'effet répercussif des lavemens rafraîchissans serait dangereux, et ce serait le cas de préférer ceux si connus sous le nom de *Mittié*. S'il s'est porté aux parties génitales, des lotions avec une solution assez rapprochée de sublimé, et même son injection, pour les femmes, m'ont toujours très-bien réussi; et, dans la crainte d'irritation trop vive on finit par une injection mucilagineuse, dans laquelle on associe le nitre et l'opium au sublimé. On se trouve très-bien alors des bains sulfureux; et, dans le cas d'érosion cancéreuse du tube intestinal, des douches de cette eau minéralisée ont le plus grand succès. J'en ai retiré beaucoup aussi en faisant mâcher et même manger, le matin, plusieurs bottes de cresson cru à jeun avec du pain, lorsque le mal occupait les gencives, la langue et l'arrière-bouche. Les cerises, les groseilles, le lait, ne m'ont pas paru réussir de même, ni aussi bien que les fraises, et surtout les mûres et les framboises. Il est prudent d'ailleurs de ne manger ni fruits ni lait pendant tout le traitement: on le termine par des bains de rivière, dont l'effet est miraculeux dans ces cas, et consolide irrévocablement surtout la cure des flueurs-blanches, et même des ulcères utérins récens. J'ai toujours remarqué que, pendant ce traitement, il faut une diète plus animale que végétale; du bœuf, du mouton grillés, de la volaille, mais rôtie et non bouillie, comme nous avons vu souvent l'ordonner inconsidérément, sans penser que le suc nourricier est épuisé par la coction dans le bouillon, et qu'il ne reste plus qu'une fibre macérée sans saveur et indigeste. Nous insistons sur ce précepte alimentaire, parce que nous voyons avec surprise journellement ordonner du chapon au gros sel à des convalescens dont l'estomac a besoin de sucs très-réparateurs et éminemment substantiels. Quant à la boisson des repas, on se trouvera bien d'une décoction légère de salse-pareille, ou de la bierre cuite et forte de houblon. J'ai cru remarquer aussi qu'une diète sévère est fatale à ceux qui ont des aphtes dans la bouche, parce que les vapeurs qui s'élèvent de l'estomac vide animent ces petits ulcères qui acquièrent un caractère plus grave. En général, on a remarqué que les vésicatoires aggravent plutôt le mal qu'ils ne le guérissent, parce que ces mouches fournissent un principe âcre qui, déposé dans le système absorbant, ajoute à l'irritation; mais des frictions sèches ou spiritueuses, en stimulant la peau, y déterminent souvent l'afflux humoral et une utile diversion. Alors on prend à l'intérieur des acides, et même de l'orgeat, qui, en calmant l'irritation interne, décident plus facilement la métastase au système cutané.

Quant aux personnes chez lesquelles le mal a porté son ravage aux mamelles, des compresses imbibées d'une solution d'extrait d'opium et de sublimé, l'absence surtout de corps gras, ou de préparations de plomb, et du contact de substances calorifères, telles que les peaux de cigne, plus propres à développer des fermentations glandulaires qu'à les arrêter, le régime interne que nous venons de tracer, les bains sulfureux sont un moyen certain de guérison.

Quelquefois on a beaucoup eu à se louer de quelques cuillerées de sirop anti-scorbutique, mais jamais de ce vin. Enfin, quand tous les remèdes ont été impuissans, il est une recette qui m'a réussi comme par enchantement, et dont je pourrais, comme un autre, faire un très-grand mystère; mais j'ai la ferme opinion qu'il n'y a d'autre secret en médecine que celui de l'à-propos; et c'en est un si grand, qu'il y a peu de médecins dans la confidence. Je me plais à dire, au reste, que j'en dois la communication à un savant pharmacien, zélé coopérateur du *Journal des Landes*, ouvrage estimable, et dont le succès et l'exemple devraient animer davantage les journalistes départementaires. Voici la recette: 12 décigrammes (22 grains) de prussiate de mercure dissous dans un kilogramme (2 livres 5 gros 49 grains) d'eau distillée; la dose est depuis une cuillerée jusqu'à quatre de cette dissolution, le matin à jeun, dans

une tasse d'infusion de fleurs d'ortie. Si ses premiers effets sont de faire vomir, alors on diminue la dose jusqu'à ne pas éprouver cet accident; et je conseille de commencer par une cuillerée à café. De la charpie imbibée de cette dissolution et déposée sur les ulcères, a opéré les effets les plus merveilleux. Je joins à ce moyen l'usage d'une fumigation préparée avec 8 décigram., (15 grains) de cinabre porphyrisé, et 4 décigr. de succin en poudre bien mêlés ensemble. On projette sur des charbons allumés une pincée de cette mixtion, dont la vapeur est reçue par la grande ouverture d'un entonnoir de papier, dont le petit bout s'introduit dans la bouche, ou toute autre cavité où l'on veut faire parvenir cette fumée, avec laquelle j'ai guéri en 3 ou 4 fois des chancres à la gorge rebelles à tout traitement. On peut diriger cette fumée vers les organes génitaux, en la recevant de charbons posés dans une chaise percée. J'ai constamment obtenu de ces moyens réunis des cures radicales et inespérées.

M. S. U.

DES BAINS FROIDS.

Pisce Venus latuit. Ov. Mét.

On vante avec raison les divers établissemens de bains chauds que Paris renferme. Nulle ville, sans doute, si l'on en excepte l'antique métropole du monde sous l'empire des Césars, n'ouvrit autant d'asyles aux Nayades thermales. L'art de guérir a même, dans la plupart d'entr'eux, quelques grottes réservées à son culte; et depuis les bains d'Albert, les premiers érigés au Dieu de la Santé, et les plus en vogue encore, nous avons vu s'élever ceux de Tivoli, les bains Chinois, et quelques autres qui ont le mérite d'offrir à la fois et des bains de plaisir pour les gens bien portans, et des bains médicamenteux pour ceux qui veulent le devenir. Plusieurs autres édifices de cette ville se bornent à donner des bains simples, et chaque municipalité en possède plusieurs; ainsi, dans le faubourg St.-Germain, outre les bains Albert et Vigier, on peut se baigner rue de Seine, rue Taranne, rue de la Planche, rue Pierre-Sarrazin, premier asyle de l'art renouvelé de baigner chaudement, alors à son berceau; de l'autre côté du rivage, outre les bains Chinois et de Tivoli, on cite ceux de Saint-Joseph, de Saint-Thomas-du-Louvre, de la rue de Richelieu, de la rue d'Orléans, ceux de la rue de Provence, du Temple, de l'Arsenal et de Saint-Sauveur, dans un quartier où ils étaient à peu près inconnus; (nous ne parlons point des bains particuliers, dont le moindre danger n'est pas l'odeur du cylindre pour les chauffer et de l'eau de puits qu'on y emploie.)

Enfin, chacun connaît les bains couvrant la Seine, sous le nom de Poitevin et sous la direction de Vigier, depuis le pont de l'Isle Saint-Louis jusqu'à celui des Tuileries; et les bateaux plus modestes, destinés aux bains froids, amarrés le long des quais, depuis le bain du Terrein jusqu'à la magnifique école de natation instituée par Turquin, et qui n'a point dégénéré dans les mains de Ligny: mais si l'on en excepte ces derniers, il n'en est point de voués particulièrement aux bains froids; et parmi ceux-ci les uns n'offrent ni la décence ni la commodité que doivent y trouver des femmes qui s'y rendent par plaisir ou par besoin; les autres ne peuvent convenir qu'à de jeunes et ardens nageurs, dont le voisinage serait un sujet d'alarme continuel pour des femmes timides, décentes, que le soin de leur santé ou un goût particulier appelleraient à ces bains régénérateurs. Emules des mœurs des anciens, comment n'avons-nous pas su emprunter d'eux le salubre usage du bain dans l'eau froide, nous surtout à qui un beau ciel, une eau limpide, douce et légère, telle que celle de la Seine, garantiraient les plus grands avantages de cette habitude? On a décidé en médecine, on convient dans la société, que les bains froids sont d'une efficacité miraculeuse, pour les femmes surtout, à qui elles offriraient un préservatif, (et quelquefois le remède) le plus sûr comme le plus agréable, d'une triste incommodité, à laquelle elles doivent souvent le trouble de leur ménage, l'infécondité de leur hymen, l'inconstance de leurs époux; et cependant quand la nature a tout fait pour leur patrie, nous voyons les françaises, les Parisiennes surtout, laisser acclimater chez elles une infirmité qui menace d'abâtardir les générations, et qui devrait être reléguée dans le triste sol et sous le ciel nébuleux de l'Angleterre! Ne verrons-nous donc point s'éta-

blir un bateau offrant des bains mollement sablés, environnés de filets, proprement meublés, et dans lesquels les femmes malades, environnées de tapis, et certaines de n'être pas aperçues même entre elles, puissent descendre, sans danger, dans le courant même du fleuve rapide; y déposer, comme Naaman dans le Jourdain, leurs impuretés; y retremper leurs corps énervés par les plaisirs et la saison; y recouvrer leurs formes élastiques, la fermeté de leurs brillans contours; s'élancer enfin du sein de ces ondes, riches d'attraits, de fraîcheur et de santé? Et certes, quand la fable nous peint Junon sortant toujours jeune de l'immortelle fontaine de Jouvence, et Vénus s'élevant toujours belle du milieu des flots écumans de la mer, elle ne parle point de bains chauds.

Ces bains, très-peu dispendieux à établir, mais mis à un prix aussi élevé que les bains chauds, (1) feraient la fortune de leur fondateur, s'il savait unir à la plus grande décence une propreté recherchée, une discrétion inviolable, et les lumières d'un médecin qui dès long-tems eût dirigé vers cette intéressante partie de l'art de guérir ses études particulières. Il est peu de maladies que l'eau, à différentes températures, ne puisse guérir; et nos belles françaises, si éprises des costumes antiques, doivent adopter les bains qui en innocentaient l'usage, ou renoncer à des modes qui ne s'allient qu'avec l'habitude constante des bains chauds ou froids, selon la saison.

Cet établissement conviendrait surtout à l'un des bateaux de bains qui s'élèvent sur la surface de la Seine; d'abord, parce qu'ils exigeraient une moindre dépense pour fonder ces espèces de succursales, dont le service pourrait être assuré par celui de l'établissement principal; puis, parce qu'ayant la même entrée on ignorerait si la baigneuse se rend aux bains froids ou aux autres. Eh! qui ne sait pas que les femmes aiment le mystère en toutes choses?

M. S. U.

(1) Ces bains, ne durant que trois mois et quelquefois moins, doivent indemniser en peu de tems des frais qu'ils exigent. D'ailleurs, l'élévation du prix en éloignerait une certaine classe, qui en a de très-bons et à meilleur marché.

Un mot à un médecin de Beaucaire, et à ceux qu'il aurait pu tromper.

Un jeune homme à qui, faute de mieux, tout moyen semble propre pour arriver à faire quelque bruit dans ce monde, vient, après deux mois de réflexion, de diriger contre M. Pleindoux, médecin à Beaucaire, une longue diatribe, et m'a honorablement associé aux injures qu'il y prodigue à ce praticien estimable. Il voudrait bien, par cette incartade, tirer son nom de l'oubli, auquel il est irrévocablement voué, et m'arracher du moins les honneurs de l'insertion dans cette Gazette; il ne les obtiendra même pas, et il lira cette réponse avec le dépit de se voir refuté sans l'être nominativement. J'invite M. le docteur Pleindoux à imiter mon silence: *aquila non capit muscas.* Plaignons cet Erostrate; mais ne léguons même pas son nom à la célébrité du ridicule. Mieux conseillé par le beau-père dont il vante les cheveux blancs et la prudence, il eût dû réfléchir que, par respect pour l'art, j'avais cru de la dignité de mes fonctions de taire le nom du coupable, quoique je le susse. Jeune imprudent... *c'est toi qui l'as nommé;* et ta risible justification est un acte d'accusation plus fatal que mon reproche confraternel. Maladroit défenseur! il s'agite pour établir un parallèle impertinent entre un praticien hippocratique qui a dû s'indigner de se voir arracher et tuer entre les mains un malade qu'il allait guérir, et un intervenant *sans mission,* conseiller du roi, auteur d'une topographie (et non typographie; et plût à Dieu que cette erreur *typographique* fût la seule qu'on eût à relever dans ce pitoyable écrit!) intendant des eaux, etc.; puis, jugeant tous ces titres pompeux, insuffisans apparemment pour emporter la balance contre un médecin *tricotomiste* qu'il accuse d'être mon abonné, il croit nécessaire de se blottir dans le plateau avec son client; mais il oublie donc que l'inconsolable veuve, que les pauvres orphelins du malheureux assassiné déposeront toute leur vie de la vérité des faits... Le procès est jugé: le médecin *tricotomiste* artisan respectable de sa fortune, qui ne dut qu'à lui-même la conquête de l'estime générale et les succès de sa pratique, l'emporte sur le médecin conseiller du roi, qui, même avec son avocat, est trouvé trop léger dans la balance de l'opinion publique...... et qui s'est conduit bien légèrement en effet dans cette grave conjoncture. On voit que, toujours fidèle à mon plan de discrétion, je ne veux point abuser de mes avantages pour nommer ou accuser un coupable qui, avec de la réflexion, appréciera ma modération, désavouera son impudent champion, et connoîtra la salutaire vertu du repentir. J'ai respecté ses cheveux blancs; je ne puis pardonner de même au jeune étourdi qui gâte sa cause en voulant la servir, et qui, contre sa conscience, m'accuse d'avoir reçu de l'argent pour dénoncer un délit médical dont il est complice, puisqu'il accompagnait son beau-père dans sa visite furtive. Mais des injures, des calomnies ne détruisent point un fait; et la liberté de ma Gazette annonce assez si ma plume est vénale. Je crois d'ailleurs qu'on ne doit s'emporter que quand on a tort, comme

les enfans chantent quand ils ont peur; et on peut juger au ton de nos écrits, à qui des deux on doit adresser ce mot célèbre de Lucien : *Tu te fâches, Jupiter; tu as donc tort.*

Au reste, comme la citation de mon article est défiguré par ignorance ou par coupable intention, au point que j'y ai noté de prime-abord vingt-huit erreurs de copiste, je m'en réfère à mon texte envers ceux qui auraient assez de tems à perdre pour lire ce ridicule plaidoyer; et, si du talent de l'orateur on peut conclure à celui du médecin, je féliciterai sincèrement ses malades s'il les abandonne souvent pour écrire.

M. S. U.

Suite du Cours de Physique vitale.

Je suis donc obligé d'avouer, et reconnais sans peine que, malgré l'étendue de la loi que j'ai proposée, un grand nombre de faits relatifs à la vie se rapportent à d'autres propriétés, que, par conséquent, le principe vital est beaucoup plus grand que cette propriété d'appétence ou d'affinité générale. J'exposerai ailleurs l'ensemble des propriétés qui, selon moi, constituent ce grand principe. — En attendant, je me crois en droit de conclure que l'affinité ou appétence universelle, modifiée par les circonstances, est une des principales qualités du principe vital. (1)

De tout ce qui précède il suit principalement que la vie est une action physique qui, comme toutes les actions morales, a une fin et tend à un but; elle tend à la terréification ou saturation terreuse de la substance vivante. — Je tâcherai de montrer ailleurs que, par cette saturation bien certaine et bien prouvée, la vie semble tendre à un autre but, à une autre fin chimique plus noble et plus parfaite, à l'incorruptibilité, ou à faire de la substance vivante un mixte qui soit à la fois plus composé et plus difficile à décomposer et à corrompre. — Mais je dois pour le présent me contenter d'énoncer cette dernière conjecture qui n'est encore à mes yeux que vraisemblable, et non assez appuyée sur les faits.

Je passerai dans les numéros suivans à des conséquences pratiques de cette théorie relatives à la longévité.

(1) Qu'on me permette d'insérer ici en passant la définition de ce principe, ou la notion générale qui me paraît le caractériser. — Le principe vital, qui serait mieux nommé l'activité vitale, n'est autre chose que l'activité essentielle à la matière, la même activité qui anime chaque cristal minéral et tous les autres corps de l'univers, mais qui, à raison des circonstances plus favorables, se trouve plus développée dans les corps vivans. L'activité universelle est plus développée dans les corps vivans de deux manières; en ce que, 1°. elle y renferme non-seulement, par exemple, l'affinité chimique qui est une des propriétés actives de certains corps, mais encore toutes les autres propriétés actives de tous les autres corps; et, 2°. en ce que chacune de ces propriétés actives y est très-augmentée, au point d'y être régularisée et organisée, c'est à dire pourvue de ses organes ou de ses fonctions. L'affinité chimique, par exemple, ou l'appétit chimique, y est développé et augmenté au point d'y devenir la faim, une faim munie d'estomac et complettement organisée. L'activité externe, par exemple, ou l'action ordinaire et réciproque d'un corps sur les autres corps, y est toute entière développée et augmentée au point d'y devenir sensibilité et instinct, et une sensibilité et un instinct munis de nerfs et de sens externes et complettement organisés; et de même chacune des autres propriétés actives. L'activité générale, cette propriété vaste, mais indivisible, du corps vivant, régit en souveraine toutes les autres propriétés actives particulières qu'elle renferme; régit, par exemple, l'appétit, la digestion, la sensibilité externe, la faculté de se mouvoir, celle de se reproduire, etc.; ou, pour mieux dire, le corps lui-même, doué de cette activité générale et indivisible, régit par elle ces propriétés actives particulières, les maîtrise, les modifie, les met en action, ou les condamne au repos, au gré des circonstances ou de son intérêt général. Cette activité générale et indivisible du corps vivant est le principe de la vie. — Telle est, ce me semble, la définition la plus exacte du principe vital. Je conviens que cette définition est encore un peu nébuleuse; mais j'espère que de ce nuage il jaillira dans mon cours oral quelque rayon de lumière.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an, en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire-général de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

TROISIÈME ANNÉE.

(N°. LXXV.) (601) (1er Août 1806.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Aglaïde, fille de Mégacle, doit à son appetit l'immortalité de son nom. Elle mangeait en un repas dix livres de pain, autant de viande, et buvait à proportion. L'histoire ne dit point qu'elle fit ses quatre repas.

Agariste, fille d'Hippocrate, épousa Xantippe, et en eut le célèbre Periclès. Quelque tems avant son accouchement, elle songea qu'elle enfantait un lion.

Anticire, fameuse courtisane grecque, fut ainsi appelée de ce que sa rare beauté rendit ses amans éperdus au point qu'ils étaient obligés de faire le voyage de l'île de ce nom, vantée par Horace pour son ellébore, ou parce qu'elle obtint de très-grands succès en employant pour la guérison de la folie cette plante, dont une très-grande quantité lui avait été léguée par le médecin Nicostrate, sans doute avec la manière de l'administrer.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Après quelques pluies légères qui ont plus effleuré le sein de la terre qu'elles ne l'ont pénétrée; après des averses, tantôt chaudes, tantôt froides, selon l'influence du N. O. ou du S. O. qui se sont tour à tour partagé l'empire atmosphérique depuis dix jours, le ciel a recouvert sa sérénité, et le soleil son ardeur. Les maladies ont participé de ces alternatives subites de température, et la constitution catharrale a surtout repris le dessus; mais elles ont exigé un régime mixte et approprié non seulement au moment précis de l'invasion morbide (1) et de l'administration du remède, mais encore aux variations successives que devait subir cette affection. On a dû se garder d'ajouter à la macération de la fibre par l'abus et même par l'usage des fruits acides, des légumes herbacés, des bains tièdes. Les bains froids ont mieux réussi, en observant de ne pas les prendre lorsque les pores de la peau, ouverts par la chaleur, laissent exhaler l'excédent de la transpiration pul-

(1) Depuis quelque tems l'ignorance essaie de faire le procès à ce terme énergique, et qui, fidele à son étymologie, signifie, selon Varron et Lucrèce, *mal-sain, qui cause des maladies* (V. le dictionnaire latin de Boudot.) il est l'adjectif du substantif *morbus*. Il a plu aux Italiens de le détourner de sa signification pour désigner le nud des chairs; mais c'est un vol fait à l'idiome médical, auquel il convient autant qu'il est peu séant à l'art de la peinture; et il est de notre devoir comme de notre intérêt de le revendiquer. Le mot *morbifique* qu'on lui a improprement substitué ne signifie autre chose que *devenu malade*, de *morbidus fieri*. *Morbide*, au contraire, a pour racine *morbum dans*, comme *lucide lucem dans*; et ce n'est que par une synecdoche abusive qu'on a pu dire *morbifique, soporifique* pour *morbide* et *soporifère*, en prenant le moins pour le plus, l'effet pour la cause.

monaire. Cette répercussion dangereuse ferait refluer vers la poitrine cette vapeur haliteuse que les poumons et le système cutané sont chargés d'exporter simultanément. On ne peut trop insister sur cette vérité physiologique dans une saison où l'on voit à chaque pas de jeunes imprudens, ardens de santé, de force et de chaleur, s'élancer publiquement, à la honte des mœurs, et ruisselans de sueur encore, des quais dans la rivière, et y trouver la mort, ou, ce qui est bien pis, les douleurs rhumatismales d'une vieillesse anticipée.

Les affections exantémateuses se reproduisent, et surtout chez les sujets vaccinés. Les détracteurs de cette découverte ont tort d'en inférer un argument contre son bienfait; car cette disposition de la peau remplace l'éruption variolique, et doit tranquilliser les personnes qui ne pensent pas que deux ou trois petits points d'irritation locale, durant seulement pendant une semaine, sans donner même chaque jour un suintement purulent, puissent constituer un préservatif suffisant, un émonctoire complet du levain variolique. Nous publierons sur cette pratique des renseignemens curieux, résultat des observations personnelles de plus deux cents de nos abonnés. En attendant, nous renvoyons les praticiens de bonne foi au rapport de la Société Jennérienne, consigné par le Dr. Dufour dans le Journal de Paris, du 23 juillet dernier, et dans lequel on remarque une franchise d'opinion, une bonne foi d'observation, et une loyauté de pratique qui souvent sont restées à desirer dans cette importante matière.

On observe aussi quelques fièvres intermittentes gastriques qui cèdent aux vomitifs, puis aux amers, et des diarrhées que l'usage continu d'acides végétaux, puis de bon vin vieux de Bordeaux, a suffi pour bien guérir. Enfin, les personnes qui se sont exposées à l'air trop tard le soir, le long des rivières ou sous des ombrages, ont éprouvé des rhumatismes, et sur-tout des maux de gorge. Des vésicatoires volans et des frictions sèches, puis de teinture cantharidées, secondées par le breuvage de quelques sudorifiques, ont été le meilleur moyen de guérison des rhumatismes, de même qu'un vomitif, dès l'invasion du mal de gorge, en a prévenu l'accroissement. On a remarqué quelques affections scorbutiques et beaucoup d'hémorragies. Ce dernier accident, dû à la dilatation des fluides et au relâchement des solides par la chaleur, a été combattu avec succès par les seuls bains froids, quelques pédiluves chauds, des compresses imbibées d'astringens aux parties supérieures, et une diète styptique. Le scorbut exige un régime alimentaire et médicamenteux très-approprié; et, en attendant que nous ayons publié sur ce sujet un travail qui nous occupe depuis long-tems, et que nous voulons assez resserrer pour pouvoir l'insérer dans cette Gazette, nous renvoyons à l'excellent Mémoire du docteur Goguelin, dont nous partageons la plupart des opinions.

Le tems est couvert et pluvieux depuis deux jours, c'est une raison de plus pour insister sur le régime alimentaire et médicamenteux tracé ci-dessus.

M. S. U.

Depuis dix jours le baromètre a marqué pour le *maximum* 28 p. 3 lig. $\frac{2}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 27 p. 10 l. $\frac{2}{12}$.

Le therm. (dilatation) de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* à 20 deg. $\frac{8}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 10 d. $\frac{7}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 98 d. $\frac{1}{2}$

Et pour le *minimum* 62 d. $\frac{1}{2}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 16 fois S.-O., 5 fois S, 5 fois à l'O, 8 fois N.-O.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*, *membre de plusieurs sociétés savantes.*

FAIT DE PRATIQUE.

Quimper, 10 avril 1806.

Pour répondre à votre vœu, Monsieur, je vous fais passer l'observation suivante qui m'a paru digne de vous être communiquée, à vous surtout dont nous admirons la franchise en médecine et l'impartialité, et que nous croyons du petit nombre des médecins qui permettent une opinion contraire à la leur : il s'agit d'une dame âgée de cinquante-deux ans, à laquelle j'ai fait treize fois la ponction depuis dix ans, et qui jouit d'une bonne santé.

J'ai lu dans votre Gazette du 21 mars qu'il

fallait bien se garder d'évacuer en une seule fois tout le liquide épanché, dans la crainte de causer une syncope qui emporterait l'opéré. J'ai l'honneur de vous observer que je n'ai jamais manqué d'évacuer tout le fluide contenu dans le bas-ventre, qui consistait quelquefois en 25 pintes, et pour le moins en 15 à 20 pintes d'une eau semblable à du petit-lait bien clarifié.

Cette dame n'a jamais éprouvé la moindre syncope; bien au contraire elle se trouvait plus forte, moyennant un bandage graduellement serré; et sept à huit jours après elle reprenait ses occupations ordinaires, marchait sans éprouver aucune gêne, ni même aucune difficulté de respirer. Les personnes de l'art qui ont assisté à plusieurs de ces ponctions sont dans le cas d'attester la vérité du fait s'il se trouvait des incrédules.

Ma santé ne me permettant point d'entrer aujourd'hui dans de plus longs détails sur un fait aussi intéressant, je me réserve de vous faire connaître plus amplement l'histoire de cette maladie.

Decamps, D.-M., *ancien médecin de l'Hôpital civil, et médecin des Prisons.*

Note du Rédacteur. Nous recevrons avec reconnaissance les détails ultérieurs que nous promet notre confrère : mais, tout en le remerciant de ce qu'il a la bonté de nous dire d'obligeant, qu'il nous permette de ne pas mériter son compliment, en restant dans notre opinion dont une longue pratique nous a prouvé le succès, et dont la pression graduelle qu'il exerce par un bandage tient lieu jusqu'à un certain point. Cependant si l'eau, en s'accumulant, avait dévié quelques viscères de leur place accoutumée, nous doutons bien que cette méthode de compression fût suffisante pour rendre aux parties leur organisation ou plutôt leur disposition primitive. C'est ainsi que dans un hydrothorax opéré par M. Larrey, et dont l'effet avait été de dévier tout le système cardiaque, la compression n'eût pas restitué les choses dans leur état naturel; et l'opérateur eut la prudence de favoriser le retour gradué des viscères déplacés, en n'opérant pas un vide complet dans une capacité destinée à contenir des viscères intéressans, et envahie par une énorme quantité de liquide. Nous ne contestons point au docteur Decamps les succès de sa pratique; mais nous croyons que la nôtre les eût encore assurés davantage.

AU RÉDACTEUR.

Strasbourg, ce 28 juin 1806.

Permettez-moi, Monsieur, de vous communiquer quelques réflexions relatives au soupçon philosophique que M. Dance émet dans l'article *Exhumation* de votre instructive Gazette du 21 avril, n°. 65, p. 526, en disant : « Qu'il (l'a-« gent corrosif) s'est peut-être dénaturé depuis « qu'il a été rendu à la terre, du sein de laquelle « il avait été tiré. »

En effet, depuis qu'il est reconnu que l'arsenic peut se dissoudre dans le gaz hydrogène, (« On sait, dit M. Fourcroy, dans son *Système des Connaissances chimiques*, tome V, p. 69, « que l'arsenic est dissoluble dans le gaz hydro-« gène, et qu'il lui donne une odeur fétide et « une propriété vénéneuse. ») les médecins légistes ne devraient plus, dans des cas semblables, se borner à la recherche de l'arsenic en substance, vu qu'il est possible que, séjournant pendant quelque tems dans l'estomac et le canal intestinal des personnes empoisonnées, il soit dissous dans le gaz hydrogène engendré par la putréfaction du cadavre, et même qu'il soit volatilisé au point qu'on n'en puisse plus rien découvrir après un certain tems.

Je pense, d'après cela, que, pour éclairer, et même décider cette question, il serait important d'étendre dans des cas pareils les recherches jusqu'au gaz contenu dans lesdits viscères.

Sans doute la recherche de l'empoisonnement, déjà des plus difficiles, deviendrait par-là plus épineuse encore : mais peut-être qu'on se dépouillera aussi un jour de cet esprit de prévention *qui*, comme dit M. Fodéré dans ses Lois éclairées par la Médecine, *fait croire à la plupart des hommes qu'il n'y a rien de si facile que de constater un crime;* et ne sera-t-on pas toujours indifférent au choix des hommes à investir de l'exercice de ces redoutables fonctions!

Salut, Kimich, *docteur-médecin.*

NÉOLOGISME. (1)

Il est une réflexion que n'a point faite ou que ne veut point faire la faction des néologistes; c'est que les termes même radicaux n'ont par eux-mêmes aucune signification réelle; le langage n'est que conventionnel : ainsi on objecterait en vain qu'un mot nouveau est plus expressif parce qu'il désigne plusieurs insertions, et qu'il réveille les idées qui y sont attachées; car ces idées étaient attachées de même aux mots anciens. Ainsi l'étudiant autrefois entendait au moins aussi bien la dénomination de muscle *extenseur du petit doigt* qu'il comprendrait aujourd'hui celle de muscle *épicondylo-sus-phalangettien*, qui appartient à plusieurs; et il avait même sur le-champ une idée plus nette de sa fonction; ou celle de *petit psoas* que celle de *prélombo-sus-pubien*; ou de *petit trochanter* pour celle de *trokantin*; innovation puérile, et qui prouve un dessein formé de faire la guerre aux mots. Le défaut attaché à ces innovations est de rendre inutiles d'excellens traités d'anatomie qui sont devenus inintelligibles; (et peut-être, hélas! ce but a-t-il été celui de tels novateurs qui veulent apparemment de grands mots pour de grandes oreilles) Par exemple, le mot générique de *constricteurs du pharinx* supérieur, moyen et inférieur, désignait bien mieux la situation et l'emploi de cet appareil membraneux qui termine le gosier, et commence l'œsophage, que le mot barbare de *stylo-pharingien* : d'ailleurs mieux vaut désigner un muscle par ses fonctions que par ses attaches, parce que la première dénomination emporte nécessairement l'autre, et donne une indication plus vraie, plus prompte de la partie dont il s'agit : ainsi, le releveur, l'extenseur, l'abducteur du doigt, par exemple, désignent à la fois les fonctions du muscle et le lieu qu'il occupe. Mais un vice radical dans ces nomenclatures nouvelles, c'est qu'ayant la prétention d'indiquer non-seulement les deux points extrêmes d'attache d'un muscle, mais encore ses points de contact intermédiaires, il en est résulté que les muscles se croisant souvent, ces différens muscles ont souvent reçu les mêmes dénominations intermédiaires. Ainsi l'iskio-*popliti*-peronier et le fémoro-*popliti*-tibial portent le nom intermédiaire commun de *popliti*; ce qui jette une confusion qui ajoute le désordre des mots à celui des idées. Sans doute, la science faisant des découvertes, il a fallu des termes nouveaux pour peindre des idées nouvelles ou des substances inconnues; mais c'est là que se serait arrêté le génie, en respectant celui de nos devanciers. Ils ne voient pas ces réformateurs inconsidérés quelle large porte ils ont ouvert à l'ingratitude et au désordre. Après ces ouvriers de Babel viendront aussi des esprits inquiets qui renverseront leur frêle édifice pour y substituer un nouvel échafaudage, jusqu'à ce qu'un génie supérieur, rendant un hommage sublime à nos glorieux prédécesseurs, souffle sur tous ces châteaux de cartes, et fasse reparaître les impérissables monumens de l'antiquité : c'est ainsi que les peintures en détrempe que des artistes ingénieux ont employées pour masquer pendant le règne de l'anarchie les antiques tableaux à l'huile *entachés*, comme on disait, de féodalité, tombent aujourd'hui devant l'éponge imbibée d'eau lustrale. Ambroise Paré, Winslou, Rouelle, Macquer, Sthaal, Sauvages, Morgagni, Celse, Boërrhaave, Galien, et toi surtout divin Hippocrate, dont les écrits contiennent les élémens de toute science médicale, que vos mânes soient consolés! Si des Erostrates nouveaux veulent incendier votre temple, si même des paladins ridicules déshonorent votre religion, en s'armant pour sa défense, vos autels sont encore debout, et vous pouvez compter sur un petit nombre d'adorateurs inséductibles, aussi fidèles à votre culte que zélés pour votre gloire.

M. S. U.

(1) On ne confondra pas sans doute le néologisme avec la néologie : la *néologie* vient au secours des inventions nouvelles, et donne des mots nouveaux pour les peindre; le *néologisme* est le vicieux emploi de mots inusités, et voués à l'anathême par la terminaison en *isme*, (imitation) tels que *barbarisme, solécisme,* etc. L'un est l'usage, l'autre est l'abus.

AUTOPSIE.

Marc... le 12 avril 1806.

Monsieur, je ne puis m'empêcher de vous faire connaître le rapport d'un chirurgien de notre ville; il se signe légal en médecine et chirur-

gien ordinaire, sur un certificat qui nous a été montré par le juge de paix.

Je fus requis le 23 mars, conjointement avec M. Latrau, chirurgien instruit, par le juge de paix de Marc..., pour faire l'examen du cadavre du nommé Tonas Robey, de Juillac, soupçonné mort de poison.

A l'ouverture du corps nous avons trouvé l'épiploon, les intestins, depuis le duodénum jusqu'au milieu du colon, d'un violet obscur. Nous avons d'abord dirigé nos recherches dans l'estomac, dans la cavité duquel étaient contenues deux onces ou environ d'une matière noirâtre, de consistance d'un mucilage épais; les intestins contenaient une grande quantité de cette matière, principalement les grêles, mais d'une couleur plus vive; les viscères de la poitrine et du ventre étaient dans l'état naturel.

Nous avons de suite réclamé auprès du juge de paix le chirurgien qui avait assisté le malade, pour être interrogé sur la cause de la mort. Etant arrivé, il a répondu à nos interrogations, devant la justice de paix, de la manière suivante, sans rien y ajouter ni diminuer :

1°. De quelle maladie avez-vous traité le mort?

R. D'une pleurésie. Il ajoute : Pour mieux vous faire comprendre ce que j'ai à vous dire, je vais vous parler patois.

2°. Quel était le caractère de cette pleurésie?

R. C'était un rhume de poumons.

3°. Quels étaient les symptômes de cette pleurésie et de ce rhume?

R. C'était une grande soif, la langue chargée, les urines très-rouges, et une douleur.

4°. Dans quelle région se faisait sentir la douleur; à l'épigastre, à l'hypogastre, aux hypocondres droit ou gauche?

R. Je ne connais pas cela. Il nous indique l'endroit avec la main.

5°. Quel est le traitement que vous avez employé pour cette maladie?

R. Je l'ai purgé quatre ou cinq fois avec des drastiques et un looch, avec *six grains de kermès*, pour le faire suer.

6°. Quelle est la tisane que vous avez prescrite?

R. La pariétaire, la racine de patience, de chiendent, de chicorée, l'oseille et un sel.

7°. Quel est le régime que vous avez ordonné?

R. La soupe, le bouillon et le vin. Messieurs, dit il, j'ai une chose intéressante à vous observer : cet homme était un franc libertin; il est mort de la V.....

Notez que cet homme était très-sain dix jours avant sa mort. C'est pourquoi j'observai que pour ne pas induire les juges en erreur par une fausse déposition, il fallait d'abord visiter les parties génitales, la plèvre, les poumons, pour justifier de leur intégrité; et pour lors lui répondit :

Oh! Messieurs, je ne connais pas cela; je ne suis pas anatomiste; je ne sais que bien guérir une fièvre.

Nous avons ensuite interrogé la garde-malade sur les accidens qui ont précédé la mort.

Une ardeur brûlante, avec une soif inextinguible, des douleurs obscures dans l'estomac et dans les intestins, urines rares, lividité de la face, la voix éteinte, des convulsions aux approches de la mort, etc.

Voulez-vous bien, Monsieur, insérer dans votre Gazette ce pot-pourri extravagant qui fera rire vos abonnés? (si dans un sujet aussi grave l'indignation n'éteignait le sourire!) On jugera combien l'humanité est à plaindre entre les mains de tels ineptes, et combien il est nécessaire de proscrire leurs pareils, lorsque le projet d'organisation médicale va recevoir son effet.

Salut, P.

Note du Rédacteur. Nous annonçons avec plaisir à nos abonnés l'émission très-prochaine de cette organisation médicale, telle qu'il sera désormais impossible qu'un ignorant se trouve investi de fonctions aussi importantes. La tourmente révolutionnaire a fait surnager la vase; attendons qu'elle le repose, et les eaux redeviendront limpides comme auparavant. Dans toutes les conditions, des intrigans ont envahi des places sans consulter leurs moyens : laissons l'opinion et les lois faire justice de ces brigandages; mais en médecine du moins exhortons les malades à mettre seulement autant de réflexions dans le choix du directeur de leur santé, que dans le choix de celui de leurs affaires, ou

dans l'achat de leurs bestiaux. Le cultivateur essaie un cheval avant de l'acheter, et il consulte un médecin sans le connaître !!!

Hygiène des vieillards, des enfans et des femmes.

Nous comprendrons dorénavant sous ce titre, qui sera constitutif de chaque numéro de notre Gazette, à moins que la surabondance des matières ne force à l'ajourner, tout ce que l'art médical offre de conservateur en faveur des trois classes que l'âge ou le sexe recommande à une protection particulière, à un intérêt d'autant plus affectueux qu'il est fondé sur la faiblesse des êtres qui l'inspirent. L'adulte, l'homme dans l'âge viril, ont en effet franchi les détroits les plus périlleux du fleuve de la vie ; au lieu que des orages multipliés accueillent le berceau de l'enfance, comme un naufrage inévitable attend la barque de la vieillesse. Quand l'haleine du Zéphir a fait éclorre le bouton de la rose, craignez tout pour lui, et le froid des Aquilons et l'impétuosité des Autans ; mais s'il résiste à ces efforts conjurés, le bouton devenu rose voit l'orgueil de son calice embaumé dominer tout l'empire de Flore, jusqu'à ce qu'une vieillesse décadoire et le vent du midi viennent flétrir sa couronne et renverser son trône. C'est l'image trop fidèle de la débilité de l'enfance, de la décrépitude de la vieillesse. Mais il est une fleur de toutes les saisons, qu'attendrit, qu'entrouvre la rosée du matin, que dessèche l'ardeur du midi, que flétrit le crépuscule du soir : c'est la femme ; et nos soins ne doivent pas oublier, dans la part de sollicitudes que nous inspirent la vieillesse et l'enfance, le sexe auquel nous devons toutes les phases de notre vie.

La femme et l'enfant, doués de la même organisation, pourvus d'une égale sensibilité, exigent les mêmes soins, demandent les mêmes moyens de conservation, à la différence près, dans le premier âge, du développement des organes qu'il faut surveiller, et qui cause la plus grande partie de ses maladies ; mais l'hygiène générale leur est commune ; tous deux ont la fibre lâche, la même mobilité nerveuse, la même irritation physique, la même légèreté morale, peut-être parce que nous avons eu trop souvent l'injustice de traiter les femmes en enfans. Remarquons en effet que celles dont une vigoureuse éducation a éloigné les préjugés, a développé tous les moyens, ne sont point restées assujetties aux faiblesses appartenantes à ce sexe aimant autant qu'aimé, dont l'art de plaire et la félicité, au reste, tiennent peut-être plus qu'on ne pense à cette mobile organisation.

Mais qui pourrait ne pas témoigner l'intérêt le plus tendre pour cet âge auquel nous avons tous également le desir et le droit de parvenir, et que la nature s'est complu à parer de tous les signes qui commandent le respect ? Qu'y a-t-il de plus beau, de plus majestueux, de plus attendrissant, qu'un front serein, orné de cheveux blancs ? L'expérience semble y avoir sillonné le passage des années ; et un respect involontaire fait courber devant ce chef vénérable la tête du jeune homme qui s'honore de le consulter, et se flatte d'arriver au même degré d'âge et de vénération.

Il est doux sans doute de rendre à la vie le fils des amours d'un couple heureux, une mère tendre à une famille adorée, un père à ses enfans, un citoyen à l'état ; mais le plus grand triomphe de la médecine est de disputer le vieillard au tems, et de conserver aux jeunes gens un conseil, un guide, un modèle, un monument vivant de l'histoire du siècle passé.

Sous ces trois rapports, on juge de quel intérêt sera un article habituellement consacré à la santé des vieillards, des enfans et des femmes. Commençons par celles-ci.

« Il est une affection dégoûtante qui flétrit les roses de l'hymen et le charme des unions les mieux assorties, qui empoisonne les sources même de la vie, détruit jusqu'à l'espoir de se voir revivre dans des enfans chéris ; ce sont les flueurs blanches, mal affreux que souvent il n'est même plus tems de traiter quand on les reconnaît, et dont nul ouvrage n'a encore prescrit de prévenir l'invasion. Outre le moyen de les guérir, qui souvent est dangereux, et que nous avons indiqué, avec réserve, dans les numéros

IV, V, VI et VII de ce Recueil, nous tracerons celui de s'en préserver quand on ne les connaît pas encore, et celui d'en atténuer les effets quand on en est atteint. »

(La suite à l'ordinaire prochain.)

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Philosophie Chimique, par A. F. Fourcroy, etc. 3e édit. 1 vol. in-12, 4 fr. pour Paris, chez Bernard, libraire, quai des Augustins, n°. 25.

La fortune de cet ouvrage, qui a le mérite de rassembler les pénibles résultats des travaux chimiques depuis vingt ans, est assurée. C'est le *compendium* de tous les principes résultant des découvertes de cette science qui maintenant marche d'un pas aussi hardi qu'assuré; et ce faisceau de corollaires est à la fois utile, et pour le savant auquel il rappellera des vérités quelquefois fugitives, et au jeune élève qui y reconnaîtra cet enchaînement d'idées progressives et presque mathématiques qui donne aujourd'hui à l'étude de la chimie l'aspect d'une science exacte. L'auteur de ce tableau élémentaire de la science a, sous ce rapport, des titres à notre reconnaissance; et s'il nous permet un seul reproche, c'est celui de décourager peut-être le chimistes laborieux qui le suivront, en semblant prendre l'initiative de toutes leurs découvertes, par les espèces de pressentimens qu'il hasarde sur telle ou telle théorie chimique, quand la pratique ne lui a rien révélé de positif encore. Ce sont des éclaireurs jetés sur la route à parcourir, et comme des ballons d'essai. Mais s'ils peuvent mettre sur la voie, et être utiles à l'art, ils enlèvent d'avance à l'explorateur fidèle l'honneur de ses pénibles tentatives et le mérite de leurs résultats. Ce défaut d'ailleurs tient à une belle imagination qui s'indigne des bornes où l'art est circonscrit des obstacles qui l'enchaînent, et ne décèlent qu'un embarras de richesses.

Dissertation sur la rétroversion de la matrice, présentée et soutenue à l'Ecole de Médecine de Paris, le 15 juin, 1806, par J. V. France, D. en médecine, ancien chirurgien des hôpitaux militaires.

Ce Mémoire, sur un des cas les plus épineux dans l'art des accouchemens, annonce un praticien instruit à une bonne école, et surtout à celle de l'expérience, et il ne peut qu'inspirer la plus grande confiance en son auteur. On fera la remarque que cette partie de l'art médical, trop long-tems négligée, et cependant si intéressante, est aujourd'hui cultivée, en France surtout, avec le plus grand succès.

Essai de Physiologie positive appliqué spécialement à la Médecine pratique, par F. E. Fodéré, Docteur-Médecin, 3 vol. in-8°. 12 fr., et 16 fr. franc de port. A Avignon, chez veuve Séguin et fils, Imp.-Libraires; à Paris, chez Sanson, lib. quai des Augustins, n°. 69; Méquignon, lib. rue de l'Ecole de Médecine; Gabon, lib. place de la même Ecole; et Croullebois, rue des Mathurins, n°. 398.

Cet ouvrage, dont l'auteur s'est déjà acquis une réputation distinguée par plusieurs écrits d'une utilité reconnue, n'est point un de ces traités spéculatifs, tels que nos jeunes Docteurs se hâtent d'en publier en sortant des bancs; et il sera apprécié en raison progressive de la pluralité de connaissances pratiques des lecteurs. Nous l'avons lu avec le plus vif intérêt, et nous en conseillons l'acquisition à tous ceux qui, voués sincèrement à l'art de guérir, préféreront la médecine clinique aux théories qui se disputent successivement l'arène médicale.

Instructions sur les moyens à employer pour rappeler à la vie les personnes asphyxiées par les vapeurs meurtrières du charbon en combustion, etc., par A. P. Favre, officier de santé militaire, professeur de chimie, de plusieurs Sociétés savantes, secrétaire de celle de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Bruxelles, etc. etc.

Ce petit ouvrage, comme l'appelle modestement son auteur, est la maison de Socrate; et il donne la solution si rare du problème : *multa paucis*. Son mérite principal est d'avoir approprié ses agens au tempérament de l'asphyxié, et d'en offrir la facile composition. C'est encore, après l'ouvrage du docteur Portal, un guide très-utile.

Dissertation sur le Café, etc. par Ant.-Alexis Cadet-Devaux, etc., suivie de son analyse, par Ch. L. Cadet, pharmacien de S. M. l'Empereur, etc. au Bureau du Journal d'économie rurale, rue de Grenelle-Saint-Germain, n°. 7; chez Mad. Huzard, rue de l'Eperon-Saint-André-des-Arcs, n°. 7; et Xhrouet, rue des Moineaux, n° 16.

L'auteur a acquis des droits à la reconnaissance publique par l'intention qui l'a guidé; et il n'est aucun doute que la préparation de cette infusion balsamique, qui fait les délices du savant et qui, exclusivement réservée autrefois pour la bonne compagnie, est devenue aujourd'hui pour toutes les classes de la société un objet de première nécessité, ne soit très-bien indiquée dans cet ouvrage; mais il n'est pas aussi certain que le procédé qu'il donne soit le plus économique; de même qu'on peut douter que cette boisson remplace le vin avec avantage. Mais ce qui donne un très-grand prix à cet opuscule, c'est l'analyse donnée par M. de Gassicourt d'une féve dont on buvait jusqu'ici la décoction presque sur parole, car on ne pouvait regarder comme un travail exact les analyses de Bourdelin, Geoffroy et Rihiner. Il résulte de cette analyse complète que l'eau froide dépouille le café torréfié du peu de tanin qu'il contient, d'une partie de son extractif, d'une grande partie de son arôme; que l'infusion à chaud est plus chargée de son acide

gallique et de sa gomme; enfin, que sa décoction prolongée dissipe l'arôme, et se charge beaucoup d'acide gallique et de gomme. Nous laissons aux amateurs la juste conséquence à déduire de ces principes dans la manière de faire le café, soit pour la torréfaction, soit pour l'ébullition, soit même pour le sucrer. M. de Gassicourt termine par ces corollaires : Choisir un café sec, non moisi, non mariné; partager la quantité à brûler en deux parties; torréfier la première jusqu'à couleur d'amandes sèches, et à huitième de son poids; torréfier la seconde jusqu'à couleur brun-marron et perte de 6e de son poids; moudre ces deux parts réunies; ne brûler et n'infuser le café que le jour où il doit être bu; verser sur deux onces de café quatre tasses d'eau froide; mettre à part cette infusion décantée; verser sur le même café trois tasses d'eau bouillante, et la mêler avec la première; de manière à avoir en tout six tasses de café; faire chauffer le café brusquement, au moment même de le prendre; et ne point le laisser bouillir; se servir pour infuser d'un vase de porcelaine, de faïence ou d'argent. Ce procédé unit le goût à l'économie; et les gourmets de la liqueur d'Arabie sauront gré à M. Cadet de son travail et de ses conseils.

Réfutation de la doctrine médicale de Brown, par M. Pomme, médecin de Montpellier, membre de plusieurs Sociétés savantes, seconde édition. A Arles, et à Paris, chez Cussac, imprimeur-libraire, rue Croix-des-Petits-Champs. 1 fr. 25 cent. et 1 fr. 50 cent. fr. de port.

Nous ne pouvons qu'applaudir au zèle hippocratique d'un honorable vétéran qui combat encore *pro aris et focis*; mais peut-être l'espoir le plus sûr du succès est-il autant dans la faiblesse des moyens de la minorité opposante, que dans la vigueur de ceux du parti attaché aux principes de l'Ecole orthodoxe.

Flora Gallica, seu enumeratio plantarum in Galliâ sponte nascentium, auctore J. L. A. Loiseleur-Deslongchamps, Docteur-Médecin de Paris. Lutetiæ, apud auctorem, viâ de Jouy, n°. 8; Migneret, viâ du Sépulcre, n° 20; Gabon place de l'Ecole de Médecine, n° 9. 1 vol. in-12, petit texte, 5 fr. et 5 fr. 75 c. par la poste.

Tous les arts, toutes les sciences ont bientôt leurs livres élémentaires; il manquait à l'art d'herboriser, seul moyen d'étudier la botanique, un ouvrage portatif, contenant la description de toutes les plantes qui croissent sur le sol français. M. Deslongchamps, qui a senti lui-même cette lacune dans l'instruction botanique lorsqu'il commençait à s'y livrer, a formé le projet de la remplir, et s'en est acquitté de manière à bien mériter de l'art. Il a décrit sommairement, mais suffisamment, et en phrases linnéennes, chaque plante connue en France, en y ajoutant celles découvertes depuis peu. L'auteur a joint à la nomenclature d'après Linnée, la synonymie, la figure, la couleur, l'exposé de la floraison, l'habitat, enfin tous les caractères distinctifs de la plante; et, sous tous les rapports, il a rempli son but. La seconde partie paraîtra au commencement du printems; et ces deux parties réunies formeront un seul volume de 6 à 700 pages, contenant la Flore Française complète. M. S. U.

COURS PUBLICS.

M. Desgenettes a ouvert le vendredi 18 juillet, à l'école de Médecine de Paris, un cours d'*Hygiène Militaire*. Il appartenait à un médecin, que la gloire a constamment remarqué sur la brèche et dans les rangs des braves, de tracer les précautions qui doivent assurer la conservation des guerriers chers à la victoire; et c'est ici que la médecine, en prévenant les maladies, prouve sa supériorité sur la chirurgie, qui n'est appelée que pour remédier à des désordres, pour réparer des lésions. Nous ne faisons cette réflexion que pour répondre aux chirurgiens inconsidérés qui, argumentant toujours de leur lancette, n'ont accusé d'inaction la médecine dans les camps, que parce qu'ils n'ont pas vu de quelle importance sont ses fonctions hygiéniques; qu'elle n'est jamais plus utile que quand ses préservatifs l'ont rendue inactive, et que le grand art médical est de prévenir plutôt que de guérir les malades. Si nous aimons à reconnaître au reste que la chirurgie française militaire marche à sa perfection, le professeur de l'hygiène médicale militaire saura prouver que la médecine marche sur la même ligne, et que, si l'idée de la fondation de cette chaire est heureuse, nul n'avait plus de titres que lui à faire entendre des vérités dont la pratique est particulière à cet art; de même que tous les bons citoyens applaudiront à un enseignement dont le but est de conserver la santé de leurs enfans, devenus tous soldats de la patrie. Ce cours a lieu tous les lundi et vendredi, à onze heures.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire-général de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

L'art de guérir revendique avec empressement dans ses fastes glorieux les noms des dames qui, depuis le 12ᵉ au 16ᵉ siècle, s'honoraient d'étancher le sang des nobles Paladins blessés dans les combats, les tournois ou les duels à *outrance*, soutenus pour l'honneur de leur beauté. Leurs belles mains ne dédaignaient pas d'appliquer le premier appareil, qui consistait ordinairement en un mélange de simples astringentes, dont elles conservaient soigneusement la recette, et dont elles faisaient un mystère. Chaque dame avait son arcane, et l'on a vu telle amante éprise ne pas rougir d'apposer, en tout bien tout honneur, ses lèvres sur celles de la blessure de son *champion*. On attribuait à cette succion une vertu particulière. Une belle reine osa la pratiquer (et le fit avec succès) pour son mari blessé d'une flèche empoisonnée : c'est ce que les soldats appellent encore aujourd'hui *guérir du secret*.

Nota. *Cet envoi est le dernier pour les Abonnés qui n'ont pas renouvelé leur souscription.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

On nous a quelquefois adressé de vive voix le reproche que notre constitution médicale n'offrait jamais la statistique atmosphérique précise et propre au moment où chacun des numéros de notre Gazette paraissait; on en concluait que les conseils qu'elle contenait étaient insuffisans, extemporannés, ou contraires à l'influence de la température du jour où notre Journal était consulté. Ce reproche nous a fait le plus grand plaisir; nous n'en avons pas éprouvé autant à voir la conséquence hasardeuse qu'on en tirait. En effet, il est trop facile sans doute de compiler auprès de son feu, ou à l'ombre des platanes de son jardin, des tableaux nosographiques, et d'intituler cela : *maladies régnantes*. C'est ce que sait si bien faire tel de nos critiques, qui trouve plus commode de nous copier que de nous rendre justice, de dénigrer notre style que de l'imiter, de prendre notre cadre que de le remplir, et de blâmer nos observations que d'observer en personne. On sait bien qu'on pourrait, accoudé sur sa table, créer les plus brillantes hypothèses, et tracer, entouré de ses baromètre, thermomètre, hygromètre, etc, d'autant plus belles tables météorologiques, qu'elles seraient de pure invention; et comme on viserait plutôt au plaisir d'être cité qu'au talent de le mériter, il faudrait, pour obtenir le suffrage de ces lecteurs qui jugent du passé par le moment présent, ne pas tenir compte de la température éprouvée, et ne l'esquisser à point nommé qu'à la veille de l'émission du Journal; il aurait ainsi toute la couleur du jour, toute la fraîcheur de l'à-propos. Mais celui qui se croit comptable de ses travaux à des lecteurs réfléchis et qui se confient à sa véracité; celui qui, amant passionné de son art, aimerait mieux

avouer qu'il n'a pas observé, que de donner une observation faussé, en agit autrement ; il signale scrupuleusement, non-seulement par jour, mais par heure, les variations atmosphériques, en tient note minutieuse ; et c'est du relevé exact de ces annotations qu'il compose son tableau. C'est ainsi que nous publions le nôtre ; et, à moins de faire le même travail, on apprécierait difficilement ce qu'il nous coûte de soins et de recherches.

Si, au lieu de cette austère fidélité, nous voulions plaire aux esprits superficiels, nous pourrions bien plus aisément consulter à la hâte le vent dominant, le baromètre du salon, le thermomètre de la chambre à coucher, précisément à la veille du jour de la publication de notre Journal, et en composer, vaille que vaille, une température factice, calculée sur le foyer de la cheminée, sur le jargon des visites et le rapport des instrumens météorométriques. Ce tableau serait à peu près celui du jour, et les ignorans de se récrier sur sa justesse ; mais s'il pouvait satisfaire la société, il indignerait les observateurs ; et, si nous écrivons pour la foule des gens du monde, nous écrivons aussi pour mériter les suffrages des gens de l'art. On conçoit à présent combien il serait surprenant, et même dangereux, que notre Journal offrît l'état de la température du jour où il paraît, et non les phases différentes qu'elle a subies pendant les dix jours d'observation ; et, loin d'en conclure que nos conseils en sont moins utiles, on voit combien ils acquièrent de cette observation fidelle un degré de plus de confiance, d'intérêt et d'influence sur la santé. Qu'importe en effet que notre Gazette apprenne gravement que le soleil luit, qu'il pleut ou qu'il gèle à point nommé le jour où elle paraît? Le lecteur l'a vu comme nous, et a pris en conséquence son parapluie ou son manchon, la résolution de se promener ou de garder le coin du feu ; mais ce qui est très-intéressant pour lui, c'est que des médecins observateurs lui disent avec vérité : Depuis dix jours nous éprouvons telle constitution attestée par ce tableau météorologique, et d'où dérivent telles maladies, auxquelles on a opposé avec succès tels remèdes ; si elle dure, usez de telles précautions ; si elle change, recourez à telles autres ; et voilà proprement ce qui constitue l'*hygiène* ou l'art de prévenir les maladies, de conserver la santé, objet spécial de notre Journal, qui jusqu'ici n'a point de concurrens ; car nous ne pouvons regarder comme tel un Journal nouveau-né, qui, calqué sur le format du nôtre, paraissant aux mêmes époques, promet à ses abonnés ce que nous tenons depuis trois ans, et les cherche particulièrement parmi ceux que des fonctions ecclésiastiques semblent éloigner de celles de l'art de guérir, toutes les fois qu'elles ont un autre but que l'exercice de la charité chrétienne. Deux journaux estimables, estimés se sont partagé et remplissent bien la mission de publier les observations scientifiques faites dans l'art de guérir, et la correspondance entre ceux qui l'exercent ; un troisième donne l'analyse des ouvrages que cette science enfante. Venu après eux, j'ai dû m'emparer de la médecine populaire : le succès de ma *Constitution médicale* et de mes articles de *Médecine pratique*, présentés en langage moins technique, a marqué ma place immédiatement après eux ; et, outre mes confrères, dont le suffrage m'a infiniment flatté, j'ai eu pour échos tous les journaux, pour lecteurs tous les gens du monde qui comptent pour quelque chose l'art de guérir et le soin de leur santé ; l'embarras est d'en trouver maintenant à un Journal qui malheureusement arrive quand tous les travaux sont partagés, tous les rôles distribués ; et j'en avais fraternellement averti le principal rédacteur, dont les forces sont inégales à un tel fardeau : au reste, je fais des vœux sincères pour sa réussite, parce qu'on ne peut, en médecine, trop répandre de lumières, et parce que, fût-il vrai que ses succès pussent nuire à quelques intérêts privés, tout doit céder à cet axiome philantropique : *Salus populi suprema lex esto.*

Les maladies dominantes depuis dix jours, sont absolument les mêmes que celles dont nous avons tracé le tableau dans le numéro dernier: même variation de température ; même variété de symptômes ; même traitement curatif. Les éruptions à la peau et les maux de gorge semblent encore se multiplier ; les affections phthisiques paraissent prendre une terminaison plus accélérée et fatale aux malades. M. S. U.

Depuis dix jours le baromètre a marqué pour le *maximum* 28 p. 4 lig. $\frac{2}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 27 p. 11 l. $\frac{4}{12}$.

Le therm. (dilatation) de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* à 20 deg. $\frac{5}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 10 d. $\frac{8}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 99 d.

Et pour le *minimum* 70 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 8 fois S.-O., 2 fois S, 11 fois à l'O, 8 fois N.-O, et 2 fois au N.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

De la Retention d'urine.

Les ardeurs de l'été déterminent souvent tout à coup une suspension de la secrétion dans les reins, du fluide qui doit se rendre dans la vessie, pour être ensuite évacué; ou bien, quoique la secrétion ait lieu, la vessie perd sa force d'expulsion; son sphincter resserré apporte un obstacle invincible à l'émission naturelle de l'urine, et le fluide s'accumule dans sa cavité distendue outre mesure, avec des douleurs déchirantes.

Dans le premier cas, l'accident s'annonce par des maux de reins dus à la présence de concrétions calcaires, souvent produites par la métastase de l'humeur goutteuse. Alors le diagnostic est facile à saisir, parce que la goutte a disparu de son siége ordinaire; et le premier moyen de guérison comme le plus sûr est de la faire reparaître, soit en mettant les pieds dans un bain d'eau chaude animée d'acide muriatique, ou simplement de savon et de sel commun, à haute dose, soit en posant sous la plante des pieds un sinapisme composé de levain et de moutarde très-fraîche et bien active. Quel que soit celui de ces moyens qu'on préfère, on a soin de prévenir l'invasion de l'estomac par la goutte, en prenant pendant l'action du dérivatif un bon cordial, tel qu'une tasse de café ou un verre de vin de Rota. Les Anglais se servent en ce cas de tafia, ou de gingembre et saffran dans le lait et l'eau-de-vie. Si le mal de reins n'a pas une cause arthritique, et que les calculs qui s'y forment aient une autre base que le tophus goutteux, on s'est bien trouvé de bains savoneux, des pilules de mademoiselle Stéphens, du remède de Durande, composé d'éther et de thérébentine, de frictions æthérées, et quelquefois opiatiques pour calmer les douleurs; s'il y a fièvre ardente, on est obligé quelquefois d'en venir à la saignée, ou mieux encore d'apposer au siége les sangsues, qui, en opérant une déplétion locale, produisent un soulagement plus subit. Par la même raison, on se sert avec beaucoup d'avantage des ventouses scarifiées, moyen, pour le dire en passant, très-usité chez les anciens et chez nos voisins, et trop peu ou mal employé en France, où la manière de scarifier avec le bistouri est à la fois plus douloureuse, plus longue que les multisections co-instantanées de l'appareil très-ingénieux dont on se sert en Allemagne, et dont nous avons vu à Paris M. Schoëck faire l'application avec infiniment d'adresse et de succès.

On peut être certain que les douleurs qu'on a très-improprement nommées coliques néphrétiques, (car le colon n'est pour rien dans l'affaire) sont dues à un corps étranger dans les reins, quand il y a douleur fixe dans la région lombaire, urines rares, très-claires, mêlées de filets sanguinolens, ensuite chargées de graviers, et ces symptômes sont ce qui différencie cette maladie de la colique bilieuse, dont la douleur est vague, change souvent de place, et augmente après avoir pris de la nourriture, qui est accompagnée de constipation et d'un vomissement, lequel soulage beaucoup en déterminant la diarrhée, enfin dans laquelle les urines sont troubles et ardentes; les liqueurs spiritueuses, les vins chargés et tartareux, les alimens épicés, les sueurs répercutées, les chagrins, un tempérament bilieux sont les causes prochaines de cette affection que par conséquent les rafraîchissans, l'usage de fruits acides, mais très-mûrs, et surtout des fruits rouges et du raisin, les bains, les lavemens émolliens, dont l'effet se porte immédiatement sur la vessie, les demi-bains même, les fumigations, les cataplasmes onctueux, les émulsions, les bouillons de veau ou de poulet unis aux végétaux, une diète herbacée, un vin très-léger, très-coupé d'eau, l'usage du pain de seigle, du ver-

micel de ce grain, des potages aux herbes, et surtout à l'oseille, offrent un moyen de guérison facile et un préservatif certain.

Dans le second cas, c'est à dire s'il n'y a point lésion des fonctions du rein, et si le désordre vient seulement du resserrement spasmodique du col de la vessie, ce qui se reconnaît à l'émission fréquente, douloureuse, et gouttes à gouttes, de l'urine, avec un sentiment de froid au passage, et d'ardeur, de cuisson brûlante quand elle est passée, on emploie les demi-bains très-chauds, les flanelles imbibées de lait, les cataplasmes de pulpes d'oignon de lis et d'orge pour détendre; les vapeurs de décoctions mucilagineuses, les lavemens de graine de lin, figues grasses et lait, alternés avec ceux de thérébentine, (une once dissoute dans deux jaunes d'œufs avec addition de deux gros de thériaque, un demi-gros de baume de soufre anisé, autant de camphre pulvérisé, et suffisante quantité d'eau.)

Pour tisane on donnera, dans une pinte de décoction d'eau d'orge perlée, deux gros de semence de persil et vingt grains de sel de nitre.

On fera bien aussi de faire boire par cuillerées une émulsion camphrée; ce moyen nous a très-bien réussi par son action immédiate sur les voies urinaires, (de même qu'il prévient l'influence des cantharides sur ce viscère.)

On frottera les reins avec l'onguent populeum dans lequel on incorporera vingt grains d'opium et autant de camphre pour deux onces. On a vanté les baies d'alkekenge auxquelles nous préférerions la limonade légère et surtout l'orangeade.

Enfin, il arrive souvent que l'on est obligé de recourir à la sonde; mais on ne doit le faire qu'avec discernement, pour ne pas irriter une partie déjà érétisée. Appliqué à propos, ce moyen est le plus sûr comme le plus prompt pour dégorger la vessie distendue; mais il demande une main exercée pour que la manœuvre, en parcourant le canal de l'urètre, ne fasse pas succéder à cette irritation une atonie qui conduirait à la paralysie, dont les remèdes seraient très-contre-indiqués avec l'affection originaire, tels que les bains froids, les teintures cantharidées, etc.

Peut-être, outre la disposition particulière du tempérament et les causes ci-dessus rapportées, doit-on en accuser aussi l'abondance des glaires; et on remarquera en effet que cette maladie, souvent très-active, attaque ou les goutteux, ou les rhumatisans, ou les personnes très-glaireuses, (et nous nous servons à dessein ici du mot de l'ancienne école pour désigner ces eaux limpides, gluantes et visqueuses que secrètent trop abondamment les cryptes des glandules tapissant l'estomac et tout le canal œsophagien, sur lesquelles nous publierons un article.) Or, nous soupçonnons la même cause à ces trois affections, et nous pensons que le plus sûr moyen de prévenir le retour des rétentions d'urine consiste à prendre un bain tous les huit jours, à user de tems en tems, le matin à jeun, de pilules de savon; d'autres fois de deux verres d'eau bien pure; d'autres fois de quelques prises de poudre absorbante; (yeux d'écrevisse) quelquefois de deux pilules d'aloës et savon avant dîner, en observant d'alterner et de suspendre ces médicamens auxquels l'estomac finit par s'accoutumer, et dont on finirait par être obligé d'augmenter la dose pour en obtenir quelque effet, si on ne les discontinuait de tems en tems.

Nous avons vu obtenir un très-grand succès de l'opiat suivant: savon, cloportes, thérébentine, crême de tartre, de chaque deux gros, suffisante quantité de sirop de chicorée pour faire une marmelade, dont on prend le matin un gros dans la première cuillerée d'une bonne soupe grasse et autant à dîner: on en reprend de tems en tems l'usage.

Assurons, au reste, les personnes sujettes à cette incommodité, qu'elles l'aggraveront en se livrant à la colère, au chagrin, aux excès, soit de la table, soit de Vénus, et, en général, aux passions vives. Un exercice modéré, une diète sage, peu de sommeil, des bains, la dissipation avec des bons amis, une vie réglée, l'absence de réflexions, la paix du cœur, la joie de l'ame sont le premier antidote, et valent toutes les recettes pharmaceutiques contre une affection qui, au reste, est en général plus douloureuse que dangereuse.

M. S. U.

Réponse à l'Extrait et au Rapport d'une Observation de convulsions tétaniques, *faits à la Société de Médecine de Paris le* 6 *mai* 1806, *par M.* Heurteloup, *l'un des inspecteurs du service de santé militaire; adressées à M. Marie-de-Saint-Ursin, par M. Py, médecin de l'hôpital civil de Narbonne.*

Comme ancien médecin militaire à l'armée des Pyrénées-Orientales, nous nous félicitons d'avoir à répondre à l'opinion critique émise au sujet de notre *Observation des convulsions tétaniques*, dans le N°. CXVIII, tome XXVI, du *Journal général de Médecine de Paris*, par un de nos respectables inspecteurs du service de santé militaire. Il est permis, il est beau même d'entrer en lice avec un tel adversaire, quand on n'a surtout d'autres armes à lui opposer que l'égide d'une noble émulation.

La lecture de l'Extrait et du Rapport de M. Heurteloup nous a prouvé que cet écrivain ne partage point avec nous, 1°. l'idée d'une affection tétanique; 2°. qu'il ne pense point que la cause efficiente de cette maladie ait été dans l'âcre de la transpiration insensible supprimée, mais bien dans le déplacement d'un rhumatisme chronique; 3°. il estime que ce ne sont point les eaux de Balaruc qui ont emporté la maladie, mais bien la coction des matières élaborées, et que tout autre remède tiré de la classe purgative aurait produit le même effet; 4°. il prétend que la maladie n'est point terminée, et que l'âcre rhumatique se réveillera peut-être, dans les circonstances qui lui seront favorables; 5°. il finit par improuver la valeur du terme *morbide*, dont nous nous sommes servis pour désigner l'humeur viciée qui occasionnait tout le désordre.

1°. Reprenons, et d'abord soutenons contre la première objection de notre critique, que les convulsions qui se sont tout à coup manifestées sur notre sujet, loin d'être simples comme celles qui tiennent à des secousses irrégulières, périodiques et désordonnées, ont été vraiment et essentiellement tétaniques.

Nous pensons en effet que le *rigor spasticus* de Cullen; le *spasmus tonicus subitò ortus* de Sauvages et de Sagar; le *corporis rigiditas* de Linné, symptômes caractéristiques du tétanos, se trouvent rendus dans notre Observation par ce mot, *avec tremblement*, (1) que M. Heurteloup n'a pu oublier, qu'à dessein, de mettre à l'endroit de son Rapport où il parle des mouvemens convulsifs et douloureux de notre sexagénaire. (2)

Le *spasmus subitò ortus* qu'il a encore raison de désigner comme propre aux affections tétaniques, se trouve, d'après son propre aveu, (3) consigné dans *notre Mémoire*.

Le caractère périodique dont s'étaye encore M. le Rapporteur, pour prouver que les convulsions de notre malade n'étaient que des convulsions désordonnées, n'infirme en rien notre opinion, parce que, quoique les paroxismes ne sévissent que toutes les quatre ou cinq minutes, le côté affecté n'en conserva pas moins une telle rigidité, qu'il ne fut jamais possible de faire exécuter aux membres lésés le moindre mouvement de flexion ni d'élévation tant que dura cette affection spasmodique.

Il est donc aisé de reconnaître dans *notre observation*, quoi qu'en dise M. Heurteloup, les signes qui, d'après nos meilleurs nosologistes, constituent le caractère du tétanos, puisqu'il y a eu une distension spasmodique partielle, aiguë et subite, pendant la durée de laquelle les muscles ont été dans un état de rigidité extrême. C'est

(1) Le *rigor*, ou la rigidité des muscles affectés de convulsions était telle qu'on voyait les membres roidis et retirés sauter à un pan au-dessus du lit, et qu'il fallait pour les tenir en situation deux personnes qui comprimassent, l'une le bras, l'autre la jambe et la cuisse du côté droit. M. Caffort, chirurgien, Gabriëlle Rapasse, garde-malade, et plusieurs assistans, ont été témoins de ce fait, que nous n'avons point inséré dans notre Mémoire, par pur esprit de précision, et parce que nous aimions à croire qu'on nous sentait capables de distinguer les convulsions simples d'avec les convulsions tétaniques.

(2) *Voyez* le milieu du dernier paragraphe de la p. 134 de l'Extrait et Rapport de M. Heurteloup.

(3) *Voyez* la troisième ligne du dernier paragraphe de la page 134 du même Extrait et Rapport, où on lit ces mots : « *Tout à coup elle annonce cruellement sa pré-* « *sence*, etc. »

donc mal à propos qu'on nous a reproché d'avoir fait une fausse application du fameux aphorisme d'Hippocrate : « *Qui tetano corripiuntur, intra* « *quatuor dies pereunt; sin autem hos effugerint*, « *sanescunt.* »

2°. Quant au deuxième chef d'objection de M. le Rapporteur, qui, changeant en âcre rhumatique l'âcre catharreux ou transpirable dont parle *notre Mémoire*, croit nous donner du nouveau en prétendant qu'il ne s'agit ici que *d'un rhumatisme d'abord chronique, lorsqu'il était fixé sur les poumons, devenu aigu en changeant de siége*, il doit nous être permis de lui opposer que, quoique nous ayons été plus réservés que lui touchant l'explication de la cause formelle de cette maladie, nous n'en avons pas moins employé les remèdes qui, de leur nature, sont les plus propres à rappeler une humeur quelconque, comme à combattre le spasme le mieux prononcé.

Aujourd'hui qu'il nous est permis de donner plus d'extension à nos idées, que la seule crainte de paraître trop long nous avait fait rétrécir dans le premier mémoire, nous dirons qu'il suffit de savoir que notre malade, naturellement irritable, portait depuis 25 ans un état orthopnéique, pour croire que son habitude spasmodique, qui n'avait été que suspendue par l'effet de la chute ramenée en notre *observation*, n'a pas eu de peine à se renouveler lors de l'infarctus abdominal, et de se porter de préférence sur le bras qui n'avait cessé d'être douloureux depuis la chute; tandis que la poitrine jouissait au contraire d'une aisance qu'elle n'avait jamais connue avant cet accident.

D'après cette idée, nous persisterons à croire que le genre de vie du sieur Montaury, (c'est le nom du malade qui nous occupe) naturellement porté à la bonne chère et à l'indolence, a seul donné lieu aux désordres connus, puisqu'il n'a fallu que le premier élan de l'infarctus mentionné, pour voir l'irritation déterminée par son stimulus sur un point du système nerveux abdominal, se communiquer tout à coup, en vertu des lois sympathiques, au bras droit, que la contusion, fruit de la chute, avait rendu plus sensible qu'aucune autre partie du corps.

Nous pensons que cette manière simple d'envisager la cause de la maladie du sieur Montaury, sous le rapport de la puissance spasmodique, paraîtra aux personnes exercées à la rigueur des calculs analytiques et à la délicatesse dans l'art d'observer, préférable aux vues de notre critique, qui, tout savant qu'il cherche à se montrer, n'a dû l'expliquer que par l'influence d'une médecine humorale surannée.

3°. M. le Rapporteur a beau croire que tout autre remède tiré de la classe des purgatifs eût produit le même effet que les eaux de Balaruc. Malgré les talens qu'affecte notre champion dans l'art de conjecturer en médecine, nous nous plaisons à penser que ses prétentions, purement gratuites, trouveront peu de partisans. D'abord ni la pratique des anciens, ni la pratique des modernes ne nous fournissent d'exemple où l'on ait attaqué les maladies convulsives avec un mélange de soufre, de sulfate de fer et de sulfate de soude, tel que l'exhibe l'analyse des eaux de Balaruc. Ensuite le creuset où la nature prépare elle-même ses opérations, fournira toujours des résultats bien différens de ceux qui sortent de nos laboratoires pharmaceutiques. Il en est bien autrement du produit de nos feux souterrains que de celui de nos fourneaux chimiques.

D'ailleurs, c'est moins comme contenant les matières qu'y reconnaît M. Heurteloup, que comme un de ces remèdes tellement appropriés à la nature du mal contre lequel on les prescrit, qu'ils guérissent comme par enchantement, que les eaux de Balaruc ont agi dans le cas qui fait l'objet de notre discussion.

Quoiqu'elles aient purgé le malade, il n'en est pas moins vrai de dire qu'elles ont eu un effet antispasmodique que nous n'avions pu obtenir de l'usage soutenu des antispasmodiques proprement dits. De même qu'une aspersion d'eau froide sur la figure, ou une situation horizontale du corps réussissent souvent mieux pour faire cesser un état syncopal, (1) que les potions ner-

(1) Il y a environ un mois qu'appelé auprès d'une femme sensible et irritable à l'excès, qui, à la suite d'une colère et d'un refroidissement immédiat, venait d'être tout à coup saisie d'un état convulsif, avec délire et perte de

vines les mieux combinées; de même ici l'eau de Balaruc naturelle a produit en un instant une guérison que n'eussent pu opérer ni l'amalgame artificiel des matières formant le composé de cette eau minérale, ni aucun autre purgatif. C'est ainsi que, dans un cas désespéré de dyssenterie avec élément putride, je guéris, par le seul moyen de la poudre du charbon usuel et domestique, un malade que ni l'arnica montana, ni l'opium, ni le quinquina, ni les acides minéraux qu'il prenait depuis long-tems, n'eussent pu empêcher de succomber.

4°. Nous nous empressons de répondre à M. Heurteloup, qui craint peut-être avec fondement que la maladie ne se réveille dans les circonstances qui lui seront favorables, que nous n'avons dit nulle part de *notre Histoire des Convulsions tétaniques*, que le sujet fût guéri de manière à ne pas craindre de récidive, et à jouir d'une santé imperturbable le reste de ses jours.

Sans croire comme lui au réveil d'un âcre rhumatique, nous pensons, au contraire, par une suite de notre opinion plus haut développée, que notre sexagénaire, à qui une longue habitude de se livrer au vin et à la bonne chère ne saurait permettre de changer de régime de vie, verra d'autant plus aisément renaître son affection convulsive, qu'il est, comme nous n'avons pas manqué de l'observer, doué d'une constitution très-irritable; et il ne faudra, cet été peut-être, qui se montre déjà si favorable à la diatèse bilieuse, que la moindre négligence de sa part à entretenir la liberté du ventre, pour voir reparaître les mêmes désordres, ou de plus grands encore que ceux que nous avons signalés. Quoi qu'il en arrive, et quoi qu'en pense M. Heurteloup, notre méthode de traitement a été trop sagement appliquée, pour qu'on puisse lui imputer la cause de pareils évènemens.

5°. Après avoir montré notre traitement comme très-compliqué, sans pourtant oser l'attaquer, M. le Rapporteur termine son extrait par improuver le mot *morbide* qu'on trouve une fois dans le cours de notre observation. Qu'importe que, d'après M. Prunelle, ce mot nous vienne de l'italien *morbido*, qui veut dire souple, délicat, doux, moelleux, et que les peintres l'aient consacré pour exprimer la souplesse et le coloris des chairs, si, d'accord avec les estimables Rédacteurs de *la Bibliothèque germanique*, dont les lumières valent quelque chose de plus que celles de M. Prunelle cité par M. Heurteloup, la plupart des médecins français, allemands et anglais, reconnaissent avec nous que le mot français *morbide* signifie *malade*, *mal-sain*, *qui cause des maladies*, et que c'est mal à propos qu'on le remplace quelquefois par celui de morbifique, dont le sens est absolument différent! (1)

Loin d'être fâchés que M. Heurteloup ait émis impartialement son opinion sur le mérite de notre *observation de convulsions tétaniques*, nous nous en félicitons au contraire. C'est ainsi que nous voudrions voir plus souvent s'établir des lices littéraires entre les hommes qui suivent une même carrière; ce serait un des plus sûrs moyens d'acheminer les sciences vers leur degré de perfection.

DE L'EAU DE COLOGNE.

Jamais opération pharmaceutique n'eut autant de vogue, et ne fut si généralement adoptée, que la liqueur spiritueuse connue sous le nom d'*Eau de Cologne*. Ses vertus sont prônées dans tous les dispensaires; tous les apothicaires, les parfumeurs, les épiciers, les merciers même vendent cette eau merveilleuse, et tous ont soin de

sentiment, lequel alternait chaque demi-minute, avec un parfait recouvrement des facultés intellectuelles, je fus ébahi de l'entendre m'annoncer chacun de ses paroxismes qui se succédaient comme des éclairs, et que préludait une vive démangeaison à la peau. D'après l'insuccès des antispasmodiques, que M. Caffort, chirurgien appelé avant moi, avait déjà prodigués, je crus devoir prescrire un lavement purgatif et irritant. La malade n'eut pas plutôt mis pied à terre pour le prendre, qu'elle se sentit guérie par la seule fraîcheur du pavé, me dit-elle. Que M. Heurteloup vienne me dire que tout autre corps froid eût produit le même effet; c'est ce que tout bon observateur révoquera en doute avec nous.

(1) Voyez la note de la pag. 1 de ma *Dissertation sur la Fièvre muqueuse générale.*

mettre sur leurs annonces : *Véritable Eau de Cologne.* Mais quelle est cette préparation dont on ne peut nier les effets salutaires? Lorsque le célèbre chimiste Vauquelin fut chargé de la visite des prétendus dépôts d'Eau de Cologne, si multipliés dans Paris, il reconnut qu'elle différait dans tous les dépôts, non-seulement par le degré alcoholique, mais par la nature des plantes aromatiques qu'on employait pour la faire. Un autre chimiste, également digne de confiance, M. Cadet, pharmacien de l'Empereur, desirant savoir si la recette publiée par Baumé était celle qu'on suivait à Cologne, pria un de ses amis attaché au corps diplomatique, et résidant à Cologne, de prendre sur cet objet les renseignemens les plus détaillés; il l'invita en même tems à lui faire passer plusieurs échantillons d'eau prise chez les différens distillateurs de cette ville. M. Cadet a reçu et examiné ces échantillons provenant des cinq meilleures fabriques de Cologne; aucuns ne se ressemblaient : les uns étaient limpides; d'autres avaient une teinte jaunâtre; d'autres étaient louches : ils marquaient 30, 31, 34, 35 degrés à l'aréomètre. Dans l'un dominait l'odeur de romarin; dans l'autre le citron; dans un autre c'était le néroli; ils ne blanchissaient pas également dans l'eau. Le correspondant de M. Cadet lui marquait que non-seulement les distillateurs de Cologne, qui prétendent tous avoir la meilleure recette, ne suivaient pas le même mode d'opérer, mais qu'ils n'employaient ni les mêmes doses, ni les mêmes substances; qu'aucun ne distillait, comme le dit Baumé, l'alcohol sur des plantes, mais que quelques-uns mêlaient l'alcohol avec des huiles essentielles tirées de Grasse et de Marseille, et se contentaient de filtrer le mélange; que d'autres le distillaient. Il résulte de ces recherches et de cet examen qu'*il n'y a point véritablement d'Eau de Cologne*, puisqu'à Cologne même elle n'est point identique, et qu'il est impossible de savoir quel est le fabricant qui a la recette primitive. Mais il est utile de savoir que cette eau se prépare par la simple solution alcoholique des huiles de bergamotte, de lavande, de Portugal, de néroli et de citron. Les proportions dépendent de la finesse des huiles, de leur qualité, et du goût du chimiste, qui, pour avoir une combinaison très-agréable, ne doit laisser dominer aucun arôme. La perfection consiste à les doser de manière que l'odorat puisse les distinguer tous. Quant aux propriétés médicinales elles tiennent essentiellement à la pureté de l'alcohol, et à sa saturation par les huiles essentielles.

U. S. M. M.

Le Directeur des Estomacs. Prix 30 s. Chez l'éditeur, rue d'Antin, n°. 919, vis-à-vis l'hôtel Richelieu; Debray, libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Cocq; et Desenne, palais du Tribunat.

Ce petit dictionnaire, qui est peut-être le résultat d'une idée que nous avions émise de l'utilité dont serait un *Traité de la Médecine par les alimens*, idée que nous allons exécuter dans *cette Gazette de Santé*, est du petit nombre de ces livres dont on accuse la brièveté, et ne fait qu'indiquer les avantages dont serait un pareil ouvrage exécuté par un médecin, joignant à l'amour de son art de la bonne foi et des connaissances en chimie et en histoire naturelle. Sous ce triple titre, nous invitons tous celui qui a publié cet opuscule à l'offrir de nouveau au public avec le degré de perfection dont il est susceptible, et qu'il est en état de lui donner.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire-général de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne reçoit que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

TROISIÈME ANNÉE.

(N°. LXXVII.) (617) (21 Août 1806.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les garde-malades devraient prendre pour patrone et pour modèle la belle *Claire Cervente*, qui offrit, dans le 16e siècle, un exemple dont le nôtre pourrait faire son profit. Née à Bruges, elle épousa à 16 ans Bernard Valdaura, âgé de 50 ans, cacochyme, et atteint d'une maladie honteuse, dont Claire ne s'aperçut que la première nuit de ses noces, dit naïvement le Père Hilarion de Coste. L'histoire ne précise point le genre de cette maladie; mais elle devait être bien dangereuse, puisque les médecins la jugèrent non-seulement incurable, mais contagieuse, et abandonnèrent le malade. Fidelle à ses devoirs, la belle Claire s'enferma avec son mari pendant six semaines sans goûter un moment de sommeil, préparant ses remèdes, le pansant elle-même, et avec un tel succès, que, nonobstant le prognostic des médecins, il guérit. Il éprouva une autre maladie qui dura sept ans. Une odeur cadavéreuse s'exhalait de son corps. Claire ne se démentit point; elle vendit tout ce qu'elle possédait pour subvenir aux dépenses; et, digne héroïne de l'amour conjugal, elle donna des larmes à une mort que toute autre n'eût considérée que comme la fin du plus triste esclavage.

CONSTITUTION MEDICALE.

Extrait des rapports faits à l'Académie de Médecine par le docteur Menuret.

La continuité soutenue de l'intempérie nébuleuse par intervalles, pluvieuse, et quelquefois froide, a été telle, qu'on a pu appliquer au propre, à tout le mois de juin et à la moitié du mois de juillet, l'adage moral : *nulla dies sine nebulâ.* Les maladies ont été plus graves et plus fréquentes qu'elles ne le sont ordinairement pendant les étés où la température est analogue à la saison. Les fièvres éruptives, avec ou sans caractère décidé, ont été souvent compliquées de symptômes gastriques; outre les affections catarrales simples, effet multiplié des passages rapides du chaud au froid, il y a eu des maux de gorge opiniâtres et dangereux; plusieurs n'ont pu être terminés que par suppuration intérieure; d'autres ont formé dépôt au-dehors, et ont abcédé, mais lentement. Les affections arthritiques et rhumatismales ont été vagues, anomales; souvent déplacées avec accident, elles ont été difficilement rappelées au siége où elles peuvent s'exercer et s'user avec sécurité; quelquefois elles ont été compliquées de fièvres aiguës, et elles ont exigé des secours appropriés à ces symptômes; souvent aussi on les a vu se produire, sous forme de lésion, des voies urinaires; et des embrocations camphrées sur les reins, des lavemens sédatifs, une boisson émolliente nitrée, et surtout des pédiluves animés, ont suffi pour rappeler la goutte aux extrémités.

D'autres fois elles ont produit des dyssenteries

par métastase de l'humeur morbide sur le canal intestinal ; l'ipécacuanha et les toniques les ont combattues avec avantage. Enfin, plusieurs fièvres sont demeurées dans leur caractère propre de bilieuses, humorales, soit continues, soit intermittentes, et ont eu leur cours ordinaire, sans exiger rien de particulier dans leur traitement, aidées par cette force médicatrice de la nature qui tend sans cesse à l'expulsion des obstacles et au maintien ou au recouvrement de la santé. Dans ce cas la fièvre est un de ses bienfaits, et voilà où le jeune praticien, encore inexpérimenté, se trompe en se hâtant d'appliquer le quinquina, et de contrarier le travail de la nature. Mais il s'en est présenté plusieurs qui, pendant trois, quatre, cinq, et même douze jours, n'offraient que des symptômes légers, des motifs de sécurité ; le germe délétère était encore enseveli : tout à coup un frisson horrible décide un accès imprévu ; il survient inopinément délire, assoupissement, convulsions, prostration des forces vitales et musculaires, respiration stertoreuse, langue noirâtre et saburrale, pouls inégal et bondissant, douleurs lancinantes de tête, yeux rouges et larmoyans, rétraction convulsive des muscles de la face, soubresauts des tendons, urine crue ou noire, haleine fétide, déjections infectes, enfin tous les caractères de la fièvre pernicieuse de Torti (ataxique des modernes) se manifestent à la fois. C'est alors, jeune homme, qui, avec le sentiment de votre art, une juste défiance de vos forces et une sage théorie, avez accepté la terrible mission de veiller à la vie de vos semblables, que, loin de vous alarmer de ce concours de motifs d'effroi, vous devez recueillir vos réflexions, réunir toutes vos connaissances, toutes vos armes, et les diriger avec sang froid contre les cent têtes de l'hydre que vous avez à combattre. Tout moyen est propre, toute substance devient médicament, et le fer et le feu, et le vin et l'eau, et les poisons et les alimens, dans les mains du véritable médecin. C'est alors qu'on peut appliquer avec avantage cette méthode dont on abuse trop généralement dans les maladies d'un autre caractère et qui veulent une marche toute opposée ; c'est alors qu'il faut prodiguer les stimulans extérieurs et intérieurs pour ranimer un reste de vie. Ne vous découragez point de leur insuccès : s'il survient des sueurs d'expression sans crise, et entièrement remplacées, au bout de douze heures, par une ardeur dévorante, obéissant à ce symptôme mensonger, n'allez pas donner les relâchans ; si même un calme perfide succède à cet érétisme, et laisse étinceler encore quelques éclairs de vie, gardez-vous de vous fier à ces feux trompeurs ; c'est la foudre au sein du nuage, et son explosion est mortelle ; l'abattement, en se renouvelant, replongera le malade dans un état voisin de l'anéantissement, et c'est fait de lui après quatre accès semblables. C'est ici que le quinquina mérite le nom de remède héroïque. Donnez-le sous toutes les formes et à haute dose, en substance, en boisson, en lavement, en friction, en bains ; appliquez les ventouses, et, humainement barbare, n'épargnez point les rubéfians, les vésicatoires volans même : la fibre se resserre, le systême vasculaire se contracte, les fluides même se rapprochent ; un pouls plus égal annonce ce retour au bienfait de la vie ; et c'est à vous, scrupuleux observateur des lois de la médecine, courageux confident de la nature, que le malade devra d'avoir été arraché aux portes de la mort.

Les observations de ces fièvres insidieuses ne s'étaient point offertes, depuis très-long-tems, aussi souvent que depuis un mois ; et les praticiens ont remarqué avec surprise qu'elles aient éclaté précisément dans la saison ordinairement la moins féconde en maladies. Après la cessation de ces terribles accès on peut sans danger recourir aux relâchans, la fièvre prenant le caractère de rémittente, et se jugeant par des évacuations critiques que l'art doit favoriser avec beaucoup de prudence et de circonspection. On s'est très-bien trouvé de l'association du camphre au quinquina en lavement dans les derniers périodes de la maladie.

Depuis six jours le vent a tourné au nord, et les maladies ont participé de cette influence. Les acides ont recouvré leur indication, et les bains le mérite de leur usage. Les personnes bien portantes feront bien de prendre des bains froids qu

joignent à l'avantage de calmer les ardeurs du sang produites par la saison, celui de retremper la fibre, et de relever les forces toniques de l'estomac. Et qu'on se garde bien d'en être détourné par les terreurs de la canicule qu'un trop long préjugé avait mis en possession d'éloigner de l'eau, par la conséquence analogique que le chien qui préside à cette constellation, ayant horreur de l'eau quand il est enragé, les hommes qui ne sont pas malades doivent s'abstenir de se baigner. Au reste, cette ridicule inconséquence n'est pas la seule de cette nature qu'on rencontre dans le champ épineux de la science, encore hérissée de préjugés. Quant à nous, nous pensons, nous proclamons que, dans les ardeurs de l'été, l'eau, sous toutes les formes, à toutes les températures, est de tous les moyens de santé à la fois le plus sûr et le plus agréable.

Hier encore les vents continuaient à se déchaîner; ils ont refroidi excessivement l'air, surtout pendant les nuits, qui sont glaciales, et dont la température, par son opposition avec celle des jours, est une cause habituelle de maladies, si l'on n'use des plus grandes précautions dans ses vêtemens et son exercice, qui devraient être légers pendant la journée, et plus échauffans à la fin du jour, surtout pour ceux qui, faisant du jour la nuit pour leurs affaires ou leurs plaisirs, entrent, pour ainsi dire, pendant l'été du jour dans les salons, et en sortent pendant l'hiver de la nuit.

M. S. U.

Depuis dix jours le baromètre a marqué pour le *maximum* 28 p. 5 lig. $\frac{3}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 28 p. 1 l. $\frac{5}{12}$.

Le therm. (dilatation) de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* à 22 deg. $\frac{8}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 11 d. $\frac{8}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 98 d. $\frac{5}{5}$.

Et pour le *minimum* 65 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 8 fois au N.-O., 1 fois au S.-O., 3 fois à l'O, 3 fois au S.-E.

Chevallier, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Hydropisie enkystée.

La nommée Lallement, de la commune de Bigny sur Loire, âgée de vingt-trois ans, commença à éprouver, il y a quatre ans et trois à quatre mois, après être accouchée, un léger sentiment de gonflement interne vers la région iliaque droite, et sans qu'il lui fût possible d'en assigner la cause. Cependant ses couches avaient été heureuses; elle allaitait son enfant, et se portait très-bien d'ailleurs. Insensiblement le ventre prit de l'extension; elle se crut grosse de rechef pendant long-tems. Alors le poids de la tumeur lui causant de plus en plus de l'incommodité, elle se décida, sur le conseil des commères du voisinage, à prendre des tisanes dépuratives et quelques médecines, qui parurent lui procurer un peu de soulagement. Elle resta encore dans cet état plus d'un an, et vaquant à ses travaux ruraux comme à l'ordinaire, à un peu de gêne près.

Cependant, il y a environ dix-huit mois, le volume de l'abdomen ayant fait des progrès rapides, cette femme vint me consulter pour la première fois. Elle était fraîche et vermeille, comme si elle eût joui de la meilleure santé, avait conservé l'appétit, la force et le sommeil; elle n'éprouvait point d'altération, et les urines coulaient à proportion de ses boissons. Les extrémités inférieures étaient fermes et sans œdême; elle ne se plaignait que d'oppression, surtout quand elle était couchée, de l'incommodité que lui causaient le volume et le poids du ventre, et d'une douleur mordicante qu'elle éprouvait dans le voisinage de l'ombilic.

A l'inspection de l'abdomen, qui était très-étendu, je reconnus évidemment une hydropisie enkystée, que je soupçonnai du péritoine, sans cependant pouvoir l'assurer. La partie iliaque droite paraissait plus élevée que la gauche; l'ombilic distendu présentait une protubérance presque du volume du poing; la fluctuation était très-manifeste : du reste, on ne reconnaissait au toucher aucun engorgement ni dureté. La matrice était mobile et dans son état naturel.

Les signes commémoratifs ne purent me fournir aucun aperçu œtiologique; je crus devoir conseiller la ponction, aidée des moyens toniques, apéritifs et diurétiques connus. En effet,

on tira environ quinze pintes d'eau citrine et sans odeur, et la malade se trouva considérablement soulagée. Le ventre palpé de nouveau ne présenta aucun désordre intérieur sensible au toucher. Trois mois se passèrent sans récidive; au bout de ce terme le ventre s'accrut de nouveau, et en quelques mois il prit une telle extension, que la respiration, devenue extrêmement gênée, fit désirer derechef la paracentèse à la malade. Je m'y opposai, ainsi que plusieurs chirurgiens qui se trouvèrent chez moi au moment où cette femme vint me consulter. Il fut décidé qu'elle se bornerait au traitement qu'elle avait déjà employé, etc.

Peu satisfaite de cette décision, elle s'adressa à un chirurgien qui, vu l'oppression qu'elle éprouvait, crut devoir pratiquer de nouveau la ponction. Il retira en effet quinze à vingt pintes d'eau, suivant ce que j'appris; mais le soulagement ne fut pas de durée, et le ventre se tendit en quelques semaines plus qu'il n'avait encore fait jusqu'alors. Il la mit à l'usage de nouvelles pilules hydragogues, dont elle prenait jusqu'à quinze et dix-huit par jour, et qu'elle continua long-tems sans succès.

Cependant l'épanchement augmentait chaque jour; la couleur, l'appétit, les forces se perdaient; la malade suffoquait; elle ne quittait plus le lit. Tel était son état lorsqu'elle envoya son père m'instruire de sa situation.

Connaissant les faibles ressources de l'art et de la nature dans cette sorte d'épanchement, et pour lequel on avait déjà mis en usage une grande partie des moyens ordinaires, je pensai qu'il valait mieux tenter un remède violent que d'abandonner la malade à une mort certaine, et je lui prescrivis le bol suivant, qui fut continué soir et matin.

Scille et jalap, de chaque six grains; limaille de fer, quatre grains; poudre de cantharides, un grain; térébenthine, q. s.

Après quelques jours la dose des cantharides fut portée à deux grains par chaque bol. Les urines devinrent abondantes; la malade se levait jusqu'à trente fois par nuit pour y vaquer; seulement elle éprouvait de tems à autre un peu d'ardeur et de cuisson aux voies urinaires et naturelles, qui se calmait aisément par quelques verrées d'émulsion. Bientôt le ventre se ramollit et diminua sensiblement; enfin, dans l'espace de quinze jours ou trois semaines, il se vida complettement : néanmoins je fis encore continuer les bols pendant un mois; mais il fallut diminuer la dose des cantharides, et n'en plus mettre qu'un demi-grain dans chaque, à cause de l'irritation qui se faisait sentir bien plus fortement dans l'état de vacuité du ventre que dans celui de sa plénitude.

Il y a six mois que cette malade a subi ce traitement : elle est venue à pied de deux lieues me voir plusieurs fois depuis; elle présente dans ce moment toute l'apparence d'une guérison complette et de sa santé première.

Ce n'est pas la première fois que les cantharides ont été employées avec succès dans certaines hydropisies. Je pense qu'on a trop redouté l'administration à l'intérieur de ce remède énergique, qui peut-être, comme on vient de le voir, offrirait de grandes ressources dans quelques cas d'épanchemens qui ne seraient compliqués ni de chaleur, ni d'obstructions ou de grands désordres internes.

Il est vraisemblable que les cantharides prises à petite dose stimulent tous les systêmes, et agissent avec énergie et directement sur les absorbans, tandis que, d'autre part, ceux-ci sont encore excités indirectement à l'absorption, pour pouvoir fournir à la secrétion augmentée des reins. Appliquées au contraire à trop forte dose, les cantharides produisent une crispation générale et une suspension de toutes les évacuations; ce qui arrive souvent par le seul effet de leur contact sur nos surfaces.

RAMBUR, *médecin à Ingrandes.*

PHARMACIE.

De l'infusion et de la décoction.

On ne met pas assez d'importance au procédé par lequel on retire des plantes leurs propriétés, soit qu'elles contiennent des esprits aromatiques, soit qu'elles tiennent des principes mucilagineux; on est même long-tems resté dans l'erreur de penser que la distillation ne pouvait rien enlever aux végétaux inodores; et, d'après cette opinion

on assimilait sa vapeur à celle de l'eau chaude ordinaire, en prétendant qu'elle n'agissait que comme relâchant. Une observation plus exacte a convaincu que chaque plante a des principes volatils *sui generis* qui montent dans l'alambic, et dont par conséquent on peut s'emparer, soit par la distillation, soit par l'ébullition. Ce premier pas fait a conduit à un autre bien plus précieux sous le rapport de l'utilité en médecine, de la connaissance exacte de l'action du feu et de l'eau, de l'oxygène et du calorique dans le phénomène de la macération. Les végétaux soumis à l'eau froide s'y macèrent, et laissent dissoudre leur portion parenchymateuse, leur substance extractive; s'ils contiennent des principes aromatiques résineux ils ne peuvent être dissous, transportés que par un fluide spiritueux plus ou moins énergique : c'est le procédé qu'on met en usage pour obtenir les *teintures*; mais il entre dans leur composition des substances intermédiaires qui, réfractaires à l'eau, et même à l'esprit-de-vin, traitées à froid, ne le sont point, ou à l'un de ces fluides, ou à tous deux, par l'intervention du calorique. C'est lui qui, dans la plupart des dissolutions, fournit l'intermède le plus actif, à raison de sa facile combinaison avec tous les corps. Ainsi l'écorce de chêne ne cède son tanin, sorte d'acide analogue à l'acide gallique, que lorsque, longtems macérée dans des fosses, en contact avec des matières animales, elle a acquis une fermentation, un développement de calorique qui a divisé et bientôt altéré ses principes. Cette fermentation peut obtenir une telle énergie, qu'on ne mettrait pas impunément sa main dans une cuve de moût, et qu'on a vu des meules de foin vert s'enflammer spontanément.

Si l'on applique ces principes à la médecine, on verra qu'il est facile de se convaincre par l'expérience que si l'on expose à un feu modéré une tisane, ou, ce qui vaut mieux encore, si l'on verse sur une plante fraîche de l'eau tiède, on obtient un arome particulier annoncé par le principe colorant que cette infusion semi-chaude dissout, et qui s'évapore par l'ébullition, dont l'effet le plus sensible est d'altérer la couleur de la plante et de son infusion. Pousse-t-on le feu, (et c'est ce qui constitue la décoction) l'eau se décolore, d'autant plus qu'on la chauffe davantage. Son goût devient âcre, et des principes nouveaux ou modifiés passent dans cette espèce de distillation, dont la meilleure partie de la vapeur est perdue. Nous avons fait nos expériences sur des fleurs de mauve et de violette, et nous avons été autant surpris de la coloration de cette boisson par infusion, que de sa limpidité par décoction, et de l'effet bien plus énergique de la première comme sudorifique à la fois et comme diurétique. En un mot, l'infusion peut être inodore, mais non incolore; elle doit être faite à l'eau tiède et non à l'eau bouillante; et pour ceux qui douteront que l'eau à cette douce température puisse se charger des principes des plantes, nous ne citerons que l'usage connu de purger en quelques pays les enfans sujets aux vers avec de l'eau tiède, dans laquelle on a laissé quelque tems du mercure, qui sort de cette épreuve *avec le même poids*; et celui de macérer à froid le séné et la rhubarbe, si l'on veut être purgé sans les coliques qu'on leur reproche de donner quand ils sont employés en décoction. Nous ne faisons qu'indiquer ces données aux médecins observateurs; les autres ne nous entendraient pas, même en les commentant.

M. S. U.

DÉCOUVERTE MÉDICALE.

Evacuo-pneumatique.

M. le rédacteur, mes recherches depuis quatre ans d'un instrument de médecine opératoire propre à remplacer utilement, partout et en tout tems, les saignées universelles, les ventouses sèches et scarifiées, les sangsues surtout, dont il imiterait le mécanisme, de plus, les sinapismes, les vésicatoires, etc., se fixèrent enfin, après la lecture de votre juste discussion sur la saignée et les sangsues, insérée dans la feuille du 21 mai dernier de votre utile *Gazette de Santé*; et je vois avec un plaisir bien réel combien vous cherchez à diriger l'attention de vos lecteurs vers tout ce qui peut être utile. Cet intrument est une machine pneumatique, dont le piston a la double faculté d'opérer le vide et des trisections semblables à celles que

font les sangsues; il agit plus promptement, plus sûrement et avec plus de précision que ces lents et capricieux insectes; il est toujours soumis à la volonté du chirurgien, dont l'œil et la main dirigent son action : on en a banni les ressorts. En suppléant aux moyens d'évacuation ordinaires, il ne participe à aucun des inconvéniens attachés à l'emploi particulier ou simultanée de ces moyens.

Les personnes qui voudront se procurer l'instrument dont le succès m'est déjà garanti par l'expérience, et connaître la manière d'en faire usage, sont priées de m'en adresser la demande, écrite et affranchie, rue de la Tixeranderie, n°. 7, à Paris.

J'ai l'honneur d'être avec une sincère estime, Monsieur, votre très-humble serviteur,

Marre *fils, docteur-médecin, membre de la Société médicale de Douai.*

Paris, 12 août 1806.

Note du Rédacteur. Je me plais à joindre mon assentiment à l'annonce d'une invention ingénieuse qui, sous tous les rapports, me paraît mériter la reconnaissance des praticiens, et offrir un nouveau moyen très-précieux en médecine.

MAISON DE SANTÉ.

On ne peut trop appeler l'attention des malades et des convalescens sur une maison située rue de Buffon, vis-à-vis la grille du jardin des Plantes.

Cette maison joint à l'avantage de la plus agréable situation et de l'air le plus pur le mérite rare d'offrir plusieurs appartemens doubles, isolés les uns des autres par des escaliers séparés, éclairés d'un côté par le jardin des Plantes, et de l'autre par les jardins de la maison. Elle est depuis six ans dirigée par madame de Loizerolles, sous les auspices des premiers médecins. On y soigne toutes les maladies, excepté celles contagieuses. Les malades qui le desirent y conservent leur médecin particulier : ils trouvent dans madame de Loizerolles, fille unique de M. Marteau, docteur-régent de la Faculté de Paris, des connaissances rares et les soins les mieux entendus. Cet estimable docteur avait eu la prétention, peut-être un peu extraordinaire, mais assurément très-louable, de faire de sa fille un médecin des Dames. Son élève avait à peine dix-sept ans lorsqu'elle renonça à la médecine pour épouser le savant et vertueux Loizerolles, lieutenant-général de l'Arsenal, mort victime de la piété paternelle. Madame de Loizerolles ayant perdu en 1793 son époux et sa fortune, retrouve dans sa première éducation et les conseils des anciens collègues de son père, les moyens d'être la meilleure assistante qu'un médecin puisse rencontrer auprès d'un malade. Il faut, dit le père de la médecine, que le malade fasse ce qu'il doit; que les ministres et serviteurs qui sont autour de lui soient tels qu'ils doivent être, et que tout ce qui environne le malade concoure à son bien-être : mais à combien peu de personnes est-il donné d'avoir assez de connaissances et de sagacité pour observer avec exactitude la marche et les évènemens d'une maladie, d'être assez intelligente pour exécuter convenablement les ordonnances du médecin, et surtout d'être assez instruite pour ne rien ordonner sans son avis!

SOUSCRIPTION.

Il y a un an qu'en rendant compte, dans le N°. 39 de notre *Gazette de Santé*, de l'*explication du nouveau langage* des chimistes, par M. Izarn, nous émîmes le vœu qu'une société fît pour la nosologie et l'anatomie le même travail que celui que ce savant avait tenté pour la synonymie chimique. Le 21 mars suivant, en publiant le nécrologe de notre collaborateur Calvet neveu, trop tôt enlevé aux sciences et à l'amitié, nous annonçâmes que, sur notre avis, il avait commencé cet ouvrage. Ce manuscrit nous a été envoyé, et nous y avons reconnu avec plaisir l'exécution du plan que nous lui avions tracé, contenant un renvoi par numéros aux différens articles de notre *Gazette de Santé*, pour éviter dans ce journal les répétitions. C'est cet ouvrage qui manque à l'art, que nous publions par souscription; mais pour le rendre d'une utilité plus absolue, et ne voulant pas en faire seulement un *Vocabulaire* stérile, nous l'avons fait précéder d'un tableau des maladies les plus communes, et des moyens de les guérir, sous le titre de *Manuel Complet de Santé, ou Instructions médicales*,

chirurgicales et pharmaceutiques, suivies de la *Concordance des nomenclatures anatomiques, physiologiques, pathologiques, thérapeutiques, chimiques, pharmaceutiques, et des poids et mesures*; rédigé par MM. Marie de Saint-Ursin, ancien premier médecin de l'armée du Nord;

Sous les auspices de MM. Barthez, médecin du Gouvernement, et Menuret, aussi ancien premier médecin de la même armée du Nord;

Sur l'invitation de S. E. Mgr Portalis, ministre des Cultes.

Un vol. in-8° de 350 pages. 4 f. et 5 f. franc de port par souscription; 6 et 7 fr. pour les non souscripteurs.

La fidélité avec laquelle nous avons rempli, *sans y être obligés*, les premiers engagemens de notre Gazette, semblera sans doute une caution suffisante de notre exactitude à remplir ceux de cette souscription, dont le prix sera reçu, franc de port, au Bureau de la Gazette de Santé, avant le premier octobre prochain. (L'ouvrage est sous presse.)

Par jugement du tribunal de police correctionnelle du département de la Seine, rendu le 9 juillet dernier sur la dénonciation de M. le Conseiller d'Etat, le S. F. B. P. Guillemain, ancien chirurgien, a été condamné par corps en l'amende et aux dépens pour avoir vendu et distribué un remède secret, sans autorisation, et il lui a été fait défenses de récidiver sous les peines portées par la loi.

Suite du Cours de physique vitale, par M. Duran, Docteur-Médecin.

CHAPITRE II. — Nouveaux principes sur la Longévité.

J'ai exposé quelques principes sur les causes de la vie dans les numéros précédens : il faut traiter maintenant de l'objet le plus directement utile, des moyens de la conserver.

Le soin de conserver la vie, ou la médecine, doit, selon moi, s'étendre désormais, et comprendre trois parties; savoir : — 1°. la partie *curative*, ou l'art de guérir les maladies; — 2°. la partie *préservative*, ou l'art de les prévenir. — Ces deux parties sont connues de tous tems. — Et 3°. une partie que j'appellerai *perfective*, médecine perfective, *ou* l'art de perfectionner l'espèce humaine, quant à la constitution physique, qui, en guérissant les maladies présentes, se garde d'abréger la longévité future; qui, pour prévenir les maladies futures, attaque leur racine la plus profonde, les vices des constitutions, et notre héréditaire dégénération; qui, en un mot, tend à donner peu à peu aux races des hommes toute la vigueur et la longue durée qui sont possibles et naturelles à notre espèce.

Il faudrait développer par un long discours l'importance de cette troisième partie; mais, sans autre préambule, je m'empresse, pour le présent, d'en venir à sa théorie, et je vais d'abord en offrir les principes les plus généraux.

Principes de la Médecine perfective.

Premier principe. — Naturellement tous les hommes seraient exempts de maladies. De toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, aucune ne lui est essentielle; mais toutes sont acquises par les fautes des hommes; par cette licence funeste par laquelle, résistant à la voix de leurs appétits naturels, ils se sont écartés du régime naturel.

Second principe. — Naturellement tous les hommes vivraient très-long-tems, et bien au-delà de la centième année. La vieillesse actuelle, la vieillesse infirme et de 80 ans, à laquelle même très-peu d'hommes ont l'avantage de parvenir, est un état précoce, antérieur de beaucoup à la vieillesse douce et tardive que nous destinait la nature : elle est une longue et dernière maladie causée par la continuité de nos fautes dans le régime.

Troisième principe. — Nos ancêtres, dégradés par ces vices de régime, nous ont transmis héréditairement leurs dégénérations que nous entretenons et aggravons par des fautes semblables, et que nous transmettons de même à nos enfans.

Quatrième principe. — Quoique chez les hommes cette dégradation de la constitution soit très-ancienne et universelle, cependant il existe chez tous une force innée qui tend à la corriger, et qui nous pousse sans cesse vers la santé naturelle et parfaite et vers la longévité naturelle et parfaite. Cette force salutaire, cette tendance réparatrice, ou *guérisseuse*, ou de *rétablissement vital*, est presque toujours bien contrariée et bien inefficace; mais elle est impérissable, et toujours tendue et agissante dans chaque individu jusqu'au moment de son agonie.

Cinquième principe. — Cette force essentielle du rétablissement vital est le germe et l'espoir d'une régénération future : par son action on peut rendre peu à peu aux hommes et à leurs enfans toute la vigueur et la durée naturelles, en les amenant peu à peu au régime naturel.

Sixième principe. — Ce régime, loin d'être très-pénible, ou déplaisant et trop sauvage, est le seul propre à rendre les individus parfaits et complettement heureux : en sorte que l'art de la longévité est le même que celui de la perfection humaine et du souverain bien.

Ces principes, au premier aspect, paraîtront à plusieurs des idées romanesques : mais en considérant quels sont aujourd'hui les genres d'écrits le plus généralement lus, je n'ai pas cru que ce titre de romanesque dût m'empêcher de présenter cet écrit au lecteur : pour justifier ces idées ou pour les assortir, je dois achever d'en offrir en peu de mots l'ensemble et le complément.

J'avoue que je crois avec Hippocrate et Platon, avec Rousseau et Condorcet, à la possibilité de la perfection humaine, et à l'existence d'une Nature sage, providente et parfaite. Je crois autant à l'excellence de la Nature, par qui tout serait bien, qu'à la perversité des hommes, par qui tout est mal; et, sans être optimiste à la manière de *Candide*, dût-on même m'adresser les railleries très-spirituelles, mais selon moi décourageantes, pernicieuses et anti-philosophiques lancées contre le malheureux Pangloss, je crois que, dans cette longue lutte qui a eu lieu entre la perfection de la Nature et

les vices des individus, la Nature finira par triompher; que les hommes deviendront un jour généralement raisonnables; qu'alors, se conduisant mieux, et ayant perfectionné leur art de guérir, ils jouiront tous d'une santé beaucoup meilleure; qu'ils deviendront généralement très-vieux; que cela se fera de manière qu'ils attendront cette longue vieillesse sans la craindre pour eux, et même sans se plaindre de celle des autres; qu'enfin la félicité que mal à propos on relégua dans le ciel, viendra avec les vertus et tous les vrais plaisirs habiter sur la terre, et sinon y fixer constamment sa demeure, du moins la visiter très-souvent. — Je pense, dis-je, malgré toutes les apparences contraires que l'espèce humaine est perfectible; que, depuis son origine, elle va en se corrigeant insensiblement, et que son état sera un jour considérablement amélioré.

C'est en partie ce que j'entreprends de prouver. Puisse cette esquisse contribuer à amener cette amélioration et cette félicité! — Je souhaite donc que quelques-uns des nombreux amis des romans daignent d'abord lire comme tel ce singulier projet de médecine perfective; et ils me pardonneront bien si à la fin, au lieu d'une chimère originale et récréative, ils se trouvent avoir lu une théorie utile, et très-solidement prouvée.

BIBLIOGRAPHIE.

Instruction sur les Cadrans solaires, horizontaux et universels, par Chevallier, ingénieur-opticien. 1 fr. 25 c.

Instruction sur l'Aréométritype, par M. de Croizilles aîné. Chez le même, quai de l'Horloge, n° 1.

Ces deux brochures sont indispensables pour ceux qui ont besoin de s'orienter ou de déterminer la qualité des instrumens destinés à fixer la pesanteur spécifique des liquides.

Dissertation sur les principales maladies des petits enfans, etc., par Réné Peraudin, de Bourges, D.-M.

Ce petit ouvrage, écrit d'après les principes et les expériences d'Hippocrate, est aussi classé d'après sa division. Il est purement écrit.

Traité des maladies physiques et morales des femmes. In-8°. Troisième édition. Par Boyveau-Laffecteur. A Paris, chez l'auteur, rue de Varennes, n°. 10.

Ce traité, écrit avec un peu de prétention, unit à de l'érudition, de la grâce une rapide esquisse du mode d'existence des femmes dans les différens états de la société, en santé comme en maladie. Ses conseils ont un caractère de bonne foi qui prévient favorablement pour lui; et sa lecture nous a paru à la fois instructive et attachante.

Essai sur la Dyssenterie, par B. Gourgues, né à Pissos, docteur-médecin. 1806.

Cette dissertation inaugurale, entreprise par un jeune médecin qui s'est occupé par préférence d'une maladie propre au pays qui l'a vu naître, et dans lequel il espère exercer bientôt la médecine, est écrite avec mesure, sagesse, principes, et lui promet des succès certains s'il met autant de constance dans sa pratique qu'il a montré de sagacité dans sa théorie.

Les Monstruosités ou Bizarreries de la Nature, etc., par G. Jouard, D.-M. Chez Allut, libraire, rue de la Harpe, n° 93.

Parmi les productions les plus monstrueuses et les plus bizarres, l'auteur a eu la modestie de ne pas placer la sienne, qui, certes, y avait droit à la plus honorable mention; et nous ne connaissons pas de vengeance plus complette de l'honneur qu'il nous a fait de nous placer dans son martyrologe que d'indiquer sa lecture à tous ceux qui veulent savoir jusqu'où la présomption et l'aveuglement peuvent aller en se donnant la main. Au reste, nous invitons les amateurs à se dépêcher, car la beurrière et l'épicier sont aux prises pour l'édition, qui, grâces au mauvais goût du siècle, va passer vierge dans leurs boutiques.

Heureusement une tâche plus douce nous est imposée; et nous avons à nous excuser envers le public de n'avoir pas encore cité avec honneur dans notre feuille la séance publique du 8 mai dernier de l'Ecole impériale vétérinaire de Lyon, qui, toujours douée d'une émulation nouvelle, a offert le tableau toujours croissant du progrès de ses élèves; celle du 17 du même mois de la Société de Médecine de Montpellier, dans laquelle ont été faites la distribution des prix obtenus et l'annonce de ceux mis au concours; enfin, le 17e Précis de la Constitution médicale du département d'Indre et Loire pendant l'automne de 1805, par le laborieux docteur Bouriat, dont le génie hippocratique offre à la fois un modèle d'observation et de style médical.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, maître-ès-arts, et licencié en droit de l'Université de Paris, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien inspecteur des hôpitaux civils et militaires et des prisons des départemens d'Eure et Loir et de l'Orne, ancien médecin de l'hôpital militaire et de l'Hôtel-Dieu de Chartres, ancien membre du comité général de santé des armées, secrétaire-général de l'Académie des sciences et arts, de la société Philotechnique, de celles médicale d'Emulation et Médico-Philantropique de Paris, de celle de Médecine Pratique de Montpellier, de celle de Médecine de Toulouse, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE, N°. 93.

TROISIÈME ANNÉE.

(Nº. LXXVIII.) (625) (1er Septembre 1806.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

L'Histoire de France rapporte un trait qui, s'il n'est pas excusable, aura peut-être du moins le mérite de refroidir l'épidémique vocation pour la médecine qu'éprouvent tout à coup aujourd'hui des jeunes gens sans études comme sans talens. En 580, Austregilde, femme de Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, tomba si dangereusement malade qu'elle mourut, et, ne perdant la vie qu'avec le plus grand regret, elle demanda, dit Grégoire de Tours, qui rapporte au long sa prière au roi son mari, qu'il fit suivre sa mort de celle de ses deux médecins. Le bon roi le promit et tint parole; car il fit égorger Nicolas et Donat, les deux médecins qui avaient traité Austregilde.

Nota. *Les Souscripteurs dont l'Abonnement est expiré au 1er Juillet, et qui, pour le régulariser, voudraient que désormais il partît du premier jour de l'année, n'enverront que la moitié du prix.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Rien n'est difficile comme d'assigner précisément la température éprouvée dans l'intervalle qui s'écoule d'un numéro de journal à l'autre, avec la rapide variété qu'elle éprouve à certaines époques. C'est ainsi que le commencement de cette décade a été signalé par un soleil ardent, un tems pluvieux et chaud par un vent du sud; bientôt il a tourné au nord-ouest et la sécheresse est venue contre-indiquer le régime convenable au jour précédent; un changement nouveau a rendu à l'air sa mollesse, et le régime a dû être modifié en proportion. On voit combien est utile l'institution d'une société qui, aux aguéts des variations subites de l'atmosphère dont elle offre le tableau fidèle au lecteur, apporte sur le champ un remède certain aux affections qu'elle voit éclore, et combien il serait impossible de préparer d'avance l'article *Constitution médicale* qui commence toujours notre Gazette.

Les observateurs, embarrassés sur les causes de cette rapide succession de variations atmosphériques, et qui croient qu'elles n'avaient pas également lieu il y a cinquante ans, ont fait la docte remarque qu'on vient d'éprouver depuis peu en Italie (à Novellara) un tremblement de terre en sens vertical, comme si l'axe de notre planète avait reçu un ébranlement par le choc d'un corps lancé dans l'espace. Laissons les astrologues raisonner à perte de vue sur les causes occultes de ces évènemens; et, fidèles à l'empirisme, malgré l'injuste discrédit de cette expression, ne jugeons que d'après l'expérience. La constitution maladive continue à prévaloir dans cette saison qui

ordinairement offre quelque repos aux médecins. Les plus fréquentes maladies sont des affections de la lymphe. Chez les enfans, des gonflemens glandulaires, des fluxions froides, avec œdème du tissu cellulaire des extrémités; chez les hommes, des anasarques; chez les femmes, des flueurs blanches, des tumeurs inertes, des affections scorbutiques: on a observé en outre des furoncles, des obstructions mésentériques, des dyssenteries, des fièvres gastriques prenant rapidement un caractère de putridité (adynamie) ou de malignité (ataxie.) En général, il a fallu remédier aux premières causées par le relâchement de la température, en activant l'organisme. Des boissons légèrement carminatives, en rétablissant la transpiration cutanée, ont quelquefois fait cesser ces symptômes, et des dyssenteries ont cédé comme par enchantement à ce simple moyen : *à cute ad alvum via regia est.* Quelquefois un vomitif léger a ranimé tout le jeu oscillatoire du système vasculaire, et, de proche en proche, l'engorgement glanduleux s'est dissipé par absorption. Dans l'empâtement du tissu cellulaire, des frictions spiritueuses légèrement cantharidées ont fait refluer le liquide épanché, et de légers purgatifs l'ont évacué. C'est par le même mécanisme que nous avons personnellement obtenu les plus grands succès de compresses imbibées d'ammoniaque et huile, (liniment volatil) mises autour du cou, dans les congestions des parotides. On remarquera au reste que, sinon pour le traitement, du moins pour le diagnostic de ces affections, il faut une pratique très-exercée; car s'il y a mouvement fébrile, (et quelquefois il n'y en a point) il cesse tout à coup; et le médecin, visitant son malade dans le moment de la rémittence, peut être la dupe de ce calme très-subit qui succède à un orgasme très-orageux : du reste, la langue est plutôt blanche que saburrale; les yeux sont larmoyans, et comme injectés de quelques filets sanguins; les paupières sont boursoufflées, transparentes, et bordées au-dessous de l'orbite d'un croissant jaunâtre; la peau de la face est blafarde et empâtée; les bras, les mains, les doigts, les jambes et les pieds sont infiltrés d'eau, et les articulations sont douloureuses ainsi que le cou. On conserve un peu d'appétit; mais il est irrégulier; et, si le malade est un enfant, il est maussade, et jette sans cesse des plaintes inarticulées; il y a mal de tête et pente à un sommeil comateux.

Nous avons tracé dans le dernier numéro les remèdes indiqués contre les fièvres ataxiques, (malignes) dont le caractère ne peut être trop tôt reconnu, parce qu'on ne peut mettre trop de vîtesse à employer les stimulans, en se gardant bien de la saignée. On a proposé, et quelques praticiens ont employé avec succès, au lieu du quinquina, spécifique jusqu'ici dans cette terrible maladie, l'*angustura*, écorce d'une espèce de *magnolia*, que l'on croit être le *M. glauca* de Linnée, ou petit tulipier à feuilles de laurier, et qui, dit le docteur Heyne, sans avoir les inconvéniens reprochés au quinquina, a le mérite de produire de plus grands effets fébrifuges, quoique donnée à bien moindre dose. On la conseille aussi appliquée extérieurement, pour les vieux ulcères et même la gangrène; enfin, on vante son efficacité contre les vers. Il vient d'en être expédié des bords de l'Orénoque une très-grande quantité à M. Ballanche, à Lyon. Nous avons tracé longuement dans cette Gazette, n°. 53, le traitement de la fièvre putride (adynamique); dans les n°s 15 et 42, celui de la dyssenterie; dans les n°s 4, 5, 6 et 7, celui des flueurs blanches; et dans les n°s 38, 43, 45, 55 et 61, celui de l'anasarque. Au reste, la disposition à ces maladies résultant de l'atonie de la température, proscrit les fruits aqueux, et surtout les pêches et les melons, de même que la bière, le cidre, l'orgeat, et même la limonade, en un mot, tous les relâchans dont les chaleurs de l'été qui s'enfuit avaient indiqué l'usage. Par la même raison, les amers, et même les drastiques à petite dose et comme apéritifs, tels que les pilules aloëtiques du docteur Franck, reprennent leur emploi; et nous devons dire que leur dissolution donnée en lavement a réussi merveilleusement dans les affections vermineuses, et surtout contre les ascarides. Ce purgatif a fait rendre plusieurs pelotons agglomérés, de ces insectes privés de la vie.

Depuis trois jours surtout les vents sévissent avec une furie nouvelle; nous passons pendant la journée par trois températures très-distinctes, et c'est une nouvelle raison pour insister

sur les cordiaux et les vêtemens chauds et non pesans. Les bains en ce moment doivent être pris à une température plus élevée; on doit y rester moins longtems, et prendre en sortant les plus grandes précautions contre les subites variations de l'air.

M. S. U.

Du 19 au 29 août, le baromètre a marqué pour le *maximum* 28 p. 5 lig. $\frac{9}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 27 p. 10 l. $\frac{10}{12}$.

Le therm. (dilatation) de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* à 22 deg. $\frac{8}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 11 d. $\frac{8}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 100 d. $\frac{1}{2}$.

Et pour le *minimum* 65 d.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 12 fois au S., 4 fois N.-O., 10 fois au S.-O., et 4 fois à l'O.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAITS DE PRATIQUE.

Hydrophobie produite par l'usage des plantes âcres.

Les nosologistes ayant placé l'hydrophobie dans la classe des névroses, et la plupart étant produites par des affections morales, le docteur Bosquillon a avancé que la crainte devait être considérée comme la cause principale de cette terrible maladie. Il dit que, depuis Dioscoride jusqu'à nous, les écrivains se sont répétés comme par écho, et que cette unanimité d'opinions ne doit être attribuée qu'à la terreur que nous inspirent, dès notre plus tendre enfance, les fables qu'on nous débite.

Quoique cette opinion ait quelque chose de vrai, elle m'a paru trop généralisée : aucun praticien n'ignore, sans doute, que la terreur ne produise un spasme général, qui peut devenir plus ou moins funeste, selon sa durée et son intensité; mais il existe aussi des genres d'hydrophobie où les affections morales n'ont aucune influence; et l'érudit Bosquillon a d'autant mieux senti cette vérité, qu'il n'a parlé que de la rage communiquée par la morsure des animaux hydrophobes : son sentiment n'est d'ailleurs étayé d'aucune observation pratique; et, en médecine, toute théorie qui n'est pas sanctionnée par l'expérience, n'est souvent qu'hypothétique. Prouvons par l'observation suivante que la terreur n'est pas toujours la cause productrice de l'hydrophobie.

Catherine Bellon, marchande lingère, âgée de cinquante-huit ans, d'un tempérament sanguin et d'un caractère emporté, fut affectée, à son époque critique, de plusieurs dartres erratiques qui l'incommodaient beaucoup par la démangeaison continuelle qu'elle en éprouvait. Cette éruption cutanée vint enfin se fixer aux parties génitales externes; elle occupait le mont de Vénus, les grandes lèvres et une partie du périnée : l'application d'un vésicatoire au bras, l'usage des bains chauds, un régime doux et humectant, avaient presque guéri la malade dans le courant de l'an 8, époque où je la perdis de vue.

Au commencement de l'an 10, une commère officieuse l'engagea à consulter un nommé Bréard, herboriste. Cet homme inconsidéré lui promit une guérison radicale, si elle voulait faire usage des plantes qu'il lui donnerait, et il lui en remit un paquet de desséchées, (1) en lui indiquant la quantité nécessaire pour faire une pinte de tisane qu'elle devait boire dans le courant de la journée. Le premier verre occasionna des nausées si fréquentes, que la malade n'osa en prendre un second sans consulter Bréard, qui prescrivit une forte décoction de ces mêmes plantes, pour être administrée en lavemens.

Le premier clystère produisit de copieuses évacuations alvines, suivies de beaucoup de mucus intestinal et d'un prurit insupportable aux parties génitales. Ces symptômes s'accrurent au deuxième lavement; et, au troisième, elle avait des desirs insatiables du coït, accompagnés de *lipothymie* et d'une abondante excrétion de mucus vaginal. Le 21 frimaire au matin, elle prit le quatrième clystère, et peu d'instans après elle fut atteinte d'une véritable nymphomanie. A midi, le spasme devint si intense que la déglutition fut impossible.

(1) M. Richard, à qui je fis passer les plantes, trouva parmi leur amalgame la *gratiola*, drastique violent, et l'*azarum* ou *cabaret*, émétique très-énergique.

Je vis la malade, pour la première fois, vers les quatre heures du soir, et j'appris d'elle-même qu'il ne lui était pas possible d'avaler aucun liquide; que leur approche lui serrait le gosier et semblait l'étouffer.

La malade jouissait de toute sa raison; elle n'éprouvait aucune douleur; le pouls était serré et fréquent, la peau sèche, mais sans chaleur mordicante; la langue vermeille et le ventre souple.

Je fis apporter un verre d'eau. A l'aspect du liquide, la figure de la malade s'anima; ses yeux devinrent étincelans; le pouls fut élevé et précipité; la respiration devint haute et courte; elle poussa des hurlemens; et, d'une voix entre-coupée, elle disait qu'on l'étouffait. Ayant versé un peu d'eau sur ses lèvres, des mouvemens convulsifs se manifestèrent sur tout le corps, et durèrent près d'un quart-d'heure, après quoi le calme se rétablit, et la malade répondit, avec toute sa présence d'esprit, aux différentes questions que je lui fis. Quoique tous ces symptômes ne me laissassent aucun doute sur le genre de cette affection, avant de porter mon pronostic, je fis l'épreuve suivante :

Je me procurai un biberon d'étain, que je fis couvrir d'un linge brunâtre, dans la crainte que la présence des corps polis ne fût une des causes du spasme; mais dès que le liquide fut près des lèvres de Bellon, les mêmes symptômes nerveux se reproduisirent : dès lors je n'hésitai pas d'annoncer avec ménagement au mari que son épouse était atteinte d'hydrophobie, et qu'elle périrait sous peu de jours.

Je prescrivis des lavemens composés d'une forte décoction de jusquiame et de têtes de pavot, avec un gros de camphre; et trois pilules de thériaque de six grains chaque, avec un grain d'extrait gommeux d'opium dans chaque pilule.

Je demandai pour consultant le professeur Pinel; mais la faiblesse de sa santé et la multiplicité de ses occupations ne lui ayant point permis apparemment de se rendre auprès de la malade, il envoya le lendemain matin un de ses collègues, qui trouva la nommée Bellon dans la situation suivante :

Le pouls était serré et précipité, la figure décomposée, la langue sèche, quoique vermeille; toutes les excrétions étaient suspendues; il y avait peu de chaleur à la peau; les mouvemens convulsifs étaient assez fréquens; même horreur des liquides que la veille, et leur présence renouvelait les convulsions; la malade éprouvait une chaleur ardente depuis l'épigastre jusqu'à la gorge : malgré tous ces symptômes tranchans, le médecin ne reconnut qu'une affection hystérique.

Nous prescrivîmes des pilules d'*assa fœtida* et de camphre, ainsi que des lavemens; mais le spasme du canal intestinal était si intense, qu'il fut impossible d'introduire la canule dans l'anus, malgré de violens efforts.

Le soir, convulsions presque continuelles de tout le corps, avec désespoir. La soif était ardente, et l'horreur des liquides insurmontable. La malade voulant boire absolument, se cramponna contre le bois du lit, et se fit couvrir les yeux avec un mouchoir; mais le contact du liquide exaspéra tellement le spasme, qu'il fallut le retirer, sans quoi la malade eût suffoqué. Je prescrivis un liniment avec l'huile d'amande douce et le *laudanum* liquide, pour faire des frictions le long du cou. Vers le milieu de la nuit les yeux devinrent étincelans; elle eut des mouvemens de fureur si violens, qu'elle ne reconnut plus ni ses enfans ni son mari; elle s'arrachait les cheveux, en se frappant violemment la poitrine; plusieurs personnes pouvaient à peine la contenir; elle eut de fréquentes envies de mordre. A huit heures du matin, le pouls était concentré et intermittent; les extrémités, tant supérieures qu'inférieures, étaient froides; la face était *hippocratique*; des contractions tétaniques du diaphragme rendaient la respiration courte et entrecoupée; il y avait des nausées continuelles avec un délire permanent, et la même horreur des liquides; la malade eut une énorme salivation qui dura depuis trois heures du matin jusqu'à midi, et à deux heures elle expira sans agonie.

Réflexions.

Les symptômes caractéristiques et bien dis-

tincts qu'a présentés la maladie que je viens de décrire, sa marche rapide et sa terminaison funeste, ne laissent aucun doute sur l'existence d'une véritable hydrophobie ; car l'horreur des liquides a non-seulement été permanente, mais leur présence seule a tellement augmenté le spasme de tout le canal alimentaire, qu'il a produit des convulsions générales.

C'est avec raison que les nosologistes ont rangé cette maladie dans la classe des névroses ; c'est bien un état d'érétisme du système nerveux, mais du système nerveux des ganglions; et la preuve la plus incontestable qu'on puisse donner de cette assertion, c'est que tous les organes qui sont sous la domination du grand sympathique ont été plus ou moins lésés dans leurs fonctions : ainsi constriction violente de tout le tube alimentaire; de là impossibilité physique d'introduire aucun solide ni aucun liquide, tant supérieurement qu'inférieurement ; contractions excessives de l'estomac et du diaphragme; de là nausées continuelles et respiration aussi courte que pénible : la sécrétion et l'excrétion des urines entièrement suspendues ; enfin la transpiration cutanée presque nulle. (Il est rare que ces deux fonctions soient lésées à la fois, car l'une remplace l'autre, ou bien il y a accumulation de liquide dans quelque cavité, ou dans le système cutané.) D'après les phénomènes que je viens de décrire, on voit que ce n'est qu'à la suite des symptômes nerveux du système épigastrique que, par une véritable réaction, le cerveau se trouve affecté secondairement, et produit des convulsions générales : ce n'est aussi que sous ce rapport que le docteur Bosquillon peut considérer la crainte comme cause de l'hydrophobie; car Pinel et Bichat pensent que le système épigastrique est le siége de la plupart des affections morales; mais je suis loin de partager entièrement l'opinion du traducteur de Cullen, en croyant que la crainte est la seule cause de l'hydrophobie. L'observation de Bellon prouve combien cette opinion est erronée; car, dans le cas-pratique que je viens de rapporter, la malade n'a pu avoir aucune crainte, puisque ni elle ni les siens n'ont jamais été mordus par aucun animal enragé : elle ignorait donc quel était le genre de maladie dont elle était atteinte, et n'a jamais pu s'en douter ; d'où l'on peut conclure que la terreur ne doit pas être considérée comme cause productrice de toute espèce d'hydrophobie.

Cette observation m'a paru mériter quelque attention par sa rareté ; car je ne crois pas que quelque auteur ait jamais rapporté pareil genre d'hydrophobie.

VASSAL.

Note du Rédacteur. Joignons à cette observation très-intéressante, très-bien présentée, et qui a tout le mérite de l'à-propos dans la saison où l'on rencontre le plus d'accidens analogues au triste évènement qui en est l'objet, quelques réflexions, résultat de notre pratique, concernant cette maladie presque endémique dans le pays plat et aride que nous avons long-tems habité. Sans doute l'opinion du docte Bosquillon est trop généralisée ; et si elle peut porter le calme chez des êtres timorés, dont l'imagination ardente aurait causé l'hydrophobie, elle a le danger aussi de laisser croire à l'innocuité, à l'inexistence même d'une affection qui n'est que trop constante, et d'exposer à une fausse sécurité, non-seulement le malade, mais ceux qui l'entourent. Il y a six ans, un limonadier de Chartres fut mordu par son cheval, qui l'avait été par son chien, lequel avait disparu, en laissant dans le faubourg l'idée qu'il était enragé. L'homme mordu ne fait aucun remède, et sa santé ne s'altère point. Pour tout médicament on met le cheval à l'eau blanche, et il ne donne aucun symptôme d'hydrophobie. Six mois après cet accident, un jeune imprudent reproche, en riant, à cet homme très-tranquille alors, d'être *un enragé.* Soudain ses yeux étincellent; le sang se porte à la tête comme dans une apoplexie; son esprit s'aliène; nouveau Caracalla, il pend son malheureux cheval pour l'exemple; une fièvre ardente s'allume ; une soif d'autant plus brûlante, qu'une constriction convulsive de la gorge l'empêche de la satisfaire, vient mettre le comble à la terreur de sa femme et de ses domestiques. Il est proclamé enragé; lui-même le dit à haute voix. Je suis mandé; il était minuit; il gelait, et la distance était très-longue à parcourir. J'arrive à pied et ruisselant de sueur, le verglas m'ayant empêché de monter à cheval. Je trouve le malade couvert de

quatre redingottes, de deux bonnets et d'une couverture, enfoncé dans une bergère, auprès d'un foyer ardent et remparé d'un paravent. Du plus loin qu'il m'aperçoit, il me crie d'une voix tonante : *je suis un homme perdu.* (Il était jeune et très-vigoureux.) Je recueille toutes mes forces et mon courage pour ne pas lui laisser apercevoir l'horreur involontaire que m'inspirait un tel spectacle; et, sous prétexte de la longueur de ma course, mais en effet pour l'amener à lui faire prendre quelque boisson, je demande à me rafraîchir. On apporte du vin et de l'eau; j'en prends un verre que je lui présente. A cette vue il entre en fureur et me menace: son œil était en feu; son teint était de couleur de pourpre; il tremblait convulsivement. Cette remarque, jointe à celle que j'avais faite en entrant, qu'il s'était plaint, lorsque j'avais ouvert la porte, que *je lui faisais de l'air*, n'était pas très-propre à me rassurer. L'*aériphobie*, en effet, ce symptôme par lequel un homme éprouve à la peau, au moindre déplacement de l'air causé par l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre, le même sentiment de percussion ondulante que celle qu'on ressent dans un bain par l'immersion d'un nageur qui y plongerait tout à coup, est un des caractères les plus pathognomoniques de la rage. Je fis cependant bonne contenance, et, comme l'auteur de l'observation ci-dessus, je garnis d'une jarretière bleue un biberon appartenant à l'enfant de ce malheureux. (Il en avait un de vingt-cinq mois, et sa femme était enceinte de trois mois.) Je parvins par ce moyen à lui faire boire assez avidement, en cinq fois, plus d'une pinte d'orangeade. Il semblait calme. Je le quittai à quatre heures du matin, avec M. Callary, son chirurgien, bon vieillard, qui n'avait pas osé en approcher. Trois jours se passent ainsi. Il mangea dans cet intervalle une panade et deux oranges, et je commençai le traitement indiqué par M. Portal, consistant en breuvages anti-spasmodiques et en frictions mercurielles. Sa blessure ne s'était point rouverte. Le quatrième jour on vient encore la nuit me chercher. Je le trouve couché dans un très-petit cabinet, échauffé à la température de plus de trente degrés par un poêle. Je veux lui faire quelques observations. Il s'élance de son lit, en me criant : *N'approches pas, ou je te mords.* J'avoue que je ne fus pas maître d'un premier mouvement de frayeur; mais je restai ferme, et lui présentai un pistolet, parce que, chargé alors du soin des malades des prisons, l'expérience m'avait appris que ce geste était le plus sûr argument contre les insultes des foux ou des brigands. Mon hydrophobe s'arrêta en effet tout court; il me parla poliment, mais il refusa de m'entendre. Je sortis; il mourut un quart-d'heure après dans un accès convulsif, en brisant les tuyaux de son poêle, les colonnes de son lit, sa glace, ses vitres, etc. (1)

Je le demande maintenant, cet homme était-il hydrophobe? Etait-il dépositaire d'un germe rabifique qu'une réflexion inconsidérée avait fait éclorre après être resté latent pendant six mois? Sans cette imprudence se serait-il développé? et s'il est vrai que l'imagination ait le pouvoir de le faire éclorre, a-t-elle, par son action sur le système nerveux, celui de le remplacer et de produire les mêmes effets? Ne sait-on pas que dans plusieurs maladies on observe des accès absolument semblables à ceux de l'hydrophobie? Si l'on croit que celle du malheureux que je viens de citer ait été due à l'éveil de l'imagination, qui nous dira pourquoi elle a offert les deux caractères les plus constitutifs de la rage, l'horreur de l'eau et celle de l'air? Mais aussi si les accès de la rage sont inévitables, si l'orgasme nerveux ne connait point d'obstacles, qu'on nous explique comment mon geste menaçant a pu seul en arrêter l'explosion, au point de rendre un moment ce malheureux à un éclair de raison et d'empire sur ses sens. Il est donc possible de maîtriser les affections nerveuses portées au plus haut degré d'érétisme; et cette observation me porte naturellement à m'étonner qu'on ait si peu pensé aux moyens moraux dans l'emploi des médicamens prodigués contre l'hydrophobie. Ici une simple réflexion l'a fait éclorre, une simple menace en a suspendu l'accès, et on ne mettrait pas un tel moyen en expérience, quand toutes

---

(1) L'enfant conçu depuis l'insertion du virus rabide présumé, est venu à terme : il se porte bien, et la mère ne s'est ressentie d'aucune incommodité.

les recettes les plus ridicules trouvent tour à tour créance, et obtiennent les honneurs du spécifique!!!

Je propose à mes confrères, avec le desir d'éveiller leur attention sur ce grave sujet, le traitement suivant :

Aussitôt qu'un homme aura été mordu par un chien, on se gardera bien de tuer l'animal, que l'on prendra si l'on peut, et qu'on conservera soigneusement enfermé, pour s'assurer de sa santé, dont l'état doit régler la nature du traitement du blessé ; on portera doucement le malade dans une chambre tendue en noir, éloignée de tout bruit et de la lumière ; on lavera ses blessures avec une eau fortement alkaline, pour neutraliser l'acide rabifique ; on y appliquera des sangsues, puis des vésicatoires.

On posera, aux extrémités les plus éloignées des blessures, des ventouses scarifiées, tant pour obtenir une large déplétion sanguine, que pour opérer une révulsion humorale, et porter sur d'autres parties l'irritation subsistante sur les parties mordues.

Les personnes à la garde desquelles il sera confié s'abstiendront de lui parler, de répondre à ses demandes, et surtout de lui faire de ces questions indiscrètes qui éveillent les terreurs, et rappellent un accident dont il est à desirer de faire perdre le souvenir, et dont on ne retrace point impunément le tableau ; elles auront soin de présenter souvent au malade des boissons agréables, calmantes et rafraîchissantes, au lieu du régime incendiaire qu'on a adopté, malgré la vraisemblance et l'expérience de son irréussite.

Des bains tièdes émolliens, des vapeurs balsamiques ajouteront encore au relâchement de la fibre.

Une musique gaie ou mélancolique, suivant la disposition mentale du malade, nourrira sa douleur, ou ranimera sa gaîté et secondera l'effet des remèdes.

Quelques amis sûrs, patiens, zélés, d'un commerce agréable, reposeront ses idées sur des objets étrangers à son affection. Son régime alimentaire sera humide, soporeux et de facile digestion.

On a remarqué, et l'autopsie cadavérique a prouvé que ces malades meurent faute de respiration, et réellement asphyxiés. Des frictions opiatiques sur le trajet de la colonne médullaire, des sections même sur les petites communications nerveuses, des moxa, rendront aux muscles de la poitrine le jeu alternatif des poumons. On pourra essayer même l'insufflation d'un air moins oxygéné, et des pressions sur les côtes avec de larges ballons de poix de Bourgogne, faisant les fonctions oscillatoires d'élévateurs et d'abaisseurs des côtes du sternum.

Les ouvertures ayant constamment offert une inflammation de l'*arachnoïdne*, on préviendra l'aflux tumultueux du sang à la tête par des sangsues appliquées aux jugulaires, aux temporales, à la fontanelle.

Des lotions camphrées, des lavemens et des breuvages purgatifs, puis l'usage du quinquina à haute dose, ainsi que dans les affections tétaniques, termineront le traitement, dont on ne peut se dissimuler que la partie morale ne soit au moins aussi essentielle que l'autre. Il me sera doux au reste d'avoir, par cette proposition, excité le zèle de mes honorables collègues, en appelant leur attention sur un des fléaux des plus redoutables de la société.

M. S. U.

CORRESPONDANCE.

A M. D. S. U., docteur-médecin, etc., à Paris.

Vous vous plaignez avec quelque raison de la confusion qui règne dans l'enseignement et l'exercice des différentes parties de la médecine ; de la facilité avec laquelle on initie à ses redoutables mystères, sans exiger des preuves d'une éducation morale, littéraire, scientifique ; de l'indifférence avec laquelle on accorde indistinctement des diplômes de docteur en médecine et en chirurgie ; de l'inconsidération qui frappe de plus en plus les ministres de l'art de guérir, si prodigieusement multipliés. Nous en avons souvent gémi ensemble ; mais combien j'ai été plus douloureusement affecté en rentrant, après une longue absence, dans ma triste Germanie ! Si de moindres torts sont excusables, vous avez de grands droits à l'indulgence. J'ai trouvé ici un bouleversement, un désordre bien autrement considérables.

Les effets de la guerre avaient été chez nous assez analogues à ceux que la révolution avait fait éprouver chez vous : anarchie et confusion. L'université a été le premier objet de mon attention. Avant mon départ, des hommes vraiment instruits, devant à un mérite réel leurs places et leurs fonctions, les exerçaient d'une manière également utile et honorable ; ils ont été remplacés par des intrus sans talens, qui, ayant obtenu ces places par l'intrigue et par le concours de circonstances étrangères au mérite, se hâtent d'en user, ou plutôt d'en abuser, comme d'un domaine productif, et comme s'ils prévoyaient la prochaine cessation de ces abus.

Des leçons vides, rares et courtes, sont déblayées à la hâte, expédiées comme une corvée, sans attraits comme sans profit pour des auditeurs peu nombreux ; l'assiduité n'est plus prescrite par les règlemens, ni déterminée par le desir ou le besoin de s'instruire. Si de prétendus examens ont encore lieu pour la forme, ils ne présentent ni questions utiles de la part des maîtres, ni réponses satisfaisantes de la part des disciples. La vaine formalité d'une thèse, à laquelle ils n'ont aucune part, suit sans qu'ils s'en mêlent davantage ; un des professeurs à qui elle a été commandée et payée, a seul quelque intérêt à la défendre, et à soutenir le candidat pour achalander sa manufacture ; l'unique question qu'on fasse au récipiendaire qui va être investi des plus délicates fonctions, a pour objet principal de savoir si le diplôme qu'il veut doit l'autoriser à opérer ou à ordonner, à exercer la chirurgie ou la médecine ; le prix étant le même, il peut choisir. Soit préjugé, vanité ou opinion que le titre de docteur en médecine renferme la faculté d'exercer la chirurgie, sans que cela soit réciproque, et par un hommage involontaire à la médecine, le candidat se détermine presque toujours pour un doctorat médical : vraiment il est tout aussi en état d'exercer l'une de ces professions que l'autre. La désertion de la chirurgie a été poussée au point qu'il ne m'a pas été possible de trouver quelqu'un qui sût ou voulût faire une saignée qui me paraissait urgente. Je gémissais de ces abus ; plusieurs de mes anciens collègues, même en en profitant, partageaient ma peine et mon indignation. Des membres du Sénat et le bourguemestre en ayant été instruits, ont annoncé le projet d'y mettre un frein ou un terme. A peine ce desir et quelques dispositions ont-elles été ébruités, que le désordre s'est accru. D'un côté, les prétendans, craignant des règlemens sévères qui les auraient exclus, se sont multipliés ; ils sont accourus des villes et bourgs, des armées, des hôpitaux, pour profiter de l'intervalle qui pouvait rester ; de l'autre, l'avidité a favorisé les prétentions. Dans le moment où je vous écris, le nombre de ceux qui se hâtent de faire inscrire leur demande et le dépôt du prix, est énorme ; les uns offrent des sommes pour acheter le tems qui leur manque ; ils prétendent, comme autrefois à Rome, acheter des dispenses : d'autres apportent des recommandations, se procurent, moyennant finance, dans différens bureaux, des titres pour abréger le tems d'épreuve. On serait tenté de rire, si l'indignation ne l'emportait, de toutes les manœuvres employées pour profiter du tems qui peut leur rester pour régulariser leurs brevets d'assassinat..... Et ce serait à de tels hommes que la vie de mes concitoyens serait confiée !.... J'irai.... je me jetterai aux pieds de notre père.... de notre maître ; la vérité n'a besoin que de lui être connue pour être accueillie.... Je vous écrirai le résultat de ma démarche.... *Faxit Deus* ! !....

W... D. M.

A Z...., août 1806.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, no. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, *etc.*

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE No. 93.

TROISIÈME ANNÉE.

(N°. LXXIX.) (633) (11 Septembre 1806.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Atosse, fille de Cyrus, sœur de Cambyse et de Smerdis, fut quelque tems l'épouse du faux Smerdis, et aida à découvrir sa fourberie, dont la mort fut la punition. Elle épousa alors Darius, fils d'Hystaspe, et en eut Artabazane et Xerxès. Affligée d'un ulcère au sein, déclaré incurable, elle fut guérie par le médecin Démocède, dont ce succès décida la fortune et la réputation.

Bestia Appia, dame capouane, dont on ne peut assez louer le courage et la philantropie. Pendant la guerre d'Annibal contre les Romains, Capoue fut tour à tour la proie des deux partis, tour à tour vainqueurs. Etrangère à tout esprit de parti, et seulement fidèle à l'humanité, elle fit de sa maison un vaste hospice, où l'on recevait indistinctement les blessés romains ou carthaginois.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Les praticiens se plaignent de la continuité de l'influence atmosphérique qui détermine des fièvres d'un type dangereux. L'ancienne école, aux principes de laquelle nous aimons à rendre souvent un solennel hommage, ne nous paraît pas avoir adopté ici une pratique aussi curative que l'école moderne, en s'obstinant à n'opposer que les relâchans à une affection dont le caractère dominant est une excessive atonie. C'est dans ces cas que la médecine expectante tue; et nous avons vu plusieurs victimes de cette pratique timorée, que la limonade, l'eau de poulet, ont innocemment mises à mal, et que le quinquina, le vin, les vésicatoires, les préparations martiales, les mixtures aromatiques, l'opium sagement combiné avec le camphre, auraient guéries rapidement en détruisant la fièvre. N'en doutons point, la vraie indication ici est de faire cesser le paroxisme fébrile; et, comme l'a fort bien remarqué le savant traducteur de *Cullen*, le premier bienfait du médecin, dans le traitement des fièvres automnales, est la terminaison de la fièvre même, qui, dans cette saison, est plutôt la maladie essentielle qu'une affection symptomatique : rien ne s'oppose d'ailleurs à ce qu'après avoir régularisé le pouls, on recoure à des purgatifs, si la langue limoneuse, le teint bilieux, la perte de l'appétit, de mauvaises digestions, l'insomnie, en donnent le conseil. Nous avons vu avec peine de vieux médecins, dont la pratique était imposante, suivre une autre route, et immoler à leurs préjugés des victimes parmi lesquelles nous comptons un excellent ami dont les regrets de la capitale ont honoré les cendres. Nous avons, dès il y a vingt jours, signalé les premiers ce fléau destruc-

teur, et nous nous empressâmes d'annoncer en même tems les vertus héroïques du quinquina dans cette maladie qu'a décrite si énergiquement le docteur Alibert, d'après le docte *Torti*. Aujourd'hui un remède nouveau est proposé ; et si l'on peut conclure de l'analogie des principes à l'analogie des effets, une heureuse présomption s'élève en faveur de l'emploi de l'*angustura*, dont nous avons fait quelques essais heureux. A défaut, dans les campagnes, de cette écorce et de celle du quinquina, on doit employer tous les toniques indigènes, la centaurée, l'absynthe, l'aunée, la camomille, l'arnica, la gentiane, les écorces de cerisier, de chêne, de maronier d'Inde, le vin, et tous les fébrifuges tirés de la classe des amers, tels que la rhubarbe, le cachou, la cascarille, etc. Parmi eux il en est un dont le travail de M. Cadet-Gassicourt a très-bien expliqué le mode d'agir et le succès empirique, c'est la *toile d'araignée* que ce chimiste a prouvé être une substance éminemment gélatineuse, mais dont nous faisions emploi bien avant son analyse chimique. On la donne incorporée dans un peu de confitures, ou tout autre véhicule analogue. Dans quelques circonstances, une tasse de café avec le jus d'un citron, ou bien l'éther et le laudanum (20 gouttes *ana* dans 4 onces d'une infusion d'eau de menthe) suffisent pour réveiller l'irritabilité nerveuse, et chasser, ou du moins suspendre et prévenir l'accès fébrile ; mais un point essentiel est de bien reconnaître la nature de cet accès. Il n'en est pas d'une fièvre quarte, par exemple, comme d'une fièvre maligne ; et le quinquina, spécifique dans ce dernier cas, serait un poison dans le premier. C'est à son usage intempestif, c'est à son abus que l'on doit ces obstructions, qui se terminent par des congestions aqueuses ou purulentes, et l'ont fait calomnier. Ce végétal est encore moins indiqué dans ces fièvres critiques que la nature envoie pour opérer la coction et le rejet des humeurs hétérogènes ; telles sont les fièvres scarlatines, miliaires, varioliques, dans lesquelles l'éruption ne se fait qu'imparfaitement, si l'accès est faible ou contrarié par l'art. Nous citons ces fièvres pour exemple, parce qu'elles sont également très-répandues en ce moment. Loin de s'en laisser imposer par une fausse pléthore qui semble indiquée par des maux de tête ou des points de côté, il faut bien se garder de saigner, ou l'on voit sur le champ se déclarer une prédominance bilieuse d'autant plus rapidement fatale, que l'ardeur de la saison se joint à celle de la fièvre pour allumer le sang. Dans ces circonstances très-embarrassantes, une déplétion locale, mais en très-petite quantité, par quelques ventouses (1) ramènent le calme dans les fluides, et rassérènent la tête sans opérer de révulsion dangereuse, en même tems que des lavemens de camphre et quinquina, et des petites doses répétées d'ipécacuanha par fractions et même de kermès soutiennent le ton des solides ; mais une fois qu'il a été rétabli, et que les éruptions ont reparu, des boissons carminatives légèrement animées, puis quelques minoratifs, des lavemens purgatifs comme moyen de diversion, remplissent l'indication, et des évacuans terminent heureusement la cure. Cette marche, comme on voit, est précisément contraire à celle indiquée dans le traitement des fièvres ataxiques (fièvres malignes) proprement dites ; et nous avons cru nécessaire de les différencier ici, dût-on nous accuser de redites, quand nous voyons l'erreur de praticiens estimés tendre à accréditer un système contraire, et répandre dans les familles une désolante mortalité.

On ne peut d'ailleurs trop employer de précautions contre ces dispositions fébriles auxquelles entraîne la constitution automnale, et que favorise le refroidissement de l'air des nuits succédant aux vents tumultueux qui, pendant cinq jours, ont agité les régions atmosphériques, et ont prématurément signalé le passage de l'équinoxe.

Hippocrate, Baillou, Raimond, ont reconnu l'influence de l'automne, non-seulement sur la constitution de l'année suivante, mais encore sur celle des années subséquentes ; et le Père de la médecine n'hésite pas à le proclamer le régulateur des saisons et des maladies qu'elles développeront. C'est dans celle-ci surtout que le régime doit être le plus sévèrement observé, parce que c'est celle dans laquelle il s'offre le plus de douces tentations et d'occasions de jouissances. Les

(1) Nous publierons, dans un des premiers numéros, un article sur la différence des effets de la saignée, des sangsues et de la ventouse.

fruits en abondance cette année, un ciel pur, un air chaud, un soleil ardent, invitent aux excursions dans les campagnes, et cet exercice n'a rien que de favorable à la santé; mais il existe une telle différence entre la température du jour et celle des nuits, et même des soirs, que c'est à ces transitions rapides et non prévues, et à la négligence de la toilette, que les femmes surtout doivent les maladies multipliées qu'on observe dans une saison qui ordinairement offre quelque relâche aux ministres de l'art de guérir. C'est à ces imprudences que sont dus les maux de gorge, les suppressions, les rhumatismes, les œdèmes dégénérant en hydropisie par un régime contre-indiqué; enfin les affections lymphatiques ou cutanées qui se montrent très-fréquentes en ce moment. On a observé aussi quelques hépatitis, mais ils sont rares; et leur traitement, consistant en émolliens à haute dose, en bains, boissons relâchantes, applications répétées de sangsues, lavemens mucilagineux, diffère essentiellement de celui des maladies dont nous venons de tracer le tableau.

Depuis trois jours nous éprouvons un air stagnant, une chaleur accablante, pendant le jour; mais les nuits sont froides, et les matinées fraiches : tout présage un automne sec, chaud, et semblable à l'été et au printems précédens.

Du 7 au 8, à dix heures du soir, larges éclairs; au N.-E. de Paris, tonnerre, pluie abondante; à minuit le thermomètre marquait 20 degrés, le baromètre 28, l'hygromètre 91; l'air était étouffant, et la flamme d'une chandelle exposée à une fenêtre ne donnait pas le moindre signe de vacillation. Le 8 au matin l'Aurore s'est levée plus fraîche et plus belle, et les jardins baignés par la pluie exhalaient une odeur de végétation délicieuse.

M. S. U.

Du 29 août, au 9 septembre, le baromètre a marqué pour le *maximum* 28 p. 2 lig. $\frac{3}{12}$.

Idem, pour le *minimum* 28 p. 4 l. $\frac{1}{12}$.

Le therm. (dilatation) de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* à 22 deg. $\frac{6}{10}$.

Et pour le *minimum* (dilatation) 15.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 79.

Et pour le *minimum* 65 $\frac{1}{2}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 5 fois au S., 6 fois N.-E., 8 fois au S.-O., 3 fois à l'O., et 6 fois au N.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MÉDECINE.

Du masque des Femmes enceintes.

Les femmes, dans les campagnes surtout, se plaignent d'avoir dans leurs grossesses la figure couverte de taches qui décolorent leur teint : c'est ce qu'elles appellent *avoir le masque.* J'ai recherché quelle pouvait être la cause de cette desquammation du derme (surpeau), et je crois l'avoir trouvée dans la déviation des sucs nourriciers détournés au profit du fétus, et ne pouvant plus conséquemment aller porter à la périphérie du corps de la mère cette surabondance de vie qui donne à la peau la souplesse de la fraîcheur et le vernis de la santé. La justesse de cette explication paraîtra encore plus sensible quand on remarquera que les taches de la peau ne se bornent pas au visage, mais qu'elles s'observent sur tout le corps, et qu'une peau sèche et brûlante est un des symptômes des plus décisifs de la conception. Dans cette hypothèse, le remède est aussi simple que facile, et dérive de l'application de cet axiome à la médecine, *sublatâ causâ tollitur effectus.* Or, la cause est la cessation de fonctions des derniers cryptes du tissu cellulaire, le dessèchement du réseau dermoïde. Hé bien! fournissons à la peau son aliment réparateur, et guérissons-la par la méthode yatroliptique, qui ici applique le remède sur la partie lésée. Les pommades les plus simples sont dans ce cas les meilleures; les huiles récentes seules, ou mêlées à la cire ou à des aromates, les graisses de jeunes animaux, offrent le remède le plus efficace; mais on fera bien de faire précéder ces frictions onctueuses de lotions aqueuses légèrement animées de sel muriatique ou ammoniacal. Les pores, sollicités par ce stimulant, s'ouvriront plus avidement pour recevoir une douce onction sans danger pour l'enfant comme sans dégoût pour la mère; et l'on verra les roses de la santé refleurir sur les joues qu'avait flétries le tribut payé à l'hyménée.

M. S. U.

CHIRURGIE.

Erreur populaire contraire à la beauté et à la conservation des dents. Lettre de M. Duval, dentiste, membre des Collége et Académie de Chirurgie de Paris, etc., au Rédacteur de la Gazette de Santé.

Il ne faut jamais se faire limer les dents, disent beaucoup de personnes : suivant elles, cette opération est préjudiciable; les unes s'imaginent que leurs dents en sont ébranlées, et que la chute en sera plus prochaine; les autres se persuadent que l'émail ayant été détruit en partie par la lime, le surplus de la dent doit s'imbiber de la salive et des diverses boissons, s'amollir facilement, et par conséquent être susceptible de carie. Avec une telle prévention, elles dédaignent ce secours bienfaisant de l'art ; elles le refusent lors même qu'elles en ont le plus grand besoin, et souvent encore elles intimident cette jeunesse inexpérimentée qui desire trouver un seul témoin pour être désabusée, et pour mettre l'art à une épreuve dont le succès doit tant flatter son imagination. En vain le dentiste, par ses écrits, a-t-il cherché à détruire cette opinion erronée; on ne veut pas toujours s'en rapporter à la vérité, de sorte que la science et le préjugé en sont fréquemment aux prises. Quelquefois vous avez été, Monsieur, le témoin de cette lutte si contraire à l'ornement de la bouche ; et même, pour la faire cesser, vous m'avez proposé la voie de votre Journal : sa destination étant de faire triompher l'expérience aux yeux de ceux à qui elle est le plus utile, il n'est pas douteux que l'erreur populaire que j'y signale ne perde promptement son empire.

Pour prouver d'abord que les dents ne sont et ne peuvent être ébranlées par la lime dont on se sert pour en diminuer la longueur ou détruire la carie, il n'est pas besoin d'exposer anatomiquement comment les dents sont enchâssées dans les os de la mâchoire; il suffit d'établir une comparaison entre la manière d'agir de cet instrument, et la force avec laquelle les dents résistent, soit à leur action continuelle sur toute espèce d'alimens, soit aux mouvemens involontaires et convulsifs des mâchoires, soit aux coups ou aux chutes qui en causent plutôt la rupture, ainsi que la fracture de l'alvéole, soit enfin aux efforts qu'on est obligé d'employer quand on veut en faire l'extraction. En vain dirait-on que c'est parce qu'on les a limées qu'elles sont devenues mobiles, douloureuses, et qu'on les a perdues, fût-ce même quinze ou vingt ans après l'opération : l'expérience journalière a mis hors de doute que les dents peuvent s'ébranler et tomber même sans se corrompre, par beaucoup de causes auxquelles on ne fait pas assez d'attention ; d'où il s'ensuit que les dents, dont la chute a suivi, quoique de loin, l'opération de la lime, n'en seraient pas moins tombées sans avoir été limées. Si par fois une sensibilité exquise fait qu'on éprouve une sorte de commotion dépendante de l'action de la lime, c'est à l'homme de l'art à en garantir celui qu'il opère: il existe des principes qui assurent le succès de son opération; aussi, en ne les mettant pas en pratique, il compromet la science, et l'expose à des reproches que lui seul mérite : *Id quod professoris est, non est artis.*

Quant à l'émail d'une dent cariée, on ne doit point s'inquiéter de ce que la lime en détruit une partie, de ce qu'elle découvre la substance osseuse subjacente, et même de ce qu'elle enlève de celle-ci ; la dent n'en sera pas plus exposée à se corrompre : d'ailleurs, la carie ayant déjà fait disparaître une certaine étendue de l'émail, il n'y a rien à craindre de la lime pour un émail qui n'existe déjà plus ; au contraire, on doit tout en attendre pour la conservation de cette partie de l'arcade dentaire, ou bien c'est qu'il serait trop tard pour entreprendre cette opération, puisqu'il est démontré que, quand on a enlevé la carie, la substance osseuse de la dent paraît se sécher, se durcir, devenir moins sensible avec le tems à la chaleur, au froid et aux acides, comme si elle n'eût pas éprouvé les effets de la lime. Mille bouches qui conservent des dents limées depuis plus de vingt ans, pourraient déposer ici en faveur d'une opération aussi utile, si le silence ne leur était inspiré par un autre sentiment si naturel à l'homme, surtout quand il veut plaire. Une expérience aussi concluante ne doit-elle pas dissiper toute espèce de crainte pour des dents

saines qu'on est obligé de limer sur les côtés ou sur la longueur? S'il en était autrement, l'usage de limer les dents ne se serait pas conservé depuis dix-huit siècles, et des médecins de l'antiquité ne se seraient pas disputé l'invention de la lime; de même on n'aurait pas vu un des plus éloquens et des plus érudits du quatrième siècle, saint Jérôme, se faire limer les dents pour parler facilement l'hébreu, sans doute parce que quelque difformité du côté de l'arcade dentaire s'opposait à la prononciation de quelques lettres hébraïques. Enfin, pour ne laisser aucun doute sur les bons effets de la lime, et pour détruire tout préjugé qui pourrait encore en faire rejeter l'usage, j'en appelle à ces navigateurs qui entreprenaient la traite des Nègres, et à ces colons dont ceux-ci cultivaient les riches propriétés : les uns et les autres ont vu des Noirs qui, soit avec la lime, soit avec une sorte de coquillage, avaient usé les côtés de leurs incisives des deux mâchoires, de manière qu'elles étaient pointues et coniques comme les dents d'une scie; ils ont aussi remarqué d'autres Noirs dont les mêmes dents étaient partagées en deux avec un tel art que l'on pouvait croire qu'ils avaient seize incisives au lieu de huit, tant la structure naturelle en paraissait peu altérée au premier coup d'œil. Que ces pratiques bizarres soient passées en mode chez certaines peuplades de l'Afrique, comme le dit le savant auteur des *Recherches philosophiques sur les Américains*, elles ne trouveront pas sans doute d'amateurs dans nos belles contrées, où l'homme s'est fait une idée plus juste du beau; mais elles doivent lui prouver que, pour la beauté de la bouche, il n'y a nul inconvénient à limer les dents, soit pour leur régularité, soit pour en enlever la carie, soit enfin, dans quelques cas, pour remédier à la douleur ou prévenir la mobilité d'une dent. J. R. DUVAL.

*Suite du Cours de physique vitale, par M. D***, D.-M.*—Longévité.

Quelques développemens des principes de la médecine perfective.

En supposant le premier principe assez clair par lui-même, je vais ici m'appliquer à prouver le second.

Deuxième principe. — Naturellement les hommes vivraient très-long-tems, *ou* la durée naturelle de la vie humaine est beaucoup plus longue que sa durée réelle.

Je diviserai la preuve de ce principe en trois propositions :

Première proposition. — La durée naturelle de la vie est égale pour tous les hommes.

Seconde proposition. Tous nos vieillards et même nos centenaires meurent avant l'époque de la mort naturelle.

Troisième proposition. — La durée naturelle et non factice de la vie est pour tous les individus humains de sept fois la durée de la croissance, c'està dire à peu près, de 145 années.

Il faut prouver maintenant ces assertions.

Première proposition. La durée naturelle de la vie est égale pour tous les hommes; et, quoiqu'il meure des individus à tous les différens âges, à 1 an, à 20, à 95, à 100 ans, tous les individus cependant ont une disposition naturelle à parvenir au même terme, à vivre autant que celui de tous les vieillards qui a le plus long-tems vécu.

Je distingue dans la vie de l'homme deux sortes de durées, sa durée accidentelle et sa durée naturelle.

J'appelle durée *accidentelle* celle qui est terminée par la *mortaccidentelle*, c'est à dire par cette mort dont périssent journellement des individus de tous les âges, à la suite de divers accidens tels que, par exemple, des coups ou des poisons. — J'appelle durée *naturelle* celle qui est terminée par la *mort naturelle*, c'est à dire par cette mort tardive de laquelle ces mêmes individus auraient enfin péri s'il ne leur était survenu aucun accident. — C'est à dire que la durée accidentelle de la vie est pour ces individus sa durée réelle; et, au contraire, la durée naturelle n'est pour eux qu'une durée possible et idéale. — La distinction de ces deux sortes de morts et de durées dans ces genres de cas est aussi juste qu'elle est connue et usitée.

Or, ce ne sont pas seulement les individus qui ont éprouvé des coups de feu, le poison et autres accidens manifestes, qui périssent d'une mort accidentelle; mais il est un nombre infini d'autres accidens, qui, pour être moins manifestes, n'en sont pas moins meurtriers. Tels sont l'usage habituel de mauvais alimens ou d'un mauvais air, trop d'action ou trop de repos, l'intempérance, un transport de colère et toutes sortes d'excès. Ces excès ou ce mauvais régime sont une seconde sorte de contretems aussi casuels et aussi accidentels que les premiers; car ils ne sont pas plus essentiels à l'espèce humaine, et on peut les éviter. Par conséquent on meurt également par accident, n'importe que ce soit d'un coup de fusil ou d'un coup d'air, d'une chute ou de trop d'action; que ce soit d'un empoisonnement ou d'une intempérance, par le feu d'un incendie ou par celui des passions. Tous ces vices de régime font également des blessures profondes au principe de la vie, et frappent de mort violente. Ils causent la mort, soit par leurs coups excessifs une seule fois portés, soit par leur ancienne et trop fréquente répétition; et ils la causent non-seulement sur l'individu même qui a subi ces accidens, mais encore sur la postérité de cet

individu; car celui-ci, une fois blessé et affaibli par son régime vicieux, transmet par la génération héréditairement à ses enfans, et très-souvent à ses descendans, cette lésion, cette faiblesse, et conséquemment des constitutions dépravées et les germes d'autant de morts accidentelles. Il s'ensuit donc que les morts accidentelles et violentes sont beaucoup plus fréquentes, et la mort naturelle beaucoup plus rare qu'il ne paraît.

Cela posé, je dis que la durée naturelle et non accidentelle est à peu près la même pour tous les hommes, du moins pour tous ceux d'un même climat. — Je vais le prouver, 1° par un fait généralement connu; et 2° par un autre fait particulier relatif à mon système de la saturation terreuse.

Premier fait général. — Dans tous les états de la vie humaine le plus différens entr'eux, dans celui de paysan pauvre et accablé de travail, et dans celui du citadin oisif et assis dans les délices; dans l'état de sauvage et dans celui de civilisation, les observateurs remarquent que les signes de l'âge sont à peu près les mêmes, et que les divers individus qui ont vécu le même nombre d'années, en ont sur leurs figures les mêmes traces, et paraissent en effet être du même âge. On observe cette même uniformité dans les constitutions les plus différentes, et en comparant des individus vigoureux et toujours bien portans avec d'autres individus faibles et fréquemment malades. Dans aucune contrée, dans aucune condition on ne voit des vieillards de 18 ans, et des pubères ou adolescens de 60. Dans aucune on ne voit des hommes de 30 ans qui aient ou la tête ridée et tremblante, le corps rapetissé, la vue longue et presbyte de la vieillesse; ou, au contraire, l'esprit folâtre, le corps léger, la mue de la voix et le duvet de la puberté. Si néanmoins assez souvent nous confondons ces signes, et si, sur des apparences superficielles, nous nous plaisons à dire de l'homme jeune qu'il paraît très-vieux, et du vieux qu'il paraît très-jeune; il est certain que ces illusions ne tiennent pas long-tems contre un mûr examen; que des yeux exercés et intéressés à découvrir l'âge réel le découvrent toujours, et que, par exemple, un homme qui voudrait tromper les autres sur son âge ne pourrait y tromper ni le gendarme qui le cherche, ni le marchand d'esclaves qui veut l'acheter, ni la jeune fille qu'il voudrait épouser. — Or, ce grand trait de ressemblance, cette ressemblance dans les signes de l'âge entre des races et des conditions d'hommes si énormement différentes, ne peut venir que de ce que le mouvement principal de la vie physique, quel qu'il soit et quelque inconnue que puisse être sa nature; de ce que, dis-je, le grand mouvement de la vie physique va chez tous les individus de l'espèce d'un même point de départ au même terme avec la même vîtesse; c'est à dire, en un mot, de ce que naturellement tous sont faits pour vivre également long-tems.

2°. Nous connaissons par la précédente théorie (*V. n°* 69.) quel est ce grand mouvement, ce travail principal de la vie physique : c'est celui par lequel le corps vivant tend continuellement à se terréïfier jusqu'au point de la saturation, point qui est le terme naturel de la vie. — Or, ce travail de la terréïfication vitale suit chez les différens individus une progression uniforme. Je vais tâcher de le prouver.

L'autre fait. — Chacun peut observer dans ses repas que les chairs, les cartilages et les parties les plus succulentes des os sont constamment plus tendres et par conséquent moins terreuses chez les animaux jeunes que chez les animaux vieux de la même espèce. J'ai voulu essayer de vérifier cette observation trop vague par des expériences exactes. Sans m'arrêter trop longuement ici à en décrire les détails, je vais me contenter d'en indiquer l'objet et le résultat. — Si sur des cadavres humains, ou si sur des quadrupèdes d'une même espèce on prend les os pareils de deux individus du même âge, mais dont l'un soit expiré de maladie après une vie toute languissante, et dont l'autre, au contraire, sain et vigoureux, ait été tué par un accident subit, on trouvera que ces deux os sont toujours à peu près également terreux, également saturés, ou du moins que les différences de leurs terréïfications sont beaucoup plus petites qu'on l'aurait pu penser. — J'avoue cependant que quoique ces expériences aient été faites par moi d'une manière assez exacte, je crois devoir inviter les physiciens-chimistes qui seraient persuadés comme moi de leur utilité, à les répéter et les vérifier avant de rien en conclure.

Je pense donc qu'à des âges égaux tous les hommes différens ont leurs substances douées de doses égales de terre acquise; (et cette égalité vient sans doute de ce qu'il y a dans tous les corps vivans, et surtout dans l'homme et les autres grandes espèces d'animaux, un principe d'ordre et de régularité qui, en ordonnant toutes choses, régularise aussi la terréïfication vitale, et l'assujettit à une certaine progression qui est fixe et à peu près la même chez tous les individus.) Je pense par conséquent que tous les hommes sont faits pour arriver à l'époque finale de la saturation complète avec la même vîtesse et après le même nombre d'années. C'est cette vîtesse égale ou presque égale chez tous dans la progression de leur terréïfication vitale, qui cause chez tous cette vîtesse égale dans la progression des empreintes du tems dont j'ai parlé plus haut, ou qui fait que tous, à des distances égales de leur naissance, ont en effet les signes extérieurs du même âge. — Mais comme les différens individus sont exposés, par les caprices de la fortune ou de la naissance ou de leur volonté, à une grande diversité d'accidens extérieurs et de vices internes, soit héréditaires, soit acquis, qui dépendent des fautes accidentelles du régime; ces accidens, très-inégaux dans les différens individus, altèrent chez tous la sensibilité et d'autres conditions de la vie, et les altèrent d'une manière très-inégale. En conséquence ces causes nuisibles accidentelles terminent chez tous l'œuvre uniforme de la terréïfication vitale avant l'époque de son complément ou de la saturation terreuse; et ils la terminent chez les uns beaucoup plus tôt et d'une manière très-précoce; chez les autres, au contraire, beaucoup plus tard et d'une manière moins précoce.

L'époque donc de la saturation terreuse ne peut être ni avancée ni retardée; elle peut seulement être empêchée et manquée par l'effet d'une mort accidentelle et précoce.

Donc la durée naturelle et non accidentelle de la vie est à peu près la même pour tous les hommes; et par conséquent si un individu parvient à une grande longévité; si, par exemple, il est bien constant qu'un seul homme soit parvenu à l'âge de 105 ans, tous les hommes peuvent y parvenir, et ont en eux, à travers tous leurs vices accidentels, soit héréditaires et innés, soit nouvellement acquis, parmi toutes ces tendances contraires, tous, dis-je, ont en eux une tendance essentielle et indestructible, une force naturelle qui les pousse vers ce même âge. Dans cette supposition, tous ceux qui meurent avant l'époque de 105 ans, ceux qui meurent à l'âge de 1 ou 10 ans, à l'âge de 90 ou même de 100 ans, périssent avant d'avoir atteint leur neutralisation terreuse ou le complément de leur vie : ce sont autant de fruits qui tombent par accident et par l'effet de quelque vent funeste, avant leur maturité.

Deux similitudes. — Il en est des hommes, relativement à la durée de la vie, comme des oiseaux voyageurs relativement à la durée de leur voyage. Un troupeau innombrable de pigeons ramiers est parti à la fois du même lieu pour se rendre dans une contrée lointaine; mais ils ne peuvent s'y rendre qu'à travers une multitude de chasseurs qui tout le long de leur route les guettent successivement, et en diminuent peu à peu le nombre; en sorte que de plusieurs milliers qui étaient partis, à peine une douzaine arrivent au terme desiré. Là enfin ce faible reste, cette douzaine s'arrête et fixe son séjour. Qui oserait dire que cette foule de ramiers que les chasseurs ont pris n'allaient pas plus loin que le lieu où ils ont été pris? Personne; et tout le monde pense qu'ils allaient tous au même lieu : tous les ramiers qui ont péri à différentes distances allaient aussi loin que le très-petit nombre qui a pu arriver. — Il en est de même de la vie physique de l'homme : les corps de tous les individus tendent avec la même vîtesse vers le même terme, c'est à dire vers l'époque de leur saturation terreuse; mais ils y tendent parmi un nombre infini de piéges et d'accidens, parmi les indigestions, les coups d'air, les médecins et les poisons, parmi les passions dévorantes et les soucis cruels, chasseurs redoutables qui nous poursuivent et nous guettent sans cesse comme pour nous perdre. Or, les mouvemens de tous ces corps organisés sont arrêtés et détruits par ces accidens, les uns plus tôt et les autres plus tard avant le terme commun. Dans l'immense multitude d'hommes qui ont vécu en même tems sur la surface de la terre ou du moins dans un même climat, et qui y faisaient ensemble le voyage de la vie, la grande foule de ceux qui ont péri jeunes tendaient au même degré de vieillesse que le très-petit nombre de vieillards centenaires qui leur ont à tous survécu.

En effet, il en est de la durée de la vie comme de celle de la grossesse. Chez toutes les femelles de la même espèce, quelles que soient leurs différences individuelles, le terme de l'accouchement est toujours le même, d'une manière fixe et invariable. Et, par exemple, une femme très-grande et une très-petite, une femme robuste et une femme faible accouchent également au bout de neuf mois; et tous les accouchemens antérieurs à cette époque, sauf un très-petit nombre d'exceptions, sont des avortemens. Comme l'époque de l'accouchement naturel est fixe et invariable, de même aussi est fixe et invariable l'époque de la mort naturelle; et toutes les morts antérieures à cette dernière sont des espèces d'avortemens et autant de véritables meurtres.

Il n'en est pas de la durée naturelle de la vie comme de la hauteur de la stature, du degré de force, et d'autres qualités qui peuvent beaucoup varier chez les différens individus. Développemens, etc. — Il est toujours un nombre de conditions essentielles et immuables qui caractérisent chaque espèce, et par lesquelles, malgré les accidens et les inégalités de la fortune, tous les individus sont égaux aux yeux de la nature. Dans l'espèce humaine, la durée de la vie me paraît être, plus encore que celle de la grossesse, une de ces conditions immuables. Si tous les hommes évitaient les accidens vicieux, et si tous descendaient d'ancêtres qui eussent aussi évité ces accidens, tous arriveraient à la plus extrême vieillesse, et mourraient à des âges égaux. La mort, qui, de tous les tems, malgré l'orgueil des hommes, a confondu et nivelé tous les rangs, est destinée par la nature à rétablir parmi nous l'empire de l'égalité; et elle l'établirait bien mieux encore si le mouvement de sa faulx, trop hâté, et dérangé par nos institutions, était dirigé par la seule nature. Si tous vivaient selon la nature, tous commenceraient à decliner à peu près au même âge; tous mourraient au même âge et à l'âge le plus avancé.

Ainsi, quant à la durée de la vie, la nature nous fit tous égaux; la fortune, c'est à dire les accidens et nos caprices, nous ont fait inégaux.

Quoique cette opinion soit déjà à mes yeux infiniment vraisemblable, elle ne sera démontrée suffisamment que par les expériences sur la terréïfication des os, telles, par exemple, que celles que j'ai commencé à indiquer.

Il peut résulter de cette opinion une conséquence importante. — S'il est vrai, comme je l'ai déjà conclu, qu'il existe chez tous les hommes, même les plus maladifs, une tendance indestructible, quoique toujours plus ou moins contrariée, une force vitale qui les pousse vers la vieillesse la plus avancée qui existe, par exemple, au moins vers l'âge de 105 ans, il s'ensuit qu'il y aura un moyen pour l'espèce humaine de conduire un jour toutes ses races, même les plus maladives d'à présent, et tous ou la plupart de ses individus, à cette même vieillesse, et que la sagesse humaine n'aurait pour cela qu'à écarter les accidens, qu'à ôter les obstacles accidentels et anti-naturels par lesquels nous nous obstinons imprudemment nous-mêmes à contrarier sans cesse cette force vitale.

Donc, dis-je, la durée naturelle de la vie est à peu près égale pour tous les hommes; et cette durée naturelle et

essentielle à tous n'est pas la durée moyenne, mais au contraire l'extrême et la plus longue qui ait pu exister.

(La suite au numéro prochain.)

BIBLIOGRAPHIE.

Nouveau Dictionnaire français de médecine, chirurgie, physique, chimie, etc., par Joseph Capuron, docteur en médecine de l'école de Paris, etc. 1 vol. in-8°., 6 fr. 50 cent., et par la poste, 8 fr.

On se tromperait beaucoup si l'on considérait ce recueil comme un ouvrage médical. Depuis quelque tems on a mis la science en dictionnaires, et l'on a d'excellens traités alphabétiques de toutes les connaissances, sans compter l'encyclopédie qui, la première, a donné ce fatal exemple, souvent si mal suivi. C'est ainsi qu'il y a déjà plusieurs dictionnaires de médecine, chirurgie, chimie, etc., dans lesquels le moyen de curation et le *modus faciendi* sont joints à la valeur grammaticale du mot. Ici c'est un simple vocabulaire assez propre à fixer les idées incertaines sur la valeur d'un terme technique, mais absolument étranger à l'exercice de l'art de guérir; et parmi les noms des auteurs dont les ouvrages ont fourni l'idée de celui-ci, l'auteur a eu tort de ne pas citer *Lavoisien*, dont il n'est que le copiste très-racourci. L'ouvrage qui manque encore à la science, est celui qui, au niveau des connaissances actuelles, unirait à la signification du mot l'explication de la chose, et c'est celui dont nous nous occupons depuis un an, et que nous allons publier sous le nom de *Manuel complet de santé*. Nous joindrons à la concordance physiologique donnée par M. Capuron, la nomenclature du professeur Dumas, qui nous paraît mériter au moins autant que les autres l'honneur d'être citée. A ce défaut près, l'ouvrage nous a paru assez bien fait, et n'offrir que peu de lacunes, qu'une seconde édition pourra remplir.

Notice historique sur l'angustura, etc., *in*-8°. 60 c. et 75 c. par la poste. A Lyon, chez *Ballanche* père et fils, imprimeur-libraire. A Paris, chez *Debray*, rue Honoré près la Barrière des Sergens. A Strasbourg, chez *Levrault* frères, imprimeur-libraire. A Montpellier, chez *Tournel* imprimeur-libraire. A Toulouse, chez *Manavit*, libraire, où sont les dépôts du véritable *angustura*.

Cette brochure contenant l'histoire de la découverte, l'analyse chimique, et les expériences de cette écorce en Amérique, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande et à Marseille, Lyon, Montpellier etc., ne pouvait paraître plus heureusement que dans ce moment où la fièvre ataxique compte autant de victimes que de malades, si elle n'est pas aussitôt combattue par le quinquina ou un médicament analogue. Or, il résulte de preuves incontestables que l'*angustura* d'un prix moins élevé, et à moindre dose que le quinquina, obtient les mêmes succès, et a le mérite de ne pas causer la désagréable sensation, la pesanteur d'estomac dont on accuse l'écorce du Pérou. Les noms des garans de ses effets doivent au reste suffire pour inspirer la plus haute confiance, ce sont les docteurs Ewer, Williams, Auguste Braude, Fleyer, Filter, Moench, Périlhe, Fourcroy, Alibert, Valentin, Reydellet, Lordat, Cabuchey, Figurey, Delpont, Berdotte, Dorcay et autres savans, au témoignage desquels je m'honore de joindre avec discrétion celui résultant de mes propres expériences. Le docteur Braude donne une once de son infusion aqueuse, un gros de sa teinture spiritueuse, depuis 11 jusqu'à 8 de son extrait, et depuis 10 jusqu'à 20 grains de son écorce en poudre. Le docteur Williams atteste que 6 prises de 15 grains chaque, ont dissipé une fièvre tierce opiniâtre; que deux prises pareilles ont fait cesser une autre fièvre qui durait depuis quatre semaines, et qu'il n'y a point eu de rechute. Cette écorce a un succès miraculeux dans les maladies nerveuses périodiques et offre, dit-on, un spécifique contre les diarrhées, les dysenteries et les affections vermineuses : la dose en été portée à 2 gros, et même plus, en vingt-quatre heures, non-seulement sans danger, mais avec une réussite inespérée.

AVIS.

MM. les souscripteurs des années antérieures, qui veulent céder leurs collections moyennant le prix qu'elles ont coûté, ou pour la continuation de leur abonnement à la *Gazette de Santé* pour le même tems, peuvent nous les adresser. (Par occasion, s'ils le peuvent, sinon par la poste.) Ceux qui desirent completter leurs collections, feront bien d'envoyer de suite leurs demandes. MM. les Abonnés sont également instruits qu'une souscription est ouverte jusqu'au premier octobre prochain, au bureau de la *Gazette de Santé*, pour le *Manuel complet de santé*, ou *Instructions médicales, chirurgicales et pharmaceutiques, suivies de la concordance de toutes les nomenclatures anciennes et modernes, anatomiques, physiologiques, pathologiques, thérapeutiques, chimiques, pharmaceutiques, et des poids et mesures*, par M. *Marie de Saint-Ursin;* dédié à monseigneur Portalis, ministre des cultes, 1 vol. in-8°. de 350 pages; 4 fr., et 5 fr. franc de port pour les Abonnés; 6 fr., et 7 fr. pour les non-Souscripteurs. Le prix sera adressé franc de port au bureau de la *Gazette de Santé*, et notre exactitude à remplir nos engagemens avec nos Abonnés nous a donné le droit de prétendre à leur confiance dans l'effet des nouveaux engagemens que nous contractons ici envers eux.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout tems.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ, RUE DE LA HARPE N°. 93.

TROISIÈME ANNÉE.

(No. LXXX.) (641) (21 Septembre 1806.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Colombe *Chartri*, femme d'un tailleur d'habits, de Sens, sous Henri III, éprouva, après vingt ans de mariage, des douleurs pour accoucher. On fit d'inutiles efforts pour la seconder. Ses douleurs continuèrent pendant trois ans, au bout desquels il ne lui resta rien de sa grossesse, qu'un ventre tendu. Elle vécut encore vingt-quatre ans; lorsqu'elle fut morte on l'ouvrit, et l'on trouva une petite fille, d'une substance tellement dure, qu'elle est connue dans les fastes de la médecine, sous le nom du *fœtus pétrifié de Sens*.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Déjà des pluies automnales préludent au passage de l'équinoxe et impriment aux maladies un nouveau type. La fibre détendue n'offre plus le ressort que lui communiquaient les brûlantes ardeurs de l'été. La bile exaltée ne dispose plus de même aux affections inflammatoires. Mais si elles offrent un caractère moins aigu, si une première erreur sur leur nature est plus réparable, le jeune médecin ne doit pas moins recueillir toutes ses forces pour préciser la connaissance de la maladie, d'où découle celle du remède à approprier; et faire l'importante réflexion que c'est de l'exacte reconnaissance des symptômes d'une affection chronique, que se déduit la certitude de borner plus ou moins sa durée. Ne perdons point de vue que les saisons, analogues aux âges de l'homme, ainsi que nous l'avons déjà prouvé par leur tableau comparatif, exigent des moyens curatifs différens. Une teinte de mélancolie se répand en ce moment sur toute la nature; et au regret du printems écoulé, de l'été qui s'enfuit, se joint le triste pressentiment de l'hiver qui s'avance. Tout annonce à l'homme sa décadence, et le fait revenir du spectacle de la nature à l'examen de lui-même. La feuille, verte encore, que le vent entraîne, avant le temps, loin des bords qui la virent naître, retrace au spectateur épouvanté la mort subite de tel ami de son enfance; une feuille jaunie par le temps la suit, et l'imagination du penseur lui peint, malgré lui, le sort inévitable qui le menace lui-même. Les autans déchaînés agitent-ils les plaines de l'air? Il se rappelle les orages de sa vie et *le vent sublime de l'adversité* (selon l'expression du bon Henri) qui tant de fois souffla sur sa tête blanchie au milieu des revers. Déjà la nuit plus longue offre un plus vaste champ aux réflexions solitaires. Et si, à ces tableaux de la nature, se joignent une imagination ardente, une santé délabrée par les passions ou les excès; si quelque peine secrète mine sourdement le sein qui la recèle, la médecine doit ranger, à la tête de ses médicamens, les

moyens moraux et les consolations de la philosophie.

Les Égyptiens, ce peuple, le premier des sages, faisaient paraître, au milieu de leurs banquets, un squelette agitant ses ossemens, et surmonté de cette inscription : *Buvez, mangez et réjouissez-vous, car demain vous serez comme moi.* Ce conseil peut avoir son mérite ; mais il en est de plus consolans encore, soit qu'on vienne de s'asseoir au banquet de la vie, soit que bientôt on soit près de le quitter. Quels que soient ton rang, ta fortune, ton mérite, ton âge, homme ! qui que tu sois ! soulage ton frère, verse des bienfaits sur le malheureux, et prêt à faire le dernier voyage, amasse une utile provision de ces actes vertueux qu'on peut envelopper avec soi dans le froid manteau du monument. Ces avis ne sont pas aussi étrangers à la médecine qu'on pourrait le penser, et ils sont aussi favorables aux succès du médecin qu'aux intérêts des malades. Heureusement tous ne sont pas doués d'une fibre aussi mobile, d'une imagination aussi exaltée; et il reste, hélas! encore, sans les maux de l'imagination, assez de maladies réelles. On conçoit, en effet, que quand les pores sont abreuvés incessamment de vapeurs qu'ils absorbent, il doit en résulter toutes les affections qui reconnaissent pour principe l'atonie de la fibre, les catharres, les rhumatismes, les diarrhées, les coliques, le scorbut, les œdèmes, les fluxions, etc. Le régime alimentaire doit prévenir l'effet de cette influence ; ainsi les bains, les fruits, les légumes herbacés, les boissons éminemment aqueuses sont contre indiqués, et la saine raison s'accorde avec la physique pour conseiller l'usage des alimens secs et absorbans ; par le même motif, les frictions stimulantes sèches et alkooliques appellent à la péripherie du corps la chaleur que l'humidité de l'air a forcée à se réfugier au centre. Les mets aromatisés, les assaisonnemens excitans, les liqueurs spiritueuses, mais en petite quantité, les purgatifs résineux avec modération, et plutôt mêlés au bol alimentaire avant le repas, que pris à jeun le matin ; un air épuré par un feu clair et pétillant ; l'entrée du soleil dans les appartemens à son passage au méridien ; la promenade lorsque le ciel est sans nuage ; des vêtemens chauds et légers, et sur-tout des chaussons de crin ou de taffetas ciré, une chaussure forte et imperméable à l'humidité, mais non fourrée ; un gilet de laine rase et non de futaine sur la peau ; un exercice habituel et modéré, de la sagesse avec les femmes ; telle est la base du régime qui convient dans ce passage de l'été à l'automne, qui exige réellement plus de précautions que lorsque la température, une fois décidée, nous a acclimatés aux rigueurs de l'hiver. Ces précautions sont sur-tout essentiellement nécessaires aux vieillards, aux femmes et aux enfans. Quelques personnes sont dans l'usage d'user, à cette époque de l'année, de quelques purgatifs de *précaution.* Si cette habitude est ancienne, il ne faut pas la proscrire subitement ; mais si on ne l'a contractée que depuis peu de temps, ou si même on ne l'a pas prise, nous ne conseillons point d'adopter un usage fatal à la santé, dont les médicamens sont le premier ennemi.

Ce temps est pour d'autres personnes celui de la bonne chère, parce que c'est celui de l'ouverture des chasses. Nous serons un peu plus indulgens pour cette licence, en supposant à ces *gastrophiles* une bonne santé, un bon appétit, de bonnes dents et un bon estomac pour l'exercer, et en les invitant à ne la pas pousser trop loin. Une bonne digestion relève le système et ranime l'excitabilité. Mais n'oublions pas qu'il n'appartient qu'à l'exercice d'assurer l'impunité des grands repas, et qu'une loi utile peut-être à porter en hygiène, serait de ne permettre aux gens riches l'usage du gibier, qu'en proportion des fatigues qu'ils auraient prises pour sa conquête. Au reste, pour les indigens comme pour les riches, le vin pur et le café, peu agréables en été, trop échauffans en hiver, conviennent très-bien contre l'humidité de cette saison intermédiaire.

Depuis quatre jours le vent tourne au nord, le soleil reparaît et promet encore, malgré l'humidité des jours précédens, un automne sec et chaud, comme nous l'avons annoncé.

M. S. U.

Depuis dix jours, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 lig. $\frac{7}{12}$

La moindre de 28 p. 5 lig. $\frac{3}{12}$

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 15 d. $\frac{6}{10}$

Il est descendu dans son *minimum* (dilatation) à 8 d. $\frac{3}{19}$

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 94 d.

Et pour le *minimum* 85.

Les vents dominans de cette décade on soufflé 7 fois au S. O, 5 fois à l'O, 3 fois au N. E. et 13 fois au N. O.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MÉDECINE.

Des incommodités qui accompagnent la grossesse, de l'accouchement, et des précautions à prendre pour nourrir.

Nous avons tracé dans le No. 68, le tableau des signes de la grossesse. Complettons ce travail, en y joignant celui des incommodités qui l'accompagnent, nous le terminerons dans les numéros suivans, par l'exposé du mécanisme des accouchemens, et par le régime des accouchées qui veulent nourrir et de celles qui ne le peuvent pas.

Quelque heureuse que soit une grossesse, une loi inévitable a condamné la femme à payer par des douleurs le bonheur d'être mère. Elles précèdent ce doux titre et commencent avec l'instant qui le présage. Une révolution inconnue s'opère dans le sein de la mère. Affranchie du sacrifice qu'elle offrait chaque mois sur l'autel de la nature, d'autres devoirs lui sont imposés. Ce tribut était le garant de sa santé, et sa cessation n'est pas sans influence sur elle. Un germe fécondé par le Dieu d'Hymenée s'essaye à sa vie, et son premier acte est de retenir pour sa subsistance, ces impôts si régulièrement payés jusqu'alors, par l'être auquel il doit l'existence.

Il sommeille encore dans le berceau de la nature, mais elle veille sur lui, elle prévient ses besoins, elle pourvoit en silence à leur satisfaction. L'autel n'est plus rougi du sang de la victime; mais à sa place une douce et blanche liqueur s'élabore en secret dans d'innombrables réservoirs, et va gonfler deux hémisphères vers lesquels, soit instinct attaché au mystère de la reproduction, soit souvenir et reconnaissance, un goût toujours nouveau nous ramène sans cesse. L'abdomen s'arrondit, les os du bassin prennent une situation plus horizontale, plus évasée, telle enfin que sa cavité offre au petit prisonnier une demeure moins étroite, et puisse se prêter successivement aux développemens gradués qu'il doit subir. On conçoit bien que ces étranges innovations ne peuvent pas s'opérer sans des sensations très-singulières de la part de l'être chez lequel elles ont lieu. Aussi rien n'est mobile comme l'imagination d'une jeune mère, rien n'est exquis comme sa sensibilité, pendant les premiers mois de la grossesse. C'est à cette excessive mobilité nerveuse qu'on doit attribuer, et les vomissemens qui signalent les premiers temps de la gestation, et ces écarts d'imagination, ces appétits déréglés qu'on a désignés sous le nom d'*envies*. La grave médecine qui nie ce qu'elle n'explique pas, n'a pas reconnu ces aberrations nerveuses et l'effet de leur empire sur le fœtus; mais en dépit de ses arrêts, des faits constatés, fréquens et inexplicables sans cette théorie, ont consigné cette influence réciproque, et quiconque n'est pas docteur, joint son suffrage à ceux de la multitude, en prélevant seulement de ces faits ce que l'exagération et le goût du merveilleux y ajoutent encore. Bientôt la sensibilité exaltée du plexus cardiaque se propage aux ramifications nerveuses; un faux appétit sollicite sans cesse des alimens, et le caprice préside à leur choix bizarre; mais à peine les mets ont-ils touché la tunique nerveuse de l'estomac, qu'une excessive irritabilité en sollicite le rejet; l'inaction de ce viscère ajoute à ce désordre. Une secrétion muqueuse remplace l'élaboration du suc gastrique, les papilles s'émoussent, le sentiment de la faim s'éteint, et des nausées continuelles aggravent cet état pénible, auquel il serait dangereux d'opposer des médicamens, et qui cesse par la continuité de sa cause, à la présence de laquelle l'organisme s'accoutume. Cependant on peut la combattre avec avantage par l'eau, quelques absorbans, une diète convenable, les bains tièdes, l'exercice et le sommeil.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

CHIRURGIE.

Observation sur une hydropisie ascite.

Tous les genres de maladie présentent des cas extraordinaires, qui non-seulement résistent à

tous les remèdes, mais qui peuvent encore étonner les praticiens. J'ai pensé que l'observation suivante pouvait être classée dans ce nombre, et que sous ce rapport elle méritait de vous être communiquée. La femme qui en fait le sujet existe, et chacun peut s'assurer par elle-même et par ses voisins, de la véracité des détails dans lesquels je vais entrer. J'ai été forcé de citer des faits qui vous paraîtront étrangers à une observation médicale ; mais ils se trouvent tellement liés au principe, aux causes et aux suites de la maladie, que j'ai cru devoir en faire mention.

Marie-Catherine Dalray, veuve Rouher, âgée de 42 ans, demeurant rue de la Perle, n°. 26, passa le temps de son enfance avec une très-bonne santé. A 15 ans elle fut réglée, et cet écoulement périodique eut lieu très-régulièrement jusqu'à l'époque de son mariage qui se fit en 1789, à l'âge de 25 ans.

Je n'entrerai pas dans le détail des malheurs qu'éprouva cette femme au commencement de la révolution ; il me suffira de dire, que pendant les trois premières années de son mariage, elle devint trois fois enceintes, et que, par suite d'affections morales et physiques, elle accoucha des trois enfans à sept mois de grossesse.

Ces causes agirent avec une telle énergie sur les viscères et les enveloppes de la cavité abdominale, que bientôt des douleurs sourdes se firent ressentir, un état de langueur survint, le ventre augmenta de volume, les règles se supprimèrent, et l'hydropisie était manifestée en l'an 5.

On appela M. Latour, médecin, qui prescrivit tous les remèdes que l'art indique contre cette maladie ; mais ils furent administrés pendant plusieurs mois sans succès, et M. Chateauneuf fit la première ponction en l'an 6 : il s'écoula environ vingt pintes d'eau limpide. De nouveaux médicamens ordonnés par ce chirurgien ne produisirent pas un meilleur effet, et la seconde ponction fut faite au bout d'un mois.

Peu de temps après il fallut rapprocher les époques de l'opération, le ventre se remplissait avec une telle rapidité que tous les huit jours M. Châteauneuf laissait écouler quinze à vingt pintes d'eau par la canule.

Cette femme ayant épuisé toutes ses ressources, se fit inscrire au nombre des indigens ; et en qualité de médecin du bureau de Bienfaisance de ma division, je fus chargé de lui donner mes soins. C'était dans le commencement de l'an 10.

D'après le récit qu'on me fit de cette maladie je pensai d'abord qu'il y avait exagération ; je ne concevais pas comment une femme pouvait supporter une aussi grande quantité de ponctions, et fournir une masse d'eau aussi considérable. Rien de semblable ne put se retracer dans ma mémoire. Pendant 17 ans que j'ai été employé dans les grands hôpitaux civils de l'empire, je n'ai fait que vingt fois la ponction au même malade, et je ne l'ai pas vu pratiquer au-delà de trente. Les auteurs ne citent aucun fait qui puisse être comparé à cette maladie ; M. Portal dit seulement qu'on a été dans le cas de faire la ponction jusqu'à quarante fois.

Un certificat authentique de M. Châteauneuf fit cesser mes doutes : il attestait avoir pratiqué sur cette femme cent quatre-vingt fois l'opération de la paracentèse.

Je fus bientôt dans le cas de juger par moi-même de la réalité des faits énoncés. Tous les six, sept, ou huit jours je continuai d'opérer la malade, et chaque fois je retirai quinze à vingt pintes d'eau. Après ma première ponction, j'examinai l'état des viscères abdominaux, et je trouvai une tumeur considérable à la région ombilicale.

Lorsque les tégumens du ventre étaient distendus au degré qu'ils pouvaient permettre, il survenait des douleurs aiguës, lancinantes que la malade ne pouvait supporter long-temps. Aussitôt que cet état se manifestait elle envoyait chercher la personne qui devait l'opérer ; mais si on ne la trouvait pas, ou si elle se faisait attendre une heure ou deux, cette malheureuse femme, oubliant la situation affreuse dans laquelle elle se trouvait, oubliant sur-tout la timidité naturelle à son sexe, s'armait d'un trois-quarts qu'on lui avait conseillé d'avoir chez elle, et l'introduisait dans la cavité abdominale.

Tous les hommes de l'art savent que pour opérer cette introduction il ne faut que l'espace d'une seconde ; et cette femme, au contraire, avec sa main délicate et tremblante, était un quart-d'heure pendant lequel elle s'arrêtait à chaque

minute, et lançait des cris déchirans. Cependant jusqu'à ce jour elle a fait cette opération au moins trente fois, et cela ne paraîtra point étonnant, quand on sera instruit que le nombre de ponctions s'élève déjà à plus de quatre cent soixante.

La malade ne pouvant distinguer l'endroit où il fallait placer l'instrument pour l'introduire sans danger; une autre femme qui servait d'aide la dirigeait au hasard à travers les cicatrices des opérations antérieures, et souvent il est arrivé que cette direction se trouvait sur le trajet d'un vaisseau sanguin, ce qui donnait lieu à des hémorragies. J'ai été appelé une fois dans cette circonstance, et l'hémorragie avait été si considérable, qu'on sentait à peine la pulsation des artères.

Il est quelques détails domestiques, que par déférence pour la discrétion de mon ministère, je ne veux pas divulguer; mais mes confrères m'entendront en leur disant que cette femme n'était pas heureuse dans son intérieur. *Verbera quotidiana.... inde mali labes.*

Cette femme réduite à la plus affreuse détresse et tourmentée de douleurs qui augmentaient journellement, s'abandonna aux consolations de la morale et de la religion. Un prêtre venait fréquemment chez elle, et ranimait par ses conseils son courage souvent abattu. C'était le seul baume salutaire qu'on put verser sur sa plaie.

En l'an 11 ce prêtre lui conseilla de se faire transporter à l'église le jour de la Fête-Dieu, et de réunir toutes ses forces pour pouvoir passer sous le Saint-Sacrement. La malade, pleine de confiance en son directeur, essaya de mettre cet avis à exécution.

Ce même jour de Fête-Dieu elle était au moment d'être opérée, et malgré l'énormité de son ventre et l'état critique dans lequel elle se trouvait, elle se rendit à l'église, passa, quoiqu'avec peine, une première fois sous le dais; mais en voulant repasser elle tomba en syncope. Les femmes qui vinrent pour lui porter des secours s'aperçurent que ses vétemens étaient mouillés; elles la reconduisirent dans sa maison, et la malade, revenue de son évanouissement, reconnut que son ventre diminuait et que les eaux s'écoulaient par les voies urinaires. En effet, dans le courant de la matinée, le ventre devint dans son état naturel, et la masse des eaux était sortie par le canal de l'urètre.

Cet événement était bien fait pour flatter la malade; elle crut être parvenue au moment de sa guérison; mais si elle a été trompée dans son espoir, elle n'en a pas moins éprouvé trois mois de repos; car pendant cet espace de temps il n'y a point eu d'opération à faire; le ventre se gonflait pendant cinq à six jours, et avant d'être parvenu à cet état de tension qui nécessitait antérieurement la ponction, l'eau prenait son cours par les urines.

La nature cessa de favoriser cet écoulement, et le ventre devint bientôt d'un volume considérable, auquel succédèrent des douleurs si vives qu'il fallut revenir à la paracentèse. Malgré ce changement la malade espérait que l'eau pourrait encore reprendre son cours par les voies urinaires, et dans cette persuasion elle employa tous ses efforts pour éloigner le moment de l'opération; mais ce retard ne fit que changer la direction que la nature avait d'abord choisie, et dans cette nouvelle situation les eaux filtraient à travers les organes de la digestion, et étaient rejetées par le vomissement.

Cette évacuation a eu lieu plusieurs fois par cette voie extraordinaire, et l'eau qui avait toujours été limpide était alors sanguinolente; j'ai même été témoin de seize pintes d'eau ainsi rendues et mélangées de matières fécales.

Le chagrin et la maladie ne permettaient pas à cette femme de prendre beaucoup d'alimens; aussi j'ai remarqué plusieurs fois que dans l'intervalle d'une ponction à l'autre elle avait pris, tant en solide qu'en liquide, un volume moindre que les eaux qui s'écoulaient par l'opération, d'où il faudra conclure avec *Méad* et d'autres auteurs, qu'il y a eu absorption de l'eau de l'atmosphère par les pores de la peau et les voies de la respiration.

Dans le cours de cette maladie cette femme a été attaquée d'une fièvre adynamique, de deux péripneumonies et d'une dyssenterie; toutes ces affections graves par elles-mêmes, ont été traitées et guéries en pratiquant la ponction aux jours indiqués.

En ce moment la malade peut sortir quelques

jours de la semaine, elle n'est retenue au lit que le jour qui précède et les deux qui suivent l'opération. La quantité d'eau n'est diminuée que par le volume de la tumeur qui remplit une partie de la cavité abdominale ; mais la ponction se fait également tous les huit ou dix jours, et il s'écoule encore quatorze à seize pintes d'eau.

Il résulte de cette maladie, que depuis l'an 6, époque de la première ponction jusqu'à ce jour, il y a eu quatre cent soixante-cinq opérations ; que l'écoulement d'eau, tant par les voies urinaires que par le vomissement, s'est fait environ vingt fois, et qu'en prenant pour terme moyen quinze pintes par opération, on obtiendra un total de sept mille deux cent soixante-quinze pintes ou vingt-quatre muids de Bourgogne.

Si cette observation ne présente rien d'intéressant pour les progrès de l'art, elle peut donner matière à beaucoup de réflexions physiologiques.

1°. Comment cette femme faible, délicate, maigre, et prenant à peine des alimens, peut-elle fournir une aussi grande quantité d'eau ?

2°. Ne doit-elle pas son existence actuelle à la cause primitive de cette hydropisie, qui, n'ayant été précédée d'aucune maladie, est nécessairement la suite des contusions qui ont eu lieu sur la région abdominale ?

3°. Attribuera-t-on à une imagination frappée, ou à l'état de lipothymie, l'écoulement des eaux par les voies urinaires, arrivé spontanément le jour de la Fête-Dieu ?

4°. Pourquoi la nature, qui avait contracté l'habitude de se soulager par cette voie, a-t-elle fait tout à coup refluer les eaux par le canal alimentaire ?

J'abandonne ces réflexions et beaucoup d'autres qu'on pourrait faire aux recherches des savans.

Bezard, D. M.

Note du rédacteur. Cette observation présente le plus grand intérêt, mais elle n'est pas sans analogue. Planque rapporte en son 15ᵉ. vol. de la Bibliothèque de Médecine, d'après l'histoire de l'Acad. royale des Sciences, 1721, page 27, qu'un soldat suisse étant entré, en mars 1719, à l'infirmerie des invalides, où il mourut le 29 décembre 1720, il subit dans ces vingt-deux mois cinquante-sept fois la ponction, qui donnèrent quatre cent quatre-vingt-dix pintes d'eau. On la lui faisait tous les dix à douze jours; les eaux tenaient de l'odeur et de la couleur des alimens qu'il avait pris. Le cerfeuil et le cresson les teignaient en verdâtre, le vin en rouge; ce qui prouve qu'il se mêlait du chyle à la lymphe épanchée par les vaisseaux, et explique l'absorption des eaux par le canal alimentaire chez la femme Rouher. A l'ouverture, l'épiploon présenta un réseau dont les mailles vuides étaient dépourvues de leur tissu graisseux, le foie était squirreux, et ses vaisseaux lymphatiques énormément distendus, offraient l'appareil de la plus belle injection artificielle ; ce qui aide à donner l'intelligence du moyen de transudation, non-seulement des eaux, mais de matières stercorairés au travers des parois du ventricule de la malade de M. Bezard, et est conforme aux expériences de MM. Mery et Homberg, qui plusieurs fois ont constaté que de l'eau renfermée dans des intestins, ou un estomac, bien liés par les deux bouts, s'échappe par les pores quoiqu'ils retiennent bien l'air sans le laisser perdre (1), et explique par le même mécanisme l'effet des remèdes purgatifs qui rejettent dans la route des déjections ordinaires les eaux épanchées dans la cavité abdominale, en se filtrant à travers les membranes des intestins. C'est ainsi qu'une jeune fille hydropique ponctionnée par ordre du docteur Vernage, offrit constamment le phénomène assez étrange, de quatorze à quinze pintes tous les quinze jours, d'une liqueur blanchâtre ayant la couleur, la consistance et même le goût du lait. Mais elle ne se coagulait que par le carbonate de potasse (sel de tartre) et non par les acides. Son antopsie prouva qu'il y avait eu rupture des vaisseaux lactés. Plus récemment, en 1778, les papiers publics ont cité un remplaçant de corps-de-garde, à Worms, âgé de 40 ans, qui avait été déjà ponctionné deux cent quatre-vingt fois. M. Schoëck, qui pour sa part l'avait opéré soixante-onze fois, l'a revu parfaitement guéri, en 1787. Chaque ponction donnait quinze à dix-huit pintes de

---

(1) A moins que ces viscères ne soient macérés dans l'eau qui, en dissolvant le gluten qui unit leurs fibrile, finit par ouvrir une issue à l'air emprisonné.

liquide. Revenons à la malade de M. Bezard. Une circonstance très-nouvelle et non moins étonnante que celle qu'il rapporte est ce qui vient de lui arriver. Elle éprouve un soir un tel sentiment d'oppression que, quoique n'étant point assistée de son aide ordinaire qui était absente, elle se décide à se faire seule la ponction, et d'une main mal assurée elle dirige la pointe acérée, et soit douleur, soit effet de la colliquation succédant souvent à une grande évacuation par la paracentèse, si l'on n'a le soin de comprimer le ventre à mesure par un bandage, soit résultat d'une hémorragie sanguine qui a accompagné ou précédé l'opération, la malheureuse est tombée en défaillance, a passé ainsi toute la nuit sans connaissance qu'elle n'a retrouvée que le lendemain entre les bras de ses voisins qui, effrayés de ne pas la voir sortir s'adressèrent au commissaire pour faire ouvrir sa porte, et envoyèrent chercher M. Bezard. Elle paraissait d'ailleurs très-surprise de cette visite, et n'avait conservé aucune mémoire ni de son accident, ni de ce qui avait pu le causer. Nous avons rapporté cet événement pour citer un fait à l'appui de notre opinion déjà énoncée, que dans la paracentèse on ne doit pas évacuer entièrement et en une seule fois les eaux épanchées, et nous partageons à cet égard celle des premiers praticiens Littre, Duverney, Brunner, Riedlinus, Dionis, Morand; mais ceux même qui ne la partagent pas sont d'accord sur la compression graduelle à exercer sur le ventre pendant l'effet de l'opération.

PHARMACIE.

A M. le Rédacteur.

Vous avez annoncé, Monsieur, comme une nouvelle panacée, une écorce dont les vertus n'ont rien de bien nouveau que de produire beaucoup d'argent aux propriétaires de la cargaison, si votre délicatesse moins connue pouvait se prêter à conseiller sur parole un médicament infidèle. Il y a quatre ans que l'on essaya d'accréditer à Paris *l'angustura*, sous le nom de kina-citrin. J'y fus pris comme les autres, et le caractère d'impartialité qui recommande votre Gazette, me persuade que vous ne me refuserez pas l'insertion du tableau très-raccourci qui est résulté des efforts des prôneurs, chez lesquels je crains bien de reconnaître plutôt des négociateurs très-adroits d'une spéculation mercantile, que des explorateurs de bonne foi des propriétés d'un médicament.

D'un côté, des négocians lyonnais, escortés de médecins américains, anglais, allemands, hollandais, espagnols, vantent les infaillibles succès de *l'angustura*, proclamé vermifuge, fébrifuge, etc., et l'offrent, à 36 fr. la livre, pour remplacer le kinkina, qui se vend 60 fr.; et outre le gain résultant de la différence de prix, il y a celui résultant de la différence de la dose; l'angustura ne se donne qu'à 2 gros au plus, et le kinkina se prend à 2 onces et au-delà. D'un autre côté, plusieurs médecins de Paris disent avoir éprouvé, de l'usage de ce remède, des effets trop disparates pour en tirer des conséquences constantes et avantageuses. Ici, il a sévi comme drastique; là, il s'est montré comme sudorifique. Tantôt il a causé des palpitations, des dysuries, des spasmes, des ardeurs de tête, tantôt des syncopes. Presque toujours il a agi comme émétique. Les pharmaciens de Paris ajoutent qu'ils débitent, depuis long-temps, cette écorce à 7 fr., et ils l'offrent encore à ce prix. En attendant que ce procès soit jugé, ne vous paraît-il pas prudent de préférer à l'angustura, le kinkina comme fébrifuge, et l'ipécacuanha comme vomitif?

M. H.

Réponse du Rédacteur. Oui; mais ne jugeons personne sans l'entendre.

(*Extrait du bulletin de Lyon*, 3 *septembre*, 1806.)

« Les expériences antipsoriques de Mettenberg, » ordonnées dans les hôpitaux de Lyon, par » S. E. le Ministre de l'Intérieur, viennent d'être » terminées.... Des gales invétérées avec des com- » plications plus ou moins graves ont éprouvé, » de l'usage du *topique* de Mettenberg, les effets » les plus avantageux. Pour justifier de plus en » plus la confiance publique, M. Mettenberg s'est » inoculé la gale, et il l'a neutralisée de suite, » en se lotionnant avec sa quintessence. Tous » ces faits sont consignés dans des procès-verbaux, » signés jour par jour par des commissaires dé-

» légués, et ensuite reconnus véritables au comité » général ».

Que répondre à des faits attestés dans un journal rédigé dans le lieu même où ils se sont passés?...

*Suite du Cours de physique vitale, par M. D***, D.-M.*—Longévité.

Seconde proposition. — Tous nos vieillards, et même les centenaires meurent avant l'époque de la mort naturelle.

Je le prouve :

Tout le monde convient de la précocité de la mort, pour les individus qu'elle frappe aux âges d'un an, de dix ou de vingt ans; parce que, comme nous venons de le dire, on peut aisément comparer ces individus avec d'autres beaucoup plus âgés; c'est pourquoi : ceux-là, dit-on, ont péri avant le terme naturel; ils ont été moissonnés par une mort cruelle, comme des herbes fleuries le sont par la faux du laboureur avant d'avoir jeté leur fruit. — Mais on est bien loin de penser de même sur le compte des hommes qui meurent à l'âge de quatre-vingt-dix ou cent ans. Ceux-ci, dit-on, étaient mûrs; il était temps qu'ils tombassent. Ils tombent très-naturellement desséchés par l'âge, comme la feuille du chêne à la fin de l'automne; ou bien, dit-on encore, ce sont des lampes qui s'éteignent faute d'huile qui les alimente. Cette opinion me paraît fausse, et je pense au contraire, que ces vieillards périssent, comme ces jeunes gens, d'une mort accidentelle, avant leur terme naturel.

En effet, observez la fin d'un de ces vieillards le plus avancés que vous aurez pu connaître, d'un homme âgé de quatre-vingt-quinze ou cent ans. Je dis qu'il est loin encore de son terme naturel. Pour le prouver, nous ne pourrons plus comparer le mourant, comme j'ai fait dans la précédente proposition, avec d'autres hommes plus âgés. Il faudra donc que nous le comparions avec la nature des choses. — Or, ou ce centenaire que vous observez a été un homme maladif, et ne se conservant qu'à force de soin; ou au contraire, il a été de la classe des hommes robustes, et n'ayant jamais eu de maladie. Dans les deux cas ma proposition est vraie. Pour abréger, je ne considérerai que le dernier cas.

Si votre vieillard a vécu robuste, et sans grandes maladies, vous trouvez toujours que dans ses dernières années, et au milieu même de quelques infirmités, il montre encore de grands symptômes de vigueur au moral et au physique; qu'au moral, il a l'œil vif, même des talens, une colère forte, une inquiétude très-pétulante, de l'ambition et des projets; qu'au physique, il a encore assez bon bras, bonne jambe, la force de faire quelques bonnes courses à pied; et qu'enfin dans la maladie dont il meurt, ses symptômes maladifs sont énergiques, son pouls fort, son mal-aise très-laborieux, etc.; de telle sorte que sa mort n'est nullement exempte de violence.

Or, cette manière de finir prouve que ce vieillard, malgré son grand âge, était loin encore d'être arrivé au terme de sa durée naturelle. — En effet, l'expérience et la raison nous indiquent que, sur le déclin de l'âge, la force physique et morale d'un individu doit aller en diminuant d'une manière lente et insensible, depuis le commencement de ce déclin jusqu'à la mort. L'expérience et la raison indiquent de même que dans un homme mourant, l'intensité de sa maladie ou la violence de la mort doit être proportionnée au degré de vigueur du malade, c'est-à-dire, à la quantité de vie qui reste à détruire; et que par conséquent la mort doit être d'autant plus douce, que le mourant est plus vieux et plus près de son affaiblissement naturel et complet. — Il suit donc de ces deux dernières propositions, que dans l'état naturel des choses, l'homme le plus vieux possible, celui qui aurait parcouru la vie la plus longue, et naturelle à l'homme, devrait offrir dans ses dernières années un vieillard parfaitement calme et satisfait, dénué de toute passion et de toute activité, privé presque de tout sentiment et de tout mouvement; et que la fin de cet individu complètement tranquille, serait une mort sans violence et sans douleur, une extinction graduelle, comme le soir d'un beau jour. Je dis qu'elle serait sans douleur : bien plus, comme toutes les fonctions naturelles de la vie sont accompagnées d'un plaisir, la mort naturelle étant une de ces fonctions, le vieillard mourant, loin de souffrir, éprouverait une douce jouissance, et serait tel que le voyageur fatigué, au moment agréable, ou arrivé enfin au terme de sa course, il se couche et s'endort (1).

En comparant ensemble ces deux tableaux, celui du vieillard inquiet, qui expire d'une mort violente, comme les vieillards meurent aujourd'hui, et celui du vieillard calme, qui mourrait de sa belle mort, vous conclurez que le premier était, malgré son grand âge, loin encore d'être parvenu au terme de sa durée naturelle. Vous verrez que la vie de votre vieillard de quatre-vingt-quinze ans, n'est pas une lampe qui s'éteigne d'elle-même faute d'huile pour l'alimenter, mais au contraire, une lampe qui, avec un bon reste d'huile, est éteinte par un souffle fatal; que le fil de ses jours n'a point été épuisé, mais qu'il a été tranché par un ciseau ennemi; que le vieux rosier a été cruellement coupé pendant qu'il était encore orné de fleurs et de boutons; que le voyageur n'était point arrivé au bout de sa carrière, mais qu'il a été arrêté par des assassins, avant la fin de son voyage. Vous verrez enfin, que votre centenaire est mort comme les jeunes gens qui périssent par l'effet de quelque accident; et qu'en un mot sa substance, frustrée dans son appétit chimique (voyez n°. 69) a cessé de se nourrir, sans avoir obtenu encore sa saturation, c'est-à-dire, sans être arrivée au grand et unique but de toute vie physique, la neutralisation terreuse.

Donc, en effet, nos décrépits centenaires meurent longtemps avant leur terme naturel. Tous nos vieillards périssent jeunes, et l'homme de quatre-vingt-dix ans, meurt à la fleur de son âge.

(*La suite au numéro prochain.*)

(1) Chez les rachitiques la terréification se fait plus rapidement. Ils meurent parce qu'ils ont vécu leur vie complète. Un fruit piqué par un ver, mûrit plutôt, et tombe avant le temps; le ver est un stimulant qui concentre la force de vie, l'accumule en moins de temps: de même chez le rachitique, un acide particulier développe davantage les os, et rompt plutôt leurs cellules distendues par le suc terréifiant. (*Note du rédacteur.*)

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, ancien docteur en médecine membre, de plusieurs sociétés savantes et littéraires, nationales et étrangères, rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette,

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TROISIÈME ANNÉE.

(No. LXXXI.) (649) (1er. Octobre 1806.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

La belle Cléopatre ne voulant pas orner le triomphe d'Auguste après la bataille d'*Actium*, conçut le projet de se délivrer de la vie en s'empoisonnant, et essaya plusieurs poisons sur des criminels ; trouvant que ceux résultans de morsures de serpens, et sur-tout de l'aspic, ne causaient qu'un assoupissement dans lequel la vie s'éteignait doucement, et avec une espèce de volupté telle que les personnes mordues se fâchaient qu'on les tirât de cet état léthargique en les réveillant, elle donna le choix à ce genre de mort. Un paysan affidé lui apporta un panier de figues recélant un aspic, dont elle se fit piquer au bras. Sa mort fut si prompte, que des émissaires envoyé en diligence par Auguste, à qui elle avait écrit pour lui demander d'être inhumée avec Antoine, et qui voulait arrêter son dessein qu'il soupçonna, la trouvèrent sans vie, couchée sur un lit d'or, parée de ses habits royaux et ornée de toutes ses pierreries. Elle mourut à trente-neuf ans, après en avoir régné vingt-deux. C'est à elle qu'on attribue la dissolution, dans un breuvage, d'une perle d'un prix inestimable; miracle chimique très-contesté aujourd'hui, parce que l'acide qui aurait dissout la perle, semblerait avoir dû agir sur l'estomac comme poison.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Le vent du nord avait présidé au début de la décade qui vient de s'écouler, mais dès le second jour il a tourné au sud, et le 21, le 22 et le 23 sur-tout, la terre exhalait des bouffées de chaleur absolument semblables à celles qui signalent les premiers beaux jours du retour du printemps. Leurs soirées délicieuses ont même offert des éclairs de chaleur comme celles de l'été ; mais ces amorces perfides n'ont pu tromper que les personnes irréfléchies, qui n'ont pas pensé que ces derniers regards du soleil sont des faveurs inespérées, et que cet antique adage : *Nimium ne crede colori* appartient également aux vieilles femmes fardées, aux fausses démonstrations d'une amitié éteinte, et aux feux expirans de l'automne. Au reste, une remarque qui n'aura pas échappé aux observateurs, et qui mérite d'être consignée dans nos annales météorologiques, c'est que le 22 et le 23 ont offert un ciel pur, un air sec, un soleil ardent sous l'influence du sud, lorsque le 24 a donné du brouillard et une pluie continue sous le souffle du nord. Si, d'ailleurs, une chaleur brûlante dans le début de la végétation, et une ardeur presque égale dans le moment de la récolte, cautionnent la qualité du vin, jamais le vainqueur de l'Inde ne remplit nos coupes sous de plus heureux auspices que cette année. Les jours même qui viennent de s'écouler, soumis à l'humide influence de l'atmosphère, n'auront pas nui à la qualité du raisin, parce qu'en amolissant l'écorce de la baie, elle aura préparé la

grappe à recevoir mieux encore la pénétration des rayons solaires, à élaborer le suc qu'elle contient, et à concentrer ses esprits par l'exhalation du flegme surabondant.

Rien n'est plus favorable à la santé que cette sécheresse automnale qui épure les airs, mûrit les fruits, exalte les émanations balsamiques des plantes et l'arome des fleurs, évapore les eaux stagnantes, dissipe les brouillards, tend la fibre et irrite l'appétit. Mais pourquoi, lorsque la nature fait tout pour notre santé, conjurons-nous contre elle? pourquoi ces modes des femmes qui exposent aux intempéries des saisons les formes les plus délicieuses et les plus fragiles? pourquoi ces assauts d'intempérance sans faim, et de volupté sans amour? Jusqu'à quand verra-t-on en faveur ces dîners homicides qui commencent à l'heure à laquelle nos aïeux faisaient un léger souper, suivi d'une petite promenade, qui les disposait à un sommeil facile et réparateur? Complices de la brièveté de leur vie, les hommes aujourd'hui ont renchéri sur les hautes leçons de l'art assassin professé par les Apicius, les Lucullus, et ont, de plus que ces fameux gourmands, interverti l'ordre des temps et altéré la chronologie des dîners.

Autrefois, on se levait avec l'aurore; un hommage pur comme la lumière, adressé vers l'astre qui la dispense, proclamait l'existence du créateur et la reconnaissance des créatures. Un déjeûner frugal, des fruits, du laitage et du pain, satisfaisait l'appétit; on se livrait au travail; puis à midi les marchands, à deux heures les oisifs, s'asseyaient autour d'une table dont la simplicité, le goût et la franchise hospitalière faisaient seuls les honneurs. On était libre à quatre heures; on vaquait à ses affaires ou à ses plaisirs, et l'horloge exacte rappelait uniformément à huit heures au logis. Un plat de légumes et des fruits pour les jeunes gens, une soupe pour les vieillards, les femmes et les enfans, composaient le modeste souper dont la digestion ne troublait jamais le sommeil. On se couchait à dix heures, et l'on dormait d'un seul somme jusqu'à cinq, passé laquelle heure on ne restait au lit qu'en cas très-rare de maladie.

Tel était le régime habituel, dans un temps où chaque famille avait son centenaire. Aujourd'hui, ceux qui se lèvent (car il y a à Paris plus d'un exemple d'êtres qui végètent tout le jour dans le lit, et qui réellement ne vivent que la nuit); ceux donc qui se lèvent, sortent du lit à midi au plus tard, à dix heures au plutôt. On lit les journaux, on consulte les articles *spectacle*, *logogriphe* et *loteries*; on fait sa toilette du matin; on court en *bocquei* jeter, chez tous les portiers, des cartes qui attestent que le visiteur et le visité ont également cherché à s'éviter, en feignant cependant de se chercher. On rentre *moulu*; on a entrevu dès boulevards, le soleil dorant de ses rayons les coteaux voisins; mais on s'est bien gardé de se perdre dans la campage, et d'aller baigner ses poumons dans cet air pur que chaque matin la nature rajeunie verse à flots dans les champs. Il est deux heures; on est sans appétit; mais il est convenu de déjeûner *à la fourchette*. Sur une table ronde d'acajou, s'élèvent des pyramides de viandes froides, de fruits, de beurre, et des pâtés aux larges flancs entr'ouverts: à côté fument, dans des vases de vermeil, des consommés savoureux, des bouillotres remplies de thé, des jattes de café, de lait, d'eau bouillante, des tartines ardentes, prêtes à recevoir des couches de beurre et à se baigner dans le thé. L'estomac encore chargé du repas de la veille, on s'avance, on s'assied, et d'une dent dédaigneuse, on goûte de tout sans desirer rien; et comme il faut digérer, on boit à longs traits le thé, le café, le vermouth même, jusqu'à ce que le pauvre estomac abdique un jour ses fonctions. On se sépare; madame rentre chez elle, lit la brochure du jour, donne ses audiences, écoute un moment la lecture d'un drame qu'on doit jouer, *travaille* une heure avec sa marchande de mode, éconduit quelques créanciers, ordonne son dîner; elle allait écrire à ses parens, les chevaux sont mis, et elle va visiter les tulipes de Tripet, les tableaux du Salon, la foire des Invalides, ou les nouveautés de la rue des Lombards, suivant la saison. Le mari, de son côté, court les banquiers, les maisons de prêt, la bourse, et prépare, pour la quatrième fois, les bases honteuses d'une banqueroute lucrative. Il est six heures, on rentre, on fait une troisième toilette. On annonce les convives, il

est sept heures ; on est exténué de fatigue et de besoin. Mais on attend un ministre, un juge, un premier commis, un courtier, et vingt personnes dîneront à huit heures, parce qu'une seule a cru de son importance de se faire attendre. Enfin on a servi ; on s'assied tumultueusement, on dévore, on se tait. Mais le premier service passé, les voix s'élèvent, les clameurs se croisent, et des cris discordans, des calembours envenimés remplacent les chants joyeux et la franche gaîté si ridiculisée de nos pères. L'estomac affaibli par le jeûne du matin et par l'affluence des mets dont on vient de le gorger, demande relâche ; mais le flacon de rhum ou de teinture d'absynthe verse le *coup du milieu*, et remonte les ressorts du viscère énervé. Des coulis savans, des sauces stimulantes, des assaisonnemens épicés provoquent l'appétit éteint. Les vins étrangers, les fruits à l'eau-de-vie, les glaces, les liqueurs spiritueuses et l'infusion balsamique de la fève de Mocka achèvent d'égarer la raison et d'agacer le système nerveux. On sort chancelant de table, la tête appesantie, l'estomac bourrelé de remords ; hors d'état de se livrer à quelque exercice, on se jette dans l'édredon d'un vaste fauteuil, et moitié subjugué par les vapeurs de la digestion, moitié interrompu par l'insignifiante conversation des convives plus robustes, on arrive péniblement à l'heure du thé, qui se dispute avec la bouillotte les honneurs du salon. Minuit sonne, on arrange les parties ; on joue jusqu'à quatre heures, et l'on se couche enfin à l'heure précise à laquelle se levaient nos pères. Et l'on veut jouir de la santé fleurie qu'attestaient leurs faces rubicondes ! Non ; le catharre dégoûtant est le compagnon du jeune âge, la goutte enchaîne les pieds de l'adolescent, la phtisie émacie les formes de la jeune personne, les flueurs blanches, les pertes empoisonnent les caresses de ce couple nouvellement uni et les sources de la fécondité. Le rhumatisme torture tous les âges, toutes les classes de la société, et la médecine galénique ajoute encore aux maux le mal plus dangereux des remèdes.

Depuis dix jours, les fièvres intermittentes continuent de dominer. Les affections lymphatiques succèdent aux maladies aiguës. Les engorgemens glandulaires, les phtisies froides et tuberculeuses reçoivent de l'influence automnale une nouvelle activité, et réclament plus impérieusement encore le régime médicamenteux et alimentaire tracé dans notre dernière Gazette. On remarquera, au reste, que l'étrange variation de l'atmosphère tantôt brûlante et sèche, tantôt froide et humide, que nous éprouvons depuis quelque temps, et à laquelle nous devons les maladies que nous venons d'annoncer, est sur-tout bien plus sensible depuis le terrible tremblement de terre éprouvé, dans le pays Romain, au 26 août dernier. On doit rapporter à la cause qui l'a déterminé, les ouragans qui ont désolé l'Angleterre, le tremblement de terre qui vient d'effrayer la Russie, l'épouvantable éboulement du Spizenbüel dans le canton de Schwitz, et enfin toutes les commotions successives qui agitent si singulièrement notre globe, depuis ving-cinq ans, époque de laquelle datent des retours périodiques d'épidémies et surtout de catharres. Depuis quatre jours, le vent retourne au sud, l'humidité domine, et on remarque beaucoup de rhumes. On ne peut trop insister sur une diète tonique.

M. S. U.

Depuis dix jours, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 lig. $\frac{4}{12}$

La moindre de 28 p. 2 lig.

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 19 d. $\frac{2}{10}$

Il est descendu dans son *minimum* (dilatation) à 12 d.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 95 d.

Et pour le *minimum* 66.

Les vents dominans de cette décade on soufflé 6 fois au S.-E., 5 fois au N., 6 fois au N.-E., 4 fois au N.-O., et 4 fois au S.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MÉDECINE.

Suite de l'article : *Des incommodités qui accompagnent la grossesse, de l'accouchement, et des précautions à prendre pour nourrir.*

Assez souvent et sans employer de remèdes, ces accidens cessent d'eux-mêmes ; s'ils con-

tinuaient, on peut sans danger ordonner quelques minoratifs, puis l'usage, par intervalles et non continué, des anti-spasmodiques, parmi lesquels je proscris les préparations éthérées et opiatiques. Le remède le plus convenable, et comme calmant et comme tendant à favoriser le développement successif des cavités destinées à receler l'enfant, sont les bains à diverses températures, en proportion de la laxité de la fibre de la mère. Plus la grossesse avance, plus la nourriture doit être substantielle et tonique, mais sans être excessive: le régulateur le plus sûr pour l'accroître ou la modérer, est dans l'exploration du pouls et l'inspection de la langue. Ce dernier phénomène sur-tout, bien consulté, peut prévenir des maladies, soit en donnant dès l'invasion, quelques absorbans ou quelques acides, selon l'indication, soit en assujettissant à une diète plus légère. Le grand art, dans les grossesses, est de dispenser des purgations, qui impriment toujours au système une perturbation qui peut être dangereuse. Une pratique très-avantageuse pour les éviter, est l'usage des lavemens, qui est ici indispensable sous le double rapport d'entretenir les évacuations alvines, de donner un bain interne, et d'assouplir les membranes destinées à des extensions extrêmes.

On a coutume de faire saigner les femmes enceintes. Cette méthode est étrange et n'est pas sans inconvénient. La saignée est de tous les révulsifs le plus actif; et ne craint-on pas de porter dans le sang des ferments délétères, d'appauvrir le système déjà assez occupé d'élaborer la nourriture de deux individus, de troubler enfin le travail de la lactification, et de rompre les faibles liens qui attachent le fœtus à la mère? Pour nous, nous pensons qu'à moins de très-graves raisons, la saignée ne doit pas être permise, et que même en ce cas, des sangsues à la marge de l'anus, sont d'autant plus préférables à tout autre moyen d'évacuation sanguine, que dans la grossesse le système de la veine-porte, est rempli par un sang stagnant, que ne dégorge point par transudation le tribut mensuel, et que sur dix femmes enceintes, six sont sujettes aux douloureuses distensions des vaisseaux hémorroïdaux.

Au reste, le régime alimentaire doit varier en raison de la saison, du tempérament, de l'état valétudinaire ou sthénique de la femme enceinte. Il est clair qu'une diète végétale, un peu de vin pur, sont plus indiqués pour un tempérament bilieux pendant l'été que dans l'hiver, et pour un tempérament sanguin qui demandent une nourriture plus animalisée, une boisson plus rafraîchissante, de même qu'il est essentiel de ne rien innover brusquement aux habitudes d'une femme enceinte, et d'éviter tout ce qui pourrait vivement ébranler son imagination, sur-tout en objets capables de lui causer de la terreur ou de la tristesse. Il est rare que les émotions du plaisir et de la joie soient aussi dangereuses.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

CHIRURGIE.

DE LA SAIGNÉE, DES SANGSUES ET DES VENTOUSES.

Observation extraite des ouvrages d'un Médecin célèbre de nos jours, et traduite de l'allemand.

« La plupart des demi-savans, ou même des ignorans, qui se mêlent de l'art de guérir les hommes, en les immolant, regarde comme semblables les trois opérations employées pour diminuer la masse du sang. Cette erreur si dangereuse, et trop souvent mortelle pour les malades sur lesquels elle tombe, devrait être combattue par-tout où elle existe; et c'est un véritable devoir pour les médecins éclairés, de faire connaître ces dangers à la multitude, afin qu'elle puisse se mettre en garde contre la routine meurtrière qui a établi cette erreur et qui la propage malheureusement aux dépens de la vie humaine.

« La science qui rétablit, conserve la santé, soulage les douleurs, prolonge la vie, et en général fait parvenir les hommes, parmi les dangers que court leur frêle existence, au terme avancé que la nature leur a accordé, est sans doute le plus noble et le plus sublime des arts que l'homme puisse exercer parmi ses semblables. Malheur aux nations qui ne sentent pas cette vérité! elles n'ont que des hommes qui font de la médecine un métier ignoble et mercantile. L'homme de génie est né cosmopolite; il se voue à tous les

états que les gouvernans savent distinguer, que les gouvernés savent apprécier; mais il n'en est aucun qui exige plus de génie que la pratique de la médecine.

» Combien est à plaindre l'homme qui, avide de s'instruire et guidé par la bonne foi, a tout sacrifié pour acquérir les immenses connaissances nécessaires aux médecins; combien il doit lui être pénible de se trouver au milieu d'une grande population, entouré d'un essaim d'empyriques, de routiniers et de charlatans, qui, dans leur ignorance profonde et leur criminelle insouciance, s'exercent aux dépens de la vie des citoyens, n'exhalent que haine contre lui, et emploient bassement tout ce que la méchanceté peut inventer pour détruire une réputation fatale à leurs horribles spéculations!

» Combien encore un tel homme n'est-il pas à plaindre de se trouver au milieu de futiles théoriciens qui, dépourvus de pratique, croient pouvoir la remplacer par les brillans écarts de leur imagination! Insensés dont le style flatteur et néologue égare le bon sens, étouffe la raison, éteint le jugement des jeunes gens qui se vouent franchement à l'étude de cette science essentiellement observatrice; comme on voit des feux trompeurs égarer le voyageur crédule et le conduire, par une lueur perfide à des précipices trop certains.

» La plus grande partie des jeunes praticiens, née avec une ame phylantropique, a beaucoup de peine à arrêter ces funestes systêmes enfantés par des empoisonneurs, trop savans, hélas! dans l'art de distiller des venins.

» Ces dangereux propagateurs de systêmes sont encore les plus acharnés antagonistes de la médecine *clynique*. Jaloux des succès et de la considération que les hommes instruits qui la pratiquent, obtiennent de la classe la plus élevée et la plus éclairée, dans les différens ordres de société de toutes les nations, ils cherchent, autant qu'il est en leur pouvoir, à détruire les objets de leur basse jalousie; et tout en méprisant les routiniers et les charlatans, ils deviennent leurs complices en arrêtant les progrès et en éclipsant la clarté de cette haute science, de laquelle les humains ont droit d'attendre les plus grands biens.

» Ceci n'est qu'une esquisse légère de l'abus qu'on fait de cette science; mais revenons à l'objet particulier dont il est question. Il faut que le lecteur sache, avant tout, qu'une continuelle observation a prouvé aux médecins clyniques que l'ouverture de la veine (la saignée) est un des moyens les plus énergiques parmi les répercussifs, et que la saignée par les ventouses est un des meilleurs parmi les moyens déplétifs.

» Cette vérité, résultat de l'observation et de l'expérience du praticien, lui est pleinement démontrée par la connaissance de la circulation du sang, de la construction et des fonctions de ses canaux; mais comme il est difficile de la faire concevoir aux personnes privées de ces connaissances, il est permis de leur présenter des images simples, par une comparaison à leur portée.

» Un cultivateur a une prairie traversée par un grand ruisseau d'un cours rapide, et formé par une quantité de sources qui y versent leurs eaux. Pour que la prairie soit également arrosée, il a divisé son grand ruisseau en quantité de petits canaux, et subdivisé ceux-ci en différens rameaux toujours plus petits, exactement contenus dans leurs rives, et finissant par se répandre dans la prairie par d'innombrables et petites ramifications.

» Si ce cultivateur s'avisait de faire une large ouverture à son grand ruisseau, pour en tirer brusquement une certaine quantité d'eau, ne verrait-on pas alors s'opérer promptement un reflux subit de l'eau de tous les petits ruisseaux vers le grand, en entraînant avec elle une portion de la vase stagnante, et avec le risque de troubler l'eau du grand ruisseau? Ne verrait-on pas aussi, vers les extrémités des rameaux, une stagnation de la vase, jusqu'à la fermeture de l'ouverture pratiquée, et jusqu'à ce que les canaux, après avoir versé une égale quantité d'eau à celle échapée du grand ruisseau, l'aient rétablie au niveau des petits? Telle est l'image de la saignée proprement dite.

» Si ce cultivateur, au contraire, pratique des écoulemens aux différentes extrémités de ses plus petits rameaux, ou s'il en pompe l'eau, celle du grand ruisseau ne viendra-t-elle pas aussitôt remplacer celle que les pompes ou

les écoulemens leur aura enlevée; et l'arrivée de cette eau ne forcera-t-elle pas la vase stagnante des petits ruisseaux à sortir par ces extrémités, et à être remplacée par une eau plus claire et plus pure. Voilà l'image de la saignée par ventouses.

» Mais si ce cultivateur se contente de faire des ouvertures par quelques extrémités locales, et à un seul endroit, il n'aura qu'un cours d'eau plus rapide du grand ruisseau vers l'ouverture de cette extrémité du petit ruisseau, qui, sortant de son lit, fournit à l'extrémité dont on aura pratiqué l'ouverture. Et on remarquera dans cette opération un ralentissement du cours de l'eau dans les autres petits ruisseaux, et à leurs extrémités une stagnation (une *échimose*). Voilà l'image de la saignée par les sangsues.

» J'estime que ces images simples, à la portée de la conception de chaque individu raisonnant, peuvent suffire à leur faire apprécier les observations suivantes et abrégées.

Les engorgemens se faisant successivement dans les petits vaisseaux, ainsi que les stagnations et les dépôts, la saignée proprement dite et même la saignée par sangsues ne peut qu'être dangereuse dans ces cas, comme la saignée par ventouses ne peut qu'être favorable.

» Comment se fait-il que la routine, qui fait saigner les galleux, ne s'apperçoive pas qu'elle répercute l'humeur que la circulation porte à la peau, pour débarrasser les vaisseaux de cette acrimonie stagnante à leurs extrémités? Comment les suites fâcheuses d'une multitude de maladies chroniques qui tirent leur origine d'une telle répercussion, ne lui ont-elles pas ouvert les yeux sur ce dangereux procédé dans cette maladie?

» Ce qui arrive pour la galle, par cette funeste opération, a pareillement lieu dans toutes les maladies aigues, où la nature prépare des crises vers la peau.

Combien d'infortunés ont été, et sont encore victimes de cette opération, dans les années catharrales ou fluctionnaires qui voient régner cette maladie, toujours la même, et qui cependant a reçu différens noms pour payer un tribut à l'inconstante capitale des modes fugitives, tels que *grippe*, *coquette*, *égyptienne*, *indispensable*, etc.? Ce sont des catharres qui souvent font d'eux-mêmes leurs crises vers la peau, tantôt par des transpirations, tantôt par des éruptions : eh bien, malgré ces indications de la nature, la saignée, meurtrière dans ces cas, et l'application des sangsues sont encore employées par la routine!

» Enfin, l'opinion de tous les médecins cliniques est que, dans toutes les fluxions, ces opérations, si elles ne sont pas toujours mortelles, sont au moins fâcheuses pour les suites : par exemple, dans les fluxions de poitrine, où on les emploie témérairement, au lieu que la saignée par les ventouses, sur la poitrine même et sur l'endroit du point de côté, soulage promptement, éloigne les dangers, et ne laisse jamais de suites fâcheuses.

» Il en est de même dans les inflammations locales, soit des yeux, de la gorge, etc., dans lesquelles la saignée, proprement dite, toujours dangereuse, ainsi que dans les maladies bilieuses et putrides, est remplacée avec avantages et toujours sans danger, par les ventouses scarifiées, qui, employées même par erreur, ne peuvent causer le même mal que les saignées à contretemps.

» Dans les rhumatismes et dans la goutte, la saignée, si elle ne précipite pas au tombeau, laisse souvent les suites les plus funestes ; et les ventouses sèches, ainsi que les scarifiées, sont très-souvent utiles et jamais nuisibles.

» Dans les maladies spasmodiques et convulsives, il en est de même : des ventouses sèches appliquées sur le bas-ventre, font souvent cesser les convulsions et les colliques venteuses, sur-tout aux enfans.

» Les femmes coquettes de la Germanie se font ventouser chaque année, après quelques bains, pour conserver la fraîcheur de la peau; mais elles ignorent qu'elles font quelque chose de plus utile, et qu'elles doivent à cette pratique le plus sûr préservatif d'une quantité de maladies.

» Quant à la saignée par les sangsues, elle n'est utile que dans les engorgemens des vaisseaux sanguins, des hémorrhoïdes et de la matrice : hors delà, la saignée par ventouses est d'une utilité bien supérieure, d'un effet bien plus certain et jamais nuisible ».

A M. le Rédacteur.

D'après cet extrait d'observations, bien plus détaillées dans le manuscrit allemand, tout individu peut se tracer un plan pour pouvoir se mettre en état de se former un raisonnement de garantie contre la routine et l'ignorance.

Un voyageur, par exemple, averti du danger de la saignée, et de l'avantage des ventouses, se trouvant dans une région éloignée, où l'usage des ventouses n'est pas ou presque pas connu, repoussera la saignée ou les sangsues, lorsqu'on les lui présentera comme équivalant des ventouses, et ne s'exposera pas légèrement aux suites trop souvent funestes des deux premières opérations.

Au reste, en m'occupant de traduire cet extrait, j'ai cru qu'il pourrait être d'une grande utilité et conduire à des observations importantes de la part de vos lecteurs. Votre excellent Journal étant destiné à répandre des lumières sur les moyens de conserver la santé et de la rétablir, à ce titre, j'ose espérer que vous voudrez bien insérer ce travail, que je ferai suivre par d'autres traductions, si cet essai est goûté. J. G. S.

*Suite du Cours de physique vitale, par M. D***, D.-M.* — Longévité.

Troisième proposition. — La durée naturelle et non factice de la vie humaine est pour tous les individus, dans les climats tempérés, à peu près de 145 ans. — Je prouverai cette conjecture par deux moyens généraux, l'analogie et l'histoire, et 3°. par mon système de la saturation terreuse.

1°. *Par l'analogie.* — En comparant ensemble les différentes espèces de quadrupèdes, c'est-à-dire, les espèces d'animaux qui, par tout leur physique, ressemblent le plus à l'homme, Buffon a observé qu'il y a une proportion constante entre la durée de la croissance et celle de leur vie entière. Ce naturaliste, en cherchant les termes de cette proportion, après avoir plusieurs fois hésité entre les rapports de 1 à 5, à 6, à 7 et à 8, incline à la fin de préférence vers celui de 1 à 7. Je pense, après un mûr examen, que ce dernier rapport est conforme à la nature, et que chez tous les quadrupèdes, la durée naturelle de la vie égale en effet sept fois celle de la croissance.

Je le prouve par des faits : mais dans des faits sujets à tant de divers accidens on ne doit pas exiger des preuves bien rigoureusement mathématiques.

1°. L'éléphant croît 30 ans : il vit dans l'état de nature environ 200 ans, c'est-à-dire, selon mon calcul, 210 ans ou sept fois 30 ans. 2°. Le lièvre croît 1 an et vit 7 ans. — Je cite d'abord ces deux espèces d'animaux, de grandeurs si différentes, parce qu'ils sont vraisemblablement, l'un à cause de son importance, l'autre à cause de sa fréquence, ceux qui ont été le mieux observés dans leur état de nature.

Toutes les autres espèces, placées entre l'éléphant et le lièvre, ou même entre l'éléphant et la souris, me paraissent avoir présenté les mêmes rapports dans les occasions très-rares où on a pu les observer dans leur état naturel. — Le chameau croît environ 10 ans; il vit dans l'état de domesticité tout au plus 50 ans, et dans son état de liberté de 60 à 80 ans, dit-on, ou selon moi 70; c'est-à-dire, qu'il vit, dans le premier cas, cinq fois 10 ans, et dans le second, sept fois 10. — Le cheval et l'âne croissent 4 ans et demi : ils vivent esclaves tout au plus 22 ans ou cinq fois le temps de leur croissance; et libres environ 32 ans, c'est-à-dire deux cinquièmes de plus. — Le taureau croît 3 ans : il peut vivre dans l'état de domesticité 15 ans, et dans l'état de nature environ 21. — Le chien croît près de 2 ans et demi : il vit en domesticité 10 ou 12 ans, et dans l'état sauvage 16 ou 18. — Le lecteur me dispensera sûrement bien d'achever ici cette longue liste. Je souhaite que quelqu'autre, secrétaire pour ainsi dire de tout le règne animé, pour l'utilité des hommes, veuille rédiger ce registre précis des naissances et des morts de toutes les différentes espèces, en y joignant les mariages et toutes les époques principales de la vie des animaux. En attendant, il suit des observations que j'ai pu recueillir, cette maxime, qu'en général tous les quadrupèdes domestiques vivent, dans cet état de domesticité, cinq fois le temps de leur croissance; e (1) t qu'ils vivent, dans leur état de liberté, toujours à peu près deux cinquièmes de plus : et, en un mot, la durée naturelle et non factice de tous les quadrupèdes égale sept fois le temps de leur croissance.

Autre analogie. — Les anciens ont observé qu'il existe dans les ouvrages de la nature une certaine proportion, une influence de certains nombres appelés par eux *harmoniques*; et que, entre ceux-ci, le nombre 7 est celui qui a la plus grande influence sur les différentes époques de la vie des animaux. Ils ont observé, par exemple, que chez l'homme, la première dentition commence à 7 mois, et s'achève à trois fois 7 ou quatre fois 7, c'est-à-dire, à 21 ou 28 mois; que le sevrage naturel s'opère à 14 mois; que la seconde dentition se manifeste à 7 ans; que la puberté commence à 14 ans, et que la croissance en hauteur s'achève ordinairement à 21; que quelquefois cependant celle-ci va jusqu'à 28, et que la croissance en grosseur des os et des muscles est accomplie à

(1) Le D. Duran ne craint-il pas qu'on se serve de son argument contre lui, en prétendant que l'homme sauvage a seul droit à vivre 7 fois le temps de sa croissance, et l'homme civilisé 5 fois seulement, comme les animaux domestiques? (*Note du Rédacteur*).

35, c'est-à-dire, à cinq fois 7 ans, etc. etc. — Je n'ose m'appuyer que bien légèrement sur cette analogie, dans un siècle où le goût des expériences petites, quoique vraiment utiles, a fait perdre mal à propos celui des grandes observations. Mais la première analogie demeure dans toute sa force, et je conclus:

Puisque tous les quadrupèdes, c'est-à-dire cette classe d'animaux à l'instar de laquelle l'homme a vingt doigts, des dents et du poil; à l'instar de laquelle il tette, urine, et fait des petits sans œuf, vivent chacun sept fois le temps de leur croissance; il est très-vraisemblable que l'homme doit vivre aussi sept fois le temps de la sienne; c'est-à-dire, donc l'homme doit vivre sept fois 21 ou 147 ans. — *(La suite au numéro prochain.)*

AVIS.

Parmi les productions de l'industrie nationale exposées à l'admiration publique en ce moment, les personnes vouées à l'étude de la médecine et de la physique (trop souvent séparées) distingueront avec plaisir, sous le N°. 64, l'instrument annoncé dans notre feuille du 21 août, et destiné à remplacer avec avantage l'usage des sangsues (il a été fabriqué par M. Rochette, opticien, successeur de Marie et Putois, au Griffon, quai de l'Horloge); sous le N°. 65, plusieurs instrumens aérométriques de M. Chevallier; sous le N°. 1, Cour des Ponts et Chaussées, un brancard très-ingénieux pour les blessés, par M. Daujon; sous le N°. 85, les cheminées et fournaux économiques de M. Curadeau; et sous le N°. 34, un chocolat exposé par M. Millerant, qu'il appelle *chocolat épuré*, et dont la composition a obtenu, en 1783 et 84, l'assentiment des société et faculté de médecine. Il y a également déposé une pommade combinée d'extraits d'aromates et de beurre de cacao, recommandée contre les brûlures, les taches de petite vérole, les engelures et les hémorroïdes, revêtue de la même approbation médicale.

Nous avons reçu du D. Delpont, médecin à Lyon, un mémoire très-bien fait sur l'usage médical de l'*angustura*; mais les difficultés élevées sur le prix de cette écorce, nous obligent à ajourner toute discussion à ce sujet. Pour l'éclairer même davantage, nous avons écrit à ce médecin et à plusieurs praticiens, afin d'obtenir, sur ce médicament, des faits précis, de manière à pouvoir émettre une opinion stable sur la sécurité de son emploi, et sur sa valeur dans le commerce, lorsque nous en reparlerons. Nous avons cru être comptables de cette rigueur à la confiance illimitée que nous témoignent nos abonnés.

BIBLIOGRAPHIE.

Nouveau Forceps non croisé, ou *Forceps du célèbre Levret*, perfectionné en 1781, avec la manière de s'en servir; par Jean-Simon Thenance, D. M. et membre du ci-devant collége de chirurgie de Lyon. A Lyon, de l'imprimerie de *Ballanche* père et fils. A Paris, chez *Debray*, rue Saint-Honoré, barrière des Sergens; *Croullebois*, rue des Mathurins, et *Migneret*, rue du Sepulchre. *In*-8°. fig. 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c. franc de port.

Qu'ajouterons-nous à la recommandation qu'imprime naturellement à son invention le nom du savant auquel l'art des accouchemens doit ses plus grands succès, et à celle que cautionne, à l'exposition de sa manœuvre, celui d'un praticien qu'on peut citer encore avec éloge après le sien? Si pourtant quelque chose pouvait ajouter à la confiance qu'inspirent les noms de MM. Levret et Thenance, ce serait l'assentiment donné au perfectionnement de cet instrument par M. Sabattier, dans un rapport fait, le 21 floréal an 10, à l'institut, développant, très-précisément et très-laconiquement, les avantages de cette amélioration, et enfin l'exemple suivi par les chirurgiens de Lyon, dont l'autorité n'est pas sans un grand poids, et qui tous ont adopté cette utile réforme, et l'ont appropriée à leur manœuvre journalière. Ce rapport donne l'historique du forceps, qui ne date que du commencement du 18e. siècle, et dont la propriété d'invention, quoique récente, est cependant restée indécise entre *Palfin* de Gand et *Giles Ledoux* d'Ypres. Le médecin anglais Chamberlain le corrigea en évidant les cuillers. Enfin *Levret* perfectionna ses dimensions, courba ses branches de derrière en devant, et, plus heureux que ses prédécesseurs, lui donna son nom. L'amélioration de M. Thenance consiste sur-tout dans la réunion de deux branches semblables, plus longues et solidement réunies sans se croiser, en ajoutant à l'extrémité du grand axe un point mobile sur lui-même, fixé à l'une des branches et destiné à passer par une ouverture pratiquée à l'autre. Cette construction laisse un vide vers l'entablement, et permet d'y passer l'extrémité d'une serviette, dont un bout sert à envelopper leur partie extérieure, et l'autre offre prise à un aide dans les cas difficiles. L'auteur donne d'ailleurs lui-même le conseil de ne l'appliquer, en cas de décollement, que vingt-quatre ou trente heures après l'accouchement. Plus de vingt ans d'expériences ont confirmé les succès de cette heureuse innovation, qui assure à M. Thenance des droits à la reconnaissance publique, comme sa publication lui en assure à l'estime de ses confrères.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, ancien docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, nationales et étrangères, rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette;

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TROISIÈME ANNÉE.

(N°. LXXXII.) (657) (11 Octobre 1806.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Chrisame, prêtresse en Thessalie, empoisonna les chefs de l'armée qui attaquaient sa patrie, par la chair d'un taureau qu'elle avait accoutumé, dit-on, à se nourrir impunément d'herbes vénéneuses.

Anne-Henriette de Briquevile de Colombières, est connue dans la république des lettres par un ouvrage intitulé : *Réflexions sur les causes des tremblemens de terre.*

Madame Corron, sage-femme, publia, en 1757, une *Dissertation en forme de lettre sur l'accouchement.*

Marie Cunitz, native de Silésie, vivait dans le siècle dernier; elle savait l'allemand, le polonais, l'italien, le français, le latin, le grec, l'hébreu. Elle avait étudié avec succès les mathématiques, l'histoire, la musique, la peinture, la poésie et la médecine. Elle a publié des tables astronomiques qui attestent son savoir et l'étendue de son génie.

CONSTITUTION MÉDICALE.

On n'a point contesté la vérité du tableau que nous avons tracé des mœurs du jour, dans le dernier numéro, et l'on a senti l'importance des craintes que nous avons éveillées sur l'heure, chaque jour plus tardive, des dîners à Paris, et qui, si cet abus s'accroît, finira par conduire à ne plus dîner que le lendemain. Mais on aurait voulu que nous assignassions, avec précision, l'heure à la fois convenable à la santé, aux affaires, et à la révolution qu'on ne peut dissimuler s'être opérée dans nos usages. Nous ne refusons point d'essayer à fixer l'instant de cette fonction, après tout très-intéressante, puisque c'est de son succès que dépend la constance de notre santé; et nous remarquerons que le peuple le plus sage des Grecs avait tellement déterminé l'heure des repas, qu'ils les faisaient en commun, en interdisant à tout citoyen le droit de manger chez lui sans de puissans motifs. Le roi même de ces fiers républicains, Agis ne put obtenir des Polémarques de s'absenter du dîner public et de manger seul avec sa femme, un jour qu'il se sentit fatigué après une victoire qu'il venait de remporter sur les Athéniens; mais nous sommes aussi loin des mâles vertus spartiates, que de la sauce-noire de ces banquets populaires.

On ne peut pas se dissimuler que c'est aux orages politiques que la France doit le changement des heures des repas. En 1788, on dînait encore à deux heures dans la meilleure compagnie. Mais quand l'assemblée constituante eut

été transférée à Paris, les hautes discussions qui s'y agitèrent, entraînèrent quelquefois les orateurs bien au-delà des bornes des séances ordinaires, et les grands intérêts dont ils occupaient l'auditoire fixèrent souvent son attention au point de lui faire partager l'oubli de l'heure du dîner. Les maisons où étaient attendus et les députés et les auditeurs, commencèrent de cette époque à retarder ce repas. Bientôt quelques discussions, d'une assemblée postérieure et non moins célèbre, ayant offert, dans les séances du soir, des écarts dont on pouvait accuser l'intempérance des orateurs, ou leur digestion laborieuse, on abolit les *séances d'après-dîner*. Comme l'esprit d'imitation est rapide en France, on étendit, quelque temps après, à tous les bureaux des ministères, la mesure adoptée par l'assemblée nationale, et tous les commis ne dînèrent plus qu'après quatre heures. On crut trouver dans ce changement une grande économie de travail, de temps et de dépense. De temps, parce que les commis se rendant à huit heures précises à leurs bureaux, et travaillant jusqu'à quatre heures, avaient huit heures d'un travail continu, équivalent au moins à celui qui auparavant avait lieu depuis neuf heures jusqu'à deux, et depuis cinq jusqu'à neuf, fait en deux fois. De travail, parce qu'on faisait l'observation qu'en général le travail du matin est toujours plus facile, plus fructueux, la tête étant alors plus sereine, les idées plus nettes; au lieu que les vapeurs du dîner obscurcissent les opérations qui le suivent, si elles exigent de la contention d'esprit. De dépense enfin, parce qu'on s'exemptait d'une assez grande consommation en bois, lumières, etc. Les chefs de bureaux sur-tout y virent une plus grande liberté. Et comme toutes les institutions, à leur naissance, ne montrent pas leurs abus, on crut voir en effet, dans les commencemens, que le travail était à peu près le même. Bientôt l'hiver empêcha les commis de se rendre, avant neuf heures, à leur travail; et l'habitude en ayant été contractée pendant quatre mois, on s'en trouva trop bien pour ne pas la garder pendant l'été. Ensuite, on déjeûna à son bureau; ainsi successivement, des huit heures il en resta cinq à six d'occupation réelle. Un abus plus dangereux, c'est que les employés, qui avaient auparavant l'habitude de se rendre le soir à leur travail, se trouvant inoccupés, contractèrent le goût du jeu, des spectacles, des cafés; et tel père de famille perd dans sa soirée le fruit de son travail du matin, et risque, sur l'appât d'un faux gain, la subsistance de toute sa maison. Tout invite donc à rendre aux employés une occupation journalière, qui joigne au mérite de ne point les exposer aux dangers d'une soirée désœuvrée, celui de partager en deux un travail auquel on ne peut, sans risque pour la santé, se livrer pendant huit heures de suite. Paris n'a plus, pour perpétuer l'heure tardive de ses dîners, le motif des séances, devenues très-rares, des conseils et du sénat. Tout doit désormais s'empresser à effacer les innovations révolutionnaires, et concourir à rappeler dans son intégrité l'ancien ordre de choses. Nous pensons donc que l'homme et la femme qui comptent pour quelque chose une bonne santé et l'espoir d'une vieillesse vigoureuse, doivent déjeûner avec des fruits, ou du lait chaud, animé d'un peu de café, à neuf heures; dîner à deux heures, souper à neuf heures. Ces trois époques conviendraient pareillement à la classe opulente, à celle aisée, et à celle des ouvriers; et il est également utile, commode et convenable, que dans un état bien policé les mêmes fonctions soient remplies aux mêmes heures, par les diverses classes de la société qui puissent jouir ensemble des délices du repos, et offrir à la fois le spectacle de l'émulation du travail. Voici, selon nous, le partage le plus naturel de la journée: le lever à cinq heures en été, à six en hiver; le déjeûner à neuf, le dîner à deux, un souper léger à neuf; le coucher à dix heures en été, à onze heures en hiver (sept heures de sommeil en toute saison). Il est inutile de dire que ces règles générales sont toujours soumises à des exceptions en raison du sexe, de l'âge, du tempérament, de la santé, de l'occupation et des inclinations particulières. Tel a besoin de huit heures de sommeil; à tel autre il suffit de quatre heures, qu'il ne peut même outrepasser sans en être incommodé. Celui-ci ne peut faire qu'un seul repas; cet autre en fait six avec le même appétit; mais il n'en reste pas moins pour constant qu'il faut un régime uniforme pour maintenir la santé, et qu'on a re-

marqué que la longévité était le partage des moines et des soldats, assujettis à une règle invariable dans l'ordre de leurs repas, et même dans le reste de leurs exercices. Ajoutons que la sobriété est le préservatif le plus sûr des maladies, comme l'exercice modéré est le gardien le plus fidèle des forces dont il est aussi dangereux de ne pas se servir que d'abuser.

Les maladies dominantes sont toujours les fièvres intermittentes, les catarrhes, les maux de gorge, les hydropisies, les affections éruptives, et sur-tout les petites véroles, malgré l'offre du bienfait avoué et bien gratuit pour les pauvres, de la vaccine. Nous en avons vu plusieurs dans le quartier de Saint-Jacques, de la place Maubert et près du rivage du Gros-Caillou. Elle s'est montrée moins bénigne dans cette partie de la ville que dans l'autre, et il a fallu, dans son traitement, combattre la diathèse lâche, causée par le voisinage de la rivière, en administrant de légers carminatifs, et quelquefois en employant, dès l'invasion, les émétiques pour détruire à la fois les symptômes gastriques et imprimer du ton à la fibre. Nous avons fait, avec le plus grand succès, usage, dans les fièvres intermittentes, des préparations martiales et du kinkina, sous toutes ses formes d'administration, mais sur-tout en substance et dans le vin de Bordeaux, ou mieux encore la teinture de kinkina étendue dans le vin d'Espagne, dont la vertu chaude et stiptique ajoute encore à l'énergie de ce médicament qu'il a fallu employer dès le début, chez quelques individus à fibre molle, malgré des apparences saburrhales. Le même canton a offert beaucoup de fièvres catarrhales compliquées de points de côté, que nous avons traités avec le plus grand succès, par l'application de ventouses scarifiées selon la méthode allemande, dont on ne peut trop louer l'effet subit et merveilleux. Elles ont été posées dans deux inflammations de la plèvre avec une telle réussite, qu'un des deux malades qui, depuis neuf jours, avait une insomnie indomptable et un crachement de sang avec oppression douloureuse, a éprouvé dès le soir une respiration libre, une expectoration facile et muqueuse, enfin a joui, dès la nuit suivante, d'un sommeil de huit heures non interrompu. Dans les cas inflammatoires, et qui présentent quelque doute sur l'à-propos de la saignée, ou quelque crainte sur la prédominance bilieuse, il n'est point de remède plus héroïque que l'emploi des ventouses.

Le relâchement de la température, la continuité des pluies nocturnes, la constitution fébrile régnante, tout se réunit pour proscrire l'usage des fruits, à moins qu'ils ne soient mangés très-mûrs et très-modérément. Autant leur pulpe molle offre un préservatif agréable contre les ardeurs de l'été, autant elle dispose aux maladies qui sont du domaine de l'automne, pendant lequel des alimens toniques et des boissons spiritueuses, un exercice plus actif, une nourriture un peu plus abondante, à dîner sur-tout, et des vêtemens plus chauds, sont indiqués par l'hygiène.

Depuis dix jours l'atmosphère a présenté constamment la même inconstance; il pleut, le soleil luit, il vente, le ciel est tour à tour nébuleux et serein; enfin la température est si versatile, que le jour où l'on réalise le projet d'une promenade, qu'une belle matinée semble promettre délicieuse, est celui où il tombe de l'eau à torrens, et que le lendemain, où l'on reste à la ville, il fait, après une nuit pluvieuse, un temps qu'envierait le plus beau jour d'été. M. S. U.

Depuis dix jours, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig. $\frac{10}{12}$

La moindre de 28 p.

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 15 d. $\frac{2}{10}$

Il est descendu dans son *minimum* (dilatation) à 8 d. $\frac{4}{10}$

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 98 d.

Et pour le *minimum* 72 $\frac{1}{2}$.

Les vents dominans de cette décade on soufflé 11 fois au S.-O., 5 fois au N.-O., 5 fois au N.-E., et 8 fois au S.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MÉDECINE.

Suite de l'article : *Des incommodités qui accompagnent la grossesse, de l'accouchement*, etc.

Une précaution indispensable et trop négligée,

ou mal pratiquée, est de préparer les moyens d'allaitement, et c'est ici que s'ouvre le champ fertile du commérage. Baignez le mamelon dans l'eau qui distille de la vigne en pleurs, dans de la rosée recueillie pendant les belles matinées du mois de mai, disent les uns; frottez le sein avec du frai de grenouille; étuvez-le d'une décoction de roses de provins, dans du vin de Languedoc, ou du suc des testicules roties d'un chat noir mâle; recouvrez-le d'une feuille de lierre, macérée dans du vin et même dans de l'eau-de-vie, disent les autres. Mais heureusement le bon sens est là, qui, avant de disserter sur la dent d'or, demande si elle existe. Y a-t-il un mamelon? Faut-il le développer? Ces deux questions doivent précéder toute ordonnance. S'il n'y a pas de mamelon, nul doute qu'il faut le faire épanouir, et l'art a plusieurs moyens, dont les plus simples sont les meilleurs. (1)

1°. Il existe une espèce de seringue ou cilindre pneumatique à piston, terminée par une fiole de verre, dont l'ouverture embrasse l'aréole; le piston fait le vide de l'air, à la place duquel entre la portion du sein aspirée, et comme le bourrelet de la fiole est appliqué sur la place que doit occuper le mamelon, le bouton éclôt sous l'aspiration répétée de cette pompe très-ingénieuse, absolument sans danger, et que son prix seul peut interdire aux personnes mal aisées; elle coûte 36 fr., et se trouve à Paris, rue du Jardinet, chez M. Dumotiez, fabricateur d'instrumens de physique.

Quant à ceux qui ne peuvent faire cette dépense et qui veulent des moyens plus simples, il y a des godets en verre, ayant un prolongement tel que la femme enceinte peut exercer elle-même, par ce seul intermédiaire, une succion directe sur son sein, et cette manœuvre répétée peut suffire pour ouvrir les canaux lactifères et développer le mamelon. Il y a 40 ans, le célèbre Levret, pour prévenir les ulcérations qui quelquefois creusent la base du mamelon, le font tomber, et privent ainsi le nourrisson de la moitié de sa nourriture, ou pour remédier aux gerçures dont la douleur cause des spasmes nouveaux et des agitations convulsives, qui forcent les femmes à renoncer à la plus belle fonction de la maternité, avait inventé un médiateur très-propre à amortir la sensibilité exquise de ces parties, qu'exaspèrent encore les mâchoires du nourrisson. Il consistait en un mamelon factice ressemblant assez à un petit chapeau rabattu; dont la *forme* recevait le mamelon. On en faisait en argent, en étaim, en ivoire, en gomme élastique, en buis. Levret préférait cette dernière matière, et il a raison, quand cet intermède n'a pour but que de favoriser l'allongement du mamelon, et de le garantir de la pression des vêtemens qui s'opposent à sa proéminence, développée par la concavité de ce petit instrument; mais s'il est employé pour suppléer au mamelon véritable, et recevoir la succion immédiate du nourrisson, il est évident que la gomme élastique, qui n'oppose qu'une molle résistance aux gencives de l'enfant, lui est préférable(1). M. Beaumont, chirurgien à Lyon, a adapté à cet étui à mamelon, un mamelon véritable de pis de vache préparé, dépassant de six lig. l'étui, et percé de petits trous par lesquels le lait arrive à la bouche qui le suce. On voit que cet étui peut être porté avec avantage, soit seul, dans les derniers mois de la grossesse, pour faire épanouir le mamelon, soit garni, pour offrir à l'enfant un moyen facile de succion, sans danger pour la mère.

On peut également employer des petites capsules doubles, en verre, arrondies, percées au centre, dans lequel le mamelon s'introduit. De l'eau chaude y porte une vapeur qui quelquefois suffit pour le faire sortir. On connaît aussi ces pompes à sein, en gomme élastique, terminées par un godet de verre à bords renversés, qui adhèrent au sein, parce qu'on a fait le vide avant, en pressant l'une contre l'autre les parois du petit instrument.

Enfin, il est un moyen plus simple encore, et dont la nature seule fait les frais; c'est la succion immédiate. Ce mécanisme, qui simule celle de l'enfant, semblerait le plus convenable, et préluder mieux que tout autre aux fonctions de la maternité; mais il n'est pas sans quelques incon-

(1) Voyez n°. 45, notre article de l'allaitation et du choix des nourrices.

(1) On trouve de ces *bouts de seins*, ainsi que des *sondes* en gomme élastique, chez M. Teytaud de Lamotte, rue J.-J. Rousseau, vis-à-vis la grande Poste.

vériens. Il est beaucoup de femmes irritables, chez lesquelles le chatouillement qui l'accompagne détermine l'orgasme vénérien, et pourrait communiquer au fœtus des commotions dangereuses, en produisant le même effet que de fréquens sacrifices à Vénus, sur l'usage desquels on doit être très-sobre pendant la grossesse et sur-tout dans les premiers temps.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

CHIRURGIE.

Tout instrument ou tout arme qui reste dans la plaie qu'il a faite, doit en être retiré : c'est une vérité dont l'importance ne peut être révoquée en doute; comment, en effet, concevoir qu'on puisse réunir et guérir des parties divisées, tant que le corps divisant est toujours là? De là ce premier mouvement d'un blessé à retirer de son sein l'arme qu'on y a plongée; de là cet empressement de toute personne à porter une main secourable avec la même intention; de là enfin, ce précepte, si généralement adopté, sur l'extraction des corps étrangers qui sont dans les plaies. Cependant, comme il n'est point de règle générale sans exception, de même on ne doit pas, dans tous les cas, s'empresser de retirer de la partie lésée, le fatal instrument qu'on y trouve. Cette seconde vérité, déjà connue de beaucoup de chirurgiens, ne doit être ignorée de personne, pas même de ceux qui sont étrangers à l'art; tant il est vrai qu'il y a des cas où les secours qui paraissent le plus nécessaires, ont eu les suites le plus funestes. Témoin le blessé dont parle Pierre d'Argillata : il avait reçu un coup de flèche au cou, et celle-ci y était restée; on en fit l'extraction, aussitôt l'hémorragie survint, et le blessé mourut sur le champ. Qui ne verra dans cette observation, que la flèche meurtrière avait fini par devenir un instrument salutaire, qui agissant, par sa présence, comme le doigt du chirurgien sur une artère ouverte, empêchait le sang de sortir, et facilitait la formation d'un caillot qui eût contribué à sauver le malade, ou au moins à prolonger ses jours. C'est d'après des faits du même genre, que Bohn, dans un excellent traité de chirurgie légale, a pensé que les plaies du cœur n'étaient pas toujours subitement mortelles, tant qu'on ne s'empressait pas d'en retirer l'arme offensive: à ce sujet, il rapporte qu'on a trouvé, long-temps après la blessure, le fer d'une flèche dans le cœur d'une biche, et un morceau de bois très-aigu dans le cœur d'un porc, sans que, pour cela, ces animaux en fussent péris. En vain, on objecterait que dans le cas de Pierre d'Argillata, la présence de la flèche pouvait produire des symptômes très-graves; il n'en est point de plus à redouter qu'une hémorragie qu'on ne peut arrêter : d'ailleurs, sans même compter sur des circonstances qui peuvent tourner à l'avantage du blessé, l'humanité, la religion, l'ordre social n'exigent-ils pas qu'on retarde, ne fût-ce que de quelques minutes, l'instant où un malade va descendre dans le tombeau; c'est bien là le cas de dire que tout en ne faisant rien, ici l'art fait toujours beaucoup. Mais cette arme que deviendra-t-elle? Ah! si le blessé n'éprouve que la gêne de ne pas trouver de situation selon ses desirs, qu'il ait la patience, le courage de la laisser en place; avec l'espoir qui le soutiendra, la nature peut-être ne l'abandonnera pas. A plus forte raison, si au lieu de l'arme entière, ce n'en est qu'une partie qui se soit enfoncée et brisée dans les chairs, et si les mêmes craintes subsistent pour en faire l'extraction, que le blessé ne sollicite pas une opération dont la prudence seule du chirurgien doit décider; il existe assez d'exemples qui prouvent que c'est moins la présence de l'arme offensive, que la lésion des parties qu'elle a traversées, qui est la cause de cette foule d'accidens, en raison desquels on a donné le précepte d'en faire la plus prompte extraction. Sans parler de ces balles de plomb, que tout militaire sait se promener et se cantonner dans telle ou telle partie du corps, nous citerons quelques faits où il est question d'armes d'une autre nature. Un chirurgien arabe du 10e. siècle, Albucasis a donné des soins à une femme dans le ventre de laquelle est resté, pendant long-temps, le fer d'une flèche dont elle avait été blessée; la cicatrice ne s'en étant pas moins opérée heureusement : il a également pansé un homme qui, ayant reçu une flèche dans le dos, n'en guérit pas moins malgré la présence du fer, et au bout de sept ans, il vit ce même fer se faire jour à la partie supérieure

de la cuisse. On lit dans les actes de Copenhague, qu'un homme, après avoir reçu à la tête un coup d'épée, dont une partie brisée, longue de plusieurs pouces, était restée cachée dans le cerveau, n'en avait pas moins encore vécu quatorze ans après cet accident. M. Sabatier fait mention d'une pointe d'épée qui avait passé entre la onzième et la douzième vertèbre du dos, et qui avait traversé obliquement le canal médulaire et la moëlle épinière; elle n'avait point empêché la plaie de se cicatriser. Quoique favorables à l'opinion émise, ces faits cependant ne doivent pas rendre pusillanime l'homme de l'art en pareille occasion; ils ne doivent nullement l'empêcher de calculer les avantages et les inconvéniens de l'extraction de l'instrument qui a fait plaie, et il ne doit pas perdre de vue que, dans la plupart des cas, le succès le plus complet a couronné cette opération, ainsi que l'ont prouvé, dans leurs écrits, Albucasis, MM. Sabatier et Percy. Peut-être conviendrait-il de présenter succinctement ce en quoi consiste cette exérèse, et comment il convient de la faire; mais outre que les préceptes généraux sont connus, il y a toujours quelque chose de nouveau qu'on ne peut prévoir, comme l'a dit Albucasis en traitant cet objet, *Quoniam nova quotidie eveniunt.*

(La suite à l'ordinaire prochain.)

CORRESPONDANCE.

A M. le Rédacteur.

Monsieur, il vient de se passer, à C....l.S., un fait qui mérite toute l'animadversion des médecins et du corps social. Occupé sans cesse, dans votre courageuse Gazette de santé, à combattre les torts de cette espèce, vous accueillerez sans doute la réclamation que je m'empresse de vous faire pour l'honneur de l'art. Madame ***, de Paris, était enceinte de huit mois et demi, et phtisique. Son chirurgien l'engage, assez imprudemment, à aller à la campagne, quoiqu'elle fut à ses derniers momens, ou du moins tout le faisait présumer. Elle part, et y meurt au bout de trois jours, ou mieux elle s'éteint; elle avait déclaré, peu de temps avant sa mort, sentir remuer son enfant d'une manière très-distincte. Eh bien, monsieur, la malheureuse a été enterrée avec son enfant, peut-être vif! J'ajoute (mais sans l'assurer, parce qu'il peut se faire, et j'aime à le croire, que l'on se soit trompé) que le chirurgien de Paris consulté, par un exprès, sur le sort de ce dernier, a prétendu que la mère ne respirant plus, l'enfant ne pouvait plus respirer, et qu'il était mort conséquemment comme la mère. Je m'abstiens de réflexions ultérieures, qui malheureusement se présentent en foule à ma pensée, et m'attristent malgré moi.

Ce 25 septembre 1806.

VERDIER-HEURTIN, D. M. Acc.

BIBLIOGRAPHIE.

S'il est un spectacle intéressant, c'est sans doute celui d'un vieillard tellement épris de l'amour du travail et de ses semblables, que dans l'âge le plus avancé ses veilles aient encore pour objet les progrès de l'art et le soulagement de l'humanité. Semblable à la lampe antique qui, prête à s'éteindre, jette encore une longue et vive clarté dans les lieux que son absence va livrer aux ténèbres, le savant, instruit par les années, recueille ses forces pour léguer, en mourant, toutes ses lumières à la postérité, qui souvent les apprécie mieux que ses contemporains. Rendons graces au zèle du docteur Buch'oz, qui, dans l'âge du repos, croit, comme Solon, que la vieillesse doit encore apprendre, et qui n'apprend que pour nous instruire. Son traité intitulé: *Avantages qu'on peut tirer des plantes, même les plus suspectes, pourvu qu'on les emploie avec précaution, pour guérir les maladies les plus incurables*, fait suite à sept opuscules voués au traitement des maladies les plus rebelles, et les incommodités les plus graves. Il fait honneur à sa philantropie, à sa longue expérience, à son laborieux esprit de recherches et à sa prudence. Les plantes dont il donne l'historique et les propriétés, semblaient être reléguées parmi les poisons le plus à craindre: ce sont la belladone, la digitale pourprée, l'ellebore, le rhus toxicodendron, l'agaricus deliciosus, l'œnantès, le lobel, l'huile de ricin, etc.; et, comme Ennius, il a su tirer de ces végétaux mortels des semences de vie et des moyens de guérison. Au reste, comme en pareil cas les épreuves ne sont dues qu'au hasard, il a senti qu'il devait multiplier les faits; et c'est moins par des raisonnemens et des dogmes, que par des observations, que le recueil qu'il offre au public est précieux. Nous ne pouvons, à son exemple, qu'inviter les praticiens à la réserve la plus scrupuleuse en répétant ces tentatives, dont la plupart ont été couronnées de succès. La digne compagne de Philémon-Buch'oz s'honore de vendre les ouvrages qu'enfante le génie infatigable de son respectable époux. Elle demeure rue de Bièvre, n°. 32.

Cet opuscule se vend 2 francs. Indépendamment de son utilité, il offre un moyen honnête d'alléger la vieillesse d'un homme qui consacra sa vie aux sciences, et qui ne finira sa carrière qu'en cessant de leur payer son utile tribut.

Nous desirerions bien pouvoir parler aussi avantageusement d'un ouvrage intitulé : *l'Ami des malades de la campagne*, ou indication des remèdes simples, peu coûteux et faciles à administrer, pour guérir les maladies les plus communes ; avec la manière de construire un repoussoir, ou bouton élastique pour contenir les hernies ou descentes, plus simplement qu'avec les bandages, etc. par Poinsot. etc. Chez l'Auteur, rue Saint-Lazare, n°. 32. Nous connaissons l'Auteur, et nous voudrions dire du bien de son ouvrage ; mais nous devons la vérité à nos abonnés. *Amicus plato, magis amica veritas.* Certes, M. Poinsot n'a rien de commun avec Platon. C'est un pauvre diable qui, soit insouciance, soit amour de la liberté, a abdiqué, il y a dix ans, son caractère curial et même son habit ecclésiastique. Depuis ce temps, il vit très-librement, et il trace, dans ses loisirs, tantôt des conseils aux jardiniers, tantôt des avis aux malades. Son style, plus que naïf, fait l'éloge de ses intentions ; mais il ne fait ni celui de son esprit, ni celui de son instruction. Nous devons à notre ministère inséductible, de mettre en garde contre de pareilles rapsodies, d'autant plus qu'un Journal à peu près du même ton, et dont le rédacteur apparemment sait lire comme il écrit, a dit de ce dangereux pot-pourri : « L'auteur de cet ouvrage est un des estimables pasteurs » du culte catholique, qui joignent à leur ministère sacré » celui de secourir leurs paroissiens malades, et d'exercer » ainsi la charité chrétienne dans toute son étendue ». Si ce rédacteur avait seulement lu son annonce, il aurait vu par l'adresse du domicile de l'auteur, qu'il n'a ni ministère, ni paroissiens, et s'il a voulu ici faire sa cour aux curés, dont il a déjà cherché à surprendre la confiance, il ne pouvait le faire plus ironiquement, qu'en annonçant, comme estimable pasteur, un curé qui vit très-laïquement au sein de la capitale, qui a renoncé aux fonctions et même au costume ecclésiastique, et qui passe sa vie à compiler, *publico cum periculo*, des ouvrages sur des matières qu'il n'entend pas. Puis, fiez-vous au journaliste son compère.

Heureusement, un devoir plus satisfaisant à remplir, nous impose la loi de rendre compte d'ouvrages plus intéressans par leurs connaissances et le style. L'un est le 58e. tome des *Annales de Chimie*, ou *Recueil de Mémoires concernant la Chimie et les Arts qui en dépendent et spécialement la Pharmacie*, qui, loin de démentir l'opinion avantageuse qu'a fait concevoir, du mérite des collaborateurs, chaque volume précédent, ajoute encore aux découvertes qu'ils ont immortalisées. Il contient la suite des observations de M. Parmentier, sur la Pharmacopée Batave. Ce mémoire acquiert la plus grande importance dans un moment où l'on s'occupe de remplacer le *Codex Parisiensis*, ouvrage qu'abrégerait singulièrement un extrait bien fait de tous les dispensaires pharmaceutiques connus ; un mémoire sur les cheveux, qui manquait à la chimie médicale, par MM. Chevreuil, Caballe et Vauquelin, et dont il résulte que leur substance, analogue à celle de l'épiderme, des ongles, des cornes, de la laine et des poils, est due à l'humeur désignée par les physiologistes sous le nom de *mucus animal*, qui n'est ni gélatine ni albumine ; un mémoire de C. J. T. de Grotthuss, sur la décomposition de l'eau et des corps qu'elle tient en dissolution à l'aide de l'électricité galvanique ; un rapport par M. Guyton, sur une tête sculptée de Silex Pyromaque, avec couverte de calcédoine ; l'analyse d'une chaux carbonatée de Pesey, par M. Berthier ; un extrait, par Ch. L. Cadet-Gassicourt, de l'ouvrage d'Eusèbe Salverte : des rapports de la médecine avec la politique ; un mémoire sur l'acide sulfurique ; un autre sur la carbonisation de la tourbe, dont le mérite ne peut être trop apprécié dans la pénurie de bois qu'éprouvent les alentours de la capitale ; un mémoire sur la graisse et sur quelques composés médicamenteux dont elle est l'excipient, par M. Vogel, ouvrage du plus haut intérêt sous le rapport de l'art de guérir ; un mémoire sur l'acide acétique, par M. J. B. Tromsdorff ; un copie du décret de S. M. le Roi d'Espagne, qui accorde 6,000 livres de rente à dom Michel Cabanellas, médecin, pour l'emploi heureux qu'il a fait des fumigations par l'acide muriatique oxigéné, dans l'hôpital de Carthagène infecté par la fièvre jaune ; la suite des expériences sur une substance artificielle présentant les principaux caractères du tannin, par C. Hatchett ; extrait d'un mémoire constatant la présence du chrome dans les pierres météoriques, par M. Laugier ; un mémoire sur le café, que nous avons déjà eu l'occasion de citer avec éloge, par Ch. L. Cadet-Gassicourt ; un mémoire sur un nouvel appareil pour la distillation du vin, par M. Julia ; une réclamation de M. Dispan, sur un aréomètre propre à évaluer le mout de raisin, etc., etc. Nous en avons assez indiqué pour prouver que ce volume, qui est composé des cahiers du second trimestre de 1806, offre un ensemble précieux de travaux infiniment utiles, et justifie le succès constant de cette collection, qui se trouve, à Paris, chez *Bernard*, libraire de l'école impériale polytechnique, et de celle des ponts et chaussées, quai des Augustins, n.° 25. L'abonnement, franc de port, est de 21 fr. pour les départemens, et 24 fr. pour l'étranger.

Le second ouvrage, dont nous aurions également desiré rendre compte, est celui qu'a modestement intitulé : *Essai sur la médecine du cœur*, etc., Marc-Antoine Petit,

D. M. de Montpellier, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, nationales et étrangères. Il nous eût été doux de payer un tribut d'éloges mérités à un ouvrage charmant, de célébrer un nom déjà cher à la médecine, et dont l'auteur de l'ouvrage cité soutient avec dignité le faix honorable; mais les bornes de notre Journal s'opposent à l'expression d'un sentiment que nous eussions eu tant de plaisir à émettre, et à l'extrait d'un recueil trop substanciel lui-même pour pouvoir être analysé. Nous croyons rendre à nos abonnés un plus grand service en leur en conseillant la lecture, et en les prévenant qu'ils y trouveront le charme de la poésie uni aux plus sevères leçons de l'école d'Épidaure; enfin, tout ce qui peut satisfaire à la fois et l'esprit et le cœur. Il se vend, à Lyon, chez MM. *Reymann*, rue S.-Dominique; *Garnier*, place de la Comédie; et *Ballanche* père et fils, aux halles de la Grenette.

AVIS.

Les cours de l'école de médecine de Paris s'ouvriront au 1.er novembre; mais l'année scholastique date du 1.er octobre. C'est de cette époque que se prennent les inscriptions par trimestre.

Le cours d'anatomie aura lieu les mardi, jeudi et samedi, de dix heures à midi. Professeur, M. Duméril.

Le cours d'opérations aura lieu les mêmes jours, depuis midi jusqu'à une heure. Professeurs, MM. Sabattier et Lallemand. M. Tillaye fera la démonstration des instrumens.

Le cours de physiologie aura lieu les lundi, mercredi et vendredi, depuis dix heures jusqu'à midi. Professeur, M. Chaussier.

Le cours de chimie se fera les mêmes jours, de midi à une heure. Professeur, M. Déyeux.

Nota. La distance des lieux auxquels parvient notre Gazette, n'ayant pas permis à tous nos abonnés de pouvoir nous écrire pour assurer leur souscription au *Manuel abrégé de santé, ou instructions médicales, chirurgicales et pharmaceutiques*, suivies de la concordance des nomenclatures anciennes et modernes, anatomiques, physiologiques, pathologiques, thérapeutiques, chimiques, pharmaceutiques, et des poids et mesures (1 vol. *in*-8o. de 3 à 400 pages); nous avons cru devoir proroger le terme de la souscription jusqu'au 1.er janvier prochain, époque de la livraison de cet ouvrage. Destiné à contenir sommairement tout ce qui a paru de dogmatique en médecine, chirurgie et pharmacie jusqu'à ce jour, il offrira un extrait précieux de la doctrine des diverses écoles, avec une concordance de nomenclatures qui permettra de lire avec fruit les ouvrages sortis du sein de chacune d'elles. Nous avouerons que ce délai, avantageux à nos abonnés, et à ceux qui voudront le devenir (lesquels seuls jouiront de la remise), nous sera utile en ce qu'il nous donnera la faculté de polir un travail qui ne peut être trop médité, et d'obtenir, par la correspondance, des renseignemens sur les nomenclatures, qu'on ne peut puiser qu'aux lieux même où elles sont en usage. On voit qu'il ne s'agit point ici d'une servile copie de *Tissot* et *Buchan*, comme l'a dit un journaliste ingrat, qui les trouve très-commodes pour confectionner sa feuille. Cet ouvrage coûtera 4 francs, et 5 fr. franc de port, à nos abonnés; et 6 et 7 fr. pour les non abonnés, ou passé le 1.er janvier 1807, terme de rigueur.

Pour régulariser la souscription à notre Gazette, on recevra des abonnemens pour trois mois, c'est-à-dire, jusqu'au 1.er janvier prochain; passé cette époque, on n'abonnera que pour l'année. Le prix du trimestre est de 4 fr.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, no 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, ancien docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, nationales et étrangères, rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TROISIÈME ANNÉE.

(Nº. LXXXIII.) (665) (21 Octobre 1806.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Béatrix Galindo, surnommée *Latina*, de son goût pour la langue latine, fonda en 1506, à Madrid, un hôpital qui a gardé le surnom de sa fondatrice.

Hélène Gillet, fille du châtelain royal de Bourg-en-Bresse, fut condamnée à perdre la tête pour infanticide, au commencement du 17e. siècle. Manquée trois fois par le bourreau et sa femme, elle fut sauvée par le peuple, guérie par un chirurgien, et rendue à la vie par le roi, qui lui accorda des lettres de grace.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Nous présageâmes, dans les premiers jours de septembre, un bel automne; et notre pronostic, consigné dans le nº. 79 de notre Gazette, n'a point été démenti. Nous promettons un hiver sec et froid, et tout nous porte à croire que cet augure sera également réalisé. A l'ardeur de l'été a succédé une molle température, qui a fait prendre aux maladies un nouveau caractère; car on remarquera que le remède le plus naturel des affections propres à une saison, est dans l'arrivée de la saison suivante. L'art consiste à ménager cette transition tellement que les fluides n'éprouvent aucune secousse imprévue, et que nous passions, par des nuances insensibles, de telle température à telle autre opposée. Ainsi, à la sortie des brumes de l'hiver, quand le soleil printanier vient réjouir la nature, la médecine doit mettre en garde contre la trop prompte raréfaction des fluides et l'expansion trop subite du système vasculaire; de même qu'aux approches de l'hiver, elle doit veiller à ce que la transpiration cutannée ne soit pas subitement interrompue, ou trop modérée par le souffle glacial du nord. C'est dans ce moment sur-tout, et plutôt que dans l'hiver, dont l'âpre influence semble en donner plus énergiquement le conseil, qu'il est utile de se défendre du froid humide de l'air, bien plus actif sur des pores encore entr'ouverts par la chaleur de l'été qui vient de disparaître, que lorsqu'ils seront resserrés par l'air condensé de l'atmosphère, en janvier. C'est à présent que le soin de la santé indique les plus grandes précautions, et parmi elles l'usage des gilets

de flanelle, dont les aspérités laineuses irritent les houpes nerveuses de l'épiderme, et favorisent la transpiration, tient le premier rang. Cette étoffe est précieuse à employer à nu, sur toutes les parties du corps ; et nous connaissons des femmes qui, voulant suivre le torrent de la mode, ont sacrifié impunément au goût du jour, en usant seulement de la précaution de porter des caleçons et des chaussons de flanelle. Ce tissu bien différent, pour ses effets, de la futaine, qui semble plus chaleureuse au toucher, et même des plus riches fourrures, a le mérite inappréciable de s'imbiber de la sueur, sans communiquer alors, comme elles, un sentiment de froid, et en entretenant au contraire une tiède moiteur, par la finesse de sa texture, qui ne permet pas à la chaleur animale de s'évaporer. Une jeune dame, qui avait dû à son goût pour la danse, à sa mise aérienne, et à ses fréquens passages, sans précaution, d'un air chaud à l'air froid, des rhumatismes opiniâtrement fixés aux deux bras, a vu, par nos conseils, ces deux ennemis céder à la simple habitude de deux brassarts de flanelle, continuellement portés depuis dix-huit mois. Cette étoffe est sur-tout d'un usage très-salutaire dans les contrées aquatiques, marécageuses, sujettes aux brouillards, et pour les personnes qui, obligées de se livrer à un exercice actif, ne peuvent facilement changer de linge. Nous devons dire que les chaussons qu'on en fait sont très-préférables, sous le rapport de la salubrité, à ceux qu'on fabrique en taffetas gommé ou en crin, qui ne jouissent point de la propriété d'absorption de l'humeur transpiratoire.

Les maladies régnantes continuent d'être fébriles, intermittentes ou éruptives. Nous faisons en ce moment, avec quelque succès, l'emploi de l'*angustura*, le long du rivage du Gros-Caillou, dont le comité de bienfaisance est confié à nos soins sanitaires. Nous devons à la vérité de reconnaître que ce médicament nous a réussi dans plusieurs fièvres d'accès ; mais nous devons au même sentiment d'avouer qu'il nous semble avoir été employé à trop hautes doses dans les divers essais qu'on en a faits, et nous croyons devoir expliquer cette conduite par les divers échantillons d'angustura qui nous ont été fournis ; l'un nous a offert une écorce jaune, non fibreuse, d'un amer agréable, d'une odeur légèrement aromatique, présentant dans sa cassure une bande intérieure brune et même noirâtre, résineuse ; c'est celle dont notre pratique a recueilli le plus de succès, et en ne le donnant cependant pas au-dessus de 25 grains par prise et trois prises seulement par jour, quelquefois moins. C'est celui qu'a très-bien décrit le *Dispensarium Lippiacum*, qui en recommandait l'usage, dès il y a quinze ans, comme fébrifuge. On le désigne dans le commerce sous le nom d'angustura *oriental*. L'autre, appelé *occidental*, offre un aspect jaune blaffard. Il a une saveur amère, telle qu'on le soupçonnerait d'avoir été roulé dans une poudre aloëtique. Son odeur est nauséabonde ; il offre des rugosités à sa surface, et souvent même des vermoulures à son intérieur. En le cassant, il n'a point cette brisure micacée, résineuse, ni cette couleur rembrunie qui annonce le rapprochement de molécules d'un drastique, qui demande à être dosé par une main très-avare. Aussi a-t-il été donné jusqu'à 2 gros sans danger, dit-on, car nous n'avons jamais osé l'employer à cette dose. C'est cette différence dans ces deux écorces très-distinctes qui, sans doute, en a établi une dans les prix. Nous avons payé, chez MM. Desloges et Pinard, rue de Cinq-Diamans, 7 fr. l'angustura occidental ; et l'oriental, dont le prix est fort diminué de celui d'abord établi, paraît s'élever encore à 15 fr. C'est celui annoncé par MM. Ballanche de Lyon. Quant à la vertu émétique dont est accusé l'angustura, elle nous semble très-naturelle à expliquer ; et loin d'incriminer sa propriété fébrifuge, elle nous semble au contraire la confirmer. En effet, on conçoit que la force stiptique de ce médicament répandue dans l'économie par l'estomac, doit contracter le système vasculaire, resserrer les fluides qui y circulent, et ainsi régulariser le battement des artères ; mais si l'on outre la dose, son premier effet se porte et se borne peut-être à l'estomac, dont il fronce tellement les fibres, qu'il détermine les convulsions, la rétroversion de ce sac alimentaire, mais sans profit pour le but qu'on voulait atteindre, parce que l'action fébrifuge qu'on désirait a été dépensée dans le viscère même où devait s'opérer, pour

un plus heureux résultat, l'élaboration du médicament.

Nous publierons les heureux résultats du vin de kinkina de M. Seguin, pharmacien, rue St.-Honoré, donné avec le plus grand succès.

Depuis dix jours le ciel est pur, le soleil ardent, si l'on en excepte le 14, qui a donné de la pluie. La veille au soir, le firmament avait été sillonné de larges et brillans éclairs, se succédant avec rapidité. Mais en vain l'horison embrâsé semblait offrir les préludes d'un orage, on n'a point entendu de tonnerre à Paris ni aux environs; et la nuit, qui est restée chaude contre l'ordinaire, a donné un peu de pluie sous le vent du sud. C'est le même vent qui a décidé la pluie du lendemain. Dans ces trois jours le thermomètre a varié très-subitement du 9ᵉ. au 16ᵉ. degré. Depuis quatre jours les brouillards donnent aux matinées le caractère automnal; mais ils sont dissipés par le soleil de midi. L'automne est superbe, et jamais, en cette saison, plus douce température ne promit plus de réussite aux lauriers français.

M. S. U.

Depuis le 9 octobre au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{6}{12}$

La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{3}{21}$

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 16 d. $\frac{1}{10}$

Il est descendu dans son *minimum* (dilatation) à 3 d. $\frac{6}{10}$

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 99 d.

Et pour le *minimum* 69.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 12 fois à l'E., 12 fois au N.-E., 3 fois au S.-E., et 2 fois au S.-O.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Il existe en ce moment, à Luciennes près Paris, un témoignage bien extraordinaire, mais non suspect, de la propriété antigoutteuse de la ciguë. Le hasard le plus heureux me l'a fait rencontrer; je me félicite d'offrir encore cet espoir aux malheureux torturés par une maladie à peu près jugée incurable jusqu'ici; et peut-être ce moyen convertira-t-il les incrédules aux effets de l'eau chaude, si l'innocence du remède faisait douter de son efficacité. Il s'agit ici d'un poison qui fit mourir Socrate, et qui fait vivre, sans douleur et bien portant, M. *la Cour*, depuis dix ans; mais laissons parler le malade, ou plutôt le guéri, qui n'a aucun intérêt à prôner son remède, car il n'est ni médecin, ni apothicaire, ni journaliste. C'est un aimable convive qui aurait plus que tout autre à regreter les charmes de la société dont il fait les délices; et il prévient lui-même que son *antigoutte* ne peut être employé que par des gens riches, puisqu'il en dépense pour 5 fr. par jour; il ne fait d'ailleurs aucun mystère de sa recette.

« J'étais, dit-il, tellement maltraité par la » goutte, que les doigts de mes mains, gonflés » de nodosités, étaient fendus à leurs jointures, » et rendaient une matière crayeuse. Il m'était » devenu impossible de les fléchir, au point » qu'on me faisait manger, et ceux de mes pieds » étaient tellement crochus, que je ne pouvais » plus marcher. Désespéré, je lisais tous les livres » de l'art et consultais tous les médecins. Je lus » un jour, dans le Traité des maladies goutteuses, » du célèbre Barthès, à qui mon cœur vote, en » ce moment, la plus vive reconnaissance, et une » aussi bonne santé que celle que je lui dois; je » lus que des goutteux avaient été guéris (1) » par l'usage de la ciguë. Saisissant, dans mon » naufrage, cette dernière planche, je fis faire » des pilulles de ciguë, en commençant par un » grain par jour, puis deux, puis trois, augmentant chaque jour d'un grain, et arrivant à cent » grains. J'en éprouvai un effet très-singulier. » Un léger délire s'emparait de moi après la » prise de ce médicament, avec une altération » sensible. Pour remplir cette double indication, » je prends ce remède maintenant avant de me » coucher (deux onces par jour, dont un 5.ᵉ d'ex» trait d'aconit, selon la méthode de Storck), je » bois par-dessus deux verres d'eau froide, je

---

(1) Page 151, tom. 1ᵉʳ.; et dans l'Esprit des Journaux (février 1784), pag. 350-364, contenant plusieurs cures par la ciguë et l'aconit, très-bien constatées.

» m'endors avec délice. Je me réveille à quatre » heures. Autres verres d'eau pris à six heures. » Je me lève à huit heures gai, dispos et bien » portant, je me promène, je dîne de bon appétit; » et je souhaite que ma recette puisse être utile à » mes anciens confrères d'infortune ».

Nous cautionnons la vérité du récit, mais nous ne pouvons inviter à trop de prudence dans l'usage d'un remède qui, après tout, est un poison, et qui peut agir différemment sur différens tempéramens.

M. S. U.

MÉDECINE.

Suite de l'article : *Des incommodités qui accompagnent la grossesse, de l'accouchement, et des précautions à prendre pour nourrir.*

Il est un préjugé dont le fondement mérite quelque discussion; c'est celui duquel il résulte que les femmes affectées de quelque humeur risquent de la communiquer à leurs enfans qu'ils nourrissent, et qu'il vaut mieux qu'elles ne les allaitent pas. Sans doute, si cette humeur est d'une nature très-active et très-grave, tel qu'un vice vénérien, scorbutique, dartreux, scrophuleux même, l'enfant doit sucer, avec le lait de sa mère, des molécules impregnés de ces vices. Mais si l'on réfléchit que neuf mois de gestation ont établi entre la mère et l'enfant une communication tellement intime, qu'il ne reste plus rien de nouveau à opérer par leurs systèmes absorbans, on est tenté de penser que cette précaution est désormais insuffisante, et qu'il n'arrivera rien de plus par l'allactation à l'enfant, que ce qu'il recevait par l'intus-susception de la liqueur dans laquelle il nageait, et par les vaisseaux qui l'abouchaient à sa mère. Il semble même que plusieurs raisons s'élèvent en faveur de l'allaitement par le sein qui l'a porté. Si l'enfant est dépositaire, par le sort de sa naissance, d'un vice particulier, il contient en lui un germe maladif qui n'attend que l'occasion de se développer(1). Or, rien n'est plus favorable à cette occasion et plus contraire à l'ordre de la nature, que l'intervention d'un lait étranger, qui lui-même peut contenir le germe d'un autre vice, quelque précaution qu'on prenne pour s'assurer de sa pureté. Il y a plus, on sait qu'un lait étranger, étant toujours en général d'un an et même plus, n'a point cette sérosité purgative qui appartient au lait des nouvelles accouchées, et que la nature a destinée à faire évacuer le *meconium* et à purger les enfans. De son côté, la mère, privée de son nourrisson, n'a plus, dans son lait, qu'un fluide étranger et d'autant plus dangereux, que le vice particulier dont elle est atteinte devient bientôt un ferment très-actif de corruption, une cause de maladie. Que conseille donc la saine médecine? De donner le sein à l'enfant que l'on a porté, d'approprier à la mère un régime demi-médicamenteux, qui, tandis que les couloirs de l'enfant sont encore ouverts aux émanations maternelles, porte par les sources de la vie, à la fois une nourriture appropriée par la nature, et des remèdes simples dont les vertus médicales, élaborées par la mère avant d'arriver à l'enfant, reçoivent une modification qui en adoucisse les effets. La mère peut tout au plus se récuser pour nourrice, si le virus a fait des progrès rapides, si le vase même où doit s'attacher la bouche de l'enfant est empoisonné ou corrodé; et dans ce cas encore, je

(1) Il suit de ce que nous disons, que si l'infection est récente et postérieure à l'accouchement, les mêmes raisons ne subsistent plus pour continuer de donner à l'enfant un lait vitié, et même semblent s'opposer à en continuer l'usage. Cependant, en mettant en balance les avantages de l'allaitement maternel, avec les inconvéniens résultans de sucer un lait infecté, et ceux de changer de nourriture, on hésite encore sur le conseil à donner, sur-tout en pensant que le moment où l'on s'est aperçu de l'infection chez la mère n'a pu être si précisément reconnu, qu'on ait pu préciser celui de l'absorption par l'enfant; que la mère, en se soumettant à un régime approprié, fait passer à son nourrisson le remède par la même voie qui lui a inoculé le virus, sans risquer de joindre au danger de sa propre maladie, celui de la présence d'une substance qui lui est devenue étrangère du moment qu'elle ne sert plus au but de la nature. Nous publierons, sur ce cas intéressant, une observation précieuse que nous a communiquée le docteur Boirot-Desserviers.

répondrais plutôt de la guérison de la mère et de la conservation de l'enfant, en continuant la nourriture avec les précautions que je viens d'indiquer. Il est pourtant des douleurs tellement intolérables, que le plus grand courage (et nul être n'en possède un plus énergique qu'une mère) ne peut donner la force de résister à un tourment indicible, renouvelé plusieurs fois chaque jour.

Cette discussion a établi par-là même le danger de la communication de maladies par la nourrice à l'enfant. Cette question est très-délicate et rentre dans celle que nous avons examinée dans la note ci-dessus. Peut-être, en effet, vaut-il mieux traiter l'enfant par la nourrice, que de le donner à une autre qu'il va empoisonner à son tour, et dont le lait infecté par lui va lui rendre le poison qu'il en aura reçu, outre qu'il y a de l'immoralité à donner un enfant vitié à une nourrice saine.

C'est aux mères assez malheureuses pour être obligées de confier à des soins mercenaires les fruits de leurs amours, à employer tous les moyens pour s'assurer de la santé des nourrices, et à ne point se permettre, dans la société, ces échanges de nourrissons dont je ne suis jamais témoin sans penser que ces jeux imprudens compromettent à la fois et la santé des mères et celle des enfans.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

CHIRURGIE.

Fin de l'article rapporté au numéro précédent.

Que le jeune chirurgien juge donc des ressources de l'art en voyant MM. Beausoleil et Percy père, qui ont employé une couronne de trépan assez grande pour enlever avec l'os, l'un un morceau de bois, et l'autre un couteau, qui étaient implantés dans le crâne, et qui s'étaient brisées à rase de la peau. Qu'il juge de l'adresse du chirurgien Arabe qui sentant derrière l'oreille la pointe d'une flèche qui était entrée dans le grand angle de l'œil, très-près du nez, en fit l'extraction par le lieu opposé à son entrée. Qu'il admire et qu'il n'oublie jamais ce trait de génie dont Gérard fit preuve, lorsque pour extraire une lame de couteau qui s'était rompue au niveau d'une côte qu'il avait traversée, il pratiqua à la poitrine une incision qui lui donna la facilité d'introduire dans cette cavité un doigt garni d'un dez, avec lequel il repoussa en-dehors la pointe du couteau. Qu'il se souvienne enfin, de cette heureuse hardiesse de Paré; ce chirurgien de trois de nos Rois, la main armée d'une tenaille de forgeron, et le pied sur la face de François, duc de Guise, fit l'extraction d'un bout de lance qui s'était brisée au niveau des chairs, en entrant dans le grand angle de l'œil, et en pénétrant presqu'auprès de la nuque. Cependant comme l'ont judicieusement observé de tout temps ceux qui ont beaucoup pratiqué, si dans les tentatives qu'on fait pour extraire ces corps étrangers, on exposait le blessé à des accidens plus graves que ceux qu'entraîne leur séjour dans la plaie, peut-être serait-il plus convenable de ne pas les entreprendre, ou si elles étaient commencées, de les suspendre, et même d'attendre tout des efforts de la nature. C'est ainsi que se comporta un chirurgien à l'égard d'un homme dont le bout d'une flèche était plongé dans le cerveau; on appliqua deux couronnes de trépan, et on incisa la dure-mère, mais en vain; deux mois après, on toucha le corps étranger avec une sonde: il survint des convulsions; et ce ne fut que le quatrième mois que la pointe de la flèche se montrant dans la plaie, le chirurgien en put faire l'extraction, de sorte que la cicatrice ne tarda pas à se faire. *Voy.* le Journal des Savans, avril 1735. Peut-être cet article est-il déjà trop long pour votre Journal, Monsieur; mais dois-je passer sous silence un fait dont les détails, s'ils ne sont ni loués ni critiqués, d'après ce que nous avons dit précédemment, prouvent que la fortune dispense également ses faveurs en médecine comme en toutes choses; il s'agit d'Alexandre-le-Grand, qui frappé d'une longue flèche à la poitrine du côté droit, perd beaucoup de sang et tombe; reporté dans sa tente, dit Quinte-Curce, les médecins coupèrent si adroitement le bois de la flèche fichée dans son corps, qu'ils n'en ébranlèrent pas le fer: ceux-ci ayant ensuite remarqué que la flèche était dentelée, et qu'on ne pouvait sans danger en faire l'extraction, qu'en aggrandissant la plaie par une incision, ils n'osaient entreprendre de la retirer, craignant encore de donner lieu à une hémorragie, tant parce

que cette forte flèche était plongée profondement, que parce qu'elle paraissait avoir lésé quelque viscère. Alexandre voyant la terreur peinte sur le visage de ses médecins, dit alors à l'un d'eux avec fermeté : *Qu'attendez-vous ? pourquoi différez-vous et ne me délivrez-vous pas promptement de ma douleur, puisque j'en dois mourir? Devez-vous craindre qu'on ne vous accuse, quand je n'ignore pas et que je déclare que ma plaie est mortelle.* Rassuré par ces paroles, Cristobule lui parle de l'opération ; et Alexandre, ferme dans la situation convenable, supporte avec courage l'incision et l'extraction de la flèche : aussitôt il survint une hémorragie ; le Roi se trouva mal, ses yeux s'obscurcirent, et il n'eut d'autre attitude que celle d'un mourant : les remèdes ne pouvant arrêter l'hémorragie, on le regardait comme perdu ; cependant le sang s'étant arrêté, le Roi revint à lui peu à peu, et il commença à reconnaître ceux qui l'entouraient. De cet instant, sa plaie alla de mieux en mieux, et il guérit. D'après ce tableau, et la vie de ce conquérant, ne peut-on pas faire ici une heureuse application de ce passage : *Audaces fortuna juvat.* D. V. D. C.

Note du Rédacteur. Cet article a été inspiré à notre docte confrère, par une discussion qui vient d'avoir lieu relativement à un fait récent et très-extraordinaire. Un soldat du 61e. régiment d'infanterie, cantonné en Allemagne, revenant de l'exercice, le 23 mars dernier, mire, en jouant, son camarade *Christophe Cros.* Le fusil était chargé à son insu ; le coup part, et une portion de baguette, laissée par mégarde dans le canon, traverse de part en part la tête du malheureux *Cros*, qu'il menaçait en riant. On le transporta moitié en charrette, moitié à pied, à une lieue de là, à l'ambulance de Grosgerau, où M. Caizergues, chirurgien de seconde classe, le reçoit. Aucune hémorragie ne décélait de lésion intérieure. La baguette entrait par le milieu du front, et sortait par le côté gauche de la nuque, en offrant de chaque côté deux pouces de saillie. La consultation, provoquée par M. Caizergues, décide l'extraction par la portion correspondante au front, et la tenaille entraîne un fragment de cinq pouces de longueur, la baguette s'étant trouvée avoir, en cet endroit, une *paille.* On propose et l'on tente, sans succès, l'extraction du restant par le côté de la nuque. Cette portion se courbe sous les efforts réitérés de la tenaille, mais elle ne se déplace même pas. Le blessé se prête à tout avec un courage inoui ; ne pouvant croire qu'il n'y ait pas lésion du cerveau, ou de l'artère carotide, on propose le trépan. Contre toutes les règles de l'art qui défend d'outrepasser, dans l'application du trépan au crâne, la ligne circulaire qui distingue la calotte de la base, il est appliqué sur le bord du trou occipital, à quelques lignes du trou condiloydien postérieur, incisant ainsi l'épais faisceau des muscles trapèze, splenius et grand complexus, des vaisseaux et des nerfs, pour pénétrer jusqu'à l'os. Le trépan fut inutile, et l'on abandonna à la nature le blessé qui mourut le 25, plus heureux si l'on eût plutôt suivi ce conseil. Ce n'est qu'en inspectant son crâne, qu'on a pu apprendre que, par le hasard le plus étrange, « cette tige de fer entrée par l'os » frontal entre les sinus, sans fracture, s'était » dirigée horisontalement entre les deux hémis» phères du cerveau sans les léser, et en dé» chirant seulement la pointe de la faux, qu'elle » avait traversé le sphénoïde sous le trou opti« que gauche, la pointe du rocher et la portion » cunéiforme de l'occipital, en sortant par le trou » qui porte ce nom, sans causer la lésion d'au» cun organe essentiel, » et d'autre ravage qu'un écartement excessif de ces os, dont la subite restitution avait opposé une insurmontable difficulté à l'extraction du corps étranger, et avait ajouté aux cas rapportés dans l'article ci-dessus, une nouvelle preuve qu'il est des circonstances où l'inaction est moins dangereuse que toute tentative d'extraction.

NÉCROLOGE.

Peu d'années ont été aussi fatales que celle-ci aux sciences, par la perte qu'elles ont faites de ceux qui les cultivent ; et l'art qui s'occupe de la vie des hommes n'a pas préservé ceux qui lui ont rendu les plus grands services. Quel savant avait à ce titre plus de droits à une brillante lon-

gévité, que l'illustre *Barthez*, dont la terre a reçu, il y a deux jours, les tristes restes. Nous n'entreprendrons pas un éloge au-dessus de nos forces, et nous laissons à la célèbre faculté de médecine de Montpellier la douloureuse satisfaction de payer cette dette honorable à sa mémoire, en avouant qu'il n'appartient qu'à la première école de médecine de l'Univers, de louer dignement le premier médecin de l'Europe; mais qu'il nous soit permis à nous, qui avons connu ce patriarche hypocratique; à nous dont (aveuglé sans doute par une affectueuse prévention) il ranima souvent le courage, en nous garantissant des succès dont nous acceptons l'augure, de déposer sur sa tombe le tribut de notre reconnaissance et l'expression de nos regrets!!!.... Assez d'autres rediront tous ses titres à la gloire, et célébreront son immortel ouvrage de *la Science de l'Homme;* ils peindront son génie, qu'il nous soit permis de ne parler que de son cœur; c'est à ses vives affections qu'il dut les élémens d'une maladie qui pardonne rarement, et qu'accrurent son infatigable activité. sa brûlante imagination, l'ardeur du climat qu'il habitait, et la perte d'un être chéri dont la société lui était devenue nécessaire. A cette irritation sanguine que décélaient de fréquentes hémorragies, se joignit une affection organique contre laquelle il vint, trop tard, chercher des soulagemens dans le climat tempéré de Paris, et dont les tortures ne purent ébranler son stoïcisme, malgré la conviction de sa fin très-prochaine. Nous l'avons vu quelques jours avant sa mort, et le sourire de la bonté errait encore sur ses lèvres, le génie animait encore ses yeux, comme on voit la lueur d'une lampe sépulchrale inonder encore de flots de lumière le tombeau qu'elle dispute aux ténèbres, et que l'absence de sa flamme va rendre à l'obscurité éternelle! Ainsi s'est éteint ce flambeau à la clarté duquel la médecine fit un pas immense, et dont l'éclat projettera encore un grand jour sur les progrès de la postérité.

P. J. Barthez, médecin de S. M. l'Empereur et Roi, et du gouvernement, membre de la Légion d'honneur; ancien chancelier de l'université de médecine de Montpellier; professeur honoraire de l'école de médecine de cette ville; ancien membre de l'académie royale des sciences, et de celle des incriptions et belles-lettres de Paris; des académies des sciences de Berlin, de Stockolm, de Gottingue, de Lauzanne; correspondant de l'institut national de France; associé des académies et sociétés de médecine de Madrid, de Montpellier, de Bordeaux, de Toulouse, de Paris; est mort dans cette dernière ville, le 15 octobre 1806, dans la soixante-douzième année de son âge. *Pulvis est!!!*

M. S. U.

BIBLIOGRAPHIE.

Annales de chimie ou *recueil de mémoires concernant la chimie et les arts qui en dépendent, et spécialement la pharmacie;* par MM. *Guiton, Monge, Bertholet, Fourcroy, Adet, Hassenfratz, Seguin, Vauquelin, Prieur, Chaptal, Parmentier, Deyeux, Bouillon-Lagrange* et *Collet-Descotils;* chez *Bernard*, libraire de l'école polytechnique et des ponts et chaussées, quai des Augustins, n°. 25. Tom. 59. L'année composée de 12 numéros de 7 à 8 feuilles in-8°. 18 fr. pour Paris, 21 fr. pour les départemens, 24 fr. pour l'étranger. La collection jusqu'au 57e. vol. et la table des 30 premiers, 257 fr. à Paris.

Chaque livraison ajoute au degré d'utilité de ce vaste dépôt technique, auquel chaque science s'empresse de porter le premier tribut de ses découvertes, dont il fixe la priorité. La médecine sur-tout réclamera avec reconnaissance plusieurs articles consignés dans le volume que nous annonçons, et qui étaient vivement desirés. Tel est l'analyse de diverses espèces de kinkina, modestement appelées expériences par M. Vauquelin: il examine l'assertion de M. Seguin, tendante à établir la distinction entre les bonnes espèces de kinkina et les mauvaises, et la maxime que l'infusion aqueuse du bon kinkina possède exclusivement la propriété de précipiter l'infusion de tan, tandis que celle de mauvaise espèce précipite la dissolution de gélatine animale. Observation précieuse, si elle était confirmée par l'expérience qui la dément dans le kinkina jaune et le santa-fé, très abondans en principe stiptique, et très-puissans fébrifuges, dans le kinkina rouge et le kinkina gris, qui précipitent également et la dissolution de gélatine, et l'infusion de tan; dans le kinkina gris-canelle, qui, quoique d'une saveur éminemment amère et astringente, précipite la dissolution de colle-forte, et ne précipite point l'infusion de tan, etc. Il faut donc renoncer à cet acte probatoire. Il examine leur action sur l'émétique, non moins intéressante en médecine. Ce savant infatigable, à qui notre art doit déjà tant de découvertes, a joint à

ce travail un tableau des effets produits par des kinkina qui lui ont été donnés par MM. Humbolt et Bonpland, avec divers réactifs, et le résultat de ses expériences comparatives de plusieurs substances paraissant avoir quelque analogie avec le kinkina, telles que la noix de galle, les écorces de chêne, de cerisier, de saule blanc, la centaurée, la chamœdris et l'angustura. Cette dernière ne précipite point la colle-forte, mais elle précipite abondamment la noix de galle, l'émétique, le fer, le cuivre, le plomb et l'infusion de tan, tous en jaune. L'auteur lui reconnait une saveur excessivement amère et nullement astringente ; mais il lui soupçonne, d'après ses propriétés, une vertu fébrifuge, etc., etc. Les savans voués à l'art de guérir doivent à leur conscience de lire et méditer cet excellent mémoire ; l'analyse du sel de kinkina, qu'il ne faut pas confondre avec le sel essentiel de la garraye, qui tient de la résine et du mucilage, satisfera ceux qui s'effraient de voir donner le kinkina à deux et trois onces par jour ; et ils apprendront avec plaisir que cet acide, uni à la chaux, a été reconnu par les médecins de Lyon, pour constituer la vertu fébrifuge des kinkina, et en posséder une si puissante qu'aucune fièvre intermittente ne résiste à la faible dose de soixante-douze grains en deux prises de ce sel, représentant en effet cinq à six onces de kinkina gris ordinaire. Ce volume contient en outre un rapport de M. Parmentier, sur les eaux-de-vie considérées comme boissons à l'usage des troupes ; il ne pouvait être plus à l'ordre du jour, ainsi que le projet de baguettes d'artillerie propres à remplacer les cordes et lances à feu, par C. L. Cadet. Une note sur les moyens de conserver l'eau dans les voyages de long cours, et leur application à la conservation des vins. Deux mémoires, dont l'un par MM. Dupuytren et Thenard sur le diabetés sucré, et l'autre de M. Thenard, sur l'analyse de la sueur, son acide et les acides de l'urine et du lait dont nous regrettons vivement d'être empêchés, par le défaut d'espace, de rendre compte à nos lecteurs. Des expériences faites sur les effets de la compression pour modifier l'action de la chaleur, par MM. Vauquelin et Bertholet ; l'analyse de deux aérolites ; un mémoire sur le café ; une notice sur l'orpiment et le réalgar, sur la décomposition de la lumière, etc., etc., etc.

AVIS.

La distance des lieux auxquels parvient notre Gazette, n'ayant pas permis à tous nos abonnés de pouvoir nous écrire pour assurer leur souscription au *Manuel abrégé de santé*, ou *instructions médicales, chirurgicales et pharmaceutiques*, suivies de la concordance des nomenclatures anciennes et modernes, anatomiques, physiologiques, pathologiques, thérapeutiques, chimiques, pharmaceutiques, et des poids et mesures ; dédié à S. E. monseigneur le cardinal Maury (1 vol. *in*-8°. de 3 à 400 pag.) ; nous avons cru devoir proroger le terme de la souscription jusqu'au 1.er janvier prochain, époque de la livraison de cet ouvrage. Destiné à contenir sommairement tout ce qui a paru de dogmatique en médecine, chirurgie et pharmacie jusqu'à ce jour, il offrira un extrait précieux de la doctrine des diverses écoles, avec une concordance de nomenclatures qui permettra de lire avec fruit les ouvrages sortis du sein de chacune d'elles. Nous avouerons que ce délai, avantageux à nos abonnés, et à ceux qui voudront le devenir (lesquels seuls jouiront de la remise), nous sera utile en ce qu'il nous donnera la faculté de polir un travail qui ne peut être trop médité, et d'obtenir, par la correspondance, des renseignemens sur les nomenclatures, qu'on ne peut puiser qu'aux lieux même où elles sont en usage. On voit qu'il ne s'agit point ici d'une servile copie de *Tissot* et *Buchan*, comme l'a dit un journaliste ingrat, qui les trouve très-commodes pour confectionner sa feuille. Cet ouvrage coûtera 5 francs, franc de port, à nos abonnés ; et 7 fr. pour les non abonnés, ou passé le 1.er janvier 1807, terme de rigueur.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n°. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, ancien docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, membre de plusieurs sociétés médicales, savantes et littéraires, nationales et étrangères, rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette,

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TROISIÈME ANNEE.

(N°. LXXXIV.) (673) (1er. Novembre 1806.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Faustine, fille d'Antonin-le-Pieux, femme de Marc-Aurèle-Antonin, devint éprise d'un Gladiateur, et avoua ce déréglement à son auguste époux, qui, par le conseil de Chaldéens, lui fit boire le sang de ce Gladiateur, et la guérit, dit-on, ainsi de son amour. Fayel a renouvelé depuis cette sanglante scène, peut-être dans le même dessein.

La belle Féronière, connue aussi dans les Contes de Marguerite de Valois sous le nom de l'Avocate, fut maîtresse de François Ier. Voici ce qu'en raconte Mézerai, et il peut servir à fixer l'époque de l'introduction en France de la syphilis : « J'ai quelquefois entendu dire, au sujet de l'abcès dont mourut François Ier., qu'il prit ce mal de » la belle Féronière, l'une de ses maîtresses, dont le portrait se voit encore aujourd'hui dans quelques cabinets » curieux; et que le mari de cette femme, par une étrange et sotte espèce de vengeance, avait été chercher » cette infection en mauvais lieu pour les infecter tous deux ». Quelques Mythologistes expliquent de même la robe empoisonnée que Déjanire avait reçue de Nessus son amant, et qu'elle donna à Hercule son époux.

CONSTITUTION MÉDICALE.

A peine nous finissions de donner à la température automnale un éloge mérité depuis plusieurs années, qu'elle a pris soudain les livrées d'un hiver sombre et pluvieux. Le 21, une pluie continuelle a obscurci le ciel, entièrement privé des rayons solaires; mais le 22 sur-tout a été remarquable par des nuages immenses et noirâtres, une pluie diluvienne, l'absence continue du soleil, et des vents déchaînés, dont les coups redoublés ébranlaient nos habitations, et dont les longs mugissemens effrayaient les plus intrépides. Plusieurs accidens ont signalé les fureurs de ces tyrans impétueux des airs. Mais s'ils se sont bornés chez nous à quelques arbres fracassés, à quelques statues mutilées, nos perfides voisins interrompus au milieu de leurs puniques et incendiaires expéditions, ont vu tourner contre eux-mêmes, et l'élément qui les portait, et celui dont ils avaient voulu s'armer contre nous. Les malades qu'une sensibilité plus exquise met en rapport plus direct avec les phénomènes météorologiques, ont été cruellement agités par cette tour-

mente atmosphérique, qui a duré dix-huit heures, et ont offert des rapprochemens aussi sensibles qu'imprévus dans leurs accès fébriles. On ne peut se dissimuler que ces vastes perturbations aériennes, que l'absence sur-tout du père de la lumière, dont les rayons répandent des flots d'oxigène dans l'air, n'impriment des changemens notables dans les affections morbides. Qu'on réfléchisse seulement à l'action de ces agens sur des corps impressionnables, mais insensibles, tels que les baromètres, les thermomètres, les hygromètres, et l'on concevra combien des corps organisés, animés par le sentiment et la vie, doués d'une infinité de petits cylindres distendus par des liqueurs excessivement dilatables, doivent participer à cet ébranlement universel. Cette excessive sensibilité est, pour le dire en passant, la plus grande preuve et la moins invoquée de la présence d'un fluide universel, différent de l'air, d'un feú sacré, natif, élémentaire, inaltérable, découlant par torrens du dieu du jour, pénétrant tous les corps, y développant la fécondité, y entretenant le foyer de la vie, y faisant germer les semences de la sensibilité ou du génie. Chez l'homme, il se propage par les organes, en proportion de leur énergie de vitalité; il s'accumule par les nerfs et porte au plexus solaire cette force d'exaltation concentrée qui fait les profonds penseurs, les philantropes, les martyrs de la vérité, les législateurs, les amis de la vertu, ou au sensorium cette brillante imagination qui anime les conquérans, les poètes, les inventeurs, les amans des beaux arts. Mais qui assignera les moyens de transmettre cette force vivifiante, de régulariser ces effluves de santé, d'en déterminer les conducteurs les plus analogues? *Hîc labor, hîc opus est.* En attendant cette précieuse découverte, continuons à invoquer les secours de la médecine hipocratique, moins miraculeuse, sans doute, plus nauséabonde, mais d'un effet non moins certain, en la ramenant à ses principes originaires.

L'alternative brusque de la température a offert les mêmes disparates dans le tableau nosologique. Le vent du nord a remplacé un moment celui du sud; soudain des ardeurs plévrétiques, des points de côté, des péripneumonies ont accusé l'orgasme imprimé à la constitution. Le kinkina a dû sur-le-champ être proscrit et céder aux émolliens, aux fomentations, aux cataplasmes, aux lavemens mucilagineux, aux loochs, enfin à tous les moyens relâchans; mais cet éréthisme n'a été que momentané, le sud a repris son empire accoutumé : des congestions froides, des stagnations lymphatiques, une saburrhe inélaborée ont simulé des désordres gastriques; la dilatation imparfaite des artères a signalé l'invasion fébrile : et si, cédant à cet aspect trompeur, on a préféré la médecine symptômatique à celle constitutionnelle, si l'on a purgé, le malade atléré a perdu ses dernières forces, et la mort a saisi sa victime; si, au contraire, des amers stimulans ont relevé le ton de la fibre affaissée, si le kinkina, le vin, les préparations martiales, les teintures astringentes ont été convenablement administrés, non-seulement l'énergie s'est reproduite, mais les faux symptômes de gastricité sont disparus avec l'atonie qui seule les causait.

C'est par cette pratique qu'un confrère estimé (le docteur Dufour), « a guéri, depuis trois » mois, quatre-vingt-trois fiévreux, à Corbeil, » Essonne, Brie-Comte-Robert, Valenton, Saviguy et Long-Jumeau, dont les habitans, » traités différemment, périssaient dans les paroxismes de trois, quatre ou cinq accès. Il se » loue sur-tout, dans les fièvres intermittentes » compliquées d'adynamie (putridité), de l'emploi du kinkina-canelle de M. Lecomte, pharmacien, rue Neuve-des-Petits-Champs, donné » seul ou avec le saffran de mars apéritif. Seul » il le donnait, nous écrit-il, à la dose d'une » once et même deux, entre les deux accès, » tantôt dans le vin rouge de Bordeaux, tantôt » dans le vin blanc du Rhin, par prises d'un » gros, renouvelée de deux en deux heures.

» Il a aussi retiré un grand succès de l'usage » de l'*angustura*, à la dose d'un gros entre les » paroxismes, soit en bols, soit en opiat ou délayé dans le vin d'Espagne; mais il a remarqué que lorsque la fièvre était compliquée d'ataxie (malignité), le remède le plus certain » consistait dans les apozèmes préparés avec les » sommités de petite centaurée, de germandrée » et de scordium unies à l'écorce du Pérou. Il

» y a joint, avec réussite, le secours des tama-
» rins confits, et des lavemens de kinkina et am-
» moniaque; enfin, les vins généreux, la thé-
» riaque, les pilulles camphrées-nitrées, les
» frictions d'eau de Cologne, les mixtures anti-
» septiques, avec l'eau de menthe, de canelle,
» de fleurs d'orange, de chaque deux onces,
» animées d'esprit de mendérerus, un gros; cam-
» phre dissous dans un jaune d'œuf, demi-gros;
» on peut y ajouter, selon l'indication de relever
» plus ou moins les forces, une demi-once d'eau
» de mélisse spiritueuse. Cette potion se donne
» par cuillerées plus ou moins rapprochées. La
» liqueur minérale d'Hoffman et la teinture opia-
» tique mélangées ou pures, données quelques
» heures avant l'accès, en ont modifié l'intensité,
» ou retardé et même annullé l'invasion. Il cal-
» mait au reste l'ardeur et facilitait la sueur par
» des boissons simples acidulées, l'oxicrat, la
» limonade, l'eau de poulet nitrée, l'orangeade,
» l'eau de groseille édulcorée, etc., avec divers
» résultats satisfaisans ».

On continue d'observer beaucoup de petites véroles peu bénignes. Un seul de nos confrères en a huit malades, dont trois dans la cour des Miracles, faubourg Saint-Germain : l'un d'eux a concurrément la petite vérole et la vaccine, qui a été pratiquée après l'invasion de la première; elles suivent toutes deux leurs périodes régulières, sans que l'une des deux ait attendu la fin de l'autre pour se développer, comme il arrive quelquefois.

Depuis six jours, l'horison a recouvré sa sérénité; et dès le 25, la température reprenant son caractère automnal, a cessé de mériter les reproches que nous lui adressons au commencement de cet article. Cette journée sur-tout a été remarquable par la sécheresse de l'air, l'ardeur du soleil, la pureté du ciel. Le thermomètre était descendu à zéro dans la nuit précédente. Dans la matinée, à onze heures, il a monté à 25 degrés au soleil, dans le même moment qu'il restait à 5 à l'ombre. Les jours suivans ont été également secs et beaux.

M. S. U.

Depuis le 21 octobre au 1er. novembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 7 lig. $\frac{2}{12}$

La moindre de 27 p. 2 lig. $\frac{9}{12}$

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 10 d. $\frac{2}{10}$

Il est descendu dans son *minimum* à 0 glace.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 96 d.

Et pour le *minimum* 83.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 4 fois au S., 7 fois au S.-O., 5 fois au N., 11 fois au S.-E., 3 fois à l'O.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Je m'empresse, Monsieur, de vous communiquer un fait analogue à celui qui est rapporté dans votre Gazette de Santé, n°. LIX, p. 478.

Le 21 septembre dernier, à deux heures et demie de l'après-midi, j'ai volé au secours du nommé Jacques Félix, âgé de neuf ans, rue Neuve-St.-Etienne, n°. 651; ce malheureux enfant, jouant avec ses camarades, venait d'avaler trois à quatre onces d'huile de vitriol (acide sulfurique). Je n'ai pas besoin de vous dépeindre l'état affreux du malade. Voici le traitement que j'ai suivi :

1°. Deux grands verres d'eau froide, et de suite deux cuillerées d'huile d'olive. Je n'ai employé ce moyen qu'en attendant que l'on se fût procuré du lait, et que mon eau de chaux fût filtrée.

2°. Des embrocations oxicratées sur le cou.

3°. Je lui ai prescrit, pour toute boisson, du lait coupé avec une eau alkaline faite du moment au moment, ainsi qu'il suit : une once de chaux d'écailles d'huîtres sur une pinte d'eau, reposée et filtrée.

4°. Je lui ai fait faire une lotion, dans l'intérieur de la bouche, avec la mixture suivante : huile d'olive, une once; eau de chaux (écailles d'huîtres), deux onces; alkali volatil fluor, six gouttes; le tout mêlé et battu ensemble : ce qui forme une pommade délicieuse pour toute sorte de brûlures.

A quelques modifications près, voilà, Mon-

sœur, la marche curative que j'ai suivie durant les dix premiers jours : et dès le cinquième j'ai permis un peu de fécule de pommes de terre au bouillon gras ou au lait. Mon malade est entré en convalescence le onzième jour de son accident. Il prend depuis huit jours quatre verres de décoction de kinkina édulcoré avec le syrop de même, dont la dose est de trois gros par pinte. Son régime est composé d'une tasse de chocolat le matin, d'une soupe au vermicelle à dîner, et d'une fécule au lait le soir. Avant de terminer ma lettre, j'ai voulu m'assurer de l'état de mon petit ; il va très-bien, et il est sorti aujourd'hui pour la première fois. Il m'est bien permis, sans doute, de m'applaudir de cet heureux succès. Mais je dois un hommage à M. Sage ; c'est dans ses précieuses leçons que j'ai puisé ce mode curatif, qui m'a complettement réussi dans les deux pareilles occasions qui se sont présentées durant le cours d'une pratique de près de trente années.

Il me reste deux observations à vous faire : la première, c'est qu'ayant voulu faire l'essai du syrop de framboises, l'enfant n'a pu le supporter ; ce qui est aisé à concevoir, quand on réfléchit sur la sensibilité des organes excoriés, et que l'on reconnaît l'acidule essentiel aux framboises. La seconde, que le troisième jour, l'enfant ne pouvant plus avaler depuis environ douze heures, et qu'ayant reconnu dans son pouls petit et concentré, un embarras dans l'œsophage, j'ai eu recours à une seringue de propreté, dont l'injection mucilagineuse et tiédie a produit un rejet copieux de matières noirâtres et de pellicules de différentes grandeurs, jusqu'à près de trois pouces de longueur. J'ai été obligé d'employer ce moyen trois fois dans les vingt-quatre heures du troisième au quatrième jour, et à cette époque l'intérieur de la bouche était dans son état presque naturel.

S. DE LAISLE, D. M.

Meaux, 7 octobre 1806.

MÉDECINE.

Suite de l'article : *Des incommodités qui accompagnent la grossesse, de l'accouchement, et des précautions à prendre pour nourrir.*

Le régime propre aux accouchées n'est ni celui qu'une minutieuse obéissance asservit à la férule médicale, et qui assujettit à une diète rigoureuse une femme déjà affaiblie, et à laquelle la nature seule indique des moyens de restauration, ni ce régime incendiaire ou indigeste des gardes et des commères, qui ne permettraient pas à un rayon de soleil de parcourir à nu la chambre de la gésine, ou qu'on ôtât une seule des trois couvertures qui enterrent la mère et l'enfant ; mais qui, en revanche, jugent du mérite d'un accoucheur par le vin chaud et chargé de canelle dont il a abreuvé la pauvre femme en travail ou délivrée. C'est pourtant encore moins celui qu'ont décrété, depuis quelques années, certains docteurs poupins, qui mettent leurs accouchées à la limonade, l'enfant aux bains glacés, et semblent réellement ne voir rien de plus intéressant dans un accouchement que les dragées du compérage et la pyramide d'oranges de la collation. C'est au milieu de ces extrêmes que marche le praticien, en suivant l'instinct de la nature dans un acte où surtout elle a joué le premier rôle, et où elle réclame encore la priorité.

Nous n'entreprendrons point, sur les fonctions des accoucheurs, en traçant ici des règles sur les divers accouchemens, qu'on trouvera mieux décrites dans les traités *ex professo* sur cet art. Mais qu'on nous permette de nous étonner de la profonde ignorance des sages-femmes, malgré les soins du Gouvernement pour leur instruction, et l'institution d'écoles sur divers points de l'Empire. Aussi c'est moins pour elles que nous donnons l'aperçu du manuel de l'accouchement, (parce qu'une demi-instruction est plus dangereuse qu'une ignorance complette qui s'abstient de fonctions aussi importantes), que pour les personnes qui, habitant des campagnes écartées, seraient surprises par l'arrivée d'un accouchement imprévu, et pourront du moins, éclairées par nos avis, porter quelques secours, sans pour cela croire pouvoir professer un art qui demande très-souvent la réunion des connaissances médicales et chirurgicales. On sait bien que sur cent accouchemens, il y en a quatre-vingt-quinze de naturels et heureux ; c'est ce qui a encouragé tant d'ignorans à se livrer à une partie très-lucrative, et à faire de l'exercice de ce bel art une opération tellement

financière, que calculant d'avance sur les résultats de leur impéritie, ils ont compté sur une perte de cinq pour cent, assimilant ainsi leur pratique assassine aux viles spéculations de l'agiotage. Réduits à confesser leur nullité, ils appellent, et souvent trop tard, un véritable accoucheur, qui arrive quand le mal est fait, et voit souvent sa réputation ternie, parce que, préférant le sentiment de l'humanité au soin de sa renommée, il a cru de son devoir de porter des secours, même sans espoir de succès. Ce dont il est utile de se pénétrer, c'est que l'accouchement est une suite des lois de la nature, et qu'il réussira d'autant mieux qu'on s'en éloignera moins. Mais, par la même raison, sa pratique demande un être assez instruit pour redresser les écarts de la nature, pour ne pas s'effrayer de ses erreurs, et qui, constamment voué à cette partie, ait vu une assez grande multitude de cas, pour puiser dans ses souvenirs des conseils et des ressources convenables à chacun de ceux qui se présentent. Un préjugé fatal à la vie des femmes est qu'il faut presser l'accouchement selon les uns, l'abandonner entièrement à la nature selon les autres. Les uns et les autres ont tort ou raison selon les circonstances.

Quand un accouchement se présente bien, c'est-à-dire, quand il y a amincissement et dilatation progressive de l'orifice à chaque douleur, quand une liqueur blanchâtre et visqueuse a annoncé, par sa sortie, le premier détachement des mamelons du placenta dans leurs lacunes, quand, les *eaux* étant percées, l'enfant présente la tête ou les pieds, il n'y a rien à faire qu'à lubréfier les passages avec du saindoux, du beurre frais, de l'huile, etc., et à profiter des premières douleurs qui en détermineront l'expulsion sans ces manœuvres homicides qui contrarient le travail de la nature. Il faut bien se garder de rien précipiter. « Il arrive fort souvent, dit Lamétrie dans » son Commentaire de Boërhaave, que des sages- » femmes rendent les corps mous des enfans tout » difformes, et qu'elles gâtent la figure de la tête » en la maniant trop rudement. De là tant de sots » dont la tête est mal faite, oblongue ou angu- » laire..... L'art des accouchemens ne convient » que lorsqu'il y a obstacle..... Ces femmes n'at- » tendent pas le temps de la nature. Elles déchi- » rent l'*œuf*, et elles arrachent l'enfant avant » que la femme ait de vraies douleurs. J'ai vu » des enfans dont les membres ont été luxés dans » cette opération, d'autres qui ont eu un bras » cassé..... »

Si l'enfant présente la tête, ce que l'on reconnaît au toucher d'une substance ronde, égale, dure, on se dispose à le recevoir; faute d'attention soutenue dans ce moment, on a vu quelquefois des douleurs vives expulser subitement l'enfant qui tombe et court risque de se blesser. Quand la tête sera avancée jusqu'aux oreilles, on glissera quelques doigts sur la mâchoire inférieure, et la première douleur sera le signal d'une traction faite de côté et d'autre pour engager les épaules. Ce moment est le décisif, parce que la contraction prolongée de l'orifice sur le col de l'enfant suffirait pour l'asphyxier.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

*Suite du Cours de Physique vitale, par M. D***, D.-M.* — Longévité.

2°. Je le prouve par l'histoire. — En recherchant, dans les écrits et dans les traditions, l'histoire de la longévité ou les vies les plus longues qui ont eu lieu chez les anciens et chez les modernes, et en jugeant les relations diverses par une saine critique; on trouvera qu'il faut prendre un parti modéré entre l'opinion, trop timide, qui semble limiter la vie à 90 ou 100 ans au plus, et les exagérations énormes qui ont porté celle de certains individus jusqu'à 900 ans. Après un suffisant examen, on obtient les résultats suivans :

1°. Que chez quelques peuples anciens les hommes arrivaient presque habituellement à 100 ans; que chez les peuples modernes, peu de nouveaux-nés (et à peu près 1 sur 100) parviennent à 90 ans, qui est le terme de la vieillesse ordinaire; que cependant chez tous les grands peuples, il y a toujours quelques vieillesses extraordinaires de 110 ans, de 120 et même de 130; et que ces exemples d'environ 130 ans, quoique très-rares, y sont cependant renouvelés d'un siècle à l'autre, y sont incontestables et reconnus du public ou de tous les gens instruits.

2°. Qu'on trouve même dans les écrits plusieurs relations de longévités beaucoup plus avancées que ces dernières; mais que toutes ces relations sur des âges supérieurs à 130, sont lointaines, isolées, et sont toujours contestées ou ignorées du public.

3°. Qu'il n'y a pas de relation moderne ou d'une apparence authentique, qui allègue une longévité de deux siècles, ni même de 190 ans; et qu'en un mot il paraît certain qu'il n'y a jamais eu d'homme qui ait vécu 200 ans. . . . .

A en juger donc par les faits connus et bien avérés, il faut placer le terme de la plus longue vie humaine entre l'âge de 130 et celui de 200 ans. — Mais, dans cette trop grande latitude, quel est ce terme précis? Pour résoudre avec certitude cette question, qui me paraît très-importante, il manque encore beaucoup de données, de faits et d'observations. Voici, dans l'état actuel des connaissances, l'opinion la plus probable. — La plus grande longévité, chez notre espèce, est de sept fois 21 ans, lequel âge de 21 est le terme ordinaire de la croissance.

On voit, en effet, que c'est ordinairement de cette limite que se rapprochent les plus grandes longévités annoncées de temps en temps dans nos Journaux.

Si on m'objecte les relations dont j'ai parlé, de longévités beaucoup plus avancées que 130 ans, relations qui portent la vie non-seulement à 147 ans, mais à 153, à 169, etc., et jusqu'à 185; je répondrai : 1°. Que touchant tous les faits de cette classe, il faut, selon moi, établir cette maxime : *De n'admettre comme certains que les faits qui réunissent ces deux conditions, d'être rapportés par des historiens graves, et d'être confirmés et sanctionnés par la renommée et par la rumeur publique.* — Dans tous les récits de faits merveilleux, celui qui les entend doit toujours y compter la part de l'exagération des historiens, laquelle est bien au moins d'un quart ou un cinquième; et par conséquent c'est beaucoup si les merveilleux vieillards, à qui l'histoire donne 185 ans, en ont vécu 145. — 2°. Il est possible cependant que quelque individu, au lieu de vivre 7 fois 21 ou 147 ans, en ait vécu 7 fois 25 ou 175; et ce serait, ce me semble, parce que la croissance, chez plusieurs, a lieu jusqu'à 25 ans. Il est possible même absolument que quelque beau jour, à l'avenir, on nous annonce le phénomène prodigieux d'une vie de 196 ans : et ce serait, selon moi, parce que, chez quelques individus extraordinaires, la croissance, comme nous l'avons dit plus haut, se prolonge jusqu'à 28. Ces faits ne sont peut-être pas impossibles, et l'on voit qu'ils peuvent s'expliquer. Ils ne sont pas, dis-je, impossibles; et si jamais on me les prouve, je me réjouirai d'autant plus, comme homme, de ce nouveau surcroît de longévité humaine, que je n'aurai pas à m'en offenser comme auteur d'un système. Mais, en attendant ces preuves, j'ai cru, pour ne promettre ici qu'un bien solide et sur lequel on puisse compter, devoir considérer le temps de la croissance dans son terme le plus certain et le plus ordinaire, c'est-à-dire, comme finissant à 21 ans, et par conséquent la vie comme finissant à 7 fois 21.

Il est donc certain que la durée naturelle de la vie humaine est, au moins et d'après le calcul le plus modéré, de 147 ans.

Je dois donner quelque léger développement à ces résultats trop précis de l'histoire de la longévité, soit sur le nombre des vieillesses extraordinaires, soit sur les circonstances qui les accompagnent. — Sur leur nombre.... Au milieu des variations que je trouve dans les tableaux fournis par les différens auteurs, je me hasarde à présenter les déductions suivantes : — Il y a, ce me semble, ordinairement, toute compensation faite, dans un district de 10 mille ames, un homme de 100 ans : chez une nation de 25 millions d'ames, un homme d'environ 120 ans : et sur une population de 150 millions, un homme d'environ 130. — On peut donc assurer qu'il y a continuellement, en Europe, deux hommes vivans de l'âge d'environ 130 années; c'est-à-dire, qu'il y existe toujours deux admirables vieillards qui ont, non pas 7 fois, mais au moins six fois le temps de la croissance.

Leur manière d'être..... Si on examine les qualités de ces vieillards extraordinaires, de 125 à 130 ans, on trouve en eux les deux attributs que nous avons observés plus haut dans nos vieillards ordinaires de 95. Savoir : — 1°. L'homme de 130 ans, lorsqu'il était jeune, étant comparé avec les autres jeunes gens du même âge, avait précisément les mêmes symptômes de l'âge, les signes d'une vie ni plus ni moins avancée qu'eux. Tous ces autres alors montraient les mêmes attributs de jeunesse que lui, la même fraîcheur, la physionomie également tendre et, pour ainsi dire, également pleine d'espérance. Par conséquent tous les autres hommes avaient, du moins à beaucoup d'égards, quoique morts ensuite avant ce rare centenaire; tous les autres, dis-je, avaient la faculté naturelle de vivre autant d'années que lui. — Et 2°. lui-même, dans la dernière année de sa vie et à cet âge d'environ 130 ans, donne ordinairement des signes constans d'un certain degré de force et de vigueur, et montre ainsi la faculté naturelle de vivre encore plusieurs années et plusieurs lustres de plus.

Quant au régime suivi par ces étonnans vieillards, je renvoie les observations sur ce sujet au chapitre où j'exposerai mes moyens pratiques de longévité.

Il y a, ai-je dit, habituellement en Europe un ou deux hommes de 130 ans. Ce sont-là les fils chéris dans lesquels la nature se complaît le plus. Ce sont-là les aînés vénérables et les patriarches de l'Europe. Ce sont des monumens que la nature élève vers les extrémités des routes de la vie, pour indiquer aux vivans le but auquel ils doivent tendre. Elle semble écrire sur le front de chacun de ces vieillards, sur ce front serein et ordinairement encore assez vivace : *Humains, je ne suis qu'à 130. Le dernier terme est encore plus loin : notre ordre à tous est d'aller à 147.*

Ainsi, pour chacun des individus de l'espèce humaine, la durée naturelle de sa vie est de 7 fois la durée de la croissance ordinaire : et la vie de tous les animaux à pieds et à mamelles, depuis l'éléphant jusqu'à l'homme, et depuis l'homme jusqu'à la souris, suit, relativement à

la durée, un seul et même principe. Dans le ciel et sur la terre, toutes les grandes époques sont assujetties à des lois. De même que, dans les mouvemens de tous les divers astres mobiles, planètes et comètes, les temps périodiques de leurs révolutions observent entr'eux une proportion uniforme et constante (celle de la racine carrée du cube de leurs distances au soleil); de même dans les mouvemens chimiques des êtres vivans et croissans (du moins chez les quadrupèdes) les temps périodiques de leur vie observent une proportion uniforme et constante (celle du septuple du temps de leur croissance). La Nature, ordonnateur éternel, a su dans toutes ses œuvres, au milieu d'une variété immense, appliquer la règle et la mesure, établir par-tout l'unité et l'harmonie. Tous les mouvemens de l'univers, des astres, des mers, des plantes et des animaux, ne sont peut-être en effet, comme le considéraient les anciens, qu'un ensemble unique, une danse dont tous les pas et tous les temps sont parfaitement concertés.

Donc, dis-je, enfin, d'après les analogies et d'après l'histoire, la durée naturelle de la vie, pour chaque homme, est au moins de 147 ans (1).

(La suite à l'ordinaire prochain.)

BIBLIOGRAPHIE.

Lettres sur les dangers de l'onanisme, et conseils relatifs au traitement des maladies qui en résultent, etc. Par J H. Doussin-Dubreuil, D. M., membre du comité de vaccine, de plusieurs sociétés littéraires et médicales. Petit *in*-12. Chez *Moreau*, rue des Grands-Augustins, n°. 19; *Crapart*, *Caille* et *Ravier*, rue Pavé-St.-André-des-Arts; et *M. Bergeon*, maison de l'Auteur, rue du Jardinet, n°. 3.

Nous croyons ne pas faire un médiocre éloge de cet opuscule, en disant qu'on peut encore le lire avec intérêt, et le consulter avec profit, après ceux de Celse, Salzman, Campe, Gottlieb-Vogel, Oest, Gillert, Salmuth, Lomnius, Vans-Wieten, Zimmerman, et sur-tout le célèbre Tissot. L'Auteur a préféré la forme épistolaire, dont le genre semble en effet se rapprocher davantage des malheureux qu'il faut plutôt persuader que convaincre; et il y a joint sagement les récits naïfs de plusieurs victimes repentantes de cette habitude funeste qui outrage la nature dont elle est l'assassin.

Physiologie intellectuelle ou développement de la doctrine du professeur *Gall*, sur le cerveau et ses fonctions, considérés sous le rapport de l'anatomie comparée, de l'organologie, de la céphalographie, de l'anthropologie, de la phisionomie, etc.; suivie du rapport de la visite de *Gall* dans les prisons de Berlin et de Spandau. Par M. M. J. C. *Demangeon*, docteur en philosophie et en médecine, etc. Un vol. *in*-8°. de 500 pag., avec figures et portrait du docteur *Gall*. Prix br. 4 fr. 50 cent., et franc de port 6 fr. Paris, chez *Kœnig*, quai des Augustins; *Firmin Didot*, rue de Thionville, n°. 10; *Delance*, rue des Mathurins-St-Jacques, hôtel Cluny.

Essai phisiologique sur la sensibilité; par P. A. *Prost*, de la société de médecine de Paris, de celle de Lyon, etc. *In*-8°. Prix 3 fr. 50 cent. A Paris, chez *Demonville*, libraire, et l'Auteur, rue Christine, n°. 12. A Lyon, chez *Reymann* et compagnie, lib., rue St.-Dominique, et *J. Aîné*, lib., rue Mercière, n°. 11.

Du fluide universel, de son activité et de l'utilité de ses modifications par les substances animales dans le traitement des maladies. Aux étudians qui suivent les cours de toutes les parties de la physique. 1806. Un vol. *in*-8°. 2 fr. 50 cent. et 3 fr. 25 cent. franc de port. A Paris, chez *Kœnig*, quai des Augustins; *Renouard*, rue St.-André-des-Arts, et *Delance*, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

Voilà trois ouvrages dignes de se produire ensemble. Egalement pensés avec profondeur, écrits avec pureté, quelquefois avec enthousiasme, sur des matières graves, ardues, hypothétiques, sur des sujets neufs ou renouvellés, car il n'est plus rien de neuf sous le soleil, ils doivent exciter de grands débats et ranimer de vives discussions dans l'empire médical, à moins que l'hermine doctorale ne parvienne à voiler ces écrits et à les enterrer sous la poussière apathique de l'école. Il serait beau cependant de revoir le procès du Mesmerisme, d'évoquer au tribunal de l'opinion publique l'ingénieux système de Gall, d'en appeler au jugement de la conscience, du mode d'exercice de la sensibilité. Nous n'entreprendrons point l'extrait de trois ouvrages dont la lecture nous a trop vivement intéressés pour ne pas redouter d'émettre mal notre opinion sur un seul d'entr'eux; et nous nous applaudissons aujourd'hui de trouver, dans les bornes de notre Gazette, une louable excuse d'étendre leur analyse autant que l'exigerait la gravité des questions qu'ils agitent. Mais loin de desirer que nos lecteurs prennent pour déni de justice ou insouciance, notre modeste récusation, nous les invitons à se porter en personne juges de trois causes qu'on ne peut décider sans un examen très-réfléchi de toutes les pièces du procès.

M. S. U.

---

(1) Je tâcherai de répondre, dans quelques-uns des numéros suivans, aux observations qui ont été faites dans quelques Journaux, et principalement à celles contenues dans deux notes de celui-ci.

AVIS.

Maison d'éducation sanitaire destinée à douze enfans ou jeunes gens valétudinaires, rue de Buffon, n.os 7 et 3, vis-à-vis le Jardin des Plantes.

Quelques enfans apportent en naissant le germe de maladies dont le développement peut être combattu par des soins constans et appropriés; d'autres sont attaqués accidentellement d'infirmités plus ou moins graves, dont le temps et un régime suivi peuvent seuls détruire les causes, et prévenir les suites : les uns et les autres trouveront les secours les mieux entendus dans l'établissement que madame de Loizerolles vient de former exprès pour eux, rue de Buffon, à peu de distance de la maison de santé qu'elle dirige depuis six ans.

Elle bornera cet établissement à douze enfans ou jeunes gens, afin de pouvoir offrir à chacun d'eux les convenances particulières et les attentions que son état exigera.

Les enfans d'une constitution délicate sont très-spirituels; on doit, en fortifiant leur constitution, chercher à modérer l'essor de leur esprit.

Les parens indiqueront les connaissances utiles et les talens agréables qu'ils desireront leur procurer; et le petit nombre de pensionnaires permettant de les faire jouir des avantages attachés à l'éducation domestique, on dirigera leurs études de manière à éviter les dangers d'une application trop soutenue.

L'un des médecins de la grande maison de santé demeurera avec eux; il surveillera leur éducation physique. L'éducation intellectuelle sera confiée à des hommes de lettres, d'un âge mûr, et de mœurs douces et sûres.

Peu de remèdes et un régime exact, de bons exemples, une instruction modérée, un air pur, des alimens simples assureront aux élèves les deux premiers biens de la vie : *une ame saine dans un corps sain.*

Cours d'Anatomie et de Physiologie.

A. E. Tartra, chirurgien du premier Dispensaire, etc., a ouvert ces deux cours le lundi 27 octobre 1806, à sept heures précises du soir, dans son Amphithéâtre, rue des Trois-Portes, no. 3, vis-à-vis la rue Jacinthe, près la place Maubert, et les continuera tous les jours, excepté les dimanches et fêtes.

Il y a plusieurs salles de dissection; M. *Tartra* dirige lui-même MM. les élèves dans leurs travaux anatomiques, et dans la pratique des opérations chirurgicales sur le cadavre.

Les prévôts, MM. *Sterlin* et *Manlay*, sont chargés des diverses préparations et répétitions.

On peut se faire inscrire chez M. *Tartra*, rue Gaillon, no. 5.

Pour régulariser l'abonnement à notre Gazette, on recevra des abonnemens pour trois mois, c'est-à-dire, jusqu'au 1.er janvier prochain; passé cette époque, on n'abonnera que pour l'année. Le prix du trimestre est de 4 fr. — On recevra aussi, jusqu'à cette époque seulement, la souscription à notre *Manuel abrégé de santé.* MM. les abonnés à la Gazette, dont l'abonnement est expiré ou près de l'être, sont invités à le renouveler, s'ils ne veulent point éprouver de retard dans l'envoi.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, no 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, membre des sociétés médicales d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. Marie de Saint-Ursin. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, No. 11.

TROISIÈME ANNÉE.

(No. LXXXV.) (681) (11 Novembre 1806.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Jacquette Guillaume, fille savante, a publié, en 1665, « *les Dames Illustres*, où, par bonnes et fortes raisons, » il se prouve que le sexe féminin surpasse en toute sorte de genres le sexe masculin ».

A la même époque précise, une femme du même nom publiait, à Paris, un ouvrage de même nature, intitulé: *Le sexe féminin vaut mieux que le masculin.*

Le juge le plus naturel de cette controverse eût été une Italienne, nommée Émilie, qui, si l'on en croit les Mémoires du temps, devint homme après douze ans de mariage, et se remaria en cette qualité (Diction.re des femmes célèbres, tom. 1, pag. 620). Le même ouvrage rapporte l'aventure d'une vierge d'Alexandrie, nommée Euphrosine, vivant dans le cinquième siècle, qui, fuyant les sollicitations de son père Paphnuce qui voulait la marier, se déguisa en homme, et fut reçue comme tel dans un couvent de religieux, où elle vécut pendant trente-huit ans, sans sortir de sa cellule. Ce déguisement donne l'explication naturelle de ces prétendues métamorphoses; et si quelquefois des apparences douteuses ont pu en imposer à des personnes plus crédules qu'instruites, la saine médecine, en garde contre le merveilleux, n'a point encore reconnu, dans l'espèce humaine, d'androgynes.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La température a pris enfin entièrement le caractère automnal auquel la saison qui nous régit en ce moment semblait étrangère depuis quelques années. Après six semaines de beaux jours, qui ont permis de recueillir en paix les dons de Pomone, et de célébrer gaiement les fêtes du fils de Sémélé, le Verseau a recouvré son humide influence, les rayons du soleil ont perdu leur ardeur, l'herbe décolorée sa fraîcheur, les arbres leur ombrage, et les vents se partageant avec la pluie l'empire de l'air, dispersent à l'envi la feuille jaunie par l'âge, et condamnée à quitter sa tige nourricière. Le vieillard et le valétudinaire voient chanceler leur santé ébranlée par ces chocs dont toute la nature ressent la commotion. C'est en ce moment sur-tout, citadins de toutes les classes, et vous principalement que l'apathie endort sur le duvet de la mollesse, ou que la volupté trop facile berce sans plaisir sur des carreaux asiatiques, qu'il est utile, qu'il est nécessaire d'opposer à la lâcheté de l'atmosphère, à l'atonie de votre fibre, un exercice vigoureux. On a fait la remarque qu'à Paris,

depuis quelques années ; l'air indépendant de la température générale offre une constitution molle particulière à cette cité. Faut-il en accuser les mœurs, les usages, ou plutôt les abus qui gouvernent les habitans de cette Sybaris? Doit-on l'attribuer à l'afflux d'une population plus pressée et à la multiplicité des foyers d'animalisation qui dénaturent l'air atmosphérique stagnant dans cette vaste enceinte? Quelle qu'en soit la cause, l'effet n'en est aujourd'hui contesté par aucun de ceux qui joignent à l'art d'observer en médecine, l'érudition qui permet de comparer la constitution actuelle à celle anciennement propre à cette ville, et qui ont la bonne foi de convenir de cette différence. Elle est telle que, tenant la fibre dans une moîteur habituelle, elle donne aux individus une prédisposition continuelle à admettre plus particulièrement les miasmes stagnans dans les airs, et les rend plus impressionnables que les campagnards des principes contagieux disséminés dans l'atmosphère. Ce fait est si vrai, que l'on remarque que, depuis quelques années, toutes les épidémies ont commencé par Paris, pour se répandre ensuite dans les départemens voisins, en suivant en général le cours de la rivière qui traverse ses murs. Ainsi c'est à Paris que naquit d'abord, il y a cinq ans, et que se reproduisit en premier lieu, pendant l'hiver dernier, cette affection muqueuse qui, sous le nom de *grippe*, sévit à Rouen, et de là se répandit dans toutes les contrées de l'Empire. Mais si cette remarque est suffisante à l'observateur, elle ne l'est pas pour le médecin sincèrement épris de son art et de l'amour des hommes. Le physicien doit observer; il est du devoir de la médecine de guérir. Déjà un Gouvernement sage et paternel vient d'appeler, sur cet objet important, les yeux des gens de l'art, en instituant des comités de salubrité, qui sont invités à centraliser par trimestres le résultat de leurs recherches. Préludons à leurs nobles travaux, nous qu'un choix honorable a appelés parmi ces maîtres de l'hygiène publique, a investis d'une mission en quelque sorte officielle, et au lieu d'attendre qu'une contagion nouvelle vienne répandre le deuil et l'effroi dans les familles, disons les moyens de prévenir ces maladies populaires, dont chaque hiver offre un exemple. En nous occupant de la grande cité, nous aurons ainsi veillé à la salubrité du reste de l'Empire, puisqu'il est reconnu que c'est de cette source que s'écoulent les effluves contagieuses qui signalent tristement cette saison dans les départemens. On conviendra du mérite des précautions à prendre, si l'on reconnaît que les semences morbifiques n'opèrent sur les sujets qu'en raison de la prédisposition de ceux-ci à les recevoir ou à en favoriser le développement. Or, il est constant que, soit les émanations ou gaz déléteres (à l'existence desquels le peuple donne trop de confiance, quand les médecins ne lui en accordent pas assez) (1), soit la contagion des virus rabifique, syphilitique, vénimeux, dyssenterique, etc. ne se développent pas chez telles personnes complettement exposées à l'infection, tandis qu'elles se décèlent avec une inconcevable rapidité chez telles autres qui ont été à peine en contact avec ces substances; et l'on en déduira la juste conséquence qu'on peut et faire avorter la vertu fécondante de ces miasmes, et même en prévenir l'invasion par des procédés particuliers, bien préférables à ceux dont on se sert pour les guérir, et qui ajoutent le mal du remède au mal de la maladie. Parmi ces préservatifs, le père de la médecine, celui qu'il faut toujours citer quand on veut parler le langage de la vérité et de l'observation, Hippocrate a acquis le droit d'indiquer les plus énergiques, puisqu'il les employa contre la peste même, aux horreurs de laquelle il se dévoua. Corrigez l'humidité de l'air par tous les moyens qui peuvent l'absorber. Que de vastes foyers d'un feu clair et pétillant déterminent, dans chaque carrefour, d'immenses courans d'air, et combattent sur-tout le long des rives de la Seine, l'effet des vapeurs

---

(1) On opposera, avec un éternel succès, à ceux qui nient l'existence et la propriété seminale de ces miasmes, les faits multipliés d'individus frappés subitement de mort, à Marseille, à la seule ouverture de ballots empestés. On demande si ces levains contagieux et cachés dans le corps infecté qui les recelait n'existaient pas, et si cette existence n'a pas été mise en action par le véhicule de l'air, premier propagateur des contagions?

qui s'élèvent de son sein. Ne perdons pas le souvenir des brouillards inaccoutumés qui, depuis quelques années, s'élèvent sur ses rivages. Que ces feux, allumés les soirs, remplacent les feux du dieu du jour, et détruisent les effets de l'air méphitique des nuits (1). Que les heures destinées à reposer l'ouvrier de son travail, le savant de ses veilles, l'oisif même de son ennui, soient employées à éloigner, du centre de Paris, les immondices des tueries, les débris de l'approvisionnement des marchés, enfin tous les foyers de corruption qui fermentent dans son sein, pour que le soleil, à son réveil, fasse disparaître les vapeurs qui s'en exhalent, comme il chasse les ombres de la nuit et les nuages légers qui ferment les portes de l'Orient. Que l'ouvrier occupé à cet ouvrage fasse usage, de temps en temps, mais avec mesure, de liqueurs spiritueuses en breuvage, et en lotions en y associant le camphre. Que des fumigations acéteuses et aromatiques réveillent de temps en temps son courage. Qu'une nourriture saine et légère ait précédé ce travail dangereux, qui sera terminé par un autre repas plus solide et suivi d'un long sommeil. Mais sur-tout que ce soin soit tellement journalier, qu'on ne laisse point accumuler ces fermens, et que l'air épuré par la lumière du jour, séché par les feux de la nuit, ne propage aucuns principes contagieux lors du lever des habitans de cette immense fourmillière. Qu'alors les ouvriers prennent ou un peu d'eau-de-vie, ou mieux encore un verre de vin d'absynthe, avant de se rendre à leurs ateliers; si la nature de leur travail exige qu'ils ôtent leur vêtement, qu'ils n'oublient point de le remettre aussitôt qu'ils seront inactifs, et que ce mot d'un médecin populaire soit toujours présent à leur pensée : *Les rhumes ont tué plus d'hommes que la peste.* S'ils déjeûnent, que ce soit avec des alimens substantiels, une soupe nourrissante, des légumes au gras, de la viande, plutôt rôtie et froide, que bouillie et chaude. Qu'ils boivent du vin, s'il leur est possible, ou au moins de la bière cuite et forte de houblon, dont les principes amers aident la digestion et font fermenter le bol alimentaire. On s'est élevé contre l'usage du café; certes on a eu raison, si l'on ne pensait qu'aux salons, aux petites maîtresses nerveuses, aux petits maîtres énervés, qui soutiennent, par des torrens de ce breuvage, leur précaire existence; mais ni ce reproche ni cette défense ne doivent être adressés à de malheureuses femmes levées avant le jour, exposées à la pluie, à la neige, à moitié enterrées dans les boues perpétuelles des halles, entourées de ruisseaux infects, de fontaines toujours jaillissantes; et nous leur conseillons de conserver l'usage d'un mets savoureux, aromatique, nourrissant sur-tout par leur manière de le préparer, et dont la douce chaleur ranime l'estomac que sa saveur stiptique réjouit. Le café, à Paris, est la soupe du pauvre.

(1) Ces feux peuvent s'allumer à très-peu de frais, et s'alimenter avec des pailles, des branchages secs, qui donnent une flamme très-active, et la fumée qui s'en élève servirait à décider le courant des émanations des cloaques qu'on épure. Ils ne sont rigoureusement nécessaires qu'au sein de ces foyers, et de loin en loin le long des rivages, d'où s'échappe une vapeur dangereuse dont ils détermineraient le cours. La théorie de la formation des vents bien connue s'appliquerait à la pratique de ces ventilateurs artificiels.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

Les maladies dominantes sont plus que jamais, en ce moment, les fièvres intermittentes et éruptives. On remarque, sur-tout dans la *Cité*, beaucoup de petites véroles confluentes. Nous avons rapporté un exemple de vaccine suivant sa marche concurremment avec la petite vérole. Ce phénomène s'est renouvelé plusieurs fois, et l'on a observé que la nature de la petite vérole paraissait s'en améliorer. Quelquefois même le virus variolique a paru s'éteindre, avorter par l'insertion subséquente de la vaccine. Puisse cette nouvelle épreuve, en assurant un nouveau titre à la confiance en la vaccine, multiplier le nombre de ses prosélytes et diminuer celui des victimes de l'ennemie qu'elle veut chasser!

Plusieurs fièvres intermittentes ont pris tout à coup un aspect soporeux, et ont dégénéré en ataxiques (malignes), quand le kinkina n'a pas été donné sur-le-champ à doses très-élevées. Une de ces fièvres intermittentes, arrêtée imprudem-

ment par un astringent meurtrier (la poudre à canon dans l'eau-de-vie) a pris subitement ce caractère. La crise, empêchée dans son développement a déterminé une métastase dont l'autopsie a découvert le large foyer dans la substance même du foie, et le malheureux a cruellement expié sa confiance dans un remède conseillé par un charlatan. On a observé, chez un autre, une tendance tetanique (convulsive) qui a cédé au kinkina et à l'application de vésicatoires, dont on a eu soin de surmonter le pansement d'un large cataplasme émollient, et de compresses de kinkina.

On a remarqué également beaucoup de phtisies pulmonaires, et plusieurs praticiens se sont confirmés dans l'observation qu'ils avaient précédemment faite, que la plupart de ces lésions organiques étaient dues à un vice syphilitique masqué. Cette remarque a sur-tout été faite dans cette classe qui fournit ce qu'on nomme les *grisettes*, dont on ne peut accuser la nudité du costume de produire les affections poitrinaires. Le mercure sous toutes les formes, en consultant l'analogie du tempérament, et sur-tout en frictions, a fait cesser ces symptômes alarmans et trop tôt jugés incurables, parce qu'ils avaient résisté à tous les remèdes tentés.

M. S. U.

Depuis le 29 octobre au 9 novembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 6 lig. $\frac{6}{12}$

La moindre de 27 p. 3 lig. $\frac{9}{12}$

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 14 d.

Il est descendu dans son *minimum* (dilatat.) à 2 deg. $\frac{7}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 95 d.

Et pour le *minimum* 82.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 10 fois au S., 4 fois au S.-O., 7 fois au N.-O., et 5 fois à l'E.

Chevallier, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Je vous ai fait part, Monsieur, d'une aberration rare de la nature; voici une de ses cures encore plus étonnante :

En brumaire an 8, je fus appelé à Arlant (Puy-de-Dôme), pour madame Bravard, veuve âgée d'environ soixante ans, femme replette, phlegmatique et sédentaire. Elle venait d'essuyer une fièvre continue, suivie de quelques accès tierces; maladie qui ne fut ni alarmante, ni rebelle aux remèdes. Dans la convalescence, il s'était formé une anasarque générale, qui fut bientôt suivie d'oppressions fortes et continuelles. C'était pour parer à cet état pénible que l'on m'appelait. Tout annonçait une infiltration générale du poumon. Les vésicatoires aux bras, une tisane d'arête-bœuf miélée, le kinkina en bols avec l'oximel scillitique, furent tous les remèdes que je prescrivis. Témoin de la nullité de ces secours, je me hâtai de battre en retraite, laissant un pronostic fâcheux, que personne ne se crut en droit de contredire. En floréal suivant, je fus appelé pour un autre malade de la même ville. Logé chez un ami de madame Bravard, j'appris, non sans surprise, qu'elle était guérie; j'allai la voir, et voici le dénouement de sa maladie, tel qu'elle me le raconta :

Peu de jours après mon départ, une toux affreuse se joignit aux autres symptômes; chaque quinte était suivie de l'expectoration d'une eau claire et très-abondante; cet état dura plusieurs jours, pendant lesquels la malade ne put supporter aucun liquide, son dégoût s'étendait même aux fruits, parce qu'ils étaient aqueux. Cependant l'anasarque disparaissait, la respiration devenait plus libre, la toux cessa, l'appétit, la soif, toutes les fonctions restèrent dans l'ordre naturel, et madame Bravard se porte encore fort bien.

Une hydropique-hydrophobe n'est pas chose commune; cependant ce dégoût est dans l'ordre de la sage nature, et il paraissait ici un vrai symptôme critique. Un pronostic démenti par une crise à laquelle le médecin ne peut prétendre aucune part, n'est pas un fait très-rare; mais qu'un organe mou se débarrasse par une longue route et des efforts violens, non seulement du fluide qui l'abreuve, mais de celui qui occupe tout le tissu cellulaire, malgré le peu de

consistance de ce fluide, voilà, je crois, une observation unique. Mead, dans une occasion analogue, s'écria :

Mulieri ne mortuæ quidem vix credendum est.

Agréez, Monsieur, mon estime et ma reconnaissance.

Brioude (Haute-Loire), 14 décembre 1805.

PISSIS, D. M.

CHIRURGIE.

Madame ***, âgée de trente-sept ans, demeurant à Paris, faubourg Poissonnière, accoucha, le 2 octobre 1806, pour la dixième fois. L'enfant fut reçu par madame Sarrade, sage-femme très-instruite, exerçant l'art des accouchemens depuis l'âge de seize ans, avec autant de dextérité que de prudence. Après avoir reconnu une petite fille très-bien conformée, et au terme de neuf mois, elle voulut s'assurer de l'état de son accouchée, et trouva au passage un autre enfant; ne pouvant déterminer quelle était la partie qu'il présentait, elle porta la main plus loin, et reconnut une main; une fois la sienne dans l'utérus, elle chercha les pieds; mais ne distinguant rien, elle retira sa main, et encouragea la souffrante à attendre quelques douleurs. En effet, deux ou trois se passèrent de suite, et madame Sarrade fut assez heureuse pour délivrer la mère d'un corps singulièrement organisé, et comme acéphale. Il n'a aucune apparence d'yeux, de nez, ni d'oreilles, mais seulement une ouverture qui ressemble assez à la bouche du poisson nommé *raie*. Il n'a qu'un bras, encore est-il mal conformé; l'autre bras paraît renfermé sous une espèce de manteau, formé par la peau dont il est enveloppé, ainsi que la tête et le col. La colonne vertébrale semble exister. Il n'y a aucune apparence d'anus. On croit reconnaître l'existence d'une vulve, à une étroite ouverture, quoiqu'un peu traversale. Les extrémités inférieures sont tout à fait difformes, et n'ont rien des belles formes humaines, si l'on en excepte le pied droit, qui, quoique mal contourné, laisse apercevoir trois doigts.

J'ai cru, Monsieur, ce fait assez intéressant pour le consigner dans votre Gazette instructive; et j'ai pensé qu'outre l'intérêt qu'il présente sous le rapport d'histoire naturelle, il est utile à connaître par les jeunes chirurgiens voués à l'art d'accoucher, et propre à les prémunir contre un cas assez rare, mais qui peut se rencontrer dans leur pratique, et dont ils pourraient s'effrayer s'ils n'en étaient prévenus.

DUTERTRE, D. M.
rue du Mont-Blanc, n°. 58.

PHARMACIE.

A M. le Rédacteur.

Monsieur, si nous voulions employer, pour répondre à la lettre de Mr. M. H., insérée dans votre n°. 80, le même ton et le même style que ceux dont il s'est servi en parlant de l'*angustura*, nous craindrions d'engager une discussion qui ne serait pas moins pénible pour cet anonyme, que sa lettre a été désagréable pour nous. Nous préférons vous prier d'insérer tout simplement, dans votre Journal, nos briéves observations à ce qu'il lui a plû de nous adresser.

1°. *D'adroits négociateurs d'une spéculation mercantile* auraient sans doute cherché la voie du commerce pour spéculer, mais *explorateurs de bonne foi des propriétés d'un médicament utile*, nous nous sommes adressés directement à l'autorité, et par elle à l'École de médecine, pour reconnaître les avantages de l'angustura, et l'utiliser s'il y a lieu.

2°. Me. M. H. nous prouverait difficilement, ou, pour mieux dire, ne nous prouverait point, que nous ayions demandé 36 fr. de la livre de cette écorce.

3°. Nous acceptons bien volontiers l'offre qu'il nous fait de la part des pharmaciens, et sans doute plutôt de la sienne, de nous en vendre à 7 fr. Plus généreux même que lui, nous lui en offrons 14, 15 fr., s'il le veut, pourvu qu'il nous en fournisse deux ou trois quintaux du semblable au nôtre.

Nous ne parlerons pas des succès constans de ce remède, lorsqu'il est administré à propos et à petite dose. Le passé nous a fait découvrir ses vertus; le présent les développe; et nous attendons avec confiance l'avenir pour les confirmer,

Du reste, nous ne mettons aucune prévention, aucune ténacité dans notre opinion sur l'angustura. Nous, particulièrement, lui attribuons des vertus spécifiques dans plusieurs cas. Nous ne les déterminons pas ; c'est à la Faculté seule qu'appartient cette détermination. Et supposé qu'on lui en accorde une quelconque (ce que nous avons lieu de croire), dès-lors il nous semble important d'en introduire l'usage dans la médecine ; dès-lors il nous paraît essentiellement économique, pour le Gouvernement, d'ordonner que les pharmacies de tous les hospices de l'Empire en soient pourvues.

Quel est l'homme de bonne foi qui ne reconnaîtra le motif désintéressé qui nous anime ? Quel est celui qui ne rendra pas justice à notre amour pour l'humanité ? Quel est, enfin, celui qui ne jugera pas de quel côté, dans cette affaire (qu'il plaît à Mr. M. H. d'appeler un procès) se trouvent la franchise et la loyauté.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentimens les plus distingués,

Vos très-dévoués serviteurs,

DREVET ET COMPAGNIE ;
Négocians à Lyon.

Note du Rédacteur. Nous ne voulons rien préjuger sur le mérite de l'*angustura*, parce que *sub judice lis est ;* mais nous pensons qu'il est un moyen bien simple d'obtenir la vérité, c'est de faire distribuer, par l'école de médecine, quatre onces de cette écorce en poudre, aux douze municipalités de Paris, qui la délivreront à leurs comités de bienfaisance, en invitant les médecins chargés de diriger le traitement des malades attachés à ces établissemens, de leur en faire un rapport, dont le résumé sera par elle rendu public, et décidera la confiance à accorder à ce médicament. Nous donnerons, au reste, là-dessus quelques idées plus étendues dans le prochain numéro.

M. Delacour nous a fait parvenir, de Luciennes, une réclamation qui fait également honneur à son cœur et à sa franchise, et nous nous honorons de consigner, dans la Feuille qui a reçu le fait qui le concerne, les particularités qui le modifient.

1°. Le médecin à qui M. Delacour aime à avouer qu'il doit son retour à la santé, et dont il célèbre les soins avec une touchante expression, est M. *Lameyran*, ancien médecin de Mesdames, et aujourd'hui médecin en chef des hospices civil et militaire de Versailles, jouissant en effet, dans cette ville et à Paris, d'une estime universelle et méritée.

2°. La plus forte dose de ce remède, qu'ait employée jusqu'ici M. Delacour, n'a pas été au-delà de quarante pillules d'extrait de ciguë, et huit d'aconit, chacune de cinq grains, ce qui ne s'élève pas tout à fait à demi-once par jour, et non deux onces comme il a été imprimé par erreur typographique (heureusement corrigée par la réflexion subséquente qu'on ne peut user de trop de circonspection dans l'emploi *graduel* de ce *remède-poison*).

3°. Si ce médicament a coûté en effet 5 francs par jour à M. Delacour, ce n'a pas été quand il l'a pris chez MM. *Freny*, apothicaire, rue du Plessis, à Versailles, et *Closel*, rue des Bons-Enfans, à Paris, qui, à raison de la quantité habituelle qu'il en dépense, leur en a fait modérer le prix de 40 à 50 sols par jour, selon les doses qu'il en prend, et qu'il augmente ou diminue progressivement suivant les phases de la lune et ses douleurs plus ou moins aiguës. Il croit d'ailleurs que ce médicament exige le plus grand soin dans sa préparation.

Note du Rédacteur. Nous ajouterons à cette réclamation qui n'est que l'expression très-abrégée de la lettre pleine de reconnaissance de M. Delacour pour son médecin, et de la plus tendre sollicitude pour ses confrères goutteux, qu'un grand motif de rassurance sur l'emploi de ce remède, quoique suspect, est l'usage constant, en Orient, de l'opium, à la plus haute dose, malgré sa qualité stupéfiante bien reconnue. On a vu des hommes avoir contracté son habitude au point d'en prendre quatre, cinq et même six onces par jour impunément. Et nous remarquerons, en passant, que les goûts en tout genre semblent s'irriter en raison du peu

de convenance naturelle des objets qui les inspirent. Quant à l'emploi de l'extrait de ciguë mêlé à l'aconit, il est très-fréquent en Allemagne depuis nombre d'années, et il y a obtenu des succès miraculeux dans la cure des maladies goutteuses. Ainsi le traitement de M. Lameyran était fondé à la fois sur une savante théorie et sur une pratique consacrée par une réussite constante.

*Suite du Cours de Physique vitale, par M. D***, D.-M.* — Longévité.

3°. Enfin, on pourra le prouver par mon système de la saturation terreuse. — Quoique le terme naturel que j'ai indiqué à la vie humaine soit déjà très-vraisemblable, il n'est cependant pas évident; et je vais indiquer des expériences à faire par lesquelles on pourra le vérifier.

Puisque le terme naturel de la vie est l'époque de la saturation terreuse (comme je l'ai montré ch. 1er., n°. 69), les saturations des substances étant un des objets de la chimie; la recherche de cette dernière époque est du ressort de cette science, et peut devenir une de ses grandes branches .... Je vais proposer à la chimie des recherches toutes nouvelles : je vais essayer de poser les principes et peut-être de jeter les fondemens d'une nouvelle alchimie; mais qui, sans obscurité et sans secrets, par une voie claire et ouverte, ira plus sûrement à son but.

On peut, ce me semble, par un examen chimique des os d'une espèce quelconque d'animal, trouver l'âge extrême et encore inconnu où un de ces os serait parvenu à sa saturation terreuse, quoiqu'on ne possède pas un os d'un individu de cet âge extrême, et quand bien même, par l'effet des accidens, celui-ci n'eût encore pu jamais exister.

Il s'agit ici sur-tout des hommes. — Pour résoudre ce problême, il faut soumettre à l'examen et à l'analyse chimique, des os humains de tous les âges, depuis ceux des fœtus le plus tendres, jusqu'à ceux de quelqu'un des vieillards qui meurent autour de nous à l'âge le plus avancé, par exemple à 95 ou 100 ans; et ensuite comparer ensemble les résidus terreux, les diverses quantités de terre qui résultent, à volumes égaux, de tous les os de différens âges. Étendant beaucoup ces expériences, il faudra soumettre au même examen, des os de quadrupèdes de même espèce et de différens âges, et même les bois d'arbres de même espèce et d'âges différens. — Je pense qu'en comparant entr'eux les résidus terreux de toutes ces expériences diverses, il doit en résulter nécessairement la solution de cette question : connaître, dans chaque espèce d'êtres vivans, et sur-tout chez les hommes, de quel degré la terréification s'augmente chaque année et s'approche de son degré suprême, qui est la saturation.

Après avoir trouvé cette gradation par l'analyse chimique, il restera à trouver, par l'analyse idéale ou par le raisonnement, un autre objet plus difficile : en quoi consiste ce degré suprême ou cette saturation terreuse. — Pour y réussir, il faudra observer quelles sont, dans tous les différens sels neutres et évidemment saturés, les conditions générales de la saturation : et c'est de là qu'il faudra déduire quelles doivent être les conditions particulières de la saturation des os, et spécialement des os humains; c'est-à-dire, quelle doit être la quantité de terre accumulée dans un os pour qu'il en soit saturé.

Je ne développerai pas davantage ces idées, qui sont assez claires pour les amateurs de la chimie, et qui seraient trop ennuyeuses pour les autres. — Or, ces diverses données doivent conduire à l'inconnue que nous cherchons. Connaissant trois termes dans la proportion; savoir : 1°. connaissant par l'expérience le degré de terrosité d'un os, par exemple, de 95 ans; 2°. connaissant, par les expériences comparées, le degré dont pendant chaque année un os se terréifie; 3°. connaissant, par le raisonnement, le degré suprême de terrosité d'un os qui serait parfaitement saturé, et le plus vieux possible; on doit connaître aisément le quatrième terme, c'est-à-dire, le nombre d'années qui manquent à cet os de 95 ans pour être parfaitement terréifié, et le plus vieux possible; ou, ce qui revient au même, on doit connaître quel serait l'âge précis de la terréification parfaite, c'est-à-dire, l'époque de la mort naturelle.

Cette alchimie nouvelle qui, comme l'ancienne, aurait en grande partie pour objet la prolongation de la vie, aurait donc aussi désormais sa pierre philosophale, mais qui serait bien plus noble que n'était jadis celle propre à faire l'or. J'ai dû prouver (chap. 1er.) que le travail de la vie, en tendant à la saturation terreuse, tendait par celle-ci à un but plus élevé, à l'incorruptibilité; que la substance des animaux les plus vieux était la moins décomposable; et que l'os de l'homme le plus âgé possible serait un des corps de notre planète les plus incorruptibles, serait le mixte le plus parfait, et le chef-d'œuvre de la chimie naturelle. L'os du vieillard le plus âgé possible, par conséquent le plus dur et le plus pierreux, voilà désormais la pierre la plus précieuse, et la vraie pierre philosophale. Une des principales parties de la philosophie consiste à connaître cette pierre, à connaître par elle le terme précis de la longévité humaine, et à démontrer aux hommes ce terme très-éloigné, comme le grand but qui est prescrit par la nature, et auquel on arrive par la sagesse.

Si on réalise les procédés que je viens de proposer,

je pense qu'il en résultera les mêmes conséquences qui avaient résulté de nos preuves antérieures : il s'ensuivra certainement que la durée naturelle de la vie est beaucoup plus longue qu'on ne croit ; et il s'en suivra vraisemblablement que cette durée égale sept fois celle de la croissance ou 147 ans.

Ainsi mon système de l'appetence et de la saturation terreuse sert à démontrer avec précision le terme reculé de la mort naturelle : et c'est pour cela que je l'ai exposé chap. 1er. — J'ai prouvé enfin ces diverses propositions : 1°. Qu'il est une durée naturelle de la vie, laquelle est égale pour tous les hommes. 2°. Que nos vieillards de 95 ou 100 ans meurent avant le terme de cette durée naturelle. 3°. Que cette durée est à peu près de 145 ans : et que, par conséquent, de tous les hommes existans, chacun, malgré ses dispositions vicieuses accidentelles, soit héréditaires soit acquises, a essentiellement une disposition physique qui le pousse à vivre 145 ans.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

AVIS AUX CHARLATANS.

Un jugement du tribunal de police correctionnelle de Paris, confirmé par arrêt de la cour criminelle, condamne par corps le sieur Monties, à 100 francs d'amende et aux dépens, pour avoir exercé, sans titre, l'état d'officier de santé (Journal de l'Empire, 2 novembre 1806). Ce prétendu médecin ou chirurgien faisait débiter ses adresses sur le Pont-Neuf ; et, à la honte de l'art, on voit encore des titulaires ne pas rougir d'employer le même moyen pour se faire connaître.

Par jugement du tribunal de police correctionnelle du département de la Seine, rendu le 9 juillet dernier, sur la dénonciation de M. le conseiller-d'état préfet de police, le sieur J.-B.-P. Guillemain, ancien chirurgien, a été condamné par corps en l'amende et aux dépens, pour avoir vendu et distribué un remède secret sans autorisation, et il lui a été fait défenses de récidiver, sous les peines portées par la loi.

DERNIER AVERTISSEMENT.

La distance des lieux auxquels parvient notre Gazette, n'ayant pas permis à tous nos abonnés de pouvoir nous écrire pour assurer leur souscription au *Manuel abrégé de santé*, ou *instructions médicales*, *chirurgicales et pharmaceutiques*, suivies de la concordance des nomenclatures anciennes et modernes, anatomiques, physiologiques, pathologiques, thérapeutiques, chimiques, pharmaceutiques, et des poids et mesures ; dédié à S. E. monseigneur le cardinal MAURY (1 vol. *in*-8°. de 3 à 400 pag.) ; nous avons cru devoir proroger le terme de la souscription jusqu'au 1.er janvier prochain, époque de la livraison de cet ouvrage. Destiné à contenir sommairement tout ce qui a paru de dogmatique en médecine, chirurgie et pharmacie jusqu'à ce jour, il offrira un extrait précieux de la doctrine des diverses écoles, avec une concordance de nomenclatures qui permettra de lire avec fruit les ouvrages sortis du sein de chacune d'elles. Nous avouerons que ce délai, avantageux à nos abonnés, et à ceux qui voudront le devenir (lesquels seuls jouiront de la remise), nous sera utile en ce qu'il nous donnera la faculté de polir un travail qui ne peut être trop médité, et d'obtenir, par la correspondance, des renseignemens sur les nomenclatures, qu'on ne peut puiser qu'aux lieux même où elles sont en usage. On voit qu'il ne s'agit point ici d'une servile copie de *Tissot* et *Buchan*, comme l'a dit un journaliste ingrat, qui les trouve très-commodes pour confectionner sa feuille. Cet ouvrage coûtera 5 francs, franc de port, à nos abonnés ; et 7 fr. pour les non abonnés, ou passé le 1.er janvier 1807, terme de rigueur.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général et seul propriétaire de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TROISIÈME ANNÉE.

(N°. LXXXVI.) (689) (21 Novembre 1806)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les Annales de la Médecine doivent citer avec éloge l'épouse de Galvani, puisque c'est à elle qu'est due l'invention à laquelle il a donné son nom. Le docte Professeur de Bologne avait ordonné des bouillons de grenouilles. On les préparait à sa cuisine, et l'épouse présidait à leur confection avec un élève. Soudain une grenouille, coupée depuis quelque temps en deux et dépouillée, donne des signes non équivoques de mouvement, par le contact fortuit d'un couteau. On se défie d'abord du rapport de ses yeux. On répète l'expérience, ce prodige renaît. Le Professeur est appelé; et comme l'idée la plus simple est un trait de lumière pour l'homme de génie, le Galvanisme naquit de ce moment, riche de ce qu'il doit un jour apporter de gloire à ceux qui exploiteront avec succès cette mine encore inaperçue. Eh qui sait l'époque où le genre humain jouira des fruits de cette découverte!! Bien des siècles se sont écoulés entre Thalès le Milésien, inventeur de l'électricité, et Franklin l'appliquant aux paratonnerres. Redoublons d'efforts pour améliorer l'utilisation galvanique; mais votons des actions de grâces à la femme dont l'esprit d'observation tint compte d'un phénomène qui aurait pu échapper à un être moins attentif, et qui peut-être s'était déjà présenté en vain à d'autres plus insoucians.

AUX ZÉLATEURS DE LA GLOIRE NATIONALE ET DE LA VÉRITÉ.

Un Journal vandaliste, qui veut faire rétrograder l'esprit humain et éclipser les lumières du *grand siècle*, qui planant sur les sciences et les arts comme la nuit étend ses tristes ombres sur la terre, menace d'obscurcir toutes les idées libérales; qui, levant un impôt sur la crédulité publique, n'admet d'articles qu'autant qu'ils sont impregnés du fiel que distille la plume vénale de chacun de ses coopérateurs toujours lâchement anonymes, pour qui tout succès d'autrui est un crime, tout éloge étranger une injure, vient de m'accorder solennellement les honneurs de la dénonciation (1), et je m'en félicite sincèrement. Je ne soupçonnais guères l'importance qu'on pouvait mettre à mes laborieux essais, et ma barque, fendant légèrement les flots, ne me paraissait pas devoir craindre la bordée d'un tel vaisseau de haut-bord; mais tout ombrage un pouvoir insulaire qui vise à l'exclusive domination des mers, et quelque faveur dont le

(1) *Voy.* Journal de l'Empire, du 16 novembre.

public a récompensé mes efforts, a dû effrayer ces pirates de la littérature.

Quinze mille lecteurs non stipendiés par cette *puissance*, mais qui la soudoyent pour en être trompés, iront, sur la bonne foi de son tribunal incompétent, proclamer ses arrêts; et si chacun de ceux qui cultivent les sciences et les arts n'oppose une vigoureuse résistance à ce despotisme, c'en est fait du génie français. Qu'on ne croie point que cette opinion ne soit devenue la mienne que du moment où une insolente provocation m'a mis dans le droit comme dans la nécessité de me défendre. Placé sous l'égide des lois, sous celle du Héros dont les éloges viennent naturellement s'offrir à la plume de quiconque suit, en écrivant, l'impulsion de son cœur, et qu'il plaît à ces critiques effrénés d'appeler des *déclamations boursouflées* (1), je dénonce moi-même, à l'*homme des destinées*, un Journal qui veut retarder l'éclat des nôtres; qui corrompt l'esprit public; qui, depuis trop long-temps, joignant l'ignorance à l'audace, l'erreur à la mauvaise foi, fonde son insolence sur l'impunité, ses succès sur la calomnie, et son règne sur l'effroi qu'il inspire; qui, en guerre ouverte avec tous les Journaux, dépréciateur de tous les talens, missionnaire de l'obscurantisme, et infidèle à l'honneur français, a voulu flétrir, dans l'Auteur vertueux du drame de Henri IV, la mémoire du meilleur des Rois; dans celui des Templiers, l'élan des Auteurs nationaux; qui, insultant aux cheveux blancs du respectable abbé Morellet, aurait avili ce vieillard, si le vice pouvait avilir la vertu; qui a conduit au tombeau le trop sensible Grouvelle, et hâté la mort de Collin-d'Harleville; qui a diffamé l'Auteur des *Souvenirs de Berlin*, dans le même temps que, de son côté, Luchésini égarait l'opinion publique sur la Prusse; qui profanant les auréoles impérissables dont brillent les fronts augustes des écrivains du dix-huitième siècle, croit se composer une couronne de ces rayons empruntés, et n'éclaire que davantage les hideuses convulsions de l'envie qui l'agite, et la gloire des grands hommes dont la France et le genre humain s'honorent; qui (pour ne parler que de ce qui nous touche) appelant du jugement solennel de la *Chambre de Santé* de Berne, confirmé par l'Europe, à l'impudence de décider que l'*Avis au Peuple de Tissot*, a fait plus de mal que les plus mauvais ouvrages en médecine; ose proscrire la *Médecine domestique de Buchan*, laquelle n'est que l'application des principes hippocratiques, et que tous les praticiens s'accordent à révérer comme un chef-d'œuvre médical; qui bientôt manderait à sa barre le Prince de la médecine lui-même, puisque ses œuvres ne sont qu'un code d'observations réduites en pratiques, et *écrites* par lui en style vulgaire, pour l'instruction et l'utilité populaires (1); qui, ennemi de tout perfectionnement dans chaque science, ne semble avoir jusqu'ici épargné la médecine, que parce qu'il ne soupçonnait pas que la lumière pût arriver par elle à la société; qui, si on l'en croyait, condamnerait encore les médecins à ne parler que grec et latin, et à écrire leurs ordonnances en caractères hyéroglifiques; qui, évoquant devant son opinion suprême, le jugement d'un ouvrage sur le mérite duquel le suffrage d'une tête couronnée lui commandait du moins un respectueux silence, et dont deux éditions, successivement épuisées, peuvent au moins balancer l'avis d'une coterie, me fait un crime d'être l'avocat, le médecin, l'*ami* de la plus belle, de la plus douce moitié du genre humain; qui, plus barbare encore, me défend d'être le bienfaiteur des pauvres, et de rapprocher de la classe malheureuse les secours et les consolations de la médecine; qui enfin, sottement pris dans ses propres filets, me donne la mesure de son calcul financier, en supposant que la seule perspective des efforts d'un Journaliste doive être la multiplicité de ses abonnés ou de ses dupes, et qui a craint de voir retrancher de sa liste les noms qui grossiraient la mienne. Mais j'en appelle encore à nos juges naturels, et requérant l'adjonction de tous les savans, des littérateurs, des artistes injuriés, diffamés dans ces capucinades journalières, je dévoue à la vin-

(1) Gazette de Santé, 1[er] janvier 1806.

(1) Je prends l'engagement de prouver qu'il n'existe de médecine que la médecine populaire, et que, dans tous les arts, celui-là seul dédaigne l'idiôme vulgaire, qui craint d'être compris.

dicte publique le *Journal des Débats* qui, profanant une dénomination sacrée et compromettant la dignité française, égare les citoyens qui peuvent croire qu'il est en effet le *Journal de l'Empire*, à raison du caractère officiel que ce titre semble lui imposer. Je *conclus*, au reste, comme lui, qu'il est de la bonne police de proscrire tous les Journaux qui, uniquement basés sur des spéculations funestes, peuvent tromper le public; et j'en *conclus* que le prétendu Journal de l'Empire sera proscrit le premier de tous (1).

MARIE-DE-SAINT-URSIN.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Continuons de tracer le tableau des précautions à prendre dans le passage de l'automne à l'hiver, et à employer pendant cette humide saison. On nous permettra de nous occuper davantage de la classe ouvrière; car, bien que ce Journal soit généralement consacré à la société, nous avons cru devoir parler encore plus particulièrement à ceux qui lui rendent les premiers services, à qui le défaut d'aisance ne laisse pas le choix des moyens et des médecins, et qu'une maladie non prévenue peut rendre pauvres et malheureux pendant plusieurs années. Le comble de l'art, en médecine, ne consiste pas dans la connaissance de la partie curative, mais bien dans la science des préservatifs qui ont le mérite à la fois d'épargner du temps, de l'argent, ce qui est beaucoup; et, ce qui est bien plus, de n'exposer les individus, ni aux périls d'une maladie dont l'issue est toujours incertaine, quelles que soient les ressources de la nature et le talent du médecin, ni enfin à la dégradation des forces vitales, suite naturelle et inévitable d'une maladie essuyée. C'est cette science préservatrice, cette hygiène de l'homme, que nous allons continuer d'exposer sommairement. On a blâmé l'usage de travailler aussitôt après le repas. Si l'on entendait par travail, la contention de l'esprit, on a eu raison; et ceux que leur occupation habituelle voue à ce genre d'exercice, font sagement de s'en abstenir aussitôt après leurs repas; mais s'il s'agit d'un exercice manuel, loin d'être dangereux, il est utile à la santé, et profitable à la digestion qu'il favorise. Seulement il faut qu'il soit modéré, et qu'il tende à conserver et augmenter légèrement une douce chaleur, dans un moment où l'élaboration digestive est toujours accompagnée d'un secret sentiment de léger frisson, dont on concevra la raison si l'on réfléchit que cette fonction physiologique concentre toute la chaleur animale au foyer de l'organe qui, en ce moment, en a le plus besoin. Un exercice modéré, loin d'être un obstacle à la digestion, est donc un moyen de la rendre plus facile et plus prompte. Il est sur-tout bien préférable à la funeste habitude qu'ont contractée plusieurs ouvriers de se coucher au soleil sur l'herbe, d'où il se relèvent avec la tête pesante et douloureuse, la bouche amère ou pâteuse, l'estomac surchargé, le ventre bourrelé de coliques, les articulations roides et quelquefois humides de la fraîcheur de la terre. On conçoit d'ailleurs qu'en proposant de l'exercice aux ouvriers, c'est un exercice étranger à leur travail, un passe-temps agréable propre à reposer leurs forces en les tenant seulement en haleine.

Les gens du monde faisaient autrefois la *sieste* (sommeil très-court, sur un sopha ou un fauteuil, après dîner); et ce repos, pris dans un salon bien aéré pendant l'été, bien clos et échauffé pendant l'hiver, n'avait pas du moins l'inconvénient de celui dont nous venons de parler. La légère transpiration qu'excite le sommeil n'était pas interceptée par la fraîcheur du sol, et il en résultait une moiteur légère favorable à l'exercice des fonctions digestives. Ce bien-être était tel, qu'une fois l'habitude établie, on ne pouvait plus y déroger sans courir le risque d'une indigestion; et sous ce rapport, nous ne conseillerons pas de la prendre; mais l'heure tardive des repas aujourd'hui a fait proscrire cet abus, et l'on passe maintenant de la salle à manger dans le salon à jouer ou dans la salle de spectacle, sans intermédiaire. Espérons qu'une révolution, dont nous avons bien besoin, se fera à cet égard dans cette partie intéressante de nos usages; et puisque nous voulons faire revivre

(1) Il devient chaque jour plus rare dans la bonne compagnie, et les honnêtes gens commencent à rougir de s'être rendus complices de la sottise et de la méchanceté.

le bon ton et l'aménité de la vieille cour, empruntons d'elle l'heure de ses dîners, qui partageaient si bien la journée, sauf à prendre d'elle aussi ses délicieux soupers, s'il faut l'imiter jusques dans ses abus, bien excusables, après tout, quand ils rappellent les réunions charmantes des hôtels de Soissons et de Rambouillet.

Une précaution non moins grave est celle de ne pas s'abandonner, en reprenant son travail, à une ardeur trop subite ; mais de s'y livrer graduellement, pour ne pas troubler celui de la digestion. On a vu des ouvriers, soit dans l'intervalle de leurs travaux, soit en les terminant, et le front inondé de sueur, boire avidement et en grande quantité de l'eau puisée, soit aux fontaines, soit dans les puits. Cet usage est meurtrier ; il faut que le soleil et l'air aient pénétré l'eau sortie de ses sources, pour qu'elle soit bue sans danger ; et le remède le plus sûr contre les coliques qui ne tardent pas à punir cette imprudence, est dans un breuvage, à petite dose, de quelque liqueur spiritueuse, et une course un peu forcée, en ayant soin de rester bien couvert. Les ouvriers ont encore souvent la dangereuse habitude de retourner à demi-vêtus chez eux, après avoir quitté leur ouvrage, parce que la fraîcheur qu'ils éprouvent par la cessation d'un travail qui excitait la sueur, leur cause un bien-être, au charme duquel ils n'ont pas le courage de résister. Cette imprudence est le germe de la plupart de leurs maladies. Enfin, rendus le soir à leurs habitations, ils se hâtent souvent de se dédommager de la frugalité de la journée par un repas indigeste, dont un vin frelaté fait quelquefois trop largement les honneurs. C'est ainsi qu'il y a huit jours nous avons été appelés pour un malheureux qui, après avoir bu une seule bouteille de vin de cabaret, éprouva des *coliques de plomb*, dont il ne fut guéri que par l'émétique, les potions huileuses et les lavemens émolliens. Il n'est pas besoin d'insister sur les dangers d'une telle intempérance. La sobriété est mère du sommeil ; et si l'insomnie vient ajouter ses maux à tous ceux qu'éprouve un pauvre ouvrier, obligé de se lever dès l'aurore pour acheter son pain par la sueur de son front, on avouera que le sort qui lui refuserait du repos et de la santé serait trop inexorable. Qui dormira si ce n'est l'indigent ! !

Les maladies dominantes sont des affections glandulaires, des maux de dents, d'yeux, d'oreilles, en général toutes celles résultantes des inflammations des membranes séreuses et muqueuses, connues sous le nom de fluxions, catarrhes, rhumes de cerveau, etc. ; des rhumatismes, des boufissures et même quelques hydropisies, chez les enfans sur-tout dont les pieds ont contracté de l'humidité. Les purgatifs drastiques ont été employés avec succès, et voici la saison d'ordonner les pilulles aloétiques, connues sous le nom du docteur Franck, soit le matin, six à huit, soit à dîner, deux ou quatre, pour relever la tonicité de l'estomac. On a aussi généralement remarqué des indigestions, dues tant à l'humidité froide de la température à laquelle on s'est exposé après les repas, qu'à la nature des alimens choisis parmi les relâchans. Le temps des fruits est passé, et il est dangereux de terminer par eux le dîner et le souper, si sur-tout on a mangé des légumes et si on a l'habitude de tremper beaucoup son vin. Nous ne voulons pas donner un conseil dont on puisse abuser, et ériger en *caveau* l'école d'Hippocrate ; mais nous devons à la vérité de dire que le remède le plus certain et le moins dangereux contre les brouillards froids et pénétrans qui règnent depuis quelques jours, et que les rayons du soleil ne parviennent même pas à dissiper, est dans l'usage modéré d'un vin pur, vieux et généreux. Commentons avec modération l'Ode d'Horace, *Nunc est bibendum*, etc. Et puisque nos pores absorbent, en ce moment, l'eau suspendue dans les airs, admettons-en une moindre quantité dans les alimens que nous devons choisir parmi les plus secs et les plus aromatiques ; que le feu renouvelle et sèche l'air de nos appartemens ; que des habits chauds et légers entretiennent la transpiration. Le mois qui s'écoule et celui qui le suit, sont ceux qui exigent le plus de précautions dans le choix de la nourriture et l'exactitude du vêtement. Mais, par la même raison, des bains très-chauds et très-courts doivent remplacer la transpiration à l'air libre, et débarrasser les vaisseaux exhalans des impuretés que l'humidité et

le froid y retiennent. Des frictions sèches, en entrant et en sortant du bain, sont très-bien indiquées; et ce serait le moment de pratiquer avec succès le *masser*, après un bain de vapeurs. Nous devons à la vérité de publier qu'ils ne sont nulle part mieux administrés qu'aux *Bains Albert*, quai Bonaparte. Propreté, zèle, décence, tout s'y réunit pour y rendre le service aussi agréable, que commode et utile.

M. S. U.

Depuis le 9 novembre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 7 lig. $\frac{8}{12}$

La moindre de 28 p. 1 lig. $\frac{6}{12}$

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 8 d. $\frac{5}{10}$

Il est descendu dans son *minimum* (dilatat.) à 0 $\frac{3}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 92 d.

Et pour le *minimum* 87 $\frac{1}{2}$

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 5 fois au S., 6 fois au S.-O., 4 fois au N.-E., 3 fois à l'E., 5 fois au S.-E. et 6 fois à l'O.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

MÉDECINE.

Suite de l'article : *Des incommodités qui accompagnent la grossesse, de l'accouchement, et des précautions à prendre pour nourrir.*

Les épaules une fois dehors, on coule les doigts sous les aisselles, on tire le reste du corps. Avant de faire sortir les extrémités, on tournera la face de l'enfant à droite ou à gauche, de façon qu'il ne puisse être étouffé par les eaux et le sang qui l'inonderaient, s'il était placé sur le dos, en pénétrant dans sa bouche et son nez. C'est alors qu'on fait, avec un fil ciré en plusieurs doubles, deux ligatures au cordon ombilical, à trois pouces de distance du nombril de l'enfant. On le coupe, avec des ciseaux, entre ces deux ligatures, dont l'effet est d'empêcher l'hémorragie de la veine ombilicale, qui porte le sang de la mère à l'enfant, et celle des artères ombilicales, qui reportent le sang de l'enfant au placenta. Des novateurs ont prétendu que la ligature du côté de l'enfant était inutile, et ont soutenu que cette hémorragie l'affranchissait de la contagion variolique. Il n'y a rien de positif à cet égard; et ce qui l'est davantage, c'est que cette hémorragie peut être mortelle. Quelquefois, et en cas d'asphyxie, on l'emploie comme saignée déplétive et moyen curatif, en y joignant l'insufflation, des frictions sur le thorax, l'irritation avec des barbes de plumes, l'encens de papier brûlé, enfin l'emploi d'ammoniaque, mais avec beaucoup de discrétion. On a recommandé aussi les lotions de vin chaud, et l'on s'est sur-tout servi, dans ces cas qui demandent beaucoup d'empressement, de celles d'esprit-de-vin, plus ou moins gradué, pour titiller l'épiderme ou pour tremper le placenta.

Mais il reste encore une opération non moins importante, et du succès de laquelle dépend souvent celui de l'accouchement; c'est l'extraction du placenta. Plusieurs opinions se sont également divisées sur cette question; les uns ont voulu qu'on fît la délivrance aussitôt après l'accouchement, les autres ont abandonné cette expulsion à la nature : et les uns et les autres ont outré le précepte. Il est évident que la sortie du placenta aussitôt après l'accouchement est préférable, quand elle a lieu sans contrainte; mais si pour l'obtenir il faut des efforts, tels qu'on ait à craindre ou une hémorragie ou une rétroversion de matrice, il vaut mieux attendre quelque temps. Il y a un non moins grand danger à porter trop loin cette attente, parce que, dans ce cas, la matrice restituée sur elle-même et resserrant son orifice, ne permettra plus l'introduction de la main pour le décolement du placenta s'il est nécessaire, et n'aura plus ces contractions qui facilitent son expulsion. Voici la manœuvre avouée par les praticiens, et dans ces cas sur-tout la pratique l'emporte toujours sur les systèmes :

Aussitôt après l'accouchement, on saisira d'une main, avec un linge l'extrémité du cordon ombilical. On le tirera doucement en explorant par un tact réfléchi, si le placenta cède sur quelques-uns de ses points. Ces légères secousses ne se feront pas tout droit, mais en tous sens pour décoler les adhérences; et en faisant concourir avec elles des frictions, avec l'autre main, sur la région abdomi-

nale répondante à la matrice, dont la forme globulaire et contractile se fait bientôt reconnaître à travers l'enveloppe cutanée. Si de légères douleurs succèdent à ces *tractus*, on peut en conclure la contraction de la matrice, et alors l'expulsion a lieu. Mais, nous ne pouvons trop le répéter, si l'on éprouve trop de résistance, il ne faut pas chercher à la vaincre, où l'on entraînerait le renversement de la matrice, ou de dangereuses hémorragies. S'il refuse d'obéir à la main qui le sollicite avec ces précautions, on attendra quelque temps, mais jamais plusieurs jours, ainsi qu'on l'a conseillé depuis peu, et que la pratique meurtrière s'en était introduite; dans ce cas, au bout de quarante-huit heures au plus, on cherchera à agacer de nouveau l'irritabilité utérine, à exciter de nouvelles contractions, et après avoir oint ses doigts de quelque substance mucilagineuse, on s'assurera de temps en temps de l'orifice, pour savoir s'il n'y a pas une partie du délivre au passage, et en favoriser l'expulsion à l'aide du cordon, s'il existe encore, sinon on attendra qu'un portion plus grande de cette masse soit engagée, afin de pouvoir la saisir plus sûrement, à moins qu'une perte ne survienne, car alors il faut franchir tous les obstacles, profiter de la première dilatation qu'elle favorise encore, introduire une main en suivant le cordon qu'on retiendra de l'autre. La main introduite détachera successivement toutes les adhérences, et en même-temps tous les caillots de sang qui pourraient se trouver dans cette cavité; on entraîne doucement le tout avec la main qui a conservé le cordon, que pendant la manœuvre on a de temps en temps interrogé. Cette pratique est également indispensable, s'il y a eu rupture du cordon ombilical, ou si le placenta n'était pas sorti en entier.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

CHIRURGIE.

On sait, par l'Histoire, que Louis XIV apporta deux dents en naissant, et que ce présage annonçait, dirent les astrologues consultés alors, qu'il serait un grand monarque.

Ce phénomène vient de se renouveler, sans que je prétende en tirer la même conséquence.

Le 15 août dernier, je fus appelé pour l'accouchement de la femme du nommé Nourrit, tailleur de cette ville, dont j'eus terminé l'accouchement vers les dix heures du soir. En examinant l'enfant, je fus surpris de voir, à la mâchoire inférieure, une dent incisive, aussi bien formée que le serait celle d'un enfant de sept à huit mois. Par le toucher, je remarquai qu'elle était mobile, et que sa substance n'était que cartilagineuse. Au bout de quinze jours, il parut une autre dent incisive à la même mâchoire, mais d'une substance compacte. La chûte de la première est arrivée au bout d'un mois; reste à savoir la durée de la seconde, ce que j'aurai soin d'observer. Les suites de l'accouchement se sont terminées assez bien, si ce n'est un engorgement au sein, qui n'est pas encore guéri. Depuis quarante ans que je pratique les accouchemens, je n'ai pas été à même d'observer un semblable fait, non plus que mes confrères à qui je l'ai communiqué, et j'ai cru qu'il pourrait figurer dans votre excellente Gazette, dont la rédaction nous plaît infiniment, en joignant l'agréable à l'utile.

AUPETIT, chirurgien à Huriel.

PHARMACIE.

Vous voulez, Monsieur, substituer à l'usage des jus d'herbes, l'usage de brouter l'herbe; chose indubitablement très-saine et très-salutaire, par la raison, dites-vous, que les chiens mangent le chiendent.

Sans doute on abuse de tout, et personne ne le sait mieux que ceux qui sont dans le cas d'observer la pratique de beaucoup de médecins; mais faut-il, parce que quelques docteurs imberbes ou quelques vieux routiniers se débarrassent de l'importunité de leurs malades en les mettant pendant un mois à l'usage des jus d'herbes, proscrire ce médicament? Je ne le crois pas. On va me dire, peut-être: *Vous êtes orfèvre, M. Josse.* Non: bien que je vive avec les simples, je ne m'intéresse aucunement au succès des jus d'herbes. Mais je crois que les signaler comme dangereux généralement, c'est

agir contrairement aux indications de la nature. Dire que toutes les plantes dont on extrait les sucs doivent être mangées en nature, ce n'est pas connaître tous les estomacs. Ne sait-on pas qu'il en est qui ne peuvent digérer la fécule ou partie caséeuse du suc d'herbe, et à qui ce suc, bien dépuré, bien clarifié, est très-salutaire. Que l'on blâme l'abus des jus d'herbes, que l'on se récrie contre leur mauvaise préparation, sur le danger de ne pas bien choisir les plantes, sur leur mixtion incohérente dans la préparation des sucs, c'est bien. Il faudrait, si l'on pouvait persuader, à toutes les personnes qui en font usage, que ce médicament exige beaucoup de sagacité et de prudence dans la prescription, dans la préparation et dans l'usage; mais le proscrire, et vouloir lui substituer la mastication des plantes dans tous ces cas, c'est, à mon sens, pour éviter un abus, tomber dans un autre. Il y a bien quelques plantes, telles que le cresson, l'endive, la laitue, etc., que notre estomac digère en les mêlant à d'autres ingrédiens; mais à celui à qui le suc d'ortie est très-salutaire et produit des effets très-marqués, si l'on prescrivait de manger la plante en nature, je doute que l'on réussît aussi bien. Cela ne m'empêche pas de convenir avec l'Auteur de l'article, qu'il est des volatiles qui les mangent très-bien sans être pilés.

Il y a un autre point de vue sous lequel il est peut-être bien de considérer l'habitude des jus d'herbes. A l'époque où on les prescrit, c'est, en quelque sorte, le moment de la régénération des êtres. C'est au printemps; c'est quand la nature rajeunie vient redonner une nouvelle vie à tout ce qui existe. Pendant l'hiver, nous avons vécu de substances trop parfaites; nous avons pris des principes de vie trop animalisés, et c'est pour tempérer l'action de ces alimens trop vivifians, si je puis m'exprimer ainsi, qu'il est bien de faire usage des sucs de végétaux à peine élaborés.

Sous ce rapport, peut-être, l'usage général des jus d'herbes peut être très-bon; mais quand on veut en obtenir un succès marqué, je crois qu'il faut prendre beaucoup de précautions, comme consulter la nature des plantes, leur degré de végétation, le lieu où elles croissent, le jour, l'heure de leur récolte, leur quantité, etc.; toutes choses que l'on ne peut guères déterminer sans avoir des connaissances suffisantes et une exactitude bien scrupuleuse dans la confection des médicamens.

Quand on n'a pas besoin d'un succès aussi important, on peut, quoi qu'en dise l'Auteur de l'article que nous réfutons, prescrire *les jus d'herbes ordinaires*, sur-tout quand ce remède, qui a pour lui quelques siècles de bénigne habitude, peut tranquilliser le malade et donner répit à l'embarras du docteur, qui souvent perdrait sa confiance, s'il disait sagement : Laissez agir la nature.

MOUQUET, Ph. Herb.

Note du Rédacteur. Nous avons inséré cet article pour faire preuve de bonne foi dans l'exposé de nos opinions, et loin d'être convaincus par les raisons de notre docte abonné, nous ne pourrons jamais croire qu'un breuvage nauséabond au goût, difficile à digérer, puisse remplacer avec succès la mastication *seulement* d'une plante dont les vertus s'accroissent par le mélange de ses sucs à celui de la salive qui les rend plus diffusibles. Nous préférions même, aux sucs d'herbes proposés, le procédé de jeter sur les plantes une eau bouillante dans laquelle on les laisse macérer toute la nuit. On boit cette espèce de dissolution, qui s'est tellement emparée des principes de la plante, que si l'on a jeté dessus quatre ou six onces d'eau, on a un verre et demi de liquide. Au reste, nous avouerons en toute humilité que nous sommes de ces médecins qui ne croient jamais l'être davantage que quand ils disent : *Laissez agir la nature.*

BIBLIOGRAPHIE.

Physique Mécanique de E. G. Fischer, professeur de Mathématiques, de Physique et de Chimie, membre de l'académie de Berlin. Traduit de l'allemand, avec des notes, par M. *Biot*, de l'institut national. 1 vol. *in*-8°. avec 8 pl., 6 fr. et 7 fr. 50 cent. A Paris, chez *Bernard*, libraire pour les Sciences et Arts, quai des Augustins, n°. 25.

Cet ouvrage est un de ceux qui semblent plus particulièrement appartenir au génie de patience et d'érudition

qui caractérise les Allemands, et il était digne du jeune savant qui débute si brillamment dans cette carrière, à un âge où ses pareils sont encore auditeurs, de chercher à le naturaliser en France. Il venge la physique de l'espèce de délaissement où elle est tombée, depuis la fortune de la chimie et la géométrie, ses sœurs naturelles, sans l'aide desquelles elle ne peut faire un pas heureux. Étranger à tous les systèmes, ce traité se borne à présenter les phénomènes de la nature, à en assigner les causes, à en déterminer les lois; en un mot, il offre la science de faits. M. Fischer se propose de le faire suivre de deux traités, l'un de la physique chimique et organique, l'autre de la physique appliquée. Celui-ci n'est que la *Physique Mécanique*; et c'est de l'ensemble de ces connaissances, successivement expliquées, que résultera un traité général de physique, dont M. Biot nous promet de compléter sa traduction. S'il l'enrichit de notes aussi savantes que celles qui ornent ce traité particulier, on admirera le zèle émulateur qui anime à la fois, et l'Auteur allemand et le Traducteur français. On ne peut donner trop d'éloges à cet ouvrage, dont la lecture, dégagée des épines trop ordinaire à la science, présente des idées exactes, saines, lumineuses et instructives; et si la médecine est fille de l'expérience, on ne peut trop le recommander aux médecins, qui font de cette étude la base de leur pratique et le noble sujet de leurs méditations. Des gravures linéaires, en donnant le dessin des appareils, ajoutent encore à la clarté des démonstrations; et, sous tous les rapports, ce travail nous a paru ne rien laisser à desirer.

L'Art du Dentiste, ou Manuel des opérations de chirurgie qui se pratiquent sur les dents, etc. 1 v. *in*-8°. avec 16 pl. Prix, 6 fr. et 7 fr. 40 cent.

De la Séméiologie Buccale, ou exposé des signes qu'on trouve à la bouche, et qui font connaître la cachexie, etc. 1 vol. *in*-8°. Prix, 2 francs 50 cent., et 3 francs.

Ces deux ouvrages, de M. *Laforgue*, dentiste, se trouvent chez l'Auteur, rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, n°. 7, près le carrefour Bussy; *Croullebois*, rue des Mathurins; *Méquignon*, rue de l'École de Médecine, et *Gabon*, place de la même École.

L'Auteur a peut-être outré son système, mais on ne peut disconvenir que les indices fournis par l'inspection des dents ne puissent donner de très-bons renseignemens pathologiques. Ce qu'il dit sur le manuel des opérations, paraît basé sur une pratique de bons principes et l'habitude de son art. Les jeunes gens qui se livrent à cette partie de la chirurgie, consulteront ces deux ouvrages avec profit.

Réflexions Thésapeutiques et Hygiétetiques sur la Maladie qui a ravagé l'Espagne; par *Poumier*, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, membre de plusieurs sociétés savantes, littéraires et médicales. A Bayonne, chez l'Auteur. A Paris, chez *Crochard*, libraire, près l'École de Médecine.

Nous avons déjà eu occasion de rendre justice à cet ouvrage, dont le but est de prouver qu'on ne doit pas appliquer un traitement uniforme à une maladie qui présente des variétés, en raison de l'âge, du tempérament, de la saison; et c'est avec plaisir que nous avons vu accueillie depuis, par les médecins qui ont successivement publié leurs observations, une idée dont le docteur Pommier a eu l'initiative, puisque cet écrit est de 1805. Le tableau des symptômes est d'une vérité effrayante, et justifie les terreurs que l'invasion de cette maladie a inspirées à un Gouvernement paternel, qui s'est empressé de lui opposer deux praticiens distingués, à l'un desquels M. Pommier a dédié son utile opuscule.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTE, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TROISIÈME ANNÉE.

(N°. LXXXVII.) (697) (1er. Décembre 1806.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Charles Musitan naquit, en 1635, en Calabre. Il était prêtre, et ses succès dans le traitement de la syphilis, nommée alors le *mal de Naples*, lui attirèrent tant d'envieux, qu'il fut dénoncé au Pape Clément IX, qui le maintint dans le droit d'exercer la médecine. Son Traité de la maladie vénérienne a été traduit en français, par Devaux, en 1711, 2 vol. *in*-12, et l'on y lit, entr'autres, deux faits très-remarquables constatant la vérité de l'absorption du virus par les pores de la main seule. Il est mort à Naples, en 1714, à quatre-vingt ans, laissant plusieurs ouvrages estimés qui ont été imprimés à Genève, en 1716, 2 vol. *in-folio*.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Les injures d'un Journal dont l'improbation est un éloge, et la censure un titre à l'estime publique, ne nous empêcheront point de continuer à signaler les phases des saisons, sur les pas d'Hippocrate (1), de Baillou, de Sydenham, de Raimond, qui, plus médecins sans doute que tout l'alphabet des *débats* (2), ont pensé que la connaissance des températures influait extrêmement sur la pratique de la médecine. Et comme, après cet objet essentiel, le plus

(1) *Quin etiam syderum ortus et occasus noscantur, ut mutationes, et ciborum ac potionum redundantias ventorumque et totiùs mundi ex quibus sanè morbi hominibus proveniunt, observare sciat medicus.* Hippocr. de vict. rat. lib. 1.

(2) Quand une bonne loi obligera-t-elle tout journaliste à ne pouvoir imprimer un fait pouvant compromettre la réputation d'un citoyen, sans avoir exigé le dépôt de l'acte authentique qui le prouve, sans imprimer aussi, en toutes lettres, le nom de l'auteur de l'article, et sans être obligé d'accorder à l'accusé l'insertion de sa réponse, sous la peine d'être pris à partie et puni comme calomniateur si l'allégation est prouvée fausse?

important est le choix des médicamens et des alimens, nous n'aurons pas la vanité de croire déroger à notre dignité, en désignant les pharmacies où se confectionnent les meilleurs remèdes, les librairies où se vendent les meilleurs livres de médecine, les auteurs qui ont le mieux écrit sur cette grave matière (et à ce titre, en dépit du petit bout d'oreille de l'auteur de l'article, nous citerons souvent l'illustre école de Montpellier, moins par un sentiment de reconnaissance, que par un sentiment d'équité (1)). Tout l'arsenal médical est de notre domaine, et nous avons au moins autant de droit à publier gratuitement l'extrait des nouveaux ouvrages en médecine, et l'annonce des remèdes nouveaux sanctionnés par l'autorité du Gouvernement, que le Journal de l'Empire a celui d'indiquer en vente *chez lui* tous les ouvrages dont il publie l'annonce. Ainsi, malgré la sentence émanée de cette jurisdiction, dont nous ne reconnaissons point la hiérarchie, nous continuerons d'accorder les honneurs de l'insertion, aux recettes constatées bonnes par l'expérience, aux phénomènes de la nature dont le public et le savant se montrent également curieux ; et nous ne croirons pas plus indigne de figurer dans nos Feuilles, la recommandation des meilleurs chocolats, que les gens du monde ne trouvent ce mets, aussi délicieux que sain, indigne de figurer sur leurs tables. Avec un peu de bonne foi, notre honnête critique eût même reconnu que rien n'est plus grave, dans une grande ville, que le choix des comestibles, et que si la médecine doit laisser à l'autorité le soin de dénoncer au public les dangereuses manipulations alimentaires, par la publicité des punitions qu'elle impose à leurs auteurs, elle doit à l'humanité de remplir explicitement une partie de ce pieux ministère, en indiquant à la confiance publique les établissemens qui la méritent. Mais quel étrange aveuglement a pu égarer l'auteur de cette satyre anti-médicale au point d'incriminer, en style barbare, des observations sur *le temps qu'il a fait dans la semaine!* Hippocrate, Hésiode, Aratus, Kirker, Verulam, Mayer, Boekmann, Bertholon, Geoffroi, Tissot, Ramazzini, Giurin, Toaldo, Cotte, Lamarck, les recherches météorologiques que vous avez cru léguer à la science, et péniblement poursuivies avec un soin si minutieux, n'étaient donc que de *graves niaiseries!* Ainsi, injuste autant qu'ingrat, tu ne vois pas, censeur maladroit, dans la passion qui t'égare, qu'en voulant nous condamner, tu instruis le procès, tu insultes à la mémoire des patriarches de la médecine, dont les immortels écrits sont bien autrement importans à la félicité publique, que les déplorables lambeaux d'un Journal injurieux et d'un Feuilleton tragi-comique. Mais elle nous aura servi à quelque chose, cette provocation calomnieuse ; nous y avons puisé la connaissance de l'étendue de tous nos droits et de tous nos devoirs. Oui le dieu de la lumière est aussi celui de la médecine, et, fidèles à son culte, nous les répandrons ensemble dans la société, qui les méconnut trop long-temps. Elle sera en effet populaire, cette Gazette dont la franchise et les succès irritent les mystiques pontifes de la médecine occulte. Venez vous tous que l'expérience a éclairés, et confiez-nous vos réussites ; venez aussi vous tous que la douleur accable, que le charlatanisme dépouille et ne guérit point, confiez-nous vos maux, et nous vous enseignerons les remèdes qui guérissent. Nous ne voulons d'autre prix de nos soins que votre soulagement, d'autre salaire de nos conseils que votre guérison. Trop long-temps un langage hyéroglifique hérissa l'enseignement et la pratique de la médecine ; trop long-temps complices involontaires de ce dangereux égarement, nous prostituâmes notre plume à un idiôme barbare, et notre encens à des dieux étrangers. Instruits par la nature, nous ne parlerons plus que sa langue et celle du peuple au milieu duquel nous vivons, en reléguant, avec les fables de la mythologie grecque, les

(1) Nous n'avons jamais dit que nous fussions docteur de cette école, et sous le prétexte que nous l'avions dit, un médecin inconnu n'avait pas le droit de diffamer l'université de Reims, à laquelle appartient plus d'un *professeur de l'école de Paris*, ni de nous présenter comme ancien *chirurgien de bataillon*, qualité dont nous nous honorerions, mais que nous défions qu'on prouve que nous ayons jamais eue.

mots techniques qui ne peuvent servir qu'à masquer l'ignorance.

Les maladies du moment sont toujours les catarrhes, les rhumatismes, et quelques rhumes qui ne quittant point chaque famille où ils ont été remarqués, sans attaquer tous les membres qui la composent, ont semblé présenter un caractère épidémique (1). Nous ne voulons point sonner l'alarme; mais, sentinelles avancées de l'art de guérir, nous devons signaler les premiers l'approche de l'ennemi, ou l'on aurait, en effet, le droit d'accuser notre vigilance (2). Plusieurs raisons motivent cet avis : la nécessité de recourir aux préservatifs, la certitude qu'ils ont à la fois, et le mérite d'éloigner le mal, et celui de rassurer les esprits; l'observation de plusieurs rhumes, longs, tenaces, communicables, et la remarque qu'il existe parmi les chats une affection fluxionaire, semblable à celles qui ont été remarquées dans les années 1578, 1776 et 1777 à Paris, et en 1783 et 1784 à Chartres, époques d'épidémies muqueuses qu'elles ont précédées(3). Les moyens préservatifs sont les suivans: le soin d'éviter de passer d'un endroit chaud à un endroit froid, et pour cette raison, l'usage habituel des poëles n'est pas sans quelque danger, si les commis, en sortant de leurs bureaux; les gens de lettres, de leurs cabinets; les ouvriers, de leurs atteliers; les oisifs, des cafés; tous ceux enfin qui ont contracté la funeste habitude de ce feu concentré dont l'effet est de produire une atmosphère factice, n'ont pas l'attention de se livrer, à l'air extérieur, à un exercice un peu actif, soit en traversant, au retour de leurs occupations, quelque promenade publique dans laquelle ils puissent un peu s'ébattre et courir, soit en s'imposant, en rentrant, l'obligation d'un exercice un peu actif, comme de scier un peu de bois, de jouer à la paume, au volant, de faire des armes, de danser, etc. Tous ces exercices sont très-sains, en hiver, pour rappeler la transpiration insensible que le froid de l'air extérieur a pu arrêter, et ils exigent seulement le soin exact de changer de linge, si l'on n'a pas l'habitude de l'application de la flanelle sur le corps. On doit, parmi les préservatifs, compter aussi pour beaucoup la manière de se vêtir. Ce n'est point en se surchargeant d'étoffes grossières et pesantes, qui ajoutent à la transpiration lorsqu'on travaille auprès d'un poële, et permettent en sortant l'accès le plus libre à l'air extérieur, qu'on parviendra à se préserver de l'influence des miasmes. Ces vêtemens en augmenteraient au contraire l'action. C'est en se couvrant d'étoffes légères et moëlleuses, et en observant sur-tout l'habitude de se dépouiller toujours, soit aux spectacles, soit dans les appartemens, du vêtement de dessus, soigneusement réservé pour combattre les intempéries. Enfin, la nature des alimens influe excessivement sur la disposition inflammatoire, qui, elle-même, en irritant les membranes, les prépare à admettre les miasmes contagieux répandus dans les airs (1). Le remède est simple; il consiste à répartir dans le système ce léger principe inflammatoire; ainsi une nourriture tonique, le vin pur, en petite quantité; quelquefois le soir, sur-tout en se couchant, un peu de thé animé d'un peu d'eau-de-vie et de jus de citron; la sobriété dans les alimens, mais sur-tout le soin de ne point sortir

(1) Nous citerons entr'autres, la respectable et nombreuse famille du docteur de Laborde, médecin de l'Ile-de-France, aussi instruit que simple dans ses moyens, vraiment hippocratique enfin. Il n'est, à commencer par lui, aucun des membres de sa famille, que cette affection catarrhale muqueuse ait respecté.

(2) *Morborum semper vulgariter grassantium impetum citò animadvertere oportet, nec tempestatis conditionem ignorare debet medicus.* Hippocr. prænot. 39, sec. 3.

(3) L'Ecole de médecine de Montpellier a remarqué que l'épizootie des chevaux, en 1732, précéda d'une année une épidémie analogue observée par les médecins d'Edimbourg, au rapport de Saillant. — Elle observa encore, d'après le célèbre professeur Huzard, qu'en 1776 et 1777, une affection catarrhale passa successivement des hommes aux chevaux, aux chiens, aux chats. Le docteur Rulh rapporte qu'après une semblable épizootie des chats, à Philadelphie, les hommes furent attaqués d'une maladie analogue. *Observations de Buniva, an* 8. Le traitement de la maladie actuelle des chats, consiste en une prise d'émétique d'abord, puis la thériaque et le lait chaud.

(1) *Morbi verò partim ex vivendi ratione, partim etiam ex spiritu quem vivendo trahimus, proveniunt.* Hippoc. de nat. hom.

sans avoir un peu mangé, suffisent pour mettre en garde contre une affection qui n'a rien de très-alarmant, et qu'il vaut bien mieux prévenir que d'avoir à guérir. C'est dans une température molle et pluvieuse, telle que celle que nous éprouvons en ce moment, qu'en dépit du Journal de l'Empire, on fait avec succès usage du chocolat, cet aliment médicamenteux, dont le choix n'est pas assez sévèrement soigné. Loin d'être abandonné à toutes sortes de mains, il serait à desirer que sa confection fût exclusivement réservée à ceux qui ne s'occupent que de ce commerce. Aux approches du jour de l'an, il n'est point de petit épicier, de droguiste, de parfumeur même qui ne fasse venir son *broyeur*, et qui ne sache composer un chocolat dans lequel il n'entre de cacao que ce qu'il en faut pour colorer un mélange d'amandes ordinaires, de farine et de sucre brut. Il est même un moyen de diminuer encore la mince portion du cacao destinée à masquer les substances qui le remplacent, c'est de le torrefier au point qu'il acquière une couleur bien plus intense, et que ses principes exaltés puissent communiquer davantage de son goût à la masse falsifiée; mais c'est aux dépens de l'huile du cacao qui s'altère facilement au feu, et contracte rapidement une saveur *empyreumatique* et une qualité dangereuse. Le lieu choisi pour être le dépôt de cette substance n'est pas aussi indifférent qu'on pourrait le penser, parce qu'elle a une excessive propriété de susception des émanations voisines. Nous avons connu une dame qui ne se purgeait jamais qu'avec du chocolat fait très-innocemment par un apothicaire, mais qui acquérait, par son séjour dans la pharmacie, une qualité purgative, renforcée peut-être par l'imagination de la dame. Nous avons, dans le nº. 54, signalé à la confiance publique, la fabrique de M. Duthu, rue Saint-Denis, nº. 56, près la rue des Lombards, et c'est avec plaisir que nous répétons ici, qu'après avoir vérifié les soins minutieux qu'il apporte dans le choix de ses cacaos et ses procédés de fabrication, nous avons reconnu qu'il était impossible d'obtenir des succès et une vogue plus mérités. Impartiaux dans nos éloges, nous devons aussi à la vérité de citer avec distinction le nom de M. de Beauve, rue Saint-Dominique, nº. 4, près la rue des Saints-Pères, fabricant un chocolat d'une autre espèce. Nous l'avons déjà recommandé, dans notre nº. 50 de cette Gazette, en annonçant un de ses dépôts au Palais-Royal, galerie de pierres, nº. 114, chez M. Rochette. Ce chocolat, dont M. de Beauve est l'inventeur, porte le nom d'*analeptique*, et est fait avec le salep, préparation tirée de la racine d'une espèce d'orchis de Perse, substance éminemment restauratrice, et dont on fait un très-grand usage dans les harems, soit pour stimuler les desirs de l'amour, soit pour réparer ses pertes, soit enfin pour provoquer cet embonpoint excessif qui, chez ces peuples indolens, est le premier attribut de la beauté. Desbois de Rochefort, dans sa matière médicale, a vanté les propriétés nourricières de cette substance dans le marasme et la phtisie pulmonaire, et M. de Beauve a ajouté à ce bienfait celui de l'offrir sous une forme à la fois agréable au goût et à la vue. Il est encore plusieurs fabriques jouissant d'une estime méritée, telles que celles de madᵉ. veuve Meudier, rue Cassette, de M. Millerant, rue du Lycée, auteur d'un chocolat-épuré approuvé par la Faculté de médecine, et quelques autres. Mais on est étonné du petit nombre de bons fabricans, et en le comparant à la liste immense des annonces et à l'étendue de cette capitale, on est tenté de dire : *Sunt rari nantes in gurgite vasto.*

Le choix des alimens, sous le rapport de la salubrité, n'est pas moins important. La saine hygiène proscrit en ce moment les légumes herbacés, les fruits aqueux, les chairs des jeunes animaux, et elle ordonne les viandes *faites*, les mets substantiels et légèrement aromatisés, secs, plutôt rôtis que bouillis. Le lait et le beurre conviennent moins à la classe indigente, que le fromage qui jette dans la pâte alimentaire des principes de fermentation qui aident à la digestion. Les ouvriers feront bien de ne pas commencer leur travail sans avoir pris ou un peu d'eau-de-vie ou quelque teinture d'anis, de genièvre, ou de tel autre aromatique. On a accrédité un préjugé ridicule et dangereux contre ces liqueurs faites et bues en *famille*, et il vau-

drait bien mieux qu'un pauvre ouvrier bût chez lui, avant de partir, deux cuillérées d'une eau anisée faite par sa femme, et dont les ingrédiens ont corrigé l'âpreté spiritueuse, que d'acheter bien cher un verre d'eau-de-vie brûlante et frelatée. Il serait à desirer aussi qu'il pût mêler à l'eau de ses repas un peu de vin, ou au moins de la bière cuite, ou une boisson faite avec le genièvre macéré. Mais autant une boisson fermentée est propre à soutenir le ton de la fibre affaissée par la température, autant l'abus du vin et de l'eau-de-vie est dangereux dans un moment où les moindres excès dans la nourriture déterminent rapidement le développement des germes de maladies répandus dans l'air. Enfin, un point essentiel et trop négligé par les ouvriers, est la propreté. On peut, sans fortune et sans une toilette recherchée, avoir du linge blanc, se laver souvent le visage, la bouche, les mains et les pieds. L'usage de porter les cheveux courts et sans poudre est très-favorable à la propreté, mais il ne l'est peut-être pas autant à la santé. Le peuple, en général, néglige trop l'attention d'ouvrir les chambres qu'il occupe, et dont une population pressée et l'influence de la nuit ont bientôt corrompu l'air; mais qu'il apprenne que le froid fortifie et ne veut d'autre moyen pour le combattre que l'exercice, alors peut-être il sentira le danger de ces *veillées*, où chaque femme ajoute au danger d'un petit local hermétiquement fermé, celui de vingt haleines et autant de feux cachés qui dépensent encore ce que l'air contient de plus respirable. Nous reviendrons, dans les nos. suivans sur ces abus trop communs pendant l'hiver, auxquels la classe indigente doit ses maladies et ses longues convalescences, et dont elle ne se corrigera que quand elle aura la conviction que les conseils qui lui sont adressés sont inspirés par l'instruction la plus réfléchie et l'affection la plus désintéressée.

M. S. U.

Depuis le 19 novembre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig. $\frac{4}{12}$

La moindre de 27 p. 1 lig. $\frac{9}{12}$

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 10 d. $\frac{6}{10}$

Il est descendu dans son *minimum* (dilatat.) à 1 $\frac{2}{10}$.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 92 d.

Et pour le *minimum* 87

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 4 fois au S., 20 fois au S.-O., 1 fois au S.-E. et 5 fois à l'O.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

Il est souvent très-dangereux d'user des remèdes appelés *généraux*, même les plus vantés. Les eaux minérales de Vichy sont classées, depuis long-temps, parmi les médicamens très-utiles contre plusieurs maladies du foie; mais l'événement arrivé à M. M...., chirurgien à Vouvray près Tours, prouve combien il faut être prudent et sagace pour distinguer la vraie application des moyens héroïques.

M. M..... portait un skirre au foie depuis quatre années; c'était un reliquat de fièvre intermittente double tierce, terminée trop promptement par de larges doses de kinkina.

Il menait une vie languissante; ses digestions étaient pénibles, venteuses; les déjections étaient rares; il avait des accès de fièvre erratique, des céphalalgies fréquentes; et il résolut de se rendre à Vichy, malgré les avis des médecins qu'il avait consultés.

Le médecin des eaux lui en défendit l'usage, soit intérieurement, soit extérieurement. Il s'obstina à suivre le parti qu'il avait pris, parce que, disait-il, ses livres indiquaient les eaux de Vichy dans le cas où il croyait être.

Peu de jours après qu'il eut bu des eaux de la fontaine la plus forte, la fièvre survint, le foie s'enflamma et abcéda. Le pus une fois formé, la fièvre céda. M. M..... se trouva mieux; mais la rupture de l'abcès, qui eut lieu quatre jours après l'apyrexie, causa sa mort subite.

Paris, le 20 novembre 1806.

B...t, D. M. M.

PHARMACIE.

VERTUS DE L'ÉTHER.

Le Précis de la constitution médicale observée dans le département d'Indre-et-Loire (1), petit chef-d'œuvre d'observation hippocratique dont on ne peut penser et dire trop de bien, conseille dans son n°. 2, sur la foi du savant docteur Valentin, médecin à Marseille, les frictions légères d'éther sulfurique contre les hernies étranglées. Nous nous empressons d'annoncer que cette recette, éprouvée par nous, vient de nous réussir au-delà de tout espoir, dans une hernie étranglée depuis plusieurs jours, avec engouement et induration de l'intestin, déjà un peu *maronné*. Nous n'avons pas la prétention de vouloir expliquer la théorie de son action, mais en faveur d'une pratique aussi heureuse qu'inespérée, qu'on nous permette quelques conjectures. Le malade était abattu, pâle, vomissant des matières d'une odeur vraiment fécale; rien ne passait depuis deux jours; le pouls était petit, serré, misérable, la figure have, les yeux ternes; nulle selle, des urines rares, strangurieuses, ardentes. Le plus léger attouchement sur la hernie causait des douleurs affreuses. Des renseignemens précis promettaient qu'il n'y avait eu aucunes adhérences antérieures. On commença par des frictions très-légères et long-temps prolongées, avec un demi-gros d'éther. Le malade éprouva un sentiment de froid, qui succéda à celui d'ardeur et de pesanteur qu'il éprouvait auparavant. Bientôt une colique d'une nature particulière, et de *dehors en dedans*, selon l'expression du malade, se fit sentir dans la partie lésée. Il éprouva ensuite un tiraillement très-douloureux. La tumeur s'amollit. On continua. Enfin, elle céda tellement qu'elle disparut, à notre grande satisfaction générale. Ne semble-t-il pas que ce fait peut s'expliquer ainsi: L'éther, composé d'esprit-de-vin rectifié par l'acide vitriolique, est astringent et volatil. Il pénètre la partie qui est brûlante, échauffée et avide d'humidité. Il est distendu, parce que la chaleur distend les fluides. L'anneau de l'arcade crurale cède à cette dilatation, mais bientôt la volatilité de l'éther le fait évaporer. L'intestin, diminué de volume, se trouve plus à son aise dans l'anneau dilaté; les matières retenues dans l'intestin, pénétrées par le fluide spiritueux, entrent dans une certaine fermentation, et mises à l'aise par l'élargissement de l'anneau qui les resserrait, se délayent et franchissent l'obstacle qui les retenait. Nous donnons cette explication, en attendant une meilleure. Nous invitons à ne pas désespérer des premières tentatives; le mal ne cède qu'à la constance itérative dans l'application du moyen pharmaceutique, qui est un peu cher, mais qui sauve la vie; il est plus facile, pour tout le monde, que l'opération, qui coûte plus cher encore, qui est plus douloureuse et plus incertaine. Il faut quelquefois employer jusqu'à deux onces d'éther.

M. S. U.

(1) La société à laquelle on doit ce précieux recueil vient de prendre, dans son n°. 19, l'honorable initiative sur les autres sociétés médicales, en publiant l'arrêté pris dans sa séance du 3 novembre, « d'inviter les membres des autres sociétés et leurs correspondans, à se réunir pour solliciter, conjointement auprès du Gouvernement, la révision de la loi du 19 ventose an 11, relative à l'enseignement de l'exercice de la médecine et de la chirurgie ».

AVIS.

« Les médecins, chirurgiens, docteurs en médecine et chirurgie, officiers de santé et sages-femmes, ayant droit d'exercer dans le département de la Seine, ont été invités à faire parvenir, au bureau de l'instruction publique de la préfecture, à l'Hôtel-de-Ville, l'indication exacte de leur nouveau domicile. Plusieurs n'ont point répondu à cette invitation, et leur demeure est restée inconnue. Ils sont prévenus, pour la dernière fois, que faute par eux de remplir cette formalité dans le délai de huit jours, ils seront considérés comme n'exerçant plus dans le département, et que leur nom ne sera point porté sur la liste qui doit être publiée en vertu de l'art. 26 de la loi du 19 ventose an 11, relative à l'exercice de la médecine ». (*Journal de Paris*, 27 *novembre* 1806).

« Sa Majesté informée de la belle conduite

de M. Lepage, curé de la commune de Maisons-Alfort près Paris, pendant la dernière maladie épidémique dont cette commune a été affligée, l'a nommé membre de la légion d'honneur ».

(*Extrait du Moniteur*).

Il est doux pour nous qui les premiers (nº. 39, 11 thermidor an 13) avons rappelé que la médecine *était autrefois exercée exclusivement par les prêtres*, et qui avons dès-lors célébré les bienfaits de la *sublime mission d'un curé-médecin dans les campagnes*, de voir aujourd'hui le dévouement auquel s'est élevée cette fonction, sous la protection spéciale d'un Guerrier-Législateur, à l'œil duquel nul acte d'héroïsme, civil, militaire ou religieux, n'échappe dans son vaste Empire.

Il semble que l'article de notre Gazette, que nous citions tout-à-l'heure, ait fourni l'idée d'un établissement qui vient de se former sous le titre de *Collége des étudians en médecine de Paris.* Nous allons rapporter nos expressions : « L'établissement de séminaires d'étudians en médecine près les grands hôpitaux, serait sûrement plus avantageux à l'humanité, que ces cours publics où les jeunes gens, emportés par la fougue de l'âge, distraits par le plaisir, viennent écouter à la hâte quelques leçons, et sont entraînés de nouveau dans le tourbillon de la capitale, libres d'eux-mêmes, et sans lois qui les invitent à la méditation sur ce qu'on vient de leur enseigner ». *Gazette de Santé*, nº. 39.

Nous avions cité l'exemple de Charlemagne, dont les Capitulaires portent expressément : *Infantes mittantur discere medicinam.* Ce vœu vient d'être réalisé ; et sous l'empire d'un autre Charlemagne, sous la protection du ministre de l'intérieur, un collége est ouvert, depuis le premier novembre, aux jeunes gens qui se vouent à l'étude de l'art de guérir. Cet établissement réunit toutes les classes d'instruction, et l'administration est non-seulement « disposée à traiter le plus favorablement possible ceux dont la fortune ne répondrait point suffisamment à leur amour pour le travail ; mais elle espère pouvoir bientôt mettre au concours plusieurs places gratuites ». C'est ce moyen, étranger à l'intrigue, qu'elle emploie pour le choix de ses professeurs, assez multipliés pour qu'on puisse, sans sortir du collége, réunir tous les élémens de l'éducation médicale.

On s'adressera, pour les conditions, les communications du *prospectus* et les demandes d'admission, à M. *Davaux*, agent général du collége, au ci-devant Séminaire Saint-Nicolas, rue Saint-Victor, à Paris ; local vaste, aéré, réunissant au voisinage de la rivière, celui d'un Jardin public où l'instruction voit encore s'unir aux productions de la nature les prodiges de l'art.

Nota. Les Souscripteurs dont l'abonnement expire au premier janvier, sont invités à le renouveler, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de leur Gazette.

BIBLIOGRAPHIE.

Il nous est doux de commencer cette tâche par l'annonce d'un livre d'autant meilleur, que les diverses matières médicales publiées jusqu'ici, plus occupées d'établir des théories nouvelles, que de guider le jeune praticien, laissaient toutes à desirer un ouvrage simple, élémentaire, et sur-tout *énonciatif des doses précises*, article le plus difficile pour le médecin qui commence sa carrière, et le plus important pour ses malades. Cet ouvrage, au reste, devait être donné par celui dont tous les travaux ont eu la philantropie pour objet ; et nous nous honorons de l'avoir eu pour collègue dans l'inspection générale du service de santé militaire. Enfin, il nous semble justifier, sous tous les rapports, son titre de *Code Pharmaceutique à l'usage des hospices civils, des secours à domicile et des infirmeries des maisons d'arrêt, publié par ordre du Ministre de l'intérieur.* Il est dû à M. *Parmentier*, membre de l'institut de France, du conseil général d'administration des hospices civils de Paris, et l'un des inspecteurs généraux du service de santé des armées de l'Empereur et Roi. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. A Paris, chez *Méquignon* l'aîné, libraire de l'école et de la société

de médecine, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 9, vis-à-vis celle d'Haute-Feuille. 1806. 1 vol. *in*-8°. 5 fr. 50 c. et 7 fr. port franc.

Le même libraire vient de mettre en vente le *Traité des maladies des yeux et des oreilles*, considérées sous le rapport des quatre âges de l'homme, avec les moyens curatifs et préservatifs. Par M. l'abbé *Desmonceaux*. 2 vol. *in*-8°. fig. Prix, 10 francs, et 13 francs 50 cent. port franc.

Nous aimons à annoncer les œuvres d'un pieux ecclésiastique qui a consacré sa vie au soulagement des pauvres, et qui consigne dans ce recueil les effets heureux d'une pratique dont tout Paris a connu les succès, dans le moment où le Chef auguste de l'Etat a, par un arrêté formel, mis en possession cet ordre de payer aux deux autres la dette de l'humanité. Cet ouvrage est sagement écrit, sans prétentions et sans jactance. Enfin, il est le résultat de cinquante ans de pratique, et il manquait à l'art de guérir, dans une partie qui, malgré les talens de ceux qui s'en occupent aujourd'hui, laisse encore beaucoup à desirer, semble un peu restée en arrière, et compte peu de bons ouvrages élémentaires, si l'on en excepte celui de *Scarpa*. On trouvera dans le petit traité de l'organe de l'ouïe, qui termine cet ouvrage, des idées justes, nouvelles et heureuses.

Essai théorique et expérimental sur le Galvanisme, etc. Par Jean *Aldini*, professeur en l'université de Bologne, de l'institut national du Royaume d'Italie, des sociétés galvanique, académique, etc. Avec dix planches. 2 vol. *in*-8°. Prix, 10 fr., et 12 fr. franc de port; 1 vol. *in*-4°. cartonné, 18 fr. et 20 fr. Au Bureau de la Gazette de Santé.

Il suffira, pour recommander cet ouvrage à l'intérêt public, de citer le nom de son auteur, à qui le Galvanisme doit des progrès d'autant plus actifs, que parent de l'illustre Galvani, il dût regarder cette découverte comme un patrimoine dont l'exploitation était pour lui un droit de famille. Il l'a dédié au Prince généreux qui, ne connoissant point d'obstacles, a fondé un prix digne de sa bienfaisance, pour celui qui saura reculer les bornes de cette découverte. Obligé de quitter la capitale Française pour se rendre à ses fonctions, ce savant nous a priés d'être les dépositaires du petit nombre d'exemplaires qui lui restaient; et nous avons cru être plus utiles au public qu'à l'auteur, en acceptant ce dépôt.

Rapport d'expériences sur la vaccination des bêtes à laine et sur le claveau, fait à la Société d'agriculture du département de Seine-et-Oise, par M. *Fr. Voisin*, l'un de ses membres, chirurgien de l'hospice civil de Versailles, membre de plusieurs sociétés, etc.

Ce rapport, fait au nom d'une commission spéciale, ajoute, par analogie, à la sécurité qu'inspire la vertu préservative de la vaccine, et à l'opinion que nous avions déjà émise, qu'un des moyens de civiliser une affection épidémique, est de lui faire traverser un système animal avant de l'inoculer à l'homme. Au reste, ces expériences portent un caractère de solennité, de précision et de bonne foi qui ne permettent pas d'en suspecter la sincérité. Ce rapport ne peut qu'ajouter à l'opinion avantageuse que l'on avait déjà des talens de son rédacteur.

Nous devons au neveu de ce savant, une thèse inaugurale pour le grade de doctorat en médecine, intitulée: *Considérations sur la scarlatine*, suivies d'observations sur les maladies du fétus et sur une oblittération complète du vagin, qui annoncent également une théorie sage, un esprit d'observation, qui lui promettent des succès, et font honneur à l'enseignement qui a dirigé ses études.

M. S. U.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

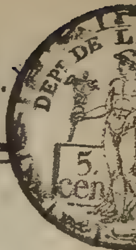
On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.

TROISIÈME ANNÉE.

(N°. LXXXVIII.) (705) (11 Décembre 1806.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

On doit citer parmi les femmes qui ont honoré leur sexe par leur esprit et leur cœur, Louise de Lhôpital, fille aînée de François de Lhôpital, Seigneur de Vitri, et d'Anne de la Châtre, qui vivait dans le 16e. siècle. Elle a laissé un petit Poëme sur la vie de la Madelaine, et des Vers sur la mort de Catherine de Rohan, duchesse de Deux-Ponts, qui suffisent pour attester son génie. Mais une trace moins impérissable de son passage sur la terre, est une fondation à la maison de Sorbonne, en *faveur des condamnés à mort.* Cette touchante preuve d'intérêt envers des malheureux abandonnés même par l'espérance, est digne d'obtenir les honneurs de la réhabilitation de la part du grand Roi qui déjà a signalé son règne par celle de plusieurs asyles consacrés à l'exercice des vertus. Nous avons cru devoir rappeler, et cette pieuse institution et son honorable fondatrice, dans ces Annales vouées à l'art de guérir, et par conséquent à la bienfaisance, en signalant avec empressement les preuves que la plus belle moitié du genre humain a données de cette qualité.

PATHOLOGIE MORALE.

On observe, depuis quelques années, une affection qui prend un caractère épidémique, et qu'il est temps d'arrêter. Heureusement la cure résulte de la simple réflexion, et le malade est guéri, du moment qu'il a reconnu sa maladie. Nous allons signaler les phénomènes de cette anomalie. Dès l'invasion, on remarque un trouble habituel, une démarche tortueuse, un air inquiet, une obésité œdémateuse, et la maladie se déclare. Elle s'annonce par une tendance à mordre, une horreur de l'eau, telles qu'on prendrait cette affection pour la rage, s'il ne s'y joignait des épiphénomènes particuliers.

Symptômes. Le malade éprouve, dès le début, une aversion extrême pour tout ce qui n'est pas lui; le pouls est tour-à-tour obscur et rampant, impétueux et dur; sa face est terne, *son œil* est sombre, louche et caverneux. Un beau soleil, un jour pur, le bruit d'un succès, un chant de victoire lui causent des soubresauts de tendons qui dégénèrent en un tétanos. Aux mots de *patrie, philosophie, tolérance, vertu, religion*, le malade entre en délire, et il invoque

en balbutiant l'*a*, *b*, *c*. Si l'on prononce devant lui les mots *fanatisme*, *bûchers*, un sourire affreux fait grimacer ses lèvres. Enfin, si les noms de *Voltaire*, *Rousseau*, *Condorcet*, *Diderot*, *d'Alembert*, *Cabanis*, échappent de la bouche de quelque assistant, soudain une convulsion hideuse s'empare du malade, qui crie, s'agite, écume, grince des dents et vomit des flots d'encre et de bile. On le calme avec des vins de Volney et de Saint-Georges; mais si l'accès persiste, on lui applique à bon escient et avec succès le remède innocent dont la femme de Sganarelle se sert si efficacement pour faire recevoir son mari médecin. La crise alors s'opère comme par enchantement. On a remarqué que ce mal était contagieux et se gagnait par le simple toucher d'une drogue nommée *feuilleton*, et l'on note comme fait à considérer, que chacun de ces malades était abonné à un *méchant Journal*. Ce qui a fait donner à cette maladie le nom de *jornalgie*.

Traitement. Cessation de l'abonnement au Journal dont on a remarqué que la lecture causait infailliblement les accès fébriles, la diète et l'eau, l'interdiction des spectacles et de la vue des *rossignols qui font leur nid* (Journal de l'Empire du 4 décembre); l'usage de quelques contre-poisons, tels que la Revue Littéraire, le Publiciste, le Courrier Français, le Journal des Spectacles, celui du Commerce, et même un peu de Gazette de France et de Journal de Paris duement dosés. On administra, ces jours passés, au malade par qui cette contagion s'est communiquée en France, un peu de Gazette de Santé, mais ce drastique est trop fort pour son tempérament; il fut superpurgé et vomit quelques saletés dont le balai fit justice. Sa tête n'est pas encore saine, et il offrira long-temps des disparates auxquels il a toujours été sujet; mais on espère de l'autorité du médecin suprême, qu'il avalera la pilulle, et que le bon-homme en sera quitte pour radoter.

MARIE-DE-ST.-URSIN,
Doct. en Méd. de l'Univ. de Reims.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Depuis un mois l'atmosphère est restée molle, la fibre est relâchée, les maladies sont passives. Le vent dominant a été le S.-O., et son influence monotone a décidé une atonie générale dont le remède le plus simple comme le plus sûr, a consisté dans un régime actif, soit alimentaire, soit médicamenteux; mais il faut bien se garder d'adopter une diète incendiaire, qui préparerait des fermens inflammatoires que développerait rapidement l'éréthisme qui résulte des gelées que nous allons bientôt voir succéder à la température actuelle. Les rhumes continuent de dominer. Ils sont accompagnés de saburrhe dans les premières voies, de perte d'appétit, de fièvre et de courbature; la bouche est plus pâteuse qu'amère, un mal de tête affreux ôte la liberté des facultés de l'esprit. Quelques personnes ont fait usage, contre ce symptôme pénible, de sangsues, et s'en sont très-mal trouvées. Il faut sur-le-champ recourir aux vomitifs, et préférer le tartre stibié, si le sujet n'est pas faible et nerveux. Si l'on a eu l'imprudence de saigner, trompé par le faux aspect inflammatoire, l'élévation du pouls, l'ardeur de la peau, la rougeur de la face, il en est résulté des syncopes; et si le ton n'a pas été sur-le-champ relevé par quelque stimulant, l'émétique, les cordiaux, le vésicatoires même, il en est résulté une fièvre putride (adinamique) ou maligne (ataxique), qui demande de prompts secours. On ne doit pas dissimuler que les catarrhes qui règnent offrent déjà le caractère de cette affection populaire connue sous le nom de *grippe*, qui semble acclimatée depuis quelque temps en France, pendant les hivers. Nous renvoyons, pour son traitement préservatif, à notre numéro dernier, et pour son mode de curation, aux numéros 54, 55, 56, 57 et 58 des mois de janvier et février derniers. Les bains ne sont pas indiqués dans ce moment-ci, et tout invite à un régime tonique. En un mot, c'est l'instant d'appliquer heureusement cet aphorisme de l'école de Salerne :

« *Sit venus extrà,*
Balnea non prosunt, raræ sint phlebotomiæ ».

Et celui d'Hippocrate : « *Per assiduos imbres* » *morbi magnâ ex parte oriuntur, cùm febres longæ, tùm alvi fluxiones, putridines, comitiales, apoplexiæ et anginæ* ». Aph. 16, sect. 3.

M. S. U.

Depuis le 29 novembre jusqu'au 9 décembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{9}{12}$

La moindre de 27 p. 2 lig. $\frac{9}{12}$

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 11 d. $\frac{4}{10}$

Il est descendu dans son *minimum* (dilatat.) à 5.

L'hygromètre a marqué dans son *max.* 97 d.

Et pour le *minimum* 89.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 3 fois au S., 21 fois au S.-O., 3 fois à l'O. et 3 fois au N.-O.

La Seine a cru de 28 centimètres en vingt-quatre heures. Sa hauteur était de 2 mètres 40 centimètres, le 7, à l'échelle du Pont de la Tournelle.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

FAIT DE PRATIQUE.

ABERRATION DU SYSTÈME ABSORBANT,

Ou Observation d'une Hydropisie Ascite, tout-à-coup survenue à un rêve effrayant et sans maladie préexistante.

Voici une anomalie à joindre à celles que Barthez, Cabanis et autres ont citées, en les attribuant à l'influence du moral sur le physique.

Le nommé Pierre Peyril, âgé d'environ onze ans, comptait, depuis plus d'un an qu'il avait perdu son père, parmi les enfans de la patrie à l'hôtel de charité de notre ville, sans qu'on l'eût encore reconnu malade, quoiqu'il fût d'une assez faible complexion. Quel ne fut point l'étonnement du surveillant de l'hôtel, et des assistans, de voir, le matin du 16 mai 1806, cet enfant enflé du ventre comme un ballon, sans cause manifeste connue, puisqu'il travaillait, jouait et mangeait comme à l'ordinaire.

On eut beau le questionner sur sa vie passée, ses réponses ne fournirent aucun indice auquel on pût rapporter la singularité du fait. On vient seulement à bout, à force de lui faire des demandes, de savoir de lui-même qu'il avait été vivement effrayé dans la nuit qui venait de s'écouler, à l'aspect de son père, qu'il avait cru voir en songe tomber sur lui comme pour l'embrasser; qu'éveillé tout tremblant, et en sursaut, il s'était senti le ventre douloureux et enflé.

Malgré l'accident, Peyril fut livré à ses occupations coutumières, dans l'idée que son état se dissiperait aussi aisément qu'il était survenu. Mais quand on vit qu'il continuait à souffrir du ventre et même de la tête, et qu'il restait toujours enflé; alors on se décida à me l'amener, comme malade à l'hôpital, et ce fut le 21 mai dernier qu'il y fit son entrée.

Sa mère me raconta d'abord l'événement, qui me fut ensuite confirmé par le malade lui-même; et nous n'eûmes nulle peine, MM. les chirurgiens et nous, à nous convaincre de l'existence d'une ascite, par la vue comme par la percussion. Nous eûmes beau nous informer si l'enfant avait reçu quelque coup sur le ventre, ou s'il avait fait quelque chute; s'il n'avait point eu des accès de fièvres quelque temps auparavant; ou bien enfin, s'il n'avait point ressenti quelque violente colique, soit par diathèse vermineuse, soit par suite de quelque affection convulsive abdominale; l'enfant ne donna qu'une réponse négative à nos questions, et se borna toujours à nous dire qu'il ne connaissait d'autre motif de son enflure, que la peur qu'il avait eue de voir son père en songe.

N'entrevoyant nous-mêmes d'autre cause d'une infiltration aussi singulièrement survenue, nous nous mîmes à la traiter comme une hydropisie par spasme; et voici le mode curatif qui lui fut opposé :

Il est bon de noter que l'enfant avait la fièvre; qu'à travers un pouls petit et gêné, il éprouvait des bouffées de chaleur à la face et à la poitrine, et que son ventre était chaud, tendu et douloureux.

En conséquence, l'eau de veau nitrée lui fut prescrite, le 22, pour boisson. Le 23, cinq sangsues lui furent appliquées aux vaisseaux du iège. Il prit, le 24, un bain tiède de la moitié du corps. Un verre de petit-lait nitré, donné soir et matin, et un lavement résolutif par jour, préparé selon la méthode de Kœmpf, furent

prescrits en addition à l'eau de veau, l'espace de douze jours, sans aucun succès pour la diminution de l'enflure; malgré qu'on eût donné trois fois, dans cette intervalle, un bol purgatif tonique, préparé avec cinq grains de poudre de jalap, autant de muriate de mercure doux, et huit grains de limaille de fer, le tout incorporé dans s. q. de conserve de valériane. Cependant l'érétisme nerveux et la fièvre avaient reçu de ce traitement un amendement bien sensible.

Craignant alors que l'ascite, qui persistait malgré l'usage soutenu des remèdes que je m'efforçais d'opposer à la nature de sa cause essentiellement chaude (1) et nerveuse, ne prît la tournure chronique si familière à ce genre de maladies, je me décidai prestement pour l'opération de la paracenthèse; et elle fut faite, le 5 juin, par M. Caffort, chirurgien de l'hôpital, qui tira, par ce moyen, environ dix pintes, mesure de Paris, d'une eau claire et non fétide.

Le ventre de l'enfant fut tenu comprimé, dès ce moment, par un bandage de corps. On lui fit deux frictions par jour, avec un mélange égal d'eau-de-vie, de vinaigre et de savon. Il prit régulièrement, soir et matin, trois grains, et par gradation, quatre grains de poudre de scille, et autant de muriate de mercure doux, réunis en un bol (2) avec la conserve d'énula-campana, et par-dessus un verre de petit-lait, où l'on jetait une pincée des sommités fleuries d'hypéricum à infuser, et huit à dix gouttes d'esprit de nitre dulcifié.

On le mit aussi à une nourriture solide, proportionnée à l'état de ses forces, qui n'avaient jamais cessé d'être bonnes; avantage qui nous enhardit à faire promptement la ponction, dans l'espoir que cette intégrité des forces vitales empêcherait, à l'aide sur-tout des remèdes, la formation d'une nouvelle collection aqueuse.

Notre attente ne fut point vaine; car nous fûmes assez heureux pour rendre, parfaitement guéri, le 29 juin dernier, Peyril à la société de ses camarades, sans qu'il ait eu la moindre récidive depuis.

Réflexions.

Comment a-t-il pu se faire que, dans le cas d'observation qui nous occupe, il y ait eu formation subite d'une ascite, sans cause matérielle prédisposante?

C'est un problême qu'il serait, je pense, bien difficile de résoudre autrement que par l'influence des passions sur la production des maladies. Aussi nous empressons-nous de faire remarquer que, de même que l'on voit une joie ou une peine insolites, causer tout à coup par fois la jaunisse, par fois l'aliénation mentale, et souvent l'épilepsie ou quelqu'autre affection convulsive (1); de même ici, la terreur panique, qui suivit de près la vision fantastique de notre jeune Peyril, détermina sur son moral une émotion si profondément ressentie, que son effet fut de produire, en un instant, une maladie qui demande plusieurs mois d'un éréthisme et d'une crispation soutenus pour sa formation.

Mais, quelle est donc cette cause invisible

(1) Stoll, Monro, Littre, Méad, Morgagni et autres excellens observateurs fourmillent d'exemples d'hydropisie *à causâ calidâ*: mais aucun, que je sache, n'a encore fait mention d'un cas qui puisse être assimilé au mien, sous le rapport de la célérité avec laquelle un état spasmodique l'a produit.

(2) Je ne puis que donner ici un juste tribut d'éloges à M. Demangeon, pour le service que ce médecin a rendu à l'humanité souffrante, en rendant publiques, par la voie du Journal de Médecine de Paris (t. XXIX, n°. CXI), ses observations sur la vertu éminemment diurétique et désobstruante de la combinaison de la scille avec le muriate de mercure doux. Je dois ici dire que, par ce mélange, j'ai triomphé d'un hydrothorax qui avait résisté à un long usage des remèdes appropriés à cette espèce d'hydropisie. Je me suis également bien trouvé de ce remède contre plusieurs ascites, et certaines leucophlegmaties.

(1) Je viens de guérir la danse-de-St.-Weith, survenue, le mois de septembre dernier, à un écolier du collége de M. Figeac, de Narbonne, pour n'avoir obtenu aucun prix de ses compositions; son moral a été si affecté de cette peine, que la seule idée lui suscite encore, de loin en loin, quelques mouvemens involontaires qui m'obligent à lui faire continuer, presque journellement, l'usage d'un mélange de la poudre de grande valériane et de kinkina, quoiqu'il ait repris le cours de ses études.

qui a pu affaiblir ainsi un instant l'organisme des vaisseaux inhalans, au point de se refuser à l'absorption de l'humeur tenue, séreuse, aqueuse qui s'exhale de tous les points du système général, et qui humecte toutes les parties du corps vivant?

Nous croyons pouvoir la reconnaître et la saisir à travers l'ensemble des rapports qu'on sait exister généralement entre les organes éminemment sympathiques. Et vu que l'expérience et l'observation nous démontrent chaque jour que la région précordiale ou diaphragmatique est toujours la première à recevoir l'effet de toute sensation, soit agréable, soit pénible; nul étonnement que les organes digestifs, qui avoisinent cette région et qui même en font partie, aient seuls ressenti tout l'orage de l'irritation mentale éprouvée par le jeune Peyril.

Toutefois nous ne craignons point d'observer que ce trait de sympathie du système phrénique avec le système absorbant, n'a pu avoir lieu qu'en vertu d'une disposition particulière des humeurs du sujet. Car, sans cette disposition, ou pour mieux dire, sans un état de faiblesse propre à son système lymphatique, ce malade eût pu, au lieu d'un ascite, contracter quelqu'une des névroses que la crainte ou l'effroi procurent d'ordinaire à tant d'autres dans ces occurrences.

L'observation que nous analysons nous fournit encore une remarque assez importante à faire au sujet des influences sympathiques. C'est que, quoique le grand Barthez avoue qu'on a trop peu d'observations précises sur les rapports particuliers qu'ont entr'eux les vaisseaux absorbans, il nous paraît pourtant que notre cas mérite de figurer à côté du petit nombre d'exemples que nous avons de cette heureuse harmonie. En sorte qu'aux faits connus d'Alexandre d'Aphrodisée et de Camper, cités par ce savant du premier ordre, et que l'art regrettera long-temps, il doit nous être permis de joindre celui-ci, comme un surcroit de preuve des lois sympathiques qui régissent le système absorbant.

La seule différence qu'il y a entre notre fait et celui des auteurs précités, et qui, d'ailleurs, ne contribue qu'à renforcer la validité du principe, consiste dans la rapidité du temps qui a formé la congestion de notre hydropique; tandis que Camper nous apprend que la distribution du nerf dorsal ne produit les maux du sein, qu'après que les glandes axillaires et pectorales ont commencé de se gonfler, et qu'elles ont même contracté un endurcissement qui gagne le bras.

Également dans le cas d'Alexandre d'Aphrodisée, il est dit comme une chose d'observation générale, d'après Barthez, « que lorsqu'un orteil est offensé par une impression violente » qu'on reçoit sur la pointe du pied, il survient à » l'aine du même côté un bubon causé par la sympathie des vaisseaux lymphatiques, ou profonds, » ou superficiels de l'extrémité inférieure ».

Mais ces sortes de lésions secondaires n'arrivent d'ordinaire que d'une manière lente et graduée.

Dans notre cas, au contraire, l'ame a reçu de la sensation de l'effroi, une impression si violente, que le principe de la vie a été déterminé à changer tout à coup, et en sens contraire, l'ordre naturel de la circulation de la lymphe, et à diriger, pour les raisons plus haut énoncées, tous les fluides séreux sur la cavité abdominale, où nous leur avons vu former épanchement.

C'est de même, en vertu des lois sympathiques, que nous pensons qu'est déterminé dans la passion iliaque, le mouvement antipéristaltique des intestins; dans le hoquet, ce mouvement aussi antipéristaltique de l'ésophage que Barthez a expliqué tout le premier; et finalement, dans la plupart des névroses, ces mouvemens intervertis et désordonnés de la face et des extrémités.

Telles sont les réflexions que m'a mis à portée de faire ce cas de maladie, simple en elle-même, mais curieuse sous le rapport de sa cause de formation: je m'empresse de les soumettre au jugement et à la discussion des hommes célèbres qui composent votre comité de consultation.

Narbonne, 25 octobre 1805.

P. Py, *D. M. de l'hôp. civil de Narbonne.*

SOMNAMBULISME.

Nous avons annoncé, dans le n.° XLIX, que nous avions écrit à Lyon pour obtenir des renseignemens certains sur l'étonnant phénomène

qu'a présenté la *somnambule* de cette ville, et nous avons préféré attendre plus long-temps pour les obtenir plus sûrs et mieux satisfaire la curiosité de nos lecteurs; nous nous empressons de les publier en ce moment, où l'attention publique semble dirigée de ce côté, par plusieurs ouvrages relatifs à cette étrange faculté d'obtenir, pendant le sommeil, non-seulement la consoience des objets présens, mais celle même du passé, de l'avenir, et des choses lointaines, par conséquent sans la médiation des sens; et de transmettre la connaissance de ces choses occultes aux êtres avec lesquels on *est en rapport*. Ces faits ont un caractère de merveilleux qui excite la curiosité, mais qui, par là même aussi, met en garde contre leur facile croyance. Impassibles jusqu'ici (et autant que nous le pourrons pendant le cours de cette instruction), nous tâcherons de n'apporter ni une crédulité trop facile, ni un scepticisme décourageant; mais nous laisserons exposer les faits, et nous cautionnons que ceux que nous rapportons ici ont été observés par le témoin oculaire et digne de foi que nous laissons parler lui-même.

« M. Petetain, médecin à Lyon, a long-temps observé les divers caractères de la maladie dont cette dame est attaquée; il met en ordre, dans ce moment, toutes ses observations, et je crois qu'il s'occupe d'y joindre un mémoire raisonné sur la catalepsie. Il faut attendre ce travail pour avoir une ample connaissance des détails intéressans sur le phénomène dont il s'agit. M. Petetain étant le seul homme de l'art qui l'ait exactement suivie pendant son séjour à Lyon, il n'appartient qu'à lui d'en parler sous les rapports de l'art même. Je me bornerai donc à raconter quelques faits qui m'ont été transmis par un témoin oculaire, M. Ballanche, que je nomme pour ajouter plus d'authenticité à ce que je vais raconter.

« Depuis long-temps on parlait à Lyon de la *cataleptique*; déjà M. Petetain avait publié sur son compte quelques faits assez étranges, lorsque M. B. fut curieux de connaître par lui-même les effets surprenans de cette maladie. Il choisit le moment où la malade entrait dans une crise pour se présenter chez elle. Il apprit, à sa porte, que tout le monde n'arrivait pas indifféremment jusques au lit où l'on pouvait la voir, et qu'il n'y parvenait que ceux qu'elle désignait. On lui demanda donc si elle voulait bien admettre M. B.; elle y consentit. M. B., s'approchant alors du lit, aperçut une femme sans mouvement et dont la figure portait les signes du sommeil le plus profond. Néanmoins, il fut invité à la questionner, et on le prévint qu'elle n'entendait et ne répondait que lorsque les personnes qui l'interrogeaient avaient préalablement appliqué leur main sur l'épigastre de la somnambule.

« M. B. se conforma à l'avis qu'on lui avait donné, et la main ainsi placée, il commença ses questions.

« La malade y répondit avec toute la justesse possible (mais par signes seulement, car elle s'explique rarement autrement). L'étonnement de M. B. fut grand; et le succès de ce premier essai redoubla sa curiosité. Il en voulut tenter un autre, qui lui parut mériter la plus grande attention. Il avait, dans sa poche, plusieurs lettres d'un de ses amis, il en prit une dont il était persuadé de connaître parfaitement le contenu. Il la plaça, toute fermée sur l'épigastre, et demanda à la dormeuse si elle lisait dans ce papier. Oui, dit-elle. M. B., continuant ses questions, ajouta: En connaissez-vous le contenu? Oui, encore de sa part. Pour lors, cherchant à la dérouter, il la pria de lui dire si cette lettre ne parlait point de telle ou telle chose. Non. M. Ballanche, persuadé qu'elle se trompe, insiste pour la mettre sur la voie. Non; non, répète-t-elle avec humeur, et repoussant avec force la main de M. B. ainsi que la lettre. Étonné de cette opiniâtreté et de cet emportement, il se retire à l'écart, ouvre la lettre, et s'aperçoit que ce n'est point celle qu'il croyait avoir prise. Il l'échange, se rapproche du lit, la représente à la malade, la questionne de nouveau. Elle répond, avec une sorte de satisfaction, que pour cette fois elle y lit ce dont on lui parle. Cette épreuve eût suffi sans doute à beaucoup d'autres, M. B. ne borna point là les siennes. Il avait ouï-dire que la cataleptique voyait à travers les corps les plus opaques, et qu'elle lisait particulièrement à travers les murailles; il l'interrogea à cet égard: sa ré-

ponse fut affirmative. En conséquence il prit un livre au hasard, passa dans la chambre voisine; d'une main il appliqua le livre contre le mur, et de l'autre il commença une chaîne que plusieurs personnes continuèrent jusqu'au lit, et dont la dernière toucha l'épigastre. Aussitôt la malade commença à lire parfaitement les différens feuillets du livre appliqué, qu'on tourna à diverses reprises.

» C'est ici la dernière observation qu'a faite, ou pour mieux dire, que m'a rapportée M. B. Je raconte avec la même vérité, la même simplicité, ce qu'il m'a raconté lui-même; ces faits peuvent fournir matière à beaucoup de réflexions et de dissertations savantes et sérieuses. Je n'en ferai aucune, parce qu'une maladie aussi singulière est très-étonnante pour moi, sans cependant tenir du prodige, et parce qu'il me semble qu'elle a quelques rapports avec des maladies très-connues, très-bien expliquées aujourd'hui, et qui, dans leur origine, passaient pour aussi surprenantes et aussi incroyables, etc.

M. Dav.... »

*Suite du Cours de Physique vitale, par M. D***, D.-M.* — Longévité.

Conclusion des deux chapitres précédens.

Du chapitre premier. — Puisque la vie a pour but chimique de terréifier notre substance, et de faire d'elle un mixte de plus en plus parfait et incorruptible, le devoir des hommes étant de seconder la nature, ceux-ci doivent s'efforcer de prolonger leur vie, afin de concourir avec la nature à produire en eux cet état d'incorruptibilité. Ainsi ce système fournit au sage un motif de plus pour se conserver.

Du chapitre deuxième. — J'ai avancé d'abord, dans ce deuxième chapitre, six principes capitaux de la médecine perfective, qu'il est à propos de rappeler ici, en les abrégeant.

Principes premier et deuxième. Si les hommes avaient suivi le régime naturel, ils auraient vécu sans maladie, et environ un siècle et demi. La terre, sous la loi de la nature, eût été le séjour de la félicité.

Mais les hommes se sont écartés du régime naturel; et cela depuis un très-grand nombre de siècles, sous tous les climats, et chez les nations sauvages presque autant que chez les nations policées. En conséquence, ils sont devenus sujets à toutes les espèces de maladies et à une mort tellement précoce, qu'ordinairement, sur un certain nombre d'individus, le quart meurt avant l'âge d'un an, la moitié avant celui de sept ans, et les dix-neuf vingtièmes avant celui de quatre-vingt. La terre donc est devenue le séjour du malheur.

Principes troisième et quatrième. Le mal a une force de propagation telle que les vices physiques des pères se transmettent à leurs fils innocens, et même à leurs petits-fils. Mais le bien a une force de propagation plus grande encore; il a une force de régénération ou de *rétablissement vital*, telle que les défectuosités les plus vicieuses des pères se guérissent tôt ou tard, même sans aucun remède, et seulement par la cessation suffisamment continuée du régime vicieux; se guérissent, dis-je, et disparaissent d'elles-mêmes, quelquefois chez le père lui-même, assez souvent chez ses fils, et au plus tard chez ses arrières-petits-fils; en sorte que si les diverses générations adoptent le régime raisonnable, aucune maladie des pères, aucun défaut ne se perpétuent jamais au-delà de la quatrième génération. — La terre donc, semée par nous de poisons et de maux, pousse toujours d'elle-même un germe de guérison et de bien.

Cet état des choses ne semble-t-il pas avoir été entrevu et en quelque sorte dépeint par les anciens historiens sacrés? — Au commencement des choses, disent-ils, l'homme, sortant des mains du créateur, fut placé dans un jardin de délices pour y vivre heureux, exempt des maladies et des douleurs de la mort; mais toutefois sous la condition qu'attentif à la seule voix de l'instinct, et non aux fantaisies de l'esprit, il éviterait tous les fruits pernicieux, et sur-tout les fruits d'une fausse science. Il observa quelque temps cette condition, et ce temps fut celui de l'âge d'or. — Ensuite l'homme s'écarta du régime prescrit: et aussitôt il fut condamné, lui et ses descendans, à toutes les maladies et à la mort; c'est-à-dire, à la mort douloureuse, accidentelle et précoce. Il fut chassé d'Eden; il éprouva et éprouve encore tous les maux de l'âge de fer. — Cependant le Créateur, en le condamnant, lui prépara une ressource: il lui prédit que de lui naîtrait une vierge, une femme sage et incorruptible, qui résisterait à la contagion générale, montrerait aux hommes la sagesse et les rétablirait dans leurs premiers droits. Selon la fable, commentatrice de l'histoire plus souvent qu'on ne pense, le Créateur donna à Pandore une boîte où étaient renfermés tous les maux; mais au fonds de laquelle était l'espérance.

Par conséquent, en d'autres termes, l'âge d'or est la santé et le bonheur dont l'homme jouit tant qu'il se conforma au régime de la nature; et l'âge de fer, les maux dont il est accablé depuis qu'il a osé quitter ce régime. L'espérance restée au fond de la boîte, est la force médicatrice, notre force physique de régénération ou du rétablissement vital. Et cette fille, chaste et libératrice qui doit naître de l'homme, c'est la vraie science, la philosophie qui, raccordant ses leçons savantes avec

les leçons simples de l'instinct, doit ramener les hommes au bon régime et à l'heureuse longévité. Ainsi ma théorie perfective est si naturelle qu'elle a été pressentie par les écrivains les plus antiques. La plupart des religions offrent des allégories analogues à celle-là. Et quoique notre religion, toute divine, soit principalement consacrée, dans son histoire, à dévoiler l'économie de la vie spirituelle, par le récit ou la prédiction de faits véritables, ne peut-elle pas avoir le double mérite de dévoiler, avec celle-là, l'économie de la vie physique, et la doctrine complette de notre félicité ?

Quoi qu'il en soit de ces allégories, il est toujours certain que l'homme, dans l'état naturel, doit vivre sans maladie et environ cent quarante-cinq ans; et que, quoique par un mauvais régime il se soit universellement dénaturé, il a toujours en lui la vertu physique de réaliser, quand il le voudra, sa perfection originelle.

De ces quatre principes généraux, je n'ai prouvé ici que celui (le deuxième) qui est relatif à la longue durée de la vie, et qui me paraissait le plus sujet à être contesté. Quoique les autres trois principes, par leur haute importance, méritent également d'être développés, je laisse ce soin à quelqu'autre, pour en venir plus promptement à mes moyens de pratique.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

BIBLIOGRAPHIE.

L'Ami des femmes ou Morale du sexe, par M. *Boudier de Villemert.* A Paris, chez *Royez*, libraire, rue du Pont de-Lodi, nº. 5, en face du Théâtre des Jeunes Elèves. Petit *in*-12. 2 fr.

Ce petit ouvrage n'a rien de commun avec celui que nous avons publié sous le même titre, mais il n'est point étranger à la médecine, s'il est vrai de dire que le moral influe beaucoup sur le physique. Son style est fleuri, doux, insinuant comme son sujet, et les femmes y trouveront en effet un conseil, un guide, un ami; les hommes un écrivain pur, dont les aimables préceptes doivent encore les rapprocher davantage de ce sexe enchanteur qui tient dans ses mains toutes nos destinées.

On trouve, chez le même libraire, les *Observations* sur l'usage et l'abus des eaux de Cheltenham, par *Smith.* Ouvrage estimé et utile à ceux qui s'occupent de la fabrication des eaux artificielles.

Un ouvrage intitulé : *Effets prodigieux de l'imagination des femmes enceintes*, prouvés par les faits les plus curieux, et recueillis dans les meilleurs historiens, philosophes et médecins, avec quelques conjectures sur la ressemblance des enfans à leur père. Traité intéressant, dans lequel l'Auteur a fait preuve d'érudition, de jugement et de connaissances physiologiques.

Et des *Etrennes de Santé*, composées d'extraits pris dans notre Gazette, sur le choix des alimens, avec une carte des environs de Paris.

La Société de médecine du département de l'Eure vient de publier le 4ᵉ. numéro du *Bulletin de ses séances médicales*, et nous dirions qu'il offre toujours un intérêt croissant, si la faveur que cette société nous a faite en nous admettant parmi ses membres, ne donnait à notre suffrage l'expression de la reconnaissance. Le prix de l'abonnement est de 6 fr. par an, envoyé franc de port à M. *Delarue*, pharmacien, secrétaire de la Société, à Evreux.

Nota. Les Souscripteurs dont l'abonnement expire au premier janvier, sont invités à le renouveler, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de leur Gazette.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1ᵉʳ., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTE, rue des Sts.-Pères, nº. 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10ᵉ. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, Nº. 11.

TROISIÈME ANNÉE.

(N°. LXXXIX.) (713) (21 Décembre 1806)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

JOURNAL ANALYTIQUE

de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita,
MARTIAL, lib. 6.

CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Gui-Patin cite dans ses Lettres la *Constantin*, sage-femme de Paris, qu'il range, à juste titre, parmi les plus grand scélérats de son siècle. Abusant des connaissances acquises dans son art, elle s'était rendue savante dans la pratique des avortemens, et faisait métier de faire disparaître, avant terme et à prix d'argent, les preuves de la faiblesse des filles qui avaient le malheur de se confier à elle. Attentat inexcusable par les sophismes même de l'honneur, qu'on oublie d'abord de conserver, et qu'on cherche à recouvrer ensuite, en ajoutant un crime à une erreur, tant il est vrai que les vices et les crimes se tiennent par la main! Un Arrêt du Parlement de Paris, du mois de mai 1660, condamna cette malheureuse à être pendue. Elle subit son jugement à la Croix-du-Trahoir.

CONSTITUTION MÉDICALE.

La sixième semaine vient de s'écouler depuis que le vent du sud domine l'atmosphère: aussi jamais saison ne fut plus féconde en fièvres éruptives (1). Les rives de la Seine ont abondé en petites véroles, qui ont été assez heureuses, et les parens n'ont pas expié, par la perte de leurs enfans, leur coupable mépris du préservatif de cette affreuse maladie. Nous disons les rives de la Seine, parce qu'en effet ce fléau semble s'être propagé parmi les habitans du rivage, en épargnant ceux de la plaine, plus exposée aux autres éruptions. Cette différence s'est fait sentir de la manière la plus distincte, à Paris, dans le faubourg St.-Germain, dont les riverains comptaient jusqu'à six petites véroles dans leurs habitations, tandis que dans la plaine de Grenelle, on observait davantage de fièvres scarlatines. Elles ont sévi en raison de l'élévation des pays où elles ont régné. Ainsi, à Saint-Germain-en-Laye, la rougeole a fait plus de ravages qu'à Paris, et cependant j'ai dû, aux soins les plus appropriés, la conservation d'une fille unique et chérie, atteinte de cette maladie, dans l'excellent pensionnat qui est dans cette petite ville, quand plusieurs

(1) *Austrinæ constitutiones corpora dissolvunt et humectant.* Hipp. aph. 17, sect. 3.

mères avaient à pleurer, autour de moi, des succès moins heureux. La raison en est qu'on ne fait pas assez état de cette affection. On a généralement le défaut d'adopter pour toutes les maladies, un régime uniforme, tandis qu'il doit être varié en raison du climat, de la température et de la constitution du malade. Autrefois on avait pour ce traitement décrété un régime incendiaire, et au milieu de l'été le plus ardent, comme dans l'hiver le plus rigoureux, on gorgeait le malade de larges potions de vin chaud et aromatisé; on l'enterrait sous d'épaisses couvertures qui, en effet, préludaient à son véritable enterrement. Une fièvre brûlante s'allumait au sein du malheureux patient, dont la soif était plutôt entretenue que calmée par des boissons échauffantes. Le sang raréfié se portait à la tête, le délire s'emparait du malade, l'éruption n'avait pas lieu par l'excès même des moyens employés à la provoquer, la peau brûlante devenait aride et sèche, les évacuations s'arrêtaient, la langue devenait noire, enfin d'affreuses convulsions mettaient un terme à la vie et aux souffrances de cette triste victime des préjugés d'alors. Ces funestes résultats ouvrirent les yeux, et comme si c'était le propre de l'humanité de n'arriver à la vérité qu'après avoir erré dans toutes les routes qui conduisent vers elle, on substitua à ce régime inflammatoire le traitement *antiphlogistique*. On mit ces malades aux acides et même à l'orgeat. De savans théoriciens enseignant qu'il fallait faire réfugier la chaleur au centre, pour lui donner plus d'intensité, plongèrent leurs malades dans les bains froids; quelques-uns, plus hardis, y ajoutèrent l'emploi intérieur et extérieur de la glace. On vit même des praticiens, très-sages sur tout autre article, mais qui semblent avoir fait un pacte avec la saignée, la pratiquer dans cette circonstance, sous le spécieux prétexte que la pléthorre s'oppose au travail de l'éruption, et sans voir que cette évacuation inconsidérée dérangeait celui de la nature. Enfin, le bon sens et l'expérience ont fait justice de ces innovations si extrêmes, et l'on est revenu à la maxime d'Ovide : *Medio tutissimus ibis*, qui vaut bien mainte sentence de Salerne.

La rougeole est une maladie aiguë, locale et active. Elle dure ordinairement neuf jours. Elle consiste en une éruption de petites taches rouges qui s'élèvent sur la peau, et ne suppurent point comme la petite vérole. Elle est ou simple ou compliquée. Nous ne parlons ici que de celle qui est simple, et nous avertissons, une fois pour toutes, que quand une maladie est compliquée on doit lui appliquer le traitement de l'affection grave, soit putride, soit maligne, soit inflammatoire, à laquelle elle est unie; mais en observant toujours de ne pas s'éloigner des indications de la maladie originaire. La rougeole s'annonce par un frisson, suivi d'une ardeur extrême, accompagné de mal de tête, de toux, de douleurs dans le dos et la poitrine. On éprouve des envies de vomir, quelquefois des diarrhées, des éternumens et des saignemens de nez. Des larmes involontaires s'échappent des yeux, autour desquels on remarque une bouffissure ou un demi-cercle bleuâtre. Si l'éruption est facile, on laissera agir la nature, et l'on se contentera d'observer une diète légère, et de boire une infusion de fleurs de tilleul édulcorée de sirop de guimauve, alternée d'eau de poulet. Si la langue est très-chargée, s'il y a dévoiement, fièvre ardente, on fera prendre un vomitif, de l'eau panée et des lavemens, pour passer ensuite à l'eau de lentilles, ou de scorsonère, ou de fleurs de violettes ou de coquelicot, ou même de sureau, selon l'indication. Si l'éruption était trop lente encore, on émétiserait, d'un grain par pinte, ces tisannes carminatives, et on aurait recours à une mixture composée d'eau distillée de chardon-bénit et de menthe, de chaque deux onces, eau de mélisse spiritueuse deux gros, sirop d'œillet une once, à prendre par cuillerées. A faute d'employer les vomitifs lorsqu'il y a des symptômes de gastricité, on voit des maux de gorge compliquer très-dangereusement la maladie, et exiger quelquefois l'application de vésicatoires. Si les yeux s'enflamment, on se trouvera bien de compresses trempées dans du lait. Si les paupières se collent, l'eau de guimauve et de sureau est le meilleur collyre. S'il y a mal de gorge et toux, un look blanc avec un ou deux grains de kermès, et un gargarisme avec l'oxicrat suffisent quelquefois pour faire cesser cette ardeur.

Ce régime est également approprié à la petite vérole, avec laquelle la rougeole a la plus grande affinité, soit pour les signes avant-coureurs, soit pour la marche. Comme elle, elle est contagieuse par l'attouchement. Comme elle, elle dépose souvent sur la poitrine une partie de l'humeur qui n'a pas été évacuée par la peau, et il est essentiel de purger à la suite de ces deux maladies, mais en employant des purgatifs doux, tels que demi-once de manne dans le lait, plusieurs fois le soir en se couchant, ou 2 onces de casse ou de marmelade de Tronchin, ou une once de sirop de nerprun, le matin à jeun 2 ou 3 fois, quand la chute de l'épiderme est complète. Quelques bains terminent très-bien ce traitement, en portant sur les poumons irrités des principes rafraîchissans; et si l'on ne peut user de ce moyen, on fera bien d'employer au moins des vapeurs de décoctions émollientes dans la même intention. Mais un point sur lequel on ne peut trop insister pendant tout le cours de la maladie, c'est le soin de renouveler souvent l'air, au lieu d'emprisonner les malades dans un appartement hermétiquement fermé, échauffé par un foyer ardent qui dévore, ainsi que tous les survenans, la portion la plus respirable de l'air, comme cela se pratique chez les personnes qui ont le malheur d'être entourés de gens plus affectueux qu'instruits, et qui puisent, dans l'abus de leurs soins, une maladie mortelle, qui n'eût été qu'une incommodité peu dangereuse si elle eût été abandonnée à la nature.

Les fièvres intermittentes, les catarrhes, les rhumatismes dominent toujours et exigent de la persévérance dans un régime tonique. Malgré la continuité du vent du sud, nous avons éprouvé une variation très-sensible dans les agitations de l'air. Les nuits qui ont succédé aux vendredi et samedi, 12 et 13, ont été remarquables par un ouragan qui doit avoir causé les plus grands ravages dans la plaine, et des tempêtes terribles sur nos côtes. Mais dès le dimanche 14, le soleil s'est levé pur et radieux, comme en un beau jour d'été, et nos promenades ont été remplies d'un peuple joyeux, empressé de jouir de ce bienfait inespéré, et oubliant déjà les vents et la pluie de la veille. La Seine continue de s'accroître, et roule des eaux bourbeuse dont la vue doit rappeler les conseils que nous avons donnés (N°. 58, p. 469) pour la boire sans danger.

M. S. U.

Depuis le 9 jusqu'au 19 décembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{6}{12}$.

La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{5}{12}$

Le thermomètre de M. Chevallier s'est élevé dans son *maximum* (dilatation) à 10 d. $\frac{3}{12}$

Il est descendu dans son *minimum* (dilatat.) à 2.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 98 d. $\frac{3}{4}$.

Et pour le *minimum* 90 $\frac{1}{4}$.

Les vents dominans de cette décade ont soufflé 8 fois au S., 17 fois au S.-O., 3 fois à l'O. 1 fois au N.-O. et 1 fois au S.-S-O.

Pleine lune le 25.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

ASPHYXIE.

Le docteur Enguehard vient de faire connaître (à l'occasion des excellentes Instructions sur les asphyxiés du docte *Portal*, et du petit Traité qu'on peut regarder comme son complément, publié par l'ingénieux *Fabre*), plusieurs observations qui tendent à prouver qu'il est faux de dire que *la mort succède si promptement à la suspension des sens et du mouvement, que les secours les plus empressés sont souvent inefficaces*, comme on l'a annoncé dans le Journal de Paris, du 7 décembre. Maxime désespérante qui tenderait à décourager le zèle, à rendre les secours infructueux par leur défaut de continuité, et qui est heureusement démentie par l'expérience. Il cite en preuve l'asphyxie de M. l'abbé Briquet de Lavaux, qui dura une heure; celle de M. Marsenne-Bouillerot, qui dura plus long-temps; celle d'une demoiselle de Falaise, qui ne fut rappelée à la vie qu'au bout de quatre heures; et celle d'un domestique demeurant au boulevard du Mont-Parnasse, que le docteur Portal rendit à la vie après douze heures seulement de soins non-interrompus. Mais il existe des exemples d'asphyxies bien plus lon-

gues suivies du retour à la vie. Les feuilles de la Gazette de Santé en rapportent plusieurs cas, et en voici un tout récent :

Madᵉ. *Hocmelle*, femme de l'avoué de première instance, demeurant rue de la place Vendôme, N°. 3, à Paris, avait ordonné qu'on lui chauffât un bain de bonne heure. La femme-de-chambre, craignant de n'être pas assez tôt levée, met le feu au cylindre dès le soir dix heures. Pendant ce temps, la cuisinière vaquait à ses fonctions dans la cuisine contiguë à cette pièce; et quand elle eut fini, c'est-à-dire, environ à une heure après minuit, elle passe dans la pièce où elle couchait avec la femme-de-chambre : or cette habitation, très-basse, très-petite, est contiguë à la cuisine; de manière que la cuisine est entre la chambre à coucher et celle fermée où était le cylindre allumé. Ces trois chambres, au reste, sont des espèces d'entre-sols très-bas. Elle trouva la femme-de-chambre couchée toute habillée, et râlant d'une manière effrayante; elle veut la secourir, elle tombe elle-même à côté dans le même état. Le lendemain matin, lundi 17 novembre, à sept heures, le frotteur vient sonner pour avoir les clefs de l'appartement. Étonné qu'on ne lui réponde point, il ouvre la porte et trouve les deux malheureuses sans aucun signe de vie. On appelle M. Hocmelle; des médecins, des chirurgiens sont mandés. On déshabille ces deux cadavres, on leur jette de l'eau fraîche à la face, on les frictionne avec la laine, on leur applique des linges chauds, on leur injecte des lavemens de tabac, on leur donne l'alkali volatil à respirer et l'émétique; la boîte fumigatoire est apportée, et l'on ne peut trop louer le zèle de chacun, et sur-tout de MM. Lacoste et de Laguerne, médecins. Les secours sont administrés pendant la moitié du jour inutilement pour la femme-de-chambre, qui, née avec une constitution plus faible, avait succombé; mais avec succès pour la cuisinière, qui ne revint à la vie qu'après six heures de traitement. Elles avaient été exposées pendant neuf heures à la vapeur du charbon, ce qui fait en tout quinze heures.

On ne peut trop insister sur les accidens de ce genre. Un cuisinier du cardinal Caprara vient de perdre la vie de la même manière, et deux jeunes personnes l'auraient perdue aussi si elles n'avaient été secourues à temps, pour s'être enfermées dans une chambre avec un bassin rempli de braise, et dans la bonne foi que la vapeur du charbon seul était dangereuse.

L'ouvrage du docteur Portal, ainsi que celui de M. Fabre, se trouvent chez *Méquignon* l'aîné, libraire, rue de l'École de Médecine.

M. S. U.

HYGIÈNE DES ENFANS.

Engelures. Les remèdes contre ces tumeurs qui augmentent tant que le froid dure, sont très-multipliées. En effet, il est facile de flétrir cette espèce de scorbut local avec l'alcohol camphré, le vin tiède, l'huile de térébenthine, au moyen des étincelles électriques, et avec la pommade de Goulard, lorsqu'il y a des crevasses. Les bains de vapeurs sont employés aussi quelquefois avec succès : mais ces bains sont bien plus efficaces, lorsqu'on les prépare avec la jusquiame.

Cette plante appelée par les botanistes, *hyoscíamus niger, foliis dentatis*, est très-commune. Elle jouit d'une propriété essentielle qui n'est point consignée dans les traités de médecine. Voici la manière de s'en servir dans l'affection dont je parle. On fait une forte décoction de feuilles de jusquiame dont on lave les mains et les pieds lorsqu'elle commence à tiédir. Après cette première préparation, et tandis qu'on fait sur la tumeur quelques légères frictions avec cette eau, on en fait une nouvelle décoction un peu plus forte, à vaisseau fermé; après dix ou douze minutes d'ébullition, on retire le vase du feu, on le découvre, et on reçoit la vapeur qui en sort, aussi long-temps et aussi chaudement qu'on peut le supporter. Dès la seconde fois, on se sent soulagé; on continue l'opération, deux fois par jour, pendant trois ou quatre jours de suite. Les enfans sont tous surpris de voir percer les engelures, d'où sort une sérosité floconneuse plus ou moins consistante et de forme vermiculaire. Au bout de quelques jours, il ne reste plus de trace d'engelures, et s'il en reparait, on en est quitte pour reprendre le remède que je cite et

dont l'usage est aussi sûr qu'il est ancien dans le Béarn, où on l'employe aussi à un autre usage. Avec cette décoction, on lave et on déterge les plaies, les blessures et les ulcères, on en imbibe des compresses qu'on applique après le pansement d'une contusion ou d'une plaie dont il faut calmer les douleurs. Unie à une infusion de fleurs de pavots, la jusquiame n'est que plus efficace.

En faisant connaître les propriétés de la jusquiame, je n'ai eu d'autre intention que celle d'être utile aux maisons d'éducation des deux sexes, qui abondent en jeunes victimes de cette douloureuse incommodité, et d'indiquer aux parens et aux instituteurs, une pratique sure, peu dispendieuse, et qui mérite d'être généralement répandue, parce qu'elle est à portée de tout le monde et sans danger.

Vermine. Qu'on me permette deux mots sur une autre substance végétale, déjà bien connue, et qui sera bien plus précieuse, d'après l'emploi que je vais en indiquer. Cette substance végétale est : *l'angélique ; imperatoria sativa, angelica foliorum impari lobato.*

On cueille la graine de cette plante ombellifère qu'on fait sécher avec les soins convenables. Après l'avoir mise en poudre fine, on en prend demi-once dont on saupoudre les cheveux des enfans qui ont de la vermine ; on fait cette opération le soir en les couchant, on enveloppe et on serre la tête un peu, afin que la poudre ne tombe pas. Le lendemain, si la vermine n'est pas tout-à-fait détruite, on en emploie une autre dose, et l'on est sûr de la destruction entière de cette famille dégoutante, et même des gages de leur alarmante fécondité. Cette poudre est sans inconvénient, et n'a point le danger des préparations mercurielles qu'on emploie en pareil cas, et qui engendrent souvent des maux sérieux et longs à guérir.

En un mot, les deux substances dont je viens d'exposer les propriétés, ont sur-tout celle de n'être point astringentes et de ne pas répercuter soit les congestions lymphatiques, qui causent les engelures, soit l'humeur à laquelle on doit ce qu'on nomme avec raison, la crise vermineuse, dont elle détruit seulement les produits.

Si mes observations vous semblent dignes de trouver place dans un Journal que les persécutions n'ont rendu que plus cher aux vrais amis de l'art, je vous en soumettrai plusieurs et entre autres des faits intéressans sur l'emploi de l'*angustura.*

Bidot, D. M., membre de la Soc. Acad.

CORRESPONDANCE.

M.r, dans votre Feuille du 11 de ce mois, vous m'avez inspiré la curiosité de lire l'ouvrage intitulé : *Du fluide universel*, etc., en invitant à revoir si, définitivement, l'art de guérir peut appliquer au traitement des maladies des modifications de ce *fluide* par les substances animales. J'ai donc lu ce petit volume avec attention. Je vous remercie d'avoir contribué, par votre annonce, à ranimer, dans les bons esprits, le desir de voir se multiplier les moyens de la médecine hippocratique. Permettez-moi, Monsieur, de consigner, dans votre Gazette intéressante, le vœu d'un vieux praticien, qui verrait avec plaisir s'accumuler les preuves d'une découverte qu'il m'a toujours paru que l'on étouffait, ou par amour-propre, ou en considération d'intérêts étrangers aux progrès de l'art. Je desire que ceux de nos maîtres, qui sont convaincus sans oser le dire, se réunissent pour publier les expériences qu'ils ont faites, et que celles-ci soient appuyées par les preuves acquises dernièrement à Lyon. C'est, il me semble, ainsi que l'on peut déchirer les voiles qui couvrent la vérité, et répondre aux sarcasmes de Feuilleton qui, ne pouvant jamais être des raisonnemens dans l'école, n'y entrent pas, ou doivent s'oublier à la porte, pour un autre usage.

Votre abonné, V...

AVIS.

Des agressions injustes et des prétentions rivales nous imposant le devoir de nous prévaloir de tous nos avantages, à compter du 1er. janvier prochain, nous daterons notre Gazette de l'époque précise de sa naissance (1er. juillet 1773) ; ainsi sa trente-quatrième année commencera avec l'an 1807. Et nous recommencerons, selon l'usage de nos prédécesseurs dans cette rédaction, la série

des pages et des numéros avec chaque année, qui sera également terminée par une table alphabétique, et sera ainsi indépendante des années antérieures. Celle que nous avons donnée n'étant que par ordre de matières, nous en publierons une alphabétique complète pour les années déjà écoulées depuis notre rédaction jusqu'au 1er. janvier prochain; et nous ne négligerons rien de ce qui pourra accroître l'intérêt d'un ouvrage dont, malgré quelques clabauderies, le public, seul juge sans appel, a si indulgemment décidé le succès.

Plusieurs de nos Abonnés nous pressent, depuis long-temps, pour ouvrir dans le bureau de notre Gazette de Santé, un dépôt où ils puissent s'adresser avec confiance soit pour l'achat, la vente ou l'échange des livres de médecine ou de tous autres, soit pour l'acquisition des instrumens de chirurgie ou de chimie, soit même pour demander des consultations des divers médecins de la capitale, en faisant les avances nécessaires; rechercher des places pour les étudians en médecine, chirurgie et pharmacie; annoncer les fonds à vendre, faire solliciter les recouvremens ou droits à exercer auprès des corps sanitaires, civils ou littéraires; enfin, pour trouver des renseignemens exacts, tant sur le personnel que sur le matériel, de tout ce qui intéresse l'art de guérir. Cédant à cette honorable invitation, nous informons nos abonnés, qu'à compter du 1er. janvier prochain, s'ouvrira, à l'adresse du Bureau de la Gazette de Santé, une AGENCE GÉNÉRALE relative à tout ce qui concerne l'art de guérir, et qui se charge d'expédier, à moitié des frais ordinaires de commissions, les livres qui seront demandés, faire confectionner et parvenir les instrumens de physique et de chirurgie, en cautionnant leur bonne qualité; faire les abonnemens à tous les Journaux, y faire insérer tous avis, projets ou réclamations, recevoir et envoyer toutes les consultations demandées, imprimer même les manuscrits, moyennant des arrangemens particuliers; établir les différentes réclamations à faire auprès des autorités ou des sociétés savantes; pourvoir au placement des étudians en médecine, chirurgie et pharmacie; enfin, faire généralement tous les envois qui lui seront demandés. Ces demandes seront faites à notre adresse personnelle, et adressées franches de port, ainsi que l'argent, soit d'avance, soit de remboursement. Trois ans d'exactitude et de fidélité, la réussite de notre Gazette, et plus encore le ton de notre correspondance, présentent sans doute à nos Souscripteurs et à nos honorables Confrères, un gage suffisant de la solidité de l'établissement que nous avons organisé, et resserrera encore les liens qui nous attachent à nos Abonnés.

*Suite du Cours de Physique vitale, par M. D***, D.-M.* — Longévité.

Fin de la conclusion des deux chapitres précédens.

Puisqu'il est prouvé que chaque homme peut parvenir par la sagesse à l'âge de 147 ans, tandis que réellement un si petit nombre parvient à peine à la moitié; il s'ensuit nécessairement que tous les hommes sont coupables ou insensés. C'est ce que j'ai voulu démontrer : et quand j'ai prouvé si soigneusement la possibilité de cette grande longévité, mon dessein, je l'avoue, a été de constituer l'espèce humaine dans son tort. Si ce dogme est vrai, comme il me le paraît, il est nécessaire que toute l'espèce le connaisse, que l'instruction publique le propage, que les murs des temples le rappellent; que tout dise et répète que l'homme peut, par la sagesse, vivre 147 ans.

O humains! vous ne cessez de déplorer vos maux et de maudire la nature. Et cependant la nature a tout disposé pour votre conservation et votre bien-être : vous seuls travaillez sans cesse à vous détruire. Par une ivresse volontaire, vous êtes tous devenus, les uns imbécilles et les autres furieux; votre première maladie est dans votre volonté.

Principes cinquième et sixième ou dernier. — Les hommes pourront, quand ils voudront, obtenir la longévité d'un siècle et demi : le régime qui doit les y conduire est de tous le plus agréable, et est le même qui conduit à toutes les perfections et au souverain bonheur.

Maintenant enfin, en quoi consiste ce régime si précieux? Il consiste à comprendre et à mettre en pratique une seule maxime, une grande maxime annoncée depuis long-temps par tous les Sages. La voici : SUIVEZ LA NATURE.

Mais, qu'est-ce que suivre la nature? C'est la solution de cette question que la philosophie est loin encore d'avoir entièrement trouvée, et par laquelle seule cependant elle doit accomplir toute la félicité destinée à notre espèce. — Pour comprendre ce qu'est la Nature,

il faut la consulter elle-même : elle seule peut se définir. J'ai tâché d'entendre, dans le fond de mon cœur, sa douce voix, qui parle également dans le cœur de tous. Je vais essayer ici de l'interpréter. Vous tous qui l'aimez, préparez aussi vos esprits : dégagés du joug des préjugés et des passions factices, élevons nos ames vers ses beautés intellectuelles, planons ensemble sur les espaces terrestres ; et si vous êtes dignes d'entendre la vérité, je vais vous raconter ses merveilles, ou *les moyens-pratiques d'arriver à la longévité.*

(La suite à l'ordinaire prochain.)

BIBLIOGRAPHIE.

Dubitationes de Hippocratis vitâ, patriâ, genealogiâ forsan mythologicis, etc. Autore J.-B.-J. Boulet, Hesdinensi medico, etc. Paris, an 12.

Découverte de la cause interne des maladies du corps humain, etc. Par *J. Pelgas*, chirurgien à Nantes, connu pour la guérison des maladies réputées incurables, auxquelles il travaille depuis trente-cinq ans, avec un succès qui n'a point encore eu d'exemple. Prix 5 fr., à Nantes et à Angers.

Vraie Théorie Médicale; ou exposé périodique, etc. A Paris, chez *Allut*, imprimeur-lib., rue de la Harpe, N°. 93. 1806. 3e. année. N°. 29. Tom. 9.

Nous n'annonçons ces ouvrages que pour prouver jusqu'où peut conduire une discussion polémique innocemment ouverte sur une vérité fondamentale, et le danger de mettre en problême des principes consacrés par les temps. Le docteur Boulet, homme très-instruit, a, dans une débauche d'esprit, émis des doutes qui n'en sont même pas pour lui; et voilà qu'un M. Pelgas écrit sérieusement, page 12 de l'ouvrage cité, sect. 4 : « On » révère encore Hippocrate, il n'avait pourtant que de » très-faibles lumières....... Quoiqu'il n'eût aucune con- » naissance de la cause des maladies qu'on ignore encore, » il a néanmoins acquis le beau titre de prince de la mé- » decine, sans l'avoir mérité ». Au reste, ce médecin n'a rien en effet de commun avec Hippocrate, si l'on en juge par cette autre citation, page 55 : « Dans ce cas » (d'hémorragie) il faut administrer le purgatif incisif, » et réitérer les doses de dix en dix heures, et même de » plus près à près selon les effets des premières, et jusqu'à » ce que le sang cesse de couler ». Et par celle-ci, p. 110 : » On pare sûrement aux dangers des épidémies, on ne » peut craindre la pleurésie, le pourpre, la dyssenterie.... » en purgeant le malade deux ou trois fois dans vingt- » quatre heures ». Grand Hippocrate ! et ce sont de tels êtres qui veulent ébranler tes autels? Mais écoutons un autre sacrilége : « Tous ces travaux immenses, ces ob- » servations innombrables, entreprises dans toutes sortes » de climats, le flambeau d'Hippocrate à la main, n'ont » donc guères été utiles à l'humanité. P. 49 de la Vraie » Théorie, N°. cité ». Il est temps enfin qu'une sainte fédération repousse cette agression épidémique contre la gloire et les principes d'Hippocrate ; et il serait à desirer que tous les médecins qui professent sa doctrine et s'honorent de marcher sous ses drapeaux, se réunissent en une société, dite *Hippocratique*, du nom de leur divin modèle. Nous ne répondrons point sérieusement aux deux dernières brochures, dont la réfutation résulte de leur propre nullité ; mais comme l'ouvrage de M. le docteur Boulet est celui d'un érudit, que nous pensons qu'il a été écrit *bono animo*; et que pourtant la propagation de cette opinion pourrait faire des sectateurs, nous y répondrons avec quelque détail dans les numéros suivans.

Plan général des ouvrages et des vues du docteur Daignan, etc. chez *Masson*, rue de l'Echelle; *Moussard*, rue Helvétius; *Mestayer*, rue de Grammont; *Batilliot*, rue Haute-Feuille.

Relation succinte du voyage du docteur Daignan dans les Pays-Bas, le 26 août 1806. A Paris, chez *Desenne*, libraire, palais du Tribunat, et *Charron*, libraire, passage Feydeau.

Nous devions au lecteur quelque antidote après le poison auquel nous l'avions exposé, et il est vrai de dire qu'il le trouvera dans la lecture des écrits très-hyppocratiques du docteur Daignan, vieillard respectable, et qui a gardé pour son maître la ferveur du jeune âge et le respect qu'on porte à un guide en raison des services qu'on en a reçus pendant de longues années. Il serait digne, au reste, de ce patriarche, de présider la réunion vraiment médicale dont nous parlions tout-à-l'heure, et nous serions des premiers à nous ranger sous ses glorieux étendards.

Journal des Curés, ou Mémorial de l'Eglise gallicane. Ce Journal, dont l'abonnement est de 10 fr. pour trois mois, 19 fr. pour six mois et 36 fr. par an, pour les départemens ; 9 fr. pour trois mois, 16 fr. pour six, et 30 fr. pour l'année, pour Paris, paraît tous les jours impairs, à compter du 15 décembre. On s'abonne chez M. *Vinçard*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Severin, à Paris. Ce titre est heureux, espérons qu'il sera justifié, et que remplaçant une Feuille trop souvent discréditée par l'esprit de parti et par des discussions indécentes, ce Journal offrira la religion de paix des *curés*; institution sublime dont on ne peut trop louer la touchante simplicité et les fonctions paternelles.

Journal des Arts, des Sciences, de Littérature et de Politique 9e. *année*. Nous annonçons avec plaisir la résurection d'une Feuille qui jouit pendant huit ans d'une

estime méritée, et à laquelle le talent de ses continuateurs semble en garantir une nouvelle. Il sera joint à ce Journal un Feuilleton d'annonces, avis et demandes. Le format est *in*-8° en 16 pages, paraissant tous les jours pairs. Prix de l'abonnement pour Paris, 40 fr. par an, 21 fr. pour six mois, et 11 fr. pour trois mois; et pour les départemens, 45 fr. par an, 24 fr. pour six mois, et 12 fr. 50 cent. pour trois mois. On s'abonne au Bureau général, rue Ventadour, N°. 5.

Quelques considérations sur cette question : les émétiques et les purgatifs devaient-ils être jugés convenables dans la fièvre qui a sévi à Bordeaux, l'été de 1805, lorsqu'elle a commencé à se manifester? Ou bien devait-on les regarder comme lui étant contraires? Et quelles sont les circonstances qui feraient connaître, dans le cas où une maladie viendrait à se développer par la suite, dans cette ville, avec la même physionomie, si ces moyens seraient avantageux ou contraires, etc.? Par J.-Ch. *Dupont* (des Landes), D. M. de Montpellier, de plusieurs sociétés de médecine. *In*-8°. 1 fr. 50 c. et 1 fr. 80 c. franc de port. A Paris, chez *Croulebois*, lib. de la Société de Médecine, rue des Mathurins.

Cette question n'est point exclusivement relative, comme on pourrait le croire, à une endémie de Bordeaux; et son examen peut s'appliquer à toutes les fièvres dites *de marais*. L'Auteur y fait preuve d'une théorie sage et d'une pratique éclairée par l'immortel traité *De aere, aquis et locis;* les méditations de Torti, Voulonne, Grimaud, Dumas, et sur-tout par l'excellent ouvrage de Beaumes : *des effluves marécageux sur l'économie vivante.*

Réunion des Médecins français qui se font gloire de professer et de défendre la doctrine d'Hippocrate.

Un particulier, homme de lettres, qui fait ses délices de tout ce qui tient à la physique de l'économie animale, indigné de l'audace avec laquelle on attaque aujourd'hui la doctrine du père de la médecine, consacrée par deux mille trois cents ans de gloire et de succès, propose d'établir, sous la dénomination ci-dessus, un dépôt dans tel quartier de Paris que MM. les médecins voudront choisir. Ils y trouveront tout ce qui est nécessaire au développement de leurs principes, pour les progrès des trois parties de l'art de guérir.

Il offre de faire l'avance des fonds au taux du commerce, pour le premier établissement, sous la condition de la garantie solidaire de chacun des membres de l'association, ou d'un seul, qui justifiera de cette garantie, jusqu'à parfait paiement.

On se propose d'ouvrir cet établissement le 1er. mars 1807; et dans la supposition où on ne pourrait pas se procurer un local convenable pour cette époque, on invite les signataires à le former, en petit, là où ils le jugeront le plus convenable.

MM. les médecins qui professent la doctrine Hippocratique s'inscriront chez M. *Desenne*, jeune, Libraire, passage du Tribunat, n°. 20; et la Gazette de Santé indiquera, dans son numéro du 1er. février prochain, l'époque et le lieu de la première assemblée.

Nota. Les Souscripteurs dont l'abonnement expire au premier janvier, sont invités à le renouveler, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de leur Gazette.

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er., 11 et 21 de chaque mois, et coûte 15 fr. par an, franche de port pour Paris et les départemens. On n'abonne que pour un an en tout temps, et l'on paie en francs.

On souscrit à Paris seulement, au bureau de la GAZETTE DE SANTÉ, rue des Sts.-Pères, n° 5, vis-à-vis la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, ancien premier médecin de l'Armée du Nord, ancien inspecteur-général du service de santé des armées, et des hospices et prisons des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Orne, ancien premier médecin de l'hôpital militaire et de l'hôtel-dieu de Chartres; membre des sociétés, médicale d'émulation et médico-philantropique de Paris, de médecine de Toulouse, Chartres et Évreux, de médecine pratique de Montpellier, médecin du comité de bienfaisance du 10e. arrondissement de Paris, secrétaire-général de l'académie des sciences et arts, de la société philotechnique de la même ville, de l'institut de Bologne, des arcades de Rome, etc., rédacteur général de cette Gazette.

Les auteurs et libraires de Paris et des départemens qui veulent faire annoncer des ouvrages sont invités à en envoyer deux exemplaires à M. MARIE DE SAINT-URSIN. Les lettres et paquets seront affranchis, ou resteront à la poste. On ne répond que des abonnemens faits à l'adresse ci-dessus.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.



GAZETTE DE SANTÉ, OU JOURNAL ANALYTIQUE.

TABLE alphabétique des matières contenues dans les quatre-vingt-neuf premiers numéros de la Gazette de Santé, depuis le 1er. Thermidor an 12 (20 Juillet 1804, époque de sa dernière reprise), jusqu'au 1er. Janvier 1807.

Nota. Tous les articles dont l'auteur n'est pas indiqué sont de P. J. Marie de Saint-Ursin, Rédacteur-général. Les trois premiers numéros ne sont pas paginés de suite.

A.

E.

F.

G.

H.

I.—J.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

Z.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

AVIS

A NOS ABONNÉS ET A CEUX QUI VEULENT LE DEVENIR.

VOICI la quatrième année que, malgré des oppositions ouvertes, des menées sourdes et quelques rivalités obscures, nous ne dévions pas du sentier de médecine populaire que nous nous étions tracé. En vain des coteries médicastres ont essayé tour-à-tour de signaler aux hommes de l'art notre Gazette comme révélant les mystères hippocratiques, et au peuple, comme anti-médicale : en vain un journal rédigé aux dépens d'une société célèbre par un homme ignoré, et un autre attribué à une société de médecins par un homme ignorant, ont tenté d'élever entre nous une concurrence injurieuse; ni l'antériorité du premier, ni la nouveauté du second, n'ont porté atteinte à la confiance toujours croissante de nos abonnés; et enrichis des pertes de l'un, nous attendons la défection complette des souscripteurs de l'autre, pour répondre de la seule manière qui soit digne de nous à la forfanterie de celui-ci, aux invectives de celui-là. En vain même un journal dont il semble que le patrimoine exclusif soit l'exploitation de la malignité humaine sur laquelle il a mis un impôt, qui fidèle à un système d'intolérance lucrative, se fait un trophée de la guerre qu'il a déclarée aux idées libérales, et un revenu des ordures qu'il débite périodiquement, nous a accordé les honneurs de son improbation; cette glorieuse proscription a mieux servi notre cause que n'eussent fait les éloges discrédités de ce comité inquisitorial, dont la devise est *quœrens quem devoret*. Nous nous attendons bien à tous les ridicules commentaires, par lesquels il plaira à ce tripot sacro-comique de torturer nos pensées; et s'il a pu, contre sa conscience et la vérité, nous contester la qualité de docteur en médecine, (n.os 23 octobre et premier décembre derniers) que nous possédons, sous la protection des lois, depuis quatorze ans, et dont la preuve officielle existe dans le greffe du tribunal de première instance de Paris, N.o 266 (1), que n'essayera-t-il pas pour étayer ses calomnies? *An dolus an virtus*, toute arme est bonne dans ses mains, excepté celle avouée par l'honneur; et tant que, pour le combattre, on suivra une tactique défensive, peut-on espérer de réduire un ennemi perfide, qui, acculé dans son antre, comme l'habitant d'Albion dans son île, a juré une guerre éternelle à tous les autres Journaux, fond à l'improviste sur tout littérateur timide ou sans défiance, et esquive l'attaque de l'ennemi généreux qui le provoque. Que de traits de ressemblance on pourrait accumuler entre ce Journal-corsaire et ce Peuple-pirate! Comme le tyran des mers, le Journal de l'Empire vise à l'exclusive domination de la littérature; comme l'Angleterre, il s'ombrage des succès de toute puissance qui pourrait balancer son pouvoir. Etranger au milieu de la France littéraire, comme Londres au milieu de l'Europe, il ne s'occupe que de son accroissement personnel, ne rêve que monopole et assassinats dans l'ombre; et pour comble de similitude, de même qu'on a vu les forbans de l'Angleterre arborer le pavillon français pour surprendre nos marins aussi braves que loyaux, de même ce Journal sycophante emprunte le pavillon impérial pour exercer ses pirateries sans exciter la défiance. Ajoutons le seul trait qui manque à leur complète ressemblance : savans, artistes, hommes de lettres,

(1) Nous demanderons quel est celui qui pourra s'intituler médecin, si un ancien premier médecin des armées, un médecin qui a eu la direction de plus de vingt hôpitaux, pendant onze ans, n'a pas le droit de prendre ce titre?

écrivains en tout genre, tant de fois injuriés par ce flibustier-littéraire, journalistes dont il a juré la perte, imitez envers lui la conduite du vainqueur d'Jéna envers le peuple anglais; et vous tous patriotes, dignes de ce titre qu'il veut en vain avilir, proscrivez cette feuille punique, cette marchandise anglaise, cet éternel ennemi qui, ne vivant que de vos divisions, vous immolerait tour à tour à la risée publique, s'il pouvait y gagner un seul abonné. Au nom des sciences, des arts, au nom de la patrie, prévenez une coalition qui n'est forte que de vos ridicules terreurs. Auteurs comiques, traduisez sur la scène, dans une nouvelle *Écossaise*, ces nouveaux *Frélons*. Vengeurs des illustres morts déchirés dans ces libelles périodiques, formez une sainte confédération contre ces littérateurs insulaires, et ne posez les armes que pour célébrer leur défaite. Journalistes des départemens où la contagion de ces écrits est encore dans sa force, où l'on jure encore sur la foi d'un feuilleton dont la nullité est enfin reconnue à Paris (1), unissez-vous pour écraser ces vampires. Que chacune de vos feuilles véridiques relève les bévues de leur *alphabeta*, et les oppose à eux-mêmes. Que le peuple, trop long-temps dupe de leur ton tranchant et dominateur, apprenne que, successeurs indignes de Fréron, ces mirmidons lettrés, aussi faibles en histoire qu'en littérature, ignorent les premiers élémens de la grammaire et de la géographie. Loin de vous défendre de ces hommes pervers, attaquez-les à votre tour, et l'assentiment public vous garantit la victoire. Dites à la France qui l'ignore, que ces champions du Christianisme, si fiers, si braves aujourd'hui, n'ont pas même eu les honneurs de la persécution dans les temps difficiles; qu'ils ont abjuré jusqu'au costume ecclésiastique; qu'ils passent leurs jours occupés des reines de coulisses, dont ils célèbrent les victoires, partagent les orgies ou insurgent les sujets;

« Qu'ils dînent de l'Autel et soupent du Théâtre ».

Dites aux hommes de bonne foi, que la réputation et l'état d'un citoyen paisible ne doivent pas être à la merci de tel courtier de révolution, qui est aux ordres du premier qui voudra le payer, et dans les poches duquel on trouverait le Code des comités révolutionnaires avec le Traité de Pilnitz, l'amnistie des Bourbons à côté du bonnet rouge (1). Ainsi qu'au ban des combats chevaleresques, si fameux par la loyauté française, proclamez que nul ne peut entrer en lice sans avoir baissé sa visière et décliné son nom devant le public, seul juge du camp, à peine d'être reputé *félon* et indigne de joûter. L'anonyme est le poignard d'un assassin et le masque d'un lâche. Dénoncez aux Hercules cette hydre de Lerne, dont chaque gueule renaissante siffle la calomnie, ne déchire que les faibles et se nourrit de leur sang.

Non missura cutem nisi plena cruoris.

Prévenez tous les imprimeurs que, par mandement du Journal des Débats, hors le stéréotypage il n'est plus de salut. Apprenez à tous ceux qu'un décret impérial met en possession de publier les inventions de leur génie, que le Journal de l'Empire a revu le décret de l'Empereur, et qu'il traite de charlatanisme (N.° du

(1) La défaveur dans laquelle ce Journal est tombé est telle que son impudente attaque m'a valu plusieurs centaines d'abonnés, et probablement à ses dépens.

(1) Un d'eux a imprimé dans l'*Orateur*, qu'il rédigeait dans *le bon temps*, ces mots atroces, en parlant des malheureux fermiers généraux assassinés juridiquement : « Citoyens, la hache de la justice a fait tomber ces têtes » coupables. Regardez bien........ ce n'est pas du sang, » c'est du tabac qu'elles vomissent ! ! » Et ce sont-là les défenseurs des principes ! Il n'est pas un d'eux dont la vie littéraire soit sans tache. Le même cannibale imprima, dans le même Journal, sous le nom de *Complainte du Père Duchêne*, lors de l'arrestation du rédacteur de cette feuille trop fameuse, des couplets insultans à son malheur, et dont je ne citerai que ces quatre vers du meilleur ton :

« Ciel ! il était si patriote,
» Il faisait des discours si beaux !
» Comment siffle-t-il la linote,
» Ce fameux faiseur de fourneaux !

Et l'on vante les principes de ces écrivailleurs *au plus offrant*, qui méconnaissent celui consacré par le droit des gens chez toutes les nations : *res sacra miser*, et dont la rage poursuit avec un égal acharnement, morts et vivans, royalistes et républicains, dévots et philosophes, hommes et femmes, acteurs et prêtres, comédiennes et médecins........... Larive et l'abbé Morellet, Légouvé et l'abbé Guillon, Voltaire et l'abbé Sicard, Tissot et Mlle. Duchesnoy, Dechenier, de Parny et Bertin, Renouard et Millevoye, Grouvelle et Duport, Boufflers et Mme. Gacon-Dufour, etc., etc., etc.

16 décembre) les découvertes de remèdes dont la publication est revêtue de la sanction suprême. Dites à tous les ecclésiastiques autorisés par une loi formelle à exercer envers les malades leur ministère de consolation et de charité, qu'il faut qu'une *étude approfondie leur en ait fait connaître toutes les difficultés* (Journal de l'Empire du 16 novembre). Que tous les enfans des Muses qu'enflamment l'amour de la gloire et le feu du génie, sachent que le Journal des Débats avoue qu'il *ne fait mourir que des poètes* (N.° du 1.er décembre). Qu'ils disent si une mort reçue d'une main aussi vile n'est pas le coup de pied de l'âne, et si cette expression : *que des poètes*, ne rappelle pas le mot scandaleux du financier : *passez M. ce n'est qu'un poète*, mot si bien puni par Piron. Avertissez toutes les mères de familles, que la décence leur ordonne d'interdire à leurs filles la lecture d'un feuilleton ordurier (N.os des 5 septembre, 11 février suivant, etc. etc.) Nouveaux Popilius, tracez un cercle dans lequel renfermant ces conjurés, vous ne les laisserez sortir que sous la condition formelle de cesser leurs excursions sur vos territoires indépendans de leurs lois; ou secouant ensemble le pan de vos robes, déclarez leur une guerre à mort, et imprimez, ainsi que l'a fait le valeureux *Courrier Français*, sur leurs fronts pâlissans le hideux cachet de l'opprobre, en dépit du masque qui protège leur incognito. A. N. P. X. Y. Z. etc., troupeau monacal et abécédaire, je vous condamne à la célébrité. Tremblez, déjà se lisent sur vos traits convulsifs, à la clarté du flambeau que j'allume, la confusion de l'hypocrisie dévoilée, et la rage de l'envie impuissante quand, bravant votre infâme cohorte, j'ose signer hautement et seul, cette dénonciation aux hommes de bien, du mal que vous avez voulu me faire.

Et vous aussi, honnêtes directeurs des postes, dont ils n'ont pas dédaigné de surprendre la médiation par le partage d'une mince rétribution indigne de vous, rejetez des dons suspects, et ne vous rendez pas complices de la propagation d'une morale qui finirait par exiler du sol français l'amour des arts, des sciences, des vertus et de l'humanité; vous tous enfin, français de toutes les conditions, qu'a pu séduire un moment le style effréné d'écrivains qui ne se refusent aucun sarcasme pourvu qu'il soit bien bête (1) et bien méchant, et qui avez payé un tribut instantané à l'humaine faiblesse, revenez à des sentimens plus dignes de vous. Un Journal doit vous instruire des bienfaits de la Religion, des décrets et des victoires d'un Guerrier-Législateur, de la publication des actions vertueuses, des triomphes de vos frères, de vos fils, de vos amis aux armées, du calme de notre police intérieure, du progrès de la civilisation, des phénomènes de la nature, des intérêts du commerce, des hauts faits de l'histoire, des découvertes de l'art de guérir, des succès des enfans de la double colline, et non des ridicules débats des foyers comiques, ou de diatribes indécentes contre l'insuffisance du traitement du clergé, dans un moment où une guerre immense n'a pas coûté un nouvel impôt à l'état! Si dans les quatre pages *in-folio* que ces malheureux sont condamnés à noircir chaque jour, il reste des lacunes, qu'ils cessent de parodier le supplice des Danaïdes, en les remplissant de graves riens et de querelles de cotteries, mais qu'ils y inscrivent seulement la notice des faits d'armes et la liste des braves auxquels la France doit de pouvoir s'occuper en paix d'un *Geoffroy*, d'un *Dussaulx*; nous leur cautionnons alors un texte intarissable, le retour de la considération publique, et une légion nouvelle de souscripteurs vraiment intéressés à consulter un Journal alors seulement digne du titre qu'il a pris.

Au reste, très-déterminés à cesser dorénavant d'entretenir de nos démêlés particuliers nos souscripteurs, qui ont droit à ne l'être que de sujets relatifs à la médecine, nous avons cru cependant devoir à notre honneur outragé de leur prouver la fausseté des inculpations dirigées contre nous, et pouvoir mettre à profit quelques pages à la suite de la Table, dont nous avons pris l'habitude de leur faire un hommage gratuit. Nous devions d'ailleurs à la confiance de nos lecteurs, (dont la liste toujours croissante est la preuve la

(1) Félicitons les jeunes-gens du bel air d'avoir abandonné les dictons insignifians, tels que *ma pa-ole sup-ême*, *ma tante Aurore*, etc., pour ceux-ci, du moins plus naturels et plus expressifs : *bête comme un Feuilleton*, *menteur comme G*.......

moins équivoque) de leur démontrer qu'elle n'est point usurpée. Mais après avoir, pour cette fois seulement, parlé de nous et répondu sommairement à ces déclamations *in-folio* et réitérées, nous continuerons de n'opposer désormais à nos envieux que des succès nouveaux, et à nos détracteurs que de nouvelles tentatives pour justifier les suffrages du public, qu'on peut égarer un moment, mais qui, toujours juste, revient tôt ou tard à la vérité.

L'auteur anonyme de l'article dirigé contre moi (car la tactique des faiseurs de ce Journal est de lancer leurs traits en se cachant dans l'ombre) me reproche de populariser la médecine, ainsi qu'ont fait Tissot et Buchan, d'affecter un style trop recherché, de parler de choses étrangères à l'art de guérir, d'égarer le public par mes conseils, d'avoir proclamé l'école de Montpellier la première école du monde, *sans doute parce qu'elle a eu l'honneur de m'avoir pour élève*, dit-il; mais, en effet, pour donner ensuite à un Dr. *Burlos*, qui n'existe que dans sa burlesque imagination, le prétexte d'imprimer que j'étais, en 1791, chirurgien de bataillon, et que j'ai *acheté* mon titre de docteur à l'université de Reims. Je reprends rapidement ces accusations, mais en protestant de l'incompétence du tribunal qui a l'insolence de m'appeler à sa barre, et en répondant seulement au public, devant lequel je me traduis. Certes, je serais fier de mériter d'être assimilé à Tissot et Buchan, et si je marche de loin sur leurs traces, c'est sans la prétention d'atteindre à leur sublime renommée. Je ne me dissimule pas cependant que mon vœu hautement exprimé, d'affranchir du despotisme médical l'art de guérir, et de mettre tout homme de bon sens à portée de prévenir ses maladies et de guérir celles de ses semblables, a dû insurger toute la cohorte fourrée contre un confrère de trop bonne foi. Mais ces persécutions, loin de m'effrayer, raniment mon courage; et je me consolerai de ces calomnies par l'exemple (sauf toute comparaison) de Socrate, de Colomb, de Galilée que la postérité venge de leurs contemporains, et par les autorités d'Hippocrate, de Dumoulin, et de ces illustres Tissot et Buchan, dont on me fait l'honorable complice.

Quant à mon style, je suis prêt à passer condamnation sur son mérite; cependant j'observerai que le ton brillanté dont on le taxe ne me coûte pas plus que le ton vil, rogue et injurieux ne coûte à messieurs des débats; et que si je me suis quelquefois écarté de mon texte médical, c'était pour proclamer les victoires de nos braves, et les triomphes de ma patrie. Eh quel Français peut tenir la plume dans ce moment critique, sans la sentir involontairement entraînée à peindre l'expression d'un sentiment national, que ces zoïles trouvent piquant de traiter de *déclamation boursouflée*, sans doute parce que leur Journal, quoique voué aux relations politiques, n'a jamais su célébrer, d'un ton inspiré, nos succès ! !

J'ai, dit-on, égaré le public par mes conseils. Cette accusation est plus sérieuse et me donne le droit de publier les bienfaits de ma Gazette. Or, c'est à elle seule que l'on doit les premiers conseils utiles contre cette épidémie qui sévit l'an dernier, sous le nom de *grippe*, dans toute la France, et qui ne fut point meurtrière, graces au régime tonique et à l'absence de la saignée qu'elle prescrivit la première; tandis que la même contagion exerça les plus terribles ravages à Paris, quatre ans auparavant, époque à laquelle cette feuille était interrompue. Faut-il redire que c'est à elle également qu'on a dû la cessation des épidémies des départemens de l'Aube et d'Eure-et-Loir. Et doit-on s'en étonner, quand on sait que son conseil de rédaction est composé de praticiens honorablement vieillis dans l'art hippocratique, et qu'il compte plus, parmi ses moyens curatifs, sur le régime que sur les médicamens.

J'ai, dit-on, proclamé l'école de médecine de Montpellier la première école du monde. Mais s'il est des coupables de cette proclamation, ce sont les auteurs des écrits divins sortis de cette école. Et pour ne citer que des modernes, qui opposera-t-on, dans les écoles nationales ou étrangères, à l'érudition d'Astruc, à la science diagnostique de Bordeu, à l'infaillibilité de pratique de Fouquier, à la sublimité du génie de Barthez; tous, il faut l'avouer, sortis de l'école de Montpellier? Je dois pourtant le dire, c'est moins le sentiment de la reconnaisance que celui de la justice, qui m'a dicté cette opinion; et je n'ai la gloire d'appartenir à cette école que par l'estime

que je lui voue, l'amitié dont m'honorent ses membres, et les liens précieux par lesquels j'ai été attaché à la société de médecine de cette ville, dont la plupart d'entr'eux font partie.

Cette profession de foi, au reste, ne m'empêche point d'être juste : je reconnais dans les autres universités plusieurs médecins du plus grand mérite ; et j'aime à publier que Paris où j'ai fait mes études médicales, que Rheims où j'ai pris et non *acheté* mes grades, soutenu et non esquivé mes examens, comptent des savans du premier ordre, des praticiens très-distingués. Enfin on me reproche d'avoir été, en 1790, chirurgien de bataillon ; certes, je me ferais gloire d'avoir mérité et rempli cette place de confiance, et je ne vois pas comment un jeune chirurgien, en 1791, ne pourrait pas être un bon médecin en 1807 ; mais je n'ai point eu cet honneur. Je *porte à dom Burlos et Compagnie, le défi solennel de prouver que j'aie jamais été porté sur quelque contrôle de bataillon que ce soit, à ce titre.*

J'ai étudié en médecine à Paris, et mes certificats signés de MM. Mallet, Corvisart, la Servole, Paulet, Nison, Solier de la Romillais et Bourru doyen (*que j'ai*) prouvent cette vérité. La révolution ayant éclaté, et l'université de Paris ayant une des premières et comme plus voisine du volcan, cessé ses leçons, je soutins, à neuf mois de distance, à Rheims (le mardi 12 avril 1791 et le jeudi 5 janvier 1792), mes deux thèses de baccalauréat et de licence; et je ne fus promu que quelque temps après au doctorat, sous la présidence du savant docteur Câqué, assisté de tous ses collègues et sous le décanat du docte Navier, tous médecins plus recommandables que tel docteur aujourd'hui de Paris qui feint d'oublier qu'il est sorti de la même université. Nommé ensuite médecin des armées, j'obtins, au bout de deux ans, la place de premier médecin, puis celle d'inspecteur-général du comité de santé que j'abandonnai volontairement pour me vouer, au fond d'une province, à l'étude de la pratique, dans un hôtel-dieu dont la direction m'a été confiée pendant neuf ans. De retour à Paris, je conçus et j'exécutai, aidé d'amis studieux, le projet d'un journal populaire dont la réussite excite peut-être l'envie, et il n'est sorte de manœuvres qu'on n'ait tentées pour fatiguer ma patience et lasser mon courage. Mais je l'ai dit, j'écris pour les gens du monde autant que pour les médecins ; je fais une *Gazette de Santé* et non un *Journal de médecine.* Elle a plu, elle a été utile ; le journal même qui m'invective s'est paré pendant deux ans des extraits qu'il en a tirés ; trois jours avant sa diatribe, il en faisait encore l'éloge, et sa versatilité ne changera rien à ma constance. Je ne dissimule point d'ailleurs que j'ai porté aux pieds du trône mes plaintes de l'attentat porté à ma propriété ; et si, comme quelques indices me portent à le croire, le Journal des Débats a servi la querelle d'un petit conciliabule qui avait présenté à la sanction peu réfléchie d'un illustre corps, une inscription peu séante à la gloire du Héros français, et que j'ai cru de la dignité française d'improuver dans le Journal de Paris, je suis prêt à soutenir ce que j'ai avancé, et je ne serai plus que l'écho des cent voix qui, depuis ma réclamation, s'élèvent de toutes parts pour réprouver ce monument d'ignorance et de barbarie. Si, au contraire, le Journal de l'Empire a été inspiré par qui que ce soit de ses rédacteurs habituels, je lui demanderai depuis quand je suis son justiciable ? quelle hiérarchie me soumet à la honte de ses décisions? et fort de la pureté de mes motifs, je lui dirai que je m'honorerais d'être compté parmi les fils de l'école de Montpellier, mais qu'un sentiment étranger à celui de la piété filiale a seul décidé mon suffrage quand je l'ai reconnue la première école de l'Europe ; et certes, il n'y a qu'un médecin d'une autre école, et d'un mince mérite qui puisse lui contester ce titre séculaire: je lui apprendrai que l'observation de la température a été recommandée comme un guide infaillible par tous les médecins, depuis Hippocrate jusqu'à Barthez ; que Tissot et Buchan sont proclamés les bienfaiteurs de l'humanité ; et que c'est plutôt parmi de tels hommes que parmi des fabricateurs de *débats*, que je chosirais mes modèles en tout genre.

MARIE DE SAINT-URSIN,

Maître ès-arts de Paris, Docteur en Médecine de l'Université de Reims.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE LILLE, N°. 11.